

**UNIVERSITE DE TUNIS
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS**

**SVFES ET SA REGION DANS
L'ANTIQUITE**

VOLUME I

**THESE DE DOCTORAT
EN HISTOIRE ANCIENNE**

Préparée par
Mohamed GRIRA

Sous la direction du Professeur
Ahmed M'CHAREK

TUNIS 2008

**UNIVERSITE DE TUNIS
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS**

**SVFES (SBIBA) ET SA REGION
DANS L'ANTIQUITE**

VOLUME I

**THESE DE DOCTORAT
EN HISTOIRE ANCIENNE**

Préparée par
Mohamed GRIRA

Sous la direction du Professeur
Ahmed M'CHAREK

TUNIS 2008

A mes parents Om Ezzine et Achour

A Zeïneb et Amna

REMERCIEMENT

Il m'est agréable d'adresser mes sincères remerciements en premier lieu à mon directeur de recherches Mr. le Professeur Ahmed M'Charek pour ses encouragements et sa générosité scientifique sans limite. Ses conseils précieux et ses remarques utiles ne m'ont pas fait défaut le long de ce travail.

Mes remerciements vont spécialement à « Si » Sadok Ben Baaziz qui m'a accueilli au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* dans le cadre duquel j'ai pu procéder la prospection archéologique et bénéficié de la logistique du projet.

Je tiens à remercier également le Professeur Abdellatif M'Rabet avec qui j'ai commencé le travail de terrain dans les environs de Gabès et depuis, il était toujours prêt à m'apporter son aide et ses suggestions.

Le Professeur Louis Maurin m'a accueilli deux fois à Bordeaux et a suivi de près l'élaboration de l'ensemble de ce travail. Ses observations et ses remarques m'ont été d'un très grand profit pour résoudre des problèmes épigraphiques et archéologiques, qu'il trouve ici mes sincères remerciements.

Je remercie aussi Monsieur le Professeur Mustapha El Khanoussi qui m'a offert l'occasion de bénéficier à deux reprises d'une bourse de recherche au centre Ausonius à Bordeaux.

Je remercie également Monsieur Mohamed-Taher Mansouri pour son aide et ses encouragements.

J'exprime ma profonde gratitude à mon ami Samir Aounallah pour ses observations, fructueuses et ses critiques qui m'ont aidé à améliorer mon texte.

J'exprime ma profonde gratitude à mon ami Fethi Bahri qui m'a beaucoup aidé pour aller sur le terrain. Ses remarques et ses constatations m'ont permis d'affiner certains aspects de mes démonstrations.

Mes remerciements vont spécialement à mon ami Elyes Annabi, qui a accepté de relire mon texte et de lui apporter les corrections nécessaires.

Un remerciement particulier est à adresser aux habitants et aux autorités régionales de Sbiba, je cite en particulier Monsieur à Abd Ennabi El M'hamdi directeur de la Maison de Culture de Sbiba pour sa convivialité sa générosité et sa gentillesse.

J'exprime également ma gratitude au personnel de la Carte Archéologique : Besma Thamri, « Am » Saïd Mghuirbi et Mohamed Ouni.

Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de la bibliothèque de l'Institut National du Patrimoine, Leila, Khaled, Taoufik, Ezzine et Faïçal pour leur disponibilité, leur patience et leur gentillesse.

C'est grâce à l'aimable aide de mes amis et collègues que ce travail a pu aboutir : Mohamed Ben Abbès, Hosni Abid, Lotfi Naddari, Lamia Ben Abid, Samira Séhili, Ridha Gaddab, Ridha Kaabia, Meriam Sebaï, Ridha Hassen, Samah Srarfi, Amna Ghith, Moufida Bousetta, Fernando Prados Martinez, Anis Meddeb, Fethi Jarray, Mourad Arar, Khaled Jouini, Mohamed Abid, Salem Mokni, Mondher Brahmi, Nizar Ben Slimen, Hemdane Ben Romdhan, Moncef Ben Mousa, Nafaa et Nomène El Fehri, Kawther Selmen, Afef Hilali, Mari Guichard, Wassila Bouchami, Sondos Gragueb, Moufida Abeïd, Hanène Ben Slimen, Zakia Ben Haj Nasser, Ahmed El Bahi, Riadh El Hamrouni, Mohamed Ben Nejma, Mounir Tochani, Haykil Daassi, Boutheina Ben Baaziz, Mustapha Tlili, Abdellatif Hannachi et Hania Ben Haouach. Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoignage de toute ma reconnaissance.

Je suis reconnaissant à tout ceux qui m'on accueilli à l'étranger : en particulier, la famille Maurin, Sophie Saint-Amans, François Michel, Lassad H'Beïl, Ajmi Chouchane, Moheddine Chaouali, Véronique Blanc-Bigeon, Pol Trouset, les chercheurs et le personnel de l'Ecole Française de Rome.

Je ne peux pas oublier l'aide efficace fournie par les chauffeurs et les personnels de l'Institut National du Patrimoine, de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales de Tunis et de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, qui m'ont accompagné sur le terrain : Naceur Wahbi, Fadel Riahi, « Am » El Arbi Lessoued, « Am » Noureddin Mahjoubi, Ridha Souissi, Mehrez Aouadhi, Abderahman Ferhani, Mohamed Dridi, Mohamed Ech Chaabani, « Am » Brahim et Moncef Ben Alia.

J'exprime enfin ma gratitude à Mr. Jamel Ben Taher Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers des Patrimoines, à Si Mohamed Salah Ben Miled, le Secrétaire général de l'Institut pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Je ne peux pas oublié ma famille, mes parents, mes frères et sœurs, ma femme et ma petite fille Amna, qu'il me soit permis ici de leur adresser ma profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

Les « régions sont si diverses par leur histoire... Cette question doit être placée bien en vue dès le départ parce que, souvent, une tendance apparaît dans l'historiographie de l'Afrique antique, qui gomme les originalités ou occulte les spécificités régionales ou les particularités du paysage.» P.-A. Février, 1982, p. 322.

1. Objet et méthode des recherches sur l'Antiquité dans la région de *Sufes*

1.1. L'Antiquité dans la région de *Sufes*. Présentation d'ensemble

1.1.1. Présentation du sujet

Bien qu'elle soit écrite surtout à partir de celle des centres urbains, l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord tend à être bien connue grâce à l'énorme effort accompli par les chercheurs spécialistes. Les questions traitées sont en relation avec l'urbanisme, les croyances, la municipalisation, la société, les échanges etc... Les historiens et les archéologues ont longtemps accordé, pour des raisons matérielles, politiques ou parfois personnelles, la priorité à l'étude des villes antiques¹. Le monde rural a été longtemps négligé bien qu'il assure en grande partie la prospérité des cités, pendant toute l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Les recherches menées sur les cités romaines d'Afrique ont bien montré que leur prospérité provient en premier lieu de l'exploitation de leurs territoires. La richesse de *Caesarea* de Maurétanie², se rattache d'abord au réseau de *villae* établies à travers un territoire d'environ 500 km². A *Thugga*, en Proconsulaire, la parure monumentale³, était le fruit de l'évergétisme d'une classe de notables⁴ qui tirait sa fortune du territoire de la cité⁵.

Ce n'est que récemment que l'on a commencé à porter intérêt au monde rural en lui consacrant des monographies où la ville est un élément parmi les différentes composantes du paysage archéologique de la zone d'étude⁶. C'est dans cette perspective que se situe notre monographie régionale portant sur « *Sufes* et sa « région » dans l'Antiquité ». Il s'agit d'une enquête sur le degré de dépendance de la ville de *Sufes* par rapport à ses campagnes mais aussi sur la manière dont la ville a organisé son espace rural pour en tirer le maximum de profit. Il ne s'agit nullement de privilégier la ville de *Sufes*, omise et négligée par les recherches archéologiques comme de nombreuses autres villes antiques de la Tunisie. Il s'agit plutôt de mener une étude qui mettra en valeur à la fois la ville et ses campagnes. En fait, notre première recherche sur les domaines impériaux⁷ ainsi que les prospections menées au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* nous ont révélé l'importance des campagnes dans l'Antiquité.

¹ Foucher L., 1964 ; Mahjoubi A., 1978 ; Fantar M.-H., 1985 ; Picard G.-Ch., 1957.

² Leveau Ph., 1984.

³ Sur l'équipement monumental de *Thugga*, voir *DFH*, p. 59 et suiv.

⁴ Sur les notables de *Thugga* voir *DFH*, p. 171 et sui.

⁵ Le territoire de *Thugga* se développe jusqu'au 15 km vers l'est et environ 12 km à l'ouest. Sur le territoire de *Thugga* voir, *MAD*, p. 31 et suiv.

⁶ Ben Baaziz S., 2000 ; Peyras J., 1991 ; Leveau Ph., 1984 ; Hitchner B., 1982 ; Hitchner a publié une série d'articles durant les années 1980 et 1990 portant sur la région de Kasserine (voir bibliographie).

⁷ Grira M., 1997.

Précisons d'abord le cadre chronologique de notre étude. On entend par Antiquité l'époque historique s'étendant jusqu'à l'arrivée des Arabes, c'est-à-dire jusqu'à la bataille de Sbeitla en 647 apr. J.-C. Donc, le cadre historique de l'étude démarre bien avant l'époque romaine, c'est-à-dire depuis l'époque libyco-punique et dépasse l'époque romaine pour englober les périodes tardives, vandale et byzantine.

Cependant, étant donné la pauvreté, voire l'absence d'informations que nous pouvons avoir des sources littéraires, cette étude désormais dépend des interprétations des trouvailles archéologiques. Or, il apparaît que ces dernières sont, pour la majorité, de l'époque romaine. Si la présente étude ne s'est pas limitée à la seule l'époque romaine, c'est d'abord parce que la chronologie des documents archéologiques n'est pas toujours très bien déterminée et parce que nous avons jugé plus utile et opportun d'étudier l'évolution de la région de *Sufes* à travers de toute l'Antiquité même si ce choix risque de produire sans doute un déséquilibre à l'intérieur du travail. En effet, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre les différentes périodes de l'Antiquité par une simple prospection de surface en l'absence d'une étude approfondie de la céramique. Certains éléments comme l'épigraphie, l'architecture, les éléments architectoniques peuvent parfois résoudre, partiellement, le problème. Le recours à une étude comparative aide également à dépasser ce handicap.

Sbiba, l'antique *Sufes*, est aujourd'hui un village agricole situé au centre de la Tunisie. Situé à 35 km au nord des prestigieux vestiges de l'antique *Sufetula* et à environ 40 km au sud-ouest de *Mactaris*, à environ 35 km au sud de l'antique *Mididi*, *Sufes* était un carrefour routier très important, qui joignait le nord et le sud, l'Ouest et l'est de la Proconsulaire.

Totalement détruite, il ne subsiste de la cité antique actuellement que les vestiges des thermes, le nymphée et les ruines de Jamaâ Sidi Okba ; les ruines d'enceintes byzantines et de deux basiliques chrétiennes ont été signalées par les explorateurs du XIX^e siècle. Le village actuel occupe la plus grande partie du site antique. D'après l'épigraphie, la cité est passée du statut de *castellum* au I^{er} siècle à celui de *colonia*, au III^e siècle. Elle a continué à être dirigée par des *duktoribus* ou des *principales* et les *seniores* païens jusqu'à la fin du IV^e siècle. Dès le milieu du III^e siècle *Sufes* eut un évêché. Elle en avait même deux, un catholique et un autre donatiste au début du V^e Siècle. À l'époque vandale, la cité n'a pas beaucoup perdu de son importance. Les Byzantins y ont construit des fortifications sous le patrice Solomon. Au début de la période islamique, la cité abrita une préfecture militaire.

L'importance de *Sufes* résulte de sa situation stratégique, au milieu d'un couloir de passage important, proche du territoire des tribus berbères belliqueuses, comme les *Musulamii*, mais aussi d'un arrière-pays très fertile, très riche en ressources naturelles que

nous essayerons d'établir, de définir et de délimiter. L'abondance de l'eau et sa bonne gestion dans l'Antiquité, comme de nos jours, furent des facteurs déterminants pour la prospérité de la cité.

1.1.2. La rareté des sources littéraires

Les sources littéraires ont été nécessaires à l'élaboration du présent travail, même si les informations fournies demeurent pour la plupart insuffisantes sinon pauvres. Ces sources sont antiques et médiévales.

— Les sources anciennes

Sufes n'est pas trop présente dans les sources écrites anciennes. La première mention est celle de l'Itinéraire Antonin⁸ sous la forme *Sufibus*. Au milieu du III^e siècle, la cité était représentée dans le concile de 258 apr. J.-C.⁹ par son évêque nommé *Privatus a Sufibus*. Elle a fait l'objet de la 50^e lettre de Saint Augustin datant des années 399-400 apr. J.-C.¹⁰ Quelques années plus tard, en 411 apr. J.-C, *Sufes* est représentée à la Conférence de Carthage par deux évêques l'un donatiste —*Peregrinus Suffetanus*—, l'autre catholique : —*Maximinus Suffetanus*¹¹. Ce dernier revient pour assister au concile de 419 apr. J.-C.¹². En 445 apr. J.-C. apparaît un autre évêque catholique dit *Eustratius de Sufes*, il fut exilé par Geiséric en 454 apr. J.-C.¹³. Ce dernier est mentionné dans la *Notitia* de 484 apr. J.-C.¹⁴ La cité (*Suphetana*) a acquis une importance particulière à l'époque vandale puisqu'elle a abrité un concile au cours des années 20 du V^e siècle, qui est évoqué dans la vie de saint Fulgence de Ruspe¹⁵. Par la suite les sources deviennent muettes jusqu'à la fin du VI^e/début du VII^e siècle lorsque Georges de Chypre ajoute *Sufes* dans sa liste, la mentionnant sous une autre version toponymique : *Soubiba*¹⁶.

— Les sources arabes

Les informations que fournissent les géographes arabes se rapportent surtout à la ville de Sbiba et ses environs immédiats, les indications sur la région étant trop succinctes et

⁸ *Itin. Ant.*, 47, 3-4 ; 48, 1 ; 49, 6 ; 51, 6 ; 55, 6.

⁹ Mesnag J., 1912, p. 141.

¹⁰ Saint Augustin, *Lettre 50*, voir infra chapitre sur le christianisme à *Sufes*, p. 430.

¹¹ Sur la représentation de *Sufes* au concile de 411 apr. J.-C. voir *Actes de la Conférence de Carthage*, t. IV, éd. Lancel S., 1991, p. 1468.

¹² Maier J.-L., 1973, p. 204 et suiv.

¹³ Note suivante.

¹⁴ Victor de Vita., I, 23 (éd. Lancel S., 2002).

¹⁵ Courtois Chr. 1954, p. 47 et 59 ; Courtois Chr., 1955, p. 305 et note n° 1.

¹⁶ George de Chypres, *Descriptio Orbis Romani*, Lipsiae, 1890.

imprécises. En plus de la description de la ville et de ses monuments, ces sources dressent une carte de communication entre Sbiba et les localités voisines. Ce réseau semble correspondre parfaitement à celui de l'époque romaine. Un passage d'El Bekri¹⁷ au XII^e siècle, cité plusieurs fois par la littérature moderne, se rapporte à la ville, la qualifiant de « ville très ancienne construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains : elle est arrosée par des ruisseaux qui font tourner des moulins ». Dans ce même contexte l'auteur signale sur la route vers Sbiba, « un lieu de guet nommé Aïn et-Tina « la source de la figue », et une fontaine appelée Aïn-Erban, dont l'eau découle d'un antique conduit ». On trouve les mêmes informations chez Ibn Hawqual¹⁸ qui souligne la richesse agricole du secteur et parle d'un rempart en pierre et d'une fontaine abondante. Toutes les sources ultérieures, y compris El Idrissi¹⁹ se contentent de recopier El Bakri et Ibn Hawqual. On trouve également des allusions à Sbiba chez el Istibsar²⁰, El Moukadissi²¹, Yaquout²², El Himiari²³, Ibn Abd El Hakam²⁴, Errakik²⁵, Ibn Idhari²⁶, Ibn El Athir²⁷, Ennouwairi²⁸, El Kadi Ennooman²⁹ et El Waquidi³⁰ mais ces informations infimes se rapportent à des événements politiques qui ne concernent pas l'époque antique.

1.2. Historique de la recherche

Déserté à la suite de l'invasion hilalienne³¹, le site de *Sufes* est tombé dans l'oubli et semble avoir abrité par la suite un simple hameau constitué de cabanes et de tentes comme le signale V. Guérin peu après le milieu du XIX^e siècle³². Comme bien d'autres sites archéologiques, les ruines de *Sufes* ont d'abord été connues par les voyageurs et les explorateurs des XVIII^e et XIX^e siècles.

1.2.1 Les voyageurs et les explorateurs

¹⁷ Abou-Obeid-El-Bekri, trad. De Slane M.G., 1965, p. 113 et 279.

¹⁸ Ibn Hawqual, 84.

¹⁹ El Idrissi, p.139.

²⁰ El Istibsar, p. 129 et 161.

²¹ El Moukadissi, p. 346.

²² Yaquout, III, p. 186.

²³ El Himiari, p. 304.

²⁴ Ibn Abd El Hakam, p. 219.

²⁵ Errakik el Kayrawani, p. 76.

²⁶ Ibn Idhari, p. 1001.

²⁷ Ibn El Athir, VI, p. 234.

²⁸ Ennouwairi, 24, 222.

²⁹ EL Kadhi Ennooman, p. 243

³⁰ El Waquidi, I, 42.

³¹ Bahri F., 2003, p. 163-201

³² Voir ci-dessous, Guérin V., 1863, t. I p. 369- 376.

La région n'a pas attiré beaucoup de voyageurs à l'inverse de *Mactaris* ou de *Sufetula*, malgré sa position au milieu d'un couloir de passage majeur entre le nord et le sud.

— Jusqu'en 1881

La période qui a précédé le protectorat français, est considérée comme une période de reconnaissance pour des raisons militaires, politiques et scientifiques. Les voyageurs viennent explorer particulièrement les conditions naturelles et stratégiques. Parmi ces derniers, nous citons :

• Peyssonnel et Desfontaines³³, tous les deux médecins, ont pu visiter la Tunisie : le premier entre 1724-1725 et le second entre 1783-1786. *Sufes* était l'un des sites qui ont bénéficié de quelques lignes dans leur ouvrage³⁴. D'après ces auteurs, les ruines de *Sufes* sont « bien moins belles (par rapport à *Sufetula*), mais beaucoup plus étendues ; on y voit néanmoins les restes de grands édifices et trois fontaines publiques à demi-tombées³⁵ ». Ils affirment également qu'ils n'ont pas trouvé d'inscriptions parmi les ruines de la cité antique.

• Le Dr. Shaw³⁶, a parcouru les deux régences, l'Algérie et la Tunisie, lors d'une mission de 12 ans entre 1720 et 1732. Il a, à tort, proposé d'identifier les ruines de *Sufes* à *Tucca Terebenthina*³⁷.

• Sir Grenville Temple³⁸, lieutenant colonel de cavalerie britannique, il effectua son exploration en Tunisie et en Algérie entre 1832 et 1833. En passant par *Sufes*, il découvrit et copié deux inscriptions, l'une latine et l'autre numide³⁹.

• Pellissier E., un militaire qui résida dans la Régence en tant que vice-consul à Sousse, est passé par *Sufes* lors de son exploration de la régence de Tunis. L'auteur considère les ruines de l'antique *Sufes* (qu'il identifie à *Sufi*⁴⁰) parmi les plus remarquables situées à l'intérieur de la province de Byzacène, elles sont très étendues bien qu'elles n'offrent que « de vastes amas de décombres, sans formes appréciables » dit-il. Pellissier vit des fragments de sculpture dont un bas-relief d'une « femme nue et ailée » ainsi que des restes d'inscriptions

³³ Peyssonnel et Desfontaines, 1838, p. 77.

³⁴ Un problème d'authenticité se pose pour voyage de Peyssonnel, d'après Monchicourt Ch., 1916, p. 271-275 et 358-363, ce voyageur n'est pas passé par la région. Cette avis est confirmée par Duval N., 1965, p. 94-134, qui considère que Peyssonnel a utilisé des documents appartenant à d'autres relations de voyage en particulier celle de Temple et de Ximenez, (concernant Sbiba, l'ouvrage a probablement utilisé les informations fournies par Desfontaines)

³⁵ Peyssonnel et Desfontaines, t. II, Paris, 1838, p. 77-78.

³⁶ Dr. Shaw, 1930, traduit de l'anglais avec de nombreuses augmentations des notes géographiques et autres par J. Mac. Carthy.

³⁷ Dr. Shaw, 1930, p. 256.

³⁸ Temple G., 1835.

³⁹ Temple G., 1835, p. 340, n° 124 = *CIL*, VIII, 256 = 11419; Temple G., 1835, p. 341, n° 125 = *CIL*, VIII, 257=11420. En fait, pour la seconde, il s'agit d'une inscription latine et non pas numide comme le prétend Temple G. et après lui Guérin V., 1962, p. 370.

⁴⁰ Pellissier E., 1853, p. 288-289

illisibles et les ruines de la mosquée de Sidi Okba. En allant vers le nord l'auteur a vu des ruines sur « l'Oued-Djedliah », sans doute Oued Jedeliane et d'autres en dehors de la région.

• V. Guérin⁴¹, professeur de rhétorique à Alger, fut le premier voyageur qui eu pour mission officielle l'exploration archéologique du pays. Venant de *Thala* en passant par le *Saltus Massipianus* V. Guérin aborda la région de *Sufes* à partir du nord le 25 avril 1860. Chemin faisant, il rencontra, au bord de l'Oued Jedeliane⁴², un site dominé par une enceinte qu'on peut identifier à Hr. Jedeliane (sur l'emplacement même de la localité actuelle) qui est le premier à être vu après le franchissement de l'oued portant le même toponyme. Non loin, le voyageur a vu une deuxième enceinte plus importante⁴³ qui peut correspondre à celle de Hr. Felfoul n° 034 ou Hr. Demma n° 033, où l'on peut voir encore les restes de l'enceinte en question. En se dirigeant vers le sud, Guérin est passé par Hr. Dammerni⁴⁴, où il a vu une troisième enceinte semblable aux deux premières. Ce site est sans doute Hr. Dammag n° 042 au vu de la ressemblance du toponyme et en tenant compte de sa position géographique. L'auteur aborda ensuite *Sufes* par le nord. La localité l'a beaucoup impressionné en raison de sa grande enceinte qu'il a évaluée à 6 km⁴⁵. Guérin en a vu trois enceintes dont celle dite Jamaâ Sidi Okba, des thermes, une fontaine publique ravitaillée par un bassin alimenté au moyen d'un aqueduc et une église chrétienne. L'auteur a recueilli dans les ruines de l'ancienne *Sufes* une inscription numide⁴⁶, deux inscriptions latines⁴⁷ et une grecque⁴⁸. De Sbiba Guérin se dirigea vers l'est pour atteindre Hr. Fartout n° 041⁴⁹. Il y a découvert une enceinte située à côté d'une nécropole où il a trouvé une inscription incomplète⁵⁰. De là il atteint Hr. Mguitla dit aussi Hr. Gilgil⁵¹ où il a vu une enceinte. Le 27 avril le voyageur se dirigea vers le sud atteignant un bassin dit Souk m'ta Aïn ed Diba⁵², sans doute le site n° n°157, avant de passer par Aïn el Khmeïssa en direction de Sbeïtha. Donc V. Guérin a traversé la région de Sbiba où il est demeuré une journée et demie seulement. Ce qu'on peut retenir des résultats de ce voyage, c'est qu'en plus de Sbiba, V. Guérin a mentionné des sites sur son passage ou bien des sites qui lui ont été indiqués comme étant importants. Bien qu'il

⁴¹ Guérin V., 1862, t. I, p. 369- 376

⁴² Guérin V., 1862, t. I, p. 368.

⁴³ Guérin V., 1862, t. I, p. 368-369.

⁴⁴ Guérin V., 1862, t. I, p. 369.

⁴⁵ Guérin V., 1862, t. I, p. 369-374.

⁴⁶ Guérin V., 1862, p. 370, dans l'introduction de son ouvrage, p. VI, l'auteur indique que cette inscription a été déjà vue par Temple (note 39) = Chabot J.-B., 1940 = *RIL*, p. 16, n°55

⁴⁷ Guérin V., 1862, t. I, p. 371, n° 145 = *CIL*, VIII, 261 = 11428 et p. 372 n° 146 = *CIL*, VIII, 262 = 11430.

⁴⁸ Guérin V., 1862, t. I, p. 373 n° 147 = *CIL*, VIII, 259 = 11423.

⁴⁹ Guérin V., t. I, p. 374.

⁵⁰ Guérin V., 1862, t. I, p. 374, n°148 ; *CIL*, VIII, 266 = 11439 ; *ILTun*, 393.

⁵¹ Guérin V., 1862, t. I, p. 375 en fait, il est difficile de localiser ce site avec précision.

⁵² Guérin V. p 375-376.

ne négligeât pas les autres vestiges qui marquaient les sites visités, la quête de V. Guérin, comme d'ailleurs ses prédécesseurs et ses successeurs, tournait essentiellement autour des inscriptions.

• Ch. Tissot⁵³, diplomate et connaisseur des lettres classiques⁵⁴, fut nommé élève consul à Tunis en 1952. Il a effectué plusieurs missions d'exploration et de reconnaissance à travers la régence de Tunis. Les résultats de ses missions et de ses recherches approfondies ont été publiés en deux volumes en 1888 par S. Reinach, après la mort de l'auteur. Concernant *Sufes* l'ouvrage reprend les informations rapportées par V. Guérin (publiées en 1862, c'est-à-dire avant la publication de l'ouvrage de Tissot). L'apport de Ch. Tissot consiste dans la confirmation définitive de l'identification de *Sufes* et surtout dans l'établissement de la position de *Sufes* par rapport aux voies et aux axes routiers reliant cette localité aux autres stations et cités voisines en se basant sur les itinéraires et les textes antiques et médiévaux⁵⁵.

• En 1873, l'éminent épigraphiste G. Wilmanns a effectué une visite à Sbiba pour la préparation et la publication du Corpus de Berlin. Ses observations ont été publiées après sa mort par Th. Mommsen dans le premier supplément du *CIL*, VIII⁵⁶

— Après 1881

Après 1881, les explorations scientifiques de la Régence ont connu un grand développement en raison de l'établissement du Protectorat. Ces missions visent particulièrement le recensement et l'inventaire des ressources de la Régence.

• Dans le cadre de la préparation du supplément I et III du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, volume VIII, l'épigraphiste allemand J. Schmidt⁵⁷ traversa la région de *Sufes*. Il ne lui prêta pas un intérêt particulier comparé à celui qu'il réserva à Mactar ou à Sbeitla ; ses remarques sont publiées dans *le Corpus*⁵⁸.

⁵³ Tissot Ch., 1888.

⁵⁴ Il termina sa thèse en lettres classiques en 1859, qu'il a soutenue en 1862.

⁵⁵ Tissot Ch., t. 2, p. 618-619

⁵⁶ *CIL*, VIII, n°s 255 ; 256 ; 257 ; 258 ; 259 ; 260 ; 261 ; 262 ; 263 ; 265 ; 266 ; 267 ; 268 ; 269a et b ; 269c ; ces remarques sont reprises par J. Schmidt dans le supplément III du *CIL*, VIII n°s 11418 ; 11420 ; 11423 ; 11424 ; 11425 ; 11426 ; 11428 ; 11436 ; 11439 ; 11419 ; 11441 ; 11442 ; 11444 ; 23235.

⁵⁷ Schmidt J., 1883, p. 395-396 «Ensuite je revins à Mactar, puis me dirigeai à travers le territoire des Aoulâd ayâr très hospitaliers et autrefois très riches, mais présentement appauvris par la forte amende de guerre que les français leur ont imposée, vers Henchir Meded, puis Henchir Dugga, situé près de Sra Ouerten. Nous traversâmes la partie méridionale de cette grande plaine aujourd'hui comme autrefois presque inhabitée, et chevauchâmes vers Sbîba, puis vers le champ de ruines de Sbîla qui se distingue par ses deux arcs de triomphe, ses trois temples voisins, bien conservés, enveloppés d'un mur byzantin, et plusieurs autres constructions remarquables. »

⁵⁸ *CIL*, VIII, 11418-11447.

• A la même époque, R. Cagnat⁵⁹ visita la région de *Sufes* au moins trois fois, dont l'une en compagnie de l'architecte H. Saladin. Partant du golf de Hammamet vers le Sahel durant la première visite, Cagnat se rendit à Kairouan puis il aborda la région de Sbiba par l'est. Commençant par Hr. El Kouky⁶⁰ site n° 069.157, il passa par Hr. Aïssa⁶¹, Hr. Abid ed Djemel⁶² sans doute Hr. Lahmer, site n° 052 situé à côté du mzar de Sidi Abid El Jemel (site n° 069.64), puis Hr. Maharia⁶³, Hr. Bou Leidieb⁶⁴ site n° 081, Hr. El Beinia, site n° 080⁶⁵, et enfin Hr. Smida⁶⁶, site n° 079. Il s'est contenté de décrire brièvement ces ruines⁶⁷. Avant de quitter Sbiba vers Sbeitla R. Cagnat recopia une inscription et trois autres fragments⁶⁸.

Durant sa deuxième tournée, l'auteur⁶⁹ accéda à la région par le côté nord. Désertant Tunis pour Zaghouan, il visita un certain nombre de ruines dans le pays de la *Thusca* avant de se diriger vers *Sufetula* via *Sufes*⁷⁰. Au nord de Sbiba à environ 4 km, il rencontra un site jugé « sans importance »⁷¹. A Sbiba il découvrit trois nouvelles inscriptions funéraires⁷².

Lors de la troisième mission, R. Cagnat était accompagné par l'architecte H. Saladin⁷³. Ils suivirent le circuit de la première visite. Connaissant parfaitement le terrain, ils abordèrent la région de *Sufes* par l'est en passant par Hr. El Kouky⁷⁴. Puis se dirigeant vers Sbiba, ils suivirent l'Oued El Htab où ils remarquèrent une ruine « curieusement perchée sur un mamelon » —probablement le site n°092— et passèrent par Hr. Bou Leidieb, site n°081, pour atteindre *Sufes*. Cette visite était, pour les deux voyageurs, une occasion de revoir quelques vestiges et d'évoquer l'histoire de la cité pendant l'Antiquité tardive. Saladin ne manqua pas de réaliser des gravures du nymphée et surtout des ruines de Jamaa Sidi Okba dont on a rappelé les circonstances de sa fondation qu'il attribua à l'époque islamique.

⁵⁹ Cagnat R., 1886, p. 107-267 avec carte hors texte.

⁶⁰ Cagnat R., 1886, p. 129.

⁶¹ Cagnat R., 1886, p. 130, site non identifié, voir volume II, p. 382.

⁶² Cagnat R., 1886, p. 130.

⁶³ Cagnat R., 1886, p. 130, probablement le site n° 096 ou 069.092 (n° 092 de notre inventaire) ou bien 069.132 (n° 093 de notre volume II).

⁶⁴ Cagnat R., 1886, p. 130-131.

⁶⁵ Cagnat R., 1886, p. 131.

⁶⁶ Cagnat R., 1886, p. 131.

⁶⁷ Voir description de ces sites dans le volume II.

⁶⁸ Cagnat R., 1886, p. 131-132 n° 23-24.

⁶⁹ Cagnat R., 1888, p. 1-132.

⁷⁰ Cagnat R., 1888, p. 65.

⁷¹ C'est probablement Hr. Demma n° 032.

⁷² Cagnat R., 1888, p. 65-67 n°44 ; 45 ; 46.

⁷³ Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 396-399.

⁷⁴ Site n° 069.157, où ils ont découvert un fortin remployant des matériaux plus anciens, les traces d'une église ainsi que quelques débris d'habitats et de pressoirs à huile.

Quelques années plus tard, Ch. Diehl⁷⁵, professeur à la faculté des Lettres de Nancy, fut chargé d'une mission pour suivre et étudier les traces des Byzantins en Afrique. Pendant sa première mission, effectuée entre le mois d'avril et le mois de Juin 1892, il visita surtout des villes de la Numidie, et c'est à l'occasion de sa deuxième mission en mars-mai 1893 qu'il explora la Tunisie centrale et pu visiter *Sufes*⁷⁶ pour étudier les traces byzantines dans cette localité.

1.2.2. Le Service des Antiquités de Tunisie

La région de *Sufes* a bénéficié de certaines interventions après la création de cette direction.

— P. Gauckler

En 1897 P. Gauckler⁷⁷ présenta un rapport sur une inscription, un cippe carré et trois fragments épigraphes découverts à *Sufes*⁷⁸. En 1898, le même auteur⁷⁹ réserve une page et ¼ à l'Oued Sbiba et à l'aqueduc de *Sufes* dans son « Rapport sur les travaux hydrauliques romains étudiés en 1898 ». Il indique que l'Oued Sbiba, vu ses affluents et les « nombreuses sources qui jaillissent le long de son cours », débite toujours au-dessus de 60 litres par seconde. L'auteur rappelle le passage d'El Bakri sur les moulins à eaux. L'aqueduc de *Sufes*, selon P. Gauckler, « collectait les eaux de l'Oued Sbiba à 1 kilomètre en amont du confluent de celui-ci avec l'Oued El-Brek », il fait une longueur totale d'environ 9 km, sur 50 cm de large. Mis à part un pont sur un affluent du côté gauche de l'Oued Sbiba, l'aqueduc qui aboutissait à un nymphée à l'intérieur de la ville, ne représente aucun « travail d'art important ». La majorité de son canal est souterrain ce qui rend une recherche de ses traces presque impossible. Des bassins et des petits canaux épars au sud de la cité de *Sufes* ont poussé l'auteur à supposer l'existence des canaux secondaires qui viennent se brancher à l'aqueduc pour alimenter les maisons et les jardins des particuliers. Plusieurs traces de canaux en maçonnerie, éparses sur la plaine située à l'est de Sbiba et qui s'étend sur 10.000 hectares, laissent croire d'après Drappier, que cette plaine était irriguée à l'époque antique. D'après lui, les anciens savaient mieux gérer l'eau, comparés aux « indigènes » qui utilisent des levées en terre et des tranchées favorisant l'émergence des plantes aquatiques. Dans le même ouvrage⁸⁰, l'auteur a

⁷⁵ Dihel Ch., 1893, p. 285-434 avec 24 planches hors texte.

⁷⁶ Dihel Ch., 1893, p. 403-407.

⁷⁷ Gauckler P., 1897, p. 362-471.

⁷⁸ Gauckler P., 1897, p. 386-387 n° 83-86.

⁷⁹ Gauckler P., 1899, p. 148 et suiv.

⁸⁰ Gauckler P., 1902, p. 327 n° 8.

signalé l'aqueduc, site n° 005, qui conduisait l'eau d'Aïn Djijil, site n° 004, vers Hr. El Contra⁸¹.

— P. Gauckler et R. Cagnat

A la fin du XIX^e siècle, R. Cagnat et P. Gauckler, ont publié un ouvrage sur *Les monuments historiques de la Tunisie*⁸² dans lequel ils évoquent la mosquée de Sidi Okba à Sbiba. D'après ces auteurs, les éléments d'architectures déposés dans cet édifice qui était d'après eux une basilique chrétienne, proviennent d'un temple païen probablement celui d'Hercule, Génie de la colonie de *Sufes*. En 1926, R. Cagnat a publia une notice dans les Procès Verbaux de la Séance de la Commission de l'Afrique du Nord dans laquelle il annonçait la publication dans les prochains numéros du *BCTH*, des notes de la carte archéologique de Sbiba élaborée par les Brigades Topographiques qui venaient de terminer le travail de terrain pour la carte de Sbiba au 1/50. 000^e. Depuis aucune information n'est apparue sur ce sujet.

— E. Sadoux

Inspecteur au sein du Service des Antiquités, E. Sadoux a exécuté les plans de deux basiliques chrétiennes de *Sufes*, sous le contrôle de P. Gauckler qui préparait un ouvrage réservé aux basiliques chrétiennes de Tunisie⁸³. Ces planches restent encore des documents très précieux pour étudier les traces du christianisme d'autant qu'actuellement la majorité de ces ruines n'existent plus sur le terrain.

— J. Toutain

En 1920, J. Toutain⁸⁴ publia une inscription évoquant un *mag(ister) a censib(us)*, tribun militaire de la VII^e légion Claudia qui venait d'ériger une dédicace en l'honneur de sa femme. Toutain insista sur l'importance de cette inscription qui mentionne un haut fonctionnaire de la chancellerie impériale.

— Autres

Du matériel divers a été découvert et ramené au Musée de Bardo dont : une statuette en marbre⁸⁵, un brûle-parfum⁸⁶, une patère⁸⁷, un plat-coupe⁸⁸, plat⁸⁹ et une amphore⁹⁰.

⁸¹ Sur cet ouvrage voir Grira M., 2001, p. 129-138.

⁸² Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49.

⁸³ Gauckler P. et E.Sadoux, 1913. Publié en 1913, cet ouvrage comprend des notices et des planches des basiliques chrétiennes reconnues à l'époque. 32 planches correspondant à une cinquantaine d'églises, basiliques ou chapelles ainsi que leurs dépendances dont deux églises à Sbiba (planches VIII-XI) sont publiées dans cet ouvrage. Seuls les basiliques de Dermech, *Siagu*, Oued Remel et Hr. Chgarnia ont bénéficié d'une description, les autres basiliques y compris celle de Sbiba ne sont présentes qu'à travers des planches exécutées par Sadoux.

⁸⁴ Toutain J., 1920, p. 29-34. Voir catalogue des inscriptions publiques, n° 2

⁸⁵ CMA, 50.

⁸⁶ CMA, 438 = A. Drine, 1986, t. I, p. 230 qui la date du I^{er} siècle.

⁸⁷ CMA, 356.

— L’Atlas Archéologique de Tunisie

L’*Atlas Archéologique de Tunisie*, dans son deuxième fascicule⁹¹ a couvert à peu près le tiers la région étudiée. Il s’agit de la partie située au nord et à l’ouest de *Sufes*, à l’est et au nord de l’Oued El Htab. Six sites de la feuille Thala⁹², sans notices, se trouvent dans la région étudiée. De la feuille El Ala, vingt-sept sites⁹³ dont la *Colonia Sufetana* (site n° 116), sont situés dans la région de *Sufes*. Seul les sites : 116 ; 117 ; 119 ; 121 et 130 ont bénéficié de notices très brèves.

1.2.3. Les études et les recherches depuis l’Indépendance

Après l’indépendance, les recherches sur *Sufes* se sont manifestées de deux manières : des travaux de synthèses dans des encyclopédies ou des ouvrages d’histoire générale ou bien des travaux qui s’intéressaient à l’un des aspects archéologiques et historiques de la cité. Ces travaux sont réalisés par des chercheurs étrangers et tunisiens.

— Recherches et publications

- H. Dessau, dans un article très succinct relate les références relatives à *Sufes* dans les sources anciennes et les publications essentiellement épigraphiques faites sur le site entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle⁹⁴.
- A. Ennabli a tracé un aperçu général sur l’histoire ancienne de la cité de *Sufes* qui va de l’époque romaine jusqu’à l’époque byzantine⁹⁵.
- N. Duval⁹⁶ décrit et commente trois éléments d’architecture provenant de Jamaa Sidi Okba⁹⁷. Il s’agit de trois corbeaux de l’époque chrétienne qui permettent à l’auteur d’affirmer la présence d’au moins « deux ateliers différents qui ont leurs caractéristiques propres⁹⁸ ».
- D. Pringle a repris les publications épigraphiques et archéologiques relatives à la présence militaire byzantine à *Sufes*⁹⁹ pour en faire une synthèse historique consacrée aux provinces africaines durant un siècle avant l’arrivée des Musulmans.

⁸⁸ CMA, 358.

⁸⁹ CMA, 360.

⁹⁰ CMA, 373.

⁹¹ AAT₂, les feuilles de Thala n° XXXV et d’El Ala n° XXXVI.

⁹² AAT₂, feuille Thala, les sites : n° 226 ; 227 ; 228 ; 229 ; 230 et 231.

⁹³ AAT₂, feuille d’El Ala, les sites : n° 105 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118 ; 119 ; 120 ; 121 ; 124 ; 125 ; 126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 130 ; 131 ; 132 ; 133 ; 144 ; 145 ; 146 ; 147 ; 153 et 156.

⁹⁴ Dessau H., *Pauly Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, p. 643.

⁹⁵ Nabli A., 1976, p. 865.

⁹⁶ Duval N., 1972, p. 53 et suiv.

⁹⁷ Duval N., 1972, p. 65-68.

⁹⁸ Duval N., 1972, p. 68.

⁹⁹ Pringle D., 1983 part I, p. 229-230 et part II, p. 581.

• A. Beschaouch publia un document portant une dédicace à la Tétrarchie¹⁰⁰ dégagée à la suite des fouilles effectuées vers 1985 dans la mosquée de Sidi Okba. La dédicace se rapporte à la porte nord, contemporaine de l'arc sud de *Sufetula*.

• S. Ben Baaziz, grand connaisseur du secteur, s'est intéressé à la région de *Sufes*, alors qu'il travaillait dans le voisinage. La prospection qu'il a réalisée a touché le nord de la région de *Sufes* où deux sites ont été visités. Il s'agit du site n° 002 et du site n° 007. Le premier est inventorié dans le dossier de la thèse consacrée à la Haute Vallée de l'Oued El Htab dans l'Antiquité¹⁰¹. Le deuxième a bénéficié de plusieurs visites qui ont mis à jour trois épitaphes, une structure et quelques éléments d'architecture. Ayant la charge de la gestion archéologique de la région S. Ben Baaziz a pu empêcher des empiétements sur les ruines et inventorier des éléments antiques à Sbiba et sa région. De même, il est intervenu à Hr. Thmed, site n° 189, pour sauvegarder et inventorier des stèles et des inscriptions réemployées dans une maison moderne¹⁰². Responsable de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*, il a pu explorer et inventorier l'espace projeté sur la feuille Ksar Tlili n° 068.

• A. M'Charek, Professeur de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, a mené des études autour du pays de la *Thusca* qui ont conduit à plusieurs résultats :

- la reconnaissance de l'importante voie romaine reliant Carthage à *Ammaedara* passant par Mactar, Sidi Ali El Mediouni et *Thala* depuis Auguste¹⁰³.
- l'identification d'une région domaniale, la Gamonia, qui s'intercale entre ce que l'auteur appelle la *Thusca* et Kairouan située en partie au nord de la région de *Sufes*¹⁰⁴

A. M'Charek, qui s'intéresse à la géographie historique du secteur, a récemment identifié des unités domaniales dans le territoire des Musulames situé à l'ouest de *Sufes*¹⁰⁵.

— Les interventions de l'INAA, puis INP, sur le site de *Sufes*

Hormis la surveillance du site par l'intermédiaire d'un gardien permanent, cette institution s'est contentée de

- certifier et de signer les autorisations de constructions lorsqu'on reconnaît qu'il n'y a pas de menaces pour les ruines¹⁰⁶.

¹⁰⁰ Beschaouch A, 1989, p. 258-260 ; AE, Paris, 1992, p. 499, 1763, voir catalogue des inscriptions de *Sufes*, n° 8.

¹⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 195, n° 216.

¹⁰² Ben Baaziz S. a eu l'amabilité et la générosité de mettre à ma disposition ses archives, ses notes et les photos qu'il a prises dans ces sites, qu'il me soit permis ici de lui adresser ma sincère gratitude.

¹⁰³ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167.

¹⁰⁴ En dernier lieu M'Charek A., 1999, p. 139-183.

¹⁰⁵ M'Charek A., 2003, p. 27-29.

¹⁰⁶ Voir article Mansouri T., 1998.

- exécuter des fouilles encore non publiées, dont on cite celles qui ont mené à la découverte de la dédicace de l'arc dans la Mosquée de Sidi Okba publié en 1989 par A. Beschaouch.

- consolider, de restaurer et d'aménager de façon rudimentaire le nymphée. Pourtant le monument a été encerclé d'une façon anarchique par des constructions modernes. L'endroit a servi à stocker les matériaux antiques divers sans indications de provenance.

- réunir des éléments antiques, les exposer dans les locaux et le jardin de la Municipalité.

Certaines pièces jugées importantes ont été transférées au Musée de Sbeitla¹⁰⁷.

— Les découvertes fortuites

Etant donné la mobilité et l'évolution de la vie moderne dans la région, à l'intérieur de la ville ou dans les environs immédiats, les travaux d'aménagements de la zone urbaine ou de la zone agricole voisine, plusieurs découvertes fortuites ont été effectuées. Malheureusement seuls deux trésors monétaires nous sont parvenus vu leur importance :

Au début des années 80, un trésor Almohade a été trouvé fortuitement lors des travaux d'aménagement d'une route au bord de l'Oued Sbiba. Il compte environ trois mille pièces réparties entre le Musée du Bardo et le Musée de Sbeitla¹⁰⁸.

En 1990 un deuxième trésor découvert lors des travaux d'aménagement à l'intérieur de la ville même de Sbiba contenant 7068 pièces en majorité en bronze qui remonte à la fin du IV^e début du V^e siècle (Valence, Valentinien, Théodore et Honorius). Actuellement ce trésor est exposé dans le musée de Sbeitla.

— L'inventaire archéologique

Une partie de la région a été couverte par les travaux de l'Atlas Préhistorique de la Tunisie, projet exécuté en collaboration avec l'Ecole Française de Rome. Seule la feuille Kairouan au 1/200 000^e est publiée dans l'état actuel de la documentation. Elle recense un seul site préhistorique¹⁰⁹ à l'extrême sud-est de l'espace projeté sur la feuille Sbiba au 1/50 000^e.

Le Projet de la Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques a déjà réalisé l'inventaire de la feuille de Ksar Tlili, n° 068¹¹⁰. Il en est de même pour la

¹⁰⁷ On cite à titre d'exemple parmi les pièces exposées actuellement au Musée de Sbeitla : deux stèles funéraires, une statuette d'une déesse en marbre, un trésor de l'Antiquité tardive et un autre de l'époque mowahidide etc...

¹⁰⁸ Voir en dernier lieu, Bahri F., 2003, p. 163-201.

¹⁰⁹ Site n° 055 = Carte Archéologique de Sbiba n° 069, site n° 241. Ce site se trouve en dehors de la région sujet de la présente étude.

¹¹⁰ Ben Baaziz S., 2005.

feuille Sbiba 069, dont seule la carte est publiée en 2004. Des analyses à partir de ces inventaires ont été publiées¹¹¹.

— Les thèmes des publications récentes

Quatre thèmes sont autant d'occasions pour les auteurs modernes de faire allusion à *Sufes* :

1 - La question militaire : *Sufes* a toujours été impliquée dans le souci défensif du pouvoir central depuis le début de l'époque romaine¹¹² (la question du *castellum*¹¹³, le système défensif autour de la Dorsale et les Musulames révoltés avec Tacfarinas) jusqu'à l'arrivée des Byzantins et la construction d'une forteresse qui émane de la décision de l'Empereur Justinien¹¹⁴.

2 - La vie municipale est une question qui a suscité aussi l'intérêt des historiens modernes en particulier J. Gascou¹¹⁵ et Cl. Lepelley¹¹⁶. Le premier s'est intéressé au Haut-Empire et le second au Bas-Empire. Les deux auteurs s'appuyaient sur la documentation disponible qui fournit des indices sur la vitalité et la promotion de la ville durant l'époque romaine.

3 - La question religieuse : pour ce qui est du paganisme, *Sufes* figure, comme d'autres cités dans l'ouvrage de Bassignano¹¹⁷ sur les flamines perpétuels. Elle est citée aussi à propos du culte du Génie de la patrie¹¹⁸, mais elle est rendue particulièrement célèbre avec la question de la lutte entre païens et chrétiens à la fin du IV^e siècle¹¹⁹.

4 - Le dernier thème au sujet duquel *Sufes* est citée est celui des routes et des communications : il s'agit de la « *Via Hadrumetina* ». La question a été soulevée par P. Salama¹²⁰ en 1964 quand il a identifié cette voie qui, partant d'*Ammaedara*, passe par *Thala*, *Sufes*, *Marazana*, *Aquae Regiae*, *Vicus Augusti* pour atteindre Hadrumète. J. Barbary¹²¹ qui a exploré la région située à l'est par rapport à *Sufes* a pu identifier un tronçon de cette voie. Récemment et à la suite de la prospection que nous avons mené dans la région, deux bornes milliaires ont été découvertes : l'une provenant de la « *Via Hadrumetina* » et la seconde de la voie reliant *Sufes* à *Sufetula*¹²².

¹¹¹ Pour la carte de *CAKT*, voir en dernier lieu, Ben Baaziz S. 2003, p. 203-219 ; pour la feuille de Sbiba, Grira M., 2001, p. 129-138 ; Bahri F., 2003, p. 163-201 ; Grira M., 2003, p. 433-446 ; Grira M., 2005, p. 105-120.

¹¹² Broughton T R S, 1968, p. 95; 185; BenAbou M., 1976 p. 445, Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹¹³ LeBohec Y., 1978-1979, p. 193-151 ; Rebuffat R., 1993, p. 1822-1833 *passim*.

¹¹⁴ Durliat J., 1981, p. 35-37 ; Pringle D., 1983, part I, p. 229-240 et 322 et part II, p. 581.

¹¹⁵ Gascou J., 1972, p. 146, Gascou J., 1982, p. 197.

¹¹⁶ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 305-507.

¹¹⁷ Bassignano M. S., 1974, p. 89-90.

¹¹⁸ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 voir particulièrement p.131-132.

¹¹⁹ Kotula T., 1974, p. 69-97 (en polonais avec résumé en français, p. 95-97).

¹²⁰ Salama P., 1964, p ; 63-85.

¹²¹ Barbary J., 1985 p. 12-16.

¹²² Grira M., 2003, p. 433-446.

Enfin, certaines études intéressées aux cités ou aux régions adjacentes¹²³ ne manquent pas de consacrer quelques lignes à propos de *Sufes* ou de la « région » de *Sufes*.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il faut avouer que les mentions de *Sufes* et de quelques sites de sa région, sont nombreuses chez les auteurs modernes, mais dans la majorité écrasante des cas cela ne dépasse pas le niveau de la citation. Récemment F. Bahri a publié un article dans les actes du colloque des Hautes Steppes¹²⁴. L'auteur qui fait le point sur l'histoire de Sbiba pendant les cinq premiers siècles de l'époque islamique conteste la datation traditionnellement attribuée à la mosquée dite de Sidi Okba. D'après lui ces ruines antiques sont réemployées en tant que mosquée à partir de l'époque fatimide. L'auteur, qui a participé à nombre de missions au sein de la Carte Archéologique, se base sur des indices archéologiques pour fonder ces réflexions.

En nous fondant sur les informations écrites et archéologiques, nous tenterons de retracer l'histoire de la cité et sa région durant la période qui s'étend des débuts de l'occupation humaine jusqu'à la fin de l'époque byzantine. La manipulation et l'interprétation des sources sont d'autant plus difficiles que les déductions ne peuvent dépasser le stade de l'hypothèse dans la plupart des cas. Nous tenterons en les synthétisant de regrouper les informations et les analyses déjà publiées par nos prédecesseurs.

Bien que les explorations aient débutées dans la région depuis le XVIII^e siècle, *Sufes* n'a été qu'en de rares occasions un but en soi pour les explorateurs contrairement à *Sufetula* par exemple. Cela s'explique par la nature des ruines qui ne sont pas assez spectaculaires par rapport à celles des cités voisines (Sbeitla et Mactar en particulier) mais avant tout, par la minceur relative du dossier épigraphique. De cela résulte une récolte modeste en comparaison avec les autres centres. La région est restée à l'écart des grands travaux archéologiques entrepris depuis l'époque coloniale à Mactar au nord ou à *Sufetula* au sud. Le mauvais état de conservation des ruines de la cité et de ses environs a dissuadé des chercheurs étrangers ou tunisiens et même les responsables du Service des Antiquités à y poursuivre des recherches. Aucune fouille archéologique n'ayant été entreprise dans aucun des nombreux sites antiques qui parsèment la « région », on ne disposait donc que d'indications sommaires et fragmentaires de la tradition littéraire arabe et de quelques textes épigraphiques recueillis entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle et depuis, à l'occasion de quelques découvertes fortuites essentiellement provenant de la ville de Sbiba.

¹²³ Pour *Sufetula* en dernier lieu Duval N., 1990, p 495-535 ; les travaux sur Mactar en particulier Picard G. Ch., 1957 et M'Charek A., 1982. Sur la région de Rohia voir Ben Baaziz S., 2000.

¹²⁴ Bahri F., 2003, p. 163-201.

1.3. La réunion des données archéologiques

1.3.1 Nécessité des recherches sur le terrain

L'exploration de la région, même avec des moyens rudimentaires, peut fournir quelques résultats. Ainsi les informations fournies par les sources littéraires qu'elles soient gréco-latines ou arabes sont très insuffisantes pour entreprendre une étude monographique sur *Sufes* et sa région, ce qui rend indispensable le travail du terrain.

L'indigence des données archéologiques publiées, leurs lacunes¹²⁵ et la pauvreté des sources antiques et médiévales montrent à quel point la matière est insuffisante à elle seule pour mener à bien l'étude projetée. C'est pourquoi nous avons procédé à une prospection systématique dans le cadre du projet de la Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, prospection qui a couvert la totalité de la feuille Sbiba n° 069 au 1/50 000^e.

1.3.2 Documents pour la prospection

Vu le cadre dans lequel la prospection est réalisée la méthode de travail s'est imposée d'elle-même. En effet, nous avons essayé de combiner entre les exigences du projet de la Carte Archéologique et les principes d'une recherche académique, même si les deux ne sont pas nécessairement contradictoires.

— Les cartes topographiques

La préparation consiste en l'examen de la cartographie, de la photographie aérienne et de l'établissement des fiches bibliographiques :

- Pour la cartographie, on dispose d'une couverture à trois échelles différentes :
 - 1/200 000^e : feuilles Thala¹²⁶ et Kairouan¹²⁷.
 - 1/100 000^e, les feuilles : Thala¹²⁸, El Ala¹²⁹, Bou Ghanem¹³⁰ et Hajeb el Aouin¹³¹.

Cette couverture vient en second lieu après celle du 1/50 000^e. Son importance émane de l'*AAT*₂ qui utilise ici deux feuilles : Thala et El Ala.

¹²⁵ Les notices de l'*AAT* sont très brèves et incomplètes ; les recueils épigraphiques manquent de photographies et parfois, d'informations précieuses telles que les lieux de provenances précises ou les dimensions, parfois même la lecture est imprécise.

¹²⁶ Thala n° X, dressée, gravée et publiée par le Service géographique de l'armée en 1908 et révisée en 1930.

¹²⁷ CTK, n° XI, dressée, gravée et publiée par le Service géographique de l'armée en 1908 et révisée en 1930, cette feuille est disponible dans la couverture de l'*APT*, feuille Kairouan n° 11, EFR, Rome, (Zoghlami J., Chenorkian R. et Harbi-Riahi M., *APT*, 1998).

¹²⁸ CTT, n° XXXV, IGNF, 1925 ; les travaux sur le terrain ont été exécuté par les lieutenants Samson ; Grasset, Andréa, de Kermabon et Naud en 1899.

- 1/50 000^e, les feuilles : Aïn Ksiba¹³², Rohia Barbrou¹³³, Ksar Tlili¹³⁴, Sbiba¹³⁵, Ar-Rohyya, Jbal Mghila¹³⁶, Djebel Semmama¹³⁷; Djebel Mrhila¹³⁸.

Nous avons beaucoup travaillé à partir de la couverture au 1/50 000^e, particulièrement l'ancienne édition¹³⁹. Ce choix a été dicté par une option de la Carte Archéologique car c'est la version la plus adéquate pour le travail sur le terrain. Par sa richesse en indications relatives aux ruines, en toponymies et ethnonymes, elle constitue une base de données irremplaçable pour la prospection sur le terrain. Malgré les imperfections relatives à la transcription, aux changements du paysage, des pistes d'accès et la multiplication des centres urbains, elle demeure un document riche en informations actuellement disparues.

— Les photographies aériennes

Pour les photographies aériennes, nous disposons d'une couverture verticale

- au 1/25 000^e pour toute la région avec trois missions, 1952, 1963 et 1964. Le travail sur ce type de document est très difficile mais fécond.
- Au 1/7000^e seulement pour la zone urbaine de l'actuelle Sbiba et ses environs. Ce document qui remonte aux années 70 est très riche en informations. Il compense la disparition des traces archéologiques dans une région qui a connu des changements qui ont bouleversé le paysage autour de la cité antique.

1.3.3. Le travail sur le terrain

¹²⁹ CTA, n° XXXVI, IGN, avril 1931, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants, Rouget, Andréa, Pau, Lixée et Fournereaux en 1900.

¹³⁰ CTBG, n° 041, IGN, 1925, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants de Cilaepo, Bassot et de Selancy et le Capitaine Perret en 1899.

¹³¹ CTHA, n° XLII, 2^e édition, IGN, juin, 1957, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants Paul, Andrea, Rouget, Lixée et Fournereaux en 1900.

¹³² CTAK, n° LX, IGN, 1928 ; les travaux sur le terrain ont été exécuté par les lieutenants : Roy, Rigaud, Mutin, Badoux, Varlet et le Capitaine Charvet (chef de Brigade) en 1925.

¹³³ CTRDB, n° LXI, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants, Chcigneau, Noël, Badoux, Guilleré, Decotton, Moutet, Sabguinède, Rivière, l'officier Pyré et le Sergent Petitjean sous la direction du Commandant Foussard et le Lieutenant Delaye, Chef de Brigade en 1923.

¹³⁴ CTKT n° LXVIII, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés par le capitaine Audeguis, les Lieutenants Rigaud, Balay, Vallet et Souchal sous la direction du Capitaine Charvet, Chef de brigade en 1926, premier tirage en 1928.

¹³⁵ CTS, n° 69, IGN, 1928, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Capitaines Marin et Mournier, les Lieutenants Peyrin, Fournier et Guillot-Goguet sous la direction du Capitaine Coulon, Chef de brigade en 1925-1926. Sur les carnets de ces brigades topographiques voir BCTH, 1926, p. CCI.

¹³⁶ Nouvelle Carte de la Tunisie au 1/50 000^e, feuilles d'Ar-Rouhyya, NI 32-XXII- 3a et de Jbal Mghila, NI-32-XXII-1c, 1^e édition OTC, 1993.

¹³⁷ CADS, n° LXXVI, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés le Capitaine Sicard, les Lieutenants Laurenti, Alric, Detchepare, de Froissard Broissia, Argon, Horlaville et Rivaud, Mch Logis Pasquier en 1928-1929, premier tirage en 193, révisé en 1946.

¹³⁸ CTDM, n° 77, IGN, 1932 les travaux sur le terrain ont été exécutés par le Capitaine Keryhuel et Masson, les Lieutenants Gréa, Greuling et Gloriod sous la direction du Capitaine Baby Chef de Brigade en 1929-1930.

¹³⁹ Celle de l'IGNF.

Après ce travail de préparation, intervient à la prospection proprement dite :

- La prospection en surface s'est toujours faite en présence d'un collègue au moins et au moyen d'un outillage composé de deux appareils photographiques, d'un décamètre, d'un double mètres, d'une boussole, des cartes topographiques au 1/50 000^e et au 1/100 000^e et d'un cahier. Il s'agit de vérifier sur le terrain les points signalés à l'avance par les symboles « RM » ou « RR » ou « RA » ou « RB » ou même par les simples symboles de couleur rouge indiqués sur les cartes topographiques.

- L'enquête orale était utile à la fois pour la localisation du site et le repérage des éléments antiques en place ou déplacés et réemployés dans les environs. On s'informe par exemple sur la présence ou non d'un « henchir » ou de « athar roumaine ». La description des vestiges se fait sur place en fonction du temps disponible.

Une fois les informations recueillies, elles sont organisées et rédigées sous forme d'un rapport quotidien en fin de journée. Ce rapport a servi par la suite à la rédaction de l'inventaire selon une fiche-site conforme aux normes établies par le projet de la Carte Archéologique.

1.3.4. Conception et présentation de l'étude

L'élaboration du plan était une entreprise délicate car tributaire des documentations recueillies après prospection et de leur valeur intrinsèque. Pour autant, il paraissait d'emblée acquis que l'étude se composait de deux volets, un premier consacré au travail d'inventaire et un second à l'effort de synthèse archéologique et historique. En ce qui concerne la première partie, le travail d'inventaire est réalisé en quasi-totalité au sein du projet de la Carte Nationale des Sites archéologiques et des Monuments Historiques. Elle se propose de recenser les sites archéologiques de la région en déterminant une méthode d'exploration. Numérotés sur la carte de haut en bas et de gauche à droite, les sites sont soumis à une description la plus exhaustive possible, illustrée par des photos et des croquis. La description commence par les éléments immobiles (édifices : monument construit en dur) et massifs passant par les pièces détachées (éléments d'architectures, de huileries...) pour arriver enfin à la céramique l'élément le plus mobile. Un intérêt particulier est accordé aux textes épigraphiques et aux pièces à reliefs (voir présentation de l'inventaire).

Dans la seconde partie consacrée à la synthèse le choix pouvait se porter sur l'une des trois façons suivantes d'aborder le sujet : soit aborder la ville en premier lieu puis sa région comme c'est le cas de la monographie sur *Caesarea de Maurétanie*¹⁴⁰, soit développer l'étude

¹⁴⁰ Leveau Ph., 1984.

suivant les dimensions espace/temps suivant la méthode chère à J. Peyras¹⁴¹ soit adopter un plan thématique en fonction des informations recueillies sur le terrain.

Après mûre réflexion, nous avons opté pour une démarche qui tient un peu de ces trois grandes lignes directrices, dans la mesure où elle part de l'étude des sites ruraux, de leur densité, de leur répartition et de leur typologie pour se consacrer par la suite à l'étude de la ville de *Sufes* proprement dite, son étendue, la délimitation de ses ruines ainsi que de ses différents monuments identifiés et enfin l'histoire de la ville depuis la protohistoire jusqu'à la fin de l'époque byzantine dans un premier temps. Dans un deuxième temps, il sera procédé à une synthèse relevant de l'économie, de la société et de la culture. Celle-ci dépendra pour beaucoup de la pertinence des traces archéologiques.

2. Le cadre naturel de l'étude. Présentation géographique

2.1. Données topographiques

La région de Sbiba se trouve dans le centre-ouest tunisien, dans la zone de contact entre le Haut-Tell et les Hautes Steppes¹⁴². Elle occupe un double couloir naturel en forme de T couché à gauche. Les hauteurs qui l'entourent forment une barrière de franchissement difficile. De nos jours, la région est administrativement à cheval entre les gouvernorats de Kasserine, Siliana et Sidi Bouzid.

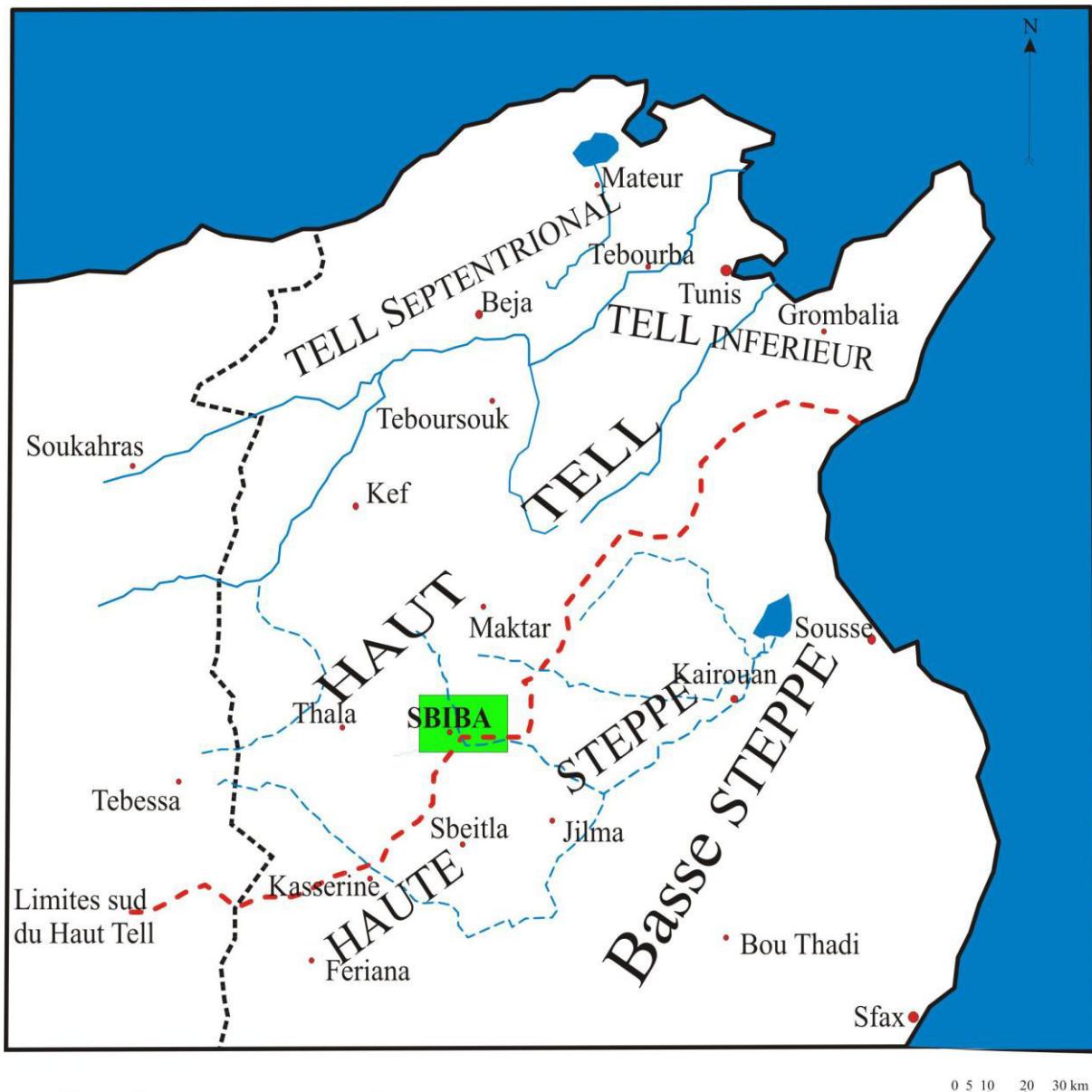
Du point de vue topographique, la région se compose d'une cuvette plus ou moins plate entourée de montagnes

- La cuvette : c'est la partie la plus importante, elle concentre la quasi-totalité des sites archéologiques de la région. Elle se présente sous la forme d'une dépression (un plat-pays) allongée est-ouest. L'altitude est de 600 à 620 m au nord de la région, de 560 à 570 m au centre, de 620 à 650 m au sud et de 490 à 550 à l'extrémité orientale. C'est un dépôt d'âge quaternaire qui repose sur un substratum miocène et pliocène percé au milieu par le diapir triasique de Kodiat el Halfa¹⁴³.

¹⁴¹ Peyras J., 1991.

¹⁴² Monchicourt Ch., 1913, p. 346 et voir carte hors texte et carte n° 12 p. 349.

¹⁴³ Notice de la CAS, *passim*.



La zone étudiée

Fig. 1 : Carte de localisation

Cette dépression n'est pas parfaitement uniforme, elle est entrecoupée de collines de faible hauteur qui constituent le prolongement des montagnes environnantes. Cette cuvette est divisée en deux couloirs.

1- Un couloir nord, de 25 km de longueur et de 9 à 13 km de largeur, s'étend de Bleid Rohia au nord jusqu'au Bleid El Gounna au sud en passant par Bleid Jedelaine, Bleid Contra, Bhairet Siftane, Bhairet Tiouacha, Bleid Thmed, ...

L'antique *Sufes* se trouve à peu près au centre à 13 km au sud de l'entrée nord et à 11 km au nord de l'entrée sud de ce passage. Au nord, le couloir est limité par Kef Sidi Ali ben Om Ezzine à l'ouest et par les contreforts sud de Jebel Skarna à l'est. Ce couloir s'étend sur un

espace plus ou moins homogène. Mis à part quelques reliefs¹⁴⁴, ce secteur est presque plat. D'une façon générale, la dénivellation diminue du nord au sud et de l'ouest à l'est. Géologiquement, ce couloir est limité par deux failles : celle de Sbiba à l'ouest et celle de Jebel Gilgil à l'est¹⁴⁵.

2- Le second couloir d'orientation est-ouest est dominé par le fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁴⁶. Il s'étend de Jebel Ben Habbès au nord jusqu'au pied de Jebel Mghila au sud, sur environ 15 km. D'est en ouest, il se développe autour du lit de l'Oued El Htab et en partie celui de l'Oued Leimij. Il est moins homogène : hormis les bas-fonds, plusieurs élévations occupent cet espace. Au nord de l'Oued Htab ces reliefs constituent la continuité de Jebel Sidi Ben Habbès¹⁴⁷. Au sud de Oued Leimij, les reliefs correspondent aux contreforts de Jebel Mghila. Entre ces deux cours d'eau se développent des éminences dites : « draa » ou « chebka »¹⁴⁸.

La plus élevée est Kodiat El Halfa qui culmine à 647 m, elle coiffe un espace d'une dizaine de km de diamètre dit « Jebel Ez Zebbès ». Il s'agit d'une série de collines hautes de 500 à 600 m qui sont traversées par un dense réseau hydrographique. On trouve également une forme particulière au sud-est de Kodiat el Halfa connue sous le nom de « Sif » comme Sif el Menndjel (542 m).

A l'extrémité orientale de la région, à l'est de l'Oued Htab, on trouve la même forme de relief ; en effet l'endroit est occupé par des escarpements dont les plus importants sont Draa el Krenadek et Kodiat Ech Choucha.

Le **Jebel Mghila** au sud, dessine un arc (convexe du côté de Sbiba) d'une quarantaine de km, allant jusqu'aux environs de Sbeïtla¹⁴⁹. Il s'agit d'un anticlinal régulier qui se termine à son extrémité orientale par des failles transversales qui participent à la formation du fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁵⁰. La largeur de ce massif varie de 5 à 7 km au niveau de Sbeïtla. Elle est de 10 km au niveau du point culminant et d'environ 100 m à l'extrémité nord-est au niveau de Khanguet Zagallass.

¹⁴⁴ Collines ou « Draa » : Draa Rherchgane au nord, le plateau de Sbiba, buttes ou kodiats : Kodiat Sidi Sahbi, Kodiat Sbiba, Kodiat Taout, Kodiat El Baza ou des cours d'eau.

¹⁴⁵ Notice de la carte géologique de Sbiba *passim*.

¹⁴⁶ Notice de la carte géologique de Sbiba p. 19.

¹⁴⁷ Il s'agit de Kroumet El Behima, Draa Es Sedra, Kodiat Er Remel, Kodiat Er Rmad, Kroumet Es Souda, El Krouma Es Safra, El Krouma Es Souda.

¹⁴⁸ Comme Chebket Bou Rouine (625 m), Draa Bou Rouine (643 m), Chebket Ouled Kelfa (581 m), Draa el Mennedjeb (606 m), Chebket Ouled Arif (578 m) et surtout Kodiat El Halfa.

¹⁴⁹ Il s'agit d'une chaîne constituée d'une série d'entités ou de Jebels comme Jebel Sbeïtla à l'extrémité sud-ouest, Jebel Es Sif, Tellet El Baz, Ougsaa El Merss, Jebel Hajla, Djouf El Kelb. Jebel Mghila culmine à 1378 m à Guessat el Djahfa.

¹⁵⁰ CGDM, *passim*.

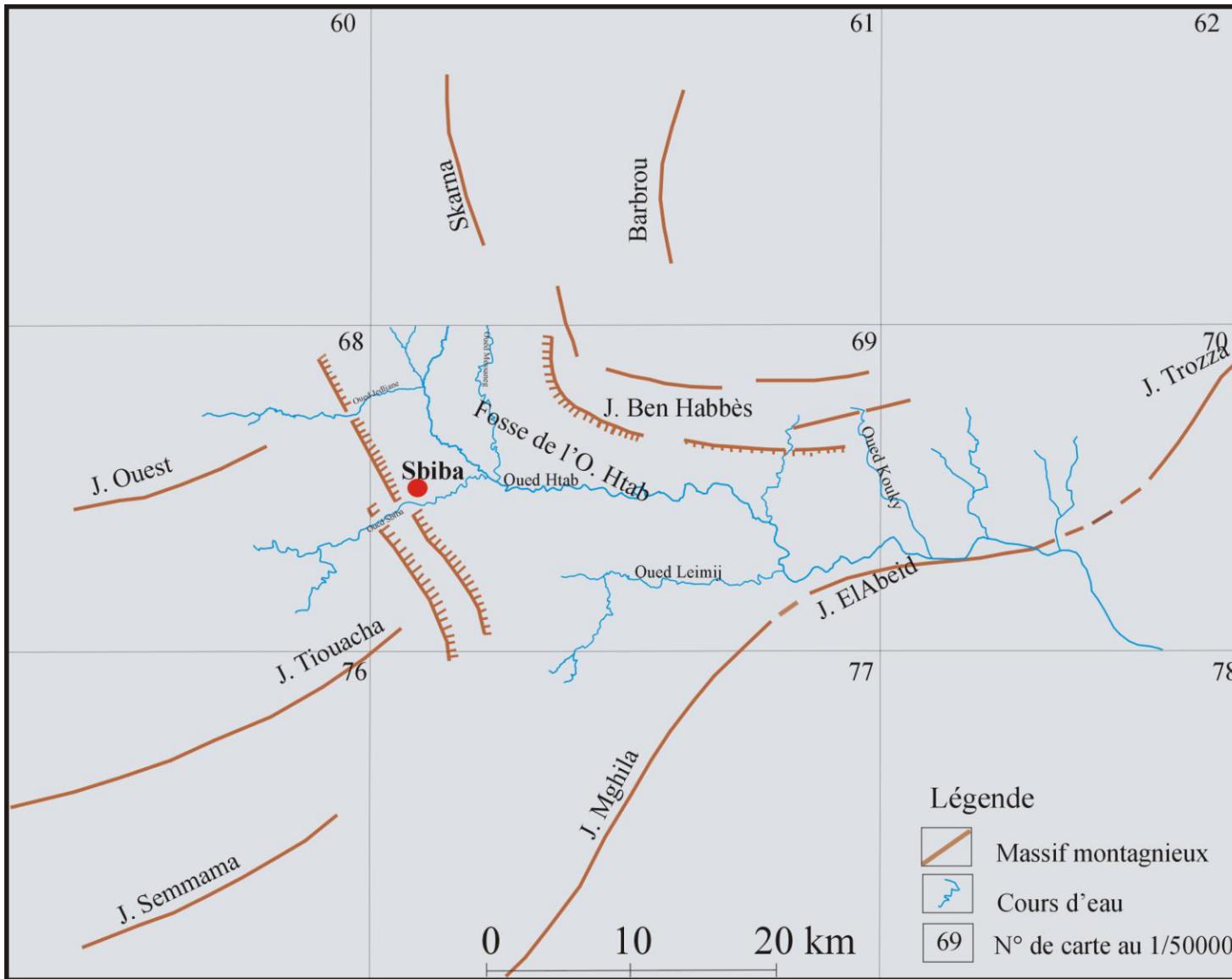


Fig. 2 : Les grands axes montagneux de la région de Sbiba

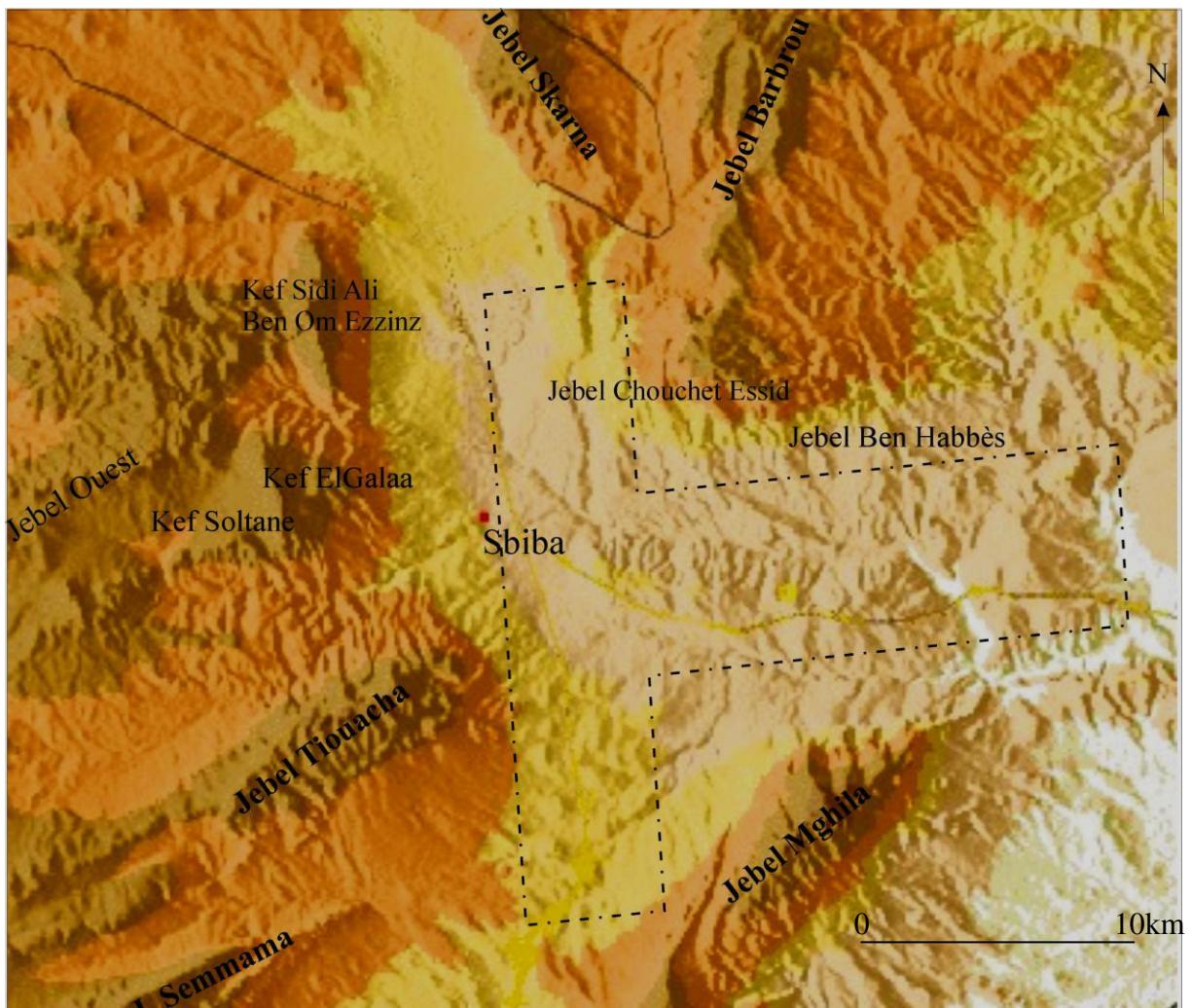


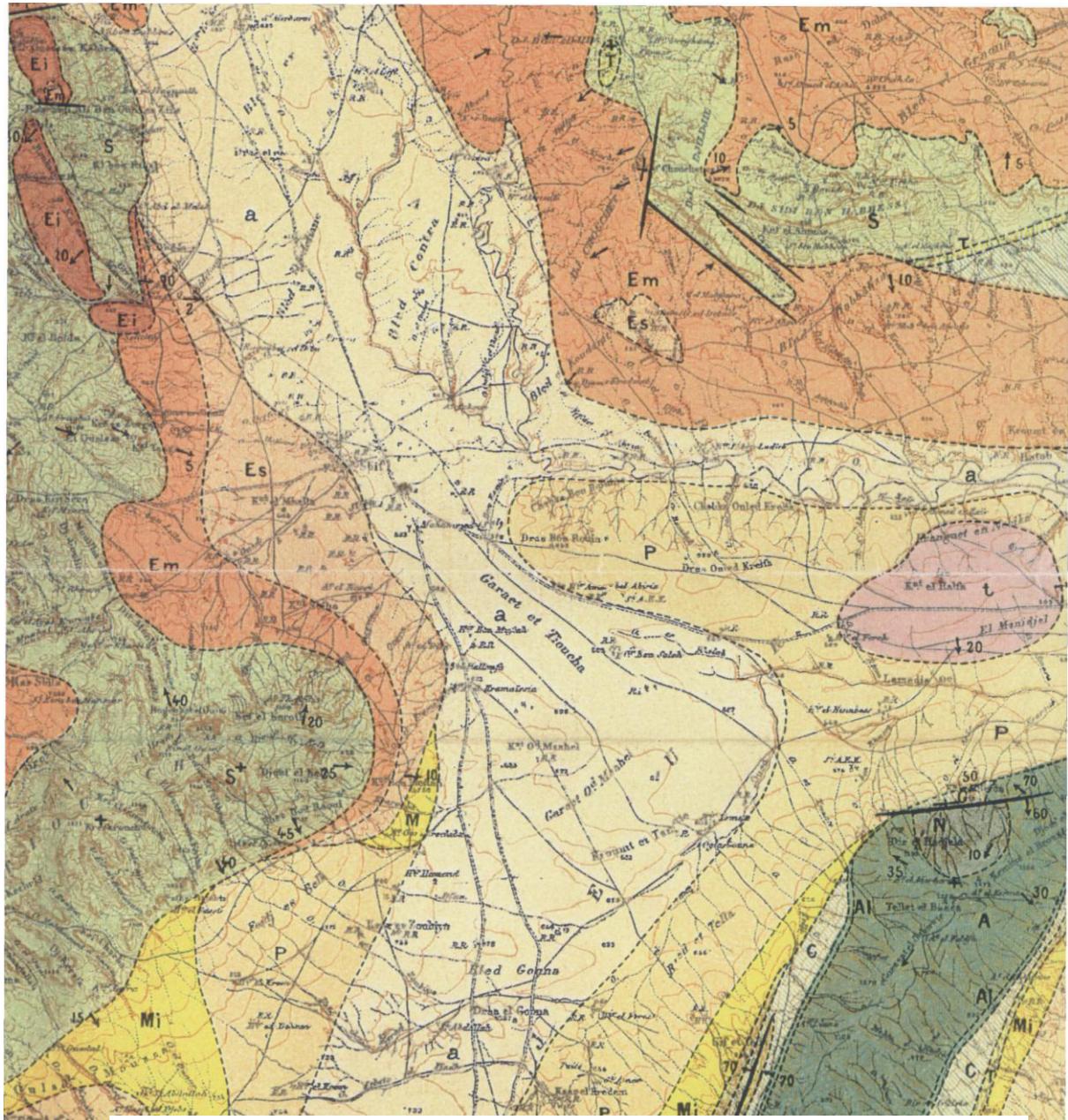
Fig. 3 : Reliefs de la région de Sbiba

Le Mghila constitue une barrière naturelle infranchissable sauf à deux endroits : 1 – Khanguet Zagalass à l’extrémité orientale, 2- Un petit couloir taillé par l’Oued El Bassousse et Oued Er Ressef. Du côté de Sbiba, le massif montagneux se termine par des pointes saillantes taillées par l’érosion dont les plus importantes sont Dir El Hadjla (999 m) et Jebel El Hajla (1192 m). Ces pointes se dirigent vers l’extrémité orientale de Jebel Tiouacha.

Le massif de **Jebel Tiouacha** occupe une superficie d’environ 70 km^2 au sud-ouest de Sbiba. Il s’allonge du sud-ouest au nord-est sur une distance d’environ 16 km. Il s’arrête brusquement au niveau du couloir de Sbiba. Sa largeur varie entre 1 km au niveau de Hr. El Beguar et environ 10 km à l’extrémité orientale.

La hauteur de cette montagne progresse de l’ouest à l’est pour atteindre 1364 m à l’ouest de Fej El Benate. Au sud, à l’est et au nord, le Jebel se termine par des contreforts escarpés et très accidentés. C’est un anticlinal orienté sud-ouest / nord-est, qui se termine à

l'est par des fractures et des failles¹⁵¹. Ses bords coupés à pic sont en rapport avec le calcaire supérieur du Sénonien brisé sous l'effet du plissement. Au nord, il est séparé d'une autre unité montagneuse par le cours de l'Oued Sbiba.



et d'autre de ces deux sommets, la hauteur diminue progressivement pour se raccorder aux autres formes de reliefs qui l'entourent.



**Fig. 5 : Les derniers contreforts de Mghila au nord-est
(Kodiat el Hachlef) vue à partir du nord-est**

Au nord de l'Oued Jedeliane, se trouve une autre unité qui s'étend jusqu'au couloir de Aïn El Ksiba au nord, la région de Aïn Maja à l'ouest et la Rohia à l'est. Elle occupe un espace d'environ 7 km nord-sud et environ 5 km est-ouest. Cette unité est dominée par la crête de Sidi Ali Ben Om Ezzine qui culmine à 1305 m. Les pentes sont plus raides que celles des autres montagnes de la région. Il s'agit d'un anticlinal d'orientation nord-nord-ouest – sud-sud-est.

La région est délimitée au nord, par les hauteurs du Jebel Ben Habbès, de Jebel Djiljil-Chouchet Essid-Rass ed Daher et Bou Ajila. Jebel Ben Habbès constitue la continuité de l'anticlinal de Barbrou¹⁵². Le Jebel Djiljil-Chouchet Essid doit sa formation à celui de Skarna ainsi qu'à une série de failles au sud-ouest en rapport avec le fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁵³. L'ensemble de ces reliefs dessine un arc convexe et irrégulier sur une distance de 20 km environ. L'altitude est de 600 à 1000 m. Du côté de Sbiba, ces massifs présentent d'abruptes falaises qui arrivent jusqu'à 50 m à Jebel Sidi Ben Habbès. L'espace situé entre ces sommets et le lit de Oued El Htab, est occupé par les piémonts, qui accidentés près des hauteurs, perdent progressivement leurs escarpements.

¹⁵² Notice de la CGTS, *passim*.

¹⁵³ Pervinquière L., 1903, p. 268.



Fig. 6 : Contreforts à l'extrême orientale de Tiouacha : remarquer la couverture végétale (alfa)

2.2. Esquisse géologique

Stratigraphiquement, la région de Sbiba est dominée par des terrains secondaires, tertiaires et quaternaires :

- 1- Le Secondaire : la région laisse voir le trias, le jurassique et le crétacé.
- Le Trias (t) : affleure à Kodiat el Halfa et sur le flanc nord de Jebel Labaïed. C'est une formation plastique généralement constituée de gypse.



Fig. 7 : Contreforts à l'extrême orientale de Tiouacha : remarquer la couverture végétale (alfa)

- Le Jurassique est présent seulement à Kodiat el Halfa.

— Le Crétacé affecte trois massifs : Tiouacha, Ben Habbès et Mghila. Les faciès du Crétacé présents dans la région de Sbiba sont :

- le Néocomien C^a_{III-V} , C^b_{III-V} et C^c_{III-V} , qu'on trouve à l'extrémité septentrionale de Mghila.
- l'Aptien c^a_{I-II} et c^{b-c}_{I-II} , à l'extrémité nord de Mghila.
- l'Albien c^{3-1} , à la terminaison nord de Mghila.
- le Sénonien au pied du Jebel Djiljil à la falaise du Jebel Ben Habbès et à Jebel Tiouacha.

2- Le tertiaire est représenté dans la région par l'Eocène inférieur, l'Eocène moyen, l'Oligocène, le Miocène et le Mio-pliocène :

- l'Eocène inférieur e_{I-III} , est représenté par le calcaire nummulitique qu'on trouve essentiellement au Jebel Ed Debbane et à Jebel Djiljil.
- l'Eocène moyen est représenté par les strates suivantes :
 - l'Eocène moyen e^1_a et e^1_b qu'on trouve au Jebel Djiljil et aux Aouinet Debbane, au Jebel Tiouacha et à Ragoubet El Gourine.
 - l'Eocène moyen e^1_c et e^1_d sur les flancs du Jebel Djiljil-Ben Habbès et à Kroumet El Bhima ;
- l'Oligocène, affleure en deux faciès seulement dans la région :
 - l'Oligocène (m_{II}) à l'extrémité orientale de Mghila et au Jebel Labaïed, au nord de l'Oued El Htab et au sud-ouest de Sbiba.
 - l'Oligocène supérieur (m_I) qui affecte le Jebel Labaïed ;
- le Miocène est évoqué par le Burdigalien, le Vindobonien inférieur et le Vindobonien supérieur.
 - le Burdigalien (m^1), sur le flanc nord de Mghila au niveau de Aïn El Gumama ;
 - le Vindobonien inférieur (m^2_a) à l'ouest et au sud-ouest de Sbiba et au Jebel Labaïed ;
 - le Vindobonien supérieur (m^2_b) affleure surtout sur le versant sud de Labaïed.
- le Mio-pliocène (P_{m3}) forme le synclinal dans lequel coule l'Oued El Htab.

3- Le Quaternaire¹⁵⁴ est représenté par :

¹⁵⁴ Notices des CGTS et CGTDM.

- des éboulis et des cônes de déjection (A_a) perceptibles sur les flancs et au pied de montagnes (en particulier celui de Jebel Tiouacha).
- par des Alluvions (a) autour des lits de grands oueds (Oued Sbiba et Oued El Htab ...),
- par les Croûtes Calcaires (q_c) dans les environs de Sbiba et sur les piémonts de Tiouacha et de Ben Habbès¹⁵⁵.
- et par le Quaternaire non différencié (q) qui apparaît à travers la majeure partie de la plaine de Sbiba, Bleid Jedelaine, Bleid Contra, le bassin versant de l'Oued Leimij, celui de Oued Ed Defla et Garet Tiouacha.

2.3. Le réseau hydrographique

Entourée de massifs montagneux imposants, la région de Sbiba est traversée par un certain nombre de cours d'eau importants. Il s'agit de la partie centrale de la moyenne vallée de l'Oued el Htab. Il draine toute la région sur une longueur de 35 km environ et constitue la colonne vertébrale recevant plusieurs affluents de différentes importances. A l'ouest, il a un tracé nord-sud sur une distance d'environ 11 km (dans la région de *Sufes*). Après son raccordement avec l'Oued Sbiba et l'Oued Messanagh, il adopte une direction ouest-est sur une distance de 16 km environ. Au niveau de Hr. Magroun el Ouediane, il revient à la direction initiale, nord-sud, sur environ 9 km, avant de reprendre à nouveau la direction est-ouest. Son tracé est plus rectiligne à l'ouest, puis il devient sinueux, dessinant plusieurs méandres importants, dont certains sont exploités par les paysans pour les cultures. Le lit est plus étroit en amont et de plus en plus large vers l'aval.

Le débit de ce cours d'eau est plus important vers l'amont. Pendant la saison humide, l'oued devient un véritable danger qui menace les zones proches et constitue une barrière infranchissable pendant plusieurs jours.

De part et d'autre de l'Oued El Htab, s'embranchent plusieurs autres cours d'eau d'importance variable. Les plus importants sont au nombre de 6 : 3 à gauche et 3 à droite. Il s'agit, respectivement du nord au sud et de l'ouest à l'est :

- L'Oued Jedeliane draine le secteur situé au nord-ouest de la région, celui de Aïn Maja. Il réunit les eaux de l'Oued El Ouasir et celle de l'Oued El Merzoum et franchit les hauteurs du Jebel Ellouz et les contreforts de Kef El Galaa en taillant une gorge profonde sur une longueur d'environ 1 km pour arriver à la plaine de Bleid Jedeliane. Son tracé général est de l'ouest à l'est. Il parcourt une distance d'environ 9 km. Son lit est plus encaissé à l'ouest. A

¹⁵⁵ Voir CGTS au 1/50 000^e n° 069.

l'est de l'actuel village de Jedeliane, il coule au ras du sol jusqu'à ce qu'il atteigne l'Oued El Htab. L'oued est actuellement à sec à la suite du captage de la source de Aïn El Kerma Essouda et la construction du barrage.



Fig 8 : Lit de l'oued El Htab après sa confluence avec l'Oued Leimij, le 29/04/1998 à la suite d'une averse.

- L'Oued Sbiba¹⁵⁶ réunit les eaux de l'Oued Om El Aroug et de l' Oued El Brek : le premier, au nord, draine la région d'El Aioun tout en traçant une grille de petits cours d'eau sur le flanc sud de Jebel El Ouest ; le second draine le plateau de Zelfane et le Bleid El Bgar sur 22 km environ. Un barrage récent vient d'être bâti sur ce cours d'eau avant sa confluence avec l'Oued Sbiba.



Fig. 9 : L'oued El Htab après un orage (printemps 2003)

¹⁵⁶ Sur l'Oued Sbiba voir Boujarra A., 1986.

Pour franchir le massif montagneux qui limite le Bleid Sbiba aux plateaux d'El Aioun et d'El Bgar les deux affluents taillent des lits très profonds qui arrivent jusqu'à 10 m de profondeur.

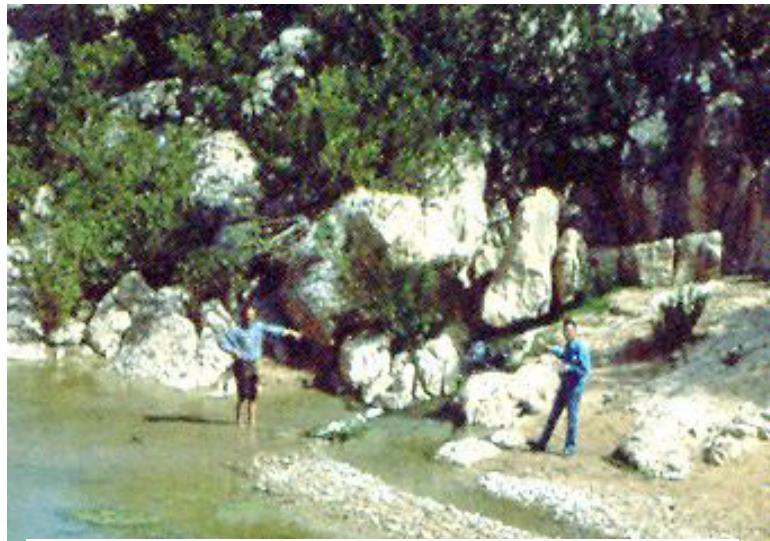


Fig. 10 : Source sur l'oued El Brek affluent de l'oued Sbiba

La confluence se trouve à 2 km à l'est du Kodiat Sbiba et à 9 km environ à l'ouest de la ville. C'est à partir de là que commence l'Oued Sbiba proprement dit ; celui-ci coule dans un synclinal géologique sur une distance de 12 km environ, avec un tracé relativement rectiligne en amont et plus ou moins sinueux en aval.



Fig. 11 : La confluence de l'oued El Brek, à gauche et l'oued Om El Aroug, à droite, constitue l'Oued Sbiba

L'encaissement d'environ 10 m à l'origine se réduit à 4 - 5 m au niveau de la confluence avec l'Oued El Htab. Le lit est plus large en aval et présente un certain nombre de méandres qui ne cessent de s'attaquer aux deux berges. Alimenté par des sources pérennes,

l'oued coule tout au long de l'année. Son débit est plus important en hiver. Les eaux sont utilisées depuis l'Antiquité pour l'irrigation des jardins et des potagers¹⁵⁷.



Fig. 12 : Gorge taillée par l'oued Sbiba

- Oued Messanegh, est l'affluent le plus important de la rive gauche de l'Oued El Htab. Il collecte les eaux aux pieds du Jebel Bokra, entre le Jebel Barbrou à l'est et le Jebel Skarna à l'ouest. Son tracé d'une trentaine de km présente plusieurs méandres surtout au sud de Hr. Contra. En amont, il traverse une région accidentée. C'est pourquoi son lit est plus étroit et plus encaissé. Au cours des 10 derniers km, son lit devient de plus en plus sinueux et large. Il rejoint Oued el Htab juste après la confluence de ce dernier avec l'Oued Sbiba. Alimenté par plusieurs sources pérennes, l'Oued Messanagh est un cours d'eau plus ou moins pérenne au moins jusqu'au niveau de Hr. El Contra. Il est actuellement bouché par un barrage au niveau du Jebel Bou Agila.

- l'Oued Ed Defla, est constitué d'un ensemble d'affluents¹⁵⁸ qui draine le flanc sud du Jebel Sidi Ben Habbès. La distance parcourue ne dépasse pas les 10 km, avec une forte dénivellation de l'ordre de 180 m. Plusieurs autres oueds et torrents viennent confluer avec ces cours d'eau pour créer un bassin versant d'environ 40 à 50 km².

- l'Oued Amaïa, qui est dit aussi Oued Sidi Yahia est un affluent important de la rive gauche de l'Oued El Htab. Il draine le secteur nord-est de la région de *Sufes*, celle du bled el H'Beibsa. Il reçoit les eaux de plusieurs petites rivières dont les plus importantes (Oued Hamide et Oued Ed Defla) naissent au-delà de la falaise du Jebel Sidi Ben Habbès. Le bassin

¹⁵⁷ Voir *infra* chapitre sur les installations hydrauliques, p. 118 et suiv.

¹⁵⁸ Les plus importants sont Oued Ed Defla et Oued El Kharroub.

versant de ce cours d'eau occupe environ 30 à 40 km². Du point de vue de la pente et de l'écoulement il a les mêmes caractéristiques que l'Oued Ed Defla.

- l'Oued Leimij est le dernier affluent important de l'Oued El Htab avant son virage à l'est. Il se joint à celui-ci sur la rive droite juste à 2 km de Khanguet Zagalass, à l'extrémité orientale de Jebel Mghila.

Cet oued qui draine à la fois les pieds septentrionaux de Jebel Mghila et la partie orientale de Jebel Tiouacha parcourt une distance d'environ 30 km. Il traverse Garret Ouled Msahel, Garret Tiouacha, Bled Et Tella, Bled Thmed, Bled El Gouna. Parmi ses affluents, on cite l'Oued El Kharroub, l'Oued El Melah, l'Oued El Gorab...Mais le plus important est celui de Oued Thmed.

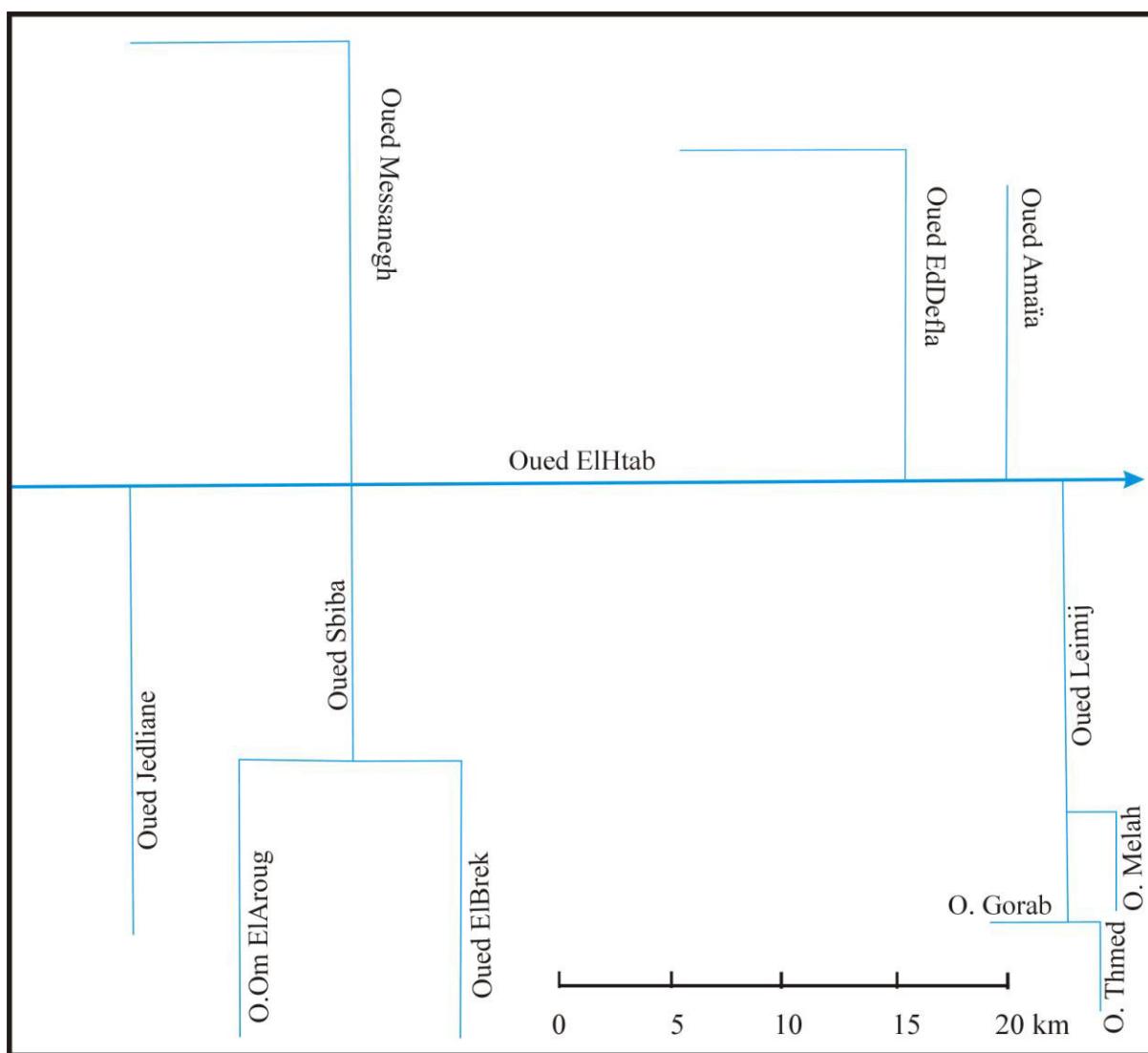


Fig. 13 : Configuration de l'Oued El Htab et ses affluents dans la région de Sufes (élaboré à partir de Hamza A., 1988, fig 6 p. 36)

L'Oued Leimij est alimenté par plusieurs sources, les unes se trouvent dans le lit même de cet oued, les autres alimentent ses affluents. L'orientation générale est de l'ouest à l'est. Son tracé général est moins sinueux et son lit est plus large en aval. Il dispose d'un bassin versant de 100 à 300 km² environ. Il est actuellement barré d'une digue au niveau d'El Henbez.

Les oueds de la région de Sbiba sont d'ordinaire des cours d'eau de faible débit ; ils deviennent particulièrement violents après les orages et les averses. Ils jouent depuis l'Antiquité un rôle déterminant dans l'occupation et l'aménagement de l'espace.



Fig. 14 : Destruction d'un pont sur la route Sbeitla-Rohia par l'oued el Draaa lors d'une averse : remarquer la violence de ce cours d'eau.

2.4. Le climat

La région de Sbiba est répartie entre les étages bioclimatiques sub-humides à hiver frais au nord et semi-aride à hiver tempéré au sud. Cependant, partout on trouve des zones qui présentent des caractéristiques du premier ou du second étage.

La pluviométrie :

L'isohyète 400 mm dessine un arc de cercle convexe dont la pointe correspond à l'emplacement de la ville de Sbiba. La plus grande partie de l'espace autour de la ville se situe entre 400 et 300 mm. Cet isohyète peut progresser vers le sud en période humide comme il peut reculer vers le nord en période sèche. En effet, les précipitations ne sont jamais régulières et diminuent du nord vers le sud. Par exemple, durant l'année 1975-76, on a enregistré 472,3 mm dans la station de Sbiba. En 1987-88, on n'a enregistré que 162,2 mm contre 530,2 mm en 1989-1990. L'aspect torrentiel, notamment au printemps et au début de l'été, caractérise les précipitations dans la région de Sbiba. En 1969-1970 la station de Sbiba a reçu 859 mm.

600 mm ont été enregistrés entre le 25 et le 27 septembre et le 22 et le 27 octobre 1969, soit une moyenne de 120 mm par jour¹⁵⁹.

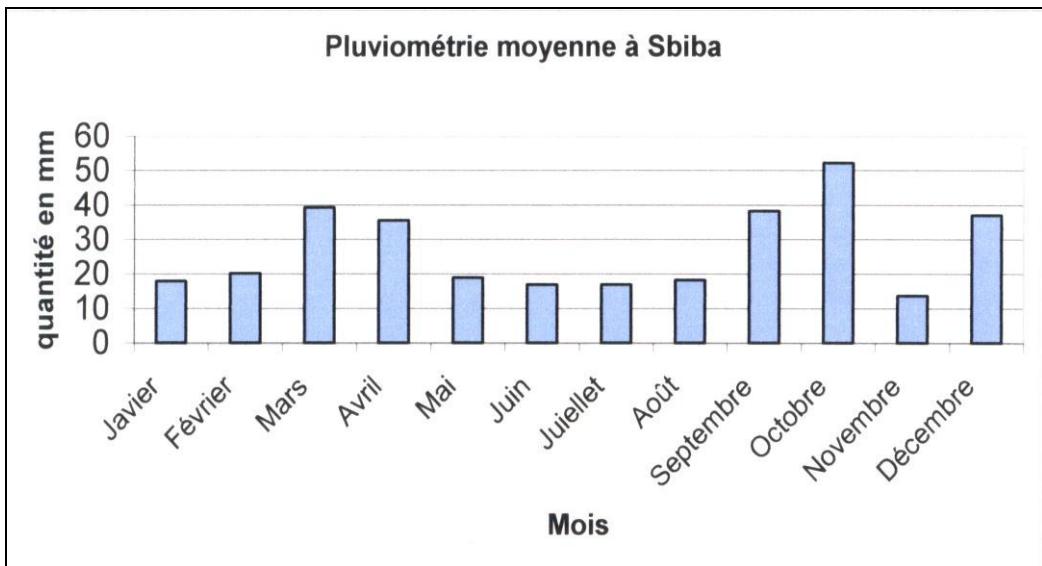


Fig. 15 : Moyennes mensuelles de pluviométrie à Sbiba

La valeur minimale enregistrée est de 121,4 mm alors que la valeur maximale atteinte est de 638,9 mm. La répartition saisonnière des pluies est la suivante : 28% pendant l'automne, 24% en hiver, 25% et 23% durant le printemps et l'été.

Les hauteurs, le Jebel Tiouacha et le Kef Sidi Ali Ben om Ezzine à l'ouest et le Jebel Mghila au sud, connaissent parfois des chutes de neige sur les sommets qui sont couvert durant quelques jours¹⁶⁰.

La grêle est une véritable catastrophe, qui provoque des ravages pour les cultures dans la région. Les cultivateurs de pommiers recourent actuellement aux filets pour couvrir leurs récoltes et se prémunir contre ce fléau.

La température :

La température est un élément qui joue également un rôle déterminant dans le climat de la région. Elle est caractérisée par son ardeur durant 6 mois successifs, entre mai et octobre, ce qui rend cette période d'autant plus sèche qu'elle coïncide avec la diminution de la pluviométrie. Le mois de janvier connaît les températures les plus basses de l'année qui ne descendent pas au-dessous de 3 ou 4°C, alors que les plus élevées varient entre 34 et 36°C en juillet-août. L'amplitude thermique est élevée, atteignant 30-32°C.

¹⁵⁹ Boujarrà A., 1986, p. 11.

¹⁶⁰ Boujarrà A., 1986, p. 11 - 14.

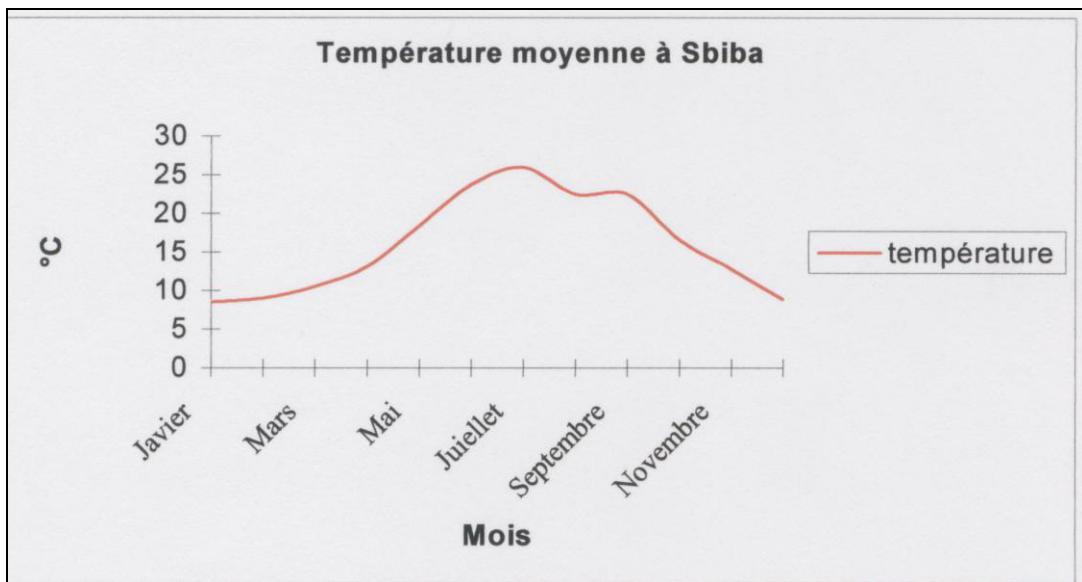


Fig. 16 : Moyennes mensuelles de la température à Sbiba

2.5. Les vents

Les principaux vents qui soufflent dans la région sont :

- Les vents nord-ouest et nord-est dominant. Ils sont souvent humides, mais les pluies s'épuisent souvent sur les versants nord-ouest et nord-est des hauteurs de la région, et elles n'intéressent que rarement le plat-pays et les versants sud.
- Les vents de sable sont peu fréquents mais assez violents quand ils soufflent. La chaîne Mghila-Labaïed joue un rôle déterminant dans l'arrêt ou la réduction de la violence de ces vents. Une grande quantité de sable vient s'entasser sur le flanc méridional du Jebel Labaïed¹⁶¹.
- Le sirocco souffle souvent en été et provoque des dommages aux cultures et à la couverture végétale¹⁶².

2.6. Sols végétation et faune

Les sols de la région de Sbiba se caractérisent par leur profondeur, leur épaisseur leur fertilité et une teneur en matière organique relativement importante. Ils présentent également une inclinaison qui leur permet de se débarrasser des eaux stagnantes.

On peut distinguer les types suivants¹⁶³ :

- sols peu évolués reposant sur des roches dures ou tendres et d'apport fluviatile autour de Oued Sbiba, Oued El Htab et au nord de Sidi Brahim Zahair,

¹⁶¹ Voir CTS au 1/50 000^e de Sbiba n° 069, coordonnées Lambert : 449-451 est, 241 nord.

¹⁶² Hamza A., 1988, livre 1, p.116 et suiv.

¹⁶³ Carte Pédologique de Sbiba.

- sols non évolués résultant de l'érosion : lithosoliques, régosoliques, et d'apport steppisés, calcimorphes calcaires et *sensu lato*, on les trouve à l'est de la région autour de Kodiat el Halfa et à Jebel Chouchet Essid,
- sols calcimorphes : calcaires, rendzines typiques gris, rendzine à horizon brun calcaire et gypseux. On trouve ces sols au sud et au sud-est de la région,
- sols isohumiques saturés bruns steppiques typiques qu'on trouve au centre est de la région,
- Sols halomorphes non lessivés hydraumorphes à nappe ou engorgement salin et à alcalis. Ce type se trouve surtout entre l'Oued Messanagh et Oued El Htab.

Cette diversité explique en partie la diversité dans l'occupation du sol à l'époque antique et actuellement.

La couverture végétale se dégrade du nord au sud et des sommets des montagnes vers les piémonts.

Le terme steppe est employé en rapport avec la nature des végétations qui couvrent le sol de cette zone. Il s'agit d'une caractéristique de la zone semi-aride. Dans notre région ce sont essentiellement l'Alfa¹⁶⁴, l'Armoise blanche (*chih*) et l'Armoise champêtre (*tgouft*)¹⁶⁵ qui prédominent et à un degré moindre le Romarin (le *Klil*) et le *Diss* etc...

En zone de montagne, les flancs septentrionaux des montagnes sont plus boisés que ceux du côté sud. On y trouve des forêts de pins d'Alep et de genévrier de Phénicie¹⁶⁶.

Les hauteurs et les piémonts sont tapissés d'une couverture végétale naturelle qui touche aussi les terres abandonnées, difficiles d'accès et inexploitables. Les principales forêts sont celles du Jebel Tiouacha, de Kef El Galaa, de Kef Soltane et du Jebel Ben Habbès. De récents travaux de boisement, qui visent l'extension de ces forêts, rencontrent encore des difficultés naturelles et humaines. Malgré ces efforts, l'érosion, les incendies¹⁶⁷, le surpâturage¹⁶⁸ et le défrichement¹⁶⁹ présentent encore des menaces dangereuses pour le couvert végétal de la région.

La couverture végétale, variée et importante et la disponibilité des ressources hydrauliques, offrent des refuges naturels pour une faune riche et abondante¹⁷⁰.

¹⁶⁴ Monchicourt Ch., 1906, p. 4 et suiv.

¹⁶⁵ Monchicourt Ch., 1913, p. 217-218

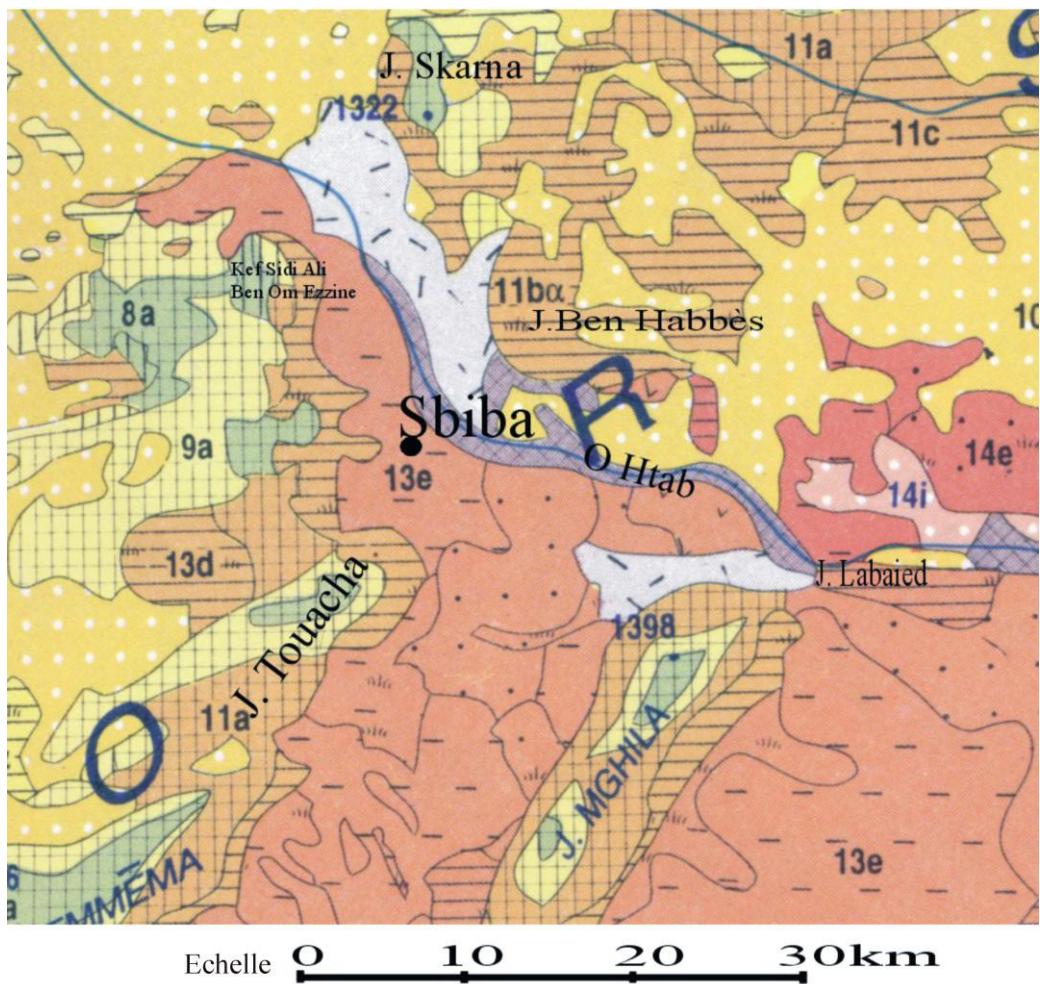
¹⁶⁶ Despois J., 1967, p. 247.

¹⁶⁷ Sur les incendies, voir Hamza A., 1988, livre 1, p. 357 et suiv.

¹⁶⁸ Sur la surexploitation de la couverture végétale voir Hamza A., 1988, livre 1, p. 352 et suiv. Sur le surpâturage voir p. 364 et suiv.

¹⁶⁹ Hamza A., 1988, livre 1, p. 361 et suiv.

¹⁷⁰ Monchicourt Ch., 1913, p. 242 et suiv.



Légende

	8a : forêt de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>)
	9a : forêt de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Oxycèdre (<i>Juniperus oxycedrus ssp. turbinata</i>)
	10i : cultures généralisées des séries du Pin d'Alep, non différencierées
	11a : forêt et matorral de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Genévrier de Phénicie (<i>Juniperus phoenicea</i>)
	11ba : matorral bas de Romarin (<i>Rosmarinus officinalis</i>), Alfa (<i>Stipa tenacissima</i>) et Ciste du Liban (<i>Cistus libanotis</i>)
	11c : erme de Thym (<i>Thymus algeriensis</i>) et Helianthème (<i>Helianthemum Lipsii</i>)
	13e : steppe d'Armoise blanche (<i>Artemisia herba alba</i>) et cultures
	14e : steppe d'Armoise blanche (<i>Artemisia herba alba</i>) et cultures
	14i : cultures généralisées

Fig. 17 : Carte de végétation de Sbiba (extrait de ANT avec modifications légères)

Les herbivores, les volailles, les fauves et les prédateurs sont fréquents dans la région depuis l'Antiquité¹⁷¹. Cette faune ne cesse de régresser avec le recul des forêts et l'expansion des activités humaines ; elle comprend les espèces non domestiquées :

- les perdrix, les différentes espèces de volailles

¹⁷¹ Voir la paragraphe sur la chasse plus loin, p. 281.

- les sangliers
- les lièvres
- les chacals et les renards et probablement les hyènes.
- les lions ont disparu depuis le début du XX^e siècle.

2.7. La population

La région de Sbiba se trouve sur la zone de contact entre le pays des Majeur¹⁷² à l'ouest et au sud-ouest, celle de Aouled Ayar au nord-est et les H'Babsa à l'est. A part Sbiba et Jedliane -devenue tout récemment une délégation- il n'y a aucun centre urbain. A partir des années 1990, de nouveaux villages ruraux sont nés sur des axes routiers comme El Gounna et Aïn El Khmeïssya sur la route Sbeïtla-El Kef, et Souk El H'Babsa sur la route El Ala-Maktar

A l'intérieur, ces bourgades apparaissent à la suite de la construction d'une école primaire ou un dispensaire comme Thmed au sud, Jebbès sur la piste vers Hajeb El Aioun, Sidi Ben Habbès aux pieds du Jebel Ben Habbès, El Kontra au nord de la région et Sidi Brahim Sahair sur l'Oued El Htab.

Le reste de la population de la région étudiée est rurale. L'habitat est dispersé à travers toute la région.

A l'époque coloniale, la partie occidentale appartenait au contrôle civil de Thala, alors que celle de l'est dépendait du contrôle civil de Makthar. La plus grande partie est contrôlée à partir du Kalifalik de Sbiba qui comptait 6 Cheikats (Cheikhat Jedliane, Aïn Djeur, Ouled Ghilane, Sbiba, Oued El Htab et Garaa.)

Actuellement, la région étudiée se trouve entre le gouvernorat de Kasserine et celui de Siliana. Elle est répartie entre les délégations de Rohia (Siliana) au nord et à l'est, Jedliane, El Aioune et Sbiba (Kasserine).

¹⁷² Sur les Majeur voir en dernier lieu Mejri L., 2005.

Première partie :

**LES VESTIGES DE L'OCCUPATION
HUMAINE
DANS L'ANTIQUITE**

Chapitre 1. La zone d'étude : la « région » de *Sufes*

La prospection de la feuille de Sbiba au 1/50 000^e numéro 069, réalisée au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* nous a facilité l'accès au matériel et à la documentation. L'espace projeté sur cette feuille contient dans son extrémité occidentale les ruines de l'antique *Sufes* et assurément une grande partie du territoire de la cité antique. C'est une cité jusqu'ici non étudiée et écartée de toute investigation scientifique, dans un contexte qui favorise l'archéologie urbaine¹⁷³. Bien entendu, vu les contraintes matérielles, il était impossible sans le cadre et l'aide logistique du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* de réaliser une telle étude. Ce cadre exige l'établissement d'un répertoire exhaustif des sites archéologiques dans un espace artificiel qui n'obéit à *priori* à aucun critère géographique ou historique. Il fallait donc tenter de trouver un compromis entre les normes de ce projet d'une part et les exigences d'une étude de géographie historique d'autre part.

D'après Leveau Ph., qui s'interroge constamment sur les limites au niveau desquelles il devait arrêter sa prospection autour de *Caesarea* de Maurétanie¹⁷⁴, il y a quatre manières de définir l'espace de prospection archéologique¹⁷⁵.

- 1- Un espace géométrique comme celui d'une carte à n'importe quelle échelle (semblable au quadrillage pratiqué dans la fouille archéologique)¹⁷⁶;
- 2- Un espace à l'intérieur des limites administratives modernes avec pour objectif un inventaire patrimonial ;
- 3- La prospection d'une zone définie par des limites antiques ;
- 4- Un espace défini par des limites naturelles.

D'après Leveau¹⁷⁷, « le cadre administratif de la commune mixte de Cherchell présentait le double inconvénient d'être trop vaste et trop artificiel ». La « région naturelle », accusée d'être une notion passéeiste ou trop commode, est également de plus en plus

¹⁷³ Sur ce point voir *supra* : Introduction, p. 6.

¹⁷⁴ Leveau Ph., 1981, p. 167-185, voir particulièrement p. 170.

¹⁷⁵ Leveau Ph., 1987-1989, p. 87-99 voir p. 88.

¹⁷⁶ Cette méthode est pratiquée autour de *Cillium* par Hitchner R. B., 1988, p. 7-41 ; Hitchner R. B., 1989, p. 387-402 ; Hitchner B., 1990, p. 231-260 etc. ou par l'équipe Tuniso-Danoise dans la région de Segermes et qui a engendré trois volumes sous le titre *Africa Proconsularis, Regional Studies in the Segermes Valley of Northern Tunisia I et II*, Copenhagen 1995 ; volume III, Aarhus University Press, 2000. Voir en particulier volume I, p. 35 et fig. I p. 24.

¹⁷⁷ Leveau Ph., 1984, p. 236-240, voir en particulier p. 238.

contestée¹⁷⁸. Après avoir achevé la prospection Ph. Leveau a conclu que les limites de la région qu'il étudiait « ne coïncidaient absolument pas avec celles de zones géographiques ; elles les recoupent. »¹⁷⁹

Malheureusement aucune de ces propositions ne pouvait être adoptée pour le cas de *Sufes* et sa région dans l'Antiquité.

Après avoir achevé la prospection de la feuille Sbiba¹⁸⁰ la question de la « région de *Sufes* » s'est donc imposée puisque il est apparu concrètement que l'espace projeté sur cette feuille ne pouvait pas à lui seul couvrir la zone d'étude. Fallait-il étendre la zone de prospection ? Ou se limiter à l'espace déjà prospecté, c'est à dire la carte archéologique de Sbiba ? Quel cadre adopter ? Est-ce le cadre administratif colonial (le Kalifalique de Sbiba dépendant du contrôle civil de Thala (voir fig. 18) trop étendu à l'Ouest qui ne respecte pas les données topographiques et ethniques, ou bien le cadre administratif moderne qui obéit également à des exigences artificielles ?

Fallait-il se limiter à un cadre ethnique, donc, le territoire de la tribu Majeur puisque Sbiba s'y trouve ? Il était à *priori* peu adapté puisque d'évidence, avant toute enquête, ce cadre tribal n'était pas du tout ajusté à la cité antique.

Fallait-il se limiter à un cadre naturel « objectif », un bassin versant, donc, la moyenne vallée de l'Oued El Htab qui occupe un espace étendu sur six feuilles topographiques au 1/50 000^e

Pour établir l'étendu de la cité antique, nous nous sommes fondés non seulement sur la prospection menée sur l'espace projeté sur la carte topographique de Sbiba au 1/50 000^e, mais aussi sur les résultats acquis dans les zones limitrophes par les prospections de l'espace projeté sur la carte de Ksar Tlili¹⁸¹ au 1/50 000^e et Bleid Rohia¹⁸² menées par S. Ben Baaziz. Nous savons qu'en plus du chef lieu urbain, la cité antique disposaient d'un territoire *territorium* ainsi défini par *Siculus Flaccus* comme suit : « nous appelons régions les territoires dans les limites desquels les magistrats d'une colonie ou d'un municipé ont libre pouvoir de juridiction et de coercition¹⁸³ ».

¹⁷⁸ Leveau Ph., 1984, p. 238 et note 100. D'après l'auteur : il est impossible de se limiter à « une unité physique précise : une vallée alluviale s'étudie aussi mal sans les versants qui la délimitent qu'un massif montagneux sans les plaines qui les bordent. »

¹⁷⁹ Leveau Ph., 1977, p. 201-206 ; Leveau Ph., 1984, p. 239.

¹⁸⁰ CAS, n° 069, INP, 2004.

¹⁸¹ CAKT, au 1/50 000^e, (notices) INP, 2004.

¹⁸² Ben Baaziz S., 2000.

¹⁸³ *Siculus Flaccus*, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., D. Conso, Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., 1993.

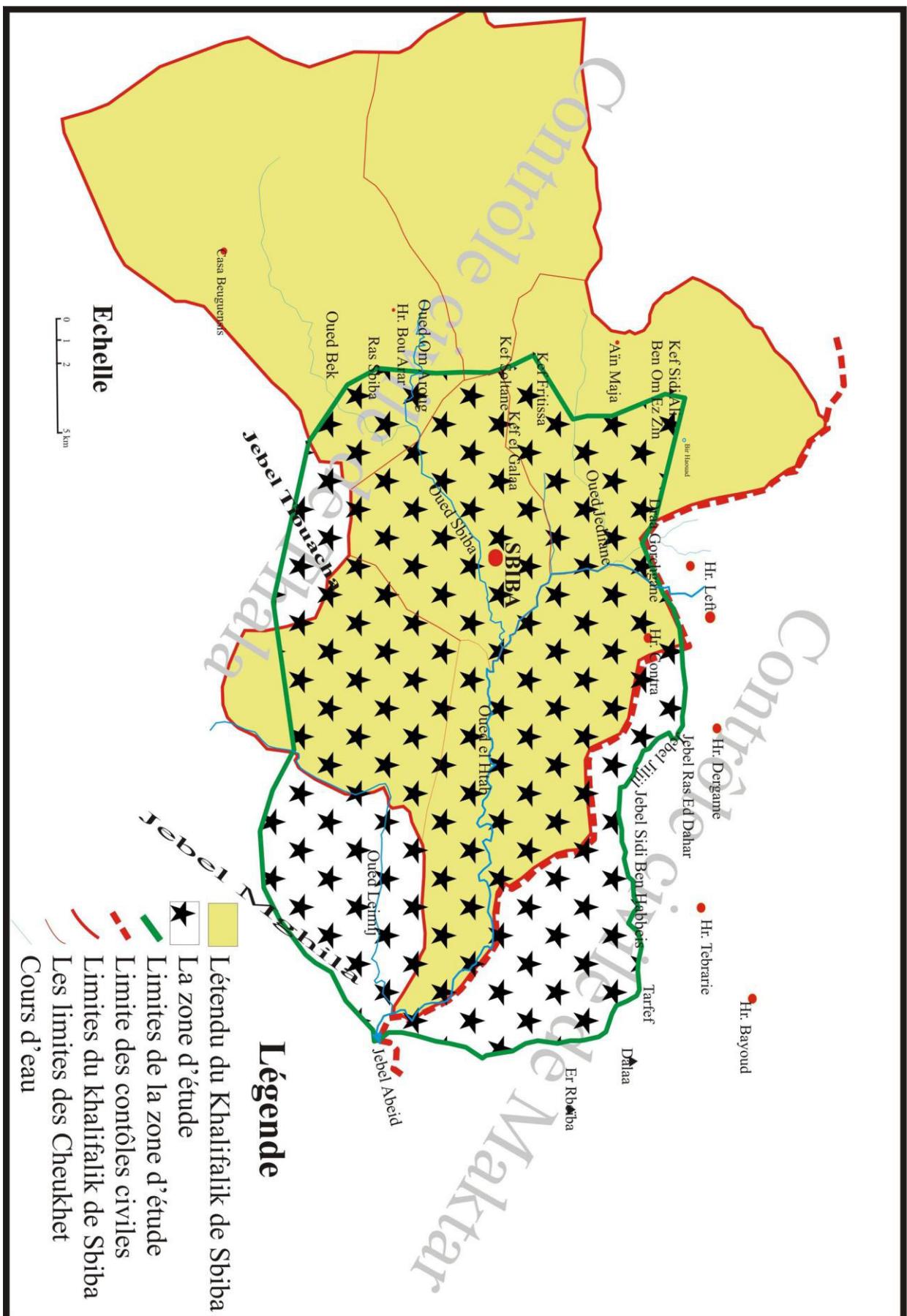


Fig. 18 : la carte administrative de l'époque coloniale

Pour identifier et isoler ce qui est à l'intérieur de ce qui est à l'extérieur, ce qui dépend ou bien qui échappe au pouvoir du magistrat de la cité on procède souvent à une opération de délimitation. Les limites pouvaient résulter d'un consensus entre communautés limitrophes, ou bien d'un bornage à la suite d'une décision officielle. D'après le même auteur « les territoires entre cités, c'est-à-dire ceux qui sont entre les municipes, les colonies, les préfectures, sont délimités les uns par des cours d'eau, d'autres par les lignes de crêtes, d'autres même par des pierres posées comme pré-signaux, qui diffèrent de la forme des bornes privées ; d'autres même entre deux colonies sont alignés sur des limites continues¹⁸⁴ ». Au passage, ce texte montre l'importance des éléments naturels dans la délimitation d'une cité.

Pour le cas de *Sufes*, nous ne disposons pas dans l'état actuel de la documentation de bornes-limites traçant les limites de ce territoire comme c'est le cas pour *Thugga*¹⁸⁵. C'est pourquoi nous devrons recourir à une documentation indirecte et prendre en considération, les faits géographiques, archéologiques et historiques :

1.1. Les données de la géographie

Sufes/Sbiba occupe un emplacement central dans un couloir naturel double adoptant la forme d'un «T» allongé à gauche. Le passage nord-sud est limité à l'Ouest par une série de hauteurs imposantes. Du sud au nord, se trouvent le Jebel Tiouacha, le Kef El Galaa et le Kef Soltane, le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine et ses contreforts septentrionaux. A l'est, ce couloir est limité au sud par le massif de Jebel Mghila, au nord par les hauteurs de Jebel Bou Agila et la falaise de Skarna qui s'élève sur plus de 150 m de hauteur.

Le passage transversal est défini au sud par la chaîne des Jebels El Abaïd-Mghila et au nord par la série des hauteurs constituant le Jebel Ben Habbès avec parfois une falaise haute d'une cinquantaine de mètres prolongée par une pente développée jusqu'au lit de Oued El Htab.

La région, sujet de la présente étude, est une dépression naturelle correspondant à un fossé d'effondrement géologique d'orientation générale sud-ouest-nord-est. La dénivellation est fortement marquée entre ces limites naturelles et les régions qui sont au-delà de ces barrières d'une part, et la région de *Sufes* d'autre part. En outre, la région se trouve au milieu de la Dorsale tunisienne, zone charnière répartie, en se basant sur l'isohyète 400 mm qui passe

¹⁸⁴ Siculus Flaccus, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., D. Conso, Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., 1993, p. 95-97 ; la question des termes techniques et des critères de délimitation des territoires des cités romaines a été longtemps discutée par les spécialistes ; voir en dernier lieu Leveau Ph., 1993, n° 3-4, p. 459-471.

¹⁸⁵ En dernier lieu, *MAD*, p. 31 et suiv

au niveau de l’agglomération de Sbiba¹⁸⁶, entre deux régions géographiques de la Tunisie : le Haut Tell et les Hautes Steppes¹⁸⁷

Du point de vue ethnique, cette dépression assure le contact entre deux grandes tribus de la Tunisie moderne et contemporaine : les Majers au sud-ouest et les Ouled Ayar au nord-est. Ce contact se fait parallèlement à l’orientation générale des monts de la dorsale, donc selon un axe (régional) sud-ouest-nord-est.

Plusieurs indices permettent de préciser l’étendue de la cité antique.

1.2. Les sources littéraires

Nous ne disposons pas d’informations explicites dans les sources littéraires antiques ou médiévales sur l’étendue de la « région » de *Sufes*. En fait, nous ne pouvons qu’interpréter et peut-être déformer les renseignements rapportés par les sources car nous sommes loin du point de vue chronologique de l’époque de la rédaction de ces sources.

Les Actes de la Conférence de Carthage de 411 apr. J.-C. recèlent une information qui pourrait être utile à ce propos. Elle concerne l’évêque donatiste de *Sufes* qui prétend que la communauté donatiste de *Mididi* était sous sa responsabilité¹⁸⁸. Mais comment interpréter cette allusion ? Serait-elle un indice sur l’étendue de la région de *Sufes* jusqu’à *Mididi* ?

D’après les sources arabes, nous savons que Sbiba est contrôlée directement à partir de Kairouan à l’époque des Wullat, et à l’époque aglabide. Sous les Fatimides, la ville abritait le siège d’une préfecture limitrophe de celle de Lorbos qui englobait *Tugga Therebentina*¹⁸⁹. A partir de ces informations, il apparaît que la cité continuait à jouer son rôle régional mais, il est difficile de tirer des certitudes sur l’étendue réelle du territoire pendant l’Antiquité.

1.3. Les données épigraphiques et archéologiques

Voyons quelles sont les informations épigraphiques et archéologiques exploitables pour une définition d’une « région » de *Sufes* :

1.3.1. Les bornes

Les bornes provenant de la région sont de trois types : bornes milliaires, bornes de délimitation et bornes de centuriation.

- Les bornes milliaires :

¹⁸⁶ Gammar A., 1999, p. 44-60 en particulier p. 44 et carte p. 45 et

¹⁸⁷ Gammar A., 1999, p. 61-83, particulièrement p. 63.

¹⁸⁸ Gesta, I, 142.

¹⁸⁹ Voir, Cambuza P.-L., t. II, p. 183-186; et en dernier lieu, Bahri F., 2003, p. 174-176.

Les bornes milliaires peuvent servir d'indices de délimitation de territoire d'une cité à condition que le *caput viae*, le point de départ pour le calcul des milles, soit la cité en question. A cet égard les exemples ne manquent pas ; citons les cas de *Tipasa*¹⁹⁰, *Hippone*¹⁹¹ et *Sufetula*¹⁹².

La région de *Sufes* a fourni deux bornes milliaires. La première provient de Hr. Kammar (n° 178) sur la voie longitudinale *Musti-Sufetula* et la seconde provient de Hr. Smida (n° 079) sur la voie transversale, la *via Hadrumetina*.

* La borne de Hr. Kammar¹⁹³ : elle a été découverte à 10 km environ au sud de *Sufes* sur la voie *Musti-Sufetula*¹⁹⁴. Elle date de la fin de l'année 237 apr. J.-C. Elle mentionne en écriture rétrograde le 17^e mille, ce qui concorde parfaitement avec le lieu de provenance de cette borne, si l'on commence le décompte à partir de *Sufetula* (25 km = 17 milles). Cela coïncide avec la pointe orientale du Jebel Tiouacha, prolongée vers l'est par Kodiat Bou Meftah et barrant la visibilité vers le sud. Ce qui pourrait fournir un indice sur la délimitation de la région dans cette direction¹⁹⁵.

* La borne de Hr. Smida¹⁹⁶ a été découverte à 6 km à l'est de *Sufes* sur la *Via Hadrumetina*. Elle comporte deux inscriptions sur la même face ; l'une, sur la partie supérieure, l'autre, juste en contrebas légèrement décalée à gauche.

La première inscription date de Gallien¹⁹⁷ et mentionne le quatrième mille. La seconde, au datif, date de Théodose, et mentionne la même distance.

Ces informations permettent d'étendre le territoire de *Sufes*, vers le milieu du III^e - fin du IV^e siècle, au moins jusqu'à l'emplacement de cette borne. Cette borne qui devait se situer à environ 6 km à l'est de *Sufes* provenait de la rive gauche de l'Oued El Htab au delà du pont dont on a découvert les vestiges (site n° 072).

Cette voie a laissé des traces d'empierrement sur Draa es Sedra¹⁹⁸ dues probablement aux interventions des autorités de la cité de *Sufes*.

¹⁹⁰ Salama P., 2002, p. 27-28.

¹⁹¹ *ILAAlg.*, I, 3881 ; *BAC.*, 1955/56, p.103-104 et p.108-109.

¹⁹² Duval N., 1989, p. 476, n°s 228, 229, 231.

¹⁹³ Grira M., 2003, p. 433-446.

¹⁹⁴ Il s'agit là de la deuxième borne signalée sur le segment *Sufes-Sufetula*. La première provenait de Hr. Ksar Kradem à mi-chemin entre *Sufetula* et *Sufes*, elle date de l'époque de Constantin le Grand et ne contient pas de chiffre du nombre de milles.

¹⁹⁵ Cela traduit-il une suprématie de la part de *Sufetula* sur *Sufes* ? Ce n'est pas impossible au moins au niveau des voies de communications Duval N., 1990, p. 495-535.

¹⁹⁶ Voir *infra*, le chapitre sur le réseau routier, p. 157 et suiv.

¹⁹⁷ La borne provient du site n° 079.

¹⁹⁸ Barbery J., 1985, p. 12 et suiv. ; Grira M., 2003, p. 433-446.

- Autres bornes

Dans l'état actuel de la documentation et mise à part la borne de Hr. Safsaf (068.181) publiée par S. Ben Baaziz¹⁹⁹ et reprise par L. Naddari²⁰⁰ qui ne concerne pas directement notre région nous disposons de quatre bornes-limites :

Deux bornes de délimitation de domaines privés, qui posent des problèmes de lecture proviennent de Hr. Sidi Sahbi (n° 049). L'une porte quatre lettres : « *BVIC* » et l'autre en porte trois : « *BRV* ». Tout porte à croire à l'existence de deux domaines privés qui sont fort probablement voisins, mais les pierres ne permettent ni de les localiser, ni d'évaluer leurs superficies. Cependant, d'après les sigles, on peut penser à une seule propriété partagée entre deux frères²⁰¹. Ces deux bornes concernaient des propriétés privées qui pouvaient être enclavées à l'intérieur du territoire de *Sufes* la cité la plus proche de l'endroit de la découverte.

Une borne de centuriation : découverte à Hr. Merthoum (n° 099) à environ 5 km au sud-est de *Sufes* au sud de l'Oued Sbiba, cette borne fragmentaire posée vers l'année 159 apr. J.-C. mentionne au moins douze centuries. L'intervention du proconsul détenteur de l'*auctoritas* dans une province sénatoriale (agissant comme puissance publique) est en rapport avec la cité de *Sufes* donc à l'intérieur de son territoire (puisque il s'agit de la seule cité dans le secteur).

La borne de *Q. A(nicius) F(austus) V(ir) C(larrissimus)*²⁰² : située au sud-ouest des limites occidentales de la cité de *Sufes* donc de la région, cette borne signale l'existence d'un domaine sénatorial probablement limitrophe du territoire de la *colonia Sufetana*. Cette constatation se base sur d'autres indices.

- l'alimentation de l'aqueduc qui se situe juste à côté du domaine
- la topographie qui constitue à cet endroit une série de collines isolant deux espaces voisins
- la toponymie moderne qui signale « *Ras Sbiba* » pour désigner une des ces collines²⁰³.

1.3.2. L'onomastique

¹⁹⁹ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, voir p. 27-28, n° 15 fig. 14.

²⁰⁰ Naddari L., 2000, p. 43-49.

²⁰¹ Il s'agit peut-être des héritiers cités dans l'épitaphe de Hr. Aouinet Ed Debbane site n° 37.

²⁰² Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, voir p. 32-33, n° 23, fig. 22. Voir en dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 27-29.

²⁰³ CAKT, (carte) au nord du site n° 262.

L'onomastique n'est pas très utile dans la délimitation de la région étudiée à cause de l'état de conservation de la majorité des textes découverts que ce soit dans la cité ou dans ses environs, puisqu'il n'y a pas de parenté apparente entre les gentilices de la cité et ceux des environs. Hormis les *Aelii* : Q. *Aelius Saturninus*²⁰⁴ et P. *Aelius Donatianus*²⁰⁵ à *Sufes* et dans ses environs immédiats, *Aelia Antula* au nord-est de *Sufes*²⁰⁶, *Aelia Jemella*²⁰⁷ à Hr. Thmed (site n° 189) qui semblent être promus *viritim*, rien ne permet de forger un raisonnement en vue d'établir une région en se basant sur l'étude des noms.

Par ailleurs, l'onomastique permet d'isoler une zone située au nord-est de *Sufes* au-delà de Oued El Htab, centrée autour de Hr. Contra (n° 007). Des *Staberii* sont attestés seulement à Hr. Contra²⁰⁸, à Hr. Fartout (n° 041)²⁰⁹ à environ 4 km au sud et à Hr. Dergham²¹⁰ à environ 6 km au nord-est. Il s'agit probablement d'une partie de la zone domaniale identifiée par A. M'Charek qui s'étendait au sud de la *Thusca*²¹¹.

1.3.3. Les routes²¹²

Les routes traversant ou bordant la « région » de *Sufes* contribuent à l'identification et à la délimitation de cette dernière. En effet, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, le déplacement des gens et les marchandises suivaient la direction la plus courte pour atteindre leurs objectifs. Les routes parcourant la région forment en gros deux axes : un axe nord-sud et un deuxième est-ouest.

- L'axe nord-sud parcourt et commande un couloir majeur liant le sud (la région aride et semi-aride) au nord (la région humide et fertile de Frigua).
- L'axe est-ouest, la *Via-Hadrumetina*, relie la région de *Sufes* au *Byzacium*, et draine les produits de la cité et de sa région vers Rome par l'intermédiaire des ports du Sahel.

D'autres voies voisines peuvent servir de limites²¹³, à l'instar de la voirie pour les *insulae* à l'intérieur d'une cité²¹⁴. La région de *Sufes* se trouve enclavée, de trois côtés, par des voies antiques :

²⁰⁴ Volume II, site n° 089, document n° 31, p. 212-213.

²⁰⁵ Volume II, site n° 089, document n° 45, p. 227-228.

²⁰⁶ Ben Baaziz S, 2000a, p. 18-19, n° 5, fig. 3 ; inscription provenant du site n° 010.

²⁰⁷ Volume II, site n° 189, document n° 11, p. 368-369.

²⁰⁸ Volume II, site n° 007, document n° 1 et 2 p. 14-17.

²⁰⁹ Volume II, site n° 089, document n° 1, p. 72-73.

²¹⁰ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 109, CIL, VIII, 23241

²¹¹ En dernier lieu, M'Charek A., 1999, p. 139-183.

²¹² Voir *infra*, chapitre sur Les accès naturels et les voies antiques, p. 155 et suiv.

²¹³ On cite à tire d'exemple la discussion engagée autour de la voie *Ammadara-Tacape via Capsa* et son rôle dans la guerre de Tacfarinas, voir en dernier lieu Lassère J.-M., 1982, p. 11-25.

- Au nord par la bretelle méridionale de la voie augustéenne que A. M'Charek fait passer par la vallée de Oued Bou Agila, Fondouk Debbich et Rohia puis vers Thala à l'ouest²¹⁵.

- A l'ouest par une voie nord-sud liant la voie augustéenne au nord à *Sufetula* au sud via les *Casae Beuguenses* dont les traces²¹⁶ sont signalées sur la carte Thala²¹⁷ 1/100 000^e entre les sites archéologiques Aïn Maja (035.221) = (068.221) et le site (035.223) = (068.223) par Hr. El Rhamri (035.222)= (068.222).

- A l'est par une voie supposée passant par le col de Khanguet Zagalass entre le Jebel Mghila et Labaïed au sud et une série de sites majeurs au nord comme Hr. Guennara (*Marazanae* ?), Hr. Kouky, Hr. Tebraria, Douar Bayoudh (un centre du *Saltus Gam*)²¹⁸. Elle peut se diriger vers le nord pour rejoindre *Mactaris*²¹⁹.

1.3.4. Le réseau urbain : cités voisines, statuts et territoires

Il faut signaler que nous sommes loin de la vallée de la Majerda où il y a autour de *Thugga* par exemple 14 cités sur un rayon de 10 km soit environ 30 km² par cité²²⁰.

D'après l'Itinéraire D'Antonin et en se fondant sur la carte Salama, les cités limitrophes se situent en moyenne à une distance de 35 km de *Sufes* comme indiqué sur le tableau suivant :

Cités	Distance
<i>Sufes-Sufetula</i>	35 km
<i>Sufes-Thala</i>	40 km
<i>Sufes-Mididi</i>	28 km
<i>Sufes-Thugga-Terebenthina</i>	35 km
<i>Sufes-Marazanae</i> ?	35 km? ²²¹
<i>Sufes-Masclianae</i>	41 km

Bien entendu, suivant des calculs mathématiques, il serait attribué au territoire de *Sufes* une forme circulaire de 35 km de diamètre donc environ 17,5 km de rayon à partir de la cité. Cependant, ces calculs ne peuvent être évidemment appliqués à des phénomènes qui obéissent à des faits naturels et historiques. Que le statut des localités voisines soit encore inconnu n'est pas un obstacle. Qu'elles fussent ou non pérégrines, ces cités disposaient à coup

²¹⁴ Chevallier R., 1997, p 99.

²¹⁵ M'Charek A., 1989, p. 153-167.

²¹⁶ Ces traces n'ont pas été reportées sur la carte 1/50 000^e de Ksar Tlili.

²¹⁷ IGN, 1925 ; AAT₂, n° 035.

²¹⁸ En dernier lieu, M'Charek A., 1999, p.139-183.

²¹⁹ Ferchiou N., 2004, p. 187-209, voir p. 204.

²²⁰ Picard G.-Ch., 1990, p. 56.

²²¹ *Itin. Ant.*, sic 28 ou 25 milles.

sûr d'un territoire civique. *Mididi*²²², *Thala*²²³, *Thugga Terebenthina*²²⁴ *Marazanae* ?²²⁵ et *Mascliana*e²²⁶ sont représentées à la conférence de Carthage, certaines d'entre elles possédaient des évêques depuis 256 apr. J.-C. Le territoire de *Sufetula* est délimité depuis le Haut-Empire²²⁷, il continue à constituer un sujet de débat²²⁸ alimenté par l'intérêt qu'on ne cesse de porter à cette cité voisine depuis l'époque précoloniale.

Par ailleurs, un certain nombre de grands domaines et d'agglomérations secondaires ainsi que de territoires de tribus, s'intercalent entre ces centres urbains et par conséquent compliquent la recherche sur la délimitation. C'est le cas ici de la zone domaniale identifiée par A. M'Charek²²⁹ au nord de *Sufes* et qui englobe une région étendue depuis les environs de Ousselatia à l'est jusqu'à Hr. Left²³⁰ à l'ouest, entre Douar Bayoudh au sud et le pays de *Thusca* au nord. Les limites proposées autour de Hr. Left sont valables pour notre zone d'étude ; elles peuvent être légèrement rectifiées à l'est pour englober Hr. Contra (site n° 041) et la plaine dite Bled Contra en se basant sur des indices qui militent pour l'exclusion de cette zone du territoire de *Sufes*²³¹.

Au nord-ouest de *Sufes*, à environ 10 km à vol d'oiseau, l'épigraphie signale *Vicus C[...]*²³² à Aïn Maja (site 035.221=068.221). Le statut juridique de cette localité implique qu'elle dépend d'une structure plus importante, soit un grand domaine ou bien une cité de type romain. La cité la plus proche et qui répond à ce critère est *Sufes*, mais cela reste à démontrer.

1.3.5. Quelques indices archéologiques

La région étudiée présente des indices archéologiques qui permettent de la classer comme une zone de transition :

- Pour la technique de pressoir à huile, entre les pierres d'ancrages et les montants verticaux²³³.
- Pour les installations hydrauliques²³⁴, le changement des formes des bassins à partir d'une certaine distance de *Sufes*.

²²² Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 295-298.

²²³ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 315-318; Mesnage J., 1912, p 158 ; Lancel S., 1991 p. 1481-1482.

²²⁴ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 318.

²²⁵ En dernier lieu Ben Abbès M., 2004, p. 479-480, voir également Lancel S., 2002, p. 361-362 n° 49.

²²⁶ En dernier lieu M'Charek A., 2005, p. 19-38, voir également Lancel S., 2002, p. 357, n° 9.

²²⁷ Hitchner R.-B., 1982, p. 58-59 ; Duval N., 1990, p. 519-525.

²²⁸ En dernier lieu Khanoussi M., 2004, p. 1153-1165.

²²⁹ En Dernier lieu, M'Charek A., 1999, p. 139-183.

²³⁰ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 106.

²³¹ Une étude sur cette question est en cours de préparation.

²³² ILAfr., 198 = Merlin A., 1913, p. CCCXXXIII.

²³³ Voir *infra* infra, le chapitre sur l'étude du matériel de l'oléiculture p. 214 et suiv et la carte hors texte de la répartition des éléments d'ancrage des pressoirs.

D'ailleurs, les éléments d'architecture découverts à *Sufes* et ses environs, peuvent révéler la présence d'une « école artistique » propre à cette cité. Cependant, il est difficile d'isoler la zone d'influence en se basant uniquement sur cet élément²³⁵.

1.3.6. La toponymie moderne

On trouve un certain nombre de toponymes modernes révélateurs et qui peuvent être utilisés pour isoler une « région » autour de *Sufes* : comme « Bhairet Siftan » pour la plaine alluviale située à l'est de la ville antique, « Bir El Had²³⁶ » au nord au niveau de Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, « Kodiat Sbiba » au sud-est, « Ras Sbiba » au niveau des limites proposées entre le territoire de *Sufes* et le domaine sénatorial de Q. *Anicius Faustus*.

Toutefois, tous ces indices ne peuvent pas être suffisants pour la délimitation du territoire de *Sufes*. C'est pourquoi, nous allons utiliser l'ensemble de ces éléments historiques ainsi que les conditions géographiques.

1.4. Les limites proposées

Les limites adoptées ici ne sont qu'une proposition servant à cerner une « région » considérée comme « homogène ».

Il s'agit tout d'abord d'un cadre de travail basé essentiellement sur des critères naturels (topographiques en premier lieu) et historiques (humaines, ethniques, administratifs, économiques, etc...)

Parce que la région, sujet du présent travail, est enclavée par des hauteurs sur trois côtés²³⁷, il est possible d'admettre que la délimitation ne constituait pas un grand problème. Les difficultés sont donc posées surtout des côtés nord, sud et à l'est. Ces ouvertures servant de passage pour les grands axes routiers²³⁸ ne sont pas favorables à l'identification des limites admissibles et approuvables.

- Le côté nord :

Les limites nord-ouest, coïncident avec le couloir de Rohia, le seul accès vers le nord et le nord ouest, point de passage important bordé à l'ouest et à l'est par des massifs

²³⁴ Nous remarquons également une concentration des aqueducs autour de *Sufes* qui va régresser vers le sud. De même la longueur notable de l'aqueduc de *Sufes*, (environ 11.5 km) est un phénomène qu'on trouve rarement en se dirigeant vers le sud.

²³⁵ Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

²³⁶ Non loin de ce toponyme la carte topographique au 1/50 000^e signale également « Bir el Haoud », ce qui veut dire probablement non pas le puits des limites (el hdoud), mais le puits des auges ou des bassins.

²³⁷ Les montagnes sont, dans la plupart des cas, des zones de contact et ne peuvent constituer par conséquent des limites imperméables.

²³⁸ Voir *infra*, chapitre sur le réseau routier de la région, p. 155 et suiv.

imposants. La limite à ce niveau se situe à environ 10 km au nord de *Sufes*, à environ 17 km au sud de *Mididi* et à environ 25 km au sud de *Tucca Terebenthina*. Ce choix est plus artificiel que justifié bien qu'il corresponde en grande partie avec les frontières du Contrôle Civil de *Thala* et celui de *Maktar* à l'époque coloniale et celles des gouvernorats de *Siliana* et *Kasserine* actuellement. Il est à signaler qu'à l'extrême nord-ouest de ce secteur la carte 1/50 000^e *Aïn El Ksiba* n° 60 signale un puits dit « Bir el Hedd »²³⁹ ou « le puits de la limite ».

Parallèlement aux limites septentrionales, passe la voie Augustéenne Carthage-*Ammaedara*²⁴⁰ via *Mactaris* et *Sidi Ali el Mediouni*, *Fondouk Debbich*, *Rohia* et *Thala*.

A l'est les limites proposées sont plus justifiées. Elles concordent avec des obstacles naturels marquants.

Les limites septentrionales sont donc tracées de la manière suivante : à partir des hauteurs occidentales la ligne rejoint l'autre côté passant par *Draa el Rhochgane* et les marécages de *Rohia* en laissant *Hr. El Left* à l'extérieur traversant ensuite l'*Oued El Htab* pour rejoindre les derniers contreforts occidentaux de *Jebel Bou Agila*, qui constituent les extrémités méridionales de la falaise *Es Skarna*. La zone marécageuse de *Rohia* au nord de *Sbiba* au niveau de laquelle s'est arrêtée la monographie de la Haute vallée de *Oued el Htab*²⁴¹ pouvait constituer une démarcation pour une autre région au sud.

Par la suite, les limites se dirigent vers l'est pour atteindre la falaise de *Jebel Dhahar*. La ligne de démarcation dessine un tracé très sinueux suivant les falaises des hauteurs de *Jebel Ras Dhaher*, *Kef Chouchet Essid*, *Jebel Bou Ajil*, *Jebel Ben Habbès*, *Kef El Brhel* (*Bghal*), *Mohguene*, *kodiat el Bey*, *Tarfef* qui se présentent comme des murailles infranchissables. Ensuite, elle change de direction vers le sud pour rejoindre les limites orientales de la dite « région ».

- Le côté est

Les limites orientales sont moins évidentes. En effet, on a beaucoup hésité avant de décider d'arrêter la limite de la « région » au niveau des hauteurs situées sur la rive gauche de *Oued El Htab*. Il s'agit de lier deux points marquant le paysage de ce côté : *Khanguet Zagalass* au Sud et *Jebel Tarfef* au nord. Ces deux points marquent l'extrême de la forêt de pins d'Alep dans deux montagnes²⁴². La gorge dite *Khanguet Zagalass* se trouve entre *Jebel Mghila* à l'Ouest et *Jebel Labaïed* à l'est. Elle constitue un point de divergence de deux voies, l'une se dirigeant vers l'ouest en direction de *Sbiba* et l'autre vers le nord en direction de

²³⁹ Coordonnées Lambert : 421.500 est ; 260.800 nord.

²⁴⁰ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir p.163.

²⁴¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 13.

²⁴² Voir les cartes 1/50 000e de *Sbiba* n° 069 et de *Djebel Mrhila* n°077.

Maktar²⁴³. Par ailleurs, le choix des limites dans cette contrée est fondé sur des éléments naturels, elles suivent une ligne de crête (ligne de partage des eaux) adoucie, qui coïncide avec une piste orientée nord-sud reliant le pays situé sur le plateau d'El H'Babsa, au nord, à la région située au sud de Mghila-Labaïed *via* Khanguet Zagalass. La distance qui sépare *Sufes* de cet endroit est d'environ 25 km ; on est ici, semble-t-il, à la limite de la zone d'influence de deux cités, celle de *Sufes* et celle de *Marazanae*?²⁴⁴ station sur la *Via Hadrumetina* citée par l'Itinéraire Antonin à XXXVIII mp²⁴⁵ de *Sufes*. D'ailleurs, la piste actuelle qui devait coïncider avec une voie antique reliant *Masclianae* à Hr. Skhira au sud et le plateau d'El H'Beibsa au nord correspond en grande partie avec la voie antique signalée plus haut.

Le tracé de la limite orientale commence à partir de Khanguet Zagalass, suit la piste qui se dirige vers le nord puis la ligne de crête au niveau de Draa el Krenadek, Koudiat Ech Choucha passant entre el Krouma Sefra à l'ouest et Kroumet es Souda à l'est contournant Hr. Mhalla (site n° 022) du côté est et rejoint Jebel Tarfef.

- Au Sud

Le problème ne se pose pas au sud-est, le massif Mghila constitue ici une barrière inaccessible, avec ses flancs très raides au nord, sa hauteur et son importante forêt, sont infranchissables²⁴⁶.

Les difficultés s'accroissent un peu à l'ouest : l'horizon est ouvert du côté de *Sufetula*, aucun obstacle naturel ne s'opposant à une communication entre la «région» de *Sufes* au nord et celle de *Sufetula* au sud²⁴⁷. Nous avons choisi donc de cerner ladite «région» au niveau du

²⁴³ En dernier lieu Barbery J., 1985, p. 13 ; carte du réseau routier de l'Afrique romaine : Salama P., présente cette voie en tracé supposé ; Toussaint (Commandant), 1899, p. 193.

²⁴⁴ Les ruines de Hr. Guennara qui s'étendent sur plus de 30 ha et sont très effacées. Mis à part les traces de deux mausolées en maçonneries et quelques éléments huileries, le site a livré un linteau à relief, mais surtout les traces d'un petit amphithéâtre endossé à l'extrémité nord-ouest du site. Il s'agit d'une dépression en forme ovale d'environ 60/50 m, semblable à celle de *Sufes*, dotée de deux ouvertures suivant un axe rectiligne.

²⁴⁵ *Itin. Ant.*, 55, 7.

²⁴⁶ Le seul passage traversant le massif Mghila est celui qui correspond à l'Oued Tella qui se déverse dans l'oued Tsmed au nord et oued Ferressuf qui en franchissant la montagne passe par Foun El Guelta au sud. Ce passage qui a un tracé en forme d'arc de cercle dont la pointe est dirigée vers le sud-ouest et correspond à la ligne des partages des eaux, relie pas moins de huit sites archéologiques signalés par le symbole « RR » et situés en pleine montagne : de nord au sud « RR » anonyme, Hr. El Guenif, Hr. El Ouest, Hr. Sif el Asfer, Hr. Madour, « RR » à l'ouest de Aïn Madoura, Hr. El Ahmar et à l'entrée se trouve le site dit Foun el Guelta. La traversée devient de plus en plus dangereuse si on apprend qu'il était peuplé par des bêtes féroces : Voir à titre d'exemple la gravure présentant un lion aux pieds occidentaux de la montagne au nord du pont-aqueduc de *Sufetula*, publiée par N. Duval, histoire et bibliographie du site de Sbeitla 1724-1970, extrait de recherches archéologique à Sbeitla, I, p. 109, fig. 441.

²⁴⁷ Duval N., 1990, p. 495-535, voir p. 519-526 et carte hors-texte, a arrêté les frontières de cette cité à la suite de Dubiez, voir carte de la Fig. 10, p. 523 et Hitchner R.-B., 1982, p. 57-69. N. Duval, 1990, p. 519, à environ 10 km au nord. Ils font correspondre les *fines* dans l'absence des bornes-limites. Des bornes-limites, *CIL*, VIII, 23220-23225 sont découvertes à l'est de *Sufetula* posent encore des problèmes d'interprétation Cf. Duval N., 1990, p. 520 n° 104, voir aussi, Duval N., 1989, 1, p. 403-488, n° 221, 222 et 223 p. 474. A l'ouest à environ 15 km, la borne de Hr. Metkides pose également des problèmes de lecture, Duval N., 1970, p. 255-312 voir p. 308-

couloir méridional entre les deux montagnes : Jebel Mghila à l'est par le sommet de Jebel El Hajla qui correspond au point culminant du massif avec 1378 m et Jebel Tiouacha par Ras Bou Raoui, Kef Lahmar (1350 m) et Fej El Benate le sommet de Tiouacha avec 1363 m.

Au niveau du plat-pays, la limite suit une ligne constituée des hauteurs des collines et des buttes. La limite démarre à partir du point culminant Guessat el Djahfa joignant Hr. Thmed (site n° 189) au niveau de la confluence de Oued el Gourguiba et Oued el Gouna, Ragoubet el Gourine, la colline de Hr. Hamouda et les contreforts de Jebel Tiouacha.

- A l'Ouest

A première vue la délimitation à l'ouest paraît évidente par rapport aux autres secteurs vu la présence de chaînes de montagnes : Tiouacha (1363 m) au sud, puis les hauteurs de kef Soltane (1309 m), Kef El Galaa (1189 m) et Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine (1305 m) etc., Cependant ces hauteurs ne constituent pas une chaîne homogène mais des anticlinaux orientés sud-est-nord-ouest, orientation majeure des massifs de la Dorsale. Entre ces anticlinaux s'intercalent des synclinaux comme ceux de Oued Sbiba et Oued Jedeliene à travers lesquels s'alternent deux régions différentes. A l'ouest s'étend une région accidentée, élevée, lointaine moins peuplée, habitée par la tribu des Musulames²⁴⁸ moins romanisée, envahie par les pacages et les forêts²⁴⁹ où on trouve des *vici*²⁵⁰, une *nundina*²⁵¹ et des grands domaines²⁵² à l'ouest et une deuxième région moins élevée et plane à l'est, contrôlée par la cité de *Sufes*, cultivée, fréquentée dès le premier siècle²⁵³, traversée par des voies importantes²⁵⁴ et qui a connu une romanisation plus poussée.

Au sud se trouve une propriété sénatoriale signalée par une borne découverte par S. Ben Baaziz et identifiée par A. M'Charek²⁵⁵. Le domaine devait être limité au nord par les hauteurs du Jebel Zaglem et à l'est il ne devait pas dépasser la colline dite Rass Sbiba. A l'est de cette colline confluent les deux oueds : l'Om el Aroug au nord et El Brek au sud qui forment alors l'Oued Sbiba

309, n° 46 ; Duval N., 1989, p. 474, n° 224 ; Duval N., 1990, p. 520, p. 106, avec des « limites naturelles ». En effet, les limites proposées du côté de *Sufes* correspondent avec des oueds comme O. Djarouli et oued Er Remel, voir Carte 1/50 000^e de Djebel Mrhila n° 77. Ces cours d'eau se trouvent à environ 3 km au nord du carrefour Kasserine-Sbitla-Sbiba, ce qui n'est pas certain.

²⁴⁸ *CIL*, VIII, 23246 = *CILPMbardo*, n° 26.

²⁴⁹ Voir *CAKT*, (carte), remarquer l'étendue des forêts. Ben Baaziz S., 2001, p. 81.

²⁵⁰ Aïn Maja, *Vicus C[...J ? ILAfr.*, 198 = Merlin A, 1913, p. CCCXXXIII.

²⁵¹ *CIL*, VIII, 23246 = *ILPMbardo*, 26.

²⁵² *Saltus Beuguensis* cf. référence précédente ; M'Charek A., 2003, p. 27-29.

²⁵³ Voir *infra*, chapitre 4 : La ville de *Sufes*, p. 171 et suiv. et chapitre sur l'histoire municipale, *infra*, p. 327 et suiv.

²⁵⁴ Voir *infra*, chapitre sur le réseau routier, p. 155 et suiv.

²⁵⁵ En dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 27-29.

Au centre, la carte Thala au 1/100 000^e, signale les traces d'une voie romaine (non signalée sur la carte Ksar Tlili au 1/50 000^e n° 068) liant le site 068.223 au sud au site 068.115 au nord et passant par le site 068.222²⁵⁶. Cette voie d'orientation générale nord-sud peut continuer vers le sud pour atteindre la vallée de Oued Om el Aroug affluent nord de Oued Sbiba et la vallée de Oued El Brek affluent sud de Oued Sbiba²⁵⁷.

Grâce à ces deux cours d'eau tout un pays situé sur le flanc occidental des hauteurs indiquées pouvait communiquer facilement avec la plaine et le couloir nord-sud situé à l'est. Donc la population qui habitait cette contrée et qui étant privée de centre civique, se trouvait tournée vers *Sufes*. La présence d'un *vicus* à Aïn Maja et de traces de voie reliant ce *vicus* à *Sufes* ainsi qu'une prêtresse de Cérès appelée *Flavia Tertulla* fille de *Marcus* plaide en faveur de la dépendance de ce bled à *Sufes*.

Le tracé des limites occidentales descend du point culminant de Fej El Benat (1363 m), en direction du nord-ouest suivant une piste, atteint la cote 904 m au sommet de Rass Sbiba, puis il change de direction vers le nord pour traverser Oued Sbiba au niveau de Kef El Agab. C'est là que nous avons repéré les dernières traces de l'aqueduc de *Sufes*. De là, il escalade les pentes de Kef Mzara au niveau du point culminant (1225 m), le sommet de Kef Soltane (1309 m), Kef Fritissa (1080 m) puis il se dirige vers le nord-est vers la gorge de Oued Jedeliane, au niveau de Dir Ed Dali, là où se trouve le barrage moderne et escalade Kef El Louz suivant la crête passant par Kalaat Moussa, Kef Sidi Ali Ben Om Ez Zine (1305 m) et change de direction vers l'est pour rejoindre les limites septentrionales.

La région ainsi délimitée fait environ 620 km², elle occupe un couloir naturel en forme de "T" couché à gauche. La position de l'antique *Sufes* concorde avec l'intersection des deux barres de ce "T".

Le couloir nord-sud est formé à l'est par deux hauteurs :

- au sud de l'ouverture est-ouest par le Jebel Mghila qui à partir de Khanguet Zagalass s'étend vers l'ouest dessinant une ligne droite sur environ 10 Km pour atteindre son point culminant à 1372 m, puis il change de direction vers le sud-ouest vers Sbeïtla. Du côté occidental, le massif de Jebel Semmama s'arrête à Mezreg ech Chams en perdant beaucoup de sa hauteur et de son épaisseur. Le Jebel Tiouacha naissant au sud-ouest de Hr. El Beguar prend la relève pour continuer vers l'est avant d'atteindre son point culminant à 1363 m et de

²⁵⁶ On voit les traces également sur la carte de l'AAT₂ au 1/100 000^e feuille de Thala, n° XXXV, entre les sites 223 et 222.

²⁵⁷ La vallée de ce dernier affluent abrite de grands domaines privés : le *Saltus Beuguensis* et le domaine de *Faustiana* ainsi qu'une *nundina*.

serrer le passage sud avec Mghila à environ 11 km au sud de Sbiba et à 25 km au nord de Sbeïtla.

- au nord, le couloir est flanqué à l'est par les hauteurs suivantes : les Jebels Ben Habbès, Chouchet Essid, Rass eddaher, Bou Ajila et la falaise de Skarna. Tandis qu'à l'ouest il est bordé par les hauteurs formées par le Jebel Tiouacha, les kefs Soltane, el Galaà, Sidi Ali Ben Om Ezzine, et les deux Guessaa el Kbira et Esghira. Cette ligne est coupée deux fois par l'Oued Sbiba au sud et Oued Jedelane au nord. La longueur du couloir nord-sud est de l'ordre de 25 km. *Sufes* se trouve à peu près au centre : à 13 km de l'issue nord et à 11 km de celle du sud.

La contrée est drainée par un important cours d'eau : l'Oued el Htab dessinant un « S » également allongé à gauche. Il est alimenté, on l'a vu, par plusieurs oueds dont les plus importants sont : les oueds Jedeliane, Sbiba et Leimij sur la rive droite et les oueds Messanagh et Sidi Yahia sur la rive gauche. C'est la partie centrale de la moyenne vallée de l'Oued el Htab.

Elle s'étale sur quatre feuilles au 1/50 000^e (Aïn Ksiba, Rohia-Dj.Barbrou, Ksar Tlili, Sbiba et Jebel Mghila) mais c'est la feuille de Sbiba qui occupe 80% environ de sa superficie.

La plus grande partie de la région ainsi délimitée constitue actuellement le territoire de la tribu Majer. La partie nord-est est habitée par les Ouled Ayar qui sont (logiquement) des mélanges des deux tribus.

Du point de vue administratif, la région correspond en grande partie au territoire du Kalifalik de Sbiba de l'époque coloniale, qui appartenait lui-même au contrôle civil de Thala²⁵⁸. Ce Kalifalik était constitué de six Cheikhats (Djediliane, Bou Adjeur, Ouled Ghilane, Sbiba, Oued el Htab et El Garaa). Actuellement, il occupe la plus grande partie des délégations de Jedeliane au nord et de Sbiba au sud. Les limites proposées correspondent parfois aux limites du Kalifalik de l'époque coloniale qui n'ont pas beaucoup changé après l'indépendance. Le *territorium* de la cité de *Sufes*, s'il ne coïncide pas avec ces limites, devait se situer à l'intérieur de cet espace.

Le premier à avoir cherché l'étendue du territoire du *castellum* de *Sufes* est J. Toutain²⁵⁹. Il a émis une hypothèse sur la constitution des cités dans les Hautes Steppes. Selon lui, les postes militaires fortifiés devenus des cités étaient rares et fort éloignés les uns des

²⁵⁸ Carte du Contrôle Civile de Thala, *Archives Nationales*.

²⁵⁹ Toutain J., 1896, p. 317-320.

autres, et par suite, les territoires civiques y furent très étendus²⁶⁰. N. Duval, à la suite de Hitchner, a alloué à la cité de *Sufetula* un territoire correspondant avec la moyenne estimée par G. Ch. Picard²⁶¹ qui est de l'ordre de 500 km². Cl. Lepelley²⁶² remarque d'après la carte du réseau routier dressée par P. Salama²⁶³, qu'au nord-est de la Tunisie actuelle, on compte sur une superficie de 21000 km², 150 cités soit une étendue de 140 km² en moyenne par ville. En l'absence de bornes de délimitation, S. Aounallah²⁶⁴ s'est basé sur des données naturelles topographiques pour attribuer à *Neapolis* un territoire de 20 km nord-sud /10 km est-ouest soit 200 km².

Le contexte topographique veut que la « région » de *Sufes* regarde plus à l'est que vers le sud (direction où il n'y a pas de centre urbain avant *Sufetula*) cette direction close partiellement par un passage de 14 km de largeur entre le Jebel Mghila (Sder el Hajla) et le Jebel Tiouacha (le Ras Bou Raoui et le Jebel Korath). La construction d'une voie reliant *Sufes* à la côte par *Marazanae*, *Aquae Regiae* et *Vicus Augusti*²⁶⁵ confirme cette lecture. On peut comprendre le rôle que jouait la cité de *Sufes* entre cette région lointaine et isolée et la côte.

Sa position dans une région dont la densité des sites urbains est assez faible par rapport au nord de l'*Africa* favorise en principe un territoire étendu, ce qui confirme la théorie de Toutain²⁶⁶, mais la densité du nord est remplacée ici par les grands domaines²⁶⁷ et particulièrement les domaines impériaux²⁶⁸ taillés aux dépens de la propriété tribale²⁶⁹.

²⁶⁰ Toutain J., 1896, p. 319 En se basant sur la présence de la tribu *Quirina* -celle d'*Ammaedara*- à 25 km de cette ville ainsi que le rattachement de *Cillium* aux premiers temps à *Thelepte* par ses habitants qui étaient en rapport direct avec cette dernière, l'auteur déduit que le territoires de ces cités étaient très étendus. « De même, sans doute les villes de *Vegesela* (Hr Rakba), *Menegessem*, *Menegere*, citées par l'*Itinéraire Antonin*, entre *Sufetula* et *Theveste*, se constituèrent aux dépens des territoires primitifs d'*Ammaedara* et de *Thelepte* ; de même peut-être *Sufetula*, la petite *Sufes*, aux dépens de la commune qui s'était formée sous les murs de l'ancien *castellum Sufetanum*. »

²⁶¹ Picard G.-Ch., 1990, p. 27.

²⁶² Lepelley Cl., 1979, p. 46.

²⁶³ Carte hors texte, publiée à Alger, 1949.

²⁶⁴ Aounallah S., 2001, p. 50.

²⁶⁵ Cette voie a laissé des traces sur le terrain, une borne milliaire et un empierrement, voir *infra*, chapitre sur les voies de la région, p. 155 et suiv.

²⁶⁶ Toutain J., 1896, p. 45.

²⁶⁷ Il s'agit du *Saltus Beuguensis*, cf. *CILPMBardo*, n° 26.

²⁶⁸ Par exemple le *Saltus Massipianus* et le *Saltus Rohia Barbrou*, Voir en dernier lieu ; M'Charek A, 1999 ; également Grira M., 2001.

²⁶⁹ Voir en dernier lieu Naddari L., 2000, *passim*.

Chapitre 2. Les sites archéologiques : densité, répartition et typologie

2.1. Densité

Les résultats obtenus par la prospection sont forcément lacunaires. Mis à part les sites qui n'ont pas laissé de traces en raison de la nature des matériaux de construction utilisés, les *mappaliae*²⁷⁰ par exemple, ou bien ceux détruits durant l'Antiquité ou les périodes suivantes, un certain nombre d'autres sites n'ont pas été repérés sur le terrain²⁷¹, d'autres n'ont pas été visités²⁷². La révolution agricole vécue par la région durant les quatre dernières décennies et la mise en culture du terrain ont fait disparaître complètement un nombre important de sites, surtout dans les environs immédiats de Sbiba. En effet, plusieurs sites signalés sur les cartes topographiques et sur les photographies aériennes ont complètement disparu²⁷³. Donc les constatations quantitatives représentent l'état actuel des informations collectées.

Le recensement est réalisé à partir des cartes topographiques à différentes échelles qui couvrent l'espace étudié. Il s'agit de dénombrer les « RR » et les points indiqués par des symboles accompagnant ordinairement les « RR » indiqués sur les cartes. 266 points ont été dénombrés avant la prospection dont la majorité se concentre autour de *Sufes* et dans la plaine qui s'étend à ses pieds orientaux sur les rives droite et gauche de l'Oued Sbiba. Cette opération est suivie de l'examen des photographies aériennes lorsque cela était possible et une vérification sur le terrain. Cette dernière nous a permis de

- réviser quelques erreurs des cartes topographiques par exemple, des « RR » y signalent parfois des *tumuli*²⁷⁴ ;
- positionner des sites pré- et protohistoriques non signalés sur la carte ;
- éliminer des points désignés par des « RR » et qui ne correspondent à rien sur le terrain²⁷⁵ ;
- ajouter des points non signalés sur les cartes topographiques²⁷⁶.

Après l'enquête, seulement 186 points ont été retenus. Ils représentent des sites couvrant la période qui s'étend de la préhistoire à la fin de la période antique²⁷⁷.

²⁷⁰ Sur les *mappalia* voir Gsell S., t. 2, p. 313 et n° 6 et 7 ; p. 330 ; p. 334 ; Le Coeur Ch., 1937, t. XXIV, p. 29-45 ; Marcy G., 1937, p. 23 - 40.

²⁷¹ Volume II, les sites n°s 005, p. 9, 015, p. 37 et 087, p.144.

²⁷² Ces sites n'ont pas été visités faute de temps. Certains sites n'ont pas été trouvés comme les sites 006 ; 015 ; 087 ; d'autres ont déjà été visités et inventoriés par Ben Baaziz S., 2005, les sites : 003 ; 008 ; 011 ; 010 ; 013 ; 017 ; 027 ; 023 ; 025 ; 026 ; 029 ; 028 ; 073 ; 122 ; 131 ; 130 ; 129 ; 140 ; 034 ; 047 ; 064 ; 074 ; 067 ; 147 ; 154 ; 165 ; 176 ; 177.

²⁷³ Voir *infra*, p. 69 et suiv.

²⁷⁴ C'est le cas pour le site n° 040.

²⁷⁵ Le site n° 018 qui est signalé par le symbole « RR » sur la carte topographique Sbiba au 1/50 000^e n'a pas révélé des traces sur le terrain digne d'un site, pareillement pour le site 185.

²⁷⁶ Pour la Carte Archéologique on a également ajouté les sites modernes comme les mzars et les cimetières.

On entend par site archéologique : toute trace matérielle d'occupation humaine. Un site archéologique se présente sous forme de blocs de pierres disposée d'une façon « artificielle » témoignant d'une intervention humaine. La céramique pour les sites antiques est un critère déterminant dans cette identification²⁷⁸.

Cependant le chiffre de 186 sites archéologiques (pré- et protohistoriques et antiques) paraît élevé si on considère l'espace prospecté et la moyenne nationale évaluée par S. Ben Baaziz à 150 sites par feuille (640 km^2)²⁷⁹. En effet, la région de *Sufes* couvre un espace inférieur à celui d'une feuille. Donc la densité d'occupation est plus importante que la moyenne qui est de un site tous les 4.26 km alors que celle de *Sufes* est de 1 site tous les 3 km .

Une densité comparable à la nôtre a été notée dans la haute vallée de l'Oued El Htab où on a dénombré 260 sites sur 900 km^2 ce qui donne environ un site sur chaque 3.42 km^2 . Mais ce chiffre n'a rien à voir avec celui du pays de *Segermes* qui est de l'ordre de 193 sites²⁸⁰ sur 400 km^2 environ, soit un site chaque 2.7 km^2 . De fait, la densité des sites dépend pour une part de la précision de la prospection.

Au niveau de la région de *Sufes*, la densité diffère d'une zone à une autre. En effet, on remarque l'existence d'une zone à forte concentration située dans la plaine de *Sufes* où la densité moyenne dépasse les 3 sites au km^2 et atteint parfois 10, 12 ou 13 sites au km^2 .

Nombre des sites et comparaison avec d'autres espaces

Espace	Superficie en km^2	Nombre des sites	Moyenne
Vallée de <i>Sgermes</i>	400	193	1 site chaque 2.7 km environ
Région de <i>Sufes</i>	620	184	1 site chaque 3 km
H. V. de l'Oued El Hatab	900	260	1 site chaque 3.42 km environ
Feuille Sbiba ²⁸¹	640	178	1 site chaque $3,59 \text{ km}$ environ
Feuille Thala ²⁸²	640	173 ²⁸³	1 site chaque $3,70 \text{ km}$ environ
Feuille Ksar Tlili ²⁸⁴	640	161 ²⁸⁵	1 site chaque $3,97 \text{ km}$ environ
Moyenne nationale par feuille	640	150	1 site chaque 4 km environ

Bien entendu, à l'intérieur de cette même « région » la densité varie d'un secteur à un autre. Plusieurs facteurs expliquent la répartition des sites archéologiques.

²⁷⁷ Comme de bien entendu nous ne prétendons aucunement à l'exhaustivité, nombre de sites n'ayant pas pu être repérés.

²⁷⁸ Sur la définition d'un site archéologique voir Ferdière A., 1998, p. 9-11, voir également pour l'Afrique Ben Baaziz S., 2005, p. 32, l'auteur donne une définition du site archéologique suivant la conception de la Carte Archéologique.

²⁷⁹ Ben Baaziz S., 2001, p. 84.

²⁸⁰ *Africa Proconsularis*, I, p. 349 et carte p. 348.

²⁸¹ Toutes périodes comprises, la feuille de Sbiba compte 263 sites archéologiques.

²⁸² Elle compte 266 sites toutes périodes comprises.

²⁸³ *Carte Archéologique feuille Thala, (notices)*, p. 7.

²⁸⁴ La feuille de Ksar Tlili, compte 317 sites toutes périodes comprises.

²⁸⁵ Ben Baaziz S. 2005, p. 7.

2.2. Les critères de l'établissement des sites antiques et leur répartition

Certains facteurs humains et naturels sont intervenus dans la répartition des sites de la région de *Sufes*, comme l'exposition, les points d'eau, les hauteurs, la cité de *Sufes* et les routes importantes. Toutefois, l'intervention de certains facteurs semble avoir été plus déterminante que d'autres pour la majorité des sites.

2.2.1. L'exposition

Entourée par des hauteurs sur trois côtés, la région étudiée constitue une dépression en forme de « T » allongé à gauche. L'Oued El Htab qui la traverse au milieu en dessinant un « S » allongé également à gauche représente la colonne vertébrale autour de laquelle s'articulent tous les cours d'eau. Donc l'inclinaison de l'espace étudié est en grande partie commandée par ce cours d'eau.

On remarque, d'après la carte de répartition des sites, que la zone exposée vers le sud située entre la falaise du Jebel Ben Habbès au nord et le cours de l'Oued El Htab au sud, a attiré dix-neuf installations²⁸⁶. Celle située au pied nord du Jebel Mghila n'abrite pas plus d'une dizaine de sites antiques²⁸⁷, il en est de même pour la zone exposée au sud située sur la rive gauche de l'Oued Leimij, affluent de l'Oued El Htab, bien qu'elle soit moins étendue que la précédente.

La zone exposée vers l'est et qui s'étend sur les pieds orientaux des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes* compte un nombre important de sites²⁸⁸ par rapport aux deux précédentes. Mais le pays le plus occupé par les sites antiques est le couloir nord-sud qui présente un plat pays ouvert sans obstacles topographiques ou naturels. Il en résulte que l'exposition n'a pas vraiment constitué un critère déterminant dans l'implantation des sites antiques dans la région de *Sufes*. D'autres facteurs ont déterminé cette répartition.

2.2.2. L'alimentation en eau

S'agissant souvent de sources non pérennes (excepté l'Oued Sbiba), l'hydrographie à joué un rôle décisif dans l'implantation des établissements antiques. En effet, les principaux cours d'eau de la région ont attiré environ quatre-vingt-treize sites qui se répartissent comme suit :

²⁸⁶ Les sites : 018 ; 040 ; 031 ; 051 ; 053 ; 066 ; 082 ; 083 ; 094 ; 085 ; 096 ; 050 ; 093 ; 039 ; 021 ; 052 ; 084 ; 043 ; 022.

²⁸⁷ Les sites : 162 ; 172 ; 173 ; 174 ; 170 ; 171 ; 183 ; 187 ; 188 ; 190 ; 191.

²⁸⁸ Ce sont les sites n°s 003 ; 008 ; 011 ; 010 ; 013 ; 017 ; 027 ; 023 ; 026 ; 131 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140 ; 034 ; 047 ; 064 ; 074 ; 067 ; 154 ; 165 ; 176 ; 177 ; 184 ; 024 ; 033 ; 055 ; 002 ; etc.....

Oued	Sites
El Htab	25
Sbiba	36
Jedeliane	11
Messanagh	8
Thmed-Leimij	13
Total	93

Les sources qui sont également nombreuses (pas moins de 46 sources²⁸⁹) dans la cité de *Sufes*, ont attiré une quarantaine d'établissements antiques, en voici un tableau :

Sources	Etablissement antique	Total
A. El Malah	011	1
A. Abd El Maleh	010 ; 013	2
A. El Malah	003 ; 008	2
A. Arar ; Aïn Fragha	047; 064	2
A. Ez Zitouna	074 ; 067	2
A. El Ghram	129	1
A. El Jem ; A. Bou Khechabya	185	1
A. Khmeïssa ; A. El Halloufa ; A. Ed Diba ; A. Esmara	157 ; 156	2
A. El Hassi	135	1
A. Ennakhlia	072 ; 071 ; 092	3
A. Esmara	089	1
A. Tioubia ; A. Essaboun	072 ; 073	2
A. Jiljil	001	1
A. El Mahfoura	035 ; 038	2
A. Ammar El Kessir ; Aouinet Debbane	036 ; 037	2
Sources Thmed	189	1
A. Agag ; A. Eddefla A. S. Sifi ; A. Rmadia; A. Ed Dalia	171 ; 187 ; 188 ; 190 ; 191	5
A. Aouled Salah A. Es Saboun	170	1
Sce	169	1
Sce	052	1
Sces ; A. Jeguig ; A. En Nakhla	039	1
A. Es Smara	018	1
A. El Bhalil	043	1
A. Et Tarfaïa	051	1
Sce	139	1
Total	41 établissements antiques	

Pour se procurer de l'eau les autres sites se sont dotés de puits²⁹⁰ comme c'est le cas pour Hr. Bel Haj²⁹¹. D'autres exploitaient l'*impluvium* des éminences voisines pour remplir des citernes²⁹² ou des bassins²⁹³ alors que les plus importants ont construit des ouvrages

²⁸⁹ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 122 et suiv.

²⁹⁰ Voir volume II, site n° 031.

²⁹¹ Site n° .031.

²⁹² Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 152.

²⁹³ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 145 et suiv.

linéaires²⁹⁴ pour ramener ce précieux liquide sur une longue distance²⁹⁵. Il en est de même pour les agglomérations comme la ville de *Sufes* ou Hr. Contra²⁹⁶ dont l'eau sur place ne suffisait plus à cause de l'accroissement de la demande. Au niveau de l'établissement, il est à noter que les monuments hydrauliques se trouvent souvent au milieu d'une dépression située sur la rive d'un oued ou juste à côté d'une source d'eau. Cette situation, facilite l'approvisionnement en eau lors des crues et des ruissellements.

2.2.3. L'altitude

Située entre le Haut Tell et les Hautes steppes, la région de *Sufes* est relativement élevée. Mis à part les flancs des hauteurs qui l'entourent à l'ouest au sud-est et au nord-est, ainsi qu'une éminence allongée occupant le centre, la dénivellation diminue du nord au sud et de l'ouest à l'est.

La position des sites archéologiques de la région étudiée se situe entre 455 m et 1189 m d'altitude. Nous pouvons les repartir comme suit :

- Moins de 500 m : 10 sites²⁹⁷. La totalité de ces sites se trouve à l'est de la région, près de l'Oued El Htab.
- Entre 500 et 600 m : 85 sites²⁹⁸. Ils se dispersent partout dans la région mais surtout dans la plaine de Sbiba : Bhairet Siftan, autour de l'Oued El Htab, au Bleid El Hbeibsa, à Bhairet Tiouacha et dans le bassin versant de l'Oued Leimij.
- Entre 601 et 700 m : 57 sites²⁹⁹ en plus de trois installations hydrauliques. Ces sites se trouvent à Bled El Contra, Bled El Hbeibsa (en contrebas de la falaise du Jebel Ben Habbès), sur le flanc oriental du Jebel Tiouacha et aux environs de l'Oued Sbiba sur le flanc oriental de la chaîne des Kef El Galaa-Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, le flanc septentrional de Jebel Mghila.

²⁹⁴ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 125 et suiv.

²⁹⁵ Grira M., 2001, p. 129-138.

²⁹⁶ Voir note précédente.

²⁹⁷ Les sites n°s 051 ; 095 ; 096 ; 128 ; 139 ; 146 ; 164 ; 163 ; 173 ; 174.

²⁹⁸ Les sites n°s: 018 ; 019 ; 020 ; 022 ; 031 ; 031 ; 039 ; 040 ; 041 ; 043 ; 044 ; 045 ; 050 ; 052 ; 053 ; 054 ; 055 ; 058 ; 059 ; 061 ; 063 ; 065 ; 066 ; 069 ; 070 ; 071 ; 072 ; 076 ; 077 ; 078 ; 079 ; 080 ; 081 ; 082 ; 083 ; 084 ; 085 ; 086 ; 087 ; 088 ; 090 ; 091 ; 092 ; 093 ; 094 ; 095 ; 097 ; 098 ; 099 ; 103 ; 104 ; 106 ; 107 ; 108 ; 112 ; 113 ; 119 ; 120 ; 127 ; 132 ; 135 ; 142 ; 143 ; 145 ; 149 ; 150 ; 151 ; 152 ; 153 ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161 ; 162 ; 168 ; 169 ; 170 ; 171 ; 172 ; 179 ; 183 ; 186 ; 190.

²⁹⁹ Les sites n°s. 002 ; 003 ; 007 ; 008 ; 009 ; 010 ; 012 ; 014 ; 015 ; 017 ; 021 ; 023 ; 024 ; 027 ; 029 ; 030 ; 032 ; 033 ; 034 ; 035 ; 036 ; 037 ; 038 ; 042 ; 046 ; 048 ; 049 ; 057 ; 062 ; 067 ; 068 ; 075 ; 089 ; 100 ; 101 ; 102 ; 109 ; 110 ; 111 ; 114 ; 116 ; 117 ; 118 ; 122 ; 123 ; 124 ; 125 ; 126 ; 133 ; 134 ; 141 ; 156 ; 167 ; 178 ; 180 ; 185 ; 187 ; 188 ; 189.

- Entre 701 et 800 m : 14 sites³⁰⁰, dont deux installations hydrauliques. Ces établissements occupent les endroits les plus proches des hauteurs.
- Entre 801 et 900 m : 11 sites³⁰¹, dont une installation hydraulique, se situent à l'intérieur même des montagnes, essentiellement celles qui limitent le couloir à l'ouest.

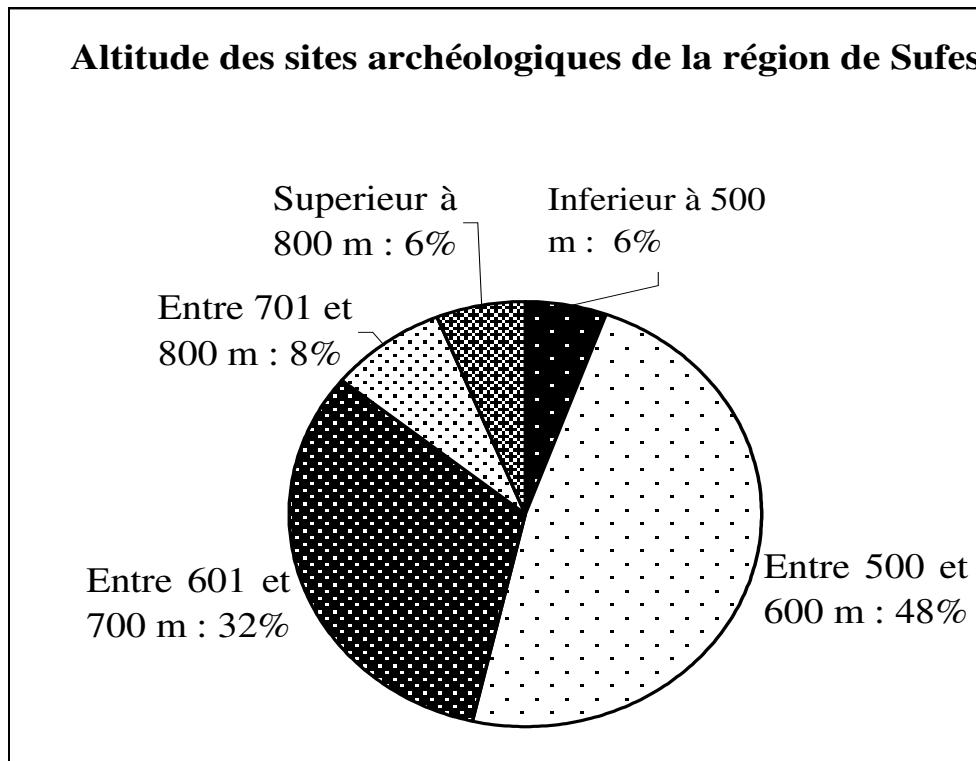


Fig. 19 : Graphique de la répartition des sites selon l'altitude de leurs emplacements

D'une façon générale, l'altitude des sites de notre région est moins importante par rapport à celle étudiée par Ben Baaziz S. et située plus au nord³⁰². C'est tout à fait logique puisque cette dernière se situe en amont par rapport à la nôtre.

La majorité des sites, même ceux qui se situent dans un plat pays, occupent un endroit élevé par rapport au reste du paysage³⁰³. Le reste des sites est adossé à une colline ou au flanc d'une éminence qui assure la protection contre la nature et l'homme. Les sites à vocation oléicole ou bien encore des sites préhistoriques et protohistoriques occupent des emplacements élevés³⁰⁴, alors que les installations de type *villae* ou fermes occupent

³⁰⁰ Les sites n°s : 006 ; 013 ; 025 ; 028 ; 074 ; 129 ; 130 ; 140 ; 148 ; 154 ; 166 ; 176 ; 191.

³⁰¹ Les sites n°s : 001 ; 011 ; 026 ; 047 ; 064 ; 073 ; 131 ; 147 ; 165 ; 177 ; 184.

³⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 270-271.

³⁰³ Il faut remarquer ici que ces éminences peuvent être le fruit de l'accumulation des matériaux autour des ruines à la suite de leur désertion ce qui forme ce qu'on appelle : un « tell archéologique ».

³⁰⁴ Voir *infra*, chapitre sur les sites pré et protohistoriques, p. 74 et suiv.

généralement des emplacements faciles d'accès correspondant à des sites de plaine ou en bordure de celles-ci³⁰⁵.

2.2.4. Les voies de communication

En raison de la topographie de la région, un couloir double, nord-sud et est-ouest, certains sites sont installés au bord des voies (ex. axe nord-sud : +23 sites³⁰⁶). Environ 37 établissements sont installés sur des voies principales. Parmi ces sites on compte non seulement la ville de *Sufes* (site n° 089) vers laquelle convergent toutes les voies, mais encore des sites importants grosses *villae* comme Hr. Salsala (site n° 158), Hr. Khammar (site n° 178) et Hr. Hammouda ; agglomérations secondaires comme Hr. Contra (site n° 007) ou Hr. Thmed (site n° 189). Ces établissements ont dû attirer ou créer des voies et ont joué un rôle capital dans le développement de ces voies. Cependant cette situation n'était pas toujours commode, certains sites ayant connu des transformations pour répondre aux nouvelles conjonctures³⁰⁷, d'autres ayant été désertés. Les établissements installés à l'écart des voies de communications sont majoritaires en nombre et leur étendue n'est pas négligeable. Mais il est clair qu'ils sont d'accès faciles et sont sans doute raccordés aux grandes artères par des chemins secondaires. Cette situation répond à des préoccupations économiques comme c'est le cas des sites installés en milieu forestier pour le défrichement et l'exploitation des nouvelles terres, de même qu'elle traduit un souci de sécurité ou de tradition qui remonte à une époque assez lointaine.

2.2.5. La répartition des sites par rapport à la ville de *Sufes*

Une concentration notable est à remarquer autour de *Sufes*, entre les ruines de la cité antique à l'ouest et le cours de l'Oued El Htab à l'est, avec une expansion vers l'ouest sur la rive gauche de l'Oued Sbiba qui passe au sud de l'antique *Sufes*.

Au nord l'Oued Jourrf, affluent de la rive droite de l'Oued El Htab, situé à environ 3 km de *Sufes* et qui a une direction générale de l'ouest à l'est, constitue la limite extrême. Les limites méridionales de ce secteur correspondent au lit de l'Oued Hassi et de l'Oued Bou Rouine qui se déverse dans l'Oued El Htab. Au total la région s'étend sur un espace d'environ 5 km nord-sud sur 6 km est-ouest, soit une superficie d'environ 30 km².

³⁰⁵ Voir *infra*, les *villae* et les fermes, p. 90 et suiv.

³⁰⁶ Se sont les sites : 2 ; 32 ; 33 ; 42 ; 48 ; 56 ; 57 ; 58 ; 61 ; 62 ; 63 ; 68 ; 89 ; 101 ; 102 ; 110 ; 119 ; 135 ; 136 ; 142 ; 156 ; 157 ; 167 ; 178...

³⁰⁷ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 111 et suiv.

Densité des ruines romaines autour de Sufes: extrait de la carte topographique Kairouan au 1/200 000e n° 11

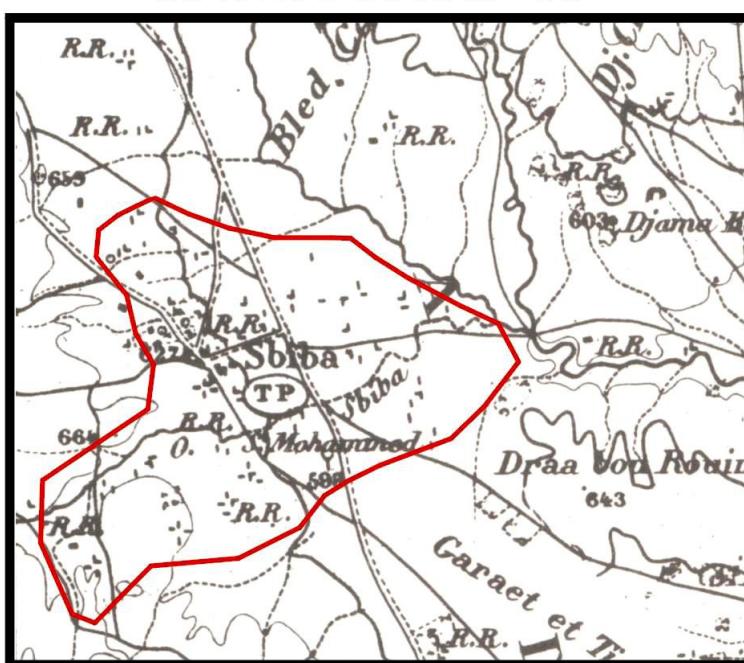


Fig. 20

Limite de la zone concerné par la concentration des ruines romaines

L'examen des cartes topographiques à différentes échelles³⁰⁸ et des photographies aériennes³⁰⁹ au 1/25 000^e et au 1/7000^e a révélé une richesse particulière de la région en ruines antiques. Leur nombre dépasse cent quinze. Ce qui donne environ quatre sites par km². Cette densité moyenne est le double de celle du secteur situé à l'est de *Sufes* et par 1,5 au sud de l'Oued *Sbiba* où l'on a enregistré une densité de dix sites au km² autour de Hr. Mkherig (site n° 091). Ce chiffre est négligeable si on le compare avec le carreau situé immédiatement à l'est de *Sufes* ou celui qui se trouve à environ un km au nord-est de la cité. En effet, on y a dénombré plus de douze points par km². La densité diminue en quittant cet espace dans toutes les directions. A l'est au delà de l'Oued El *Htab*, l'absence d'occupation est totale, et elle diminue progressivement dans les autres directions.

Les cartes topographiques et les photographies aériennes montrent qu'il s'agit de traces linéaires³¹⁰ et ponctuelles. Ces symboles se rangent en deux groupes : simples et complexes. Les symboles simples sont plus fréquents sur la rive nord que sur la rive sud de l'Oued *Sbiba*.

³⁰⁸ CTK, n° XI ; CTA, n° XXXVI , CTHA, n° XLII et la CTS, n° LIX.

³⁰⁹ Photographie aérienne au 1/25 000^e mission 1952 et 1963 et 1/7000, mission 1962.

³¹⁰ Voir *infra*, paragraphe sur les centuriations, p. 170.

L'occupation du sol dans la plaine de Sufes: assemblage des cartes au 1/100 000e n° 36 et 42

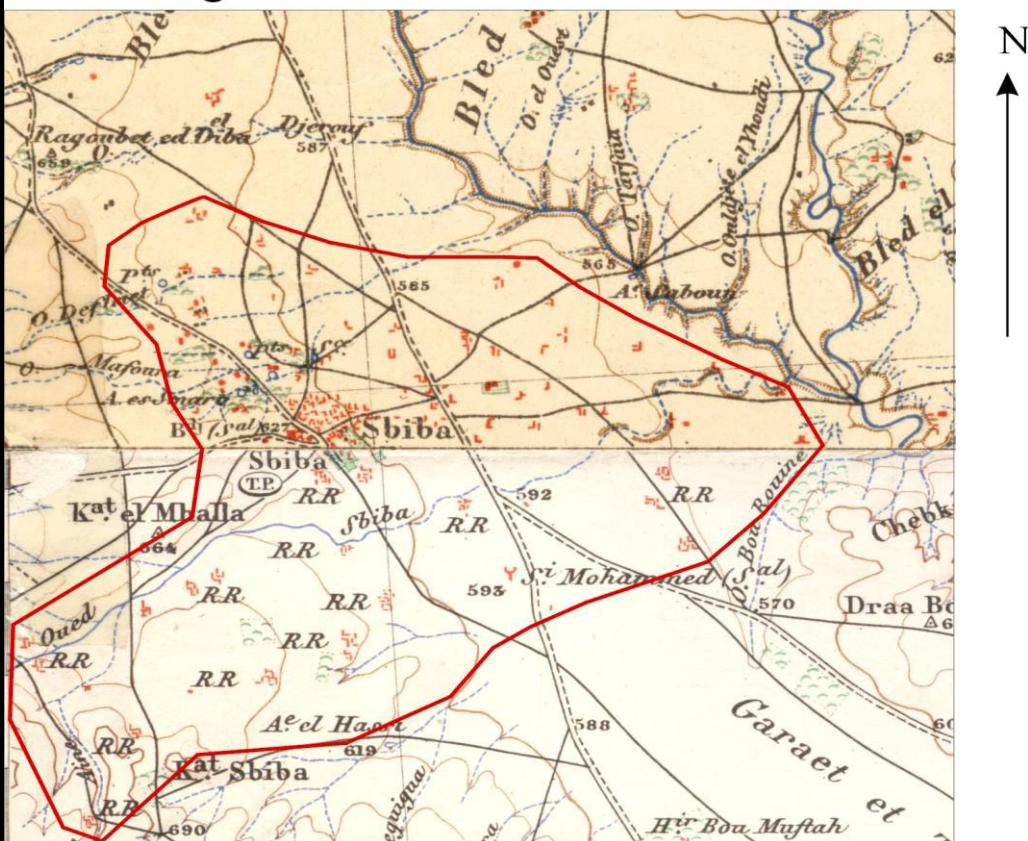


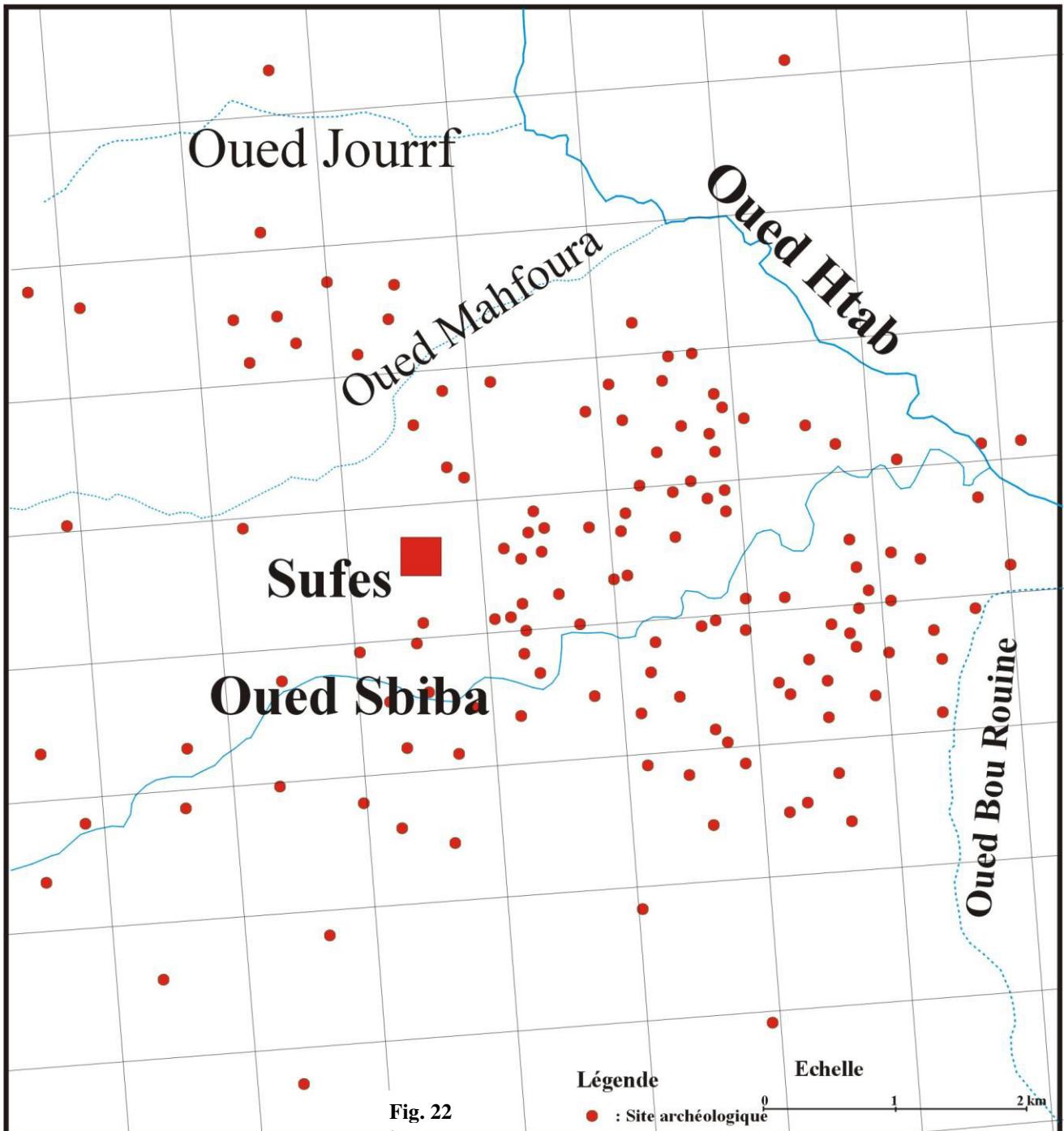
Fig. 21

 Secteur concerné : densité remarquable

Le terrain n'offre pas actuellement d'éléments d'identification à part le cas de Hr. Sidi Aïssa (site n° 097) situé exactement sur la rive gauche de l'oued et qui a échappé en partie aux opérations de mise en culture du terrain et le site de Hr. Hamara (site n° 070) également en partie conservé. Il s'agit tant pour le premier que pour le second d'établissements oléicoles³¹¹. Cette identification est incertaine à cause de la présence d'autres éléments mobiles (tels des éléments d'architecture : bases, fûts). Certains autres sites qui ont disparu laissent voir en plus de la céramique des fragments d'auges ou d'éléments de portes ou d'architecture

³¹¹ Voir *infra*, chapitre sur les huileries, p. 101 et suiv.

Densité autour de *Sufes*



Ce qui suppose la présence probable de *villae* sub-urbaines, de petites fermes ou encore d'habitats de nature indéterminée. Parmi ces sites, on a pu identifier grâce à la photographie aérienne à basse altitude³¹² (1/7000°) des installations hydrauliques de bassins, au nord-est des ruines de l'antique *Sufes*. Il en serait de même pour un nombre important

³¹² Malheureusement cette couverture ne concerne qu'un secteur très limité qui intéresse Sbiba et ses environs immédiats.

parmi ces points d'autant que leurs traces sont encore perceptibles à l'extrême sud-est de ce secteur³¹³. Par ailleurs, le secteur traversé par la *Via Hadrumetina*³¹⁴ recèle un site antique qui porte le toponyme de Hr. El Ksar (n° 077), le terme « Ksar » peut-être interprété comme étant un mausolée³¹⁵, hypothèse d'autant plus envisageable qu'une inscription provenant des environs de *Sufes*, signale la présence d'un mausolée³¹⁶. Les sites de ce secteur sont de petite dimension, un seul site³¹⁷, se trouvant au nord de Oued Sbiba, dépasse un hectare de superficie. Grâce à la photographie aérienne, des *villae* identifiables par leurs plans sont également repérées dans les environs de la ville antique. Mais certaines d'entre elles ont totalement disparu comme pour le cas de la *villa* située à l'ouest de la ville³¹⁸ de *Sufes*.

En dehors de ce secteur, on ne trouve plus de ruines. Ce n'est qu'après une certaine distance que d'autres types de traces d'occupation humaine apparaissent.

Ailleurs, on trouve des zones totalement vides comme celle qui est située à l'extrême sud-ouest ou à l'extrême sud est de la région. Il s'agit là de flancs de montagnes, le flanc nord-est de Tiouacha et le flanc nord de Mghila. Ces zones correspondent à des pentes raides et inconfortables pour l'occupation humaine. On trouve ensuite, des zones de faible densité, comme celle située au nord autour de Hr. Left³¹⁹. Ce pays inondable, marécageux dont le sol est en grande partie salé, est défavorable aux activités agricoles. Le flanc sud du Jebel Sidi Ben Habbès ainsi que le reste de la région offrent une densité moyenne.

A partir de 10 km de la ville environ apparaissent des sites dont la superficie dépasse 5 ha et atteint parfois 30 ha (les ruines de la ville de *Sufes* s'étendent sur 30 ha environ).

2.3. La typologie des sites

Hormis la ville de *Sufes*, il est difficile de déterminer avec précision la nature, le statut et le rôle du reste des sites antiques en se basant seulement sur une prospection de surface.

2.3.1. Traces préhistoriques et protohistoriques dans la région de *Sufes*

L'abondance de l'eau, la position stratégique qu'elle occupe, la proximité des secteurs célèbres par leurs traces préhistoriques et protohistoriques comme le pays de la *Thusca*

³¹³ Site n° 071, voir *infra*, p. 146 fig. 46.

³¹⁴ Sur les composantes et les sites en rapport avec les voies, voir Chevallier R., 1997, p. 98-106.

³¹⁵ En effet le terme « Ksar » en arabe veut dire palais ou fortification, chez les paysans il peut désigner une simple pierre dressée verticalement ou un monument indéfini.

³¹⁶ Volume II, site n° 089, inscription n° 31, p. 212-213.

³¹⁷ Volume II, site n° 069.

³¹⁸ Voir *infra*, p. 95 et suiv.

³¹⁹ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 106. Cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 195 et suiv.

connue pour ses nécropoles protohistoriques³²⁰ et le gisement préhistorique de Sidi Ezzine³²¹ au nord, et l'escargotière de Kef el Garia³²² au nord-est, toutes ces conditions favorisent une occupation humaine dense et permanente de la région de *Sufes* durant les périodes qui ont précédé l'époque romaine.

La région est en grande partie couverte par l'*Atlas Préhistorique*³²³. Or les auteurs de cet ouvrage n'ont signalé que quelques sites préhistoriques et protohistoriques³²⁴ dans l'espace couvert par la région de *Sufes*. En effet, les points les plus proches dans la feuille Kairouan se situent à l'est de Rohia, au nord de Sbiba. Il s'agit des points : 45 (kodiat el Gouzzah) qui compte trois dolmens³²⁵ et quarante-huit (à Aïn Mrira) où l'on a repéré un seul dolmen³²⁶. Les points 52 (El Ouiba qui présente un *tumulus*)³²⁷, 55 (Hr. Berira³²⁸ qui renferme également un *tumulus*) et 56 (Haouia qui a livré du matériel d'industrie lithique), sont les sites les plus proches de la région de *Sufes* du côté oriental.

La prospection à travers la région étudiée (environ 620 km²) a révélé la présence de 34 sites pré et protohistoriques³²⁹, chiffre important et significatif si on le compare au nombre de sites répertoriés dans l'*Atlas Préhistorique* pour la feuille de Kairouan au 1/200 000^e et qui est de l'ordre de soixante-quinze sites dans un espace quatre fois plus vaste que notre région. Le chiffre de 34 sites est comparable à celui des zones voisines : Thala, avec trente-cinq sites et Ksar Tlili, avec cinquante et un sites³³⁰. Cependant, à y regarder de plus près, quelques différences apparaissent. En effet, le patrimoine pré- et protohistorique de la région de *Sufes* se compose de dix-huit escargotières, seize sites nécropoles protohistoriques et trois abris sous roches.

2.3.1.1. Les escargotières ou les ramadyya

Lorsqu'elle n'a pas subi de dégâts ou de violations, l'escargotière se présente en une petite tache de couleur noirâtre, une sorte d'accumulation de cendre, de pierres calcinées, de

³²⁰ Picard G.-Ch., 1957, p. 28-31 ; Camps G., 1961 ; M'Timet A., 1982, p. 7-53 ; en dernier lieu voir Ghaki M., 2003, p. 47-63 avec bibliographie et illustrations.

³²¹ Gobert E. G., 1950, p. 3-51.

³²² Zougghami J., 1978 ; *APT*, 11, 1998, site n° 4, 5, 6, 7 et 8, p. 8-30.

³²³ *APT*, 11, 1998.

³²⁴ Sur la question de la terminologie, voir : M'Timet A., 1982 p. 7-53, voir p. 8-9 ; Ghaki M., 2003, p. 47-63, voir p. 48.

³²⁵ *APT*, 11, site 45 p. 97-99.

³²⁶ *APT*, 11, site 48, p. 109-110.

³²⁷ *APT*, 11, site n° 52, p. 122.

³²⁸ *CAS*, site n° 241.

³²⁹ Les sites n° 025 ; 026; 029 ; 165 ; 004; 020 ; 016 ? ; 018; 030; 040 ; 038; 044; 045 ;053 ; 054; 066; 071 ; 077 ; 019 ; 037 ; 081 021; 043 ; 117 ; 114; 139; 148; 168 ; 187; 189 ; 190.

³³⁰ Ben Baaziz S., 2006, p. 8.

fragments de coquillages et d'éclats de silex³³¹.

Les dix-huit escargotières repérées dans la région sont classées comme suit :

- six isolées³³².
- six situées à proximité d'un site antique³³³.
- six intégrées à un site antique³³⁴.

Ces escargotières ont en commun leur proximité d'un point d'eau. En effet les six escargotières isolées sont situées soit à côté d'une source naturelle -c'est le cas de deux d'entre elles³³⁵- soit sur un oued (voir tableau ci-dessous). Associées à des sites antiques, les douze autres sont situées également à côté d'un oued ou bien d'une source. Dans un seul cas, celui de Hr. Soug Erroumaine (site n° 168), l'escargotière se trouve actuellement privée d'une source d'eau. Cependant, le site antique à proximité est un complexe hydraulique dont l'origine de l'alimentation n'est pas exactement connue. S'agit-il de l'emplacement d'une ancienne source actuellement tarie ou enfouie par l'alluvionnement ?

Les escargotières de la région de *Sufes* ne sont pas assez importantes du point de vue de leur dimension. Le diamètre moyen est de l'ordre de 17,7 m. La plus grande à un diamètre de 40 m (n° 045) et la plus petite de 3 m (à Mrass el Harmel n° 139). Leur épaisseur (pour les cas où il a été possible de la relever) varie de 15 à 30 cm, la moyenne est de 21 cm³³⁶.

En ce qui concerne la répartition à travers la région, l'Oued el Htab et ses affluents en particulier les Oueds Jedeliane, Sbiba et Thmed-Leimij, accaparent plus de la moitié des escargotières repérées (onze escargotières). Les autres s'établissent soit sur des points d'eau situés au nord-est de la région (cinq escargotières) soit elles sont éparpillées dans le reste de la région (trois escargotières).

Souvent, l'emplacement de l'escargotière correspond à une éminence dominant le point d'eau : c'est le cas de treize d'entre elles³³⁷. Cinq escargotières sont installées à côté de points d'eau³³⁸. Dans deux cas seulement les escargotières s'installent à la sortie d'une gorge³³⁹. Ce qui donne la primauté aux points d'eau sur les autres possibilités.

³³¹ Camps G., 1997, p. 2683-2691.

³³² Voir tableau dans la page suivante.

³³³ Voir tableau *infra*.

³³⁴ Voir tableau *infra*.

³³⁵ Les sites n°s 016 ? ; 038.

³³⁶ Les sites n°s 020 ; 038 ; 081 ; 043.

³³⁷ les sites n°s 019 ; 020 ; 030 ; 045 ; 038 ; 037 ; 071 ; 077 ; 081 ; 043 ; 139 ; 168 ; 189.

³³⁸ Les sites 029 ; 016 ? ; 165 ; 117.

³³⁹ Les sites 029 et 030.

Tableau récapitulatif des escargotières de la « région » de Sufes

N° Site	Toponyme	Type	Diam.	Epai.	Surf.	Constituants	Emplacement	Conservation
016 ³⁴⁰	?	Isolée	?	?	?	?	A Côté d'une source	?
019	Hr. Jedeliane	intégrée dans un site antique	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Rive de Oued Rohia	Profanée depuis l'Antiquité
020	Kod Erremad	Isolée	17 m	15 cm	27 m ² ?	Eclats de silex, cendre, coquillages, pierres calcinées	Rive de Oued Rohia, plaine légèrement inclinée	Menacée par un petit oued. Traversée par un sillon de Charrue
029	Sidi Belguessem	Escargotière à proximité d'un site antique	?			Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Dans un méandre de Oued Jedeliane à la sortie de la gorge à l'est.	Menacée par l'oued
030		Isolée (cimetière moderne)	30 m				A côté de Oued Lemsène	En partie bouleversée
037	Aouinet Ed Debbene	A proximité d'un site antique	?	?	300 m ²	Cendre, pierres calcinées, éclats de silex et coquillages	Colline à côté d'une source	Conservée
038	Rgoubet Errmad	Isolée	30 m	20 cm ?	300 m ² ?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	A coté d'une source (Aïn Mahfoura)	En partie labourée
043	Hr. El Bheilil	intégrée dans un site antique	10 m	15 à 20 cm	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Eminence à côté d'une source à côté d'un oued	En partie écroulée à cause de l'oued
045	?	Isolée	40 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Plaine inondable, rive de Oued Jourf	Bonne
071	?	Isolée	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Berge de l'Oued Sbiba	En partie disparue par le glissement de la berge de l'oued
077	?	A coté d'un site antique	?	?	?	Cendre, coquillages	Sur la berge nord de l'Oued Sbiba	Menacée par le glissement du terrain.
081	Hr. Bou Leidieb	Intégrée dans un site antique	16 m	+ de 30 cm au sommet	?	Cendre, éclats de silex (riche), coquillages, pierres calcinées	Eminence à côté Oued Jebs	Menacée par l'écoulement de la berge de l'oued.
114	Hr. Ouled Arif	Ramadyya ? intégrée d'un site antique	15 m	?	?	Cendre, éclats de silex, pierres calcinées ?	Terrain incliné	Terrain labouré
117	Ragoubet el Gsour	Escargotière à proximité d'un site antique	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Rive nord de l'oued Sbiba	Bouleversée par les labours
139	Hr. Mrass el Harmel	Escargotières intégrée à un site antique	3 la plus grande fait 16 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Eminence à côté d'une source	Terrain labouré
165	Henchir El Agab	intégrée dans un site antique	13 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	En élévation à l'abris d'une hauteur	?
168	Hr. Souk Erroumaine	Escargotière à proximité d'une installation	20 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Sur une colline	Bouleversée par les labours

³⁴⁰ Je n'ai pas pu visiter cette escargotière, je l'ai seulement vue de loin (c'est pourquoi je ne donne pas des indications certaines).

		hydraulique antique						
189	Hr. Thmed	Escargotière à proximité d'un site antique	15 m	?	?m ²	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Sur une colline non loin d'une source sur la rive de Oued Thmed	Bouleversée par le labour.



Fig. 23 : abris sous roche à Oued Om El Aroug.

Nous avons repéré trois sites avec des abris sous roches probables :

- L'un au nord de la région, à Ras Ed Daher (site n° 004) où se trouve une petite grotte dont l'accès est obturé par l'effondrement de la falaise. Sur la plate-forme qui la domine, les traces de quatre *tumuli* de formes rectangulaires et des éclats de silex sont visibles ;
- Le deuxième point est sis également dans la falaise du kef El Galaa (Site n°073) à l'ouest de la région mais actuellement effondré ;
- le troisième point se trouve sur les falaises de l'Oued Om el Aroug (site n° 147) à l'ouest de la région. A l'instar de ce qui est observable dans les environs de Ousseltia à Aïn Khanfous³⁴¹, le site se compose de cinq hypogées, de différentes dimensions et d'emplacements, établis dans la falaise à droite de l'Oued Om El Aroug³⁴². Dans certains cas ces excavations constituent actuellement des abris pour les troupeaux lors du mauvais temps.

2.3.1.3. Les nécropoles protohistoriques

La prospection de la feuille de Sbiba au 1/50 000^e nous a permis de recenser dix-huit sites (dont treize dans la région de *Sufes*). La partie de la région étudiée projetée sur la carte de Ksar Tlili (qui couvre 1/5^e de la région étudiée) compte au moins dix « RM » « ruines mégalithiques », alors que l'espace couvert par la carte de Sbiba au 1/50 000^e (qui abrite la majorité de la zone étudiée) ne comporte aucune « RM ».

N'étant pas signalée sur la carte tout comme les escargotières, la découverte se fait généralement d'une façon fortuite et imprévue. Souvent on aperçoit ces monuments lors du repérage d'une « RR » ou d'un site signalé par des symboles (traits en rouge ou en noir

³⁴¹ APT, 11, site n° 25 p. 58-68 voir illustration 30 p. 59.

³⁴² Hamza A., 1988, I, p. 178.

simples ou multiples = indices de sites antiques) sur la carte ou bien encore en regardant de part et d'autre de la piste parcourue lors de la prospection. Donc le nombre repéré ne correspond sans doute pas entièrement à la réalité, mais il contribue à enrichir le dossier sur le paysage funéraire protohistorique.

Ces monuments se répartissent comme suit :

- 1- Les dolmens, au nord-ouest de la région, au niveau des hauteurs, dominées par le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, situées au nord de l'Oued Jedeliane constituées du sud au nord par le Kef El Louz, la Kalaat Moussa, le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, el Guessaa el Kbira et el Guessaa Es Serhira. Cette nécropole s'étend sur plusieurs hectares et compte des centaines de dolmens de différentes grandeurs, de différentes formes et de différents états de conservation.
- 2- Les *tumuli* sont les plus répandus pour le reste de la région. On les a repérés surtout
 - aux pieds du Jebel Aouinet Ed Debbane, où l'on a découvert une épitaphe libyque³⁴³ associée à un *tumulus* pillé (site n° 044) ;
 - aux pieds du Jebel Sidi Ben Habbès jusqu'à la rive gauche de Oued el Htab ;
 - aux pieds orientaux du Jebel Tiouacha ;
 - aux pieds septentrionaux du Jebel Mghila. Ici, la nécropole qui se compose de structures simples et complexes s'étend sur une superficie difficile à déterminer à cause de la couverture végétale. Elle s'étend jusqu'à la rive droite de l'Oued Thmed. La majorité de l'espace occupé par cette nécropole coïncide avec une zone occupée par les terrasses de cultures.
 - au niveau de Draa Es Sedra où subsiste un tronçon de la *Via Hadrumetina*. En plus des *tumuli*, l'endroit a livré des structures linéaires.

2.3.1.4. Les structures linéaires

Signalées sur la carte au 1/50 000^e sous forme de lignes continues associées aux symboles des « RR » à Hr. Mhalla (site n° 022) comme à Hr. Bel Haj (site n° 031), elles n'ont été repérées sur le terrain qu'à Draa Es Sedra (site n° 054). Il s'agit d'alignements en pierres naturelles dressées verticalement et dessinant une ligne plus ou moins rectiligne. Ce phénomène est très courant dans le pays de Mactar. Un coup d'œil sur la carte 1/50 000^e de Rohia-Dj. Barbrou montre sa richesse en ce type d'ouvrages. L'*Atlas Préhistorique* a répertorié un certain nombre de ces monuments comme ceux de Ksour

³⁴³ Inscription provenant du site n° 044.

Chehoud el Batel³⁴⁴ et ceux d'Aïn El Hbeibsa³⁴⁵. Une étude récente³⁴⁶ a démontré que ce type de structures protohistoriques est usuel également dans le pays de Thala et de Ksar Tlili.

Ainsi, la région de *Sufes* englobe deux grands types de monuments mégalithiques : les dolmens au nord et les *tumuli* au sud entre les deux se trouvent les structures linéaires.

Tableau des sites protohistoriques

N° Site	Toponyme	Emplacement	Nature	Constituant	Forme	Dimensions	Etendue
004	Dechra	Sommet de Jebel Rass Ed Daher à côté d'une source	nécropole	<i>tumuli</i>	structures rectangulaires	?	Indéterminée
018	Aïn Mohguen	Flanc d'un escarpement	nécropole	<i>tumuli</i>	elliptique	Diam : 17m	Indéterminée
021	Hr. Baba Abdalla	éminence	Nécropole	<i>tumuli</i>	elliptique	Diam 10 m	Indéterminée
025	Kef Ellouz	Flanc de montagne	nécropole	dolmens		Chambre funéraire : 0,50 à 0, 80 m de hauteur et de 1 à 1,5 m de longueur	?
026	Kef Ellouz	Flanc de montagne	nécropole	dolmens		?	?
031	?	Sommet d'une colline	nécropole	2 <i>tumuli</i>	elliptique	Diam 16 m chacun	indéterminée
040	?	Associé à un mzar	<i>tumulus</i>	<i>tumuli</i>	Elliptique longitudinale	3 x 6 m	3 x 6 m
044	?	Zone inclinée vers le sud-ouest	nécropole	Nombre de <i>tumuli</i> l'une a livré une épitaphe libyque	elliptique	8 m de diamètre	Indéterminée
053	Draa Sedra	Terrain irrégulier à côté d'une voie romaine	nécropole	<i>tumuli</i> et structures linéaires	Elliptique et linéaire	Tombes de 8 à 12 m ; structures linéaires sur plus de 500 m	Indéterminée
054	?	Flanc sud d'une éminence	Nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique	Diam. 4 m	Indéterminée
066	?	Irrégulier sur la rive gauche de oued El Htab	nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique	9 m de diamètre	Indéterminée
148	Hr. Berdiali	éminence	nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique allongé	7 x 4 m	Indéterminée
187	?	Flanc nord de Jebel Mghila	nécropole	Plusieurs structures	Elliptiques allongées ; rectangulaires ; simple et complexe	Diam entre 10 et 15 m	Très étendue
190	Lella Meriam	Sur une colline au sud de Oued Thmed	Nécropole	<i>Tumulus</i>	Circulaire ?	5 m de diamètre	?

³⁴⁴ APT, 11, site n° 31, p. 73-76 avec illustrations p. 75.

³⁴⁵ APT, 11, site n° 44, p. 95-97 avec illustrations p. 96.

³⁴⁶ Ben Baaziz S., 2006, p. 12-13 et photos p. 18-19.

2.3.1.5. Conclusion

Il apparaît ainsi que les escargotières sont plus proches des plaines d'un accès facile contrairement aux nécropoles protohistoriques qui occupent toujours les hauteurs et les régions abruptes. Cela est en rapport probablement avec l'aspect spirituel et mystique de ces monuments.

Il faut signaler qu'il n'y a pas que les escargotières, les abris sous roche et les nécropoles protohistoriques qui témoignent de l'occupation de la région étudiée avant l'arrivée des romains. La toponymie, l'onomastique et les témoignages épigraphiques et artistiques sont très riches en substrats libyques.

Pour la toponymie citons à titre d'exemple, *Sufes* qui tire son origine et son authenticité, ainsi que d'autres toponymes comme Thmed ou Tiouacha (etc...) du répertoire libyque.

L'importance de l'onomastique d'origine indigène à *Sufes* et dans les sites ruraux³⁴⁷, la présence du style numide sur les stèles votives et funéraires provenant de la région, la permanence des traditions religieuses³⁴⁸ à l'époque romaine, sont autant de preuves de l'ancienneté de l'enracinement de l'homme dans la région de *Sufes*.

2.3.2. Les sites antiques

2.3.2.1. Difficulté de la typologie :

La typologie des sites ruraux passe essentiellement par l'identification de la nature des ruines. Or, les données qui résultent de la prospection de surface restent toujours précaires et aléatoires, d'autant plus que les ruines de la région sont en très mauvais état conservation à cause de la mise en culture des terres, de la profondeur de l'enfouissement, de la couverture végétale, particulièrement le cactus ou le figuier de Barbarie. Par ailleurs, il ne nous a pas été possible d'établir des relevés précis dans le cadre du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*³⁴⁹.

Il n'y a pas jusqu'à la terminologie qui pose problème. En effet, les termes utilisés dans l'*Atlas Archéologique de la Tunisie* sont par exemple: « ruines importantes », « ruines assez importantes », « ruines étendues », « grande ruine », « ruines d'une petite ville », « centre agricole assez important », « ruine d'une vaste exploitation agricole », exploitation agricole », « établissement agricole », « installation agricole », « petit bourg », « ferme »,

³⁴⁷ Voir *infra*, chapitre sur la société, p. 375 et suiv.

³⁴⁸ Voir *infra*, chapitre sur la religion dans la région de *Sufes*, p. 412 et suiv.

³⁴⁹ Pour aboutir à une solution, qui restera toujours provisoire tant qu'il n'y a pas de fouilles ou de sondages précis et raffinés, nous nous fonderons sur une comparaison avec les travaux de nos prédécesseurs, malheureusement peu nombreux, qui peuvent nous servir de référence d'appoint sur ce sujet.

« pressoirs », « grand village », « petite bourgade », « ruines d'un centre d'une certaine importance »,... L'*Atlas Archéologique de la Tunisie* ne fait que reprendre les termes utilisés par les explorateurs et les voyageurs du XIX^e et du début du XX^e siècle. En effet, il reproduit sommairement la description que fournissent leurs rapports et leurs récits³⁵⁰. Pour la région de *Sufes*, ces derniers ont utilisé, les termes : « ferme »³⁵¹ pour Hr. Abid ed Djemel ; « petit établissement agricole »³⁵² pour Hr. Aïssa ? ; « ruine sans importance »³⁵³ pour Hr. Dammag ?; « établissement agricole sans importance » pour Hr. Maharia³⁵⁴ ; « ruine étendue » pour Hr. Contra³⁵⁵ ; « établissement agricole avec fortin » pour Hr. Smida³⁵⁶. Certains autres termes sont également utilisés chez les archéologues plus récents comme : « centre assez important », « centre moyen », « petit centre », « huilerie », « exploitation agricole grande ou petite », « ferme », « villa », « modeste villa », « farm-house », « large villa », « large farm », « bourg », « agroville » ...

Dans son étude sur *Caesarea*, Ph. Leveau³⁵⁷ propose de classer les sites en six types : « fermes », « huileries de type industriel », « bourgs », « villages », « habitats isolés » et « vestiges liés à l'organisation de la campagne ». Pour la moyenne vallée de l'Oued El Hatab, S. Ben Baaziz³⁵⁸ présente neuf types : les « fermes » ; les « huileries isolées », les « nécropoles mégalithiques », les « agglomérations », les « mausolées », les « nécropoles romaines », les « monuments religieux », les « forteresses byzantines » et les « sites modernes qui remploient des matériaux antiques ». D'après R. Bruce Hitchner³⁵⁹ qui travaille dans la région située entre *Thelepte* et l'antique *Cillium*, les sites archéologiques peuvent être classés en trois grands types « agricultural town » ou « agroville » ; « agricultural exploitation » ou « villas ».

Dans un article récent qu'il a réalisé en se fondant notamment sur les travaux de S. Ben Baaziz, R. B. Hitchner et le tableau du géomètre Dubiez publié par N. Duval, A.

³⁵⁰ Dubiez par exemple, géomètre auxiliaire du Service topographique à la direction de l'Agriculture, qui explore une région voisine de la notre, celle de Sbeitla, entre le mois d'avril et le moi de juin 1895 dresse un tableau sur les ruines des environs de Sbeitla à cette période publié dans N. Duval, 1990, p.528-535, l'auteur utilise des termes comme : « centre assez important », « centre (ville)», « centre moyen », « centre important », « huilerie », « gros centre », « belle huilerie », « petit centre », « ville »... sur ce tableau voir les remarque de A. M'Rabet, 2001, p. 151-159 en particulier p. 152-153.

³⁵¹ Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵² Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵³ Cagnat R., 1888, p. 65.

³⁵⁴ Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵⁵ AAT₂, 036.119.

³⁵⁶ Cagnat R., 1886, p. 130-131.

³⁵⁷ Leveau Ph., 1972 [1975], p. 3-26, voir p. 19-20 ; Leveau Ph., 1984, chapitre XI et XII, p. 399-447.

³⁵⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 271 et suiv.

³⁵⁹ Hitchner R. Bruce, 1988, p. 387-402.

M'Rabet³⁶⁰ identifie cinq catégories de sites archéologiques dans la campagne des Hautes Steppes : des « agrovilles », des « *villae* », des « fermes », des « petites fermes » et des « petites structures ».

Cette variété terminologique est due à la diversité et aux spécificités régionales.

Mais la difficulté qui découle de l'utilisation de ces termes réside surtout dans le rapport entre leurs significations et la réalité des ruines : jusqu'à quel niveau sont-elles fidèles à cette réalité d'autant plus que dans l'Antiquité on utilisait des termes différents comme « *villa* », « *vicus* », « *castellum* », « *pagus* », « *casae* »...

Pour établir une typologie il serait plus opportun de mieux traiter les sites selon les deux dimensions : horizontale, en considérant les composantes et l'étendue du site et verticale en regardant l'effet du temps et l'évolution du site à travers l'Antiquité.

Donc, il faut tenir compte de trois aspects au moins : 1- l'aspect chronologique ; 2- l'aspect technique et architectural ; 3- l'aspect fonctionnel³⁶¹.

Cependant, il faut avouer que ces aspects ne sont pas toujours à portée de vue étant donné l'état de conservation des sites.

Notre étude n'est donc qu'une tentative basée essentiellement sur des données globales et parfois subjectives ! Cela dit, la typologie proposée ci-dessous reste provisoire et demande une confirmation par une investigation plus poussée et une étude minutieuse avec une équipe pluridisciplinaire.

Nous essayons dans cette étude de fixer chaque fois des critères —bien entendu sujet à discussion—, pour chaque type de sites inventoriés.

2.3.2.2. Les sites non identifiés

Comme on l'a déjà indiqué, il est difficile d'identifier et de classer tous les sites archéologiques inventoriés lors de la prospection effectuée dans la région de *Sufes*³⁶². Vingt-

³⁶⁰ M'Rabet A., 2001, p. 152-153.

³⁶¹ A titre d'exemple *Sufes* était au début un simple *castellum*, puis elle est devenue colonie et enfin elle est réduite en forteresse mais, elle est restée toujours le chef lieu de la région. Cependant, durant cette évolution la cité a bien vécu des transformations notables sur tous les plans : spatial, démographique, juridique, institutionnel, économique, cultuel, ... Donc quand on la classe comme cité ou ville on désigne une période bien définie et non pas toute l'Antiquité. Il faut noter ici que lors de son passage par Sbiba en 1860, voir V. Guérin, 1962, l'auteur n'a trouvé que quelques tentes, il écrit p. 360 « C'est une ville depuis longtemps déserte et inhabitée »(...) « Sur ce vaste emplacement je n'ai plus trouvé qu'un misérable hameau de cinq ou six cabanes, et près de là un douar d'une dizaine de tentes appartenant à la tribu des Majer ». Il en est de même pour les restes des sites de la région étudiée.

sept sites archéologiques, soit environ 14% du total, n'ont pas été classés, trois parce que signalés sur les cartes, ils n'ont pu être vus sur le terrain³⁶³, un parce que nos informations n'étaient fondées que sur des indications fournies par des paysans³⁶⁴ et vingt-trois, parce que leur état de conservation ne permettaient pas de les caractériser. La majorité de ces sites se trouve dans une région qui a connu une forte transformation du paysage à la suite de la « révolution » agricole. Il s'agit du secteur situé autour de l'agglomération de Sbiba. En effet, la carte topographique au 1/50 000^e signale environ 115 points sur environ 30 km². De ce chiffre, seulement cinquante-deux sites ont été inventoriés dans le même secteur. Les autres sites indéfinis se répartissent sur le reste de la région essentiellement dans la vallée de l'Oued Leimij où huit sites n'ont pas été identifiés. L'emplacement de la majorité de ces établissements dans un plat pays d'accès facile et à proximité du centre urbain actuel, a favorisé le démantèlement de ces sites qui a dû commencer très tôt. Trois d'entre eux avaient les mêmes caractéristiques et le même nom, Kods Errmed, proches d'un point d'eau dans un endroit relativement élevé au bord d'une voie importante. Le terrain laisse voir en particulier, une terre cendreuse avec pierres calcinées de la céramique modelée et quelques structures arasées et indéfinies.

Du point de vue de la superficie, les sites non identifiés mesurent entre 1000 et 2500 m², ils se répartissent comme suit :

- huit sites ne dépassent pas 1000 m² de superficie,
- sept sont entre 1500 et 5000 m² de superficie
- et neuf dépassent ½ ha dont quatre sont entre 1 et 2,5 ha.

2.3.2.3. Les agglomérations secondaires : Hr. Contra et Hr. Thmed (bourgs, villages) : Hr. Contra (n° 007) et Hr. Thmed (n° 189) :

L'agglomération secondaire est une structure importante, appelée ailleurs « bourg », « agroville »³⁶⁵, ou mieux « agro-village », « village » ; « agglomération rurale ». Le terme latin le plus convenable et le plus proche est « *vicus* ». Absent dans l'épigraphie de la région

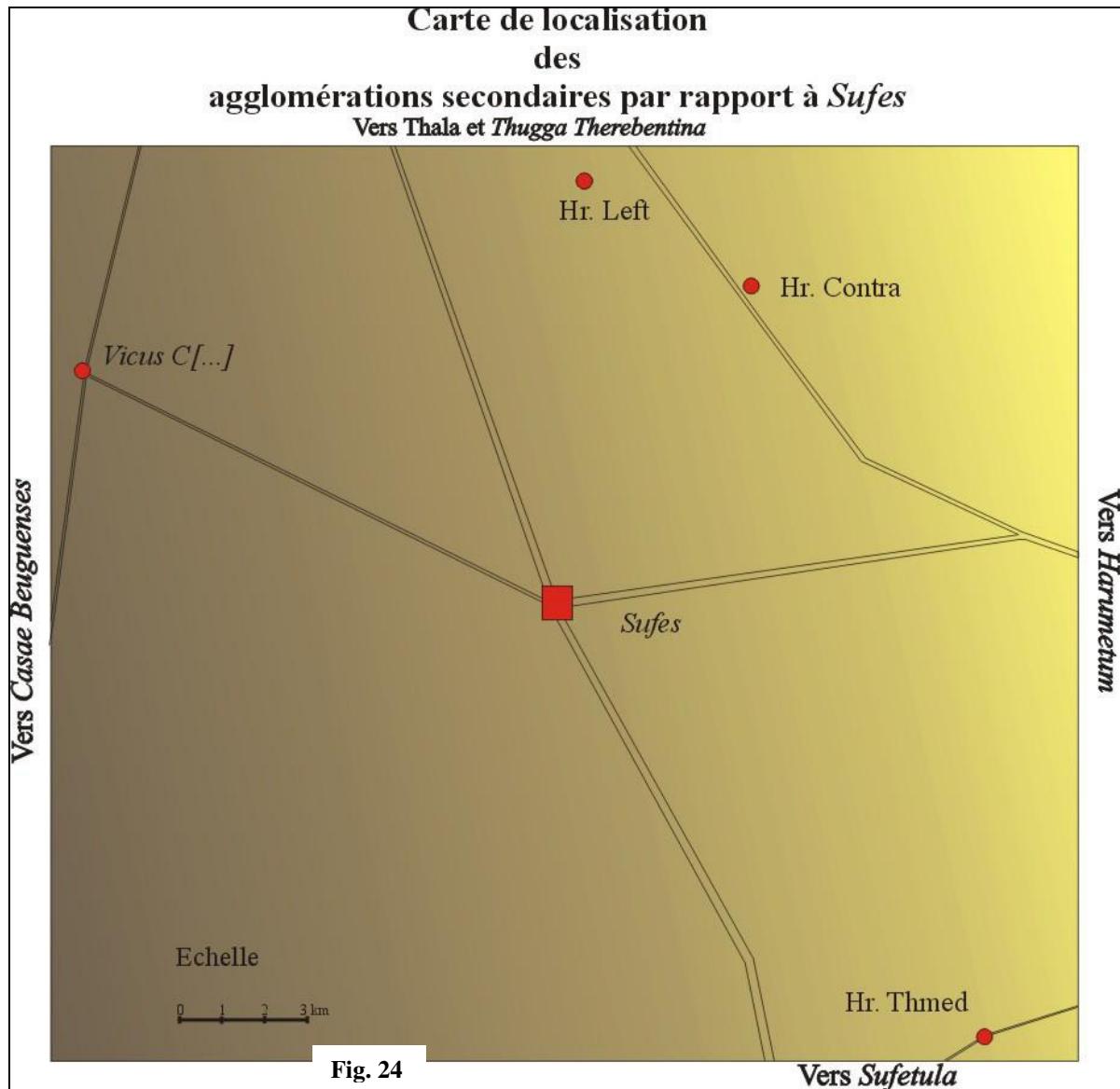
³⁶² Dans la classification des sites de la région de *Segermes*, *Africa Proconsularis* , I, 1995, p. 367 et suiv. , l'équipe tuniso-danoise affirme qu'elle traite 39% des sites d'habitats seulement vu la difficulté de ce type de travail.

³⁶³ Les sites 006 ; 015 ; 087.

³⁶⁴ Pour certains sites nous sommes contraints de croire aux paroles des gens de passages et des paysans qui habitent au voisinage (site n° 117 ?).

³⁶⁵ Ce terme est utilisé par Hitchner R. B., 1989, p. 387-402, voir p. 389 et 391.

étudiée, ce terme est attesté ailleurs en Afrique du Nord³⁶⁶. Dans les environs de la région de *Sufes* à 10 km seulement au nord-ouest on note un *Vicus C[...]*³⁶⁷ à Aïn Maja³⁶⁸. On peut ajouter un autre établissement situé également à 10 km au nord de la ville : Hr. Left³⁶⁹.



A environ 15 km à vol d'oiseau au sud-ouest de *Sufes*, on rencontre un autre terme : « *Casae Begensis* »³⁷⁰. Ailleurs, l'agglomération secondaire de Hr. Ksar El Guellel qualifié de

³⁶⁶ On connaît deux *Vicus Augusti* : Sidi Bou Seba, AAT₁, feuille de Oued Zerga, site n° 55 ; de Sidi El Hani, AAT₁, feuille Sidi El Hani, site n° 40 ; un *Vicus Haterinanus* : Mechta En Naja, AAT₁, Feuille de Bou Arada, Site n° 112 ; *Vicus Maracitanus*, Ksar Toual Zouamel, AAT₂, feuille de Maktar n° XXX, site n° 32.

³⁶⁷ ILAfr., 198 = Merlin A., 1913, p. CCCXXXIII. On peut utiliser également le terme de *Casa* ou *Casae* qui est employé pour le site de Hr. El Bgar dans le célèbre *senatus-consulte* de 138 apr. J.-C.

³⁶⁸ AAT₂, feuille de Thala n° XXV, site n° 221 = CNSAMH, feuille de Ksar Tlili n° 068, site n° 221.

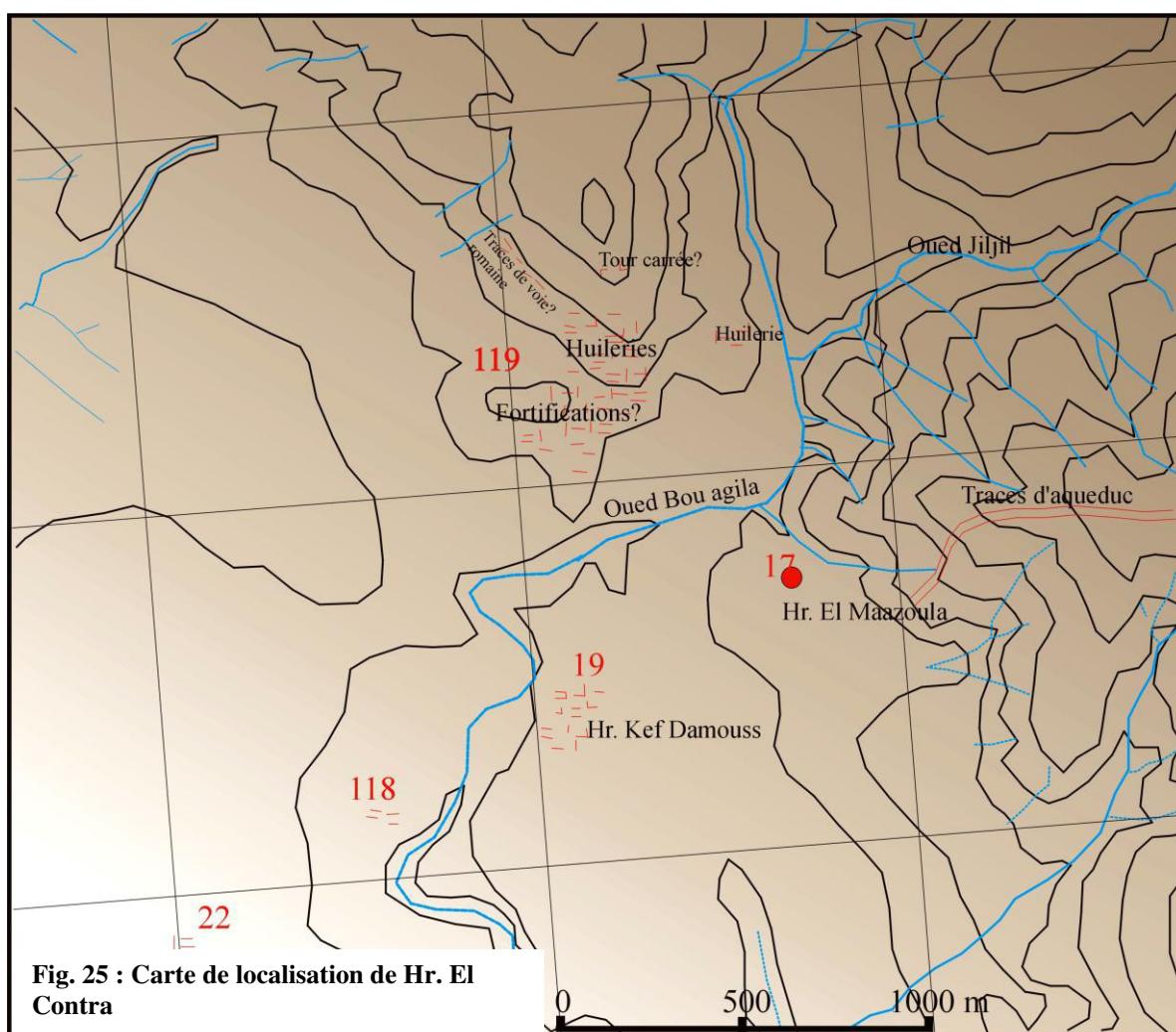
³⁶⁹ Peut-être un « *Vicus Thamarithensis* ? » CIL VIII, 23242 = AE 1895, 11 : *Ex of(f)icina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit* ; voir table dressée par Salama P., 1951, p. 140.

³⁷⁰ CIL, VIII, 23246 ; CMA, Suppl., I, D 1048 et 1048 bis ; ILTun, 396 ; CILPM Bardo, n° 26.

« bourg » par l'AAT³⁷¹ et de « urban agglomeration » par R. B. Hitchner³⁷², se trouve à mi-distance entre *Cillium* et *Sufetula*.

Nous considérons comme agglomérations secondaires les structures qui répondent aux critères suivants :

- une superficie dépassant 20 ha ;
- une position sur une voie importante qui peut être plus ou moins autonome par rapport aux grands axes pour assurer l'écoulement des produits agricoles et donc permettre un développement économique ;
- la présence d'une épigraphie permettant d'identifier une population et des notables ;
- des éléments d'architecture ;
- possibilité d'un monument public attestant un phénomène associatif entre la population de cette agglomération (aqueduc : thermes : temple etc...) ;
- présence de fortification à l'époque tardive ;



³⁷¹ AAT₂, feuille de Kasserine, n° 47, site n° 44.

³⁷² Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 173-175; Hitchner R.-B., 1989, p. 386-415, voir p. 391.

Deux établissements de la région répondent à ces critères :

Hr. Contra (n° 007) et Hr. Thmed (n° 189), l'un se trouve à environ 9 km à vol d'oiseau au nord-est de *Sufes*, l'autre est à environ 14 km au sud-est de *Sufes*. Cette situation en direction de l'est est logique puisqu'à l'ouest les contraintes topographiques empêchent une telle éventualité³⁷³.

Chacun de deux sites se situe sur un cours d'eau important considéré parmi les affluents majeurs de l'Oued El Htab : il s'agit de l'Oued Bou Agila-Messannagh pour Hr. Contra et l'Oued Thmed-Leimij pour Hr. Thmed. Les deux établissements sont établis sur des voies importantes de direction est-ouest.

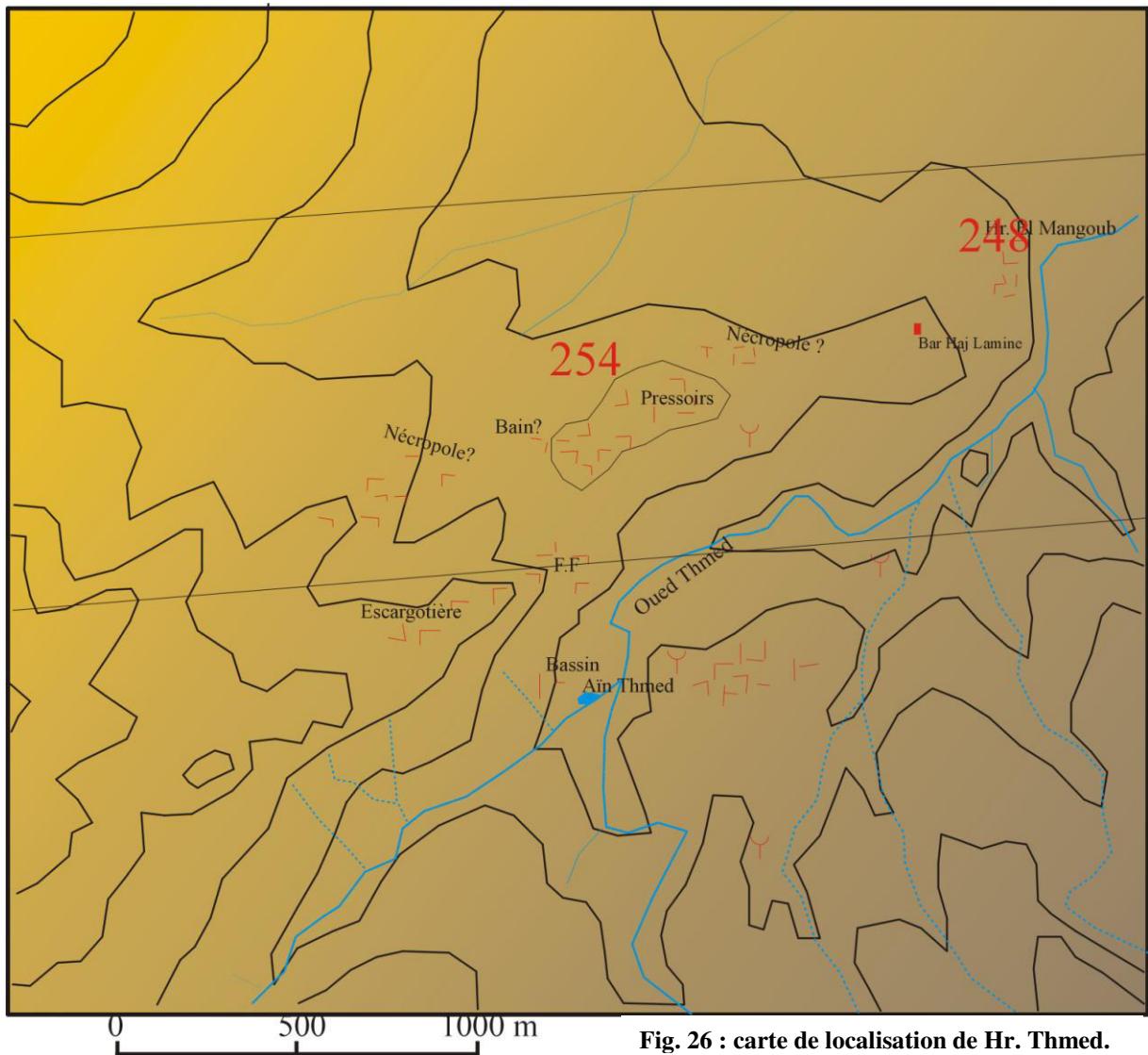


Fig. 26 : carte de localisation de Hr. Thmed.

Topographiquement, Hr. Contra (n° 007) occupe la pente occidentale des derniers contreforts méridionaux de Jebel Bou Agila et l'espace d'un méandre créé par l'Oued Bou

³⁷³ Ce n'est pas évident puisqu'on trouve à environ 10 km à vol d'oiseau vers le nord-ouest au-delà des montagnes un *Vicus C[...]* à Aïn Maja site n° 222 de la feuille de Thala de l'AAT au 1/100 000.

Agila-Messannagh. Hr. Thmed (n° 189) s'étend sur les sommets et les flancs de deux éminences situées au confluent de deux affluents de l'Oued Thmed, l'Oued El Gourguiba et l'Oued El Gouna. Cet endroit sert de gué pour une voie secondaire rattachant *Marazanae* ? à *Sufetula* et passant par les pieds septentrionaux de Mghila.

Du point de vue de la superficie, les deux sites sont les plus vastes de la région : le premier occupe environ 30 ha, une superficie égale à celle de *Sufes*, le second environ 55 ha (c'est-à-dire presque 2 fois la superficie de *Sufes*). Cependant, les ruines de Hr. Thmed sont peu denses par rapport aux ruines de Hr. Contra. Il peut s'agir d'une agglomération comprenant plusieurs noyaux d'habitat. Les deux centres ont créé d'autres sites annexes de moindre importance³⁷⁴ (voir cartes).

L'état des ruines dans les deux sites n'a pas permis de distinguer le détail de leurs composantes et d'en faire un relevé.

Site	N° du site	altitude	emplacement	superficie	Densité des ruines
<i>Sufes</i>	089	627	Plateau ondulé	30 ha	Concentrées
Hr. Contra	007	630	Flanc de colline	30 ha	Concentrées
Hr. Thmed	0189	608	collines	55 ha	Dispersées

Dans la région du Sraa Ouartane, S. Ben Baaziz a bien signalé des sites d'une superficie comparable comme : Hr. Left (20 à 25 ha)³⁷⁵ et Hr. Sidi Ali El Bahloul (35 ha)³⁷⁶. L'auteur les a intégrés avec d'autres parmi les sites urbains³⁷⁷. Ailleurs et toujours dans les steppes, le site de Hr. Ksar El Guellel situé entre *Sufes*, *Sufetula* et *Cillium* atteint 53 ha³⁷⁸. Selon R.-B. Hitchner, Hr. Ksar El Guellel était pourvu d'un *forum* et d'une basilique chrétienne³⁷⁹, structures dont l'état de conservation des ruines ne permet pas d'établir l'existence à Hr. Thmed.

Site	Superficie en Ha
<i>Sufes</i>	30
Hr. Contra	30
Hr. Thmed	55
Hr. Left	20 à 25 ha
Sidi Ali El Behloul	35 ha
Hr. Ksar El Guellel	53 ha

³⁷⁴ Les sites n° 009 ; 012 ; 015 et 014.

³⁷⁵ Ben Baaziz S., 2000, p. 195 site n° 217.

³⁷⁶ Ben Baaziz S., 2000, p. 150, site n° 155.

³⁷⁷ Ben Baaziz S., 2000, p. 276; 277-278 et 283-284.

³⁷⁸ Hitchner R.-B., 1989, p. 391, ce chiffre est contesté par. Bejaoui F., 1996, p. 3 note 6.

³⁷⁹ Hitchner R.-B., 1993a, p. 173-175 voir particulièrement p. 174.

Les quelques textes épigraphiques et de stèles singularisent ces sites et justifient pour eux le nom d'agglomérations secondaires. En effet, on a dénombré à Hr. Contra trois épitaphes, un cippe funéraire monumental et un fragment de stèle³⁸⁰. Les inscriptions funéraires qui datent de la fin du II^e- début du III^e siècle apr. J.-C., attestent la présence de trois familles : celles des *Staberii*, des *Salonii* et des *Plotii*. A Hr. Thmed, on compte sept stèles anépigraphes et huit épitaphes. Ces monuments datent du I^{er} au III^e siècle et mentionnent huit familles romaines ou romanisées.

La présence de la *pars urbana*, zone résidentielle, est attestée par l'existence d'éléments d'architectures hors contextes, de fragments ou de cubes de mosaïques et parfois de nécropoles signalées par les épitaphes, les mausolées et souvent les paysans qui en labourant la terre découvrent des ossements, des pièces de poterie et même parfois des sarcophages³⁸¹.

Les installations hydrauliques signalent l'importance de certains établissements. Trois des grands sites sont dotés d'aqueducs qui acheminaient l'eau sur une distance notable : 6 km environ pour Hr. Contra (n° 007), 4 km pour Hr. Henbez (n° 170) et 3 km pour Hr. Salsala (n° 058). Ces monuments qui conduisaient l'eau d'une source ou d'un réservoir, répondaient à une demande supplémentaire à l'approvisionnement initial. Cette situation n'est pas due à l'accroissement démographique mais à l'amélioration des conditions de vie par la création d'établissements balnéaires en milieu rural et surtout des nouvelles exigences artisanales.

L'activité artisanale qui se base sur la transformation des produits agricoles, notamment l'olive, est signalée par les nombreux pressoirs. Pour le seul Hr. Contra (n° 007), on a dénombré une vingtaine de contrepoids de pressoir. Ces nombreux pressoirs éparpillés à travers les ruines du site témoignent fort probablement de la dispersion des propriétés ou des parcelles entre les habitants ou les propriétaires de ces pressoirs, alors que l'implantation de ces édifices dans un seul endroit démontre le phénomène associatif³⁸² entre les paysans et probablement le souci de contrôle par l'administration des grands domaines privés ou impériaux.

La présence de nécropoles mégalithiques aux environs de ces deux agglomérations secondaires³⁸³ constitue probablement un indice sur l'ancienneté de l'occupation des lieux. La

³⁸⁰ Voir volume II, site n° 007.

³⁸¹ Voir volume II, site n° 037.

³⁸² La question est très bien débattue par Escurac-Doisy H. D', 1967, p.59-71.

³⁸³ Hr. Contra se trouve dans une région entourée de nécropoles mégalithiques surtout au nord, cf., Ben Baaziz S., 2000, p. 200-201 site n° 221 ; 222 ; 223 ; 226... en ce qui concerne Hr. Thmed, nous avons également repéré des nécropoles mégalithiques au pied septentrional de Mghila voir site 187, ainsi que des tombes isolées comme c'est le cas du site n° 190.

présence d'habitat à l'époque préromaine est logique bien qu'elle n'ait pas laissée de traces détectables par une simple prospection de surface. L'onomastique africaine qui apparaît dans les *cognomina* portés par les individus autorise à penser qu'elle a des origines locales. La présence des traces d'une tour carrée sur le point le plus élevé de l'emplacement de Hr. Contra autorise à évoquer à ce phénomène de tour qu'on trouve dans la toponymie africaine de l'époque préromaine et qui a continué à exister à l'époque romaine³⁸⁴. L'occupation romaine a dû commencer également assez tôt dans ces établissements probablement avec l'installation des vétérans à *Sufes*, c'est-à-dire au plus tard à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.³⁸⁵ Il ne s'agit pas là de structures indigènes qui ont continué à vivre à la manière préromaine selon des traditions et une loi coutumière. Mais, ces structures auraient accueilli des Romains ou auraient subi une influence directe de la ville et auraient participé avec elle à l'organisation de l'espace rural et à la romanisation du pays. Cette affirmation se base sur les influences subies par ces sites, au niveau de la production sculpturale et architecturale et de l'onomastique dont témoignent les stèles votives et funéraires et les éléments d'architectures recueillis dans ces deux établissements.

En plus de leurs emplacements stratégiques sur des axes routiers importants, ces établissements pratiquaient la culture des céréales comme l'indiquent les trouvailles archéologiques. Avec l'expansion de l'oléiculture, ces agglomérations ont connu une autre évolution favorisée non seulement par leur emplacement sur des axes routiers facilitant l'exportation de la production, mais aussi par leur orientation près des espaces non encore exploités : des montagnes et des forêts abandonnées jusque là en friche.

Cependant, en l'absence de témoignages épigraphiques (inscriptions publiques mentionnant des magistrats ou des institutions municipales...) ou archéologiques (un monument public comme temple, forum, monument de spectacle...), ces établissements ne peuvent être considérés comme des chefs-lieux des cités. Ces structures peuvent compter à un moment précis de leur histoire un nombre de population analogue à celui d'une ville. En effet, certaines sont plus étendues que *Sufes* même, cependant elles restaient toujours des agglomérations secondaires.

A l'époque tardive, on assiste à l'apparition de nouvelles cités aux environs même de *Sufes*, c'est le cas de *Faustiana*³⁸⁶, qui était à l'origine un centre d'un grand domaine. Ce phénomène a pu concerner une ou plusieurs autres localités, mais l'absence de témoignage

³⁸⁴ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

³⁸⁵ C'est également la même idée qu'a développée pour le triangle Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 178.

³⁸⁶ En dernier lieu M'Charek A., 2003, p. 27-29.

tangible nous empêche de nous prononcer sur la question. La présence de monuments chrétiens dans certains sites (discutable dans certains cas)³⁸⁷ n'est pas suffisante également. En effet, on sait d'après les écrits de saint Augustin³⁸⁸, les sources ecclésiastiques³⁸⁹ et d'après l'épigraphie, que certains centres des domaines ont pu se doter de basiliques et même d'évêques veillant sur le bon déroulement des affaires religieuses dans le domaine.

En fait, il s'agit là de structures formées selon la célèbre phrase de Frontin « *Vicos circa villam in modum munitionum* »³⁹⁰, c'est-à-dire qu'au début c'était une *villa* plus ou moins importante qui avec le temps ne cesse de grossir et d'attirer de nouveaux paysans-fermiers dans le domaine³⁹¹.

2.3.2.4. Les fermes et les *villae*

En fait, l'identification des fermes et des *villae* était amplement controversée par les chercheurs. La discussion a même traité la question de la terminologie³⁹². Sans entrer dans les détails, nous savons que pour désigner le centre monumental d'un domaine foncier, les Africains utilisaient le terme *mappalia*³⁹³, alors que les latins utilisaient le terme *villa*³⁹⁴. L'expression *Villa Magna id est Mappalia Siga* dans l'inscription de Hr. Mettich³⁹⁵ a bien montré que les deux termes sont synonymes ? En langue française le terme *villa* est traduit ordinairement par ferme. Toutefois, certains chercheurs employaient les deux termes pour exprimer des réalités différentes. Le terme *villa* désigne le centre d'un riche domaine tandis que la « ferme » indique un centre domanial modeste. La richesse se traduit par un matériel archéologique qui témoigne d'une vie opulente. La villa d'après Ph. Leveau, est un symbole de romanisation alors que la ferme est une simple structure indigène. La *villa* se distingue de la ferme indigène construite en matériaux périssables, par le style de construction et

³⁸⁷ Bou Leidieb (n° 081), Hr. Lahmar (n° 052), Hr. Jedeliane (019).

³⁸⁸ Exemple le cas de *Fussala*, St Augustin, *lettre 20**, 3, 1 ; voir en dernier lieu, Desanges J. et Lancel S., 1983, p. 87-99, en particulier p. 92 et suiv.

³⁸⁹ La conférence de 411 (le cas du *fundus Turris Rutunda* ; le cas de l'évêque de *Burunia* du *Saltus Burunitanus*, chez Victor de Vita qui a subi la persécution vandale.

³⁹⁰ Frontin, *De controversiis agrorum*, II, éd Blum F., Lachman K. et Ruderef A., 1848, p. 53.

³⁹¹ Il est à noter qu'il est question dans l'inscription d'Aïn Jemmala face1, ligne 11, d'accroissement des habitants, « *et i]ncrementum habitatorum.....]* » cf. Carcopino J., 1906, p. 368, 371, 392.

³⁹² Voir Leveau Ph., 1984, p. 232-236.

³⁹³ Sur le terme « *mappalia* » : Gsell S., t V, 1929, p. 212-231 ; Le Cœur Ch., 1937, p. 29-45 ; Gobert E. G., Le 1938, p. 343-345 ; Marcy G., 1942, p. 23-40 ; Martinié J., 1949, p. 446-447 ; Thouvenot E. t, 1949, p. 448-450.

³⁹⁴ Cagnat R., Chabot V., 1916, p. 300-320.

³⁹⁵ AAT₁, feuille Oued Zarga, XXVI, site n° 118 ; CIL, VIII, 25902=ILPMBardo, 388, on trouve dans le texte : « *Villa Magna Variana id est Mappalia Siga* » ; « *Villa Magna Sive mappalia Siga* » « *Villa Magna Mappalia Siga* ».

d'ornementation de la résidence du maître³⁹⁶. L'habitat y est de qualité par les matériaux de constructions (pierre de taille, pierre à bossage, marbre...), le décore d'architecture, les éléments de confort (bains), éventuellement par la présence de monuments funéraires que peuvent accompagner des épitaphes³⁹⁷.

La *villa* s'organise selon la célèbre phrase de Frontin : « Au centre s'élève la *villa* du maître qu'une ligne de villages entoure comme une ceinture³⁹⁸ ». Elle se compose de trois parties : *pars urbana*, *pars fructuaria*, et *pars rustica*,

1- La *pars urbana* : partie résidentielle, une structure employant des pierres de taille, à bossages, des éléments de décor architectonique, des mosaïques ; un établissement balnéaire, un ouvrage d'acheminement de l'eau potable etc... Pour certaines « *villae* », on trouve des textes épigraphiques, souvent des épitaphes, stèles votives ou funéraires.

2 - La *pars fructuaria*, lieu de stockage ou de transformation des produits agricoles. Ce sont surtout les matériaux relatifs aux productions agricoles qui sont révélés par les fermes de la région étudiée. Il s'agit surtout d'éléments d'huileries, de bassins ou d'installations hydrauliques en rapport avec l'exploitation agricole. Une simple prospection de surface n'a pas révélé des établissements pour le stockage des productions agricoles.

3- La *pars rustica* : partie réservée à la résidence de la *familia rustica*. Il s'agit essentiellement de ce que Frontin désigne par la célèbre phrase : « *vicos circa villam in modum munitionum* » = « les *vici* entourent la *villa* comme une ceinture ». Il s'agit là de traces d'habitats de colons ou de paysans travaillant sur le domaine³⁹⁹. Ces traces sont toujours d'une pauvreté remarquable.

En ce qui concerne la ferme, elle est définie par Ph. Leveau, comme un bâtiment quadrangulaire ayant ordinairement une quarantaine de mètres de long sur une trentaine et dont le plan est relativement varié⁴⁰⁰. Elle est dotée d'une entrée monumentale qu'on identifie par les claveaux et une cour centrale. Parmi ces composantes, se trouve un quartier consacré aux productions.

³⁹⁶ Georges J., 1979, p. 11 : l'auteur donne au *villa* la définition suivante : « Le mot *villa* recouvre habituellement plusieurs réalités, car les Romains n'ont jamais eu qu'un seul terme pour désigner ce qui peut –être une exploitation agricole ou tout simplement une maison de campagne plus ou moins luxueuse. »

³⁹⁷ Pour la définition de la *villa* voir : Leveau Ph., 1983, p. 920-942, voir en particulier p. 923.

³⁹⁸ Frontin, « *habent autem in saltibus privati non exiguum populum pleibium et vicos circa villam in modum munitionum* », cité par Leveau Ph., 1975, p. 19 note 31.

³⁹⁹ Les grandes inscriptions des domaines impériaux suggèrent l'existence des habitats pour les colons à l'intérieur des domaines, on cite à titre d'exemple, l'inscription de Ksar Mezouar, CIL, VIII, 14428 : [...] *operas me amplius vobis impona]nt aratorias IIII, sartorias IIII, messicias IIII et cui[...] rum fructum, et tabernae, quae semper publicis usibus [inservivit[- vos praestare iubeo[...] Clem]enti de commun[i] re m(odios centum), singulos modios praest[are tot - e]t totidem praestare debetis Caecilio Marti[ali...]*.

⁴⁰⁰ Leveau Ph., 1984, p. 400-407.

Une **ferme** est une structure rurale qui utilise des matériaux de construction de moindre qualité⁴⁰¹. Du point de vue fonctionnel, elle devait répondre à des préoccupations économiques plus que résidentielles.

Du point de vue archéologique : on y trouve deux types de matériel : des traces d'exploitation agricole et des traces d'habitats plus importantes. En effet, les traces d'habitat y sont pauvres. Cela est dû à l'aspect purement agricole. En effet, la ferme ne peut comporter une *pars urbana* réservée au propriétaire qui vient passer une partie de l'année dans son domaine et qu'on trouve dans la *villa*. Il s'agit seulement d'une résidence de courte durée pour une récolte ou bien pour une visite de contrôle seulement. Donc on ne peut trouver que de rares indices de luxe, de rares éléments d'architecture ou de traces de mosaïques etc... Par ailleurs, constituées de matériaux périssables, les traces d'habitats des colons ou des paysans sont moins claires et moins évidentes.

S. Ben Baaziz⁴⁰² distingue entre deux types de fermes : les petites fermes d'environ 400 m² et les grosses fermes qui dépassent cette superficie.

En dehors de l'aspect théorique, il est difficile de distinguer sur le terrain entre les deux formes d'exploitation. D'après Ph. Leveau, l'une et l'autre vont finir par désigner le centre du domaine.⁴⁰³

Vue l'état des ruines et la nature de notre investigation, nous traiterons les deux structures ensemble et les termes *villa* et ferme seront utilisés en tant que synonymes. L'enfouissement, la dégradation ou la destruction des ruines empêche d'isoler et de localiser les composantes de ces structures rurales que ce soit le centre, les quartiers d'habitats ou l'espace de stockage et de transformation des produits agricoles. Cependant, leur présence est révélée par le matériel archéologique.

L'absence d'une étude de la céramique et l'insuffisance d'autres indices de datation, empêchent de proposer une chronologie précise pour ce type de structures rurales. Les études de ces établissements ruraux sont à leurs débuts et on ne dispose actuellement d'aucune étude de référence ou de comparaison pour cette question.

Certaines ruines de la région étudiée répondent à ces critères et renferment les composantes indiquées : un monument funéraire, un mausolée et dans d'autres cas un lieu de

⁴⁰¹ Carandini A. et Settim S., 1979, p. 35 : utilisent le terme petites fermes ou petites maisons pour désigner des établissements faits en matériaux périssables comme le pisé ou le bois en Italie.

⁴⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 272.

⁴⁰³ Leveau Ph., 1993, p. 164 : « Pour *mappalia*, on dispose d'un témoignage sûr avec l'expression *Villa Magna sive mappalia Siga* dans l'inscription d'Henchir Mettich : c'est ainsi que les paysans désignent le centre du domaine sur lequel ils vivent. »

culte, comme c'est le cas de l'église à Hr. Bou Leidieb (069.130) ou bien de Hr. Lahmar (069.145)⁴⁰⁴.

L'étendue des ruines qui atteint parfois 6 ha à Hr. Bou Hlel (069.226) et 9 ha à Hr. Draa (069.194) peut s'expliquer par la présence d'habitats secondaires autour du bâtiment central, le premier à être construit dans l'endroit. Il s'agit là des habitats de la *familia rustica*, de ceux des colons et de ceux des petits paysans habitants autour d'un noyau central, la *pars urbana*. Les structures en moellons et en mur à double parement et le reste des autres éléments, constituent les témoins de cette partie. L'absence de traces épigraphiques en rapport avec ces ruines, à l'exemple de ce qu'on trouve dans les grands domaines (le cas de celle de Hr. Left), ne veut pas dire qu'elles n'aient pas existé. La matière périssable utilisée dans la construction explique cette situation. Les composantes d'un établissement rural se multiplient en nombre (plusieurs pressoirs) et parfois en qualité (aqueducs, bassins, puits) quand la structure devient plus importante. Le degré de la prospérité est assuré par l'établissement à l'époque tardive, pour certains cas, de fermes fortifiées.

Les fermes et les *villae* représentent les catégories les plus importantes sur le plan quantitatif. En effet, on a dénombré environ 65 fermes et *villae* sur un total de **186** sites ce qui fait environ 45%.

Superficie des fermes et des *villae* de la région de Sufes

N° site	- de 1000 m ²	1000 à 5000 m ²	5000-10000 m ²	10 000-50 000 m ²	50 000-100 000 m	+ que 100 000 m ²
001			10 000			
002				20 000		
008			8 000			
009			10 000			
010			10 000			
012				30000m2		
017				20 000		
019				30 000		
022					80 000	
029				35 000		
032				25 000		
034					60 000	
036			10 000			
037				20 000		
042				40000		
049			10 000			
050			10 000			
052				30 000		
055	300					
058		2500m2				

⁴⁰⁴ A Hr. Lahmar (n° 052) on a trouvé un corbeau de l'époque chrétienne, il est fort probable qu'il ait été utilisé dans une basilique chrétienne à cet endroit. Le site de Hr. Kouky (069.157) peut répondre à tous ces critères mais il se trouve hors de la région étudiée ; voir inventaire de la Carte Archéologique Sibya au 1/50 000 n° 069. En fait, les sources littéraires et épigraphiques révèlent toujours la présence des lieux de culte au centre des domaines impériaux et autres, on cite ici à tire d'exemple le temple de *Caelestis* au *Fundus Turris Rutunda* ou le mur de la Dame Minerve au *Fundus [Dec]itanus* ou bien la dédicace à Minerve au *Saltus Gam* ou bien le temple de Pluton au *Fundus Iubalianensis*...En ce qui concerne les basiliques rurales, Bejaoui F. a publié plusieurs basiliques rurales dans les Hautes Steppes qui correspondaient presque entièrement à des centres de grands domaines.

059	250					
065	250					
069	250					
070	900					
077	200					
079	600					
080	500					
081		10 000				
082			30 000m ²			
084		10 000				
091			20 000			
093			40 000			
095			18 000			
096			15 000			
099	200					
100		2500				
103		10 000				
111			50 000			
113	500					
118		10 000				
120	250					
122			15 000			
125		1000				
126		5000				
127	200					
129			15 000			
130			15 000			
132		5 000				
135		10 000				
139						140 000
140			15 000			
141			20 000			
143			30 000			
150					90 000	
151			20 000			
157		10 000				
158						200 000
161		1 500				
163		5 000				
167			20 000			
170						350 000
174		8000				
178						150 000
186			50 000			
192					60 000	
Total : 65	12	4	17	24	4	4

Classement des fermes et des villaes par superficies

Légende

- 1 = > 1000 m²
- 2 = 1000 > 5000 m²
- 3 = 5000 > 10 000 m²
- 4 = de 10 000 > 50 000m²
- 5 = 50 000 > 100 000m²
- 6 = < 100 000m²

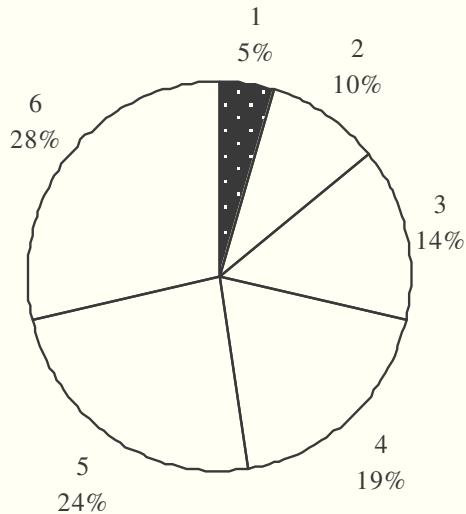


Fig. 27 : Graphique des superficies des villaes de la région de Sufes.

Les petits établissements : trente-deux établissements ont une superficie inférieure ou égale à 1 ha ;

- Les établissements moins de 1000 m² sont au nombre de douze⁴⁰⁵, leurs superficies⁴⁰⁶ sont situées entre 200 et 900 m².
- Les structures qui sont supérieures à 1000 m² et inférieures à 5000 m² : sont au nombre de cinq⁴⁰⁷, elles sont situées aux bords des oueds tout près de la ville.
- Les fermes supérieures à 5000 m² et inférieures à 10 000 m² sont au nombre de dix-sept⁴⁰⁸. La plus proche de la ville est celle de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (069.158).

Les petites fermes se situent toutes dans les environs de *Sufes* et notamment à l'est de la ville. La plus proche, celle du site n° 065, se trouve à environ 1 km et la plus lointaine celle de Hr. El Beinia (site n° 080), est à 8 km.

L'eau et la proximité de la ville et les axes routiers ont constitué des éléments déterminants pour l'emplacement de cette catégorie des fermes.

Dans ces établissements se trouvent surtout des pressoirs à huile, quelques éléments d'architecture, des épitaphes⁴⁰⁹ et des installations hydrauliques : aqueduc et bassin à El Mabdouaa (site n° 135 et 137), des éléments de moulin à céréales (à El Maazoula site n° 009) ; une nécropole à Aouinet Ed Debbane (site n° 037) et à El Mabdouaa (site n° 138)...

Une grande majorité de ces établissements est située dans la plaine à l'est de *Sufes*⁴¹⁰. Elle se distingue par une superficie réduite dûe à la structure foncière caractérisée par la petite propriété.

On y trouve parfois une installation hydraulique, une citerne, des structures parfois en *opus africanum*, des éléments d'architecture, fût de colonne ou autres, de la tuile, des tubes de coffrage, des cubes de mosaïque... mais aussi des éléments de pressoirs (contrepoids, des jumelles, des auges ...). L'étendue des sites augmente en s'éloignant de la ville.

Parler d'une typologie des petites *villae*/fermes de la région de *Sufes* est une tâche ardue vu l'état de conservation des ruines. C'est seulement grâce à la photographie aérienne que nous avons pu identifier trois *villae* qui peuvent être utiles pour l'établissement d'une probable typologie.

⁴⁰⁵ Voir tableau.

⁴⁰⁶ Ces chiffres négligeables sont calculés à la fois à partir des symboles sur les cartes topographiques et les photos aériennes quand les ruines ont disparu sur le terrain (par la mise en culture du sol) et de toutes les manières, ils sont purement indicatifs car on ne tient compte que des éléments apparents.

⁴⁰⁷ Les sites : 058 ; 100 ; 125 ; 126 et 161.

⁴⁰⁸ Les sites : 008 ; 009 ; 010 ; 103 ; 001 ; 036 ; 049 ; 081 ; 050 ; 084 ; 119 ; 132 ; 136 ; 157 ; 163 ; 174 .

⁴⁰⁹ Pour les sites n° 010 ; 036.

⁴¹⁰ Les sites : 055 ; 059 ; 065 ; 077 ; 099 ; 100 ; 113 ; 132 ; 163 ; 161 ; 008.

1- la première est à quelques centaines de mètres à l'ouest de Sbiba ; il s'agit d'une structure à trois pièces. Mais la prospection sur le terrain n'a rien révélé.

2- la deuxième correspond à Hr. El Beiniani, site n° 111. Ce site occupe une colline située actuellement à l'est de la route Sbiba – Sbeitla. D'après la photographie aérienne, il s'agit d'une structure groupée autour d'une cour centrale comme c'est le cas des *villae* installées sur une colline⁴¹¹. Sur le terrain, le site livre un nombre important de *tegulae* et d'*imbrices* en plus un soubassement dégagé à la suite de l'aménagement de la route ; une construction moderne a mis à jour un contrepoids de pressoir.

3-Le troisième est à quelques centaines de mètres à l'est de la seconde. D'après les photographies aériennes, il peut s'agir d'une construction à trois chambres formant un angle droit

D'après ces informations, nous avons là deux types de *villa/ferme* : structure formée de pièces groupées autour d'une cour centrale et structure en angle droit. Il s'agit des types les plus répandus en Afrique⁴¹².

D'autre part, la région occupée par les *villae* est effectivement celle qui est la plus romanisée par rapport au reste de la zone étudiée....⁴¹³ elle illustre bien l'influence de la ville.

Les structures moyennes : supérieures à 1 et inférieures à 5 ha. Elles sont au nombre de vingt-deux⁴¹⁴.

- cinq fermes⁴¹⁵ mesurent 15000 m² ;
- une ferme de 18 000 m²⁴¹⁶
- sept fermes⁴¹⁷ font 20 000 m² de superficie
- une structure⁴¹⁸ de 25 000 m²
- cinq ferme⁴¹⁹ de 30 000 m²
- une ferme⁴²⁰ de 35 000 m²
- deux fermes⁴²¹ de 40 000 m² chacune.

⁴¹¹ Leveau Ph., 1984, p. 400.

⁴¹² Leveau Ph., 1984, p. 404-405.

⁴¹³ Leveau Ph., 1983, p. 924, la disposition des *villae* autour de *Caesarea* de Maurétanie, en forme de couronne illustre bien leur rôle comme indices de romanisation et d'outil de l'organisation d'espace autour de la capitale provinciale.

⁴¹⁴ Les sites : 012 ; 091 ; 082 ; 095 ; 002 ; 0096 ; 019 ; 032 ; 042 ; 037 ; 093 ; 052 ; 111 ; 143 ; 151 ; 167 ; 186 ; 017 ; 029 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140.

⁴¹⁵ Les sites n° 096 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140.

⁴¹⁶ Site n° 095.

⁴¹⁷ Les sites n° 091 ; 002 ; 037 ; 141 ; 151 ; 167 ; 017.

⁴¹⁸ Site n° 032.

⁴¹⁹ Sites n° 012 ; 082 ; 019 ; 052 ; 143.

⁴²⁰ Site n° 029.

⁴²¹ Site n° 042 et 093.

L’Oued Sbiba, l’Oued El Htab et les axes routiers importants ont commandé l’emplacement de la majorité de ces structures.

Ces fermes sont éloignées de la ville de *Sufes* sauf la ferme Hr. El Beiniani, site n° 111 qui se trouvent à 1 km, toutes les autres se situant en au-delà de 3 km de la cité. Topographiquement, leur emplacement coïncide avec une éminence et offre une bonne vue pour le contrôle de l’espace au voisinage.

Les structures étendues, de plus de 5 ha. Elles sont au nombre de dix⁴²².

- Entre 5 et 10 ha : six établissements

La plus proche de la ville est celle de Hr. Felfoul (site n° 034), elle se trouve à environ 5 km au nord-ouest.

- Plus de 10 ha : on compte quatre *villae*⁴²³ ayant une superficie située entre 140 000 m² et 350 000 m².

Le tableau suivant résume leurs composantes :

N°	Toponymie	Superficie	Emplacement	Pars urbana	Pars fructuaria	Autre
139	Hr. Mrass El Harmel	14 ha	Oued Htab ; Source ; voie importante	Pièces d’architecture	Pressoirs ; mortiers	Escargotière ; Ferme fortifiée
158	Hr. El Beinia	20 ha	Sur une colline au milieu d’un terroir fertile	Pièces d’architecture, citerne, bains	Pressoirs ; <i>meta</i> ; mortiers, aqueduc important	Mausolée et fermes fortifiées
170	Hr. Henbez	35 ha	Entre deux oueds et deux sources	Pièces d’architectures, bains	Pressoirs, bassin et aqueduc ?	Traces d’habitation : <i>pars rustica</i>
178	Hr. Khammar	15ha	Flanc de colline sur une grande voie, plaine étendue	Pièces d’architectures ; bains ;	Pressoirs ; <i>metae</i> , <i>catilus</i> ; mortiers ; auges	Borne milliaire

Outre leurs importantes superficies, ces structures se distinguent par la présence d’éléments d’architecture, de pierres sculptées, de mosaïques et d’installations hydrauliques à caractère empirique (aqueduc, bassins ou citernes ou puits, établissements balnéaires), de nombreux pressoirs à huiles et de fortifications tardives. Les structures de cette catégorie se trouvent au sud et au sud est de *Sufes*. Elles sont desservies par des axes routiers importants. Deux d’entre elles se trouvent au bord d’oueds importants et sont également alimentées par des sources.

Il s’agit là des grandes structures rurales de la région. La plus proche, Hr. El Beinia (site n° 158) est à environ 8 km de la ville, alors que la plus lointaine, Mrass El Harmel (n° 139 est à 23 km.)

⁴²² Les sites : 022 ; 139 ; 150 ; 158 ; 152 ; 170 ; 178 ; 192 ; 034 ; 186.

⁴²³ Les sites n° 139 ; 170 ; 158 et 178.

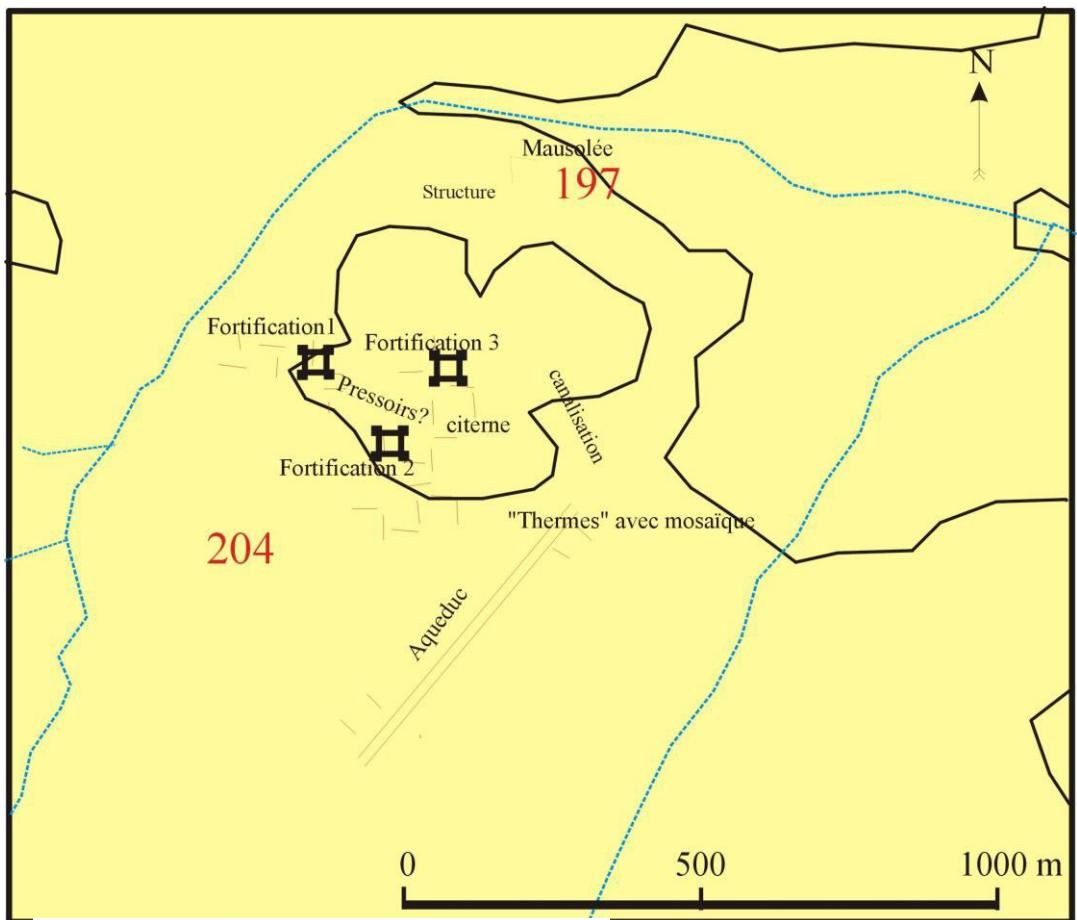


Fig. 28 : Plan sématique de Hr. Selsala, n° 158.

Elles annoncent un autre système d'exploitation de sol qui s'étend clairement dans la direction de *Sufetula*. En effet, dans cette direction, on commence à trouver des structures de cette grandeur. C'est un indice de la grande propriété qui se développe en dehors du territoire des deux cités voisines.

L'état des ruines ne permet pas de dresser des plans clairs dont on peut déduire des modèles. Certains établissements tirent leur importance de leur superficie qui atteint 35 ha à Hr. Henbez (n° 170) et des monuments qu'elles renferment comme les aqueducs, les mausolées, les établissements balnéaires, les grands bassins etc... L'exemple de Hr. Salsala (n°158), un site de 20 ha environ, qui dispose d'un aqueduc de 3 km de longueur, un établissement balnéaire, un mausolée, trois structures fortifiées, illustre bien cette catégorie de structures rurales.

Chronologiquement, l'occupation de certains établissements remonte à une époque très lointaine. En effet, des escargotières sont attestées sur les sites d'au moins deux *villae* (Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Mrass El Harmel (n° 139)). L'indication la plus ancienne de l'époque romaine remonte au premier siècle d'après une épitaphe sans le formulaire « DMS » retrouvée

parmi les ruines de l'actuelle cité Ennakhla (site n° 058). Elle mentionne un pérégrin qui porte un nom unique et une filiation par le patronyme au 2^e degré. Ce qui indique probablement qu'il s'agit là d'un africain qui habitait l'endroit et continuait l'exploitation de son domaine durant le 1^{er} siècle. L'adoption de la langue et la transcription latine témoignent d'une tendance précoce à la romanisation. Par ailleurs, le formulaire des épitaphes et le décor architectonique indiquent que l'apogée des *villae* s'étend entre la fin du II^e siècle jusqu'au IV^e voire aux V^e et VI^e siècles⁴²⁴.

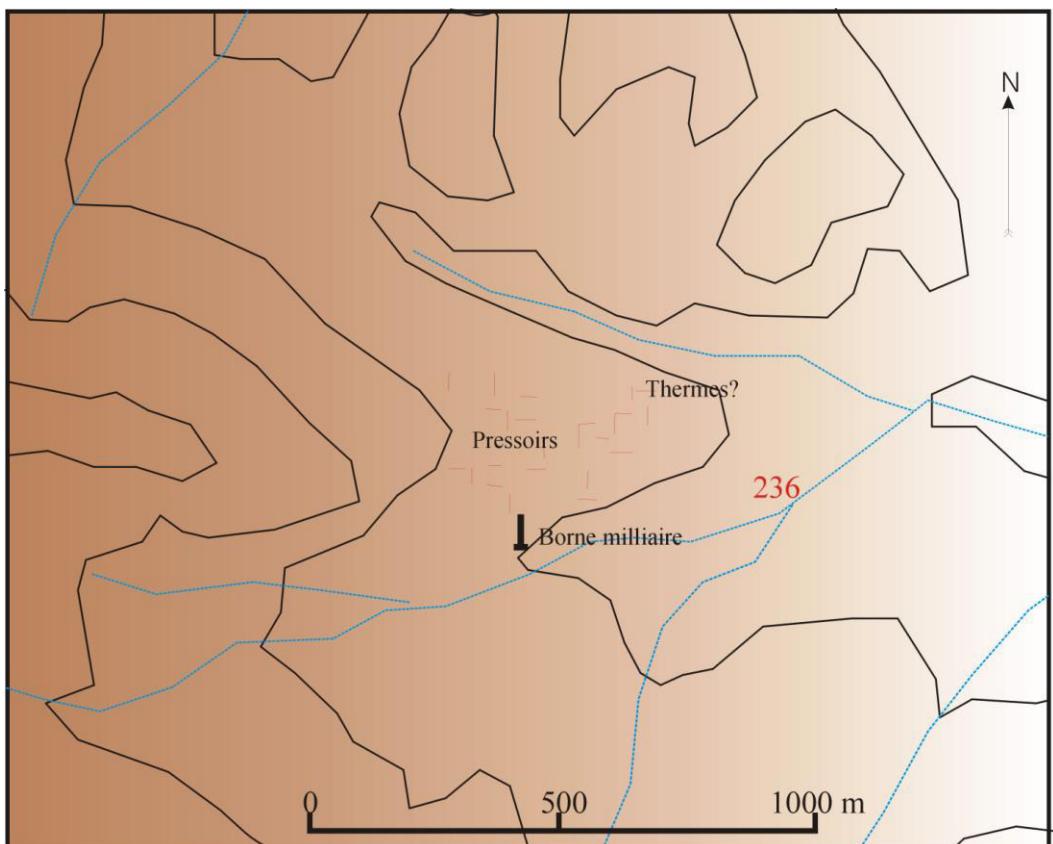


Fig. 29 : Hr. Khammar, n° 178.

A l'époque tardive, certains établissements se sont maintenus. En témoignent la présence d'une basilique chrétienne à Hr. Sidi Bou Leidieb (n° 081) et pour vingt-six établissements (presque la moitié), des fortifications qui apparaissent vers la fin du V^e siècle⁴²⁵.

Donc, la ville empêche le développement des grosses structures types *villae* et fermes dans ses environs immédiats et tolère celui des petites structures correspondant à la petite propriété.

⁴²⁴ Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

⁴²⁵ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

Trois éléments conditionnent la constitution des *villae*/ fermes : un sol fertile et étendu qui sert au développement d'une vaste propriété ; une source d'eau pérenne (source ou oued) et la situation de ces établissements sur des axes majeurs leur permet de jouer un rôle de relais d'activité économique de second degré basée essentiellement sur l'échange. Elles jouent un rôle d'intermédiaire⁴²⁶ entre la cité, d'autres centres de même grandeur et entre la cité et la campagne.

D'après les trouvailles archéologiques les *villae*/fermes s'adonnent aux grandes cultures : la céréaliculture mais surtout l'oléiculture. L'aménagement d'ouvrages hydrauliques favorise également le développement de l'horticulture et des cultures maraîchères

2.3.2.5. L'habitat isolé

D'après Ph. Leveau, l'habitat isolé est une ruine signalée par « des contrepoids isolés, des *dolia*, coupés par un chemin, des tessons en surface.⁴²⁷ »

Pour la présente étude, nous avons intégré dans cette rubrique, les ruines peu étendue, où des traces d'exploitation ou de transformation des produits agricoles comme les pressoirs n'ont pas été attestées et où l'on a trouvé des éléments qui prouvent l'existence d'un habitat ; les ruines peuvent en plus de murs comprendre des structures à peine perceptibles, des éléments d'architecture (chapiteau, colonne ou base de colonne, claveau), ou de constructions (des blocs antiques, trace de mortier...), des auges, des citerne, des fragments d'amphores et de la céramique antique.

Nous manquons d'indices pour déterminer la fonction de ces ruines isolées. Nous pouvons l'imaginer pour certaines d'entre-elles : Hr. Ben Guettas (n°176) par exemple se trouve en pleine forêt dans un endroit difficile d'accès. Il peut jouer le rôle d'un habitat refuge ou habitat de chasseurs, de charpentiers ou d'éleveurs ou de bergers comme l'affirme Ben Baaziz⁴²⁸. C'est le cas peut-être de Hr. Tahar (n° 128) ou Hr. Ouled Mohamed (n° 146) à l'extrême orientale de la région⁴²⁹.

La superficie de ces établissements peut atteindre 1.5 ha comme à Sidi Mansour El Gmeizi (n° 85), mais elle peut se limiter à 200 m², c'est le cas au site n° 068 ou au site n° 066 ? Le plus souvent ces établissements se trouvent sur un endroit perché ou élevé par rapport au reste du paysage. Rares sont les sites qui se trouvent dans une dépression.

⁴²⁶ Hitchner R. B., 1989, p. 391 n° 12.

⁴²⁷ Leveau Ph., 1975, p. 3-26, voir p. 20.

⁴²⁸ CAKT, site n° 289 p. 191-192.

⁴²⁹ Actuellement, le secteur montagneux de Jebel Tiouacha est peuplé surtout par des éleveurs qui utilisaient les abris protohistoriques comme refuges pour leurs troupeaux.

Dans l'état actuel de la recherche une dizaine de sites appartiennent à cette catégorie. Pour certains d'entre eux, les traces sont très pauvres et se limitent à de rares éléments comme quelques pierres, un ou deux éléments d'architectures et de la céramique : c'est le cas par exemple de Borj Amor Ben Brahim (n° 018) où l'on ne trouve que quelques blocs et un fût de colonne remployés dans une maison moderne établie sur le site.

On peut classer ces sites en fonction des trouvailles archéologiques attestées sur le terrain en deux types :

* habitats **riches** : ceux qui ont une superficie importante et d'éléments prouvant un certain standing comme le décor architectonique, les matériaux et technique de construction raffinés ; exemple : Hr. Jedeliane (n° 024) à 6 km au nord de *Sufes* où on a découvert des blocs de taille antiques, des cubes de mosaïque bichrome noir et blanc et des éléments d'architecture (trois bases de colonnes ioniques, deux fûts de colonnes, trois seuils ou linteaux de porte en calcaire blanc).

Autre site considéré comme habitat riche : El Mahfoura (n° 063) situé sur une petite éminence à 500 m des ruines de *Sufes*. En plus des blocs antiques, cubes de mosaïque, tuiles, céramique, le site offre des éléments d'architecture, un cippe et une stèle funéraire richement décorée. Il est clair d'après ces éléments qu'il s'agit d'un habitat sub-urbain qui appartenait à un notable installé à la fois son domaine et dans la ville depuis la fin du I^{er} – début du II^e siècle.

* habitats modeste ou pauvres

Ils sont identifiés comme tel en se basant sur la médiocrité ou la modestie des matériaux de construction : les moellons des galets, de la terre, de la chaux et du plâtre, avec absence complète d'élément d'architecture. La céramique, notamment la sigillée, est rare ou parfois absente. La couverture se fait probablement en bois et en chaume. Il s'agit dans la plupart des cas de *mappalia*⁴³⁰ ou d'une autre forme d'habitat pauvre.

Ce type d'habitat se situait souvent dans des endroits difficiles d'accès, à l'écart dans la montagne ou dans la forêt. Ils appartiendraient à des berger ou des éleveurs, des charpentiers ou des chasseurs qui dans certains cas les utilisaient saisonnièrement comme c'est le cas actuellement.

Parmi les sites de ce type on cite :

- Hr. Thar et Hr. Ouled Mohamed (n° 146) situés à l'extrémité orientale de la région, sur la rive gauche de l'Oued El Htab où on voit seulement de petites

⁴³⁰ Voir par exemple : Leveau Ph., 1981, p. 167-185, voir notamment p. 168.

- structures rectangulaires construites en utilisant des galets d et de la boue qui avec le temps ne laisse voir que les pierres posées à sec.
- Henchir Ben Guettas (n° 176) : un site refuge difficilement accessible qui laisse voir des pierres brutes et des galets. Le site est « entièrement pris entre l'Oued et la montagne»⁴³¹.

Ces ruines sont datables en se basant sur l'épigraphie et sur le décor architectonique de toute l'antiquité, la fourchette va du Haut Empire pour le cas d'El Mahfoura (n° 063) au nord est de *Sufes* au, V-VI^e siècle à Hr. Jedeliane n° 024 et 027).

2.3.2.6. Les huileries

La prospection de la « région » de *Sufes* a révélé environ deux-cents-trente-deux pressoirs à huile dans environ quatre-vingt-huit sites sur un total de cent-quatre-vingt-six sites archéologiques. Le tableau suivant donne un état de ces huileries :

Site	Superficie	Nombre d'huilerie	Emplacement	Type du site
001	1ha	4	Zone accidentée	Ferme
002	2 ha	1	Hors contexte	Ferme
007	30 ha	20	Bouleversées, O. Messanag	Agg. secondaire
008	-	1	Flanc est de Sidi Ali Ben Om Ezzin	Ferme
009	1 ha	+1	Au sud d'une colline	Ferme
010	1 ha	2	Flanc est de sidi Ali ben Om Ezzine	Ferme
011	1000m2	1	Pied-sidi Ali Ben Om Ezzin	Huilerie isolée
012	3 ha	Stèle à Mercure	Plat pays au bord d'un oued	Villa
021	1 ha	2	Pays accidenté	Huilerie industrielle
022	15 ha	+4	Colline sur O. Jraouil	Villa
023	-	1	Pied est de Sidi Ali Ben Om Ezzine	Huilerie isolée
029	3 a 4ha	1	Pied est de Sidi Ali Ben Om Ezzine	Ferme
031	6 ha	18	A côté d'un puits	Huilerie industrielle
032	2500m2	1	Plat pays hors contexte	Villa
036	1 ha	2	Zone accidentée O. Jeridi	Ferme
037	2 ha	1	A côté des sources	Villa
039	5 ha	9	Collines rocheuses + sources	Huilerie industrielle
042	4 ha	1	Plat pays	Villa
043	20 ha	16	A côté d'une source	Huilerie industrielle
046	3 ha	+1	colline	ferme
047	2000m2	1	Zone accidentée forestière	Huilerie isolée
049	1 ha	+ 1	Plat pays	Villa
050	1 ha	1	Plat pays	Ferme
051	8.5 ha	10	Partout à côté d'un oued	Villa
052	3 ha	8	Zone plus ou moins accidentée	Villa
055	300 m2	1	A côté d'une citerne	Ferme
059	-	1	Hors contexte	Ferme
064	1 ha	1	Zone forestière, source	Huilerie isolée
067	1000 m2	1	Pays Jedeliane	Huilerie isolée

⁴³¹ CAKT, site n° 289 p. 191-192.

070	900 m2	1 double ?	En place et hors contexte	Villa
074	1000 à 2000m2	1	Zone accidenté pied est de Kef El Galaa	Huilerie isolée
077	-	1	Hors contexte	Ferme
081	1 ha	4	O. Htab	Villa
082	3 ha	6	rive de l'O. Htab	Villa
086	1500m2	1	Plat pays à l'est de O. Htab	Huilerie isolée
089	-	1	Hors contexte	Villa
091	-	2	Hors contexte	Ferme
093	4 ha	1	O. Htab	Ferme
094	2 ha	+1	Rive de l'O. Htab	Huilerie
095	2 ha	1	Rive O. Htab	Ferme
096	1.5 ha	2	O. Htab	Ferme
097	-	1	Rive O. Sbiba	Huilerie isolée
099	-	2	Hors contexte	Ferme
100	2500m2	1	O. Sbiba bouleversée	Ferme
101	-	2	O. Sbiba et réemploie	Ferme ?
103	1 ha	1	O. bou Rouine bouleversée	Villa
104	2000m2	2	Sur colline sur Oued El Htab	Huilerie isolée
106	-	1	O. Htab	Huilerie isolée
111	1/5 ha	1	Colline sud O. Sbiba	Villa
113	500 m2	1	Plat pays	Ferme
114	2 ha	3	Zone accidentée au sud O. El Htab	huileries
117	500 m2	1	O. Sbiba	Huilerie isolée
119	1 ha	1	Plat pays	Villa
120	-	1	Plat pays	Villa
120	½ ha	1	Colline à côté de l'O. Hamri	Villa
122	-	1	Nord O. Sbiba	Ferme
129	-	1	Région accidentée	Ferme
130	1.5 ha	3	Rive O. Sbiba	Ferme
132	½ ha	1	Rive O. Sbiba	Ferme
134	3ha	2	Colline et bassin	Huilerie industrielle
135-137	1 ha	1	À côté d'un oued et source captée	Ferme
139	14	6	Source et rive O. El Htab	Villa
140	1.5	1	Rive de O. Sbiba	Ferme
141	2 ha	2	Plat pays pieds-Tiouacha sud Oued Sbiba	Ferme
143	3 ha	2	Flanc occidental de Draa Bou Rouine	Villa
145	5 ha	3	Pied colline kodiat Halfa	Huilerie
146	1500 m2	1 ?	Rive gache O. El Htab	Isolée
148	2 ha	1	Zone accidenté pied nord Tiouacha	?
150	9 ha	6	Flanc sud Draa Bou Rouine	Ferme
151	2 ha	2	Flanc s-e Draa Bou Rouine	Villa
154	2500à 3000 m2	1	Zone accidentée O. El Brek	Huilerie isolée
158	20	+ 2	Colline + aménagement hydraulique	Villa
159	1 ha	3	Rive nord O. Leimij	huileries
163	½ ha	1	Nord O. Leimij + bassins	Ferme
164	4000 m2	1	Nord O. Leimij	Huilerie isolée
165	2000m2	1	Zone accidentée Tiouacha	Huilerie isolée
167	2 ha	1	Plat pays près site 221 avec bassin + aqueduc	Villa
169	3 ha	4	Plat pays nord O. Thmed	huileries
170	35 ha	+5	O. Leimij+ basin+ sources	Villa
172	3 ha	2	Rive O. Leimij	huileries

174	3 ha	+4	Rive O. Leimij	Villa
177	800 à 1000m ²	1	Cœur Tiouacha	Huilerie isolée
178	15 ha	4	Plat pays +voie n-s	Villa
184	1000m ²	1	Cœur Tiouacha	Petite ferme ?
186	5 ha	3	Bord O. Thmed	Ferme
189	60 ha	+ 3	O. Thmed	Agg. Secondaire
192	-	+ 3	Plat pays sur la voie n-s + bassin	Villa
193	-	+1	Plat pays à côté O. Thmed	Huileries
88 établissements		232 pressoirs		

Comme c'est le cas ailleurs, on dispose de deux types d'huileries :

- huileries intégrées parmi les ruines d'une structure urbaine ou rurale : ville, agglomérations secondaires, *villae* ou fermes
- huileries isolées, c'est-à-dire des sites archéologiques qui n'ont révélé que des pressoirs à huiles.

Structure	Nombre de structure	Nombre des pressoirs	Moyenne
ville	1	1	1
Agglomération secondaire	2	+ 23	12
<i>villa</i>	27	75	11
ferme	30	49	1.6
Huileries isolées	28	82	2.9
Totale	88	230	2.6

Il s'agit d'étudier les sites archéologiques qui ne révèlent que les traces des pressoirs à huiles. Ces sites au nombre de vingt-huit révèlent environ quatre-vingt-deux pressoirs ; ils se répartissent en deux classes :

- petites huileries
- huileries industrielles
 - Les petites huileries

Les sites archéologiques classés sous cette rubrique comptent seize établissements. Ils sont identifiés par la présence d'un ou de plusieurs éléments de presse en place ou hors contexte parmi les ruines du site : contrepoids, broyeur ou plateau ou montant de pressoir...

Sept sites sont situés soit sur les rives des grands cours d'eau de la région (- quatre sites (106 ; 104 ; 146 ; 086) sur l'Oued El Htab ; - deux sites (097 ; 117) sur l'Oued Sbiba ; - un site (164) sur l'Oued Leimij), soit dans les zones accidentées et d'accès difficile en milieu forestier et montagneux : (- deux sites : (011 ; 023) aux piémonts du Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine ; - trois sites (047 ; 064 ; 074) dans la zone forestière autour du Kef El Galaa et du Kef Soltane ; - trois sites (154 ; 165 ; 177) à Jebel Tiouacha.)

Pour ces établissements on a eu toujours recours à la pierre de taille. Toutefois, il faut remarquer que la nature de la roche change d'est en ouest. A l'est la pierre utilisée est le nummulitique coquillé, alors qu'à l'ouest on a utilisé le calcaire blanc.

A Aïn Fragha (n°064) on a signalé un claveau appartenant à une porte d'huilerie, portant une inscription mentionnant un entrepreneur nommé *Vindemialis*⁴³², qui serait probablement un entrepreneur dans les chantiers ruraux dans le secteur à cette époque⁴³³.

Certains pressoirs utilisent des pierres grossièrement taillées ; celles qui emploient des pierres de bonne qualité sont majoritaires. Quelques tendances fantaisistes apparaissent comme c'est le cas du linteau qui surmonte les jumelles du site 069.184 : il a d'un décor mouluré aux extrémités. D'autres utilisent des pierres de récupération ; ce qui explique peut-être que certains montants de jumelles n'ont pas la même hauteur.

Le fait que la majorité de ces pressoirs se situe dans des zones appelées par les *agrimensores* les *subcesiva*, donne à penser qu'ils ont été construits après la promulgation des lois qui règlent l'occupation de ces endroits. Il apparaît donc que ces pressoirs commencent à fonctionner après le milieu du second siècle, après la promulgation de la *lex Hadriana de rudibus agris*⁴³⁴. La présence des textes funéraires avec le formulaire *DMS*, provenant des sites voisins des huileries isolées confirme cette proposition. Celles-ci continuent donc à fonctionner jusqu'à l'époque du Bas Empire, mais rares sont celles qui ont continué à l'époque tardive.

- Les huileries industrielles

Il s'agit souvent d'un champ de ruines plus ou moins homogène où on ne voit que des pressoirs à huile. Il s'agit de douze sites dont la superficie varie de 1 à 20 ha et qui ont livré plus de soixante-quatre pressoirs à huile.

Ces sites sont l'écart de la ville de *Sufes*, le plus proche étant à environ 3 km, les autres sont situés à une distance supérieure à 13 km. Comme les petites huileries, cette deuxième catégorie occupe de nouvelles terres conquises aux débords des broussailles et des terres incultes et accidentées situées sur les rives des oueds, les sols stériles et les piedmonts.

Cinq ou six sites attirent l'attention et méritent quelques commentaires ; en voici le tableau :

Site	Numéro	Superficie	Nbre de pressoirs	Densité des pressoirs
Hr. El Beinnaïa	051	8.5 ha	10	1 pressoir par 0.085 ha

⁴³² Ben Baaziz S., 2000a, p. 32 n° 22.

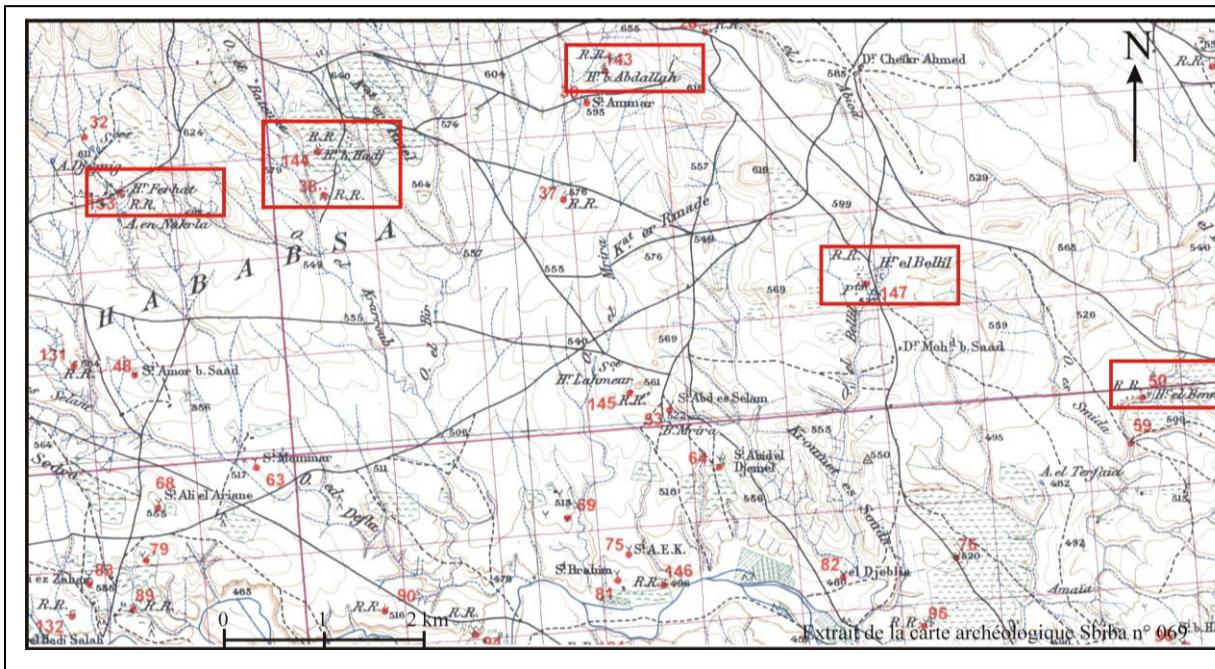
⁴³³ Sur la technique et les matériaux de construction voir *infra* p. 298 et suiv.

⁴³⁴ Carcopino J., 1906, *passim* ; *CIL*, VIII, 25943 = *CILP Bardo* 163 = *ILTun* 1320 = *AE* 1907, +184 = *AE* 1907, 196 = *AE* 1907, +228 = *AE* 1908, 30 = *AE* 1908, 78 = *AE* 1908, 194 = *AE* 1912, 288 = *AE* 1938, 74 = *AE* 1952, 209 = *AE* 1953, 130 = *AE* 1954, 191 = *AE* 1999, 1752

Hr. Jilgel	001	1 ha	4	1 pressoir par 0.25 ha
Hr. Ferhat	039	5 ha	9	1 pressoir par 0.55 ha
Hr. Baba Abdallah	021	1 ha	2 ?	1 pressoir par 1 ha
Hr. Bel Haj	031	6 ha	18	1 pressoir par 0.33 ha
Hr. El Bheilil	043	20	16	1 pressoir par 1.25 ha

Le nombre peut être plus important mais l'état des ruines constitue toujours un handicap pour la prospection dans la région de *Sufes*.

Ces sites se trouvent sur le flanc méridional du Jebel Sidi Ben Habbès à Bled El Hbeibsa, une région où la densité de l'occupation dans l'Antiquité est de l'ordre de un site tous les 5 km². Ils occupent une aire de 11 km est-ouest sur 4,5 km nord-sud, c'est-à-dire environ 50 km².



répartissent à travers les sites sans ordre ni organisation apparente. Rien n'indique qu'ils aient fonctionné ensemble, mais rien ne prouve le contraire. Mis à part de probables établissements balnéaires à Hr. El Beinnaïa et à Hr. El Bheilil, des fragments de mosaïque, un *meta* et un sarcophage à Hr. Bel Haj, les restes des ruines découvertes dans ces sites sont en rapport avec la production oléicole. Aucune trace d'habitat ou d'autres activités.

S'agit-il d'une occupation saisonnière ?

Seul Hr. El Beinnaïa semble avoir été occupé en permanence durant l'Antiquité tardive comme le montrent les traces d'un fortin qui se dresse au milieu du site⁴³⁵.

Cette situation trouble le chercheur ; elle semble être une nouveauté dans l'état actuel de la recherche. Il peut s'agir de structures spécialisées dans la transformation de l'huile d'olive à l'instar de ce qui se passe dans les ateliers de céramique. D'ailleurs, deux des plus grands centres de production de la céramique dans la Tunisie Centrale se trouvent non loin de notre région. Le premier est Hr. Skhira⁴³⁶ situé à environ 10 km seulement au sud des limites sud-est de la région, sur le flanc méridional de Jebel Mghila, sur la voie liant *Sufes* à *Mascliana* et le second est Sidi Merzoug Ettounsi⁴³⁷, situé à environ 15 km des limites orientales de la région étudiée. Ce type de site, en rapport avec la production de l'huile, est répandu dans les steppes et le Haut Tell méridional.

2.3.2.7 Les nécropoles

Les nécropoles étaient des éléments importants du paysage archéologique mais elles ne sont plus visibles, ni repérables facilement sur le terrain. La majorité de leurs ruines sont en sous sol et laissent peu de traces apparentes. En outre, les monuments visibles comme les tombes à caissons ou les mausolées sont très rares.

Les nécropoles sont repérables grâce aux tessons d'amphores ou de tuiles, aux sarcophages ou aux ossements humains ou encore à la suite des informations fournis par les paysans.

Il est difficile de parler d'une nécropole lorsqu'on a seulement une épitaphe. Celle-ci liée généralement à une ferme ou une ville, est celle du propriétaire qui voulait être enterré dans son domaine ; il puisse continuait à superviser sa propriété pour l'éternité à la manière de *Flavius Secondus de Cillium*⁴³⁸. C'est le cas pour Hr. El Fercha (n° 151, la Cité Ennakhla (n° 058), Hr. Dammag (n° 042), le site n° 010 et Hr. Souk Erroumaine (n° 168).

⁴³⁵ Voir infra, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

⁴³⁶ Sur Hr. Skhira voir *CIL*, VIII, p. 2346 ; *CILPM Bardo*, n° 113-116.

⁴³⁷ *AAT*₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 168.

⁴³⁸ *CIL*, VIII, 212-213 ; Groupe de recherche sur l'Afrique Antique, 1990, p. 54-55.

Excepté celles de *Sufes*, on a dénombré environ quatorze nécropoles dans la région, ce qui est un chiffre très faible par rapport au nombre de sites antiques. Dans la région de Rohia et du Sraa Ouertane par exemple, on a dénombré vingt-six nécropoles antiques⁴³⁹ sur deux-cents-soixante sites.

Par ailleurs, rien ne prouve que la tradition sépulcrale protohistorique n'ait pas subsisté et que les nécropoles mégalithiques n'aient plus été utilisées à l'époque romaine. On sait bien que l'on continuait à utiliser les tombeaux protohistoriques à Dougga ou à Mactar à l'époque romaine⁴⁴⁰.

Site	N°	indice	emplacement	Type de tombe
Hr. Hamza	003	Tombeaux	Parmi des tombes modernes	?
Hr. Contra	007	Epitaphes dont un cippe monumental et des sarcophages	Au sud du site ?	inhumation
Hr. Mhalla	022	Deux épitaphes chrétiennes ⁴⁴¹	?	?
Hr. Bel Haj	031	Tombeau à sarcophage	Au sud du site	inhumation
Aouinet ed Debbane	037	Epitaphe et sarcophage	Au sud du site	inhumation
Hr. Fartout	041	(Guérin), tomes et 3 épitaphes	-	Construits ?
Hr. Bou Leidieb	081	Epitaphes ⁴⁴² et autres indices	Au nord du site	en jarres
Aux environs de sidi Brahim Zahair	081 ; 082 et 093	Deux épitaphes ⁴⁴³ et trois stèles ⁴⁴⁴	?	?
Khalouet Erbaïya	108	Tombeau ?	?	?
Au sud d'El Mabdouaa	138	5 tombeaux à jarres avec ossements	Au sud du site	inhumation
Hr. Beinnaïa	158	Mausolée	A l'est du site	?
Hr. El Hassek	173	Tombes construites et fossés violés et fragment d'épitaphe chrétienne	A l'est du site	Inhumation ?
Hr. Thmed	189	Epitaphes et autres	Au sud-est et au nord ouest du site	?
Hr. Hamouda	192	mausolée	Au sud du site	?

Ces nécropoles sont réparties partout dans la région étudiée. Comme le montre la majorité des emplacements des nécropoles, on préférait une position méridionale et orientale par rapport au site, mais cela n'est aucunement une règle, plusieurs exceptions sont attestées.

⁴³⁹ Ben Baaziz S., 2000, voir index de matière p. 386.

⁴⁴⁰ Picard G.-Ch, 1957, p. 28-29.

⁴⁴¹ Gauckler P., 1901, p. CLXXVII.

⁴⁴² Cagnat R., 1886, p. 131, 22 ; *CIL*, VIII, 11448 =*ILTun*, 395.

⁴⁴³ Remployées dans le hameau développé autour de Dar el Haj Salah site n° 105.

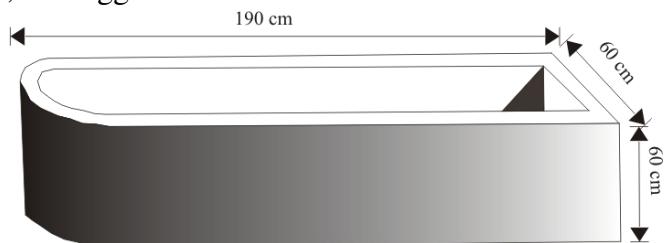
⁴⁴⁴ Deux découvertes chez un paysan à Hr. Hendi El Henchir, site n° 082 ; la troisième est remployée dans le mur de Dar El Haj Salah

Dans la majorité des nécropoles, on adoptait l'inhumation plutôt que l'incinération, mais cela n'est guère une certitude. Est-ce que c'est un problème lié à l'évolution des pratiques funéraires ? Dans la région de *Sufes*, on inhumait les défunt dans des jarres comme c'est le cas à Hr. Bou Leidieb ? (n° 081) à Hr. El Mabdouaa (n° 138)⁴⁴⁵, mais aussi les sarcophages⁴⁴⁶ comme c'est le cas à Hr. Contra (007), à Aouinet Debbane (n° 037) et à Hr. Bel Haj (n° 031).

Les Sarcophages :

Seul cinq sites archéologiques (voir tableau suivant) de la région étudiée ont livré quatorze sarcophages taillés dans le calcaire local. Hormis Hr. Ben Haj (n° 031), le reste des sites sont tous situés dans le couloir nord-sud et ont livré des épitaphes à part Hr. Smida (n° 079). Ils correspondent à la ville de *Sufes*, une agglomération secondaire et deux fermes ou *villae* importantes.

Ce chiffre très faible ne correspond pas à la réalité car les éléments signalés sont mis à jour par les paysans lors de leurs travaux au gré du hasard mais aussi, parce



Un sarcophage

qu'on utilisait d'autres procédés dans l'enterrement des défunt. La fragilité du sarcophage est également un autre argument qui explique que leur nombre soit faible. Parmi ces quatorze sarcophages, onze sont trouvés hors contexte, deux sont signalés par Cagnat⁴⁴⁷ à la fin du XIX^e siècle (ils ont disparu depuis) et un seul a été découvert en place, mais violé. Ci-joint le tableau des provenances et des dimensions des sarcophages découverts lors de la prospection :

Provenance	nombre	Long	Larg	Haut	Prof.
<i>Sufes</i>	3	201	59	41	
		217	57	36	
		199	69	45	35
Hr. Contra	6	213	65	49	32
		195	52	48	32
		120	61	43	36
		200	59	36	23
		106	91	72	60
		88	53	-	-
Aouinet Debbane	2	176	48	49	32
		189	61	48	28
Hr. Smida	2	-	-	-	-
		-	-	-	-

⁴⁴⁵ On a remarqué cette pratique également à Hr. El Bir (069.246 et 069.257) dans les environs de Hr. Skhira au sud est des limites de notre région

⁴⁴⁶ On a également découvert un sarcophage à Hr. Bloul, voir inventaire de la carte archéologique de Sbiba, site n° 069.007.

⁴⁴⁷ AAT₂, 1/100 000^e feuille n° 36, site n° 128; Cagnat R., 1886, p. 131 : « Ksar Smida.- Etablissement agricole avec fortin. Deux sarcophages. »

Hr. Ben Haj	1	210	58	-	-
Totale : 5 sites	14	Moyenne de long. : 176 cm	Moyenne de larg. : 61 cm	Moyenne de haut. : 42,7 cm	Moyenne de prof. : 34,75 cm

Les cuves sont de forme parallélépipédique allongée aménagée dans un bloc quadrangulaire⁴⁴⁸. Toutes les cuves signalées sont arrondies à l'intérieur sur l'un des petits côtés. Ils n'offrent aucune particularité dans leur forme et ne portent aucun décor et sont donc destinés à être enterrés. Leur couverture également semble avoir été simple c'est-à-dire sans décore ni inscription, comme le montre le cas de Hr. Bel Haj : à côté la cuve on a trouvé des fragments d'une dalle de couverture en calcaire tendre. La longueur de ces sarcophages varie entre 176 et 217 cm, la largeur est de l'ordre de 48 à 69 cm, la hauteur de 36 à 49 cm, la profondeur de la cuve de 23 à 36 cm. Un sarcophage de Hr. Contra mesure 88 cm de long et 53 cm de largeur et semble avoir été traité pour un enfant. Un second, provenant du même site a des dimensions un peu surprises :

- long. 106 cm c'est-à-dire environ la moitié des autres sarcophages;
- larg. 91 cm c'est-à-dire environ le double des autres,
- haut. 72 cm presque le double des autres sarcophages
- prof. 60 cm, soit encore deux fois la normale.

Ces dimensions laissent penser qu'il est probablement destiné à recevoir plus d'un cadavre de petites dimensions, des enfants peut-être.

Les superstructures des tombes répertoriées à la suite de la prospection, sont matérialisées par :

- de simples stèles comme à Hr. El Fercha (n° 151)
- des stèles ou des cippes monumentaux comme à Hr. Contra (n° 007) ou à Hr. Thmed (n° 189)
- des mausolées comme à Hr. El Bennaïa (n° 149).
- des constructions, peut-être des caissons, comme au site n° 173 ;

Il est également évident qu'ils y avaient des tombeaux non signalés ou sont marqués par des substantifs périssables qui n'ont pas laissé des traces comme à Khalouet Rebaïa (n° 108) ou au site n° 138

Hormis le sarcophage en place de Hr. Bel Haj (n° 031) et qui s'oriente de l'est à l'ouest, nous ne pouvons nous prononcer sur la disposition des tombes en raison du manque d'informations et de matériel archéologique.

⁴⁴⁸ Sur la distinction entre auge et sarcophage voir *infra*, paragraphe sur les auges, p. 248 et suiv.

En ce qui concerne les mausolées, nous disposons de quelques rares informations. D'après l'épigraphie, nous avons une mention de la construction d'un mausolée, celui de Q. *Aelius Saturninus*. Ce dernier a dépensé sans compter pour la construction de ce monument. Un tel monument devait laisser des traces sur le terrain. Cependant, l'ignorance du lieu de provenance de l'inscription rend la recherche des ruines de ce monument difficile. Néanmoins, l'archéologie fournit des indices sur l'existence d'au moins trois mausolées dans la région de *Sufes* :

- un mausolée à Hr. El Beinnaïa (n° 149), construit en blocage dont on voit encore deux pans de mur qui s'élèvent jusqu'à 2.70 m ;
- un mausolée probable à Hr. Salsala (n° 158) identifié en se fondant sur la présence de pierre de taille à moulures ;
- un mausolée-temple ? à Hr. Hamouda au sud du site, signalé par des débris archéologiques.

Le toponyme « el Ksar » ou el « Gsar » qu'on trouve sur les sites n° 70, n° 077 et n° 048, n° 079 peut désigner un mausolée, mais cela n'est qu'une supposition puisque le même terme peut désigner également un château, un fortin, des montants de jumelles de pressoir, et même parfois une simple pierre de taille disposée verticalement.

Les mausolées sont des monuments sépulcraux importants des points de vue de la masse et de l'élévation. Ils constituent une aubaine pour les artisans, afin d'exprimer leurs aptitudes dans le domaine de l'architecture et la sculpture. En outre, ces monuments viennent exprimer l'importance du défunt du point de vue social et familial. Ils sont généralement placés sur une voie ou un passage et sont destinés à être vus de loin.

Le nombre de mausolées reconnus aux environs de *Sufes* est très faible si on le compare avec d'autres cités de la steppe et du Haut-Tell⁴⁴⁹.

2.3.3. Les sites tardifs : les fermes fortifiées

Les fermes fortifiées ont attiré l'attention des archéologues et des historiens depuis plus d'un siècle. Récemment encore, il a suscité les observations de nombreux chercheurs, dont Ph. Leveau, Ben Baaziz, Mattingly et l'équipe américaine qui a travaillé en Libye ainsi que A. M'rabet qui a travaillé sur la région de Gabès.

⁴⁴⁹ En dernier lieu voir Ferchiou N., 2001, p. 7- 22

Les mosaïques africaines à scènes agricoles datées du VI^e siècle (Tabarka, *Uthina* ; Carthage, ...) ont également attiré l'attention des spécialistes qui n'ont pas tardé à ranger les représentations de *villae* avec tours parmi les fermes fortifiées⁴⁵⁰

Non loin de Hr. Kaoua en Maurétanie Césarienne, où on a découvert une maison fortifiée⁴⁵¹, avec une inscription datable de 399 apr. J.-C., mentionnant la construction d'un « *castrum* » dans un domaine privé appartenant à *M. Aurelius Stefanus, vir perfectissimus*⁴⁵². Les exemples sur le terrain sont très nombreux.

Partout en Afrique du Nord, en Proconsulaire : Sidi Khelifa Bou Leidieb *Fundus Turris Rutunda*⁴⁵³, Hr. Htiba centre du *Fundus Ver[...]*⁴⁵⁴ ... il y a mention de fort, fortin... L'AAT et les voyageurs du XIX^e et du début du XX^e siècle mentionnaient toujours la présence de ce type de monuments parmi les ruines antiques. Non loin de *Sufes*, Duval N.⁴⁵⁵, a publié un tableau sur les ruines des environs de Sbeïla préparé par Dubiez, géomètre auxiliaire du Service topographique de la Direction de l'Agriculture. Dans ce tableau, l'auteur énumère 19 à 20 ksars ou forteresses dont les uns étaient d'anciens mausolées transformés et les autres avaient été aménagés en pressoirs. Ben Baaziz S., qui a prospecté la région voisine de la nôtre a étudié récemment ces sites fortifiés⁴⁵⁶.

Les archéologues européens ont remarqué que le phénomène affecta la Libye «et sans lien apparent avec un développement de l'insécurité»⁴⁵⁷. Tout récemment A. M'rabet, a relevé la présence de ce qu'il appelle « les structures à *vallum* » dans le sud-est tunisien autour du golfe de Gabès⁴⁵⁸.

Lors de la prospection de la région de *Sufes*, environ vingt-cinq fermes fortifiées ont été recensées :

Tableau récapitulatif des fermes fortifiées de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Long.	Larg.	Haut.	Larg. mur	Matériaux
001	1	disparus	-	-	-	-
007	plusieurs	disparus	-	-	-	Pierres male équarries
024	1	disparu	-	-	-	-
032	1	disparu	-	-	-	-

⁴⁵⁰ Leveau Ph., 1993, p. 165

⁴⁵¹ *CIL*, VIII, 21533, voir Leveau Ph., 1993, p. 168 fig. 27.

⁴⁵² *CIL* 08, 09725 = 21531 = *AE* 1955, 0140 : *In his praediis M(arcus) Aureli/u(a)s S(t)efan{i}(u)s v(ir) p(erfectissimus) castram(!) se/nec(t)uti usque comm(o)dum laboribus / suis fili(i)s nepotibusque suis / (h)abituris perfecit coepita Nonas []*

⁴⁵³ Grira M., 1997, p. 142

⁴⁵⁴ *AAT*₂, Feuille de Thala n° XXXV, site n° 40.

⁴⁵⁵ Duval N., 1990 p. 527-535

⁴⁵⁶ Ben Baaziz S., 2003a, p. 49-80.

⁴⁵⁷ Leveau Ph., 1993, p. 168-169.

⁴⁵⁸ En dernier lieu, voir : M'rabet A., 2005, p. 83-104, l'auteur revient sur ce terme technique dans cette dernière publication. Il utilise le terme, structure à fossés et levés de terre.

034	1	disparu	-	-	-	-
041	1	disparu	-	-	-	-
042	1	disparu				-
051	1	23.40/23.70 environ	22.80/21.60	3	2 m	récupération
052	1	?	-	-	-	-
060	1	Petit fortin	-	-	-	-
077	1	Supposé toponyme el Ksar	-	-	-	-
079	1	disparu	-	-	-	-
080	2	disparus	-	-	-	-
081	1	17	15	visible 130 cm	2 m	récupération
096	1	10	10		-	récupération
119 ?	1	12.35/1130	10.30/1130	3	80 cm	Récupération
135	1	30	30		?	disparus
139	1	16	12	-	-	récupération
151	1	-	-	-	-	récupération
158	3	11.60	10.50		150 cm	récupération
		24	14	-	disparu	disparu
		26	24	-	disparu	disparu
163	1	1520	10.50	-	-	Récupération + plâtre
189	1	15	13		1 m	récupération
23 sites	+ 25 forts	18.11m	17 m		146 cm	

Dans la région de *Sufes* ces vingt-cinq monuments ont été découverts sur vingt-deux sites ruraux. Ce chiffre est très loin de la réalité, étant donné que beaucoup d'édifices, s'ils ne sont pas ensevelis sous les sédiments, ont été démontés et ont perdu leur parement en grand appareil, à Hr. El Mabdouaa (n°135), Hr. Salsala (n° 158) et Hr. Thmed (n° 189). Le nombre était plus élevé lors des missions des anciens voyageurs européens et des brigades topographiques. En traversant la région au milieu du XIX^e siècle V. Guérin signale cinq fortins dont nous n'avons pas trouvé les traces lors de notre prospection. A la fin du même siècle, Cagnat R. a également signalé un fortin à Hr. Bou Leidieb (n° 081), deux à Hr. El Beinia (n° 080) et un autre à Hr. Smida (n° 079). De ces quatre monuments nous n'avons localisé lors de la prospection que celui de Hr. Bou Leidieb (n° 081).

On trouve ce type de monuments dans des sites correspondants à des fermes ou *villae* d'une importance confirmée durant la période classique. Hr. Contra, Hr. El Beinia (n° 158), Hr. Thmed (n° 189), Hr. Beinaïa (n° 051) ; Hr. Mrass El Harmel (n° 139) sont les plus grands sites de la région de *Sufes* sont des sites dont la superficie dépasse les 8 ha, alors que Hr. Bou Leidieb (n°081), Hr. El Fercha (n°151), Hr. Fartout (n° 041), Hr. Damma (n° 032) ont livré des inscriptions : une épitaphe versifiée pour Hr. Bou Leidieb (n° 081), et des épitaphes de citoyens romains pour les autres ... D'une façon générale, les fortins sont établis sur des axes routiers de première importance. Ils constituent deux lignes, l'une d'orientation est-ouest et l'autre et d'orientation nord-sud. L'Oued el Htab, l'axe hydrographique qui commande toute la région, intervient également dans la répartition de ces monuments tardifs.

Un regard sur la carte de leur répartition autorise à conclure qu'ils occupent les plaines et les zones faciles d'accès et évitent les piémonts et les zones de hauteurs.

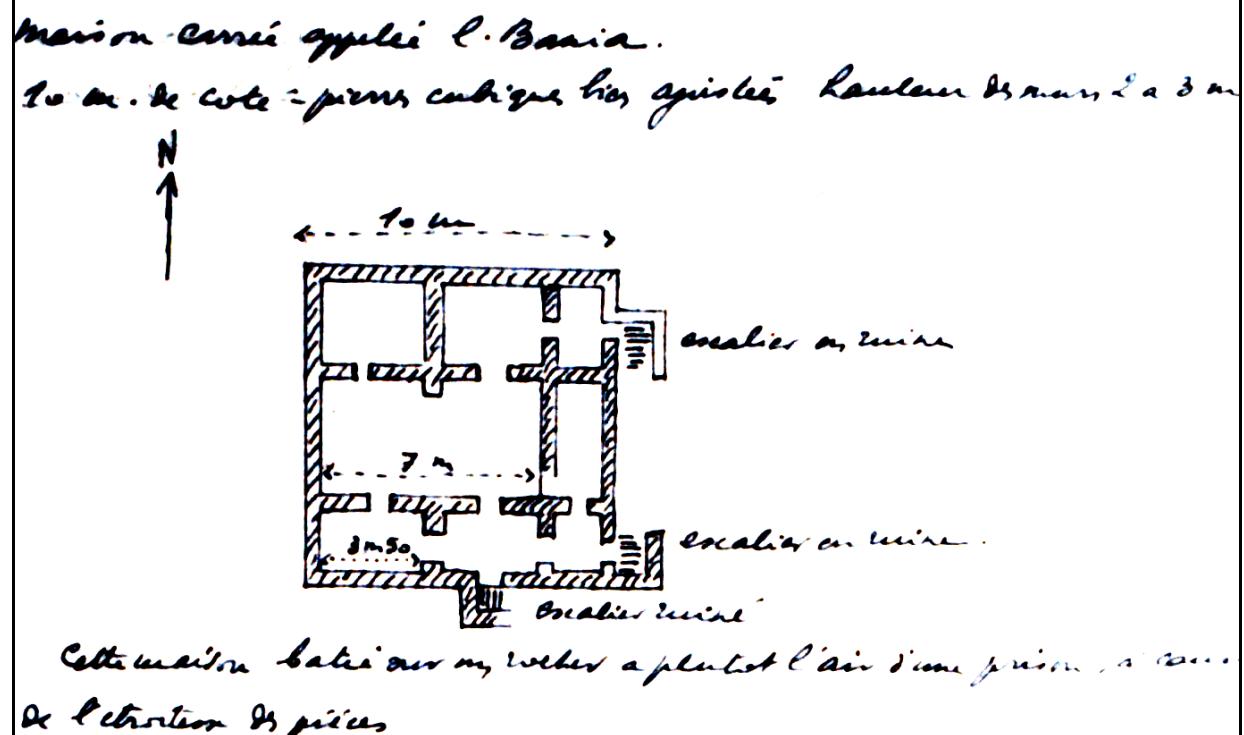


Fig. 32 : Croquis d'une structure fortifiée de Hr. El Beinnaia (n° 158)
extrait du carnet de la Brigade Topographique.

Au niveau du site, ils se présentent sous forme d'une réduction des sites ruraux comme c'est le cas pour les fortifications dans les agglomérations. Généralement la fortification est implantée au centre, au centre sur l'endroit le plus éminent du site.

Les dimensions moyennes des monuments publiés par Ben Baaziz sont de l'ordre de 12.26 m de longueur sur 10.50 de largeur, la hauteur varie selon l'état de conservation du monument, les murs ont entre 0.90 et 2 m d'épaisseur. Pour la région de *Sufes*, la longueur atteint 18 m en moyenne, la largeur va jusqu'à 17 m alors que l'épaisseur du mur se situe entre 0,80 m et 2 mètres. Les matériaux sont tous des remplois de pierres de taille récupérées dans le site, et en majorité des éléments de pressoir⁴⁵⁹.

Ben Baaziz a classé les fermes fortifiées de la Dorsale Méridionale en trois catégories :

- 1- Monuments antiques fortifiés et remployés à basse époque.
- 2- Fortifications simples sans grande fonctionnalité.
- 3- Demeures ou maisons fortifiées avec espace structuré et fonctionnel à l'intérieur.

⁴⁵⁹ Cette dernière remarque est valable pour les monuments signalés par Dubiez, par Ben Baaziz S. et ceux de la région de *Sufes*.

Nous avons seulement la deuxième et la troisième catégorie dans la région de *Sufes* bien qu'il soit difficile de les classer dans l'une ou l'autre à cause de l'absence de fouille ou de sondage.

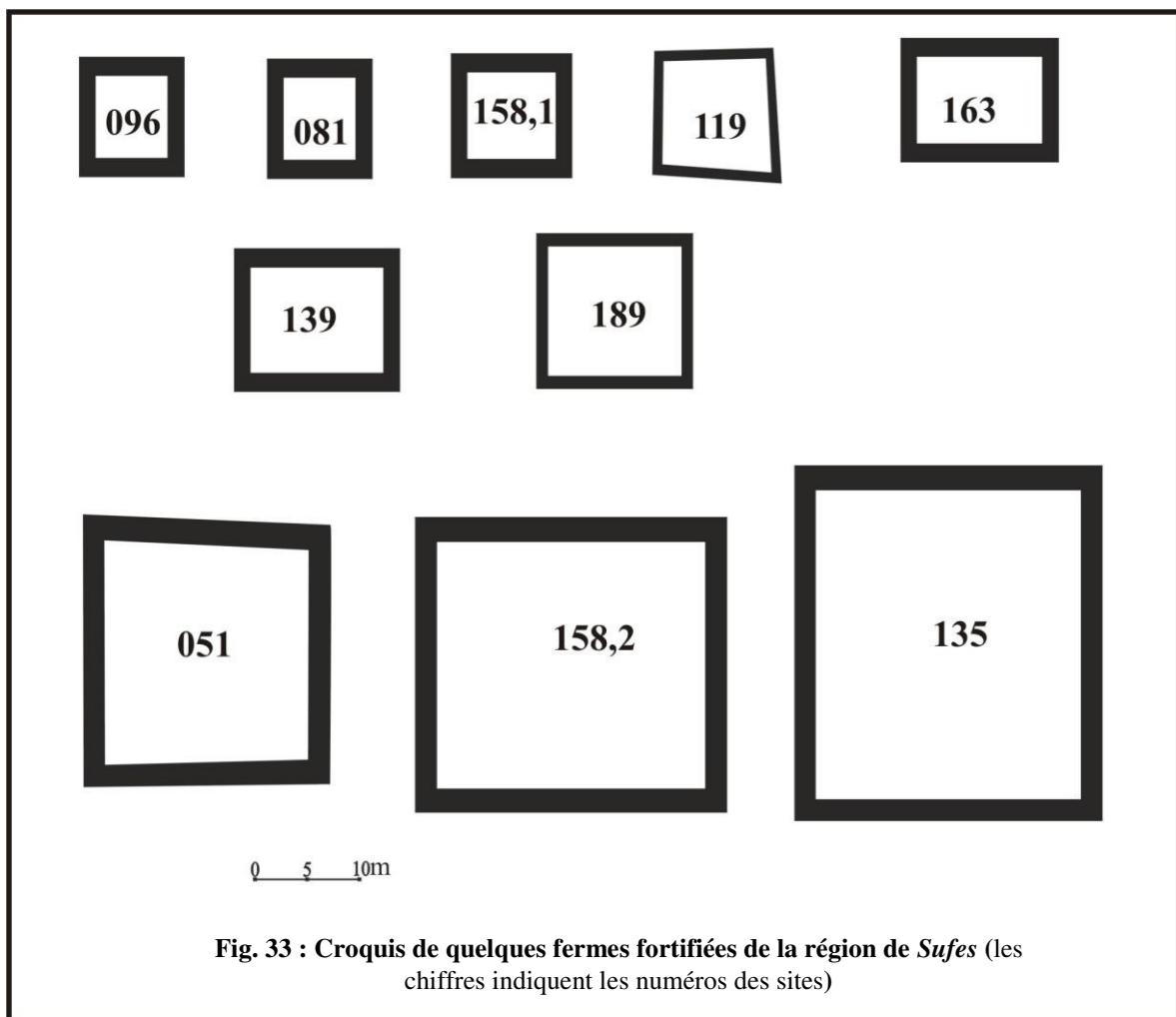


Fig. 33 : Croquis de quelques fermes fortifiées de la région de *Sufes* (les chiffres indiquent les numéros des sites)

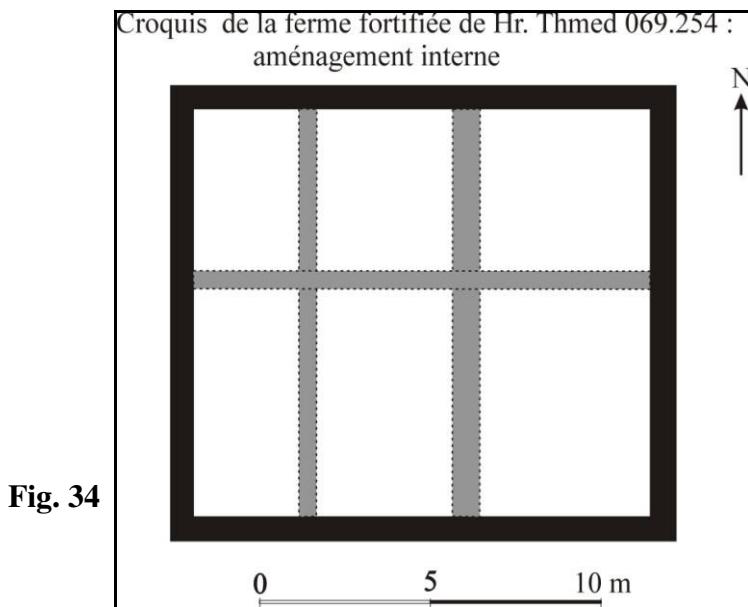
Ces habitations s'organisent autour d'une cour intérieure : le rez-de-chaussée comporte essentiellement des magasins ou des locaux pour les bêtes ; les hommes habitaient au premier étage.

Il est certain c'est que le phénomène n'a pas concerné toutes les zones de l'Afrique durant la même période. Il peut ne pas être en rapport avec le phénomène de l'insécurité comme l'affirme D. Mattingly. Cet auteur explique le fait par une propagation d'un mode de construction inspiré de celui de l'armée en Libye occidentale⁴⁶⁰.

Ben Baaziz qui travaille sur un lot d'informations recueillies dans le même secteur que le nôtre propose le V^e siècle, l'époque chrétienne, à cause de l'absence du remploi des éléments chrétiens dans ces monuments. Cet argument n'est pas tout à fait acceptable. On

⁴⁶⁰ Mattingly D., 1986, p. 45-65.

peut en effet avancer, le cas de Hr. Bou Arar (068.256) où l'on fortifié une basilique, ou bien le fortin qui réutilise une pierre à chrisme à Mazreg ech Chams.



Cependant, une datation du V^e siècle concorde avec celle de N. Duval, qui en se fondant sur l'iconographie, a proposé de situer la fortification des *villae* à la veille de la conquête vandale⁴⁶¹?

Nous savons par ailleurs, que les mosaïques représentant des *villae* à tours provenant de Tabarka par exemple datent du IV^e-V^e siècle. Mais, est ce que ce phénomène continue à l'époque suivante? La réponse est positive selon ces deux derniers archéologues. La présence des pressoirs en place à côté des ces monuments témoigne d'une certaine tendance vers le renouvellement de la culture des olives à une époque ultérieure donc à l'époque byzantine, comme le laisse penser le phénomène de la ruralisation de cités et l'intégration des pressoirs au tissu urbain, comme c'est le cas à Sbeitla ou à *Thuburbo Majus*.

Par ailleurs, certains chercheurs ont accordé à ces constructions un aspect militaire, hypothèse du reste contestable. P. Gauckler⁴⁶², a essayé de définir ce type de monument depuis le début du XX^e siècle «Un ouvrage de défense, un édifice privé et non public. Il n'a pas été construit pour recevoir une garnison, mais pour abriter en temps de trouble le personnel d'une exploitation agricole. La *turris* rentre donc plutôt dans la catégorie de ces demeures seigneuriales qui annoncent déjà les châteaux féodaux.»

⁴⁶¹ Duval N., 2002, p. 333-340

⁴⁶² Cité par Leveau Ph., 1993, p. 169.

En fait, le on trouve des constructions qui évoquent des sites fortifiés dans les campagnes africaines depuis l'époque pré-romaine. La présence de la tour dans les domaines des carthaginois est attestée par Tite Live⁴⁶³ dans le domaine d'Hanibal entre *Thapsus* et *Acholla* dans le *Byzacium*, ainsi que par Appien qui signale des tours sur le territoire de la métropole punique, sur les propriétés de l'aristocratie carthaginoise au moment de la destruction de la cité⁴⁶⁴. Scipion Emilien occupait une tour abandonnée appartenant à un propriétaire privé⁴⁶⁵. D'après Ph. Leveau⁴⁶⁶, les fermes fortifiées avaient une parenté avec les *turres* de l'époque punique et les *pyrgoi* de l'orient.

La toponymie africaine de l'époque romaine atteste aussi le phénomène de la tour dans les centres de domaine⁴⁶⁷ comme c'est le cas du *Fundus Turris Rutunda*⁴⁶⁸ ou du *Saltus Burunitanus*⁴⁶⁹ ainsi que dans des endroit développés en cité comme *Thubursicum Bure*⁴⁷⁰ ou *Thigibba Bure*⁴⁷¹, *Thimida Bure*⁴⁷², ou bien encore *Turris*⁴⁷³ et *Turris Tamellani*⁴⁷⁴.

Un certain nombre de ces sites porte actuellement des toponymes relatifs à la fortification, par exemple à Ksar Mezouar⁴⁷⁵ à Ksar El Khadem⁴⁷⁶ à mi-chemin entre *Sufes* et *Sufetula*. A l'époque moderne, les centres de propriétés portaient également un toponyme relatif à une fortification. Citons un exemple très significatif non loin de la région de *Sufes* celui de Borj⁴⁷⁷ El Arbi El Baccouch⁴⁷⁸ qui occupait le centre du *Saltus Massipianus*⁴⁷⁹. La toponymie des sites à fermes fortifiées à *Sufes* infirme la présence d'une fortification, El

⁴⁶³ Tite Live, 33, 48, I.

⁴⁶⁴ Appien, *Pun*, 101.

⁴⁶⁵ Appien, *Pun*, 117.

⁴⁶⁶ Leveau Ph., 1993, p. 169.

⁴⁶⁷ Les mosaïques des domaines, découvertes à Tabarka, à Carthage et à *Uthina* présentaient des constructions interprétées par les spécialistes en tant que *villae* avec des dispositifs sur les extrémités interprétés en tant que tours cf. Duval N., 1986, p. 163-175.

⁴⁶⁸ *ILTun*, 1568, *AAT*₂, feuille Zama, XXV, Sidi Khelifa Bou Leidieb, site n° 17

⁴⁶⁹ *CIL*, VIII, 10570. Le terme "Bure" qui est fréquent en Afrique Proconsulaire et qui se place souvent en deuxième lieu après le nom de cité : exemple. *Thibursicum Bure*; *Timida Bure*.... *Bure* et duquel dérive le nom *Buronitanus* est d'après Lancel S., *Acte de conférence de Carthage en 411 t. IV* p. 1336 - 1337 un terme libyque qui signifie fortification ou "place forte" ; voir aussi : Desanges J., 1967, p. 103-111, particulièrement p. 110 et Townsend P. W., 1954, p. 52-55.

⁴⁷⁰ *AAT*₁, feuille de Téboursouk n°XXXIII, site n° 27.

⁴⁷¹ *AAT*₁, feuille de Souk El Arba, n° XXXII site n° 24.

⁴⁷² *AAT*₁, feuille de Teboursouk, n° XXXIII site n° 2.

⁴⁷³ *AAT*₁, feuille de Medjez El Bab n° XXVII site n° 54.

⁴⁷⁴ *AAT*₂ feuille de Kebili n° LXXXI, site n°1.

⁴⁷⁵ Centre d'un domaine impérial : *CIL*, VIII, 14428 *AAT*₁, feuille de Béja, XVIII, site n° 89.

⁴⁷⁶ Ben Baaziz S., 2003a, p. 49-80.

⁴⁷⁷ « Borj » veut die fort, actuellement on voit sur le terrain les traces d'une construction moderne en ruine qui laisse penser à un bâtiment à caractère défensif cf. notice de la carte archéologique sous presse.

⁴⁷⁸ *AAT*₂, feuille de Thala, n° XXXV, sites n°s 73-74 ; Carte Archéologique de Thala, n° 67, site n° 73-74 ; voir à titre d'exemple : Guérin V., 1962, t. I, p. 345 et suiv.

⁴⁷⁹ *CIL*, VIII, 587 = *ILTun*, 500 = *ILS*, 5567 et *CIL*, VIII, 588 = *CIL*, VIII, 11731

Beinnaia (n° 051 et n° 158), El Benia (n° 080), El Ksar (n° 038 ; n° 070 ; n° 077 ; n° 048), Ksar Smida (n° 079).

L'aspect défensif ou militaire présent dans ces constructions est en relation avec le climat de l'insécurité qui a régné pendant l'Antiquité tardive ? Cette hypothèse peut être étendue si on considère que les mosaïques des domaines datent du IV^e siècle et que les tours carthaginois n'apparaissent dans la littérature qu'au moment de l'insécurité. D'après Rostovtzeff⁴⁸⁰, ces fermes sont des preuves de l'abandon des villes par les classes dirigeantes pendant la crise de III^e siècle pour se retirer dans des châteaux forts de leurs domaines.

A *Sufes* comme ailleurs, l'apparition de fermes fortifiées est en rapport direct avec ce phénomène d'insécurité comme l'indiquent l'emplacement, le remploi, l'aspect technique en général de ces constructions ainsi que le climat général qui a touché non seulement la campagne mais essentiellement les villes qui se réduisent à des petits fortins surtout à l'époque byzantine.

En temps de paix, les tours sont valables pour le contrôle des domaines, des travaux, des ouvriers ou encore pour des raisons de fantaisies décoratives.

Enfin, il apparaît que les fortifications trouvées dans la cité de *Sufes* datent de à la fin du V^e-début du VI^e siècle, période où les tribus maures commencent leurs incursions dans la région qui s'étend depuis l'Aurès jusqu'au *Gafsa-Cillium*. Cette situation explique probablement la vente et la désertion des propriétés foncières dans le secteur *Capsa-Thelepte-Theveste* comme l'indiquent les Tablettes Albertini⁴⁸¹.

⁴⁸⁰ Rostovtzeff, 1988, p. 392 et p. 626 note n° 6

⁴⁸¹ Courtois Chr., 1952.

Chapitre 3 : Les infrastructures

Les traces d'infrastructures ou ce que Ph. Leveau désigne par « vestiges liés à l'organisation de la campagne », repérées dans la région de *Sufes* sont de trois types : les installations hydrauliques, les vestiges des voies et les traces de centuriations :

3.1. Les aménagements hydrauliques

Cette étude s'impose après la prospection de l'espace projeté sur la feuille Sbiba et qui a donné un certain nombre de monuments hydrauliques distingués aussi bien par leur quantité que par leur diversité.

Quel procédé utilise-t-on pour se procurer de l'eau à *Sufes* à l'époque romaine ?

Selon Ch. Tissot, « l'étymologie que Schröder a donnée du nom de *Sufibus* “*collis Baalis*” me semble doublement erronée. En effet, la dernière partie de ce mot n'est que l'infexion du cas oblique et n'a rien à démêler, par conséquent, avec le nom de Baal. Quant au nominatif *Sufes*, j'y vois, comme *Sufetula* non pas un dérivé du radical sémitique « colline », mais le mot berbère Souf « rivière », et ce que je propose se justifie ici par l'abondance des eaux qui arrosent le territoire de la cité antique. »⁴⁸² En essayant d'expliquer le toponyme de *Sufetula*, N. Duval, admet que ce dernier « est un diminutif de « *Sufes* », cité voisine et certainement plus ancienne ». Cependant, l'étymologie de cette racine (*suf*) ne fait toujours pas l'unanimité⁴⁸³, bien qu'on admette souvent son origine berbère, en rapport avec « le cours d'eau »⁴⁸⁴. Se fondant sur cette hypothèse, B. Ettouzri⁴⁸⁵ explique le toponyme de *Sufetula* comme étant un nom composé de : « *Suf* » + « *Tala* », ce qui pourrait signifier « la source de l'oued ». Cette explication paraît plus satisfaisante à cause du rôle joué par l'oued⁴⁸⁶ qui coule au pied méridional de la cité antique et qui porte le même toponyme, Oued Sbiba. Cet hydronyme peut nous donner une idée sur l'importance de l'eau dans la région de *Sufes*.

Par ailleurs, il paraît que les premiers habitants du *Castellum Sufetanum* ont bien choisi l'emplacement de leurs demeures. Au nord de la localité se trouve une source dite Aïn Smara (n° 075). Actuellement tarie, cette source laisse voir les traces d'un captage moderne qui devait superposer un autre plus ancien comme le prouve une couche épaisse de sol

⁴⁸² Tissot Ch., 1888, t. II, p. 618

⁴⁸³ « L'urbanisme de *Sufetula* », *CT*, 1^{er} - 2^{me} trimestres 1964, p.87-103 avec planches p. 104, p. 92

⁴⁸⁴ « *suf* » signifie en berbère : vallée, oued. On peut citer par exemple El oued Souf, au sud de Constantine.

⁴⁸⁵ Ettouzri B., intervention après la communication de Duval N., 1964, p. 105 ; Tala, Thala en berbère avec « تالا » signifie fontaine source. Aïn Et Talla, Talalati « Ras el-aïn » au pied de Jebel Tlalet. *Sufetula* : la vallée de la source. En effet elle se trouve à côté d'un oued dans lequel jaillit des sources.

⁴⁸⁶ On peut saisir l'importance de ce cours d'eau à la fin de cette modeste étude.

archéologique tout autour. L'accroissement du nombre d'habitants durant des siècles et le développement du rôle de la cité en tant que carrefour routier d'une certaine importance a obligé les autorités à chercher à satisfaire les besoins croissants en eau. En plus des eaux pluviales qui devaient être récupérées dans des citernes privées aménagées au dessous des maisons et dont on n'a pas découvert de traces à *Sufes*, faute de fouilles, un aqueduc fut construit pour alimenter la cité en eau potable et assurer l'irrigation d'une partie des parcelles privées situées à l'est de la commune.

Pour se procurer de l'eau dans la « région » de *Sufes*, on a adopté un certain nombre de procédés : creuser des puits, capter des sources naturelles, utiliser l'eau de l'oued et récupérer l'eau pluviale.

3.1.1. Les puits⁴⁸⁷

En examinant les cartes topographiques à différentes échelles couvrant la région⁴⁸⁸, et en se fondant sur le vocabulaire désignant des points d'eau : « pts » (pour puits) ; « Bir » ; « Oglia » et le cercle bleu, nous avons pu recenser environ 17 puits dont une quinzaine sur la carte de Sbiba 1/50 000^e⁴⁸⁹, auxquels il faudra ajouter deux autres ; l'un est signalé par la carte au 1/100000 El Ala et non signalé par la carte 1/50000^e de Sbiba⁴⁹⁰ et le deuxième est signalé par les paysans installés à côté de Hr. Dammag (032).

Puits	Le site le plus proche
1 puits à Hr. Dammag	Hr. Dammag n° 032
1 puits dit Bir Bou Guerra	Entre n° 031 et 021
2 puits à Bir Smita dont un seul actuellement visible	site n° 056
3 puits à côté de Aïn Smara	site n° 075 ⁴⁹¹
1 puits à Hr. Bel Hadj	Site n° 031
1 puits à Hr. Bheilil	site n° 043
1 puits dit B. Mrira	Au sud de Hr. Lahmer site n° 052
1 puits dit B. El Oglia ou Bir Om Krechiba	185
1 puits signalé au nord de Hr. Contra	n° 007
1 puits près de Sidi Ali Ech Chaïb (colonel Peyrin ⁴⁹²)	Près de 188 ?

⁴⁸⁷ Les brigades topographiques ont signalé dans leurs manuscrits des puits que nous ne sommes pas arrivé pas à localiser sur le terrain à cause du changement radical du paysage. Par ailleurs, ces militaires hésitaient presque toujours dans leur identification, ils n'arrivaient pas à identifier avec exactitude si ces monuments étaient bien des puits ou des simples ouvertures de réservoir ou de citernes.

⁴⁸⁸ Cartes : 1/200 000^e : Kairouan n° 11 ; Carte 1/100 000^e Thala, n° 35 ; Carte 1/100 000^e El Ala n° 36 ; Carte 1/100 000^e Bou Rhanem n° 41; Carte 1/100 000^e Hajeb El Aioun n° 42 ; carte 1/50 000^e Rohia Barbrou n° 61 ; carte, Ksar Thili, 1/50 000^e n° 68, Carte Sbiba au 1/50 000^e n° 69 et Carte Djebel Mrhila 1/50 000^e n° 78.

⁴⁸⁹ Nous avons mis en considération à la fois les signes circulaires de couleur bleu avec le mot puits abrégé en pts ainsi que la toponymie « Oglia » (comme Bir el Oglia à l'extrême sud-ouest de la carte) ou bien « Bir » comme oued el Bir à l'extrême nord est de la carte au nord de Hr. Contra (site n° 007) ou Hr. El Bir à l'extrême sud est de la carte Hr. El Bir n° 257. Ce vocable est souvent abrégé en B. comme B. el Oglia ou bien B. El Malah à l'extrême nord-est de la carte B. el Kraoula au sud-ouest de Er Rbeiba ou bien encore B. Mrira à côté de Hr. Lahmar (n° 052) ou B. Bou Guerra au sud-est de Sidi Ben Habbès (n° 016), etc.

⁴⁹⁰ Dès le début, on remarque une faiblesse par rapport à la carte de Rohia-Dj. Barbrou au 1/50 000 qui compte pas moins de 42 puits dont environ 18 situés dans la plaine de Rohia.

⁴⁹¹ la carte 1/50000^e ne signale que deux tandis que la carte 1/100 000^e de El Ala signale Trois.

1 puits à Hr. Felfoul	site n° 034
2 puits au flanc nord de Tiouacha (Bir el Oussif et un autre anonyme)	Bir el Oussif entre 177 et 165 ⁴⁹³
16 puits	15 sites

On compte alors comme le montre le tableau précédent 16 puits pour 15 sites archéologiques. Géographiquement, ces puits se répartissent comme suit.

- Cinq puits immédiatement au nord de *Sufes*.
- Deux puits sur la rive sud de l'Oued Jedeliane.
- Un puits au nord de Hr. Contra.
- Trois puits dont deux sur le flanc nord de Tiouacha et l'autre sur le flanc sud de Tiouacha.
- Quatre puits sur le flanc sud de Jebel sidi Ben Habbès.
- Un puits au nord de Jebel Mghila.

Cependant, mis à part les puits des environs immédiats de Rohia, dont la plupart remontent à l'époque coloniale, les autres ne sont pas réellement des puits. En effet, un certain nombre de points d'eau désignés sur la Carte 1/50000^e en tant que puits ou « Bir », ont été auparavant signalés sur la carte 1/100 000^e, comme de simples *oglas* ou des *Aïn* (sources). A titre d'exemple, on mentionne B. el Osla / Bir Om Krechiba sur la carte 1/50 000^e. Ce même point d'eau s'appelait sur la carte au 1/100 000^e A^e Om Krechiba. Également, le Pts de Hr. Bheilil (n° 043) sur la carte au 1/50 000^e est désigné par S^{ce} (source) sur la carte au 1/100 000^e. D'autre part, beaucoup de ces puits sont aujourd'hui partiellement ou entièrement comblés comme c'est le cas du puits situé à côté de Aïn Smara (n° 075) et aussi celui de Bir Smita, situé sur un autre affluent de l'Oued El Mahfoula, ainsi que le puits de Hr. Dammag (site n° 032). D'autres puits ont été réaménagés et ont perdu, par conséquent, leur authenticité, comme le puits dit Bir Smita (n° 056) qui est actuellement aménagé dans le gré et en grande partie reconstruit par les paysans.

Certains « puits » s'intègrent dans un système de « foggaras ». Il s'agit d'un système hydraulique qui consiste à creuser un certain nombre de puits alignés et communicants entre eux qui servent à drainer l'eau d'une nappe phréatique, située en amont vers un bassin en aval. Cette technique est assez fréquente dans la région de *Sufes*. On l'a constatée au moins à trois reprises. D'abord à Aïn Diba, à environ 6 km au sud de *Sufes* (site n° 156), ensuite dans le site de Mrass el Guenfoud (site n° 057), et enfin, sur le site de Aïn Smara (n° 075).

⁴⁹² « puits comblé »

⁴⁹³ A l'est de 068.285 (hors région).

immédiatement au nord de *Sufes*. Pour ce dernier, l'état des ruines ne permet pas d'être certain.

Deux autres puits se rattachent à ce système : celui de Hr. Bel Haj (n° 031) et celui de Hr. Felfoul (n° 034). Ce dernier n'étant pas signalé sur la carte, il fut découvert par S. Ben Baaziz lors d'une visite du site. Mises à part deux indications chiffrées (diamètre 90 cm, profondeur visible 2 m environ⁴⁹⁴) qui annoncent une forme cylindrique, habituelle dans la région⁴⁹⁵, nous ne savons rien sur la technique de construction, ni sur les matériaux utilisés ni sur l'état de la conservation et encore moins sur sa situation par rapport au reste des ruines.

La faiblesse du nombre des puits dans la région peut s'expliquer par la disponibilité de l'eau en surface.

3.1.2. Les sources

Nous connaissons grâce aux sources arabes médiévales la richesse de la région en eau et en sources naturelles assez abondantes autour de *Sufes*. El Bakri⁴⁹⁶ évoque au moins deux sources quand il écrit « sur la route qui mène à Sbiba, on trouve un lieu de guet nommé *Aïn et-Tina* « la source de la figue », et une fontaine appelée *Aïn-Erban*, dont l'eau découle d'un conduit antique ... ». Tout récemment, F. El Bahri⁴⁹⁷ a proposé d'identifier la deuxième source « *Aïn-Erban* » avec la source dite *Aïn Jiljil* (n° 004), située à l'est de Sbiba. L'auteur se fonde sur l'existence de plusieurs éléments dans les environs de cette source et qui pourraient correspondre à la description d'El Bakri⁴⁹⁸. Conformément aux données d'El Bakri, tous les éléments en question se situent sur la voie reliant Tebessa à Kairouan. Tout d'abord, l'endroit de contrôle, « guet » ou « marsad » en arabe, pourrait être identifié aux « RA » (ruines arabes) situés sur un endroit perché contrôlant tout le couloir nord-sud de la région et une partie du couloir Est-ouest. Ensuite, la crevasse pourrait correspondre à la grotte évoquée par El Bakri⁴⁹⁹. Cette crevasse se trouve sur le flanc oriental de la plate forme supportant le site dit Dechra (069.004) ? Cette identification est probable mais incertaine. Nous avons nous-mêmes⁵⁰⁰ tenté de prouver l'ancienneté de cette source (n° 004), en lui rapportant l'inscription dite « de Henchir Left ». Le texte épigraphique évoque la construction d'un monument

⁴⁹⁴ Voir Volume II, site n° 034, Hr. Felfoul.

⁴⁹⁵ Ben Baaziz S., 2000, p. 315-316

⁴⁹⁶ El Bakri, traduction M.G. De Slane, 1965, p. 179

⁴⁹⁷ Bahri F. 2006, p.194-et suiv.

⁴⁹⁸ Dans le même passage El Bakri dit « A l'orient de cette source (*Aïn-Erban*) est une haute montagne qui se termine en pointe ; on y voit, dans une crevasse de rocher, le corps d'un homme égorgé que l'on sait être toujours resté en cet endroit depuis les temps qui ont précédé la conquête de l'Ifrîqiya [par les musulmans]. ... » L'auteur a essayé de chercher sur le terrain les éléments cités par El Bakri.

⁴⁹⁹ El Bakri, traduction M.G. De Slane, 1965, p. 113

⁵⁰⁰ Grira M., 2001, p. 129-138.

laborieux et difficile depuis le *nimfio*. D'après H.-G. Pflaum, le terme « *nimfio* » désigne la source qui alimentait un monument d'eau qui pourrait être un aqueduc.

D'après les documents cartographiques, la région étudiée dispose d'un grand nombre de sources naturelles. Les termes utilisés pour désigner ces points d'eau, que ce soit sur les cartes ou par les paysans⁵⁰¹ sont les suivants : « aïn », « booaa », « thsmed », « bir », « manbaa », etc. Au total, nous avons dénombré environ 46 sources⁵⁰². Cette richesse en ressources hydrauliques est due aux nombreuses failles géologiques qui affectent les massifs entourant la région⁵⁰³. Hormis quelques-unes⁵⁰⁴, les sources de la région de Sbiba ont généralement un débit assez faible. En témoigne la section des quelques aqueducs qui conduisaient les eaux de ces sources⁵⁰⁵. En outre, ce débit est variable selon les saisons. Il augmente pendant les saisons humides et baisse pendant les saisons sèches. Par exemple, le débit moyen de Aïn Djiljil est d'environ 0¹10 par seconde⁵⁰⁶. Plusieurs de ces sources ont été captées pour alimenter des aqueducs comme les suivantes :

- Aïn Jiljil (n° 004) au nord-est de la région étudiée ; un canal qui en est issu alimente le groupe des ruines autour de Hr. Contra (n° 007)⁵⁰⁷.
- Aïn El Kerma Essouda ; l'eau de cette source est acheminée par l'aqueduc de l'Oued Jedeliane⁵⁰⁸, dit Essaguia, pour alimenter les ruines situées au pied des hauteurs situées à l'ouest.
 - Aïn El Hassi (n° 137) alimente un bassin situé à environ 1 km en aval.
 - Aïn ed Diba (n° 156) est en réalité l'aboutissement d'une foggara⁵⁰⁹ nourrissant un complexe hydraulique en aval (n° 157).
 - Aïn ed Dalia, au pied du Jebel Mghila irrigue par l'aqueduc de Hr. Mghila⁵¹⁰ les terrasses⁵¹¹ ? situées en aval.

⁵⁰¹ Excepté le terme source abrégé en « S^{ce} » utilisé seulement sur les cartes.

⁵⁰² Aïn Es Smara au nord de Sbiba ; Aïn El Hassi ; Aïn El Djem ; Aïn Om Krechiba ; Aïn Kramaïssia ; Aïn Halloufa ; Aïn ed Diba ; Aïn En Nakrla ; Aïn et Touibia ; Aïn es Saboun ; Aïn Ammar El Kessa ; Aïn Djiljil ; Aïn Emmbarek ; Aïn el Mahfoura ; Aouinette Debbane ; Zin Djeguig ; Aïn Aïssa ; Aïn es Saboun ; Aïn Ould Salah ; Aïn Rhamdia ; Aïn El Teffaha ; Aïn el Bateune ; Aïne en Nakrla ; Aïn ed Dahlia ; Aïn el Mahguene ; Aïn Smara ; Aïn el Guemame ; Aïn el Malah ; Aïn el Assel ; Aïn el Kerma ; Aïn el Dalaa ; Aïn Ben Zara ; Aïn El Djerissia ; Aïn el Kouky ; Aïn El Bhelil ; Aïn el Tarfaïa ; +4 anonyme 1 seule en dehors ; 2 rohia à l'est de Hr. Left ; Aïn el Melah ; Aïn El Mal ; Aïn Abd el Malek ; Aïn el Kerma Es Souda ; Aïn Arar ; Aïn Frarha ; Aïn ez Zitouna ; Aïn el Rham ; 2 sources anonymes etc...

⁵⁰³ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000^e.

⁵⁰⁴ Comme par exemple la source qui alimente l'Oued Sbiba (dans l'O. El Brek, avant sa confluence avec Oued Sbiba)

⁵⁰⁵ A vrai dire seuls deux aqueducs peuvent servir d'argument ici : celui d'Aïn Jiljil : (n° 004) et celui d'Aïn el Hassi, (n° 137).

⁵⁰⁶ Gauckler P., 1901, p. 327, n° 8.

⁵⁰⁷ Gauckler, 1901, p. 327, n° 8 ; Grira M., 2001, 129-138.

⁵⁰⁸ Site n° 068.114 ; Ben Baaziz S., 2001, p. 93.

⁵⁰⁹ Voir *infra* p. 144.

Trois de ces sources se situent sur le flanc oriental des hauteurs bordant la ville de *Sufes* à l'ouest.

Dans le reste de la région étudiée, en particulier le secteur situé aux pieds de Jebel Ben Habbès, les sources sont dépourvues de ce genre d'aménagement hydraulique. Les sites viennent s'installer à proximité des points d'eau comme le montre le tableau suivant.

Source	site
Aouinet ed Debbane	n° 37 : RR
Aïn Mahfoura	Site n° 038 : escargotière
Aïn Djiguig	Site n° 039 : Hr. Ferhat RR
Source à l'est de Aïn Djiguig	Même site
Aïn Nakrla	Même site
Source au nord de Hr. Lahmar	Site n° 052 : Hr. Lahmar
Aïn Bheilil	Site n° 043 : Hr. Bheilil
Source au sud de Hr. Mrass el Harmel	Site n° 139 : Mrass el Harmel
Aïn Nakla	Site n° 078
Aïn Halloufa	Site n° 157 Hr. Bou Meftah
Aïn Kramaïssia	Même site
Aïn es Saboun	Site n° 162 et n° 170
Aïn Ouled Salah	Site n° 170
Source au sud de Hr. Henbez	Site n° 170 : Hr. Hennbez
Source au sud de Hr. Thsmed	Site n° 189 Hr. Thsmed
Aïn Rhamdia	Site n° 188
Aïn Sidi Sifi	Sidi Ali ech Chaïb
Source l'est de Hr. Left	RR
Aïn el Mal	Site n° 011
Aïn Abd el Malek	Site n° 013 et n° 010
Aïn Frarha	Site n° 064
Aïn ez Zitoune	Site n° 074 et 067
Aïn el Rham	Site n° 129 Hr. El Aouedj
Source au nord de Sidi Mohamed el Rarbi	Site n° 154 : Sidi Mohamed el Rarbi
Total	24 sources
	24 sites

Cependant, nous n'avons relevé sur le terrain aucun vestige de travaux de captage ; néanmoins, ceux-ci devaient être supposés chaque fois qu'une source est proche d'une canalisation antique ; les traces de captage ont disparu ou bien elles aient été enterrées au niveau de la source ou bien elles ont été recouvertes par un captage moderne. Une bonne partie des sources mentionnées plus haut est tarie. Quoi qu'il en soit, il est certain que les sources de la région, même celles qui ne sont pas concernées par un quelconque aménagement, étaient exploitées d'une façon ou d'une autre. Cela est dû à l'importance de l'eau dans une région semi-aride et aux activités humaines que ce soit celles qui sont relatives à l'agriculture (culture et élevage) ou bien en relation avec la transformation des produits agricoles ou avec d'autres activités artisanales.

⁵¹⁰ Site n° 183 ; Mrabet A., 2001, 151-159

⁵¹¹ Camps G., 1960, p. 72-75 (l'aménagement agricole de Tazbent)

3.1.3. Les aqueducs

Les sources écrites fournissent peu d'informations sur les aqueducs dans la région de Sbiba. Seul deux occurrences apparaissent chez le géographe andalou El Bekri. La première concerne l'énigmatique « Aïn-Erban » évoquée plus haut et « dont l'eau coule dans une conduite antique » suivant la description de ce géographe⁵¹². La deuxième mention est une information indirecte toujours chez le même géographe arabe du Moyen Age. Décrivant Sbiba, El Bakri, qui reproduit Ibn Hawkal⁵¹³, écrit : c'est « une ville très ancienne, construite en pierre et renfermant une grande mosquée et plusieurs bains. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins.» Une seule indication épigraphique, déjà évoquée, pourrait être interprétée comme une signalisation d'un aqueduc. Il s'agit de l'inscription « de Hr. Left »⁵¹⁴ qui atteste un *opus* difficile à réaliser conduit sur une longue distance. Cet ouvrage est identifié par G.-Ch. Picard⁵¹⁵ à un aqueduc, probablement celui qui draine les eaux de Aïn Jiljil⁵¹⁶ et précisément au groupe de ruines situées au sud de Hr. Contra⁵¹⁷.

Sur les documents cartographiques, les aqueducs sont présentés sous forme de symboles multiples, souvent par deux lignes discontinues et parallèles. Au niveau de la toponymie, ils sont désignés par les termes suivants : seigvia, selsla (var. salsala), etc...

Enfin, c'est la prospection archéologique que nous avons menée sur le terrain qui a révélé l'abondance des aqueducs dans la région de *Sufes* ». Nous avons pu recenser une dizaine de conduites d'eau :

- 1- Aqueduc parallèle à l'Oued Jedeliane : El Seiguia (028);
- 2- Aqueduc de *Sufes* (n° 131, 117, 089) ;
- 3- Canal de l'Aïn el Hassi (n° 137);
- 4- Canal entre deux bassins à Hr. Bou Meftah (n° 157) ;
- 5- Aqueduc à Hr. Souk er Roumaine (n° 168) ;
- 6- Deux aqueducs à Hr. Salsala (n° 158)
- 7- Un canal au nord de Hr. Thsmed non retrouvé (n° 180)
- 8- Aqueduc à Hr. Mghila non retrouvé (n° 183)
- 9- Aqueduc signalé par les brigades topographiques à l'est de Sidi Ali Ech Chaïeb

⁵¹² El Bakri, trad. De Slane, 1965, p. 279.

⁵¹³ Ibn Hawqal, p. 84.

⁵¹⁴ AE, 1949, 49.

⁵¹⁵ Picard G. Ch., 1949, p. 366-383, en particulier p. 376-377.

⁵¹⁶ CAS, site n° 069.005. Pour les arguments de cette identification, voir M. Grira, 2001, *passim*.

⁵¹⁷ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 119 ; CAS site n° 069.119, le groupe des ruines situées au sud de Hr. Contra sont au nombre de deux : El Maazoula site n° 009 et Hr. Kef Damonss, Site n° 012

10-Aqueduc entre Aïn Jiljil et El Maazoula dit es Selsla

Hormis quelques-uns comme les n° 1 et n° 10, ces aqueducs ont presque toujours la même orientation, c'est à dire de l'ouest vers l'est. Ils drainent tous l'eau à partir d'un point situé sur le flanc oriental des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes* vers un point situé en contrebas. Un seul aqueduc est considéré comme urbain et doit être le plus important : il alimente la ville de *Sufes*. Le canal de l'Oued Jedeliane ainsi que celui de *Sufes* sont tous deux alimentés par une dérivation d'oued : Jedeliane pour le premier et Sbiba pour le second. Ceux de Aïn El Hassi (n° 137), de Hr. Mghila (n° 183) et de Aïn Jiljil (n° 004 ; 005 ; 009) sont alimentés à partir d'une source. Par contre, l'aqueduc de Hr. Souk Erroumaine, les deux aqueducs de Hr. Selsala (n° 158) et probablement le canal situé au nord de Hr. Thsmed (n° 189), sont tous alimentés par des *impluvia*. L'aqueduc de Hr. Bou Meftah (n° 157-156) semble être lié à un grand bassin en amont qui est alimenté, semble t-il, par les séries de foggara situées en amont par rapport à ce bassin.

Trajets tracés et vestiges :

1- Aqueduc parallèle à l'Oued Jedeliane : El Seiguia :

Ce canal se trouve adossé à la falaise de la rive nord de l'Oued Jedeliane. Il prend l'eau d'une chute naturelle née d'une dérivation partielle de l'Oued, à quelques dizaines de mètres avant la confluence de l'Oued Jedeliane avec un affluent sud dit Oued el Meleh et à environ 200 m en aval de la source d'Aïn el Kerma es Souda. Les ruines sont visibles sur une distance qui dépasse 200 m⁵¹⁸ à environ 300 m du point de la dérivation. On a aménagé aux dépens de la falaise un radier pour transporter le mur avec le canal. Mais parfois, lorsque la régularité de la falaise est interrompue par un torrent, on a construit des petits ponts-aqueducs en blocage ; l'un d'eux est constitué de deux arcs : le premier mesure 2,10 m de large sur 1,30 m de hauteur, le second 1,65 m de large sur 1,10 m de hauteur ; ils sont séparés par un pilier de 0,80 m de largeur. Ailleurs, ces ponts-aqueducs sont substitués par de simples arcs de décharges de 50 cm de large et 60 cm de hauteur permettant de surpasser l'obstacle. La hauteur du monument varie entre 150 et 170 cm. Il semble que le monument ait connu deux phases d'utilisation : c'est-à-dire qu'il a été restauré au moins une fois comme l'indiquent les deux niveaux bien distincts à la fois par le leurs hauteurs et aussi par le calibre des pierres utilisées.

⁵¹⁸ Voir description de Ben Baaziz S., 068.114 ; Id, 2001, p. 93.

Ce monument rappelle celui découvert par P. Morizot dans l'Aurès⁵¹⁹. La construction contre une falaise enjambant un oued et le recours aux piliers pour le transport du canal ainsi que la raison pour laquelle on l'a construit sont des points communs entre les deux monuments.

L'orientation générale de l'aqueduc est ouest-est. Le tracé est un peu sinueux, puisqu'il suit celui de l'oued. La pente est aussi importante : le point de départ est à environ 850 m de hauteur, le point d'arrivée est à 650 m et la distance parcourue est d'environ 2 km. La pente est donc assez faible (environ 0,1%). Le *specus* mesure 40 cm de large sur 30 cm de hauteur conservée ce qui nous donne une idée sur le débit. Le déversoir de cet aqueduc est difficile à identifier. En effet, les vestiges du monument s'arrêtent brusquement après 200 m avant de franchir les hauteurs jalonnant la gorge de l'Oued Jedeliane. En contrebas à l'ouverture de la gorge nous avons relevé deux sites :

- Sidi Belgacem (n° 029) un site de 3 à 4 ha d'étendue, situé au nord de l'oued, sur la même berge que celui du canal. Ce site est vraisemblablement lié à l'aboutissement de l'aqueduc car il contient des citernes.

- Hr. Felfoul (n° 034), plus important que le premier du point de vue de l'étendue (environ 6 ha) mais son emplacement sur l'autre rive lui donne moins de chance pour qu'il soit le point de l'aboutissement de l'aqueduc. Ce site situé juste sur la rive de l'oued est doté également d'un puits⁵²⁰.

Ces deux sites, pourraient en constituer un seul, divisé en deux par le lit de l'Oued Jedeliane. Cet aqueduc était probablement destiné à l'irrigation d'une partie de la plaine située à l'est tout comme c'est le cas de la plaine de *Sufes*. Du point de vue du matériel archéologique nous n'avons rien trouvé sur le terrain qui puisse confirmer cette hypothèse à part les traces probables d'un monument hydraulique, sans doute un établissement thermal, à côté de la route actuelle ; la tradition orale atteste l'existence d'une « *saguia* » venant de la montagne de l'ouest sans aucune autre indication.

L'ingénieur a pu être influencé par l'aqueduc de *Sufes*, dans le choix du mode de l'alimentation (une dérivation), dans le choix de l'emplacement : un oued parallèle à Oued Sbiba et sur la rive nord de l'oued et dans le type de construction : un pont à deux arcs avec un seul pilier central.

⁵¹⁹ Morizot P., 1982, p. 31-75, voir p. 49, fig. 16 ; Morizot P., 2003, p. 65-97, voir p. 76 et fig. 28.

⁵²⁰ Volume II, site n° 034.

Toutes ces indications peuvent constituer un élément chronologique donc un *terminus post-quem*. La date de construction de l'aqueduc de Oued Jedeliane est probablement postérieure à celle de l'aqueduc de *Sufes*.

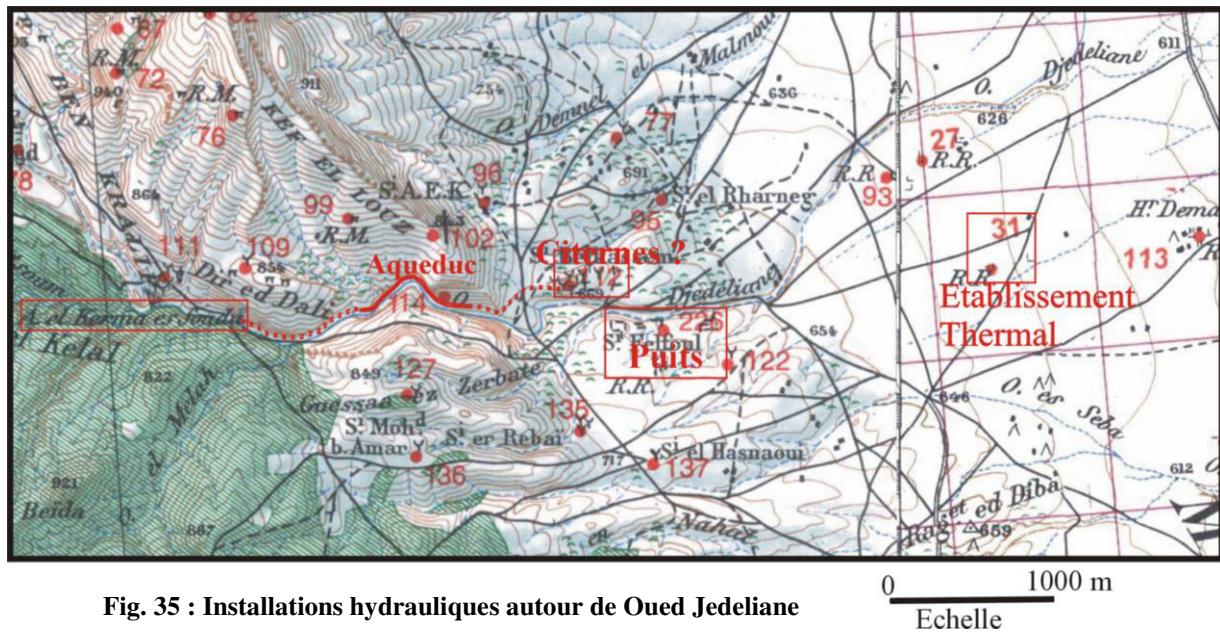


Fig. 35 : Installations hydrauliques autour de Oued Jedeliane

0 1000 m
Echelle

2- Aqueduc de Aïn El Hassi (n° 137)

Cet aqueduc est situé au sud de *Sufes* à environ 3 km. Courant parallèlement à l'Oued el Hassi du côté sud, il captait une source dite Aïn El Hassi. La plus grande partie du canal est souterraine, mais quelques traces en sont perceptibles au sol au moins à deux reprises : l'une à environ 100 m de la source, lors du passage d'un petit affluent ; la deuxième à proximité du bassin d'aboutissement. L'altitude au départ est de 615 m, celle du bassin est d'environ 600 m, ce qui donne une pente de 15 m / 1 km = 0,015.

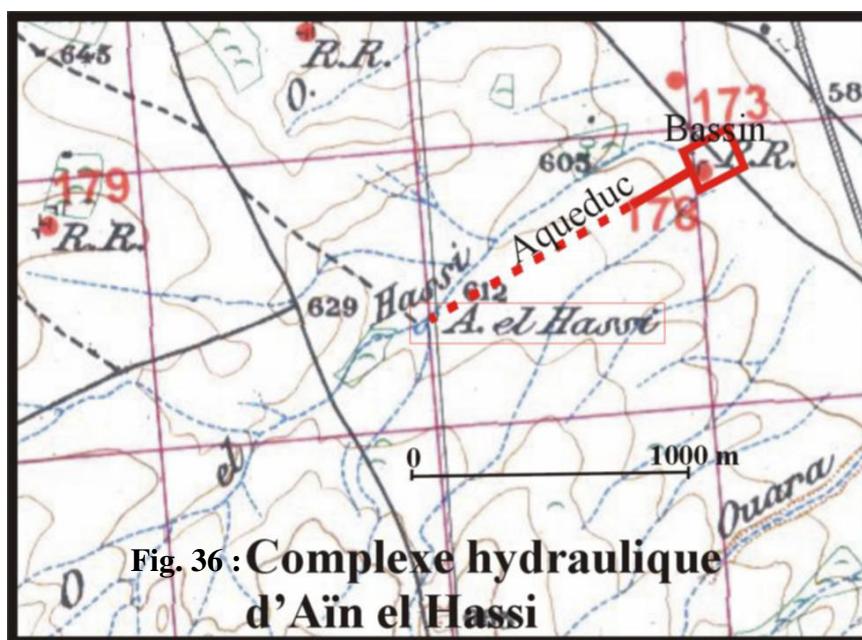
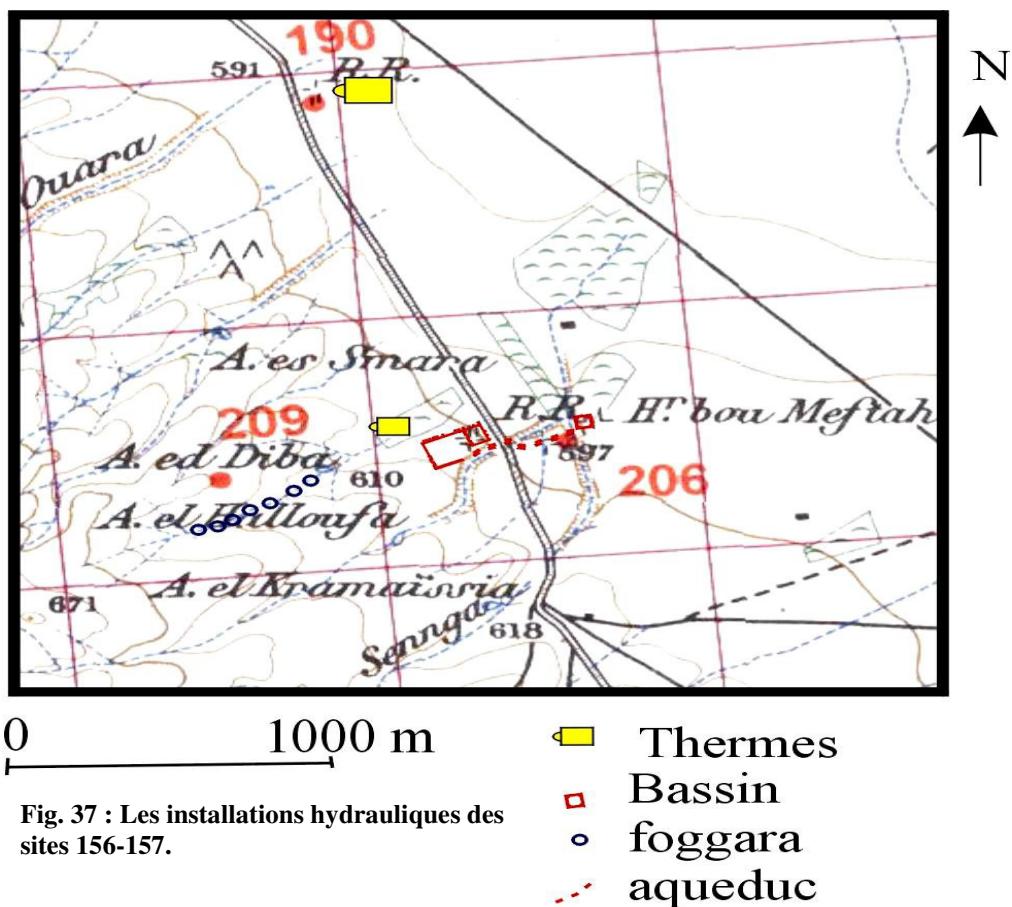


Fig. 36 : Complexe hydraulique d'Aïn el Hassi

Le monument qui ne présente aucun ouvrage d'art est construit suivant la technique la plus courante à savoir la maçonnerie. Il faut signaler que le bassin se trouve à l'écart de deux parties du site archéologique. Entre ce bassin et la partie la plus proche, qui se trouve en au-delà de l'oued, il y a environ 200 m. En aval d'environ 400 m, se trouve la deuxième partie. Sans aucun doute, l'eau stockée dans ce bassin servait-elle à l'irrigation d'un petit domaine situé autour. Son propriétaire semble avoir été influencé par le système d'irrigation de la plaine située à l'est de *Sufes*⁵²¹ exactement comme son voisin de Hr. Sidi bou Meftah (n° 157).

3- Aqueduc de Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157)



En amont, le canal n'est visible qu'à l'ouest de l'actuelle route. Il est certain qu'il devait y avoir une relation ou bien avec le grand bassin situé à l'ouest de la route au même niveau ou bien encore avec les foggara situées un peu en amont par rapport à la source dite Aïn ed Diba. Toutefois, il faut signaler que sur une paroi du bassin, apparaissent les traces d'un canal dirigé vers l'aval.

⁵²¹ Comme c'est le cas aujourd'hui pour la plantation de la pomme.

Entre deux oueds situés à l'ouest de la route actuelle, les traces du canal sont visibles parallèlement sur une dizaine de mètres. Puis, l'aqueduc s'enfonce dans le sol. Il s'oriente alors vers l'est, il est ensuite visible à deux reprises lors du passage de deux cours d'eau. Sa technique de construction est la même que pour les autres monuments des eaux. Son extrémité n'est pas tout à fait claire. La présence d'un petit bassin à environ 400 m à l'est laisse penser que c'était son déversoir. Le trajet parcouru par le canal est d'environ 500 m entre le grand bassin et le petit bassin. La pente globale est de l'ordre de 1 cm mètre étant donné que l'altitude est au départ de 600 m et à l'arrivée de 595 m.

4- Aqueduc de Hr. Souk El Roumaine (n° 168)⁵²²

Il n'y a rien sur le site qui puisse être interprété comme source d'alimentation de cet aqueduc. Ni les cartes topographiques ni les photos aériennes ne peuvent nous aider à résoudre ce problème. La même question se pose pour l'aboutissement du canal. Néanmoins, nous sommes persuadé qu'il y avait une relation entre cet aqueduc et celui qui ravitaille les thermes de Hr. Salsala (n°158). La technique de construction est similaire ; les dimensions du *specus* sont très proches et l'orientation des deux monuments invite à le croire. A remarquer aussi dans les deux conduites l'utilisation de ralentisseurs de forme circulaire. Le point d'aboutissement se situe à environ 572 m de hauteur, le point de départ est fort probablement le site n°168, Hr. Souk El Roumane, à environ 590 m de hauteur ; la distance qui sépare les deux points est d'environ 3 km. Donc la pente : $590 - 572 / 3000 = 0,006$ est une pente très douce.

5- Aqueducs de Hr. Salsala (n° 158)

Le site recèle deux aqueducs :

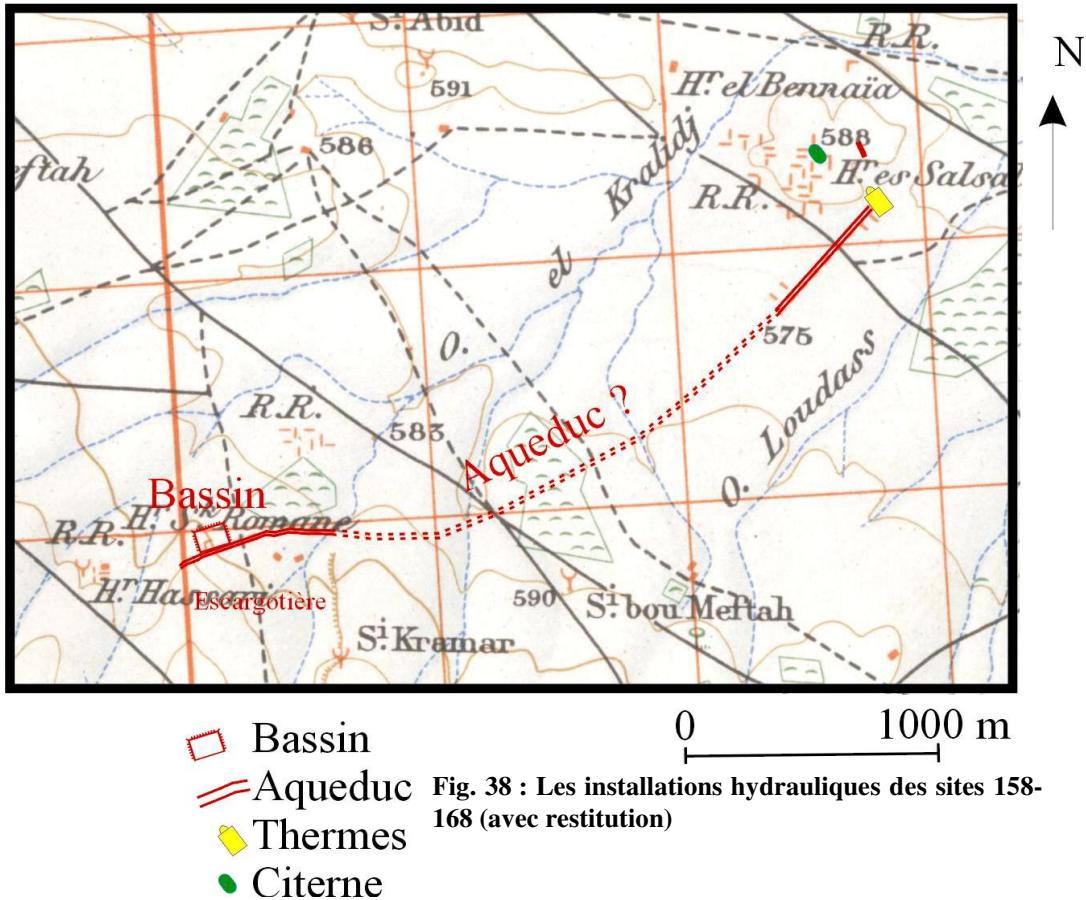
1- Le premier est situé à l'ouest du site et il ravitaille un bassin appartenant à des thermes comme le montrent les traces archéologiques⁵²³. Nous avons pu suivre son cours sur environ 500 m à l'ouest et essayé en nous fondant sur ses caractéristiques techniques et son orientation de le rattacher à l'aqueduc de Hr. Souk El Roumaine (n° 168).

2- À vrai dire, le deuxième canal de Hr. Salsala (n° 158) n'est pas un aqueduc mais simplement un fragment de canal enfoui dont une portion est visible grâce à un trou de

⁵²² Abrégé en S^k sur la carte 1/50 000^e, on a cru au début qu'il s'agit de Sakia ce qui donne Hr. Sakiet Romane. Cependant en croyant que les espaces créés par les contreforts du bassin développés sur trois cotés, étaient des lotissements servant à abriter des marchants, comme c'est le cas dans les souks actuellement, les paysans du secteur le nomment Hr. Souk El Roumane

⁵²³ Voir volume II, site n° 158

spoliation. Sa longueur limitée ne permet pas une étude plus détaillée, mais il pourrait s'agir d'un canal destiné à alimenter les thermes.



6- Aqueduc au nord de Hr. Thmed (n° 180)

La carte topographique Sbiba au 1/50 000^e signale sur la pente méridionale d'une colline, des symboles linéaires doubles sur une distance d'environ 150 m d'orientation nord-est / sud-ouest avec le symbole « RR ». La pratique nous a appris à interpréter ces symboles comme des traces d'aqueduc. Malheureusement, le terrain actuel n'offre aucun indice archéologique de ce monument hydraulique.

7- Aqueduc de Hr. Mghila (n° 183)

Cet aqueduc signalé à la fois par la carte topographique et visible sur les photographies aériennes n'a pas laissé de traces sur le terrain. D'après ces documents, les traces mesurent environ 700 m de longueur et suivent la pente. Le point de départ est inconnu, mais nous avons pu trouver un bloc de maçonnerie en amont, non loin de la source A. Ed Dalia ; nous l'interprétons comme un vestige du captage de cette source qui peut avoir

un lien avec l'aqueduc⁵²⁴. Un autre phénomène qui ne manque pas d'intérêt, est l'étendue des terrasses de culture aux pieds du Jebel Mghila (Mrhila), de part et d'autre de l'aqueduc. Ces dispositions rappellent exactement ce qui est attesté sur le flanc sud de la même montagne où l'on voit un aqueduc traversant un vaste champ de terrasses. Il s'agit donc probablement d'un système d'irrigation pour les cultures en terrasses. Par ailleurs, en aval à environ 1,5 km à l'est, à sidi Belkacem (n° 171), se trouvent les traces d'un bassin, tandis qu'à l'ouest s'étend Hr. Henbess (n° 170), site antique qui semble avoir connu un essor remarquable.

8- Aqueduc à l'est de Sidi Ali ech Chaïeb.

On reconnaît cet aqueduc seulement grâce à une information signalée dans le carnet du Lieutenant Peyrin. Ce dernier affirme avoir vu « à proximité de la ruine de Si Ali Chaïb, à l'est dans l'oued, la ruine d'un aqueduc romain.⁵²⁵ » Il est probable que cet aqueduc capte l'eau de la source dite Aïn Rhamadia. D'après les symboles indiqués sur la carte Sbiba au 1/50 000^e, nous pouvons évaluer la longueur repérée à l'époque à environ 300 m. L'orientation générale est du sud vers le nord. La pente est d'environ 8,3 % (dénivellation 25 m / longueur 300 m).

9- Le même officier a identifié « sur 50 m de long, à fleur de terre, une rigole en ciment paraissant destinée à capter l'eau de l'Oued er Rhmam⁵²⁶. » Il est fort probable qu'il s'agisse là de la suite de l'aqueduc précédent. Actuellement, aucune trace de ce canal n'est perceptible sur le terrain. Dans le même secteur, l'auteur signale les « ruines d'un mur de 1 m d'épaisseur et de 9 m de largeur, d'une hauteur de 3 m environ, provenant probablement d'un ancien aqueduc. » L'information est actuellement invérifiable sur le terrain.

10-Aqueduc de Aïn Jiljil (n° 004 ; 009)

Cet aqueduc a fait l'objet d'une courte recherche publiée dans les actes du colloque international sur l'histoire des hautes Steppes. Notre objectif était de faire le lien entre l'inscription dite « de Hr. Left » et l'aqueduc d'Aïn Jiljil. Publié par G. Ch. Picard en 1949⁵²⁷, le texte a été commenté à plusieurs reprises en tant qu'indice de la présence d'un procurateur

⁵²⁴ Dans son carnet le colonel Peyrin écrit : « Ruines très nettes sur 500 m d'un aqueduc dont on trouve de vagues traces jusqu'à l'ain Dalia- connu sous le nom de Henchir Mhrila »

⁵²⁵ Officier de la Brigade Topographique, chargée des travaux sur le terrain entre 1925-1926.

⁵²⁶ Sur la carte de Sbiba au 1/50 000^e le toponyme de cet oued est transcrit de la manière suivante : O. er Rmem.

⁵²⁷ Picard G. Ch., 1949, p. 366-383, en particulier p. 376-377.

d'un domaine impérial dans la région⁵²⁸. Le nom fragmentaire et le rôle du fonctionnaire impérial sont sujets à discussion, mais il était difficile de faire le lien entre d'une part le texte qui mentionne « un ouvrage difficile à réaliser (et qui) a été construit sur un long trajet depuis le nymphée » unanimement interprété comme un aqueduc et de l'autre les vestiges archéologiques sur le terrain. En prospectant le site, nous avons essayé de chercher le nymphée et l'aqueduc autour du lieu de provenance de l'inscription. Vu l'absence de toute trace d'adduction vers Hr. Left lieu de provenance du linteau, nous avons proposé d'identifier le nymphée à Aïn Jiljil et « l'ouvrage difficile à réaliser » au canal qui en fait le départ, étant donné qu'il s'agit là de l'aqueduc le plus proche du prétendu lieu de provenance.

En ce qui concerne le captage de la source signalée plus haut, les traces du canal sont visibles sur le terrain à une dizaine de mètres en contrebas de la source. Rien n'est signalé sur le captage lui-même. Le trajet parcouru est caractérisé par le terrain accidenté et irrégulier. Le tracé général est-ouest suit une ligne de crête séparant deux affluents de l'Oued Bou Ajila, celui du nord passe par Aïn Jiljil dit aussi Oued Jiljil. La distance qui sépare la source au point d'arrivée du canal est de 4,5 km, mais les obstacles topographiques ont empêché un passage rectiligne. Pour assurer une pente adéquate et un écoulement permanent de l'eau, le canal devait avoir une longueur d'au moins 5 km pour avoir une pente de l'ordre de 6% puisque la dénivellation est de 300 m. Cette pente assez raide a été amortie par des ralentisseurs dont deux ont été relevés sur le terrain ; mais ils devaient être plus nombreux.

Technique de construction :

Comme pour ce genre de construction, la maçonnerie au blocage est la technique la plus courante. C'est ce qu'on remarque particulièrement au départ au niveau du cimetière Sidi M'Barek⁵²⁹ et du bassin d'arrivée. Cependant, nous avons relevé une particularité technique : l'ingénieur a utilisé aussi des blocs de grand appareil de forme parallélépipédique dans lesquels il a aménagé des rigoles liées les unes aux autres par un système d'enca斯特ment à la manière des tubes en terre cuite. Initialement, le canal était couvert de dalles en calcaire, probablement pour le protéger des effondrements de terrain, vu son emplacement sur un flanc assez raide. Par la suite, le terrain n'offre pas d'indice de couverture, mais on pense qu'il devrait être couvert en totalité à cause du risque d'évaporation. Mise à part la partie initiale enfouie (par l'effondrement du terrain), la totalité du canal devrait être à fleur de terre.

⁵²⁸ Pflaum H.-G. cité par Picard G.-Ch., 1949, p. 366-383 ; M'Charek A., 1996, p. 15-23 en particulier p. 18-22 ; M'Charek A., 1999, p. 139-183, voir particulièrement, p. 158. Voir aussi Lepelley Cl., 1979, I, p. 115 ; H. Jouffroy, 1986, p. 287 et 290.

⁵²⁹ Volume II, site n° 005

La vocation de cet aqueduc n'est nullement agricole comme c'est le cas de la majorité des autres aqueducs de la région. Il s'agit bien de l'approvisionnement en eau potable pour le groupe de sites⁵³⁰ situés de part et d'autre de Oued Bou Ajila, dont le plus important est celui de Hr. el Contra. On a voulu assurer une quantité permanente en eau potable de qualité. Il faut noter ici que le débit actuel de l'Aïn Djiljil est de 0¹10 par seconde⁵³¹.

Chronologie :

Si l'on considère un rapport entre l'inscription dite « de Hr. Left » et le canal d'Aïn Jiljil la datation du monument serait sans hésitation la fin du premier tiers du IV^e siècle et plus exactement entre 326 et 333 apr. J.-C. Par ailleurs, d'après les trouvailles archéologiques, particulièrement l'épigraphie et la sculpture, l'ensemble des cippes et stèles découverts à Hr. Contra et à Kef Damouss datent de la fin du II^e-III^e siècle. Ainsi, le canal d'Aïn Jiljil qui alimente les sites indiqués ne devait pas être construit avant cette date.

Toutefois, il faut noter que le canal a connu au moins deux phases comme l'indiquent les deux niveaux de *specus* au départ.

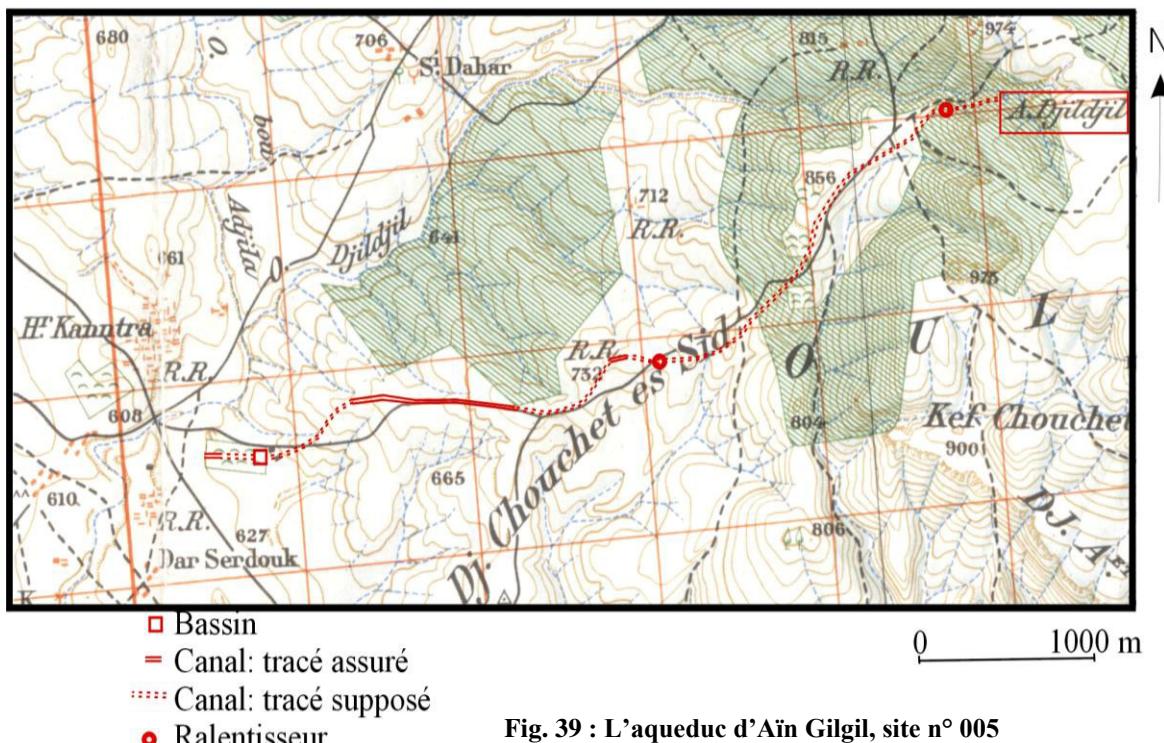
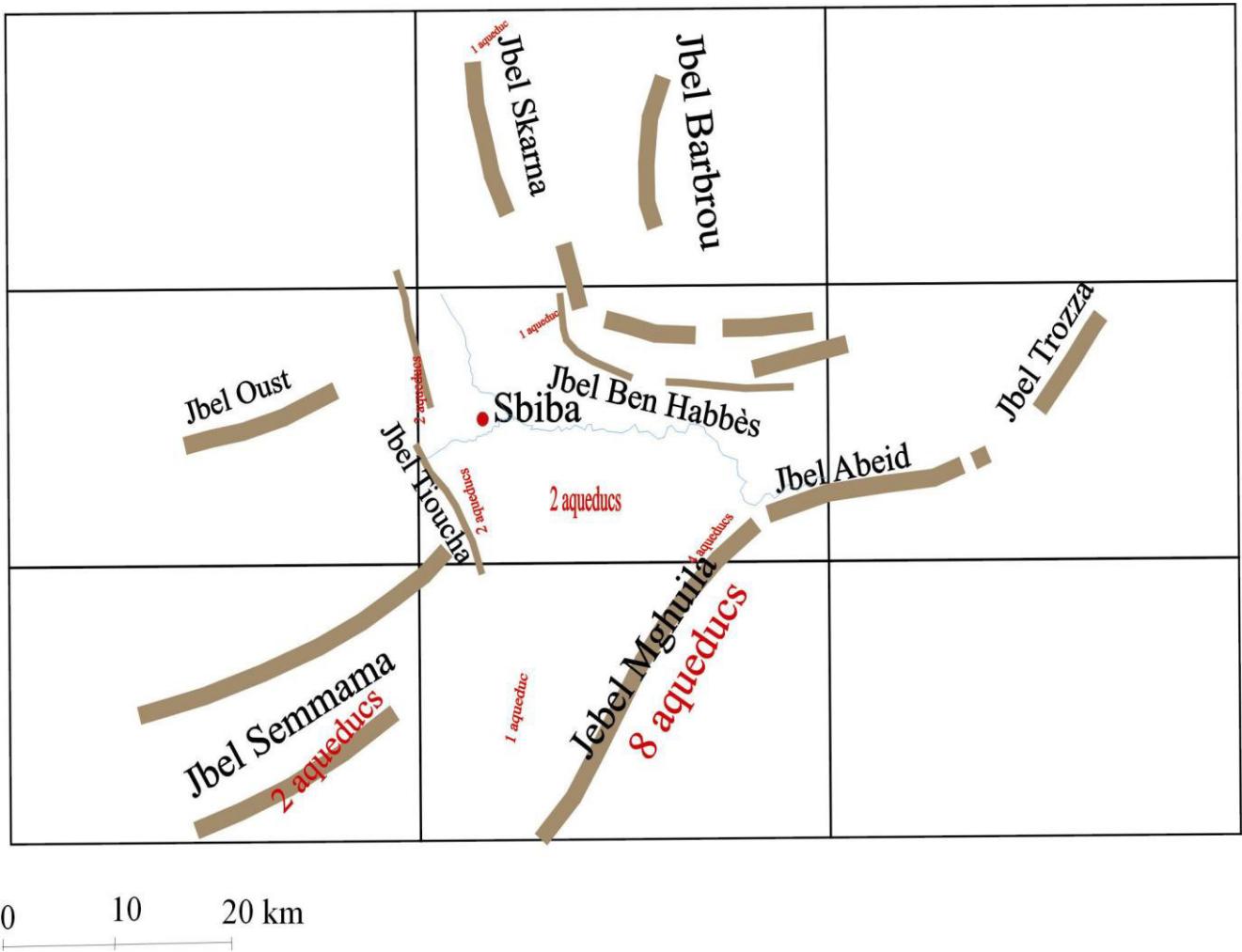


Tableau récapitulatif

⁵³⁰ Volume II, Hr. Contra, , site n° 007 ; Hr. Kef Damouss, site n° 012 et El Maazoula, site n° 009

⁵³¹ Gauckler P., 1901, p. 327, n° 8.

Aqueduc	Urbain/rural	alimentation	arrivée	specus	Trajet	Dénivellation	pente
Es Saguia	Rural ?	Oued Jedeliane	Sidi Belkassem ?	H. 30 / L. 40	2250 m ?	200 m	8 %
Sbiba	urbain	Oued Sbiba	nymphée	60 / 150	11 000 m	150 m	1,36 %
Aïn el Hassi	rural	A. el Hassi	bassin	30 / 27	1000 m	15 m	1,5 %
Bou Meftah	rural	Bassin ?	Bassin ?	l. 50	500 m ?	5 m	1 %
Souk Erroumaïne	rural	Dérivation ?	Thermes ?	32 / 37	3000 m	30 m	1 %
Salasala	rural	?	Thermes	33 / 27 à 32	500 m?		
Salsala	rural	Impluvium ?	Thermes ?	40 / 30	9,50 m ?	-	-
Lella bahria	rural	?	?	?	150 m	-	-
Hr. Mghila	Rural	A. Ed Dalia	?	?	2000 m ?	120	6 %
A. Jiljil	Rural?	A. jiljil	bassin	24 / 12	4500 m	300 m	6,6 %



La région de la Haute vallée de l’Oued El Htab ne présente qu’un seul aqueduc à caractère urbain. Il s’agit de l’aqueduc de *Mididi*. Ce n’est qu’à partir de la région de *Sufes* en allant vers le Sud que l’on commence à trouver ce type de monuments. Au delà de cette région, en se dirigeant vers Sbeitla, on ne rencontre qu’un seul aqueduc situé à mi-chemin entre les deux cités. Il s’agit de celui de Hr. Ksar El Khadem⁵³². L’emplacement des aqueducs correspond en quelque sorte avec les limites septentrionales et méridionales de la région de *Sufes*⁵³³.

Dans son article sur l’occupation humaine de la région de Ksar Tlili, S. Ben Baaziz, ne mentionne que les deux aqueducs de la région de *Sufes*, situés à l’extrême orientale de l’espace projeté dans la feuille Ksar Tlili⁵³⁴. Mis à part l’aqueduc de Sbiba, important par sa longueur, les dimensions de sa section et son aboutissement, les autres sont des ouvrages ruraux.

3.1.4. Barrages et terrassement

Terrasses : Il s’agit d’aménagements en forme de talus linéaires construits en pierres et en terres dont le but est de lutter contre l’érosion et d’accompagner la terre pour la mettre en culture. C’est une technique berbère⁵³⁵ très courante dans la Numidie méridionale⁵³⁶ et dans la région de Gafsa⁵³⁷. On trouve également ce système en Tunisie centrale, entre autres, à Jebel Trozza, à Jebel Mghila⁵³⁸, à Jebel Selloum⁵³⁹, etc.

Dans sa thèse sur le bassin versant de l’Oued Sbiba, A. Boujarrar⁵⁴⁰ a observé plusieurs barrages de retenues antiques dans les vallons et les affluents de cet oued. Plusieurs aménagements sont visibles dans les méandres de l’Oued Om el Aroug en amont de la confluence avec Oued el Brek. Il s’agit d’un nombre de murs en pierres brutes sèches escaladant le versant sud de cet oued. Les parcelles constituées entre ces murs sont exploitées pour les cultures céréalières et arbustives.

⁵³² CTDM, n° 078 au 1/50 000^e à environ 20 km au nord de Sbeitla à droit de la route vers Sbiba.

⁵³³ Le flanc méridional de Jebel Mghila compte 8 aqueducs, (Barbery et Delhoum, 1982, p. 33 et 36 ; le flanc sud de Semmama, compte deux, voir les cartes topographiques au 1/50 000^e : Jebel Semmama, n° 076 et Kasserine n° 84.

⁵³⁴ Ben Baaziz S., 2001, p. 93.

⁵³⁵ Picard G.-Ch., 1990, p. 66 et 94.

⁵³⁶ Camps G., 1960, p. 72-75

⁵³⁷ Voir par exemple, photo aérienne publiée par Tixeront, 1959-1960, pl. V et n° 86 p. 32

⁵³⁸ Despois J., 1956, p. 42-50 ; Tixeront, 1959-1960, pl. V et n° 86 p. 32, pl. VI et n° 88, p. 33 ; Barbery et Delhoum 1982, p. 36-39 et fig n° 11 ; M’rabet A. 2001, p. 151-159 voir p. 154 et planche à la fin de l’article.

⁵³⁹ Hitchner R.-B., 1995, p.143-157, voir p. 148-149 et M’Rabet A., 2001, p. 154.

⁵⁴⁰ Boujarrar A., 1986, p. 107-110.

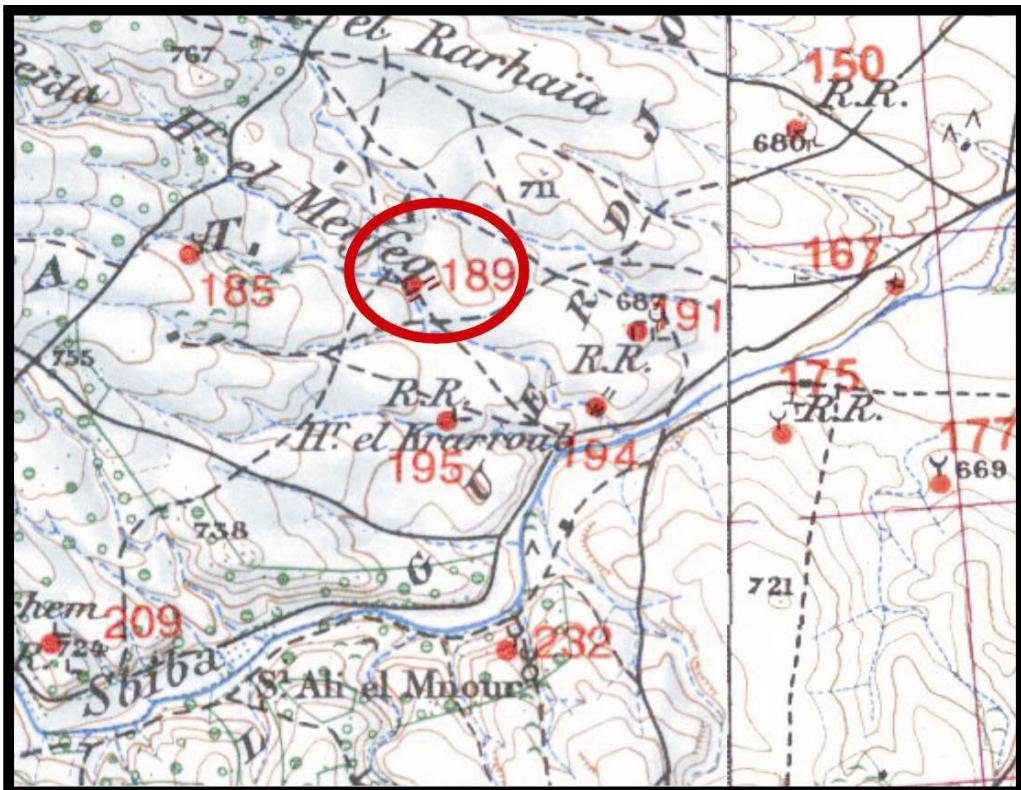


Fig. 41 : Localisation du « barrage » de Oued Merfeg

A 750 m à vol d'oiseau au nord du pont-aqueduc de Sbiba, se trouve un mur⁵⁴¹ arasé barrant l'Oued el Merfeg. Sa forme perpendiculaire par rapport au cours de l'oued, avec deux ailes sur ses extrémités dirigées vers l'arrivée de l'eau, laisse croire qu'il s'agit d'un barrage. Mais, ses dimensions réduites (long. 2,30 m, larg. 60 cm) nous incitent à y voir un simple mur qui servait à protéger le pont-aqueduc.

Par ailleurs, signalons un autre phénomène assez répandu sur les flancs de montagnes particulièrement sur les jebels Tiouacha et Mghila : il s'agit des terrasses de culture. La retenue de l'eau et la protection contre l'érosion sont parmi les vocations des ces aménagements.

3.1.5. Les terrasses de Mghila

Situées au nord du Jebel Mghila⁵⁴², les terrasses occupent la rive droite de l'Oued Dalia. « Ce sont de terrasses romaines en pierres sèches qui ont été remises en état en 1942 par les Travaux Publics qui, en plus, ont construit un barrage de dérivation des crues de l'Oued Dalia dont les eaux sont envoyées sur les terrasses par des canaux. Tous ces travaux sont en bon état⁵⁴³. »

⁵⁴¹ CAKT, site n° 068.189.

⁵⁴² Les coordonnées Lambert entre 239.000 -241.000 nord et 441.000-442.000 est.

⁵⁴³ Durand J., 1947.

D'après les photographies aériennes⁵⁴⁴, couvrant la zone située entre les coordonnées Lambert 437 et 447 est et 238 et 241 nord, ces aménagements se trouvent sur le flanc nord de la montagne située entre 500 et 600 m. Il s'agit de levées de terres consolidées par des pierres naturelles brutes de différents calibres posées à sec. La largeur exacte et initiale de ces « murs » est inconnue à cause de l'effet du temps. L'érosion et l'intervention humaine ont provoqué la dilatation, voire la disparition de certains de ces barrages. Ces aménagements apparaissent sur la photographie aérienne en forme de trames de différentes étendues, situées entre les torrents. Ces ensembles sont parfois groupés et parfois séparés. Leur tracé général épouse celui des courbes de niveaux⁵⁴⁵ (c'est-à-dire qu'ils sont perpendiculaires au sens de l'écoulement de l'eau.) Parfois, on remarque des talus traversant les terrasses de part et d'autre, qui servent peut-être à isoler des tenures ou à limiter des propriétés⁵⁴⁶.

Aux environs de Sidi Ali Ech Chaïeb (site n° 191), les terrasses coïncident avec une grande nécropole mégalithique. Ce phénomène peut correspondre avec une époque où les terres de la plaine ne suffisaient plus aux besoins des paysans et les conditions et les innovations législatives étaient favorables à une telle expansion. Ce serait alors des indigènes, refoulés des bonnes terres dans la plaine, qui ont cherché à se satisfaire en appliquant des techniques rudimentaires plus anciennes, mais plus favorables à ce type de relief. Cela servait aménager l'espace, retenir l'eau et la terre et lutter contre l'érosion. Sur le site, situé juste à côté de Aïn El Gammam (n° 188), nous avons découvert deux bassins antiques en plus de ceux de Sidi Ali Ech Chaïeb (n° 191), ce sont des indices sur le développement de cette tradition dans la région. La présence des oléastres dans le secteur confirme cette hypothèse⁵⁴⁷.

Au milieu du secteur, les terrasses sont traversées par un aqueduc dont les brigades topographiques ont relevé les traces sur une distance de 500 m⁵⁴⁸. D'après ces officiers, ce canal captait les eaux d'Aïn Dalia. Nous ne savons pas exactement le point d'arrivée de cet aqueduc mais nous sommes certains qu'il était exploité dans l'irrigation des terrasses qui le jalonnaient à l'instar de ce qui se passait sur le flanc méridional de Jebel Mghila⁵⁴⁹.

⁵⁴⁴ Mission 1952, n° 222, 223, 224, 225, 226, 386, 387, 388, 389, 390, à l'échelle, 1/25 000^e

⁵⁴⁵ Sur le flanc nord de Mghila, l'eau coule du sud vers le nord et les terrasses prennent une direction générale du sud-ouest vers le nord-est, parallèlement à celle du massif montagneux.

⁵⁴⁶ Ici et au contraire du flanc méridional du même massif montagneux les aménagements agricoles n'obéissent à aucune constante et à aucune régularité dans les dimensions.

⁵⁴⁷ Durand J., 1947, voir p. 2 –3 dans ce rapport l'ingénieur propose à la Direction des Travaux Publics de cultiver et d'entretenir les plantations des oliviers dans le secteur.

⁵⁴⁸ Voir Volume II, site n° 183.

⁵⁴⁹ Barbery et Delhoum, 1982, p. 33 et 36. et fig. 11.

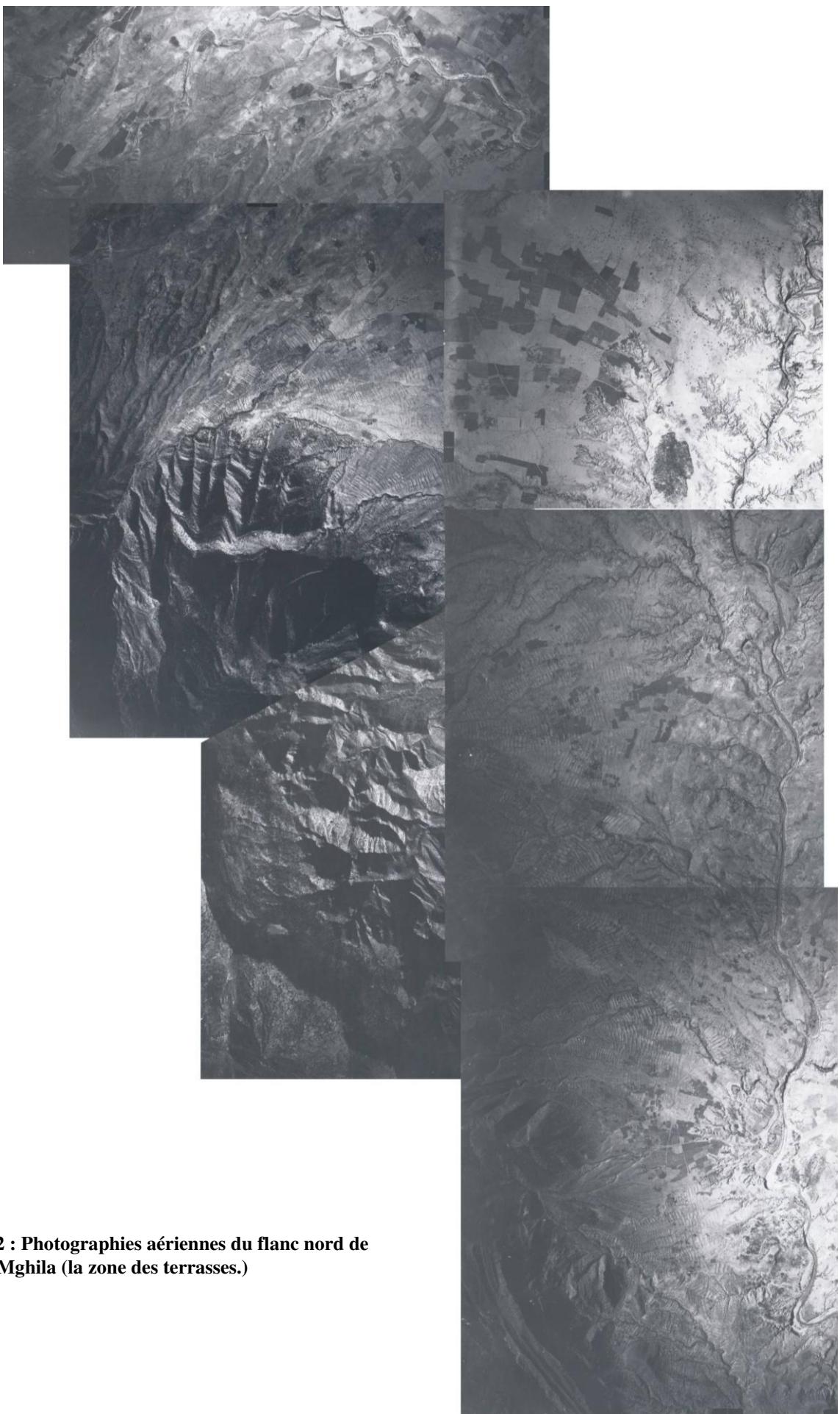


Fig. 42 : Photographies aériennes du flanc nord de Jebel Mghila (la zone des terrasses.)

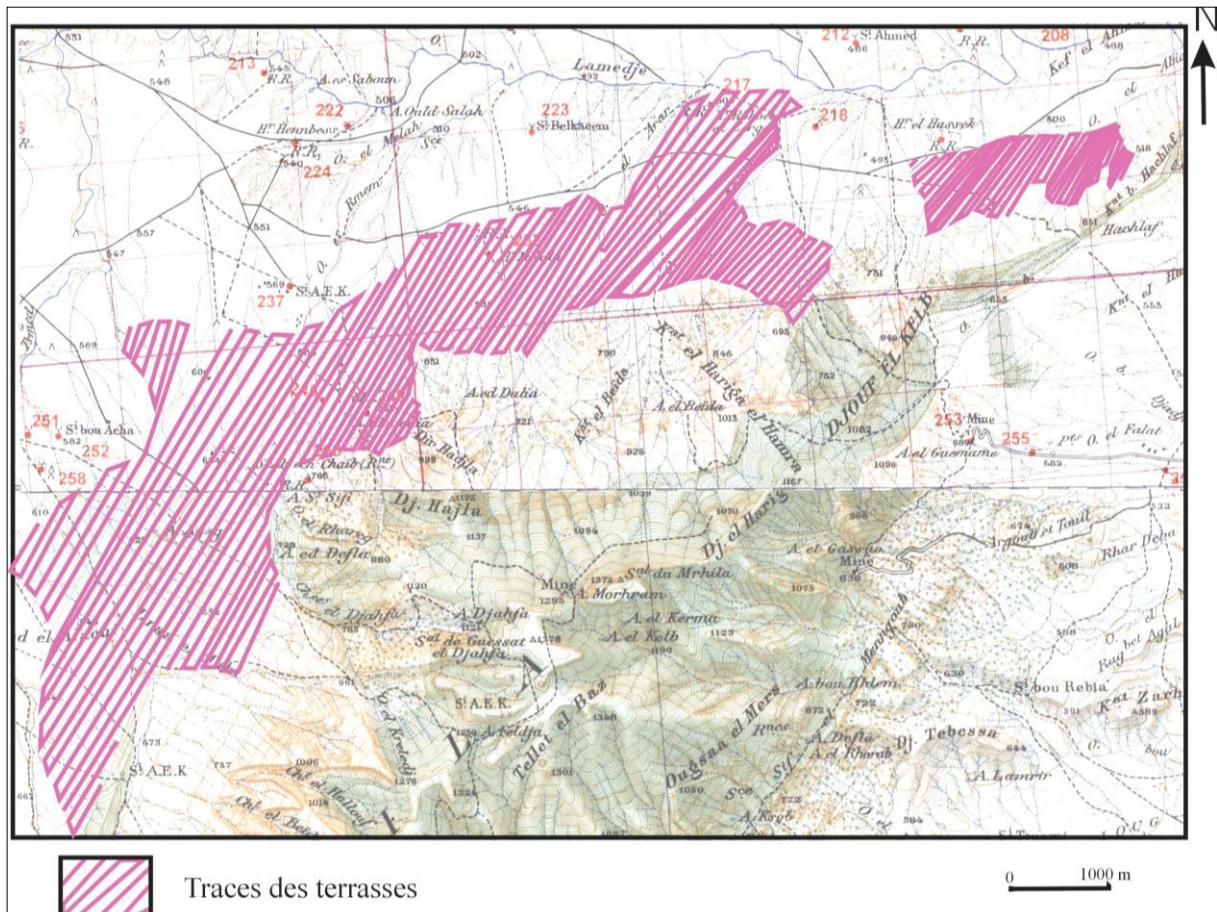


Fig. 43 : Secteur des terrasses sur le flanc septentrional de Jebel Mghila

Le contexte archéologique présente ici quelques contradictions : une nécropole protohistorique et les terrasses d'une part et les aménagements hydrauliques, bassins et aqueducs d'autre part. Quel est l'élément le plus ancien ? S'agit-il d'une superposition ou d'une simultanéité ? Ces éléments ont-ils fonctionné ensemble ? Qui possédait la terre ?

Observé à Tazbent au sud de *Theveste*, le même phénomène a été attribué à une époque antérieure à l'arrivée des Romains. La comparaison avec les terrasses de Mghila n'est possible qu'au niveau de la superposition de la nécropole mégalithique et des terrasses mais dans le détail, la différence réside dans la forme des parcelles formant un quadrillage à Tazbent et en forme de traits parallèles à Jebel Mghila⁵⁵⁰.

La seule certitude concernant la culture pratiquée dans cet endroit a trait à l'oléiculture. En témoigne la nature des ruines situées dans la région dominée par les traces

⁵⁵⁰ Camps G., 1960, p. 72-75 ; voir aussi, Leveau Ph., 1993, p. 175-176.

des pressoirs. Sur le flanc sud du même massif, des trous de plantations d'oliviers⁵⁵¹ ont été interceptés.

3.1.6. Ouvrages d'irrigations et de dérivations

L'abondance de l'eau et sa diffusion pour l'utiliser dans l'agriculture ont marqué la région de *Sufes* dans l'antiquité. La fertilité de la plaine alluviale située à l'est des ruines de l'antique *Sufes* est traduite par la densité des ruines qu'elle renferme et les traces de partage des terres qu'elle recèle⁵⁵². Dans l'antiquité, cette plaine devait contenir comme c'est le cas actuellement, des ouvrages de partage de l'eau, des « *saguia* » ou des canaux pour l'irrigation des parcelles occupées par les vergers cultivés en arbres fruitiers et cultures maraîchères.

D'après Drappier⁵⁵³ il est fort probable que des canaux secondaires se branchaient sur cet aqueduc (l'aqueduc de *Sufes*) pour conduire l'eau dans les jardins particuliers ou dans les quartiers du sud de la ville. On voit, en effet, à cet endroit, des restes de canaux, de direction est-ouest, et des bassins ruinés qui rendent cette supposition très plausible. A l'est de la ville de *Sufes* s'étend une vaste plaine irrigable dont les terrains de culture couvrent plus de 10. 000 hectares ; de nombreux vestiges de canaux anciens en maçonnerie font supposer qu'elle était irriguée à l'époque antique. Des traces de cadastration, à l'est de *Sufes*, sont visibles sur les photos aériennes. Ces traces sont conservées parallèlement au lit de l'Oued Sbiba. Elles occupent une grande partie de la plaine dite Bhairet Siftan.

Ce système est alimenté sans doute par le nymphée grâce à un canal principal jouant le rôle d'un répartiteur. Ce canal devait se trouvait au sud du nymphée à l'ouest du système d'irrigation. Les eaux des Thermes sont probablement aussi utilisées dans l'irrigation.

La carte au 1/50 000^e Sbiba n° 069, publiée en 1928 qui reproduit les résultats des travaux de prospections exécutés entre 1925 et 1926, présente les traces d'un système d'irrigation de la même plaine. Ce système assez dense qui exploite les eaux de l'Oued Sbiba en se basant sur des dérivations faites en amont de la cité d'environ 1 km, coïncident avec les traces de délimitation de terres déjà signalées.

⁵⁵¹ Barbery et Delhoum, 1982, p. 39.

⁵⁵² Voir *supra*, chapitre sur l'occupation du sol, p. 68-72.

⁵⁵³ Drappier, dans Gauckler P., 1901-1902, p. 148-149.

Système d'irrigation dans la plaine de Sbiba

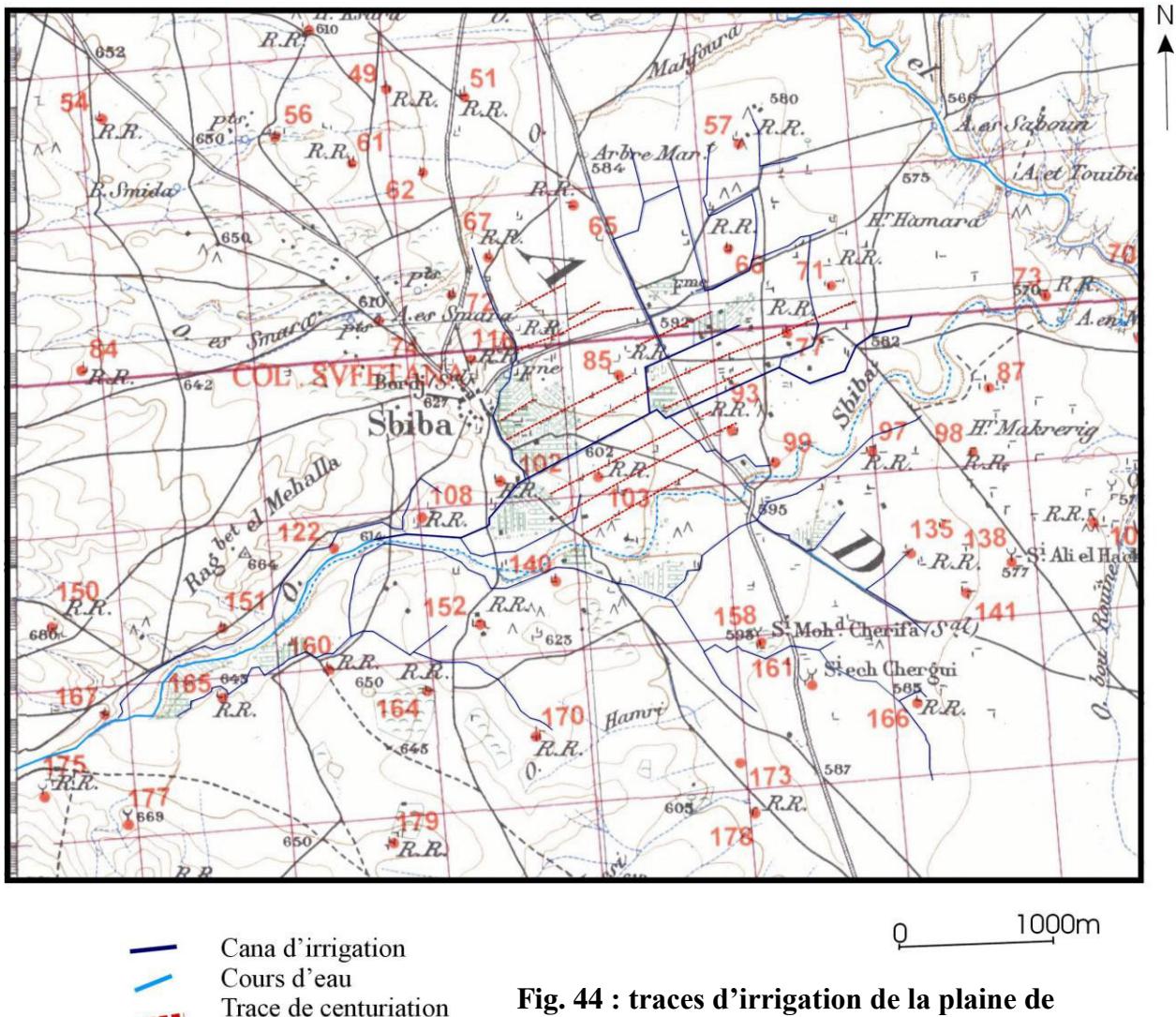


Fig. 44 : traces d'irrigation de la plaine de Sbiba à partir de l'oued à l'époque coloniale

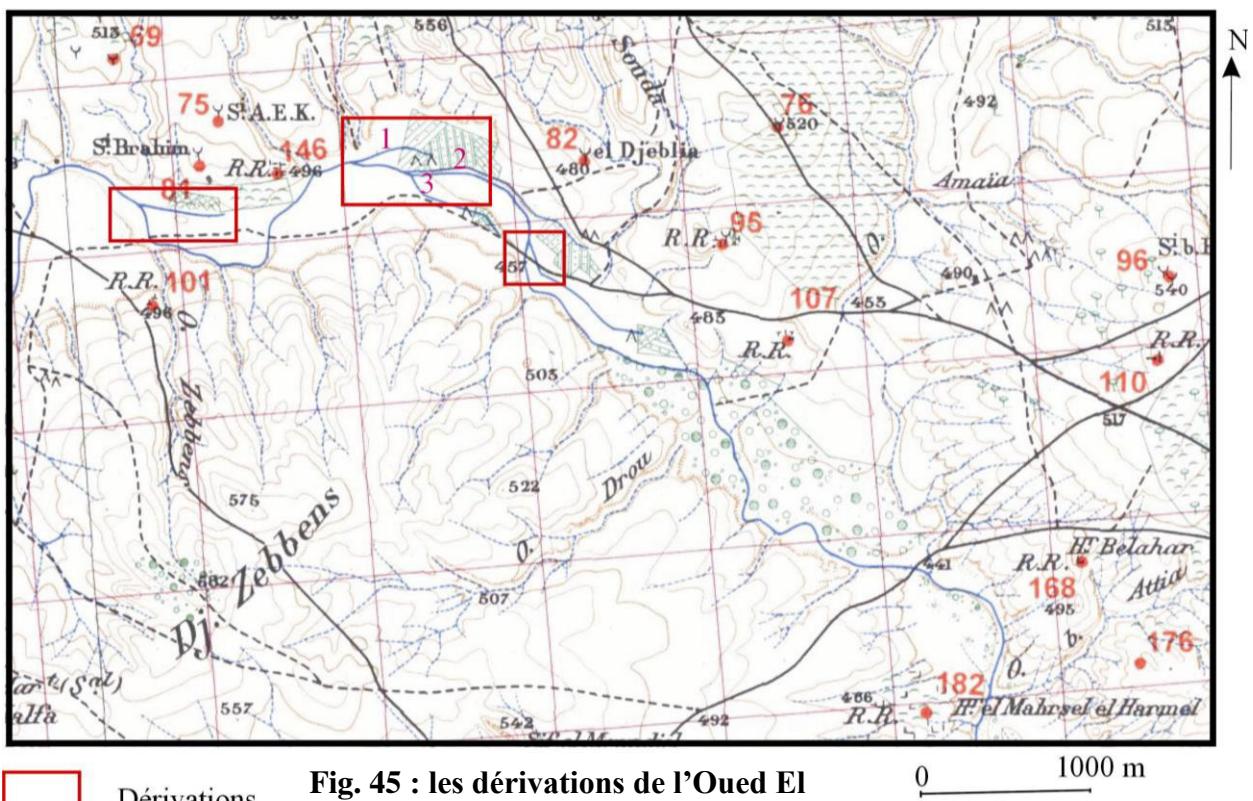
Il est certain que le système évoqué réemploie en grande partie la méthode de l'époque antique.

3.1.7. Dérivation dans l'Oud Htab

Une série de sites archéologiques sont situés sur les rives des oueds de la région essentiellement sur l'Oued Sbiba⁵⁵⁴, sur l'Oued El Htab, entre Hr. Bou Leidieb et Hr. Mrass el Harmel, et sur l'Oued Leimij entre sa confluence avec l'Oued Kharroub et le Kef Lahmar. La concentration est remarquable : Oued Sbiba 15 sites sur 7 km ; Oued El Htab 12 sites sur 15 km. Le phénomène s'explique mieux à l'Oued Sbiba qu'à l'Oued El Htab.

⁵⁵⁴ Le mur situé sur la rive droite de oued Sbiba au niveau des ruines de la cité antique dégagées à la suite de l'effondrement de la berge de l'oued (site n° 110) peut être identifié sans certitude aucune à un mur de dérivation ou à un aqueduc.

Ces sites sont presque totalement spécialisés dans la production d'huile d'olive. Nous savons que la situation sur un point d'eau est recommandée dans l'Antiquité pour l'approvisionnement en eau potable. Ce n'est pas la seule raison en ce qui concerne ces sites. La question devient plus compliquée lorsqu'on sait que le terroir de certains sites est inadapté à l'agriculture comme c'est le cas de Douar el Fraïjya (site n° 095) et Hr. Mrass El Harmel (n° 139). En effet, le terroir de ces sites situés sur la rive droite de l'Oued El Hab est occupé par une couche de gypse défavorable à toutes activités agricoles⁵⁵⁵. Qu'est ce qui explique donc l'existence des sites ?



Actuellement sur le terrain, on remarque l'existence de jardins qui prospèrent de part et d'autre de l'Oued el Htab. Ils occupent les méandres et les limites du lit majeur du cours d'eau. L'alluvionnement et la proximité de l'eau ne peuvent constituer qu'un soutien pour le développement de ces vergers plantés actuellement en arbres fruitiers, légumes et des oliviers. Sans doute dans l'Antiquité pratiquait-on cette activité tout en favorisant les oliviers comme le montrent les vestiges d'huileries parsemés au bord de l'oued. La carte Sbiba au 1/50 000^e révèle six dérivations et une dizaine de jardins occupant les méandres⁵⁵⁶ de part et d'autre de l'Oued el Htab. Elles se trouvent dans la zone où cet oued commence à se débarrasser de ses

⁵⁵⁵ Carte Géologique de Tunisie, feuille Sbiba, au 1/50 000^e n° 069. La zone gypseuse occupe un espace d'environ 25 km² situé entre le l'oued Htab au nord et à l'est, les bordures nord de oued Leimij au sud.

⁵⁵⁶ Ils sont exactement au nombre de 9

charges en matières organiques lors de la réduction de sa pente, comme le montre la carte géologique de la région. C'est la zone qui se situe entre Hr. El Beinia (n° 080) à l'ouest de Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Mrass el Harmel (n° 139) à l'est, et c'est elle qui abrite sur les deux rives de l'oued le plus de sites archéologiques.

On exploitait les méandres pour l'agriculture et on profitait des crues pour l'enrichissement de la terre. La proximité de l'eau durant presque la totalité de l'année facilite les travaux d'irrigation. Il suffit de construire un petit talus pour détourner une partie de l'eau coulant dans le lit et d'irriguer les plantations.

Cette technique est très courante dans le sud⁵⁵⁷ avec la seule différence que dans la région de Sbiba, l'activité agricole se faisait dans le lit même de l'oued.

3.1.8. Les foggara (voir supra, fig. 37)

Il faut rappeler que ce phénomène est très courant en Afrique dans les zones arides⁵⁵⁸. La « foggara » est une galerie souterraine qui draine par gravité l'eau d'une nappe phréatique vers les terres cultivables en aval. Des puits d'aération plus ou moins profonds sont aménagés régulièrement pour évacuer les matériaux, aérer la galerie et assurer son entretien périodique (curage et creusement)⁵⁵⁹.

Nous avons repéré la même technique, non loin de Sbiba, entre *Thala* et *Cillium*, à Khmouda⁵⁶⁰. Dans la région étudiée, un seul exemple de ce type d'installation hydraulique est visible sur le terrain (le site n° 156). L'utilisation des foggaras semble être courante dans la région. La technique de l'aménagement des puits-regards dans le tuf est courante autour de *Sufes* : on l'a vu pour l'aqueduc de *Sufes* (n° 117) et dans les puits situés au nord de la ville (n° 075 et n° 056)⁵⁶¹. La couche géologique dans laquelle est aménagé ce type d'ouvrage est la même pour les foggara de Aïn ed-Diba pour l'aqueduc de *Sufes* et pour les puits des environs de *Sufes*. Il s'agit du Vindobonien Supérieur qui se compose d'alternance de marne,

⁵⁵⁷ Voir en dernier lieu M'Rabet A., 2003, p. 415-431

⁵⁵⁸ Gast M., 1997, p. 2868-2880 ; p. 2869 : cette technique arrive jusqu'au parallèle 42° en Espagne.

⁵⁵⁹ Gast M., 1997, p. 2868-2880, voir p. 2868. Voir aussi Solinac M., 1952, troisième partie, chapitre premier p. 54-125 voir particulièrement p. 54-67 avec fig. 6, 7, 8 : l'alimentation de la plaine de Kairouan à l'époque antique comme à l'époque islamique se faisait moyennant l'aqueduc de Chrichira alimenté par le captage Henchir ed-Douimis à Bir el-Adine.

⁵⁶⁰ CADS, n° 076, site n° 089, voir rapport de Shili S., à qui j'adresse mes remerciements pour m'avoir permis de consulter ses notes sur la prospection de la carte Djebel Semmama. Dans les environs de Feriana, à l'est, aux piémont de Jebels Ez Zmit à l'extrémité occidentale de Jebel Selloum, la feuille Djebel Selloum au 1/50 000^e, n° 92, signale une foggara, coordonnées Lambert : 399.000 E ; 190.800 N.

⁵⁶¹ Voir plus haut « les puits ».

du grès et de tufs⁵⁶². En nous basant sur ces données nous avons proposé d'expliquer deux séries de puits situés au nord de *Sufes*, aménagés suivant le système de foggara⁵⁶³.

3.1.9. Les bassins

Les bassins sont des monuments de stockage de l'eau à ciel ouvert connus chez les anciens sous le terme *lacus*. D'après la bibliographie on ne connaît que deux bassins dans la région étudiée. Le premier se trouve à *Sufes* même, à l'ouest du nymphée⁵⁶⁴. Le second bassin est celui de Aïn ed Diba⁵⁶⁵.

Au cours de la prospection nous avons dénombré 26 bassins. En outre les photographies aériennes à l'échelle de 1/7000^e laissent voir au nord des ruines de la ville antique au moins deux bassins, ce qui augmente le chiffre à 28 bassins répartis comme suit :

- 12 situés dans un rayon de 5 km autour de *Sufes* dont 4 sont sur les berges de Oued Sbiba ;

- 5 sont sur la voie *Sufes-Sufetula* ;
- 7 aux pieds septentrionaux de Mghila ;
- 1 au sud de Hr. Contra ;
- 1 à Hr. Sidi Sahbi ;
- 2 à Hr. Sbil.

11 parmi ces bassins sont intégrés dans des sites⁵⁶⁶ tandis que les autres sont plus ou moins isolés.

La majorité de ces aménagements est située sur des voies de communication notamment sur la voie principale nord-sud reliant *Sufetula* à *Assuras* par *Sufes*, au bord de laquelle, nous avons relevé 12 bassins.

Alimentation

L'alimentation des bassins de la région de Sbiba est assurée de trois ou quatre manières : 1 : 13 bassins⁵⁶⁷ sont alimentés par des *impluvia*. Généralement, le monument est placé au pied d'une colline ou au pied d'une pente pour que cette dernière soit exploitée en tant qu'*impluvium* pour le bassin ; 2- 5 bassins⁵⁶⁸ sont alimentés par des aqueducs qui

⁵⁶² Carte Géologique de la Tunisie, feuille Sbiba au 1/50 000^e feuille n° 069

⁵⁶³ Voir supra p. 144.

⁵⁶⁴ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617-618.

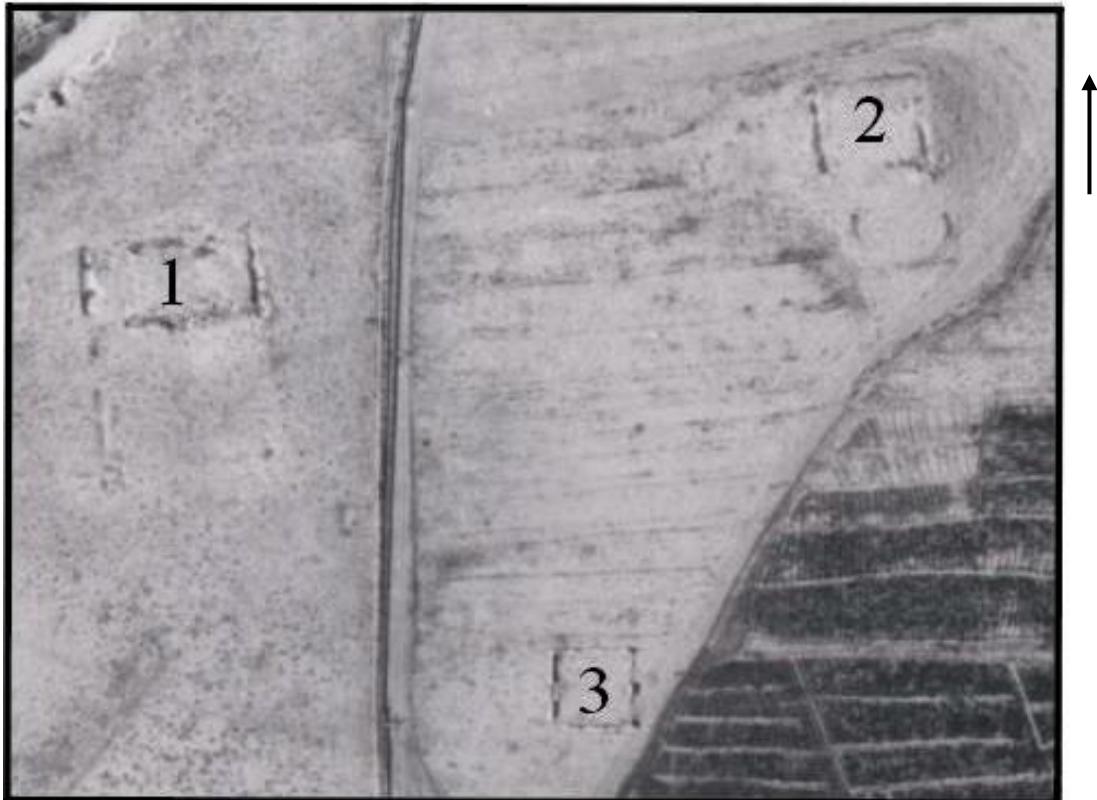
⁵⁶⁵ Guérin V., 1962, t. I, p. 375.

⁵⁶⁶ Site n° 048 ; 089 ; 049 ; 022 ; 126 ; 134 ; 163 ; 170 ; 189 ; 192

⁵⁶⁷ Il s'agit des sites : 057 ; 062 ; 048 ; 089 ; 126 ; 134 ; 156 ; 163 ; 168 ; 171 ; 188 ; 191 et 192).

⁵⁶⁸ Les sites : 009 ; 089 ; 137 ; 157 ; 168.

amènent l'eau à partir des sources ; 3- 6 bassins⁵⁶⁹ sont alimentés par une dérivation. On note ici que l'Oued Sbiba à lui seul alimente 4 bassins.



1, 2 et 3 : les bassins

**Fig. 46 Extrait de photo aérienne, secteur
situé au nord des ruines de Sufes.**

Formes

L'état de conservation de la majorité des bassins permet de distinguer leur forme générale, mais l'absence fréquente de données sur les dimensions empêche de donner une idée plus claire sur les formes. Mis à part les deux bassins de Hr. Sbil qui sont de forme circulaire, les autres sont quadrangulaires. Pour certains de ces édifices, l'irrégularité des dimensions est remarquable, à l'exemple des bassins de Mrass el Guenfoud (n° 057), Souk Er Roumane (n° 168), Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157) et Hr. Henbez (n° 170).

Les contreforts

Pour résister à la pression de l'eau, certains des bassins 13 au total, sont dotés de contreforts. La disposition, le nombre et la forme de ces éléments varient d'un monument à un autre. Les bassins dépourvus de contreforts sont enterrés ou bien de faibles dimensions. C'est le cas du bassin de Hr. El Mabdouaa (n° 137), du bassin du site n° 062 et de celui de Sidi Ali Echaïeb (n° 191).

⁵⁶⁹ Les sites : 071 ; 098 ; 109 ; 022 ; 118.

1- Contreforts semi-circulaires : tous internes. Ils occupent :

- les angles pour un seul cas c'est le bassin de Hr. Bou Meftah (n° 157)
- les parois des bassins c'est le cas de
 - bassin de Mrass el Guenfoud (n° 057) où on note 6 contreforts sur les grands côtés et 5 sur les petits côtés
 - bassin de Hr. Ahmida (n° 134) avec 2 sur les grands côtés et 1 sur chaque petit côté
 - bassin dit el Fassa (n° 118) avec 5 contreforts sur le grand côté conservée.

A l'intérieur, les angles s'ils ne sont pas pourvus de contreforts en $\frac{1}{4}$ de rond comme c'est le cas de de Hr. Bou Meftah (n° 157) sont arrondis comme c'est le cas de Hr. Mrass el Guenfoud(n° 057), le bassin de Aïn Ed Diba (n° 156), le bassin situé au nord de l'Oued Sbiba juste avant sa confluence avec Oued El Htab, le bassin de Hr. El Henbez(n° 170).

2- Contreforts externes : ils sont tous à plan rectangulaire ou trapézoïdales. Ils occupent les parois extérieures situées généralement du coté de la pente. On les trouve adossés

- à trois cotés à Hr. Souk Erroumaine (n° 168), de même qu'à Souk Aïn Ed Diba (n° 156)
- à un seul côté pour le bassin du site n° 071, celui de Hr. El Henbess (n° 170), celui de Hr. Hamouda et celui de Aïn El Guemmam (n° 188).
- On les trouve également adossés aux angles du coté de la pente pour le bassin de Hr. Souk Erroumaine (n° 156).

Leur nombre et leur répartition sur la paroi du côté de la pente varient suivant les dimensions du monument, sa capacité et la pression de la quantité d'eau retenue :

- à Hr. Henbess (n° 170), la paroi du bassin nord du côté de l'Oued El Melah est dotée de deux contreforts placés à proximité des angles. Pour le site n° 73, les deux contreforts s'appuient contre les extrémités du côté occidental du monument
- un seul contrefort dans le bassin de Hr. Aïn El Guemmam (n° 188) comme à Hr. Hammouda (n° 192), pour les deux cas, le contrefort est plus proche de l'angle ouest pour le premier et de l'angle est pour le second
- la répartition des contreforts sur le côté septentrional du bassin de Souk Aïn Ed Diba (n° 156) est de l'ordre de 12 contreforts sur 69.60 m soit 1 contrefort tous les 5,8 m mais en réalité on remarque trois ensembles : deux à l'est, trois au milieu et 7 à l'ouest ; le côté oriental du même bassin compte trois contreforts également mal répartis.

- pour le bassin de Hr. Souk Erroumaine, en plus des deux contreforts situés sur l'angle nord et l'angle est, on compte 6 contreforts sur le côté sud-est et autant pour le côté nord-ouest, soit environ 1 contrefort tous les 4,25 m au sud-est et 1 contrefort tous les 4,32 m au nord-ouest. Du côté nord-est, on compte 9 contreforts sur 37,30 m, soit 1 contrefort tous les 4,14 m

3- Contreforts externes et internes pour un seul cas : c'est le bassin d'el Fassa (n° 118) mais étant donné l'état du monument conservé sur deux côtés, le premier dispose de contreforts semi-circulaires internes et l'autre de contreforts quadrangulaires externes ;

Théoriquement, le nombre de ces éléments est en relation avec la pente et la capacité et la masse du monument (pratiquement, les choses sont très proportionnelles.)

Grandeur et capacité

Il est parfois difficile d'évaluer la capacité de ces monuments pour les raisons suivantes :

1- Un nombre important de bassins sont endommagés (sites n° 009 ; n° 118 ; n° 156 n° 098), ce qui ne permet pas de prendre des mesures exactes.

2- La majorité des monuments est comblée ou enfouie, ce qui empêche de connaître leur profondeur⁵⁷⁰ ;

En conséquence, les remarques se basent sur la superficie plus que sur la capacité d'eau retenue. La documentation chiffrée disponible permet d'étudier 16 bassins sur 26. On peut classer ces bassins en trois catégories.

- 1- Sept bassins⁵⁷¹ de superficie qui varie de 10 m² à 100 m².
- 2- Sept bassins⁵⁷² dont la superficie varie de 200 m² à 500 m².
- 3- Deux bassins⁵⁷³ dont la superficie varie de 700 m² à 1000 m² ;

On a donc construit dans cette région des bassins de grande capacité, caractéristiques de la zone aride et semi-aride qui commence en direction du sud.

L'épaisseur des murs

La largeur des murs des bassins varie entre 0,50 et 1,60 m. Les largeurs importantes concernent les bassins les plus grands⁵⁷⁴.

⁵⁷⁰ Pour les dimensions relevées, les hauteurs varient entre 70 cm à 2,50 m : mais on remarque que les petits bassins ont les hauteurs les plus importantes.

⁵⁷¹ n° 071 ; 098 ; 049 ; 157 ; 170 ; 171 ; 189.

⁵⁷² n° 009; 062 ; 118 ; 137 ; 134 ; 156 ; 192.

⁵⁷³ 057 ; 168.

⁵⁷⁴ L'épaisseur des murs des bassins de Mrass el Guenfoud (n° 057) qui fait 30/26 m et celle du bassin d'El Fassa (n° 118) faisant 23,10/13,5 m est de 1 m ; l'épaisseur des murs des bassins de Souk Ed Diba (n° 156) ainsi que celui de Souk Erroumaine (n° 168) mesure 1,50 m ; l'épaisseur des murs des bassins de Sidi Sahbi (n° 049), de

Technique de construction

Nous savons que pour construire les monuments hydrauliques, on utilisait essentiellement la maçonnerie de blocage : c'est la règle pour les bassins de la région étudiée. Cependant, on note une exception pour le monument de Hr. El Hamri (n° 126) qui est construit selon la technique de l'*opus africanum*.

Indice pour la localisation de la zone irriguée.

La situation de la plupart de ces bassins dans des zones favorables à la culture irriguée est d'autant révélatrice que ces zones se confondent avec la zone d'irrigation actuelle. Cette région s'étend de part et d'autre de l'Oued Sbiba (connue sous le toponyme de Bhairet Siftan⁵⁷⁵), sur les pieds orientaux du Jebel Tiouacha (connu sous le toponyme de Bhairet Tiouacha⁵⁷⁶) et sur les pieds septentrionaux de Jebel Mghila.

Cependant, nous sommes en droit de nous interroger sur les procédés ou les solutions suivis pour résoudre le problème de l'évaporation, l'utilité et la rentabilité de ces grands édifices.

Conclusion :

Les bassins de la région de *Sufes* confirment la notion de la zone de transition : du point de vue forme, nous sommes encore loin de la zone steppique où on voit la multiplication et la diffusion des bassins circulaires⁵⁷⁷. Le seul site qui offre des bassins circulaires dans la région étudiée est celui de Hr. Sbil (n° 163). On trouve un autre bassin de la même forme à l'entrée sud de Kanguet Zagalass (069.215), en dehors de la région.

Nous pensons que les bassins quadrangulaires ont devancé les bassins circulaires. La région anciennement exploitée renferme des bassins quadrangulaires. Par contre, la zone qui fut plus tardivement exploitée comprend des bassins circulaires⁵⁷⁸, c'est pourquoi nous croyons à une évolution technique dans la conception de ce type d'ouvrages hydrauliques.

Hr. El Hamri (n° 126), de Hr. Thmed (n° 189), de Hr. Henbez (n° 170), d'El Mabdouaa (n° 137), de Aïn El Guem mam (n° 188) et de Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157) fait entre 50 et 80 cm.

⁵⁷⁵ Toulotte, Mgr. A., 1892-1894, p. 175.

⁵⁷⁶ Voir *CTHA* au 1/100 000^e.

⁵⁷⁷ Il s'agit de la région située plus au sud cf. la *CAM*, n° 112, site 004 ; 009 ; 010 ; 014 ; °052 ; 054 ; 061 et 071 etc

⁵⁷⁸ La prospection de la feuille de Jebel Semmama, n° 076 par S. Shili a révélé un certain nombre de bassins circulaires (site n° 076.015; 076053.). L'occupation de cette région voisine à celle de *Sufes* est liée à la diffusion de la culture oléicole répandue à partir du III^e siècle.

Tableau récapitulatif des bassins de la région de Sbiba

Site	Bassin						Contreforts		
	nombre	alimentation	forme	Technique de construction	Dimensions en m.	Mur en cm	disposition	Forme et dimension	Nombre
009	1	Aqueduc	rectangulaire	maçonnerie	26/12,20	-	-	-	-
022	1	Oued Jraouil ?	rectangulaire	Maçonnerie	Détruit	-	-	-	-
048	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	Enfoui : 4/0,40		Interne	Arrondi	1
049	1	-	rectangulaire	Maçonnerie	4,70/4,70	50	-	-	-
057	1	Impluvium ?	rectangulaire	maçonnerie et angles arrondis	30/26	l. : 100	Interne	Semi-circulaire	6+6 /5+5
062	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	20,80/12,80	h. : 70 / l. : 85	-	-	-
071	1 avec annexe	?	Rectangulaire + circulaire	maçonnerie et Angles arrondis	11,10/7,50	h. : 250 / l. : 70	Externe	Rectangulaire	2
089	2 ?	Aqueduc	rectangulaire	Maçonnerie	Enfoui	-	-	-	-
	2	Impluvium	Quadrangulaire et autres	?	?	?	?		
098	1	Oued Sbiba	-	Maçonnerie	-	-	-	-	-
109	1	Oued Sbiba	Rectangulaire ?		Enfoui	-	-	-	-
118	1	Oued Sbiba	rectangulaire	<i>Opus vitatum</i> ?	23,10/13,50	100	Interne/externe	-	5 et 3
126	1	Impluvium ?	rectangulaire	<i>Opus africanum</i>	12	1. 50	-	Semi-circulaire :60/ rectangulaire 90/60	-
134	1	Impluvium	rectangulaire	Maçonnerie	19,70 /10,50 19,20/10,10	h. 150 / l. 160	Interne	Arrondi : rayon 80	6
137	1	Aqueduc	rectangulaire	Maçonnerie	19,90/14,60	h. : 80 / l. : 80	Absent	-	-
151	1	Signalé par les Bgds. Topog.	Rectangulaire polylobé sous forme de croix	Maçonnerie		Epai. 1m	externe	rectangulaire	3 et 3
156	1	Foggara ou impluvium ?	Rectangulaire ?	Maçonnerie avec deux niveaux	23/20 et 50/53 complexe	150 ;140 ;90	Externe	Rectangulaire : 55 à 90	Plusieurs : 16 et 3
157	1	Aqueduc ?	irrégulier	Maçonnerie	3,23 / 3,46 /4,60 / 4,90	h. 200 / l. : 75	Interne	¼ de rond	4
163	2	Impluvium	circulaire	Maçonnerie	Diam. 5,60	l. : 50	Oui	-	-
168	1	Impluvium ou aqueduc ?	irrégulier	Maçonnerie	25,95/25,50 /37,30/35,70	h. 150 à 210, l. 150	Externe et angles externes	Rectangulaire	6+6/9 /1+1
170	1		irrégulier	Maçonnerie	6,60 / 5,50 / 6,80 / 540		Externe	Rectangulaire	2
171	1	Impluvium ?	Rectangulaire ?		5/3	l. : 60	-	-	-
188	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	enfoui	67	Externe	Rectangulaire	1
189	1		rectangulaire	Maçonnerie	Brisé : 4,85/3,90	h. : 70 / l. : 60 à 70	Externe	Rectangulaire : 70/70/70	2
191	1	Impluvium ? source ?	rectangulaire	maçonnerie			-	-	-
192	1	Impluvium ?	rectangulaire	angles arrondis	30,20/15,90	h. 130 / l. 105	Externe	Rectangulaire	1
24	30 ⁵⁸⁷	5 ou 6 par aqueduc / entre 8 et 11 par impluvium / 4 par oued...	1 circulaire	3 angles arrondis	L. 4 à 50m ; l.		5 internes / 7 externe / 1 interne-externe / 1 absent	4 sont arrondis / les restes sont quadrangulaires	

⁵⁸⁷ Il faut avouer que le nombre devait être plus important, les brigades topographiques signalent un certain nombre de monuments qu'ils appellent réservoirs. « Réservoir de 12 m x 20m.00 murs de 1m.00 d'épaisseur, les morceaux restants ont de 1m00 à 0.80m de hauteur » ; « Réservoir de 30m x 30 m avec contreforts à l'intérieur, mur de 1m.00 d'épaisseur, 1m de hauteur éventuellement » ; Il est difficile de les repérer sur le terrain dans la méconnaissance du système utilisé par ces militaires d'une part et d'autre part à cause de la destruction des ces aménagements à la suite de la mise de culture de terrain suivant les techniques modernes.

3.1.10. Les citerne

On entend par citerne, *cisterna*, un monument fermé servant au stockage de l'eau potable⁵⁸⁸. Les termes employés chez les paysans ou sur les cartes topographiques pour désigner une telle installation hydraulique sont : majen , zoubia et citerne. Les citernes sont, ordinairement, des signes de présence d'habitation.

Cette technique de stockage de l'eau remonte à une époque très lointaine⁵⁸⁹. Elle est surtout attestée dans les cités puniques comme Carthage⁵⁹⁰. Cependant elle s'est développée à l'époque romaine. Elle a même connu une grande diffusion à travers l'Afrique⁵⁹¹ jusqu'au *limes*⁵⁹².

Hormis les citerne publiques de *Sufes*, la prospection a livré sept citerne dans six sites⁵⁹³. Elles sont toutes situées dans la partie occidentale de la région étudiée. Elles sont construites en blocage. Il faut signaler le fait que ce type de monument est en grande partie souterrain, ce qui rend difficile la collecte des informations concernant leurs dimensions ou leurs modes d'alimentation et d'exploitation. Généralement, si le monument n'est pas conservé (ce qui est le cas pour la majorité des citerne inventoriées) leur découverte se fait souvent fortuitement lors d'un affaissement ou d'un glissement de terre. Cette situation ne permet pas d'avoir les dimensions de ces monuments ni leurs formes. Cependant, nous avons enregistré deux formes :

- trois citerne rectangulaires avec une voûte en berceau (069.054 ; 069.204 ; Hr. Hamouda).
- deux citerne en carafe (069.114 et 069.232).

Ces monuments sont de dimensions très modestes. En effet, la plus grande mesure L. : 820 cm l. : 540 cm, prof. : 120. Le fait que ces monuments soient toujours enterrés facilite leur alimentation. Mise à part deux citerne dont nous pensons qu'elles étaient alimentées par une conduite et une troisième qui semble avoir été en rapport avec un grand bassin (voir tableau ci dessus), les autres monuments devaient se situer au centre des maisons ou des *villae* et recevoir les eaux pluviales des toitures de ces constructions⁵⁹⁴. L'état de conservation des

⁵⁸⁸ E. Guillaume, 1887, p. 1208-1211.

⁵⁸⁹ Sur l'état de la question voir l'article de Rebiffat R., 1994, XIII, p. 2014-2025.

⁵⁹⁰ 16 citerne ont été dégagées dans le quartier d'Hannibal, situé sur le flanc sud-est de Byrsa : Lancel S., 1992, p. 234-238.

⁵⁹¹ Voir à titre d'exemple l'étude riche et détaillée sur les citerne de *Sutunurca* (Aïn el Asker) : H. Jaïdi, 1993, p. 208-241 voir particulièrement p. 209-222 et planches à la fin de l'article.

⁵⁹² Cf. par exemple : Rebiffat R., 1988, p. 33-68.

⁵⁹³ A titre de comparaison, Ben Baaziz S., 2000, n'a compté que 4 citerne dans la région voisine du côté septentrional.

⁵⁹⁴ Leveau Ph., 1993, p. 176-177

monuments, que ce soit pour les citernes en carafe ou les citernes rectangulaires ne permet pas une étude plus poussée.

Tableau des citernes de la région de *Sufes*

Site	nombre	Forme	dimensions	Etat de conservation	alimentation	Technique de construction
n° 029	2	?	Comblées	comblées	Aqueduc ?	maçonnerie
n° 042	1	En carafe	Margelle, diam. : 3 m, largeur du mur est de 65 cm	Détruite et comblée	?	maçonnerie
n° 055	1	rectangulaire	3,40 / 490m	détruite	?	maçonnerie
n° 089	?	?	?	?	Aqueduc ? ou impluvium ?	?
n° 158	1	rectangulaire	L. : 820 cm l. : 540 cm, h. : 120	détruite	?	maçonnerie
n° 179	1	En carafe	comblée	comblée	?	maçonnerie
n° 192	1 ?	rectangulaire	Petite ?	détruite	Bassin ?	maçonnerie

3.1.11. Etablissements balnéaires

En l'absence des traces épigraphiques et exception faite pour les thermes de *Sufes*, l'identification de ce type de monuments demeure liée aux traces archéologiques laissées sur le terrain. Il est question souvent des tuiles, des pilettes d'hypocauste, des tubes des coffrages, des pavements ou des fragments ou des tesselles de mosaïques et des cendres, le tout entouré de massif de maçonnerie portant les traces d'enduit étanche et très souvent de cubes de mosaïques.

En nous basant sur ces éléments, nous avons pu identifier 13 établissements balnéaires situés au sud et au sud-est de la région. Pour comparaison il faut savoir que la région de *Segermes* compte entre 15 et 20 établissements⁵⁹⁵.

Pour ceux de la région de *Sufes*, deux sont isolés⁵⁹⁶. Ils se trouvent au sud de la ville sur la voie de *Sufes* à *Sufetula*. Les autres se trouvent dans des sites majeurs dont la superficie dépasse 10 ha⁵⁹⁷.

Tableau récapitulatif des installations thermales dans la région de *Sufes*

Site n°	Nombre	Dimension / superficie	Alimentation en eau	Traces	Mosaïque
033	1	200 m ²	Aqueduc ?	Maç. + T.P.H.+T.C.+ enduit étanche	?
043	1	Diam. 6m	impluvium	Pierraise + T.P.H. + T.C.+ plâtre.	?
051	1	Diam. 8 m	Oued ?	Mur en GA + T.P.H. + T.C + cendre	attestée
089	1	1600 m ²	aqueduc	Deux compartiments séparé par un mur en	polycrome

⁵⁹⁵ Dietz S., 1995, p.361-363; voir p. 361 et carte p. 362; le terme utilisé ici est «bath-hous »

⁵⁹⁶ Sites : n° 142 et n° 156.

⁵⁹⁷ *Sufes*, Hr. Khammar (n° 178) ; Hr. Thmed (n° 189); Hr. Om Bou Rouine (n° 103) ; Hr. Henbez (n° 170) ; Hr. El Hassek (n° 174) ; Hr. Mrass El Harmel (n° 139); Hr. Selsala (n° 158) ; Hr. El Bheilil (n° 043) et Hr. El Beinnaïa(n° 051).

				maçonnerie+cendre+mosaïque	
103	1	425 m ²	Oued	Maç.+ T.C.+ cendre + pièce en abside	polychrome
139	1	900 m ²	Source	Mur en galets de l'oued. T.P.H. + T.C. + Cendre	attestée
142	1	600 m ²	Oued ?	Maç.+ bassins + T.P.H. + cendre	attestée
156	1	66 m ²	oued	Maç. + pièce+ cendre	polychrome
158	1	?	aqueduc	Maç.+Bassin (4/5,85 m)+bassins (7,60/3,80, prof. 1,10m mur 50 à 80cm) + P.H.+T.C.+ Cendre.	monochrome
170	2	- 400 m ² - ?	- Oued - Aïn et oued	Maç.+ T.P.H. + T.C. + Cendre	polychrome
174	1		impluvium	Maç.+ 3 pièces communicantes + T.P.H.+ T.C.+ cendre.	polychrome
178	1	250 m ² environ	Impluvium au fond d'un vallon	Maç. + T.P.H. + T.C.+ cendre	bichrome
189	1	345 m ²	Impluvium au fond d'un vallon	Maç. + T.P.H + T.C. + Cendre	attestée

NB : GA = grand appareil ; T.P.H.= tuile de pilette d'hypocauste ; T.C. = tubes de coffrage ; Mac. = maçonnerie

Ces monuments sont généralement de petites dimensions. Cependant nous remarquons que la majorité de ces bains ruraux sont dotés de mosaïques dont la moitié est polychrome, ce qui témoigne d'une certaine recherche de confort et de luxe. Pour assurer l'alimentation en eau, ces monuments sont installés soit au pied d'une colline, soit au font d'un ravin, ce qui favorise l'aménagement d'un *impluvium* convergeant vers un bassin ? puis vers l'établissement balnéaire. Certains sont établis à côté d'un oued ou d'une source naturelle comme c'est le cas pour Hr. El Ouchem n° 142 et Aïn Diba (n° 156). Pour un seul cas, celui de Hr. Selsala (n° 158), on a construit un aqueduc.

Généralement et à l'instar de ce qui se passe dans les grandes cités, les établissements balnéaires sont situés à la périphérie du site. En effet, on les voit à l'extrême nord-ouest de Hr. Thmed (n° 189), à l'extrême orientale de Hr. Krammar (n° 178), à Hr. Bou Rouine (n° 103) etc... Nous pouvons nous prononcer sur l'aménagement interne même pour les thermes de la cité de *Sufes* ou celles du site n° 142.

La majorité des établissements balnéaires se trouvent sur le passage des voies inter-régionales.

Leur superficie qui va de 250 à 900 m² est globalement modeste, mais elle peut être considérée comme importante si on la place dans son contexte rural. A *Segermes*⁵⁹⁸, la superficie varie entre 80 et 630 m².

Ce type de monument qualifié de privé par rapport aux thermes publics de la cité de *Sufes* est une preuve de la prospérité des propriétaires de la région de *Sufes*. C'est un indice de l'influence de la cité sur ses environs et de la pénétration de la romanisation culturelle. Mais il

⁵⁹⁸ *Africa Proconsularis*, I, p. 361 : tableau.

est possible aussi de l'interpréter comme une recherche de l'autonomie par rapport à la cité et la construction de grandes *villae* avec toutes ses composantes. D'après les archéologues danois, ces « bath-houses » ne devaient pas être utilisés tous les jours et durant toute l'année mais seulement lors des saisons chaudes comme l'été⁵⁹⁹.

3.1.12. Les moulin à eau⁶⁰⁰

Cet outil sert au broyage de différents produits, essentiellement des céréales, même si cette activité n'était pas la plus importante⁶⁰¹. En Afrique Proconsulaire, nous savons que cet outil a laissé des traces à Chemtou⁶⁰² et à M'Jez el Bab⁶⁰³. Dans la région de *Sufes*, les conditions naturelles (l'abondance de l'eau) et économiques (la pratique des différentes activités en rapport avec le moulin) sont propices à l'existence des moulins à eaux.

D'après El Bakri⁶⁰⁴, la ville de Sbiba « très ancienne, construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins»⁶⁰⁵.

Ce témoignage médiéval rend très probable l'existence de ces aménagements dans l'antiquité, à l'image de celui qui se trouvait à Chemtou, d'autant qu'un site de la région porte le toponyme de Ettahouna, le moulin. Il se trouve sur la rive droite de l'Oued Sbiba et présente les traces d'un petit monument hydraulique qui ne peut pas être interprété comme un moulin à eau dans son état actuel.

Il est question de ce type d'outils dans un édit impérial de 398 apr. J.-C.⁶⁰⁶ Au VI^e siècle, l'agronome *Palladius* conseille d'utiliser les moulins à eaux pour remployer les eaux des thermes. Ce qui nous invite à chercher leurs traces à l'est des Thermes publics dans le sens de l'écoulement de l'eau.

3.1.13. Conclusion

Richesse et diversité sont les premières conclusions à tirer de cette étude. Urbains et ruraux, simples et complexes, construits et aménagée, de grandes et de petites dimensions,

⁵⁹⁹ *Africa Proconsularis*, I, p. 363.

⁶⁰⁰ Amouretti M.-C., 1987, p.13-23 ; p. 17 l'auteur indique que Strabon, *Géographie*, XII, 3, 30, affirme que cette technique est attesté au I^{er} siècle à côté du palais de Mithridate à Cabire au Pont comme une nouveauté.

⁶⁰¹ Référence précédente p. 15-16.

⁶⁰² Amouretti M.-C., 1987, p.17.

⁶⁰³ Encore non publiée.

⁶⁰⁴ Drappier, dans P. Gauckler, 1899, p. 148 « L'historien arabe El Bekri nous apprend qu'au XI^e siècle de notre ère les eaux de l'oued Sbiba servaient à actionner des moulins.» Le même auteur remarque que ces moulins n'ont pas laissé de traces sur le terrain

⁶⁰⁵ On trouve la même information chez l'auteur de 161 ص 1968 "الأستبصار في عجائب الأ MCSAR ، نشر و تعلق سعد زغلول، مدينة سببية وهي مدينة أزيلية، ذات أنهار و مياه سانحة تطعن عليها أرجحية."

⁶⁰⁶ Cité Amouretti M.-C., 1987, p. 17.

telles sont les caractéristiques des aménagements hydrauliques de la région de *Sufes*. On les trouve un peu partout : sur les flancs de montagnes, sur les pentes de collines, dans les plaines, dans les gorges étroites, dans les lits des oueds, liées à des sites archéologiques, ou isolés.

Ces aménagements se concentrent essentiellement à l'ouest de la région, autour de la ville, sur les rives des oueds, sur les voies de communication. Nous avons pu repérer plus de 24 sources dont certaines sont captées, 10 aqueducs, un certain nombre de puits ; 8 citernes, 28 bassins, les traces de foggara, 13 thermes dont la majorité est rurale, 2 nymphées un certain nombre de barrages et probablement des moulins hydrauliques, une zone irriguée, des terrasses sur une grande superficie, une zone cadastrée, des dérivations, tout cela dans une région qui ne dépasse pas 620 km². Il s'agit là d'indices d'une longue et riche expérience dans la manipulation et le contrôle des techniques de l'exploitation de l'eau.

La présence des sites archéologiques au nord de la région à l'intérieur d'une zone marécageuse et salée qui est restée pour longtemps inculte constitue une preuve de la maîtrise des techniques d'assèchement, de drainage et de la mise en valeur de cette terre⁶⁰⁷. En effet, Hr. Left qui se situe au cœur de ce secteur est un site dont l'importance archéologique et historique⁶⁰⁸ est bien attestée.

Cet aspect d'histoire et d'archéologie contribue à distinguer la « région » de *Sufes* et illustre bien le sens du toponyme *Sufes* relatif à l'eau.

⁶⁰⁷ Nous savons qu'il est question de terres en marécages, *plaudibus*, que les colons des domaines impériaux de la moyenne vallée de l'Oued Majrada voulaient les exploiter et cela ne peut être possible s'ils ne maîtrisaient pas les techniques du drainage et de l'assèchement. Le texte de l'inscription d'Aïn Jemala, *CIL, VIII, 25943 ; ILTun., 1320 ; AE, 1952, 209; 1953, 130; 1954, 191 ; CMA, Suppl., I , D 993 ; ILPMBardo., 163, p. 62-63* : «] / tuant, rogamus, procurato/[res, per pro]videntiam uestram quam / [nomine ca]jesaris praestatis, velitis nobis / [et utilitat]i illius consulere, dare nos/b[is eos agros] qui sunt in **paludibus** et / in silvestribus instituendos olivetis / et vineis lege *Manciana* condicione / [s]altus Neroniani vicini nobis cu[m] / [ed]jeremus hanc petitionem nostr[am] / [fu]ndum suprascriptum N[eronianum] / [i]ncrementum habita[torum..... ». traduction “Nous vous demandons, ô procureurs, en invoquant en vous cette sagesse que vous déployez au nom de César, de bien vouloir veiller à nos intérêts et à ceux de sa majesté et nous donner les terres qui sont en **marécages** ou en broussailles à planter d'oliviers et de vignes, conformément à la Loi *Manciana*, et selon la condition du *Saltus Neronianus*, qui est voisin de nous. En vous adressant cette pétition [nous songions] au *Fundus Neronianus* précité et à l'accroissement des habitants

⁶⁰⁸ Lepelley Cl., 1979, t. I, p. 115, Joffroy H., 1986, p. 287 ; 290 et note n° 244 ; M'Charek A., 1996, p. 18-22 ; M'Charek A., 1999, p. 158.

3.2. Les accès naturels et les voies antiques

3.2.1. Les accès naturels

La région est facilement accessible de trois côtés, au nord par le couloir de Rohia, au sud par le couloir Mghila-Tiouacha et à l'est par le couloir d'El Hbeibsa et de Khanguet Zagalass. Elle est difficilement accessible du côté occidental.

3.2.1.1. Au nord : par le couloir Rohia

Au nord la région de Sbiba rejoint celle de Rohia pour constituer un couloir naturel, une dépression située entre deux montagnes assez dominantes.

- Au nord-est Jebel Skarna qui culmine à 1322 m présente une falaise rocheuse de plus de 200 m de hauteur par rapport à la plaine située à ses pieds occidentaux. Le secteur est accessible seulement par deux passages :

- Au sud par le cours la cour de l'Oued Bou Agila-Messennagh par lequel A. M'Charek⁶⁰⁹ fait passer la voie augustéenne,
- Au nord de la falaise de Skarna, par *Mididi* étape de la voie vers Maktar⁶¹⁰.

- A l'ouest s'élève une chaîne de montagnes orientée nord-sud que domine le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine de 1365 m. Cette chaîne empêche l'accès vers l'ouest sauf en contournant El Gassaa Sghira du côté septentrional. A l'époque médiévale, ce couloir qui s'étend sur 10 km nord-sud et sur 9 km est-ouest environ, est connu sous le nom de Fej Sbiba⁶¹¹. Le couloir est de traversée aisée à la belle saison. Par mauvais temps, il faut suivre un chemin d'un niveau plus élevé, en raison de la nature argileuse du sol et du développement des marécages dans la plaine de Rohia.

3.2.1.2. Au sud : par le couloir Mghila- Tiouacha

L'accès de la région de Sbiba par ce couloir est facile, car, après avoir dépassé le massif de Tiouacha qui culmine à 1363 m, il n'y a plus d'obstacle. Par contre le massif de Mghila dont l'orientation change légèrement en direction de Sbeitla, barre le passage au sud-est. Au point le plus étroit, ce couloir mesure 12 km de largeur ; il est accessible en toute saison, comparé à celui du nord.

Un passage secondaire traverse le Jebel Mghila. C'est une gorge naturelle étroite, coïncidant au sud avec le cours de l'Oued Souda, qui mène à Foum el Guelta⁶¹² et rejoint la voie *Sufetula-Masclianae*⁶¹³. Au milieu de la montagne (à un endroit dit actuellement Hr.

⁶⁰⁹ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167

⁶¹⁰ Ben Baaziz S., 2000, p. 286-287; M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167

⁶¹¹ Cf. le dépouillement des sources arabes dans Bahi A., 1996, p. 114-115

⁶¹² Saladin H. et Cagnat R., 1885, p. 400.

⁶¹³ Barbery J. et Delhoum J.-P., 1982, p. 27-43

Ouest) la piste correspond au cours de l’Oued Tella. A la sortie du massif montagneux, celui-ci joint un affluent de l’Oued Thmed. Une piste moderne traverse ce passage et regagne le site de Hr. Thmed (Site n° 189).

3.2.1.3. A l'est : par le couloir Ben Habbès- Mghila et Kanguet Zagalass

L'accès à l'est est possible mais moins facile que le couloir nord-sud. En plus du réseau hydrographique taillé autour de l’Oued El Htab, le terrain devient plus accidenté particulièrement dans le secteur situé entre l’Oued Kouky à l'est et l’Oued Htab dans son dernier détour vers le sud. Au sud-est le massif de Mghila qui s'étend sur plus de 30 km de longueur constitue une barrière infranchissable. Le seul accès est une gorge, dite Khanguet Zagalass, très étroite, elle mesure de 10 à 20 m de largeur. Elle se situe entre le Jebel Ben Hachlef à l'ouest et le Jebel El Abaïed à l'est.

Au nord-est, la région de Sbiba semble être d'un abord difficile. Le massif du Jebel Ben Habbès qui s'élève à plus de 800 m et s'étend de l'ouest à l'est sur plus de 10 km constitue (par sa falaise) une muraille naturelle infranchissable. La route actuelle (sur les limites orientales de la région étudiée) qui relie El Hbeibsa à Maktar ne semble pas avoir été fréquentée facilement dans l'Antiquité à cause de la nature accidentée des reliefs. Cependant la communication pouvait s'effectuer à travers des sentiers étroits et à dos d'animaux⁶¹⁴.

3.2.1.4. Y-avait-il un passage à l'ouest ?

La barrière montagneuse occidentale constituée de Jebel Tiouacha (1363 m) Kef Soltane (1309), Kef El Galaa (1189 m) Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine (1306 m) El Gassaa el kbira et El Gassaa Es Sghira et dominant le couloir principal nord-sud, est percée par deux importants cours d'eau qui peuvent constituer deux voies de pénétration ou de passage vers l'ouest :

- l’Oued Sbiba constitué de deux affluents : Le premier est l’Oued Om el Aroug affluent du côté nord collectant ses eaux sur une distance qui dépasse 10 km à l'ouest. Ce cours d'eau est taillé dans un synclinal géologique, très encaissé surtout dans son cours supérieur, ses berges sont très abruptes et ne permettent pas de faire passer une voie officielle comme le proposait P. Salama à la suite des explorateurs de la fin XIX^e et du début XX^e

⁶¹⁴ Barbery J., 1985, p. 13, propose qu'une bretelle passe par Hr. Bheilil vers Hr. Tebraria au nord est de la région de *Sufes*.

siècle⁶¹⁵. Le second est l’Oued El Brek affluent méridional, collectant les eaux depuis Bled Zelfane sur une distance supérieure à 15 km à l’ouest.

- L’Oued Jedeliane, moins important que le premier, collecte les eaux des ruisseaux et des sources situées à l’ouest de la chaîne du Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine sur une distance ne dépassant pas 7 ou 8 km avant de franchir le massif montagneux. Le franchissement se fait au niveau d’une gorge vers laquelle convergent nombre de pistes modernes. Il est fort probable que dans l’Antiquité cette gorge ait servi de gué abritant une voie secondaire qui reliait les deux versants du massif montagneux dans cette direction.

3.2.2. Les voies

On trouve dans la région de *Sufes* deux groupes de voies : des voies inter-régionales et des voies régionales

3.2.2.1. Les voies est-ouest : la *Via Hadrumetina*:

Deux grandes voies inter régionales desservaient la région de *Sufes* :

La *Via Hadrumetina*⁶¹⁶

Le tracé de la voie vers Hadrumète n’est pas entièrement connu jusqu’à présent. Dans la carte du *Réseau Routier de l’Afrique Romaine*⁶¹⁷ P. Salama trace une ligne plus ou moins rectiligne liant *Sufes* à Hadrumète par *Aquae Regiae* ? et *Vicus Augusti*. Le même auteur qui consacre toute une étude à la *Via Hadrumetina*⁶¹⁸, développe l’étude toponymique ainsi que le rôle administratif et économique de la voie, mais, concernant son tracé, il se contente de compiler les renseignements rapportés par les Brigades Topographiques.

Dans la carte publiée dans son livre sur les *Bornes Milliaires de l’Afrique Proconsulaire*⁶¹⁹, il reprend le même tracé de la carte du réseau routier. Il affirme que la voie n’a donné aucune borne milliaire le long de son tracé à part peut-être une à la fin du trajet⁶²⁰. Cette affirmation est partagée par J. Barbery, qui explorant la Tunisie centrale, apporte quelques précisions sur le tracé de la *Via Hadrumetina*⁶²¹.

⁶¹⁵ A l’inverse de ce qui se passe en Italie, les appellations des voies en Afrique romaine sont rarissimes, le terme « *Via Hadrumetina* » est mentionné sur une épitaphe d’*Ammaedara* voir Salama P., 1964, p. 74-83, particulièrement p. 73-80 ; Ben Baaziz S., 2001, p. 79-106, voir p. 89-90.

⁶¹⁶ Salama P., 1964, p. 74-83

⁶¹⁷ Salama P., 1949.

⁶¹⁸ Salama P., 1964, p. 73-85.

⁶¹⁹ Carte hors texte, dressée par l’auteur en 1986 et publiée dans Salama P., 1987.

⁶²⁰ Salama P., 1964, p. 81 et note 58 : d’après lui la borne *CIL*, VIII qui date de Caracalla en 217, remployée à Moureddine peut appartenir aussi bien au tronc commun de la *Via Hadrumetina* et de la voie *Sufetula-Hadrumetum* qu’à d’autres voies de la région.

⁶²¹ Barbery J., 1985, p. 5-44 en particulier p. 12-16.

a- Le tronçon *Thala-Sufes* :

Selon Pierre Salama, la voie quitte la colonie flavienne d'*Ammaedara* depuis la porte orientale de Septime Sévère traversant la nécropole orientale⁶²², franchissant l’Oued Haïdra probablement par la piste actuelle qui passe par Sidi Mohamed Echeffai⁶²³ pour aborder Thala de l’ouest. De là elle emprunte, d’après les Brigades Topographiques⁶²⁴, un passage croisant Hr. Bridem⁶²⁵, Ksar Tlili⁶²⁶, Oued Om El Aroug et Kodiat Echaïr⁶²⁷.

Par contre pour Sadok Ben Baaziz, auteur des notices de Thala et Ksar Tlili⁶²⁸, la communication entre *Thala* et *Sufes* ne peut se faire par cette région montagneuse très accidentée et trop boisée⁶²⁹. D’après lui, la voie entre les deux localités ne peut passer qu’à travers le *Saltus Massipianus*⁶³⁰ vers Aïn El Hmadna, pour rejoindre la voie nord-sud.

En réalité, si la communication entre ces deux ville était possible directement, la voie devrait correspondre à la piste qui les reliait à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et qui est reportée sur les cartes 1/100 000^e Thala⁶³¹ El Ala⁶³², et Bou Ghanem⁶³³ et les cartes topographiques au 1/50 000^e Thala n° 067, Ksar Tlili n° 068 et Sbiba n° 069. Cette piste concorde sur environ 1 km avec la route qui mène à Kasserine avant de se diverger vers l’est. Elle contourne la chaîne Khrarbougua au sud en passant par Fej El Guerrich avant de franchir la gorge du Jebel Zgag et prendre ensuite une direction rectiligne vers l’est pour passer au nord de Ksar Tlili par Hr. Dheb (068.174), Bou Tbina (068.175), escaladant ensuite le flanc occidental de Jebel Kef Soltane pour passer par Aïn Fragha (n° 064) puis changer légèrement son orientation vers le sud-est pour passer entre les deux pics de la montagne située à l’ouest de *Sufes* : Kef El Galaa (1159 m) à l’est et Kef Soltane (1309 m) à l’ouest et descendre vers l’est côtoyant Oued Sbiba au nord jusqu’à rejoindre *Sufes* du coté occidental.

⁶²² Salama P., 1964, p. 80.

⁶²³ Carte Archéologique *Thala* n° 067, site n° 066.

⁶²⁴ Cagnat R., 1900, p. CXXIV.

⁶²⁵ Non visible sur les cartes topographiques.

⁶²⁶ Site n° 068.200.

⁶²⁷ Pour ce toponyme, il semble qu'il y ait eu une confusion avec Kodiat Echaïr situé au nord-ouest de Rohia sur la voie nord-sud (voir *infra*).

⁶²⁸ Ben Baaziz S., 2005 et Ben Baaziz S., 2005a.

⁶²⁹ Ben Baaziz S., 2001, p. 79-106, voir p. 89-90.

⁶³⁰ Ben Baaziz S., 2005 sites n°s 067.073 et 067.074.

⁶³¹ Feuille n° XXXV, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée complétée en 1925, les travaux de terrain ont été exécutés en 1899 par les Lieutenants Samson, Grasset, Andréa, de Kermabon et Naud.

⁶³² Feuille n° XXXVI, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée, les travaux de terrain ont été exécuté en 1899 par les Lieutenants : Rouget, Andréa, Paul, Lizée et Fournereaux.

⁶³³ Feuille n° XLI, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée complétée en 1925, les travaux de terrain ont été exécutés en 1899 par : le Capitaine Perret, les Lieutenants de Clarpe, Bassot et de Selarey en 1899.

Mais, la proposition de Ben Baaziz semble être la plus acceptable car elle répond aux diverses exigences et préoccupations du voyageur de l'époque à savoir la facilité d'accès, l'eau, les stations et la sécurité. A l'ouest de Draa el Rherchgane sur le passage de cette voie se trouve un cours d'eau qui porte le toponyme de « Oued El Ganntra » (oued du pont)⁶³⁴, ce qui favorise l'hypothèse de Ben Baaziz. D'ailleurs, les brigades topographiques mentionnent les traces d'une voie qui partant de *Sufes*, passe entre Jebel Sidi Ali Ben Om Ezzine et Jebel El Hmeïma, contourne Jebel Bou Lahnech au sud et rejoint la grande voie Carthage-*Theveste* via Ksar El Htiba le *Fundus Ver[...]*⁶³⁵. Il est très plausible que, de la même voie, se détachait un embranchement au niveau du *Saltus Massipianus* vers *Thala*.

b- Le tronçon *Sufes-Marazanae* ?

C'est à partir de *Sufes* que l'Itinéraire d'Antonin⁶³⁶ commence à signaler des stations vers *Hadrumentum*. *Marazanae*⁶³⁷ constitue la première station après *Sufes*. Elle est située à 28 milles (environ 42 km de *Sufes*) selon une variante et 20 milles (environ 30 km) selon une autre. *Marazanae* est traditionnellement identifiée à Hr. El Guennara⁶³⁸ sans preuve certaine.

Par les traces archéologiques et épigraphiques signalées dans la région de *Sufes*, ce tronçon semble représenter le tracé de la voie principale et officielle. La voie quitte *Sufes* suivant une des pistes est-ouest concordant avec une des *fines* de la centuriation de la plaine située à l'est de la ville⁶³⁹. Elle parvient à l'Oued El Htab qu'elle franchit par un pont (n° 072). Il (le pont) est situé sur l'Oued El Htab à 250 m avant sa confluence avec l'Oued Sbiba. Actuellement, on ne peut voir qu'un bloc d'ancrage en maçonnerie, détérioré du côté du lit de l'oued où d'autres blocs sont renversés par les crues. Des pierres de taille à bossage sont également éparpillées en contrebas de l'ancrage sur la même rive. L'état des ruines et la largeur de l'oued laissent supposer qu'il s'agissait d'un ouvrage d'art à double arc à l'instar du pont-aqueduc⁶⁴⁰ à moins qu'il n'y ait eu un élargissement ou un déplacement même léger du cours de l'oued. L'ampleur relative de l'ouvrage indique son caractère public et témoigne d'une intervention officielle lors de la construction. Il s'agit sans doute de l'autorité

⁶³⁴ Au sud du site 002, cf Volume II, p. 6-7.

⁶³⁵ Cagnat R., 1900, p. CXXIII-CXXIV.

⁶³⁶ Ed. O. Cuntz, Leipzig, 1929.

⁶³⁷ Tissot Ch., 1888, II, p. 629-630, Sologniac M., 1953, p. 157 ; Mesnage J., 1912, p. 208 qui distingue entre *Manazanae Regiae* et *Marazana* place cette dernière à Hr. Guennara ; Barbery J., 1985, p. 16, hésite entre Hr. El Bheil (site n° 043) et Hr. El Kouky (site n° 069.157)

⁶³⁸ Site antique très étendu faisant à peu près 40 ha de superficie située sur la rive droite de l'Oued El Hatab à 33 km à vol d'oiseau à l'est-sud-est de *Sufes*. Sur *Marazanae*, voir en dernier lieu, Ben Abbès M., 2004, p. 479-480.

⁶³⁹ Grira M., 2005.

⁶⁴⁰ Voir Volume II site n° 131.

municipale de *Sufes*. Le choix de l'emplacement est judicieux puisqu'il évite les crues violentes causées à 200 m en aval par la première confluence avec l'Oued Sbiba et, à environ 500 m par une deuxième confluence avec l'Oued Messannagh. La distance qui sépare ce monument de la ville est d'environ 6 km à vol d'oiseau c'est-à-dire 4 milles romain ce qui correspond à l'intervalle donné par la borne milliaire⁶⁴¹ sans doute déplacée et remployée à Hr. Smida (069.128) à 1.5 km au sud-est. Donc l'emplacement initial de cette borne devait correspondre avec l'emplacement du pont⁶⁴² de l'Oued Htab construit par la cité de *Sufes* au plus tard au milieu du IIIe siècle apr. J.-C.

La voie croise ensuite l'Oued Messanagh et se poursuit selon un tracé direct jusqu'à atteindre la colline Draa Sedra. Le tracé dans la plaine entre Oued El Htab et Draa Es Sedra, est signalé par de nombreux blocs semblables à ceux qui balisent le tronçon découvert par Barbery qui les considère comme des *gomphis*⁶⁴³. Au niveau de Draa Es Sedra, on peut voir encore sur le terrain les traces de la voie antique sur environ 1500 m⁶⁴⁴ déjà repérées il y 20 ans par J. Barbery⁶⁴⁵. Son orientation générale est du nord-ouest vers le sud-est. Les vestiges se perdent ensuite et le tracé devient difficile à restituer. D'après les observations actuelles⁶⁴⁶ cette chaussée se présente en un simple empierrement utilisant des pierres de calibre réduit, elle est large d'environ 6 m suivant les normes, et délimitée sur les deux côtés par de grosses pierres brutes. A son extrémité ouest, la voie se divise suivant deux directions, l'une vers le nord-ouest en direction vers Hr. Contra (n° 007)⁶⁴⁷ et l'autre vers l'ouest en direction de *Sufes* par le pont de l'Oued El Htab. On peut suivre les pierres massives et brutes depuis ce pont jusqu'à l'Oued Defla situé à l'est, ce qui témoigne de la présence de cet empierrement le long de la voie sur au moins une dizaine de km. De part et d'autre du tronçon avec empierrement se dressent plusieurs *tumuli*⁶⁴⁸, ce confirme l'importance et l'ancienneté de cette voie.

A l'extrémité occidentale de ce tronçon qui conserve encore les traces d'empierrement, jusqu'au point de rencontre de Kroumet el Bhima et Draa Es Sedra, au

⁶⁴¹ Grira M., 2003, p. 435-437

⁶⁴² Nous savons que les ponts sont considérés parmi les endroits préférés pour l'implantation des bornes milliaires, voir par exemple Chevallier R., 1997, p. 61.

⁶⁴³ Barbery J., 1985, p. 13 note 7.

⁶⁴⁴ Site n° 053 ; Barbery J., 1985, p. 13, l'auteur affirme avoir suivi ce tronçon sur 2 km. ; Grira M., 2003, p. 439.

⁶⁴⁵ Barbery J., 1985, p. 5-48, voir en particulier p. 12 et photo 1, p.45 ; Grira M., 2003, p.439.

⁶⁴⁶ Voir volume II, site n° 053.

⁶⁴⁷ Traces de chaussée au niveau de Hr. Contra (n° 007) ? La carte topographique indique à l'extrémité nord des ruines de Hr. Contra des symboles linéaires discontinus sur une distance de 200 m environ qui pourraient indiquer les traces d'une route antique ; malheureusement le terrain n'a rien livré. D'autre part, le toponyme Contra relatif au site situé sur l'Oued Bou Agila-Messanagh transcrit sur la même carte El Kanutra (et qui veut dire pont) et prononcé par certains paysans comme tel, ce qui laisse penser que les traces de cette voie ont été anciennement reconnues.

⁶⁴⁸ Voir volume II, site n° 053 et 054.

niveau de la bifurcation, se remarque la présence d'une structure allongée avec quelques harpes et quelques tessons de la céramique sigillée. Il pourrait s'agir d'un point de contrôle routier ?

Nous savons par ailleurs, que l'empierrement et l'entretien des voies dépendaient de l'autorité impériale ou municipale. Sous le Bas Empire, cette tâche devient une sorte de « corvée » publique⁶⁴⁹.

Dans la même direction, au nord de Hr. Sidi Mansour El Gmeizi (Site n° 085) et Hr. Magroun el Ouediane (site n° 096) et au sud de Hr. El Bheilil (069.147), la carte topographique El Ala⁶⁵⁰ signale un toponyme, « El Kanntara », qui peut révéler un pont antique en rapport avec la *Via Hadrumetina*. C'est pourquoi on suppose que la voie passait à proximité ou par les sites importants comme Hr. Lahmar (n° 052), Hr. Bel Haj (n° 031), Hr. Bheilil (n° 043) Hr. El Beinia (n° 051) ... pour rejoindre *Marazanae*-Hr. Guennara ?

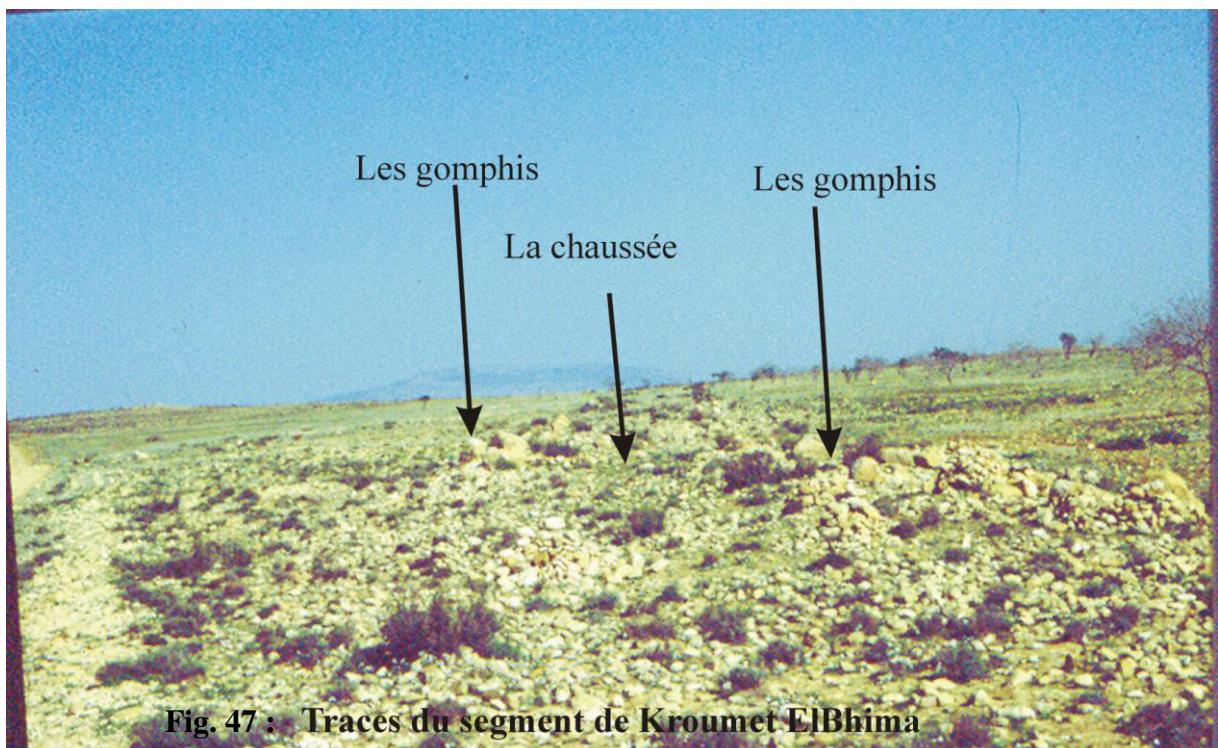


Fig. 47 : Traces du segment de Kroumet ElBhima

⁶⁴⁹ Cf. les textes législatifs émanant de l'autorité impériale cité par Salama P., 1987, p ; 131-133, n° 218 ; 219 ; 220 et 221.

⁶⁵⁰ Carte topographique au 1/100 000^e, publié par le Service Géographique de l'Armée, IGN, 1931.

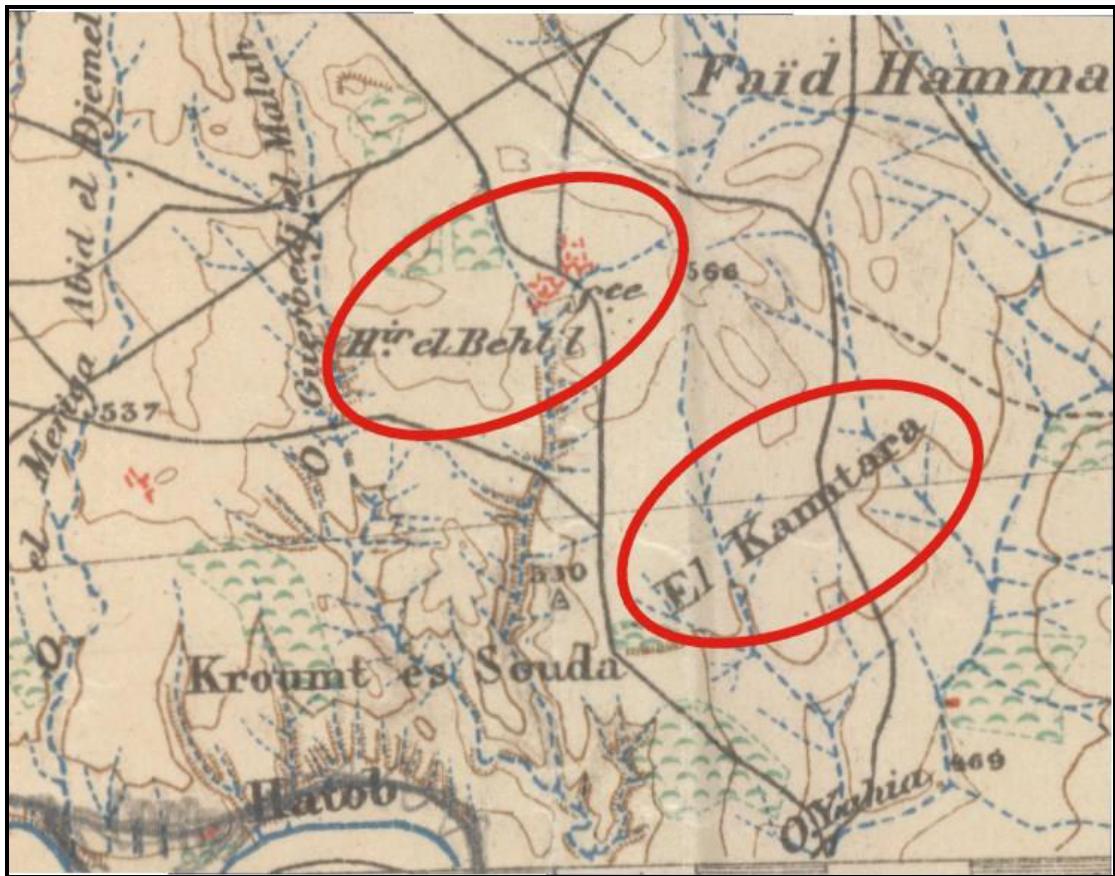


Fig. 48 : Extrait de la carte topographique El Ala au 1/100 000e

Le long du trajet *Ammaedara-Marazanae* on distingue de nombreuses sources naturelles abondantes. Mise à part les stations importantes, de nombreuses ruines romaines de diverses importances jalonnent le passage⁶⁵¹.

A partir de cette station la voie se dirige vers *Aquae Regiae*⁶⁵² distante de 22 ou de 30 km et delà vers Hadrumète⁶⁵³ via *Vicus Augusti*⁶⁵⁴.

La *via Hadrumetina* n'a pas livré de borne milliaire à part celle de Hr. Smida (n° 079). Le passage direct vers Hadrumète peut connaître un ralentissement ou bien même un « abandon » partiel durant une courte période pendant la crise du III^e siècle. En effet la voie nord sud paraît être plus active au début de cette période, livrant une borne milliaire de

⁶⁵¹ Voir les feuilles El Ala n° XXXVI et Thala n° XXXV de l'*AAT₂* et les feuilles Thala n° 067, Ksar Tlili, n° 068 et Sbiba n° 069 de la *Carte archéologique*.

⁶⁵² L'emplacement d'*Aquae Regiae* reste encore hypothétique, Tissot Ch., 1888, II, p. 586 et suiv. et Wilmanns, *CIL*, VIII, p. 20, voir également p. 89 et carte II qui la plaçait à l'Est de Jebel Trozza à Hr. Babouch, identification refusée par Cagnat R., 1885 p. 127-128 voir également 122 et 124 ; Winkler A., 1899, p. 466-468 avec une carte, propose une localisation à l'est de Jebel Trozza à Aïn Beïda ou Baboucha : voir p. 467 et la carte ; Toussaint, 1899 et Id., 1893, p. CXXXIX croit l'identifier avec Hr. Khatera (juste au nord-ouest de Haffouz) ou à Hr. Ghorab (à l'est de Jebel Trozza) : voir état de la question dans Cagnat R., 1911, p. CCXII puis Salama P., 1964, p. 81 note 54 . Ce dernier propose le secteur de Jebel Trozza aux environs des sites 43-44 de la feuille Kairouan au 1/50 000 n° LXIII de l'*AAT₁*. Tout récemment, Mr. M'Charek A., 1999, p.139-183, voir p. 167 l'identifie à Hr. El Khatra.

⁶⁵³ Foucher L., 1964, p. 130-131

⁶⁵⁴ *AAT₁*, feuille Sidi El Hani n° LXIV, site n° 40 ; Carte Archéologique, feuille sidi El Hani n° 064, site n° 40.

l'empereur Maximin. Cet empereur a relié *Sufetula* à la côte comme le montrent les milliaires de la voie *Sufetula-Mascliana*⁶⁵⁵. Ce passage est plus sûr quoique plus long par rapport à la *via Hadrumetina*. Avec le début du redressement à l'époque de Valérien et Gallien, cette voie paraît avoir repris son activité.

A l'époque tardive, le tronçon entre l'Oued El Htab et Draa Es Sedra semble avoir connu une légère modification. En effet, R. Cagnat⁶⁵⁶, supposait que « la voie antique qui réunissait Sbiba à *Aquae Regiae* » passait entre « deux pans de murs parallèles appartenant à deux petits fortins distants de 7 ou 8 mètres.» D'après l'auteur, « la piste actuelle suit cette direction ». Donc l'abandon de la voie officielle se faisait tardivement en suivant une piste dans le lit de l'oued ou qui le longe dans la même direction est-ouest.

Ce tronçon est dédoublé au sud de l'Oued El Htab par une deuxième piste qui longeait Draa Bou Rouine du côté sud. Elle passait par Hr. El Abri (n° 143), Hr. Draa (n° 150), Hr. El Fercha (n° 151), Hr. Hassek (n° 145), Hr. Sbil (n° 163 et 164), franchissait le massif Mghila-El Abaïed par Khaguet Zagalass pour se diriger vers *Mascliana*⁶⁵⁷ ou bien *Cilma* ?⁶⁵⁸ et *Thagamuta*?⁶⁵⁹ par Hr. Srhira⁶⁶⁰ en croisant la voie du piedmont de *Sufetula-Mascliana*⁶⁶¹. Cette voie se raccorde avec la première à *Aquae Regiae*, pour se diriger vers *Hadrumetum*⁶⁶².

Avant de franchir Khaguet Zagalass, un embranchement continue vers l'est parallèlement à l'Oued el Htab et au Jebel El Abaïed sur 15 km environ, en passant par Hr. Guennara emplacement probable de *Marazanae* ?

L'absence de sources naturelles le long de ce tracé est remplacée par des monuments hydrauliques⁶⁶³. Le toponyme « Hr. Sbil » est significatif « Sbil » en arabe veut dire fontaine publique destinée aux voyageurs

3.2.2.2. Les voies nord-sud

— La voie *Musti-Sufetula*

C'est une voie très connue et très fréquentée depuis l'époque pré-romaine jusqu'à nos jours. A l'époque médiévale, elle est connue sous le nom de *Trik es Soltan* ou *Trik-Soultani*

⁶⁵⁵ Sur cette voie voir en dernier lieu, 1982, p. 27-43

⁶⁵⁶ Cagnat R., 1886, p. 131

⁶⁵⁷ En dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 89-113, dans une communication orale en cours de publication l'auteur propose une nouvelle localisation de l'antique *Mascliana* voir même référence p. 89, note n° 6.

⁶⁵⁸ Tissot Ch., 1888, t. II, 612-613 ; Salama P., Carte du réseau routier, 1949.

⁶⁵⁹ Bejaoui F., 1991, p. 259 et suiv.

⁶⁶⁰ Voir : Hautecœur, 1909, p. 383 et suiv.

⁶⁶¹ Barbery J. et Delhoum J.-P., 1982, p. 27-43.

⁶⁶² Tissot Ch., 1888, II, p. 586 et 610 ; Salama P., Carte du Réseau routier, 1949.

⁶⁶³ On note la présence d'un bassin à Hr. El Fercha (n° 151), deux bassins circulaires à Hr. Sbil (n° 163) et un bassin au site n° 069.215 situé à l'accès méridional de Kanguet Zagalass.

selon Ch. Monchicourt⁶⁶⁴. Cette dénomination résulte de son importance par rapport à la voie précédente. L'ouverture complète du couloir, l'absence d'obstacles sérieux, la facilité de passage du nord au sud et du sud au nord et la fréquence des mouvements explique cette importance. Signalée dans l'*Itinéraire d'Antonin*⁶⁶⁵ cette voie était jalonnée de nombreuses bornes milliaires dont l'une provient de la région de *Sufes*⁶⁶⁶. Les traces sur le terrain ne sont visibles qu'autour de *Thugga-Therebentina*⁶⁶⁷ à environ 30 km au nord de *Sufes*.

- Le tronçon *Thugga Therebentina-Sufes*

Après avoir quitté le *Municipium Iulium Aurelium Mustitanum*⁶⁶⁸ une station de la grande voie *Carthago-Thevestem* en direction du sud puis vers le sud-sud-ouest, la voie parcourt une distance d'environ 60 km pour atteindre *Thugga Therebentina via Assuras*⁶⁶⁹. De là, elle se prolonge vers le sud-sud-ouest pour gagner *Sufes*. On peut voir les traces de cette voie sur les cartes topographiques⁶⁷⁰ sur plus de 800 m de part et d'autre de Hr. Rabta⁶⁷¹. La piste suit le tracé de cette voie sur plus de 4 km. D'après Ben Baaziz⁶⁷², la voie longe la falaise de Skarna jusqu'à Hr. Left puis elle se dirige vers *Sufes*. En fait, les dernières traces visibles de cette voie se trouvent au sud de *Thugga Terebentina* d'environ 2,5 km⁶⁷³, le reste n'est qu'une restitution. Ce tracé est dicté par les contraintes topographiques. En effet, ce chemin est guidé à droite par l'Oued Sguifa-Rohia-El Htab et à gauche par la falaise de Skarna et les hauteurs situées au sud. Le franchissement de l'oued ne peut se faire qu'à deux endroits, l'un au niveau du gué du Hr. Om Gourgour⁶⁷⁴ et l'autre entre Hr. Left au sud et Rohia au nord. C'est par cet endroit que M. A. M'Charek fait passer la voie augustéenne après avoir franchi les hauteurs situées entre Sidi Ali El Mediouni et la plaine de Rohia⁶⁷⁵. Le tracé vers *Sufes* qui se trouve sur la rive droite de l'Oued Rohia-El Hatab devait se situer de ce côté et aborde la ville par le nord par l'arc de la Tétrarchie⁶⁷⁶. Sur ce tronçon ne sont signalées que

⁶⁶⁴ Monchicourt Ch., 1913, p. 121-122 voir également Picard G.-Ch., 1957, p. 13

⁶⁶⁵ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617.

⁶⁶⁶ Grira M., 2003, p. 433-437.

⁶⁶⁷ Hr. Ksar Dougga : *AAT*₂, feuille Ebba Ksour n° XXIX, site n° 123.

⁶⁶⁸ *AAT*₂, feuille Jama n° XXV, site n° 3 Beschaouch A., 1968, p. 117-224.

⁶⁶⁹ *AAT*₂ feuille Ebba Ksour n°XXIX site n°80

⁶⁷⁰ Ebba Ksour au 1/50 000^e n° LII et Aïn El Kseïba n° LX., Ebba Ksour, au 1/100 000^e n° XXIX

⁶⁷¹ Coordonnées Lambert : 278.500E ; 419.000 E.

⁶⁷² Ben Baaziz S., 2000, p. 289 voir également la carte n° 3 intitulée : Le réseau de communication.

⁶⁷³ Cagnat R., 1899, p. CXLI.

⁶⁷⁴ Cagnat R., 1900, p. CXXIV; Ben Baaziz S., 2000, p. 107 site n° 106.

⁶⁷⁵ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir en particulier p. 163 ; dans un article récent, Ferchiou N., 2004, p. 187-209, p. 202 note 83, suppose que le compte des milles se faisait au sens inverse que celui proposé par. M. A. M'Charek A. c'est-à-dire de Sidi Ali El Mediouni vers la vallée de l'O. Kebir et non pas vers *Ammaedara*.

⁶⁷⁶ Voir chapitre sur l'urbanisme de *Sufes*, p. 204.

deux bornes milliaires qui posent problème⁶⁷⁷. Elles sont toutes deux remployées dans le marabout de Sidi Mouella⁶⁷⁸ à environ 5 km au sud de *Mididi*, ce qui nous permet de supposer que ces bornes proviennent du tronçon *Mididi-Sufes* ou du tronc commun qui commence à partir de Hr. Om Gourgour et se dirige vers *Sufes* en traversant à gué sur l’Oued Sguifa. La première⁶⁷⁹ ne laisse voir que deux lignes incomplètes signalant d’après les auteurs de l’AE⁶⁸⁰ le nom de l’empereur *Magnus Maximus* (383-388 apr.-J.C.) La seconde⁶⁸¹ comporte un texte illisible, mais le champ épigraphique réduit autorise à la placer à une époque tardive.

Les ruines antiques situées sur ce trajet forment une ligne plus ou moins rectiligne. Trois bassins situés à l’entrée nord de la cité de *Sufes* s’intègrent dans le paysage de cette voie.

- Le tronçon *Sufes-Sufetula*

Abordant *Sufes* par son entrée septentrionale, cette grande voie devait correspondre à un de ses grands axes, le *cardo maximus*⁶⁸². Elle quitte la ville par la piste qui passe actuellement à l’ouest du nymphée, franchissant l’Oued Sbiba et se dirige vers *Sufetula* par Hr. Khammar (n° 178) (où a été trouvée une borne milliaire datant de 237 apr. J.-C.), Hr. Hamouda, Ksar El Khadem⁶⁸³ où a été signalée une borne datant de Constantin⁶⁸⁴. Avant d’atteindre *Sufetula*, la voie croise celle qui vient de *Cillium*⁶⁸⁵ peut-être à Hr. El Oust⁶⁸⁶ (toponyme révélateur, car le terme Oust veut dire rencontre de plusieurs éléments, dans notre cas plusieurs routes).

On ne trouve rien sur le terrain actuellement qui puisse renseigner sur le tracé exact de cette voie bien que le texte de la borne de Hr. Khammar signale une chaussée et des ponts⁶⁸⁷. Il est fort probable que ces éléments aient disparu par l’érosion et les opérations de mise en culture de la région⁶⁸⁸.

⁶⁷⁷ Il y avait une troisième borne milliaire que Beschaouch A. affirme (oralement) l’avoir vue au nord des ruines de *Sufes* mais qui n’a jamais été repérée.

⁶⁷⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 111-112.

⁶⁷⁹ Ben Baaziz S., 2000, p. 112 et photo n° 250.

⁶⁸⁰ AE, 2000, 1642

⁶⁸¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 112 et photo n° 251.

⁶⁸² Voir chapitre sur la ville de *Sufes*, p. 210.

⁶⁸³ Carte topographique au 1/50 000^e Djebel Mrhila, n° 077 : coordonnées Lambert : 295.000 N ; 403.000 E ; Altitude : 663 m.

⁶⁸⁴ Salama P., 1987, p. 223.

⁶⁸⁵ Duval N., 1970, p. 254-312, particulièrement p. 306-308 n° 45 ; Id, 1982, p. 596-632, notamment p. 602 et 605-606.

⁶⁸⁶ Carte topographique au 1/50 000^e Sbeitla n° 085 : coordonnées Lambert : 217.200 N ; 427.350 E ; Altitude : 595 m

⁶⁸⁷ Voir volume II, site n°178 ; Grira M., 2003, p. 434-435.

⁶⁸⁸ Grira M., 2003, p. 438, voir texte de l’inscription ligne 11 et 12 : « *Pontes uetustate conlab/sos et iter longa incuria/ corruptum...* ».

Six sources naturelles ainsi que sept installations hydrauliques dont deux établissements balnéaires⁶⁸⁹ se trouvent sur le tracé de ce tronçon à l'intérieur de la région. On note également la présence d'au moins deux mausolées dont l'un se trouve à Hr. Hamouda (n° 192)⁶⁹⁰. De nombreuses ruines dont certaines semblent constituer des centres très importants⁶⁹¹ sont situées le long de cette route.

— La voie *Sicca Veneria-Sufetula*

Cette voie signalée par le commandant Toussaint⁶⁹² est confirmée par Ben Baaziz⁶⁹³. Son tracé concorde avec celui de *Musti--Sufetula* à partir de *Thugga Terebenthina*, même si elle n'est pas bien documentée.

— La voie *Althiburos-Sufetula*

L'accès entre *Althiburos* et *Sufes* peut se faire directement par la voie signalée par Ben Baaziz⁶⁹⁴ ou bien par l'intermédiaire de *Thugga Terebenthina*.

On peut également penser qu'un certain nombre de localités étaient liées à *Sufes* par des voies ou des bretelles qui se détachent des voies principales à l'instar de

- *Maktar* qui peut être lié à *Sufes* par deux passages : un passage par *Mididi* signalé par des bornes milliaires⁶⁹⁵ et un passage méridional par *Sidi Ali el Mediouni*⁶⁹⁶.
- *Cillium* qui est lié à *Sufes* par une voie qui, longeant les pieds méridionaux du Jebel Semmama-Tiouacha, remonte vers le nord empruntant le segment *Sufes-Sufetula*
- *Thala* peut être liée également à *Sufes* par le sud, via *Casa Beuguensis* par un segment qui longe le flanc sud du Jebel Tiouacha.

D'autres traversaient la région sans passer par la cité :

- la première est la continuité de la voie qui quittant *Thugga Therebentina* passait par Hr. Om Gourgour⁶⁹⁷ où elle pouvait rencontrer le segment *Thala-Mididi*⁶⁹⁸, longeait la falaise de

⁶⁸⁹ Voir *supra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 119 et suiv. En dehors de la région étudiée et sur le trajet vers *Sufetula*, on enregistre la présence d'au moins un aqueduc à Hr. El Khadem ainsi que d'autres installations signalées par Dubiez cf. Duval N., 1990, dans le tableau p. 528-535.

⁶⁹⁰ Voir Volume II : Hr. Hamouda site n° 192.

⁶⁹¹ Voir la Carte des sites Archéologiques, *supra* chapitre sur l'occupation du sol. Pour le tableau dressé par Dubiez et publié par Duval N., 1990, p. 495-535, voir p.528-535.

⁶⁹² Toussaint, 1899, p. 185.

⁶⁹³ Ben Baaziz S., 2000, p. 287.

⁶⁹⁴ Ben Baaziz S., 2000, p. 290.

⁶⁹⁵ *CIL*, VIII, 21962 ; 21964 ; 21965 a ; 21965 ; 21966 ; Salama P., 1987, p. 223 et note n° 3 ; Ben Baaziz S., 2000, p. 290 ; M'Charek A., 1987-1989, p. 166, voir carte p. 165.

⁶⁹⁶ M'Charek A., 1987-1989, p. 163-166, voir carte p. 165.

⁶⁹⁷ Ben Baaziz S., 2000, p. 286-287.

⁶⁹⁸ Ben Baaziz S., 2000 p. 286.

Skarna et continuait à gauche de l'Oued Sguifa-Rohia-el Hatab directement vers le sud, pour passer par Hr. Contra⁶⁹⁹, elle rejoignait la *Via Hadrumetina* au niveau de Draa Es Sedra où la bifurcation est reconnaissable sur le terrain⁷⁰⁰. Au niveau du point de convergence, les traces d'un site dont les ruines sont peu étendues sont visibles ; nous proposons de l'identifier avec un relais ou une station routière⁷⁰¹.

- La seconde longe le flanc septentrional de Jebel Mghila, liant *Marazanae* ? à *Sufetula*. Ces deux localités peuvent être liées au sud de ce massif montagneux, mais le passage par le nord semble être plus facile du point de vue topographique. Cette voie traverse la région de *Sufes* sur environ 15 km et croise donc une quinzaine de sites situés sur son passage⁷⁰².

La cité de *Sufes*, est entourée par des routes romaines d'importance variable.

1 – Du côté nord par la voie est-ouest reliant *Mactaris* à *Thala* par *Mididi* et *Sidi Ali El Mediouni*

2 – A l'est une voie secondaire reliant *Mascliana* à *Maktar* par *Marazanae* et le *saltus Gam*.

3 – Au sud par deux voies : l'une reliant *Sufetula* à *Mascliana* au sud de Jebel Mghila, l'autre reliant *Sufetula* à *Marazanae* et passant au nord de Jebel Mghila

4 – A l'ouest par une voie reliant *Casa Beguensis* et la région montagneuse à la région de Aïn Ksiba par Aïn Maja le *Vicus C[...]*⁷⁰³. Nous remarquons la présence des traces de cette voie entre à Hr. El Grab-El Bania⁷⁰⁴, Hr. El Rhomri⁷⁰⁵ et Aïn Maja, de direction générale nord-sud sur environ 2 km.

Trois villes étaient des plaques tournantes de première importance aux environs de la région de *Sufes* : *Sufetula*⁷⁰⁶, *Mactaris*⁷⁰⁷ et *Aquae Regiae*⁷⁰⁸.

⁶⁹⁹ *AAT*₂ feuille El Ala n° XXXVI, site n° 119 = *CAS*, site n° 119 (n° 007 de notre inventaire, où abouti un aqueduc (n° 005) captant les eaux de Aïn Djiljil (n° 004)

⁷⁰⁰ Voir plus haut.

⁷⁰¹ *CAS*, site n° 052 (n° 053 de notre inventaire); probablement en rapport avec la recette des impôts.

⁷⁰² Les sites : 174 ; 173 ; 172 ; 171 ; 170 ; 183 ; 188 ; 187 ; 191 ; 186 ; 190 ; 189 ; 193 et 192.

⁷⁰³ *AAT*₂, feuille Thala, n° XXXV, site n° 221; *CA*, feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 221. ; *CILPMBardo*, n° 25

⁷⁰⁴ *AAT*₂, feuille Thala n° XXXV, site n° 223 ; Carte Archéologique feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 223.

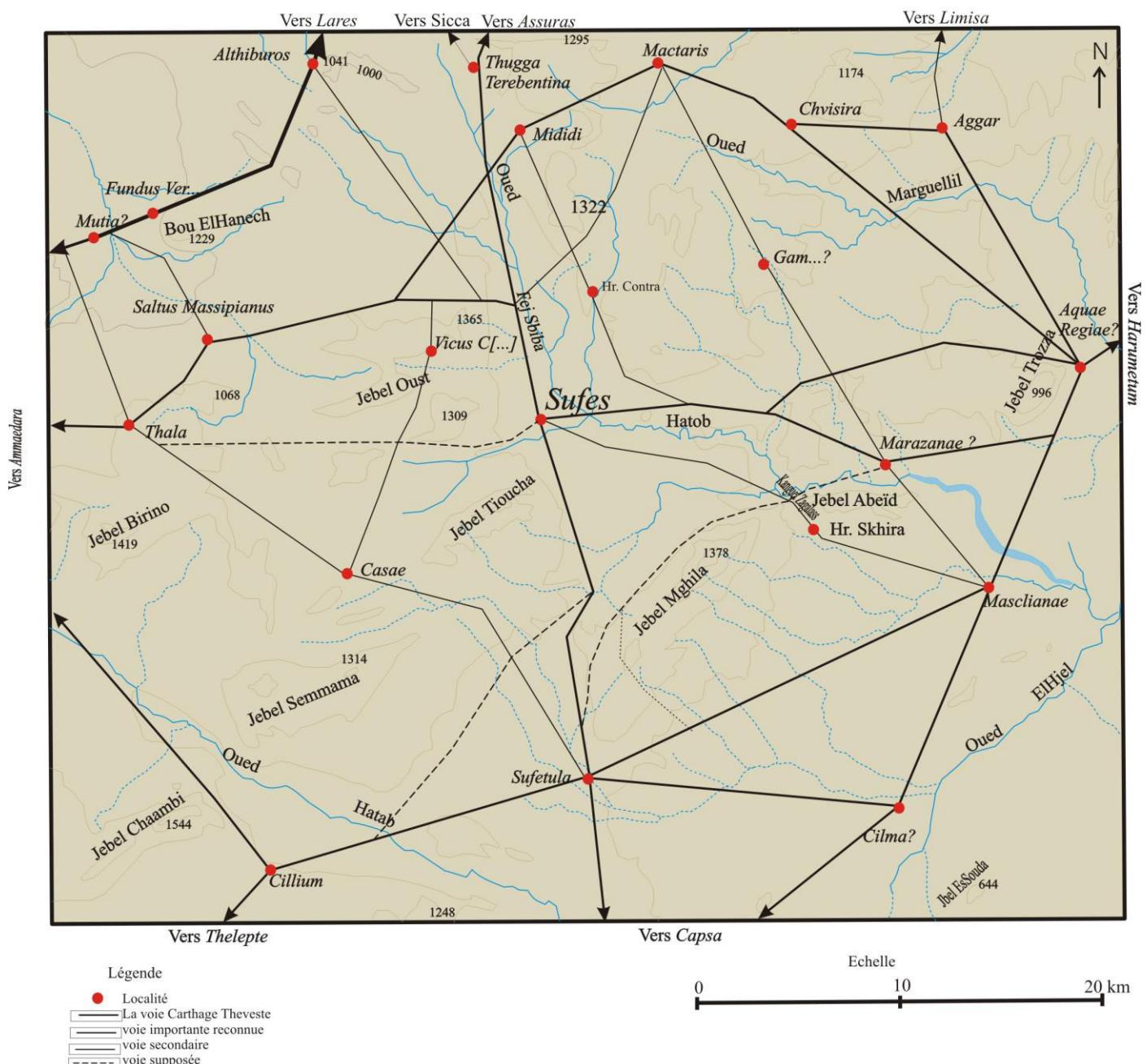
⁷⁰⁵ *AAT*₂, feuille Thala n° XXXV, site n° 222 ; Carte Archéologique feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 222.

⁷⁰⁶ Voir Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 308. N. Duval, 1982, p. 605-606 conteste cette opinion.

⁷⁰⁷ Picard G.-Ch. 1957, p. 16-19.

⁷⁰⁸ Voir plus haut.

Carte du réseau routier



3.2.2.3. Le réseau intérieur

Dans la répartition des sites archéologiques dans la région de *Sufes* l’alignement est moins évident, ce qui nous pousse à dire que les voies n’ont pas commandé l’implantation des établissements antiques. En fait d’autres préoccupations ont conditionné l’installation humaine dans la région⁷⁰⁹. Par conséquent, il faut imaginer une grille de bretelles reliant les sites qui viennent se brancher aux grandes voies de communications. Cette situation est traduite par la densité des pistes actuelles que la carte topographique au 1/50 000^e relève notamment dans le couloir nord-sud et le couloir est-ouest. Les orientations adoptent celles

⁷⁰⁹ Voir plus haut.

des deux couloirs cités. Mais on voit un grand nombre de pistes qui recoupent ces lignes directrices. Ces pistes évitent les obstacles naturels (les montagnes environnantes, Draa et Chebket Bou Rouine et les cours d'eaux.) La carte du réseau routier de la région de *Sufes* montre que la région est bien desservie par des voies importantes. Cela découle de sa position sur deux couloirs majeurs. La région est liée au littoral moyennant une voie directe d'une portée notable, la *Via Hadrumetina*. Cette voie mène à une cité côtière importante par son rôle économique administratif qui va devenir la capitale et la résidence du gouverneur à partir de 294 apr. J.-C. Le lien avec la grande voie Carthage-*Theveste*, rattache la région à la capitale provinciale *Carthago*. Elle est également liée à la zone militaire développée entre *Ammaedara* et *Theveste* à l'ouest et au nord-est à *Mactaris*. Du côté sud, la région de *Sufes* constitue l'un de deux grands passages liant la Steppe et le Grand Sud à « l'Africa utile » la « Friga » de l'époque moderne.

En ce qui concerne la densité, il est hors de question de comparer par exemple *Sufes* à *Sufetula* : cette dernière dépasse de loin par sa position la ville de *Sufes*. On le voit bien non seulement au nombre de voies qui passent par cette cité mais encore au fait le bornage du Segment *Sufes-Sufetula* commence à partir de cette dernière comme le montre le nombre des milles indiqués sur la borne de Hr. Khammar⁷¹⁰. Par ailleurs, la cité de *Sufes* n'est pas desservie par toutes les voies de la région. Au moins deux autres voies traversent la région sans passer par la ville (Hr. Contra-Hadrumète et celle qui longe le Jebel Mghila au nord en direction de *Sufetula*).

La région de Sbiba est voisine de celle qui a donné à la fois la borne milliaire la plus ancienne⁷¹¹ de l'Afrique romaine et la borne milliaire la plus tardive⁷¹². En effet, l'intervalle de temps qui sépare les deux opérations de bornage s'étale d'Auguste⁷¹³ à Honorius c'est à dire de 6 à 423 apr. J.-C. Entre temps, la politique routière des empereurs est attestée par Maximin le Thrace en 237 apr. J.-C., Gallien en 255 apr. J.-C., Constantin Auguste entre 308-312 apr. J.-C., *Magnus Maximus* entre 383 et 385 apr. J.-C., et Théodore entre 379 et 395 apr. J.-C. L'apogée de cette politique routière se situe entre le III^e et le IV^e siècle comme le montre la majorité des inscriptions. Cette période concorde avec l'essor économique et politique de la région⁷¹⁴.

⁷¹⁰ Grira M., 2003, p. 435 et 438.

⁷¹¹ M'Charek A., 1989, p. 153-167

⁷¹² Courtois, 1955, p. 140, n° 4 ; Ben Baaziz S., 2000, p. 246.

⁷¹³ En dernier lieu Salama P., 2000, p. 11-30 voir en particulier p.13. D'après l'auteur Sidi Ali el Mediouni est « sans doute premier camp de la fameuse Troisième Légion que l'empereur Auguste venait d'implanter en Afrique Proconsulaire. »

⁷¹⁴ Lepelley Cl., 1979, Introduction, *passim* ; Ben Baaziz S., 2000, p. 280-283.

Tableau des bornes milliaires des deux grandes voies de la région de Sufes

voie	Provenance	Référence	Date
<i>Via Hadrumetina</i>	Hr. Smida	<i>CTHS</i> , 2000, p.436-437 n°2	Gallien et Théodose : 257 et 379- 395
	Moureddine? ⁷¹⁵	<i>CIL</i> , VIII, 10028	<i>Foucher, Harumetum, p.</i>
<i>Musti-Sufetula</i>	Sidi Mouella	Ben Baaziz, <i>Rohia</i> , p. 112=AE, 2000, 1642	<i>Magnus Maximus</i> en 383-388 d'après la lecture des auteurs de l'AE.
	Sidi Mouella	Ben Baaziz, <i>Rohia</i> , p. 112= AE, 2000, 1642	Epoque tardive car le champ épigraphique est trop réduit
	Hr. Khammar	<i>CTHS</i> , 2000, p.433-435, n°1	Maximin le Thrace : 237 apr. J.-C.
	Ksar El Khadem	<i>BCTH</i> , 1901, p. 115	Constantin Auguste
	Hr. Oust ? ⁷¹⁶	<i>BCTH</i> , 1970, p. 306-307 n° 45	Constantin Auguste : 308-312 apr. J.-C. d'après Duval

3.3. Les centuriations⁷¹⁷

Un secteur situé à l'est de la ville de *Sufes*, laisse voir les traces de centuriation romaine. L'espace s'étend entre la ville à l'ouest et l'Oued El Htab à l'est, l'Oued Sbiba au sud et l'Oued el Mahfoura au nord, c'est-à-dire qu'il couvre une superficie d'environ 450 ha. Ces traces, qui sont conservées par les routes, les pistes, les limites des champs et les canaux d'irrigation moderne, constituent un quadrillage régulier et homogène. Les monuments de la zone urbaine adoptent la même orientation que ces parcelles, ce qui indique que le cadastre rural est plus ancien que la construction de ces monuments. Un relevé général de la grille que forment les pistes traversant la région révèle que le système concerne toute la zone. Seulement ce cadastre est plus visible dans le secteur situé à l'est de la ville antique, Bhairet Siftan.

Les centuriations semblent en fait concerner toute la plaine qui s'étend à l'est de la ville antique comme le montre une borne⁷¹⁸ découverte au sud de l'Oued Sbiba, c'est-à-dire au sud de la région qui a révélé des trames cadastrales. Cette borne qui date de l'année 159 apr. J.-C. signale la centurie n° *XII/...J*, ce qui signifie qu'il y avait au moins 12 centuries dans le secteur. L'orientation générale de ce système est la même que pour d'*Ammaedara* et il est conditionné par le contexte topographique de toute la Dorsale et les Steppes. D'après les données épigraphiques et les évènements historiques, la centuriation de la plaine de *Sufes* remonte au I^{er} siècle, peut-être même la première moitié de ce siècle. Elle devait probablement s'intégrer dans le programme conçu par Auguste et appliqué par Tibère⁷¹⁹.

⁷¹⁵ Salama P., 1964, p. 81, note 58.

⁷¹⁶ Cette borne peut ne pas appartenir à la voie *Sufetula-Sufes* : Salama P., 1987 p. 224, la place sur la voie *Sufetual-Cillium*.

⁷¹⁷ Sur cette question voir en dernier lieu Grira M., 2005, p. 105-120.

⁷¹⁸ Voir Volume II, site n° 099.

⁷¹⁹ Trouset P., 1978, p. 144, note 3.

Chapitre 4 La ville de *Sufes*

4.1. L’Etendu de l’agglomération

4.1.1. Le site

L’examen des cartes topographiques disponibles⁷²⁰ et la prospection effectuée sur le terrain ont permis d’évaluer l’étendue des ruines de l’antique *Sufes*. La ville se trouve sur un plateau ondulé situé au pied de Kef Soltane (1205 m). A environ un km au nord de l’Oued Sbiba, le plateau s’élève légèrement (630 m) par rapport à la plaine qui s’étend à l’est et se termine de ce côté par trois collines allongées. Les ruines occupent à la fois les crêtes et les flancs de ces collines, en particulier celle qui renferme actuellement les ruines de Jamaa Sidi Okba. Le site bénéficie de plusieurs avantages : la proximité d’une source, Aïn Smara (n° 075) et de l’Oued Sbiba, un cours d’eau pérenne qui, en plus de son eau de très bonne qualité, fournit la pierre et les blocages pour la construction⁷²¹ ; la proximité de montagnes assure à la fois le bois et les carrières⁷²² ; l’emplacement⁷²³ au centre d’un couloir de passage très fréquenté mettant en relation deux grandes voies⁷²⁴, celle qui relie *Mustis* à *Sufetula* par *Assuras*, et la *via Hadrumetina*⁷²⁵.

4.1.2. Délimitation du site

Cette tâche s’est révélée plus difficile que prévu et ce, pour différentes raisons :

- la continuité de l’occupation du site (le village moderne de Sbiba⁷²⁶ s’étend sur la partie occidentale et méridionale de la cité antique) et la mise en culture du sol (la partie orientale et septentrionale étalée dans la plaine est complètement détruite) ;
- le très mauvais état de conservation des ruines ;
- l’absence de documents d’archives, comme les photographies aériennes anciennes et à faible altitude, les rapports de fouilles ou d’informations fournis par les agents d’aménagement de l’espace urbain.

⁷²⁰ Cartes 1/200 000^e Kairouan n° XI, IGN, publié en 1908 et révisée en 1930 ; cartes au 1/100 000^e El Ala, n° XXXVI, IGN, 1900 et Hadjeb El Aioun n° XLII, IGN, 1957.

⁷²¹ voir *infra* chapitre sur les matériaux et les techniques de construction, p. 298 et suiv.

⁷²² On a découvert une carrière à Hr. Berdiali site n° 148, à environ 5 km à l’ouest de *Sufes*.

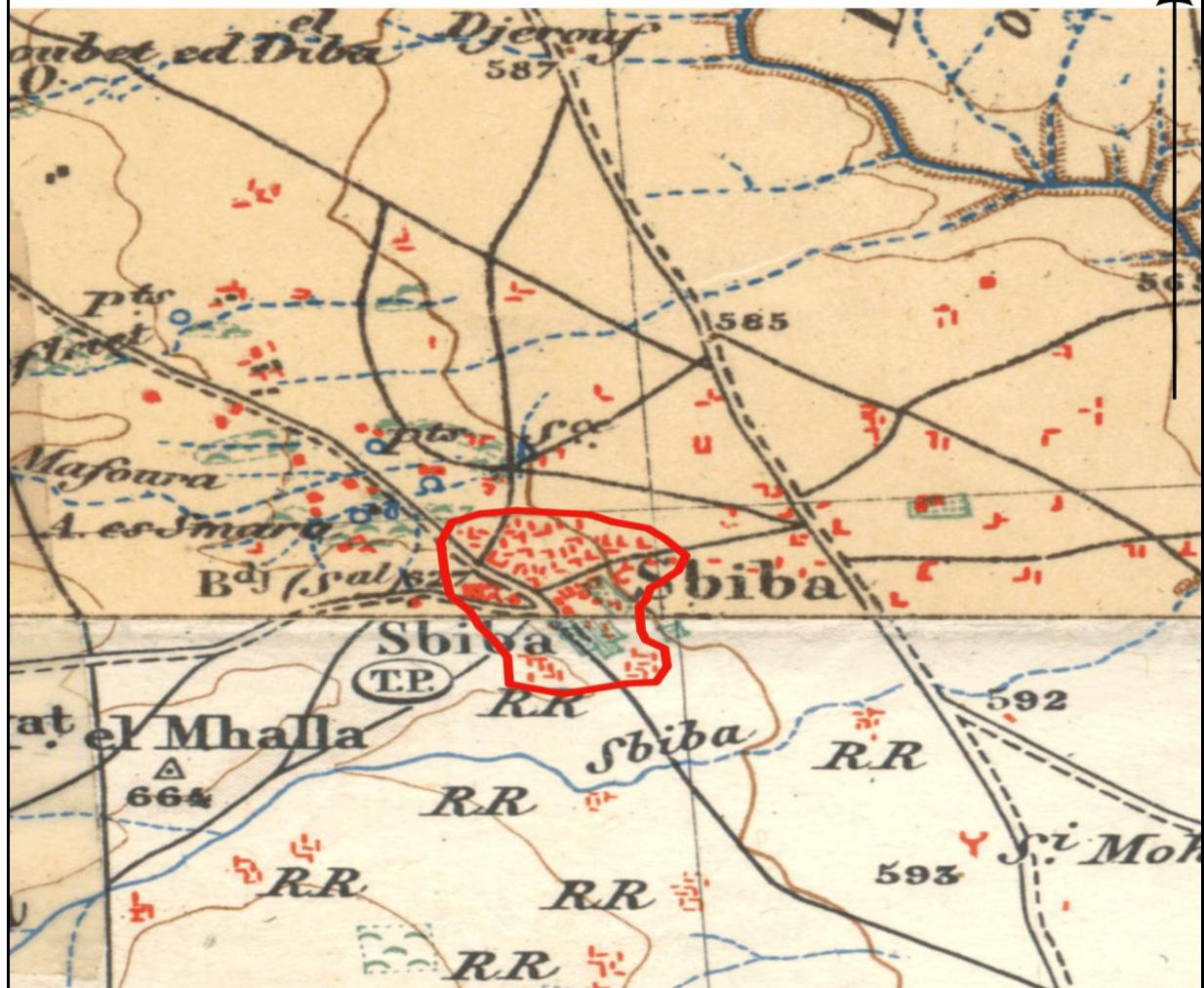
⁷²³ A 35 km au nord de *Sufetula* à environ 40 km à vol d’oiseau au sud-ouest de Maktar, à environ 30 km au sud de *Mididi*, à 40 km au sud de *Thugga Terebenthina*, à environ 40 km à l’est de *Thala*.

⁷²⁴ Voir chapitre sur Les accès naturels et les voies antiques, p. 155 et suiv.

⁷²⁵ *Ammaedara, Thala, Sufes, Marazanae, Aquae Regiae, Vicus Augusti et Hadrumetum*.

⁷²⁶ Guérin V., 1862, t. I, p. 369, déclare : « C'est une ville depuis longtemps déserte et inhabitée ; elle a dû avoir jadis quelque importance, car le pourtour de son enceinte peut-être évalué à six kilomètres. ... Sur ce vaste emplacement, je n'ai plus trouvé qu'un misérable hameau de cinq à six cabanes, et près de là un douar d'une dizaine de tentes appartenant à la tribu des Madjer. » Dans une étude récente, Bahri F., 2003, p. 163-201, a bien montré que la ville a cessé d'être occupée depuis l'invasion Hilalienne.

(extrait des cartes au 1/100 000e n° 36 et 42)



 Limites des ruines de la cité antique de *Sufes*

Fig. 50 : Essai de délimitation du site de l'antique Sufes.

Tissot⁷²⁷ estime le pourtour de *Sufes* à 4 milles, soit 6 km, périmètre donnée par V. Guérin⁷²⁸. Ce dernier insiste sur l'extension des ruines à l'est vers la plaine : « Elle (*Sufes*) s'élevait sur plusieurs collines, descendait en pente vers la plaine, et couvrait assez loin cette plaine elle-même. », ajoutant « ... sur le plateau onduleux qu'occupait la cité proprement dite, dont les faubourgs s'étendaient dans la plaine, ... »⁷²⁹.

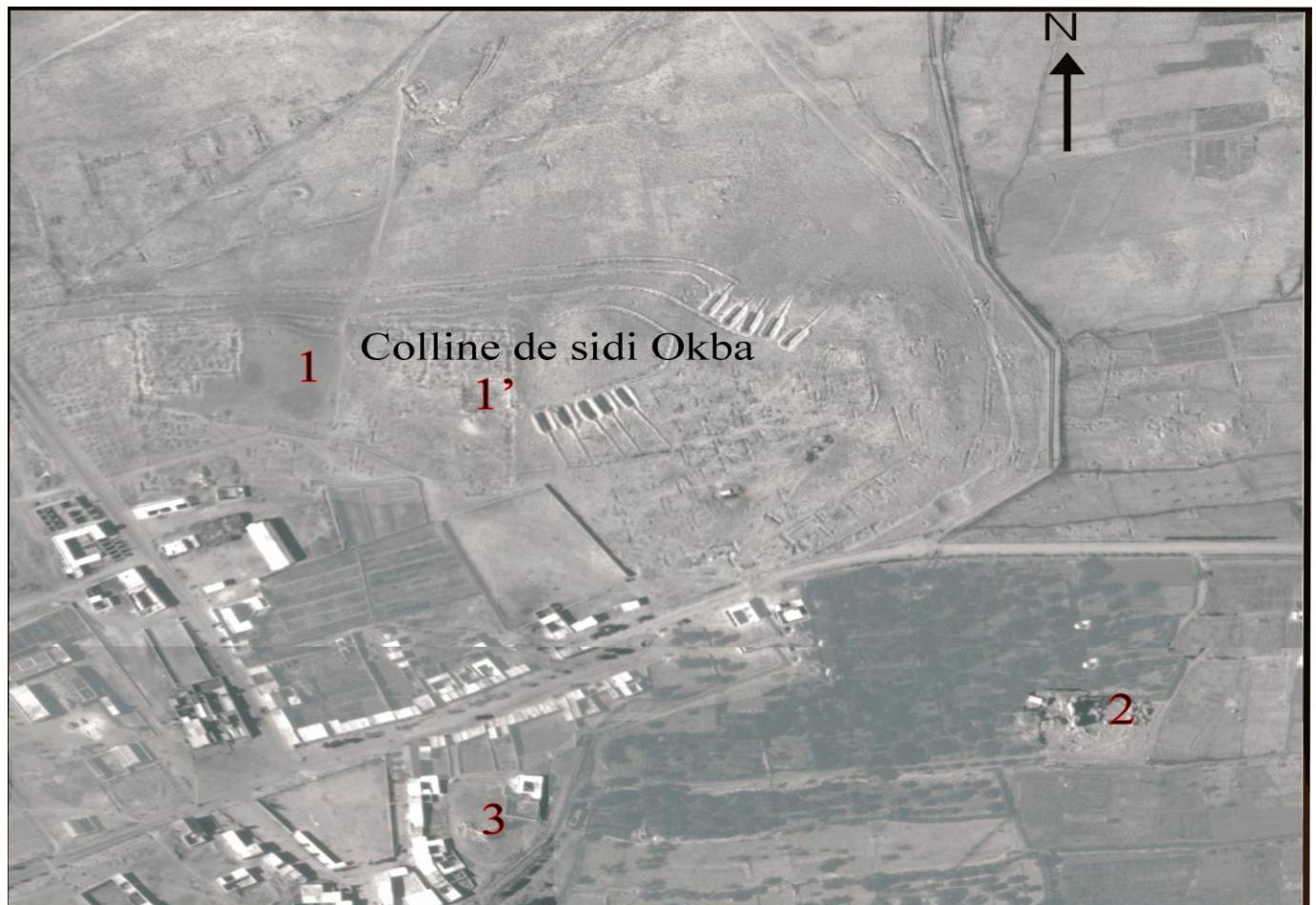
Depuis le siège de l'actuel tribunal (emplacement de l'amphithéâtre) à l'ouest aux ruines des thermes à l'est, le site s'étend sur environ 500 m. Au nord, les ruines s'arrêtent au niveau

⁷²⁷ Tissot Ch, 1888, t. II, p. 617, : « Les ruines de *Sufes*, dont le pourtour peut-être évalué à quatre milles, couvrent un plateau ondulé que baigne l'Oued Sibiba. »

⁷²⁸ Guérin V., 1862, t. 1, p. 369.

⁷²⁹ Guérin V., 1862, t. 1, p. 369

de la colline qui surplomb l'oued El Mahfoura, alors qu'au sud elles correspondent à l'éperon rocheux dit Ed Damouss, ce qui donne environ 600 m. On peut donc évaluer la superficie de la cité antique à environ 30 ha. Cette même superficie, équivalente à celle de *Mididi*⁷³⁰ est supérieure à celle d'*Althiburos* qui occupe 20 ha⁷³¹ et est moins importante que à celle de *Thugga Terebenthina*⁷³², de *Sufetula*⁷³³ de *Mactaris*⁷³⁴ qui atteignent chacune environ 50 ha ; elle représente la moitié de la surface des ruines d'*Ammadara*. Cela peut être expliqué par l'éparpillement de la population de *Sufes* à travers la plaine étendue à l'est du noyau urbain⁷³⁵.



- 1 : emplacement de la forteresse byzantine**
- 1' : Sidi Okba**
- 2 : Thermes**
- 3 : nymphée**

Fig. 51 : Les ruines de l'antique *Sufes* autour de la colline Sidi Okba
(Photo aérienne au 1/7000, mission 1970)

⁷³⁰ Ben Baaziz S, 2000, p. 260

⁷³¹ Ennaifer M., 1976, p. 175.

⁷³² Ben Baaziz S, 2000, p. 87.

⁷³³ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 12

⁷³⁴ M'charek A., 1984, p. 223 ; Ghaddab R., 2003, p. 887.

⁷³⁵ Voir chapitre sur l'occupation humaine, p. 68-72.

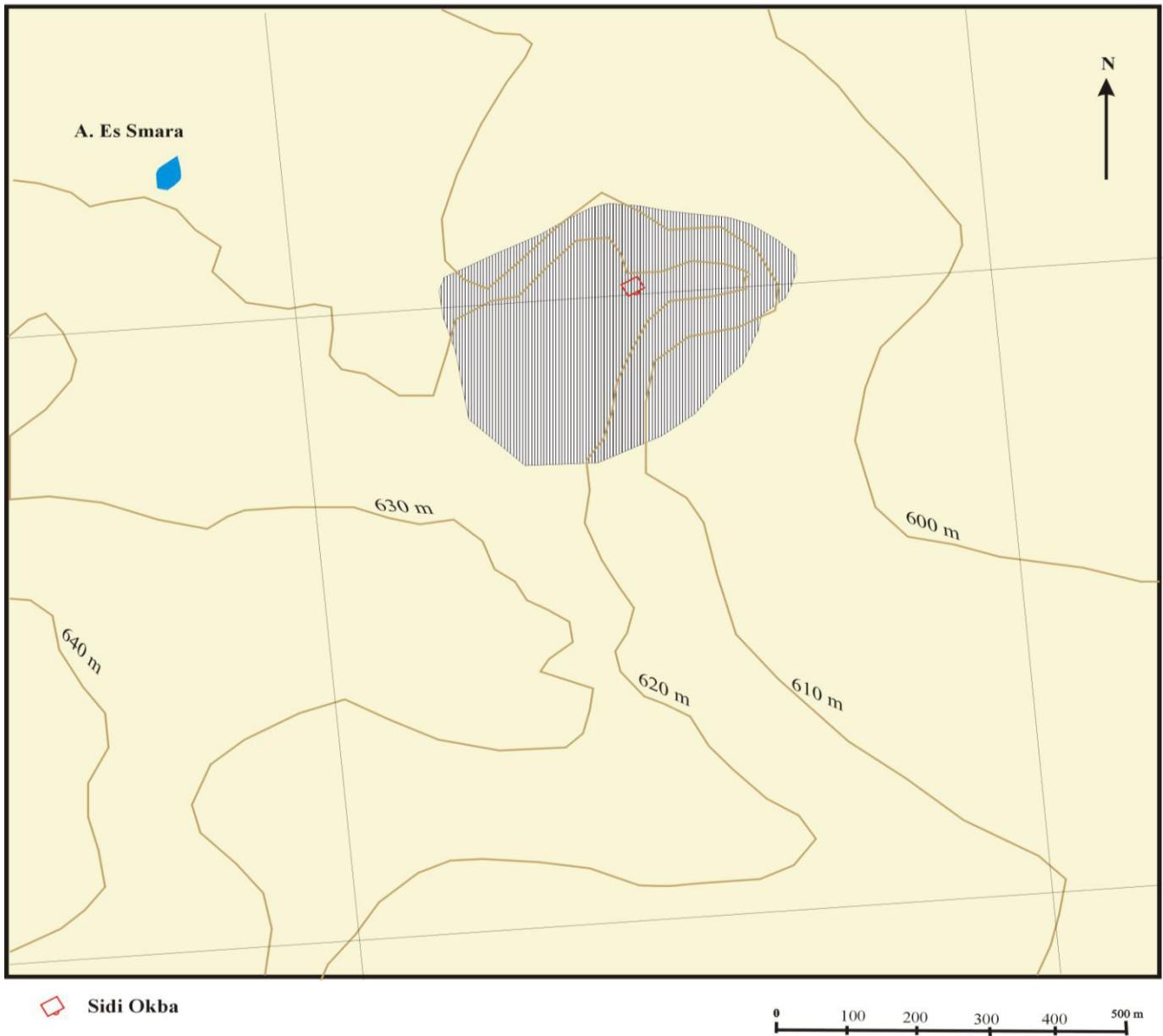


Fig. 52 : Emplacement approximatif de Sbiba avant la conquête Hilalienne

Cependant, cette superficie modeste n'a pas été un obstacle à l'aménagement d'une ville à la romaine, aussi bien par l'organisation du tissu urbain que par la parure monumentale : amphithéâtre, thermes, nymphée, temples et places publiques, pour ce qui a pu être identifié.

D'après les documents cartographiques⁷³⁶ et les photographies aériennes⁷³⁷, la plus forte concentration de ruines se localise sur la colline Sidi Okba. D'ailleurs c'est autour de cette colline qu'on trouve les monuments dont on voit encore les vestiges, à savoir : Jamaa Sidi Okba, la forteresse byzantine, les thermes et le nymphée.⁷³⁸.

⁷³⁶ en particulier la carte 1/100 000e

⁷³⁷ Mission 1952, 1963, 1964 à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000

⁷³⁸Sur la crête occupée par la forteresse byzantine, sur les flancs septentrional, méridional et oriental, les photographies aériennes laissent voir des traces qui peuvent correspondre au noyau de la cité antique.

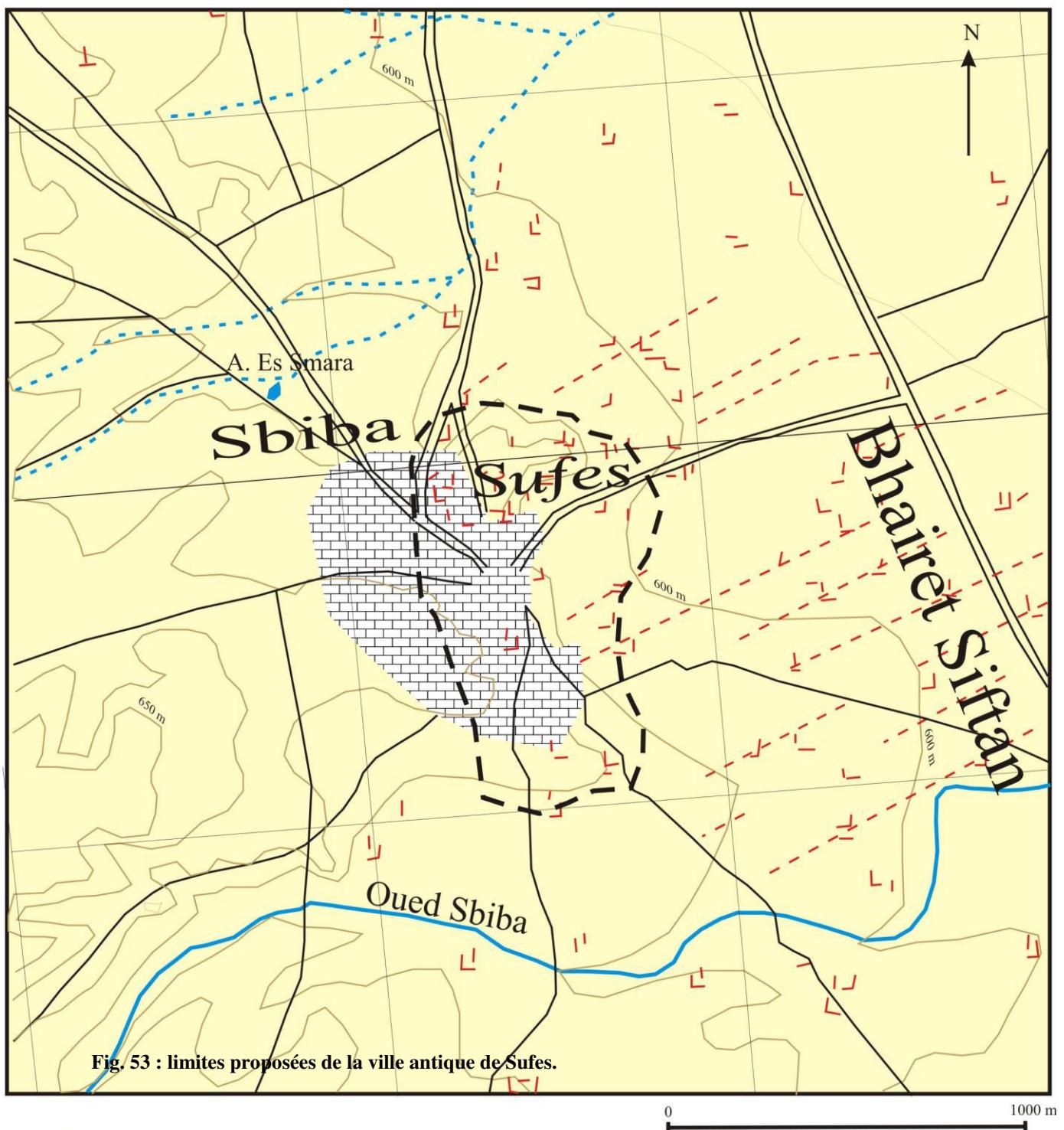


Fig. 53 : limites proposées de la ville antique de Sufes.

- | | |
|--|---|
| | Ruines Romaines |
| | Cours d'eau |
| | Routes et pistes modernes |
| | Limites approximatives du site antique de Sufes |
| | Limites approximatives de la trame urbaine actuelle |

La colline Sidi Okba semble abriter, successivement, le cœur de la ville byzantine comme le montre la forteresse qui occupe environ 2.09 ha⁷³⁹ et la ville islamique révélée par

⁷³⁹ Pringle D., 1981, t I, p 230

la mosquée dite « Jamaa Sidi Okba » ainsi que par la céramique de l'époque islamique qui se concentre tout autour.

4.1.3. Etat des vestiges

Les vestiges archéologiques de l'antique *Sufes* sont en très mauvais état de conservation. L'occupation de la cité depuis la plus haute antiquité jusqu'au moins le milieu du XI^e siècle⁷⁴⁰, une période qui a duré environ 10 siècles, a bien marqué le tissu urbain. En effet, l'urbanisme porte les stigmates de la multitude des traditions et de la succession des civilisations que la ville a vues naître ou défiler et dont les témoignages ont subsisté après son abandon. Les vestiges de la période antique se limitent en apparence aux ruines de quelques monuments ou d'éléments détachés de leur contexte. A cela s'ajoute l'apport des inscriptions qui enrichissent, de façon directe ou indirecte, les connaissances sur la parure monumentale (Arc, temples, *forum*) ; celle-ci est illustrée en outre par le décor d'architecture de blocs errants.

4.1.4. Les nécropoles

En l'absence de fouilles ou de sondages il n'est possible que d'émettre des hypothèses sur l'organisation de la ville. Les nécropoles se situaient obligatoirement à l'extérieur de la trame urbaine, généralement sur des terrains impropres à la culture⁷⁴¹. Nous supposons donc que les nécropoles s'étendaient à l'ouest et au sud-ouest du noyau urbain entre l'éperon dit Ed Damouss au sud et les environs de l'amphithéâtre au nord. Des travaux d'aménagement dans les quartiers de l'actuel village de Sbiba, juste au sud de l'emplacement de l'amphithéâtre, ont dégagé à la fin de décembre 1999 quatre tombes tardives⁷⁴².

Les quelques informations disponibles sur l'origine des épitaphes sont vagues et imprécises et ne contribuent guère à localiser de manière précise les nécropoles. Néanmoins, on peut croire que celles qui ont été remployées dans des monuments tardifs ne sont pas très éloignées de leurs situations d'origine. Citons ainsi :

- Un texte funéraire (*Gentius*) encastré dans le mur d'une maison arabe au nord des ruines⁷⁴³
- Un caisson sans « DMS » provenant d'El Kossiba (les thermes)⁷⁴⁴

⁷⁴⁰ Bahri F., 2003, p. 163-201.

⁷⁴¹ Ce qui n'est pas toujours évident, à *Sufetula* par exemple on trouve une nécropole qui s'étend à l'ouest de la cité antique, la terre occupé est très fertile et favorable à la culture.

⁷⁴² Voir volume II, site n° 089.

⁷⁴³ Cagnat R., 1888, p. 65, n° 66

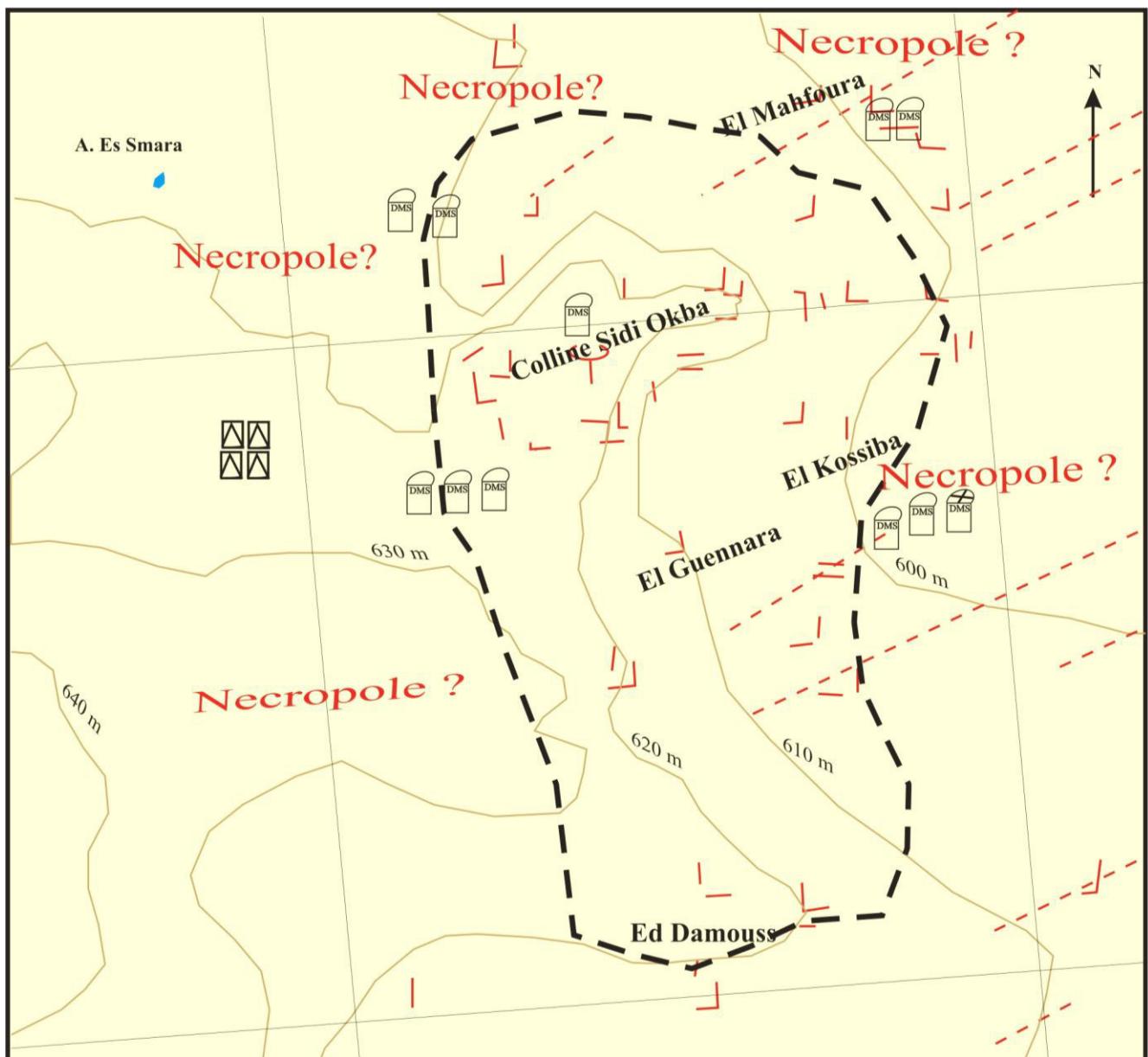


Fig. 54 : Essai de localisation des nécropoles de Sufes.

⁷⁴⁴ Cagnat R., 1927, p. 37 n° 2

- Trois stèles aujourd’hui au centre du village de Sbiba ont été découvertes lors de la construction de l’hôtel Boyer en 1916 à l’est des ruines de l’antique *Sufes*⁷⁴⁵ (1 « *DMS* » ; 2 « *Dis Manibus* » ; 2 « *DMS* »)
- Une stèle à « *DMS* » remployée à Jamaa Sidi Okba⁷⁴⁶
- Une stèle à « *DMS* » et un cippe-autel découverts à El Mahfoura au nord-est des ruines de la ville⁷⁴⁷

Une stèle funéraire chrétienne remployée dans un fort situé au sud des thermes⁷⁴⁸. Ces quelques informations conduisent à localiser une ou plusieurs nécropoles aux environs de la colline Sidi Okba. Nous ne pouvons tirer des conclusions significatives ni sur la chronologie de l’occupation ni sur l’étendue de ces nécropoles dans l’état actuel de la recherche. Elles se situeraient donc bien autour du noyau urbain surtout le long des accès de la ville antique.

4.2. Les monuments

Le centre civique n’est révélé que d’une manière indirecte : le forum n’est ainsi déduit que de la découverte de bases honorifiques : il en est de même de ses annexes comme la curie, siège de l’*ordo decurionum*⁷⁴⁹ bien attesté depuis la fin du I^{er} siècle⁷⁵⁰. D’autres monuments apparaissent clairement sur le terrain. Ils peuvent être regroupés en monuments cultuels, hydrauliques, de loisir et en fortifications byzantines.

4.2.1. Les monuments cultuels

A *Sufes* se trouvent des monuments cultuels païens et d’autres chrétiens.

4.2.1.1. Les monuments païens

La prospection n’a pas résolu toutes les questions. Bien au contraire, elle a suscité de nouvelles interrogations. Jusqu’à une période récente, il est admis qu’il y avait à *Sufes* un temple consacré à Hercule, divinité protectrice de la cité. Ce temple devait être construit lors de la promotion de *Sufes* en colonie⁷⁵¹ vers la fin du II^e–début du III^e siècle après J.-C. D’après S^t Augustin, ce temple abritait peut-être la statue en bronze de la divinité qui semble

⁷⁴⁵ Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932—1933, p. 202-203

⁷⁴⁶ Voir volume II, site n° 089, document n° 51.

⁷⁴⁷ Voir volume II, site n° 063, document n° 1 et 2.

⁷⁴⁸ Cagnat R., 1886, p. 131, n° 23

⁷⁴⁹ La première inscription avec la mention de « *D(ecreto) D(ecurionum)* » date de Domitien : catalogue épigraphique n° 4= *CIL*, VIII, n° 256 = 11419.

⁷⁵⁰ La base date de Domitien si on exclut celle qui mentionne Auguste ?

⁷⁵¹ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Lepelley Cl., 2001, p. 39-53.

être teinte en rouge⁷⁵². Des éléments d'architecture : bases, des fûts chapiteaux,... remployés dans la mosquée dite Jamaa Sidi Okba et ayant été taillés selon les mêmes normes ont été évoqués lors de la mention du temple d'Hercule⁷⁵³.

Les traces qu'a laissées cette divinité à la fois chez Saint Augustin⁷⁵⁴ et dans l'épigraphie⁷⁵⁵ ont influencé toute réflexion sur l'urbanisme et l'histoire de la cité antique. En parlant de *Sufes*, les archéologues et les historiens n'avaient en tête que cette divinité et tout ce qu'on pouvait découvrir sur le terrain relatif à la religion païenne à *Sufes* devait être lié en premier lieu à Hercule à cause des rumeurs engendrées par les événements entre chrétiens et païens à la fin du IV^e siècle à *Sufes*⁷⁵⁶. Cependant, mise à part la base honorifique⁷⁵⁷ mentionnant cette divinité découverte en dehors de la zone urbaine⁷⁵⁸ et qui devait être placée au *forum*, l'épigraphie reste muette à nos jours. Par ailleurs, on a découvert une pierre remployée à l'intérieur de Jamaa Sidi Okba mentionnant *Liber Pater*⁷⁵⁹, ce qui pouvait mettre en question l'hypothèse de l'attribution des éléments d'architecture de Jamaa Sidi Okba à un temple d'Hercule. Ainsi, à côté des témoignages directs, littéraires et épigraphiques, qui attestent ce temple, cette dédicace à *Liber* autorise à penser à l'existence d'un autre sanctuaire dans la ville.

La présence des attributs à Baal Hamon / Saturne sur des stèles provenant de la cité, comme le croissant, l'oiseau et les poissons⁷⁶⁰, le taureau⁷⁶¹ victime préférée de la divinité et d'un *sacerdos Saturni*⁷⁶² à Hr. Dammag⁷⁶³ constituent des preuves certaines sur l'existence d'un troisième sanctuaire. Rien d'étonnant d'ailleurs, puisque le culte de Saturne est illustré par bien des documents recueillis dans les Hautes Steppes⁷⁶⁴, par exemple à Sbeitla, Hr. Skhira et, près de *Sufes*, on cite Hr. Thmed⁷⁶⁵. Mais en l'absence de preuves archéologiques

⁷⁵² St Augustin, *lettre* 50.

⁷⁵³ Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49.

⁷⁵⁴ St Augustin, *Lettre* 50.

⁷⁵⁵ *CIL*, VIII, 11430

⁷⁵⁶ Kotula T., 1974, p. 69-97.

⁷⁵⁷ *CIL*, VIII, 11430

⁷⁵⁸ Guérin V., 1962, I, p. 371-372, n.156, l'auteur indique qu'il a découvert cette pierre à l'ouest du village de Sbiba. Actuellement, la pierre est conservée dans la cours du Lycée Secondaire Sbiba située à l'extrémité occidentale de l'agglomération.

⁷⁵⁹ Voir volume II, site n° 89 document n° 9

⁷⁶⁰ Voir volume II, site n° 89 texte n° 1

⁷⁶¹ Voir volume II, site n° 42, document n° 2.

⁷⁶² Voir volume II, site n° 42, document n° 1.

⁷⁶³ Voir volume II, site n° 042

⁷⁶⁴ Leglay M., 1961, p.307-322; Leglay M., 1966, voir index.

⁷⁶⁵ Volume II, site n° 189 .

ou épigraphiques, ces indications semblent être insuffisantes pour la localisation de ce monument à l'intérieur de la trame urbaine ou dans ses environs⁷⁶⁶.

Divers éléments peuvent révéler la présence d'autres cultes à *Sufes* sans prouver la présence de monument cultuel comme un brûle-Parfum que l'on doit relier au culte de Cereres⁷⁶⁷.

La culture des céréales dans la région n'est pas à démontrer en égard à l'étendue des terres à vocation céréalière, à la présence des traces archéologiques de cette activité et à la représentation des épis de blés sur les stèles ainsi que l'expansion de cette culture aujourd'hui, favorisant la présence du culte de Cereres et donc la probabilité de l'existence d'un temple consacré à cette divinité à *Sufes*. La présence d'une stèle attestant une prêtresse de Cereres⁷⁶⁸ à Aïn Maja⁷⁶⁹ à dix km au nord-ouest de *Sufes* et d'une seconde provenant de Sidi Ali el Mediouni⁷⁷⁰ à environ 30 km au nord-est ainsi que des attributs de cette divinité sur le cippe de Hr.Contra⁷⁷¹ contribuent à asseoir cette hypothèse.

4.2.1.2. Les monuments chrétiens

On peut s'attendre à trouver des monuments chrétiens à *Sufes*, en raison du rôle que la ville a joué aux échelles locale, régionale et provinciale. La communauté chrétienne est représentée par un évêque depuis le milieu du III^e siècle⁷⁷². Elle a voulu évincer les païens Sufétains à la fin du IV^e siècle⁷⁷³ et elle a été représentée à la conférence de Carthage en 411 apr. J.-C.⁷⁷⁴, comme dans la liste de 484 apr. J.-C.⁷⁷⁵, par un évêque catholique et un autre donatiste. Autour de 523 apr. J.-C., la ville a abrité un synode présidé par Saint Fulgence de Ruspe. A l'extrême fin du VI^e / début du VII^e siècle la ville est attestée dans la liste de Georges de Chypre⁷⁷⁶. L'évêché de Sbiba est encore attesté en 883 apr. J.-C. dans la liste de

⁷⁶⁶ Il est possible de procéder à une localisation éventuellement de cet édifice à *Sufes* : la photo aérienne laisse voir une structure située à l'extrémité sud de la cité antique, en dehors de la trame urbaine, sur un éperon rocheux dit actuellement Edamouss. Pareil emplacement était communément choisi pour l'édification du temple de Saturne, à l'exemple du temple d'*Ammaedara*, en dernier lieu Ben Abdallah Z. et F. Baratte, 2001, p. 73-78, voir particulièrement p. 74 ; de *Thuburbo Majus* voir Lézine A, 1968, p. 27-29; de Hr. Skhira voir Hauthecoeur, 1909, p. 383 et suiv.

⁷⁶⁷ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 n° 438 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

⁷⁶⁸ *ILAfr*, 199 = *CILPMBardo*, 25

⁷⁶⁹ *CAKT*, site n° 221.

⁷⁷⁰ Picard Ch., 1957, p. 56, planche n° XXVIII.

⁷⁷¹ Voir Volume II, site n° 007, document n° 7, p. 19 et suiv.

⁷⁷² St Cyprien, *Sententiae Episc.*, 19

⁷⁷³ St Augustin, *lettre* 50.

⁷⁷⁴ *Gesta collationis Carthaginiensis, Actes de la Conférence de Carthage en 411*, Lancel S. (éd.), 1972, t. I, 187, *Gesta* , 215, l. 15 et t. IV, p. 1468.

⁷⁷⁵ Victor de Vita, *Notitia Provinciarum et civitatum Africae, Notitia Provinciae Byzaceneae*, n° 21 : *Eustratius Sufetanus*.

⁷⁷⁶ Georges de Chypre, édition Gelzer, Lipsiae, 1890.

Léon le Sage⁷⁷⁷

Dans l'état actuel de la documentation les traces matérielles de la communauté chrétienne sont connues par deux basiliques, les traces d'une seule subsistent⁷⁷⁸.

– Basilique chrétienne dite « Jamaa Sidi Okba »⁷⁷⁹

C'est un édifice célèbre du fait de la référence à ce guerrier arabe qui a soumis le Maghreb au début de la conquête musulmane⁷⁸⁰. Il s'agit d'un monument qui a livré huit inscriptions et de nombreux éléments d'architecture dont trois corbeaux d'époque chrétienne⁷⁸¹.



Fig. 55, Jamaa Sidi Okba, Gravure dans Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 399

Le monument a été visité et décrit par différents voyageurs européens, depuis le milieu du XIX^e siècle⁷⁸². Il semble avoir fait l'objet d'une fouille non suivie de publications à plusieurs reprises, dont la dernière date de 1988-1989⁷⁸³. Il s'agit probablement de la même mosquée

⁷⁷⁷ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 782-783 ; Mesnage J., 1912, p. 141.

⁷⁷⁸ Duval N. I, 1972, signale la disparition de la seconde basilique.

⁷⁷⁹ Guides bleus, 2000, p. 272, « à l'entrée de l'agglomération au nord, nombreuses colonnes, dont certaines, encore debout, constituent les restes d'une basilique chrétienne qui devient, dès le début de l'époque musulmane, le Jamâ Sidi Okba... »

⁷⁸⁰ Il faut signaler ici qu'il y a un autre édifice attribué à Okba à *Thugga Therebenthina* : Guérin V., 1862, I, p. 395.

⁷⁸¹ Duval N., 1972, p. 65, fig.7-9, p. 66.

⁷⁸² Pellissier, 1853, p. 288-289 ; Tissot Ch., 1888, p. 617 ; Guérin V., 1862, t. 1, p. 370 ; Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 396-399 ; Diehl Ch., 1893, p. 406-407 ;

⁷⁸³ Bahri F., 2003, p. 169

signalée dans un passage d'El Bekri comme l'admet F. Bahri⁷⁸⁴ à la suite de H. Saladin⁷⁸⁵. En fait, ce sont les seuls vestiges matériels⁷⁸⁶ qui pourraient répondre à l'information d'El Bekri.

L'édifice se trouve au cœur des ruines de la cité antique de *Sufes* au sommet d'une colline allongée est-ouest dominant la plaine étendue à l'est. Il se trouve intégré dans la fortification byzantine qui occupe la crête de cette colline. Un plan dressé par Diehl à la fin du XIX^e siècle⁷⁸⁷ renseigne sur cette fortification. Le même auteur situe l'emplacement de la mosquée Sidi Okba contre le mur sud du « fort officiel »⁷⁸⁸ lui-même situé à l'extrémité nord-est de la fortification comme le montre le plan ci-contre.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, La Jamâ Sidi Okba a été reconnue comme une ancienne basilique chrétienne transformée en mosquée. En effet, V. Guérin souligne qu'avant « d'être consacrée au culte musulman, la Djama-Sidi-Okba avait été probablement une église chrétienne »⁷⁸⁹ De son côté Ch. Tissot affirme sans explications ni réserves qu'il s'agit bien d'une basilique qui « paraît avoir été transformée en mosquée à l'époque de la

Plan de la forteresse Byzantine,
d'après Dihel, 1893.

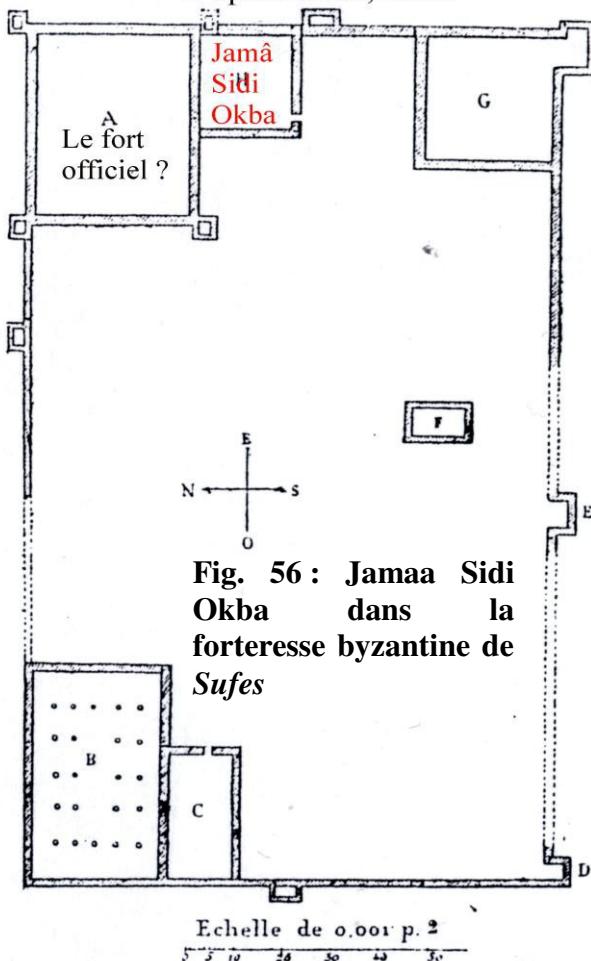


Fig. 56 : Jamaa Sidi Okba dans la forteresse byzantine de Sufes

⁷⁸⁴ Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 399 : « La reconstruction de ce petit édifice doit donc être reportée aux premiers temps de l'occupation arabe : son nom Djamaa Sidi Okba, l'indique bien. C'est probablement la mosquée ou Djamé mentionnée par El-Bekri... »

⁷⁸⁵ El Bekri, traduction De Slane, Paris, 1864, p. 279 « ville très ancienne construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains » p. 142 « مدينه سبيهه ازليه مبنية بالصخر لها جامع و حمامات »

⁷⁸⁶ Signalons ici l'existence d'un mzar au centre la ville moderne qui porte le nom « Sidi Okba » et qui se trouve à côté d'une structure moderne indéfinie remployant des pierres antiques. A *Tucca Terebenthina*, on trouve également une structure parmi les ruines de la ville antique qui porte le nom « Jama Sidi Okba » Guérin V., 1862, I, p. 395 ; en dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 89.

⁷⁸⁷ Diehl Ch., 1893, p. 405, le plan est reproduit dans Diehl Ch., 1896, p. 280.

⁷⁸⁸ Diehl Ch., 1893, p. 406-407.

⁷⁸⁹ Guérin V., 1862, t. 1, p. 370.

conquête »⁷⁹⁰. Cette hypothèse a été approuvée par Ch. Diehl « Avant d'être une mosquée, c'était là sans doute une église chrétienne ; sa décoration semble avoir été fort riche, et il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre dans l'enceinte fortifiée. »⁷⁹¹ P. Gauckler considère cet édifice comme une basilique, intégrant le plan et la coupe réalisés par Sadoux en 1895 dans son ouvrage consacré aux *Basiliques chrétiennes de Tunisie*⁷⁹². N. Duval⁷⁹³ semble être plus sceptique, comme ses prédecesseurs H. Saladin et R. Cagnat⁷⁹⁴ : d'après ces auteurs, la présence des éléments d'architecture (corbeaux ou consoles) d'époque chrétienne dans le monument n'est pas suffisante pour l'identifier à une basilique⁷⁹⁵. Ces corbeaux sont « apparemment, des pierres remployées dans les murs (de quelle époque ?) et non des éléments utilisés dans un décor intérieur. Il est donc impossible de dire s'ils proviennent bien de ce monument,» affirme N. Duval⁷⁹⁶.

En fait, le plan dressé par Sadoux et publié par Gauckler, dessine un monument de forme rectangulaire où l'on distingue trente six colonnes réparties sur six rangées simples avec un intervalle unique d'environ 3 m ; ce plan n'est pas courant dans les basiliques chrétiennes. Généralement, la basilique se compose de trois nefs dont celle du milieu est plus importante en largeur que les deux bas-côtés. Par suite, le plan du monument et la disposition des colonnes demeurées debout conviendraient mieux à une mosquée qu'à une église comme l'a noté constate N. Duval⁷⁹⁷.

Des éléments militent en faveur de l'ancienneté du monument et de sa vocation cultuelle. Ils se ramènent à ce qui suit :

1- Le mur interne visible au niveau de la deuxième rangée de colonnes contournant intérieurement le monument du côté nord, est et ouest pourrait être considéré comme un stylobate. On aurait alors un temple à cella carrée précédé d'une large cour bordée de portiques, suivant un type courant en Afrique, un des plus célèbres sanctuaires étant celui de Mercure *Sobrius* à *Vazi Sara*.

⁷⁹⁰ Tissot Ch., 1888, t. 2, p. 617

⁷⁹¹ Diehl Ch., 1893, p. 407.

⁷⁹² Gauckler P., 1913, planche IX.

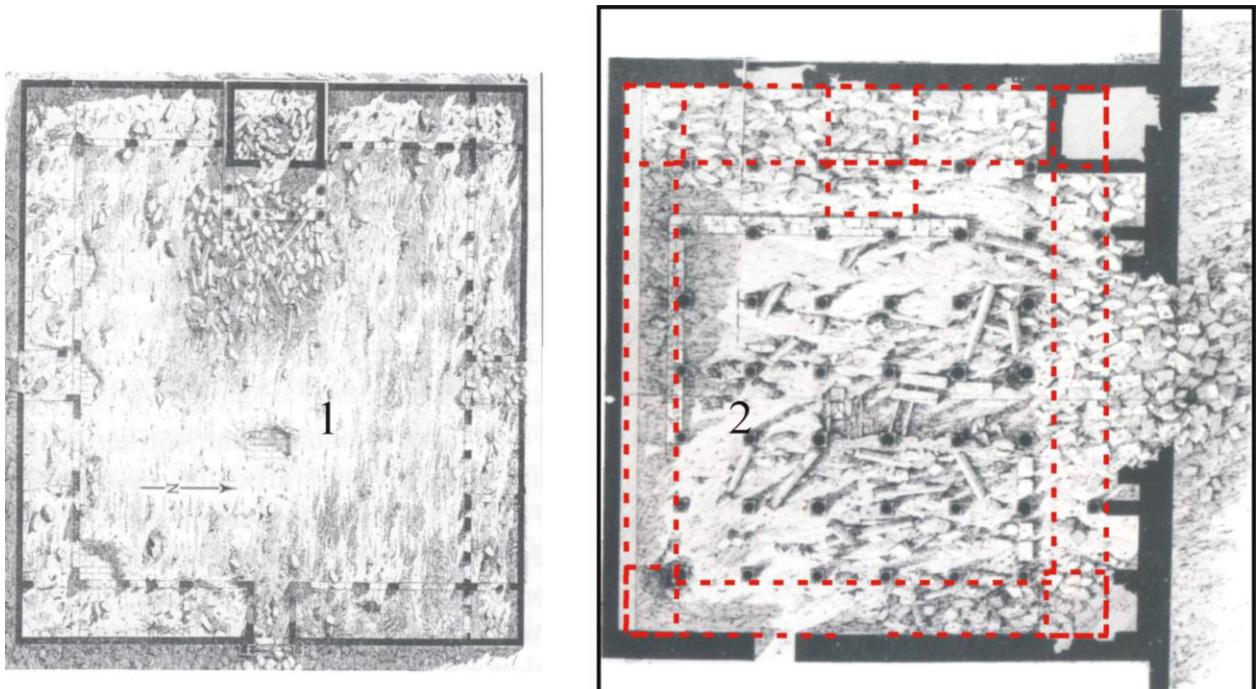
⁷⁹³ Duval N., 1972, p. 65.

⁷⁹⁴ Saladin H. et Cagnat R., 1887, p. 398-399.

⁷⁹⁵ Duval N., observation à la suite de la communication de Beschaouch A., 1989, p. 259.

⁷⁹⁶ Duval N., 1972, p. 65.

⁷⁹⁷ A la suite d'une communication de Beschaouch A., 1989, p. 259



1 : Temple de Mercure *Sobrius* à *Vazi Sarra* (Cagnat et Gauckler 1898, pl. XX)
 2 : La mosquée Sidi Okba, (Gauckler 1913, pl. IX.) avec en rouge une restitution proposée.
 Remarquer la ressemblance entre les deux plans

Fig. 57 : Jamaa Sidi Okba : un temple païen ?

2- D'après Ch. Diehl⁷⁹⁸, « il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre (la basilique) dans l'enceinte fortifiée ». Les exemples d'une telle disposition ne manquent pas : citons, à titre d'exemple les basiliques chrétiennes qu'on trouve intégrées dans la forteresse byzantine d'*Ammaedara*. On voit bien sur le terrain que le mur oriental de la forteresse constitue également le mur de clôture du monument en question : même orientation, même largeur et même technique de construction.

3- La coupe dressée par Sadoux et publiée par Gauckler⁷⁹⁹ laisse voir quatre tombes au niveau du sol de la « mosquée », les unes sont construites en maçonnerie et les autres avec des tuiles à rebords. L'enterrement des défunts à l'intérieur des lieux de culte est une pratique très répandue chez les chrétiens, on la voit partout dans les basiliques chrétiennes, en Afrique comme ailleurs. La technique de construction des tombes également, surtout celle des tuiles à rebords, est une pratique chrétienne. Il est donc fort possible qu'il s'agisse là d'une basilique transformée en mosquée ? Curieusement ces indices n'ont pas été commentés par N. Duval.

⁷⁹⁸ Diehl Ch., 1893, p. 406-407 « Contre le mur sud de cette forteresse se trouvent accolées les ruines de la fameuse mosquée de Sidi-Okba, une grande enceinte carrée H, mesurant à l'extérieur 21m.60 sur 25, et où s'élèvent à l'intérieur, sur six rangées, trente-six colonnes corinthiennes, que couronnaient jadis des chapiteaux corinthiens. Avant d'être une mosquée, c'était là sans doute une église chrétienne ; sa décoration semble avoir été fort riche, et il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre dans l'enceinte fortifiée. »

⁷⁹⁹ Sadoux en 1895 a dressé un plan accompagné d'une coupe transversale publié par Gauckler P., 1913, planche IX.

Le site est remarquable par l'entassement des éléments d'architecture païens qui proviennent probablement d'un temple, selon R. Cagnat, P. Gauckler et H. Saladin⁸⁰⁰ ; y ont été joint des blocs à décor et chrétiens appartenant à une basilique ; le même site aurait été utilisé plus tard pour servir de mosquée. On aurait donc ici un bel exemple de la permanence du sacré. Si l'on adopte notre hypothèse sur l'architecture de premier temple, typiquement africain, on peut même supposer que le monument du Haut-Empire a succédé à un sanctuaire antérieur. Qu'il ait été dédié à Hercule ou à Liber demeure, en l'état actuel, du domaine de la spéculation.

Du point de vue chronologique, on ne peut également qu'avancer des hypothèses, étant entendu que le matériel est remployé et qu'il peut donc provenir d'une ou de plusieurs autres monuments⁸⁰¹. Les datations que l'on peut proposer pour les blocs d'architecture sont très larges.

- Trois bases corinthiennes de forme classique datables de la fin du II^e début de III^e siècle
- Trois bases ioniques attiques chrétiennes à tore plat datables à partir du VI^e siècle.
- Les chapiteaux : chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthe à foliole en feuille d'olivier datables de la fin du II^e siècle- début du III^e siècle.
- Trois corbeaux datables du V-VI^e siècle.

Par ailleurs, le monument dit « Jamâ Sidi Okba » date selon D. Pringle d'après la construction de la forteresse byzantine⁸⁰². Il en résulte que l'endroit rassemble des éléments datables de trois époques : païenne, chrétienne et assez tardive ?

⁸⁰⁰ Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49, « Les nombreuses colonnes de marbre qui restent encore debout dans la basilique chrétienne de *Sufes* semblent avoir été empruntées à un temple païen. » ; Cagnat R. et Saladin H., 1885, p. 398-399 « Mais l'édifice le plus curieux est celui que les Arabes appellent, en souvenir du fondateur de Kairouan, Djamaa Sidi Okba. L'aspect extérieur de cette construction est peu intéressant : c'est une enceinte rectangulaire dont les murs sont très élevés. Intérieurement on est en présence d'une petite salle où sont disposées six rangées de colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes sont d'ordre corinthien et gisent à terre. Il est bien probable que cet édifice est une petite mosquée construite au moyen de colonnes empruntées à un édifice antérieur : l'appareil des murs accuse une époque de barbarie à laquelle il est impossible d'attribuer la sculpture des chapiteaux cités. De plus, nous remarquons à gauche de la porte, en entrant, une console sculptée où sont représentées des grappes de raisin et des pampres, représentation essentiellement chrétienne. Or cette console a été employée dans la construction, non comme console, mais comme pierre de taille. La reconstruction de ce petit édifice doit donc être reportée aux premiers temps de l'occupation arabe : son nom Djamaa Sidi Okba, l'indique bien. C'est probablement la mosquée ou Djamé mentionnée par El-Bekri dans le passage rapporté plus haut. »

⁸⁰¹ Duval N., 1972, p. 65 « On connaît déjà les trois corbeaux de Sbiba ..., vus par Sadoux en décembre 1895 dans la mosquée de Sidi Okba, édifice chrétien transformé [?], qui était encore distinct il y a trois ans. C'était, apparemment, des pierres remployées dans les murs (de quelle époque ?) et non des éléments utilisés dans un décor intérieur. Il est donc impossible de dire s'ils proviennent bien de ce monument. »

⁸⁰² Pringle D., 1983, p. 230 « This enceinte was flanked by rectangular towers or bastions (six are shown on Diehl's plan) and incorporated a number of other buildings, some of which (eg. b and c) appear to have pre-dated and some (eg. H) to have post-dated the construction of the wall. » ; Bahri F., 2003, p. 163-201. L'auteur publie dans cet article un plan (planche V et VI) et un plan restitué (planche VII) de la mosquée Sidi Okba tout en

- La seconde basilique :

Mentionnée par V. Guérin⁸⁰³ en 1862 lors de son passage par *Sufes*, et repris par l'*Atlas Archéologique*⁸⁰⁴ cette basilique n'est connue que grâce à un plan et une coupe longitudinale dressée par Sadoux en 1895 et publiés par P. Gauckler dans *Basiliques chrétiennes de Tunisie*⁸⁰⁵. Or, ni l'un ni l'autre ne fournissent des informations sur l'emplacement exact de cette chapelle. Actuellement, l'état assez confus des ruines ne permet pas de localiser ce monument sur le terrain⁸⁰⁶.

D'après le relevé de Gauckler, le monument adopte un plan basilical allongé tripartite en forme de « T »⁸⁰⁷. Une forme rectangulaire divisée en trois nefs par deux rangées de colonnes, dont la nef centrale est plus vaste et en sept travées

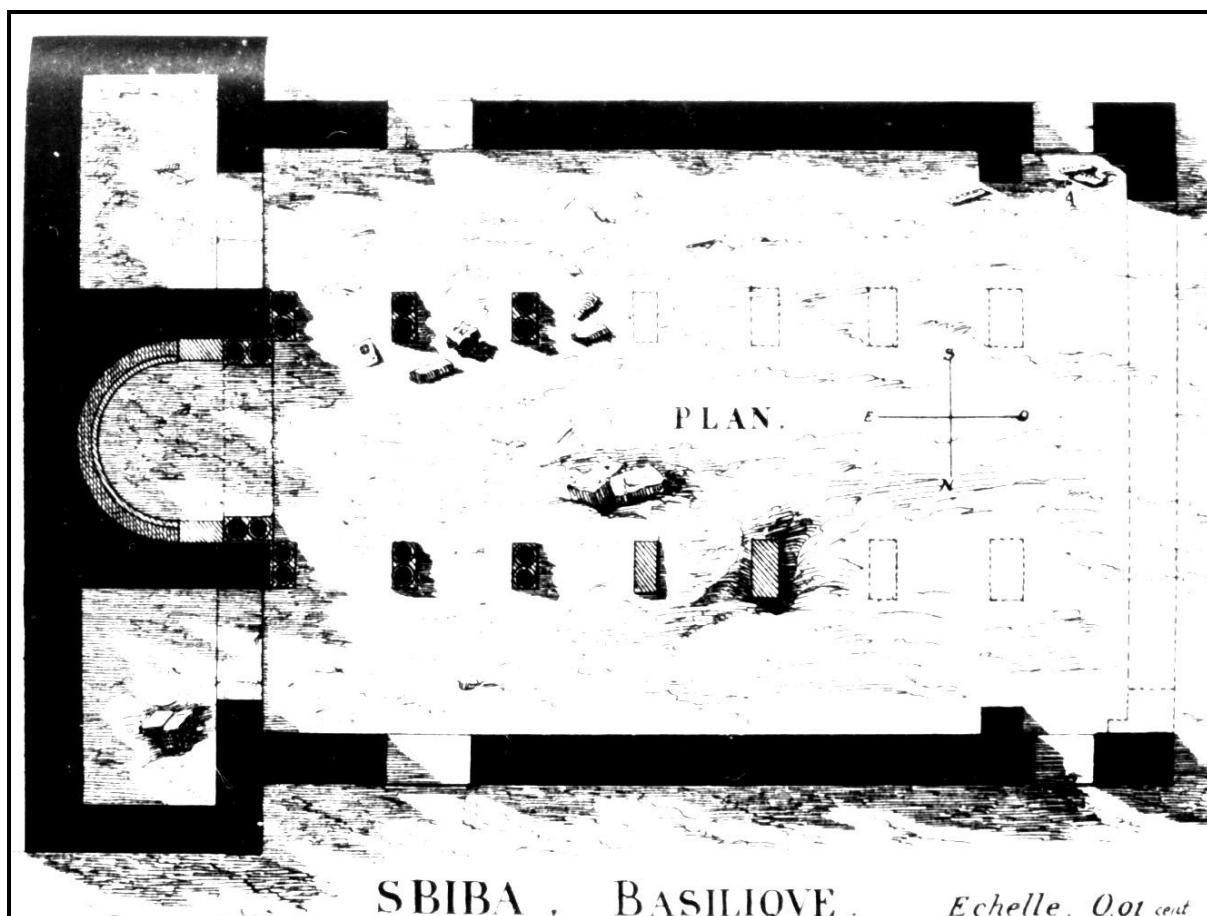


Fig. 58 : Plan de la seconde basilique de *Sufes* (Gauckler, 1913, pl. VIII)

traçant son passage de la basilique à la mosquée. L'auteur conteste l'attribution de la mosquée à Okba et la date en se basant sur la céramique de surface du IVe- Xe siècle.

⁸⁰³ Guérin V., 1862, t. I, p. 371.

⁸⁰⁴ AAT₂, El Ala au 1/100 000^e site n° 116.

⁸⁰⁵ Gauckler P., 1913, planches VIII-IX

⁸⁰⁶ Duval N., 1972, 2, p. 1071-1172, en p. 1135, l'auteur affirme que la basilique signalée par Saladin ou par Sadoux a disparu.

⁸⁰⁷Pour la description du monument à partir du plan voir Bahri F., 2003 p. 165-167 et notre inventaire site n° 06.116.

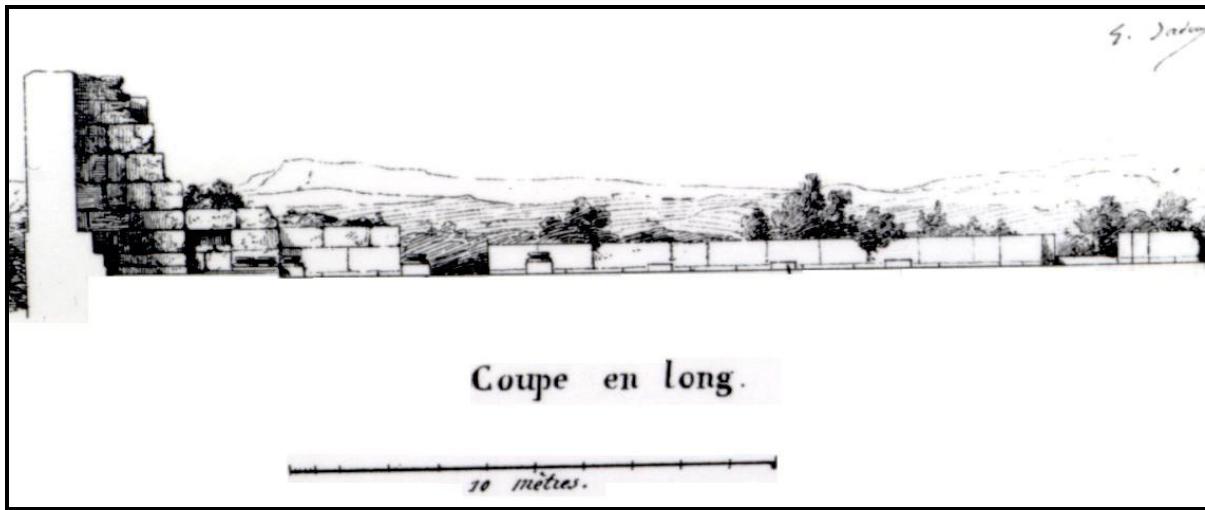


Fig. 59 : Coupe de la seconde basilique de Sufes (Gauckler, 1913, pl. VIII)

A l'extrême orientale se trouve une abside en fer à cheval à l'intérieur de forme carrée à l'extérieur, flanquée de deux sacristies rectangulaires. Le mur occidental ne paraît pas sur le plan puisqu'il est représenté en traits discontinus. Rien, donc, n'empêche de supposer l'existence d'une deuxième abside comme c'est le cas de la majorité des églises découvertes dans les cités de la steppe⁸⁰⁸. Aucun pavement de mosaïque n'apparaît sur le plan de Sadoux. D'après la représentation des bases de colonnes, ces dernières étaient doubles et par conséquent au nombre de 32, dont 8 flanquaient de deux côtés l'ouverture de l'abside : chaque quatre colonnes sont disposées en un angle droit°. Les bases doubles sont courantes par exemple à *Sufetula*⁸⁰⁹, à *Mididi*⁸¹⁰ à *Mactar*⁸¹¹.

La médiocrité des traces du christianisme à *Sufes* s'explique essentiellement par la permanence de l'occupation du site.

4.2.2. Les monuments hydrauliques (l'aqueduc, le nymphée et les citernes)

Les monuments hydrauliques de la ville de *Sufes* se composent essentiellement de l'aqueduc, du nymphée et des citernes.

4.2.2.1. L'aqueduc

Les premiers habitants du *Castellum Sufetanum* avaient bien choisi l'emplacement de leurs demeures. Au nord de la localité, se trouve la source naturelle dite Aïn Smara. Actuellement tarie, cette source laisse voir les traces d'un captage moderne qui devait se superposer à un autre plus ancien (d'après l'épaisseur important de la couche

⁸⁰⁸ Duval N., 1973.

⁸⁰⁹ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 32-34 ; 38-42 ; 50-51 etc.

⁸¹⁰ En dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 216 et 301 Dans cet exemple, les bases doubles sont monolithes.

⁸¹¹ Duval N. 1973, p. 124 ; 133 ; 135

archéologique)⁸¹². L'accroissement du nombre d'habitants au cours des siècles et le développement du rôle de la cité en tant que carrefour routier, a obligé les autorités à chercher à satisfaire les besoins croissants de la ville. En plus des eaux pluviales qui devaient être récupérées dans des citernes privées aménagées dans les maisons et dont on n'a pas découvert de traces, la cité a trouvé la solution dans la construction d'un aqueduc qui devait non seulement assurer l'alimentation de la cité en eau mais aussi l'irrigation d'une partie des parcelles privées situées à l'est de la ville. Des informations indirectes sur l'aqueduc de *Sufes* sont communiquées par les géographes arabes. D'après El Bekri, « Sbiba est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins »⁸¹³. Ibn Hawkil⁸¹⁴ affirme que la ville est riche en eaux et en jardins ; ses habitants boivent à partir d'une source abondante qui irrigue leurs jardins.

Les traces de l'aqueduc de Sbiba étaient mieux conservées et plus visibles à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle qu'aujourd'hui. Ch. Tissot⁸¹⁵ affirme que parmi les « débris les plus remarquables » on voit les ruines « d'une belle nymphée semi-circulaire, alimentée par un réservoir carré et un aqueduc.» D'après L. Drappier, cet aqueduc « collectait les eaux de l'Oued Sbiba à 1 kilomètre en amont du confluent de celui-ci avec l'Oued El-Brek. Sa longueur totale est de 9 kilomètres. La largeur de son canal est de 0,50 m et, sauf un pont pour la traversée d'un oued affluent de la rive gauche de l'Oued Sbiba, il ne présente pas de travail d'art important. Le canal est en majeure partie souterrain, et il est souvent difficile d'en suivre exactement les traces⁸¹⁶. »



Fig. 60 : Mortaises et canal au départ de l'aqueduc



Fig. 61 : Mortaises à environ 50 m en aval du départ sur la rive gauche

⁸¹² Voir Volume II, site n° 075.

⁸¹³ El Bekri, traduction De Slane, p. 279.

⁸¹⁴ Ibn Hawqual, p. 84

⁸¹⁵ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 618.

⁸¹⁶ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148-149.

Aujourd’hui, ces traces sont devenues encore moins visibles. Le point de départ de l’aqueduc est difficile à préciser. L’indication d’un kilomètre en amont de la confluence entre l’Oued Sbiba et l’Oued El Brek est un peu vague. Sur le terrain, l’endroit indiqué par L. Drappier, qui correspond à environ 200 m à l’est de l’actuel emplacement du mzar de Sidi Hamed⁸¹⁷, ne comporte aucune trace du canal.



Fig. 62 Canal taillé dans le roc



Fig. 63 : Trois niveaux de mortaises sur la falaise

Les vestiges découverts militent en faveur d’une dérivation d’une partie de l’eau courante

établie dans le lit de l’Oued Sbiba, comme c’est le cas actuellement. En effet, une dérivation partielle de l’eau de l’oued vers un canal est aménagée à environ 500 m à l’ouest de la confluence de l’Oued el Brek et de l’Oued Om el Aroug. Ce canal moderne est fait en terre et coule parallèlement à la rive gauche de l’Oued Sbiba sur une distance de plus de 3 km pour irriguer un nombre de vergers sur la même rive. Ce canal moderne qui suit une pente régulière sur une longue distance retrouve le même principe que l’ancien canal. Cependant, le point d’alimentation (celui de la dérivation antique) n’a pas été localisé avec précision.



Fig. 64 Canal moderne parallèle à la saguia antique.

En suivant le cours de l’Oued Om el Aroug en direction de l’amont, on a découvert à trois reprises des traces probables de l’aqueduc. Le point le plus en amont se remarque sur la falaise de la rive droite à environ 50 m au sud de Aïn el Karrouba : il s’agit d’une série de mortaises dédoublées en contrebas sur une longueur de 50 m environ par un canal (20/20 cm) distant de 3 m. A environ 70 m à l’est, on retrouve sur la rive gauche une série de mortaises

⁸¹⁷ Site n° 147 sur la carte Ksar Tlili au 1/50 000° n° 068 il est dit Sidi Ahmed.

de même type, visibles sur une dizaine de mètres. A environ 1 km à l'ouest de la confluence des oueds Om El Aroug et El Brek, au niveau du mzar de Sidi Hamed, on voit sur la berge gauche un canal aménagé dans la falaise ; mesurant 35 cm de profondeur et 25 cm de largeur, il est visible sur une vingtaine de mètres.



Fig. 65 : Pierre rectangulaire encastré dans une mortaise



Fig. 66 : Alignement de mortaises et mur en moellons sur la falaise de l'o. Om el Aroug

A environ 500 m à l'est de cet endroit, d'autres traces apparaissent. Sur le front de la falaise de la rive gauche qui s'élève sur plus d'une dizaine de mètres, sont aménagées trois séries parallèles de mortaises rectangulaires qui mesurent chacune 16 à 19 cm de longueur et avec 19 cm de profondeur, distantes d'environ 30 cm l'une de l'autre. En élévation les séries sont distantes d'environ 2 mètres. Quelques pierres rectangulaires allongées sont partiellement encastrées dans ces mortaises. La série inférieure conserve, sur une plate-forme taillée aux dépens de la falaise, les traces d'un mur en moellons liés à la chaux.

Par comparaison avec l'aqueduc aménagé dans l'Oued Jedelian⁸¹⁸, la fonction de ces mortaises pourrait être de fixer et de sceller le mur portant le canal contre la falaise en vue de lui donner stabilité et résistance. Cette technique sert à la fois à maintenir un niveau de pente convenable pour assurer l'écoulement permanent d'une quantité d'eau suffisante et à éviter les débordements et les menaces de l'oued lors des crus.

D'après P. Morizot et X. Depuis, cette technique était très courante dans l'Aurès algérien. Ces auteurs ont découvert dans les gorges de Bou Youssef, sur l'une des deux falaises qui flanquent le cours de l'Oued Fedhala, deux séries de mortaises parallèles « destinées à

⁸¹⁸ CAKT, site n° 068.114 (n° 028 de notre inventaire).

supporter une canalisation suspendue »⁸¹⁹. En fait, Birebent a déjà essayé de restituer ces canalisations en bois fixées contre la falaise⁸²⁰.

Les différents niveaux de mortaises s'expliquent probablement par le changement des degrés de dérivation au cas où on aurait besoin d'un surplus pour l'irrigation. Il est évident que l'alimentation de l'aqueduc de *Sufes* était assurée par une dérivation établie dans l'Oued Om El Aroug, affluent nord de l'Oued Sbiba. Le point de dérivation se trouvait probablement près de la source située à l'ouest du mzar de Sidi Ahmed pour assurer une eau de bonne qualité. En réalité, on ne peut dire avec certitude s'il y avait un ou plusieurs points de prise de l'eau et s'il y a eu un changement des points en fonction de l'encaissement du lit de l'oued. Une étude globale pluridisciplinaire et un relevé détaillé pourraient apporter une réponse plus appropriée.

Transport⁸²¹ :

Si on suppose que la présence des encoches repérées sur les falaises de l'Oued Om El Aroug renseigne sur l'aqueduc de *Sufes*, le tracé de ce dernier devrait être adossé à la falaise droite au moins le long d'une cinquantaine de mètres avant de franchir ce cours d'eau pour retrouver l'autre falaise qu'il suivra jusqu'à la fin. Vu la profondeur de l'oued, le canal devait forcément suivre la rive gauche sur environ 3 km. Par la suite, au niveau de Hr. B. Hachem (068.209), il pouvait se libérer pour suivre un tracé plus ou moins rectiligne jusqu'à atteindre l'Oued El Merfeg, le plus important parmi les affluents de la rive gauche de l'Oued Sbiba.

Pour franchir ce cours d'eau, l'ingénieur a fait appel à un ouvrage d'art : il s'agit d'un pont-aqueduc(068.194) (el goussa ou bien el guentra). A comparer avec le pont-aqueduc de *Sufetula*, ce monument paraît très modeste. Mais on doit tenir compte de son emplacement assez éloigné de la zone urbaine (environ 4,5 km) tandis que celui de *Sufetula* se trouve immédiatement à la limite nord de la ville on comprend mieux alors que le pont-aqueduc de *Sufes* était conçu pour éviter de contourner l'Oued el Merfeg du côté de l'amont.

A partir du pont-aqueduc, le canal devient invisible sur 2 km à vol d'oiseau. Puis, sur le flanc sud de ragoubet el Gsour (n° 111), on a pu repérer ses traces taillées dans le grès

⁸¹⁹ Dupuis X. et Morizot P., 1992, 9, p. 365-388 voir particulièrement p. 382, pl. VIII, 2 ; Morizot P., 2001, p. 167-182 ; je remercie ici Mr. Pol Trouset qui m'a aimablement fourni le deuxième l'article indisponible en Tunisie.

⁸²⁰ Birebent J., 1962, p.172

⁸²¹ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148-149 : « Sa longueur totale est de 9 kilomètres. La largeur de son canal est de 0m50 et, sauf un pont pour la traversée d'un oued affluent de la rive gauche de l'Oued Sbiba, il ne présente pas de travail d'art important. Le canal est en majeure partie souterrain, et il est souvent difficile d'en suivre exactement les traces.»

dunaire⁸²². A partir de cet endroit, le tracé est difficile à localiser avec précision. Ce n'est qu'à une dizaine de mètres à l'ouest du nymphée qu'on voit un pan de mur allant dans sa direction et portant la conduite en très mauvais état de conservation. Ce pan de mur présente sans aucun doute le départ d'un pont-aqueduc d'une dizaine de mètres avec un arc au-dessous desquels devait passer une voie orientée nord-sud⁸²³.

La pente :

Pente entre le point de départ et le pont-aqueduc

Altitude au départ	760 m
Altitude au niveau du pont-aqueduc	670 m
Distance	5500 m
dénivellation	90 m
Pente	16 m/km

Pente entre le pont-aqueduc et le nymphée

Altitude au niveau du pont-aqueduc	670 m
Altitude au niveau du nymphée	610m
dénivellation	60 m
Distance	4500 m
pente	13 m/km

Pente entre le point de départ et le nymphée

Altitude départ	760 m
Altitude au niveau du nymphée	610m
dénivellation	150 m
Distance parcourue	11 000 m
Pente	13,6m/km

Théoriquement, la pente entre le point de départ et le point d'arrivée est de l'ordre de 13,6 m par km. L'absence de vestiges du canal sur le terrain nous empêche de bien suivre la pente, mais le constructeur qui a aménagé l'aqueduc aurait dû mieux tenir compte des données topographiques et suivre une pente plus douce pour sauvegarder le monument et pour assurer un écoulement constant à une vitesse rationnelle prenant en considération à la fois la pente (donc la vitesse) et la quantité d'eau. L'architecte de cet aqueduc aurait dû utiliser un certain nombre de ralentisseurs pour maîtriser le débit et éviter le danger de brisure. Il devait y avoir probablement aussi un système de fermeture ou de réduction de l'écoulement pendant les saisons pluvieuses pour empêcher l'arrivée d'un excès indésirable vers la ville ou même vers les jardins.

⁸²² Cette technique est adoptée ailleurs autour de *Sufes*. Nous l'avons vue pour l'aménagement des « puits » (voir infra, les puits ; sites n° 072 et 056.) et nous la verrons pour les « foggara » (voir supra : les « foggara » site n° 156)

⁸²³ Il est possible de restituer (théoriquement) les arcades et les piliers entre le nymphée et la colline située juste à l'ouest en utilisant les mêmes mesures du pont-aqueduc ?

D'après L. Drappier⁸²⁴, le débit de l'Oued Sbiba n'est jamais inférieur à 60/s. Il paraît certain que l'aqueduc assurait d'une façon permanente une quantité respectable d'eau à la cité. Nous le savons aussi par l'importance de la section du canal qui est de l'ordre de 1,56 m de largeur sur 60 cm de hauteur ce qui nous donne un volume de $V = 80 \sqrt{0,2785714}$ de litre par seconde.

Technique de construction :

Pour construire l'aqueduc, on a eu recours à la pierre de différents calibres : grand appareil pour couvrir l'armature du pilier du pont-aqueduc et une grande partie de la partie inférieure du mur-support du même monument du côté oriental ; moellons irrégulier au départ et dans le pont-aqueduc ainsi que pour le dernier pan de l'aqueduc dans la ville ; blocage avec parements en petit appareil régulier pour la partie supérieure du pont-aqueduc.

Comme pour tous les monuments hydrauliques, le *specus*, est revêtu d'un enduit de tuileau jusqu'à 60 cm. De même, et mise à part la partie inférieure (le pilier principal et les parties assises sur les deux berges du cours d'eau ainsi que les arches) le monument est totalement revêtu extérieurement par de l'enduit étanche en bonne partie encore conservé.

Tableau de comparaison de la longueur de quelques aqueducs de l'Afrique romaine.

Aqueduc	Longueur en km
Carthage	132
Caesarea	45 et 34
Thysdrus	15
Utique	15
Thuburbo Minus	13
Dougga	12
<i>Sufes</i>	11
Maktar	9
Mididi	5 à 6
Cilma ? Henchir Baroud	5
<i>Thelepte</i>	5
Uthina	Entre 4 et 3
Sua	+ 1

4.2.2.2. Le nymphée⁸²⁵

Les sources arabes évoquent une source monumentale ancienne à Sbiba construite en pierres. Ces informations sont rapportées par Ibn Hawqual⁸²⁶ ainsi que par un auteur anonyme, qui en plus de l'information sur la présence d'une gigantesque fontaine, rapporte une légende en rapport avec ce monument⁸²⁷. On identifie la fontaine évoquée dans ces

⁸²⁴ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148.

⁸²⁵ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 116, le monument est dit actuellement, « el Guennara »

⁸²⁶ ابن حوقل، صورة الأرض، ليدن 1964، ص 84 "و شربهم من عين جارية كثيرة تسقى بساتينهم وأجنتهم"

⁸²⁷ مؤلف مجهول، الاستئثار في عجائب الأماكن، الدار البيضاء 1986، ص 161، "و لمدينة سببية بين عظيمة كبيرة، وهي من بنان قديم، من عمل الأوائل، ويقال أن فيها أخبار كثيرة. و من أغرب ما يهتف به أهلها، أنهم يقولون أنه يوجد فيها في رأس كل شهر دينار كبير زنته عشر مثاقيل،

sources avec les ruines du nymphée de *Sufes*. Ce monument a continué à fonctionner au début de l'époque arabe. Bien qu'elle ne constitue pas une preuve déterminante, la céramique médiévale vernissée est bien attestée tout autour du nymphée.

Le monument a été signalé pour la première fois par V. Guérin, qui le qualifie de « belle fontaine demi-circulaire.⁸²⁸ » Ch. Tissot a évoqué on l'a vu, une « belle nymphée semi-circulaire, alimentée par un réservoir et un aqueduc. »⁸²⁹ De leur côté R. Cagnat et H. Saladin n'ont pas manqué de le décrire quoique sommairement, lors de leur *Tour du Monde* dans le dernier quart du XIX^e siècle⁸³⁰. La même publication contient une gravure du monument élaborée par H. Saladin⁸³¹.

La fontaine occupe une position centrale dans la ville par rapport aux autres monuments. En effet, elle se trouve à l'aboutissement de l'aqueduc et se place au pied de la colline du milieu, dirigée vers le sud-est, à environ 250 m à l'est des thermes, à peu près la même distance au sud de Jamâ Sidi Okba et à environ 500 m à l'est de l'amphithéâtre.

Le monument épouse la forme d'un fer à cheval comme l'affirment les voyageurs européens⁸³². On peut le classer parmi le type C⁴ de la typologie établie par P. Aupert⁸³³ qui englobe également le nymphée de Tipasa⁸³⁴. Son orientation concorde parfaitement avec l'orientation des autres monuments, qu'ils soient visibles actuellement ou révélés par la photographie aérienne. Il est fort probable qu'une place digne de cette fontaine monumentale s'étendait en face, car elle était nécessaire à la mise en valeur et à l'animation du monument. En se basant sur la monumentalité, la technique de construction ainsi que sur la richesse du décor architectonique, nous proposons de situer le nymphée dans le quartier du *forum*⁸³⁵. A

و لا يجده إلا من يعرف رقية العين، ويقولون أن رجلا كان يعرف رقية العين المذكورة، فكان يبخر بيخر، ويرقي بكلام غير مفهوم، فكان يجد فيها كل يوم دينارا من تلك الدنانير، حتى كسب من ذلك مالا كثيرا".

⁸²⁸ Guérin V., 1862, I, p. 370 « Une belle fontaine demi-circulaire, construite avec de petits moellons en blocage, mais revêtue extérieurement d'un appareil de magnifiques blocs rectangulaires, dont les trois quarts ont été enlevés ou gisent à terre. Elle affecte la forme d'un théâtre : la corde de l'arc est de dix-huit mètres. Des colonnes corinthiennes et des statues décorent la façade extérieure de cet édifice. Un réservoir carré fournit par derrière à la fontaine l'eau dont elle était alimentée et qui s'échappait extérieurement par trois ouvertures. Celle du milieu occupe la partie inférieure d'une niche cintrée qu'ornait jadis sans doute une statue. L'eau arrivait au réservoir par le moyen d'un aqueduc dont il n'existe plus que de faibles vestiges. »

⁸²⁹ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617-618.

⁸³⁰ Cagnat R. et Saladin H., 1885, II, p. 398 : « Plus loin on voit un château d'eau ou nymphée en forme de fer à cheval, dont la carcasse est faite en blocage et recouverte de magnifiques blocs de pierre de taille. Extérieurement la façade était ornée de statues et de colonnes d'ordre corinthien ; intérieurement on distingue la trace du réservoir carré où venait s'amasser, au moyen d'un petit aqueduc, l'eau dont la fontaine était alimentée. De là, par des trous qui sont encore visibles, elle s'échappait pour répandre au dehors. »

⁸³¹ Cagnat R. et Saladin H., 1885, II, p. 398.

⁸³² Voir plus haut.

⁸³³ Aupert P., 1974, p. 81-82 et plans p. 84.

⁸³⁴ Aupert P., 1974, p. 90.

⁸³⁵ Ben Baaziz S., 1987, p. 221-236.

Sufetula par exemple, la fontaine est à quelques dizaines de mètres du *forum* bien qu'elle soit moins importante.



Fig. 67 vue aérienne
du nymphée (extrait
de photo aérienne à
l'échelle 1/7000)

Pour ce qui est de la technique de construction, comme l'ont bien fait remarquer V. Guérin, R. Cagnat et Saladin, la carcasse est maçonnée avec un blocage (des galets récupérés dans le lit de l'Oued Sbiba), alors que les parois extérieures étaient garnies de pierres de taille bien agencées. On a utilisé pour le décor des colonnes d'ordre corinthien, des corniches et probablement des frises du même ordre⁸³⁶. La paroi interne du nymphée est dotée d'une niche en fer à cheval au milieu qui abritait probablement une statue colossale⁸³⁷ et une seconde au dessous, moins importante et de forme rectangulaire, qui peut avoir abrité une plaque inscrite. D'après l'analyse stylistique des éléments à décor architectonique découverts lors du dégagement effectué dans le nymphée, la construction du monument coïncide avec la promotion de la cité au rang de colonie à la fin du II^e siècle.

⁸³⁶ Voir chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

⁸³⁷ Voir dimension dans Volume II.

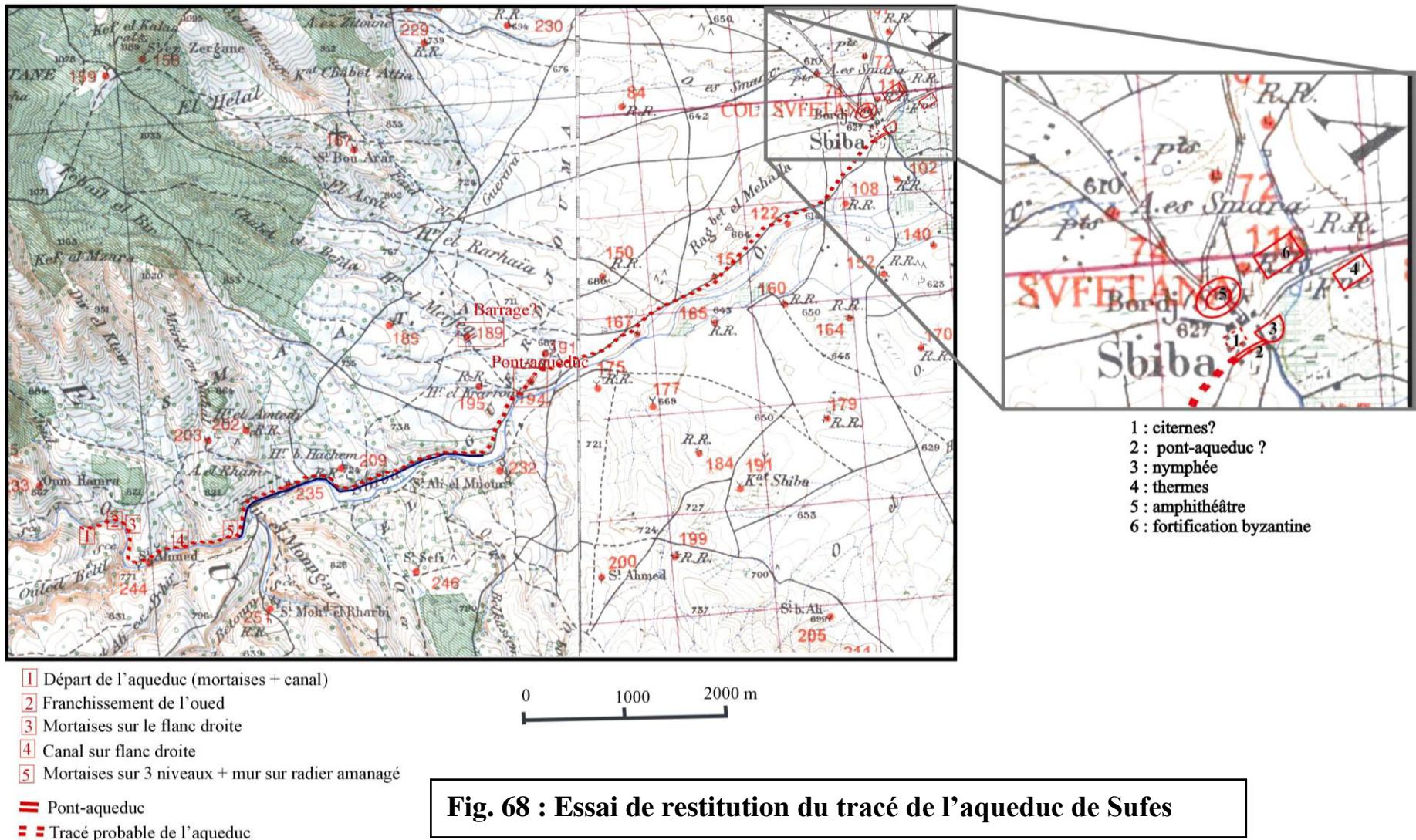


Fig. 68 : Essai de restitution du tracé de l'aqueduc de Sufes

4.2.2.3. Les citerne

Il n'y a pas d'indices apparents sur la présence de citerne publiques à *Sufes*, cependant, la présence d'une cavité assez spacieuse au pied de la colline qui borde le nymphée à l'ouest renseigne sur leur emplacement éventuel. Leur alimentation se faisait probablement à partir d'un embranchement secondaire du canal ou bien encore à partir d'un impluvium aménagé sur le flanc de la colline. Ces citerne sont totalement enfouies et couvertes par les constructions modernes, ce qui nous empêche d'évaluer leur ampleur.

4.2.3. Les monuments des loisirs ; l'arc de triomphe

Les thermes et l'amphithéâtre sont les seuls monuments de loisir signalés à *Sufes*, mais seuls les thermes ont laissé des traces visibles actuellement sur le terrain.

4.2.3.1. Les thermes⁸³⁸

Parmi les géographes arabes, seul El Bakri signale la présence des bains à Sbiba⁸³⁹. Ce qui est certain, c'est que l'auteur désigne des thermes (bains) qui fonctionnaient à l'époque médiévale, période à laquelle se rapportent ces informations. Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse de thermes antiques, malgré la présence de quelques tessons de poterie islamique vernissée dans les ruines de l'établissement. En l'état actuel des connaissances, l'utilisation des thermes antiques à l'époque médiévale n'est pas prouvée. Seuls une fouille serait à même d'y apporter une réponse claire et définitive.

Les thermes de *Sufes* ont en effet laissé des traces sur le terrain. Ils sont toujours signalés dans les récits de voyageurs européens au moins pour leur servir de repère afin de situer des trouvailles ou d'autres monuments.

Les thermes sont examinés et identifiés pour la première fois par V. Guérin qui, en décrivant les « principaux édifices » de cette cité antique, les indique en premier lieu⁸⁴⁰. Ch. Tissot semble reprendre sommairement la description de Guérin⁸⁴¹. Il en est de même pour Cagnat et Saladin qui, pendant leur passage par Sbiba, ont visité les ruines

⁸³⁸ AAT₂, feuille en Ala n° 36, site n° 116, les ruines des thermes sont connues actuellement par « El Gossiba ». البكري، المسالك و الممالك، الجزء الثاني، ص 833 "مدينة سبيبة، أولية مبنية بالصخر، بها جامع وحمامات..."

⁸³⁹ Guérin V., 1862, I, p. 360-361 « « Une grande construction que l'on peut considérer comme d'anciens thermes : elle a été bâtie en briques et en petit moellons. La salle principale contient deux niches cintrées, destinées sans doute jadis à renfermer des statues. » »

⁸⁴¹ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617 « ...une grande construction en moellons et en brique, qui paraît avoir servi de thermes, ...»

des thermes. Leur description⁸⁴² du monument n'était pas aussi détaillée que celle de Guérin. A l'inverse de Jamaa Sidi Okba et du Nymphée, on ne trouve ni dessin ni photos des thermes dans les publications qui ont concerné *Sufes*. On peut en revanche les distinguer sans trop de difficultés sur les photographies aériennes notamment sur les photos à basse échelle⁸⁴³.



Fig. 69 : Vue aérienne des thermes

Par rapport aux autres monuments et à la trame urbaine, les thermes se trouvent à la périphérie. Actuellement, ils se trouvent au cœur des vergers situés à l'est de la ville moderne. Ils sont à 250 m environ à l'est du nymphée, à 300 m environ au sud-est de Jama Sidi Okba et à environ 800 m à l'est de l'amphithéâtre.

⁸⁴² Cagnat R. et Saladin H., 1885, p. 398, « ... un édifice construit en blocage, comme le sont généralement les thermes ; il ne reste plus debout qu'un certain nombre de pans de murs ; dans l'un d'eux étaient disposées des niches cintrées, destinées sans doute à recevoir des statues. »

⁸⁴³ Mission 1952, 1963, 1964 à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000



Fig. 70 Les ruines des thermes vus du nord-est

L'état des ruines ne permet pas d'en dresser le plan. Toutefois, nous pouvons suggérer que le monument adopte un plan linéaire de l'ouest vers l'est : le *frigidarium* du côté de l'arrivée de l'eau serait à l'ouest du mur médian encore debout divisant le monument en deux parties, et le *tepidarium* ainsi que le *caldarium* seraient à l'est là où l'on voit actuellement la plus grande partie des blocs en maçonnerie. Entre ces deux grandes parties, se dresse probablement la palestre qu'on peut deviner grâce à la présence de niches destinées à abriter de grandes statues sur la paroi orientale du mur encore en place. On ne peut savoir également si ces thermes avaient un plan symétrique ou non, mais, ils semblent être dotés d'une absidiole du côté occidental. Leur disposition conviendrait plus à un plan en ligne qu'à une autre forme. En outre, la présence des cubes de mosaïques témoigne de l'existence de pavements, comme c'était le cas souvent dans les bains publics.

Le monument, qui s'inscrit dans un rectangle d'environ 50 m / 40 m, occupe une superficie d'environ 2000 m² ce qui est important à l'échelle de la ville (30 ha). Cet espace qui dépasse légèrement la superficie des thermes Liciniens de *Thugga*⁸⁴⁴ qui est de l'ordre de 1700 m², reste modeste par rapport à celui des grands Thermes de *Maktaris*⁸⁴⁵ (4400 m²) ou celui du complexe thermal de *Sufetula*⁸⁴⁶ qui atteint 5000 m².

⁸⁴⁴ En dernier lieu Thébert Y. 2003, p. 176-179 voir p. 177 et pl. LXIV.

⁸⁴⁵ M'Charek A., 1984, p. 223 ; Thébert Y., 2003, p.144-145, voir p. 144 et pl. XLV.

⁸⁴⁶ Thébert Y., 2003, p.153-156, voir p. 154 et pl. L.

La présence d'un nombre (environ 13) de « thermes » ou bains privés autour de *Sufes*⁸⁴⁷ aurait influencé d'une façon directe ou indirecte la grandeur ou le fonctionnement des thermes de la ville antique.

En l'absence de fouille, de sondages et dans l'absence d'inscription on ne peut se prononcer sur la date de la construction des thermes. Cependant, l'hypothèse la plus plausible, susceptible d'intégrer le monument dans son contexte historique et de tenir compte des exigences de la nouvelle situation créé par la promotion de la cité en colonie à la fin du II^e siècle apr. J.-C. ; le monument aurait donc été construit aux alentours de cette date, conjointement à l'édification de l'aqueduc et du nymphée.

4.2.3.2. L'amphithéâtre

Ce monument n'a jamais été signalé auparavant ni par les sources ni par les voyageurs. Il est seulement visible sur les photographies aériennes. Selon les citoyens de l'actuelle Sbiba consultés sur l'existence de ce monument il y aurait eu une petite dépression elliptique plantée en cactus dite « el M'heibes » ou « le petit pot », où on faisait paître les dromadaires du quartier. Ayant servi par la suite de dépotoir pour les habitants des alentours, la cuvette a été enterrée progressivement⁸⁴⁸. A partir des années 1960, le monument a disparu définitivement avec la création du centre urbain moderne et le quartier des « auberges ».



Fig.71 : Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1952

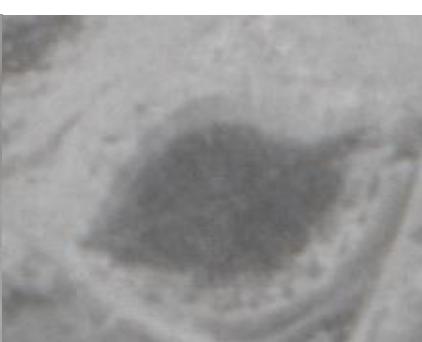


Fig. 72 Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1963

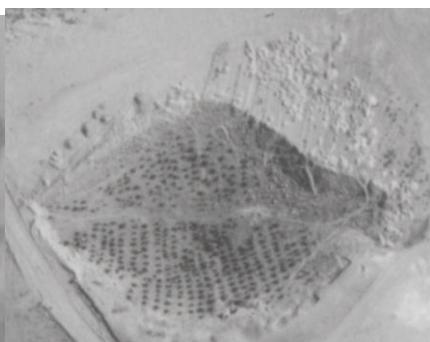


Fig. 73 Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1964

L'amphithéâtre se trouve à l'extérieur du périmètre urbain au milieu de la nécropole occidentale à 400 m à l'ouest de Jamaa Sidi Okba. D'après les photos aériennes, il a la forme elliptique réglementaire. La majorité des amphithéâtres de cette province adopte cette forme à l'exemple du second et du troisième amphithéâtre de *Thysdrus*⁸⁴⁹, de celui de *Theveste*⁸⁵⁰, de

⁸⁴⁷ Voir chapitre sur les infrastructures, p. 151 et suiv.

⁸⁴⁸ Les habitants de Sbiba se souviennent très bien d'une forme elliptique enfoncée dans le sol dite « el M'heibes » qui était planté en cactus dont on nourrissait les dromadaires des paysans. Par la suite cet endroit devenait un dépotoir jusqu'à la construction des sièges de la recette publique et du tribunal local. Les architectes et les agents de la municipalité trouvaient du mal à arriver au sol dur lors du creusement des fondations de ces constructions.

⁸⁴⁹ Slim H., 1983, p. 137-140 ; Bomgardner D. L., 2000, 146-151.

celui d'*Uthina*⁸⁵¹, du monument de *Thuburbo Maius*⁸⁵², de l'amphithéâtre de *Maktaris*⁸⁵³... Cependant, l'exemple le plus proche des points de vue géographique et probablement chronologique par rapport à *Sufes* est celui de *Sufetula*⁸⁵⁴ qui a peut-être servi de modèle à celui de Sbiba.

Pour les dimensions, nous avons pu calculer, en nous basant sur la photographie aérienne, que le monument mesurait environ 100 m / 75 m. L'arène a la même forme que la *cavea*. Ses dimensions sont plus importantes que celles de l'amphithéâtre de *Sufetula*, qui, sont de l'ordre de 72/60 m ou de celles de *Thuburbo-Maius* qui font 73,6/61 m.

L'arène épouse la forme générale du monument, c'est-à-dire qu'elle est de forme ovale. Au centre de l'arène, la photographie aérienne laisse voir une tache noire rectangulaire qui est l'indice de l'existence d'un sous-sol, connu dans les grands amphithéâtres d'époque antonine et sévérienne (comme à Carthage, à *Thysdrus*, à Oudhna, à *Leptis Magna*). Ce sous-sol est destiné à recevoir les cadavres des gladiateurs et servait comme accès vers l'arène en hissant les cages des bêtes par l'intermédiaire de monte-charges. Les photographies aériennes laissent voir que l'amphithéâtre était pourvu de deux entrées à l'extrémité du grand axe qui divise l'arène en deux parties symétriques. Les remblais du creusement et du dégagement auraient servi comme contrefort pour soutenir une partie de la *cavea*. L'orientation des axes obéit à l'orientation générale de la trame urbaine révélée par les autres monuments (thermes et nymphée).

Il est fort probable que le monument était proche d'une voie importante pour des raisons fonctionnelles tel l'acheminement des gladiateurs et des fauves...mais surtout pour faciliter l'accès des spectateurs et pour valoriser ce monument public important.

Pour ce qui est des matériaux et de la technique de construction de ce monument, on a eu probablement recours à la même technique que celle du nymphée, c'est-à-dire des murs en *opus quadratum* avec un remplissage en moellons ou galets disponibles sur place ou recueillis dans le lit de l'oued ou bien encore, comme c'est le cas du premier amphithéâtre de *Thysdrus*, on construisait en moellons seulement. Une grande partie des gradins et même l'arène auraient été taillées dans la croûte caractérisant le secteur où on a construit le monument.

⁸⁵⁰ Bomgardner D. L., 2000, 181-183.

⁸⁵¹ Bomgardner D. L., 2000, p. 175-177; Voir également, Bel Hassen H. et Golvin J.-Cl., 2004, p. 117-144.

⁸⁵² Slim H., 1983, p. 142-143 ; Bomgardner D. L., 2000, p. 173-174.

⁸⁵³ Slim H., 1983, p. 145-146 ; Bomgardner D. L., 2000, 162-164. Sur l'amphithéâtre de *Mactaris*, M'Charek, 1984, p. 223, écrit : « l'amphithéâtre surprend par ses petites dimensions (l'arène mesure seulement 120 m de circonference totale) dans une ville qui ne semble pas avoir possédé de théâtre. »

⁸⁵⁴ Slim H., 1983, p. 143-144 ; Bomgardner D. L., 2000, p. 168-169



Fig. 74 : Carte provisoire des amphithéâtres romains de Tunisie (d'après Slim H., 1983, fig. 1, p. 160)

4.2.3.3. L'arc de triomphe

Un seul arc est révélé par une dédicace à la tétrarchie qui date de l'année 294 apr. J.-C., c'est-à-dire quelque temps avant la création de la province de la Byzacène. La pierre découverte remployée à Jamaa Sidi Okba, précise que la construction du monument a été réalisée depuis les fondations⁸⁵⁵.

La provenance inconnue de l'inscription, l'absence des traces sur les cartes et les photos aériennes ainsi que le manque de tout indice archéologique sur le terrain, constituent un handicap à la localisation de cet arc et son rôle dans la trame urbaine. Cependant, il se pourrait qu'il soit situé dans la partie nord de la cité puisque la pierre est remployée dans un monument situé dans ce secteur. A l'image de ce qui s'est passé à *Sufetula*⁸⁵⁶, cet arc, construit par les soins du proconsul Aristobolus, pourrait délimiter les faubourgs développés à partir de la deuxième moitié du III^e siècle au nord-est de la trame de la haute époque.

Ce monument devait être très modeste à une seule ouverture comme c'est le cas dans les cités de la Proconsulaire et de la région : *Altiburos*, *Sufetula*, *Ammaedara*, *Cilium* par exemple.

4.3. Les fortifications Byzantines

La ville de *Sufes*, à l'instar de nombreuses villes africaines, a connu, à l'époque byzantine, l'aménagement de fortifications qui ont laissé des traces sur le terrain, signalées par les voyageurs du XIX^e siècle. Actuellement, le terrain n'offre pas grande chose permettant la vérification de ces informations.

4.3.1. La forteresse principale⁸⁵⁷.

On la connaît grâce aux études de Ch. Diehl reprises par D. Pringle. On dispose d'un plan dressé à la fin du XIX^e siècle par Ch. Diehl⁸⁵⁸. Ce plan publié deux fois⁸⁵⁹ par son auteur a subi certaines rectifications de la part de D. Pringle. Confronté à la photographie aérienne, ce plan a prouvé sa rigueur. Aujourd'hui, il n'est pas vérifiable au sol, à part le monument dit « Jamaa sidi Okba » et quelques traces des murs arasés.

⁸⁵⁵ Voir Volume II, site n° 089, document n° 11, p. 193196.

⁸⁵⁶ voir en dernier lieu Duval N., 1990, p. 495-535 voir plan p. 502 et p. 512-514 ...

⁸⁵⁷ Guérin V. 1862, I, p.369 ; Cagnat R. et Saladin H., 1885, p.397 ; Graham A. and Asbee H. S. 1887, p. 157 ; Diehl Ch., 1893, p. 378, 493-407 et plan XXVII ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281 et fig. 63 ; Boisnard, 1935, p. 37 ; *Guide Bleu*, 1971, p. 275; Poinssot L., 1936, p. 29-38, voir p. 34 ; Romanelli P., 1970, p. 405 ; Ennabli A., 1976, p. 865 ; Pringle D., 1981, t. 1 : p. 229-230, t. II, p. 320-321 et plan p. 581

⁸⁵⁸ Diehl Ch., 1893, p. 403-407 ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281.

⁸⁵⁹ Diehl Ch., 1893, p. 403-407 ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281.

Le plan montre un ensemble de forme rectangulaire, couvrant une superficie d'environ 2,09 ha de superficie. Le monument s'étend de l'est vers l'ouest, occupant une grande partie du sommet de la colline Sidi Okba. Son orientation épouse en grande partie celle de la colline qui culmine de 620 à 627 m. Il réemploie des matériaux provenant de monuments antérieurs, et réutilise sans doute une structure plus ancienne, si bien que son orientation concorde avec celle de la trame urbaine de la ville romaine. La fortification domine tout le défilé nord-sud et est-ouest. Sa portée va jusqu'aux extrémités de Jebel Tiouacha au Sud, aux flancs nord de Jebel Mghila au sud-est, à la falaise de Jebel Ben Habbès et Bled El Hbeibsa à l'est, à bled Rohia au nord et aux flancs orientaux des hauteurs situées à l'Ouest.

Il s'agit d'un complexe constitué des éléments suivants :

A l'angle nord-est de la structure sur le point le plus élevé, se dresse un fort d'environ, 1435 m² d'après le plan de Diehl⁸⁶⁰ et d'environ 0,12 ha d'après Pringle⁸⁶¹. De plan rectangulaire, ce fort est flanqué aux angles de tours en saillie rappelant celles de la forteresse de *Thamugadi*⁸⁶². La régularité relative de sa forme, le fait qu'il soit équipé de tours d'angles, la nature des matériaux et la technique de construction, ont incité Ch. Diehl à le considérer comme une fortification officielle. Cet auteur lui attribue le fragment d'architrave⁸⁶³ qui porte une dédicace datable de 539/544 apr. J.-C. mentionnant le nom incomplet de l'impératrice Théodora⁸⁶⁴ bien qu'elle ait été découverte loin de l'endroit. D'après le même auteur, cet édifice va constituer le noyau de la grande forteresse qui sera construite ultérieurement. Ce fort servait-il à abriter une garnison ? On serait enclin, suivant en cela l'avis de Diehl sur l'aspect officiel de ce monument, d'abonder dans ce sens au moins pour une petite troupe.

Contre le mur méridional du fort se dresse le monument dit « Jamaa Sidi Okba » dont il était question plus haut.

A l'angle sud-est se trouve une pièce non identifiée de plan carré avec une tour rectangulaire à la jonction des murs est et sud. Cette tour ainsi que celle de l'angle sud-ouest de la forteresse rappellent un peu par leurs formes et leurs dispositions, celles du nord-est et du sud-est de la forteresse de *Thubursicu Bure*⁸⁶⁵. Au niveau de l'angle nord-ouest, on voit

⁸⁶⁰ Voir *supra*.

⁸⁶¹ Pringle D., p. 127

⁸⁶² Voir Pringle D., 1981, t. II, p. 547, fig. n° 2. Voir également détail p. 553 fig. n° 5 B. On trouve cette forme également dans la forteresse de *Uppenna*, Pringle D., 1981, t. II, p. 562, fig. 13 ; l'angle sud-est de la forteresse de *Chusira*. Pringle D., 1981, t. II, fig. 15, p. 564 ; quelques ressemblance avec les tours des angles de la forteresse d'*Anastasiana* : voir p. 568 fig 19 ; les tours des angles de la fortification de *Tubunae*, p. 597, fig. 42 ;

⁸⁶³ Catalogue, document n° 21, p. 202-204 ; *CIL*, VIII, 259 = 11423, Durliat J. 1981, p. 35-37, n° 14.

⁸⁶⁴ Diehl Ch., 1893 Ch., p. 403-407

⁸⁶⁵ Pringle D., 1983, p. 584 fig. 32a reproduction de celui de Diehl Ch., 1896, fig. n° 63.

un bâtiment rectangulaire mesurant à l'intérieur 46 m est-ouest sur 27 m nord sud et comptant 22 colonnes d'après Diehl⁸⁶⁶. Du côté sud, ce monument est flanqué d'une autre pièce moins importante faisant 27 m est-ouest sur 13 m nord sud et ouvrant à l'est par « une porte carrée surmontée d'un fort linteau⁸⁶⁷ ». Au milieu du rempart sud, Diehl a remarqué une importante tour rectangulaire située non loin d'un édifice rectangulaire à l'intérieur, que le plan de Pringle ne signale pas. Le front occidental est doté d'une tour carrée au centre et d'une seconde au sud. Au milieu de la muraille septentrionale, à environ 18 m à l'ouest de la tour nord-ouest de la citadelle principale, se trouve une tour carrée. Il existe des ruptures dans la muraille extérieure de la forteresse : sur le front nord immédiatement après le monument situé à l'angle nord-ouest en direction de la citadelle principale sur une distance d'environ 16 m. Sur le front sud, de part et d'autre de la tour carrée située au milieu de la muraille à environ 12 m à l'est et environ 30 m à l'ouest. A environ un mètre de l'angle sud-est et au niveau du mur d'enceinte et correspondant presque au milieu de ce mur, se trouve une tour rectangulaire.

En somme, le bâtiment compte 10 tours dont 9 sont situées au niveau du rempart externe, elles sont toutes en saillie.

D'après Ch. Diehl et D. Pringle, le monument a connu deux phases : La première est celle qui est signalée par l'inscription⁸⁶⁸ c'est-à-dire sous le règne de Justinien et de Théodora, et plus précisément entre 539 et 544 apr. J.-C. sous la deuxième préfecture de Salomon. Pendant cette période, seul le fort officiel situé au nord-est est construit. La seconde correspond à l agrandissement de la forteresse pour englober tout l espace de 2.09 ha.

Cependant, le mur oriental de « Jamaa Sidi Okba », est construit des mêmes matériaux et selon la même technique⁸⁶⁹ que les murs du fort « officiel », ce qui implique qu'ils sont de la même période. Il est donc possible que la première phase ait concerné une partie plus grande que celle qui est proposée par Diehl et Pringle. Elle pourrait englober au moins le fort « officiel » et la « basilique » dite « Jamaa Sidi Okba ». Seule la fouille pourrait confirmer cette hypothèse.

Il reste à s'interroger sur la destination de cette enceinte : Servait-elle seulement en cas de danger ou bien représentait-elle la ville byzantine entière qui a connu une réduction ?

⁸⁶⁶ Diehl Ch., 1893, p. 406.

⁸⁶⁷ Diehl Ch., 1893, p. 406?

⁸⁶⁸ Guérin V., 1862, I, p. 373, n°147; *CIL*, VIII, 259 = 11423 ; Durliat J., 1981, p. 35-37, 14.

⁸⁶⁹ Les murs extérieurs, qui ne sont pas tous visibles depuis le XIXe siècle, sont selon Diehl Ch., 1893, p. 404 « formés d'un double parement avec maçonnerie de blocage à l'intérieur, ont 2^m40 d'épaisseur.» Les pierres sont en grands appareils empruntés aux monuments antérieurs mais parfois, comme le montre certains blocs découverts dans les ruines de Jamaa Sidi Okba, on a recouru à l'extraction de la pierre de la carrière située à Aïn El Hassi (site n° 137), qu'on ne trouve que dans cette construction tardive.

L'espace de 2.09 ha qui fait environ 1/15 de la superficie des ruines de la ville à son apogée ne peut, à l'évidence, accueillir une population d'environ 4000 à 5000 habitants⁸⁷⁰. Quand bien même il l'aurait pu, on ne saurait imaginer ce qu'il serait advenu des autres habitants. Il reste peut-être à envisager la seconde hypothèse selon laquelle la cité aurait connu, à l'époque byzantine, une véritable régression démographique.

4.3.2. Les autres édifices fortifiés

Là aussi, il n'y a aucune trace de monuments fortifiés parmi les ruines de l'antique *Sufes*, dans l'état actuel de la recherche à l'exception peut-être d'un seul cas qui n'est pas mis en évidence situé au sud des ruines. Cependant on dispose de certaines informations contradictoires qui remontent au XIXe siècle sur la présence d'un nombre de monuments fortifiés situés en dehors de la grande fortification.

Hormis Jamaa Sidi Okba⁸⁷¹, V. Guérin a mentionné trois fortifications :

– La première se trouve au sud des ruines « à quelques pas de l'Oued Sbiba ». Elle mesure « cent trente-deux pas de long sur cent vingt-deux de large : formée de blocs de différentes grandeurs, enlevés à divers monuments antiques ». « L'intérieur en est actuellement cultivé et est devenu un champ de blé⁸⁷² ». Des traces de mur enterrées remployant des blocs antiques, dont un montant de jumelle de pressoir, situées au sud des ruines au niveau de la pointe de la colline Ed Damouss⁸⁷³ peuvent correspondre à cette forteresse.

– La seconde se trouve entre les thermes et le nymphée si on suit l'enchaînement de la description de l'auteur qui devait traduire le circuit qu'il a suivi. C'est une « enceinte rectangulaire, construite avec des blocs de dimensions colossales et superposés sans beaucoup de régularité. »⁸⁷⁴

– La troisième est mentionnée après jamaa Sidi Okba ce qui suppose qu'elle se trouve un peu au nord étant donné que le voyageur suit une direction générale vers le nord. L'auteur affirme que cette enceinte est délimitée par des blocs énormes mais il ne sait pas définir exactement sa destination⁸⁷⁵.

⁸⁷⁰ Courtois Chr., 1955, p. 107-108. L'auteur avait proposé une densité de 250 habitants à l'hectare, chiffre qu'il considère supérieure à la réalité. Sur la question de la population des cités africaines voir Lézine A., 1969, p. 69-81.

⁸⁷¹ Guérin V., 1862, I, p. 370.

⁸⁷² Guérin V., 1862, I, p. 369.

⁸⁷³ Voir Volume II, site n° 101, p. 253-254 ;

⁸⁷⁴ Guérin V., 1862, I, p. 370. L'auteur a découvert une inscription qui lui semble numide qu'il n'a pas réussi à la recopier.

⁸⁷⁵ Guérin V., 1862, I, p. 371.

Lors de la mission qu'il a effectuée dans la région en 1882-1883, R. Cagnat signale à deux reprises un « fort situé au sud des thermes.⁸⁷⁶ ». Cet édifice lui sert à localiser la découverte de deux inscriptions réemployées dans ses murs. Il s'agit fort probablement du second monument signalé par V. Guérin car il le signale après les thermes et avant le nymphée⁸⁷⁷.

A la fin du XIX^e siècle, Ch. Diehl, écrivait que « plusieurs fortins isolés ont été construits sur les pentes du mamelon où s'élève la citadelle (la grande fortification). » L'auteur en a compté quatre : « un à l'est, un autre au sud-est de la forteresse ; dans la direction du sud-ouest, deux autres environnent des édifices remplis de débris de colonnes ; tous quatre ont d'ailleurs la même forme. »⁸⁷⁸ Il s'agit de formes rectangulaires dépourvues de tours de flanquement. L'emplacement de ces fortins reste à préciser.

Certains autres monuments, comme le nymphée et probablement l'amphithéâtre, ont pu servir de refuges et connaître donc des réfections ou des transformations durant cette période comme c'est le cas pour ce type de monument dans certaines autres cités dans le secteur⁸⁷⁹.

Pour ce qui est de la technique de construction, de la date de d'édification et de leur destination, nous ne pouvons qu'avancer des hypothèses en l'absence d'étude centrée sur ce type de monuments en milieu urbain⁸⁸⁰. D'après V. Guérin, la première enceinte située dans les limites sud des ruines « date soit de la fin de l'époque byzantine, soit du commencement de l'époque musulmane, et semble avoir eu une destination militaire.⁸⁸¹ ». Cette opinion est nuancée par Ch. Diehl, qui croit qu'elle date « évidemment des derniers temps de la domination byzantine.⁸⁸² » Ces édifices fortifiés réemploient des matériaux provenant de monuments antérieurs (les exemples ne manquent pas : comme les inscriptions), adoptent des plans rectangulaires simples et sont dépourvus de tours de flanquement aux dires de Ch. Diehl.

⁸⁷⁶ Cagnat R., 1886, p. 107-267 avec carte hors texte ; voir en particulier p. 131 n° 23 et 132 n° 24.

⁸⁷⁷ Voir *supra*

⁸⁷⁸ Diehl Ch., 1893, p. 285-434 avec 24 planches hors textes, voir en particulier p. 404

⁸⁷⁹ Exemple la fortification de l'arc de Septime Sévère à *Ammaedara*, voir en dernier lieu Ben Baaziz S., 2003, p. 49-80, particulièrement p. 56 et photo n° 36 p. 76, ou encore celle de l'amphithéâtre d'*Oudhna*, Ben Hassen H. et Golvin J.-C., 2004, p. 142-144. Pour le cas de *Sufes*, en l'absence des photographies aériennes à basse altitude et face au grand changement qu'a connu le paysage à cause de la continuité du phénomène urbain d'une part et la mise en culture du reste de l'espace d'autre part, on ne peut que se contenter des informations rapportées par les voyageurs européens du XIX^e siècle malgré leurs approximations.

⁸⁸⁰ Ben Baaziz S., 2003, p. 49-80. L'auteur qui présente une typologie de ces édifices propose, pour la datation, la deuxième moitié du V^e siècle apr. J.-C. Pour les fermes fortifiées de la région de *Sufes* voir plus loin.

⁸⁸¹ Guérin V., 1862, I, p. 369.

⁸⁸² Diehl Ch., 1893, p.405.

Essai de restitution de la ville de *Sufes* à l'époque byzantine

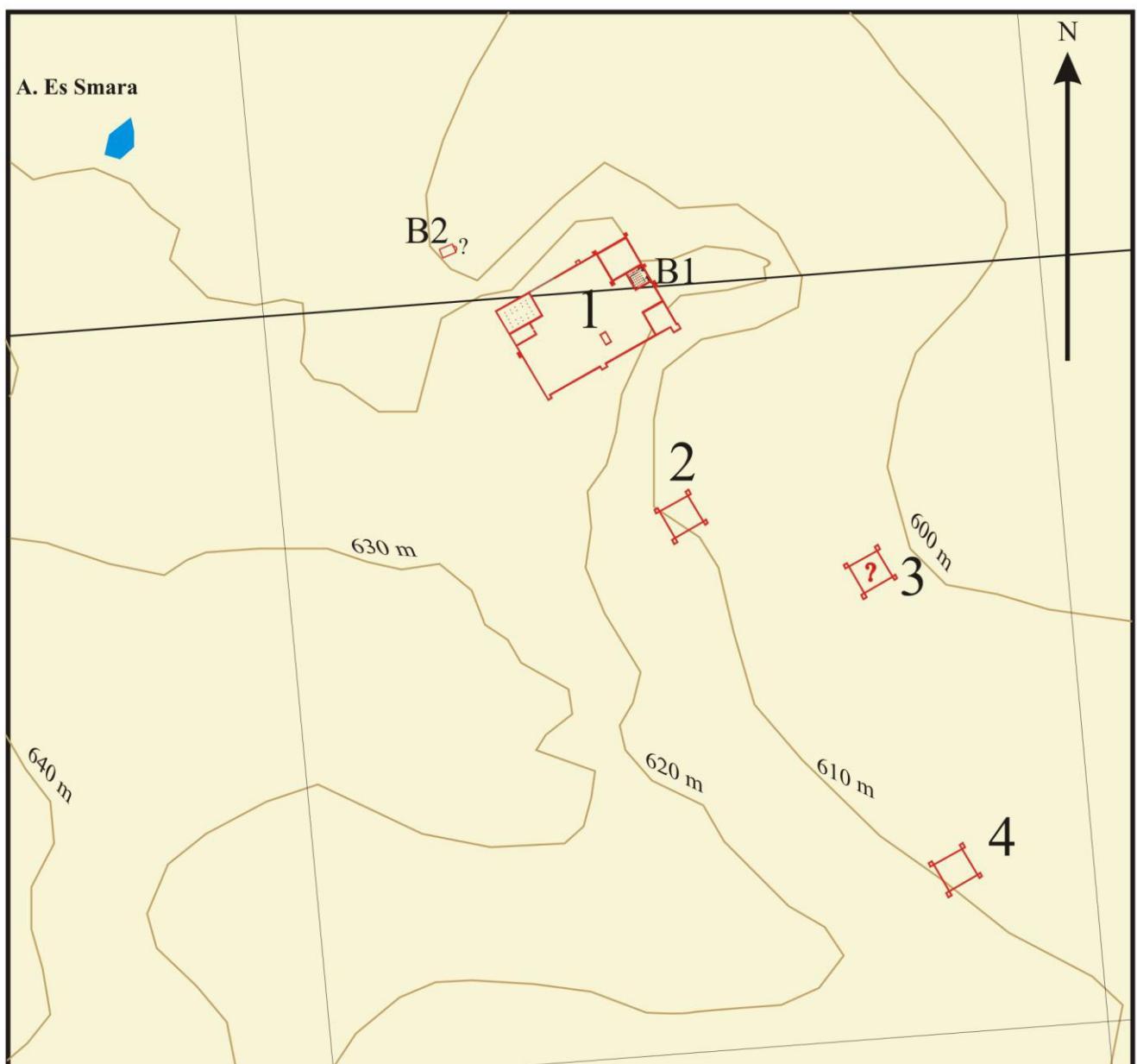


Fig. 75 : les fortifications byzantines de *Sufes* (essais de localisation ?)

Quoi qu'il en soit il n'est nullement étrange de dénombrer de telles structures fortifiées ; l'exemple bien connu de *Sufetula* qui, en dehors de la fortification développée autour du *forum*⁸⁸³, présente pas moins de trois maisons fortifiées datant de la même période. Donc, cette pratique a pu être courante dans les villes byzantines. Si on admet qu'il s'agit d'un même contexte, ce phénomène peut révéler deux catégories sociales :

⁸⁸³ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 20-21 ; Duval N., 1990, voir fig. 5, p 504.

- les « petits »⁸⁸⁴ qui ne peuvent se doter d'un tel monument et qui en cas d'insécurité sont logés à l'intérieur de la grande forteresse présentant un abri commun qui leur est destiné.
- les « grands »⁸⁸⁵ qui avaient les moyens de se faire construire une telle maison capable de résister à un assaut des brigands, comme c'est le cas d'ailleurs dans les campagnes où on a enregistré ce phénomène⁸⁸⁶. Les maisons fortifiées de *Sufetula* devaient être des constructions privées appartenant à des notables de la cité durant l'antiquité tardive. Elles servaient à abriter les membres de la famille et les domestiques en cas de danger.

4.4. Essai de restitution du plan de la ville à l'époque classique

Pour déterminer l'organisation d'ensemble de la ville antique de *Sufes* on peut s'appuyer sur les cartes topographiques et les photographies aériennes qui fournissent un cadre général aux observations réunies par la prospection en divers points de l'agglomération. Si les détails nous échappent, du moins pouvons-nous déterminer la trame urbaine et les orientations de la voirie.

- L'orientation générale du plan de la cité est du nord-est au sud-ouest. Nous le constatons grâce à la photographie aérienne, l'orientation des murs, des structures et des monuments encore en place : les thermes, le nymphée et la fortification de l'époque byzantine, installée sur des monuments plus anciens. L'amphithéâtre⁸⁸⁷, révélé par la photographie aérienne avait la même orientation. En fait, celle-ci est guidée par la topographie, notamment par l'orientation de la colline sur laquelle avait été établie probablement la ville primitive.

Cependant, au sud-est de la colline Sidi Okba, on distingue d'après les photos aériennes des structures adoptant une orientation différente, qui suit en gros les courbes du niveau. Ces structures peuvent dater d'une période tardive, éventuellement postérieur à l'Antiquité.

- la voirie est actuellement invisible⁸⁸⁸. Les traces de centuriation révélées à la fois par la carte topographique 1/50 000^e et les photos aériennes vérifiées par la prospection du terrain qui se développe à travers la plaine située à l'est des ruines de la cité, adoptent la même orientation que celle des monuments signalés. Ces traces arrivent jusqu'à la piste nord-sud à

⁸⁸⁴ Mansouri T., 2001, p. 45-52, voir p. 49-50. En fait l'auteur, propose trois catégories sociales, en plus des « petits » et des « grands », il y avait « les catégories moyennes » qui se situaient entre les deux précédentes. Ici, à cette échelle, il est difficile de distinguer entre ces groupes.

⁸⁸⁵ Mansouri T., 2001, p. 48-49.

⁸⁸⁶ Voir *supra* p. 110 et suiv.

⁸⁸⁷ Voir *supra*.

⁸⁸⁸ Ni les documents cartographiques, ni les photographies aériennes, ni également la prospection de terrain n'ont révélé ses traces. Cependant, en se basant sur ces documents, on peut suggérer un début de réponse.

l'ouest du nymphée en créant avec elle des angles droits. L'une d'elles se trouve devant le nymphée et passe juste au sud des thermes. Cette situation permet de supposer que ces éléments qui correspondent à des pistes dans la « plaine » jouaient à l'origine le rôle de rues dans la trame urbaine. L'état des ruines ne permet pas d'aller plus en avant dans l'interprétation.

L'axe majeur de l'amphithéâtre suit aussi la même orientation. Notre impression est que la piste qui longe le nymphée du côté occidental et se développe vers le sud pour franchir l'Oued Sbiba et vers le nord pour aller au delà de la trame urbaine, donne l'assise de l'un des deux axes principaux de la cité antique peut-être le *kardo maximus* de la *Colonia Aurelia Sufetana*. A l'instar de la voie Carthage-Theveste à *Ammaedara*, cette piste correspondait fort probablement à la voie *Musti-Sufetula* par *Assuras*, *Thugga Therebentina* et *Sufes*⁸⁸⁹. La direction et le tracé de cette piste le suggèrent fortement. Cette piste est partiellement occupée par la route moderne qui relie Sbeitla au Kef en passant par Sbiba, juste à l'ouest des ruines de la fortification byzantine. L'arc de triomphe de la tétrarchie se trouvait fort probablement à l'entrée nord de la cité antique⁸⁹⁰, sur l'un des grands axes, peut-être cette même voie. L'autre axe principal, le *decumanus maximus* devait passer également non loin du nymphée : sans doute au nord de celui-ci et perpendiculairement à la piste⁸⁹¹ signalée.

Quant aux îlots, il se pourrait qu'ils soient des *insulae strigatae* de forme allongée, comme c'est le cas à *Sufetula*, et qu'ils aient des dimensions multiples de 20 m. Cette constatation est basée sur les dimensions des thermes (50/40 m), le nymphée (18/12 m) et l'amphithéâtre (80/70m) ?

4. Conclusion

Il apparaît que la ville *Sufes* a probablement connu trois grandes phases dans son évolution comme le reste des villes romaines d'Afrique⁸⁹². Une première phase qui s'entend depuis les origines jusqu'au milieu du II^e siècle : Cette phase correspondrait à une esquisse de projet d'urbanisme, avec une trame de faible étendue. Elle comprenait probablement un centre monumental assez réduit (peut-être un temple ou un autre monument public) qui est signalé par au moins deux dédicaces : l'une à Auguste⁸⁹³ ou bien à Claude⁸⁹⁴ et l'autre datant

⁸⁸⁹ voir chapitres sur les voies de communication, elle correspond également à un bon trajet de la *via Hadrumetina* dans le tronçon *Thala-Sufes*.

⁸⁹⁰ Duval N., Discussion à la suite de la présentation de Beschaouch A., 1989, p. 260.

⁸⁹¹ Il peut correspondre avec la piste qui sortant de la cité du côté est relie celle là avec l'ancienne piste Sbeitla Rohia qui passe à 1 km du village moderne.

⁸⁹² Février P.-A., 1982, p. 321-379 et planches, voir particulièrement p. 348-360

⁸⁹³ Volume II, n° 089, document n° 2, p.178-179 ; *CIL*, VIII, 255 = 11418.

probablement de Domitien, la première à mentionner l'ordre des décurions (*DD PP*). Le *castellum Sufetanum* mentionné dans l'épitaphe de *M. Gentius Quartus*, est sans doute au I^{er} siècle le chef-lieu de la cité. Il est difficile d'affirmer s'il s'agit d'un centre monumental à caractère civil ou équivalent à une *civitas pérégrine*⁸⁹⁵. Quoiqu'il en soit, le fait que *M. Gentius Quartus* soit un citoyen du *Castellum Sufetanum* au milieu de la deuxième moitié du I^{er} siècle implique certainement qu'il y avait au moins une agglomération d'une façon générale une structure pré-municipale à cette date et à cet endroit. Cette structure centrée sur la colline de Sidi Okba contenait un lieu public où l'on avait pu ériger une dédicace au *conditor* du *castellum* selon l'expression de J.-M. Lassère⁸⁹⁶. Ce *castellum* n'a pas tardé à se doter d'un conseil municipal et d'une caisse publique élevée aux frais de la communauté (*pecunia publica*), comme le montre la dédicace de l'empereur Domitien⁸⁹⁷. Durant cette phase, la surface habitée devait être limitée, groupée ou non autour d'une structure principale probablement un temple ou une place publique à rôle politique et économique : un forum-marché⁸⁹⁸? Cette structure devrait se situer non loin de la colline Sidi Okba.

Une deuxième phase d'expansion date de la deuxième moitié du II^e siècle jusqu'à la fin du IV^e siècle. Celle-ci a peut-être connu deux périodes

- la première se situe autour de la fin du II^e siècle (fin II^e-début III^e), époque de la promotion coloniale c'est à cette période qu'on attribue une grande partie des éléments d'architecture découverts hors contexte dans les ruines de la cité antique. Cette période se caractérise par l'équipement de la cité en monuments publics : *Forum*, amphithéâtre, temples, *macellum* ?, aqueduc, nymphée, thermes. Nombre de dédicaces et d'inscriptions publiques datent de cette époque dont celle qui mentionne le titre honorifique de *colonia*. La ville suit alors un plan orthogonal, comme le montre l'orientation des monuments encore en place ou ceux qui sont révélés par les photographies aériennes.
- La seconde phase est celle de l'extension de la ville vers le nord et vers l'est et la construction des faubourgs, sans doute à partir du III^e siècle, l'arc de la tétrarchie venant comme c'est le cas à *Sufetula*, délimiter les quartiers ajoutés probablement du côté septentrional. Il est certain que, désormais, on ne respecte plus l'urbanisme classique orthogonal. A l'époque tardive, et à l'instar de ce qui s'est passé à l'échelle de la majorité des

⁸⁹⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

⁸⁹⁵ Voir la polémique entre Beschaouch A., 1981, p. 105-122 et Gascou J., 1983, p. 175-207 et la synthèse de Rebuffa R., 1993, p. 1822-1833.

⁸⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

⁸⁹⁷ Volume II, site n° 089, document n° 4, p. 181-183 ; *CIL*, VIII, n° 256 = 11419.

⁸⁹⁸ A l'époque moderne, ce phénomène devient très fréquent. En effet, Rohia, située à environ 12 km au nord de Sibba, et qui est actuellement un village important, n'était qu'un simple marché dit « Souk El Ethnin », marché de lundi cf. Carte topographique Rohia-Dj. Barbrou, n° 61 au 1/50 000e.

ités africaines, ce tissu semble connaître des modifications qui se rapportent au changement des structures sociales et politiques.

Une dernière phase commence avec le V^e et s'étend jusqu'au milieu du VII^e siècle. Elle se caractérise par deux phénomènes :

- L'introduction des monuments chrétiens à la suite du triomphe de la nouvelle religion et son adoption officielle par l'Etat. En effet, les nouveaux monuments introduits dans la trame urbaine vont remplacer progressivement les temples païens. Cette opération devait se faire difficilement à *Sufes* vu l'importante résistance du paganisme.

A l'époque byzantine, la ville semble se réduire à un espace fortifié qui ne couvre qu'environ le 1/15 de son étendue de l'époque impériale. Le fait est courant dans les villes africaines pendant ce temps. Il est évident que la forteresse plus ou moins étendue ne servait qu'en cas de danger. Cependant, il faut noter qu'à cette époque, le pays devait connaître une baisse démographique due à l'insécurité, les crises économiques et les fléaux naturels. Certains historiens parlent de la ruralisation de la cité classique, ce phénomène est remarqué dans bon nombre de villes africaines. *Thuburbo Maius*⁸⁹⁹, *Sufetula*⁹⁰⁰ *Uchi Maius*⁹⁰¹, constituent deux exemples signifiants à cet égard.

⁸⁹⁹ Maurin L., 1967, p. 225-254

⁹⁰⁰ Duval N. et Baratt F., 1973, p. 101-102.

⁹⁰¹ Vismara C., 2002, p.41-44.

Deuxième partie

L'ECONOMIE ET LE CADRE MATERIEL.

LES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE

VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Les informations réunies lors de l'enquête permettent d'examiner quelques thèmes qui se rapportent à l'économie, tel que les activités agricoles et artisanales, à la culture tel que les techniques de constructions, les décors architectoniques et la religion et à la société tel que l'onomastique et les catégories sociales. Dans les pages qui suivent nous allons essayer de traiter ces sujets en exploitant autant que possible les révélations archéologiques et littéraires disponibles.

Chapitre 1 Agriculture, Industrie, Artisanat

D'après les témoignages archéologiques et littéraires, l'agriculture dans la cité de *Sufes* et sa région, en particulier l'oléiculture a connu une prospérité remarquable. Les autres activités artisanales n'ont pas laissé suffisamment de traces pour permettre une évaluation assez poussée.

1.1. L'agriculture⁹⁰²

Il s'agit là de l'activité la plus évidente dans la région comme ailleurs dans l'Afrique antique. Les renseignements fournis par les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques sont nombreux et précis. On dispose d'informations sur la propriété sur l'étendue des domaines, sur les producteurs, sur les relations de production, sur les produits ainsi que sur les traces matérielles des productions⁹⁰³.

Nous passerons donc en revue le matériel archéologique et les informations inventoriés lors de la prospection du terrain en rapport avec les productions agricoles, notamment l'arboriculture, la céréaliculture, la viticulture et l'horticulture.

1.1.1. L'oléiculture⁹⁰⁴

L'oléiculture est une activité majeure dans la région de *Sufes* durant l'Antiquité. Il n'est pas lieu ici de démontrer l'évidence même, la question ayant été de longue date, l'objet d'études⁹⁰⁵.

1.1.1.1 Les traces de l'activité oléicole

— Identification des établissements oléicoles

L'identification des huileries est liée à la présence de l'un des éléments qui les

⁹⁰² Sur l'agriculture en Afrique antique voir Gsell St., 1928, t. I, p 159-176 et 216-239 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 1-52.

⁹⁰³ Une synthèse générale et assez « complète » se trouve dans l'ouvrage de Picard G.-Ch., 1990, p. 62-75 avec un état de question p. 94-97.

⁹⁰⁴ Sur l'olivier en tant qu'un arbre ancien en Afrique du Nord voir Hammad M., 1989, p. 856 et suiv.

⁹⁰⁵ Voir en dernier lieu Ben Baaziz S., 2003b, p. 203-219.

composent à savoir le contrepoids, le broyeur, le plateau de broyage ou de pressurage, les pierres d’ancrage ou les montants de pressoirs. Ces éléments ne manquent pas dans la région de *Sufes*. On les trouve souvent en place, parfois déplacés et quelquefois réemployés dans des constructions antiques ou plus récentes. L’appartenance exclusive de ces éléments aux huileries est parfois contestée. En effet certains archéologues croient que ces pièces peuvent servir dans des pressoirs à vin⁹⁰⁶. Nous partageons le point de vue de S. Ben Baaziz qui voit « que l’état du matériel et la qualité de ces éléments ne permettent pas d’envisager des pressoirs à vin.»⁹⁰⁷. Si elle a pu exister, la viticulture ne devait pas dépasser un cadre limité probablement au couloir nord sud et plus particulièrement aux jardins situés autour de *Sufes*, comme nous le verrons plus tard⁹⁰⁸. Par ailleurs, l’extraction du vin ne demande ni des masses importantes de pierres ni une armature technique semblable à ce qu’on trouve actuellement sur le terrain. Mis à part le cas de Hr. El Mhella (n° 022) où on a découvert des traces de « *trapetum* »⁹⁰⁹, un procédé technique qui peut servir à la fois pour l’extraction de l’huile et du vin, rien ne favorise la présence de la viticulture.

Hormis une inscription découverte à Aïn Frigha (n° 064)⁹¹⁰ à la limite occidentale de la région étudiée, gravée sur un élément de porte appartenant d’après Ben Baaziz S. à une huilerie⁹¹¹, les pressoirs de la région de *Sufes* n’ont pas livré de texte épigraphique. Le cadre de l’enquête n’a pas permis de mener une étude des traces d’amphores à travers la région. Une prospection faite par une équipe composée de F. Bejaoui, Peacock et N. Bel Lazreg⁹¹² a montré la présence d’un atelier de production d’amphores au sud-est de Jebel Mghila à Hr. El Guellel⁹¹³. Le site en question se trouve à deux km au sud de Khanguet Zagalass, donc sur les limites sud-est de la cité.

Du point de vu quantitatif, la fréquence des pressoirs à huile ou des éléments de pressoirs à huiles dans la région de *Sufes*, est remarquable. Sur 186 sites archéologiques de l’époque classique on dénombre 87 sites oléicoles soit environ 47% du nombre total de sites

⁹⁰⁶ Brun J.P., 1986, p. 60-65 et p. 223 ; Brun J.P., 1986, 2003, p. 7-30, voir en particulier p. 11-19

⁹⁰⁷ Ben Baaziz S., 2003b, p. 203-219, voir particulièrement p. 204.

⁹⁰⁸ Il paraît que la viticulture était présente dans la région de *Sufes*, une inscription à *Liber Pater* et d’autres indices indirects vont être développés dans un autre passage pour démontrer cela.

⁹⁰⁹ En Tunisie, cet élément est présent surtout dans les zones côtières et au Cap Bon c’est-à-dire dans les régions propices à la viticulture cf. Ben Baaziz S., 1991, p. 39-56 voir la carte 1. Dernièrement on a découvert les traces de cette technique dans le golf de Gabes : M’Rabet A., 1997, p. 63-76, particulièrement p. 70-71 et 74 ; et dans la zone des *emporia* : Drine A., 1999, p. 47-68, *passim*.

⁹¹⁰ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, inscription n° 22 p. 32.

⁹¹¹ Ben Baaziz S., 2003b, p. 207. L’inscription signale un atelier d’un certain *vendimialis* qui peut être l’entrepreneur qui a pris en charge la construction du monument. Cela est très important puisqu’il nous révèle la présence des promoteurs spécialistes dans la construction de ce type de monuments.

⁹¹² Ben Lazreg N., Peacock et Bejaoui F., 1990, p. 74 et fig.10 (n°1-16)

⁹¹³ Site 069.235

de la région étudiée⁹¹⁴. Ces sites ont livré des traces d'au moins 231 pressoirs à huile. Ce nombre devait être plus important dans l'Antiquité. La toponymie en rapport avec l'olivier n'est pas absente⁹¹⁵. On trouve même des toponymes révélant l'huilerie elle-même⁹¹⁶. Les rejets sauvages de cette plante sont omniprésents parmi la couverture végétale, elle est très remarquable dans les forêts des environs⁹¹⁷.

La célèbre légende du « noyau d'olive » cité par Ibn Abd El Hakam⁹¹⁸ concerne directement notre région et l'olivier y est resté l'arbre –roi à travers les siècles.. Au XVIII^e siècle, Peyssonel, rapporte que « Les Turcs brûlèrent, près des ruines (de Sufes), un superbe olivier qui était fort ancien.⁹¹⁹ »

— *Définition de l'huilerie*

Malgré l'intérêt accordé, actuellement, à l'oléiculture et aux huileries antiques et l'abondance relative des études sur ce sujet, il manque encore une définition précise de l'huilerie, du fonctionnement de ces différentes composantes, de l'organisation de son espace et du déroulement du travail à l'intérieur. Les différentes études consacrées à cette question se sont intéressées au matériel sans s'attarder sur l'aménagement de l'espace intérieur. Cette situation est due à l'insuffisance des informations publiées et à l'absence de fouilles dans les établissements ruraux. En effet, la majorité des informations disponibles sont le résultat des prospections de surface elles-mêmes inachevées et incomplètes. En fait, cela est dû à une politique dont les origines remontent à l'époque coloniale et qui accordait le plus grand intérêt à l'archéologie urbaine et négligeait l'archéologie rurale. L'huilerie est un bâtiment à vocation « industrielle » destinée à l'extraction de l'huile d'olive. Elle renferme les différents éléments de pressurage (éléments d'ancre, *prelum*, plateaux, scourtins, cuves, contrepoids, broyeurs) indispensables à cette activité. Le bâtiment peut être composé de deux espaces : un espace fermé destiné au pressurage et au stockage de l'huile et un espace à ciel ouvert pour le dépôt de l'olive et des grenions et parfois pour le broyage. Des spécificités régionales s'imposent et individualisent des contrées par rapport à d'autres. Les différences sont souvent remarquables.

⁹¹⁴ A Thala-Ksar Tlili on a compté 346 sites antiques dont 142 établissements oléicoles soit environ 41%.

⁹¹⁵ Exemple : Oued Ezzitoun au nord du site 069.011, A. Ez Zitounz au sud du site 068.231 (n° 175 de notre inventaire archéologique

⁹¹⁶ On cite à titre d'exemple : Hr. Gourguiba n° 193.

⁹¹⁷ La topographie accidentée et difficile d'accès en plus des mesures pris par l'Etat pour lutter contre le déboisement a favorisé la continuité de l'existence de ces rejets sauvage plus que dans la plaine.

⁹¹⁸ Ibn Abd El Hakam, “Le chef de l'armée arabe qui avait tué le Patrice Grégoire eut la curiosité de s'enquérir d'où venait tout le butin ; voyant les pièces monnayées, AbdAllah demanda la provenance de cet argent et l'un des habitants se mit à aller d'un côté et d'autre, comme s'il cherchait quelque chose ; ayant trouvé une olive, il l'apporta à AbdAllah. –C'est avec ceci que nous nous procurons de l'argent. –Comment cela dit AbdAllah. –Les Byzantins n'ont pas d'olives, ils viennent chez nous acheter de l'huile avec cette pièce de monnaie ».

⁹¹⁹ Peyssonel et Desfontaines, 1838, p. 78.

— Typologie des huileries

Nous venons de dire que nous avons recensé deux-cents-trente-et-un pressoirs à huile provenant de quatre-vingt-sept sites archéologiques soit environ plus de deux pressoirs par site. Cependant, l'état des ruines ne permet pas toujours de distinguer les différentes composantes de ces pressoirs. Ils sont identifiés comme tels parce qu'ils sont séparés les uns des autres : chaque ensemble d'éléments de pressoir est isolé par rapport à l'autre. Parfois on trouve des huileries entières avec toutes leurs composantes en place : c'est le cas d'une huilerie à Hr. Contra (n° 007) d'une autre à Hr. Kef El Beyeta (n° 036) d'autres encore à Hr. Bheilil (n° 043), à Hr. Beinnaïa (n° 051) et à Hr. Lahmar (n° 052) ou à Hendi El Henchir (069.089). Il s'agit d'un alignement en place des éléments des pressoirs depuis l'ancrage, le plateau de pressoir, les cuves de décantation et les contrepoids installés dans une structure longitudinale qui fait environ 12 m /3 m.

L'espace à l'intérieur de l'huilerie est aménagé en fonction de l'écoulement de l'huile, il est caractérisé par ses étages : l'étage le plus bas est celui de l'emplacement du contrepoids, l'étage suivant est celui des récipients, ensuite le plateau de pressoir et enfin l'étage de la fixation du *prelum* lui aussi offre un nombre de position en élévation surtout quand il s'agit du système à jumelle.

Nous n'avons pas découvert, dans la région de Sbiba, d'huileries monumentales : non pas qu'elles n'avaient pas existé mais parce que les ruines sont très dégradées. Actuellement, sur le terrain, l'existence en nombre suffisant de traces archéologiques : des pierres de taille, des éléments de toiture, des claveaux⁹²⁰, des éléments de portes milite en faveur de la présence d'huileries monumentales.

Généralement, les huileries de la région de *Sufes* sont du même type que celles qu'on trouve parmi les ruines de l'antique *Sufetula*, c'est-à-dire qu'elles se composent d'un ou de deux jumelles, d'une ou de deux cuves et d'un ou de deux contrepoids avec un plateau de broyage situé juste à côté. Les autres ressemblent au type qu'on trouve à Madaure qui diffère de celui de Sbeitla au niveau des éléments d'ancrage en l'occurrence une pierre d'ancrage à Madaure et des jumelles à Sbeitla. Mais il faut signaler que le dernier système (celui des jumelles) est le plus usuel dans la région de *Sufes*.

Nous avons également localisé une huilerie à Hr. Bel Hadj (site n° 031) semblable à celle

⁹²⁰ Claveau ici désigne non seulement la pierre clé de la construction d'une porte monumentale, mais une pierre de la même forme utilisée comme chapiteau un pilier de pierre de taille destiné à surmonter le toiture du bâtiment.

de Hr. Gousset⁹²¹, un modèle courant dans la région autour de Kasserine, qui se distingue par la présence des cuves situées derrière les montants de pressoir⁹²².

Par ailleurs, la prospection effectuée autour de *Sufes* a montré que :

- 28 % des pressoirs présentent des éléments de broyage et des éléments de pressurage.
- 54% des pressoirs sont signalés par des matériaux de pressurage (plateaux de pressoir ; montant de pressoir, contrepoids) ;
- 6% des pressoirs sont signalés par des matériaux de broyage uniquement ;

La majorité des pressoirs de la région de *Sufes* se présentent sous la forme de structures indépendantes éparpillées à travers un seul site, exemple : le site de Hr. Bel Haj (n° 031) dénombre environ 18 pressoirs séparés, celui de Hr. Bheilil (n° 043) en dénombre 16, celui de Hr. Ferhat (n° 039) 9 pressoirs... Ces sites sont de véritables usines ou ateliers où l'on ne peut voir que des éléments d'huileries. Parmi ces huileries nous avons dénombré douze pressoirs doubles, exemple : Hr. Hamar (n° 070) ; Hr. Kef Beyeita (n° 036) ; Hr. Bel Haj (n° 031) ; Hr. Ferhat (n° 039). Un cas particulier se trouve à Hr. Hmida (n° 134) avec huit montants soit quatre jumelles alignées. Ce type est courant dans les environs de Kasserine, à Hr. Gousset⁹²³ par exemple où il y a une huilerie à six jumelles et généralement dans la partie orientale de la Numidie comme c'est le cas dans l'huilerie de Bir Sgaoun⁹²⁴. Non loin de notre région, au sud-ouest, dans l'espace couvert par la feuille Jbel Semmama, S. Sehili a découvert pas moins de trois grandes huileries avec douze pressoirs à Hr. Beguar (076.015), huit pressoirs à Hr. Mohamed Khelil (076.020) et onze pressoirs à Hr. Torbkhana (076.100)⁹²⁵. Non loin de la région de Sbiba, sur le versant méridional de Jebel Mghila, Delhoum et Barbery ont signalé, à Hr. Hammilt el Hallouf un site avec huit presses à huile⁹²⁶.

A Hr. Hmida (n° 134), la jumelle située le plus au sud se compose de deux montants disproportionnés. Il a fallu avoir recours à un bloc supplémentaire pour ajuster le niveau du premier montant. Cette technique très connue en Tripolitaine est attestée à Hr. Ben Abbas

⁹²¹ Sur l'huilerie de Hr. Gousset voir Hermassi M., 2003-2004, p. 24.

⁹²² Hitchner R-B., 1990, p. 251-253; Hitchner R.-B., 1993, p. 445; récemment dans une communication non encore publiée, Mme Sehili S., a essayé d'expliquer la présence de ces bassins à la suite de la prospection de la feuille Jbel Semmama au 1/50 000^e. L'auteur a remarqué une présence fréquente de cet élément dans la région couverte par la feuille en question.

⁹²³ Hermassi M., 2003-2004, p. 24.

⁹²⁴ Gsell St., t. II, 1901, p. 29-31.

⁹²⁵ Je suis reconnaissant à Mme. Sehili S. qui m'a permis de consulter l'inventaire-sites (encore inédit) de la carte Jebel Semmama, en cours de publication.

⁹²⁶ Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, voir particulièrement, p. 40, n° 17.

(068.217)⁹²⁷ à l'ouest de la région de *Sufes*. Les quatre jumelles alignées de Hr. Hmida (n° 134) semblent avoir fonctionné ensemble. La présence de deux plateaux de broyage à côté le prouve. Peut-on déduire que pour quatre jumelles il faut deux plateaux de broyage ? Est ce qu'il s'agit d'une règle ? Par effet de soustraction, faut-il un seul plateau pour deux jumelle ? C'est possible, comme le pense J.-P. Brun qui écrit « Le rapport : 2 pressoirs pour 1 moulin, représente un optimum technique »⁹²⁸. D'après l'auteur, un seul moulin toujours en action peut suffire pour l'alimentation de deux pressoirs tout en laissant la possibilité d'une deuxième pression. Il conteste ainsi l'avis de Creswell⁹²⁹ qui « pense qu'une seule presse devait permettre d'écouler le produit de deux broyeurs »⁹³⁰.

Dans la région de *Sufes* on a trouvé un moulin pour un pressoir, dans deux cas : à Hendi El Henchir (n° 082) et Kef El Bayata (n° 036), et deux plateaux de broyage pour quatre pressoirs à Hr. Hmida (n° 134) (c'est-à-dire un plateau de broyage pour deux pressoirs), ce qui rejoint l'hypothèse de Brun J.-P.

En se fondant sur les suggestions des agronomes latins et sur la capacité de presse calculée à partir du poids et des masses des pierres constituant l'huilerie, certains archéologues ont proposé d'estimer le nombre des arbres et l'étendue des domaines qui alimentaient ces huileries. Ils sont allés jusqu'à calculer la quantité d'olives voire le volume d'huile produit⁹³¹. Il est difficile d'admettre ces calculs qui sont en rapport avec des réalités différentes et restent toujours théoriques. La situation actuelle n'a rien à voir avec les contraintes et les difficultés rencontrées par les paysans de l'Antiquité. La variété des espèces cultivées, la disparité régionale et les traditions différentes ne peuvent confirmer ni appuyer ces calculs et ces estimations.

La multiplication des huileries isolées dans un seul site est, sans aucun doute, en rapport avec la propriété, c'est-à-dire que chaque propriétaire ou colon responsable d'une tenue pouvait disposer de sa propre huilerie pour : veiller sur l'opération de presse ; éventuellement éviter les fraudes de la part de l'ouvrier, ou l'esclave ; transformer sa propre récolte

⁹²⁷ Ben Baaziz S., 2003b, p. 214. En Tripolitaine, les deux montants sont pourvus de blocs supplémentaires pour atteindre un niveau plus important.

⁹²⁸ Brun J.-P., 1986, p. 279.

⁹²⁹ Creswell R., 1965, p. 33-63, voir en particulier p. 43.

⁹³⁰ Brun J.-P., 1986, p. 279, note 29.

⁹³¹ Brun J.-P., 1986, p. 279 note 24 cite Caton, *De Agricultura*, 3, 5, qui « estime que deux pressoirs sont nécessaires à un domaine comptant une olivette de 30 ha » ; p. 280, il cite de nouveau Caton, *De Agricultura*, 10, qui suggère 5 pressoirs pour un domaine de 240 jugères c'est à dire environ 60 ha avec 30 oliviers produisant chacune 10 kg en pleine production ce qui donne en 10 000 litre d'huile... ; l'autre méthode celle de D. Mattingly D., 1990, p. 245, 255, est inversée : en faisant le rapport entre le poids des jumelles des sites Ks 223 et Ks 225 et leurs capacités de presse cet auteur estime qu'elle possède une capacité de production de 40 à 80 000 litres ce qui correspond à 200 à 400 tonnes d'olives produites par 4000 à 8000 arbres adultes.

quotidienne quelle soit la quantité avant qu'elle ne soit altérée et produire une huile de bonne qualité (pour résister à la concurrence). On sait que l'huile africaine avait une mauvaise réputation durant le premier siècle ; faciliter le contrôle fiscal et administratif⁹³².

Nous pensons donc, qu'à un moment donné la construction des huileries s'est généralisée d'autant qu'elle ne demande pas assez de fortune. La majorité des huileries utilise des matériaux locaux. Les dépenses de la construction d'une huilerie sont moins onéreuses que la transformation de l'olive dans une huilerie « industrielle ». L'existence des entrepreneurs spécialisés dans la construction de ce type de monuments⁹³³ peut favoriser cette opinion.

Ben Baaziz S. a supposé la présence d'une orientation particulière pour les huileries. D'après lui ces monuments sont orientés vers l'ouest pour protéger le précieux liquide de la lumière du soleil⁹³⁴. En réalité sur le terrain il n'y a pas d'orientation conventionnelle pour les pressoirs. Ni la topographie ni la lumière n'interviennent dans l'orientation. L'huilerie de Hr. Kef el Beyeta (n° 036) est orientée vers le sud, à Hr. Bel Hadj (n° 031), les huileries sont orientées vers le sud, vers l'est, vers l'ouest et vers le nord. Dans le même site, des huileries exploitent la pente des collines, d'autres sont orientées parallèlement aux courbes de niveau. A Hr. Hmida (n° 134) les pressoirs sont orientés au sens inverse de la pente.

Les pressoirs adoptent toujours une forme longitudinale, conformément à celle du matériel qui les compose. La longueur varie autour de 12 m alors que la largeur est de 3 et 6 m, quand il s'agit d'un seul pressoir. Ces dimensions nous ont permis d'identifier les structures de Hr. Bheilil comme huileries⁹³⁵. Nous avons déjà signalé que l'opération d'extraction de l'huile d'olive exige deux étapes : le broyage et le pressurage. Souvent, la prospection en surface, ne fournit pas assez de données satisfaisantes, mais l'existence d'un élément de pressurage en place, (surtout quand il s'agit d'un élément de l'ancrage du *prelum* : pierre d'ancrage ou jumelle ou un bloc de fixation), est suffisant pour prouver la présence des restes des éléments de pressurage. Les autres, étant donnée leur position en profondeur (surtout les cuves et les contrepoids), sont souvent enfouies. Inversement, l'emplacement exact des éléments de broyage n'est pas toujours certain.

On trouve souvent le plateau de broyage juste à côté du pressoir, ce qui confirme

⁹³² On sait bien que ces conditions sont bien fixées par les lois impériales connues grâce aux grandes inscriptions de la moyenne vallée de la Majrada, Ain Jemmala, *CIL*, VIII., 25944 = *ILTun.*, 1321 ; Aïn Ouassel, *CIL*, VIII, 26416 = *ILTun.*, 1373 ; Hr. Mettich, *CIL* VIII, 25902, = *ILTun*, 1303 ; Gsar Mezouar, *CIL*, VIII, 14428 et Souk El Khemis, *CIL*, VIII, 10750.

⁹³³ Ben Baaziz S., 2003b, p. 207 = Ben Baaziz, 2000a, p. 32 n° 22, Il s'agit d'une inscription latine sur un élément de porte d'une huilerie selon l'auteur, elle évoque une officine.

⁹³⁴ Ben Baaziz S., 2003, p. 207.

⁹³⁵ Voir Volume II, site 043.

l'autonomie de l'huilerie par rapport aux autres pressoirs surtout quand il est question de plusieurs huileries dans un même site. Fréquemment l'huilerie ne comporte que des éléments de pressurage, plus précisément des éléments d'ancre (bloc d'ancre, blocs de fixation de jumelle ou bien encore des montants de jumelle). Rares sont les plateaux de pressoir (environ 35 plateaux), très rares encore sont les bassins/cuves de décantation (huit bassins ou cuves de décantation). Les contrepoids (environ cent-seize) ne peuvent pas constituer un indice fidèle et suffisant pour l'identification d'un pressoir puisqu'ils peuvent être déplacés ou détruits.

L'absence des plateaux de broyage à côté des éléments de pressoirs peut être expliquée par l'existence de système de répartition des tâches ou de division de travail : le broyage en un lieu et le pressurage dans un autre. Cependant il faut avouer que contrairement aux matériaux de pressurage trouvés souvent ensemble, nous n'avons pas découvert d'éléments de broyage isolés et autonomes. Il est possible qu'ils se trouvent dans des sites contenant des éléments de pressoir. Donc nous ne pouvons classer des sites spécialisés dans l'opération de broyage et d'autres dans l'opération de pressurage. La transformation se fait en un seul site mais on peut penser à une division du travail à l'intérieur d'un seul site. Cela reste aussi théorique puisque à ce jour, il n'a pas été signalé de « zones » ou « quartiers » avec des matériaux de broyages et d'autres avec des matériaux de pressurage à l'intérieur d'un seul site.

— Répartition des huileries

La région de *Sufes* fait partie de la zone célèbre pour la culture de l'olivier dans l'Antiquité. Archéologues et historiens reconnaissent qu'elle présente des ruines de pressoirs les plus denses et dispose d'une armature technique la plus développée par rapport à d'autres régions d'Afrique et de l'Empire.

En comparant les résultats de notre prospection avec ceux des régions voisines et ailleurs en Afrique du Nord, nous obtenons le tableau suivant :

Région	Superficie	Nombre de pressoirs	Moyenne /km ²
Piémont de Mghila ⁹³⁶		44	
<i>Caesarea</i> de Maurétanie	1200 km ²	55	1 huilerie / 22 km
Tell nord-est	2400 km ²	60	1 / 40 km
Haute vallée de l'oued el Htab	900 km ²	97	1 / 9 km
<i>Segermes</i>	400 km ²	58	1 / 7 km
Thala-Ksar Tlili	1280 km ²	142	1 / 9 km
Sbiba et sa région	Environ 620 km²	232	1 / 2,68 km
Région Sbeitla	300 km ²	108	1 / 2,75 km
Région de Gabès	Environ 1400 km ²	7	1 / 200 km

Il apparaît que la région de *Sufes* est placée en première position par rapport aux autres « pays » avec une densité d'un pressoir à huile chaque 2,68 km. Vient ensuite Sbeitla la

⁹³⁶ Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, voir p. 33, les auteurs ne donnent pas la superficie de la zone prospectée.

« capitale de l'huile d'olive » dans l'Antiquité avec un pressoir chaque 2.75 km puis celle de *Segermes* avec un pressoir à huile chaque 7 km, suit la haute vallée de l'Oued El Htab et *Thala-Ksar Tlili* avec un pressoir chaque 9 km.

A l'intérieur de la région étudiée, les pressoirs à huile sont partout si on excepte les environs de Oued El Htab dans son cours situé entre Hr. Left⁹³⁷ au nord et Hr. Smida (069.128) au sud. Parmi cent cinquante-neuf sites, quatre-vingt-sept sites livrent des traces d'huileries, soit environ 54%. La plus grande concentration d'établissements oléicoles se situe autour de *Sufes* entre le cours de l'Oued Htab à l'est et les contreforts de hauteurs occidentales à l'ouest, entre Oued Mahfoura au nord et Oued Hassi au sud. Ailleurs, on remarque une concentration sur les rives de Oued Htab entre Bou Leidieb (n° 081) et Mrass el Harmel (n° 139), une deuxième concentration sur les rives de l'Oued Leimij, et une autre aux pieds des hauteurs occidentales.

Le couloir nord-sud compte environ cinquante établissements oléicoles tandis que le couloir est-ouest compte environ quarante établissements.

Pour les sites on dispose des données suivantes : soixante-quatorze sites de un à cinq pressoirs ; cinq sites avec + cinq à dix pressoirs ; trois sites avec plus de dix pressoirs.

Ces trois derniers sites sont ceux de Hr. Contra (n° 007); Hr. Bel Haj (n° 031) et Hr. Bheilil (n° 043). Ils se trouvent dans les environs de la *Via Hadrumetina*. Ils se situent dans le pays des Ouled Ayar, el Hbeibsa.

2.1.1.2. Etude du matériel oléicole

La terminologie est l'une des difficultés que rencontre le chercheur intéressé à ce domaine. On a eu l'habitude de travailler individuellement en utilisant chacun son propre lexique⁹³⁸. Il convient de préciser la liste des termes utilisés dans notre étude et leur signification :

- Base de jumelles (assise ou bloc de fixation de jumelle) : pièce quadrangulaire avec deux mortaises destinées à recevoir les tenons inférieurs des montants verticaux.
- Bassin de décantation : récipient taillé dans la pierre ou construit et couvert d'enduit, ou monté en dalles monolithes, destiné à décanter l'huile.
- Bourrelet : partie saillante souvent de forme arrondie qu'on trouve généralement au milieu du plateau du broyage destiné à fixer un pieux servant d'axe de rotation pour le broyeur.

⁹³⁷ AAT₂, feuille El Ala, XXXVI, site n° 106, Ben Baaziz S., 2000, site n° 117, p.

⁹³⁸ On pense qu'il est temps actuellement de dresser un lexique commun concernant ce thème.

- Broyeur = meule : élément de forme variée, souvent arrondie, pourvu d'encoches ou d'un trou axial que l'on fait tourner dans le plateau de broyage pour écraser les olives.
- Contrepoids : pièce quadrangulaire⁹³⁹ dotée de mortaises ou de rainures, ou des deux à la fois, que l'on attache à l'extrémité du *prelum* pour exercer la force de pression sur la pile de scourtins contenant la pâte d'olive.
- Encoche = mortaise, cavité, entaille destinée à recevoir un tenon.
- Jumelle de pressoir : ensemble d'au moins quatre pièces : un bloc de fixation en bas sur lequel est posés deux montants verticaux couronnés par un linteau en haut. Parfois elle se compose des trois premières pièces seulement si les montants sont bien fixés.
- Linteau de jumelle : Pierre quadrangulaire avec deux mortaises sur la face inférieure destinées à recevoir les tenons supérieurs des deux montants de jumelle. Le linteau couronne donc les deux montants de jumelle.
- Maie = voir plateau de pressoir
- Meule= broyeur
- *Mola olearia* : moulin à olive
- Montant de jumelle de pressoir : la pièce verticale de la jumelle de pressoir. Elle est de forme quadrangulaire souvent avec des encoches ou des trous de nombre variable de 1 à 3, un tenon en haut et un tenon en bas pour s'encastrer dans les mortaises des pierres de fixation et le linteau.
- Mortaise = encoche
- *Orbis* : sorte de meule dont la face extérieure est bombée et la face intérieure plate. Elle est percée d'un trou pour recevoir un axe qui la lie à un deuxième *orbis*. Les deux tournent à l'intérieur d'un plateau, *mortarium*, le couple forme la technique dit *trapetum*.
- Pierre d'ancrage : bloc parallélépipédique avec une mortaise trapézoïdale destiné à bloquer le *prelum* à l'aide d'un dispositif en bois dans un mur.
- Pierre de fixation de jumelle = Base de jumelle = bloc de fixation de jumelle
- Plateau de broyage = plateau de moulin : pièce cylindrique ouverte en haut, souvent avec un bourrelet arrondi ou un trou au milieu. Cet élément est destiné à contenir l'olive écrasée par le broyeur.
- Plateau de pressoir : plate-forme monolithe ou en béton avec rainure circulaire et un canal servant à conduire l'huile vers un récipient ou un bassin de décantation. Ce plateau sert à supporter la pile de scourtins.

⁹³⁹ On trouve parfois des contrepoids de forme cylindrique, contrepoids à vis.

- *Prelum* : dispositif en bois, tronc d'arbre servant à exercer une force sur la pile de scourtins. Il est ancré dans un bloc à mortaise trapézoïdale (pierre d'ancre) ou entre les montants de la jumelle, l'autre extrémité est accrochée au contrepoids.
- Rainure = sillon : canal qu'on trouve souvent sur le contrepoids ou sur le montant de jumelle.
- Sillon = rainure
- *Trapetum* : système de broyage composé de trois pièces : une partie dormante : le plateau et deux *orbes* (voir *orbis*).
- Trou : entaille traversant une pierre de part et d'autre, souvent de forme cubique où s'encastre des tiges en bois ou en métal.

Nous nous proposons d'étudier les différents dispositifs de pressoir, suivant les étapes de la transformation de l'olive en huile.

Après la cueillette, les olives sont transportées en char ou à dos d'animaux vers l'huilerie. Là on les dépose par terre ou dans un espace aménagé, une plate-forme ou un bassin ou bien encore on les conserve dans des sacs. Dans la région de *Sufes*, on fait appel à la dernière solution car il n'existe aucune trace d'aménagements destinés aux stockages des olives comme c'est le cas dans la région du *Jebel Semmama* pour les grandes huileries industrielles, avec une cour servant au moins en partie pour le stockage de l'olive avant sa transformation⁹⁴⁰. L'importance du nombre des huileries écarte la possibilité de stockage en grande quantité et pour une longue durée. D'ailleurs, la pression rapide est recommandée pour obtenir une huile de bonne qualité.

2.1.1.2.1. Les éléments du broyage de l'olive

Pour écraser les olives, les anciens ont utilisé un certain nombre de procédés techniques qui diffèrent dans le temps et dans l'espace. Brun J.-P. a montré leur richesse et leur diversité en se référant aux sources littéraires et archéologiques à travers le monde romain⁹⁴¹. Le matériel découvert autour de *Sufes* n'est pas assez riche pour en présenter une étude complète. La prospection de terrain a fourni trois ou quatre types de plateau de broyage et un certain nombre de broyeurs.

— Les plateaux du broyage

⁹⁴⁰ Sehili S., CADS, n° 076, texte en cours de publication, voir par exemple, les huileries de Hr. Beguar et Hr. Mohamed Khelil et l'huilerie de Hr. Torbkhana.

⁹⁴¹ Brun J.-P., 1986, p. 68-80.

La région a livré plus que soixante-huit plateaux de broyage provenant de trente-sept sites ce qui nous donne une moyenne d'environ deux plateaux par site. Ce chiffre est de loin supérieur à celui inventorié dans la haute Vallée de l'Oued Htab qui n'a donné que trois plateaux⁹⁴² ou dans le reste des secteurs prospectés jusqu'à nos jours. (Pour en avoir une idée plus claire, voir le tableau ci-dessous).

Région	Nombre de plateau	Sites des provenances
<i>Sufes</i>	68	37
Haute vallée de l'Oued Htab	3	2
<i>Caesarea de Maurétanie</i> ⁹⁴³	3	3
Ksar Thili ⁹⁴⁴	11	10
Kassrine ⁹⁴⁵	9	7
<i>Segermes</i> ⁹⁴⁶	19	18
Bir Mchergua ⁹⁴⁷	3	3

Ils se répartissent par sites de la façon suivante :

- un site a livré au moins sept plateaux⁹⁴⁸
- deux sites ont livré chacun au moins cinq plateaux⁹⁴⁹
- un site a livré au moins quatre plateaux⁹⁵⁰.
- quatre sites ont livré chacun au moins trois plateaux⁹⁵¹
- huit sites ont livré chacun deux plateaux au moins⁹⁵²
- dix-neuf sites ont livré chacun au moins un seul plateau⁹⁵³.

La répartition de ces sites dans l'espace laisse apparaître un vide au nord du couloir Sbib-Rohia et un deuxième vide du côté méridional du couloir Tiouacha-Mghila liant *Sufes* à *Sufetula*. Leur absence dans ces zones s'explique probablement par l'effet de la mise en culture des terrains plus rapide par rapport aux autres secteurs encore épargnés.

En effet, les plateaux de broyage proviennent de la partie orientale centrée sur l'Oued el Htab et ses affluents ainsi que sur les environs de l'Oued Sbiba dans son cours supérieur. Mais la majorité de ces plateaux provient de la région située entre l'Oued el Htab et le Jebel Sidi Ben Habbès où l'on trouve de grands centres oléicoles. C'est dans cette région qu'on a enregistré sept plateaux à Hr. Bel Haj (n° 031) et cinq à Hr. Bheili (n° 043).

⁹⁴² Ben Baaziz S., 2000, p. 306.

⁹⁴³ Leveau Ph., 1984, p. 427.

⁹⁴⁴ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

⁹⁴⁵ Hitchner R. B., 1993, p. 444.

⁹⁴⁶ *Africa Proconsularis*, I, p. 374-375.

⁹⁴⁷ Carte Archéologique, feuille Bir M'Chergua, n° 28, sites : 028.099 p.87 ; 028.134 p.111-112 et 028.203 p. 203.

⁹⁴⁸ Voir volume II, site n° 031.

⁹⁴⁹ Voir volume II sites : 043 ; 139.

⁹⁵⁰ Voir volume II, site : 134.

⁹⁵¹ Voir volume II, sites : 051 ; 039 ; 022 et 150.

⁹⁵² Voir volume II, sites : 082 ; 094 ; 001 ; 081 ; 052 ; 145 ; 156 et 129.

⁹⁵³ Voir volume II, sites 095 ; 106 ; 096 ; 100 ; 104 ; 036 ; 021 ; 086 ; 119 ; 132 ; 141 ; 143 ; 151 ; 159 ; 172 ; 174 ; 178 ; 029 ; 130.

Le contexte géologique a fait que les plateaux de la zone orientale sont aménagés dans le calcaire nummulitique et ceux de la zone occidentale essentiellement dans le calcaire blanc. Toutefois on a enregistré parfois des pièces aménagées en nummulitique dans la région proche de la partie occidentale comme c'est le cas de Hr. Draa, site n° 150.

Les mesures et les dimensions

Pour le diamètre, le chiffre le plus fréquent est 180 cm qui revient neuf fois, le reste étant proche à ce chiffre. Le diamètre le plus important est de 212 cm provenant de Hr. Draa (n° 150) puis 207 cm enregistré à Hr. Beinnaïa (n° 051). Le plus petit diamètre est de 132 cm à Hr. Baba Abdalla (n° 021). La moyenne est de 171 cm. Le bourrelet central fait de 17 à 46 cm de diamètre. Le champ de broyage se situe entre 40 et 74 cm et la bordure varie entre 12 et 21 cm. La profondeur du plateau varie de 10 à 24 cm. Une comparaison avec les dimensions des plateaux de la région de Kasserine⁹⁵⁴ laisse apparaître que ceux de *Sufes* et sa région sont plus grands.

La typologie

Dans la région de *Sufes* il existe trois types de plateau de broyage :

1 - La majorité des plateaux de broyages de la région de *Sufes* est de type *mola olearia* très répandu en Afrique en l'occurrence une pierre circulaire concave pourvue d'un bourrelet ou columelle centrale pourvue d'une encoche pour loger un poteau jouant le rôle d'un axe vertical : type 1 de Hitchner 1993 = 1, 2 et 5 de la typologie Ben Baaziz, 1991.

Le bourrelet central est souvent entouré d'un espace convexe en forme de quart de rond qui arrive jusqu'au milieu du champ du broyage. Ce dernier est rarement homogène ou nivélé, il dessine un V asymétrique. Cela est en rapport avec la nature de la pierre, la forme du broyeur, l'usure du travail et la régularité de l'opération d'écrasement.

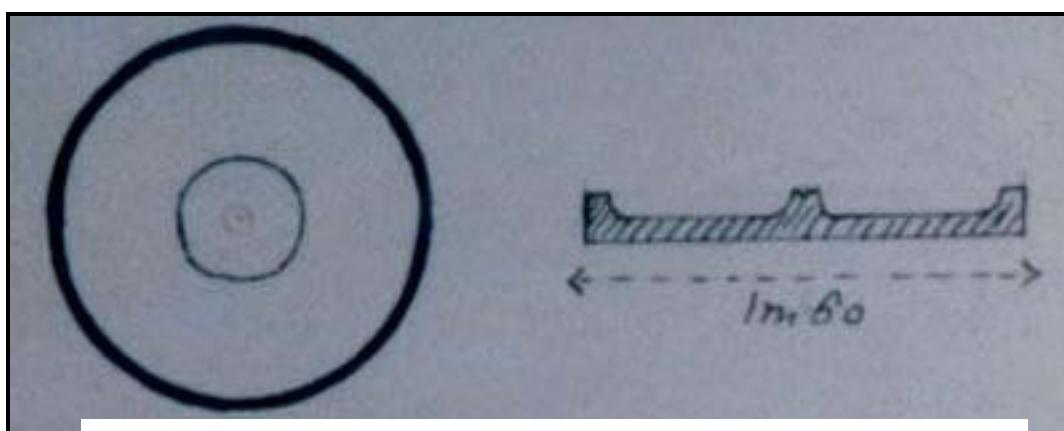


Fig. 76 : Croquis de plateau de broyage (extrait du carnet des Brigades)

⁹⁵⁴ Hitchner R.-B., 1993, p. 444

Les brigades topographiques semblent avoir découvert autour des ruines de la cité antique de *Sufes* un plateau de moulin avec deux trous au milieu du champ de broyage. Un autre plateau du même type est découvert par Ben Baaziz S. à l'extrémité occidentale de la région de *Sbiba*⁹⁵⁵. Ce trou peut être rapproché de ce qu'on a trouvé à *Madaure*. A la différence près que le trou se trouve dans la paroi inférieure et ne se développe pas au niveau de la bordure comme c'est le cas à *Madaure*. D'après Christofle⁹⁵⁶, il s'agit d'un procédé qui sert à vider le plateau en cours du broyage.

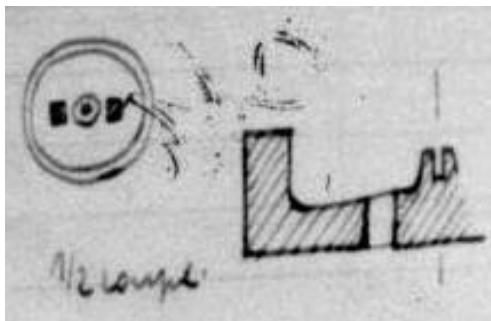


Fig. 77 : Plateau à trous découvert aux environs de *Sufes* (Extrait du carnet des Brigades)



Fig. 78 : Plateau du même type découvert par Ben Baaziz, 2005, sit n° 068.209 à Hr.

2- Trois autres plateaux sont semblables aux plateaux de moulin à céréales, c'est à dire qu'ils sont perforés au milieu : type 2 de la typologie de Hitchner 1993.

3- La présence d'une *orbis* à Hr. *Mhella* (n° 22), indique la présence d'un *trapitum* très répandu au Cap Bon et dans le golf de Gabès⁹⁵⁷.

Cette technique archaïque est courante sur les côtes et les secteurs qui ont connu l'influence hellénistique d'une manière directe⁹⁵⁸.



Fig. 79 : plateau de broyage, Hitchner 1993, type 2.

Tableau des plateaux de broyage de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Matière	Conservation	h	Diam ext	Diam int	Prof.	Diam bourrelet	Trou bourrelet
001	2	Calcaire blanc	bonne	56	159	127	18	27	-
			-	-	-	-	-	-	-
021	1	Nummulitique	-	30	132	111	10	30	7/7-
022	+3	nummulitique	-	-	181	-	20	28	8/8 prof. 6,5
			brisé	-	173	146	-	30	8/8 prof. 6
			enfoui	-	178	138	-	-	-
029	1	-	brisé	-	160	-	-	-	-
031	7	nummulitique	-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-

⁹⁵⁵ Ben Baaziz S., 2005, site n° 068.209 ; sur ce site voir notre catalogue n° 140.

⁹⁵⁶ Christofel, 1930, p. 33 et 36 fig 13 et photo17.

⁹⁵⁷ Ben Baaziz S., 1991, carte 1; M'Rabet A., 1977, p. 70-71 et 74; Drine A, 1999, p.50-54.

⁹⁵⁸ Frankel R., 1993, p. 477-481. A signaler ici que le site a livré deux épitaphes chrétiennes avec 3 noms d'origine punique : *Mithimus* ou *Mithinus* père de *Lucidus* et d'*Abundantius* ; pour plus d'information voir *infra*, p. 404.

			Fragment	-	-	-	-	Trou	-
			-	-	157	133	-	34	-
			Fragment	-	-	-	-	-	-
036	1	Calcaire jaunâtre	-	55	184	140	12	30	-
039	3	Nummulitique gris	mauvaise	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	180	150	16	40	-	-
043	5	nummulitique	-	-	170	140	-	-	-
			-	Visible : 22	154	122	12	-	-
			-	Visible : 30	161	127	14	-	-
			Très érodé	-	180	-	-	-	-
			-	-	166	138	15	28	7/7 prof. 6
051	3	Nummulitique gris	-	-	-	-	-	-	-
			bonne	20	207	171	14	46	Prof. 5
			-	-	199	171	-	-	-
052	2	Nummulitique	Bonne état	18	200	160	20/25	42	12/12 prof. 7
			enfoui	-	188	140	24	-	-
081	2	-	-	-	-	-	-	-	-
		Calcaire gris	bonne	35	198	161	17	32	9/9 prof. 10
082	2	Calcaire blanc	fragment	-	-	-	-	-	-
		Nummulitique	-	-	-	-	-	-	-
086	1	-	fragment	-	-	-	-	-	-
094	2	Nummulitique	-	-	180	146	-	-	-
			-	-	160	100	14	17	-
095	1	-	fragment	-	-	-	-	-	-
096	1	-	brisé	-	152	136	-	-	-
100	1	Calcaire jaunâtre	-	-	164	140	12	35	8/8 prof. 6
104	1	-	bonne	Visible : 46	200	160	14	46	9/9-
106	1		brisé	15	200	-	-	-	-
119	1	fragment	-	-	-	-	-	-	-
129	2	-	-	-	-	-	-	-	-
		Taillé à même da roche	Rectangulaire ?	-	-	-	-	-	-
130	1	Calcaire blanc	enterré	-	180	-	-	36	-
132	1	Calcaire jaunâtre	brisé	-	-	-	-	-	-
134	4	-	bonne	35	178	152	16	34	11/11 prof. 4
			brisé	25	190	155	14	35	7/9 prof. 5
		Calcaire marbré	fragment	-	-	-	-	-	-
		Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
139	5	-	fragment	-	-	-	-	-	-
		nummulitique	-	20	180	159	-	-	-
		nummulitique	-	23	180	-	8	Trou : 29	-
			fragments	-	-	-	-	-	-
			-	25	180	-	-	Trou : 30	-
140	2	-	-	50	170	-	-	25	-
			brisé	-	-	-	-	-	-
141	1	Calcaire grisâtre	-	Visible : 15	180	-	13	28	10/10 prof. 5
143	1	-	-	-	-	-	-	-	-
145	2		-	175	130	-	-	érodé	-
			-	-	-	-	-	-	-
150	3	nummulitique	-	35	212	170	22	37	7/9 prof. 4
			½	-	110	-	-	-	11/10 prof. 9
		fragment	-	-	-	-	-	-	-
151	1	nummulitique	-	23	185	145	14	40	-
158	?	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	-
159	1	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
172	1	nummulitique	-	-	197	157	16	40/15	-
174	1	nummulitique	intact	-	-	-	-	-	-
178	1	-	bonne	-	-	-	-	-	-
37	+68			m. = 28.75	171.44	139.10	15.71	30.66	20
sites									

A Hr. Mhella (n° 022) se trouve un plateau de forme conique. Malheureusement il est enterré ce qui nous a empêchés de voir s'il dispose d'un bourrelet ou non. Il ne s'agit pas ici d'un *trapetum*, où la profondeur est semblable à celle du plateau de type *mola olearia* mais il est plus plausible de penser à un plateau de moulin à grains.

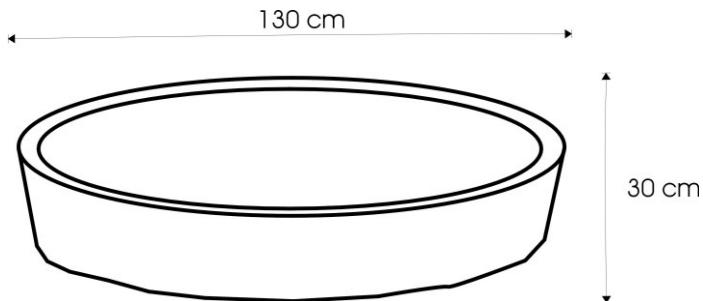


Fig. 80 : Plateau de Hr. Mhella

Hr. El Khammar (n° 178) a livré un plateau en calcaire avec un diamètre réduit et une petite bordure par rapport aux autres plateaux ce qui laisse penser à un plateau de moulin à céréales. Un autre plateau qui semble rudimentaire provient de Hr. Berdialy (n° 148), Il s'agit d'une pierre en grande partie enfouie où on voit une cavité irrégulière mais de faible dimension par rapport à un plateau de broyage ordinaire. C'est un plateau à usage domestique manuel plutôt qu'à usage industriel.

Etant le plus performant et le plus valable, le plateau type *mola olearia* l'a emporté sur le plateau perforé au centre devenant plus fragile et sur le *trapetum* qui ne peut servir qu'à une échelle plus réduite et donc inadapté dans une région à production destinée à l'exportation demandant des techniques plus sophistiquées qui répondent aux contraintes de la grande production et aux besoins importants des marchés extérieurs. Ce type de plateau est courant partout en Afrique. On le trouve, au nord comme au sud, mais surtout au centre dans les régions voisines de celle de Sbiba⁹⁵⁹.

— Les broyeurs

Sur les cent quatre-vingt-seize sites de la région de *Sufes*, vingt-neuf sites ont livré soixante broyeurs. Ces sites se trouvent dans les zones orientale et centrale c'est à dire la zone où on utilise le calcaire blanc et non pas la roche nummulitique. On note l'absence complète des broyeurs dans la région située au pied de Jebel Sidi Ben Habbès. Elle n'est pas due, à l'absence de ces dispositifs dans l'Antiquité puisque les plateaux de broyage sont présents

⁹⁵⁹ Voir tableau plus haut.

dans le secteur en grande quantité, mais à leur disparition en raison de l'utilisation de la pierre nummulitique très fragile qui ne résiste pas longtemps une fois taillée en meule. Les anciens ont bien compris que cette pierre toujours en mouvement devait être aménagée dans un matériau résistant et dur. La totalité des broyeurs découverts dans la région étudiée est taillée dans le calcaire blanc dur et parfois marbré ou fossilisé. La pierre nummulitique n'est pas tout à fait compatible avec la taille de ce type d'élément de broyage qui demande une affinité spéciale. La quasi-totalité des sites de provenance se trouve dans la zone exploitant la pierre calcaire ou les zones à proximité. Deux sites situés dans la zone d'influence de la roche nummulitique (Hr. Mrass El Harmel n° 139) et Hr. Mhella (n° 022), renferment des broyeurs en calcaire blanc.

Le nombre de broyeurs provenant de la région de Sbiba est trois fois plus important que celui enregistré à Thala –Ksar Tlili quoique l'espace couvert par cette dernière région soit le double de celui de la première.

Région	Nombre de broyeurs
Sbiba	60
Oued El Htab	7
Thala-Ksar Tlili	18
Bir M'chergua	13 ou 14

Tableau des broyeurs de la région de Sufes

Site	Nombre	Matière	Long.	Diam 1	Diam2.	Encoche et ou trou	Trou axe	Forme
002	1	Calcaire blanc	46	34	31	Encoches carrés		Conique lisse
007	9	Calcaire blanc	36	24		Encoche carrée 12/12 prof. 5		Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	38	31	22	Trou axial diam. : 11 cm, dans une encoche carrée : 15/14 prof. 4		Cylindrique lisse
			47	43	-	-	-	Cylindrique lisse
009	3	-	59	27	14	-	-	Conique lisse détériorée
		Calcaire blanc	59	27	19	-	-	
		Calcaire blanc	40	32	-	-	-	
022	3	-	36	40	-	Trou axial dans une encoche carrée : 6 / 6 prof. 5,5		Conique lisse
		-	51	42	-	12/14-	-	-
		<i>orbis</i>	35	Epaï. 12		16/16 cm		
032	1	Calcaire blanc	24	34	33	Trou axial diam. 9 cm dans une encoche carrée 16/16 prof. 3 cm		Conique lisse
037	1	Calcaire blanc	-	36		Trou axial, diam. : 10 cm dans une encoche carrée : 15/15 -		-
042	1	Calcaire blanc	43	32	-	Trou axial, diam. 10, dans une encoche carrée 12/12 prof. 4		Conique lisse
046	3	-	45	31	23	Trou axial, diam. : 11,5		Conique lisse
		-	45	46	14	Trou axial diam. : 11 dans une encoche carrée : 14/14		Conique lisse
		Calcaire blanc	33	33	-	Trou axial, diam : 15 dans une encoche carrée		Cylindrique lisse
049	3	Calcaire blanc	42	39	32	Trou axial, diam : 6 dans une encoche carrée 12/12		Conique lisse
		Calcaire blanc	50	32	29	9/9	-	Conique lisse

		Calcaire blanc	50	39	33	Trou axial diam. : 9 cm	Conique cannelé au sens de la rotation
081	4	-	-	-	-	Trou axial dans une Encoche carrée	Conique lisse
		-	45	40	21	Trou axial dans une Encoche carrée 12 à 15	Conique lisse
		-	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
		-	-	-	-	-	Conique lisse
082	1	-	-	-	-	-	Conique cannelée au sens de la longueur
089	4	Calcaire blanc	38	28	-	Trou axial diam. : 10 cm dans une encoche carrée 10/11 prof. 4	Cylindrique lisse
		calcaire	30				Cylindrique lisse
		Calcaire	33	47			Cylindrique lisse
		calcaire	33	36			Cylindrique lisse
093	3	Calcaire blanc fossilisé	52	41	27	Trou axial, diam. : 11	Conique lisse
		-	-	-	-	Trou axial dans une encoche carrée	Conique lisse
		Calcaire fossilisé grisâtre	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
099	1	Calcaire blanc	26	36	32	- 11	cylindrique lisse
100	1	Calcaire blanc	66	30	28	Encoches latérales circulaires diam. : 8 et 10	Conique lisse
104	1	Calcaire blanc	42	45	25	Trou axial diam. : 14 et 18	Conique lisse
113	1	-	-	-	-	-	-
114	1	Calcaire blanc	50	30	21	Trou axial diam. 10 cm dans une encoche carrée 12/12 prof. 6 10	Conique lisse
119	1	-	-	-	-	-	-
120	2	Calcaire blanc	-	-	-	Trou axial	conique cannelée
		-	41	29	-	Trou axial, diam. : 11	Conique lisse
139	3	Calcaire marbré	34	41	-	Trou axial diam. : 14	Conique lisse
		Calcaire marbré	28 v	40	-	Trou axial diam. : 9	Conique lisse
		Calcaire marbré	40	38	-	Trou axial diam. : 13 et 14	Conique lisse
144	1	Calcaire jaunâtre	44	37	34	Encoche carrée : 4/5 prof. 5	Conique cannelé
146	1	fragment	-	-	-	Trou axial	-
158	1	fragment	46	37	-	Trou axial	Conique lisse
169	2	-	48	34	24	Trou axial, diam. : 10	conique lisse
		-	36	37	28	Encoche carrée 11/10 prof. 6	Conique lisse
170	2	-	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
174	1	Calcaire blanc	-	-	-	Trou axial dans Encoche carrée-	Conique lisse
178	3	-	42	36	-	Encoche carrée 6/6,5 prof. 5-	Cylindrique lisse
		-	51	-		Encoche carrée 8,5/8,5 prof. 5,5	Cylindrique lisse
		-	-	-	-	Trou axial dans une encoche carrée	Cylindrique lisse
189	1	Fragment calcaire fossilisé	-	-	-	-	

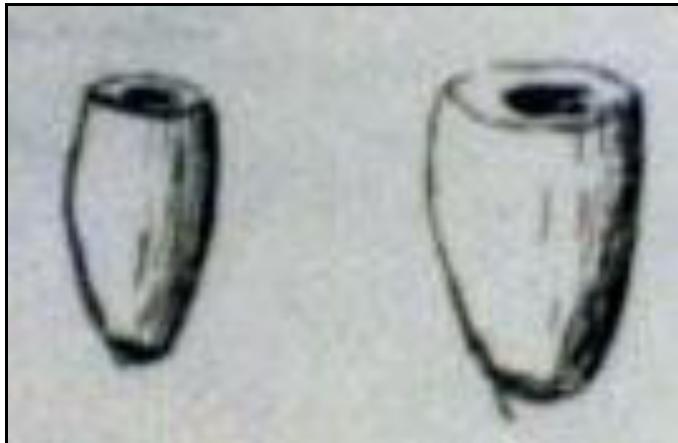
Essai de typologie

En général, la typologie des broyeurs de la région de *Sufes* ne diffère pas de celle déjà proposée pour la région de Rohia et le Sra Ouertane⁹⁶⁰. Il s'agit d'un dispositif de forme conique, parfois cylindrique, muni d'un axe circulaire perforé longitudinalement dans certains cas ou pourvu de simples encoches cubiques dans d'autres. Parfois aussi, le broyeur est pourvu d'un trou axial qui se termine à l'extrémité par des encoches cubiques.

Les broyeurs de la région de *Sufes* appartiennent à la typologie Ben Baaziz 1 et 2.

⁹⁶⁰ Ben Baaziz, 1991, p. 39-56

L'axe est destiné à loger l'arbre horizontal autour duquel tourne la pierre. On peut les classer comme suit :



Type	Nombre
Broyeur conique lisse :	35
Broyeur conique cannelé :	4
Broyeur cylindrique lisse :	11
Broyeur avec trou axial seulement :	14
Broyeur avec encoche carrée seulement :	7
Broyeur avec trou axial dans une encoche carrée :	15

Fig. 81 : Deux broyeurs vus par les Brigades topographiques

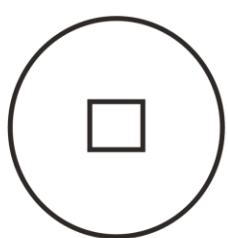
Les dimensions de ces éléments sont tributaires du champ de broyage dans la partie dormante située entre la columelle et la paroi interne de la bordure. Généralement la longueur varie entre 24 et 60 cm, les bases sont situées entre 24 et 40 cm pour la grande et entre 14 et 34 cm pour la petite. Deux broyeurs de la région sont de faible longueur ; le premier provient de Hr. Khammar (n° 178) et le second de Hr. Merthoum (n° 99). Une autre pierre provenant de Hr. Mkeddem (n° 082) semble être un élément de la *mola olearia* type B1 de Brun ou type 5 de Ben Baaziz. On a enregistré à l'extérieur de la région vers le nord-est, à Hr. Meggez (069.154), une meule de ce type en bon état de conservation. Quatre broyeurs de la région de Sufes présentent des cannelures. Ils proviennent des sites : n° 082 ; 120 ; 049 et 144. Les cannelures sont ou bien dans le sens de la rotation dans le cas de Hr. Sidi Sabi (049) ou bien dans le sens de la longueur c'est à dire perpendiculaire à la rotation comme dans les 3 autres cas. On n'a pas noté de cannelures dans les deux sens comme dans la région de Rohia⁹⁶¹. D'après J.-P. Brun⁹⁶², ce type de broyeur attesté dans la haute vallée de l'Oued El Htab présente une variante de la *mola olearia*.

L'utilisation de ce type de moulin est incommodé à cause de la qualité du travail qu'il produit et du temps qu'il gaspille. En réalité, il existe une contradiction entre la diffusion de ce type de moulin en Afrique, précisément en Tunisie centrale et le fait qu'il soit moins performant. Il est difficile d'admettre que les anciens aient accepté une technique avec de pareils défauts alors que par ailleurs, ils ont fait montre d'un souci de perfection technique remarquable spécialement dans le domaine des pressoirs.

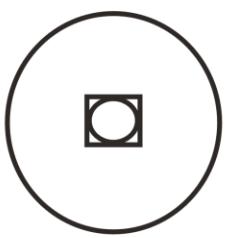
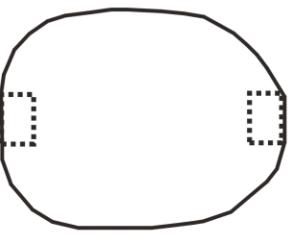
⁹⁶¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 307.

⁹⁶² Brun J.-P., 1986, p. 78,

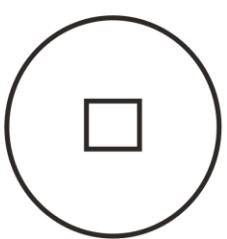
Type des broyeurs



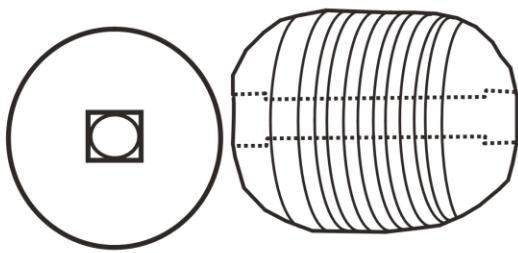
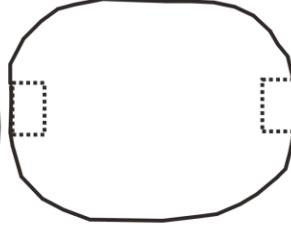
Conique lisse avec encoche carrée



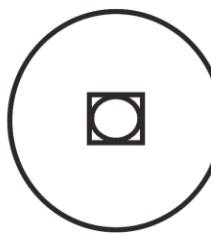
Conique lisse avec trou axial dans une encoche carrée



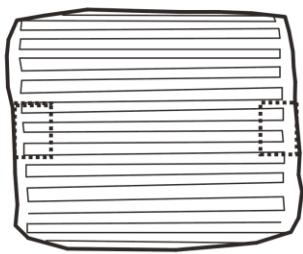
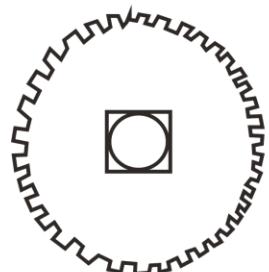
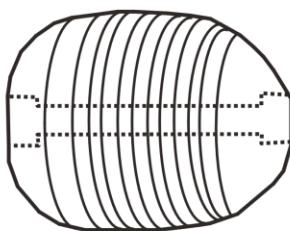
Cylindrique lisse avec encoche carrée



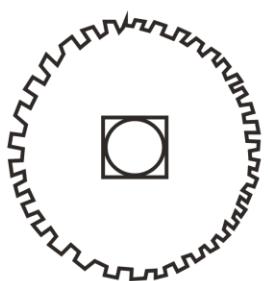
Cylindrique cannelé avec trou axial dans une encoche carrée



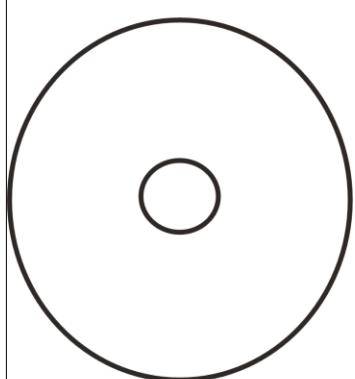
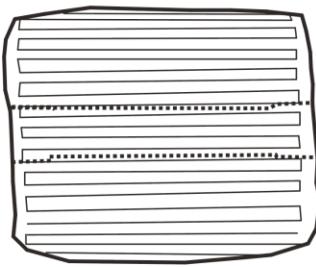
Conique lisse avec trou axial dans une encoche carrée



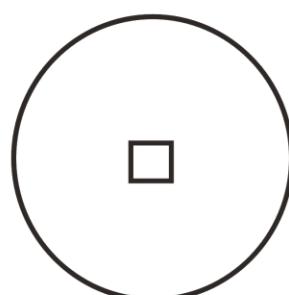
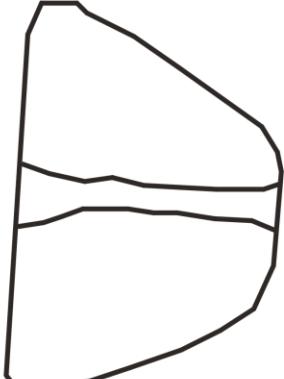
Cylindrique cannelé avec encoche carrée



Cylindrique cannelé avec trou axial dans une encoche carrée



Ben Baaziz type 5



Ben Baaziz type 3

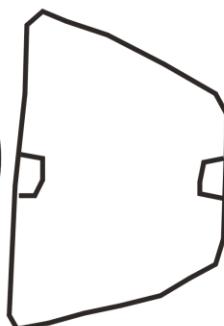


Fig. 82 : Types des broyeurs de la région de Sbiba

1.1.1.2.2. Les éléments d'ancrage du *prelum*

Dans la région de *Sufes* on a utilisé deux procédés pour fixer la tête du *prelum* : l'ancrage fixe et l'ancrage à jumelle.

— Les pierres d'ancrage

C'est une pierre parallélépipédique dotée au centre d'une encoche d'angle en queue d'aronde. Elle sert à loger un dispositif en bois servant lui-même à fixer la tête du *prelum*. Dans la région de *Sufes* nous avons inventorié seulement douze pierres d'ancrages provenant de 8 sites.

Tableau des blocs d'ancrages de la région de *Sufes*

Site n°	Nombre	Matière	Etat de conservation	L.	l.	épais.	Encoche
001	3	Calcaire jaunâtre	-	-	-	-	-
				158	74	50	
				177	54	v.38	
007	2	-	bonne	187	85	60	12 / 33 / 31 cm
				-	-	-	-
029	1	-	-	-	-	-	-
036	1	-	Remployée en base de fixation de jumelle	210	50	v. 20	15/17/ ?
081	1	Calcaire blanc	Remployée en contrepoids	150	48	48	16 / 26 / 20 cm
096	2	-	-	-	-	-	-
141	1	-	Remployée en pierre de fixation de jumelle	155	54	-	11/17/20
158	1	Calcaire blanc	*-	-	-	-	-
Total	8 sites	12 pierres	-	3 remployées : 2 bases de jumelle et 1 contrepoids	150-210	48-85	48-60

Douze blocs d'ancrage de *prelum* est un nombre modeste en comparaison avec ceux enregistrés dans la Haute vallée de l'Oued El Htab, ou dans le secteur Thala-Ksar Tlili comme le montre le tableau suivant :

Région	Nombre de pierres d'ancrage	Nombre de huileries
Sbiba	12	231
Oued Htab	19	97
Thala-Ksar Tlili	43	142

Les dimensions de cette pierre dans la région de *Sufes* varient entre 150 et 210 en longueur ; 48 et 85 cm en largeur et entre 48 et 60 cm en épaisseur. Cette pierre est généralement encastrée dans un mur pour assurer la stabilité de l'opération de l'ancrage. Ce

système est très courant en Maurétanie Césarienne, en Numidie et en Proconsulaire septentrionale.

D'après Ben Baaziz, l'invention du système de jumelle a été effectuée dans la région même. L'ancrage fixe dans un mur aurait cédé la place aux jumelles. D'après lui, la présence de la pierre d'ancrage s'intensifie vers le Nord et diminue en se dirigeant vers le Sud pour être remplacé par le système de jumelle.

Les trouvailles de la région de *Sufes*, quoique peu nombreuses, confirment cette hypothèse. En effet, seuls deux sites situés au sud de Oued Sbiba- El Htab ont livré des pierres d'ancrage fixe. Il s'agit d'El Henchir (n° 141), qui se trouve immédiatement sur la rive sud de l'Oued Sbiba et El Beinia/Hr. Selsla (n° 158), qui semble avoir connu une occupation ancienne. Le réemploi de trois parmi ces pierres, deux en pierres de fixations de jumelles et 1 en contrepoids, constitue un deuxième argument pour la confirmation de l'hypothèse de S. Ben Baaziz. Du point de vue technique, il est très facile et pratique de changer ou de transformer la pierre d'ancrage en une pierre de fixation de jumelle voire en un montant de jumelle comme c'est le cas à Sidi Belgacem (site n° 029) : ses dimensions et son emplacement à l'endroit même où on doit accrocher le *prelum* suivant la nouvelle technique favorisent son réemploi.

— Les jumelles de pressoirs

La jumelle de pressoir est un dispositif formé souvent de quatre pierres : deux verticales et deux horizontales. Les deux premières sont généralement dites montants. Les deux autres : la pierre supérieure est dite linteau ou chapeau et la pierre de dessous est dite pierre ou bloc de fixation de jumelle ou bien base de jumelle. Le linteau peut être surmonté d'une ou de deux pierres de décharge dont l'une peut disposer de deux trous horizontaux situés au niveau de deux montants. Le bloc de fixation peut être soutenu (dédouble) par un bloc de soubassement.

Les linteaux

Lorsque les éléments sont hors contexte, il est difficile de distinguer entre linteau et pierre de fixation de jumelle. Les formes et les aménagements étant les mêmes, une pierre parallélépipédique habituellement régulière et quelquefois irrégulière dont on a aménagé sur l'une de ses grandes faces deux mortaises rectangulaires parallèles, la confusion entre les deux est facile. Ayant la même fonction, l'un en bas l'autre en haut, le contexte seul

peut être un indice pour l'identification⁹⁶³. Lors de la prospection, le linteau est découvert au-dessus d'une jumelle ou écroulé à côté. Destiné à être vu, cet élément peut être décoratif des décors architectoniques comme à El Henchir (n° 141), ou une forme pointue sur ses extrémités comme pour les trois premiers cas signalés par R.-B. Hitchner dans la région de Kasserine⁹⁶⁴. Ces caractéristiques peuvent servir comme indices pour les distinguer de la pierre de fixation.

La plupart des linteaux provient du secteur oriental de la région, situé entre Jebel sidi Ben Habbès, Jebel Mguila, la plaine de Sbiba et les limites orientales de la région. Les sites qui ont donné le plus d'éléments se trouvent dans le pays des Hbeibsa : Hr. Ferhat (n° 039) et Hr. Lahmar (n° 052) avec chacun huit linteaux ; Hr. Bel Haj (n° 031) avec quatre linteaux et sept blocs de fixation et Hr. Bheilil (n° 043) avec quatre linteaux. La plupart de ces pièces ont été taillées dans le nummulite gris roche disponible dans ce secteur.

Quarante et un linteaux proviennent de dix-huit sites. Ce chiffre ne correspond pas au nombre des établissements oléicoles. Cela est dû à la fragilité de cette pièce. Situé dans une position élevée, le linteau est menacé par l'effondrement sous l'effet du temps ou de l'intervention humaine, ce qui provoque sa destruction.

La longueur des linteaux de la région de *Sufes* varie entre 130 et 220 cm, mais la majorité de ces pierres mesurent 180 cm. La largeur varie de 60 à 100 cm, mais la plupart mesurent entre 75 et 90 cm. Leur épaisseur se situe entre 20 et 45 cm. Les mortaises avaient des mesures non ajustées aux tenons des montants de la jumelle destinée à s'encastrer dedans. Parfois lorsqu'un montant est plus haut que l'autre de quelques centimètres, les mortaises n'avaient pas la même profondeur pour compenser la différence causée par les tenons des montants de jumelle. Et pareillement pour les autres dimensions.

Les pierres découvertes recensées dans la région de *Sufes* peuvent être classées en 8 types :

- Type 1 : un simple bloc monolithique parallélépipédique (sans aucune forme d'aménagement.) ;
- Type 2 : une pierre quadrangulaire avec deux mortaises rectangulaires sur la face inférieure destinée à recevoir les tenons des montants de jumelle. Il s'agit du type Hitchner 1993, ks 061. La majorité des linteaux de la région de *Sufes* appartient à cette catégorie (voir

⁹⁶³ La pierre de fixation devait être, soit enfouie, soit placée au-dessous des jumelles, si elle sort de ce contexte, il sera difficile de la distinguer du linteau.

⁹⁶⁴ Hitchner R.-B., 1993, p. 446.

par exemple inventaire archéologique site n° 031, fig. 102 cette pierre se distingue par l'inégalité dans la profondeur des deux mortaises)

- Type 3 : un bloc où la longueur de la mortaise correspond à la largeur du linteau (c'est à dire qu'elle est aménagé sur toute la largeur du linteau) ce qui correspond à la pierre de fixation de jumelle type 1 Hitchner 1993 ;

- Type 4 : un bloc où les mortaises peuvent être ouvertes sur l'un des petits côtés c'est à dire qu'elles peuvent s'étendre à l'extrémité de la pierre sur l'un des grands côtés de la pierre ;

- Type 5 : un bloc de forme quadrangulaire avec deux mortaises rectangulaires creusées sur la face inférieure avec une petite encoche intermédiaire plus profonde ;

Fig. 83 Linteau de jumelle provenant de Hr. Beit Hamda, site n° 096



- Type 6 : un bloc qui, en plus des deux mortaises courantes, comporte deux autres plus petites et plus profondes. Elles sont réparties, l'une au centre et l'autre au niveau de l'extrémité extérieure de l'une des deux grandes mortaises. Servaient-elles à mieux fixer les montants des jumelles, ou est-ce un réemploi ?;



Fig. 84 : Linteau de jumelle provenant de Hr. M'karig, site n°091

- Type 7 : une pierre quadrangulaire avec un bourrelet central de faibles dimensions (voir inventaire archéologique, Hr. Ouled Arif, site n°114, fig. 419);

- Type 8 : Linteau avec des décors architectoniques découverts à El Henchir (voir inventaire archéologique, site n° 141, fig. 467). Celui-ci témoigne d'une recherche de l'esthétique qui peut nous servir comme indice chronologique.

Au sud-ouest de notre région, se trouvent différents types de décor recensés par Hitchner⁹⁶⁵. A Hr. Gousset⁹⁶⁶ les jumelles portent des linteaux avec des extrémités de forme

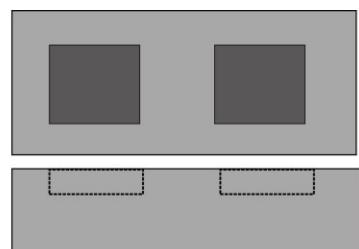
⁹⁶⁵ Hitchner 1993, p. 446

triangulaire. Cette huilerie date du IV-V^e siècle. Par analogie, on peut situer la nôtre qui porte des décors aussi raffinés et aussi recherchées, à la même période.

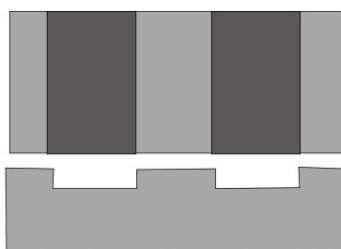
A Henchir Ferhat (n° 039), les linteaux des huileries en place portent des pierres de décharges avec des trous situés au niveau des deux montants de la jumelle. Elles servaient probablement à rehausser la tête du *prelum* lors de l'opération de pressurage. Les pierres de décharges sont de différentes dimensions : les unes sont égales aux linteaux, les autres sont beaucoup plus importantes.



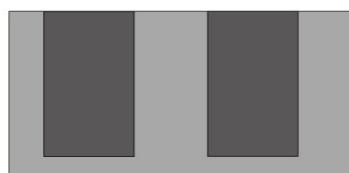
Fig. 85 : Pierre de décharge sur le
linteau à Hr. Ferhat, n°



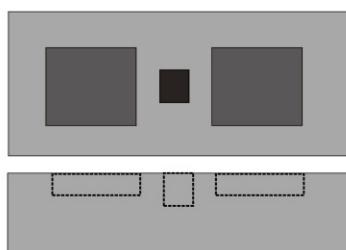
Type 2 = Hitchner, 1993, type Ks 061



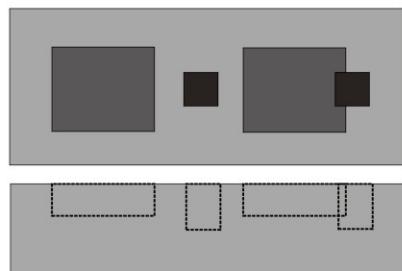
Type 3 = Hitchner, 1993, type 1



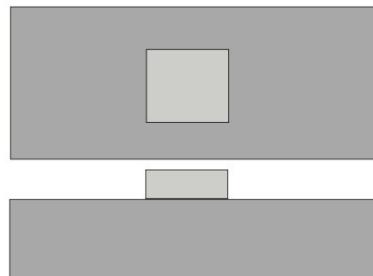
Type 4



Type 5



Type 6



Type 7

Fig. 86 : Typologie des linteaux des jumelles dans la région de Sufes

⁹⁶⁶ AAT₂, feuille Kasserine site n° 52 ?

B- Les blocs de fixation de la région de *Sufes* sont au nombre de quarante pierres au moins, elles proviennent de vingt-quatre sites. Leur longueur varie entre 110 et 210 cm mais la majorité de ces pierres mesure 180 cm environ. Leur largeur se situe entre 38 et 87 cm, la plupart d'entre elles sont larges de 70 à 85 cm tandis que leur épaisseur mesure entre 20 à 34 cm. Les blocs de fixation servent de base pour assurer la stabilité et la verticalité des montants des jumelles.

Typologie

Les deux types illustrés par Hitchner⁹⁶⁷ sont les plus courants dans la région de *Sufes*. Cependant il existe quelques variantes.

- une variante identique au type 4 des linteaux (voir supra), identifiable à un linteau et non à un bloc de fixation
- une variante proche de la forme du linteau 2 mais ici chaque mortaise porte deux petites encoches au milieu de ses grands côtés. Cette pierre unique provient de Hr. Bel Haj (n° 031).
- Une autre variante dispose d'un nombre d'encoches et de rainures de différentes dispositions ; elle provient de Hr. Thmed (n° 189) c'est probablement un montant de jumelle remployé comme pierre de fixation ou l'inverse



Fig. 87 : Bloc de fixation à mortaises avec des petites encoches sur les grands côtés de Hr. Bel Haj (n° 031)

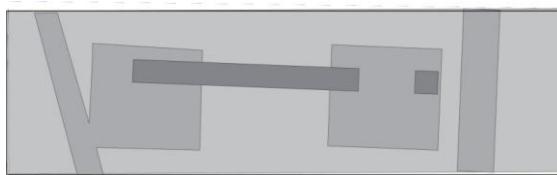


Fig. 88 : Bloc de fixation de jumelle insolite
(Hr. Thmed)

Les montants des jumelles

A la suite du voyage de l'empereur Hadrien en Afrique⁹⁶⁸ et de la promulgation de la *Lex Hadriana de rudibus agris*⁹⁶⁹ les Hautes Steppes et le Haut Tell connurent l'expansion de la culture de l'olivier avec un décalage dans le temps par rapport au nord de la Proconsulaire.

⁹⁶⁷ Hitchner 1993, (1 et 2)

⁹⁶⁸ His. Aug. XIII, 6

⁹⁶⁹ CIL, VIII, 25943; J. Carcopino, 1906, p. 365-481.

L'accroissement de la production a conduit les artisans à créer la technique des jumelles. Elle a dû naître au plus tard à la fin du III^e siècle dans la région⁹⁷⁰. La profanation et le réemploi d'une épitaphe à « *DMS* » dans la région de Jebel Birino⁹⁷¹, peuvent confirmer cette hypothèse. Comme nous le savons, l'invocation aux dieux Mânes sous la forme abrégée date entre la fin du II^e et le début du III^e siècle⁹⁷² et peut se poursuivre jusqu'à la fin du IIIe siècle surtout dans les campagnes.

Pour la région étudiée, soixante-deux sur quatre-vingt-sept établissements oléicoles fournissent des traces de montants de jumelles. Sur les deux cents trente et un pressoirs, cent quarante quatre utilisent des jumelles. Dans la région de *Sufes* on dénombre actuellement quatre-vingt six jumelles en places ou écroulées. Ces chiffres témoignent de l'importance de la culture et de l'activité oléicole par rapport aux autres régions comme le montre le tableau suivant :

Région	Superficie	Nombre des huileries	Nombre de pressoirs à jumelles
Feuille Thala	640 km ²	68	10
Feuille Ksar Tlili	640 km ²	74	39
Feuilles Thala-Ksar Tlili :	1280 km ²	142	49
Oued Htab	900	97	8
Région Sbiba	620 km ²	231	144
Région de Gabès	1400 km ²	7	6 ?

Repartition

L'examen de la carte de la répartition des sites avec montants de jumelles, laisse apparaître, comme pour le reste des éléments de pressoirs déjà étudiés :

- une concentration à proximité des trois grands oueds : Oued Htab, Oued Sbiba et Oued Leimij, chacun monopolisant pas moins de dix établissements avec jumelles
- une répartition sur les flancs des hauteurs : Jebel Sidi Ben Habbès au nord-est de la région avec huit établissements, les hauteurs occidentales avec onze établissements et Jebel Mghila avec trois établissements.
- Une concentration dans le couloir est-ouest qui accapare le plus grand nombre par rapport au couloir nord-sud.
- Une plus grande concentration d'établissement comptant le plus grand nombre de

⁹⁷⁰ Ben Baaziz S., 2003, p. 217-218; Mrabet A., 2001, p. 151-159, p. 22 l'auteur s'interroge sur l'origine de cette technique qui devait être attribuée ou bien à la Tripolitaine ou bien à la Byzacène. « Certes, écrit-il, étant – semble-t-il – une région de bien plus grande production oléicole puisque les pressoirs y sont bien plus nombreux, la Tripolitaine, à juste titre, peut revendiquer la paternité de cette technique dont la diffusion, en Byzacène, ne dépasse pas une ligne *Thala-Rohia*. »

⁹⁷¹ Ben Baaziz S., 2003b, p. 214, deuxième photo provenant de Hr. Dhaway Rouhou, 075.046.

⁹⁷² Lassère J.-M., 1973, p. 11.

montants de jumelles dans le pays de Hbeibsa : entre le Jebel Sidi Ben Habbeis au nord et Oued Htab au sud, les limites orientales de la région et Draa Sedra à l'est il s'agit de Hr. Bel Haj (n° 031), Hr. Ferhat (n° 039), Hr. Bheilil (n° 043), Hr. Lahmar (n° 052), et Hr. Beinneïa (n° 051).

Essai de typologie

Ces pierres disposent souvent d'une hauteur importante, celle de la région de *Sufes* varie entre 120 à 300 cm, mais la majorité mesure entre 180 et 200 cm. Leur largeur varie entre 40 et 88 cm, mais la majorité d'entre elles se situe entre 70 et 80 cm. L'épaisseur va de 20 à 60 cm mais la majorité de ces pierres mesure entre 30 à 40 cm. La hauteur dans les environs de Kasserine est de 70 à 250 cm, la majorité de 205 à 230 cm. Leur largeur dans cette région est de 50 à 81 cm et l'épaisseur entre 25 et 43 cm. A Thala Ksar Tlili, la moyenne est de 150 à 285 cm, la largeur entre 33 et 77 cm et l'épaisseur est de 22 à 49 cm.

Deux essais de classification des montants de jumelles ont été établis à ce jour : la première par Hitchner⁹⁷³, elle dénombre 7 types avec 17 variantes ; la seconde est celle de S. Ben Baaziz⁹⁷⁴ qui comporte 9 types.

Les deux études se fondent sur le nombre et la forme des trous des montants. La première se caractérise par les détails qu'elle apporte mais elle est moins riche que la seconde. Cette dernière malgré la simplification des données qu'elle a fournies, se distingue par la richesse et la diversité du matériel qu'elle expose ; en effet les quatre premiers types sont inexistant dans la région de Kasserine.

Nous proposons d'examiner les montants des jumelles da la région de *Sufes* en les classant selon le nombre de trous qu'elles portent sur les grandes faces. Souvent les deux montants alternent dans la nature des cavités, c'est à dire que si le premier montant comporte des trous l'autre présente des encoches, mais cela n'est pas une règle générale. En effet, dans plusieurs cas on remarque des trous dans les deux pierres ou bien des trous et des encoches sur le même montant. Il en est de même pour les rainures : souvent les deux pierres portent des rainures de même dimension et de même forme. Parfois, l'une des deux pierres ne contient pas de rainure.

Pour différentes raisons et pour pouvoir aboutir à un classement standard, nous considérons qu'il s'agit toujours de trous et de rainure et en même temps ignorons la présence des tenons qui seront examinés plus loin. On peut donc classer les montants de jumelle de la région de *Sufes* comme suit :

⁹⁷³ Hitchner R.-B., 1993, p. 446-451 particulièrement p. 447-449.

⁹⁷⁴ Ben Baaziz S., 2003, p. 210 avec des planches et des fig. de 1 à 9, p. 209-215.

- un trou : type 4 Ben Baaziz. fig. 4;
- deux trous :
 - 1- deux trous sans rainure⁹⁷⁵ = type 6 Ben Baaziz ;
 - 2- deux trous, celui de dessous est plus haut, sans rainure⁹⁷⁶ ;
 - 3- deux trous, trous supérieurs plus haut, absence de rainure = type 1b Hitchner, sans tenons ;
 - 4- deux trous avec rainure à partir du trou inférieur vers le bas⁹⁷⁷ = type 2 Hitchner ;
 - 5- deux trous, celle de dessous est plus haute avec rainure vers le bas⁹⁷⁸ ;
 - 6- deux trous liés par rainure⁹⁷⁹ ;
 - 7- deux trous liés par rainure qui descend vers le bas⁹⁸⁰ = semblable au type 3d et 3 Hitchner et correspond au type 7 Ben Baaziz fig. 7 ;
- 3 trous :
 - 1- trois trous sans rainure⁹⁸¹ ;
 - 2- trois trous, les deux inférieurs liés par rainure⁹⁸² ;
 - 3- trois trous liés par rainure⁹⁸³ semblable au type 6a Hitchner et correspond au type 8 Ben Baaziz fig 8 ;
 - 4- trois trous liés par rainure. Le trou central est plus haut que les autres⁹⁸⁴ ;
 - 5- trois trous avec rainure vers le bas⁹⁸⁵ correspondant au type 9 Ben Baaziz fig. 9 ;
- 4 trous⁹⁸⁶ : ce type n'est pas relevé par Ben Baaziz, il correspond au type 7 signalé par Hitchner⁹⁸⁷ à *Sufetula* à l'époque Byzantine⁹⁸⁸.
 - Un montant à deux trous et rainure vers le bas provenant de Hr. Contra est doté d'une encoche en queue d'aronde sur la même face à l'extrémité inférieure et une encoche en forme de 7 à son extrémité supérieure.

⁹⁷⁵ Exemple : les sites : 178, 052 ; 021

⁹⁷⁶ Exemple les sites : 139 ; 052 ; 022

⁹⁷⁷ Exemple les sites : 172 ; 150 ; 039

⁹⁷⁸ Exemple les sites : 081 ; 082

⁹⁷⁹ Exemple les sites : 070 ; 007 ; 178 ; 012 ; 148

⁹⁸⁰ exemple les sites : 022 ; 167 ; 012 ; 151 ; 143 ; 186 ; 043 ; 091 ; 170 ; 139 ; 186 ; 135 ; 141 ; 039

⁹⁸¹ Exemple les sites : 134 ; 052

⁹⁸² Exemple les sites : 051 ; 039 ; 031 ; Hr Dergham, AAT₂, El Ala, n° XXXVI, site n° 109

⁹⁸³ Exemple les sites : 151 ; 169 ; 178 ; 051 ; 189 ; 134 : 031

⁹⁸⁴ Exemple site n° 039

⁹⁸⁵ Exemple les sites : 169 ; 134.

⁹⁸⁶ Exemple : site 001 et 007.

⁹⁸⁷ Hitchner R.-B., 1993, p. 449.

⁹⁸⁸ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 100-102.

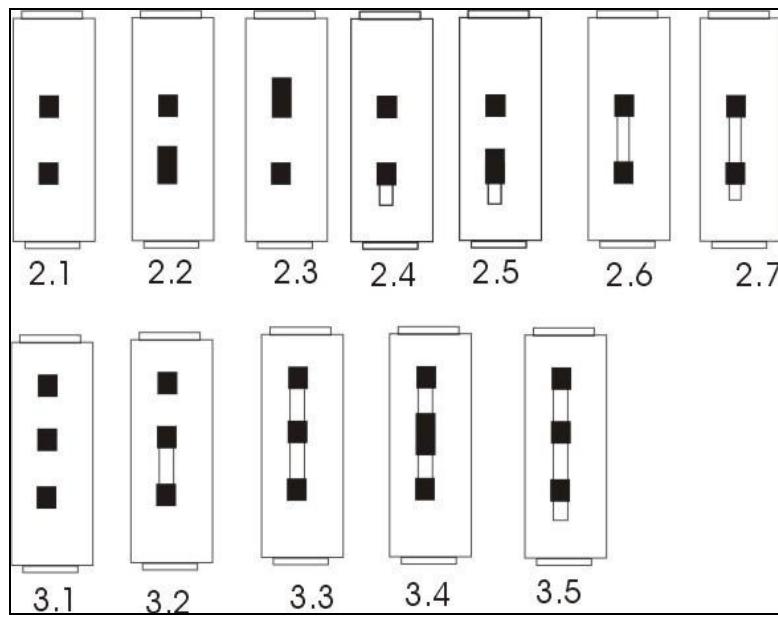


Fig. 89 : Typologie des montants des jumelles dans la région de Sufes

Il est certain qu'il n'y avait pas de relation entre la hauteur et le nombre des encoches ou les trous parce que les montants à deux trous peuvent atteindre la même hauteur que ceux qui portent trois trous, voire plus. Par contre, la rainure paraît avoir une relation avec la hauteur puisqu'elle dépasse souvent les encoches ou les trous vers le bas ou vers la haut. Les rainures jouaient un rôle déterminant dans le blocage du *prelum* et il ne peut s'agir d'un aménagement accidentel dans la carrière⁹⁸⁹. Leur présence sur des pierres et leur absence sur d'autres confirment cette idée. Ces aménagements devaient offrir plus de liberté à l'artisan pour fixer la tête du *prelum*.

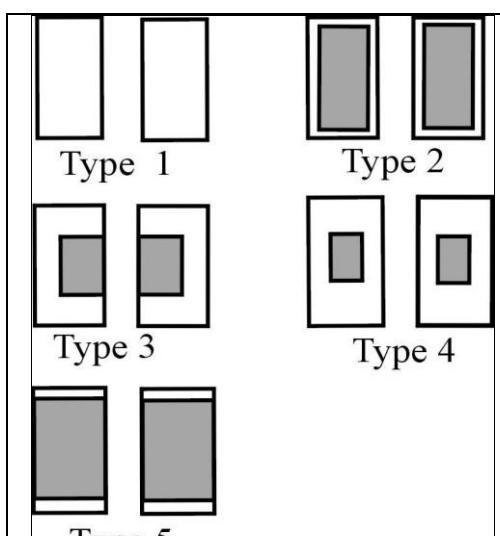


Fig. 90 : Typologie des tenons des montants des jumelles dans la région de Sufes

⁹⁸⁹ Baaziz S., 2003, p. 210.

Quant aux tenons des montants de jumelles destinés⁹⁹⁰ à s'encastrer dans les mortaises des linteaux et dans les mortaises des bases ou les blocs de fixation, leur hauteur varie entre 2.5 et 6 cm. Ils prennent dans la région étudiée des formes variables.

Type 1 : des montants sans tenons (ou à sommet lisse) ;

Type 2 : des montants à tenons aménagés sur la plus grande partie de la surface supérieure de la pierre ;

Type 3 : des tenons de petites dimensions côtoyant la face intérieure du montant ;

Type 4 : des petits tenons aménagés au milieu de la surface de la pierre ;

Type 5 des tenons aménagés sur la plus grande partie de la surface de la pierre et débordant sur ses grands côtés.

1.1.1.2.3. Les éléments de pressurage

— Les plateaux de pressoir

D'une façon générale, il s'agit d'une dalle parallélépipédique peu épaisse sur laquelle on a aménagé une rainure circulaire liée à une rigole qui mène à un petit bassin collecteur. Son emplacement est toujours à côté de l'endroit de l'ancrage du *prelum*, il est séparé du contrepoids par les cuves ou les bassins de décantation.

Dans la région de *Sufes* il a été découvert plus de trente-cinq plateaux ou fragments de plateaux de pressoirs. Ceux-ci sont en majorité en place dans leur contexte initial. Ce chiffre semble important en le comparant à ceux des autres régions :

Région	Nombre de plateaux de pressoir
<i>Sufes</i>	+35
Oued Htab	16
Thala Ksar Tlili	29
Kassrine	8 ?
<i>Sgermes</i>	2

La faiblesse du nombre des trouvailles malgré l'importance du nombre de pressoirs est due à deux phénomènes.

Le premier a trait à la fragilité de la pierre à cause du contraste entre ses dimensions : la longueur dépassant les 2 m (2,40 m pour Hr. Contra (n° 007), la largeur entre 125 et 190 cm d'une part et l'épaisseur qui ne dépasse pas 42 cm d'autre part.

Le second a trait à l'enfouissement du plateau qui se trouve toujours abrité par les pièces de l'ancrage du *prelum* qu'il soit un mur ou les montants des jumelles. Ces éléments toujours plus élevés par rapport au plateau facilitent les dépôts de terres et l'enfouissement de

⁹⁹⁰ Ces aménagements sont considérés dans l'étude de Hitchner R. B., mais standardisé dans celle de Ben Baaziz S. Hitchner R. B., 1993, p. 448-450.

son pourtour.

Ce sont toujours les secteurs de topographie accidentés et proches de l'eau qui ont livré des plateaux de pressoir. Le plus grand chiffre a été enregistré à Hr. Bel Haj (n° 031) (5 plateaux) le centre oléicole qui renferme le plus grand nombre d'huilerie. Le secteur situé entre Jebel Sidi Ben Habbès au nord, l'Oued sidi Yahya à l'est, l'Oued Htab au sud et à l'ouest correspondant avec Bled El Hbeibsa a fourni plus de la moitié de la quantité recueillie. Le reste des plateaux provient des piémonts de Mghila, du pays des Ouled M'sahel et des environs de Oued Sbiba.

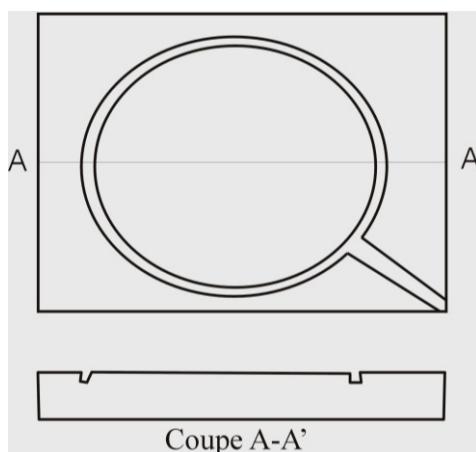


Fig. 91 :
Plateau de
pressoir.

En plus des formes connues, la région de *Sufes* a livré quelques particularités :

- Une petite maie carrée trouvée Sidi Naceur (n° 132) (voir tableau infra). La pierre n'est pas totalement dégagée, elle présente une forme allongée inconnue par ailleurs. Cependant le plateau de pressoir de forme carrée est connu en Afrique Proconsulaire et à *Volubilis* comme affirmait Ben Baaziz S.⁹⁹¹. Mrabet A. en a vu un aux environs de Gabès⁹⁹². Nous pouvons voir actuellement un certain nombre de maies carrées à Ksar Lhamar aux environs de Meknassy⁹⁹³.
- Les plateaux en béton ne manquent pas dans la région mais, s'ils n'ont pas été détruits, ils sont enterrés. On a enregistré un seul exemple à Hr. Draa (n° 150).
- Le même site (Hr. Draa, n° 150) nous a fourni un fragment de pierre : c'est une dalle en calcaire blanc dotée d'une rainure en quart de rond. La pierre est dotée de deux encoches sur la face supérieure. Il s'agit là de l'une des quatre pièces formant un élément de pressoir, fort probablement, un plateau de pressoir. Cependant, la pierre de Hr. Draa (n° 150) est un peu plus profonde par rapport aux autres plateaux de pressoir. Deux fragments de pierres jointives attestées dans la région de *Segermes* peuvent être rapprochés de cette pièce. La

⁹⁹¹ Ben Baaziz S., 2000, p.309.

⁹⁹² Mrabet A., 1997, p. 74; *carte Archéologique feuille Gabes*, n° 147 site 049.

⁹⁹³ Ben Baaziz S., Carte archéologique El Meknassey, n° 112, site n° 52.

différence entre les deux tient au fait que les pièces de la région de *Segermes* sont pourvues d'une bordure semblable à celle du plateau de broyage, elle présente donc une profondeur plus importante que celle de Hr. Draa (n° 150). Les deux pièces de *Segermes* n'ont pas été identifiées⁹⁹⁴.



Fig 92 : Fragment de plateau de Hr. Draa (n° 150)

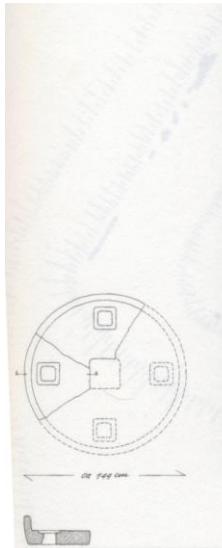


Fig. 62. I 8-1. Two fragments of a circular limestone disk with a diameter of 144 cm. Function unknown.

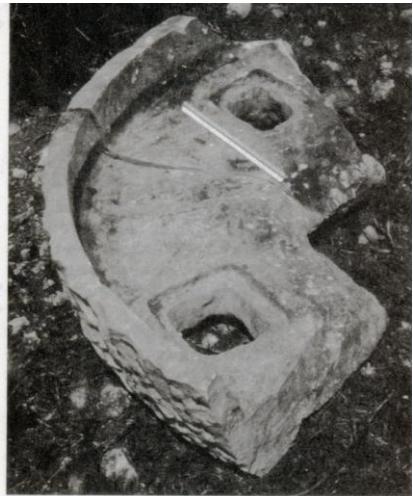


Fig. 93 : Fragments de plateau de la région de *Segermes*

- Un nombre important de plateaux de pressoir est doté de rudentures sur le bord interne de la rainure circulaire. Elles servent à empêcher le glissement des piles des scourtins et en même temps à faciliter la collecte du liquide dans la rainure et de là vers les cuves par l'intermédiaire des becs situés à l'extrémité du plateau. Ce type de plateau à rudentures a été signalé à Madaure⁹⁹⁵.

- Un certain nombre de plateaux disposent de deux becs. Ce sont deux rigoles acheminant le liquide vers les cuves. Généralement elles n'ont pas la même profondeur. Le plus souvent aménagés sur le même côté, se dirigent vers des cuves différentes. Il s'agit probablement d'un procédé de filtration. Au lieu de collecter le liquide brut dans une seule cuve et procéder par la suite à la séparation de l'huile du sous-produit ou par une technique basée sur un ensemble de bassin, comme l'a démontré Christofle, on aurait suivi une méthode qui consiste à séparer l'huile du reste du liquide directement. L'huile, étant plus légère, coule dans la rigole peu profonde et le reste, plus lourd, coule dans la rigole plus profonde, vers un autre récipient.

⁹⁹⁴ *Africa Proconsularis*, I, p. 275, fig. 62. 18-1. avec restitution. Au-dessous de la photo l'auteur écrit : "Two fragments of circular limestone disk with a diameter of 144 cm. Function unknown." En comparant la pièce de *Segermes* avec le plateau de broyage de Madaure à trous latéraux, Christofle M., 1930, p. 34-36, fig. 13 et photo 17 on peut envisager ou bien un plateau de pressoir à axe centrales et des quatre piliers servant à soutenir le pilier de scourtins ou bien à une autre variante de plateau de broyage.

⁹⁹⁵ Christofle M., 1930, p. 22 photo 11; p. 19 photo 7 et 8; p. 25 fig. 7; p. 52 fig. 27 ; p. 60 fig. 31.

- A Hr. Hammoud on a enregistré un petit plateau qui se distingue par des dimensions assez réduites et par deux encoches à queue d'aronde aménagées latéralement sur les bordures et destinées à fixer le plateau dans son emplacement.

Tableau des plateaux de pressoirs de la région de *Sufes*

Site	nombre	matière	conservation	Long. / diam ext.	Larg.	Diam	Haut/ épai .	rainure	N/bec
001	1	huilerie	-	-	-	-	-	-	-
007	+2	1 : dans une huilerie à ancrage fixe	Dalle irrégulière brisée	240	125	140	-	l. 9 : prof. 7	2 : - l. 5 : prof 3 1. 5 : prof. 8
			énorme	-	-	-	-	-	-
021	+ 1	Nummulitique gris	-						
029	1	huilerie		200	170		33		2
031	5	Nummulitique gris	-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
036	1	huilerie	enterré	-	-	-	-	-	-
043	2	Nummulitique gris	-	-				-	-
			-	-	-	-	-	-	-
049	1	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	2 rainure : circulaire et rectangulaire ?	-
051	1 (huilerie)	Nummulitique	bonne	210	190-	135		l. 5/ prof. 7	1
070	2 (1) à côté d'une jumelle	Nummulitique grisâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
		Calcaire blanc	-	163	-	Int. 132	26	1. 5	-
081	1	-	triangulaire-	h. 130 / base : 112	-	-		1. 12 / prof. 6	-
082	3 intégrés dans des huileries	-	-	-	-	-	-	-	-
			Enfouis	-	-	-	-	-	-
				-	-	-	-	-	-
086	1	huilerie	-	-	-	-		-	-
106	1 h/c	-	brisé	140	-	Int. 96	14	Prof. 5	
130	1	-	-	-	-	-	-		-
132	1	-	Rectangulaire ?	Visible 60	57	45/51	42	l. 9 / prof. 3	-
141	1	huilerie	circulaire	Diam. : Visible : 186 cm				l. 3 prof 5 cm	1 : 1. 7 prof. : 6
145	1	-	-	200	-	150	16	-	
150		Calcaire blanc	Fragment avec Encoche centrale	L. 125	l. 66	Rayon de l'aire de pressage : 54 cm	Encoche : 16/14 prof. 10		
158	Plusieurs : 1en bonne état	Calcaire blanc							2
174	2	nummulitique							
189	2	-		198	192	-		-	
			Brisé et enterré		Diam. 180 cm				
192	2	Calcaire grisâtre	Circulaire en bon état	-	-	Ext. 98 : int. 83	20	l. 5 / prof. 4	1 bec
Totale	+ 35								

— Les cuves de décantation

Les cuves sont les récipients qui collectent les liquides résultant de l'opération de pressage. Par conséquent on les trouve aux pieds des plateaux de pressoirs. Elles ne sont pas en grand nombre à cause de leur emplacement qui est toujours au-dessous du niveau du plateau de pressoirs. Elles sont rarement apparentes, visibles seulement à la suite d'une spoliation ou sous l'effet de l'érosion.

Dans la région de *Sufes* seuls huit bassins ou cuves sont signalés :

- Une cuve formée en dalles monolithes liés à leur extrémité par l'intermédiaire de piliers verticaux monolithes qui sont aménagés de sorte à loger dans des rainures les extrémités des dalles en question. Dans la région de *Sufes* on le trouve à Sidi Aïssa (n° 097) (1 bassin), à Hr. Bel Haj (n° 031) : (3 bassins) à Hr. Bheilil (n° 043) : 1 bassin, L. : 176 cm, l. : 104 cm, bordure : 16 cm, prof. visible : 21 cm) et au site n° 167. Ailleurs, il est connu partout en Afrique du Nord⁹⁹⁶.
- Un bassin creusé dans le sol et construit en maçonnerie et enduit de stuc étanche : on le trouve à Sidi Ali El Hachmi (n° 113) : (1 bassin, L. : 2.96 m, l. : 1.80 m ; prof. visible : 60 cm) à Kef el Beyeita (n° 036) : (2 bassins, l'un d'eux L. visible : 210 cm, l. : 100 cm, l. du mur : 41 cm) et à Hr. Thmed (n° 189) : (profondeur : 1.30 m ; longueur : 170 cm ; largeur : 1.34 m doté d'un marchepied sous forme de pierre encastrée du côté nord dans la paroi interne).
- Des auges⁹⁹⁷ qu'on trouve partout dans la région de *Sufes* comme dans toute l'Afrique. L'utilisation exacte de cet élément comme celle du mortier reste encore indéterminée et

⁹⁹⁶ Christofle M., 1930, p. 62-64.

⁹⁹⁷ Une auge (*Alveus*) est une cavité de forme quadrangulaire, aménagée dans un bloc parallélépipédique. L'auge sert en tant qu'abreuvoir ou comme récipient aussi bien pour les liquides que pour les produits secs. Il ne peut pas servir à l'inhumation du moins dans la région étudiée. Cependant il existe une difficulté dans la distinction entre l'auge (*alveus*) et le sarcophage (*sarcophagum*) qui sert comme cercueil. Ce dernier peut recevoir quelques décors et parfois une ou plusieurs inscriptions en rapport avec sa fonction quand il est apparent. Mais, s'il est enterré, il n'aura plus besoin d'ornementations, donc ce sont probablement les épitaphes qui seront placées pour signaler le tombeau. La distinction entre ces deux éléments réside tout d'abord dans la forme qui est la même pour les deux à part un arrondissement dans l'un des deux petits côtés qu'on trouve dans le sarcophage. Par ailleurs c'est le fond du récipient qui peut aider à trancher. Celui du sarcophage présente, les traces des entailles, parfois un fond en légère pente et éventuellement d'autres aménagements destiné à recevoir le cadavre, alors que le fond de l'auge est totalement poli et raffiné et ne laisse apparaître aucune trace qui témoigne de son état initial. Toutefois, en cas de besoin, rien n'empêche d'utiliser les auges en tant que cercueils surtout quand les dimensions sont convenables. Dans ce cas, c'est seulement le contexte qui peut le montrer. Dans l'antiquité tardive apparaissent en Proconsulaire dans quelques cités, des édifices dits « monuments à auges » qui remploient ou qui comptent un grand nombre d'auges. Les auges très répandus et qui sont en totalité sinon en majorité hors contexte ce qui nous laisse hésiter sur leur utilité et leurs rôle. Cependant on remarque une coïncidence parfois entre les établissements oléicoles et le nombre d'auges dans les sites. Sur les monuments à auges voir G.-C. Picard, 1957, p. 136-146 ; N. et Y. Duval, 1972. Une polémique déjà ancienne existe entre archéologues et historiens sur la fonction des ces édifices et le rôle des auges qu'ils contenaient. D'une façon générale, on s'intéresse à l'aspect économique de ces monuments et l'utilisation des auges en tant que récipients des denrées alimentaires.

indéfinie. Mais nous sommes persuadé que cet élément sert comme récipient pour tout type de liquide ou autres. Cependant nous avons repéré des auges type « nid d'hirondelle » que cite Christofle à Madaure⁹⁹⁸.

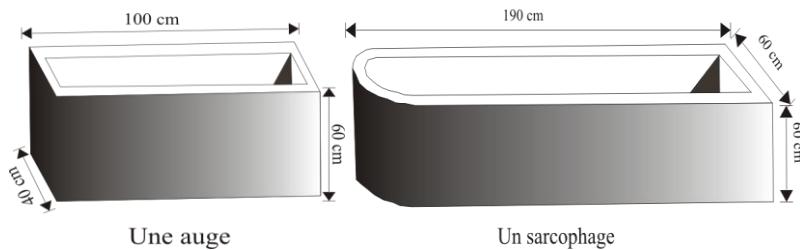


Fig. 94 : auge et sarcophage

Provenance et répartition

Une centaine d'auges a été répertoriée lors de la prospection à travers la région étudiée. Elle provient d'environ cent soixante sites. La moyenne par site est de l'ordre de deux auges, cependant la répartition est très disparate, comme le montre le tableau suivant :

Sites avec 1 auge	17
Sites avec 2 auges	12
Sites avec 3 auges	6
Sites avec 4 auges	3
Sites avec 5 auges	1
Sites avec 9 auges	1

Les auges se trouvaient partout dans la région de *Sufes*, c'est l'élément le plus commun entre les sites antiques.

Un vide apparaît au nord-ouest, à l'ouest de *Sufes*, aux pieds de Tiouacha, autour de Kodiat el Halfa, à l'est de Thmed, entre Sidi Brahim Zahair (069.083) et Hr. Ferhat (n° 039) et entre Aouinet Debbane (n° 037) et Hr. Jiljil (n° 001). Cette situation s'explique par la rareté de sites archéologiques ou bien par l'état de conservation du matériel archéologique. D'une façon générale, la majorité des auges provient des centres agricoles importants, à l'exemple de Hr Khammar (n° 178), où l'on dénombre neuf auges.

Une centaine d'auges constitue un nombre considérable comparé à celui de la Haute Vallée de l'Oued El Htab, une région qui s'étend sur environ 900 km² et qui a donné environ 25 auges⁹⁹⁹. Il en est de même pour l'espace de la carte Ksar Tlili, 640 km², où on a dénombré environ soixante-dix auges seulement¹⁰⁰⁰. L'importance numérique des auges dans l'espace projeté dans la feuille Ksar Tlili et de Sbiba par rapport à la région de la Haute Vallée de Oued El Htab est due probablement au développement de la culture de l'olivier. Les auges

⁹⁹⁸ Christofle M., 1930, p. 52-56, voir fig. 27 et photo 19.

⁹⁹⁹ Ben Baaziz S., 2000, voir index.

¹⁰⁰⁰ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

proviennent de sites où l'on trouve également des traces de pressoirs à huile. Dans certains cas, quand les auges sont en place, elles font partie des pressoirs en tant que récipients pour la décantation de l'huile.

Les trois quarts des auges sont en calcaire (blanc ou jaunâtre). Le reste est aménagé dans le nummulitique, à cause de l'absence de calcaire. En effet, les auges taillées dans le nummulitique proviennent du nord-est de la région. Celles aménagées dans le calcaire sont mieux conservées, ce qui explique leur importance numérique.

Mesures

Les auges de la région de *Sufes* avaient les dimensions suivantes : la longueur varie de 41 à 167 cm, la largeur entre 30 et 106 cm, la hauteur entre 20 et 61 cm, la profondeur entre 10 et 28 cm et les bordures sont épaisses de 6 à 16 cm.

Le tableau suivant offre les dimensions recueillies sur le terrain:

Tableau récapitulatif de quelques auges de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Matière	Conservation	Long.	Larg.	Haut	Prof.	Bordure	Remarque
007	4	=	bonne	52	39	14	6	-	-
				51	44	26	15	7	
010	2	Cal coquillée	-	90	52	37	18	12.5	
012	1	Cal. Blanc	-	78	49	37	18	7	
022	2	-	-	98	61	30	15.5	-	
				80	40	20	15	10	
029	nombre	-	fragments						
032	1	Cal. blanc	fragments	-	-	-	-	-	-
037	3	Cal. blanc	Cal. blanc	98.5	58.5	39	21	7à9	
				101	60	34	20	11	Décorée de losanges incisés
				94	56	33	26	8	=
041	4	=	-	80	56	35	19	10	
				98	58	30	21	7à10	
				105	59	40	19	9à10	
				94	42	61			
043	4	nummulitique	-	117	58	-	-	8à11	
				98	48	-	10	12	
				222	60	-	15	11	Double
				112	70	33	21	10	contrepoids
046	3	=	-	94	55	34	20	10	Plinthe de 8 cm (sur 2 cotés)
				73	59	22	14	5	
				96	58	34	20	8	
047	3	Cal	-	112	68	35	20	9à10	-
				90	82	26	18	8à10	
				fragment	65	60	30	15	10
048	2	Cal. blanc	bonne	74	53	37	17	8à10	
				=	93	53 et 58	29	20	9 -
049	1	=	-	93	53	22	18	10	

052	nombre	=	Dégradée et enfouie	96	62	-	10	12	
		Cal balnc	-	-	-	-	-	-	
069	2	Cal. blanc	-	93	59		20	7 à 9	Plinthe de 12 cm
		=	brisée	-	-	-	-	-	
081	3	=	-	60	45	34	25	10	
				59	52	36	24	6à10	
				-	-	-	-	-	
				-	-	-	-	-	
082	3	-	-	-	-	-	-	-	
085	2	=	-	108	58	38	15	6à10	
				-	-	-	-	-	
086	1	-	-	167	74	15	-	-	double
090	1	Cal. Blanc	-	104	53	38	18	8	
091	5	Cal. blanc	comblée	113	66	37	-	10à11	
				140	49	36	-	6	
				Bonne	64	36	28	10à11	Trou d'ancrage
				-	97	56	32	8à10	Trou d'ancrage
				-	96	62	37	10à15	
095	2	-	brisée	100	57	27	18	16	double
			Cal. blanc	brisée	74	62	28	17	10.5
099	1	Cal. blanc	-	96	55	35	19	7 à 13	
103	1	Cal. blanc	fragment	150	106	-	-	12	
105	2	Cal. blanc	-						
		Cal. jaunâtre	remployée	Visible : 49	50	30	21	9	
113	1	Cal. blanc	-	120	60	34	20	9	
129	1	Cal.	-	90	62	40	18		Double ; rosace à sis branches 24 cm de diam
				usée	146	56	-	-	
139	1	=	-	75	48	26	13	5à10	
144	1	=	-	85	62	30	19	10à14	
158	nombre	=	Fragments						
			-	96	51	30	17	14à16	
169	Plusieurs 3	-	fragments	-	-	-	-	-	
			bonne	84	50	40	25	8à11	
175 ?	1	-	fragment	-	-	-	-	-	
178	9	Cal. blanc.	121	121	65	34	18	10	Trou d'ancrage
			-	104	60	28.5	15		
			-	-	-	-	-	-	
			-	91	60	38	25	8.5	
			-	114	-	32	23	8	Plinthe 10 cm
			-	68 et 41	48 et 30	35	18	8	
			-	87	59	32	20	9	
			-	94	52	44	27	6	
179	1	-	brisée	-	-	-	-	-	
182 ?	2 fragments	Cal. jaunâtre	fragments	-	-	-	-	-	
189	1	Cal. blanc	-	80	49	35	15	9	

Typologie

La majorité des auges de la région de *Sufes* est de forme simple : un bloc

parallélépipédique où on a taillé une cavité de même forme. On a remarqué l'apparition d'autres formes plus complexes avec double ou triple pièces aménagées dans un même bloc. On a dénombré six auges doubles (voir tableau) et une auge triple provenant du site n° 001.

D'autres épousent une forme différente, trapézoïdale (site n° 178) ou bien avec un fond réduit par rapport à l'ouverture. L'une des auges provenant de Hr. Bheilil (n° 043) est aménagée dans un contrepoids, ce qui a donné une auge avec deux encoches latérales en queue d'aronde.

Un certain nombre d'auges est pourvu d'orifices (une auge à Hr. Bou Leidieb (n° 081) avec deux orifices) destinés à l'évacuation. Ce type d'auge devait être utilisé pour la décantation d'un liquide (eau, huile ...) alors que les auges sans orifice sont utilisées pour stocker un produit consistant comme les céréales ou comme mangeoire pour les animaux. D'autres sont dotés de trou d'ancrage au niveau du bord destiné à fixer l'élément ou à l'attacher un animal.

Un certain nombre d'auges porte une bande latérale en saillie au niveau des bordures, qui se développe sur la grande face et parfois sur une grande et une petite face. D'autres portent les traces d'un décor au niveau d'une grande face : une rosace à Hr. Fartout (n° 041) et des losanges à Aouinet Ed Debbane (n° 037). Dans ces derniers sites, en plus des losanges, les auges sont dotées de bandes au niveau du bord.

Il est évident qu'à l'inverse des autres formes simples qui sont en majorité enterrées, les auges avec décor restent apparentes au moins pour les côtés qui portent des décors.

Une forme attestée une seule fois dans la région de *Sufes* et deux fois dans la surface projetée sur la feuille Sbiba, est celle connue sous le terme « auge en nid d'hirondelle » : il s'agit d'une forme ordinaire dotée d'une forme d'entonnoir au niveau de l'un des angles. Ce dispositif est courant dans les huileries antiques pour la décantation de l'huile¹⁰⁰¹. Le contexte archéologique de la plupart des auges laisse penser que dans la région de *Sufes*, ces éléments sont utilisés dans leur majorité dans les huileries. En effet, les auges peuvent servir en tant que récipients pour déposer les olives avant le broyage, puis la pâte avant sa pression ensuite l'huile et les sous produits de l'olive.

— Les Contrepoids

La région de *Sufes* a livré cent-douze contrepoids ; ce chiffre peut être augmenté si on ajoute les cinq contrepoids classés en tant que contrepoids à vis¹⁰⁰². Ce nombre est supérieur à

¹⁰⁰¹ Christofle M., 1930, p. 52-56

¹⁰⁰² Voir *infra*.

celui de la Haute vallée de l’Oued El Htab qui n’a livré que quatre-vingt-onze contrepoids, provenant de cinquante et un sites soit plus de deux contrepoids par site. Les sites de l’est et du nord-ouest de la région en ont donné le plus grand nombre. Une concentration particulière est attestée à Hr. Contra (n° 007), qui a livré environ une trentaine ; Hr. Bel Haj (n° 031) et Hr. Bheilil (n° 043) ont livré chacun : six contrepoids. En réalité, le chiffre réel est forcément plus important.¹⁰⁰³

La forme simple et commode de la pierre a entraîné sa transformation en d’autres éléments dans l’Antiquité¹⁰⁰⁴ et sa réutilisation dans les constructions tardives et même modernes facile et fréquente.

Tableau des contrepoids de la région de Sufes

Site	nombre	matière	conservation	Long.	Larg.	H/épais	rainure	mortaise	type
007	+30	-	1 enfoui	157	84	6	132/prof.4 l. 4	20/12/20	A
		nummulitique	-	125	84	30	1. 6	21/15/25	A
		-	Sans rainure	125	70	20	-	16/ ?/ ?	C sans rainure
		-	Sans rainure	120	68	40	-	17/24/38/	C sans rainure
		-	renversé	120	66	52	-	27/12/ ?	A
		Calcaire blanc	Sans rainure	90	50	-	-	20/10/17/26	B
		nummulitique	-	160	85	Visible 20	-	17/21/24/ ?	B
		nummulitique remployé en bloc de fixation de jumelle	-	138	75	Visible 23	-	24/15/17	B
		-	-	127	75	Visible 28	-	25/32/16	B
		-	-	-	-	-	-	-	D
009	1	nummulitique	-	101	71	26		21/21/24	A
010	1	-	Remployé en pierre de fixation	120	70	60	5	15/27/46/10	B
011	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
021	1	nummulitique	bonne	139	74	Visible : 18	-	18/12/-	
022	1	nummulitique	-	-	-	-	-	-	
023	1	Calcaire jaunâtre		106	80	60	3,5	17/25/40/10	B
029	plusieurs	-	-	-	-	-	-	-	1=A
031	6	nummulitique	-	154	94	54	l. : 7/prof.: 5	36/17/?	A
			-	157	94-		L.: 127/ 1.8/ prof. : 5	15/25/ ?	A
			-	150	94	54	1.7/ prof. 5		A
			-	145	86	Visible : 30	L. : 116/l. : 6/ prof. 5	26/16/15	A
			-	160	89	-	L.8/prof. : 7	19/23/ ?	A
				145	90	Visible : 40	l. : 7/prof. : 6	17/25/15	A

¹⁰⁰³ Dans les environs de *Sufes*, région qui connaît une agriculture moderne et intensive, on a compté un nombre négligeable de contrepoids, qui sont en majorité hors contexte. Les ruines qui ont donné plus de contrepoids se situent à l’est et dans les zones montagneuses et accidentées difficiles d’accès.

¹⁰⁰⁴ Comme c’est le cas d’une pierre d’ancrage à Hr. Bou Leidieb (n°081), mais ici c’est peut-être l’inverse, c’est à dire la pierre d’ancrage a été transformée en contrepoids ; ou le contrepoids- auge de Hr. Bheilil (043) voir supra.

036	3	Calcaire jaunâtre	½ enterré	Visible 27	57	42	-	24/224/15/4,5	A
		nummulitique	-	150	65	38	-	-	B
		Calcaire jaunâtre	-	145	100	44	-	-	
039	2	nummulitique	-	140	77	40	l. 5/prof. 3	27/20/-	A
			enterré	-	75	36	l. 6/prof. 4	19/20/36/10	A
043	6	nummulitique	-	110	54	-	l. : 4/ prof. 2	24/27/15	A
			-	167	81	45	L.122/l..5/ prof. 5	20/22	C
			-	-	-	-	L.45/l.. 6/ prof. 5	6/7,5/20/5	F : 53960
		Calcaire blanc	-	110	62	50	L.90/l.. 5/ prof. 4	16/10/19	A
		nummulitique	Remployé en auge	112	70	33	Sans rainure	25/19/24/10	B
		nummulitique	-	-	-	-	-	-	
049	1	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	
050	1	Nummulitique noirâtre	Bonne/enfoui	137	79	-	Sans rainure	14/13/18	B
051	2	nummulitique2 à deux blocs	-	146	90	25	-	19/40/38	C sans rainure
			-	147	80	30	-	35/30/17	C sans rainure
052	2	nummulitique	enfouie	144	80	-	L. : 110/l. : 6/prof. : 4	17/16/19	A
			-	118	69	51	L. 94/l.. 7/ prof. 5	29/36/12/18	A
059	1	Calcaire blanc	fragments	-	-	-	-	-	A
070	3	Calcaire blanc	Bonne état	131	70	46	l.5/prof.7	24/20/23	A
			- bonne état	140	61	55	l.5 prof. 7	11/23/20	A
			-	112	76	56		32/23/20	A
077	1	Calcaire blanc	Fragment h/c	Visible : 77	60	53	l. 6/ prof. 10	29/17/12	A
081	4	Calcaire blanc	Réemployé en pierre d'ancrage	150	68	48	107/l..5/ prof.4	21/32/19	A
			Remployé dans un fortin	-	-	-	-	-	
		Calcaire gris	-	-	-	-	-	-	
				Visible 67	64	41	l. : 5/ prof. : 3	12/19/23-	A
082	2	Calcaire blanc	enfouis	-	80	-	-	-	A
				85					C
093	1	nummulitique	Enfoui et brisé	136	78	-	L ; 110/l. : 5/prof. : 3	15/15/ ?	A ?
094	1	nummulitique	brisé	160	94	20 ?	-	-	B
095	1	Calcaire blanc	-	144	80	50	Sans rainure	17/23/24	Inédit : encoche circulaire dans la mortaise
097	1	Calcaire jaunâtre	-	140	85	68	-	-	A
100	1	nummulitique	enfouie	142	83	-	-	-	A
103	1	Calcaire blanc	-	130	68	60	-	21/33/-	A
104	2	Calcaire blanc	-	-	-	-	1. 6	17/ ?/ ?	A
			enfoui	-	91	59	Sans rainure	35/43/18/23	B
111	1	Calcaire blanc fossilisé	Partiellement dégagé	Visible 96	83	59	l. : 5.5/prof. : 5	27/31/13	A
113	1	Calcaire blanc	-	125	83	60	Prof.5,5 /l.8	13/24/4	A
119	1	nummulitique	enfoui	113	63	Visible : 22	L. : 102/l.. : 5/ prof. 3	11/15/-	A !
126	2	Calcaire blanc	enfouis	137	67	-	L. : 119/l..7/prof. :4	20/8/ ?	A-
				149	45	-	L. : 124/l.. 6/prof. : 6	-	A-
130	1	-	-	130	80	90	10	20/23/42	A
134	1	Calcaire blanc	-	138	75	30	Sans rainure	14/16/28	Inédit encoche

									sur la totalité de l'épaisseur photo 48167
139	1	nummulitique	Partiellement dégagé-	155	86	-	Sans rainure	27/24/10	Photo 47127 B ou inédit
140	1			128	80	67	6	23/32	
143	3		-	130	82	-	L.110/l.6/ prof. 3	12/10/16	A
			-	-	-	-	-	-	Inédit mortaises emboîtées
			-	-	-	-	-	-	B
150	2	nummulitique	enfoui	135	85	-	L. 120/l. 5,5/ prof.4	20,5/22/-	A ?
			enfoui	128	76	Visible 27	35/-/-	-	A ?
158	+ 3	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	A et B
164	1	Calcaire blanc	bonne	136	77	55	82/6/4	23/28/9	A
165	1	-	-	-	-	-	-	-	
167	1	-	Bonne état	132	62	55	L. : 108/l. : 5,5/prof. : 1	20/18/34/12	A
169	1	Calcaire blanc	-	147	80	60	127/7/6	30/26/34/10	A
174	1	-	bonne	156	80	38	-	-	Baazi C sans rainure= Brun 13 sans rainure
177	1	Calcaire blanc	-	150	60	80	5	37/22/16/12	A
				144	65	50	-	26/17/12	C
178	2	Calcaire blanc	Brisé	90	50	-	-	22/23/11	B
				129	55	visible 33.5-	Mortaise sur face supérieure : 14/10/prof. 4	15/22/13	D
186	1	Calcaire jaunâtre	152	83	61	-	L. : 120/l. : 6/prof. : 3	18/28/ ?	A
189	1	-	-	-	-	-	-	-	
192	2	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	
				-	-	-	-	-	
193	2	Calcaire blanc	-	100	70	50	-	27/18/37/13	
				fragment	-	-	-	-	
Total	52			+112					

Une majorité de 80% des contrepoids de la région mesure entre 120 et 167 cm de longueur. En largeur, ces pierres font entre 50 et 100 cm mais la majorité mesure entre 60 et 85 cm. L'épaisseur se situe entre 20 et 90 cm.

La distance entre les éléments de l'ancrage du *prelum* et les contrepoids dans la région prospectée est variable, elle va de 6.50 m et 6.80 m à Hr. Ferhat (n° 039) à 7.95 m à Kef el Beyeta (n° 036) à 8 m à Hr. Contra (n° 007) jusqu'à 8.70 à Hr. Mkeddem (n° 082), 9.50 m et 10 m à Hr. Bheilil (n° 043) voir même 12.30 à Hr. El Agab (n° 165). La moyenne tourne

autour de 8.70 m. D'après Hitchner¹⁰⁰⁵ qui cite Berker and Jones¹⁰⁰⁶, il n'est pas conseillé de dépasser 7 m. A Bou-Kisnaden, autour de *Caesarea* de Maurétanie, P. Leveau¹⁰⁰⁷ a évalué la longueur du *prelum* à 7.80 m.

En examinant le tableau des dimensions des contrepoids de la région de *Sufes* il apparaît que des mesures se répètent, ce qui implique une diffusion de normes dans la taille des contrepoids sinon une production en série. Cela semble s'imposer dans la mesure où lors d'une saison productive, il fallait prendre toutes les précautions pour sauver la récolte en préparant les pièces nécessaires ou en renouvelant les anciennes pièces qui avaient pu subir des brisures durant la saison précédente ou par l'usure du temps. Cela est d'autant plus vraisemblable lorsqu'il s'agissait du calcaire nummulitique de mauvaise qualité remarqué dans les sites situés sur les rives de Oued El Htab à partir de Sidi Brahim Zahaire (069.083) en se dirigeant vers l'est¹⁰⁰⁸. On l'a remarqué aussi à Hr. Hassek (n° 145).

Les contrepoids de la région de *Sufes* sont taillés en majorité dans la pierre nummulite de couleur grisâtre. Cette pierre se trouve essentiellement à l'est et au nord-est de la région, ce qui correspond avec les limites entre les deux gouvernorats de Kasserine et de Siliana. Le secteur coïncide avec le pays des Hbabsa (Ouled Ayar). Cela est en relation avec la nature de pierre disponible dans la région.

Vient ensuite le calcaire blanc qui a laissé des traces surtout à l'ouest et au sud de la région. Cette répartition est due comme pour le nummulitique à la disponibilité de ce type de roche dans le secteur occidental de la région.

Les contrepoids taillés dans le calcaire sont mieux conservés, ceux en nummulite sont les plus nombreux, mais on les trouve souvent en fragments.

*Typologie*¹⁰⁰⁹

En suivant la typologie établie par S. Ben Baaziz, les contrepoids de la région de *Sufes* peuvent être rangés en 5 types : A, B, C, D, et F. Les types E et G ne sont pas attestés dans notre région. Toutefois on remarque des variantes dans les variétés A, B, C et D. Un autre type peut être identifié avec les contrepoids à vis.

Le graphique suivant nous donne une idée sur le pourcentage de chaque type :

¹⁰⁰⁵ Hitchner R. B., 1993, p. 458.

¹⁰⁰⁶ Berker G. W. W. 1984, p. 1-45 voir en particulier p. 13-18 et 21-22.

¹⁰⁰⁷ Leveau Ph., 1993, p. 155-200 voir p. 195.

¹⁰⁰⁸ Essentiellement Hr. Bheilil (n° 043) ; Hr. Ferhat (n° 039) et Hr. Baba Abdallah (n° 021) où la matière première est à la porté.

¹⁰⁰⁹ Nous adoptons ici la typologie proposée par Ben Baaziz S., 1991, p. 209-215 : dans cet article, l'auteur présente une typologie des contrepoids de la haute vallée de l'Oued El Htab comptant 7 modèles : A, B, C, D, E, F et G. Cette typologie est basée essentiellement sur la présence ou l'absence et la forme des mortaises et des encoches sur les pierres servant comme contrepoids dans les huileries antiques.

Typologie des contrepoids de la région de Sufes

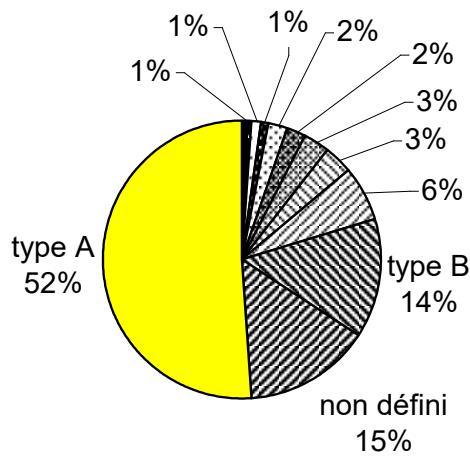


Fig. 95 : Graphique des types des contrepoids de la région de Sufes.

- type mortaises emboitées
- type A avec encoche circulaire dans la mortaise
- type avec mortaise en croix
- type D
- type F
- type C
- type 2 blocs superposés
- type C sans rainure
- type B
- non définis

Reprendons ces types au cas par cas.

Type A :

C'est le type le plus répandu dans la région de *Sufes*. Sur quatre-vingt-quatorze contrepoids recensés, pas moins de quarante-huit sont de type A, soit 52% du total. Il s'agit là du type le plus diffusé et le plus présent partout dans la région comme ailleurs en Afrique¹⁰¹⁰. En effet, il est attesté à Madaure¹⁰¹¹, dans les campagnes de *Caesarea* de Maurétanie¹⁰¹², dans la Haute Vallée de l'Oued el Htab¹⁰¹³, dans le golfe de Gabès¹⁰¹⁴, dans la vallée de *Segermes*¹⁰¹⁵, autour de Bir Mcherga¹⁰¹⁶, au Cap Bon¹⁰¹⁷ au Sahel¹⁰¹⁸ etc...

Il apparaît que le type A soit le plus adopté dans la production industrielle et par conséquent le plus apte du point de vue technique. Il serait donc le produit d'une recherche technique comme c'est le cas pour les jumelles de pressoirs. On le trouve à la fois dans les huileries à ancrage fixe et dans les huileries à jumelles. Ce modèle associe la simplicité et la

¹⁰¹⁰ Ben Baaziz S., 2000, p. 307 ; Hitchner R. B., 1990, p. 231-260 ; Hitchner R-B. et Mattingly D. 1993, p. 438-462 voir particulièrement p. 452-454.

¹⁰¹¹ Christofle M. 1930, p. 9 fig. 1 et *passim*.

¹⁰¹² Leveau Ph. 1984, p. 430 fig. 231.

¹⁰¹³ Ben Baaziz S., 2000, *passim*; Ben Baaziz S., 1991, p. 209-215.

¹⁰¹⁴ M'Rabet A., 1997, p. 63-76 voir particulièrement p. 73.

¹⁰¹⁵ *Africa Proconsularis*, I, p. 263.

¹⁰¹⁶ *Carte archéologique Bir Mchergua*, notice, *passim*.

¹⁰¹⁷ Aounallah S., 2001, p. 25 ; Ghali T., Carte Archéologique, feuille Kélibia n° 16, p. 33, site n° 33 ; 52 ; 58...

¹⁰¹⁸ Voir par exemple Ben Younès H., Carte Archéologique, feuille Mahdia, n° 074, site n° 17 ; 42 ; 94-97.

fermeté, ce qui explique qu'il soit le plus fréquent.

Toutefois, la région a livré une variante du type A, un seul exemple, provenant de Hr. El Abri (n° 143) pourvu d'un emboîtement au niveau des mortaises latérales, c'est-à-dire qu'au lieu d'une seule mortaise sur chaque côté latéral on a deux encoches emboîtées l'une dans l'autre. Il s'agit sans doute d'un procédé pour consolider les armatures en bois dans les encoches de la pierre.



Fig. 96 : Contrepoids à mortaises emboîtées de Hr. Abri n° 143

Type B :

En seconde position vient le contrepoids type B avec un taux de 14% du total. Il est taillé dans le nummulite comme dans le calcaire. On le trouve partout mais le nombre le plus important provient de Hr. Contra (n° 007) avec 4 cas sur 9 recensés.

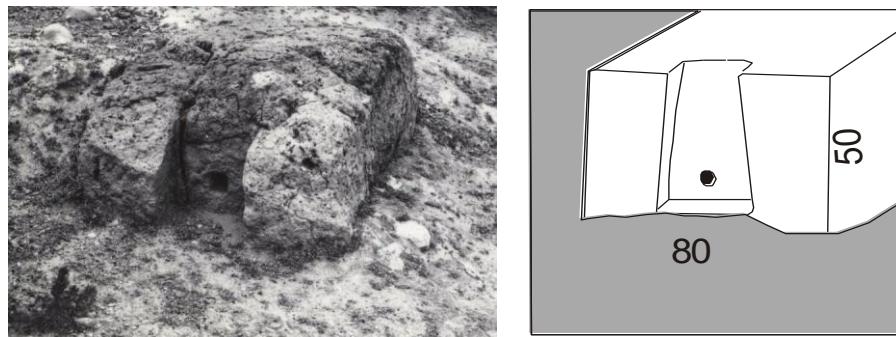
Normalement, le contrepoids du type B a dû exister avant le type A, mais cela n'explique pas qu'il soit inconnu au nord de la Proconsulaire (dans l'état actuel de la documentation). La modestie de ces dispositifs -un simple bloc parallélépipédique avec deux mortaises en queue d'arondes latérales- et le manque de procédés complexes et recherchés comme c'est le cas pour les autres types explique au moins en partie qu'il soit moins courant par rapport au type A. L'absence du canal sur la face supérieure devait être remplacée (compensée) par un autre moyen.

La région de Sbiba a fourni une variante du type B, un seul exemple provenant de Hr. Fraygya (n° 095) ; il a une encoche cylindrique dans la paroi de la mortaise en queue d'aronde. L'hypothèse qu'il puisse être un remplacement ou encore une erreur commise par l'artisan est à écarter, du fait de l'existence d'un exemple similaire dans la vallée de Segermes¹⁰¹⁹ et d'un deuxième dans la région de Bir Mcherga, quoique la mortaise de ce dernier se développe sur toute l'épaisseur de la pierre¹⁰²⁰. Ce trou pourrait servir à consolider les stipites dans la mortaise¹⁰²¹.

¹⁰¹⁹ *Africa Proconsularis*, I , p. 228, fig. 35.

¹⁰²⁰ Carte archéologique, feuille Bir Mcherga, n°028, site 212, p. 158-159.

¹⁰²¹ Carte archéologique, feuille Bir Mcherga, n°028, site 212, p. 159



**Fig. 97 : Contrepoids à encoche cylindrique
dans la paroi de la mortaise latérale de Douar Fraygya (n° 095)**

Type C :

Ce type présente trois variantes :

1- la première est la forme déjà signalée par S. Ben Baaziz. Il s'agit d'un contrepoids avec mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur du bloc et une rainure horizontale sur la face supérieure. La région de *Sufes* à livré trois exemples qui proviennent de trois sites différents : le premier de *Hendi El Henchir* (n° 082) le deuxième de *Hr. El Bheilil* n° 043) et le troisième du site (n° 177).

2- La deuxième variante se distingue par des mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur du bloc mais dépourvues de rainure horizontale sur la face supérieure comme dans le type C ordinaire. Cinq exemples ont été repérés provenant de trois sites : deux de *Hr. El Beinnaia* (n° 051) ; deux de *Hr. El Contra* (n° 007) et un de *Hr. El Hassek* (n° 174).

3- La troisième variante : c'est un contrepoids qu'on peut nommer contrepoids à « mortaise en croix ». Il est pourvu de mortaises latérales, développées sur toute l'épaisseur, avec de petites encoches perpendiculaires à la hauteur des deux côtés verticaux. Les encoches secondaires abritaient des écoinçons servant à bloquer les *stipites* à l'intérieur des mortaises qui ne sont pas en forme trapézoïdale, comme dans les autres modèles mais en forme parallélépipédique. Ce deuxième cas est attesté une seule fois à *Hr. Beinnaia* (n° 051, fig. 184), ce qui rend son classement, en tant que modèle, discutable.

Type D¹⁰²² :

Ce type est attesté dans la Haute vallée de l'Oued El Htab¹⁰²³ à Madaure¹⁰²⁴ et dans la région de Kassrine. C'est un bloc parallélépipédique avec quatre mortaises : deux sur les faces latérales et deux plus petites sur la face supérieure et liées aux deux autres. Ce type est très

¹⁰²² Hitchner R.-B., 1993, p. 453, type 2a et Brun J.-P., 1986, p. 121 type 30; l'auteur contexte qu'il soit un type à part, d'après lui, c'est un contrepoids type 30 transformé en type 11 ou l'inverse?

¹⁰²³ Ben Baaziz S., 2000, p. 307-308.

¹⁰²⁴ Christofle M. 1930, p. 13, Photo 3.

rare dans la région de *Sufes* ; deux exemples proviennent de Hr. Contra (n° 007) et Hr. Khammar (n° 178).

Le cippe-autel de *Uchi Maius* de 164 apr. J.-C. ? retaillé en contrepoids, peut être classé dans ce modèle. En effet, la saillie du socle et de la table du cippe convient bien à l'aménagement des mortaises horizontales. La profondeur de ses mortaises coïncide avec le niveau du dé du cippe¹⁰²⁵. Les petites mortaises situées sur la face supérieure devaient remplacer ici la rainure du type A. D'après la forme des mortaises et les possibilités d'encastrement des *stipites* en bois, ce spécimen peut représenter une phase antérieure à l'élaboration du type A.

Type F. :

Une phase intermédiaire a probablement existé avant l'établissement du contrepoids de type A. Elle est attestée par le type F qui a rassemblé les modèles D et A avec les mortaises latérales, les petites mortaises et le canal sur la face horizontale. L'artisan de l'Antiquité a rapidement saisi l'inutilité de ces mortaises réduites sur la face horizontale et les a supprimées en créant le type A. Dans la région de *Sufes* il existe deux contrepoids du type F, le premier provient du site n° 043 et le second du site n° 008.

Les types E et G n'ont pas été repérés dans la région de *Sufes* malgré sa proximité de la vallée de l'Oued et Htab où ils ont été signalés

Deux sites de la région de *Sufes* ont livré un contrepoids de type inédit :

- il s'agit d'un élément composé de deux blocs superposés. La stabilité et l'équilibre des deux pierres, sont assurés à Hr. Contra (n° 007) par des crampons en bois à double queue d'aronde. Ce procédé est utilisé comme élément de collage et de soudure des blocs dans la construction romaine de type *opus quadratum*¹⁰²⁶.



Fig. 98 : Contrepoids composé de deux blocs superposés liés par le crampon en double queue d'aronde de Hr. Contra n° 007¹⁰²⁷

A Hr. El Beinnaia (n° 051), il s'agit de simples blocs superposés qui ont subi ensemble le travail du tailleur aménageant les mortaises sur les deux blocs. En effet ces encoches sont taillées sur l'épaisseur des deux blocs ensemble. Dans les deux cas ce type semble être

¹⁰²⁵ *Uchi Maius* 1, p. 113-131, voir appendice, 2, p. 129-131.

¹⁰²⁶ Adam J.-P., 1984, p. 57.

¹⁰²⁷ Nous devons cette illustration à M. Ben Baaziz S. que nous remercions.

inconnu ailleurs. Mais excepté sa nature composée, dans les deux cas ; l'est à classer parmi les variantes du type C sans rainure ou bien parmi les variantes du type B avec mortaise développée sur toute son épaisseur.

Ce spécimen qui se présente en un bloc parallélépipédique doté de deux mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur est attesté six fois dans la région de *Sufes*. La majorité de ces contrepoids proviennent de la région orientale : deux à Hr. Contra (n° 007) ; deux à Hr. Beinnaïa (n° 051) (deux blocs superposés) un à Hr. Hassek (n° 174) et un à Hr. Hmida (n° 134).

Cette typologie peut être enrichie par un essai d'identification d'un « contrepoids à vis ». Il s'agit d'une pierre cylindrique perforée de part et d'autre d'un trou axial sur sa longueur et d'un deuxième trou plus petit joignant les deux parois internes et externes de la même pierre. Cette pierre est attestée cinq fois¹⁰²⁸ dans la région de Sbiba : Hr. El Beinneïa (n° 051, fig. 183), site (n° 0 82, fig. 266) ; Hr. Bheilil (n° 043, 168) ; Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Hr. El Mhella (n° 022,)

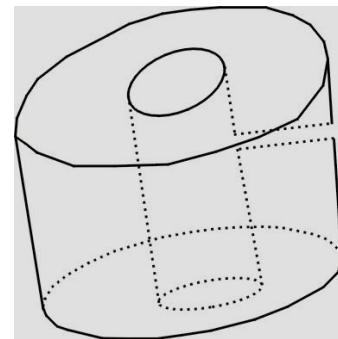


Fig. 99 : croquis du contrepoids à vis de la région de *Sufes*

Ailleurs, elle a été signalée deux fois par L. Maurin, dans la région de Bir Mcherga, à Hr. Fraxine. Cette dernière attestation diffère des nôtres par deux points :

- 1- le trou axial ne traverse pas toute la pierre
- 2- le deuxième trou est absent.

L'auteur indique qu'il s'agit d'une pierre cylindrique perforée sans aucune autre indication. Cet archéologue pense que les deux pierres en question devaient appartenir à des installations industrielles et les cavités centrales dont elles disposent devaient abriter des poteaux ou des mâts. Dans la même notice, il signale les restes de plusieurs éléments d'huilerie¹⁰²⁹. La nôtre est munie, en plus du trou central, d'un autre trou percé à la paroi pour loger la manivelle qui servait à faire tourner la pierre pour exercer une force sur les scourtins. La sortie du trou latéral est usée pour le cas de Hr. El Beinnaïa (n° 051) ce qui témoigne d'une introduction fréquente d'une baguette en dur pour manipuler l'engin.

¹⁰²⁸ On a également découvert une autre pierre de même type à Hr. El Guessaa (069.155) situé à l'est de Hr. El Mhella, n° 022

¹⁰²⁹ Carte Archéologique, feuille Bir M'cherga, n° 028, site n° 113, p. 102

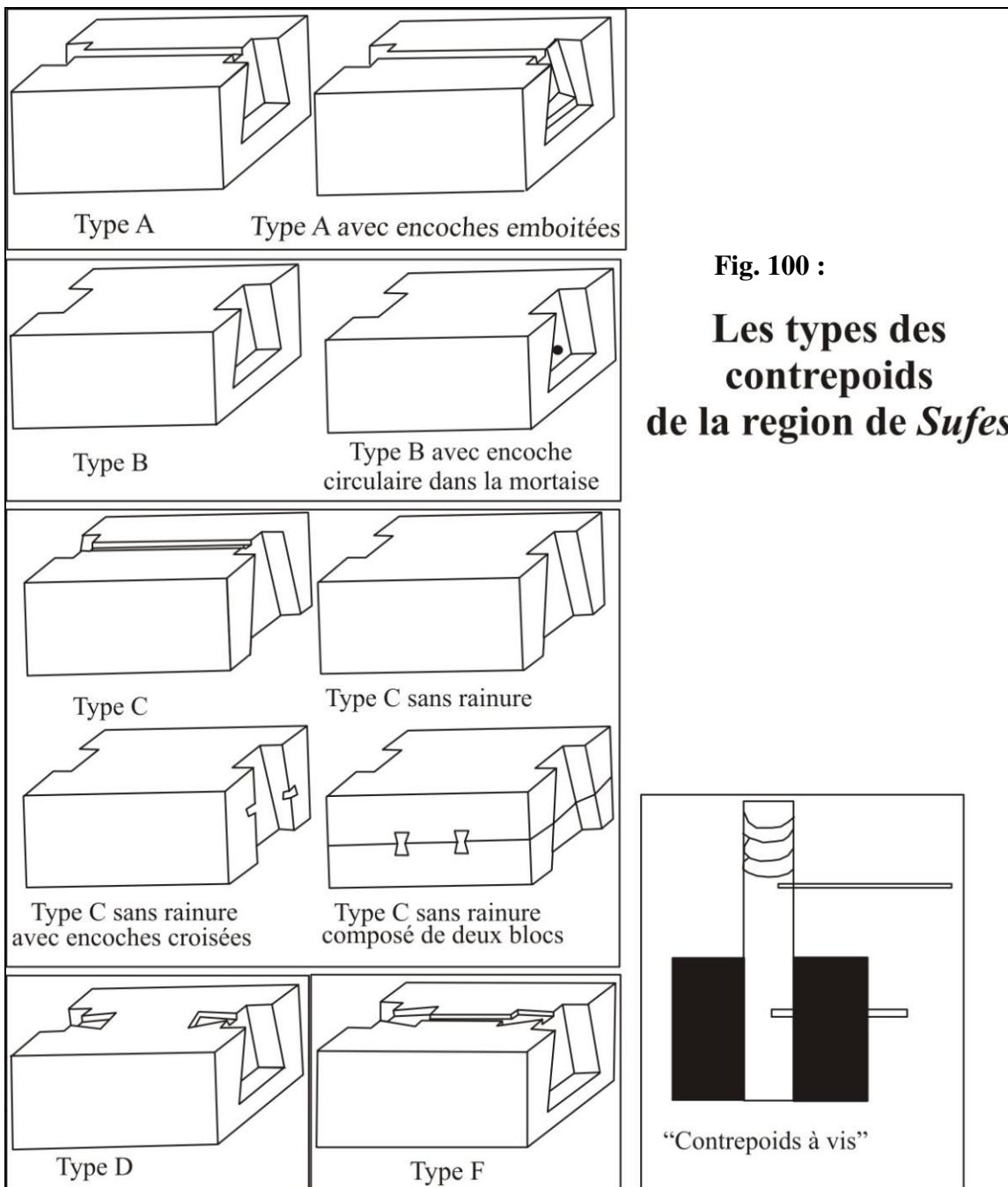


Fig. 100 :
Les types des
contrepoids
de la région de Sufes

Fig. 101 : élément de Hr. El M'hella n°
022



Fig. 102 : élément de Hr. El Guassa (069.155).





Fig. 103 : élément de Hr. Beinnaia n° 51

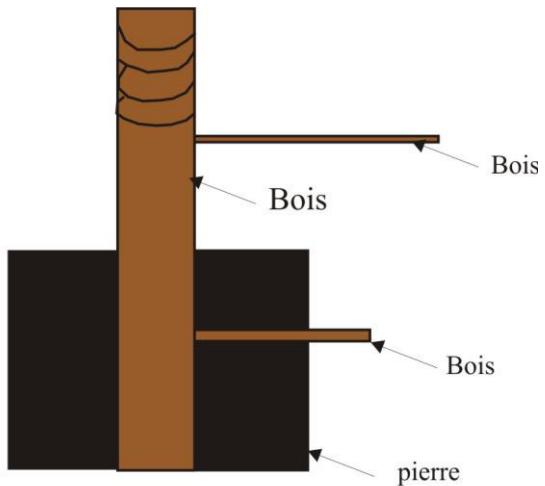


Fig. 104 Essais de restitution du « contrepoids à vis »

Tableau des « contrepoids à vis » de la feuille Sbiba et Bir Mcharga

Site n°	Etat de la pierre	Matière	Hauteur	Diamètre	Diamètre du trou axial	Diamètre du trou latéral
022		nummulitique	37	96	41	13
043	enfouie	nummulitique	Visible 18	72	37	8
051	En partie enfouie	nummulitique	-	96	41	13
081		Calcaire jaunâtre	Visible 44	78	26	-
082		nummulitique	Visible 30	74	-	-
069.155		nummulitique	Visible 35	83	26	-
028.113 ¹⁰³⁰	2 pierres dégagée	-	74	100	36	

Autre élément du contrepoids à vis, une pierre cylindrique mince de 15 cm de hauteur; 52 cm de diamètre perforée au milieu d'un trou de 22 cm de diamètre avec deux encoches latérales (chacune fait 8/6/5.5cm). Il s'agit sans doute d'un élément qui se superposait au premier qui est plus massif. La pierre provient de Hr. M'Halla (n° 022), un des sites ayant livré le premier élément.



Fig. 105 : « Elément » de « contrepoids à vis » de Hr. M'hella n° 022

Ce « contrepoids » peut être rapproché du type 90 de Brun¹⁰³¹. Le trou latéral peut loger

¹⁰³⁰ Carte Archéologique, feuille Bir M'cherga, n° 028, site n° 113 p. 103.

un axe qui sert à bloquer le poteau vertical. En fin de compte, seules, les fouilles peuvent fournir une réponse définitive.

Conclusion

A la lumière de ce qui précède, il nous a paru opportun d'apporter quelques précisions, qui se rapportent au développement de l'oléiculture autour de *Sufes*, sans revenir sur les polémiques et les débats sur les origines, la qualité et la diffusion de la culture de l'olivier en Afrique du Nord¹⁰³².

Tous les éléments de datation, fournis par les sites de la région, conduisent vers la même conclusion. L'occupation du sol autour de *Sufes* a commencé assez tôt, au début du premier siècle. Cette situation s'est confirmée avec le II^e et le III^e siècle et s'est poursuivie jusqu'au début de l'époque arabe en passant par l'Antiquité tardive l'époque Vandale et Byzantine avec grossièrement la même importance.

Le reste de la région a été occupé postérieurement aux environs immédiats de la ville de *Sufes*. Les éléments d'architecture recueillis sur les sites, les épitaphes et le contexte général placent cette occupation entre la fin du II^e et le VI^e siècles, et même au delà¹⁰³³.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'expansion de l'oléiculture ?

- les conditions naturelles :
- Pourvue d'un climat ni trop sec et ni trop froid avec une pluviométrie située entre 200 et 400 mm par ans et une température moyenne de 8.6 et 26°
- La topographie : la nature accidentée de la région du tell à laquelle appartient une grande partie de la cité, les piémonts, les collines et les flancs de montagnes, voire les plaines dont la moyenne d'altitude ne dépasse pas 600 m, sont des facteurs favorisant la plantation des olives. D'après Camps-Fabrer H.¹⁰³⁴, 800 m d'altitude constitue une limite de la plantation des olives. Le même auteur admet qu'autour de Constantine, on a trouvé les traces de pressoirs à huiles même à 1000 m.¹⁰³⁵ Dans la région de *Sufes* l'emplacement des pressoirs

¹⁰³¹ Brun J.-P., 1986, p. 123. En Proconsulaire, et dans l'état actuel de la recherche c'est à Carthage seulement qu'on identifié des contrepoids à vis, cf. Quilico G., 1994, p. 47-48. La forme de ce contrepoids est également cylindrique, cependant il légèrement différent en détails, de celui qu'on trouvé dans la région de *Sufes*.

¹⁰³² Camps-Fabrer H., 1953, p. 11-13 ; Tixéront J., 1959-1960, p. 1-50.

¹⁰³³ Cf. M'Rabet A., 2001, p. 151-159 ; Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, Ces derniers auteurs ont prospecté les pieds méridionaux de Jebel Mghila, les sites qu'ils ont visités datent d'après la céramique entre le II^e et le VI^e siècle ce qui coïncide parfaitement à notre proposition.

¹⁰³⁴ Camps-Fabrer H., 1953, p. 14.

¹⁰³⁵ Gsell St, 1928, t. I, p. 88, note n° 6 écrit "On admet d'ordinaire que la limite d'altitude pour les oliviers fructifères, est d'environ 900 mètres dans l'Afrique du Nord (en Kabylie) et qu'ils ne doivent pas être exposés à des froids persistants de -6°, Cependant nous trouvons, dans la province de Constantine, des restes de pressoirs à

à huiles dépasse parfois les 1000 m d'altitude surtout à l'ouest. Ce phénomène peut s'expliquer par l'introduction d'espèces plus résistantes à la gelée par les Romains. D'après Callot O.¹⁰³⁶, les sols convenables à la culture de l'olivier sont perméables, caillouteux avec du schiste ou du calcaire. Les terrains trop sableux, trop légers ou humides et les marécages sont déconseillés. Il en est de même pour les sols trop argileux¹⁰³⁷. Pline¹⁰³⁸ affirme que « l'olivier ne prospère ni dans les régions trop froides ni dans les contrées très chaudes ». Il ajoute dans un autre passage que « l'accident le plus funeste pour la vigne et l'olivier, c'est qu'ils soient frappés par la pluie lors de la défloration car le fruit coule en même temps »¹⁰³⁹. Pour Callot¹⁰⁴⁰ des collines de 300 à 500 mètres d'altitude représentent un terrain idéal pour la culture de l'olivier. Les meilleurs emplacements pour l'implantation d'olivettes sont les pentes sud des collines c'est à dire des endroits exposés au soleil et protégés du vent nord¹⁰⁴¹. Ces conditions sont les mêmes dans la région de *Sufes*. Elles correspondent avec la région située au nord-est de la zone qui a donné des sites spécialisés dans la transformation de l'olive. Si l'on excepte les environs immédiats de *Sufes* et le couloir nord-sud en général, où il est question d'une terre assez fertile arrosée par les oueds et les sources abondantes aux pieds des montagnes, le reste de la région souffre de la pauvreté du sol. Cela n'a jamais été un handicap pour le développement des forêts d'olives. Camps Fabrer H. souligne que « l'olivier est un arbre peu exigeant et qui a été pendant l'époque Romaine, comme de nos jours, le plus répandu en Afrique.»¹⁰⁴²

- La condition juridique de la terre : A la suite des lois agraires, les paysans ont défriché les terres incultes et les forêts pour répondre à de l'essor démographique profiter de l'amélioration des techniques agricoles et pour s'enrichir de manière à s'insérer dans le progrès général du niveau de vie¹⁰⁴³. En raison de l'insuffisance des terres de plaines

huile à des altitudes dépassant 1000 mètres. Mais cela ne prouve pas que les hivers aient été moins froids qu'aujourd'hui dans les parties hautes de la Berbérie. Les anciens ont pu planter des variétés plus résistantes à la gelée que les variétés cultivées actuellement à des altitudes moins élevées. D'ailleurs, au Maroc, il existe encore des oliviers fructifères à 1300 mètres, et même à près de 1500 mètres d'altitude. »

¹⁰³⁶ Callot O., 1984, p. 8.

¹⁰³⁷ Callot O., 1984, p. 8 et Camps-Fabrer H., 1953, p. 14.

¹⁰³⁸ Pline, XV, II

¹⁰³⁹ Pline XVII, XXXVII.

¹⁰⁴⁰ Callot O., 1984, p. 8.

¹⁰⁴¹ C'est l'avis de l'agronome Caton, VI, cité par Pline, XV, VI.

¹⁰⁴² Camps Fabrer H., p. 14.

¹⁰⁴³ Inscription d'Aïn Jemmala *CIL*, VIII, 25943= *ILTun*, 1320= *ILPMBardo*, 163,] /tuant, rogamus, procurato/[res, per pro]videntiam uestram quam / [nomine ca]esaris praestatis, velitis nobis / [et utilitat]i illius consulere, dare nos/b[is eos agros] qui sunt in paludibus et / in silvestribus instituendos olivetis / et vineis lege Manciana condicione / [s]altus Neroniani vicini nobis cu[m] / [ed]eremus hanc petitionem nostr[am] / [fu]ndum suprascriptum N[eronianum] / [i]ncrementum habita[torum]..... ce qu'on traduit par "Pétition aux procureurs (émanant) des cultivateurs du *pagus*.""Nous vous demandons, ô procureurs, en invoquant en

réservées en grande partie à la culture des céréales et aux cultures maraîchères, on a recouru au défrichement des zones accidentées. L'extension des terrasses au pied des Jebels entourant la région, au pied septentrional du Jebel Mghila et oriental de Tiouacha, peut constituer une preuve matérielle de ce gain de terres. D'après H. Jaïdi « l'olivier n'a pas chassé le blé mais il occupa des espaces jusque-là délaissés, piedmonts dans les zones humides et terres semi-arides du Centre-Ouest de la Proconsulaire»¹⁰⁴⁴.

- Cet accroissement des terres cultivées a été de pair avec la politique de sédentarisation qu'a connue la région depuis le I^{er} siècle avec la pénétration romaine vers l'ouest. Cette politique a été consolidée durant les II et au III^e siècles. Les tribus nomades et semi-nomades qui parcourraient la Haute et la Basse Steppes se trouvèrent obligées de s'installer et de cultiver la terre. Les plaines étant confisquées et transformées en grands domaines impériaux et privés, il ne restait pour ces indigènes que les zones accidentées et les flancs de montagne.
- Il est fort probable que les sites situés au nord-est de la région où l'on a découvert seulement un certain nombre de pressoirs isolé, sont des centres de grands domaines. Cette dispersion des pressoirs est un indice du nombre des paysans exploitant les terres. Par contre le rassemblement des pressoirs dans un seul endroit est un indice de l'appartenance de la terre à un seul propriétaire qui, en exigeant un seul centre, facilite le contrôle de la production et le prélèvement de l'impôt¹⁰⁴⁵. En plus des centres urbains qu'elle traverse la *via Hadrumetina*¹⁰⁴⁶, drainait les produits des différents centres domaniaux qui la jalonnaient. Outre *Marazanae Regiae*, *Aquae Regiae*, *Iubaltiana*, *vicus Augusti*, *Fundus ...itanus* ... on a tout récemment identifié deux domaines impériaux aux environs, le domaine de douar Bayoudh¹⁰⁴⁷ du côté nord, celui de Sidi Abdel Kader¹⁰⁴⁸, au sud-est.
- L'intervention des vétérans, l'influence des centres urbains, la création des *nundinae*, l'augmentation de la demande, les incitations étatiques au moyens des lois agraires et de la construction des voies de communication ont favorisé le développement de la culture de

vous cette sagesse que vous déployez au nom de César, de bien vouloir veiller à nos intérêts et à ceux de sa majesté et nous donner les terres qui sont en marécages ou en broussailles à planter d'oliviers et de vignes, conformément à la Loi *Manciana*, et selon la condition du *Saltus Neronianus*, qui est voisin de nous. En vous adressant cette pétition [nous songions] au *Fundus Neronianus* précité et à l'accroissement des habitants » ; voir le texte de Hr. Mettich *CIL VIII*, 25902, =*ILTun*, 1303; = *CILPMBardo.*, 388 qui encourage aussi la culture des *subcessives*.

¹⁰⁴⁴ Jaïdi H., 1990, p. 23.

¹⁰⁴⁵ Leveau Ph., 1993, p. 196 : « La mention de prestation en huile sur l'inscription d'Aïn el-Djemala paraît supposer que, même sur un grand domaine, le pressage des olives se faisait individuellement. »

¹⁰⁴⁶ Salama P., 1964, p ; 63-85. L'auteur insiste sur le rôle économique et administratif de cette voie tout en soulignant son rôle en tant que voie qui draine les produits des centres domaniaux jusqu'au port d'Hadrumète capitale provinciale et d'une circonscription domaniale.

¹⁰⁴⁷ En Dernier lieu : M'Charek A., 1999, p. 139-183 voir en particulier, p. 158-159 et carte p. 160 (fig. 3)

¹⁰⁴⁸ Récemment M'Charek A. a découvert un linteau avec une dédicace à Pluton par un agent impérial à Sidi Abdel Kader, site antique situé au nord-ouest de l'Actuel Hajeb El Aïoune

l'olivier dans la région des Hautes Steppes en général et dans la région de *Sufes* en particulier.

L'accroissement de la production et l'enrichissement des producteurs ont encouragé les artisans à penser à renouveler les techniques de transformation de l'olivier et peut-être les cultivateurs à introduire des espèces plus productives et plus adaptées aux conditions climatiques de la Steppe. La concordance entre cette situation et la crise de l'Empire représente un des facteurs encourageant le développement de la culture de l'olive et la production de l'huile par l'augmentation des impôts en nature et l'accroissement de la demande dans les marchés extérieurs vu l'instabilité dans les autres provinces de l'Empire. La continuité de la prospérité de la cité de *Sufes* à l'époque tardive, les épisodes qu'elle a jouée à l'époque de Saint Augustin, le rôle religieux qu'elle a représenté à l'époque vandale et l'importance défensive qu'elle a continué à jouer à l'époque byzantine sont significatifs à cet égard. Il est clair en effet, que son importance économique et politique est due en grande partie à la culture de l'olivier.

1.2.2 La viticulture¹⁰⁴⁹

Cette activité n'est pas inconnue dans les steppes. En effet, nous savons grâce à l'inscription du mausolée des *Flavii* de *Cillium*¹⁰⁵⁰ qu'elle prospérait dans la région, les *Tablettes Albertini*¹⁰⁵¹, indiquant qu'elle est attestée même un peu plus au sud, probablement entre *Capsa* et *Theveste*¹⁰⁵².

¹⁰⁴⁹ Sur la vigne voir Gsell St., 1928, t. I, p. 166-168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 21-27 ; Hammad M., 1989, p. 857-858.

¹⁰⁵⁰ *CIL*, VIII, 212-213 : « Il a le plaisir à contempler les dons qu'il fit jadis lui-même pour le bonheur de ce lieu ; il y introduisit les présents de *Bacchus* à profusion, il voulu planter la première vigne en rangs il mit en valeur les bosquets par des méandres d'eau courante » d'après la traduction du Groupe de recherches sur l'Afrique antique, 1990, p. 49-61 voir particulièrement p. 53.

¹⁰⁵¹ On parlait dans les *Tablettes Albertini*, XI, 6, de pieds de vigne entre les figuiers : *fici... cum bitibus suis*.

¹⁰⁵² C'est le lieu de provenance probable des *Tablettes Albertini*, cf. Courtois Chr., 1952, p. 202.



Fig. 106 : Reliefs représentant des feuilles et une grappe de raisin jaillissant d'un canthare (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra)

Hormis les représentations de grappes de raisins sur des stèles : trois fois à *Sufes*¹⁰⁵³ et deux fois sur le cippe de *Salonia Rustica*¹⁰⁵⁴ à Hr. Contra (n° 007) et les rinceaux de vignes sur des éléments d'architectures à Hr. Damous (n° 012) ou à *Sufes* même¹⁰⁵⁵, il n'existe pas de traces archéologiques certaines sur cette activité à part peut-être un plateau de pressage découvert à Hr. Hamoud (n° 192)¹⁰⁵⁶. Il s'agit d'un plateau de forme circulaire avec une rainure contournant la plate-forme et deux encoches latérales en queue d'aronde destinées à fixer l'élément vers le bas.

Les dimensions du plateau par rapport au reste des plateaux de pressoir à huile permettent en effet de supposer qu'il s'agisse d'un plateau de pressoir à vin. Cependant, une inscription dédiée à *Liber*¹⁰⁵⁷ découverte encastrée dans un mur du monument dit Jamaa Sidi Okba laisse suggérer que la culture de la vigne avait une certaine importance dans la région. Elle devait être associée à l'oléiculture dans la plaine développée à l'est et au sud de Sufes. C'est le seul secteur favorable à ce genre de culture. Cependant, cette activité pouvait être pratiquée mais à échelle réduite autour des sources et de part et d'autre du cours supérieur de l'Oued Sbiba comme c'est le cas actuellement.

1.2.3. La céréaliculture¹⁰⁵⁸

Il n'est pas l'occasion ici de rappeler les potentialités de l'Afrique¹⁰⁵⁹ dans ce domaine et son rôle dans le ravitaillement de Rome. La céréaliculture est connue en Afrique, on le sait, avant l'arrivée des Romains. Les auteurs grecs et latins n'ont eu de cesse cessent d'amplifier la productivité de l'Afrique en céréales que ce soit dans la partie dominée par les Carthaginois ou bien dans le pays numide notamment à partir du règne de Massinissa¹⁰⁶⁰. Il faut rappeler à

¹⁰⁵³ Epitaphe de *L. Hilarius* : *ILAfr.* 148 = texte n° 30 du site n° 089 ; épitaphe de *Q. Ocea[nus] An[...]* : *ILTun*, 392 = n° texte n° 46, site n° 089 ; Stèle de *Ena*, stèle n° 50 du site n° 089.

¹⁰⁵⁴ Cippe funéraire inédit provenant de Hr. Contra n° 007, document n° 4.

¹⁰⁵⁵ Environ cinq corbeaux de l'époque tardive provenant probablement d'une basilique voir inventaire archéologique, site n° 089.

¹⁰⁵⁶ Voir Volume II, site n° 192, fig. 640

¹⁰⁵⁷ Inscription n° 9 du site n° 089, fig. 347.

¹⁰⁵⁸ Sur la céréaliculture en Afrique du Nord, voir Gsell St., 1928, t. I, p. 160-165 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 9-18; Erroux J., 1991, p.1527-1537.

¹⁰⁵⁹ Despois J., 1937, p. 186-193 ; Cagnat R., 1916, p. 247-277 ; Picard G.-Ch., 1956, p. 163-173 ; Jaïdi H., 1990.

¹⁰⁶⁰ En particulier, Camps G., 1960, p. 77-79 ; 209-213; aux pages 96-100 l'auteur fait un rapport entre les nécropoles protohistoriques et les zones de culture de céréales. La propagation de l'agriculture dans le pays

ce propos que notre région faisait partie du royaume numide et qu'elle était contiguë au *Pagus Thuscae* annexé au royaume de Massinissa le lendemain de la deuxième guerre punique. Elle peut être considérée parmi les secteurs qui fournissaient le blé à Rome¹⁰⁶¹.

Rappelons également que la région est voisine de Maktar, la patrie du célèbre moissonneur¹⁰⁶². Elle est également voisine de Maghrawa, provenance de la célèbre stèle qui présente une scène de moissons dite stèle Boglio¹⁰⁶³.

Nous savons par ailleurs que les préoccupations de Rome lors des premiers temps de l'occupation, étaient essentiellement en rapport avec la question de l'annone, ce qui peut expliquer l'installation précoce des romains dans la région de *Sufes* qui remonte au plus tard au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.¹⁰⁶⁴

Il n'est pas donc étonnant que la région ait fourni des représentations figurées sur des stèles votives et funéraires¹⁰⁶⁵ relatives au blé, une des principales sources de richesse. Aussi, parmi les raisons de l'occupation précoce de la région figurent en bonne place ses aptitudes à la production de céréales. La présence d'objets et de représentations en rapport avec les Cérères à *Sufes* même depuis le premier siècle¹⁰⁶⁶, sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra¹⁰⁶⁷, des prêtresses des Cereres à Sidi Ali El Mediouni¹⁰⁶⁸, à Aïn Maja¹⁰⁶⁹ sont des indices suffisants pour pouvoir parler



Fig. 107 : Reliefs représentant des épis de blé *barbus* type *triticum durum*, jaillissant d'un Canthare (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra).

numide est attribuée par les historiens à Massinissa. Le lendemain de la deuxième guerre punique et après avoir annexé les grandes plaines ainsi que le *pagus Thuscae*, conduisait une immense opération de stabilisation des tribus et de développement de l'agriculture Gsell St., 1928, t. V, p. 187; Camps G., 1960, p. 209-213 ; Picard G.-Ch., 1957, p. 9.

¹⁰⁶¹ Tit-Live, XXXI, 19, 4 ; Tit-Live, XXXII, 27,2; Gsell St., 1928, t. III, p. 307 n° 5 et p. 309 et n°2; Gsell St., 1928, t. V, p. 190-191.

¹⁰⁶² CIL, VIII, 11814= ILS 7457.

¹⁰⁶³ Leglay M., 1961, p. 227-228, pl. IX, fig 4 ; Leglay M., 1966, pl. III.

¹⁰⁶⁴ CIL, VIII, 11427 : *M. Gentius Quartinus* un vétéran fils de *M. Gentius Quartus*, citoyen du *castellum Sufetanum*. L'inscription est datée par Lassère J.-M., 1977, p 247, au plus tard sous Vespasien.

¹⁰⁶⁵ Voir stèle de Hr. Thmed, site n° 189, stèle n°1 ; Cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra, site n° 007, document n° 4.

¹⁰⁶⁶ Brul parfun à cérès daté par Drine A. au I^{er} siècle apr. J.-C. voir Volume II, site n° 089, p. 175, fig. 336.

¹⁰⁶⁷ Voir Cippe de *Salonia Rustica*, Hr. Contra, site n° 007, document n° 4.

¹⁰⁶⁸ Picard G.-Ch., 1970, p. 195-197.

¹⁰⁶⁹ Voir En dernier lieu, CILPMBardo, n° 25

d'une céréaliculture très réussie et très développée dans la région de *Sufes*.



Fig. 108 : Reliefs représentant une gerbe de blé *barbus* type *triticum durum* (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra).

Saturne, dieu de la fertilité et de la richesse agricole par excellence¹⁰⁷⁰ est bien attesté dans la région. En effet, en plus d'un *sacerdos Saturni* provenant de Hr. Damag (n° 042), on a découvert des stèles votives vouées probablement à Saturne à *Sufes*¹⁰⁷¹ et à Hr. Thmed (n° 189)¹⁰⁷². Les traces archéologiques recueillies lors de la prospection constituent également des indices matériels sur cette activité. Cependant, des *metae*, des *catillus* ou des plateaux de moulins ne pouvaient constituer des indices fermes et indiscutables puisqu'il s'agit de matériaux de la vie quotidienne qui peuvent être utilisés dans un cadre familial et limité.

En fait l'existence d'outils de broyage à elle seule ne peut être considérée comme preuve du développement de la culture de céréales. Ce point de vue peut être discuté lorsque le nombre des matériaux devient important. Cependant, les sources littéraires et épigraphiques¹⁰⁷³, les représentations réalistes de gerbes de blé et de scènes de moissons ajoutées à l'infrastructure existante : voies, *horrea*, port... sont par contre des preuves évidentes de la pratique de cette culture. Les matériaux recueillis proviennent des zones correspondant à des plaines alluviales étendues à l'est et au sud est de *Sufes* ou à des plaines de constitution récente datant du quaternaire grâce à un apport fluviatile¹⁰⁷⁴, donc favorable à la céréaliculture d'une façon générale et à la culture du blé en particulier.

L'occupation du sol dans la région a commencé dans les plaines, ce qui dénote l'attitude des nouveaux habitants. La culture de l'olivier qui vient à une époque relativement tardive par rapport à celle des céréales, et qui a laissé plus de traces sur le terrain, n'a pas beaucoup transformé le paysage agraire existant. En effet, les oliveraies ont occupé les terres inclinées et les flancs des collines, les montagnes et même les forêts et n'ont en aucun cas

¹⁰⁷⁰ Leglay M., 1966, p. 187 et suiv.

¹⁰⁷¹ Volume II, Site 089, stèle n° 1.

¹⁰⁷² Voir Volume II, site n° 189, stèles n° 1 ; 3; 4 ; 5 ; 6.

¹⁰⁷³ On trouve une brève synthèse sur ces sources dans l'ouvrage de Leveau Ph. et ali, 1993, p. 192-194.

¹⁰⁷⁴ Voir Carte géologique de la Tunisie, feuille Sbiba n° 69 et notices explicatives p. 17

concurrencé la céréaliculture¹⁰⁷⁵. C'est surtout dans la plaine située à l'est de *Sufes*, qu'il y eut recours à une culture alternante : les céréales étaient cultivées entre les allées des oliviers comme dans *Fundus Aufidianus*¹⁰⁷⁶ (comme c'est le cas actuellement).

D'une façon générale, les concentrations des traces archéologiques relatives à la céréaliculture sont repérées surtout dans les plaines ; au nord de *Sufes*, à Bled Contra (n° 007), à l'est et au sud de *Sufes*, autour de Oued El Htab et à Bleid El Hbeibsa.

Les céréales produites dans la région sont probablement le blé et l'orge. Les représentations sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra (n° 007) montrent bien qu'il s'agit du blé dur, *tritum durum*.

D'après El Bekri, la région de Sbiba est « arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins¹⁰⁷⁷. » Quel type de moulin ? S'agit-il de moulin à céréales ? Dans l'état actuel de la recherche nous n'avons pas repéré de moulins hydrauliques servant pour le broyage de l'olive, alors qu'on les utilisait pour le broyage des céréales partout à travers la Méditerranée¹⁰⁷⁸. Ils n'ont pas laissé de trace sur le terrain à part peut-être un toponyme, Ettahouna, sur la rive droite de l'Oued Sbiba¹⁰⁷⁹.

Le matériel archéologique (qui nous intéresse ici) se compose des *metae*, des *catillis* et des plateaux de moulin à céréales. Ces éléments sont taillés dans une pierre résistante : lave ou basalte généralement apporté d'ailleurs. Le fait qu'ils sont finement taillés les rend un peu fragiles et donc faciles à briser.

La prospection menée dans la région n'a pas livré de matériaux de labour (araire par exemple), ni d'outil de moisson comme la faufile¹⁰⁸⁰, ni d'outils de battage (*trituratio*) à part peut-être les mortiers, ni les monuments de conservation greniers ou *horrea*. Toutefois, on a découvert des *metae*, des *catillis*, des plateaux de moulin à céréales et des mortiers.

1.1.3.1. Les *metae*

C'est l'élément fixe de moulin à céréale Il est taillé de

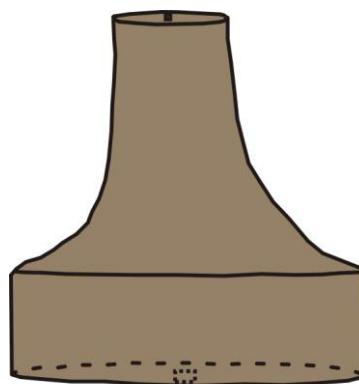


Fig. 109 : Meta

¹⁰⁷⁵ Lassère J. M., 2001, p. 47-57, voir p.50.

¹⁰⁷⁶ AE, 1978, n° 835.

¹⁰⁷⁷ Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.

¹⁰⁷⁸ Sur la question voir Amouretti M.-C., 1987, p. 13-21, voir notamment p. 15-17.

¹⁰⁷⁹ Site n° 124.

¹⁰⁸⁰ On peut moissonner à la main et sans utilisation d'outils métalliques. Cette pratique est courante aujourd'hui, cependant dans l'inscription du moissonneur de Maktar, *CIL*, VIII, 11814, il est question de « *falcifera cum turma virum processerat arviso* ».

sorte à avoir une base et une forme conique en haut. Cette deuxième partie est destinée à s'encastre dans le *catillus* qui va tourner autour pour broyer les céréales. Le *meta* est doté d'une double encoche, l'une au-dessous de l'autre pour fixer l'élément et assurer un fonctionnement régulier et adéquat. Au-dessous, le *meta* devait être posé sur un plateau ou une plate-forme que se soit un tissu ou une peau d'animal.

Lors de la prospection on a dénombré soixante-trois *metae* provenant de trente-trois sites. Ce chiffre est de loin plus important que celui signalé dans la haute vallée de l'Oued El Htab où on a inventorié seulement six *metae* dans un espace une fois et demi plus étendu que la région de *Sufes* et comptant deux-soixante sites archéologiques.

Tableau récapitulatif des *metae* de la région de *Sufes*

Provenance	Nombre	Matière	Haut	Base	Encoche	Diam. Sup	Encoche
002	1	Calcaire fossilisé	33	43	-	18	-
007	5	Calcaire fossilisé	30	49	-	-	-
		Calcaire fossilisé	23	51	-	-	-
		Calcaire fossilisé	30	52	-	-	-
		Calcaire fossilisé	30	32	-	-	-
		Calcaire fossilisé	38	54	-	-	-
		Calcaire fossilisé	60	60	-	15	-
022	3			41	5/5/ .	23	-
				47	40	-	32
				40	50	-	18
							5,5/5,5/4
029	1	-	-	-	-	-	-
032	2	Calcaire fossilisé jaunâtre	50	50	-	22	-
			52	8 ?	-	14	-
037	1	Calcaire jaunâtre	43	39	-	10	-
041	1	-	45	48	8/8/4	16	-
042	3	Calcaire fossilisé	32	40	-	15	-
		Calcaire fossilisé	43	50	-	16	5/5/5
		fragment	-	--	-	-	-
043	3	Calcaire fossilisé	40	44	16/16/5	22	6/6/4
		Calcaire jaunâtre	37	45	6/6/4	22	-
		-	43	44	-	10	-
046	2	Calcaire fossilisé	29	47	-	18	-
		Calcaire fossilisé	37	40	-	18	-
049	1	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
052	4	Calcaire nummulitique	44	50	-	20	7/7/4
		Calcaire fossilisé	39	46	-	12	4,5/4,5/4,5
		Fragment	-	-	-	-	-
		fragment	-	-	-	-	-
081	1		41	-	-	15	-
082	5	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
088	1	Calcaire blanc fossilisé					-
089	1	Calcaire fossilisé	43	46		19	-
091	1	Calcaire jaunâtre fossilisé	60	40		11	-
093	1	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
095	1	Calcaire fossilisé	32,5	46	8/8/6	32,5	-
100	1	Calcaire coquillé	-	-	-	-	-
105	2	Calcaire fossilisé	24	35	-	-	-
		Calcaire fossilisé	40	45	-	15	-
120	1	Calcaire fossilisé	38	43	-	-	-
139	1	Calcaire fossilisé blanc	50	46	-	20	-
158	1	Calcaire fossilisé blanc	30	37	-	24	-

161	2	Calcaire fossilisé blanc	40	44	-	18	-
			36	50	-	-	-
167	3	-	36	38	4/4/4	19	-
		-	37		5/5/4	20	-
		-	37	37	-	11	4/5/3
169	1	Base quadrangulaire	56+28	50/34		20	-
170	1	Fragment en Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
172	1	Calcaire jaunâtre	56	52		25	-
174	2	Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
		Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
178	2	-	-	-	-	-	-
		Calcaire fossilisé	52	44	-	11	4/4/.
189	6	Calcaire fossilisé jaunâtre	45	45	-	12	-
			50	50	-	17	5/5/2,5
			35+60		-	15	5/5/3
		-	50	50	-	13	6/6/4
		-	50	50	-	10	6/5/4
		-	-	-	-	-	-

La hauteur des *metae* de la région de *Sufes* varie entre 95 et 30 cm, le diamètre de la base est de 37 à 60 cm, le diamètre au sommet est de 32 à 10 cm et les encoches font une moyenne de 7/7/4 cm en bas et 5/5/4 en haut.

D'après les dimensions, on distingue deux types d'éléments : ceux qui sont actionnés par la force animale et ceux qui le sont par la force humaine. La première catégorie témoigne d'une utilisation industrielle alors que la seconde témoigne d'un usage familial et domestique. Cependant, il est difficile d'isoler les deux types selon un ordre de grandeur bien déterminé.

Comme les autres parties de moulin à céréales, les *metae* sont attestés dans les plaines au nord et au nord est de *Sufes* : Bleid Jedeliane et à Bleid Contra ; au sud et à l'est de *Sufes* : à Bhiret Tiouacha, sur les rives de l'Oued Htab, à Bleid Thmed et à Bleid El Hbeibsa. Les régions accidentées, les montagnes et les zones forestières ne sont pas concernées. La plaine située à l'est de *Sufes* n'a livré que deux éléments, sans doute par la faute de l'actuel développement agricole. Cette répartition correspond exactement à celles des autres matériaux à savoir les *catillus* bien qu'ils soient en nombre réduit par rapport aux *metae* et aux mortiers.

1.1.3.2. Les *Catillus*

Le *catillus* est l'élément mobile dans l'opération du broyage. Il est destiné à recueillir le cône de la *meta* et à recevoir les céréales dans sa partie supérieure. En général il a une forme cylindrique réduite au milieu, ce qui lui donne la forme de deux entonnoirs liés à l'envers. Cette forme répond à des contraintes techniques et pratiques. Le *catillus* est doté de deux anses latérales en forme trapézoïdale ou carrée ou

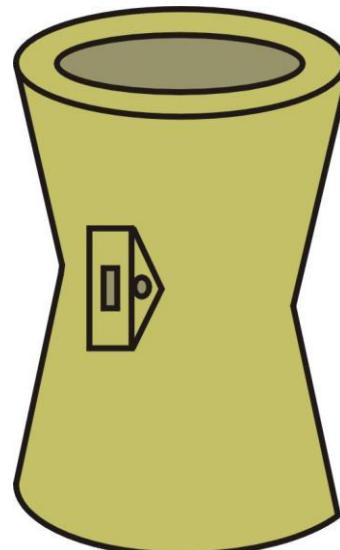


Fig. 110 : *Catillus*

rectangulaire, avec une mortaise perpendiculaire en face et un trou parallèle à la paroi externe de l'objet. Ces trous servent à fixer l'armature en bois lié à un animal ou à un être humain qui va faire tourner le *catillus* autour de la *meta*.

La prospection a permis de recenser quinze *catillus* provenant de douze sites, dont trois proviennent de Hr. Contra (n° 007). Ils ont été trouvés logiquement, du même secteur que les *metae*. C'est un nombre négligeable par rapport aux soixante-trois *metae*, mais il est important par rapport au matériel répertorié dans la région de Sra Ouertane¹⁰⁸¹ où l'on a compté seulement trois *catillus* alors que la région est pourtant plus favorable à la céréaliculture.

Tableau des *catillus* de la région de *Sufes*

Site	Matière	État	Haut	Autre dimension
007	Calcaire fossilisé	Bon état	39	-
	-	-	43	-
	-	-	-	-
032	Calcaire fossilisé gris	fragment	-	-
042	-	-	-	-
049	Calcaire blanc	-	51	Diam. 47 et 49
051		fragment	-	-
	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-
081		fragment	-	-
089	Calcaire fossilisé	-	29	Diam : 55/ diam au milieu 26
105	-	-	-	-
139	jaunâtre	fragment	-	-
145	-	fragment	-	-
170	-	fragment	-	-
178	Calcaire fossilisé	brisé	40	Diam 51 ; bordure 6 cm
12 sites	-	15 <i>catillus</i>	29 à 51	Diam : 47 à 55 ; bordure 6 cm

Le nombre limité est dû essentiellement à la fragilité, le déplacement et la délicatesse de l'objet. Les dimensions des *catillus* de la région de *Sufes* sont les suivantes : la hauteur varie entre 30 et 51 cm, le diamètre à la base est d'environ 45 cm, le diamètre au milieu à l'extérieur est d'environ 25 à 30 cm et la bordure est d'environ 6 cm. Une étude sur la typologie des *metae* et des *catillus* reste à faire quand un nombre plus important de témoignages aura été réuni.

1.1.3.3. *Les mortiers*

Le mortier, *mortarium*, dit aussi pilon, *pila* est un des outils utilisés pendant l'Antiquité dans la trituration des

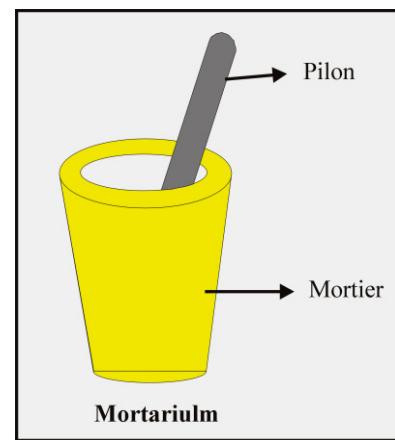


Fig. 111 :

¹⁰⁸¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 312, l'auteur signale 3 *catillus*, 6 *metae* 3 fragments de plateaux de moulin et 1 fragment de pilon.

céréales, essentiellement le blé et l'orge afin de fabriquer la farine¹⁰⁸². D'après A. Boudrillart¹⁰⁸³, cet élément était utilisé en orient (Grèce, Egypte ...) avant l'invention du moulin (*mola*). La forme générale du mortier est conique, il s'évase au niveau de l'ouverture, mais on trouve des formes entièrement cylindriques. Le *mortarium* est taillé dans des pierres dures alors que le pilon est taillé ou bien dans des pierres ou bien dans du bois. La méthode consiste à concasser les grains à l'aide d'un pilon contre le mortier. Cet outil a coexisté avec les *molae* par la suite, soit pour continuer sa fonction initiale soit pour être affecté à d'autres fonctions.

Dans la région de *Sufes*, on a dénombré quarante-un mortiers qui sont tous taillés dans le calcaire local de couleur blanchâtre, ils proviennent de dix-neuf sites. Ce nombre est très important comparé au seul fragment connu dans la moyenne vallée de l'Oued El Htab¹⁰⁸⁴. La prospection de la feuille Ksar Tlili a donné dix-sept mortiers¹⁰⁸⁵ alors que celle de la feuille Sbiba a livré vingt mortiers. On est bien loin de la réalité, en effet, certains éléments sont encore enfouis, d'autres brisés ou remployés, d'autres nous ont échappés par inadvertance. Onze sites ont livré un seul mortier, trois sites ont donné deux mortiers chacun, deux sites ont offert trois mortiers chacun, deux sites ont fourni quatre mortiers chacun, un site a délivré cinq mortiers et un site a donné neuf mortiers. Quatorze mortiers proviennent du couloir nord-sud et cinq du couloir est-ouest.

D'une façon générale, c'est dans le pays plat (plaines à vocation céréalière) que nous avons découvert le plus grand nombre, c'est-à-dire Bleid el Contra où on a compté neuf mortiers à Hr. El Contra (n° 007) et cinq mortiers à Hr. Fartout (n° 041) et Bhairet Tiouacha qui a livré quatre mortiers à Hr. Salsala (n° 158) et trois mortiers à Hr. Kammar (0n° 178)

Une concentration se remarque de part et d'autre de Oued El Htab et un vide sur le piémont du bled El Hbeibsa au nord-est de la région, au sud à Bled Thmed et à l'est de Tiouacha et des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes*.

A ce stade, il faut signaler un facteur déterminant dans la répartition géographique de cet outil : il s'agit de la matière première, constituée du calcaire blanc qu'on ne trouve qu'à l'ouest de la région. Les quelques mortiers signalés dans la région où règne le nummulitique sont taillés toujours dans le calcaire blanc ; c'est la pierre la plus commode à ce type d'outils.

La majorité de ces mortiers adopte une forme conique. Cependant on a dénombré au

¹⁰⁸² Baudrillart A., *Mortarium*, dans Saglio et Daremburg, p. 2008-2209 ; Cagnat R. et Chabot V., 1920, p. 230-231 ; On lui a attribué une autre fonction à savoir le broyage de l'olive Aounallah S., 2001, p ; 73

¹⁰⁸³ Baudrillart, *Mortarium*, dans Saglio et Daremburg, Dictionnaire des antiquités grecques et latines, p. 2008

¹⁰⁸⁴ Ben Baaziz S., 2000, site 93, p. 101

¹⁰⁸⁵ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

moins trois mortiers de forme cylindrique, quelques-uns le sont à l'intérieur comme les deux mortiers de Hr. Salsala (n° 158); les autres ne sont cylindriques, qu'en apparence car la forme à l'intérieur est conique, c'est-à-dire qu'elle s'évase vers l'ouverture, comme c'est le cas à Hr. Dammag (n° 042).

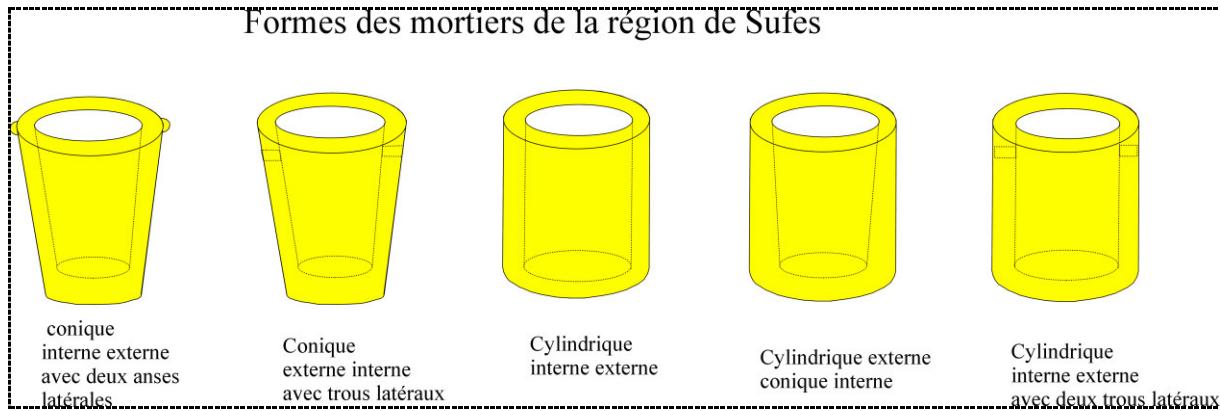


Fig. 112 : Les différentes formes des mortiers de la région de Sufes.

La dimension des mortiers de la région de *Sufes* varient de 20 à 75 cm pour la hauteur ; de 38 à 81 cm le diamètre supérieur ; de 20 à 70 cm pour le diamètre de la base ; de 4 à 15 cm pour la bordure et de 24 à 54 cm pour la profondeur. D'une façon générale, la dimension des hauteurs, des diamètres supérieurs, des profondeurs et des diamètres des bases est assez proche. L'existence d'un certain nombre de mortiers avec les mêmes dimensions, autorise à penser qu'il y avait probablement une production en série pour certains sites ou pour certaines zones.

Il est hors de question d'utiliser le mortier dans une activité autre que le battage, *trituratio*, des céréales après la moisson. Il ne s'agit pas là de la séparation des grains de l'épi mais de l'opération suivante qui consiste à détacher les grains de leurs enveloppes et des restes des barbes¹⁰⁸⁶. Le rapport des mortiers avec la céréaliculture est assuré par les lieux de provenances de ces outils. En effet, la majorité provient des secteurs à vocation céréalière à savoir le couloir nord-sud. (Voir carte de provenance des matériaux de moulin.)

Tableau de quelques mortiers de la région de Sufes

Sites	Nombre	Matière	Haut.	Diam. Sup.	Diam. base	Prof.	Bordure
007	9	Calcaire blanc	40	63	44	26	8
			54	64	-	Visible : 39	6
			61	66	-	45	8
			64	66	-	-	8
			63	63	-	39	6
			60	47	-	52	6
			54	49	-	40	6
			55	47		40	5

¹⁰⁸⁶ Leveau Ph., 1993, p. 87-88.

			43	-	40	-	-
009	1	Calcaire blanc	50	62	-	40	6
022	3	Calcaire blanc	53	48	30	42	6,5
			75	62	-	31	15
			50	50	-	39	6,5
029	1	=	60	52	30	42	7,5
032	2	Calcaire blanc	40	56	-	24	6
			47	40	38	38	5
041	5	Calcaire blanc	51	-	-	-	-
			60	51	-	47	6
			-	60	-	48	5 / 10
			57	50	34	45	4
			60	50	41	54	5
042	1	Calcaire blanc	47	48	-	34	6
046	4	Calcaire blanc	53	56	-	47	6
			56	58	-	46	6
			58	50	-	38	4
			52	51	-	36	5
052	2	Calcaire blanc	35	48	-	Conservé : 3	8
		Calcaire blanc	-	-	-	-	-
081	2	Calcaire blanc	50	52	20	32	7
094	1	Calcaire blanc	20	44	38	14	6
139	2	Calcaire blanc	54	45	39	34	8/10
			39	38	30	29	4
140	1	calcaire	47	70			
143	1	-	-	46	-	37	7
158	4	Calcaire blanc	55	38	-	-	3
			51	51	-	-	8
			62	78	-	-	6,5
			50	81	70	40	-
169	1	Calcaire fossilisé	36	63	-	36	-
178	3	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
		Calcaire blanc	43	52	50	35	7

1.1.4. Autres cultures, élevage chasse

Les conditions naturelles et le potentiel naturel et humain dans la région de *Sufes* ont favorisé le développement d'autres cultures qui, bien qu'elles n'aient pas laissé de traces, paraissent évidentes.

1.1.4.1. Quelques arboricultures¹⁰⁸⁷

Outre l'oléiculture, et à l'instar du reste de l'Afrique, la région aurait dû produire

¹⁰⁸⁷ Sur l'arboriculture voir Gsell St., 1928, t. I, p 165-168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 18-37 ; Hammad M., 1989, p. 855-861

d'autres types de fruit, comme la figue¹⁰⁸⁸ (*ficus*) citée dans les *Tablettes Albertini*¹⁰⁸⁹ ou la pomme qui fait la réputation de la région aujourd'hui par exemple. Certains endroits portent encore des toponymes relatifs à des arbres comme Aïn El Kerma¹⁰⁹⁰, Aïn El Kerma Es Souda¹⁰⁹¹ ou Aïn Ettina¹⁰⁹² ou encore Aïn Ettoffaha¹⁰⁹³.

Les grenadiers¹⁰⁹⁴ seraient également l'un des arbres répandus dans la région de *Sufes*. En effet, la représentation de grenades sur les bas-reliefs est toujours attestée que ce soit à *Sufes*¹⁰⁹⁵ ou dans les régions voisines¹⁰⁹⁶ et les conditions naturelles favorables laissent penser qu'ils étaient cultivés à l'époque antique.

D'autres espèces ont été cultivées non loin de là ; elles sont signalées dans les *Tablettes Albertini*, comme les amandiers¹⁰⁹⁷ et les pistachiers¹⁰⁹⁸.

Certains autres arbres sauvages auraient été domestiqués et exploités dans des circonstances précises. En effet, la toponymie actuelle conserve certains d'entre eux comme « Carrouba »¹⁰⁹⁹ mentionnée au moins trois fois¹¹⁰⁰ sous la forme de « Oued El Kharrouba »...

1.1.4.2. L'horticulture

Les sources arabes insistaient sur la richesse agricole de la cité de *Sufes*. En effet, Ibn Hawqual affirme que l'eau potable dans la ville est fournie par une fontaine qui arrosait des jardins et des vergers riches en fruits. On pratiquait l'élevage, cultivait le lin, le cumin, le carvi en plus des potages¹¹⁰¹. « De là on se rend à Sebîba, ville antique, où les eaux abondent ainsi que les fruits¹¹⁰². » ; « Le territoire de cette ville est couvert de jardins et produit du

¹⁰⁸⁸ Gsell St., 1928, t. I, p 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 31; Chaker S., 1997, p. 2825-2833; Hammad M., 1989, p.855-856

¹⁰⁸⁹ Courtois Chr., 1952.

¹⁰⁹⁰ Site 069.162

¹⁰⁹¹ Au sud du site n° 068.111

¹⁰⁹² Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.

¹⁰⁹³ Site n° 069.136.

¹⁰⁹⁴ Gsell St., 1928, t. I, 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 32-33; Hammad M., 1989, p.858.

¹⁰⁹⁵ Stèle n° 23 du site n° 089.

¹⁰⁹⁶ Baaziz S., 2000, p. 67, 229-230, 312-313.

¹⁰⁹⁷ Sur la possibilité de l'existence des amandiers en Afrique du Nord dans l'Antiquité voir Gsell St., 1928, t. I, p. 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 33.

¹⁰⁹⁸ Courtois Chr., 1952, p. 202.

¹⁰⁹⁹ Gsell St., 1928, t. I, p. 166-168; Gsell St., 1928, t. IV, p. 27-30; Hammad M., 1989, p. 860 n° 9.

¹¹⁰⁰ Oued Kharrouba entre le site n° 185 et le site n° 178 ; Oued el Kharroub entre le site 172 et 173 et Oued el kharroub entre les sites n°s 031 et 083.

¹¹⁰¹ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "...و شربهم من عين جارية كثيرة تسقي بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه" رخصة الأسعار يغلب على غالتهم الكمون والكروديا والبقول ويزرع عندهم الكتان ولهم ماشية كثيرة." Sur les permanences des produits agricoles antiques en Ifriqiya voir Jalloul N., 1998, p. 487—511, concernant Sbiba voir p. 508-509.

¹¹⁰² Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction de De Slane M.-G 1965, p. 106 on lit p. 49 : « ...و منها إلى سبيبة وهي مدينة أولية ذات أنهار و ثمار »

safran, dont la qualité est parfaite¹¹⁰³.» Cette situation qui date de l'époque médiévale peut sans doute traduire une réalité de l'Antiquité. En fait, sous le Haut-Empire, la situation devait être meilleure que celle de l'époque tardive et du début du moyen âge, au temps de l'insécurité.

Pour les épices, le carvi et le cumin, hormis celle d'Ibn Hawqual, il n'existe aucune indication textuelle ou archéologique. Les témoignages sur le safran sont fréquents dans les sources arabes pour l'Afrique du Nord. On sait également qu'il était recommandé par Magon¹¹⁰⁴ pour la préparation d'un remède pour les bêtes. Ce qui donnerait à penser qu'il aurait pu être cultivé dans la région depuis l'Antiquité. Le lin est bien attesté en Afrique du Nord dans l'Antiquité¹¹⁰⁵ et il se peut qu'il prospère dans la plaine de *Sufes*. L'étendue de la zone irriguée autour de *Sufes* révélée par la présence d'installations hydrauliques¹¹⁰⁶ et dans les méandres des oueds, laisse supposer le développement très actif des cultures maraîchères durant toute l'Antiquité. Ces activités ne laissent pas de traces sur le terrain, à part peut-être les installations hydrauliques utilisées pour l'irrigation.

Nous savons d'après des agronomes latins, Varron¹¹⁰⁷ et Columelle¹¹⁰⁸ que les cultures maraîchères étaient une spécialisation suburbaine intensive. En effet, la présence de ce type de culture est attestée en vue de répondre à la demande imposée par l'existence d'un centre urbain important¹¹⁰⁹.

1.1.4.3. *L'élevage*¹¹¹⁰

En plus d'une population stable, on a affaire à des nomades qui transhument du Sud vers le Nord et *vice versa*. Il s'agit là d'un système qui fonctionne depuis les premiers temps. Le fait que la région se trouve sur un couloir de passage laisse penser qu'elle devait être touchée directement par le phénomène du nomadisme. Il ne faut perdre de vue que la cause principale de la révolte de Tacfarinas était le contrôle des terrains de parcours : les Romains ont voulu rompre avec cet ancien système et ont voulu cantonner les tribus nomades et semi-nomades traversant la région lors des saisons sèches¹¹¹¹. Sur le terrain il a été découvert de

¹¹⁰³ و هي كثيرة البساتين و يوجد في أرضها الزغافان" Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction de De Slane M.-G., Paris 1965, p. 279 on lit p. 142.

¹¹⁰⁴ Gsell St., 1928, t. IV, p. 39, note n° 2.

¹¹⁰⁵ Gsell St., t. 1928, I, p. 237-238 ; Gsell St., t. 1928, t. IV, p. 36.

¹¹⁰⁶ Voir *supra*, p. 141 et suiv.

¹¹⁰⁷ Varron, I, 8, 1.

¹¹⁰⁸ Columelle, III, 3, 1-2.

¹¹⁰⁹ Leveau Ph. insiste toujours sur ce point et a démontré plusieurs fois qu'il s'agit de la même chose à *Caesarea* de Maurétanie. Voir par exemple Leveau Ph., 1987, p. 45-56 voir p. 55.

¹¹¹⁰ Sur l'élevage en Afrique antique voir Gsell St., 1928, t. I, 169-172, p 216-234 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 37-46.

¹¹¹¹ Picard G.-Ch, 1990 p. 66-67.

faibles traces de ces éleveurs sur la rive gauche de l'Oued El Htab. A Hr. Tahar (n°128) et à Hr. Ouled Mohamed (n° 146). Ces traces sont très pauvres de simples enclos faits en pierres naturelles recueillies du lit de l'oued, à côté de l'oued et un peu isolés par rapport aux sites voisins. Leur établissement en hauteur en vue de garder et de surveiller les troupeaux contre les fauves et autres dangers montre que leurs propriétaires n'avaient pas l'attention de rester longtemps.

D'autres données militent en faveur de l'établissement de cette activité : la présence de l'eau, d'espaces non cultivés, de forêts et de montagnes ; les restes de branches d'olives après l'opération de taille ; la présence d'une corporation de foulons à Maktar¹¹¹².

Des stèles de la région de *Sufes* ou des régions voisines représentent des ovins et des bovins. L'étendue des forêts et des montagnes laisse suggérer qu'il y avait également des caprins.

Mais il faut signaler que l'élevage, surtout celui des troupeaux, a probablement souffert de l'extension de la culture de l'olivier qui a gagné l'espace autrefois réservé à l'élevage. Cependant, l'élevage réduit pour répondre aux besoins locaux que ce soit pour l'alimentation ou pour les travaux agricoles (des bœufs ou mulets pour les labours ou pour le transport... des volailles des caprins ou des ovins pour les cérémonies religieuses) aurait dû persister. Hitchner R.-B. pense avoir trouvé les traces de l'élevage de bétail à Hr. Touil dans les environs du *Cillium*. D'après l'auteur, il s'agit de quatre alignements d'enclos séparés par des couloirs de circulation destinés aux bestiaux¹¹¹³. Il est possible également qu'à l'instar du reste du pays, on pratiquait l'élevage des chevaux comme c'est le cas actuellement¹¹¹⁴. Cependant cette hypothèse n'est pas suffisamment étayée à part l'indication d'Ibn Hawqual qui parle de l'élevage dans la région à l'époque médiévale¹¹¹⁵. Par ailleurs, il est possible que l'on ait pratiqué l'élevage des abeilles pour produire le miel comme c'était le cas dans les domaines impériaux au nord de la Proconsulaire¹¹¹⁶ surtout que la région dispose de conditions favorables à cette activité. Le poème du mausolée des *Flavii* du *Cillium* signale les abeilles, le cire et le miel¹¹¹⁷ ce qui indique que l'on était habitué à ce phénomène. De même, certains bas reliefs représentent des défunt ou des dédicants portant un gâteau ou des cruches ou récipients probablement pleins de miel.

¹¹¹² *CIL*, VIII, 23399 cf. M'Charek A. 1982, p. 176-179.

¹¹¹³ Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 166.

¹¹¹⁴ Actuellement, la région de Sbiba est considérée comme l'une des plus célèbres dans l'élevage des chevaux en Tunisie.

¹¹¹⁵ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "... و شربهم من عين جارية كثيرة تسقى بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه رخيصة الأسعار و يغلب على غلاتهم الحمون والكرفوا والبقرول و يزرع عندهم الكتان و لهم ماشية كثيرة."

¹¹¹⁶ *CIL* VIII, 25902, =ILTun , 1303= *CILPM*Bardo., 388.

¹¹¹⁷ *CIL*, VIII, 212-213 voir à la fin du texte.

Les représentations de poissons sur des stèles de *Sufes*¹¹¹⁸ comme ailleurs dans la région comme Hr. Left¹¹¹⁹ peuvent illustrer les ressources que l'on pouvait tirer de la pêche dans l'Oued Sbiba¹¹²⁰.



Fig. 113 : des poissons de l'Oued Sbiba.

1.1.4.4. *La chasse*

La chasse est une activité très répandue en Afrique romaine, les mosaïques des domaines¹¹²¹ laissant toujours voir du gibier¹¹²² des chiens de chasse et même parfois des scènes de chasse. Cette activité devait également prospérer dans la région. L'existence des forêts et des montagnes riches en gibiers constituerait un milieu très propice à cette activité¹¹²³. Les fauves et les carnassiers faisaient la célébrité de l'Afrique dans l'Antiquité¹¹²⁴ comme l'affirmaient les auteurs anciens¹¹²⁵. L'armée carthaginoise possédait un nombre important d'éléphants dressés et entraînés à la guerre dont une bonne partie est chassée en Afrique du Nord. Les princes Numides, en particulier Jugurtha, trouvaient du plaisir et de la gloire dans la chasse aux lions. N. Duval, a publié une représentation datant de 1863 avec un

¹¹¹⁸ Voir Inventaire, site n° 089, stèle n° 1, fig. 337.

¹¹¹⁹ Stèle de Hr. Left, voir en dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 196-197.

¹¹²⁰ La présence des poissons a été remarquée par Monchicourt Ch., 1913, p. 213-214, l'auteur écrit p. 213 : « Les indigènes, si pauvres soient-ils, ne pratiquent pas la pêche et rien ne montre mieux leur inaptitude à tirer profit de toutes les ressources de la région. »

¹¹²¹ Précheur-Canonge T., 1961. p. 75 et suiv., voir également, Picard G.-Ch., 1990, p. 72.

¹¹²² Sur ces différents types d'animaux qu'on peut trouver dans la région voir Monchicourt Ch., 1913, p. 242-247.

¹¹²³ Sur la faune de l'Afrique antique voir, Gsell St., 1928, t. I, p. 100-137.

¹¹²⁴ L'inscription du mausolée des *Flavii* du *Cillium* confirme cette idée : «*venatu Libyae tellus = la terre de Libye ses chasses* ».

¹¹²⁵ Sur les témoignages des sources anciennes sur la présence des lions dans Afrique du Nord, voir Gsell St., 1928, t. I, p. 111 et note n° 2.

lion au nord des ruines de *Sufetula*¹¹²⁶. Peyssonnel qui visitait la région au XVIII^e siècle écrivait « Les lions et les tigres y sont aussi fort communs ; heureusement je n'en ai rencontré aucun dans mes promenades.¹¹²⁷ » Or, la présence de statues de cet animal à Maktar¹¹²⁸ les reliefs de Hr. Thmed (n° 189)¹¹²⁹ et à Hr. Contra (n° 007) ¹¹³⁰ dans la région de *Sufes*¹¹³¹, ainsi que la toponymie moderne¹¹³² confirmeraient la présence de cet animal autour de l'antique *Sufes*¹¹³³. La chasse aux fauves répondait à une double préoccupation : la protection des humains et des troupeaux et les jeux publics à l'intérieur ou à l'extérieur de la province. Cette activité, bien qu'elle ne soit pas attestée dans les textes, devait apporter une fortune remarquable.

Reste à s'interroger sur la densité de la population des animaux sauvages dans l'Antiquité. Est-ce qu'elle a décliné en face de l'expansion de l'agriculture et de l'élevage domestique ?

¹¹²⁶ Duval N., 1971, p. 409, fig. 441.

¹¹²⁷ Peyssonnel et Desfontaines, 1838, p. 77.

¹¹²⁸ Picard G.-Ch., 1957, p. 70-71

¹¹²⁹ Le lion est représenté 4 fois sur des stèles à Hr. Thmed.

¹¹³⁰ Un carnassier, peut être un léopard est sculpté sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra

¹¹³¹ Sur le lion de l'Afrique du Nord et ses significations voir en dernier lieu : Morel Deledalle M., 1982, p.55-109 avec bibliographie et tables p.110-115.

¹¹³² Jebel Chouchet **Essid** est un relief situé à l'est de Hr. Contra à environ 10 km au nord-est de *Sufes*

¹¹³³ Monchicourt Ch., 1913 p. 242-244 : l'auteur nous donne une idée sur cet animal dans la région du Haut-Tell à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

1.2. Industrie et artisanat

La prospection a relevé les traces de certaines activités en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles dans la région, à savoir l'extraction des pierres et des métaux et l'exploitation du bois, de l'argile et d'autres matières.

1.2.1. Les carrières et les mines (*metalla*)

Malgré la rareté des données archéologiques, nous sommes en mesure d'affirmer que l'extraction des pierres et des métaux est une activité qui a existé dans la région de *Sufes* depuis l'Antiquité.

1.2.1.1. Les carrières

L'extraction de la pierre est une activité évidente puisque toutes les ruines romaines utilisent ce matériau. Toutefois, il est difficile de localiser les carrières car d'une part elles sont rarement signalées sur les cartes topographiques¹¹³⁴ et d'autre part il est presque impossible qu'elles n'aient pas été exploitées ultérieurement, ce qui engendre la disparition définitive des traces de l'exaction antique.

La proximité des montagnes, les affleurements rocheux et l'existence de deux types de pierres (le calcaire blanc, jaunâtre et nummulitique) dans les ruines romaines de la région de Sbiba, laisse présumer un nombre élevé de carrières. La présence des affleurements rocheux notamment au nord-est de la région facilite la récupération de la pierre. En effet, l'abondance des pièces d'huileries de la même roche qui affleure juste à côté des sites de Hr. Bel Haj (n° 031) ; Hr. Farhat (n° 039), Sidi Abdallah (n° 021), et des pierres écroulées des falaises qui entourent la région (le long des falaises du côté est et nord-est de la région) témoignent de la disponibilité de la pierre et de l'abondance de cette matière première. Les cours d'eau (Oued Rohia-el Htab, Oued Sbiba, Oued Messannaegh, Oued Leimij...) constituent un autre type de gisement fournissant les galets. Ils sont fréquemment utilisés dans les soubassements, mais aussi dans le remplissage des parties apparentes dans la ville (le cas du nymphée et des thermes...) et même dans la construction en campagne comme c'est le cas pour le site Mrass el Harmel (n° 139).

Par ailleurs, deux carrières antiques ont été repérées dans la région de *Sufes*, une à Aïn El Hassi (n° 137) et l'autre à Hr. Berdieli (n° 148). La situation de ces deux carrières au

¹¹³⁴ Non loin à l'extrême sud-ouest de Jbel Mghila (dit à cet endroit Jbel Sbeitla), au nord-est de *Sufetula* la carte topographique au 1/50 000^e Djebel Mrhila signale « Anc^e Carr^e Rom^e » c'est à dire « ancienne carrière romaine ». Il s'agit là de l'un des rares révélations concernant la couverture topographique.

voisinage de *Sufes* mais aussi la présence de la pierre de même provenance laissent croire que ces carrières avaient alimenté la ville lors de ses grandes phases de construction.

Chronologiquement parlant et en se basant à la fois sur la qualité de la pierre et son utilisation dans les monuments de la cité, il semble que la carrière de Hr. Berdieli (n° 148) avec son calcaire blanc, ait fonctionné en premier lieu par rapport à celle de Aïn El Hassi (n° 137) dont la pierre en grès de sable est employée dans la fortification byzantine. L'importance de la quantité de pierre extraite, comme le montre le négatif au niveau de deux carrières, laisse entendre qu'elles ont fonctionné durant une longue période. L'exploitation se faisait à ciel ouvert pour les deux carrières. En fait, il n'était pas utile de chercher la pierre en profondeur puisqu'elle était disponible et de bonne qualité en surface.

Cependant, on ne sait si la taille de la pierre s'effectuait dans la carrière ou dans des ateliers situés dans les lieux de l'utilisation. Est-il possible de supposer l'existence d'ateliers à côté des carrières¹¹³⁵ ? Peut-on parler d'un métier de taille de la pierre ? Travaille-t-on la pierre sur commande ?

Il est certain, pour le moins, que la pierre reçoit quelques dégrossissements dans la carrière avant d'être transférée vers les lieux de construction. Cette constatation concerne essentiellement les grands centres comme la cité de *Sufes* ou les quatre ou cinq autres grandes agglomérations de la région. Mais pour le reste des sites, surtout dans les secteurs où la pierre était disponible en surface (c'est-à-dire que la pierre est recueillie sur place), il semble que la taille s'exerçait complètement in situ.

Cependant, on dispose dans la région de *Sufes* -comme ailleurs- de pierres avec marque épigraphique mentionnant une officine donc un atelier¹¹³⁶. Il s'agit de deux pierres provenant de deux sites ruraux, elles mentionnent des *officinae*¹¹³⁷. En se basant sur des critères stylistiques des textes, on peut les situer entre le II^e et le III^e siècle. L'une à Hr. Aïn Fragha (n° 064) à environ 6 km à l'ouest de *Sufes*, la pierre est une clé de voûte d'un arc¹¹³⁸ donc une entrée d'un édifice probablement d'une huilerie monumentale ou une basilique chrétienne. L'autre provient de Hr. Damouss (n° 012) juste à côté de Hr. Contra (n° 007) à environ 6 km au nord-est de *Sufes*, elle se présente sous forme d'un petit cippe-autel.

¹¹³⁵ A Hr. Berdieli, Voir Inventaire, Volume I, site n° 148, p. 298, il y a un site archéologique juste à côté de la carrière antique, mais rien ne laisse penser à un atelier.

¹¹³⁶ On dispose même d'une quatrième mais qui se trouve hors de la région étudiée à une faible distance : à Hr. Morgan à environ 7 km au nord des limites nord de la région étudiée, *CIL*, VIII, 23242 = *AE* 1895, 11 texte : *Ex officina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit.*

¹¹³⁷ Voir catalogue épigraphique n° 2 et 105 Ben Baaziz S., 2000a, p. 32 n° 22 ; une étude sur les *officinae* d'après les inscriptions lapidaires en Afrique est en cours de préparation.

¹¹³⁸ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42 voir p.32 n° 22.

Toutefois, il est évident qu'il y a eu un développement de métiers en rapport avec la pierre : probablement un entrepreneur (maçon)¹¹³⁹ pour celle qui provient de Hr. Aïn Fragha (n° 064) et un tailleur de pierre pour la seconde.

La sculpture des statues et des reliefs, l'ornementation des éléments d'architecture et la gravure et la coloration des inscriptions sont des activités qui semblent avoir connu un intérêt particulier à *Sufes* et sa région dans l'Antiquité. Malgré l'influence directe de la *Thusca* et des régions voisines en ce qui concerne les thèmes et les représentations, les reliefs et les statues inventoriés à *Sufes* et sa région témoignent d'une tendance vers une création d'une école locale et régionale indépendante qui possède ses propres normes dans la conception des reliefs. Les inscriptions de *Sufes* et sa région offrent également des indices incontestables non seulement de la présence d'ateliers et de lapicides mais d'une vraisemblable tradition dans le domaine. Certaines inscriptions¹¹⁴⁰ sont teintes de minium qu'on a probablement utilisé pour colorer la statue d'Hercule, génie de *Sufes*¹¹⁴¹.

Cette remarque est valable également pour les éléments du décor architectonique¹¹⁴² qui a vu dès la fin du II^e début du III^e siècle élaborer et se singulariser une tendance locale commence à s'élaborer et s'individualiser par rapport aux régions voisines pour donner à l'époque chrétienne une tradition spécifique dans le traitement des motifs ornementaux, comme l'a bien remarqué N. Duval¹¹⁴³.

1.2.1.2. Les mines

Il est très difficile de se prononcer sur la question de l'exploitation des mines dans l'Antiquité dans cette région ou ailleurs. Cela s'explique par le manque d'études sur cette question et l'absence totale de collaboration entre archéologues et géologues. Cependant, on dispose pour l'Afrique d'une étude importante datant du début du XX^e siècle dans laquelle S. Gsell¹¹⁴⁴ a essayé de rassembler les différentes informations à la fois littéraires et archéologiques relatives aux exploitations minières. Il remarque que « la pauvreté des documents écrits et l'abondance des vestiges d'exploitations anciennes s'opposent ». Il ajoute que « les observations qu'ont faites à cet égard des prospecteurs et des ingénieurs, beaucoup

¹¹³⁹ Il s'agit probablement de la même chose pour la pierre qui provient de Hr. Morgan puisqu'il s'agit probablement de la même forme.

¹¹⁴⁰ Les inscriptions provenant de *Sufes* n° 22 du catalogue déposé au parc du nymphée ; n° 23 du catalogue, *CIL*, VIII, 262 = 11430, actuellement conservé au lycée Sbiba ; n° 24 du catalogue actuellement remployée dans les ruines de la mosquée Sidi Okba ; n° 35 du catalogue remployée également dans la mosquée Sidi Okba.

¹¹⁴¹ Saint-Augustin, *Lettre* 50.

¹¹⁴² Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

¹¹⁴³ En dernier lieu : Duval N., 1972, p. 68.

¹¹⁴⁴ Gsell St., 1928a, p. 1-21.

plus que des archéologues, n'ont pas toutes été signalées à l'attention de ces derniers.¹¹⁴⁵ ». Le même auteur a essayé dans un second article de localiser un de ces *metalla* où l'on envoyait des chrétiens condamnés aux travaux forcés du temps de Saint Cyprien. Il s'agit du *Metallum Siguense* signalé dans la lettre 79 de Saint Cyprien¹¹⁴⁶. D'après Gsell, la mine se trouvait aux environs d'une station de la table de Peutinger¹¹⁴⁷ située entre *Thacia* et *Sicca Veneria*, dite *Segues*¹¹⁴⁸. Depuis, d'autres études furent publiées, qui manquent d'un support matériel et archéologique¹¹⁴⁹.

Pour la région de *Sufes*, on dispose de quelques indications sur la carte géologique de Sbiba¹¹⁵⁰ qui signale des gîtes plombo-zincifères sur le flanc sud du Jebel Mghila au niveau de Aïn El Guemame où s'est établie une exploitation à l'époque coloniale, actuellement abandonnée¹¹⁵¹, ainsi que des gîtes plombifères sur le versant nord de Jebel El Abaied¹¹⁵² où s'est établie également une exploitation à l'époque coloniale elle aussi abandonnée en 1930¹¹⁵³. Des renseignements sur des gîtes miniers sont également disponibles sur la carte géologique Djebel Mrhila¹¹⁵⁴, mentionnant la présence de gîtes plombo-zincifères au niveau de Aïn el Gassa sur le versant sud de Jebel Mghila, avec une exploitation de l'époque coloniale abandonnée¹¹⁵⁵ ainsi que d'un gîte ferrifère autour de Jebel El Hajla à la pointe du massif de Mghila, dirigée vers le nord-ouest en direction de *Sufes*¹¹⁵⁶.

En tout état de cause, la région de *Sufes* se situe à une faible distance des mines de Jrissa, Bou Jabeur et Slata exploitées dans l'Antiquité¹¹⁵⁷.

Par ailleurs, les scories de fer sont signalées dans trois lieux, au nord du Jebel Mghila, à Hr. El Hassek (n° 174), à Hr. El Rhonnaïa¹¹⁵⁸ et à environ 1 km au nord-ouest de ce dernier

¹¹⁴⁵ Gsell St., 1928a, p. 11.

¹¹⁴⁶ Gsell St., 1903, p. 135-139.

¹¹⁴⁷ *Table de Peutinger*, segment, IV.

¹¹⁴⁸ Sur le *metallum Sigense* voir Gsell St., 1903, p. 135-139.

¹¹⁴⁹ Je cite à titre d'exemple : Toubal A., 1995, p. 57-63 ; Assadi F., 2001, p. 139-140 et M'Charek A., 2000, p. 87-103. Dans cet article l'auteur met l'accent sur une localité minière très célèbre à l'époque médiévale. Cette célébrité a laissé des traces dans les sources littéraires. Après prospection l'auteur propose une localisation des mines en question.

¹¹⁵⁰ *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., Tunis 1956, p. 21.

¹¹⁵¹ Carte Archéologique, feuille Sbiba, n° 069, site n° 253 ; Sainfeld P., 1952, voir tableau IV, p. 269.

¹¹⁵² Site n° 069.203.

¹¹⁵³ Sainfeld P., 1952, p. 231.

¹¹⁵⁴ *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Djebel Mrhila, n° 77 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G., Tunis 1952, p. 21.

¹¹⁵⁵ Sainfeld P., 1952, p. 269.

¹¹⁵⁶ Sainfeld P., 1952, tableau IV, p. 269. Je crois volontairement que les scories découvertes à *Sufetula*, cf. en dernier lieu, Assadi F., 2001, p. 139-140 sont en rapport avec les gîtes de Jebel Mghila. Duval N., 1990, p. 495-535, voir particulièrement p. 524, signale la présence d'activités minières « fer du Djébel el Rheradok et du Djébel Koumine ».

¹¹⁵⁷ Gsell St., 1928, p. 12 et 14 ; Sainfeld, 1952, p. 165-178 ; Ben Baaziz S, 2000, p. 291 et 318. En dernier lieu voir M'Charek A., 2000, p. 87-103.

site. Ces traces datent de l'époque moderne mais témoignent de la présence de ce métal dans la région. L'exploitation antique de ces mines n'a pu être discernée à cause des bouleversements causés par la continuité de l'extraction ultérieure. Les scories de métallurgies trouvées à *Sufes* à Hr. Bennaïa (n° 051) et à Hr. Thmed (n° 189) confirment probablement l'exploitation de ces mines dans la région dans l'Antiquité. Il est clair que la transformation des produits ne se faisait pas sur place, c'est-à-dire dans les mines, mais dans des ateliers urbains ou ruraux situés à quelque distance des gisements mais dont les seuls indices apparents sont les scories. La fabrication d'outillage usuel pour la vie quotidienne (que ce soit dans la ville ou dans la campagne) devait se faire sur place. La situation de la région sur des axes routiers de première importance peut limiter l'artisanat lié à la métallurgie à ses débouchés commerciaux, mais l'existence de la matière première a pu jouer un rôle favorable.

D'autres activités en rapport avec la transformation des matières premières sont attestées dans la région.

1.2.2. Les fours à chaux et à plâtre

Les fours sont difficilement repérables, parce que d'une part, ils sont souvent très arasés ou totalement enfouis, et d'autre part leurs traces sont très modestes. En fait, leur découverte est souvent le fruit du hasard. Le nombre de fours découverts lors de la prospection est en deçà de la réalité. En effet, on imagine mal le fonctionnement de chantier de construction à travers la région en se basant sur la production de six ou sept fours seulement.

Il est plus logique de supposer un chiffre plus ou moins égal au nombre de sites repérés dans la région. Il ne semble pas que les fours à chaux ou à plâtre constituaient une activité professionnelle. La médiocrité de leurs traces ne peut que confirmer cette opinion. En effet, dans l'état actuel de la documentation on ne signale pas de découverte d'une série, ou d'un quartier de fours à chaux ou à plâtre comme cela existe de nos jours¹¹⁵⁹.

Dans la région de *Sufes* nous avons donc découvert sept fours dont :

* Deux fours à chaux, un à Hr. Magroun el Ouediane (n° 096), l'autre à Hr. Bou Leidieb (n° 081)¹¹⁶⁰

* Deux fours à plâtre, un à Hr. Hassek (n° 145), l'autre à Douar El Fraijya (n° 095).

¹¹⁵⁸ CAS, site n° 202.

¹¹⁵⁹ A l'exception des fours de cuisson de la céramique. En effet, on a un exemple situé non loin de la région étudiée, il s'agit de Hr. Guellel, site 069.235, Peacock, Bejaoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 74 et fig. 10 (n° 1-16)

¹¹⁶⁰ En fait rien ne permet d'affirmer cette identification, il se peut qu'il s'agisse d'un four de cuisson de céramique

* trois fours dont la production est indéterminée. Le premier à Hr. Hassek (n° 174), est peut être un four de métallurgie ou bien d'un autre produit, l'état des ruines ne permettant pas une identification à partir d'une simple vision ; l'existence des traces de métallurgie juste à côté complique les choses. Le deuxième est immédiatement au sud de *Sufes* (n° 089) avec à une dizaine de mètres un petit bassin. Le troisième est à Hr. Khammar, il est sans contexte.

D'après les lieux de découvertes, on remarque que la répartition des ces fours concerne le secteur le plus habité. Il s'agit des parties occidentale et méridionale de la région, alors que l'extension de l'oléiculture s'est produite surtout au nord-est.

Les fours ont un plan circulaire de diamètre variant de 130 cm à Magroun el Ouediane (n° 096), 153 cm à Douar El Fraigya (n° 095), 320 cm juste à côté de *Sufes* (n° 110) à 340 cm à Hr. Bou Leidieb (n° 081). La profondeur (hauteur) exacte n'est pas connue parce qu'il sont tous enfouis. On a pu vérifier les dimensions du seul four de Hr. Magroun el Ouediane (n° 096), qui fait 320 cm de hauteur. Mais, il peut être considéré comme un modèle vu la différence dans les dimensions des diamètres. Il n'a pas été possible de savoir si sa forme était cylindrique ou conique, forme attestée pour les fours de ce genre, comme le remarque J.-P. Adam pour les fours de ce genre¹¹⁶¹. En ce qui concerne la technique de construction, on utilisait des briques pleines en argile qu'on a consolidées ou non extérieurement par des moellons ; l'épaisseur des murs est de 27 cm à Douar El Fraijya (n° 095), 33 cm à Magroun el Ouediane (n° 096) et 89 cm à Bou Leidieb (n° 081). L'utilisation interne des briques en argile est indispensable pour résister à la chaleur.

Les fours découverts dans la région de *Sufes* sont tous enfouis ou adossés contre le flanc d'une éminence. Cette position facilite l'aménagement d'un accès pour le combustible en contrebas. Cependant, nous n'avons pas remarqué la présence de ces orifices dans les fours signalés. L'enfouissement de ces structures est également favorable puisqu'il contribue à la consolidation du monument, conserve la chaleur à l'intérieur du four et garantit une cuisson dans de bonnes conditions.

Malgré la découverte d'un four en situation favorable (coupé verticalement par un cours d'eau) celui de Hr. Magroun El Ouediane, l'aménagement interne reste peu évident¹¹⁶². En effet, on ne peut distinguer par exemple la paroi, le *sole*, munie d'orifices, les carreaux¹¹⁶³, qui séparent le foyer ou la chambre de chauffe qu'on trouve dans les fours à céramique.

¹¹⁶¹ Adam J.-P., 1984, p. 69.

¹¹⁶² D'après Adam J. P., 1984, p. 73-74, l'auteur reproduit un texte de l'agronome latin Caton dans lequel il résume la technique de la construction du four à chaux.

¹¹⁶³ Adam J.-P., p. 64-65.

Le recours à la cuisson du plâtre pour l'utiliser dans la construction en tant que liant ou bien encore en tant que brique est une pratique qui est dûe à un facteur naturel et un autre historique. Les fours à plâtre ont été découverts autour de Kodiat el Halfa, une zone située dans une couche de gypse, dite actuellement Jbel Jebbes. Cette zone s'étend sur environ 25 à 30 km², donc la matière première était forcément disponible¹¹⁶⁴. D'après N. Duval, le recours au plâtre à *Sufetula* et dans la région de Gafsa est une pratique tardive qui a commencé probablement à partir du IV^e siècle apr. J.-C.¹¹⁶⁵.

1.2.3. La menuiserie

La menuiserie n'a pas laissé de traces matérielles directes sur le terrain comme certaines autres activités. Cependant plusieurs indications indirectes témoignent de la présence de cette activité dans la région de *Sufes*. L'importance du nombre de seuils des portes, soit à peu près d'une centaine, qu'on trouve partout dans les sites archéologiques de la région, l'étendu des forêts dans l'Antiquité ? Comme de nos jours, la disponibilité du bois et la prospérité économique sont des indices valables pour parler de menuiserie.

Nous savons par ailleurs, que l'Afrique fournissait à Rome le bois du *Thuya*¹¹⁶⁶ pour la fabrication des meubles de luxe en particulier : « des célèbres tables atteignant des prix fabuleux.¹¹⁶⁷ » La région de *Sufes* est actuellement en partie couverte de cette espèce. La constitution d'une aristocratie locale dont la fortune est confirmée par la présence dans la ville autant qu'à la campagne d'éléments de péristyles et autres, peut également constituer un marché alimenté non seulement par l'importation mais probablement par un artisanat local actif. Les portes fabriquées peuvent être en un seul ou à deux battants comme l'indique les seuils découverts dans la région. Nous avons des représentations de portes à deux battants sur deux stèles à reliefs provenant de Hr. Thmed (n° 189) et Dar Haj Salah (n° 105). La première est une stèle funéraire remployée dans une maison moderne (Dar El Haj Salah n° 105) située au sud de Hr. Sidi Brahim Zaihair (n° 093) où on peut voir au dessous de l'inscription funéraire une porte à un seul battant, décorée par plusieurs rectangles emboîtés répartis sur quatre zones. La seconde stèle est anépigraphe et probablement votive, remployée dans une

¹¹⁶⁴ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba, n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., 1956, p. 10-19. Une localité moderne située dans le secteur est appelée : El Jabbès.

¹¹⁶⁵ Duval N., 1990, p. 525.

¹¹⁶⁶ Le bois fourni par cet arbre est connu depuis le III^e siècle av. J.-C., cf. Gsell St., 1928, V, p. 211.

¹¹⁶⁷ Joffroy R., 1963, p.166-167, voir p ; 167 ; voir également, Salama P., 1987, p. 159, n° 302 ; M. M. Lenoir est intervenu à la suite de la communication de Lassère J.-M., 1995, p. 45, sur la possibilité de la présence dans la documentation impériale de témoignages « d'un commerce très florissant à l'époque républicaine, celui du bois, en particulier du bois précieux comme le thuya, fort prisé à Rome pour la confection de tables ? » Lassère J.-M. répond qu'il n'a pas de « souvenir d'une mention épigraphique de l'exportation du bois africain. »

maison moderne. Brisée en haut, elle représente dans le registre inférieur une porte à deux battants avec des décors incisés et laisse voir sur le battant droit une serrure :



Fig. 114 : Porte d'après une stèle de Hr. Thmed (n° 189)

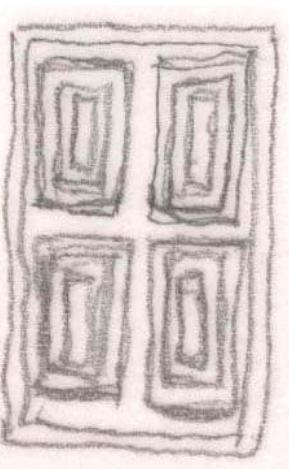


Fig. 115 Photo et croquis de porte d'après une stèle funéraire remployée à Dar Haj Salah (n° 105)

En plus des outils utilisés par les paysans, tels les manches des pelles, des haches, l'armature des attelages et le labour, on peut penser aux meubles équipant les demeures, lits, tables, chaises, banquet mortiers en bois et peut-être cercueils etc...

Les stèles funéraires découvertes dans la région ne manquent pas de nous fournir une idée sur ce type de meuble : en effet, sur le cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra (n° 007) on voit une scène de banquet où l'homme est allongé sur un lit. Devant lui se dresse un trépied semblable à un autre représenté sur un fragment de stèle remployée dans un gourbi à Hr. Souk Erroumaine (n° 168).



Fig. 116 : Croquis du trépied de la stèle de Hr. Souk Erroumaine



Fig. 117 : Croquis du trépied du cippe de Hr. contra



Fig. 118 : Scène de banquet du cippe de Hr. Contra

1.2.3. Autres activités artisanales

Certains indices laissent penser à d'autres activités artisanales en rapport avec les productions agricoles, animales et naturelles. L'abondance des plantes naturelles comme l'*halfa* et d'autres comme les cannes et les palmes etc... fournissent la matière première pour la fabrication d'objets servant à la vie quotidienne. Les corbeilles, les *canistra*, les paniers qu'on n° 042), à *Sufes* et à Hr. Thmed (n° 189) peuvent servir de preuve de l'existence de sur cette activité. La fabrication des cordes et des outils utilisés pour l'attelage, le transport et le déplacement semble être très courant dans une région où l'agriculture constitue l'activité économique fondamentale.

Le textile, ou la fabrication du tissu à partir de la laine et probablement du lin signalé à *Sufes* par les auteurs arabes¹¹⁶⁸ ne peut être étranger à la région étudiée. A l'époque romaine on dispose de certaines indications épigraphiques en rapport avec les *vestiarii* à travers l'Afrique¹¹⁶⁹. Mais on connaît mieux cette activité dans la cité voisine de Maktar¹¹⁷⁰ où les foulons ont élevé une dédicace à *Liber Pater* leur protecteur. On ne peut pas penser à un recours à l'importation dans un pays où la présence de la matière première est abondante¹¹⁷¹ et les marchés locaux et régionaux très actifs¹¹⁷².

1.2.5. La mosaïque

Il faut signaler que les remarques résultent d'une simple prospection de surface, la mosaïque étant un élément très fragile qui disparaît immédiatement une fois mise au jour et ne laisse pas de traces à part les tesselles éparpillées mais ne permettant pas d'apprécier les dimensions, la grandeur et la nature du pavement ni du décor qu'il portait. Le nombre et la répartition des trouvailles sont plus fictifs que réels. La prospection de la région de *Sufes* a permis de repérer vingt-huit sites avec traces de mosaïques. Une majorité de dix-neuf de ces sites est située dans les environs immédiats de *Sufes* et dans le couloir nord-sud. Les neuf autres sont situés dans le couloir est-ouest. Cette répartition est tout à fait logique : la richesse de la terre, l'ancienneté et la densité de l'occupation et l'emplacement de la cité au milieu du couloir longitudinal constituaient des conditions favorisant cette concentration. La majorité des traces était constituée de tesselles éparpillées, de morceaux de mosaïques ou bien de

¹¹⁶⁸ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "... و شربهم من عين جارية كثيرة تسقي بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه رخيصة الأسعار و يغلب على غلاتهم الكمون والكروبيا والبقوف و يزرع عندهم الكتان ولهم ماشية كثيرة".

¹¹⁶⁹ *ILAfr*, 62 ; *ILTun*, 194.

¹¹⁷⁰ *CIL*, VIII, 23399 ; Sur les foulons de Maktar voir M'Charek A., 1982, p. 176-179.

¹¹⁷¹ Salama P., 1987, p.259, n°302.

¹¹⁷² Le *nundina* de Hr. Beguar, *Casae Beugeunsis*, voir *CILPMBardo*, n° 26.

pavements incomplets et brisés. A deux reprises seulement, les pavements trouvés étaient conservés en place¹¹⁷³.

En ce qui concerne, les édifices qui avaient des pavements de mosaïques, il est parfois possible de les identifier quand le monument est conservé. C'est le cas des thermes ou du nymphée à *Sufes*. Parfois, notre identification est incomplète comme c'est le cas à Hr. El Mhella (n° 022), ou au site sur Oued Aïn Diba (n° 156), ou bien à Hr. Mrass El Harmel (n° 139) ; à Hr. El Ouchem (n° 142) ... ou il s'agit de monuments hydrauliques qui peuvent être un simple bassin ou un établissement balnéaire. Certaines identifications ne peuvent dépasser le stade de l'hypothèse fondée sur des critères externes, ou des éléments hors contexte comme une basilique chrétienne à Hr. Jedeliane (n° 024) en se basant sur la présence des éléments d'architectures qui peuvent être détachés de ce monument et une basilique chrétienne à Hr. Bou Leidieb (n° 081) signalé par R. Cagnat et révélé par son plan et par quelques éléments d'architecture

Six sites révèlent des traces de mosaïques monochromes de couleur blanche, cinq sont bichromes noir et blanc et huit sont polychromes. Les motifs repérés sont géométriques et végétaux. Les dimensions des tesselles sont les mêmes (1,5/1,5/0,5) dans trois sites : *Sufes*, Hr. Jedeliane (n° 024) et à Hr. El Hamara (n° 070). Cela n'a rien d'étrange, les deux sites se trouvant dans les environs immédiats de la cité. Les artistes de *Sufes* ont dû intervenir autour de la cité sur commande. D'une façon générale, la qualité, les couleurs et les formes de décors n'ajoutent rien à ce qu'on connaît déjà dans le reste de la province Africaine.

1.2.6. Le verre

La présence d'éclats de verres est attestée dans trois sites archéologiques¹¹⁷⁴ situés sur l'Oued Sbiba. En fait, cette information est lacunaire vu la méthode d'investigation d'une part et l'état du matériel d'autre part. Les trois sites se situent aux environs immédiats de *Sufes* sur l'Oued Sbiba. Il est normal de trouver des restes de verre en proximité de la cité. Les éclats de verre découverts sont probablement le résultat du commerce. Les liens qu'entretenait la cité avec des centres situés sur la côte peuvent être derrière la présence de verre ici¹¹⁷⁵.

¹¹⁷³ Le premier à Hr. Bou Meftah (069.206) et le second à Hr. Bou Hlel (069.226).

¹¹⁷⁴ n° 100, 089 et 111.

¹¹⁷⁵ Dans une communication intitulée, L'histoire du verre en Tunisie depuis l'époque punique jusqu'à l'époque du haut Moyen Âge, lors du colloque du CTHS tenu à Tabarka en mai 2000, voir programme p. 538, Yacoub M. signale deux ateliers en Byzacène, l'une à *Leptis Minus* et l'autre aux Iles El Gdamss, cf. Selmane K., 2003, p. 117-128, particulièrement p. 123.

Les éclats de verre signalés représentent des morceaux de verre à paroi fine qui apparaît d'après M. Yacoub¹¹⁷⁶ à partir du III^e siècle apr. J.-C. à la suite de l'invention de la technique du soufflage à la volée ou à l'air libre. Cette technique permet, selon lui la production de verre transparent à paroi fine¹¹⁷⁷. Mais la diffusion de cette technique en Afrique remonte à la période romano-byzantine¹¹⁷⁸. Il faut signaler que la datation du verre est très difficile à cause de l'absence des études spécialisées¹¹⁷⁹ ainsi que de la permanence des procédés de fabrication des mêmes formes¹¹⁸⁰.

Les instruments en verre sont généralement utilisés dans la vie quotidienne comme le montrent certaines scènes représentées sur les mosaïques ou bien dans les nécropoles comme urnes cinéraires ou comme mobiliers funéraires¹¹⁸¹.

1.2.7. La céramique

Au cours de la prospection, nous n'avons pas remarqué la présence de fours ou d'ateliers de céramique ni de dépotoirs de ces ateliers dans la région de *Sufes*, comme c'est le cas à Hr. Skhira et à Sidi Aïch. Mais la remarquable densité des tessons à *Sufes*, à Hr. Contra (n° 007) et à Hr. Ksara (n° 048) d'une part et la disponibilité de la matière première (l'argile¹¹⁸², l'eau et le bois) d'autre part, laissent supposer l'existence d'ateliers. La région de *Sufes* présente d'une diversité remarquable pour le matériel céramique : la céramique modelée, commune ou sigillée et la céramique employée dans les bâtiments (tuiles sous ses différentes formes : *tegulae* et *imbrices* et pilettes d'hypocaustes et les tubes à emboîtement), poterie de stockage et de transport des liquides (amphores et jarres). Les carreaux de terre cuites fréquemment attestés dans les régions voisines : à Hajeb El Aioun¹¹⁸³ à *Sufetula*¹¹⁸⁴ et à Thelepte¹¹⁸⁵ sont absents à *Sufes* dans l'état actuel de la recherche.

Bien qu'elle reste encore peu connue, la céramique, notamment la sigillée est parmi les éléments les plus étudiés en Tunisie en général et principalement en Byzacène¹¹⁸⁶. Un intérêt particulier est accordé aux Hautes Steppes et à la Byzacène occidentale vu les

¹¹⁷⁶ Yacoub M., 2000, p. 53 note n° 28.

¹¹⁷⁷ Yacoub M., 2000, p. 53 note n° 28.

¹¹⁷⁸ Yacoub M., 2000, p. 52 et suiv.

¹¹⁷⁹ D'Escruc-Daisy H. 1966-1967, p.129-157 et pour l'époque islamique : Bahri F., 1997, p. 77-89.

¹¹⁸⁰ Yacoub M., 2000, p. 53.

¹¹⁸¹ Voir. Yacoub M., 2000, p. 54.

¹¹⁸² Cf. *Carte géologique Sibya*.

¹¹⁸³ Voir par exemple Hannezo, Molins L. et Laurent A., 1894, p. 291-292.

¹¹⁸⁴ Duval N., 1990, p.495-535 en particulier p. 525 et 521 fig.8.

¹¹⁸⁵ En dernier lieu Bejaoui F., 2003, p. 147-161, voir p.149, p. 157 n° 14 et 158 n° 15.

¹¹⁸⁶ En dernier lieu Bonifay M., 2004, p. 50-53 ; 55-56.

investigations et la présence d'un nombre de fours à céramiques¹¹⁸⁷. La céramique, particulièrement la sigillée, est l'un des indices dont on se sert pour identifier un site antique durant la prospection. L'abondance du matériel, la diversité des types de la documentation et la présence relative des études consacrées à la céramique sur les régions situées autour de la notre, incitent à signaler sur quelques aspects. Loin de vouloir tirer des conclusions chronologiques, nous nous contentons de quelques remarques quantitatives.

Il faut signaler l'absence totale de la céramique campanienne à vernis noir, mais une investigation plus attentive peut éventuellement prouver le contraire dans les ruines de *Sufes*.

Du point de vue quantitatif, la céramique sigillée fine et « fruste » vient en tête. C'est l'élément capital servant à identifier l'ancienneté des sites en l'absence d'autres éléments. La densité de la céramique sigillée est une preuve de la durée, de l'intensité et de la prospérité de l'occupation d'un site. Dans la région de *Sufes*, une densité particulière est remarquée à *Sufes* (n° 089) à Hr. Contra (n° 007) à Hr. Beinaïa (n° 158) et à Hr. Thmed (n° 189), une densité moins importante à Hr. Bou Leidieb (n° 081), à Hr. Ksara (n° 048), à Hr. Fartout (n° 041), à Hr. Bel Haj (n° 031) et à Hr. Hassek (n° 145). Sur le plan des ruines, ces sites sont les plus importants dans la région prospectée.

Parmi les formes rencontrées, signalons les fragments de lampes à huiles trouvés avec une densité notable dans 13 sites dispersés à travers la région prospectée. Nous avons même trouvé des lampes représentées sur une stèle à relief à Hr. Thmed (n° 189). En fait, il est évident de trouver des lampes à huile dans une région située sur la *via Harumetina*¹¹⁸⁸ qui passe par *Aquae Regiae*, localité très célèbre pour production de lampes à huile¹¹⁸⁹. Les deux plus grands ateliers de la Tunisie centrale spécialisés dans cette production se situent non loin de la région de *Sufes*. Hr. Skhira¹¹⁹⁰ se trouve sur le flanc méridional de Jebel Mghila sur la voie *Sufes-Mascliana* à 5 km seulement des limites sud-est de la région étudiée. Alors que Hr. Sidi Merzoug Ettounsi¹¹⁹¹ se situe sur la *via Harumetina* à 16 km seulement à vol d'oiseau des limites orientales de la région. Ces fabrications apparaissent à l'époque tardive, à partir du Ve siècle, et leur décor et proprement d'interprétation chrétienne.

¹¹⁸⁷ Bonifay M., 2004, p. 50-53 ; 55-56.

¹¹⁸⁸ Voir *supra* p. 155 et suiv.

¹¹⁸⁹ Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p. 127 n° 400 et fasc. 2, 1973, planche XX n° 400; Cagnat R., 1911, p. CCXI-CCXII.

¹¹⁹⁰ En dernier lieu voir E. Stern, Note analytique sur les tessons de Sigillée claire ramassés à Henchir Es-Srira et Sidi Aïch, *Babesch*, 43, 1968, p. 146-154 ; Notre collègue et amie Moufida El Adari El Abeïd est entrain de préparer une thèse de doctorat sur la céramique de Hr. Skhira.

¹¹⁹¹ Peacock D. P. S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84.

La céramique commune de l'ancienne Afrique¹¹⁹² reste jusqu'à présent peu étudiée. La banalité des techniques de sa fabrication et son prix médiocre la rendent courante et usuelle. Presque la totalité des sites antiques de la région étudiée offre une quantité plus ou moins importante de céramique commune de couleur rouge ou grise.

Les fragments de jarres ou d'amphores sont également attestés sur vingt-sept sites archéologiques dont neuf sont situés dans les environs immédiats de *Sufes*¹¹⁹³ et treize dans la vallée de Oued Leimij essentiellement sa haute vallée située sur la voie vers *Sufetula*. Le reste des sites se trouve sur la voie vers la côte. Ce type de récipient est utilisable à la fois pour le stockage des liquides et des autres produits destinés à être emmagasinés ou commercialisés ou bien encore pour l'inhumation des défunts, comme c'est le cas de la nécropole située au sud de Hr. El Mabdouaa (n° 138) ou bien à Kalouet Erbaïya (n° 108)¹¹⁹⁴.

Plus complexe, la question de la céramique modelée fruste, n'a attiré que peu d'intérêt de la part des céramologues¹¹⁹⁵. Cette attitude est légitime quand on prend en considération la continuité de la production selon les mêmes formes, les mêmes techniques et les mêmes procédés depuis l'époque préhistorique à nos jours. C'est une céramique avec un épiderme de couleur marron enveloppant une pâte de couleur noire ou grise. Dans la région de *Sufes*, la céramique modelée est signalée dans dix sites¹¹⁹⁶ situés à l'ouest ou au sud et au sud-est de *Sufes*. Il s'agit de sites occupés jusqu'à la fin de l'époque tardive ou encore au début de l'époque médiévale et moderne comme le témoigne la céramique vernissée. Ces installations se situent forcément à côté d'un point d'eau.

D'autres formes de poterie ont été recensées lors de la prospection, Il s'agit de pièces utilisées dans la construction comme les tubes à emboîtement et les tuiles de différentes formes. Les tubes à emboîtement ou tubes de coffrages sont attesté dans vingt sites¹¹⁹⁷ dispersés à travers la région et correspondent à d'importants établissements dans la plupart des cas, soit environ 68% du total¹¹⁹⁸. Deux formes sont enregistrées : des tubes de formes cylindriques lisses et d'autres avec des anneaux. Ces tubes sont liés dans la moitié des sites à

¹¹⁹² Voir les remarques de Salamonson dans Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p. 64 et suiv.

¹¹⁹³ Pour *Sufes* on note la découverte d'une amphore actuellement conservée au Musée de Bardo, voir Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 248-249 n° 373.

¹¹⁹⁴ Nous avons également attesté la présence d'une nécropole à jarres sur le flanc sud de Jbel Mghila au site dit Hr. El Bir site n° 069.257 à quelques km de l'atelier de Hr. El Guellel Zagalass, site n° 069.235.

¹¹⁹⁵ Sur l'état de la question, voir Ghaki M., 1999, p. 95-124, voi p. 95.

¹¹⁹⁶ Les sites : 092 ; 133 ; 135 ; 146 ; 157 ; 162 ; 188 ; 189 ; 073 et 176.

¹¹⁹⁷ Les sites 033 ; 051 ; 065 ; 070 ; 103 ; 107 ; 089 ; 081 ; 093 ; 043 ; 117 ; 139 ; 141 ; 158 ; 164 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189 et 192.

¹¹⁹⁸ Les sites : 051 ; 070 ; 103 ; 089 ; 081 ; 093 ; 043 ; 139 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189 et 192.

des monuments à vocation thermale ou balnéaire¹¹⁹⁹. Cette technique utilisée dans la couverture est courante en Afrique.

Les tuiles, à rebords (*tegulae*) ou les *imbrices* sont employées pour la couverture¹²⁰⁰. Cependant, elles ont eu un autre emploi comme le dallage, ou bien les pilettes d'hypocauste (*laterculis*)¹²⁰¹. Dans la région de *Sufes*, les tuiles se trouvent dans trente-sept sites¹²⁰² dont dix présentent des traces de pilettes d'hypocaustes. On a également constaté que les tuiles ont servi dans les constructions de tombeaux comme c'est le cas à *Sufes* même. Cette pratique n'est pas isolée puisqu la même pratique se retrouve dans la nécropole de Raqqada au sud de Kairouan¹²⁰³.

Une dernière remarque sur la céramique de *Sufes* concerne le décor attesté sur les parois des vases. Des motifs géométriques ou floraux¹²⁰⁴, voire anthropomorphiques ou zoologiques, sont répertoriés durant la prospection essentiellement sur des fragments ou des lampes entières. Nous avons même observé des scènes de spectacles sur un fragment de céramique à Hr. Thmed et un second parmi les ruines de Jammâa Sidi Okba à Sbiba¹²⁰⁵.

Mais l'objet le plus notable concerne une sorte de brûle-parfum anthropomorphique représentant un buste féminin découvert à *Sufes*¹²⁰⁶. Cet objet très courant à Carthage est un cas unique dans la région, ce qui renforce la possibilité d'une « acquisition.»

Chronologiquement parlant, il est actuellement possible d'avoir une idée claire sur la fourchette chronologique du matériel céramique que ce soit à la production ou à l'usage. Les études dans les régions voisines s'accordent sur une fourchette large qui s'étend du milieu du II^e siècle au VII^e siècle. La courbe commence à accroître lâchement et pour atteindre son apogée au V^e siècle puis décline progressivement jusqu'au environ du VII^e siècle. Aux piedmonts sud de Mghila, deux centres de productions qui fonctionnaient entre le III^e et le V^e siècles sont identifiés : Hr. Skhira, pour la sigillée africaine C et Hr. El Guellel-Zagalass pour

¹¹⁹⁹ Les sites 051 ; 103 ; 089 ; 043 ; 139 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 et 189.

¹²⁰⁰ Adam J.-P., 1984, p. 230-231.

¹²⁰¹ Adam J.-P., 1984, p. 151-163.

¹²⁰² Les sites : 033 ; 051 ; 058 ; 055 ; 065 ; 063 ; 070 ; 068 ; 091 ; 103 ; 107 ; 089 ; 007 ; 081 ; 093 ; 031 ; 052 ; 043 ; 111 ; 125 ; 135 ; 141 ; 142 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189.

¹²⁰³ Voir Mahjoubi A., Les fouilles, dans Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p.9-10 et fasc. 2 1973, exemple photo 37.

¹²⁰⁴ Voir par exemple les objets déposés dans le Musée de Bardo : Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 248-249 n° 356 ; 358 et 360.

¹²⁰⁵ Cagnat R., 1927, p. 38 : « M. le capitaine Coulon a joint à son rapport un débris de poterie trouvé à Sbiba même dans l'édifice dénommé Sidi Okba. C'est un morceau de bord de plat où était figuré un gladiateur casqué tenant un glaive de la main droite. »

¹²⁰⁶ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

la production des amphores¹²⁰⁷. Quatre autres sites dans le même secteur ont livré des tessons datables entre le II^e et le VI^e siècle¹²⁰⁸.

En se dirigeant vers l'ouest et le sud ouest, les réalités ne changent pas. En effet, les prospections menées par R.-B. Hitchner¹²⁰⁹ entre *Cillium* et *Thelepte* suivie par celles de M. Hermassi¹²¹⁰ dans les environs de cette dernière ville s'accordent sur une datation qui se situe entre le II^e et le VII^e siècle apr.- J.-C. Cette datation est confirmé par les travaux de S. Sehili¹²¹¹ sur le versant septentrional de Jebel Semmama. Les trois chercheurs s'accordent sur une période de prospérité entre le III^e et le V^e siècle. Cette fourchette concorde avec celle que propose L. Naddari¹²¹² pour le *Saltus Massipianus*. Il s'agit en réalité de toute une conjoncture qui concerne tout le secteur des steppes.

A environ une dizaine de kilomètre à l'est des limites de la région de *Sufes*, de Sidi Merzoug Ettounsi, sur la *Via Hadrumetina*, fonctionnait entre la fin du III^e et le début du VI^e siècle¹²¹³. Non loin, les explorations de M. Ben Moussa¹²¹⁴ A Hr. Bloul, un peu vers le nord, n'ont pas trahi la tendance générale. En effet, la courbe qu'il a tracée montre bien que la céramique date entre le II^e et le VII^e siècle avec une apogée au V^e siècle.

Ainsi, il est clair que la région de *Sufes* n'a pas échappé à ce contexte. L'occupation devait se situer d'une façon générale entre le II^e et le VII^e siècle avec des différences pour quelques sites.

¹²⁰⁷ Sur Hr. Skhira voir Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, n° 24 ; Peacock D. P.- S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84 ; Bonifay M., 2004, p. 53. Une thèse de doctorat sur l'atelier de Hr. Skhira, préparée par mon amie Moufida El Adari El Abeïd sous la direction de Mr. M'Charek A. est en cours.

¹²⁰⁸ Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, N° 6 : II^e et le VI^e siècle apr. J.-C. ; N° 8 : III^e-VI^e siècle apr. J.-C. ; N° 14 : II^e-V^e siècle apr. J.-C. ; N° 24 : fin III^e-V^e siècle apr. J.-C. ; N° 27 : III^e-VI^e siècle apr. J.-C.

¹²⁰⁹ Voir la bibliographie à la fin de ce volume.

¹²¹⁰ Hermassi M., 2003-2004, p. 126 et tableau p.165-166, l'auteur a étudié des tessons de 17 centres en voici la chronologie : N°1 : II^e-V^e apr. J.-C. ; N°2 : 160-VII^e apr. J.-C. ; N°4 : 350-600 apr. J.-C. ; N°5 : 450-600 apr. J.-C. ; N°7 : II^e-660 apr. J.-C. ; N°8 : 420-650 apr. J.-C. ; N°9 : 450-650 apr. J.-C. ; N°12 : 450-650 apr. J.-C. ; N°15 : 450-640 apr. J.-C. ; N°16 : 450-VI siècle apr. J.-C. ; N°17 : 325-475 apr. J.-C. ; N°18 : 450-650 apr. J.-C. ; N°19 : 160-600 apr. J.-C. ; N°23 : 290-650 apr. J.-C. ; N°26 : 450-650 apr. J.-C. ; N°30 : 280-650 apr. J.-C. ; N°34 : V^e siècle apr. J.-C.

¹²¹¹ Sehili S., CADS n° 076, en cours de publication.

¹²¹² Naddari L., 2007, p. 225-226.

¹²¹³ Peacock D. P.- S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84 ; Mackensen, 1998, p. 370 ; Bonifay M., 2004, p. 51.

¹²¹⁴ Ben Moussa M., 2006, p. 125-126 et fig 3 p. 130.

1.3. Le travail de la pierre : Matériaux et techniques de construction

La construction constitue l'un des aspects culturels que nous allons essayer d'évaluer en nous fondant sur les informations recueillies lors de la prospection. Notre étude passera en revue de quelques aspects seulement à savoir les matériaux et les techniques de construction. Les constructions et les édifices repérés lors de la prospection emploient divers matériaux agencés suivant différentes techniques connues ou non dans les autres régions de l'Afrique proconsulaire.

1.3.1. Les matériaux

Les matériaux utilisés sont assez variés : pierre de divers calibres, glaise, brique, plâtre, chaux et bois

1.3.1.1. Le marbre

Il est difficile d'identifier les pierres marbrières et de les classer parmi un type de marbre ou un autre dans une région très riche de différentes catégories de pierres¹²¹⁵. Voici en tableau les données recueillies sur le terrain :

Provenance	Pièce	Nature du marbre
Hr. Jedeliane n° 024	Deux fûts de colonne	Marbre gris
N° 099	Fût de colonne	Marbre gris
Sufes n° 089	Plusieurs fûts de colonnes	Marbre beige Thala ?
Sufes n° 089	Statuette (déesse) ¹²¹⁶	Marbre blanc
Sufes n° 089	Fragment	Marbre blanc
Sufes n° 089	Bloc : élément d'autel de basilique	Marbre blanc
Hr. Lahmar n° 052	Petit fût cannelé	Marbre grisâtre
N°150	Fragment	Marbre blanc

Il s'agit donc de fragments, d'éléments d'architecture, essentiellement des fûts de colonnes, un bloc et une statuette de déesse. Ils sont taillés dans trois ou quatre types de marbre. Le marbre gris et grisâtre le moins représenté, dans lequel sont taillés les éléments provenant de Hr. Jedeliane (n° 024) et appartenant probablement à une petite chapelle¹²¹⁷, un fût de colonne du site n° 099 et une petite colonnette cannelée de Hr. Lahmar (n° 052) et le marbre beige probablement de *Thala*, dans lequel on a taillé des fûts visibles actuellement à la mosquée Sidi Okba, ainsi que le marbre blanc qu'on trouve à *Sufes* représenté par une statuette, un fragment et un bloc découverts dans la seconde basilique de même qu'un fragment provenant du Hr. El Abri (n° 143).

¹²¹⁵ Sur la difficulté de l'identification des pierres marbrières voir Ginouvès R. et Martin R., 1985, p. 37 et note 170 ; sur les pierres marbrières en Tunisie voir Gaiad M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zaghrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000. En plus des carrières de marbres connues dans les environs de Thala, G. Ch. Picard, 1957, p. 69, évoque de marbre saccharoïde de Jbel Skarna ; cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 318.

¹²¹⁶ Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 54.

¹²¹⁷ Voir infra, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

Mis à part *Sufes* qui accapare le nombre le plus important d'objets en marbre, on trouve quatre autres sites ruraux, fermes et *villae* qui ont livré aussi des objets en marbre. Tous les sites de provenance se situent sur les deux axes routiers : nord-sud et est-ouest. Excepté le marbre blanc importé, le reste des matériaux est d'origine locale ou des régions voisines¹²¹⁸.

1.3.1.2. La pierre

C'est l'élément le plus utilisé étant disponible à travers la région. La pierre constitue avec la céramique un élément d'indentification des sites archéologiques¹²¹⁹. La topographie, la diversité des affleurements rocheux, les accidents tectoniques qui ont affecté la région et la proximité des régions célèbres par la qualité de la pierre ont produit une particulière richesse dans ce domaine. La tradition de la taille de pierre dans la région ou dans le voisinage a donné une diversité même dans les formes et les dimensions des pierres utilisées pour les constructions antiques.

— *Le petit appareil*

La pierre brute est très utilisée un peu partout dans les sites antiques de la région de *Sufes*. En effet, on la remarque dans la ville autant qu'à la campagne. Deux types de pierre brute sont à signaler : la pierre ramassée et recueillie en surface et les galets recueillis dans les lits d'oueds. Le premier type est à signaler partout. Non calibré, il est utilisé en vrac pour les formes massives, en particulier la maçonnerie dans les monuments hydrauliques, le remplissage des murs à double parement, les monuments à caractère non officiel et même parfois dans des monuments funéraires, comme c'est le cas du mausolée de Hr. El Beinneïa (n° 149). Quant au second type il se trouve surtout dans les sites situés près des oueds en particulier l'Oued Sbiba et l'Oued El Htab. Ce type de pierre qu'on a employé pour délimiter les parcelles dans la plaine située à l'est de la cité antique¹²²⁰ est utilisé à *Sufes* même dans la construction des monuments publics en particulier le nymphée. En effet, ce monument est confectionné de murs utilisant les galets recueillis dans le lit de l'Oued Sbiba avec des parements en par le grand appareil. C'était le cas aussi pour beaucoup d'autres monuments dans la ville, comme le montre l'abondance de ce type de pierre sur le terrain. Ailleurs, on la trouve dans les sites situés sur l'Oued el Htab¹²²¹.

¹²¹⁸ A Jebel Bou Lahnech par exemple : cf. Gaied M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zagrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000, p. 12 ; 23 ; 38-39.

¹²¹⁹ Voir *supra*, chapitre sur l'occupation humaine p. 63 et suiv.

¹²²⁰ Volume II, voir par exemple le site n° 090.

¹²²¹ Sites n° 104 ; 128 ; 139 ; 146, 176.

- Le moellon (*caementum*) :

Ce type de pierre se présente sous la forme d'un petit appareil plus ou moins équarri. Il peut être utilisé sous forme brute ou travaillée sur une ou plusieurs faces¹²²². Il est attesté partout dans la région de *Sufes* à la fois dans la ville et dans la campagne. On l'emploie seul dans un mur d'une largeur variable entre 50 et 60 cm à double parement avec un remplissage en blocage. Mais on le trouve dans l'*opus africanum*, il sert à lier les piliers de monolithes

- Les pierres de taille

Mis à part les mégalithes utilisés essentiellement dans les tombeaux protohistoriques et qui sont employés à l'état brut, on trouve dans la région de *Sufes* des pierres de grandes dimensions qui sont bien taillées. Certaines d'entre elles sont à paroi lisse et d'autres sont des pierres à bossage, attestées autant à la campagne que en ville.

- Les pierres quadrangulaires

Elles sont de forme parallélépipédique allongée ou réduite avec ou non des trous de louve et de bardage. Le grand appareil quadrangulaire est utilisé dans les murs, soit seul suivant ce qu'on appelle l'*opus quadratum*, surtout dans les monuments publics et à caractère officiel ou les mausolées, soit combinés avec les moellons dans l'*opus africanum*, soit enveloppant un mur en moellons ou en galets comme c'est le cas du nymphée de *Sufes*¹²²³. Les pierres en grand appareil quadrangulaire peuvent être utilisées pour ériger des piliers jouant le rôle de colonne dans des monuments à vocation économique, par exemple des entrepôts ou des huileries comme c'est le cas à Hr. El Beinnaia (n° 051). Malheureusement, l'état des ruines ne permet pas de voir des pièces en place mais on peut les voir en vrac à Hr. El Beguar (076.015), par exemple¹²²⁴. D'ailleurs, la majorité des pierres trouvées autour des huileries sont des pierres de taille quadrangulaire ayant reçu quelques entailles.

Dans la ville, la pierre de taille est utilisée surtout dans les monuments publics. Actuellement on la voit surtout dans le nymphée. Elle est également réemployée dans la forteresse byzantine et dans la mosquée dite Jamaa Sidi Okba. Plusieurs autres éléments sont épargnés ça et là dans le village moderne et le reste du site archéologique non envahi par les habitations.

- Les pierres à bossage

Ces pierres qui traduisent une mode décorative sont attestées dans la ville de *Sufes* comme dans la campagne. Les sites de campagne où on trouve des pierres à bossage sont au

¹²²² Ginounès R. et Martin R., 1985, p.55.

¹²²³ Voir technique de construction du nymphée, volume II, site n° 089 et *infra*, p.195 et suiv.

¹²²⁴ Dans ce cas, le pilier est formé d'un nombre de pierres quadrangulaires dressées verticalement et surmontées d'une autre pierre trapézoïdale jouant le rôle d'un chapiteau.

nombre de huit épargnés à travers la région. À part un pont sur Oued El Htab, ils correspondent à des centres domaniaux importants¹²²⁵ dont la richesse et la durée d'occupation sont assurées par leur étendue pour les uns, la qualité du matériel archéologique pour les autres, alors que dans la ville de *Sufes*, on n'a remarqué ce matériau que dans le nymphée. En fait, l'état des ruines explique la rareté de ce matériel antique. Cependant, l'utilisation des pierres à bossages dans la construction du nymphée laisse penser que c'était le cas pour d'autres monuments publics actuellement disparus.

1.3.1.3. Le bois

La disponibilité du bois fourni à la fois par les forêts et par les arbres cultivés d'une part, et le besoin de ce matériau dans le coffrage et pour soutenir le plafond dans certains cas, autorisent à penser qu'il a été abondamment utilisé dans la région de *Sufes*. Les traces du coffrage d'un mur en maçonnerie sont bien claires dans le bassin transformé en mosquée à Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191). Toutefois, le fait que le bois soit un objet périssable complique la recherche.

1.3.1.4. La terre cuite

— La brique

Deux types de brique ont été repérés dans la région de *Sufes*, la brique à base d'argile et la brique en plâtre.

La première est employée dans les niches en plein cintre dans le mur médian des thermes et dans les fours dans la campagne¹²²⁶. La seconde est utilisée comme matériau de construction dans trois sites ruraux¹²²⁷.

D'une façon générale, l'utilisation des briques bien qu'elle soit assurée, reste très limitée par rapport aux autres types de matériaux de construction. Dans les thermes de *Sufes*, les briques jouaient probablement un rôle plus esthétique que fonctionnel. Dans les fours de campagne, les briques répondent à des préoccupations pratiques puisqu'elles résistaient mieux à la chaleur que les autres matériaux.

Les éléments de poterie utilisés dans la construction sont essentiellement ceux qui sont en rapport avec la couverture et le plafond : il s'agit de tubes de coffrage, d'emboîtement et de tuiles : les *imbrices* et les *tegulae*.

¹²²⁵ Ces sites sont les suivants : 051 ; 072 ; 091 ; 104 ; 019 ; 081 ; 111 ; 008

¹²²⁶ Les sites 096 ; 110 et 174.

¹²²⁷ Les sites n°s : 052 ; 145 ; 150.

— Les tubes de coffrage :

Ils sont dits aussi tubes d'emboîtement ou bien encore tubes de voûte. Préparées en argile comme le reste de la poterie, ces pièces sont utilisées dans la construction des plafonds et des voûtes en berceau. Elles sont employées surtout dans les monuments hydrauliques, en particulier les citernes et surtout les établissements balnéaires privés. On a enregistré leur présence dans à peu près vingt sites de la région. Ces tubes sont considérés parmi les indices d'identification des bains privés¹²²⁸. D'après F. Rakob¹²²⁹ et Storz¹²³⁰, cette technique est répandue en Afrique du Nord à partir du II^e siècle.

— Les tuiles (*tegulae* et *imbrices*)

Nous avons pu repérer les deux formes de la tuile, dans trente-sept sites archéologiques¹²³¹. On s'en sert généralement ou bien pour la couverture des bâtiments ou bien dans un format un peu plus grand, pour la couverture des tombeaux. Le recours aux tuiles pour la couverture des maisons malgré la présence des tubes de voûtes, peut-être expliqué par le besoin de collecter l'eau de pluie dans des citernes aménagées au dessous ou à côté. Mais, la prospection ne peut servir à elle seule à vérifier ce point de vue. D'autres formes plates, sortes de brique pleine, sont utilisées dans le façonnement des pilettes d'hypocaustes dans les établissements balnéaires.

1.3.2. Les enduits

1.3.2.1. Le mortier :

Trois ou quatre types de liants ont été repérés dans la région : le mortier de chaux, le mortier de tuileau, le plâtre et la boue ou la terre.

Alors que le premier et le second sont plus répandus et plus utilisés d'après les traces des murs repérées lors de la prospection, le mortier de plâtre qui est employé au cours d'une phase ultérieure est moins connu. Le constat est plus complexe pour le mortier en terre.

1.3.2.2. La chaux (*calx*)

La chaux est le constituant de base du mortier le plus fréquent dans la région. On l'utilise un peu partout dans les murs et les structures. La présence de fours à chaux dans la région¹²³² laisse penser qu'on le fabriquait au moins en partie sur place. Nous n'avons repéré

¹²²⁸ Voir *supra*, p. 151 et suiv.

¹²²⁹ Rakob F., 1991, p. 249.

¹²³⁰ Storz S., 1984, p. 89 et suiv.

¹²³¹ Voir *supra*, p. 293 et suiv.

¹²³² Voir *supra*, p. 287 et suiv.

que deux fours à chaux (voir supra). Pour obtenir le mortier de tuileau, il suffit d'ajouter au mortier de chaux du tuileau pilé. Ce produit est utilisé dans le revêtement des murs en général, mais surtout dans les installations hydrauliques¹²³³.

1.3.2.3. Le plâtre (*gypsum*)

Obtenu par la cuisson du gypse disponible dans la région surtout autour de Kodiat el Halfa¹²³⁴, ce liant serait utilisé à une échelle plus réduite dans l'espace et dans le temps par rapport au mortier de chaux, est courant dans d'autres régions. Par exemple, on l'a signalé à *Sufetula*, dans la région de Gafsa au IV^e siècle apr. J.-C¹²³⁵ et à *Thuburbo Maius* dans des constructions d'époque tardive¹²³⁶. Seuls deux fours à plâtre ont été repérés dans la cité de *Sufes* ce qui ne reflète pas la réalité de l'époque.

Ces deux mortiers peuvent être utilisés à la fois en tant que liants ou enduits pour le revêtement de la totalité de la partie apparente des murs dans les monuments hydrauliques et des joints entre les pierres lorsqu'il s'agit de petit appareil dans certains édifices.

1.3.2.4. Le mortier en terre

Cet élément ne laisse pas de trace sur le terrain à cause de sa fragilité après les pluies en particulier. Mais la découverte de pierres posées à sec suivant des normes précises et répétitives laisse penser qu'elles étaient liées avec de la terre. On peut supposer la présence de ce liant à Hr. Thahar (n°128) ; Hr. Mrass El Harmel (n°139) et Hr. Aouled Mohamed (n°146). Ces trois sites se situent à l'est de la région sur les berges de l'Oued El Htab. La disponibilité de la pierre brute, ainsi que de l'eau dans le lit de l'oued, la proximité de ces sites de l'endroit et le caractère rudimentaire et temporaire des bâtiments construits ont favorisé l'utilisation de la terre comme liant. On a utilisé également ce liant dans les monuments de l'Antiquité tardive en particulier les fortins ou les fermes fortifiées dans la campagne. En effet, ce liant sert comme remplissage du mur de ce type de bâtiment qui remplace des grands appareils en double parement et dont la largeur dépasse souvent 1.5 m, laissant un espace important rempli par le moellon lié parfois avec de la terre. Mais les briques de terre : le *toub*, ne sont utilisées apparemment qu'à partir de l'époque arabe à *Sufes*¹²³⁷.

¹²³³ Voir supra p. 118 et suiv.

¹²³⁴ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba, n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., 1956, p. 10-19. Voir supra, p. 287 et suiv.

¹²³⁵ Duval N., 1990, p. 525

¹²³⁶ Maurin L., 1967, p. 225-254.

¹²³⁷ Il s'agit là d'une supposition qui reste à confirmer par une recherche plus approfondie.

1.3.3. Les techniques de construction¹²³⁸

D'après la prospection effectuée sur le terrain, certaines techniques de construction sont enregistrées, dont les plus répandues sont essentiellement la maçonnerie ou blocage et l'*opus africanum*¹²³⁹.

- La maçonnerie ou blocage : Elle consiste en la composition de massifs de petit appareil noyé dans le mortier de chaux ; elle est employée dans la région de *Sufes* comme ailleurs surtout dans les monuments hydrauliques.
- le double parement : se trouve un peu partout avec le recours dans la majorité des exemples inventoriés à la coudée punique en ce qui concerne l'épaisseur des murs.
- l'*opus africanum* : c'est la technique la plus répandue en Afrique romaine à la ville comme à la campagne. Souvent seules les harpes sont restées en place.
- Les autres maçonneries : En plus de l'*opus africanum*, on remarque la présence d'autres types de maçonnerie, en particulier de l'*opus quadratum* qu'on trouve tant en ville qu'en campagne. En réalité, nous n'avons pas trouvé de murs en place construits selon cette technique, mais l'abondance des pierres en grand appareil prouve son existence. Il est même possible qu'il soit employé dans les pressoirs à huile comme c'est le cas autour de Kasserine¹²⁴⁰.

Par ailleurs, il existe un mélange entre différentes techniques de constructions : l'utilisation du petit appareil n'obéit pas à des normes constantes en ce qui concerne le calibre des pierres. En effet, dans la campagne en particulier, on remarque parfois, dans le même mur la présence de pierres de différents calibres. Il y a même des pierres équarries et d'autres brutes. Cette situation est en rapport avec la nature de la construction qui ne requiert pas probablement d'esthétique ou bien encore avec le revêtement du mur.

¹²³⁸ Sur les techniques de construction en Afrique Proconsulaire, voir en dernier lieu, Gallagher J.-B., 1985, p. 65-112

¹²³⁹ Il faut signaler dès le début que ces remarques sont provisoires et relatives à la nature de l'investigation.

¹²⁴⁰ Hitchner R.-B., 1990, p. 233.

1.4. Le décor d'architecture

Nous avons inventorié dans la région de nombreux éléments d'architecture parmi lesquels cinquante-sept bases de colonnes, plus d'une centaine de fûts de colonnes, quarante-cinq chapiteaux, des éléments d'entablement, une dizaine de corbeaux, des fragments de corniche et d'architrave. Ces matériaux sont taillés en quasi totalité dans le calcaire local.

Provenance	Nombre des éléments			
	Bases	Fûts	Chapiteaux	Autres
007	5	+3	3	3 fragments
009	1			
010	1			
012	1	2		1 fragment de corbeau
016	6	11	6	
017	1	2		
018		1		
019		1		
022	3			
024	3	2		
029		4		
032		2		
035		1		
036		1		
037		4	1	
041		+3	1	
042		+3		1 sur-abaque
049		+3	1	
051		+1		
052	1	1	1	1 corbeau
057		2		
061		1		
063	1	4	1	
069		1		
070	1			
072	1			
079	1	1		
081	2	+3	1	1 corbeau
082	+1	+3		
084		1		
085	1		1	1 linteau
089	10	114	16	1 architrave ; 1 soffite ; 3 éléments de corniche ; 6 ? corbeaux
097	1	+1		
099		1		
103		1		
104				1 corbeau
105	3	6	1	
113	1			
115		1	1	
117		2		
119	2	13	3	
120	1		3	
125			1	
126	1	3	1	
127		2		
130		1		
132		2		
136		1		
139	2			
143	1	3		
144		5		
145		1		
148		1		
150		1		
155	1	3		
157		2	1	
158	2	3		

161		3			
167	1	1			
169	1				
170	+1	1	1		
174		1			
175		1			
178	2	+1	1		
182		6			
189	3	2	1		
191	2		2		
Total	67	+65 bases	+244 fûts	48 chapiteaux	1 architrave 1 soffite 3 éléments de corniche 13 corbeaux

Hormis quelques bases de colonnes, tous les autres éléments d'architecture ont été découverts hors contexte. Excepté la ville de *Sufes*, les sites des provenances de ces éléments sont deux agglomérations secondaires, quatre habitats isolés, une carrière, quarante et une *villae* et fermes, constituent environ 69,5% du total. D'autres proviennent de sites postérieurs à l'Antiquité : sept mzars et marabouts, un cimetière et deux hameaux.

Nous nous proposons, de suivre l'ordre des composantes d'une colonne ou d'un pilastre et d'un entablement c'est-à-dire du bas vers le haut : les bases, les fûts, les chapiteaux, les architraves, les soffites, les corbeaux et les corniches.

1.4.1. Les bases de colonnes

Nous avons recensé une cinquantaine de bases de colonnes provenant de vingt-neuf sites (voir tableau suivant). Les principales variantes rencontrées sont les suivantes : bases ioniques attiques, bases composites ou corinthiennes, bases hétérodoxes et bases simplifiées.

Formes	Type	Nombre
Bases ioniques	Ionique attique occidental classique	10
	Ionique attique occidental chrétien	12
	Ionique attique grecque	5
	Ionique attique dérivé	3
Bases corinthiennes	Corinthienne classique	5
	corinthienne dérivée	3
Autres formes	Base hétérodoxe	7
	Bases simplifiées	2
	Bases à profiles indéterminés	1
Totale : 3 formes	9 types	51 ?

1.4.1.1. Bases ioniques attiques :

La base ionique attique se compose d'un tore inférieur, d'une scolie encadrée par deux filets, et un tore supérieur. Le diamètre des tores décroît vers le haut¹²⁴¹. Quelques exemples sont solidaires d'une plinthe, la présence de celle-ci ou leur absence dépendant

¹²⁴¹ Ginouves R., 1992, p. 72.

essentiellement de la période durant laquelle est taillée la base¹²⁴². Dans sa classification des bases ioniques attiques, L. T. S. Meritt fait la distinction entre deux types selon la position du filet supérieur de la scolie par rapport au tore supérieur¹²⁴³. Le type grec, connu surtout dans la moitié orientale de l'Empire, est marqué par le filet qui se situe à la verticale du tore supérieur ou bien même plus saillant que ce dernier. Le type occidental, connu surtout dans les provinces occidentales de l'Empire, est marqué par le filet en retrait par rapport au tore supérieur¹²⁴⁴

En Afrique Proconsulaire, le type occidental est beaucoup plus répandu que le type grec. Ce type est connu dès l'époque républicaine¹²⁴⁵. Son utilisation se poursuit jusqu'à l'époque chrétienne¹²⁴⁶. Les détails changent d'une période à l'autre ce qui nous permet de classer ces exemples selon l'époque. Au cours de la prospection, des exemples de type occidental, grec et à profil dérivé, ont été recueillis.

— Le type occidental :

Les bases de colonne de type occidental sont au nombre de vingt-sept. Ce type diffère d'une période à l'autre. Les unes remontent à l'époque impériale classique, les autres sont plus tardives.

- Sous le Haut Empire :

Dix bases ioniques attiques de type occidental peuvent appartenir à cette époque¹²⁴⁷. Elles proviennent de neuf sites archéologiques¹²⁴⁸ La présence de la plinthe dans tous les exemples ainsi que l'indépendance par rapport au fût¹²⁴⁹ permet de situer ces exemples sous le Haut-Empire¹²⁵⁰. La règle, sur les bases du II^e siècle ap. J.-C., est que les filets sont en retrait par rapport aux tores¹²⁵¹, ce qui est le cas pour ces exemples. Mais le fait que ces éléments soient hors contexte rend la datation difficile. Généralement, elles devront être situées entre le II^e et le III^e siècle ap. J.-C.¹²⁵². On peut leur rattacher la base provenant de Sidi Ali Hachmi

¹²⁴² Ferchiou N., 1995, p. 656.

¹²⁴³ Meritt L. T. S., 1969, p. 186-204.

¹²⁴⁴ Ferchiou N., 1988, fasc. 1, p. 41-50.

¹²⁴⁵ Ferchiou N., 1989, p. 31 et suiv.

¹²⁴⁶ Voir par exemples les bases de *Segermes*, Ferchiou N., 1995, t. II, p.656. et suiv.

¹²⁴⁷ se sont les exemples de Sbiba (n°089), Hr. el Mkeddim (n°082), Hr. Kef Eddamous (n°012), Hr. El Gasser, Sidi Bou Saâ (n°120) et Hr. El Henbez (n°170) sont pourvues d'une plinthe

¹²⁴⁸ Les sites n°s : 012 ; 070 ; 082 ; 089 ; (2) ; 113 ; 120 ; 158 ; 170 ; 167 ;

¹²⁴⁹ Ferchiou N., 1989, p. 42 ; Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1962, p. 5.

¹²⁵⁰ Ferchiou N., 1992-93a, p. 307 ; Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1960, p. 20.

¹²⁵¹ Ferchiou N., 1984, p. 118.

¹²⁵² Ferchiou N., 1995, p. 656.

(n°113, fig. 425*) qui est totalement couverte de chaux et réemployée dans le mzar. Cependant, on peut identifier la plinthe, les deux tores et la scolie. Les deux exemples de Hr. Salsala (n°158) et de Hr. Al Hassari (n°167), présentent des tores plus ou moins aplatis. Ils sont pourvus de ciselures donnant aux tores un profil légèrement à pan coupé. Ces bases sont comparables à d'autres provenant de *Segermes* qui date de la même époque¹²⁵³.

- Dans l'Antiquité tardive : Epoque chrétienne :

Nous avons dénombré douze bases ioniques attiques de cette époque. Elles proviennent de six sites antiques (neuf bases) et un site moderne (trois bases)¹²⁵⁴. Le profil de ces bases comprend toujours une plinthe, un tore, une scolie et un deuxième tore. Cependant, dans ces types, les tores prennent la forme d'un bandeau plat et la scolie n'est plus concave mais plate et façonnée au ciseau large. Le fond de la scolie est lui-même façonné avec le même outil¹²⁵⁵. Le recours aux tores plats semble apparaître au cours du IV^e siècle ap. J.-C. Il est fréquent dans l'art paléochrétien¹²⁵⁶. De nombreux exemples du même type sont attestés en Tunisie¹²⁵⁷.

La base de Hr. Jedeliane (n°024)¹²⁵⁸ est solidaire d'un haut dé qui porte sur le côté une rainure. Cette base évoque un exemple de Carthage où la rainure est utilisée pour encastreer des plaques de chancel servant à isoler l'autel ou la baptistère. Ce dispositif indique bien l'appartenance de cet élément à un édifice de culte chrétien¹²⁵⁹. La deuxième base provenant du même site¹²⁶⁰ est aussi sculptée sur un dé. Il s'agit probablement du même type. Il en est de même aussi pour les bases de Dar el Haj Salah (n°105) dont l'une présente une crête médiane (fig. 414). A Hr. Jedeliane (n°024), la crête est remplacée par une rainure qui ne se situe pas au milieu exactement¹²⁶¹. Les bases de Sidi Okba (n°089)¹²⁶² sont identiques. Elles appartiennent probablement à une seule construction parce que, en plus de leur provenance commune, elles ont le même profil et presque les mêmes dimensions¹²⁶³. Il en est de même

* Les numéros des figures ici sont celles du volume II.

¹²⁵³ Ferchiou N., 1995, p. 656 et suivant.

¹²⁵⁴ Les sites antiques n°s: 024 (2) ; 063 ; 089 (3) ; 139 ; 178 et 189 ; le site moderne : 105 (3).

¹²⁵⁵ Ferchiou N., 1995, p.657.

¹²⁵⁶ Ferchiou N., 1995, p.661

¹²⁵⁷ voir par exemples Duval N., 1971, p. 87 et 83, fig. 79 ; Duval N., 1973a, t. II, p. 160, fig. 97-98 ; autres bases, Ben Baaziz S., 2000, p. 129, ph. 288 ; Bejaoui F., 1991a, p. 299-303 et tav. IV, 1 et IV,2 ; Bejaoui F., 1995, p. 101-102, fig. 27 ; Bejaoui F., 1998, fig. 7).

¹²⁵⁸ Voir volume II, site n° 024, fig. 92.

¹²⁵⁹ Ferchiou N., II993, p. 233.

¹²⁶⁰ Voir volume II, site n° 024, fig. 93.

¹²⁶¹ Voir volume II, fig. 95.

¹²⁶² Voir volume II, site n° 089, fig. 298-300.

¹²⁶³ Voir tableau.

pour les trois exemples de Dar el Haj Salah (n°105)¹²⁶⁴ et les deux exemples de Hr. Jedeliane (n°024).

— **Le type grecque :**

Ce type de bases est plus ancien que le type occidental. Il se distingue par le profil du filet supérieur sur laquelle repose le deuxième tore qui est à la verticale par rapport à ce dernier ou bien un peu saillant. Quatre cas seulement sont attestés dans la région de *Sufes*. Ils proviennent de trois sites archéologiques et d'un marabout¹²⁶⁵. La présence des tores plats nous permet de dater ces exemples de l'époque chrétienne.

— **Bases ioniques attiques dérivées :**

On en a trois exemples : un à Hr. Contra (n°007) ; un à Hr. Mhella (n°022) et un à Hr. Hamri (n°126). Le profil de ces bases comprend une plinthe, un tore, une scotie et un deuxième tore. La présence des tores plats permet de dater ces exemples de l'époque tardive. La base est comparable à un exemple de Beni Darraj qui date de l'époque chrétienne¹²⁶⁶.

1.4.1.2. Bases composites ou corinthiennes :

On distingue à l'intérieur de ce type les formes classiques et les formes dérivées.

— **Les formes classiques :**

Les bases qui se rattachent à ce groupe sont au nombre de quatre : deux proviennent de Sbiba (n°089) dont une de Sidi Okba, une de Hr. Contra (n°007) et une de Sidi Ahmed (n°155). La base corinthienne ou composite, comporte de bas en haut : plinthe, tore, filet, scotie parabolique, baguette entre deux filets, seconde scotie un peu plus petite, filet, tore. Cette forme est très courante dans l'architecture des cités romaines d'Afrique Proconsulaire sous le Haut-Empire¹²⁶⁷. Le profil ferme et ramassé est connu au II^e siècle ap. J.-C., à l'inverse du profil étalé en largeur courant au III^e siècle¹²⁶⁸. On peut donc situer ces éléments entre le II^e et le III^e siècle apr. J.-C.

— **Les formes dérivées :**

¹²⁶⁴ Voir volume II, site n° 024, fig. 406. A Hr. Kouky, n°069.157, on a repéré également 3 bases qui ont les mêmes caractéristiques, voir les clichés de la carte archéologique n° 46978 ; 4698046986-7; 46948.

¹²⁶⁵ Sidi ben Habbès n° 016 (3) et les sites n° 072 ; 081 ; 139.

¹²⁶⁶ Ferchiou N., 1995, p. 658 et fig. 12.

¹²⁶⁷ Ferchiou N., 1995, p. 659.

¹²⁶⁸ Ferchiou N., op. cit., *P.B.S.R*, vol. LII, 1984, p. 118

Nous avons recensé seulement deux bases, provenant de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119, fig. fig. 443) et de Hr. Thmed (n°189, fig. 612). Le profil de ce type de base est comparable aux exemples classiques avec une légère différence. Ces bases sont à tore plat, ce qui est l'indice d'une époque tardive. L'astragale est remplacé par un tore plat exactement comme c'était le cas pour des bases provenant de Henchir el Begueur (076.015) ou Henchir Faraoun¹²⁶⁹. Ces derniers exemples proviennent de bâtiments qui remontent à la première moitié du V^e siècle¹²⁷⁰

1.4.1.3. Bases hétérodoxes¹²⁷¹ :

Très répandues ailleurs, les bases hétérodoxes sont représentées dans la région de *Sufes* par sept spécimens : un de Sidi Ben Habbès (n°016), un de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085), un de Sidi Okba à *Sufes* (n°089), un de Sidi Bou Leidieb (n°081), un de Hr. Lahmar (n°052), un de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) et un de Hr. Thmed (n°189).

La présence des tores plats nous permet de choisir une datation tardive. L'exemple du Hr. Bou Leidieb (n°081, fig. 258) évoque celui de *Meninx* appartenant à une basilique¹²⁷². Celui de Hr. Thmed (n°189) est comparable à un exemple de Sidi Rhim datant de l'époque chrétienne¹²⁷³.

1.4.1.4. Bases simplifiées¹²⁷⁴

Seules trois bases de la région de *Sufes* peuvent être classées parmi les bases simplifiées. La présence des tores plats sur les profils laisse penser qu'elles remontent probablement à l'époque chrétienne. L'exemple de H. Smida (n°079) évoque l'exemple d'une église de *Segermes* datable du V^e ou du VI^e siècle¹²⁷⁵.

Tableau récapitulatif des bases de colonnes découvertes dans la région de *Sufes*

Provenance	Fig.	matière	Type	Dimensions			Datation
				Plinthe	h. moulure	Diam	
007	20	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	52/46/12	22	-	Epoque tardive
007	30	Calcaire blanc	Corinthienne classique	-/-6	18	51	Haut-Empire
012	65	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	-	visib. 16	51	Haut-Empire
016	-	Calcaire	Ionique attique grecque	45/45/13	18	36	Epoque-

¹²⁶⁹ Duval N. et Y., 1972-1, fig. 6, p. 683.

¹²⁷⁰ Duval N. et Y., 1972-1, fig. 6, p. 706

¹²⁷¹ Ferchiou N., 1995, p. 660-661

¹²⁷² Gauckler P., 1913, pl (...).

¹²⁷³ Ferchiou N., 1995, p. 657.

¹²⁷⁴ Ferchiou N., 1995, p. 662

¹²⁷⁵ Ferchiou N., 1995, p. 662

		fossilisé					tardive
016	-	Calcaire fossilisé	Ionique attique grecque	-/-8	18	23	Epoque tardive
016	-	Calcaire fossilisé	Ionique attique grecque	46/46/9	14	38	-
016	-	Calcaire	Indéterminée	40/40/8	19	-	-
016	-	Calcaire	Hétérodoxe	42/42/11	11	-	-
022	80	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	-	-	-	Epoque tardive
022	80	Calcaire blanc	Corinthienne classique	-	-	-	Haut-Empire
024	94	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	40/42/28	17	34	Bas-Empire
024	95	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	42/42/51	14	36	Bas-Empire
052	193	Calcaire blanc	hétérodoxe	42/50/16	11	40	-
063	-	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	48/48/9	24	32	Bas-Empire
071	220	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	50/52/9	24	45	Haut-Empire
072	226	Calcaire blanc	Ionique attique grecque	33/33/9	24	27	Epoque-tardive
079	234	Calcaire blanc	simplifiée	-	-	-	-
081	258	Calcaire blanc	ionique attique grecque	35/35/8	23	28	Epoque-tardive
081	257	Calcaire blanc	hétérodoxe	3737/12	15	25	-
082	271	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	52/52/14	20	39	Haut-Empire
085	277	Calcaire blanc	Hétérodoxe	40/40/9	17	-	-
089. Sidi Okba	303	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	50/50/25	20	-	Haut-Empire
089 sidi Okba	304	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	54/54/6	10	50	Bas-Empire
089 sidi Okba	305	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	60/60/11	18	54	Bas-Empire
089 sidi Okba	306	Calcaire gris	ionique attique occidental chrétien	68/68/12	15	64	Bas-Empire
089, Sidi Okba	308	Calcaire blanc	Corinthienne classique	54/54/7	16	44	Haut-Empire
089 Sidi Okba	309	Calcaire blanc	Corinthienne classique	60/60/7	16	54	Haut-Empire
089 Sidi Okba	-	Calcaire blanc	hétérodoxe	-	-	-	-
089 nymphée	325	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	52/52/9	37	38	Haut-Empire
089 Nymphée	-	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	60/60/16	27	36	Epoque tardive ?
105	412	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	49/49/35	14	42	Bas-Empire
105	-	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	-	-	-	Bas-Empire
105	414	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	42/42/26	13	33	Bas-Empire
113	425	-	ionique attique occidental classique	-/-14	21	24	Haut-Empire
119	443	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	42/42/8/	18	32	Epoque tardive
119	444	Calcaire blanc	hétérodoxe	50/50/10	13	42	-
120	445	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	40/40/9	18	36	Haut-Empire
126	453	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	56/56/20	19	46	Epoque tardive
139	475	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	49/49/10	14	44	Bas-Empire
139	-	Calcaire blanc	ionique attique grecque	45/44/10	13	43	Epoque tardive
143	-	Calcaire blanc	simplifiée	35/40/7	14	-	-

<u>155</u>	501	Calcaire blanc	Corinthienne classique	35/35/6	10	30	Haut-Empire
158	514	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	43/43/10	12	36	Haut-Empire
167	531	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	37/37/10	12	24	Haut-Empire
170	533	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	50/50/-	14	40	Haut-Empire
178	576	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	44/44/10	17	-	Bas-Empire
189	612	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	50/50/9	20	40	III-IV ^e siècle
189	611	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	42/42/46	14	35	Bas-Empire
189	609	Calcaire blanc	hétérodoxe	50/45/8	22	27	-

1.4.2. Les fûts

Ils sont en quasi-totalité hors contexte, voire remployés depuis l'Antiquité Tardive dans les monuments de l'époque musulmane comme c'est le cas de Jamaa Sidi Okba à *Sufes* (n°089). D'autres sont remployés dans des mzars ou des marabouts ou bien même des habitations modernes installées à proximité du site antique¹²⁷⁶. Certaines colonnes ont été déplacées de leurs sites et remployées dans des monuments modernes (mzars ou marabout)¹²⁷⁷. Cette situation complique l'étude du matériel.

Lors de la prospection, nous avons dénombré plus de deux cent trente cinq fûts de colonnes provenant de quarante-sept sites archéologiques. La majorité, soit environ cent quatorze fûts, provient de la ville de *Sufes*, soit environ 48,5%. Les sites ruraux constituent les lieux de découverte des autres éléments. Ces sites se repartissent sur toute la région. Cependant une concentration autour de la cité est bien remarquable. Les régions accidentées et difficiles d'accès sont évitées comme les flancs des montagnes et les collines élevées. Généralement, ce sont les zones les plus riches de la région qui sont concernées par les fûts des colonnes.

Elles sont dans la majorité des cas des monolithes mais certaines colonnes se composaient de tambours comme c'est le cas à Hr. Damouss (n°012) ou à Hendi El Henchir (n°082). Deux colonnes de Ragoubet El Gsour (n°117) et une colonne de Hr. Jedeliane (n°024) se présentent en demi-fûts ou fûts engagés. Une colonne provenant de Hr. Salsala

¹²⁷⁶ Les sites : n° 012 : site antique avec une occupation moderne ; n° 069 site antique avec une ferme coloniale ; n° 032 : site antique avec un hameau moderne ; n° 041 : site antique avec un hameau moderne ; 007 : site antique avec un hameau moderne ; n° 037 ; site antique avec un hameau moderne ; n° 049 site antique avec un mzar et un cimetière ; n° 081 : site antique avec un hameau moderne ; n° 117 site antique avec une maison moderne ; n°119 : site antique médiévale et moderne ; n° 127 : site antique et moderne ; n° 126 site antique et moderne ; n°132 : site antique avec marabout ; n° 150 : site antique et moderne ; n° 161 : site antique avec mzar ; n° 174 : site antique et moderne ; n° 167 site antique avec mzar ; n° 178 site antique et moderne ; n°191 : site antique avec marabout ; n° 017 site antique avec mzar et n° 029 site antique avec mzar.

¹²⁷⁷ n° 016 marabout ; n° 018 : maison moderne ; n° 035 cimetière moderne ; n° 061: un mzar ; n° 105 qui est un hameau moderne ; n° 115 un marabout ; n° 144 : marabout ; n°155 qui est un marabout ; n° 175 : mzar ; n° 182 marabout.

(n°158) se distingue par ses dimensions : (L. : 230 cm, diam. 50 et 40 cm) ce qui laisse penser à un grand monument, probablement un édifice religieux. Une colonne a été découverte dans la carrière de Hr. Berdiali (n°148) : la taille de la pierre se faisait sur place comme on l'a souvent constaté¹²⁷⁸.

La majorité de ces exemples est constituée de fûts lisses. Cependant, les rudentures, les cannelures et les torsades ne sont pas absentes. Elles sont attestées à *Sufes* et dans quatre sites ruraux (n°s 063 ; 105 ; 144 et 191). Dans le marabout de Sidi Ben Habbès (n° 016), on a réemployé un fût de colonne avec des incisions géométriques.

La matière qui a servi à tailler les fûts de colonnes est en quasi totalité du calcaire local blanc ou jaunâtre. Certaines pièces sont taillées dans le marbre gris à *Sufes*, à Hr. Jedeliane (n° 024) et à Hr. El Merthoum (n° 099). Le calcaire gris, fossilisé et le nummulitique sont également employés secondairement.

Il est difficile de tirer des informations chronologiques à partir des colonnes, on peut faire cependant quelques remarques.

- La plupart des exemples sont taillés dans des roches locales, généralement du calcaire.
- La partie inférieure de certains fûts se termine par une apophyse, tandis que la partie haute est couronnée par un astragale composé d'un filet suivi d'une baguette. Les autres exemples sont très endommagés et très fragmentaires.
- Trois fûts cannelés proviennent de Hr. Lahmar (n° 052) de Sbiba (n° 089) et de Hr. Abri (n° 143). Les cannelures sont à arête vive et leur concavité est inférieure au demi-cercle.
- Un autre (fig. 415) est torsadé. Les torses sont meublés en haut par des ménisque. La partie supérieure du fût est laissée lisse. Ce fût se termine lui aussi par un astragale. Une stèle de Hr. Thmed (fig. n° 616) présente deux fût torsadés supportant deux lampes à huile.

Une partie des sites de provenance des fûts a donné également des chapiteaux : il s'agit de treize sites (voir tableau).

1.4.3. Les chapiteaux

Toute la série est taillée dans une pierre locale, la plupart du temps, du calcaire. Le recours à ce matériau montre que les cartons ont été assimilés par des artisans locaux. Notre présentation sera surtout descriptive en raison de la rareté des études qui permettent des comparaisons.

Les quarante-trois chapiteaux découverts dans dix-neuf sites archéologiques sont tous des chapiteaux de colonnes ; aucun chapiteau de pilastre n'a été signalé. Aucun chapiteau n'a

¹²⁷⁸ Voir *infra*, p. 283 et suiv.

été trouvé en place. Ils ont été déplacés pour être remployés dans des constructions d'époque postérieure byzantine, islamique et moderne comme c'est le cas à Jamaa Sidi Okba à *Sufes* (n°089), dans les marabouts de Sidi Ben Habès (n°016), Sidi Abdel Hafid (n°115), Sidi Ali ech Chaïeb (n°191), dans le hameau de Dar Haj Salah (n°105), ...

Ces éléments sont souvent accompagnés de bases et de fûts de colonnes. Les sites de provenance des chapiteaux peuvent témoigner de l'existence d'au moins une trentaine de monuments publics (temples ? basilique ?) ou privés (péristyle dans une habitation ou mausolée ...).

La cité de *Sufes* a livré treize chapiteaux soit environ le tiers du total, Sidi Ben Habbès (n°016) six chapiteaux, Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) trois ; Sidi Bou Sâa (n°120) trois et Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191) deux. Le reste, seize éléments, provient de seize sites ruraux (voir tableau)¹²⁷⁹. Le matériel réuni est donc essentiellement un matériel de provenance rurale soit environ 2/3 du total.

La carte de provenance révèle une concentration aux environs immédiats de *Sufes* et une répartition relative aux axes de circulation en particulier les axes nord-sud avec huit sites qui ont livré onze chapiteaux, et est-ouest avec six sites qui ont livré six chapiteaux de part et d'autre de Oued Htab entre Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081) à l'ouest et Sidi Mansour El Gmeizi (n°085) ; les autres proviennent de Bhairet Tiouacha et Bleid Thmed.

L'ordre le moins représenté parmi les chapiteaux de la région est l'ionique dont seulement deux fragments ont été découverts à Hr. Contra (n°007, fig. 22). Ce sont des chapiteaux jumelés. En haut les chapiteaux débutent par un canal infléchi en haut et en bas. Les volutes en spirales marquées par un sillon ne se terminent pas par un œil, elles reposent sur un large bandeau plat. Echine et abaque sont absentes sur les côtés ces chapiteaux, ils ont des balustres mais leur profil est incertain, car les chapiteaux sont encastrés dans un mur. La simplicité du décor évoque des exemples qui remontent à la fin du IV^e siècle et au VI^e s apr. J.-C.¹²⁸⁰

L'ordre dorique est représenté par quatre chapiteaux provenant de *Sufes* et de Sidi Bou Saa (n°120). En réalité il est difficile de les distinguer parmi ceux qui appartiennent à l'ordre toscan. L'échine convexe, caractéristique de l'ordre dorique peut être trouvée dans l'ordre toscan et ne suffit pas pour affirmer qu'un tel chapiteau soit classé parmi l'ordre dorique ou toscan.

1279 Situé hors de la région de *Sufes*, Hr. Kouky qui a livré 2 chapiteaux est excepté.

1280 Pensabene P., p. 426, fig. 57

Les deux chapiteaux provenant de *Sufes*, le premier est à Sidi Okba (fig. 302), le second est déposé dans le parc établi autour du nymphée (fig. 323), ont le même profil : ils commencent par une portion de fût lisse suivie d'un filet, une échine profilée plus au moins en quart de rond suivi d'un abaque carré¹²⁸¹. La différence entre les deux chapiteaux réside seulement dans les dimensions¹²⁸².

Les deux chapiteaux provenant de Sidi Bou Saa (n°120) ont le même profil : il s'agit d'un tronçon de fût de colonne suivi d'une échine convexe peu ventrue et séparée du tronçon du fût par un boudin¹²⁸³.

L'usage de l'échine convexe commence assez tôt en Afrique¹²⁸⁴. Mais la datation de ce type en l'absence du contexte archéologique est difficile. Nous avons classé dix-sept chapiteaux de la région de *Sufes* parmi l'ordre toscan soit environ 44% du total. Ils se répartissent comme suit :

- six proviennent de Sidid Ben Habbès (n°016)
- un de Hr. Sidi Mansour El Gmeizi (n°085)
- un de Dar El Haj Salah (n°105)
- un de *Sufes* (n°089)
- un de Hr. Fartout (n°041)
- un de Hr. Contra (n°007)
- un de Sidi Abel Hafid (n°115)
- un de Hr. Hamri (n°126)
- un de Hr. Abri (n°143)
- un de Hr. Sidi Bou Meftah (n°157)
- un de Hr. Henbez (n°170)
- un de Hr. Khammar (n°178)

1.4.3.1. Chapiteaux toscans à échine profilée en cavet

C'est le lot le plus important des chapiteaux toscans rencontrés dans la région. L'ordre toscan est courant dans l'architecture africaine particulièrement domestique¹²⁸⁵. Il est connu sous le Haut et le Bas Empire et même à l'époque tardive¹²⁸⁶. Un chapiteau provenant de *Sufes* (fig. 331) témoigne d'un art très soigné. Il comporte de bas en haut : une portion de fût, un filet, un tore aplati entourant la partie inférieure de l'échine. Cette dernière a un profil

1281 La surface piquetée de ce chapiteau nous permet de supposer qu'il devait avoir un enduit qui modifier le profil.

1282 Voir tableau récapitulatif.

1283 Lézine, 1955, p. 14, pl. I- 7

1284 Ferchiou N., 1989, p. 71

1285 Ferchiou N., 1995, p. 699

1286 Ferchiou N., 1995, p. 705.

concave évoquant un exemple de *Thuburbo Maius*¹²⁸⁷. Dans l'exemple de Hr. El Hamri (n°126, fig. 453), le profil de l'échine en cavet est un peu haut comme c'est le cas dans un exemple à *Segermes*¹²⁸⁸

Le profil de l'échine du chapiteau provenant de Hr. El Henbez (n°170, fig. 554) est plus haut. L'échine est séparée du tronçon du fût par un tore et de l'abaque par une torsade et un filet ; on trouve un chapiteau semblable datable du Ve siècle à Bou Ficha¹²⁸⁹. Alors que dans le chapiteau de Dar el Haj Salah (n°105, fig. 413), la scotie est plate, elle est encadrée par deux filets et surmontée d'un abaque carré.

Un petit chapiteau provenant de Sidi Ben Habbès (n°016) épouse dans l'ensemble la même forme, l'échine est en grande partie couverte par une épaisse couche de chaux, le passage entre l'échine et l'abaque se faisant par l'intermédiaire d'un filet.

Pour le petit chapiteau de Hr. Kammar (n°178, fig 577), le profil de l'échine est à peine concave. La surface du chapiteau est piquetée. Le tronc de cône est très court.

1.4.3.2. Chapiteaux à échine profilée en tronc de cône

Il s'agit d'exemples formés seulement d'un calathos tronconique surmonté d'un tailloir quadrangulaire. Ils sont au nombre de huit, provenant de Hr. Sidi Bou Meftah (n°157), du marabout de Sidi Abdel Hafid (n°115), du marabout de Sidi Ben Habbès (n°016), de Hr. Fartout (n°041), de Hr. El Contra (n°007), de Hr. El Abri (n°143) et de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085).

Le tronc de cône du chapiteau de Sidi Bou Meftah (n°157, fig. 508) est relativement haut. Il est séparé de l'abaque et du tronçon de fût par deux filets, alors que le chapiteau de Sidi Abd El Hafid (n°115, fig. 431) solidaire est à une portion de fût. Son échine est surmontée d'un bandeau plat. Les mêmes composantes sont adoptées par un autre chapiteau de Sidi Ben Habbès (n°016), avec des nuances dans la forme des deux filets qui encadrent l'échine. Ces derniers sont de dimensions réduites. Celui de H. Fartout (n°041, fig. 148) se distingue par l'absence de baguette entre l'échine et l'abaque. Dans l'exemple de Hr. Contra (n°007, fig. 25), l'échine est en tronc de cône relativement élevé et encadré par deux filets : le filet supérieur le sépare d'un abaque carré. Le chapiteau est comparable à un autre provenant de Bou ficha¹²⁹⁰. On trouve à Hr. El Abri (n°143) un chapiteau toscan comparable à celui de

1287 Lézine A., 1955, p. 25, pl. IV,3.

1288 Ferchiou N., 1995, p. 666-667 et fig. 31-32.

1289 Ferchiou N., 1995, p. 669, ph. 20 et fig. 35.

1290 Ferchiou N., 1955, p. 669, ph. 20 et fig. 35.

Hattous aux environs de *Segermes*¹²⁹¹, la différence réside dans le nombre de filets séparant l'échine du lit de pose (deux à Hattous et trois à Hr. El Abri).

Une dernière forme est celle de deux chapiteaux, le premier découvert à Sidi Mansour El Gmeizi (n°085, fig. 277) et le second à Sidi Ben Habbès (n°016). Dans ces deux exemples, l'échine, toujours en tronc de cône, est solidaire d'un haut abaque. L'exemple de Sidi Ben Habbès (n°016) est très détérioré par rapport à celui de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085).

Le chapiteau de Hr. Bou Meftah (n°157) évoque un exemple tardif d'une ferme de Bou Ficha¹²⁹². Le fait que l'abaque de ces chapiteaux soit de plan rectangulaire indique que ces pièces appartenaient peut être à un édifice de plan basilical¹²⁹³. Pour ces exemples on peut prendre le IV^e siècle ap. J.-C comme une date *ante quem*.

Une forme particulière est représentée par trois spécimens provenant de Sidi Ben Habbès (n°016). Il s'agit d'un tronc de cône prolongé vers le bas pour donner un tronçon de fût et développé vers le haut pour donner un tailloir quadrangulaire allongé comparable à un chapiteau d'*Ammaedara*¹²⁹⁴. L'un de ces trois chapiteaux porte une feuille allongée disposée horizontalement ainsi qu'une inscription de trois lettres : « *SFR.* » On note ici l'absence totale de filets ou de baguettes intermédiaires.

1.4.3.3. Chapiteaux à feuilles

On en connaît un seul spécimen découvert à Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081, fig. 256). Son profil évoque celui d'un chapiteau toscan à échine profilée en cavet. Sur cette dernière on a sculptées huit feuilles lisses développées le long de l'échine et réparties deux par deux au niveau des angles.

La forme est celle d'une feuille d'eau pourvue d'une côte centrale en saillie et d'un bord à sommet aigu lui aussi en saillie. L'échine est suivie, par l'intermédiaire d'un filet, d'un abaque carré marqué par des ciselures parallèles ondoyées.

Les chapiteaux qui présentent des feuilles en dessous de l'abaque, mais en l'absence de toute volute sont nommés par Ginouves¹²⁹⁵ « les chapiteaux à feuilles. »

1.4.3.4. Chapiteaux corinthiens¹²⁹⁶ et corinthisants

1291 Ferchiou N., 1995, p. 671 ph.23

1292 Ferchiou N., 1955, p. 670, ph. 21.

1293 Ferchiou N., 1955, p. 670.

1294 Ferchiou N., 1989, pl. X, C n° III, IV, 2.

1295 Ginouves, 1992, t. 2, p. 99

1296 L'étude la plus importante sur le corinthien « normal » est celles de Heilmeyer W. D., *Korinthische normal kapitelle*, 16 *Ergänzungh. Der R.M.*, Heidelberg, 1970 ; pour la répartition des composantes en fonction de la

Nous avons recensé vingt-et-un chapiteaux corinthiens et corinthisants provenant des sites suivants :

- un chapiteau provenant d'El Mahfoura (n°063)
- onze chapiteaux provenant de *Sufes* (n°089)
- un chapiteau provenant de Aouinet Debbane (n°037)
- un chapiteau de Sidi Bou Leidieb (n°081)
- un chapiteau provenant de Hr. Lahmar (n°052)
- un chapiteau provenant de Ras el Henchir (n°084)
- trois chapiteaux provenant de Sidi Mohamed Ben Chrifa (119)
- un chapiteau provenant de Sidi Bou Saa (n°120)
- un chapiteau provenant de Hr. Ben Malek, (n°125)
- deux chapiteaux provenant de Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191)

Le corinthien normal est composé d'un calathos entouré d'une lèvre suivie d'un abaque. Le calathos est caractérisé par la présence de deux couronnes de feuilles d'acanthes superposées. Entre les feuilles de la deuxième couronne poussent des caulicoles supportant des calices suivis par les hélices et les volutes enroulées en spirale. La forme de la feuille aide à établir une typologie à l'intérieur de cet ordre. En effet, l'acanthe est parfois à foliole en feuille d'olivier et parfois lisse ou à folioles aiguës ou épineuses.

— Acanthe à foliole en feuille d'olivier

La prospection a livré dix chapiteaux à acanthe à foliole en feuille d'olivier soit environ 43% des chapiteaux corinthiens et corinthisants et 23% de l'ensemble.

Ce lot se répartit comme suit :

- sept provenant de *Sufes* dont six de sidi Okba (n°089)
- un de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119)
- un de sidi Bou Saa (n°120)
- un d'El Mahfoura (n°063)

Ces exemples présentent des feuilles d'acanthe à folioles en feuille d'olivier, un type connu dès le début du second siècle au moins¹²⁹⁷. Dans la plupart des cas, notamment dans les mieux conservés, la feuille est comparable à des exemples du reste de la Tunisie qui datent pour la plupart de la fin du deuxième ou du début du troisième siècle ap. J.-C. On cite à ce

structure voir notamment Gutshow M., 1921, p. 44-83; pour l'architecture romaine en générale. Pour la Tunisie les études les plus importantes sont celles de Harrazi N., 1982 ; Pensabene P., 1986. p. 285- 429 et Ferchiou N., 1989, p. 212 et suivant

1297 Ferchiou N., 1982, p. 853.

titre un chapiteau des grands thermes ouest de Maktar¹²⁹⁸, un autre du capitole d'*Althiburos*¹²⁹⁹, deux de *Sufetula* : l'un des thermes d'hiver¹³⁰⁰ et l'autre du temple latéral¹³⁰¹.

Pour ceux de la région, les caulicoles sont variables d'un chapiteau à l'autre. Ceux de Sbiba (fig. 297) sont comparables aux deux derniers chapiteaux de *Sufetula*. L'autre (fig. 296) présente des caulicoles dont le type est connu sur deux chapiteaux réemployés dans la Grande Mosquée de Kairouan¹³⁰². Il peut se situer entre le deuxième siècle et l'époque sévérienne¹³⁰³. De même pour celui de Sidi Bou Saâ (n°120, fig. 446) dont les caulicoles évoquent des exemples de la grande Mosquée de Kairouan toujours de la même période¹³⁰⁴.

Pour tous les exemples, l'abaque a un profil canonique qui est fixé dès la première moitié du I^e siècle avant J.-C., pour se maintenir à travers tout l'Empire, selon Ferchiou N.¹³⁰⁵. Celui de la fig. 299, de Sidi Okba et celui de la fig. 293 ont l'abaque orné de godrons à lunules. Ce type d'ornement est très fréquent en Afrique Proconsulaire à partir du second siècle ap. J.-C¹³⁰⁶. La gousse de celui de la fig. 296 de Sidi Okba évoque un exemple de la Grande Mosquée de Kairouan¹³⁰⁷, dont la date est la même que les deux exemples déjà cités.

La plupart des comparaisons faites pour ces chapiteaux et la ressemblance générale entre tous les exemples nous permettent de les situer vers la deuxième moitié du deuxième ou le début du III^e siècle ap. J.-C. Cette datation est consolidée si on rappelle que ces chapiteaux ont l'allure générale des chapiteaux corinthiens d'époque Hadriano-sévérienne recensés par P. Pensabene¹³⁰⁸.

Cinq chapiteaux provenant de Sidi Okba se distinguent par leurs dimensions (fig. 296, 297, 298, 299, 300). En effet, leurs lits de poses varient entre 34 et 44 cm, leurs hauteurs se situent entre 50 et 58 cm et leurs lits d'attente sont de l'ordre de 60 à 68 cm. Ces données nous laissent supposer qu'ils peuvent provenir d'un seul monument ou au moins qu'ils ont été taillés dans un seul atelier. Cette remarque est déjà avancée par R. Cagnat¹³⁰⁹.

1298 Pensabene P., 1986. p. 368 et fig. 29,b.

1299 Pensabene P., 1986., p.368 et fig. 33,a.

1300 Pensabene P., 1986., p.368 et fig. 32,d.

1301 Ferchiou N., 2003, p. 95 et fig. 8.

1302 Harrazi N., 1982, n° 5 et 6.

1303 Harrazi N., 1982, p. 69.

1304 Harrazi N., 1982, n° 15 et 16.

1305 Ferchiou N., 1989, p. 411.

1306 Ferchiou N., 1982, p. 853.

1307 Harrazi, 1982, n°8.

1308 Pensabene P., 1986. p. 368 et suivantes.

1309 On va revenir à la question plus tard.

— Chapiteau corinthien à feuilles lisses

Seulement deux exemples ont été recensés à Sbiba, le premier est déposé dans le parc du Nymphée (fig. 324) et l'autre dans le monument dit Jamâ Sidi Okba (fig. 301). La composition de ces chapiteaux est la même que les exemples précédents. Seule différence les feuilles ici sont lisses. La feuille lisse sans décor ne peut être datée par elle-même¹³¹⁰. Aussi l'absence de toutes sortes d'ornement sur ces chapiteaux et le fait qu'ils soient hors contexte rendent-ils leur datation difficile.

Les deux exemples évoquent des chapiteaux réemployés dans la grande mosquée de Kairouan n° 134-135 qui sont des exemples contemporains ou postérieurs aux règnes des Sévères. D'autres exemples à *Sufetula*, Maktar et *Bulla Regia*, datent du III^e ou du IV^e siècle¹³¹¹. La même époque peut-être proposée pour les chapiteaux de Sbiba.

— Chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës

La prospection de la région de *Sufes* a livré six chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës provenant de six sites :

- Sbiba (n°089, fig. 329)
- Hr. Lahmar (n°052, 194)
- Sidi Med Ben Chrifa (n°119, fig. 442)
- Ras El Henchir (n°084, fig. 274)
- H. Ben Mlek (n°125 fig. 452)
- Sidi Ali Ech Chaïb (n°191, fig. 638-639).

Hormis les chapiteaux de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°120) et celui de Sidi Ali Ech Chaïb (n°191) qui sont remployés dans les deux marabouts et qui ont été ramenés des environs, les autres ont été découverts parmi les ruines des sites d'origine. Les feuilles diffèrent d'un exemple à l'autre mais presque toute la série peut être classée dans une seule catégorie celle des chapiteaux corinthiens à influence constantinopolitaine dont les exemples les plus importants de la Tunisie datent du V^e et du VI^e siècle ap. J.-C. Ils ont été étudiés par N. Harrazi¹³¹² et P. Pensabene¹³¹³. Pour chaque exemple de cette série, il est possible d'affiner la datation.

Le chapiteau de Hr. Ben Mlek (n°125, fig. 452), présente une feuille qui évoque un exemple réemployé dans la grande mosquée de Kairouan¹³¹⁴ qui remonte au VI^e siècle, et des

1310 Ferchiou N., 1989, p. 461.

1311 Pensabene P., 1986, P. 388.

1312 Harrazi N., 1982., p. 119 et suivante.

1313 Pensabene P., 1986, p. 405 et suivantes.

1314 Harrazi N., 1982 N° 371.

exemples de *Segermes*¹³¹⁵ dont la datation est de la première moitié du VI^e siècle. Ces feuilles sont aussi comparables à des exemples plaqués sur deux chapiteaux de Mactar datables du V^e ou du VI^e siècle ap. J.-C¹³¹⁶. La tige feuillue qui prend la place du calice évoque des exemples de Kairouan datés du VI^e siècle¹³¹⁷. Pour toutes les indications déjà citées nous le situons au VI^e siècle ap. J.-C. Il en est de même pour le chapiteau de Hr. Lahmar (n°052).

L'exemple de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (n°119, fig. 492) est comparable à des chapiteaux taillés dans le marbre, remployés dans la Grande Mosquée de Kairouan¹³¹⁸. Ce sont des chapiteaux qui ont été datés du VI^e siècle ap. J.-C. Celui de Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191) peut être daté de la fin du V^e siècle vu les similitudes avec un exemple provenant de *Sufetula*¹³¹⁹ et datant de la même période¹³²⁰.

La feuille du chapiteau de Ras El Henchir (n°084) est très difficile à dater. C'est une feuille épineuse dont la dégradation empêche toute tentative de datation. Le type de volutes très minces évoque des exemples réemployés dans la grande mosquée de Kairouan¹³²¹ daté du VI^e siècle¹³²². La tige fleurie qui remplace des calices est très proche de celle qui orne le chapiteau de Hr. Ben Malek (n°125). Le reste des feuilles, entre lesquelles, on voit les losanges successifs, évoque des chapiteaux de Kairouan¹³²³ qui datent du VI^e siècle¹³²⁴.

Le chapiteau déposé dans le jardin de la municipalité de Sbiba est doté de volutes en bandeaux qui évoquent ceux de Sidi Okba de même pour les yeux triangulaires qui apparaissent avec les calices.

— Chapiteaux corinthisants

Deux chapiteaux corinthisants proviennent de Aouinet Debbane (n°037) et de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119)

Ces chapiteaux sont dérivés plus au moins des chapiteaux corinthiens avec des agencements de divers détails¹³²⁵. Les caractéristiques de cette série sont le type de la feuille, qui est lisse, et l'absence de quelques détails comme les caulicoles et les calices. Ce type de chapiteaux est difficilement datable. En Afrique Proconsulaire, des exemples comparables à

1315 Ferchiou N., 1992-1993, p. 49 et suivante.

1316 Milella M., 1988, p. 428 et fig. IV,1 et 2.

1317 Harrazi N., 1982, n° 362-368 et 369.

1318 Les n°s 351-352- 353 et 354- 358.

1319 Duval N., 1965. Pl. III, 2.

1320 Duval N., 1965, p. 264.

1321 Harrazi N., 1982, n° 359.

1322 Harrazi N., 1982., p. 176

1323 Harrazi N., 1982., n° 347 et 348.

1324 Harrazi N., 1982., p. 176.

1325 Ferchiou N., 1995, p. 676.

celui de Aouinet Ed Debbane (n°037) remontent au IV^e et au V^e siècle ap. J.-C. A titre comparatif, citons un exemple de Kairouan¹³²⁶ et un autre de Henchir el Faouar¹³²⁷.

Le chapiteau de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (n° 119, fig. 440), dont la partie supérieure est laissée unie malgré la subsistance d'une large partie laissée vide sur les feuilles est peut être un chapiteau simplement épannelé. Il se peut qu'il remonte à la même période.

Tableau récapitulatif des chapiteaux de la région de *Sufes*

Provenance	Fig.	Type	Dimensions			Datation
			lit de pose	lit d'attente	hauteur	
007	22	2 ionique				IV-Ve siècle
007	25	toscan	32	50/50/9	45	?
016	-	toscan	-	40/40/8	27	
016	-	toscan	30	60/37	60	
016	-	toscan	28	60/38	50 ?	
016	-	toscan	26	58/32	48 ?	
016	-	toscan	-	54/35	54	
016	-	toscan	-	-	-	
037	130	corinthisant	18	32/32	22	IV-V ^e siècle
041	148	toscan	14	25/25/5	18	Epoque tardive ?
052	194	corinthien	24	41	31	V-VIe siècle
063	206	corinthien	37	40/40	36	III ^e siècle
081	256	A feuilles	27	41/41	22	?
084	274	corinthien	½ : 21	42	23	VI ^e siècle
085	-	toscan	30	38/38/16	28	
089	331	toscan	36	55/55	42	
089 (nymphée)	323	Dorique	34	38	40	?
089 (Sidi Okba)	302	Dorique	34	50/50	34	?
089 (nymphée)	322	toscan ou corinthien érodé	30	42/42/12	30	?
089 (nymphée)	324	Corinthien feuilles lisses	28	67/67	42	III ^e -IV ^e siècle
089 (Sidi Okba)	296	corinthien	44	62/62	50	Fin II ^e -début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	297	corinthien	40	68/68	58	Fin II ^e -début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	298	corinthien	44	60/60	50	Fin II ^e – début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	299	corinthien	35	60/60	58	Fin II ^e - début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	300	corinthien	34	60/60	54	Fin II ^e – début III ^e siècle
089	329	corinthien	-	45/45	31	IV ^e -V ^e siècle ?
089	328	corinthien	34	45/45	41	IV ^e -V ^e siècle
089 (Sidi Okba)	301	corinthien	½ : 30	44/40	34	Fin II- début III ^e siècle
105	413	toscan	42	51/51/15	33	
115	413	toscan	29	43/43/6	35	Epoque tardive ?
119	442	corinthien	21	25/25	30	IV ^e siècle
119	441	corinthien	27	32	32	IVe siècle
119	440	corinthisant	16	32/32	34	IV-V ^e siècle
120	448	Dorique	-	-	23	?
120	447	Dorique	29	40/40	29	?
120	447	corinthien	25	-	33	II ^e - début III ^e siècle
125	452	corinthien	20	38/38	36	V ^e -VI ^e siècle
126	454	toscan	-	49/49/10	35	Epoque tardive ?
143	-	toscan	-	35/40/7	20	Epoque tardive
157	508	toscan	20	50/50/10	35	Epoque tardive IV ^e
170	554	toscan	27	36/36	39	Epoque tardive IV ^e
178	577	toscan	23	46/46/8	20	?
191	638-639	corinthien	-	-	-	V ^e siècle

1.4.4. Architrave ionique ou corinthienne

Une seule architrave a été découverte à *Sufes* à proximité du nymphée (fig. 311).

1326 Harrazi N., 1982, n° 480.

1327 Mahjoubi A, 1978, p. 436 fig 168, a-b et p. 437 et fig. 169,a.

Cette architrave, avec la succession de ses moulures, appartient à une forme canonique. L'origine du carton semble bien être occidentale¹³²⁸. Ce type d'architrave est faiblement attesté en Afrique Proconsulaire durant le deuxième et le troisième siècle ap. J.-C. Les rais de cœur sont du type en ciseau végétalisé ou « scherenkymation », type E¹³²⁹. Les exemples comparables à ces rais de cœur datent de la fin du deuxième ou du début du troisième siècle. Parmi les exemples comparables à ce type, citons l'architrave de la palestre des *Petronii* à *Thuburbo Maius*, celles du grand temple de *Vallis* et de la stèle de *Q. Lappius* provenant des environs du Goubellat ainsi qu'un bloc d'architrave à soffite figuré conservé au Musée du Bardo¹³³⁰. L'exemple de *Sufes* évoque également celui de la corniche du propylon à *Sufetula*, qui remonte à l'année 139 ap. J.-C.¹³³¹, ainsi qu'une soffite du capitole¹³³² qui date du deuxième quart du deuxième siècle¹³³³. Les perles et les pirouettes rappellent elles aussi celles de l'architrave du propylon de *Sufetula*¹³³⁴. L'étude des différents ornements et les comparaisons avec des exemples datées permettent de situer cette architrave dans la deuxième moitié du deuxième siècle ou au début du III^e siècle ap. J.-C.

1.4.5. Soffites

On dispose également d'un soffite provenant de l'antique *Sufes* (fig. 310). Les rais de cœur sont en ciseau végétalisé¹³³⁵ ou « scherenkymation », type « E »¹³³⁶. Les exemples les plus proches ornent un soffite au capitole à *Sufetula*¹³³⁷. Les éléments du rinceau rappellent aussi un exemple sévérien provenant de Bou Jelida¹³³⁸. Ce modèle de rinceau est connu durant le deuxième et le début du troisième siècle à travers la Proconsulaire.

1.4.6. Corniches

A *Sufes* il existe trois éléments de corniche :

2.4.6.1. Corniches denticulaires

Les perles de cette corniche (fig. 312-314), s'apparentent parfaitement à celles de l'architrave. Les rais de cœur sont de type en étrier ou « Bügelkymation », selon la

¹³²⁸ Ferchiou N., 1989, p. 271.

¹³²⁹ Leon Ch., 1971, p. 264.

¹³³⁰ Ferchiou N., 1992-93b, p. 23 et fig. 1,4 et 5.

¹³³¹ Ferchiou N., 2003, p.93 et fig. 2.

¹³³² Pensabene P., 1989. tav. V, 2 et p. 443 ; Ferchiou N. 2003, p. 96.

¹³³³ Ferchiou N., 2003, fig. 4 et p. 94

¹³³⁴ Ginouvès R., 1985, p. 183.

¹³³⁵ Ginouvès R., 1985, p. 183.

¹³³⁶ Leon Ch., 1971, p. 264.

¹³³⁷ Pensabene P., 1989. tav. V scheda 4a.

¹³³⁸ Ferchiou N., 1982, p. 851 et fig. 4.

terminologie établie par les savants allemands¹³³⁹. C'est un canevas diffusé dans diverses régions de Tunisie. Le « Bügelkymation » et un motif hadriano-antonin d'origine flavienne¹³⁴⁰. L'exemple le plus proche de ces rais de cœur orne une corniche de *Meninx*¹³⁴¹ tandis que l'élément intermédiaire rappelle celui de la corniche du capitole de *Thugga*¹³⁴². Ces rais de cœur annoncent certaines formes sévériennes de *Leptis Magna*¹³⁴³.

Le deuxième type de rais de cœur est connu à Carthage sur le bloc de frise des thermes d'Antonin de Carthage¹³⁴⁴. Les denticules sont très comparables à des exemples qui ornent la corniche du propylon de *Sufetula*. Les rais de cœur encadrant les caissons sont de type en ciseau ou « scherenkymation » type « F »¹³⁴⁵. Ils retracent des exemples de *Sufetula*¹³⁴⁶. Ces différentes composantes situent la corniche dans la deuxième moitié du deuxième siècle.

2.4.6.2. Corniche modillonnaire :

Nous avons découvert deux blocs de corniches modillonnaires provenant de *Sufes* : le premier est déposé dans l'enclos aménagé autour du Nymphée (fig 311) et le second se trouve avec d'autres éléments antiques dans le jardin de la municipalité (fig. 323). Les denticules sont du même type que celles du fragment précédent. Les caissons sur-creusés sont bordés d'un listel lisse ce qui est un indice chronologique. En effet, «on n'imagine guère, dans la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C., un larmier modillonnaire où les caissons offrent une plage unie sans baguette d'encadrement »¹³⁴⁷. Les godrons sans lunule sont d'un type très courant à Carthage durant le deuxième siècle¹³⁴⁸. Ce fragment est datable donc de la deuxième moitié de la même période.

Provenance	Matière	Dimension	Type	Datation
Parc du Nymphée	Calcaire blanc		Corniches denticulaires	2 ^e ½ du IIe siècle
Parc du Nymphée	Calcaire blanc		Corniche modillonnaire	2 ^e ½ du IIe siècle
Parc de la municipalité	Calcaire blanc		Corniche modillonnaire	2 ^e ½ du IIe siècle

1.4.7. Les corbeaux

Nous avons recensé huit corbeaux : sept provenant de *Sufes* et un de Hr. Lahmar. En outre, deux autres provenant de Hr. Bou Leidieb (n°081, fig. 245) et de Hr. El Açal (n°104,

¹³³⁹ Ginouvès, 1985, p. 183.

¹³⁴⁰ Gros P., 1978, p. p. 469.

¹³⁴¹ Ferchiou N., 1983, p.83 et fig. 11.

¹³⁴² Ferchiou N., 1989, p.120 et fig. 5.

¹³⁴³ La basilique sévérienne, Toynbee J. et Ward Perkins J.B., 1950, p.34 et fig. XXIV,1.

¹³⁴⁴ Lézine A., 1968, p. 61 et fig. 17, ph. 46. ; et Gros P., 1978, p. 469 et pl. 151,2.

¹³⁴⁵ Léon Ch., 1971, p. 265.

¹³⁴⁶ Pensabene P., 1989, p. 443, et, tav. VI, 2.

¹³⁴⁷ Gros P., 1978, p. 465.

¹³⁴⁸ Gros P., 1985, p. 89 et fig. 110-111.

fig. 404) qui ne portent pas de décors. L'étude de ces éléments est très délicate à cause de l'absence d'études consacrées à ce type d'élément surtout pour l'Antiquité tardive.

Bien qu'ils aient la même provenance, et les mêmes dimensions, qu'ils soient ornés du même type de feuille et qu'ils aient les mêmes godrons, les corbeaux actuellement remployés dans un solin d'une boutique située à l'ouest du Nymphée (fig. 320 et fig. 321) sont pourvus de rinceaux différents. Les godrons évoquent des exemples qui ornent un chapiteau composite de Maktar datable du VI^e. Pour le premier corbeau (fig. 320), le pampre de vigne invoque un exemple de *Sufetula*¹³⁴⁹. Alors que pour le second (fig. 321), le modèle et l'inspiration sont semblables à ceux des panneaux de Tébessa¹³⁵⁰ par la facture, le modèle et la technique de traitement des reliefs, mais, il diffère par les motifs utilisés. C'est le cas pour la technique et le contraste entre la surface luisante et le fond très noir. Les exemples de Tébessa remontent à une époque tardive.

N. Duval¹³⁵¹ a bien signalé la présence de deux écoles, l'une apparentée à Tébessa, caractérisée par une technique habile et un relief accentué, l'autre à Sbeitla où le relief est plus plat, la technique plus fruste, mais dont la saveur et le caractère décoratif sont indéniables. C'est à l'école de Tébessa qu'il rattache les éléments du décor de Sbiba¹³⁵². En fait, et d'après ce qu'on remarque, les éléments de *Sufes* laissent suggérer qu'il existe une école propre à la cité et à sa région¹³⁵³. L'allure générale de ces corbeaux nous permet de les situer aux V^e ou au VI^e siècle.

Dans l'exemple découvert dans le jardin de la municipalité (fig. 326), le type des perles évoque des exemples qui ornent des chapiteaux composites de Mactar¹³⁵⁴ et qui remontent au V^e ou du VI^e siècle ap. J.-C¹³⁵⁵. Les feuilles avec les sillons qui suivent le mouvement rappellent les exemples de Tébessa. La feuille du console très aplatie suggère des modèles de la grande mosquée de Kairouan¹³⁵⁶ qui date du V^e et du VI^e siècle¹³⁵⁷.

La feuille du rinceau du corbeau publié par P. Gauckler¹³⁵⁸ et repris par N. Duval¹³⁵⁹, (fig. 309) n'est pas très différente de celle qui orne le rinceau de l'exemple précédent (n° fig. 326). Sur cet exemple, les feuilles sont coupées au niveau du sommet. Sur ce dernier exemple

¹³⁴⁹ Duval N., 1965.p. 259 et pl.II, 4 cette église ne peut être antérieure à la fin du V^e siècle, p. 264.

¹³⁵⁰ Chritern J., 1976.

¹³⁵¹ Duval N., 1972a, p. 1127-1172.

¹³⁵² Duval N., 1972a., p. 1168.

¹³⁵³ Duval N., 1972, p. 68

¹³⁵⁴ Milella M., 1988, fig. IV,2.

¹³⁵⁵ Pensabene P., 1986, p. 406 et fig. 49,a; et M. Milella., 1988, p. 428 et fig. IV,1 et 2.

¹³⁵⁶ N° 330-331 et 334.

¹³⁵⁷ Harrazi N., 1982. p.175.

¹³⁵⁸ Gauckler P., 1913, pl. IX

¹³⁵⁹ Duval N., 1972, p. 65-68

également, l'espace intercalaire est meublé par une tige de laquelle naît une tige d'acanthe qui évoque celle qui orne le rinceau de l'un des deux implantés dans le solin d'une boutique située à l'est du Nymphée (fig. 321). La feuille collée sur la console est identique à celle de l'exemple de Hr. Lahmar (n° 052, fig. 190), elle encadre aussi le rinceau du corbeau publié par Gauckler (fig. 309). Cette feuille évoque des exemples de Kairouan¹³⁶⁰ qui date du VI^e siècle¹³⁶¹.

Dans autres exemples déposés à Jamaa Sidi Okba, les feuilles qui encadrent les rinceaux (fig. 306-307) sont d'un type répandu sur la partie haute des calathos d'un ensemble de chapiteaux réemployés dans la grande mosquée de Kairouan¹³⁶². Cette feuille, qui date de V^e siècle¹³⁶³ est présente sur le second élément publié par Gauckler (fig. 305). En fait le pampre de vigne de cet exemple ne diffère pas beaucoup de celui de l'élément publié par Gauckler (fig. 305) où on trouve la même feuille de vignes et le même fleuron terminal. Seulement ici le corbeau est mieux conservé, donc on voit bien que les pampres naissent d'un canthare. Il peut s'agir du même corbeau.

Il en est de même pour le troisième élément publié par Gauckler¹³⁶⁴ (fig. 308) où le pampre de vigne est un peu différent mais les techniques de taille sont toujours les mêmes. Le même thème de pampre de vigne se répète sur l'exemple précédent (fig. 305).

Les ressemblances entre les différents corbeaux et les confrontations déjà citées ne sont pas très solides pour une datation serrée de ces éléments. On opterait donc pour une chronologie assez large de ces éléments en les situant aux le V^e-VI^e siècle ap. J.-C.

Provenance	Fig. n°	Matière	Datation
Sufes : (Sidi Okba)	309	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	305	Calcaire blanc	V ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	308	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	310		V ^e -VI ^e siècle
Sufes (Municipalité)	325	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Nymphée)	320		V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Nymphée)	319		V ^e -VI ^e siècle
Hr. Lahmar (n° 052)	190	Calcaire local rosâtre	V ^e -VI ^e siècle

¹³⁶⁰ n°356 et 357

¹³⁶¹ Harrazi N., 1982. p. 176.

¹³⁶² n° 281-282

¹³⁶³ Harrazi N., 1982, p.172.

¹³⁶⁴ Gauckler P., 1913, pl. IX ; Duval N., 1972, p 65-68

Chapitre 2: Institution et vie politique. L'histoire municipale

2.1. Les origines de *Sufes*

Le silence des sources écrites et l'absence de fouilles ou de sondages en vue de tracer une chronologie sur l'occupation du site de *Sufes*, empêchent toute tentative de déterminer les origines de la cité.

- L'emplacement de *Sufes*, à proximité d'un cours d'eau « pérenne » au milieu d'une plaine fertile, au contact de deux couloirs naturels, sur une éminence contrôlant trois ou quatre passages, laisse croire que l'occupation des sites de la ville et de ses environs remonte à une date très lointaine.
- Nous n'avons pas repéré d'escargotière sur le site même de *Sufes*¹³⁶⁵, mais trois sont attestées le long de la rive gauche de l'Oued Sbiba¹³⁶⁶. Une quatrième se trouve au nord à environ 2. 5 km¹³⁶⁷. Ces traces archéologiques autour de *Sufes* laissent suggérer une présence permanente de l'homme dans le secteur. Cette occupation devait se poursuivre par la suite jusqu'à l'époque protohistorique.

Un nombre d'abris sous roches a été repéré dans les falaises de l'Oued Om El Aroug¹³⁶⁸, affluent de l'Oued Sbiba dans son cours supérieur. Les tombeaux mégalithiques sont également fréquents qu'ils soient isolés ou groupés à travers des nécropoles étendues. Cependant, dans l'état actuel de la recherche, ces traces demeurent assez loin du site de l'antique *Sufes*. Mais cela ne signifie pas leur absence dans les environs immédiats du site, tout au plus renseigne-t-il sur, leur disparition par le changement du paysage à cause des fréquentes et incessantes activités de l'homme dans le secteur¹³⁶⁹. L'ancienneté de l'occupation est révélée non seulement par les traces matérielles mais encore par le toponyme même de la cité.

2.1.1. *Sufes*, toponyme berbère ?

¹³⁶⁵ Le phénomène urbain que ce soit dans l'Antiquité ou bien actuellement et la mise en culture du terrain auront dû effacer ce type de traces archéologiques si tant est qu'elles aient existé.

¹³⁶⁶ Inventaire archéologique, Volume II, sites n°s 071 ; 077 ; 117.

¹³⁶⁷ Inventaire archéologique, Volume II, site n° 045

¹³⁶⁸ En contrebas du Mzar de Sidi Hamed n° 186.

¹³⁶⁹ La profanation des traces archéologiques de la protohistoire à *Sufes* n'est pas un acte isolé, en effet ce phénomène est courant surtout dans les cités. L'exemple de la profanation des nécropoles puniques de Carthage lors de l'extension de son périmètre urbain, ainsi qu'un grand nombre d'autres cités dans l'Antiquité comme de nos jours est révélateur.

Ch. Tissot¹³⁷⁰, a contesté l'étymologie que donne Schröder¹³⁷¹ pour le nom de *Sufibus* que l'on rencontre dans l'Itinéraire Antonin. Pour Schröder *Sufibus* serait un nom punique dont la traduction latine serait *collis Baalis*. Ch. Tissot refuse cette interprétation, d'après lui, le nominatif *Sufes*, est apparenté avec celui de *Sufetula* qui n'a rien à voir avec le radical sémitique « colline », mais il est en rapport avec le mot berbère « *Souf* » : « rivière »¹³⁷². Cette lecture est tout à fait acceptable si on prend en considération « l'abondance des eaux qui arrosent le territoire de la ville antique. » Dans la même perspective, B. Ettouzri¹³⁷³ considère que *Sufes* est un mot composé de deux éléments : « *souf* »¹³⁷⁴ et « *es* », le premier veut dire : « vallée » le second est un suffixe qui marque le diminutif en langue berbère¹³⁷⁵. L'auteur conclut que le mot *sufes* veut dire « petite vallée ». Outre, *Sufetula* située à 35 km au sud, plusieurs autres toponymes à travers l'Afrique romaine commencent par le préfixe, « *Suf* » ou « *Sub* » dont on cite à titre d'exemple : « *Subtabarti* »¹³⁷⁶ ; « *Sufasar* »¹³⁷⁷ ; « *Sububus* »¹³⁷⁸ etc... Le toponyme « Sbiba » est attesté en Algérie, il correspond à un site antique¹³⁷⁹.

2.1.2. De *Sufes* à *Sbiba*

La première attestation de « *Sufes* » remonte au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. alors que la première mention de « *Sbiba* » date d'une époque indéterminée. En fait, « *Sbiba* » n'est qu'une prononciation non littéraire de « *Seibibah* » mentionnée chez les géographes arabes de l'époque médiévale. Entre ces deux dates, plusieurs formes du toponyme sont attestées par l'épigraphie et par les textes manuscrits. La transformation de la fricative [f] en bilabiale

¹³⁷⁰ Tissot Ch., t. II, p. 618.

¹³⁷¹ Cité par Tissot Ch., p. 618.

¹³⁷² Sur le rapport entre la racine « *suf* » et l'eau voir Mercier G., 1924, p. 300-303.

¹³⁷³ Ettouzri B., 1964, p. 105 : d'après l'auteur *Sufetula* = *Suf* + *Tala*. *Suf* : signifie en berbère vallée oued. De là El oued *Souf* au sud de Constantine. Sbiba se trouve à proximité d'un oued. *Tala*, *Thala* en berbère avec « ⴰ » signifie fontaine source. Aïn Et Talla, Talalati « Ras el-aïn » au pied de Jebel Tlalet. *Sufetula* : la vallée de la source. En effet elle se trouve à côté d'un oued dans lequel jaillit des sources. Cette lecture est contestée par Duval N., 1990, p. 503.

¹³⁷⁴ On trouve au Maghreb un nombre de cours d'eau qui porte le toponyme « *Souf* » : oued « *Souf* » près de Constantine ;

¹³⁷⁵ L'auteur donne des exemples comme : Teboulbeche, Amrouche, Melloulèche, Badis, Ibnou Hamdis.

¹³⁷⁶ AAA, feuille n° 16, Sétif, site n° 422.

¹³⁷⁷ AAA, feuille n° 13, Miliana, site n° 75.

¹³⁷⁸ Pline L'ancien, V, 5 : « *Ab ea XXXV Volube oppidum, tantundem a mari utroque distans. At in ora a Lixo L amnis Sububus, praeter Benasam coloniam defluens, magnificus et navigabilis.* » : « A trente-cinq milles de celle-ci, la ville de Volubilis, à égale distance de deux mers. Pour en revenir au littoral, à cinquante milles de Lixus, on trouve le *Sububus*, fleuve imposant et navigable, qui arrose la colonie de Banasa », Desanges, p. 95 : « Le fleuve *Sububus*, qui est l'oued Sbou, est appelé aussi *Sububa* » ; Pline, V, 9. et 9 « (...) *Lixum a Gaditano freto CXII abesse ; inde sinum qui uocentur Sagigi, oppidum in promunturio Mulacha, flumeina Sububam et Salat (...)* ».

¹³⁷⁹ Salama P., 1955, p. 173-177 ; Christol M. et Salama P., 2001, p. 253-267.

sonore [b] est attestée chez George de Chypre¹³⁸⁰ vers le début du VIII^e siècle. Le tableau suivant illustre les différentes formes du toponyme de *Sufes* attestées par les sources écrites.

Références	Formes	Cas	Date
<i>CIL</i> , VIII, 11427 lignes 2 et 3	<i>Castelli / Suf(etani)</i>	Génitif	A partir du milieu du I ^{er} siècle
<i>CIL</i> , VIII, n° 11421 = 258, Ligne 2 et 3	[---] <i>Aurelia</i> / [---] <i>Sufetana</i>	Nominatif d'attribution	161-180 ou 180-192 ou 198-218 apr. J.-C.
<i>Itin. Ant.</i> , 47, 48, 49, 51, 55	<i>Sufibus</i>	Ablatif locatif	II ^e siècle
<i>CIL</i> , VIII, 11430 = 262, ligne 3	<i>Col. Sufetan[ae]</i>	Génitif	Milieu du III ^e siècle
Conférence de 258	<i>Sufibus</i>	Ablatif locatif	258 apr. J.-C.
<i>AE</i> , 1992, N° 1763, ligne 3	<i>Sufes</i>	Nominatif	Fin du III ^e siècle 294 ?
Saint Augustin, <i>Lettre 50</i>	<i>Suffectanae</i>	Génitif	399 apr. J.-C.
Conférence de 411 :	<i>Sufetanus</i>	Ethnique	411 apr. J.-C.
Conférence de 419 :	<i>Suffetanus</i>	Ethnique	418 apr. J.-C.
<i>Notitia de 484</i> :	<i>Sufetanus</i>	Ethnique	484 apr. J.-C.
Victor de Vita, <i>Pers. Vand.</i> , 1, 7 :	<i>Suffectanus</i>	Ethnique	IV /Ve siècle
<i>Vita Fulgentii</i> C. 29 Syndo	<i>Suphetana</i>	Locatif	523 -527 apr. J.-C.
Anonyme de Ravenne, III, 6, 6	<i>Sufulus</i>	Nominatif	Fin IV ^e apr. J.-C.
George de Chypre	<i>Soubiba</i>	-	600 apr. J.-C. environ
Ibn Abd El Hakam + Erraqiq el Kairawani	Seibibah	-	741 apr. J.-C.
Léon le Sage	<i>Soubiba</i>	-	883 apr. J.-C.
Actuellement	Sbiba	-	indéterminée

2.1.3. Quelques toponymes et ethnonyms de la région de Sbiba

Ni les sources littéraires, ni les écrits ecclésiastiques ni les recherches récentes¹³⁸¹ n'informent sur la présence d'un éventuel toponyme antique dans la région en dehors de celui de *Sufes*. Cependant, certains noms de lieux de la région étudiée méritent qu'on s'y attarde¹³⁸².

- Maghila, actuellement porté par le massif montagneux qui borde la région au sud-est. Ce toponyme se rapporte sans doute à la tribu berbère qui porte le même nom et qui d'après Y. Modéran¹³⁸³ ne peut être que les « *Imaclas* » ou « *Mecales* » de Corripe¹³⁸⁴. Ce dernier nom

¹³⁸⁰ George de Chypre, éd. Gelzer, Lipsiae, 1890.

¹³⁸¹ Les atlas de la Tunisie en particulier l'*AAT*, les cartes archéologiques (Carte Poinssot ; L., Salama P.), Les Voyageurs (voir introduction), les sources ecclésiastiques (*Conférence de Carthage de 411*, édité par Lancel S., 1972 et ...) ne cite que *Sufes*. Les sites les plus proches sont donc *Mididi* (*AAT*₂, feuille El Ala n° 36, site n° 4) au nord, *Sufetula* (*AAT*₂, feuille, Sbeitla, n° 48, site n° 18) au sud, *Casa Beguensis* (*CIL*, VIII, 270 = 11451 = 23246 ; *ILTun*, 396 ; *AE* 1907, 17 ; *AE* 1995, 34 ; *CILPardo* 26) à l'ouest et *Marazanae* (en dernier lieu, Lancel S., 2002, p. 361-362, note 49. à l'est. On cite également *Vicus C[...]* à Aïn Maja (Ksar Tlili, n° LXVIII, site n° 223 ; *ILAfr.*, 198) ... au nord ouest et *Faustiana* (M'Charek A., 2006) à l'ouest.

¹³⁸² *Thamarita* ? : toponyme cité sous forme d'un ethnique porté par un certain chef d'une officine qui est dit : *Vic/torianus Alumni/us Thamariten/sis* L'inscription support du texte provient de Hr. Morgan situé à 7 km des limites septentrionales de la région étudiée, *CIL*, VIII, 23242 = *AE*, 1895, 11: *Ex off(iciina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit*.

¹³⁸³ Modéran Y., 2003, p. 701.

¹³⁸⁴ Corripe, *Johannides*, II, 410 (*Mecales* ou *Imaclas*) et II, 75, *Macales*.

peut être identifié à un nom de tribu cité par El Bakri parmi les peuples habitant autour de Sbiba à l'époque médiévale. Il s'agit de « Beni'l-Moghallès »¹³⁸⁵

- Messanagh (Oued)¹³⁸⁶ : toponyme d'un important affluent de l'Oued El Htab, qui traverse Bled Contra. D'après Mercier, « messineg » est un terme berbère qui veut dire «notre maître = Dieu»¹³⁸⁷. Il faut noter ici, que sur la rive gauche de cet oued à Hr. Damouss (site n° 012), on a découvert une inscription mentionnant un entrepreneur appelé «*Masnius*»¹³⁸⁸ et qu'à Sidi Ali El Bahloul (à environ 25 km à l'ouest), S. Ben Baaziz a découvert une épitaphe portant le nom de *Gududia Massivena*¹³⁸⁹.

- Tiouacha : toponyme d'une montagne imposante également au sud de *Sufes*, et qui n'est pas d'origine arabe ce qui favorise une origine préislamique. Le préfix « Th-» est très fréquent dans les toponymes berbères.

- Gilgil : est porté par deux sites archéologiques (n°007, Hr. Contra et n° 001 Hr. Gilgil) un oued (oued Gilgil) situé entre les deux sites, une source (Aïn Gilgil) en amont de ce cours d'eau et une montagne (Jebel Gilgil) située un peu au sud. D'après les traditions orales, Gilgil n'est autre que l'Exarque Grégoire d'Afrique qui s'est installé à la veille de la conquête arabe à Sbeitla¹³⁹⁰.

- Jedeliane : ce toponyme est porté actuellement par un village situé au nord de Sbiba à 5 km, mais aussi par l'Oued Jedeliaine, par Hr. Jedeliane (n°019) et par tout un espace nommé Bleid Jedeliane. Ce terme pourrait correspondre à la tribu des Gétules comme l'ont indiqué oralement certains chercheurs.

¹³⁸⁵ Traduction De Slane, 1965, p. 279. « Tout autour (de Sbiba) s'élèvent de grandes montagnes, habitées par une population arabe nommée Beni'l-Moghallès, et par une tribu berbère, les Beni Keslan. »

¹³⁸⁶ CTS, coordonnées Lambert, 254.000 N. ; 430.500 E. ; CTRDB, coordonnées Lambert, 265.000-266.000 N. ; 436.600 E.

¹³⁸⁷ Mercier G., 1924, p. 295- 296. L'auteur remarque que ce terme commence par le même racine que celui de *Massinissa* « maître de lui », *Massiva* « maître d'un fils », *Masuna*, nom d'un roi de Maurétanie, représente *massennag* « notre maître ».

¹³⁸⁸ Volume II, site n° 012, document n° 2, p. 36.

¹³⁸⁹ Ben Baaziz S., 2000, p. 155 ; sur cette nomenclature voir Lassère J.-M., 2006 ?, p.187.

¹³⁹⁰ La légende raconte que la fille de Grégoire (sur la fille de Grégoire voir en dernier lieu Mansouri M.-T., 2006) s'est enfouie de Sbeitla vers Hr. Gilgil à travers un passage souterrain lors de l'invasion arabe.

- « Majeur » : il s'agit là du nom de la tribu qui a peuplé la quasi-totalité de la région étudiée. Tout récemment, le professeur A. M'Charek a démontré que « *Magar* » est porté par un *numerus* installé probablement dans les environs de *Tituli*¹³⁹¹, au nord de Thala.

Il est à remarquer à partir de ces exemples que le patrimoine témoigne encore à travers la topographie et l'ethnynomie de la continuité des phénomènes historiques depuis l'époque préromaine à nos jours.

2.2. *Sufes* à l'époque romaine

Il convient maintenant de situer *Sufes* du point de vue administratif. Elle est localisée à l'ouest du *Pagus Thuscae*, annexé par Massinissa à la suite de la deuxième guerre punique. De sorte qu'elle se trouvait à l'extérieur de la *Fossa Regia*, située très loin à l'est¹³⁹² dans le royaume Numide et à partir de 46 apr. J.-C. dans l'*Africa Nova*, gouvernée depuis *Zama* ou bien depuis *Sicca Veneria*¹³⁹³. On ne sait trop si à l'époque de l'apogée de l'expansion punique si l'emplacement de *Sufes* se situait en deçà ou en au-delà des territoires directement contrôlés par Carthage. On sait que ces territoires étaient délimités par les « Fosses Phéniciennes »¹³⁹⁴, englobant les *Campi Magni*¹³⁹⁵ au nord et le *Pagus Thuscae*¹³⁹⁶ au centre et débordant jusqu'à *Hecatompylos* probablement *Theveste* sous les Magonides¹³⁹⁷. G. Ch. Picard¹³⁹⁸ fait passer les Fosses Phéniciennes au nord-est de la région de *Sufes* par les crêtes du Jebel Skarna et du Jebel Barbrou ; il l'exclut donc du territoire punique et du *Pagus Thuscae*. La dédicace de l'arc de la tétrarchie¹³⁹⁹ nous apprend que *Sufes* appartenait au diocèse d'Hippone¹⁴⁰⁰ juste avant qu'entre 294 et 305 apr. J.-C., la cité ne soit versée dans la nouvelle province de Byzacène.

2.2.1. *Sufes* sous le Haut Empire

¹³⁹¹ Voir Kallala N., 2006. Lors du Colloque de Sbeïtla mai 2006, M'Charek A. à proposé une nouvelle lecture de l'inscription publiée par Kallala N.

¹³⁹² Sur les *Fossae Regia* voir en dernier lieu, Ferchiou N., 1997, p. 2897-2911.

¹³⁹³ Sur la question de la capitale de l'*Africa Nova* : Salama P., 1965, p. 97-115.

¹³⁹⁴ Gsell, 1928, II, p. 101-103.

¹³⁹⁵ Gsell, 1928, II, p. 101-103.

¹³⁹⁶ Picard G.-Ch., 1966, 1657-1265.

¹³⁹⁷ Gsell St., 1928, II, p. 95-96.

¹³⁹⁸ Picard G.-Ch., 1966, p. 1257-1265, voir particulièrement p. 1261-1262.

¹³⁹⁹ AE, 1992, p. 499, 1763. Beschaouch A., 1989, p. 258-260.

¹⁴⁰⁰ cf. Chastagnol A., 1962, p. 22-25 ; Chastagnol A., 1958, p. 7-19 ; Cf. intervention de l'auteur après le commentaire de Beschaouch A., 1989, p. 260.

Compte tenu de la rareté des informations, il est difficile d'écrire l'histoire municipale de la cité de *Sufes*¹⁴⁰¹. En effet, nous ne savons rien sur *Sufes* durant l'époque républicaine. Elle a dû être annexée par Rome suite à la victoire de César sur le roi numide Juba I en 46 av. J.-C. Mais, il faut attendre l'établissement du régime impérial pour que *Sufes* apparaisse sur la scène du théâtre des événements. D'après l'épigraphie, elle portait au début le titre de *castellum* puis et à partir de la fin du II^e siècle elle est devenue colonie. Il convient donc de suivre de près ces différentes étapes en examinant minutieusement la documentation disponible.

2.2.1.1. Le *castellum* de *Sufes*

En effet, deux documents découverts à *Sufes* datent de la première période : une dédicace à Auguste¹⁴⁰² et une épitaphe d'un vétéran qui se dit citoyen du *castellum* de *Sufes*¹⁴⁰³. Comment peut-on interpréter ces informations et quelle était la situation juridique exacte de *Sufes* durant cette période ? L'inscription mentionnant le terme *castellum* est une épitaphe¹⁴⁰⁴ selon une interprétation de R. Cagnat¹⁴⁰⁵. Le texte qui provient probablement de la nécropole nord du site (sans doute la plus ancienne), nous apprend qu'un vétéran nommé *M. Gentius Quartinus* a fait (un tombeau) à son père *M. Gentius Quartus* qualifié de *ciuis castelli Sufani*. Elle date « d'une époque postérieure à Tacfarinas, comme le prouve le triple nom du défunt et du dédicant ; mais elle peut remonter à la fin du I^{er} siècle » affirme R. Cagnat¹⁴⁰⁶. J.-M. Lassère précise qu'elle date au plus tard de la fin du I^{er} siècle¹⁴⁰⁷. Ainsi, après avoir servi dans l'armée durant une vingtaine d'années, ce vétéran est venu s'installer à *Sufes*, à laquelle il appartenait par transmission, puisque son père y était un citoyen. Ce qui est certain c'est qu'il est difficile que le vétéran *M. Gentius Quartinus* ait pu être un africain enrôlé dans l'armée romaine à cette époque très précoce ; rien, dans sa nomenclature ne permet une telle éventualité. En effet, le gentilice *Gentius* est très peu courant en l'Afrique. Il n'est attesté qu'une dizaine de fois¹⁴⁰⁸. J.-M. Lassère pense qu'il y a « quelque chance, donc, pour qu'il

¹⁴⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; Gascou J., 1972, 146; Gascou J., 1982, p. 197 ; Lepelley Cl., 1981, t 2, p. 305-307.

¹⁴⁰² Voir volume II, site n° 089, texte n° 2.

¹⁴⁰³ Voir volume II site n° 089, texte n° 27.

¹⁴⁰⁴ Voir volume II, site n° 089, document n° 027 ; *CIL*, VIII, 11427

¹⁴⁰⁵ Sur le support de cette inscription, et le contexte de la découverte voir catalogue, site n° 089 texte n° 27 ; Cagnat R., 1888, p. 65, écrit : « Sibba était une colonie, *colonia Sufes*, au III^e siècle, date probable des deux inscriptions qui nous ont conservé cette qualification ; un texte funéraire que j'ai trouvé encastré dans une maison arabe, au nord des ruines, prouve qu'antérieurement c'était un *castellum* ».

¹⁴⁰⁶ Cagnat R., 1888, p. 66.

¹⁴⁰⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁰⁸ Hormis les deux personnages de *Sufes*, on le trouve à *Sicca Veneria*, Cf. Lassère J.-M., 1977, p. 150 ; 3 fois à *Mutia*, en dernier lieu, Naddari L., 2006-2007, p. 456-457 ; à *Thaenae*, cf. Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; à

s'agisse d'un colon italien¹⁴⁰⁹. Alors que D. Samaris affirme qu'il est d'origine balkanique et précisément illyrienne de Dalmatie¹⁴¹⁰

Mais, le *castellum* devait être plus ancien que l'épitaphe et la colonisation. Le toponyme berbère peut nous faire penser à l'existence d'une petite agglomération préromaine, à côté de laquelle les romains ont installé des vétérans. A ce propos, R. Chevallier écrivait au milieu du XX^e siècle : « Quelques points stratégiques situés entre la côte et *Theveste* qui redevinrent des places fortes à l'époque byzantine reçoivent des vétérans au début de l'Empire.»¹⁴¹¹ D'après R. Cagnat les origines du *castellum* de *Sufes* remontent « à l'époque où les proconsuls ou les légats, pour assurer la domination romaine dans le pays contre les invasions des populations insoumises du Sud, avaient établi un certains nombre de fortins qu'ils confiaient à la garde de soldats ou de vétérans.»¹⁴¹² L'établissement des vétérans à cet endroit a eu lieu selon J.-M. Lassère au plus tard au milieu du premier siècle « probablement *viritim* » sous l'empereur Claude qu'il considère comme le *conditor castelli Sufetani*¹⁴¹³.

Mais est ce qu'on peut croire à la crédibilité de cette information puisqu'elle est rapportée par une épitaphe, une inscription privée et non publique ? J. Gascou n'a pas pris en considération une épitaphe mentionnant le *Castellum Mastarensis* datant du I^{er} siècle parce qu'il s'agit d'une inscription non officielle¹⁴¹⁴. Pour le cas de *Sufes*, on opte pour la fiabilité du document car on est en présence d'un vétéran, qui connaît bien la loi et choisissait convenablement le vocabulaire du texte (*civis Castelli Sufetani*). Mieux, le terme de *castellum*, est courant en Afrique à cette époque et même un peu plus tôt. En effet, Phileros été chargé par Auguste de « l'adjudication des impôts pour une durée de cinq ans dans les 83 *castella* » dans le pays de Carthage en 26 av. J.-C¹⁴¹⁵.

Qu'est ce que un *castellum* ?

Le mot *castellum* a une double signification :

- Militaire : *castellum* est le diminutif de *castra* comme l'indique Végèse « *a castris diminutivo vocabulo sunt muncupata castella* »¹⁴¹⁶. P. Trouset en déduit que le *castellum* au

Calama, *ILAlg.*, I, 301 ; à Guelaa Bou Atfane, *ILAlg.*, I, 644, à Lambèse, *CIL*, VIII, 1868, ligne 14 et 29 et à Cirta, *ILAlg.*, II, 1, 1087a.

¹⁴⁰⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴¹⁰ Samsaris D., 1987, p. 403-430, voir p. 409 et p. 417-418 n° 59-66.

¹⁴¹¹ Chevallier R., 1958, p. 112.

¹⁴¹² Cagnat, 1888, p. 66 ; voir également Cagnat R., 1975, p. 582.

¹⁴¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴¹⁴ Gascou J., 1983, p. 199

¹⁴¹⁵ Inscription de *Formiae*, *CIL*, X, 6104 = *ILS*, 1945, cf. Gascou J., 1984, p. 119-120.

¹⁴¹⁶ Végèse, III, 8, cité par Trouset P., 1990, p. 161.

sens militaire serait un ouvrage fortifié de dimensions intermédiaires entre celles du camp de cohorte et celles de la tour de surveillance généralement située sur le *limes*.

- Civile : il correspond à un centre urbain pérégrin dont l'existence remonte probablement à l'époque préromaine¹⁴¹⁷. En effet, dans sa description de l'Afrique et des ses peuples Pline l'Ancien, nous apprend que « les noms des peuples et de ses *oppida* sont tout particulièrement imprononçables pour d'autres bouches que celles des indigènes ; et du reste ils habitent des simples *castella*¹⁴¹⁸ ». Le terme *castellum* peut désigner comme c'est le cas à *Thiges*¹⁴¹⁹, le chef-lieu d'une *civitas*. Dans la *pertica* de *Sicca Veneria*, le terme *castellum* désignait d'après A. Beschaouch, une communauté de pérégrins à côté de laquelle s'installait une autre communauté de citoyens romains, le *pagus* district de la colonie julienne, tout comme la *pertica Carthaginensium*, qui abritait un nombre de communautés doubles avec des *civitates* et des *pagi*. L'auteur proposait d'appliquer le modèle de *Sicca* à celui de *Cirta*. L'avis de Gascou J. est totalement différent. En se fondant sur une documentation épigraphique assez fournie provenant de 18 agglomérations de la Confédération Cirtéenne, J. Gascou a démontré à la suite de St. Gsell, que le terme *castellum* désignait le chef lieu monumental du *pagus* et que les deux termes pouvaient désigner la même chose¹⁴²⁰. Lors d'une étude sur l'histoire de *Thugga* récemment publiée, A. Beschaouch, considère qu'avant de devenir *Civitas*, l'agglomération était un des 83 *castella* dans le pays de Carthage cité dans la l'inscription mentionnant la carrière de *M. Caelius Phileros*. Dans la même perspective, S. Aounallah¹⁴²¹, s'est interrogé sur la possibilité de penser que les *civitates* de la *pertica* de Carthage étaient les anciens *castella* mentionnés dans la fameuse inscription de *Formiae*?¹⁴²² Et si la *civitas* était juridiquement supérieure au *castellum* ?

Le *castellum Sufetanum* pose un certain nombre de problèmes : quelle était la nature de ce *castellum* ? Quel était le rôle du *Castellum Sufetanum* dans les événements de la première moitié du 1^{er} siècle ? Pourquoi, *M. Gentius Quartus* est-il qualifié de citoyen du *castellum Sufetanum* ? S'agit-il de la citoyenneté locale ? Ou est-ce simplement une pratique

¹⁴¹⁷ Rebiffat R., 1993 p. 1822, dans le « *castellum* de Moulouya perché sur un sommet presque inaccessible, il y a des femmes et des enfants, ce qui prouve que ce n'est pas un fortin, comme on le croit si souvent, mais un hameau fortifié. » En Afrique romaine le terme *castellum* est très fréquent, Rebiffat R., a inventorié pas moins de 63 agglomérations qui portaient ce qualificatif. Mais ce chiffre reste loin de celui qu'on trouve dans le pays de Carthage seulement, 83 *castella* qui étaient sous la responsabilité de *M. Caelius Phileros*.

¹⁴¹⁸ Pline l'Ancien, V, 1, « *Populorum eius oppidorumque nomina vel maxime sunt ineffabilia praeterquam ipsorum linguis ; et alias castella ferme inhabitant* ».

¹⁴¹⁹ Trouset P., 1990, 147-148.

¹⁴²⁰ Gascou J., 1983, p. 198-200 et p. 205.

¹⁴²¹ Aounallah S., 1994, p.1507.

¹⁴²² Sur la carrière de *M. Caelius Phileros*, voir Gascou J., 1984, p. 105-120.

chez les militaires qui attestaient souvent leur *origo*? Ou voulait-il se distinguer d'une autre entité? Dans ce cas, quelle serait cette entité?

Ce qui est certain c'est que *Sufes* existait avant même l'arrivée des Romain étant donné son emplacement géographique et sa position stratégique ainsi que son toponyme qui témoigne d'une identité africaine incontestable. En parlant de la fondation de *Sufetula*, N. Duval¹⁴²³ souligne que ce toponyme est un diminutif dérivé de *Sufes* qui est la plus ancienne¹⁴²⁴. La présence de nom africain dans la liste onomastique de la ville depuis le I^{er} siècle (*Issidba*¹⁴²⁵) est un autre indice qui vient confirmer son ancienneté. Donc, il s'agit probablement d'un hameau local fortifié défini par J. Desanges comme suite « Le *castellum* est une agglomération indigène fortifiée par l'art ou par l'assise. (...) [Les *castella*] étaient à la fois des centres et des unités territoriales»¹⁴²⁶. Cela dit, ce *castellum* aurait dû avoir un rôle dans les événements qui ont intéressé la région au début du I^{er} siècle comme on peut le comprendre grâce à une dédicace offerte à Auguste vivant provenant des ruines de la ville.

Le texte publié au début, sous cette forme : « *Imp. Caes. / Aug. PP* »¹⁴²⁷ a été repris sous une autre tournure qui ajoute un « f »¹⁴²⁸ incomplet en haut à la fin de la première ligne, ce qui a changé complètement la lecture et a enduis les commentateurs dans les incertitudes. Th. Mommsen propose de lire *Caes(ari) f(ilio)*, alors que Wilmanns conteste l'ancienneté du texte. De son côté Broughon se demande s'il peut s'agir d'une dédicace à Auguste¹⁴²⁹. D'après J.-M. Lassère¹⁴³⁰ Auguste n'est jamais dit *Caesaris filius* mais toujours *Diui filius*. Le même auteur affirme que « la mention *P(at)er* *P(at)riae* fait exclure Tibère, Galba, Othon, Vitellius et les deux fils de Vespasien, qui n'ont pas reçu ce titre»¹⁴³¹. L'éventualité se limite donc, à Caligula, Claude, Néron ou Vespasien. En se fondant sur l'épitaphe de M. *Gentius*

¹⁴²³ Duval N., 1964, p. 87-103 avec planches p. 104, p. 92 « Comme la région paraît avoir été colonisée après la guerre de Tacfarinas et le cantonnement des Musulames, on admettra provisoirement que *Sufetula* (dont le nom est un diminutif de *Sufes*, cité voisine et certainement plus ancienne) a été fondée dans la seconde moitié du Ier siècle. Mais l'argument *e silentio* peut être démenti quand on abordera la fouille stratigraphique puisque, jusqu'à maintenant, les dégagements sont restés très superficiels.

¹⁴²⁴ Duval N., 1990, p. 495-535, voir en particulier p. 503.

¹⁴²⁵ Voir *infra* p. 375 et suiv. On peut ajouter à cela les trois personnages signalés par l'épitaphe de la cité En Nakhlà à environ 500 m au nord des ruines de *Sufes* et qui date également du I^{er} siècle : *Saturninus* fils de *Saturus* petit-fils d'*Auctucauus*. Le nombre peut s'élever si l'on ajoute deux autres pérégrins du II^e siècle : *Soludmia* fille d'*Ecoinus*.

¹⁴²⁶ Desanges J., 1980, p. 79.

¹⁴²⁷ Volume 1, site n° 089, document n° 2, p 178-179 ; *CIL*, VIII, 255.

¹⁴²⁸ *CIL*, VIII, 11418 ; voir notre catalogue, site n° 089, document n° 2.

¹⁴²⁹ Broughon T. R. S., 1968, p. 95 n° 40.

¹⁴³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴³¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

*Quartus*¹⁴³² qui est dit *Ciuis Castelli Sufetani*, par son fils le vétéran *M. Gentius Quartinus* et qui date au plus tard de la fin du I^{er} siècle, ce même auteur favorise Claude qui pourrait être le fondateur de ce *castellum* et cette pierre pourrait être une dédicace à cet empereur lors de la fondation. Toutefois, l'hypothèse de J.-M. Lassère ne tient pas, car si Claude a bien été *P(ater) P(atriciae)*, la ligne 1 ne correspond pas du tout à sa titulature. Même chose d'ailleurs, pour les autres empereurs¹⁴³³ qu'il préfère. Toutefois, la première édition ne pose aucun problème d'autant plus qu'on ne parlait point de cassures ou de brisures affectant la pierre ni dans la première ni dans la deuxième publication, au contraire, on s'accordait sur le fait que les lettres, hautes de 11 cm, sont très belles. De même cette lecture concorde parfaitement avec celle de la borne milliaire de Sidi Ali El Mediouni situé à quelque vingtaine de Km à vol d'oiseau vers le nord-est. C'est pourquoi, il est préférable d'accepter la première édition du *CIL*, VIII, ou d'admettre une erreur du lapicide pour la seconde. Ainsi, nous proposons le schéma suivant : Voisin des Musulames, qui le côtoyaient à l'ouest¹⁴³⁴, le *castellum* a dû participer à l'affaire de l'an 6 apr. J.-C. P. Trouset¹⁴³⁵, reconnaît en se fondant sur un texte d'Orose¹⁴³⁶ que les Musulames ont connu « un premier resserrement » avec les Gétules sous Cossus *Lentulus* en cette année. C'est à ce moment que la *Tertia Augusta* fut transférée à *Ammaedara* et que fut construite la voie Augustéenne *Cartage-Ammaeda* par Maktar et Sidi Ali el Mediouni¹⁴³⁷. C'est dans ce contexte que se justifie l'érection de la base dédiée à Auguste¹⁴³⁸ trouvée à Sbiba à la fin du XIX^e siècle¹⁴³⁹. Dans ce sens, on peut éventuellement mentionner le rôle qu'a dû jouer *Sufes* dans le système défensif de la Dorsale dont parle Y. Le Bohec. La voie de l'époque augustéenne *Carthago-Ammaedara* par *Mactaris* et sidi Ali Mediouni servait, sans doute, à la fois, comme un moyen et un motif pour les carthaginois, tribules de l'*Arnensis*, de circuler, voire de s'installer dans les régions que traversait la voie. On les trouve autour de *Thala* au I^{er} siècle¹⁴⁴⁰. Rien n'empêche leur présence à *Sufes*, localité située non loin du tracé de la voie en question. Un citoyen inscrit dans l'*Arnensis*, très

¹⁴³² Volume II, site n° 089, document n° 27, p. 2087-209 ; *CIL*, VIII, 11427, voir *infra*.

¹⁴³³ D'après Cagnat R., 1914, p. 184, Caligula est dit *C. Caesar Aug. Germanicus ou Imp. C. Caesar*, p. 185, Claude : *Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus ou Imp. Ti. Claudius* ; Cagnat R. p.186. Néron : *Nero Claudius Caesar Augustus Germanicus ou Imp. Nero Claudius Caesar Aug. Germanicus*, p. 189 Vespasien : *Imp. Caesar Vespasianus Aug. ou Imp. Vespasianus Caesar Aug.*

¹⁴³⁴ *CIL*, VIII, 23246= *ILPMbardo*, n° 26 ; Naddari L., 2000, *passim*.

¹⁴³⁵ Trouset P. 1978, p. 156.

¹⁴³⁶ Orose VI, 21, 18, « *Musolanos et Gaetulos latius vagantes... artatis finibus cohercint* »

¹⁴³⁷ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir en particulier p. 156-158. Le texte de l'inscription est le suivant : « *Imp(erator) Caesar/ Augustus/ Legio (Tertia) Augu(sta)/ (mille passuum)* », traduction : L'Empereur César Auguste (a ordonné), la troisième Légion Auguste (a aménagé cette route), milliaire n° 1 ou 1er (mille) » ; Salama P., 2004, p. 13.

¹⁴³⁸ Volume II, site n° 089, documents n° 2 = *CIL*, VIII, 255=11418 dédicace à Auguste ?

¹⁴³⁹ Broughon T R S., 1968, p. 95 n° 40 croit qu'elle soit une dédicace à Auguste.

¹⁴⁴⁰ Exemple : voir *CIL*, VIII, 11680 sur Thala voir Lassère J.-M., 1977, p. 250-252.

probablement un carthaginois¹⁴⁴¹, est signalé par une stèle à sommet arrondi sans DMS trouvée à *Sufes*.¹⁴⁴²

Limitant le territoire des Musulames, du côté oriental¹⁴⁴³, la ville a certainement été impliquée dans le conflit qui opposait les romains à ces derniers. C'est sans doute dans ce contexte qu'un citoyen du *castellum*, *M. Gentius Quartus*¹⁴⁴⁴, a donné son fils à l'armée à cette époque ; ce dernier, on l'a vu, à pris ensuite sa retraite dans son lieu de naissance. Reste à traiter la question du *Castellum Sufetanum*.

Lors de la révolte de Tacfarinas, on sait par Tacite¹⁴⁴⁵ que le Proconsul de l'époque, Blaesus a réparti l'armée dans des fortins au voisinage du théâtre des opérations militaires. En se fondant sur ce passage, Broughon¹⁴⁴⁶ affirme que vers la fin de la révolte vers l'année 22 apr. J.-C, le proconsul *Iunius Blaesus*, divisait la région en secteurs et dispersa l'armée dans des fortins près du théâtre des opérations militaires, au lieu de ramener ses troupes dans les *hibernae*¹⁴⁴⁷. Vu leur situation, ces fortins, auraient probablement succédé à des points fortifiés indigènes¹⁴⁴⁸ c'est-à-dire des *castella*. Ces points ont pu recevoir plus tard des colons ou des vétérans. Cependant, pour qu'ils puissent bénéficier d'installations de vétérans il était nécessaire que l'occupation de ces postes par les militaires dure un certain temps d'après J.-M. Lassère. L'emplacement de *Sufes*, au milieu d'un couloir de passage majeur et à proximité du territoire de la tribu de Tacfarinas, les *Musulamii* d'une part et au voisinage du système défensif créé autour du quartier général de la *Legio Tertia Augusta* établie aux *castra Hiberna* entre 6 et 14 apr. J.-C.¹⁴⁴⁹ d'autre part, la favorise pour qu'elle joue ce rôle. Comme l'a bien remarqué R. Cagnat, l'emplacement de *Sufes* dans un couloir de passage par lequel il est

¹⁴⁴¹ Sur cet avis voir en dernier lieu Ben Abdallah Z., 1999, p. 49. L'auteur remarque que les tribules de l'*Arnensis d'Ammaedara*, ne peuvent être que des immigrants carthaginois.

¹⁴⁴² Volume 1, site n° 089, document n° 23. On peut aller plus loin, en pensant à une artère qui peut lier la voie Carthage-Ammaedara, au niveau de Rohia, à *Sufes* et delà vers le sud. Cette artère servant, comme c'est le cas pour les autres voies à l'époque, à développer le système défensif aurait dû être une des causes qui a engendré la révolte des *Musulamii*.

¹⁴⁴³ Il faut rappeler ici que le territoire devrait s'étendre jusqu'aux derniers contreforts orientaux des hauteurs qui barrent la partie occidentale jouant le rôle de limites naturelles entre le territoire des Musulames et celle de *Sufes*.

¹⁴⁴⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁴⁵ Tacite, *Annales*, III, 74, 4 : « *Nec, ut mos fuerat, acta aestate retrahit copias aut in hibernaculis ueteris prouinciae componit, sed ut in limine belli dispositis castellis per expeditos et solitudinum gnaros mutantem mapalia Tacfarinatem proturbabat, donec fratre eius capto regressus est, properantius tamen quam ex utilitate sociorum, relicitis per quos resurgeret bellum.* » : « A la fin de l'été, au lieu de suivre l'usage, de retirer ses troupes et de les mettre dans les quartiers d'hiver de notre ancienne province, il les répartit dans les forts établis en quelque sorte au seuil de la guerre, avec ses troupes légères familiarisées avec le désert, il relançait Tacfarinas de gourbi en gourbi ; il ne revint qu'après avoir capturé le frère de Tacfarinas, mais très tôt pour le bien des alliés, puisqu'il laissait derrière lui des gens prêts à ressusciter la guerre. »

¹⁴⁴⁶ Broughon T.R.S., 1968, p. 94-95.

¹⁴⁴⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁴⁸ Trouset P. 1990, p. 161.

¹⁴⁴⁹ En dernier lieu, Lebohec Y., 1989, p. 341-342.

possible de pénétrer « aisément dans la Tunisie centrale » pouvait être un argument de choix de ce *Castellum*.¹⁴⁵⁰ Le *castellum* a dû perdre ses compétences militaires avec l'avancement de l'occupation romaine vers l'ouest et le transfert de la *Tertia Augusta* vers *Theveste* comme c'était le cas, pour les cités du secteur : *Sufetula*, *Thala*, *Ammaedara* à l'époque flavienne et *Theveste* à l'époque antonine.

Par ailleurs, il est impossible qu'un citoyen romain soit un citoyen d'un *castellum* pérégrin. D'habitude on se dit citoyen d'un municipie ou d'une colonie et jamais d'un *castellum*. Cependant, il est clair ici que *M. Gentius Quartus* voulait se distinguer (en fait, c'est son fils qui voulait le faire distinguer) par rapport à une autre situation spatiale. Voulait-il dire qu'il habitait le chef-lieu monumental et non pas le territoire ? S'agit-il donc ici du modèle de la Confédération Cirtéenne, un *castellum civium romanorum* ? Le *Castellum Sufetanum* était-il tout simplement le chef lieu d'un *pagus* ? Il est hors de question de suivre cette piste tant qu'on ne dispose pas d'une documentation suffisante. Mais on peut se demander si le destin du *castellum* de *Sufes*, avait eu le même sort que celui des *castella* de Carthage ? C'est-à-dire s'il a été partagé avec d'autres citoyens romains dans le cadre d'un *pagus* à l'instar de ce qui s'est passé au moins pour les deux *castella* d'*Uchi Maius* et de *Sutunurca*¹⁴⁵¹. S. Aounallah affirme que « l'action de Phileros à *Uchi Maius*, et éventuellement à *Sutunurca*, n'est pas un acte isolé : elle s'inscrit, à coup sûr, dans un vaste programme augustéen visant l'organisation de toute la *pertica* de Carthage¹⁴⁵² ». Est-il légitime de penser que le programme augustéen concernait en fait toute la *Prouincia Africa Proconsularis* de l'époque et non seulement la *pertica Carthaginiensium* ? Une autre solution semble être plus simple et plus plausible. La présence de sept épitaphes latines dépourvues de l'invocation aux dieux Mânes, portant des noms romains ou d'africains romanisés de bonne heure démontre l'ancienneté de l'occupation romaine de l'endroit. En voici un tableau :

Références	Support	Nom	Remarques	caractéristiques
site n° 089, document n° 23	Stèle à sommet arrondi	[...]rnius fils de Caius de la tribu Arnensis	<i>Tria nomina</i> , filiation et tribu	Carthaginois ?
site n° 089, document n° 23	Idem	Caius	Père du précédent	Carthaginois ?
site n° 089, document n° 24	Cippe ?	Issidba	Nom transcrit en latin	africaine
site n° 089, document n° 25	Stèle ?	Vales fils de Nicois		Deux africains

1450 L'auteur signale « le siège soutenu dans la ville voisine de *Thala* par des vétérans contre Tacfarinas », événement mentionné par Tacite, *Annales*, III, 21, 2-: « *Tantumque severitate profectum ut vexillum veteranorum non amplius quingenti numero, easdem Tacfarinatis copias, praesidium cui Thala nomen adgressas fuderint.* » : « Sa sévérité eut un effet tel qu'un détachement de vétérans, qui ne comptait pas plus de cinq cents hommes, mit en fuite les mêmes troupes de Tacfarinas qui avaient attaqué un poste appelé *Thala*. »

1451 *ILAfr.*, 301, récemment, Maurin L., 1998, p. 229, propose d'attribuer *Sutunurca* et le *Pagus Fortunalis* à la *pertica* de la colonie d'*Vthina*.

1452 Aounallah S., 1994, p. 1512.

site n° 089, document n° 26	Stèle ?	Pomponius Saturninus	<i>Duo nomina</i>	Africain romanisé
site n° 089, document n° 27.	?	Marcus Gentius Quartus,	<i>Tria nomina</i> , citoyen du <i>Castellum de Sufes.</i>	Italien ? ou Balkanique ?
site n° 089, document n° 27	?	Marcus Gentius Quartinus	<i>Tria nomina</i> , fils du précédent	vétéran
site n° 089, document n° 28	caisson	Gorgonia	Nom unique	Grecque
site n° 089, document n° 28	caisson	Palladius	fils de la précédente	Grec
site n° 089, document n° 29	Stèle à fronton	Servius Cornelius Cerealis	<i>Tria nomina</i>	Italien ?
Total	7 pierres	10	-	-

Ainsi, le *castellum* n'a pas seulement reçu des colons *viritim* comme l'a cru J.-M. Lassère, mais il aurait dû avoir le droit latin probablement de la part de Claude.

Du point de vue juridique le *castellum* dépendait d'une cité plus importante. Cette situation est bien exprimée par Isidore de Seville : « *Vici, castella et pagi* ne peuvent prétendre au titre de cité ; ils sont habités par une simple réunion d'hommes et, à cause de leur faible importance, sont placés sous contrôle de cités plus importantes »¹⁴⁵³. Il est clair qu'il dépendait d'une colonie voisine qui ne peut être *Ammaedara*¹⁴⁵⁴ car elle est devenue colonie à une date plus tardive par rapport au *castellum Sufetanum*. De plus, on n'a pas enregistré dans l'état actuel de la documentation un autre *castellum* à l'intérieur du territoire régi par cette colonie¹⁴⁵⁵. Ainsi il plus raisonnable, s'il est nécessaire, de chercher une des deux colonies juliennes situées au nord de *Sufes* : *Sicca Veneria* ou *Assuras*. La première parce qu'on y trouve des *castella*¹⁴⁵⁶ et la seconde parce qu'elle est plus proche de *Sufes*. Il apparaît que *Sicca Veneria* est la solution la plus plausible bien que les deux localités (*Sufes* et *Sicca*) soient assez distantes l'une de l'autre. Cette distance à dû jouer pour le compte de *Sufes* qui n'a pas tardé à accéder au titre de colonie à la fin du II^e siècle après être probablement passée par le titre de *municipium* vers à la fin du I^{er} siècle tout comme sa voisine méridionale *Sufetula*.

En ce qui concerne la période transitoire entre le *castellum* et la colonie nous sommes très mal renseignés. Notre seul document exploitable est une base honorifique dédiée à l'*Aeternitas* de l'Empereur Domitien¹⁴⁵⁷. Le nom et la titulature de l'empereur sont totalement

¹⁴⁵³ Isidore de Séville, *Origines*, XV, 2,11 « *Vici et castella et pagi sunt, quae nulla dignitate civitatis ornantur, sed uulgari hominum conventu incoluntur et propter parvitatem sui maioribus civitatibus attribuntur* ».

¹⁴⁵⁴ La dépendance du *castellum de Sufes* à *Ammaedara* est une hypothèse émise par A. Beschaouch lors d'une intervention orale présentée au premier colloque de Sbeïtla, 1998 (texte non publié).

¹⁴⁵⁵ Sur le territoire d'*Ammaedara* voir Ben Abdallah Z., 1999, p. 47-53.

¹⁴⁵⁶ Sur les *castella* de *Sicca Veneria* voir Beschaouch A., 1981, p.105-122.

¹⁴⁵⁷ Volume II, site n° 089, document n° 4, p 181-183 ; *CIL*, VIII, 256 = 11419 : « *DD PP* » sous l'empereur *D/-/-* ; une autre inscription non datée mentionne aussi « *PP* », *CIL*, VIII, 269 a et b = 11425 a et b = 23235.

martelés, mais cela n'a pas empêché Wilmanns d'identifier Domitien. A la fin de cette dédicace, il est question de la formule conclusive « *D.D.P.P.* ». C'est-à-dire que la structure municipale à *Sufes* à cette date disposait d'un *ordo decurionum* et d'un trésor public. Ailleurs, à l'époque flavienne, les Hautes steppes ont bénéficié d'un intérêt particulier : le transfert de la *III^a Augusta* d'*Ammaedara* vers *Theveste*, a entraîné la promotion de la première en colonie, tandis que des vétérans ont pu recevoir des lots de terre dans les cités voisines, c'était d'ailleurs, on vient de le voir, une tradition qui, à *Sufes*, remontait au plus tard à Claude. Ainsi, il y a une chance quelle bénéficiait du titre du *municipium* tout comme sa voisine méridionale¹⁴⁵⁸ mais cela reste une simple hypothèse.

2.2.1.2. La *colonia Sufetana*

Est-il possible de passer du statut de *castellum* à celui de colonie sans devenir *municipium* ? Si cela est possible ce *castellum* devrait avoir le droit latin ou romain. Les inscriptions avec « *DD PP* » de l'époque qui précédait l'érection au statut de colonie ne manquent pas¹⁴⁵⁹. Toutefois, il est probable que la cité passa par le titre de *municipium*¹⁴⁶⁰ à l'instar de *Sufetula*¹⁴⁶¹ et *Cillium*. Mais à quelle date ? Est-ce à l'époque flavienne¹⁴⁶² comme on l'a proposé pour *Sufetula*, ou à l'époque de Trajan comme dans le cas de *Cillium* ? Les deux propositions¹⁴⁶³ ont leurs partisans. Les arguments de la première proposition sont de deux types :

— arguments d'ordre général : il s'agit du contexte : c'est-à-dire le sort de sa voisine méridionale, *Sufetula* qui est promu au titre de municipie probablement à l'époque flavienne¹⁴⁶⁴. Il se peut que *Sufetula*, créée après *Sufes*¹⁴⁶⁵, soit également promue en municipie après *Sufes*¹⁴⁶⁶.

¹⁴⁵⁸ En dernier lieu, Kanoussi M., 2004, p. 1158-1165.

¹⁴⁵⁹ Volume II, site n° 089, document n° 4, p 181-183 ; *CIL*, VIII, 256 = 11419 « *DD PP* » sous l'empereur [Domitien ?] ; une autre inscription non datée mentionne aussi « *PP* », *CIL*, VIII, 269 a et b = 11425 a et b = 23235.

¹⁴⁶⁰ Il semble qu'il n'était pas indispensable de passer par le statut de municipie pour atteindre celui de colonie ; *Uchi Maius* est un bon exemple, cf. Christol M., 2005, p. 159-166, particulièrement p. 160-161.

¹⁴⁶¹ Sur le statut de *Sufetula* voir en dernier lieu Aounallah S., 2001.

¹⁴⁶² Deux inscriptions mentionnent la présence d'au moins deux *Flavii* : *ILAfr*, 148 = 392 ; *ILAfr*, 66.

¹⁴⁶³ Gascou J., 1971, p. 86-89 et 1982, p. 172 pour *Cillium* ; Gascou J. 1982, p. 162 pour *Sufetula*.

¹⁴⁶⁴ En dernier lieu, Khanoussi M., 2004, p. 1158-1165.

¹⁴⁶⁵ Duval N., 1990, p. 503.

¹⁴⁶⁶ On peut ajouter un autre argument d'ordre général, il s'agit du besoin d'organiser l'espace sous les Flaviens dans les steppes comme l'affirmait déjà Le Glay M., 1968, p. 220-222. Par ailleurs, il faut rappeler que la délimitation du territoire du *Musulamii*, pouvait remonter à l'époque flavienne. En plus de la fondation de la colonie de vétérans à *Ammaedara* et la création de certains postes dans le secteur, certains indices militent en

— arguments propres à *Sufes* : Il s'agit de la présence des *Flavii*, quoique en nombre limité (trois *flavii*, voir onomastique), ainsi qu'une base dédiée à l'Eternité d'un empereur probablement Domitien avec « *DD PP* » à la fin du texte.

Pour la seconde éventualité, *Sufes* pouvait avoir connu le même sort que celui de *Cillium*, c'est-à-dire une promotion au titre de municipie sous Trajan comme l'affirmait J. Gascou¹⁴⁶⁷. Les indices sont : la proximité du territoire de la tribu des *Musulamii*¹⁴⁶⁸ délimité sous cet empereur¹⁴⁶⁹ et une inscription de la ville dédiée à un « *mensor* » qui a fonctionné sous cet empereur. Ce dernier a dû participer aux opérations de bornages du territoire de ce peuple et il a dû s'installer à *Sufes* pour y passer sa retraite. La promotion serait alors contemporaine de la réorganisation du territoire de cette région de l'Afrique. Non loin *Mactaris* a profité aussi de la générosité de Trajan qui lui a accordé un bienfait¹⁴⁷⁰. On soulignera en outre la présence à *Sufes* d'un tribule de la *Papiria*, tribu attribuée par Trajan au municipie de *Cillium*¹⁴⁷¹ et à la colonie de *Thelepte*¹⁴⁷². Et comme d'habitude, poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, Hadrien a dû accorder une faveur à *Sufes*. Cela est perceptible à partir de la présence des *Aelii*¹⁴⁷³ aussi bien dans la cité que dans la campagne. Malgré sa faible action en termes de politique municipale en Afrique, on rencontre des attestations d'Antonin le Pieux surtout dans les lieux d'intervention de son prédécesseur ; les exemples sont multiples : *Gigthis*¹⁴⁷⁴, *Avitta Bibba*¹⁴⁷⁵, *Bisica Lucana*¹⁴⁷⁶ et autres.

Pour *Sufes*, une promotion à l'époque flavienne peut s'appuyer sur la présence de *Flavii* et sur la dédicace à l'Eternité de Domitien¹⁴⁷⁷. Mais rien ne permet d'affirmer que *Sufes* soit alors devenu municipie.

Sufes est dite *colonia* trois fois dans des textes épigraphiques dont deux sont restitués et une fois dans la lettre 50 de Saint Augustin, en voici les attestations :

faveur de cette lecture. La borne de Khanguet Nasser, *ILAg.* I, n° 2939 : *Ex auctoritate / Imp. Caes. Traiani / Aug. Ger Dacici / L. Munatius Gallus / Leg. propr. / [ff]linibus Musulamior. / [--]iectis vetustatis /[--]tam abolerit*, qui date de 102 apr. J.-C. indique qu'il s'agissait de la restitution des anciennes limites.

¹⁴⁶⁷ Gascou J., 1971, p. 86-89 et 1982, p. 172.

¹⁴⁶⁸ Voir, parti sur la délimitation de la « région » de *Sufes*

¹⁴⁶⁹ En dernier lieu voir, Kallala N., 2004a, p.406-419.

¹⁴⁷⁰ Lepelley Cl., t. 2, 1981, p. 290; Gascou J., 1982, p. 197-198.

¹⁴⁷¹ Gascou J., 1972, p. 86-89 ; Gascou J., 1982, p. 172 ; Lepelley Cl., 1981, p. 287-288.

¹⁴⁷² Gascou J., 1972, p. 83-86 ; Gascou J., 1982, p.171.

¹⁴⁷³ *ILTun*, 391 ; *CIL*, VIII, 11449 ; *ILTun*, 392 : autre inédite (*Aelia Gemella*) Quatre *Aelii* à *Sufes* et sa région

¹⁴⁷⁴ En dernier lieu, Gascou J., 2003, p. 141-149.

¹⁴⁷⁵ Lepelley Cl., 1981, p. 73-75 ; Gascou J., 1982, p. 184-185.

¹⁴⁷⁶ Lepelley Cl., 1981, p. 84 ; Gascou J., 1982, p. 185.

¹⁴⁷⁷ *CIL*, VIII, 256=11419.

- 1- *CIL*, VIII, 11421= 421 : « [--]s *Augg[ustorum]* [--] / [*colonia*] *Aurelia* / [--- *Sufetana*] »¹⁴⁷⁸.
- 2- *CIL*, VIII, 11430= 262 : « [*Spl*]endidissimus et / [*f*]elicissimus ordo / *col(oniae) Sufetan[ae]* ... »
- 3- *AE*, 1992, 1763, « [[*d*]ominis nostris *D[iocletiano et]* / Maximiano *Augg(ustis)* et *Constanti(o)* et Maximiano nobb(ilissimis) *Caess(aribus)]* / [*col(onia)* *splendidis]s(im) Sufes* »
- 4- Lettre 50 de Saint Augustin, « *Doctoribus ac principibus vel senioribus coloniae Sufetanae.* »

Signalée une seule fois, l'épitète « *Aurelia* », peut révéler Marcus Aurelius¹⁴⁷⁹, ou Commode¹⁴⁸⁰, ou Caracalla¹⁴⁸¹ ou Elagabale¹⁴⁸². Vu l'état de la pierre (incomplète à gauche), Gascou n'a pas pu trancher entre Marc Aurèle, Commode et Septime Sévère¹⁴⁸³. Ainsi il affirme que « l'attribution à Marc Aurèle est donc possible mais non certaine¹⁴⁸⁴ ».

Un indice en faveur de Commode viendrait du patronnage d'Hercule, Génie de la colonie. Or, l'empereur Commode, qui se disait le nouveau fondateur de Rome a développé l'idéologie Herculénienne. En effet, il était un « fervent adepte d'Hercule » selon l'expression de M. Leglay¹⁴⁸⁵.

Le sort de *Sufes* serait donc semblable à celui de *Sufetula, castellum* au I^{er} siècle, puis municipé à la fin du I^{er} siècle au plus tard (au même temps que la création de la colonie de vétéran à *Ammaedara*) selon J. Gascou¹⁴⁸⁶. Ce municipé devint colonie à la fin du II^e siècle probablement sous Marc Aurèle ou Commode.

2.2.2. *Sufes* sous le Bas-Empire

Nous apprenons grâce à la dédicace de l'arc de la tétrarchie que *Sufes* faisait partie de la Proconsulaire jusqu'à l'année 294 apr. J.-C. A partir de cette date, la cité passa sous la tutelle du gouverneur de la Byzacène, le *Praeses Provinciae Valeriae Byzaceneae*¹⁴⁸⁷. Nous n'avons

¹⁴⁷⁸ Sur les possibilités de restitution de cette inscription voir Gascou J., 1972, p. 146, voir également, Lepelley Cl., 1981, p. 305, note n° 2.

¹⁴⁷⁹ Gascou J., 1972, p. 142.

¹⁴⁸⁰ Gascou J., 1972, p. 142.

¹⁴⁸¹ Gascou J., 1972, p. 142

¹⁴⁸² Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 305

¹⁴⁸³ Gascou J., 1972, p. 146.

¹⁴⁸⁴ Gascou J., 1972, p. 146 : d'après l'auteur, la position de la cité sur un nœud routier important l'a favorisé pour recevoir le titre de colonie à cette époque, à l'instar de sa voisine Mactar également promue par Marc Aurèle.

¹⁴⁸⁵ Le Glay M., 1992, p. 293-317, voir p. 307.

¹⁴⁸⁶ Gascou J., 1972, p. 31.

¹⁴⁸⁷ Sur la création de la province de la Byzacène, voir Chastagnol A., 1967, p. 119.

aucune indication épigraphique sur l'intervention de ce gouverneur à *Sufes* à part peut-être un fragment d'épistyle brisé en haut, en bas, à gauche et à droite avec trois lettres de 25 cm de hauteur ce qui laisse penser à une inscription publique¹⁴⁸⁸.

A la fin du III^e siècle et au début du régime tétrarchique, il existe deux témoignages épigraphiques sur une vie municipale ordinaire à *Sufes*¹⁴⁸⁹ ; elle a pu être même plus active, puisque la ville s'est étendue à l'instar de sa voisine méridionale¹⁴⁹⁰.

Par ailleurs l'importance de la cité peut être détectée à partir des interventions du proconsul. Dans l'état actuel de la documentation nous en comptons deux¹⁴⁹¹ : la première en 158-159 apr. J-C.¹⁴⁹² pour résoudre un problème en rapport avec le territoire de la cité et la deuxième juste avant la création de la province de Byzacène c'est à dire en 294¹⁴⁹³.

2.3. Les institutions municipales de *Sufes*

Nous disposons actuellement de peu d'informations sur les institutions ou les magistrats en rapport avec le *castellum* de *Sufes*¹⁴⁹⁴. Ce n'est qu'avec sa promotion en colonie qu'apparaissent des renseignements tangibles sur ses institutions municipales.

2.3.1. Le *populus*¹⁴⁹⁵

En tant qu'institution participant aux activités civiques et à l'élection des magistrats municipaux le *populus Sufetanus* n'apparaît sur aucun texte épigraphique. On ignore donc sa composition, et son rôle à *Sufes*. Le *populus* était-il réparti en curies à *Sufes* ? Cela peut sembler probable, puisque les curies municipales sont attestées dans les principales cités des environs, à *Mactar*, *Mididi* à *Sufetula*¹⁴⁹⁶. Or par l'intermédiaire des curies, le peuple a joué longtemps en Afrique un rôle dans l'élection des magistrats. D'autre part, son poids dans les décisions publiques est révélé jusqu'à la fin du Bas-Empire par l'intérêt que les notables lui

¹⁴⁸⁸ *CIL*, VIII, 23236. Gauckler P., 1897, p. 387, 85. Sur la restitution très hypothétique voir catalogue site n° 89, document n° 16 : *[--- v(ir) p(erfectissimus) P(raeses) p(rovinciae) Val(eriae) Byza]cenae, [d(ecreto) d(ecurionum p(ecunia) p(ublica) J.*

¹⁴⁸⁹ *CIL*, VIII, 257 = 11420 dédicace à Dioclétien ? (287 ?).

¹⁴⁹⁰ Voir *supra*, p. 211-213.

¹⁴⁹¹ Il y aurait une autre intervention du proconsul lors de la promotion de la ville en colonie. Voir Lepelley Cl., 1992, 131-132.

¹⁴⁹² Inédite, Borne de centuriation entre 158-159 apr J.-C.

¹⁴⁹³ *AE*, 1992, 1763, arc sous la tétrarchie en 294 (*Aristobulus* et son légat).

¹⁴⁹⁴ Pour les *castella* de l'Afrique romaine cf. en dernier lieu, Rebuffat R., 1993, p. 1822-1833.

¹⁴⁹⁵ Jacques F. et Scheid J., 1990, t. 1, p. 251-253.

¹⁴⁹⁶ Pour *Mactaris* : *CIL*, VIII, 11824 (la célèbre inscription du moissonneur de Mactar ou il est question de « *ordinis in templo delectus ab ordine sedi* » que Lepelley Cl., 1979, p. 141 traduit par : « choisi par l'*ordo* pour siéger dans la curie »), pour *Mididi* : *CIL*, VIII, 11772 = *ILS*, 637 = Ben Baaziz S., 2000, p. 241 et pour *Sufetula* : *CIL*, VIII, 11332 = *ILS*, 2836 = Duval N., 1989, n° 41 p.424, et fig. 21 p.425.

ont accordé par les banquets publics et les jeux pour maintenir leur popularité¹⁴⁹⁷. Ce souci est clairement visible à *Sufes* à travers le drame de 399 : il était nécessaire pour les dirigeants¹⁴⁹⁸ en majorité païens de la ville d'avoir l'appui du peuple pour assurer le succès du « pogrom » anti-chrétien et pour garantir leur propre supériorité¹⁴⁹⁹.

2.3.2. L'*ordo decurionum*

L'ordre des décurions est signalé dans trois textes publics¹⁵⁰⁰. Ce chiffre peut être plus important si on accepte les restitutions proposées pour d'autres textes¹⁵⁰¹. Sa première mention est révélée par une base de statue dédiée à l'*Aeternitas [Imp(eratoris) Caes(aris) D[omitiani]J*¹⁵⁰². Mais, la dédicace offerte probablement à Auguste selon Mommsen¹⁵⁰³ et à Claude selon Lassère¹⁵⁰⁴, montre l'autonomie dont disposait le conseil des décurions pour prendre des décisions intéressant la vie de la communauté au plus tard depuis le milieu du I^{er} siècle. Cette situation incite à s'interroger sur le cadre juridique à l'intérieur duquel fonctionnait cet organe municipal à cette époque. S'agit-il du *castellum* ? C'est possible, d'autant plus que *M. Gentius Quartus* qui se dit citoyen du *castellum* de *Sufes* (citoyenneté locale) et son fils *M. Gentius Quartinus* le vétéran¹⁵⁰⁵ sont tout deux des citoyens, donc la communauté civique du *castellum* possédait apparemment la cité romaine. Cette interprétation peut franchir partiellement sa faiblesse quand on considère les autres documents datables de la haute époque et qui signalent des citoyens romains à *Sufes*.

De toute évidence, l'*ordo decurionum*, composé des dignitaires de la cité apparaît ici comme l'institution qui accorde les hommages adressés aux empereurs, (Domitien ? ; Dioclétien) aux notables et aux personnes importantes de la cité ([--Pu]dens arpenteur de géométrie *alumnus*) et attribue des lieux pour l'érection des statues des notables comme c'est le cas de celle de *P. Magnius Amandus*.

¹⁴⁹⁷ Kotula T., 1968, p. 137-140 ; voir également Lepelley Cl., 1979, p. 140-149.

¹⁴⁹⁸ Lepelley Cl., 1981 p. 306 « toutefois, cette populace fanatique n'avait pas agi sans l'aveu des ses chefs... ».

¹⁴⁹⁹ Saint Augustin, *Lettre 50*.

¹⁵⁰⁰ *CIL*, VIII, 256 = 11419 ; *CIL*, VIII, 262 = 11430 = *ILS*, 6835 ; *CIL*, VIII, 257 = 11420.

¹⁵⁰¹ *CIL*, VIII, 261 = 11428. On peut également supposer que les autres inscriptions publiques sont faites par « DD » et en « PP » comme l'arc de la tétrarchie, le linteau des *Augustales* et du nymphée. Les monuments publics comme les thermes, l'amphithéâtre, ... sont également construits par « DD » et en « PP ».

¹⁵⁰² *CIL*, VIII, 256 = 11419, il faut rappeler ici que le nom de Domitien, étant martelé, n'apparaît pas dans la première publication de l'inscription dans le *CIL*, VIII basée sur celle de G. Temple. Ce n'est que dans la seconde édition que J. Schmidt prétend avoir vu la lettre « D ».

¹⁵⁰³ *CIL*, VIII, n° 255 voir discussion dans la deuxième édition *CIL*, VIII, 11418.

¹⁵⁰⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁵⁰⁵ *CIL*, VIII, 11427 = *ILS*, 6834.

Le conseil municipal de *Sufes* est dit vers la fin du II^e-début du III^e siècle « *[Spl]endidissimus et [f]elicissimus ordo col(oniae) Sufetan[ae]*¹⁵⁰⁶ » pour « prétendre à y entrer, il faut, comme dans les ordres aristocratiques de l'empire, justifier d'un cens,... »¹⁵⁰⁷

Nous ne savons rien sur le nombre des décurions de *Sufes* à part une proposition de R. Ducan-Jones. Cet auteur a pu raisonner sur le montant de 50 000 sesterces, une fondation offerte par *P. Magnius Amandus* (*CIL*, VIII, 11430 = *ILS*, 6930) dont les intérêts seront répartis chaque année, à une date fixe, entre les décurions. Le taux d'intérêt à cette époque variait entre 5 et 12 % d'après Ducan-Jones qui conclut qu'un pourcentage de 6% est un taux rationnel et plus réel¹⁵⁰⁸. L'auteur affirme qu'un intérêt avec un taux de 6% (interrêt courant de l'époque pour les placements immobiliers), donne environ trente sesterces par décurions, si ceux-ci sont au nombre de cent¹⁵⁰⁹. Il n'est pas acceptable que le nombre des décurions soit faible quand le taux des sportules est important selon le savant britannique¹⁵¹⁰. La somme de trente sesterces paraît normale si on la compare à d'autres indications relatives aux sportules versées aux décurions, on la retrouve même trois fois sur les inscriptions italiennes selon Ducan-Jones. Nous pouvons donc nous hasarder sans trop de risque à fixer à une centaine le nombre des décurions de *Sufes*.

L'ordo de *Sufes* reste dynamique jusqu'à Dioclétien comme le suggère la base offerte à cet empereur.

Sous le Bas-Empire, cette institution est peuplée comme dans le reste des cités africaines de *curiales*¹⁵¹¹ : des *Doctores* et des *Principales* ou des *Seniores* aux dires de Saint Augustin¹⁵¹². S'agit-il d'une hiérarchie ? Il s'agit en fait, des *Principales*¹⁵¹³, la catégorie des notables la plus puissante de la classe dirigeante dans les cités africaines. Apparus en Afrique au cours du III^e siècle d'après T. Kotula¹⁵¹⁴, les *Principales* ne sont signalés à *Sufes* qu'avec la fin du IV^e siècle¹⁵¹⁵. Bien entendu cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas auparavant. Selon

¹⁵⁰⁶ *CIL*, VIII, 11430 lignes, 1-3.

¹⁵⁰⁷ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p.351.

¹⁵⁰⁸ Duncan-Jones R., 1974, p. 81, voir également p. 284.

¹⁵⁰⁹ Duncan-Jones R., 1974, p. 286 table 8.

¹⁵¹⁰ Duncan-Jones R., 1974, p. 284 « A foundation for a single annual distribution of *sportulae* to the *decurions* at *Sufes* in *Byzacena* had a capital HS 50,000. At an interest-rate of 6 (pour 100) the *sportula*-rate of HS 30 (three times attested for decurions in Italy) would allow 100 recipients. The *ordo* is not likely to have been smaller when the gift is so large ».

¹⁵¹¹ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p. 349.

¹⁵¹² Augustin, lettre 50, « *Doctoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae* » : « Aux *Doctores* et aux *Principales* ou aux *Seniores* de la colonie de *Sufes* ».

¹⁵¹³ Lepelley Cl., 1979, p. 201-205 ; Kotula T., 1982.

¹⁵¹⁴ Kotula T., 1982a, p. 20.

¹⁵¹⁵ St Augustin, Lettre 50.

Lepelley, cette catégorie « est inférieure aux *honorati* mais supérieure aux autres curiales¹⁵¹⁶. » Le même auteur indique qu'une loi de Valentinien I^{er} de l'année 371 apr. J.-C. conditionne le passage à cette catégorie par l'accomplissement de toutes les charges municipales à *Sufes* et lors de l'émeute de 399 apr. J.-C. l'accès à cette dignité dépendait seulement du nombre des chrétiens tués : « celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie » affirmait Saint Augustin¹⁵¹⁷. Cela témoigne de la légèreté que manifestaient les Sufétains à l'égard de la loi de Valentinien citée ci-dessus, d'ailleurs, Augustin soulignait clairement cette attitude lorsqu'il écrivait : « Chez vous, on enterre les lois romaines, on foule aux pieds la crainte des juges et gouverneurs, il n'est assurément nulle vénération, nul respect des empereurs¹⁵¹⁸. »

2.3.3. Les magistrats et les dignitaires

La documentation disponible n'a pas livré de cursus municipal, donc les institutions de la cité ne nous sont pas toutes connues. En effet, on ne sait rien sur la questure et sur l'édilité. L'épigraphie de *Sufes* ne signale que la *quinquennalitas* et la *flaminica perpetua*.

P. Magnius Amandus, père du seul chevalier sufétain connu, est le seul quinquennal à *Sufes*. Ce dernier est signalé par une base de statue dédiée par son fils et datant de la fin du II^e-début du III^e siècle. Il a accédé à cette charge par *adlectio*. Le duumvirat quinquennal, avec une élection tous les cinq ans parmi les anciens duumvirs¹⁵¹⁹, est une magistrature qui a commencé à disparaître à partir du IV^e siècle¹⁵²⁰. Sa tâche consistait en la révision de la liste des citoyens et de ceux qui participaient aux élections.

P. Magnius Amandus était également flamine perpétuel. Cette fonction est effectuée par un autre personnage à *Sufes* ; Il s'agit de [...] *Egnatius*¹⁵²¹

Comme pour le reste des cités africaines, cette fonction sacerdotale couronnait le *cursus* municipal à *Sufes* puisqu'elle est citée juste avant l'adlection à la quinquennalité pour le cas de *P. Magnius Amandus*. Toutefois, on ne connaît rien sur le reste des charges exercées par ce dernier. On a probablement voulu mentionner seulement les fonctions les plus importante, mais ce qui est sûr ce qu'il a passé par le duumvirat. En ce qui concerne le second

¹⁵¹⁶ Lepelley Cl., 1979, p. 202.

¹⁵¹⁷ Saint Augustin, lettre 50 : « *in vestram curiam tenuit principatum.* » Lepelley Cl., 1979, p. 307 à la fin de la notice consacrée à *Sufes* dans la rubrique prosopographie, l'auteur écrit : « Anonyme- Décurion, promu *principalis* par la curie en 399 pour le récompenser d'avoir dirigé le massacre de soixante chrétiens. »

¹⁵¹⁸ Saint Augustin, lettre 50 : « *Apud vos Romanae sepultaे sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror. Imperatorum certe nulla venaratio nec timor.*»

¹⁵¹⁹ Lassère J.-M., 2005, I, p. 367.

¹⁵²⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 158.

¹⁵²¹ *CIL*, VIII, 11422; Bassignano, 1974, p. 89, n° 1.

flamine perpétuel, [--] *Egnatius*, on ne connaît presque rien à cause de l'état de la conservation de la pierre.

- *Le patronat*

Dans l'état actuel de la documentation nous ne connaissons aucune indication incontestable sur le patronat de cité à *Sufes*. En effet, les textes découverts à *Sufes* ou ailleurs n'attestent aucun patron à part peut-être un fragment d'une inscription qui donne une possibilité de restitution dans la deuxième ligne : [--pa]tro[no---]¹⁵²².

Un autre texte peut être soupçonné d'être d'un témoignage de la présence d'un patron à *Sufes*, s'agissant de personnage appelé *Pudens*¹⁵²³ qui est dit « *alumnus* » : c'est-à-dire « fils de la cité »¹⁵²⁴. Malheureusement la pierre est incomplète avant et après le mot « *alumnus* » qui est au datif « *alumno* ». Cette situation autorise à restituer comme c'est le cas dans la majorité d'autres inscriptions de l'Afrique ou « *alumno et patrono* » ou « *patrono et alumno* »¹⁵²⁵. Il est donc probable que ce personnage ait été un patron de la cité de *Sufes* au début du II^e siècle, datation indiquée par le nom de l'empereur Trajan dans l'inscription.

Reste à s'interroger sur l'absence de la mention du *curator rei publicae*¹⁵²⁶ à *Sufes*. A partir de l'époque des Sévères et surtout durant le Bas-Empire, le curateur était le premier personnage chargé de la direction des cités africaines. Presque toutes les cités voisines de *Sufes* avaient connu cette fonction, on cite à titre *Sufetula*¹⁵²⁷, *Mididi*¹⁵²⁸, *Mactaris*¹⁵²⁹, etc... Son absence à *Sufes* n'est due qu'à l'indigence des sources épigraphiques.

2.3.4. L'évergétisme

L'évergétisme reste très peu connu à *Sufes* vue le faible nombre des inscriptions relatives aux aménagements urbains, aux constructions, aux distributions, aux distractions et l'état de conservation de ces documents qui sont dans la plupart mutilés et ne laissent pas deviner les dédicants, les dédicataires et l'objet de la dédicace. Peut-on compter la construction des monuments publics tels que le nymphée, l'amphithéâtre, les thermes et les temples (Hercule et Liber Pater au moins) parmi les générosités des notables de la cité ? Cela

¹⁵²² *CIL*, VIII, 23235. Sur les restitutions proposées : voir catalogue, site n° 089, document n° 15.

¹⁵²³ *CIL*, VIII, 261 = 11428

¹⁵²⁴ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p. 375. Voir également, Corbier M., 1990, p. 322-326 et Corbier M., 1989.

¹⁵²⁵ Sur les diverses possibilités, voir le tableau de la p. 824 dans, Corbier M., 1989.

¹⁵²⁶ Sur les curateurs en Afrique du Nord, voir Jacques F., 1984, p. 221 et suiv.

¹⁵²⁷ Voir la liste des curateurs dans Duval N., 1989, index.

¹⁵²⁸ Lepelley Cl., 1981, p. 296.

¹⁵²⁹ Lepelley Cl., 1981, p ; 292 et suiv.

semble difficile dans l'absence de documents probants. Dans l'état actuel de la documentation deux inscriptions seulement peuvent être prises en considération : 1- Base honorifique de l'arpenteur Pudens¹⁵³⁰ 2-Base honorifique de *P. Magnius Amandus*¹⁵³¹.

Pour le premier cas, on peut déduire la structure de l'évergétisme à partir du titre d'«*alumnus*» qui lui a été conféré sur une statue élevée aux frais publics. Cela traduit une sorte de reconnaissance de la part de la communauté envers ce personnage d'origine militaire. Cependant, on ignore tout des circonstances et de l'objet de cet honneur à cause de l'état de conservation de la pierre.

Le second est un cas particulier, il mérite qu'on s'y attarde un peu. Il s'agit de la fondation de *P. Magnius Amandus* révélée par la célèbre base de statue qui lui a été élevée par l'Ordo très splendide de la *Colonia Sufetana* et dédiée par son fils *Q. Magnius Flavianus Maximus Equus Romanus*¹⁵³². L'hommage se situe vers la fin du II^e –début du III^e siècle d'après le formulaire du texte¹⁵³³. Cette fondation consiste en une somme d'argent, «50 000 sesterces pour qu'avec les intérêts de cette somme soient donnés à tous les décurions, chaque année, le 12^e jour des calendes de novembre, jour anniversaire du dieu Hercule, Génie de la patrie¹⁵³⁴». La somme en question est en fait la *summa ampliata* qui succède à la *summa honoraria* ou *legitima* dont on ne connaît pas le montant. Comparée à la somme de la fondation de *P. Licinius Papirinus* de *Sicca Veneria*¹⁵³⁵ qui était de l'ordre de 1300 000 HS, 50 000 HS, est négligeable, mais elle ne l'est pas par rapport à d'autres montants¹⁵³⁶. Ceci dit, il ne s'agit pas là de la donation elle-même mais seulement de la rente tirée de l'intérêt annuel de cette donation qui sera de l'ordre de 3000 HS si on retient la proposition de R. Duncan-Jones¹⁵³⁷. Ce geste entre dans le jeu des ambitions municipales puisqu'il s'adresse aux décurions. En effet, le bienfait qui se réfère au culte patriotique par excellence, est destiné à être rappelé chaque année, en principe pour «l'éternité». Cette inscription, bien qu'elle soit

¹⁵³⁰ *ILAfr*, 147 ; volume II, site n° 089, document n° 5.

¹⁵³¹ *CIL*, VIII, 262 = 11430 ; volume 1, site n° 089, document n° 8.

¹⁵³² Beschaouch A., 1999, p. 1037.

¹⁵³³ Sur la datation voir volume II, site n° 089, document n° 8 ; Duncan-Jones R., 1974, p. 102 la situe après l'année 150 apr. J.-C. Cf. également, Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

¹⁵³⁴ *CIL*, VIII, 11430, «HS L n(ummum) / obtulerit ex cuius quanùti-/tatis usuris quodannis / XII k(alendas) Nou(embras) die natali Dei / Herc(uli) Geni patriae diuisi-/ones dec(urionibus) dantur. »Cf. Beschaouch A., 1999, p. 1037.

¹⁵³⁵ Sur la fondation de *P. Licinius Papirianus* voir en dernier lieu, Kallala N., 2004, p. 109-120 ; Lassère J.-M., 2005 t. 1, p.517-519.

¹⁵³⁶ Pour la comparaison, cf. tableau des « Perpetual Foundations » dans Duncan-Jones R., 1974, p.102 et suiv.

¹⁵³⁷ La question qui reste suspendue, c'est de savoir dans quel domaine la somme devrait être investie. Est-ce dans le commerce ou bien dans l'agriculture ? Le plus probable est qu'elle soit exploitée dans la seconde activité. L'essor de l'agriculture et précisément l'oléiculture dans le secteur à partir du II^e siècle laisse penser que c'est la solution la plus favorable pour l'investissement d'une telle somme pour qu'elle puisse rapporter un profit sûr et ample.

l’unique de son genre à *Sufes*, dans l’état actuel de la documentation, peut laisser supposer que le jeu des institutions municipales, avec la pratique si caractéristique de l’évergétisme a dû s’y dérouler avec les facettes qu’on lui connaît à travers l’Afrique, des Flaviens aux Sévères. Le choix du jour de l’anniversaire du dieu Hercule, *Genius patriae*, qui devait correspondre avec celui de la fondation de la *Colonia à Sufes*¹⁵³⁸, témoigne de la place qu’occupe cette date chez les Sufétains. La vivacité des institutions municipales et l’importance de la divinité chez les habitants se sont manifestées peu avant l’invasion vandale, le jour où les Chrétiens ont voulu profaner la statue et le temple de cette divinité. L’initiative a coûté la vie de 60 fidèles. C’est à ce moment là que l’un des chefs de la vengeance dirigée contre les Chrétiens, est promu parmi les *Principales* de la cité pour le récompenser, comme s’il avait effectué un acte d’évergétisme.

2.4. Epoque vandale et Byzantine

A partir de la fin de l’Antiquité romaine, les sources deviennent de plus en plus pauvres. L’épigraphie est de peu de secours et les observations archéologiques concernent surtout les monuments chrétiens ou les fortifications. Parmi les documents littéraires, seules les sources chrétiennes apportent un éclairage fugitif sur la vie religieuse à *Sufes*.

2.4.1. *Sufes* sous les vandales

En l’absence de fouilles stratigraphiques et en l’absence d’une étude approfondie de la céramique on ne peut pas aller au-delà de l’interprétation des données de surface. Celles-ci sont en rapport avec des décors architectoniques datables entre le IV^e et le V^e siècle. Elles témoignent de la continuité des constructions durant cette période. Il s’agit là de monuments cultuels chrétiens.

En réalité, le passage de l’Empire Romain au Royaume Vandale n’est qu’un événement politique et qui ne semble pas avoir entraîné un changement radical dans les cités et dans les campagnes au départ. Néanmoins, le système des institutions municipales, qui encadrait toute la période cité, a dû progressivement dépérir.

Nous savons donc que *Sufes* faisait partie de la province de Byzacène devenue vandale à la suite du traité de 442 apr. J.-C.¹⁵³⁹. La continuité de l’occupation de *Sufes* à l’époque vandale est certaine. En effet, la cité est mentionnée à plusieurs reprises dans les sources chrétiennes. Elle a toujours été représentée par un évêque lors des conciles régionaux ou

¹⁵³⁸ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = 2001, p. 39-53.

¹⁵³⁹ Courtois Chr., 1954, p. 172 et suiv.

généraux. D'ailleurs, on sait bien grâce à un passage de Victor de Vita que son évêque *Eustratius*¹⁵⁴⁰ a été persécuté par les Ariens.

Son urbanisme devait donc connaître une légère évolution par l'intégration de nouveaux monuments chrétiens peut-être résultant de l'exigence arienne. La topographie urbaine devait donc répondre à cette nouvelle conjoncture. La multiplication du nombre des basiliques à *Sufetula* et à *Ammadara*, cités voisines, peut donner une idée sur la situation à *Sufes*. Le passage de Saint Fulgence par la cité aurait dû avoir quelques effets en ce qui concerne cet aspect. La ville aurait pu mémoriser cet évènement par la construction d'un monastère ou d'une église comme c'est le cas à *Mididi* ou à *Sicca Veneria*¹⁵⁴¹. La présence d'éléments architectoniques chrétiens datables du IV^e-V^e siècle renforce la possibilité de la construction de monuments chrétiens à l'époque vandale. On peut au moins parler de quelques réfections ou quelques restaurations comme c'est le cas à Hr. El Gousset¹⁵⁴².

L'existence de quelques éléments d'huilerie parmi les ruines de la ville laisse penser également à une probable intégration des activités rurales dans ce tissu urbain. Des monuments païens ont été probablement désertés et transformés en huileries comme c'est le cas à *Thuburbo Maius*¹⁵⁴³ et à *Uchi Maius*¹⁵⁴⁴ à cette époque.

Ce qui est certain, c'est que la cité vivait dans une prospérité relative lors de l'arrivée des vandales : c'est ce que révèlent les trouvailles archéologiques. En effet, la région se trouve juste à côté de celle qui a donné la borne milliaire¹⁵⁴⁵ la plus tardive de l'Afrique : celle qui date d'Honorius, plus précisément entre 402 et 408 apr. J.-C. d'après C. Courtois¹⁵⁴⁶. Celle de Hr. Smida (n°079)¹⁵⁴⁷, dans la région de Sbiba, date de Théodose à la fin du IV^e siècle. L'entretien des routes de cette région à la veille de l'invasion vandale confirme l'intérêt porté par l'autorité impériale à cette région pour collecter et acheminer les impôts en nature aux ports et, au-delà, vers Rome.

En outre, les villes africaines telles *Sufes* n'ont pas perdu de leur importance à l'époque vandale puisqu'elles continuent à être représentées par des évêques dans les conciles et les synodes chrétiens¹⁵⁴⁸. *Sufes* été représentée dans toutes les assemblées chrétiennes¹⁵⁴⁹.

¹⁵⁴⁰ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, I, 23, p. 107.

¹⁵⁴¹ Voir en dernier lieu, Modéran Y., 1993, p. 135-188.

¹⁵⁴² Site n° 51 de la feuille de Kasserine n° XLVII de l'*AAT* au 1/100 000e. Bejaoui F., 1995, p. 101-122.

¹⁵⁴³ Maurin L., 1963, p. 225-254.

¹⁵⁴⁴ Voir par exemple *Uchi Maius* 1, p. 113-117 129-131.

¹⁵⁴⁵ *CIL*, VIII, 21965.

¹⁵⁴⁶ Courtois Chr., 1955, p. 140, n° 4 ; voir également, Ben Baaziz S., 2000, p. 246.

¹⁵⁴⁷ *AAT*₂, El Ala n° 36 site n° 128 ; *Carte Archéologique* feuille Sbiba n°069, site n° 128 (n° 079 de notre inventaire). Sur la borne de Hr. Smida, voir, Grira M., 2003, p. 435-437.

¹⁵⁴⁸ Courtois Chr., 1954, p. 314.

¹⁵⁴⁹ Voir *infra*, p. 425 et suiv.

Elle a même participé à l'organisation d'un synode entre 523 et 527 apr. J.-C. au cours duquel elle reçut saint Fulgence de Ruspe¹⁵⁵⁰. Les quelques pièces d'architecture datables de cette époque sont des révélations matérielles des conditions de vie à l'intérieur de la cité.

Du point de vue économique, il semble qu'à partir de la deuxième tranche de l'époque vandale, le secteur oléicole commence à avoir des difficultés¹⁵⁵¹. L'insécurité à l'intérieur et la politique d'autarcie imposée par les Vandales ont pu avoir des répercussions sur la production et l'exportation de ce produit¹⁵⁵². Les mouvements de fortifications, l'intégration des pressoirs dans le tissu urbain, la fortification des huileries comme c'est le cas de l'huilerie de Hr. El Gousset qui date du V^e siècle¹⁵⁵³ et le remplacement des éléments des pressoirs vers le V^e siècle¹⁵⁵⁴ sont des indices suffisants pour saisir les difficultés connues par l'oléiculture sous les Vandales.

La mauvaise situation économique va engendrer un mécontentement social traduit par la réaction du peuple à *Sufes*. Ce mécontentement est exprimé par l'évêque *Eustratius* quand il a prononcé des paroles interdites par l'autorité vandale ce qui a entraîné son inculpation¹⁵⁵⁵. Cette situation va accélérer la disparition de cette dynastie et le retour du pouvoir « romain » en Afrique.

2.4.2. *Sufes* à l'époque byzantine

A l'époque Byzantine, *Sufes* continue de faire partie de la province de Byzacène gouvernée à partir d'*Hadrumetum*, de Gafsa et de *Thelepte*.

Les informations relatives à cette époque sont plus archéologiques que littéraires. En effet, à part les noms des évêques, de cette époque, rapportés par les listes épiscopales, les sources écrites ne fournissent aucune information. *Sufes* est absente de la liste de Procope qui mentionne *Mamma* qui semble aussi revêtir plus d'importance par rapport à *Sufes*. Cet auteur qui s'intéresse plus à l'histoire militaire semble accorder plus d'intérêt aux villes en rapport avec les évènements militaires. La cité de *Sufes* ne semble pas avoir connu d'opérations militaires malgré son emplacement stratégique qui a très tôt attiré l'attention du pouvoir central, puisque ce dernier a immédiatement pris la décision d'y construire une forteresse officielle.

¹⁵⁵⁰ *Vita Fulgentii*, XXXVII, édition Lapeyre G.-G., p. 131.

¹⁵⁵¹ Sur les prix de l'olivier, voir Courtois Chr., 1952, p. 203-206.

¹⁵⁵² Picard G.-Ch., 1990, p.74.

¹⁵⁵³ Hermassi M., 2005, p.125.

¹⁵⁵⁴ Ben Baaziz S., 2003a. 49-80.

¹⁵⁵⁵ Victor de Vita, éd. Lancel S., Paris 2002, p, 106-107 ; Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9.

Faisant partie de la province de Byzacène, *Sufes* ne semble pas avoir connu une grande importance à l'époque Byzantine bien qu'elle abritât une forteresse officielle. La cité n'est citée ni dans la liste de Procope¹⁵⁵⁶ ni dans celle du concile de 646 apr. J.-C.¹⁵⁵⁷, alors qu'elle est signalée dans la liste de George de Chypre.¹⁵⁵⁸ En 883 apr. J.-C., la cité avait encore un évêque comme l'indique Léon le Sage¹⁵⁵⁹. L'absence de *Sufes* sur la liste de Procope peut être expliquée par son emplacement assez éloigné par rapport au théâtre des opérations militaires.

Ce qui est certain c'est que la région a connu à l'époque byzantine une certaine reprise économique¹⁵⁶⁰ et culturelle. Les traces archéologiques dans la campagne comme dans la ville témoignent d'une prospérité relative manifestée par la reprise de la production oléicole à la suite de la réouverture des marchés extérieurs. Certains sites ruraux, à l'instar de la cité, se sont dotés de fortifications pour se défendre contre les agressions et le banditisme.

De riches propriétaires se sont dotés de maisons de campagne à péristyles comme en témoignent les chapiteaux datables du V^e et du VI^e siècle découverts à travers la région¹⁵⁶¹. Les églises qui avaient bénéficié de la fin de la persécution vandale et arienne et du retour relatif de la sécurité auraient constitué des biens fonciers¹⁵⁶².

Il faut indiquer enfin que la somme de 300 quintal d'or acquise par Abdallah Ibn Saad¹⁵⁶³ à la suite de la victoire contre le Patrice Grégoire à la fin de l'époque byzantine n'est pas récupérée à Sbeitla seulement mais dans ses environs et les villes voisines dont sans doute *Sufes*.

¹⁵⁵⁶ *Sufes* n'est pas cité ni dans « *La guerre contre les Vandales* » ni dans « *De Aedificis* ».

¹⁵⁵⁷ Ben Abbès M., 2004, p ; 125.

¹⁵⁵⁸ Ben Abbès M., 2004, p ; 53, voir également p. 55.

¹⁵⁵⁹ Toulotte, p. 175.

¹⁵⁶⁰ Mrabet A., 1995.

¹⁵⁶¹ Voir *supra*, p. 313 et suiv.

¹⁵⁶² Jaïdi H., 1996, p. 169-191.

¹⁵⁶³ Mrabet A., 1995, p. 124-125 et note 9 et 18 ; Mrabet A., 2001, p. 157.

Chapitre 3 La société d'après l'épigraphie

Pour traiter des aspects de la société à *Sufes* et sa région, il convient de présenter la documentation essentiellement épigraphique, en premier lieu, d'étudier l'onomastique en second lieu, de traiter la question de la démographie en troisième lieu et d'essayer enfin d'identifier les catégories constituant la société en question.

3.1. La documentation¹⁵⁶⁴

La cité de *Sufes* est très peu documentée en comparaison avec celle toute proche de la Haute Vallée de l'Oued el Htab où S. Ben Baaziz a recensé deux-cents-cinquante-deux documents¹⁵⁷⁶, alors que *Sufes* et sa région n'ont livré que cent-cinq textes épigraphiques et stèles figurées. Même la ville de *Sufes* reste peu documentée en comparaison avec d'autres villes antiques de l'Afrique. En outre, les cinquante-quatre documents provenant de Sbiba ne sont pas tous exploitables, car une des stèles est anépigraphe, et certains textes sont peu explicites, soit parce qu'ils sont incomplets, ou effacés ou encore martelés. Le tableau suivant résume l'état de la documentation épigraphique disponible :

Sites	Nombre des inscriptions
<i>Ammaedara</i>	345 ¹⁵⁶⁵
<i>Caesarea de Mauritanie</i>	1085 ¹⁵⁶⁶
<i>Carthage</i>	+ de 1200 ¹⁵⁶⁷
<i>Cirta</i>	1209 épitaphes ¹⁵⁶⁸
<i>Lambèse</i>	+ de 1604 épitaphes ¹⁵⁶⁹
<i>Mactaris</i>	276 épitaphes et 28 dédicaces ¹⁵⁷⁰
<i>Mididi</i>	123 ¹⁵⁷¹
<i>Sufes</i>	54
<i>Sufetula</i>	241 ¹⁵⁷²
<i>Thala</i>	186 ¹⁵⁷³
<i>Theveste</i>	460 épitaphes ¹⁵⁷⁴
<i>Thugga</i>	+ de 1600 épitaphes ¹⁵⁷⁵

Inscriptions complètes	13 funéraires
Textes incomplets exploitables (restituables ou non)	33
Textes incomplets insignifiants	9
Textes martelés	3

¹⁵⁶⁴ Etant donnée l'absence d'informations dans les sources littéraires et l'incertitude voire l'inexactitude de l'archéologie vu l'état des ruines (l'archéologie ne peut pas fournir des indications crédibles pour la connaissance de la société, notre source serait alors l'épigraphie et la sculpture).

¹⁵⁶⁵ D'après les recueils épigraphiques : le *CIL*, VIII ; l'*ILAFr* ; l'*ILTun* et l'*AE*.

¹⁵⁶⁶ Leveau Ph., 1984, p. 81

¹⁵⁶⁷ Lassère J.-M., 1973, p. 25

¹⁵⁶⁸ Lassère J.-M., 1973, p. 108.

¹⁵⁶⁹ Lassère J.-M., 1973, p. 96

¹⁵⁷⁰ M'Charek A., 1982, p. 7 et 16.

¹⁵⁷¹ Ben Baaziz S., 2001, p. 321, voir tableau.

¹⁵⁷² Duval N., 1989, 1, p. 403-188.

¹⁵⁷³ D'après Khmira A., 1997, et le dépouillement des différents recueils épigraphiques.

¹⁵⁷⁴ Lassère J.-M., 1973, p. 81.

¹⁵⁷⁵ MAD

¹⁵⁷⁶ Ben Baaziz S., 2000, p. 321. Le chiffre de 252 documents est réparti en 155 du milieu urbain et 95 du milieu rural.

Le nombre relativement modeste des documents reflète l'état de la recherche archéologique dans la cité antique. En effet, contrairement aux autres cités voisines (*Mactaris* et *Sufetula* en particulier) le site de *Sufes* n'a pas fait l'objet de fouilles systématiques. Il a connu une occupation permanente avec remploi du matériel archéologique depuis l'Antiquité tardive. Aucune inscription n'a été découverte *in situ* et la majorité était remployée dans des monuments d'époques postérieures.

L'enquête sur le terrain a considérablement enrichi la documentation puisque la moitié des documents est inédite¹⁵⁷⁷. Seuls trois parmi les documents publiés ont été retrouvés¹⁵⁷⁸. Par ailleurs, l'importance accordée par nos prédecesseurs aux textes des inscriptions aux dépens des monuments et l'absence des illustrations et de bonnes descriptions pour les documents figurés rendent l'étude de la société peu aisée. Cette situation n'est pas sans incidences sur la qualité des informations et des synthèses relatives aux événements municipaux, à l'aristocratie et à l'onomastique de la population de la ville.

3.1.1. Types des supports

68 documents épigraphiques fournissant des noms d'individus à travers la région de *Sufes*. Ils appartiennent aux différents types : funéraires et publics. Ils sont répartis suivant leurs types et leurs provenances dans le tableau suivant :

N° de site Nature du support	010	012	016	044	058	063	064	105	042	089	041	007	037	049	081	022	151	168	189	Total
Stèle	1		1	1	1	1		1	1	10	1	2	1		1		1	1	4	29
Cippe						1				13	1	1							1	17
Caisson										1									2	3
Indéterminé ¹⁵⁷⁹								1		9		1					2			13
Base de statue / simple dédicace										4										4
Autres ¹⁵⁸⁰		1					1							2						4
Total	1	1	1	1	1	2	1	2	1	37	2	4	1	2	1	2	1	1	7	68

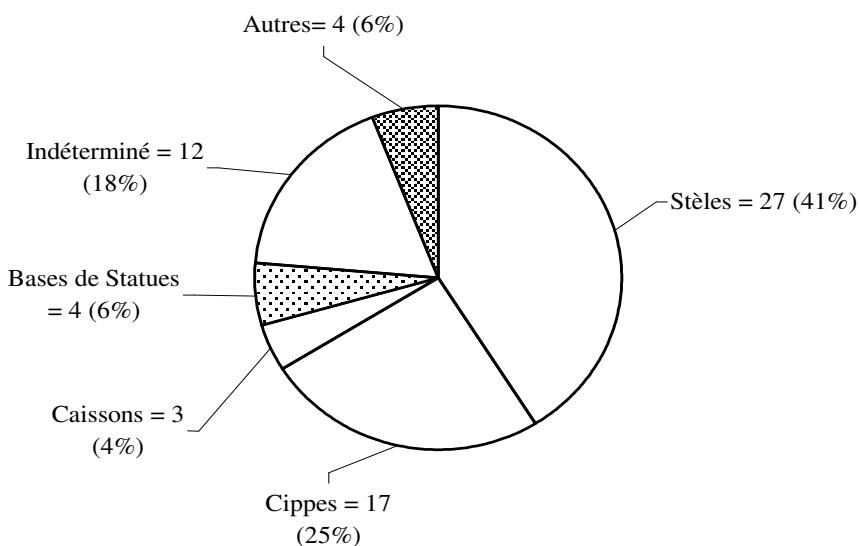
¹⁵⁷⁷ La prospection a donné 52 nouveaux documents dont 10 proviennent de la ville (5 funéraires et 5 publiques ?) et 43 de la campagne, voir catalogue. La seconde moitié (53) est publié, dont 44 documents proviennent de la ville et 9 de la campagne.

¹⁵⁷⁸ Les documents publiés retrouvés à *Sufes*, site n° 089, sont deux inscriptions publiques, n° 8 et 11 et 1 épitaphe, n°28. Il faut insister ici sur les ajouts et les corrections apportées à ces documents à la suite de leur rédécouverte, voir Volume II.

¹⁵⁷⁹ Les publications n'indiquent pas parfois la nature du support des documents

¹⁵⁸⁰ Des bornes de délimitations et des marques d'officines

Fig. Si^gn^oport des pierres fournissant des noms de personnes
à *Sufes* et sa région



Après enquête, nous avons dénombré cinquante-neuf épitaphes dont trente-et-un proviennent de *Sufes* et vingt-huit de la campagne. Elles se répartissent en vingt-six stèles ou fragments de stèles, dix-sept cippes ou fragments de cippes, trois caissons et treize monuments de forme indéterminée.

3.1.1.1. Les stèles

La stèle est une dalle dressée dans le sens de la hauteur, parfois à sommet pointu ou arrondi, peu épaisse en principe et destinée à être observée de face. Elle porte en principe l'inscription et le décor sur la face principale. A l'époque romaine elle est devenue plus grande et plus riche en décors. Notre information est incomplète, car nombre de stèles ont été publiées depuis la fin du XIX^e-début du XX^e siècle et n'ont pas été retrouvées.

D'après les informations disponibles les stèles se classent comme suit :

- quatorze stèles de formes indéterminées ou fragments de stèles¹⁵⁸¹ ;
- six stèles à sommet triangulaire¹⁵⁸² ;
- quatre stèles rectangulaires qui proviennent de la campagne¹⁵⁸³ ;

¹⁵⁸¹ Ces documents proviennent de *Sufes* (n° 089) : 5 pièces, n°s 45, 46, 48, 51, 52 (3 fragments et 2 stèles de formes indéterminées) ; de Dar El Haj Salah (n° 105) : 1 fragment de stèle document n° 2 ; de Hr. Fartout (n° 041) : 1 fragment de stèle, document n° 4 ; de Hr. Contra (n° 007) : 2 pièces, les documents n°s 2 et 3 (1 fragment et une stèle de forme indéterminé) ; de Aouinet Debbane (n° 037) : 1 fragment de stèle ; de Hr. Bou Leidieb (n° 081) : 1 fragment ; de Hr. Fercha (n° 064) : 1 stèle de forme indéterminée ; de Souk Erroumaine (n° 168) : 1 stèle brisée ; de site n° 010 : 1 stèle incomplète en haut.

¹⁵⁸² 3 provenant de *Sufes* (n° 089), les documents n°s 29, 30 et 50 et 3 de Hr. Thmed (n° 189), les documents n°s 09 ; 10 et 11.

- trois stèles à sommet arrondi¹⁵⁸⁴ ;
- une stèle triangulaire¹⁵⁸⁵.

S’agissant des dimensions, les stèles les plus grandes proviennent de la campagne, elles arrivent jusqu’à 171 cm de hauteur à Hr. Thmed et 55 cm de largeur à Hr. Fercha. Les stèles de *Sufes* ne dépassent pas 150 cm de hauteur et 50 cm de largeur.

Certaines d’entre elles (dix-huit) portent des reliefs sculptés dans des registres placés au dessus du champ épigraphique¹⁵⁸⁶. A Hr. Thmed deux stèles ont deux registres chacune¹⁵⁸⁷ et une troisième avec trois registres¹⁵⁸⁸. A propos des sujets représentés, il n’y a pas de spécificités propres à la région étudiée, il s’agit toujours des thèmes architecturaux (entrée d’un temple flanquée de colonnes surmontées d’entablement pour trois exemples), anthropomorphiques (couple, buste, personnage debout...), zoologiques (oiseaux ; lièvres...), astraux et végétaux (croissant, grenade, fleuron, rosaces, grappes de raisin...) ainsi que divers objets (coffre, trépied, amphore...)

Au dessous des registres à reliefs, se développe le champ épigraphique qui se compose d’un seul texte même s’il est surmonté d’un relief représentant un couple, à l’exception de la stèle de *Flavia victoria* et de *L. Cecilius Victor* qui comporte deux textes. Les inscriptions sont parfois encadrées par des moulures simples ou multiples. D’autre fois, elles sont inscrites dans un cartouche en queue d’aronde. D’après les informations disponibles, la hauteur du champ épigraphique ne dépasse pas 42 cm et la largeur pas plus de 49 cm. Le texte, parfois garni d’*hederae*¹⁵⁸⁹, compte deux à sept lignes avec des caractères de 2 à 4 cm de hauteur excepté la stèle lybique où les caractères se situent entre 5 et 7 cm.

3.1.1.2. Les Cippes

Cippe, en latin *cippus*, veut dire colonne funéraire ou borne limite, c'est-à-dire toute pierre dressée portant un texte funéraire ou autre. Le mot cippe est utilisé chez les épigraphistes pour désigner les pierres dont les épaisseurs sont égales aux largeurs ou tendent à l'être. Les cippes portent des textes sur la face principale et éventuellement sur les autres

¹⁵⁸³ Il s’agit de celle de Sidi Ben Habbès (n° 016), de celle de la cité Ennakhla (n° 058), de celle d’El Mahfoura (n° 063) et 1 document, n°s 8, de Hr. Thmed (n° 189).

¹⁵⁸⁴ 2 de *Sufes* (089), les documents n°s 23 et 47 et 1 de Hr. Dammag (n° 042), documents n° 1. Cette dernière est dotée de deux acrotères.

¹⁵⁸⁵ Document provenant du site n° 44 : Stèle lybique découverte à côté d’un tombeau protohistorique.

¹⁵⁸⁶ 11 de *Sufes* (n° 089) ; 1 d’El Mahfoura (n° 063) ; 1 de Hr. Dammag (n° 042) ; 1 de Hr. Bou Leidieb (n° 081) ; 1 de Souk Erroumaine (n° 168) et 3 de Hr. Thmed (n° 189).

¹⁵⁸⁷ Site n° 189, documents n°s 10 et 11.

¹⁵⁸⁸ Site n° 189, document n° 9.

¹⁵⁸⁹ C’est le cas de la stèle n° 30 de *Sufes* (site n° 089) et de celle qui provient de Hr. Fercha (site n° 151).

faces. Ils peuvent avoir un couronnement en double pente ou pyramidal et avec parfois des acrotères. Il est souvent difficile de le distinguer de l'autel¹⁵⁹⁰. Dans la région de *Sufes* nous avons recensé dix-sept cippes¹⁵⁹¹. Ceux de la ville qui sont au nombre de treize ne sont pas de vrais cippes à l'exception de celui de *M. Modius Ianuarius* et celui de [...] *Rogata* fille de *Luciscus*¹⁵⁹². Les autres sont fort probablement des stèles, on les reconnaît à leurs dimensions et à leurs composantes, mais nous leur conservons le nom générique de cippe, tant qu'on ne les a pas retrouvés. Pour le cippe de *M. Modius Ianuarius*, c'est une pierre quadrangulaire simple incomplète en bas, dépourvue de plateau, de décors, d'ornements ou de reliefs. Le texte est mutilé, il compte environ six lignes. Le second cippe, dédié à *Rogata* fille de *Luciscus*, est doté de reliefs sur trois faces avec un texte de six lignes sur la quatrième. Les autres cippes proviennent d'*El Mahfoura*¹⁵⁹³, de *Hr. Fartout*¹⁵⁹⁴, de *Hr. Contra*¹⁵⁹⁵ et de *Thmed*¹⁵⁹⁶. D'après les dimensions, la hauteur des cippes de la ville varie entre 85 et 175 cm, la largeur va de 35 à 52 cm et l'épaisseur de 27 à 48 cm. Alors que la hauteur des cippes ruraux varie entre 63 et 206 cm, la largeur de 30 à 49 cm et l'épaisseur se situe entre 31 à 49 cm.

Pour la campagne les dimensions du cippe du *Hr. El Mahfoura* (n° 063) sont les suivants : H. : 82 cm; Larg. : 47 cm ; Ep. : 39 cm et de celui de *Hr. Contra* (n° 007) : H. 206 cm, Larg. : 49 cm et Ep. 49 cm.

Les cippes peuvent être répartis en deux catégories :

- simple pierre parallélépipédique : c'est le cas pour le cippe de *Hr. Contra* (n° 007)
- pierre avec socle, dé et table : celle de *Hr. Thmed* (n° 189)
- deux éléments : une *mensa* et un cippe avec socle réduit destiné à s'encastre dans une mortaise dans la *mensa*, un dé et un plateau plus ou moins décoré, c'est le cas de la pierre de *Hr. El Mahfoura* (n° 063)

¹⁵⁹⁰ L'autel : *ara* : un bloc qui se compose de trois parties : un socle au-dessous plus ou moins décoré, un dé dont la forme est simple mais en retrait par rapport au socle et au plateau qui le surmonte. Ce dernier épouse généralement la même forme du socle. La surface du plateau est généralement aménagée pour recevoir des offrandes ou les cendres du défunt

¹⁵⁹¹ Volume 1, site n° 063, document n° 2 ; site n° 089, document n° 24 ; 26 ; 33 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 42 ; 44 ; 49 ; 54 ; site n° 41, document n° 1 ; site n° 007, document n° 4 ; et site n° 189, document n° 13.

¹⁵⁹² *CIL*, VIII, 23237

¹⁵⁹³ Volume II, site n° 63, document n° 2.

¹⁵⁹⁴ Volume II, site n° 41, document n° 1.

¹⁵⁹⁵ Volume II, site n° 007, document n° 4.

¹⁵⁹⁶ Volume II, site n° 189, document n° 13.

Neuf cippes dont sept de la ville portent des reliefs¹⁵⁹⁷. Il s'agit, comme c'est le cas pour les stèles, de registres avec des représentations végétales, antropomorphiques, architecturales, astrales et escatologiques. Contrairement à la stèle où les reliefs sont répartis verticalement sur une seule face, sur le cippe, les reliefs peuvent être répartis horizontalement sur les différentes faces de la pierre. Dans la campagne, seuls les cippes du Hr. Fartout (n° 041) et celui du Hr. Contra (n° 007) portent des reliefs. Les épitaphes des cippes sont gravées parfois dans des cartouches en queue d'aronde comme c'est le cas du cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra (n° 007). Ils portent des textes de trois à huit lignes en caractères de 3 à 6 cm de hauteur.

3.1.1.3. Les caissons (*Cupulae*)

C'est une forme hémicylindrique allongée¹⁵⁹⁸ qui reçoit une épitaphe dans un champ épigraphique aménagé sur une de ses faces apparentes. Seuls trois caissons proviennent de la région dont un de la ville¹⁵⁹⁹ et deux de Hr. Thmed¹⁶⁰⁰. Ceux de Hr. Thmed sont de petites dimensions : le premier mesure 39 cm / 39 cm, l'autre 42 cm / 33 cm. Ils obéissent aux mêmes remarques pour les dimensions des champs épigraphiques et des hauteurs de lettres. Ils sont gravés sur les petits côtés comme à Mididi¹⁶⁰¹. Celui de *Sufes* est un monument de dimensions moyennes, il porte un texte difficile à lire sur l'une de ses grandes faces.

3.1.1.4. Les fragments et les formes indéterminées

Ils sont considérés comme tels vu l'absence d'informations suffisantes sur le support (identification, dimensions, photos). Douze pièces sont classées parmi les fragments et les formes indéterminées¹⁶⁰². La ville de *Sufes* en a livré neuf¹⁶⁰³. Les autres proviennent de Hr. Contra (1 pierre) et de Hr. El Mhella (deux pierres). Les dimensions du champ épigraphique ne sont signalées que dans deux cas¹⁶⁰⁴ et les hauteurs des lettres ne sont signalées que pour cinq pierres¹⁶⁰⁵. Deux de ces pierres, provenant de *Sufes*, portent des reliefs d'un couple pour

¹⁵⁹⁷ Les documents n°s 26, 33, 34, 35, 37, 38, 44 du site n° 089 ; n° 01 du site n° 41 et n° 4 du site n° 007.

¹⁵⁹⁸ Cette forme peut être conçue en blocages dans ce cas il est rarement qu'elle reçoit une inscription ; elle peut aussi servir de couvercle d'un sarcophage.

¹⁵⁹⁹ Volume 1, site n° 089, document n° 28.

¹⁶⁰⁰ Documents n°s 07 et 12 du site n° 189.

¹⁶⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 326.

¹⁶⁰² Documents n°s 1 du site n° 105 ; n°s 25, 27, 31, 32, 36, 41, 43, 53 du site n° 089, n° 1 du site n° 007 et n°s 1 et 2 du site n° 22.

¹⁶⁰³ Documents n° 1 du site n° 105, n°s 25, 27, 31, 32, 36, 41, 43 et 53 du site n° 089.

¹⁶⁰⁴ Documents n° 1 du site n° 105 et n°27 su site n° 089.

¹⁶⁰⁵ Documents n° 1 du site n° 105 et n°s 27, 36, 43 et 53 du site n° 089.

la première¹⁶⁰⁶ et d'un buste pour la seconde¹⁶⁰⁷. Deux autres sont pourvues chacune de deux textes. La pierre de Hr. El Contra compte quatre textes funéraires.

3.1.2. Le formulaire des épitaphes de *Sufes et sa région*

L'épigraphique funéraire de la cité de *Sufes* compte environ cinquante-neuf pierres tombales dont trente-deux proviennent de la ville. Ces pierres peuvent parfois porter plus d'une épitaphe ; les inscriptions sont indépendantes ou dans un même champ épigraphique.

Le tableau suivant en donne un aperçu :

Provenances	Pierre avec une épitaphe simple	Pierre avec une épitaphe double	Pierre avec épitaphes multiples et autonomes	Pierre avec texte inclassable	Total
Sidi Ben Habbès	1				1
Cité Ennahkla	1				1
El Mahfoura				2	2
Dar El Haj Salah				2	2
Hr. Dammag		1			1
<i>Sufes</i>	18		2 (chacune 2 textes)	12	32
Hr. Fartout				2	2
Hr. Contra	2	1	1 (avec 4 textes)		4
Aouinet Debbane				1	1
Hr. Bou Leidieb	1				1
Hr. Mhalla	2				2
Hr. Fercha	1				1
Souk Erroumaine	1				1
Hr. Thmed	6	1			7
Site n° 010		1			1
Total: 16 sites	34	4	3	19	59

D'une façon générale, les textes respectent l'*ordinatio* suivante : formule initiale, nom du défunt, filiation, tribu, longévité, dédicace et dédicant et formule finale. Cependant, quelques rubriques peuvent faire défaut, suivant les textes.

3.1.2.1. La formule initiale

Si on considère les textes funéraires païens complets, neuf épitaphes ne comportent pas l'invocation aux deux Mânes¹⁶⁰⁸. Elle est mentionnée sur vingt épitaphes en ville¹⁶⁰⁹ et absente sur six¹⁶¹⁰. Pour la campagne, les dieux Mânes sont invoqués vingt et une fois¹⁶¹¹ et absents quatre fois¹⁶¹².

¹⁶⁰⁶ Documents n° 41 du site n° 089.

¹⁶⁰⁷ Documents n° 43 du site n° 089.

¹⁶⁰⁸ Documents du site n° 16 du site n° 58, n°s 24, 25, 26, 27, 28, 29, du site n° 089 et n°s 07 et 08 du site n° 189.

¹⁶⁰⁹ Documents n°s 30, 32 (2), 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2), 49, 50, 51 du site n° 089.

¹⁶¹⁰ Les documents, 24, 25, 261, 27, 28, 29 du site n° 089.

¹⁶¹¹ Les documents n°s 1 du site n° 63 ; n° 1 du site n° 105 ; n° 1 du site n° 42 ; n° 1 du site n° 41, n° 1 (4), 2, 3, 4 du site n° 007 ; du site n° 081, du site n° 151 ; du site 168, n°s 9, 10, 11, 12, 13 du site n° 189 et du site n° 10.

¹⁶¹² Les documents du site n° 016, du site n° 58, n°s 07 et 8 du site n° 189.

Sur les vingt attestations de la ville, une seule est en toutes lettres « *Di(i)s Manibus sacrum* »¹⁶¹³. Elle est lue sur une stèle à sommet arrondi élevée pour *Soludmia* fille d'*Ecoinus*¹⁶¹⁴. Les vingts autres attestations, sont mentionnées par la formule abrégée : « *DMS* »¹⁶¹⁵. Pour la campagne l'invocation est attestée deux fois en forme semi abrégée « *Di(i)s Manibus* » : à El Mahfoura sur une stèle rectangulaire avec un texte abîmé¹⁶¹⁶ et à Hr. Thmed sur une stèle à sommet arrondi offerte à *Fuscha Audinia*¹⁶¹⁷. Sur le reste des épitaphes, l'invocation est inscrite abrégée sous la forme « *DMS* »¹⁶¹⁸. L'absence ou la présence des dieux Mânes ne possède pas de lien avec un support bien déterminé, car la forme « *DMS* » est attestée sur les différents types de supports.

3.1.2.2. Le nom du défunt

Exception faite des textes incomplets, le nom du défunt est toujours inscrit au début ou juste après l'invocation aux dieux Mânes. La filiation n'est attestée que pour onze cas¹⁶¹⁹ alors que la tribu est mentionnée deux fois seulement en ville¹⁶²⁰. Le nominatif est le cas le plus fréquent des noms lisibles. En effet, on en a dénombré 51 exemples¹⁶²¹. Le génitif ou le datif est utilisé dans un seul nom¹⁶²².

3.1.2.3. La longévit  

Sur les épitaphes de la r  gion, la long  vit   est indiqu  e cinquante-six fois¹⁶²³, vingt-trois ´a *Sufes*¹⁶²⁴. Elle fait d  faut sur le reste des épitaphes volontairement ou ´a cause de l'  tat du support. Comme pour le reste des r  gions, la long  vit   s'exprime toujours par le verbe « *vivere* » au parfait ´a la troisi  me personne du singulier suivi du nombre des ann  es (mot

¹⁶¹³ Document n   47 du site n   089.

¹⁶¹⁴ *ILTun*, 392 = Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203 n   7.

¹⁶¹⁵ Les documents n  s 30, 32 (2 fois), 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48(2 fois), 49, 50, 51 du site n   089.

¹⁶¹⁶ Document n   1 du site n   063.

¹⁶¹⁷ Document n   9 du site n   189.

¹⁶¹⁸ Les documents n   1 du site n   105 ; 1 du site n   42 ; 1 du site n   41 ; 1 (4 fois), 2, 3, 4 du site n   007 ; du site n   081 ; du site n   1581 du site n   168 ; n  s 09, 10, 11, 12, 13, 14 et du site n   010.

¹⁶¹⁹ Document du site n   058 ; document n   23, 33, 45, 47 49 du site n   089 ; document n   1 et 2 du site 22 ; documents n  s 7, 12 et 13 du site n   189.

¹⁶²⁰ Voir Volume II, n  s 23 et 46 du site n   089.

¹⁶²¹ Les documents du site n   16 ; du site n   58 ; n   1 du site n   63 ; n   1 et 2 du site n   105 ; n   1 du site n   42 ; n  s 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51 du site n   089 ; n   1 et 4 du site n   041 ; n   1 (4 fois), 2, 3 et 4 du site n   007 ; n  s, 1 et 2 du site n   022 ; du site n   151 ; [du site n   168] ; n  s 7, 8, 10, 11, 12, 13 du site n   189 et du site n   010.

¹⁶²² C'est le cas du texte n   33 du site n   089 ; voir également le texte n   9 du site n   189 ?

¹⁶²³ Les documents du site n   016 ; du site n   58 ; n   1 du site n   063 ; n   1 et 2 du site n   105 ; n   1 du site 042 (2 fois) ; n  s 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2 fois), 49, 50, 51, 53 du site n   089 ; n   4 du site n   041 ; n   1 (3 fois), 2 (2 fois) et 4 du site n   007 ; le texte du site n   037 ; n  s 1 et 2 du site n   022 ; le texte du site n   151 ; le texte du site n   168 ; n  s 7, 8, 9, 10, 11, 12(2 fois), 13 du site n   189 et le texte du site n   010.

¹⁶²⁴ Les documents n  s 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2 fois), 49, 50, 51, 53 du site n   089.

« *annus* » à l'ablatif pluriel + un chiffre) ensuite du nombre des mois (le mot « *mens* » à l'ablatif + chiffre), quelquefois le nombre des jours (« *dies* » + chiffre) et très rarement le nombre des heures (« *horis* » + chiffre). Dans certains cas, cette phrase est précédée de l'adjectif « *pius -a* » en toutes lettres ou en abrégé. Pour un seul cas, nous avons la mention de la formule « *in pace* »¹⁶²⁵.

Les abréviations employées et la forme des noms varient. Ainsi, le verbe « *vivere* » apparaît sous les formes suivantes :

- « *vixit* » : vingt fois dont cinq en ville¹⁶²⁶
- « *bixit* » : deux à Hr. El Mhella¹⁶²⁷
- « *vix* » : dix fois dont deux fois seulement, en ville¹⁶²⁸.
- « *v* » : seize fois dont douze dans la ville¹⁶²⁹

De même les abréviations du mot « *annus* » est révélé quarante-neuf fois dont dix-neuf à *Sufes* selon les formes du tableau ci-joint :

La forme « *vixit annis* » en toutes lettres revient douze fois¹⁶³⁰ dont deux sont inscrites sur deux épitaphes sans *DMS*¹⁶³¹.

On ne peut rien déduire de la forme de ces expressions quant à la chronologie. En effet, on lit :

- « *vixit annis* » sept fois¹⁶³² sur des épitaphes avec « *DMS* » et une fois sur une épitaphe sans « *DMS* »¹⁶³³

Forme	Nombre		
	Total	Ville	Campagne
<i>Annis</i>	17	2 ¹⁶³⁰	15
<i>Ann</i>	1	0	1 fois ¹⁶³¹
<i>Anis</i>	2 fois ¹⁶³²	1	1
<i>An</i>	11 fois ¹⁶³³	3	8
<i>A</i>	15 fois ¹⁶³⁴	13	3
Incomplets	2 cas ¹⁶³⁵	0	2
Total	49	19	30

¹⁶²⁵ Volume II, document n° 53 du site n° 089

¹⁶²⁶ Le document du site n° 016 ; n°s 24 ; 29, 44, 50, 53 du site n° 089 ; n°s 1(3 fois) et 4 du site n° 007, le texte du site n° 037 ; (les deux textes du site n° 022) ; le texte du site n° 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7, 8, 9, 13 du site n° 189 et le texte du site n° 010.

¹⁶²⁷ Les documents de Hr. El Mhella, site n° 022.

¹⁶²⁸ Le document n°1 (2 fois) du site n° 042 ; les textes n°s 26, 28 ? 45 du site n° 089 ; le texte n° 2 (2fois) du site n° 007 ; le texte n° 12(2 fois) du site n° 189 et le texte du site n° 010.

¹⁶²⁹ Le document du site n° 16 ; le texte n° 1 du site n° 063 ; les textes n°s 25, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48 (2 fois), 51 du site n° 089 et les textes n°s 11 et 12 du site n° 089.

¹⁶³⁰ Le document n° 1 (2 fois) du site n° 42 ; n°s 29, 44, 53 du site n° 089, les textes n°s 1(3 fois) et 2 (2 fois) du site n° 007 ; le texte n° 2 du site n° 022 ; le texte n° 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7, 10 du site n° 189 et le texte du site n° 010 (2 fois).

¹⁶³¹ Le document n° 4 du site n° 007.

¹⁶³² Le document n° 24 du site n° 089 et le document n° 9 du site n° 189.

¹⁶³³ Le document du site n° 058 ; n° 1 du site n° 063 ; n°s 1 et 2 du site n° 105 ; n°s 45, 49, 50 du site n° 089 ; n° 4 du site n° 007 ; n° 7 et 12 et 13 du site n° 189.

¹⁶³⁴ Le document du site n° 016 ; n°s 25, 26, 28, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48(2 fois) du site n° 089 ; les textes n° 11 du site n° 189.

¹⁶³⁵ Le document n° 2(2 fois) du site n° 007 et le texte du site n° 037.

¹⁶³⁶ Les documents n°s 29, 44, 53 du site n° 089 ; le document n° 1 (3fois) du site n+° 007 ; le texte n° 2 du site n° 022, le texte du site 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7 et 10 du site 189 et le texte du site 010.

¹⁶³⁷ Les documents n° 29 du site n° 089 et n°7 du site n° 189.

- « *vixit anis* » deux fois¹⁶⁴⁰, l'une sans « *DMS* » et l'autre avec « *Dis Manibus* »
- « *vixit ann* » une fois¹⁶⁴¹ avec « *DMS* »
- « *vixit an.* » quatre fois¹⁶⁴² dont deux sans « *DMS* » et deux fois avec « *DMS* »
- « *vixit in pace annis* » une seule fois¹⁶⁴³
- « *vix annis* » cinq fois¹⁶⁴⁴ sur des épithèses à « *DMS* ».
- « *vix an* » deux fois¹⁶⁴⁵ avec « *DMS* »
- « *vix a* » une fois¹⁶⁴⁶ sans « *DMS* »
- « *v an* » sur une épithète¹⁶⁴⁷ avec « *Dis Manibus* »
- « *v a* » quatorze fois¹⁶⁴⁸ dont huit fois¹⁶⁴⁹ avec « *DMS* », une fois¹⁶⁵⁰ avec « *Dis Manibus sacrum* », deux fois¹⁶⁵¹ sans « *DMS* » et deux fois¹⁶⁵² où le texte est incomplet en haut.
- pour le reste, cette formule est incomplète sur le support.

Le mot « *mensis* » est rencontré à trois reprises. Quatre formes sont utilisées :

- « *menses* » : une fois¹⁶⁵³
- « *mens* » : une fois¹⁶⁵⁴
- « *men* » : une fois¹⁶⁵⁵

Dans la campagne, ce terme n'est utilisé qu'une seule fois en toutes lettres et à l'accusatif pluriel « *menses* ».

La mention des jours « *dies* » est représentée par cinq exemples¹⁶⁵⁶ selon les formes suivantes :

- « *diebus n(umero)* » : une fois¹⁶⁵⁷
 - « *dies* » : deux fois¹⁶⁵⁸
-

¹⁶³⁸ Les documents n° 44 du site n° 089 ; n° 1(3 fois) du site n° 007 ; le texte du site n° 168 et celui du site n° 010.

¹⁶³⁹ Document n° 7 du site n° 189.

¹⁶⁴⁰ Documents n° 24 du site n° 089 et n° 9 du site n° 189.

¹⁶⁴¹ Document n° 4 du site n° 007.

¹⁶⁴² Document du site 058 ; n° 50 du site n° 089 ; n° 8 et 13 du site n° 189.

¹⁶⁴³ Document n° 53 du site 089.

¹⁶⁴⁴ Documents n° 1(2 fois) du site n° 042 ; n° 2 (2 fois) du site n° 007 et le texte du site n° 010.

¹⁶⁴⁵ Documents n°s 45 du site n° 089 et n° 12 du site n° 189.

¹⁶⁴⁶ Document n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁴⁷ Document n° 1 du site n° 063.

¹⁶⁴⁸ Document n° du site n° 016 ; n°s 25, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48(2 fois) du site n° 089 ; n°s 11, 12 du site n° 189.

¹⁶⁴⁹ Documents n°s 30, 34, 39, 42, 43, 48(2 fois) du site n° 089 ; n° 11 du site n° 189.

¹⁶⁵⁰ Document n° 47 du site n° 089.

¹⁶⁵¹ Document du site n° 016 ; n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁵² Documents n°s 33 et 40 du site n° 089.

¹⁶⁵³ Document n° 1 du site n° 022.

¹⁶⁵⁴ Document n° 44 du site n° 089.

¹⁶⁵⁵ Document n° 47 du site n° 089.

¹⁶⁵⁶ Documents n° 1 du site n° 022 et n° 8 du site n° 189

¹⁶⁵⁷ Document n° 40 du site n° 089.

¹⁶⁵⁸ Documents n°s 47 du site n° 089 et 1 du site n° 022.

- « *d* » : deux fois¹⁶⁵⁹

La mention de l'heure « *hora* » n'est signalée qu'une seule fois¹⁶⁶⁰ à l'ablatif pluriel « *horis* ». Il s'agit d'une épitaphe de l'époque chrétienne qui provient de Hr. El Mhalla, elle est mentionnée en abrégé « *h(oris) m(inu)s* ». Cet élément est absent dans l'épigraphie funéraire de la ville de *Sufes*.

Une remarque s'impose : la tendance à l'abréviation dans la ville est plus évidente et plus accentuée que dans la campagne où on a recours à la précision et à la clarté.

L'adjectif « *pius* » est mentionné quatre fois¹⁶⁶¹ immédiatement avant la longévité sous la forme « *pius* ».

Chronologiquement, les expressions de la longévité ne peuvent servir d'indice pour la datation¹⁶⁶² à part peut-être l'épithète « *pius* ». En effet, trois sur quatre des épitaphes (la quatrième celle d'Aouinet Debbane, étant incomplète en haut) qui portent cet adjectif sont dépourvues de l'invocation aux dieux Mânes et sont donc situées au I^{er} siècle.

3.1.2.4. Dédicace et dédicants

L'épigraphie funéraire de la région qui compte soixante pierres et soixante-six textes, mentionne la dédicace ou le dédicant dix-neuf fois¹⁶⁶³ dont cinq dans la ville¹⁶⁶⁴. Trois de ces épitaphes datent du I^{er} siècle¹⁶⁶⁵ et les autres se situent entre le II^e et le III^e siècle. Cependant, l'état de conservation des textes ne laisse identifier que cinq dédicants, le reste est difficile à interpréter.

Il s'agit toujours d'un membre de la famille :

* un fils dans trois cas du I^{er} siècle

- Le vétéran *M. Gentius Quartinus* qui a fait une dédicace à son père citoyen du castellum de *Sufes*¹⁶⁶⁶
- *Palladius* qui a érigé (un tombeau) à sa mère *Gorgonia*¹⁶⁶⁷
- Un fils a fait une stèle à sa mère ou à son père à Dar El Haj Salah¹⁶⁶⁸
- * l'époux ou l'épouse dans trois cas ddes II- III^e siècles
- un mari qui dédie une épitaphe à sa femme très fidèle : *uxori fidelissimae*¹⁶⁶⁹

¹⁶⁵⁹ Document n° 30 du site n° 089 et n° 8 du site n° 189.

¹⁶⁶⁰ Document n° 2 du site n° 022.

¹⁶⁶¹ Document du site n° 016 ; n° 26, 29 du site n° 089 et le texte du site n° 037.

¹⁶⁶² Lassère J.-M., 1973, p. 127-128.

¹⁶⁶³ Documents n° 2 du site n° 105 ; n°s 26, 28, 32, 33, 38, 51 du site n° 089 ; n° 1 du site n° 041 ; n° 1(3 fois), 2, 3, 4 du site n°007 ; le texte n° 037 ; le texte du site n° 081?; le texte n° 151 ; n°s 7 et 9 du site n° 189.

¹⁶⁶⁴ Les documents n°s 26, 28, 32, 38, 51 du site n° 089.

¹⁶⁶⁵ Les documents n°s 26, 28 ? du site n° 089 et n° 7 du site n° 189.

¹⁶⁶⁶ Document n° 27 du site n° 089.

¹⁶⁶⁷ Document n° 28 du site n° 089.

¹⁶⁶⁸ Document n° 2 du site n° 105.

¹⁶⁶⁹ Document n° 33 du site n° 089.

- *Q. Salonius Martialis* qui offre un cippe à sa femme pieuse « *piae uxori* » à Hr. Contra¹⁶⁷⁰
- *Fl(avia) Mat...* qui a pris soin d'ériger une tombe pour son époux *Flavius Felix*¹⁶⁷¹.
* ou encore et pour un seul cas le défunt lui même qui se fait construire un mausolée de son vivant. Il affirme avoir construit un mausolée sans compter la dépense : *Q Aeli[us] Saturnin[us]non modicis sumptibus mosoleum fecit.*¹⁶⁷²

L'état du reste des épitaphes avec la mention de la dédicace, ne permet pas de distinguer la relation familiale et la formule de la dédicace.

Défunt	Formule	Emplacement par rapport au texte	Date
<i>Ponponius Saturni[nus]</i>	<i>bn lsacl[---].</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>M. Gentius Quartus</i>	<i>M. Gentius Quartinus ueteranus filius fec(it).</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>Gorgonia</i>	<i>Palladius filius.</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>Q Aeli[us] Saturnin[us]</i>	<i>Q Aeli[us] Saturnin[us]non modicis sumptibus mosoleum fecit</i>		II-III ^c
<i>Memmia [dona]ta</i>	<i>--- Martialis</i>	A la fin	II-III ^c
<i>[---] [---]e Rogatae Lucisci filiae</i>	<i>texte au datif</i>		II-III ^c
<i>[...] Atri[us]</i>	<i>[----] n p [.....]</i>	texte incomplet	II-III ^c
<i>Magnia [A]sliada</i>	<i>[....] fec(it)</i>	texte incomplet	II-III ^c
	<i>c(...) eorum</i>	A la fin	II-III ^c
<i>Fl(avius) Felis</i>	<i>Fl(avia) Mat.../va ux[ori]/ posvit</i>	A la fin	II-III ^c

On note pour un seul cas l'adoption du datif pour tout le texte funéraire : c'est à dire que le texte est en forme de dédicace. Il s'agit de l'épitaphe de *[---] [---]e Rogatae Lucisci filiae*¹⁶⁷³.

Le dédicant est mentionné dix ou douze fois sur dix épitaphes provenant de sept sites¹⁶⁷⁴. Il s'agit souvent des parents du défunt : les fils ou les filles¹⁶⁷⁵, les parents¹⁶⁷⁶, l'épouse à son époux¹⁶⁷⁷, l'époux à son épouse¹⁶⁷⁸.

¹⁶⁷⁰ Document n° 4 du site n° 007.

¹⁶⁷¹ Document n° 51 du site n° 089.

¹⁶⁷² Document n° 31 du site n° 089.

¹⁶⁷³ Document n° 33 du site n° 089.

¹⁶⁷⁴ 4 de Hr. Contra (n°007) ; 1 de Hr. Fartout (n° 041) : document n° 1 ; 1 remployé à Dar Haj Salah (n°105) : document n° 2 ; 1 de Hr. Bou Leidieb (n°081); 1 De Aouinet Debbane (n°037) ; 1de Hr. Fercha (n°151) et 2 de Hr. Thmed (n° 189) : documents n°s 7 et 9.

¹⁶⁷⁵ Comme c'est le cas pour l'épitaphe n° 1 de Dar El Haj Salah (n° 105) ; celle des *plotii* n° 2 de Hr. Contra (n° 007) et peut-être des *Staberii* n° 1 de Hr. Fartout (n° 041).

¹⁶⁷⁶ Comme c'est le cas à Hr. Thmed (n° 189) : 7. A Hr. Contra (n° 007) on a une épitaphe, document n° 1 avec la formule « *PPI* » dont le développement est incertain « *P(at)er p(onendum) i(ussit)* » elle est mentionnée deux fois à la fin des épitaphes de *C. Staberius Primus Iunior* et *C. Staberius Quitus* inscrites sur la même pierre. A Hr. Thmed (n°189), document n° 9 on a une autre formule abrégée en « *PD* » et développée « *P(at)er?* *d(edicavit?)* » ou « *p(onendum?) d(edicavit?)* », mentionnée sur l'épitaphe de Fuscha Audinia.

On note également la présence des héritiers « *heredes* » comme dédicants mentionnés par une stèle qui provient d'Aouinet Debbane (n°037)¹⁶⁷⁹. D'habitude, cet élément se trouve à la fin du texte avant ou après la formule finale. Cependant on note l'existence d'une épitaphe où la dédicace est mentionnée au début d'après une formule inhabituelle : « *Istaberius Primus quivi pi(a)e Istaberiae [coniu]gi suae fecit* »¹⁶⁸⁰ c'est-à-dire que le mari a élevé (un monument) à sa pieuse femme. Cette formule est signalée également sur une épitaphe de Hr. Contra (n°007).

Autre particularité attestée également à Hr. Contra (n°007), celle de l'érection d'un cippe de la part de *Q. Salonius Martialis* à son épouse *Salonia Rustica*. Le dédicant indique qu'il a élevé ce monument « *ingressus ann(um)* » c'est à dire au début de l'année. Il peut s'agir soit du début de l'année civile, soit de la première année du veuvage, soit après une année, temps imparti à la taille et la sculpture du monument, soit de l'année des Céréales comme le suggèrent les motifs taillés sur la pierre.

A Hr. Bou Leidieb (n°081), le mari qui est très touché par la mort cruelle de sa femme a écrit toute un *carmen*. Le texte, très mutilé à gauche, à droite et en bas, empêche toute tentative d'interprétation.

Dans cinq cas, le défunt est qualifié de :

- très cher, *carrissimus*, deux fois chez les *Staberii* de Hr. Fartout (n°041) et les *Salonii* de Hr. Contra (n°007)¹⁶⁸¹
- pieux, deux fois pour *Istaberia*, femme de *Istaberius*, et pour *Salonia Rustica*, femme de *Q. Salonius Martialis* à Hr. Contra (n°007)¹⁶⁸²
- bonus 1 fois pour *Caius S(---) T(iti)filius Mauricinus* à Hr. Thmed (n°189)¹⁶⁸³.

3.1.2.5. La formule finale

Sur les trente-quatre épitaphes recueillies dans les ruines de l'antique *Sufes*, treize sont incomplètes en bas et ne permettent pas de vérifier si la formule finale existait à l'origine ou non ; dix-sept sont dépourvues de formules finales. Les quatre qui restent portent

¹⁶⁷⁷ C'est le cas de l'épitaphe de *C. Salonius* de Hr. Contra (n°007), document n° 3 ; celle de Hr. Fercha (n°151).

¹⁶⁷⁸ Le cas d'*Istaberius Primus* à Hr. Contra site n° 007, document n° 1 qui a élevé (un tombeau) pour sa femme *Staberia* ; celui de *Q. Salonius Martialis* du même site, document n° 4 qui a dédié un cippe pour son épouse *Salonia Rustica* et l'exemple de l'époux qui a dédié une *carmina* à sa femme à Hr. Bou Leidieb (n°081).

¹⁶⁷⁹ Texte du site n° 037.

¹⁶⁸⁰ Document n° 1 du site n° 007.

¹⁶⁸¹ Document n° 1 de Hr. Fartout site n° 041 et n° 3 de Hr. Contra site n° 007.

¹⁶⁸² Document n° 4 de Hr. Contra n° 007.

¹⁶⁸³ Document n° 7 de Hr. Thmed n° 189.

la formule : « *HSE* » selon les formes suivantes : *HSE* : deux fois¹⁶⁸⁴, *HCS* : une fois¹⁶⁸⁵ et *HE* : une fois¹⁶⁸⁶.

Quatre formules finales sont attestées sur les épitaphes de la campagne de *Sufes* :

- *HSE* : « *h(ic) s(itus/-a) e(st)* » elles toujours mentionnées en abrégé à la fin du texte ; on a dénombré quatre occurrences¹⁶⁸⁷ dont l'une est suivie de la formule *OTBQ*¹⁶⁸⁸. Dans deux cas¹⁶⁸⁹, *HSE* n'est pas accompagnée de la formule initiale *DMS*.
- *OTBQ* : « *o(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant)* » est mentionnée une seule fois¹⁶⁹⁰. Cette formule est mentionnée après la précédente, « *HSE* » sur une même épitaphe dépourvue de « *DMS* ».

La formule finale à Sbiba et sa région se limite à celle de *HSE* et *OTBQ*. Ni la forme du support ni les abréviations ne constituent un indice fiable pour établir une chronologie des épitaphes. La formule finale ne peut pas servir pour tracer une évolution dans le formulaire funéraire des épitaphes étudiées¹⁶⁹¹.

3.2. La démographie

En raison de la nature lacunaire de la documentation, nous proposons de présenter les données disponibles sur la démographie de la région étudiée. Pour distinguer entre ville et campagne nous avons choisi de les étudier chacune à part.

3.3.1. Démographie de la ville de *Sufes*

A *Sufes*, l'épigraphie funéraire fournit vingt indications chiffrées sur les âges : douze pour les hommes dont l'une est incomplète, sept pour les femmes et une indication relative à un anonyme. Ce nombre ne représente en aucun cas le nombre des habitants de la cité antique à l'époque romaine. Il ne s'agit, bien sûr, que d'un échantillon lié à la pauvreté relative de notre documentation épigraphique. On verra d'ailleurs à quel point les chiffres que l'on peut avancer doivent être contestables, en raison de ce déficit documentaire.

Le dossier donne une idée sur la durée de vie chez les Sufétains à cette époque. Les dix-neuf indications d'âges exploitables (totalisent 754 ans 6 mois et 48 jours) donnent une moyenne d'âge d'environ trente-neuf ans. Elle est moins importante que celle de la campagne

¹⁶⁸⁴ Document n°s 30 et 46 de *Sufes* n° 089.

¹⁶⁸⁵ Document n° 48 du site n° 089.

¹⁶⁸⁶ Document n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁸⁷ Documents du site n° 016 ; du site n° 058 ; n° 2 du site n° 007, n° 13 du site n° 189.

¹⁶⁸⁸ Document du site n° 016.

¹⁶⁸⁹ Documents n°s du site n° 016 et le texte du site n° 058.

¹⁶⁹⁰ Document du site n° 016.

¹⁶⁹¹ Lassère J.-M., 1973, p 128.

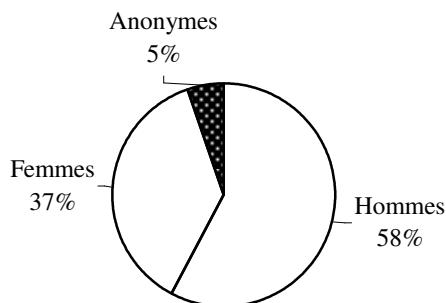
de *Sufes* où on a calculé une moyenne d'âge de l'ordre de quarante-huit à cinquante ans environ¹⁶⁹². Elle est également inférieure à la moyenne calculée par J.-M. Lassère pour les Steppes, ainsi que celle calculée par Hopkins pour l'ensemble de l'Empire.

Les hommes vivent plus longtemps dans la ville, une moyenne d'environ quarante-deux ans et trente-et-un jours, que dans la campagne où on a calculé une moyenne de quarante ans et un jour. La situation est différente pour les femmes, qui vivent dans la campagne environ cinquante ans et dix jours en moyenne et dans la ville environ quarante-et-un ans et vingt-sept jours en moyenne. On retiendra également la différence de la moyenne de vie remarqué entre hommes et femmes¹⁶⁹³.

Les données recueillies se présentent par tranche d'âge comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Anonymes	Totale	%
moins d'1 ans	-	-	-	0	0%
1-9 ans	1	-	1	2	10,5%
10-19 ans	1	1	-	2	10,5%
20-29 ans	1	2	-	3	15,7%
30-39 ans	2	1	-	3	15,7%
40-49 ans	1	-	-	1	5,2%
50-59 ans	2	-	-	2	10,5%
60-69 ans	1	2	-	3	15,7%
70-79 ans	2	1	-	3	15,7%
Total	11	7	1	19	100%

Fig. 120 Personnes avec indication d'âge à *Sufes*



En ce qui concerne les tranches d'âges, deux groupes se détachent :

¹⁶⁹² Sur les difficultés des calculs de la longévité voir Lassère J.-M., 1987, p.91-97.

¹⁶⁹³ Cf. MAD, p. 87-90.

- jusqu'à trente-neuf ans : dix personnes : cinq hommes, quatre femmes et un anonyme soit environ 52,63% de la population étudiée ;
- de quarante à soixante-dix-neuf ans : neuf personnes dont six hommes et trois femmes soit 47,3% du total de la population étudiée.

Répartition des individus de Sufes selon les tranches d'âges

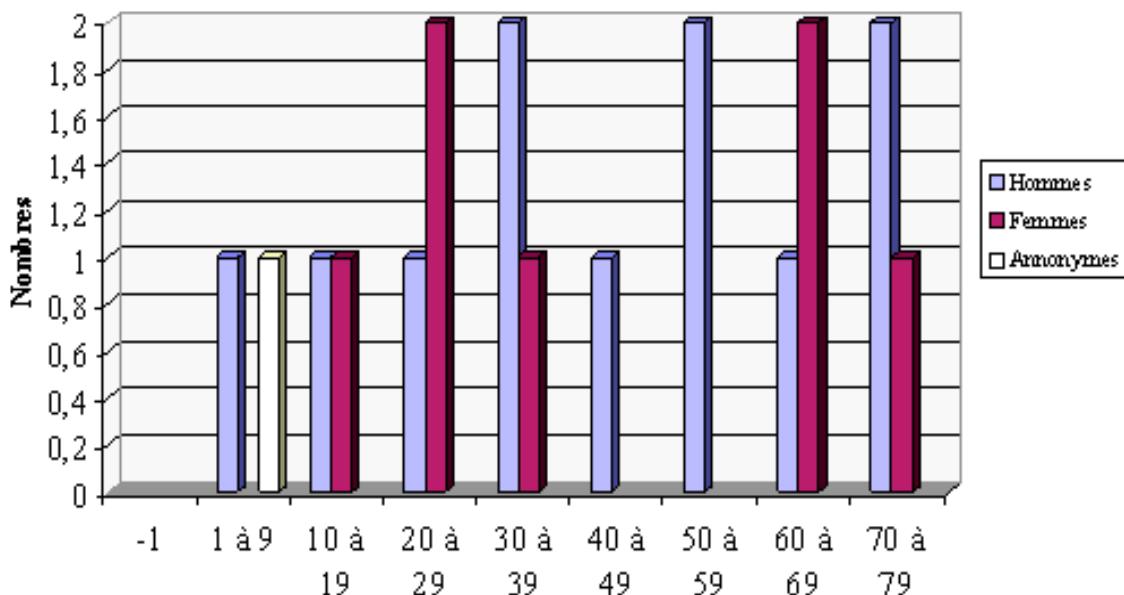


Fig. 121 : Tranches d'âges

Il est à remarquer que le chiffre de douze jours se répète trois fois dans les indications de la longévité, ce qui montre une importance particulière. Ce n'est probablement un hasard si les événements entre chrétiens et païens à *Sufes* à l'anniversaire de la divinité protectrice de la Cité, Hercule, datent du douze des calendes de novembre de chaque année¹⁶⁹⁴.

3.3.2. Démographie de la campagne

La documentation disponible est loin de représenter l'ensemble de la population de la cité. Elle ne révèle que des informations en rapport avec la population qui possède un minimum de richesse permettant de laisser des traces épigraphiques ou autres. Il est à noter également que l'utilisation de cette documentation pour une étude statistique reste très aléatoire et discutable. Cependant, une étude de ce genre peut servir à donner une idée plus ou moins partielle sur la longévité de la population rurale de la région de *Sufes*.

provenance	Nom	Indication	Âge
Hr. Contra (n°007)	<i>C. Staberius Primus</i>	XV	15 ans

¹⁶⁹⁴ *CIL*, VIII, 11430.

	<i>C. Staberius Quitus</i>	<i>XXXV</i>	35 ans
	<i>Salonia Rustica</i>	<i>LII</i>	52 ans
Site n°010	<i>Aelia Antula</i>	<i>Annis XXV</i>	25 ans
	<i>Honorata</i>	<i>Annis IX</i>	9ans
Sidi Ben Habbès (n°016)	<i>D. Fabius Primus</i>	<i>LXXX</i>	80 ans
Hr. Mhalla (n°022)	<i>Lucidus</i>	<i>Menses XI/ dies VIII</i>	11 mois et 9 jours
	<i>Abundantius</i>	<i>annis XVI h(oris) m(inu)s V</i>	16 ans et moins de 5 heures
Hr. Fartout (n°041)	<i>anonyme</i>	<i>XX</i>	20 ans
Hr. Dammag (n°042)	<i>L. Vitalius Saturninus</i>	<i>LXXXXV</i>	90 ans
	<i>Pontia Relecta</i>	<i>LXX</i>	70 ans
Cité Ennakhla (n° 058)	<i>Saturninus</i>	<i>XXVII</i>	27
El Mahfoura (n°063)	<i>Rogata</i>	<i>LXXI</i>	71
Dar Haj Salah (n°105)	<i>Donata</i>	<i>XXX[---]</i>	Au moins 30 ans
	<i>anonyme</i>	<i>LXXVII</i>	72 ans
Hr. Fercha (n°151)	<i>L. Iulius Securus</i>	<i>Annis LXXXX</i>	90 ans
Hr. Souk Erroumaine (n°168)	<i>Rvsti[cvs]</i>	<i>ANNIS LXXXI.</i>	81 ans
Hr. Thmed (n°189)	<i>C. S.T.F Mauricinus</i>	<i>annis XIV</i>	14 ans
	<i>Q. Menius Saturninus</i>	<i>VIXIT AN LXXXV</i>	85 ans et 1 jour
	<i>Fuscha Audinia</i>	<i>Annis LXXX</i>	80 ans
	<i>Cilia Fanent</i>	<i>Annis XX</i>	20
	<i>Aelia Gemella</i>	<i>annis LX</i>	60
	<i>Iulius Italicus</i>	<i>Annis XXII</i>	22 ans
	<i>Mai...</i>	<i>Mensibus I</i>	1 mois
	<i>Iunia</i>	<i>Annis LXX</i>	70 ans

Les indications sur l'âge que fournit la documentation épigraphique sont au nombre de vingt-trois dont sept à Hr. Thmed (n° 189) et quatre à Hr. Contra (n° 007). Elles (totalisent environ 1107 ans 10 jours et 5 heures) donnent une moyenne de longévité de quarante-huit à cinquante ans. A Hr. Thmed (n° 189), la longévité est de l'ordre de quarante-cinq ans environ, celle de Hr. Contra (n° 007) est de trente-quatre ans. La longévité moyenne des hommes dans les campagnes de *Sufes* est de quarante ans et de un jour environ, alors que celle des femmes est de cinquante ans et dix jours environ.

En Afrique du Nord l'espérance de vie à la naissance, d'après Hopkins¹⁶⁹⁵ est de quarante-neuf ans pour les hommes et quarante-sept ans pour les femmes, alors qu'en Italie, toujours d'après le même auteur, elle est de vingt-neuf ans pour les hommes et de vingt-cinq ans pour les femmes. Pour J.-M. Lassère¹⁶⁹⁶ la longévité dans les Steppes est de quarante-sept ans chez les hommes et de quarante-quatre ans et six mois chez les femmes. En la comparant avec les données de la région qui nous intéresse, il apparaît qu'il s'agit presque des mêmes estimations sauf que les femmes dans les campagnes de *Sufes* vivent un peu plus longtemps

¹⁶⁹⁵ Hopkins K., 1987, p.1 17-118.

¹⁶⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 525.

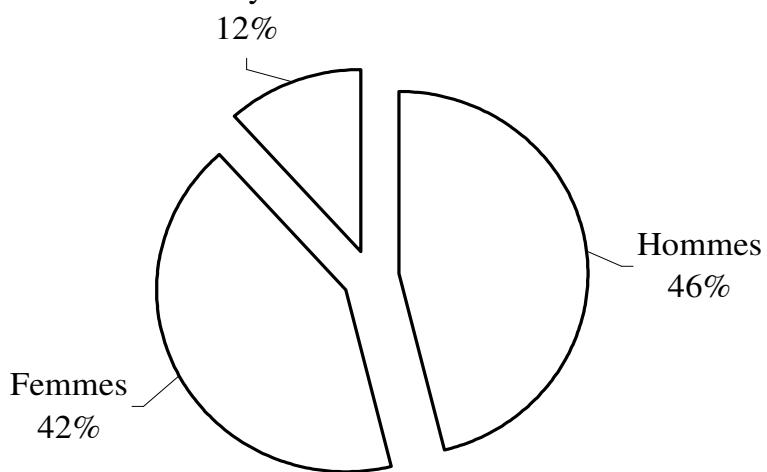
que les hommes. En effet six femmes ont dépassé cinquante ans alors que le nombre des hommes âgés de plus de cinquante ans n'a pas dépassé quatre.

Les données recueillies se présentent par tranches d'âge comme suit :

Tranche d'âge	Homme	Femme	Anonyme	total	%
moins d'1 ans	1 (1 mois et 9 jours)	1 (1 mois)	-	2	7,6%
1-9 ans	1 (6 ans)	1 (9 ans)	-	2	7,6%
10-19 ans	3 (14, 15 ; 16 ans et moins de 5 heures)	-	-	3	11,5%
20-29 ans	2 (22, et 27 ans)	2 (20 et 25 ans)	1 (20 ans)	5	19,2%
30-39 ans	1 (35 ans)	1 (30 ans)	-	2	7,6%
40-49 ans	-	-	-	0	0%
50-59 ans	-	1 (52 ans)	-	1	3,8%
60-69 ans	-	1 (60 ans)	-	1	3,8%
70-79 ans	-	3 (70, 70, 71 ans)	1 (72 ans)	4	15,3%
80-89 ans	2 (85,85 ans)	1 (80 ans)	1 (81 ans)	4	15,3%
90-99 ans	2 (90, 90 ans)	-	-	2	7,6%
Total	12	11	3	26	100%

Personnes avec indications d'âge dans la campagne

Fig. 122 : Anonymes



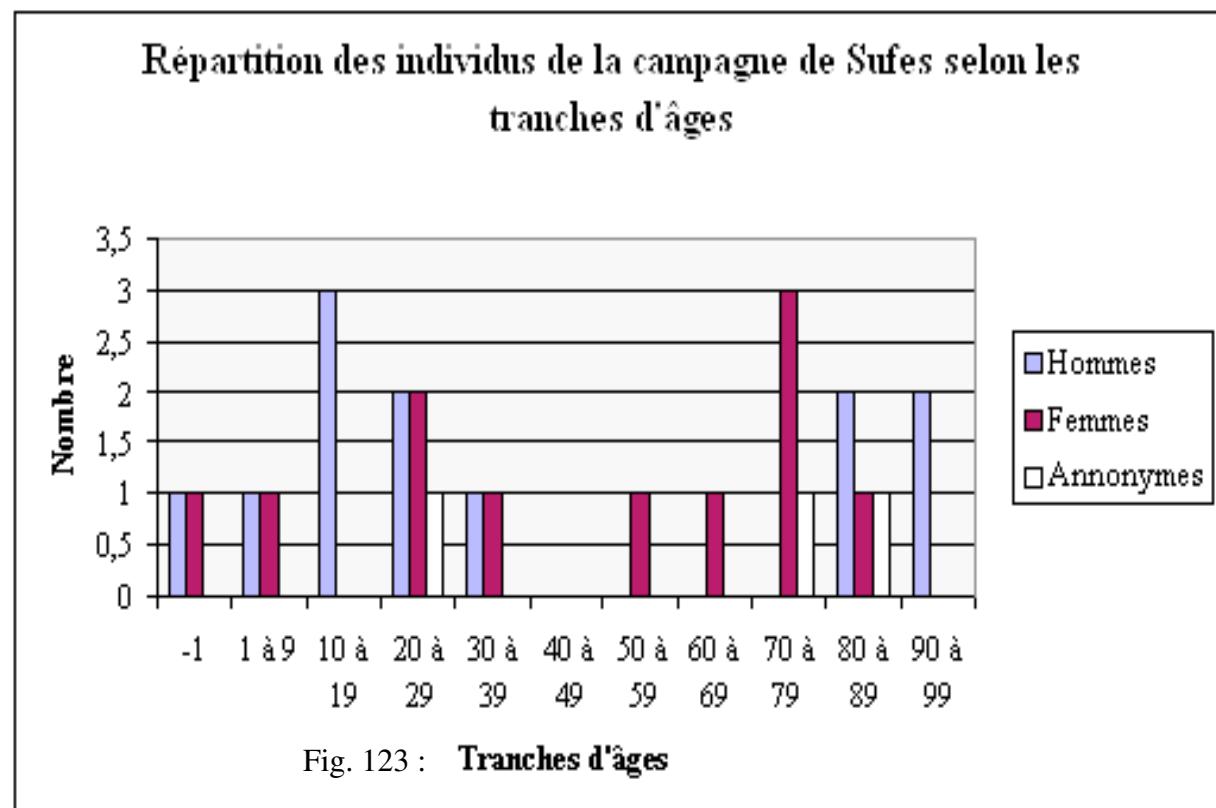
D'une façon générale, trois groupes de tranches d'âges se dégagent :

- 1- jusqu'à dix-neuf ans : six personnes soit 24,9% du total
- 2- entre vingt et trente-neuf ans : six personnes soit 24,9% du total
- 3- plus que cinquante ans : douze personnes : soit 50 % du total.

Ainsi pour la moitié, les défunt sont morts entre cinquante-deux et quatre-vingt-dix ans.

En fait, ces révélations sur l'âge des défunt ne traduisent en aucun cas la réalité de l'espérance de vie. En effet, la mortalité infantile devait être plus importante. Les hommes représentent ici la moitié des défunt révélés par la documentation épigraphique disponible

alors que les femmes ne dépassent pas neuf personnes soit 37,5%. Parmi les douze personnes qui sont décédées à un âge dépassant cinquante ans, figurent une femme âgée de cinquante-deux ans, une seconde âgée de soixante ans, deux femmes âgées de soixante-dix ans, une femme de soixante-et-onze ans et une dernière âgée de quatre-vingt ans. Restent quatre hommes : un à quatre-vingt, un à quatre-vingt-cinq ans, et deux à quatre-vingt-dix ans.



3.3. L'onomastique de *Sufes* et sa région

Pour étudier l'onomastique de la cité de *Sufes* on dispose d'une documentation essentiellement épigraphique. Hormis les noms des quatre évêques Sufétains mentionnés dans les listes épiscopales¹⁶⁹⁷, les occurrences proviennent entièrement de l'épigraphie lapidaire¹⁶⁹⁸.

Pour entreprendre une étude onomastique, il faut un nombre de documents épigraphiques assez important (au moins 500) d'après Pflaum¹⁶⁹⁹. A *Sufes* et sa région, on dispose de soixante-sept inscriptions, (62 funéraires), qui ont donné cent-trois noms dont

¹⁶⁹⁷ *Privatus a Sufibus* dans le concile de 258 ; *Peregrinus Suffetanus* et *Maximinus Suffetanus* dans la conférence de 411 et *Eustratius de Sufes* dans la liste de 484

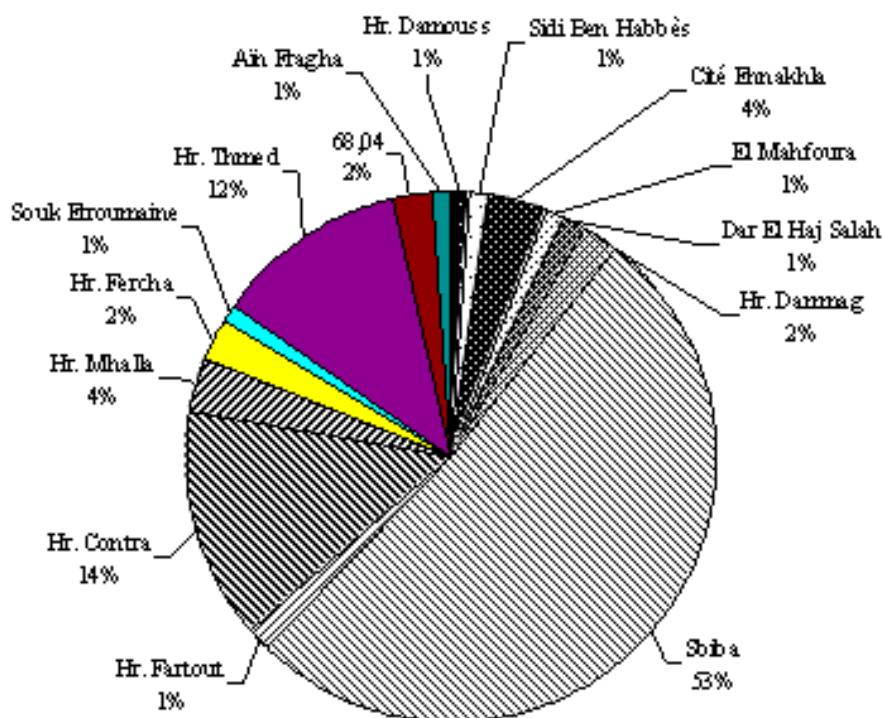
¹⁶⁹⁸ L'ethnonyme *Sufetanus* est probablement utilisé par un militaire de la Numidie *CIL*, VIII, 2567, 29: [...] *Petronius Motthum Suff[---]*

¹⁶⁹⁹ Pflaum H.-G., 1977, p. 320.

quatre-vingt-sept seulement sont exploitables¹⁷⁰⁰. Ce chiffre est insuffisant pour entreprendre une étude onomastique approfondie. Le tableau suivant présente le nombre des noms selon leurs provenances :

Provenance	Nature de l'inscription		Nombre des noms exploitables
	Funéraires	Autres	
Hr. Damouss (n° 012)		1	1
Sidi Ben Habbès (n°016)	1		1
Cité Ennakhla (n° 058)	1		3
El Mahfoura (n°063)	2		1
Dar El Haj Salah (n°105)	2		1
Hr. Dammag (n°042)	1		2
Sbiba (n°089)	31	5	45
Hr. Fartout (n° 041)	2		1
Hr. Contra (n°007)	4		12
Aouinet Debbane (n°037)	1		0
Sidi Sahbi (n°049)		2	0
Bou Leidieb (n°081)	1		0
Hr. Mhalla (n°022)	2		3
Hr. Fercha (n°151)	1		2
Souk Erroumaine (n°168)	1		1
Hr. Thmed (n°189)	7		9
Site n° 010	1		2
Ain Fragha (n°064)		1	2
Total : 18 sites	59	9	86

Fig. 124 : Provenances des individus avec noms exploitables



¹⁷⁰⁰ Les autres sont totalement ou partiellement effacés.

La ville participe par un peu plus de la moitié des individus dont les noms sont exploitables suit Hr. Contra puis Hr. Thmed puis les autres. Comme toujours, le nombre des noms masculins est majoritaire¹⁷⁰¹ : cinquante-sept au moins soit presque le double des noms féminins, qui comptent trente au moins¹⁷⁰².

Dans l'état actuel de la recherche, la totalité de la population recensée se limite à des citoyens et des pérégrins libres¹⁷⁰³. Ainsi, les noms recensés sont classables en quatre catégories :

- | | |
|--|--|
| 1 – des pérégrins (douze) | 3 – des noms de l'époque chrétienne (six) |
| 2 – des citoyens romains (soixante-cinq) | 4 – des noms difficiles à classer (treize) |

3.4.1. Les noms non-classés

Sont rangés sous cette rubrique, les noms qui sont totalement ou partiellement effacés ou disparus et ceux qui portent des noms inconnus. Cette liste compte quatorze individus révélés par douze pierres dont dix épitaphes, un chaperon (marque de siège dans un lieu public) et une pierre indéterminée. Ils proviennent pour l'essentiel de *Sufes* qui participe par douze cas sur quatorze soit 85,7%.

Provenance	Nom	Type d'inscription	Etat juridique	Justification
Dar Haj Salah ¹⁷⁰⁴	[--- <i>Djonata</i> <i>Fo[otunata]</i> ou <i>Fo[rtunati]</i>	Funéraire	Citoyenne ?	Espace permettant la restitution d'un gentilice au début.
Sbiba ¹⁷⁰⁵	<i>Naterici</i> ¹⁷⁰⁶	Marque de siège	Citoyens ?	support (réservations notables ?) + forme du nom (génitif)
	Anonyme ?	Funéraire	Citoyen ?	dédicant et parent de <i>Ponponius Saturni[nus]</i>
	[... <i>Martialis</i> ?	Funéraire	Citoyen ?	Dédicant dans une épitaphe double de deux citoyens : <i>Memia [Dona]ta.+ M. Fannius Martialis Iunior.</i>
	Anonyme	Funéraire	Citoyen ?	Epoux de [...] <i>Rogata</i> fille de <i>Luciscus</i> .

¹⁷⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 506 et n° 215, l'auteur explique ce phénomène de la masculinité des noms par celui de la colonisation.

¹⁷⁰² Les possibilités de restitutions peuvent augmenter le nombre des deux sexes.

¹⁷⁰³ On constate l'absence des esclaves et des affranchis. Mais cela ne reflète guère la réalité et ne veut pas dire que les esclaves et les affranchis n'ont jamais existé dans la région de *Sufes*. Sur le formulaire en rapport avec les esclaves et les affranchis voir en dernier lieu Lassère J.-M., 2005, p. 141-166

¹⁷⁰⁴ Document n° 1 de dar El Haj Sala, site n° 105.

¹⁷⁰⁵ Respectivement les références sont les suivantes : Inédite n° 19 ; n° 26 = *CIL*, VIII, 11438; n° 32 = *ILTun*, 392; n° 33 = *CIL*, VIII, 23237; n° 36 = *CIL*, VIII, 11445; n° 37 = *CIL*, VIII, 11443; n° 38 = *CIL*, VIII, 11442; n° 40 = *CIL*, VIII, 11441 ; n° 41 = *CIL*, VIII, 11437 ; n° 52 Inédit ; n° 54 = *CIL*, VIII, 11436.

¹⁷⁰⁶ Ce nom pose problème, s'il s'agit vraiment d'un notable, vu la nature du support (marque de siège), il devrait correspondre à un citoyen, mais le fait que le nom soit inconnu ailleurs complique la situation.

	Anonyme	Funéraire	?	Fragment
	Anonyme	Funéraire	?	Fragment
	[...]Atri[us]?	Funéraire	?	Nom incomplet
	Anonyme ?	Funéraire	?	?
	[...]nius	Funéraire	Citoyen ?	Formule générale du texte.
	? [Mag]n[ius] ?	Funéraire	Citoyen ?	Parent d'une citoyenne : <i>Magnia Asliada</i> .
	[Fort]una[tu s]	Funéraire?	?	Nom incomplet
	Ljurcei[us]	?	Citoyen ?	fragment
Souk Erroumaine ¹⁷⁰⁷	[.....]? Rusti[cus]	Funéraire	Citoyen ?	fragment

Il est difficile de les classer parmi les citoyens ou les noncitoyens mais le contexte, le support ou les deux ensembles peuvent nous amener avec réserve à pencher pour la citoyenneté au moins pour quelques noms. En effet, les liens de parenté pour certains et le formulaire pour les autres, renforcent l'hypothèse qu'ils soient des citoyens. Il y a une possibilité pour que les dédicants cités dans des épitaphes des citoyens romains soient eux mêmes des citoyens comme : « *bn lsacl[---]* » signalé à la dernière ligne de l'épitaphe du citoyen *Pomponius Saturninus* (n° 41), « [...] *Martialis* ? » dédicant dans une épitaphe double (n° 47) de deux citoyens *Memia [Dona]ta* et *M. Fannius Martialis Iunior*, l'époux anonyme de [...] *Rogata* fille de *Luciscus* de l'épitaphe n° 48 et « [...] *Mag]n[ius] ? ---* » dédicant dans l'épitaphe de *Magnia Assliada* (n° 56). Le texte n° 55 laisse suggérer deux personnages : un défunt et un dédicant qui peuvent être considérés comme citoyens vu la formule (*rarissimi exempli frater pius*) très utilisé au milieu des citoyens. Cependant, il n'y a aucune preuve tangible, car le fait qu'un membre de la famille soit un doté du droit de citoyenneté romaine, ne veut pas dire automatiquement que le reste de la famille soit du même statut juridique. Nombre de ces anonymes, mentionnés en tant que dédicants, peuvent être des esclaves ou des affranchis. Par ailleurs, « *Ljurcei[us]* » du fragment n° 69, peut être également considéré comme un citoyen car il s'agit là d'un gentilice courant (**voir infra**). L'éventualité que « [...] ? *Rusti[cus]* » de l'épitaphe de Hr. Souk Erroumaine (n° 168) soit un citoyen, est fort probable car la chance de la présence des *tria-nomina* est grande. Il en est de même pour le cas de [...] *D]onata Fo[otunata]* ou *Fo[rtunati]*, l'espace qui précède *D]onata* permet la restitution d'un gentilice, mais cela reste incertain¹⁷⁰⁸.

¹⁷⁰⁷ Document provenant de Hr. Souk Erroumaine, site n° 168.

¹⁷⁰⁸ Document n° 1 provenant de Dar El Haj Salah n° 105, épitaphe à « *DMS* ». Nous avons affaire à une femme appelée ou bien *[D]onata Fo[ortunata]* ou bien *[D]onata Fo[rtunati]* : *Donata* fille de *Fortunatus*. Dans les deux cas, il s'agit là des deux *cognomina* parmi les plus fréquents en Afrique. *Donatus/-a* est une traduction du nom punique « *Baliatho* » ou « *Mattanbal* » formé de la racine « *ytn* » qui exprime le don divin (En dernier lieu Lassère J.-M., 2004, p. 137). On trouve ce nom sous la forme latine à *Sufes* et sous la forme originale à Hr.

Restent cinq noms¹⁷⁰⁹ difficiles à classer car on ne dispose d'aucun indice utile pour pouvoir trancher.

3.4.2. Les pérégrins

La documentation épigraphique a livré seize pérégrins : onze hommes et cinq femmes¹⁷¹⁰.

En voici un tableau :

Provenance	Noms	Datation	Remarque
Kef Damouss	<i>Masnius</i>		Nom unique
Cité Ennakhla	<i>Saturninus</i> fils de <i>Saturus</i> petit fils d' <i>Auctucaius</i>	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Saturus</i> père de <i>Saturninus</i> fils d' <i>Auctucaius</i>		Nom unique
	<i>Auctucaius</i> le grand père de <i>Saturninus</i>		Nom unique
Sbiba ¹⁷¹¹	<i>Issidba</i>	1 ^{er} ½ du I ^e siècle	Nom unique africain
	<i>Vales</i> fils de <i>Nicois</i>	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Nicois</i> père du précédent	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Gorgonia</i>	I ^{er} siècle	Nom unique+datation supp ?
	<i>Palladius</i> fils de <i>Gorgonia</i>		Nom unique
	<i>Soludmia</i> fille d' <i>Ecoinus</i>	Début du II ^e siècle	Nom unique africain
	<i>Ecoinus</i> père de <i>Soludmia</i>		Nom unique africain
	<i>Maximus Saturninus</i>	II-III ^e siècle	Double cognomina
Hr. Thmed	<i>Fuscha Audnia</i>	I ^{er} siècle.	Double cognomina
	<i>Iunia</i> fille de <i>Faustus</i>	II-III ^e siècle	Nom unique
	<i>Faustus</i> père de la précédente		Nom unique
Africa XVIII, p. 32 n° 22	<i>Vindimialis</i>	II-III ^e siècle	Nom unique
	<i>Primu[lius] ?---</i>		Nom unique

Plus de la moitié des pérégrins (neuf) de *Sufes* et sa région est livrée par des épitaphes de haute époque qui ne dépassent pas le début du II^e siècle, le reste (sept) date des II^e et le III^e siècle. Pour le premier groupe l'utilisation de la langue latine constitue déjà un processus de romanisation notable. Les supports sont divers, une stèle rectangulaire pour *Saturninus* fils de *Saturus*, petit fils d'*Auctucaius*, un cippe pour *Issidba*, une pierre indéterminée pour *Vales Nicois*, un caisson pour *Gorgonia* et son fils *Palladius*, stèle à sommet arrondi pour *Soldumia* fille d'*Ecoinus*, une stèle à sommet triangulaire pour *Fuscha Audnia* et un cippe-autel pour *Iunia* fille de *Faustus*.

Mhella (n° 022) (voir infra).- *Fortunatus/-a* : Cité sur la même pierre que le précédent, ce nom peut être un second nom de *Donata* ou bien le nom de son père. Donc il peut être masculin ou féminin. C'est l'un des noms théophores les plus courants en Afrique. On en a dénombré 98 à Dougga seulement, voir *MAD*, p. 684.

¹⁷⁰⁹ Il s'agit de noms signalés dans les inscriptions n°s 19 ; 26 ; 36 ; 37 et 38 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁷¹⁰ Ils sont mentionnés par 10 pierres dont 8 épitaphes et 2 marques d'officines.

¹⁷¹¹ Respectivement, *CIL*, VIII, 11434 ; *CIL*, VIII, 11440 ; *ILTun*, 392 ; *ILTun*, 392 ; Inédite.

En se fondant sur la liste des noms on distingue quatre types de dénomination : - deux individus portent des noms uniques simples *Masnius*, *Issidba*, *Gorgonia*, *Palladius Vidimialis* et *Primilius* ? ; - deux portent des noms uniques avec le nom du père *Soludmia* fille d'*Ecoinus* et *Iunia* fille de *Faustus* ; - un seul individu donne son nom jusqu'au second degré : *Saturninus*, *Saturi filius*, *Aucticavi nepos* ; - deux portent un double nom *Vales Nicois*, *Maximus Saturninus* et *Duscha Audnia*.

- Noms uniques simples

Il s'agit là de la majorité des cas, au nombre de treize individus dont quatre femmes.

1- Ceux qui portent un nom unique latin ou à consonance latine :

- *Masnius*¹⁷¹² : C'est un artisan qui possède un atelier signalé par un petit cippe. J. M. Lassère cite le gentilice *Masonius* porté à *Tingi* au premier siècle¹⁷¹³ par une femme probablement d'origine servile et orientale¹⁷¹⁴. Cette attestation est postérieure à l'élevation de *Tingi* au rang de colonie¹⁷¹⁵. L'auteur précise que ce nom (*Masonius*) n'est connu qu'en *Venusia*. Une autre forme d'origine Celtique d'après I. I. Russus avec deux « n » : *Masinnius*¹⁷¹⁶ est attesté comme *cognomen* en Dacie. La forme *Masnius* est inconnue par ailleurs, ce qui favorise une origine africaine d'autant plus que le préfixe « *MAS* » est très fréquent dans l'onomastique lybique¹⁷¹⁷.

- *Gorgonia* : Ce nom est révélé par un caisson datant du I^{er} siècle. D'après Solin, il s'agit d'un *cognomen* latin *Gorgonius/a* du Bas Empire dérivé de *Gorgia* de l'époque républicaine, il a donné aussi *Gorgonilla*¹⁷¹⁸. Mais notre inscription montre que les africains ont adopté ce nom depuis de I^{er} siècle.

- *Palladius* fils de *Gorgonia* : Ce nom unique qui se lit sur la même pierre que le nom précédent est dérivé du cognomen *Pallas* d'après I. Kajanto¹⁷¹⁹, *Palladius*. Il rappelle celui d'un agronome latin¹⁷²⁰, il est attesté dans le milieu chrétien mais le nombre ne dépasse pas les cinq exemples dans la Prosopographie de l'Afrique chrétienne d'A. Mandouze¹⁷²¹.

¹⁷¹² Document n° 2 du site n° 12.

¹⁷¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁷¹⁴ Lassère J.-M.: 1977, p. 462.

¹⁷¹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁷¹⁶ Russu I. I., 1977 p. 353-363, voir p. 359

¹⁷¹⁷ Camps G., 2005, p. 238-240, l'auteur mentionne une soixantaine de nom commençant par « *Mas* », exemple : p. 238 : *Masan* ; p. 239 : *Masinham* ; *Masinthan* ; *Masnit...*

¹⁷¹⁸ Solin H., 1977, p. 103-146 et suiv. voir particulièrement p. 120.

¹⁷¹⁹ Kajanto I., 1965, p. 115.

¹⁷²⁰ Solin H., 1977 p. 103-146 et suiv. voir particulièrement p. 127. *Palladius*, de l'époque tardive.

¹⁷²¹ Marrou H.-I., 1977, p. 431-435, en particulier p. 434.

- *Saturninus* : Il est divulgué par une épitaphe rectangulaire sans « DMS » du site dit cité Ennakhla (n° 058). *Saturninus* est dérivé de celui de son père *Saturus* + le suffix *-ninus*. Le premier est considéré avec le *cognomen Martialis* comme étant l'un des plus utilisés par les habitants de l'Empire. Kajanto a dénombré 2507 exemples dont 1163 provenant de l'Afrique¹⁷²² soit 46% de l'ensemble. C'est donc un Africain d'origine ce qui confirme le souci de donner son état-civil jusqu'à la troisième génération¹⁷²³.

- *Saturus* : Père du précédent, *Saturus* est signalé par la même épitaphe. Courant en Afrique, on en a dénombré 169 fois sur un total de 224 individus portant ce nom¹⁷²⁴ à travers l'Empire. D'après Lassère ce nom unique est d'origine africaine¹⁷²⁵.

- *Aucticaeus* : Grand père de *Saturninus*, il est cité sur la même pierre. Son nom, *Aucticaeus*, est dérivé d'*Auctus*¹⁷²⁶, qui a donné aussi, *Aucticanus*, *Auctic(u)lus*, *Auctillus*, *Auctinus*, *Auctor*... Il s'agit là d'un nom de bon augure « impliquant la notion familière au monde méditerranéen et à l'Orient d'un développement favorable¹⁷²⁷ ». Synonyme de *Crescens*, *Aucticaeus* est connu à travers l'Empire, I. Kajanto en a dénombré un total de 363 individus dont 178 sont des esclaves et des affranchis¹⁷²⁸.

- *Primu[lius ?]*: c'est un nom unique latin porté par une personne signalée en tant qu'adjoint de *Vindimialis* chef d'une officine à Aïn Fragha. Le nom n'est pas complet sur la pierre.

- *Vindemialis*¹⁷²⁹ : Il est signalé en tant que patron d'une officine sur une clé d'arc découvert à Aïn Fragha (064). C'est un nom unique ou surnom rare en Afrique. Il est attesté neuf fois seulement dont quatre de l'époque chrétienne¹⁷³⁰.

2- Ceux qui portent des noms non classés : un seul cas un nom masculin dévoilé par une épitaphe :

- *Ecoinus* père de *Soludamia* : Il est attesté par une épitaphe du début du II^e siècle. Ce nom est inconnu par ailleurs. Cependant il faut peut-être noter une similitude phonétique avec Q. *Ocea[nus] An[na lis ?]* signalé par une deuxième épitaphe¹⁷³¹ provenant du même lieu que celle qui porte le nom d'*Ecoinus*. Un autre nom de la ville de *Sufes* semble avoir aussi une

¹⁷²² Kajanto I., 1965, p. 55.

¹⁷²³ MAD, p. 74 et 79 et p. 622.

¹⁷²⁴ Kajanto I., 1965, p. 233.

¹⁷²⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 341, 345 et 346.

¹⁷²⁶ *Auctus* est attesté à Dougga, MAD, n° 1310 p. 512, au I^{er} siècle (absence de DMS)

¹⁷²⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 451.

¹⁷²⁸ Kajanto I., 1965, p. 18 et 350.

¹⁷²⁹ Ben Baaziz S., 2000a, p. 32, 22.

¹⁷³⁰ Khajanto I., 1965, p. 218; Mandouze A., 1982, p. 1215; Ennabli L., 1982, p. 78 n° 58; MAD, p. 113-114 n° 66 et p. 704.

¹⁷³¹ Les deux pierres sont découvertes lors de la construction de l'autel Boyer au centre du village Sbiba en 1916 (voir Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203, n° 7 = ILTun, 392.)

ressemblance avec *Ecoinus* ; il s'agit de *Nicois*. L'origine grecque de ce personnage n'est pas exclue¹⁷³².

3- Ceux qui portent des noms africains libyco-puniques transcrit en latin : ils sont au nombre de quatre : trois femmes et un homme :

- *Issidba* : Ce nom se lit sur une inscription de haute époque, au plus tard la fin du I^{er} siècle. C'est dire à une époque où il n'est pas étonnant d'avoir un nom d'origine numide. Le suffixe "ba" rappelle celui de « *Iuba* ». Ce nom ne figure pas dans la liste de G. Camps¹⁷³³. D'après le *CIL*, le nom « *Issidba* » dérive de celui de « *Isibianus* »¹⁷³⁴. C'est aussi le point de vue de K. Jongeling, qui le considère comme un nom berbère commençant par le préfixe « I- » comme « *Iader* », « *Iugurtam* », « *Iuba* ». L'auteur pense que ce nom peut avoir des origines sémitiques¹⁷³⁵.

- *Soludmia* fille d'*Ecoinus* : Ce nom est mentionné sur une stèle à relief du II^e-III^e siècle. Le nom « *Soludamia / Soludaria* » qui semble être inconnu par ailleurs est inventorié dans l'ouvrage de Jongeling sur les noms africains.

- double noms uniques ou deux *cognomina* :

- *Fusca Audinia*, ce nom se lit sur une stèle à reliefs de la fin du I^{er} siècle. *Fuschus -a* est attesté à *Thala* sous la forme *Fu<s>cus* en tant que *cognomen* sur une épitaphe du II^e-III^e siècle¹⁷³⁶. Ailleurs¹⁷³⁷ *Fuscus* est également un *cognomen*, qui a donné *Fuscinus* et *Fuscianus*. Ce nom relatif à la couleur de la peau est fréquent chez les esclaves et les affranchis¹⁷³⁸. *Audnia* est inconnu ailleurs.

4- Ceux qui portent des noms traduits en latin

- *Maximus Saturninus* : mentionné par un cippe à « *DMS* » en tant que père du citoyen *M. Modius Ianuarius*¹⁷³⁹, il a la même condition que *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus*. Cependant il est clair ici que la famille a suivi un processus de romanisation progressif, C'est le père qui a commencé par adopter des noms latinisés ou traduits puis c'est l'enfant qui est devenu citoyen romain.

¹⁷³² Jongling K., 1994, p. 44, le mentionne en tant que nom africain ; Solin H., 1982, n° 950 signale *Oecianus* et *Oecius* en tant que nom grec.

¹⁷³³ Camps, 2005, p. 211-257.

¹⁷³⁴ *CIL*, VIII, 9950 le texte signale un *Valerius Isibianus*.

¹⁷³⁵ Jongeling K., 1994, voir p. XI-XII et p. 69

¹⁷³⁶ *ILTun*, 499. On le trouve aussi à Dougga, voir *MAD*, n°423 et 976.

¹⁷³⁷ Solin H., 1977, p. 103 et suivant, voir p. 119.

¹⁷³⁸ Kajanto I., 1965, p. 65 ; 134 ; 228

¹⁷³⁹ Document n° 64.

- *Vale<n>s Nicois* : Ce double *cognomen* est porté par un homme sur une épitaphe du I^{er} siècle. *Vale<n>s* est employé chez les vétérans de Lamasba. Il témoigne d'une origine africaine¹⁷⁴⁰. *Nicois* en revanche est un nom énigmatique. Inconnu ailleurs, il paraît être apparenté à *Nika* : cognomen d'origine grecque porté par une chrétienne à l'époque tardive à Utique¹⁷⁴¹ ou bien à *Nico*, un nom unique porté semble-t-il par trois esclaves impériaux à Carthage¹⁷⁴².

- Les personnes qui sont mentionnées par leur *cognomen* ou leurs gentilices seulement : *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus* ; *Luciscus* père de [...] *Rogata*

- *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus*¹⁷⁴³ : Père d'un citoyen porteur des *tria nomina*, *Donatus* a gardé son statut de pérégrin comme l'indique son nom. *Donatus* est un participe passé jouant le rôle d'un adjectif, Il exprime des faits relatifs aux conditions de naissance¹⁷⁴⁴ qui veut dire d'après J. Carcopino, suivi par Leglay et Lassère un « don ». Il devait avoir un sens comme *Muttun*, *Mattan* ou même une traduction latine de ce nom punique¹⁷⁴⁵.

- *Luciscus* père de [...] *Rogata*¹⁷⁴⁶ : Il figure sur une épitaphe du II^e-III^e siècle. Ce *cognomen* non repertorié par Kajanto et Solin/Salomies, 1988, est attesté en Afrique¹⁷⁴⁷.

- *Iunia* fille de *Faustus* : Ce nom se lit sur un cippe funéraire avec le formulaire « *DMS* » provenant de Hr. Thmed (189). Il est suivi du nom unique du père au génitif. *Iunius-a* est en fait un gentilice d'origine italienne *Iunius-a* diffusé en Afrique depuis l'époque républicaine à Utique¹⁷⁴⁸, à Hadrumete¹⁷⁴⁹, à *Leptis Minus*¹⁷⁵⁰..., il est répandu avec César et Auguste dans l'*Africa Nova* : à *Sicca Veneria*¹⁷⁵¹ et la Cirtéenne¹⁷⁵². Postérieurement on le trouve à *Sufetula*¹⁷⁵³ et en Numidie, précisément à Madaure¹⁷⁵⁴, au *Castellum Dimidi*¹⁷⁵⁵, à Timgad¹⁷⁵⁶,

¹⁷⁴⁰Lassère J.-M., 1977, p. 345-346

¹⁷⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 80 et 87.

¹⁷⁴² Ladjimi Sebaii L., 2002, p. 40

¹⁷⁴³ Document n° 45 du site n° 089.

¹⁷⁴⁴ Kajanto I., 1965, p. 76, 93.

¹⁷⁴⁵ Carcopino J., 1932, 592 et suiv. Leglay M., 1966, p. 335, 337, 382 ; Lassère J.-M., 1977, p. 452.

¹⁷⁴⁶ Document n° 33 du site n° 089.

¹⁷⁴⁷ *CIL*, VIII, 16417 = *AE*, 1968, 609= *AE*, 1991, 1678.

¹⁷⁴⁸ Lassère J.-M., 1977, p.82 : un *D. Iunius* se trouvait à Utique en 146 dans la commission qui devrait traduire l'œuvre de Magon.

¹⁷⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁷⁵⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 97

¹⁷⁵¹ Lassère J.-M., 1977, p. 150 et 152

¹⁷⁵² Lassère J.-M., 1977, p. 180-181

¹⁷⁵³ Lassère J.-M., 1977, p.249 ; Duval N., 1989, 1, p. 403-488, voir n° 51 p. 435 et n° 161 p. 463.

¹⁷⁵⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 254

¹⁷⁵⁵ Lassère J.-M., 1977, p.269

¹⁷⁵⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 286

à Lambèse¹⁷⁵⁷, à Hr. El Hammam¹⁷⁵⁸ à *Lamasba*¹⁷⁵⁹... Il est utilisé ici comme un nom unique. Kajanto indique que *Iunius*, qui désigne un nom de mois, est l'un des *cognomina*, dérivés des gentilices¹⁷⁶⁰.

- *Faustus* père de *Iunia* : *Faustus* est mentionné sur la même pierre en tant que père de la defunte. C'est un surnom africain traduit, attesté seulement par cette inscription dans la région de *Sufes*. Il est généralement porté par des esclaves et affranchis¹⁷⁶¹.

3.4.2. Conclusion

D'après la documentation disponible, les pérégrins ont toujours existé dans la région de *Sufes*. Ils représentent une minorité par rapport au reste des noms composés de citoyens romains et des noms difficile à classer. Ce phénomène s'explique par le fait qu'ils étaient « moins riches, moins influents, moins élevés socialement » pour se voir offrir le luxe d'une stèle inscrite, mais aussi parce qu'ils sont probablement moins nombreux à être touchés par la culture latine. Mais il ne faut pas oublier que les inscriptions mentionnant des pérégrins sont gravées avant la Constitution Antonine et donc ne sont pas trop étalées dans le temps¹⁷⁶². Toutefois, leur nombre était plus important au premier siècle, puis elles commencent à disparaître progressivement¹⁷⁶³. Le processus de romanisation est remarquable à travers la transcription des noms en latin puis dans la traduction de ces noms et enfin par les descendants qui deviennent des citoyens romains au moins pour deux cas : *P. Aelius Donatianus* fils de *Donatus* et *M. Modius Ianuarius* fils de *Maximus Saturninus*.

L'onomastique des pérégrins de *Sufes* ; puise évidemment dans le substrat local, en effet, la quasi-totalité des noms est d'origine africaine. Il n'y a pas de particularité à mentionner pour les supports adoptés par les monuments des pérégrins de *Sufes* et sa région : on trouve aussi bien les stèles de différents types que les cippes et les caissons. La ville et ses environs immédiats (Cité Ennakhla n° 058) participent avec la grande partie de cette catégorie sociale soit 10/16 des pérégrins.

¹⁷⁵⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 287

¹⁷⁵⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 341

¹⁷⁵⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 343

¹⁷⁶⁰ Kajanto I., 1965, p. 61

¹⁷⁶¹ Kajanto, 1965, p. 73.

¹⁷⁶² MAD, p. 78.

¹⁷⁶³ Au moins un seul nom est révélé par l'inscription lybique découverte dans la campagne de *Sufes*.

3.4.3. Les citoyens romains :

Les noms de cinquante-cinq citoyens recensés à *Sufes*; et sa région sont révélés par trente-neuf pierres¹⁷⁶⁴. Cette catégorie constitue la majorité de la liste onomastique de la région de *Sufes*. C'est toujours la ville qui fournit un peu plus de la moitié des citoyens de la région avec six femmes et vingt-quatre hommes. Le tableau suivant illustre cette situation :

Provenance	Femmes	Hommes	Total	%
Sidi Ben Habbès	0	1	1	2%
Hr. Dammag	1	1	2	4%
Sbiba	6	24	30	53%
Hr. Fartout	0	1	1	2%
Hr. Contra	4	7	11	19%
Hr. Fercha	1	1	2	4%
Hr. Thmed	2	4	6	12%
Site n° 010	2	0	2	4%
Total : 8 sites	16	39	55	100%

Ils sont reconnaissables grâce à l'adoption des *duo nomina* et des *tria nomina* auquelles peuvent s'ajouter des *signa* et des *agnomina*. Certains d'entre eux portent seulement des gentilices, d'autre sont identifiables en se basant sur l'inscription ou sur le contexte.

Les citoyens de *Sufes* et de sa région comprennent seize femmes et quarante hommes.

3.4.3.1. Les femmes

Les seize femmes citoyennes proviennent de Sbiba (six femmes) ; Hr. Contra (quatre) ; Hr. Thmed (deux) ; site n° 010 (deux) et Hr. Dammag (une). Elles sont toutes mentionnées par des inscriptions funéraires, seules pour *Longinia Castula* et *Ena* de Sbiba et *Cilia Fanent* et *Aelia Gemella* de Hr. Thmed et avec des membres de la famille (hommes et femmes) pour le reste. En voici la liste :

Provenance	Nom	Datation	Justification
Hr. Dammag ¹⁷⁶⁵	<i>Pontia Belecta</i>	II-III ^e siècle	<i>Duonomina</i> et Parente de L. Vitalius Saturninus sacerdoce de Saturne
<i>Sufes</i> ¹⁷⁶⁶	<i>Memmia [Donajta]?</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
	<i>Longinia Castula</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
	<i>Magnia Asliada</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i> et support

¹⁷⁶⁴ Les pierres proviennent de 8 sites : site n° 010 ; Sidi Ben habbès (n°016), Hr. Dammag (042), Sbiba (n°089) ; Hr. Fartout (n° 041) ; Hr. Contra (n°007) ; Hr. Fercha (n°151) ; Hr. Thmed (n°189). 21 des ces inscriptions sont publiées et 19 sont inédites.

¹⁷⁶⁵ Epitaphe inédite voir catalogue n° 1 de Hr. Dammag site n° 042.

¹⁷⁶⁶ Respectivement les références sont les suivantes : *ILTun*, 392 = document n° 32; *CIL*, VIII, 264 = document n° 34; *CIL*, VIII, 11437 = document n° 41; *ILTun*, 392 = document n°48 ; Inédite = document n° 50 ; Inédite = document n° 51.

	<i>Falvia Victoria</i>	II-III ^e	<i>Duonomina et supp. (relief)</i>
	<i>Ena</i>	II-III ^e	Gentilice et support
	<i>Flavia Mat[rona] ?</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
Hr. Contra ¹⁷⁶⁷	<i>Staberia</i>	II-III ^e	Gentilice et femme d' <i>Istaberius Primus</i>
	<i>Staberia Pau[...]</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>[Ve]neria Bi[---]</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Salonia Rustica</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Hr. El Fercha ¹⁷⁶⁸	<i>Statilia Laetina</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁶⁹	<i>Cilia Fanent</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Aelia Gemella</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Site 010 ¹⁷⁷⁰	<i>Aelia Antula</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Aelia Honorata</i>		<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>

Aucune d'entre elles ne porte un *praenomen*¹⁷⁷¹. A l'exception de deux : *Istaberia* et *Ena*, mentionnées uniquement par des gentilices, les autres portent chacune des *duo-nomina*.

3.4.3.2. Les hommes

Les révélations onomastiques relatives aux hommes et qui sont au nombre de quarante sont livrées par trente-deux documents composés d'épitaphes (vingt-sept épitaphes) et d'autres inscriptions publiques (cinq dédicaces honorifiques). Dans la liste des citoyens vingt-cinq environ portent les *tria-nomina* (dont dix ruraux), six portent *duo-nomina* (un : un prénom et un gentilice et cinq chacun un gentilice et un surnom) et cinq portent un nom incomplet. Ces derniers sont : [...] [...]*Egnatianus* (le flamen), [...] *Jrnius C. f. Arn.*, [...] *Ljurcei[us--]*, *L. Saloni* [...] et *M. Plotius S[...]*. Pour le premier nous n'avons que son *cognomen*, pour le deuxième et le troisième nous n'avons qu'une partie du gentilice alors que pour les deux derniers c'est le *cognomen* qui fait défaut.

Première série : Les individus portant les *tria nomina* et plus :

Provenance	Nom	Inscription	Datation	Remarques
Sidi Ben Habbès ¹⁷⁷²	<i>D. Fabius Primus</i>	Funéraire	du I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
Hr. Dammag ¹⁷⁷³	<i>L. Vitalius Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e siècle	<i>Tria nomina</i> Sacerdoce de Saturne
Sbiba ¹⁷⁷⁴	<i>P. Magnius Aman[dus]</i>	Publique	Début du III ^e siècle.	<i>Tria nomina</i> <i>Hvir QQ et Fl. Perp</i>

¹⁷⁶⁷ Les 4 épitaphes de Hr. Contra site n° 007 sont inédites.

¹⁷⁶⁸ Texte du site n° 151.

¹⁷⁶⁹ Document n° 10 et 11 de Hr. Thmed n° 189.

¹⁷⁷⁰ Ben Baaziz S., 2000a, p. 18-19 n° 5.

¹⁷⁷¹ Sur les *praenomina* des femmes voir en dernier lieu Lassère J.-M., 2005, p. 85-86.

¹⁷⁷² Document de Sidi Ben Habbès, site n° 016.

¹⁷⁷³ Document n° 1de Hr. Dammag, site n° 042.

¹⁷⁷⁴ *CIL*, VIII, 11430= document n°8 ; *CIL*, VIII, 11427= document n°27 ; *ILAfr*, 148 = document n°29; *ILTun*, 391 = document n°31 ; *CIL*, VIII, 11429 = document n° 39 ; *CIL*, VIII, 11432 = document n°42 ; *CIL*, VIII, 11431 = document n°43 ; *CIL*, VIII, 11433 = document n°44 ; *ILTun*, 392 = document n°45 ; *ILTun*, 392 = document n°46 ; *ILTun*, 392 = document n°48 ; Inédite = document n°49.

	<i>Q. Magnius Maximus Flavianus</i> fils du précédent		Début du III ^e siècle	<i>Tria nomina</i> + avec un second surnom + chevalier
	<i>M. Gentius Quartus</i>	funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
	<i>M. Gentius Quartinus</i> fils du précédent		II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +filiation+vétéran
	<i>Ser. Cornelius Cerealis</i>	Funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Aelius Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>M. Fannius Martialis Junior</i>			<i>Tria nomina</i> (deux surnoms)
	<i>Se[x(tus)] Caec[jil]i[jus] [Te]r[t]ullus</i>	Funéraire	II ^e siècle	<i>Tria nomina</i> +militaire
	<i>A. Cossinius Iucundus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>L. Cassius Fortunatus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Iulius Crispinus</i> surnommé <i>Celerius</i> (n°44)	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + sobriquet
	<i>P. Aelius Donatianus</i> fils de <i>Donatus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + filiation
	<i>Q. Oceanus An[nalis]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +tribu papiria
	<i>L. Cecilius Victor</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +supp. (relief)
	<i>M. Modius Ianuarius</i> fils de <i>Maximus Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +filiation
Hr. Farout ¹⁷⁷⁵	<i>C. Sta[berius Fortu]na[tus?]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. Contra ¹⁷⁷⁶	<i>C. Staberius Primus Junior</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>C. Staberius Quietus</i>			<i>Tria nomina</i>
	<i>L. Salonius [---]</i>			<i>Tria nomina</i> ?
	<i>M. Plotius S[...]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>C. Salon[ius] Brian[us]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Saloni[us] Martialis</i> époux de <i>Salonia Rustica</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. El Fercha ¹⁷⁷⁷	<i>L.Iulius Securus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁷⁸	<i>C S (...) Mauricinus</i> fils de <i>T(itus)</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + filiation
	<i>Q Meniu[s] [S]aturninus</i>	Funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>

Ils sont au nombre de vingt-sept dont quize proviennent de la ville et douze de la campagne. Ceux de la ville sont livrés par douze épitaphes et une base honorifique alors que ceux de la campagne sont tous fournis par des épitaphes (dix). Parmi ces individus, trois portent deux surnoms et un porte les *tria nomina* suivis d'un sobriquet. Le premier est *Q. Magnius Maximus Flavianus chevallier*, fils du flamine perpétuel et duumvir quinquennal *P. Magnius Aman[dus]*. Le deuxième est *Q Iulius Crispinus signum Celerius*, enfant d'une famille de notables anciennement romanisée comme le montre le support du texte¹⁷⁷⁹. Le

¹⁷⁷⁵ *CIL*, VIII, 11439= document n° 1 de Hr. Fartout, site n° 041.

¹⁷⁷⁶ Document n°s 1 ; 2 ; 3 ; 4.

¹⁷⁷⁷ Texte de Hr. El Fercha, site n° 151.

¹⁷⁷⁸ Document n° 8 de Hr. Thmed site n° 189.

¹⁷⁷⁹ Voir la description du support dans le Volume II.

troisième est *C. Staberius Primus Iunior fils d'Istaberius Primus* chef de l'une des familles attestées à Hr. Contra.

Parmi ces occurrences, le *praenomen* est présent pour 30 cas dont 17 à *Sufes* et 13 dans la campagne :

N° de site	Toponyme	Nombre de noms avec prénoms	%
016	Sidi Ben Habbès	1	3%
042	Hr. Dammag	1	3
089	Sbiba	17	58
041	Hr. Fartout	1	3
007	Hr. Contra	6	20
151	Hr. Fercha	1	3
189	Hr. Thmed	3	10
Total	7 sites	30	100%

Les *praenomina* utilisés à *Sufes* et sa région sont au nombre de dix :

- *C(aius)*, *L(ucius)* et *Q(uintus)* avec six exemples pour chaque prénom¹⁷⁸⁰,
- *M(arcus)* avec cinq exemples¹⁷⁸¹
- *P(ublius)* avec deux occurrences¹⁷⁸²
- *A(ulus)*, *D(ecimus)*, *Ser(vius)*, *Se[x(tius)]* et *T(itus)* avec chacun une seule occurrence¹⁷⁸³.

La tribu n'est signalée que deux fois¹⁷⁸⁴ (*Arnensis* et *Papiria*) mais cela s'explique par la nature de la documentation disponible, sa chronologie et son état de conservation.

Deuxième série : les personnes portant les *duo nomina* :

Les porteurs des *duo nomina*, exceptées les femmes, sont au nombre de cinq et sont révélés par cinq épitaphes :

Provenance	Nom	Datation	Remarques
<i>Sufes</i> ¹⁷⁸⁵	<i>L. Hilarius</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i>
	<i>Pomponius Saturninus</i>	I ^{er} siècle	<i>Duo nomina</i>
	<i>Flavius Felix</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina+onomas.+supp</i>
Hr. Contra ¹⁷⁸⁶	<i>Itaberius Primus</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i> : gentilice + cognomen
Hr. Thmed ¹⁷⁸⁷	<i>Iul< i>us < I>talicus</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i> : gentilice + cognomen

¹⁷⁸⁰ Pour *Caius* : Hr. Fartout, site n° 041, document n° 1; Hr. Contra, site n° 007m documents n°s 1 et 3 ; Hr. Thmed, site n° 189, document n° 7 ; pour *Lucius* : Hr. Dammag, site n° 042, document n° 1 ; Sbiba, site n° 089, documents n°s 30, 43 et 48 ; Hr. Contra, document n° 1 et le texte de Hr. Fercha, site n° 151; pour *Quintus* : Sbiba, document n° 8, 31, 44, n° 46 ; Hr. Contra, document n° 4 ; Hr. Thmed, document n° 8.

¹⁷⁸¹ Sbiba, site n° 089, document n° 27, 32, 49 ; Hr. Contra, site n° 007, document n° 2.

¹⁷⁸² Sbiba, site n° 089, document n° 8 et n° 45.

¹⁷⁸³ Respectivement : Sbiba, site n° 089, document n° 42 ; le texte de Sidi Ben Habbès, site n° 016 ; Sbiba, document n° 29 ; document n° 39 ; Hr. Thmed, site n° 189, document n° 7.

¹⁷⁸⁴ Pour le cas de *[....]rnius C(aii) f(ilius) Arn(ensi tribu)*, document n° 23 et de *Quintus Oceanus An[nalis]* de la tribu *Pap(eria)*, document n° 46 de Sbiba site n° 089.

¹⁷⁸⁵ Respectivement les documents n° 30 ; 26 et 51.

¹⁷⁸⁶ Document n° 1 de Hr. Contra site n° 007.

¹⁷⁸⁷ Documents n° 12 de Hr. Thmed site n° 189.

Les trois premiers proviennent de la ville de *Sufes*, le quatrième de Hr. Contra (n°007) et le dernier provient de Hr. Thmed (n°189). Ces personnes se répartissent comme suit :

- Un porte un *praenomen* et un gentilice (*L. Hilarius*)¹⁷⁸⁸ ;
- Quatre sont signalés chacun par un gentilice et un *cognomen*¹⁷⁸⁹.

Troisième série : composée des noms de personnes incomplets ou complètement effacés ou encore signalés seulement par un *praenomen*. On dénombre six noms mentionnés par quatre inscriptions publiques et deux épitaphes. Cinq noms sont signalés à Sbiba et le sixième à Hr. Thmed.

Provenance	Nom	Inscription	Datation	Remarques
<i>Sufes</i> ¹⁷⁹⁰	Anonyme	Publique ?	-	<i>Mag. a censibus.</i>
	<i>[---]Pudens</i>	Publique	Début du II ^e siècle	Militaire
	Anonyme	Publique	Milieu III ^e siècle	Evergète
	<i>[...][...Egnatianus</i>	Publique	II-III ^e	<i>Fl. perp.</i>
	<i>Caius père de [...]rnius</i>	Funéraire	1 ^{er} ½ du Ier siècle	<i>Praenomen + père d'un citoyen</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁹¹	<i>T (itus) le père de C. S(...)</i> <i>Mauricinus</i>	Funéraire	II-III ^e	Prénom, père du précédent

Ils peuvent être classés comme suit : deux sont totalement inconnus vu l'état des pierres, deux conservent encore leurs surnoms (*Pudens* et *Egnatianus*) et deux mentionnés par leurs prénoms lors de filiation (*Caius père de [...]rnius* et *T (itus) le père de C. S(...)* *Mauricinus*). La citoyenneté de ces individus est certaine compte tenu des informations rapportées par l'épigraphie. En effet, certains d'entre eux sont bien placés dans la société de *Sufes* comme c'est le cas pour le premier qui est un *mag. a censibus*, le deuxième qui est un arpenteur geomètre, le troisième qui est un évergète et le quatrième qui est un flamen perpetuel. Les deux autres sont mentionnés par leurs prénoms et sont pères de citoyens.

3.4.4. Les gentilices

Les familles romaines et africaines romanisées de *Sufes* sont au nombre de 28¹⁷⁹². En voici la liste :

1- <i>Aelius/-a</i>	10- <i>Gentius</i>	20- <i>Oceanus</i>
2- <i>Caecilius</i>	11- <i>Hilarius</i>	21- <i>Plotius/-a</i>
3- <i>Cassius</i>	12- <i>Iulius</i>	22- <i>Pomponius</i>
4- <i>Cecilius</i>	13- <i>Longinius/-a</i>	23- <i>Pontius/-a</i>
5- <i>Cilius/-a</i>	14- <i>Lurceius</i>	24- <i>Salonius/-a</i>
6- <i>Cornelius</i>	15- <i>Magnius</i>	25- <i>Staberius/-a</i>

¹⁷⁸⁸ Document n° 30 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁷⁸⁹ Documents n°s 26 et 51 de Sbiba ; n° 1 de Hr. Contra ; n° 12 de Hr. Tmed.

¹⁷⁹⁰ Sbiba, respectivement, n° 3, 5, 7, 12 et 23 ;

¹⁷⁹¹ Hr. Thmed, n° 189, document n° 7.

¹⁷⁹² A cette liste on peut ajouter trois autres noms dont les gentilices ne sont pas sûrs : [...]rnius fils de *C(aius)* de la tribu *Arnensis* ;

7- <i>Cossinius</i>	16- <i>Memmius-a</i>	26- <i>Statilius/-a</i>
8- <i>Fannius</i>	17- <i>Menius</i>	27- <i>Venerius/-a</i>
9- <i>Flavius</i>	18- <i>Modius</i>	28- <i>Vitalius</i>
	19- <i>Natericus</i>	

Aelius/-a : Il s'agit d'un gentilice impérial porté par cinq personnes, deux sont originaires de *Sufes*, une femme de Hr. Thmed (n°189) et deux du site n°010.

a – A *Sufes*, le gentilice *Aelius* est porté par deux hommes. Le premier : *Q. Aelius Saturninus* qui prétend construire un mausolée (dans les environs de *Sufes*) sans compter les dépenses¹⁷⁹³. Le second : *P. Aelius Donatianus Donati filius*¹⁷⁹⁴. Son *praenomen* autorise à déduire qu'il a reçu la citoyenneté sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138 ap. J.-C.)¹⁷⁹⁵ qui a visité l'Afrique d'après l'*Histoire Auguste*¹⁷⁹⁶..

b – *Aelius* revient également dans la campagne trois fois mais cette fois ci, il est porté par des femmes :

- *Aelia Gemella* de Hr. Thmed (n°189), signalée par une stèle à sommet triangulaire figurée¹⁷⁹⁷ (voir catalogue n° 100).

- *Aelia Antula et Aelia Honorata*¹⁷⁹⁸ du site n° 010 révélées par une seule épitaphe :

D'après leur *cognomina* (*Saturninus* ; *Donatianus* et *Gemella*, *Antula* et *Honorata*¹⁷⁹⁹) et leur dénomination (au moins pour *P. Aelius Donatianus* fils de *Donatus*), il s'agit là sans doute d'africains romanisés.

D'après le formulaire (invocation, dénomination, longévité et formule finale), ces individus ont vécu durant le II^e- début du III^e siècle. Il est clair pour le cas de *P. Aelius*

¹⁷⁹³ *ILTun*, 391, Cagnat R., 1927, p. 38, n° 7. Voir site n° 089, texte n° 31.

¹⁷⁹⁴ *ILTun*, 392.

¹⁷⁹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 89, d'après l'auteur, les *P. Aelii* sont des promotions d'Hadrien et les *T. Aelii* sont ceux d'Antonin le Pieux.

¹⁷⁹⁶ *His. Aug. XIII*, 6 : "Inde Romam venit atque ex ea in Africam transiit ac multum beneficiorum provinciis africanis adtribuit" traduction " De la, il vint à Rome d'où il passa en Afrique et accorda de nombreux bienfaits aux provinces africaines". Il est à noter que la cité d'*Althiburos*, à environ 60 km à vol d'oiseau au nord, est un *Municipium* d'Hadrien. Un *T. Aelius Saturninus*, *CIL*, VIII, 11449, provient de Hr. Kouky (site n°069.157) à quelques Km seulement des limites orientales de la région étudiée. À remarquer que pour ce dernier nous avons le même gentilice et le même *cognomen* que *Q. Aelius Saturninus* des environs de *Sufes*. Les *Aelii* sont peu présent à Mactar, on ne compte que deux membres (M'Charek A., 1982, p. 71 = *CIL*, VIII, 11872 = Picard G.-Ch, 1970, p. 142, fig. 16 et 17 ; p. 113 = *CIL*, III, 11868), M'Charek A. 1982, p. 184 les considèrent avec les *Cocceii* « comme des noms anciens à Mactar ». A *Sufetula* Duval N., 1989, 1, voir index p. 484, a dénombré 13 membres de la *gens Aelia* dont 5 sont des *P. Aelii* : 1- p. 474, n° 222, *P. Aelius Macrinus* : un propriétaire d'un domaine limitrophe du territoire de *Sufetula* ; 2- p. 416 n° 22 et 23, fig. 12 et 13 : *P. Aelius Rusticus* : un chevalier premier curateur de cité connu en Afrique en l'année 196. ; 3- p. 456, n° 116 : *P. Aelius Sabinianus* (épitaphe avec *DMS*) ; 4- p. 435, n° 53 fig. 29 : *P. Aelius Saturus* : un notable-magistrat ; 5- p. 476 n° 233 = *CIL*, VIII, 2586 : *P. Aelius Tauriscus Sufet.* : un soldat de la *III^a Augusta* à Lambèse.)

¹⁷⁹⁷ Document n° 11 de Hr. Thmed, site n° 189.

¹⁷⁹⁸ Ben Baaziz S., 2000a, p. 18-19 n° 5.

¹⁷⁹⁹ *MAD* p. 687, on en compte 49 fois seulement à Dougga dont 10 femmes.

Donatianus qu'il s'agit de l'époque d'Hadrien probablement lors de sa visite en Afrique dans les années 20 du II^e siècle.

[*Cecilius / Cecilius* : Ce gentilice est porté par deux défunts à *Sufes* :

- Le premier est un décurion de l'*Ala Flavia*. Il est dit *Se[x(tus)] Cecili[i]us [Te]rtullus*. Le décurion, citoyen romain, promu sans doute par l'intermédiaire de l'armée, a dû avoir une relation familiale à *Sufes*. Après le service militaire ce vétéran a dû s'installer définitivement à *Sufes* par choix personnel ou dans le cadre d'une opération de colonisation programmée.

- Le second porteur du gentilice *Cecilius* est *L. Cecilius Victor*, un parent de *Flavia Victoria*, sans doute son mari.

Il est bien attesté à Mactar comme à *Sufetula*, sous la forme : *Caecilius /-a*. La capitale de la *Thusca* a offert trois *Caeciliii* dont l'un faisait partie de la liste des foulons¹⁸⁰⁰. N. Duval a dénombré neuf membres de la gens *Caecilia*¹⁸⁰¹ dont la majorité sont des notables, des magistrats et même des chevaliers. Cette famille est attestée aussi à *Mididi*¹⁸⁰². D'après Lassère, ce gentilice semble être porté par les clients de *Metellus* lors de la guerre de Jugurtha¹⁸⁰³, il témoigne aussi de la romanisation de l'Afrique lors des premiers temps. L'origine du premier est moins sûre. En effet, sa qualité de vétéran et son cognomen moins caractéristiques¹⁸⁰⁴ font augmenter cette incertitude. Ce n'est pas le cas pour le second *Cecilius*. Son cognomen *Victor*¹⁸⁰⁵ (nom africain latinisé qui a un sens d'heureux augures) est répandu chez les militaires. Il est considéré parmi les 18 dont le nombre dépasse les 1000 occurrences. (1699 exemples dont 771 en Afrique¹⁸⁰⁶). Ce *cognomen* est courant chez la population de Lamasba dont la majorité sont des vétérans ainsi qu'à El Hammam¹⁸⁰⁷. Il est clair donc que *L. Cecilius Victor* est un africain romanisé.

Cassius : Ce nom se lit sur une épitaphe avec le formulaire *DMS*, il est porté par un *L. Cassius Fortunatus*.

Le gentilice *Cassius* est connu en Italie au Latium, en Ombrie et en Campanie, comme dans les provinces occidentales de l'Empire¹⁸⁰⁸. Introduit en Afrique depuis le I^{er} siècle apr. J.-C., il est fréquent chez les membres du *conventus d'Utique*. Il rappelle celui du fameux

¹⁸⁰⁰ M'Charek A., 1982, p. 95, 118, 133 et 178.

¹⁸⁰¹ Duval N., 1989, p. 403-488, voir n° 2, 5, 48, 135 ; 136 ; 137 ; 138 et 215.

¹⁸⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 338.

¹⁸⁰³ Lassère J.-M., 1977, en particulier p. 81, 90, 122-123.

¹⁸⁰⁴ Kajanto I., 1965, p. 124, 128 et 292 ; Lassère, 1977, p. 339 et 341. A Mactar M'Charek A., 1982, p. 106, 109, 113, 126, a dénombré 5 individus portant ce cognomen.

¹⁸⁰⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 454 et 347 ; Victor est un nom africain latinisé qui à un sens d'heureux augures

¹⁸⁰⁶ Kajanto I., 1965, p. 30 et 278

¹⁸⁰⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 345-346 et p. 341.

¹⁸⁰⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 90, 175

Cassius Dionysius d'Utique, traducteur de l'œuvre de l'agronome carthaginois Magon. Ce nom a connu par la suite une grande diffusion à travers le territoire africain¹⁸⁰⁹. *Cassius* est fréquent à Hadrumète¹⁸¹⁰, à *Sicca* il est signalé parmi les gentilices les plus anciens (I^{er} siècle¹⁸¹¹ ainsi que entre Nerva et Antonin le Pieux¹⁸¹²), il est également courant à Cirta, à Thibilis, à Sigus, à Arsacal, à Chettaba, à Caldus, à Tiddis, à Celtianis, à Rusicade, à Milev¹⁸¹³, à Madaure parmi les gentilices les plus anciens¹⁸¹⁴, à Tingi¹⁸¹⁵, à Césarée, à Icosium¹⁸¹⁶, à Auzia¹⁸¹⁷, à Cartennae, à Hr. El Hammam¹⁸¹⁸. A Mactar on a dénombré 7 membres de la *gens Cassia* : au premier siècle un homme¹⁸¹⁹, une femme¹⁸²⁰ et un affranchi¹⁸²¹ ; au II-III^e siècle ap. J. C., deux femmes et deux hommes¹⁸²². A *Sufetula* ce gentilice est absent. J.-M. Lassère nomme un « *L. Cassius proconsul Africae*, mais à une date indéterminé... »¹⁸²³. Quoiqu'il en soit le gentilice *Cassius* est attesté en Afrique à une date relativement ancienne, ce qui prouve ou bien une immigration italienne ou bien une romanisation précoce probablement au temps du fameux Cassius Dionysius comme le pense Lassère¹⁸²⁴. Cependant ce gentilice est considéré parmi ceux qui correspondent à la romanisation des Africains plutôt qu'à la colonisation¹⁸²⁵.

Le cognomen *Fortunatus* est très fréquent partout dans l'empire soit un total de 2430 exemples dont 836 proviennent d'Afrique¹⁸²⁶ soit environ 34% du total. Lassère voit que *Fortunatus* veut dire « Eschmoun a fait réussir (la naissance) »¹⁸²⁷

Cilius/-a : Ce gentilice est porté par une femme sur une stèle funéraire figurée à sommet triangulaire datable du II^e-III^e siècle provenant de Hr. Thmed. Cette femme s'appelle *Cilia Fanent*. D'après Lassère, *Cilius* qui est rapproché à *Cilnius* par Schulze, est peut-être

¹⁸⁰⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 80, 81.

¹⁸¹⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸¹¹ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸¹² Lassère J.-M., 1977, p. 446

¹⁸¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 175.

¹⁸¹⁴ Lassère J.-M., 1977, 254.

¹⁸¹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁸¹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 242, et 614 ; *CIL*, VIII, 21110 au Ier siècle

¹⁸¹⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 288 (un vétéran)= *CIL*, VIII, 9052.

¹⁸¹⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 341.

¹⁸¹⁹ M'charek A., 1982, p. 95

¹⁸²⁰ M'charek A., 1982, p. 106 = *CIL*, VIII, 23449.

¹⁸²¹ M'charek A., 1982, p. 151.

¹⁸²² M'charek A., 1982, p. 68 = *CIL*, VIII, 11825; p. 98 = *ILTun*, 559; p. 110 = *CIL*, VIII, 23450.

¹⁸²³ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸²⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸²⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 86.

¹⁸²⁶ Kajanto, 1965, p. 273.

¹⁸²⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 453.

espagnole (Lusitanie et en Tarraconnaise¹⁸²⁸) En Afrique, il est usuel dans la cirtéenne et surtout à Tiddis¹⁸²⁹. Il est répandu à la suite de la colonisation sittienne. Le cognomen *Fanent*, inconnu ailleurs, laisse penser que Cilia Fanent est une africaine romanisée.

Cornelius : Cornelius est un gentilice qui se lit sur une stèle funéraire figurée à sommet triangulaire à *Sufes*. Ce nom porté par un nombre important de gouverneurs de l'Afrique¹⁸³⁰ est porté par *Ser.* *Cornelius Cerealis* au I^{er} siècle. *Cornelius* est porté par plusieurs gouverneurs d'Afrique, dont le plus célèbre est *P. Cornelius Delabella*¹⁸³¹ Mais, la dénomination typiquement romaine et la date assez haute autorisent à le considérer parmi les italiens installés à *Sufes* durant le I^{er} siècle¹⁸³². La diffusion de ce gentilice ailleurs et particulièrement dans les zones anciennement occupées¹⁸³³ et le *cognomen* (*Cerialis*) théophore, qui exprime un rapport avec *Ceres*¹⁸³⁴, peu répandu confirment ce point de vue.

Cossinius : L'épigraphie delivre une personne portant ce gentilice : il provient de *Sufes* (n° 089). Il est inscrit sur un cippe funéraire qui date du II^e-III^e siècle, il est porté par *A. Cossinius Iucundus*. *Cossinius*, avec deux « S », est très fréquent en Campanie, alors que *Cosinius*, avec un seul « S », est peu fréquent en *Latium*¹⁸³⁵. C'est cette deuxième forme qu'on trouve à Cirta et à Rusicade sous César et Auguste¹⁸³⁶. A Cuicul viennent s'installer des *Cosinii* tribules de l'Arnensis de Carthage¹⁸³⁷. Les *Cossinii* sont attestés à Mactar¹⁸³⁸ ainsi que ses environs (Hr. Ghayada)¹⁸³⁹. Ayant un sens moral, *Iucundus*, le *cognomen*, porté par *Cossinius* est fréquent en Afrique comme ailleurs, Kajanto en a dénombré 729 exemples¹⁸⁴⁰.

La date du document et l'onomastique moins explicite n'aident pas à se prononcer sur l'origine de cette personne.

Eneus/a : Ce gentilice est attesté par une stèle figurée à sommet triangulaire découverte à *Sufes*. Il est porté par une jeune fille morte à treize ans dont on ne connaît que le gentilice. *Ena* ou *Enea* est attesté sous la forme *Enius* ou *Ennius* fréquemment dans toute l'Italie et

¹⁸²⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 195 et 461.

¹⁸²⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 175.

¹⁸³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 91

¹⁸³¹ Thomasson B. E., 1996, 2, p. 26.

¹⁸³² Lassère J.-M., 1977, p. 91.

¹⁸³³ Lassère J.-M., 1977, voir index des gentilices p. 698.

¹⁸³⁴ Kajanto I., 1965, p. 55.

¹⁸³⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 176.

¹⁸³⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 176.

¹⁸³⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 260 et n° 246.

¹⁸³⁸ M'Charek A., 1982, p. 21. L'auteur en a dénombré 4 individus dont un homme au I^{er} siècle deux femmes (l'une date de Trajan-M. Aurèle (voir p. 107 = *CIL*, VIII, 11850) est l'autre du II^e-III^e siècle (M'Charek A., 1982, p. 170, 171= *CIL*, VIII, 11844.)) et un affranchi au I^e siècle (M'Charek, 1982, p. 151)

¹⁸³⁹ Hr. Ghayada près de Mactar, voir J. M. Lassère, 1977, p. 176, 260; 475 n° 55

¹⁸⁴⁰ Kajanto I., 1965, p. 72, 73, 283.

particulièrement en Campanie¹⁸⁴¹. En Afrique il est connu dans le *conventus Utiquensis*¹⁸⁴² et le *conventus d'Icosium*¹⁸⁴³ en Marétanie Césarienne. A Bou Arada il est porté par un vétéran¹⁸⁴⁴. On le trouve également dans la confédération la cirtéenne¹⁸⁴⁵. Pour le cas de *Sufes*, il est difficile d'identifier l'origine de la défunte. Sachant qu'il s'agit d'une stèle à fronton qui date du II^e-III^e siècle, il est probable qu'elle soit une africaine romanisée.

Fannius : Ce gentilice est signalé par une épitaphe double incomplète en bas à gauche, qui provient de la « région de *Sufes* »¹⁸⁴⁶. *Fannius* est porté par *M. Fannius Martialis Iunior* au II^e-III^e siècle. Ce personnage semble être un parent de *Memmia [Dona]ta* ? (la deuxième défunte signalée par la même pierre) ; il est probablement son époux. L'utilisation des deux *cognomina* est une pratique courante chez les notables. D'origine italienne *Fannius* est connu particulièrement en Campanie¹⁸⁴⁷. Ce *nomen* est attesté à *Tucca Terebentina*¹⁸⁴⁸, sur une dédicace municipale, ce qui confirme la richesse de cette famille. Le *cognomen Martialis* est un "surnom africain reconnaissable à (sa) valeur religieuse ou morale".¹⁸⁴⁹ Cela nous autorise de juger *M. Fannius Martialis Iunior* sa qualité d'un africain romanisé.

Flavius : Trois *Flavii* (deux femmes et un homme) sont délivrés par deux épitaphes à « DMS » à *Sufes* :

- 1- *Falavia Victoria* (épouse)*Lucius Cecilius Victor*¹⁸⁵⁰
- 2- *Flavius Felix*, époux de *Flavia Matrona*¹⁸⁵¹
- 3- *Flavia Matrona* épouse du précédent

Tous les trois portent des *Duo-nomina* et leur gentilice est abrégé en « *Fl* » pour les deux derniers. Leurs *cognomina* reflètent une origine africaine.

La présence de *Flavii* à *Sufes* est tout à fait attendue. La région a dû bénéficier d'un bienfait probablement d'une installation de vétérans à l'époque flavienne¹⁸⁵².

¹⁸⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 177.

¹⁸⁴² Lassère J.-M., 1977, p. 80.

¹⁸⁴³ Lassère J.-M., 1977, p. 256.

¹⁸⁴⁴ *CIL*, VIII, 12241, cf. Ben Abid L., 1996, p. 14-15 n° 9.

¹⁸⁴⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 461.

¹⁸⁴⁶ Cagnat R., 1927, p. 38.

¹⁸⁴⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 177.

¹⁸⁴⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 91, 336, 337, 339.

¹⁸⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 453 A Carthage on ne compte pas moins de 16 fois ce *cognomen* dont deux relèvent à des esclaves impériaux cf. L. Lajimi Sebaï, 2002, p. 39.

¹⁸⁵⁰ Document n° 48 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵¹ Document n° 51 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵² Leglay M., 1968, p. 217 ; J.-M. Lassère, 1977, 248 et suiv. Il ne faut pas oublier que nous sommes à environ 60 km de la *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara*, promue en 75 apr. J.-C. sous l'Empereur Vespasien. Dans l'état actuel on dénombre environ 36 personnes portant le gentilice *Flavius* à *Ammaedara* (information fournie par mon ami L. Naddari)

Malheureusement cette période n'a pas laissé, à *Sufes*, de traces convaincantes. En effet, les documents qui ont délivré ces noms datent du II^e-III^e siècle.

Gentius : Deux membres de cette *gens*, un père et un fils, sont attestés par une inscription du I^{er} siècle provenant de *Sufes*¹⁸⁵³. Il s'agit d'une dédicace privée offerte par le fils *M. Gentius Quartinus*, vétéran, à son père *M. Gentius Quartus* dit citoyen du *Castellum Sufétain*. Le gentilice *Gentius* est présent dans la liste onomastique de *Sicca Veneria* au temps de César.¹⁸⁵⁴ J.-M. Lassère indique que ce nom « attesté à *Thaenae*, à *Mutia*¹⁸⁵⁵ et ailleurs dans l'*Africa Nova*, semble absent, pour le moment, de l'*Africa Vetus*. Il n'apparaît pas non plus dans les Fastes de la Province. Il est moyennement attesté au *Latium* et chez les Volsques, et est plus rare dans le reste de l'Italie.»¹⁸⁵⁶. Il est peu probable qu'il soit un africain enrôlé dans l'armée romaine à cette époque très précoce, car rien dans sa nomenclature ne suggère une telle éventualité. « Il y a une chance, qu'il s'agisse d'un colon italien¹⁸⁵⁷ ».

Hilarius : Ce gentilice se lit sur une épitaphe à « *DMS* »¹⁸⁵⁸ de *Sufes*. Le gentilice *Hilarius* est inscrit ici avec un seul « L », on le trouve ailleurs avec deux « L ». Il peut prendre une autre forme sans « I » ou un peu développée : *Hilaria-nius* ou bien encore *Hilari-nius*¹⁸⁵⁹. A Dougga, la forme *Hilarus-a* est utilisée comme *cognomen* sous la forme *Hilario*¹⁸⁶⁰ et comme nom unique sous la forme *Ilara*¹⁸⁶¹. A *Sufetula*¹⁸⁶² il est utilisé également comme *cognomen*¹⁸⁶³ sous la forme *Ilarianus*. A Cirta, un affranchi impérial d'origine grecque¹⁸⁶⁴ est nommé *Hilarus*¹⁸⁶⁵. Il est difficile de trancher pour cet homme.

Iulius : Bien qu'elle soit la plus diffusée en Afrique, la *gens Iulia* reste très peu représentée dans la région de *Sufes*. On dénombre trois *Iulii* seulement : 1 à *Sufes*, 1 à Hr. Fercha (n°151) et 1 à Hr. Thmed (n°189). Ils sont signalés par des épitaphes à « *DMS* ».

- *Q. Iulius Crispinus*, surnommé *Celerius* de *Sufes*. Il est délivré par un cippe à « *DMS* ». C'est un enfant mort à treize ans onze mois et douze jours, il porte une

¹⁸⁵³ Document n° 27 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸⁵⁵ En dernier lieu voir Naddari L., 2006-2007, p. 457.

¹⁸⁵⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; dans la note 133 dans la même page, l'auteur ajoute « On le trouve une fois à *Saepinum*, dans le *Samnium*, où à cette époque pouvaient encore s'enrôler des recrues. »

¹⁸⁵⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; dans la note 133 dans la même page, l'auteur ajoute « On le trouve une fois à *Saepinum*, dans le *Samnium*, où à cette époque pouvaient encore s'enrôler des recrues. »

¹⁸⁵⁸ Document n° 30 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵⁹ Solin, Salomies, 1988, p. 93.

¹⁸⁶⁰ *MAD*, n° 34.

¹⁸⁶¹ *MAD* n° 490.

¹⁸⁶² Duval, 1989, p. 460, n° 141.

¹⁸⁶³ Solin H., 1977, p. 121. : Solin, Salomies, 1988, p. 342.

¹⁸⁶⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 433.

¹⁸⁶⁵ *ILAlg₂* n° 793.

dénomination typiquement romaine : un *praenomen*, un *nomen*, un *cognomen* et un *signum*. Il est possible qu'il s'agisse d'un fils d'une famille romanisée depuis longtemps. D'après le support et la dénomination, il est fort probable qu'il s'agisse d'une famille de notable sufétain¹⁸⁶⁶.

- *L. Iulius Securus*¹⁸⁶⁷ est un défunt mentionné par une stèle à « *DMS* » découverte à Hr. Fercha (151) dédiée par son épouse *Statilia Laetina*.

- *I<u>luis Italicus*¹⁸⁶⁸ est mentionné également par un caisson à « *DMS* » provenant de Hr. Thmed (n°189).

La présence de la *gens Iulia* en Afrique, remonte aux premiers temps de la colonisation. Les *Q. Iulii* qui sont attestés à *Sufetula* comme à Mactar¹⁸⁶⁹ semblent appartenir à des familles anciennement romanisées. C'est le cas pour le citoyen de *Sufes* comme l'indique la forme du support et le texte. En ce qui concerne les *L Iulii*, ils sont présents dans les colonies de Marius et à Sicca à l'époque de César et Auguste¹⁸⁷⁰. Cornélius Nepos rapporte dans la vie d'*Atticus* qu'un poète dit *L. Iulius Calidius* possédait de grands domaines en Afrique sans préciser la localisation et la date, mais J.-M. Lassère propose qu'elle soit contemporaine à la victoire de César¹⁸⁷¹. En se basant sur l'existence de nom africain qui ont un racine « SKR »¹⁸⁷² comme le nom *Segrenses*, L. Galant suppose que le *cognomen Securus* est un nom africain caché sous une apparence latine¹⁸⁷³. Pour le dernier, son *cognomen Italicus* qui révèle une origine géographique, n'est pas très courant, I. Kajanto en a dénombré seulement 75 fois à travers l'Empire toutes périodes comprises¹⁸⁷⁴. Mais, s'agit-il d'un italien ? Il est difficile de l'affirmer.

Longinius/-a : Ce nom porté par *Longinia Castula*, sur une épitaphe de *Sufes*¹⁸⁷⁵ avec le formilaire *DMS*.

¹⁸⁶⁶ Les *Q. Iulii* sont présents à *Sufetula* par trois membres : *Q. Iul(ius) Rogatianus*, fil de *Q. tribule de la Quirina*, médecin et notable (N. Duval, 1989, 1, p. 435-437, n° 55 et fig.33 ; *CIL*, VIII, 11345=ILS 7796 = *ILTun*, 354) et un *Q. Iulius Datus* au II^e-III^e siècle (Duval N., *MEFR*, 101, 1989, 1, p. 462, n° 153 ; *CIL*, VIII, 11399). A Mactar les *Iulii* sont parmi les plus représentés depuis la première période (entre Auguste et la fin du règne de Trajan) aux dires de M. M'Charek A. 1982, p. 152. Les *Q. Iulii* représentent 4 membres dont un seul semble-t-il mactaroi M'Charek A., 1982, p.111 et trois appartenant à des familles étrangères : la première de *Zama* (*Id, Ibid*, p. 49 ; *CIL*, VIII, 11849) la seconde originaire de la Colonie d'*Assuras* (*Id, Ibid*, p. 70 et p. 200-203 ; *CIL*, VIII, 631=11873 date entre 176 et 180 apr. J.-C.).

¹⁸⁶⁷ Document de Hr. El Fercha n° 151.

¹⁸⁶⁸ Document n° 12 de Hr. Themd, site n° 189.

¹⁸⁶⁹ M'Charek A., 1982, p. 152.

¹⁸⁷⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 461-472.

¹⁸⁷¹ Lassère J.-M., 1977, p. 152.

¹⁸⁷² *RIL*, 595, 990, 992

¹⁸⁷³ Galant L., *IAM* 1 = *RIL*, 882.

¹⁸⁷⁴ Kajanto I., 1965, p. 180.

¹⁸⁷⁵ Document n° 34 de Sbiba, site n° 089.

Le gentilice *Longinius/-a* est formé d'un adjectif courant *Longus*, utilisé d'abitude comme *cognomen*, plus un suffixe « *-inius* » / « *-inia* » ; il est fréquent en Campanie, attesté au *Latium* et au *Samunium*¹⁸⁷⁶. En Afrique ce gentilice est présent à Cirta au temps de *Sittius*¹⁸⁷⁷. D'après son *cognomen*, (*Castulus/-a*, dirivé de *Castus*) connu en Afrique et qui a un sens de qualité morale, il est fort probable que cette femme soit une africaine romanisée.

Ljurcei[us] : Ce gentilice, en parti restitué, est signalé par un fragment découvert parmi les ruines de *Sufes*. La forme « *Lurceius* » est inconnue ailleurs. Une forme comparable est attestée à Lambèse : *Lurcius* est porté par une femme en tant que gentilice¹⁸⁷⁸.

Magnius : Le gentilice *Magnius/-a* est celui d'une famille de notables à *Sufes*. Il porté par deux hommes et une femme :

- 1- *P. Magnius Amandus flamen perpetuus et duumvir quinquenalis* le dédicataire
- 2- *Q. Magnius Maximus Flavianus* chevallier romain, fils du précédent, le dédicant.

Ils sont signalés par une inscription publique gravée sur une base de statue datant de la fin du II^e-début du III^e siècle. Le texte évoque le *cursus* du premier notable qui semble être lacunaire ou incomplet. Ce texte nous fait connaître que ce notable est arrivé par *adlexio* au sommet du *cursus* municipal. Son fils le seul chevalier attesté à *Sufes* n'est pas l'aîné puisqu'il porte un prénom et un surnom autres que ceux de son père, son deuxième *cognomen* est forgé à partir du gentilice *Flavius*, sans doute est-ce celui de sa mère, ajouté au suffixe *-anus* (*Flavius + -anus*).

3- *Magnia Asliada* attestée par une épitaphe avec le formulaire *DMS*¹⁸⁷⁹. Le *cognomen* [*A*]sliada est absent des listes de Kajanto, de Camps et de Jongeling.

D'après J.-M. Lassère, le gentilice *Magnius* est fréquent en Campanie et dans le *Latium* ; il est attesté en Etrurie. En Afrique il compte parmi les noms les plus anciens dans le *conventus* d'*Hadrumète*¹⁸⁸⁰ et à *Thysdrus*¹⁸⁸¹. Par ailleurs, il est courant à Cirta, Sigus, Phua, Master, Celtianis¹⁸⁸². Parmi les militaires portant ce gentilice, Lassère signale deux soldats¹⁸⁸³

¹⁸⁷⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 182.

¹⁸⁷⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 640, l'auteur signale un *C. Longinius Valens*, un militaire qui a servi dans la *legio II Traiana Fortis* à *Nicopolis* au milieu du II^e siècle. D'après Lassère J.-M., ce soldat est originaire de *Caesarea* de Mauretanie mais l'*AE*, 1969-1970, 633, affirme qu'il s'agit de *Caesarea* de Syrie.

¹⁸⁷⁸ *CIL*, VIII, 2622, *Iovi Dolicheno Aug(usto) / L(uci) Septimi L(uci) f(ilius) Fab(ia) Maximus / tribunus leg(ionis) III Aug(ustae) suo nomine et / L(uci) Septimi Marcelli trib(uni) leg(ionis) eiusd(em) patris sui / cum Lurcia Putiolana uxore et / L(ucio) S[epeti]m[io M]aximo Fab(ia) Magno filio v(otum) s(olvit) l(aetus) l(ibens) m(erito)*

¹⁸⁷⁹ La pierre renferme une deuxième inscription assez mutilée mais laisse voir un « N » qu'on a utilisé pour restituer volontairement [*MagJn[ius...]*] ?

¹⁸⁸⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁸⁸¹ Lassère J.-M., 1977, p. 159

¹⁸⁸² Lassère J.-M., 1977, p. 182.

et deux vétérans¹⁸⁸⁴. Il est porté aussi par un notable à *Sufetula*¹⁸⁸⁵. A Mactar, quatre personnes appartenaient à la *gens Magnia* : deux femmes au II^e-III^e siècle¹⁸⁸⁶, un homme et un affranchi à la fin du I^{er} siècle¹⁸⁸⁷.

4- Pour ce qui est des deux premiers, *P. Magnus Amandus* (*flamen perpetuus* et *duumvir quinquenalis*) et son fils *Q. Magnus Maximus Flavianus* chevalier romain, il est difficile de se prononcer sur leur origine. En effet, le premier porte un surnom, *Amandus*, formé d'un gérondif¹⁸⁸⁸ très rare et le second est pourvu de deux surnoms : un *cognomen*, *Maximus* et un sobriquet, *Flavianus*. Il n'y a pas de trace africaine dans cette dénomination, ce qui permet de dire que cette famille est d'origine étrangère ou anciennement romanisée.

En ce qui concerne la *Magnia Asliada*, il est clair d'après son cognomen insolite qu'elle est d'origine locale.

Memmius-a : Le gentilice *Memmius*, est attesté par une épitaphe double¹⁸⁸⁹ du II^e- III^e siècle, il est porté par une femme *Memmia [Dona]ta* ? une parente de *M. Fannius Martialis Iunior* signalée sur le deuxième texte de la même pierre. Ce gentilice, fréquent partout en Italie, est connu depuis Auguste à *Thuburnica*. Il est également courant chez les familles clarissime à Bulla Regia et à Carthage¹⁸⁹⁰. Le *cognomen* de cette femme étant incomplet ne permet pas de connaître son origine, mais il y a une chance qu'elle soit une africaine romainsée.

Menius : Ce gentilice est représenté par un seul individu dans la campagne de *Sufes* : il s'agit de *Q. Menius Saturninus*, qui figure sur une stèle rectangulaire¹⁸⁹¹ sans « DMS » de Hr. Thmed (189). Ailleurs, il est attesté dans la plaine de la Ghorfa et à Hr. Douamis deux fois¹⁸⁹². Il est également attesté deux fois à *Thugga* sous la même forme *Menius*¹⁸⁹³. C'est probablement le même qui est signalé autour de *Sufetula* avec « m » : *Memius*. Une épitaphe de Hr Gradhou¹⁸⁹⁴ au sud-ouest de Sbeitla signale trois individus portant ce gentilice. Il est clair d'après son cognomen, que *Saturninus*, est africain.

¹⁸⁸³ Lassère J.-M., 1977, p. 639 le premier originaire d'Utique a servi à *Nicopolis* au milieu du II^e siècle = AE, 1969-1970, 633. Le second est un Thysdrusien qui a servi dans le même endroit à la même époque.

¹⁸⁸⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 288 le premier est un vétéran de la *III^a Augusta* signalé à *Lamiggigi* = CIL, VIII, 4374 ; Lassère J.-M., 1977 p. 286 le second est installé à *Thamugadi*.

¹⁸⁸⁵ Voir en dernier lieu Duval N., 1989 p. 437, n° 57 et fig. 32 p. 436. = CIL, VIII, 11346.

¹⁸⁸⁶ M'Charek A., 1982, p. 79 et 81

¹⁸⁸⁷ M'Charek A., p. 103 et 151.

¹⁸⁸⁸ Kajanto I., 1965, p. 94 et 360.

¹⁸⁸⁹ Document n° 32 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁹⁰ Ladjimi Sebai L., 2002, p. 24.

¹⁸⁹¹ Document n° 8 de Hr. Thmed, site n° 189.

¹⁸⁹² CIL, VIII, 16433, *T. Menius Rogatus* et CIL, VIII, 16434 : *T. Menius Slivanus*.

¹⁸⁹³ MD, n° 790 : *A. Menius Aemilius* et n° 791 *L. Menius* fils d'*Hamilius* ; voir également p. 659.

¹⁸⁹⁴ Duval N., 1989, p. 473, n° 217.

Modius : Ce nom se lit sur un cippe¹⁸⁹⁵ à « *DMS* » appartenant à *M. Modius Ianuarius* fils de *Maximus Saturninus*. Le gentilice *Modius*, qui est d'origine italienne,¹⁸⁹⁶ est attesté en Afrique dans les colonisations de César et d'Auguste en l'occurrence *Sicca*¹⁸⁹⁷ et la confédération cirtéenne¹⁸⁹⁸. Il est également attesté à Lambèse¹⁸⁹⁹ mais aussi parmi les foulons de Mactar¹⁹⁰⁰.

Quant au *cognomen Ianuarius*, forgé à partir du nom du mois¹⁹⁰¹, il est considéré parmi les plus fréquents dans l'Empire. On en a dénombré 2007 occurrences dont 1854 sont païennes. 637 proviennent de l'Afrique soit 34% du total environ¹⁹⁰². Ainsi, le défunt est un africain romanisé comme l'atteste sa filiation et son *cognomen, Ianuarius*.

Natericus : Ce nom enregistré sur un chaperon¹⁹⁰³ (marque d'un siège) est inconnu ailleurs. Il est probable qu'il s'agisse d'un nom africain.

Oceanus : Ce gentilice est inscrit sur une pierre¹⁹⁰⁴ à « *DMS* », son détenteur est citoyen à *tria-nomina* inscrit dans la Tribu *Papiria* ? : *Q. Oceanus An[nalis]*. *Oceanus* est un gentilice qui semble être en rapport avec celui d'*Ecoinus* signalé sur une autre inscription dégagée au même endroit¹⁹⁰⁵. Lassère évoque une autre forme qu'il a rencontrée en Cirtéenne, il s'agit de *Ocanius*¹⁹⁰⁶. Mais semble-t-il, la forme juste celle évoquée chez Solin/Salomies, est *Oceanus*¹⁹⁰⁷. Il s'agit donc d'un *cognomen*, d'origine grecque¹⁹⁰⁸, utilisé comme gentilice. La présence probable de la tribu *Papiria* (celle de l'empereur Trajan) à *Sufes*, cité voisine des Musulames, n'est pas surprenante. Elle est attestée à Mactar¹⁹⁰⁹ mais surtout à Thelepte¹⁹¹⁰.

Il est difficile de trancher sur l'origine de cet individu : africaine ou italienne car son *cognomen* est en grande partie effacé.

¹⁸⁹⁵ Document n° 49 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 184 et p. 609 et n° 70 et 71.

¹⁸⁹⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸⁹⁸ Lassère J.-M. 1977, p. 184.

¹⁸⁹⁹ Lassère J.-M. 1977, p. 287 = *CIL*, VIII, 3919.

¹⁹⁰⁰ M'Charek A., 1982, p. 133 et 178.

¹⁹⁰¹ Kajanto I., 1965, p. 60.

¹⁹⁰² Kajanto I., 1965, p. 218.

¹⁹⁰³ Volume II, site n° 089, document n° 19.

¹⁹⁰⁴ Document n° 46 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁹⁰⁵ En effet, le lapicide a dû faire une confusion dans le son du mot au niveau de deux voyelles : *Oceanus* et *Ecoinus* semblent être le même gentilice. On voit donc qu'il a commis deux erreurs d'orthographe et d'audition.

¹⁹⁰⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 193.

¹⁹⁰⁷ Solin/Salomies, 1988, p. 371

¹⁹⁰⁸ Kajanto I., 1965 p. 216 et 339.

¹⁹⁰⁹ M'Charek A., 1982, p. 115, 166, 171, 203, 210, 213.

¹⁹¹⁰ Gascou J., 172, p. 83 et suiv.

Plotius/-a : Deux *Plotii* : une femme et son fils sont mentionnés par une épitaphe¹⁹¹¹ à « *DMS* » découverte à Hr. Contra. Le fils porte les *tria nomina*, *M. Plotius S[...]*, alors que la mère, étant dédicant, ne porte que le gentilice. *Plotius*¹⁹¹², gentilice fréquent en Campanie, le Latium, l'Ombrie et le Picenum, peut-être le résultat d'une immigration d'après Lassère. L'auteur s'interroge si ce gentilice n'appartient pas à une vague d'immigration postérieure à celle du *conventus* d'Utique¹⁹¹³. En *Africa Vetus*, les *Plotii* sont attestés à Utique¹⁹¹⁴, à Djebel Chaouat¹⁹¹⁵ et à Thaenae¹⁹¹⁶. Ailleurs, ce gentilice est présent à Thabarca¹⁹¹⁷, à Sicca Veneria¹⁹¹⁸, à Simiththus¹⁹¹⁹, à Ammaedara¹⁹²⁰ et ses environs, à Theveste¹⁹²¹, à Thamugadi¹⁹²², à Lambèse¹⁹²³, à Thubursicum Numidarum¹⁹²⁴, à Cuicul¹⁹²⁵, à Auzia¹⁹²⁶ et à Césarée¹⁹²⁷. Autour de la région de *Sufes* ce gentilice est attesté à Sra Ouertane¹⁹²⁸ et à Hr. Dergham¹⁹²⁹ juste au nord-est de Hr. El Contra (007). Une remarque importante s'impose : la majorité des individus portant le gentilice *Plotius* sont ou des militaires, ou des habitants de colonies de vétérans. En ce qui concerne la Numidie Militaire, J.-M. Lassère penche pour une immigration italienne mais plus tardive par rapport aux membres du *conventus* d'Utique¹⁹³⁰.

¹⁹¹¹ Document n° 2 de Hr. Contra, site n° 007.

¹⁹¹² *Plotius* avec un « O » célèbre à Mactar, *CIL* VIII, n° 619 et 11780, voir en dernier lieu M'Charek A., 1982, p. 124, 180, 212. Il est porté par une femme Hr. Dhergam à quelques kilomètres à l'est de Hr. Contra : (*CIL*, VIII, 23241 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / I() Staberius Pr[im]us vi/xi< t=I> annis LXX[3] / Staberia Casta uxor / [e]ius vixit annis [3] / F(lavius) Staberius Fus[c]ius [3] / vixit annis XLVIII / P[I]otia Paula materte/ra [e]ius vixit annis III / Staberia Beric f[e]c[it et] / dicavit*. Il est attesté également à *Sufutula*, N. Duval, , 1989, 1, p. 424 n° 41 et pl p. 425) par le chevalier *Ti. Plautius* (avec « AV ») *Felix Ferruntianus*, de la tribu *Papiria*, procureur de l'annone en 177. Si on peut restaurer le cognomen commençant par « S » en *S[ilvanvs]* nous aurons le nom du consul de l'an 2 av. J.-C. *M. Plautius Silvanus* (*CILPMBardo*, n° 184; Lassère, 1977, p. 83 en parlant de *Plotius* avec “O” affirme “Aucun proconsul de ce nom n'est connu en Afrique. Pour y expliquer la présence de ce nom (également attesté à Délos, on songe à l'immigration”). Nous sommes en droit alors de chercher la relation avec le défunt de Hr. El Contra.

¹⁹¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 83.

¹⁹¹⁴ *CIL*, VIII, 18086 et 15 provenant de Lambèse.

¹⁹¹⁵ *CIL*, VIII, 25373

¹⁹¹⁶ *ILAfr*, 38.

¹⁹¹⁷ *ILAfr*, 603.

¹⁹¹⁸ *CIL*, VIII, 16160.

¹⁹¹⁹ *CIL*, VIII, 14656

¹⁹²⁰ *CIL*, VIII, 414 ; *ILAfr.*, 162 et à Ksar Bir Rabach à côté d'*Ammaedara* : *CIL*, VIII, 498.

¹⁹²¹ *CIL*, VIII, 1974.

¹⁹²² *CIL*, VIII, 2394 ; 2395 ; 2396 ; 2397 ; 2398 ; 2399 ; 17905 ; 2403 ; et 17903.

¹⁹²³ *CIL*, VIII, 2567 ligne n° 8 et n° 3971.

¹⁹²⁴ *CIL*, VIII, 4912 et 5065.

¹⁹²⁵ *CIL*, VIII, 8338.

¹⁹²⁶ *CIL*, VIII, 9152

¹⁹²⁷ Leveau Ph., 1984, p. 137.

¹⁹²⁸ *CIL*, VIII, 16345.

¹⁹²⁹ *CIL*, VIII, 23241 voir note n° 352.

¹⁹³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 83.

Pomponius : Ce gentilice se lit sur une épitaphe¹⁹³¹ du I^{er} siècle par un citoyen qui porte les *duonomina*, il s'agit de *Pomponius Saturninus*. Le gentilice qui est fréquent en Italie, sous la forme *Ponponius* ou *Pompenius*, est attesté à l'intérieur de la *Fossa Regia* : à Utique¹⁹³², à *Curibis*¹⁹³³, à *Thysdrus*¹⁹³⁴, à Hadrumète¹⁹³⁵ et un peu moins dans la Numidie méridionale surtout entre Theveste et Lambèse¹⁹³⁶. Considéré comme parmi les gentilices les plus anciens de la province, *Ponponius* est usuel dans les fondations mariennes en particulier : *Thuburnica*¹⁹³⁷, *Uchi Maius*¹⁹³⁸ et *Musti*¹⁹³⁹. Il en est de même pour les créations Julianes en particulier *Sicca* et la cirtéenne¹⁹⁴⁰. Ce même gentilice est porté par des militaires qui ont servi hors d'Afrique¹⁹⁴¹. Ce nom est signalé à Mactar au moins pour six individus¹⁹⁴² dont deux sous la forme *Ponponius* (avec « N » et non « M »). Le support est de style traditionnel, semblable à celui de la stèle de *Sufes* (stèle à double registre : un relief représentant un homme en haut et un texte en bas en plus de l'absence de « DMS »)¹⁹⁴³. Tous les deux portent le même nom que celui de *Sufes*¹⁹⁴⁴. *Ponponius/Pomponius* est porté à *Sufetula*, par un membre de l'ordre équestre tribule de la *Papiria*, procurateur du diocèse d'Hadrumète¹⁹⁴⁵. Le cognomen *Saturninus* est une forme adjectivale à sens théophore composée du radical *Saturn* + le suffix –*inus*, il est considéré parmi les *cognomina* les plus utilisés, Kajanto a dénombré 2615 exemples¹⁹⁴⁶, il est très fréquent en Afrique 1163 exemples¹⁹⁴⁷. Il y a de fortes chances que ce soit un immigré italien ou un fils d'italien.

Pontius/-a : *Pontius-a*, est un gentilice porté par *Pontia Belecta* (ou *Berecta* ?) que signale une épitaphe¹⁹⁴⁸ à « DMS » provenant de Hr. Dammag (n°042). C'est une parente du sacerdoce de Saturne *L. Vitalius Saturninus*. D'origine italienne, d'Ostie et de Pouzzoles le

¹⁹³¹ Document n° 26 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁹³² Lassère J.-M., 1977, p. 80

¹⁹³³ Lassère J.-M., 1977, p. 161

¹⁹³⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 159,

¹⁹³⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁹³⁶ D'après Lassère J.-M., 1977, p. 255 les *Pomponii* peuvent être des premiers civils accompagnant l'armée représentée par l'*Ala Flavia*, la *Cohors Hispanorum*, la *Cohors Lusitanorum* en Numidie Méridionale.

¹⁹³⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 121, 124, 126, 127, 462.

¹⁹³⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 126

¹⁹³⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 126,127

¹⁹⁴⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 187

¹⁹⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 637, 638, 639.

¹⁹⁴² M'Charek A., 1982, p. 23, 24, 114, 132, 133, 151, 171, 177.

¹⁹⁴³ M'charek A., 1982, p. 23-24, n° 10 et 11. Remarquez que les dimensions du texte 10 sont très proches des celles de notre.

¹⁹⁴⁴ M'Charek A., 1982, p. 132 : *CIL*, VIII, 23421 : *Pomponia Saturnina* et p. 133, *CIL*, VIII, 23399 : *P. Pomponius Saturninus*

¹⁹⁴⁵ Voir en dernier lieu N. Duval, 1989, 1, p. 433, p. 433-434, n° 50.

¹⁹⁴⁶ Kajanto I., 1965, p. 30

¹⁹⁴⁷ Kajanto I., 1965, p. 55 et p. 213

¹⁹⁴⁸ Document n° 1 provenant de Hr. Dammag, site n° 042.

gentilice *Pontius* est attesté à Utique¹⁹⁴⁹ à Carthage¹⁹⁵⁰, à *Thaenae*, à *Gens Bacchiuana*¹⁹⁵¹ à *Sicca*¹⁹⁵² à *Uchi Maius*¹⁹⁵³, à *Cirta*¹⁹⁵⁴, à *Uzelis*, *Mastar*, *Celtianis* et *Milev*¹⁹⁵⁵. Mais pour notre cas la femme qui porte ce gentilice a un *cognomen* africain : en effet *Selecta* ou plutôt *Berecta* est un nom typiquement africain répandu¹⁹⁵⁶. D'après Jogling, ce nom est dérivé de *Berect* qui peut donner aussi *Berecth*, *Berecte*, *Berecthe*, *Berict*, *Beregt* et probablement *Beret*¹⁹⁵⁷.

Salonius/-a : Quatre membres de la *gens Salonia* proviennent seulement de Hr. Contra (n°007) : 1- *L. Salonius* [...] attesté par l'épitaphe¹⁹⁵⁸ des *Staberii* et semble avoir une relation familiale avec ces derniers ; 2- *C. Salonius Brianus* défunt signalé sur une stèle funéraire¹⁹⁵⁹ à « *DMS* » avec sa femme *VeJ/neria Bi*[...] ; 3- *Salonia Rustica* défunte signalée par le cippe monumentale¹⁹⁶⁰ de Hr. Contra (n°007) ; 4- *Q. Salonius Martialis* l'époux de la précédente, attesté sur le même monument en tant que dédicant. Le gentilice *Salonius* est peu fréquent ailleurs. Ce *nomen* est répertorié dans la liste de Solin/ Salomies, 1988¹⁹⁶¹. Il est attesté comme gentilice à *Mutia*¹⁹⁶² à Lambèse¹⁹⁶³, à Refana¹⁹⁶⁴ et à Mascula¹⁹⁶⁵. Il est signalé en tant que surnom dans l'Album de Timgad¹⁹⁶⁶ en tant que *cognomen*. D'après A. Chastagnol il semble révéler une origine ethnique, Salone en Dalmatie¹⁹⁶⁷. On le trouve également à Bou Kornin probablement en tant que *nomen*¹⁹⁶⁸. A *Uchi Maius* on le trouve (avec deux L : *Salloni*) chez un citoyen tribule de l'*Arnensis*¹⁹⁶⁹ en tant que *cognomen*. D'après leurs surnoms, il semble que nous sommes en face d'une famille d'origine africaine

¹⁹⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 80 et 136

¹⁹⁵⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 102 = *CIL*, VIII, 22640,69 et p. 462, voir aussi, Ladjimi Sebai L., 2002, p. 25.

¹⁹⁵¹ Lassère J.-M., 1977, 136

¹⁹⁵² Lassère J.-M., 1977, p. 150

¹⁹⁵³ Lassère J.-M., 1977, p. 157 n° 134.

¹⁹⁵⁴ Pflaum H.-G., 1959, p. 106.

¹⁹⁵⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 187 : 187 « Nom peut-être d'origine Samnite, cf. T. Live, IX, 15,4 ; attesté dans toute l'Italie et dans tout l'Empire, cf Pflaum, Onom. Cirta, p. 367. »

¹⁹⁵⁶ *CIL*, VIII, n° 8732=20499 ; 25507, 27601, 27713

¹⁹⁵⁷ Jongling, 1994, p. 23.

¹⁹⁵⁸ Document n° 1 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁵⁹ Document n° 3 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁶⁰ Document n° 4 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁶¹ Solin/Salomies, 1988, p. 161.

¹⁹⁶² *CIL*, VIII, 594 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / Salonia / C(ai) f(ilia) Tertia / p(ia) v(ixit) a(nnos) XXX / h(ic) s(ita) e(st).*

¹⁹⁶³ *CIL*, VIII, 2586 *Q(uintus) Salonius Repentinus Tha(mugadi)*

¹⁹⁶⁴ *CIL*, VIII, 10643. *Salonius Fel/ix sac(erdos) sup(erior) cu/m M() coniu<g=C>e v(otum) s(olvit).*

¹⁹⁶⁵ *CIL*, VIII, 17675 *Saturno Aug(usto) sa[crum] / T(itus) Salonius Satur[ninus] / et fil(ius) Volussius et [...] / et Publius sacer(dos) de pec(unia) / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) a(nimo).*

¹⁹⁶⁶ *CIL*, VIII, 2403, il est porté par *Antonius Salonius*.

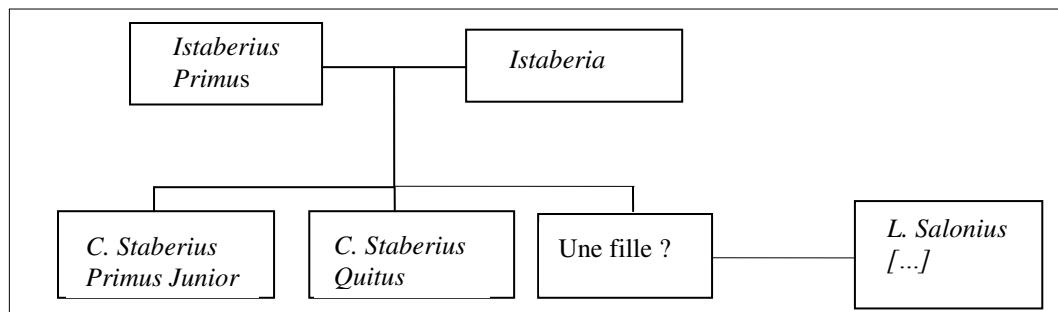
¹⁹⁶⁷ Chastagnol A., 1977, p. 324-337 avec discussion p. 337-338, voir en particulier p. 331.

¹⁹⁶⁸ *CIL*, VIII 24310a *Mons Balcaranensis* : ---] *Iulius A*[...] / [...] *Saloniu[s* ...] / [...] *Saturn*[...] / [...] *Saeniu[s*

¹⁹⁶⁹ *CIL*, VIII, 15446, Lassère J.-M., 1977, p. 157, n° 134, Ben Abdalla Z. et Sanna R., 1997, p. 283-326, voir p. 324.

romanisée. Le *cognomen Brianus-a*, porté par le second, semble être inconnu ailleurs. Seul à Mactar est attesté *Burianus* avec un « *U* » après le « *B* »¹⁹⁷⁰. Les deux *cognomina* portés par le couple, *Salonia Rustica* et *Q. Salonius Martialis* sont fréquents en Afrique. *Rusticus -a* qui peut révéler une origine rurale¹⁹⁷¹ est porté par 135 individus en Afrique sur un total de 344¹⁹⁷² soit 39,2 %. Alors que *Martialis* qui est une forme adjectivale à sens théophore tiré du nom du dieu Mars¹⁹⁷³ est un « nom africain reconnaissable à (sa) valeur religieuse ou morale »¹⁹⁷⁴. L’Afrique compte 324 cas sur un total de 771 au niveau de l’empire¹⁹⁷⁵ soit 42% du total. Il s’agit là du *cognomen* le plus fréquent après *Saturninus*¹⁹⁷⁶. Ce *cognomen* africain d’origine punique nous fait découvrir l’origine indigène de ce citoyen romanisé.

Staberius/-a : Staberius est un gentilice répandu au nord-est de *Sufes*, on le trouve à : Hr. Contra (n°007), et Hr. Fartout (n° 041), à l’intérieur de la région étudié et à Hr. Derghame¹⁹⁷⁷ sur les limites et à Mactar¹⁹⁷⁸. A Hr. Contra (n°007) cette famille qui se compose de quatre membres est signalée par une épitaphe avec le formulaire *DMS* avec 5 textes¹⁹⁷⁹. Les deux fils portant le même *praenomen*, en voilà le *stemma* :



Une autre femme membre de cette famille est signalée par une autre épitaphe¹⁹⁸⁰ du même site. Elle est dite *Staberia Pau[lin]a ?* sœur de *M. Plotius S[...]* et fille de *Plotia*. Une deuxième famille avec le même gentilice est signalée par une épitaphe provenant de Hr. Fartout (n° 041)¹⁹⁸¹ à 4 km seulement au sud. Cependant l’état de conservation de l’inscription ne laisse deviner qu’un seul nom qui peut être considéré un membre de la famille

¹⁹⁷⁰ M’Charek A., 1982, p. 112.

¹⁹⁷¹ Kajanto I., 1965, p. 81.

¹⁹⁷² Kajanto I., 1965, p. 310.

¹⁹⁷³ Kajanto I., 1965, p. 20

¹⁹⁷⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 453 (l’auteur cite une phrase de L. Galant).

¹⁹⁷⁵ Kajanto, 1965, p. 212.

¹⁹⁷⁶ Kajanto, 1965, p. 55.

¹⁹⁷⁷ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 109.

¹⁹⁷⁸ A Mactar, *CIL*, VIII, 23525 23526 23527 23488 ; M’Charek A., 1982, p. 27 et 46.

¹⁹⁷⁹ Document n° 1 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁸⁰ Document n° 2 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁸¹ Document n° 1 de Hr. Fartout n° 041, *CIL*, VIII n° 11439 = 266 ; *ILTun* n° 393

de Hr. Contra (n°007) car il se nomme de la même manière : *Caius Staberius*. A Hr. Contra (n°007) la *gens Staberia* est l'une de deux grandes familles. En effet les *Staberii* sont associés probablement par le mariage à la deuxième grande famille de Hr. Contra, les *Salonii* (voir supra) ainsi qu'aux *Plotii* (voir supra). D'après Lassère, le gentilice *Staberius* est assez fréquent en Campanie et dans le Latium. En Afrique, à l'époque de César et d'Auguste. Ce *nomen* est attesté à Milev¹⁹⁸² à *Uchi Maius*¹⁹⁸³, à Mactar¹⁹⁸⁴, à *Thignica*¹⁹⁸⁵, à *Althiburus*¹⁹⁸⁶, à *Vaga*¹⁹⁸⁷, en Numidie¹⁹⁸⁸, à *Lambaesis*¹⁹⁸⁹. Il est difficile de distinguer l'origine des *Staberii* de la région de *Sufes*. Leurs *cognomina* n'apportent pas d'aide pour cette tâche.

Statilius/-a : Le gentilice *Statilius-a* est livré par une stèle funéraire avec le formulaire *DMS*¹⁹⁹⁰. Il est porté par *Statilia Laetina* épouse de *L. Iulius Securus*. Ce gentilice italien d'origine campanienne est enregistré en Afrique dans la Cirtéenne¹⁹⁹¹ à l'époque de César et d'Auguste. On le trouve à *Sabratha*¹⁹⁹² au début du I^{er} siècle et au *Fundus ...itanus* sous Marc Aurèle¹⁹⁹³. Il est également attesté (non loin de *Sufes*) sur l'Oued Cheraïa¹⁹⁹⁴ entre *Sufetula* et *Cillium*. Le *cognomen Laetus-a*, dérivé de *Laetus*, qui a donné *Laetinianus* et qui exprime une qualité morale, est rare partout dans l'Empire, Kajanto¹⁹⁹⁵ n'a dénombré que 15 personnes dont 6 hommes et 9 femmes. Il ne permet pas de connaître l'origine de cette femme.

Venerius/-a : Le *nomen Venerius /-a*¹⁹⁹⁶ est porté par une femme de Hr. Contra (n°007) appelée [*Ve]neria Bi[....]*] dédicante d'une épitaphe¹⁹⁹⁷ à « *DMS* ». Cette femme apparaît sur l'épitaphe comme curatrice qui a construit le tombeau à son époux *C. Salon[ius]*

Brian[us]. D'après Kajanto¹⁹⁹⁸ *Venerius-a* est un *cognomen* dérivé du nom de la déesse *Venus*¹⁹⁹⁹. Il est difficile de se prononcer sur l'origine de cette femme d'autant plus que son *cognomen* est incomplet.

¹⁹⁸² Lassère J.-M., 1977, 190.

¹⁹⁸³ Lassère J.-M., 1977, p. 157, n° 134, *CIL*, VIII, 26378.

¹⁹⁸⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 602 et 611.

¹⁹⁸⁵ *CIL*, VIII, 15033.

¹⁹⁸⁶ *CIL*, VIII, 16478.

¹⁹⁸⁷ *CIL*, VIII, 1255.

¹⁹⁸⁸ *CIL*, VIII, 4406, 10748, 20110.

¹⁹⁸⁹ *CIL*, VIII, 2564, 2567, 2831, 3770 et 18068.

¹⁹⁹⁰ Document provenant de Hr. El Fercha n° 151.

¹⁹⁹¹ Lassère J.-M., 1977, p. 190.

¹⁹⁹² Lassère J.-M., 1977, p. 444 ; 463 ; 627.

¹⁹⁹³ *CIL*, VIII, 23022.

¹⁹⁹⁴ Duval N., 1989, n° 212, p. 472 : épitaphe avec *DMS*.

¹⁹⁹⁵ Kajanto I., 1965, p. 261.

¹⁹⁹⁶ Solin/Salomies, 1988, p. 201.

¹⁹⁹⁷ Document n° 3 de Hr. Contra, site n° 007.

¹⁹⁹⁸ Kajanto I., 1965, p. 57.

Vitalius : Cette famille *Vitalius* est représentée par un seul membre, *L. Vitalius Saturninus* sacerdoce de Saturne. Ce nom est gravé sur une stèle figurée du II-III^e siècle qui provient de Hr. Dammag²⁰⁰⁰. Il est mentionné avec une femme appelée *Pontia Belecta*. Cette pierre est découverte à Hr. Dammag (n°042). *Vitalius* ici, dérivé de *Vitalis* qui un *cognomen* utilisé comme gentilice, est un hapax en Afrique aux dires de J.-M. Lassère²⁰⁰¹. C'est un surnom de souhait (de longue vie) très répandu d'après Kajanto qui en a dénombré 1209 fois²⁰⁰² à travers l'Empire. *L. Vitalius Saturninus* est un africain comme l'indique son *nomen* et son *cognomen*.

Les citoyens de *Sufes* et sa région constituent la majorité des individus attestés par l'épigraphie dans l'état actuel de la documentation avec un taux de 60,8% du total. La majorité soit 38 noms sur 40, est fournie par des épitaphes de différents types et formes (stèles de différentes formes, caissons, cippes, cippes-autels ...). La ville contribue par 53% des citoyens, le reste est signalé dans 7 sites ruraux. Chronologiquement, ils appartiennent à deux grandes phases : une première qui date du premier siècle et une seconde au II-III^e siècle. La seconde période accapare le plus grand nombre des citoyens d'après la documentation disponible. D'après leurs noms, ce sont en majorité des africains romanisés, les allogènes étant très rares et difficiles à identifier. Le substrat local réapparaît avec les chrétiens.

3.4.5. L'onomastique des chrétiens

L'épigraphie de la région a révélé les noms de 6 chrétiens (cinq hommes et une femme). Ils de *Sufes* (n°089)²⁰⁰³ et de Hr. Mhalla (n°022)²⁰⁰⁴.

Nom	Datation	Provenance
<i>Burlogia fille de Bitalis</i>	période chrétienne IVe-Ve siècle	Sbiba
<i>Bitalis père de Burlogia</i>		
<i>Beturus</i> parent des deux précédents		
<i>Lucidus fils de Mithimus</i>	IV-V ^e siècle	Hr. Mhalla
<i>Abundantius fils de Mithinus</i>		
<i>Mithimus ou Mithinus père de Lucidus et d' Abundantius</i>		

Abundantius fils de *Mithinus* : Probablement frère de *Lucidus* (signalé par la deuxième pierre), *Abundantius* est signalé sur une pierre²⁰⁰⁵ avec un chrisme provenant de Hr. El

¹⁹⁹⁹ Kajanto I., 1965, p. 58 et 214.

²⁰⁰⁰ Texte n° 1 provenant de Hr. Dammag n° 042.

²⁰⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 96.

²⁰⁰² Kajanto I., 1965, p. 72.

²⁰⁰³ *CIL*, VIII, 11447 = document n° 53 de *Sufes*, site n° 089.

²⁰⁰⁴ *CIL*, VIII, 23238 et 23239 = document n° 1 et 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

Mhalla. Ce nom se développe dans un milieu chrétien, il est dérivé du nom d'un martyre romain²⁰⁰⁶. La forme « *Abundantius* » est un adjectif dérivé de la racine « *Abuns* » ou « *Abens* » qui a donné *Abundans* et *Abundantius*²⁰⁰⁷.

Beturus un parent de *[Bur]ogia* fille de *Bitalis* : *Beturus*, *Beturi* qui se lit sur l'épitaphe de *[Bur]ogia* fille de *Bitalis* est une forme probablement déclinée de *Beturus* ou *Buturus*. C'est un nom unique indigène très fréquent en Afrique d'après Camps²⁰⁰⁸. Il est attesté sous plusieurs formes tels *Butur*, *Buture*, *Buturus-a* qui a donné d'autres formes plus développées tel s*Buturaia*, *Buturicus*, *Buturata*, *Buturarius*, *Buturaria*²⁰⁰⁹.

Bitalis père de *[Bur]ogia* : *Bitalis* ou *Vitalis* se trouve dans la forme en « *-us* » *Vitalus* comme *Sodalis*, *Sodalus* ou *Natalis Natalus*²⁰¹⁰. Kajanto affirme que ce nom est parmi 18 autres dont la fréquence dépasse le nombre de 1000 personnes (1028)²⁰¹¹. C'est un nom indigène traduit en latin, qui veut dire « il vivifiera²⁰¹² ». Il est très fréquent chez les chrétiens. Il est courant dans le domaine impérial de Hr. El Hammam et à Jebel Jloud²⁰¹³.

[Bur]ogia fille de *Bitalis* : *[Bur]ogia* : est un nom composé de deux éléments : un radical *Burog* ou *Buruc* et une terminaison latine au féminin ici « *-ia* ». Ce nom est fréquent en Afrique, il est attesté sous diverses formes : *Boroc*, *Burog*, *Burocia*, *Burugia*, *Burgia*...²⁰¹⁴. Il est porté ici par une défunte chrétienne de *Sufes*.

Lucidus fils de *Mithimus* : *Lucidus* se lit sur une épitaphe tardive découverte à Hr. Mhalla (n°022)²⁰¹⁵. Exprimant la clarté et la franchise²⁰¹⁶, *Lucidus* est un nom unique rare, Kajanto n'a dénombré que seize hommes, vingt femmes, cinq esclaves et affranchis et quatre chrétiens²⁰¹⁷.

Mithinus ou *Mithimus* père d'*Abundantius* et de *Lucidus* : Il est mentionné sur deux épitaphes de Hr. El Mhalla (n°022)²⁰¹⁸ en tant que patronyme sous ces deux formes : sur la

²⁰⁰⁵ Document n° 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

²⁰⁰⁶ Duval N., 1975, p. 421 n° 2 et note 1. Kajanto I., 1965, p. 281 a dénombré 14 hommes seulement qui portent ce nom.

²⁰⁰⁷ Kajanto I., 1965, p. 116.

²⁰⁰⁸ Camps G., 1992-1993, p. 50, n° 146, Voir en dernier lieu, Camps G., 2002-2003, p. 211-257 en particulier p. 224.

²⁰⁰⁹ Jongeling K., 1994, p. 29.

²⁰¹⁰ Kajanto I., 1965, p. 23, note 6.

²⁰¹¹ Kajanto I., 1965, p. 30, 274.

²⁰¹² Half G., 1963-1964, p. 143.

²⁰¹³ Camps G., 2002-2003, p. 224 ; Lassère J.-M., 1977, p. 341, 347 n° 240 et p. 454.

²⁰¹⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 27-28.

²⁰¹⁵ Gauckler P., 1901, p. CLXXVIII n°3, document n° 1 de Hr. El Mhella, site n° 022.

²⁰¹⁶ Kajanto I., 1965, p. 71.

²⁰¹⁷ Kajanto I., 1965, p. 288.

²⁰¹⁸ Documents n°s 1 et 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

première pierre « *Mithimus* » et sur la seconde « *Mithinus* ». Africain d'origine punique ou sémitique dérivé du « *Mattan* » aux dires de Gauckler²⁰¹⁹, *Muthinus* est un cognomen qu'on trouve sous différentes formes²⁰²⁰ : *Mettun* ; *Muthun*, *Mutthun*, *Metun*... Il révèle le même sens que celui de Donatus²⁰²¹. Ce cognomen figure sur la liste des noms uniques de *Mididi*²⁰²².

Le nombre des chrétiens livrés par l'épigraphie n'est pas important, il ne dépasse pas les 6 personnes. D'après le formulaire et les supports, ces personnes ont vécu au cours du IV-Ve siècle c'est-à-dire durant la période de l'appogée du christianisme, ce qui ne convient pas avec la réalité des évènements vécus par la ville²⁰²³.

Ainsi, il apparaît que malgré sa modestie, sa relative faiblesse en nombre et en qualité (elle est en partie fragmentaire), l'épigraphie de la cité de *Sufes* fournit des informations onomastiques à travers toute l'Antiquité et recueillies aussi bien dans la ville que dans la campagne. D'après la documentation disponible, les pérégrins constituaient une minorité par rapport aux citoyens et semblent être très touchés par la culture latine et la civilisation romaine comme l'indique l'adoption de la langue latine, la traduction de leurs noms et enfin leur approbation de la romanité. L'épigraphie n'a pas livré suffisamment d'informations pour parler d'une romanisation programmée. En effet, les gentilices impériaux et leurs utilisateurs ne sont pas nombreux. On dénombre à *Sufes* et sa région trois seulement *Iulius* (trois personne) ; *Flavius* (trois personnes) et *Aelius* (cinq personnes). L'ensemble totalise 11 individus qui sont répartis entre la ville (trois *Flavii*, un *Iulius* et deux *Aelii*) et la campagne (deux *Iulii* ; trois *Aelii*). Il s'agit toujours de romanisation et non de migration italienne. Dans une région pénétrée à l'époque flavienne comme l'a montré M. Legaly, on est frappé par la faiblesse du nombre des porteurs du gentilice *Flavius*. Evidemment, cela peut s'expliquer par la pauvreté et l'indigence de la documentation. La majorité de ces citoyens sont des africains romanisés connus à partir de leurs *cognomina*. Ils datent de la période située entre la fin du I^{er} siècle et le III^e siècle ce qui correspond à l'âge d'or de l'histoire de la cité promue au rang de colonie sous Marc Aurèle ou Commode. Sept personnes dont cinq de *Sufes* sont attestées au I^{er} siècle ; deux personnes 1 de la ville de l'autre de la campagne date du II^e siècle ; - le reste remonte au II^e –III^e siècle.

²⁰¹⁹Gauckler, 1901, p. CLXXVIII, note 1.

²⁰²⁰Jongeling K., 1994, p.102-103.

²⁰²¹Kajanto, 1965, p. 76 ; Lassère, 1977, p. 452 ; Gascou J. et Corbier P., 1995, p. 277-323, voir en particulier p. 299.

²⁰²²Ben Baaziz S., 2000, p. 249 et 347.

²⁰²³Voir infra, p. 426 et suiv.

Les citoyens romains sont majoritaires, mais cela est sans doute en rapport avec la documentation disponible. Cependant, le processus de la romanisation est sensible. La part des femmes n'est pas négligeable. Elles appartiennent généralement à des familles de notables de la ville : comme les *Magnii* et les *Flavii*.

Les allogènes sont présents parmi la population étudiée, on en compte quelques-uns, surtout durant la première période. Par la suite leur distinction à partir de l'onomastique devient difficile.

La part des chrétiens est faible en comparaison avec à ceux de *Mactaris*²⁰²⁴ ou de *Sufetula*²⁰²⁵ ou d'*Ammaedara*²⁰²⁶. Nous savons que leur nombre était beaucoup plus important, puisque lors de l'émeute de 399 apr.J.-C., les païens ont tué soixante parmi les chrétiens mais c'est toujours le problème de la documentation disponible qui entrave une bonne évaluation. Leur onomastique témoigne d'un retour au substrat africain.

3.4. Les catégories sociales

En nous basant essentiellement sur les informations rapportées par l'épigraphie, nous tenterons d'isoler les différentes catégories sociales de la région étudiée. Cependant, il faut avouer dès le début que ces textes et ces monuments ne représentent que la classe moyenne et aisée. En effet, le coût d'une pierre tumulaire était trop élevé pour qu'un membre de la population pauvre puisse s'en doter²⁰²⁷.

3.5.1. Les classes supérieures. Aristocratie et évergétisme

Hormis quelques exemples, il est difficile de distinguer les notables parmi les autres individus connus par l'épigraphie à *Sufes*. Pour cela il est nécessaire de se baser sur les informations directes, le statut social ou les fonctions signalés sur les inscriptions tout en regroupant le reste dans la classe moyenne (en étant conscient des objections que peuvent entraîner un tel choix.) Les indices indirects qu'on peut tirer du support (dimensions et décors) ne peuvent servir vu les imperfections dont souffrent les publications antérieures.

La documentation disponible n'a pas livré de noms de personnes de l'ordre sénatorial d'origine sufétaine. Par ailleurs, l'épigraphie provenant des environs de la région, cite au

²⁰²⁴ Prévot F., 1984.

²⁰²⁵ Duval N., 1987, p. 385-414.

²⁰²⁶ Duval N. et Prévot F., 1975.

²⁰²⁷ Leveau Ph., 1984, p. 88 : « Les pauvres n'avaient certainement pas les moyens de réunir les 4 à 500 sesterces que coûtait une pierre tumulaire au I^{er} et II^e siècles sauf s'ils appartenaient à la *familia* d'un riche Césarien ou étaient membre d'un collège funéraire. » Cf. Mrozek S., 1975, p. 54-55 (cité par Leveau, 1984, p. 88 note n° 26).

moins deux sénateurs, *Lucullus Africanus*, le propriétaire du *Saltus Beguensis* en 138 et *Q(uintus) A(nicius) F(austus) c(larissimus) v(ir)*, propriétaire d'un domaine voisin du territoire de *Sufes* dans la même direction. A *Sufetula*²⁰²⁸ comme dans les autres cités voisines l'épigraphie signale également des membres de l'ordre sénatorial²⁰²⁹.

Une seule personne de rang équestre est connue à *Sufes*. Il s'agit de *Q. Magnius Maximus Flavianus*²⁰³⁰ fils de *P. Magnius Amandus*²⁰³¹. En fait un seul chevalier est un chiffre très réduit par rapport à celui de sa voisine méridionale²⁰³². En effet, N. Duval a dénombré pas moins de cinq chevaliers à *Sufetula*²⁰³³. D'après le formulaire et le titre porté par cet homme²⁰³⁴, la dédicace est datable de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. Cette date correspond à l'apogée de la vie municipale de *Sufes*, c'est celle de sa promotion au rang de colonie²⁰³⁵. Ce chevalier est inconnu ailleurs. Les seules données disponibles sur son compte disent qu'il est le fils d'un notable de la cité qui a été flamme perpétuel, intégré parmi les quinquennales. Le texte rapporte simplement que ce chevalier agissait en tant que dédicant rendant hommage à son père magistrat et dignitaire sufétain. A remarquer que cette *gens* est représentée aussi par un autre membre signalé par une épitaphe : *Magnia Asliada* et probablement un *[Mag]n[ius]*²⁰³⁶

L'épigraphie à *Sufes* n'a fourni qu'une seule indication relative à la magistrature : il s'agit de *P. Magnius Amandus*, flamme perpétuel et duumvir quinquennal. Père du seul chevalier mentionné à *Sufes*, ce dernier est révélé par la même base de statue dédiée par son fils et datant de la fin du II^e-début du III^e siècle signalée ci-dessus. Il est clair, qu'il s'agit là, de l'un des plus hauts notables de la cité. Les charges qu'il a exercées sont considérées parmi les plus hautes fonctions dans le cursus municipal de l'époque. En effet, le duumvir quinquennal, chargé de la révision de la liste des citoyens en se basant sur le *cens*, est élu tous les cinq ans parmi les anciens membres de l'*ordo*²⁰³⁷, alors que le flamme perpétuel est considéré comme le couronnement du cursus municipal.

²⁰²⁸ Duval N., 1989, voir index.

²⁰²⁹ Sur l'ordre sénatorial en Afrique Romaine voir, Corbier M., 1982, p. 685-754.

²⁰³⁰ Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

²⁰³¹ *CIL*, VIII, 11430.

²⁰³² Tout près de la région étudiée, à Hr. Left ?, au nord de *Sufes* d'environ 10 km l'épigraphie signale un certain Florentius *vir perfectissim* procurateur au début du IV^e siècle, cf en dernier lieu, Grira M., 2001, p. 129- et suiv.

²⁰³³ Duval N., 1989, 1, p. 403-488, n° 22 et 23 (*P. Aelius Rusticus*) ; n° 48 (*L. Caecilius L. f. Athebaeus*) ; n° 49 (*C. Pompeius L. fil., Felix Octavianus*) ; n° 51 ; (*Q. Turranus Natalis Censorinus*) ; n° 52 (*M. Valgus M. f. Aemilianus*).

²⁰³⁴ Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

²⁰³⁵ *CIL*, VIII, 11421 ; Gascou J., 1972, p. 140; Id, 1982, p 197.

²⁰³⁶ *CIL*, VIII, 11437.

²⁰³⁷ Sur le Quinquennalat voir Jacques F., 1984, 473-477 ; Lassère J.-M., 2005, p. 367.

Un second personnage portant le titre de flamine perpétuel est signalé par l'épigraphie. Il s'agit de [...] *Egnatius*²⁰³⁸.

Cette fonction couronnait le *cursus* municipal à *Sufes* puisqu'elle est citée juste avant l'adlection à la quinquennalité pour le cas de *P. Magnius Amandus*. Toutefois, on ne connaît rien sur le reste des charges exercées par ce dernier²⁰³⁹. Alors que pour le second, [...] *Egnatius*, peu d'éléments nous sont parvenus à cause de l'état de la conservation de la pierre. Souvent, cette fonction nécessite une fortune particulière : l'exemple de *P. Magnius Amandus* en constitue une preuve éloquente. Les informations qui se rapportent au Bas-Empire signalent la présence d'un type de notable appartenant à la classe dirigeante : les *principales*²⁰⁴⁰. Nous les connaissons grâce à la 50^e lettre de saint Augustin qui utilise les termes : « *Ductoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae* » : « Aux *Ductores* et aux *Principales* ou les *Seniores* de la colonie de *Sufes* ». Dans un autre passage de la même lettre, l'auteur écrit « Chez vous, les lois de Rome sont enterrées, celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie. » « *in vestram curiam tenuit principatum.* » Il s'agit là de l'élite des décurions, les plus puissants et les plus influents dans le sénat de la cité. L'accès à cette dignité semble être en rapport avec un bienfait envers la patrie comme c'est le cas de la personne qui a « dirigé le massacre de soixante chrétiens²⁰⁴¹ ». Apparus en Afrique au cours du III^e siècle d'après T. Kotula²⁰⁴², ce corps de notables (les *principales*) n'est signalé à *Sufes* qu'à la fin du IV^e siècle²⁰⁴³. Bien entendu cela ne veut pas dire qu'il n'existaient pas avant cette date.

La prospection n'a pas révélé des témoignages directs sur la présence des latifundiaires dans la campagne de *Sufes*. Mais il est clair que la région a connu le développement de la grande propriété. Il ne faut pas oublier qu'au voisinage de *Sufes* du côté sud-ouest se trouve le fameux domaine sénatorial, le *Saltus Beguensis*²⁰⁴⁴. Par ailleurs, au nord de la région étudiée, se trouve un centre important d'un domaine impérial, il s'agit de Hr.

²⁰³⁸ *CIL*, VIII, 11422 ; Bassignano M. S., 1974, p. 89, n° 1.

²⁰³⁹ Il se peut qu'il ait été le premier magistrat de la colonie de son rang et à ce titre, n'avait pas besoin d'exercer les charges inférieures.

²⁰⁴⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 201-205; Kotula T., 1982.

²⁰⁴¹ Lepelley Cl., 1981, p. 307.

²⁰⁴² Kotula T., 1982, p. 20.

²⁰⁴³ Saint Augustin, *Lettre 50*.

²⁰⁴⁴ Sur l'histoire du *Saltus Beguensis*, cf, S. Sehili, communication au colloque de Sbeitla, Mai 2006, en voie de publication. Ce dernier qui s'étend sur tout le plateau de Zelfane a fini par se diviser en deux grandes propriétés dont le plus célèbre et celui du sénateur *Q Anicius Faustus* qui se trouve à côté du territoire de *Sufes*. Sur cette lecture voir en dernier lieu M'Charek A., 2003, p. 61-82, en particulier, p. 61-71.

Left²⁰⁴⁵. Au surplus, nous avons découvert à Sidi Es Sahbi (049) deux bornes-limites qui portent les sigles suivants : 1- « *BRV* » et 2- « *BVIC* »²⁰⁴⁶ développés volontairement en *B(albus ?) Ru(sticus ?)* et *B(albus ?) Vic(tor ?)*. Quoiqu'il en soit, il s'agit là sans doute de deux propriétaires voisins qui appartiennent à la même famille, probablement des frères. Le contact géographique et la faible densité des sites antiques autour de Sidi Es Sahbi tolèrent le développement de la grande propriété dans ce secteur.

D'autres indications épigraphiques peuvent être exploitées pour classer d'autres personnages parmi la catégorie des notables de la cité de *Sufes*. La première est une inscription de provenance inconnue. Le texte nous apprend que *Q. Aelius Saturninus*²⁰⁴⁷ a construit un mausolée sans compter les dépenses. Donc, ce personnage possédait les moyens non seulement pour construire un mausolée mais aussi pour qu'il puisse dépenser l'argent sans compter. Il est donc clair qu'il était un notable. La seconde est une petite pierre pourvue de trous de fixation avec un nom ? au génitif *Naterici*²⁰⁴⁸. Ce texte est interprété en tant que nom au génitif, donc il signale la siège d'un notable à un endroit public probablement l'amphithéâtre²⁰⁴⁹. Inconnu ailleurs, le nom semble indiquer une origine africaine.

Par ailleurs, l'importance et la richesse de quelques sites archéologiques à travers la campagne prospectée, témoignent également de la grande propriété : les fermes et les *villae* identifiées dans la région font sans doute partie des *latifundia*. Les grands travaux hydrauliques repérés lors de la prospection ne peuvent être édifiés que par des latifundiaires qui en avaient les moyens : c'est le cas par exemple de Hr. El Beinnaïa (n° 158) qui en plus du matériel luxueux (éléments d'architecture), révèle un aqueduc, un « *bathhouse* » et un mausolée.

3.5.2. Les autres catégories

Il s'agit de citoyens, de pèlerins, d'esclaves et d'affranchis. A l'inverse des notables qui habitaient le centre urbain, cette catégorie devait résider à la périphérie du noyau urbain, dans des quartiers lointains ou dans des *mappalia* comme c'est le cas autour des grandes villes

²⁰⁴⁵ *AAT*₂, El Ala, XXXVI, site n° 106, M'Charek A., 1996, p. 18-22. Id 1999, p. 158; Ben Baaziz S., 2000, p. 195-197, site n° 217. Ce site a donné une dédicace à Marc-Aurèle et une autre à Constantin. Cette dernière est offerte par le procurateur *Florentius* qui a construit un ouvrage fastidieux sur un long trajet ; En dernier lieu, Gira M., 2001, p. 129-138.

²⁰⁴⁶ Document 1 et 2 de Sidi Sahbi, site n° 049.

²⁰⁴⁷ *ILTun*, 391 ; Cagnat R., 1927, p. 38, n° 7.

²⁰⁴⁸ Inédit voir document n° 19 de Sbiba, site n° 089.

²⁰⁴⁹ Sur les marques de sièges voir en dernier lieu Ben Hassen H. et Maurin L., 2004, p. 147 et suiv.

antiques. Carthage en est un bon exemple²⁰⁵⁰. Le débordement des ruines de la cité antique au-delà du plateau qui devait abriter le *castellum* puis la *colonia* constitue une preuve sur l'extension de la zone urbaine habitée en grande partie par les classes inférieures. Par ailleurs, nous savons que les *mappalia* ne laissent pas de traces sur le terrain étant donné qu'elles utilisent des matériaux périssables²⁰⁵¹.

Sont classées dans cette catégorie également les personnes qui ont laissé leurs noms à travers des épitaphes. Elles sont parfois groupées dans des agglomérations comme c'est le cas de Hr. El Contra (n°007) et Hr. Thmed (n°189) et dans d'autres situations, elles sont attestées individuellement ou en famille par des épitaphes découvertes sur leurs domaines. Trois familles sont attestées à Hr. El Contra, il s'agit des *Salonii*²⁰⁵², les *Staberii*²⁰⁵³ et les *Plotii*²⁰⁵⁴. Les deux premières sont d'après leurs traces et leurs nombres les plus importantes et les plus influentes à cet endroit. Les *Staberii* sont présents non seulement à Hr. El Contra mais encore à Hr. Fartout à environ 4 km vers le sud et à Hr. Dergham à environ 6 km à l'est de Hr. Contra. Le cippe²⁰⁵⁵ consacré à la mémoire de *Salonia Rustica* dédié par son mari *Q. Salonius Martialis* témoigne d'une fortune remarquable et d'un degré de romanisation très évoluée.

En ce qui concerne Hr. Thmed, les familles connues sont plus nombreuses que celles de Hr. Contra. En effet, on en a dénombré 7 : celle de *C. S---* *T(iti) F(ilius) Mauricinus*, celle de *Q. Menius Saturninus*, celle de *Fuscha Audinia*, celle de *Cilia Fanent*, celle d'*Aelia Gemella*, celle de *Iulius Italicus* et ... *Mai[---]* et celle de *Iunia* fille de *Faustus*. Ici et contrairement à ce qui se trouve à Hr. El Contra, la fortune semble être répartie de façon égale. En effet, on ne remarque pas, d'après les stèles des défunts, une grande différence du point de vue matériel.

Pour le reste, (*D. Fabius Primus* de Sidi Ben Habbès, *Saturninus* fils de *Saturus* fils d'*Auctucauus* de la cité Ennakhla, les deux familles d' El Mahfoura, les deux anonymes Dar El haj Salah (n°105) et qui en fait proviennent de Hendi El Henchir (n° 082) ou bien du site n° 93, le sacerdoce de Saturne *L. Vitalius Saturninus* et *Pontia Selecta* de Hr. Dammag, la famille anonyme de Hr. Bou Leidieb, *Mithinus* et ses deux enfants de Hr. Mhalla, *L. Iulius Securus* de Hr. El Fercha, la famille anonyme d'Aouinet Debbane, [...] *Rusti[cus]* de Hr. Souk Erroumaine et *Aelia Antula* et *Honorata* du site n° 010, ces familles semblent

²⁰⁵⁰ Sur les *magalia* de Carthage voir Sznycer M., 1986, p. 119-133.

²⁰⁵¹ Voir *supra*, p. 173 et suiv.

²⁰⁵² Cette famille de Hr. El Contra, site n° 007, est signalée par le cippe de *Salonia Rustia* n°4, l'épitaphe de *C. Salon[ius] Brian[us]* n° 3 ainsi que l'épitaphe des *Staberii* n° 1 qui signale un *L. Salonius* [...].

²⁰⁵³ Les *Staberii* sont probablement les plus nombreux dans le secteur, ils sont attestés à Hr. Fartout (n° 041) à environ 4 km vers le sud et à Hr. Dergham (*CIL*, VIII, 23241).

²⁰⁵⁴ Document n° 2 de Hr. Contra, site n° 007.

²⁰⁵⁵ Voir volume II, site n° 007, document n° 6.

représenter des propriétaires plus ou moins riches. Le fait qu'ils soient signalés d'une façon individuelle chacun dans un site à part permet d'avancer cette lecture. A Aouinet Debbane, on est en présence d'un nombre d'héritiers qui viennent construire le tombeau pour les défunt. Le patrimoine en question ne peut être qu'un domaine ou une propriété foncière importante. Les stèles et les épitaphes de ces familles sont toujours de simples pierres qui souffrent d'un mauvais état de conservation ce qui empêche d'évaluer le degré de la richesse. Toutefois, il est clair, toujours d'après ces monuments et les ruines des sites de provenance que ces gens appartenaient à la moyenne catégorie des propriétaires. En effet, il est difficile que les petits propriétaires aient trouvé les moyens pour se doter d'un tel privilège. Ces derniers travaillent la terre avec les membres de la famille ou parfois avec des esclaves voire avec des ouvriers salariés.

La majorité écrasante de la société rurale n'a pas laissé de traces épigraphiques. Leurs *mappalia* construites en chaume, en terre battue et en bois n'ont pas laissé de traces sur le terrain. Tout ce qu'on trouve sur le terrain sont les traces des pressoirs à huile. Il est aisément d'imaginer ceux qui font fonctionner des appareils et ceux qui avant cette étape récoltaient les olives et travaillaient la terre. Il s'agit là des colons, des travailleurs libres et des esclaves.

La dédicace offerte par *M. Gentius Quartinus* vétéran à son père *M. Gentius Quartus* citoyens du *Castellum Sufetanum*²⁰⁵⁶, est un indice de valeur renseignant sur la présence des militaires libérés du service à *Sufes* depuis sa fondation. La proximité du quartier général de l'armée romaine d'Afrique ainsi que de la voie Augustéenne²⁰⁵⁷, la position stratégique de *Sufes*, (sur les confins des Musulames et dans un couloir d'accès majeur vers le nord de l'*Africa*) et l'occupation du site depuis la haute Antiquité sont des données suffisantes pour qu'elle soit un lieu d'établissement de vétérans. Cependant, les informations sont lacunaires et insuffisantes pour faire une étude de cette catégorie qui peut être considérée parmi les classes fortunées de la cité. En effet, on ne trouve que trois ou quatre autres personnages qui peuvent être classés parmi cette catégorie :

- un anonyme qui a été tribun militaire de la VII^e légion *Claudia*, assistant (adjoint) de Rufinus perfectissime, magistrat chargé du cens (*mag(ister) a censib(us)*²⁰⁵⁸).
- *[Pu]dentus* arpenteur de géométrie de la XV^e légion Apolienne de Pannonie qui a exercé sous Trajan²⁰⁵⁹. Cette dédicace fragmentaire lui est édifiée (d'après la restitution) par décret de décurion et aux frais publics

²⁰⁵⁶ *CIL*, VIII, 11427.

²⁰⁵⁷ M'Charek A., 1989, p. 153-167.

²⁰⁵⁸ *ILAfr*, 147 ; Toutain J., 1920, p. 29-34.

- *Se[x(tus)] Caec]ilius [T]ertullus* décurion de l'*Ala Flavia*²⁰⁶⁰ qui est signalé par une épitaphe.
- anonyme signalé également par une épitaphe incomplète. Ce dernier n'est pas dit militaire en exercice ou bien en retraite, mais le formulaire utilisé dans le texte : (*rarissimi exempli frater*)²⁰⁶¹ qu'on utilise souvent chez les militaires laisse suggérer l'appartenance à cette catégorie.

Toutes ces personnes sont venues s'installer à *Sufes* parce qu'elles sont établies officiellement ou bien parce qu'elles ont de la famille dans la cité. On ne dispose pas d'informations suffisantes sur cette catégorie mais on sait qu'elle a joué un rôle déterminant dans la vie municipale des cités²⁰⁶².

Les catégories inférieures à *Sufes* ont toujours existé mais elles n'ont pas laissé de trace. Absence d'esclaves sur les inscriptions découvertes parmi les ruines de la ville antique. Il en est de même pour les affranchis à moins que la lecture du linteau signalant « *Augustales* » soit correcte, étant donné que ces prêtres se recrutaient parmi les affranchis²⁰⁶³.

D'autre part, il n'est pas sûr que l'on puisse ranger la totalité des pérégrins attestés à *Sufes* parmi les classes inférieures. Leur résistance à travers la transcription ou la traduction de leurs noms en latin ainsi que la gravure des inscriptions pour perpétuer leur souvenir et leurs traditions dans un milieu où règne une atmosphère numide compliquent la situation.

En ce qui concerne la campagne, on peut distinguer deux catégories : les propriétaires qui se composent également de deux classes : 1- les grands propriétaires et les petits propriétaires et -2 les non propriétaires qui constituent probablement la majorité écrasante de la société rurale.

Enfin il apparaît clairement que la romanisation a touché le monde rural, mais d'une manière moins importante que la ville. Ces personnes signalées par les épitaphes conservaient encore une partie sinon une grande partie de leurs traditions comme l'indiquent leurs noms. En effet, certains noms sont parfois traduits en latin et en d'autres cas ils sont seulement transcrits en latin. Pour les plus riches, la vie à la manière des romains a bien gagné du terrain.

²⁰⁵⁹ *CIL VIII*, 11428= 261; Guérin, 1962, t. I, p. 371, n° 145.

²⁰⁶⁰ *CIL*, VIII, 11429 ; R. Cagnat, *AMS*, XIV, 1888, p ; 66-67 n°45.

²⁰⁶¹ *CIL*, VIII, 11441 (=267).

²⁰⁶² Ben Abid L., 1996, p 131-132.

²⁰⁶³ Sur les *Augustales* voir infra, p. 414.

Le nombre des bains ruraux ou les « *bathouses* », pour ne citer que ces éléments, est important et se répartit à travers toute la région prospectée²⁰⁶⁴.

Les autres catégories de la société rurale se composent d'éleveurs de troupeaux, et de semi-nomades. Ces derniers ne peuvent laisser de traces, à part peut-être 2 ou 3 sites où on ne peut voir que des murs et des structures très rudimentaires et difficiles à interpréter. Mais leur emplacement excentrique et en milieu favorable à leur activité pastorale permet d'aller dans ce sens. Il s'agit de Hr. Tahar n° 128, Hr. Aouled Mohamed (n° 146) et Henchir Ben Guettas (n° 176)

²⁰⁶⁴ Voir *infra*, p. 151-153.

Chapitre 4. La religion

Le paganisme et le christianisme ont connu un dynamisme et une ampleur remarquables dans la région de *Sufes*, dont témoignent les traces archéologiques et les sources épigraphiques et littéraires.

4.1. Le paganisme

Dans l'état actuel de la documentation, un nombre d'informations puisées dans les sources archéologiques et épigraphiques relatives à la région prouvent que la religion païenne était vive et dynamique. En effet, en plus du culte impérial, on dispose d'indices sur la pratique d'au moins cinq cultes dans la cité de *Sufes* comme le montre le tableau suivant :

Cultes	Sites concernés
Culte impérial	<i>Sufes</i>
Hercule	<i>Sufes</i>
Cérès	<i>Sufes</i> ; Hr. Contra
Saturne	<i>Sufes</i> ? ; Hr. Dammag ; Hr. Thmed ?
Mercure	Hr. Damouss
Liber	<i>Sufes</i>

Hormis *Mercure*, les cultes païens ont laissé des traces dans la ville, chef lieu de la cité. Les autres sites qui ont livré des témoignages sur des cultes païens sont : Hr. Contra (n°007) et Hr. Thmed (n°189) (les deux grands centres ruraux de la région) ; Hr. Damouss (n°012) et Hr. Dammag (n°042) (deux autres sites, deux *villae* situées sur des axes routiers importants).

4.1.1. Le culte impérial

Le culte impérial se manifeste dans la ville de *Sufes* comme ailleurs par les dédicaces élevées par des particuliers ou par la communauté à l'Empereur, surtout quand il est divinisé. Les dédicaces sont généralement placées sous la protection d'une divinité que l'on invoque pour la sauvegarde de l'empereur. L'occasion de la dédicace coïncide souvent avec un événement public : construction ou restauration d'un monument officiel ou bien paiement d'une somme d'argent lors des campagnes électorales. Les noms des empereurs qui subissent la « *damnatio memoriae* » sont martelés et voués à l'oubli. Dans la cité de *Sufes*, le martelage a concerné les noms de Domitien²⁰⁶⁵, Maximin le Thrace et son fils²⁰⁶⁶, Emilien ?²⁰⁶⁷,

²⁰⁶⁵ Voir volume II, site n° 089, document n° 4 = *CIL*, VIII, 256=11419

²⁰⁶⁶ Martelage remarqué sur une borne milliaire découverte à Hr. Khammar, inventaire, site n° 178, voir en dernier lieu Grira M., 2003, p. 433-435, n°1.

²⁰⁶⁷ Linteau déposé dans le parc du nymphée : voir volume II, site n°089, inscription n° 7

Valérien²⁰⁶⁸, Dioclétien²⁰⁶⁹ et Maximien²⁰⁷⁰. Dans la ville, six dédicaces publiques sont adressées aux empereurs romains : trois bases de statues provenant probablement des places publiques, deux linteaux dont l'un provient probablement du nymphée et l'autre d'un arc de triomphe et un fragment de nature imprécise.

Les dédicaces impériales

Réf. Inv.	Support	Empereur	Date	Circonstance	Dédicant
Doc. n° 2	Base de statue	Auguste ou Claude ?	1 ^{ère} ½ du I ^{er} siècle apr. J.-C.	Fondation du castellum ?	Le <i>castellum</i> ? ²⁰⁷¹
Doc. n° 4	Base de statue	L'éternité de Domitien ?	81-96	?	<i>DD.PP.</i>
Doc. n° 6	Fragment ?	<i>Aurelius</i> ?	161-235	Fondation de la colonie	La cité ?
Doc. n° 7	Linteau	<i>Aemilianus</i>	Milieu du III ^e siècle après J.-C.	Construction du nymphée ?	La cité ?
Doc. n° 10	Base de statue	Dioclétien ?	287 apr. J.-C. ?	?	<i>DD. [PP]</i>
Doc. n° 11	Linteau	Tétrarchie	294 apr. J.-C.	Construction d'un arc	Procos. <i>Aurelius Aristobule</i> et son légat <i>Macrinus Sosianus</i>

Ces dédicaces ont eu lieu lors des évènements qui se rapportent à une promotion juridique ou à la construction d'un monument. Elles concernent les empereurs Auguste ou Claude, Domitien, *Aemilianus* ?, Dioclétien et la Tétrarchie. Les traces du culte impérial à *Sufes* commencent assez tôt, au plus tard depuis le milieu du I^{er} siècle et continuent au moins jusqu'à la fin du III^e siècle. Une de ces dédicaces est adressée à l'Eternité²⁰⁷² de Domitien. L'invocation à l'Eternité de l'empereur est rare en Afrique ; en effet, seuls deux y textes attestent l'*Aeternitas Augustorum*²⁰⁷³. La formule assimile le prince à Rome²⁰⁷⁴ A l'origine cette pratique, manifestée par le culte de Vesta, était liée à la pérennité de Rome et de l'Empire²⁰⁷⁵ ; c'est Auguste qui a associé le loyalisme impérial à la religion de *Roma Aeternita*²⁰⁷⁶. Avec Domitien²⁰⁷⁷, l'auto-divinisation est devenue un fait nouveau qui affecta l'idéologie impériale.

²⁰⁶⁸ Une borne milliaire découverte à Hr. Smida, site n° 079, effacée à la première partie pouvait contenir le nom de Valérien, et ce pour graver une dédicace à Théodore. Du premier texte, il ne reste que la deuxième partie avec le nom et la titulature de Gallien et l'indication des nombres des milles. voir en dernier lieu Grira M., 2003, p. 436-437 n°2

²⁰⁶⁹ Voir Volume II, site n° 089, document n° 10 (*CIL*, VIII, 257=11420) et document n° 11 (*AE*, 1992, 1763)

²⁰⁷⁰ Voir Volume II, site n° 089, document 11 (*AE*, 1992, 1763).

²⁰⁷¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

²⁰⁷² Sur L'*aeternitas*, voir, Saglio E., 1873, p. 126-127.

²⁰⁷³ Saint-Aman S., 2004, p. 132 n° 94, Cf. *CIL*, VIII, 18079 et 25819.

²⁰⁷⁴ Cf. *CIL*, XI, 4170 = ILS, 157.

²⁰⁷⁵ Beaujeu J., 1995, p. 141 et suiv.

²⁰⁷⁶ Turcan R., 1978, p. 996-1084, voir p. 1069.

²⁰⁷⁷ Beaujeu J., 1995, p. 148-149

Le prêtre responsable du culte impérial est comme ailleurs le *flamen perpetuel*. Cette fonction couronne le cursus municipal dans les cités africaines²⁰⁷⁸. Deux flamines²⁰⁷⁹ sont attestés à *Sufes*.

Les flamines perpétuels de *Sufes*²⁰⁸⁰

Réf. Inventaire	Support	Nom du flamine	Fonction	Date
Document n° 8	Base de statue	<i>P. Magnius Amandus</i>	<i>duumuir quinquennalis</i>	198-300
Document n° 12	Fragment d'épistyle	<i>[Eg]natiānus</i>	?	I ^{er} -III ^e siècle ?

- Le premier : *P. Magnius Amandus* est l'un les notables de la cité. Il consacra une somme d'argent de 50 000 HS à l'occasion de son *adlectio* parmi les quinquenaux, pour que, chaque année, le revenu soit réparti entre les membres de *l'ordo* de la cité. Hormis cette charge et son adlection parmi les quinquenaux, le texte ne mentionne rien quant au *cursus* de ce flamine. Sur cette base élevée par son fils, on a voulu mentionner uniquement les fonctions les plus importantes.

- Le second est connu grâce à un fragment d'épistyle épigraphique qui ne donne qu'une partie de son nom *[Eg]natiānus* et sa fonction (tableau *supra*).

Un autre document épigraphique²⁰⁸¹, un linteau publié par R. Cagnat, porte l'expression suivante : « *[---] ET AVGSTALI [---]* » qu'on peut restituer « *[---] et Augustali[s---]* » ou bien encore « *[---] et Augustali[bus---]* ». D'après A. Merlin²⁰⁸² "l'augustalité n'ayant pas laissé que de vagues traces dans les provinces africaines, « *Augustali* » doit représenter ici un surnom"²⁰⁸³. D'après M. Leglay, seules 27 inscriptions relatives à l'Augustalité proviennent de l'Afrique alors qu'on compte à peu près 2500 à travers l'Empire²⁰⁸⁴.

Toutefois la nature du support de notre texte, un linteau, et la hauteur des lettres, 20 cm²⁰⁸⁵, assurent qu'il s'agit d'un texte public, ce qui milite en faveur de l' « Augustalité »,

²⁰⁷⁸ Bssignano, 1974, p. 89-90.

²⁰⁷⁹ On n'a pas attesté des flaminiques perpétuelles, dans l'état actuel, comme c'est le cas ailleurs ; sur les prêtres du culte impérial voir en dernier lieu voir Saint-Amans S., 2004, p. 122-129, voir en particulier p. 125-126.

²⁰⁸⁰ Bassignano, 1974, p. 89-90.

²⁰⁸¹ Voir Volume II, site n° 089, document n° 14.

²⁰⁸² *ILTun*, n° 390

²⁰⁸³ Sur l'Augustalité voir Humbert G. et Masquelez, 1873, p. 560-561 ; Duthoy R., 1978, p. 1254-1309, sur les Augustales en Afrique voir, Kotula T., 1984, p. 345-358.

²⁰⁸⁴ Leglay M., 1990, p.621-638, voir p. 635-636 : 13 inscriptions proviennent de la Proconsulaire dont 9 de *Theveste*, 2 d'*Hippo Regius*, 1 d'*Ammaedara* et 1 d'*Utique* ; 4 de la Numidie : 3 de *Thamugadi* et 1 d'origine inconnue ; 10 de la Maurétanie Tingitane : 5 de *Volubilis*, 3 de *Banasa*, 1 de *Sala* et 1 de *Tingi*.

²⁰⁸⁵ On a des inscriptions publiques où les lettres ne dépassent pas les 8 cm n° 12, n° 11 : entre 11 et 12 cm ; n° 10 entre 8 et 11 cm ...

institution créée par Auguste pour participer à la célébration du culte impérial²⁰⁸⁶. La présence du culte impérial à *Sufes*, attestée par deux flamines perpetuels, est en parfaite cohérence avec cette éventualité.

Par ailleurs, la fourchette chronologique de ces informations n'est pas trop précise²⁰⁸⁷. Pour nos documents, la datation n'est pas tout à fait évidente. En effet, à part le texte du *P. Magnius Amandus*, qui en se basant sur des critères internes ne peut dépasser le 1^{er} 1/3 du III^e siècle, le reste des documents est perdu, ce qui empêche une tentative de datation avec le support. Nous savons qu'avec l'expansion du christianisme à partir du IV^e siècle, le culte impérial a connu un changement fondamental . Ainsi, le flaminat perpétuel n'est plus attesté comme c'est le cas dans de rares exemples²⁰⁸⁸ à moins de considérer les dignitaires de l'époque tardive, *Doctoribus ac Principibus vel Senioribus*²⁰⁸⁹, signalés dans la lettre 50 de Saint Augustin en tant que tel. L'essor du christianisme à la suite de la persécution et son adoption comme religion officielle de l'Etat ont fait qu'on n'ait plus besoin des divinités païennes pour veiller sur le salut des empereurs. Cependant certaines autres cités d'Afrique romaine ont vu leur paganisme se poursuivre jusqu'à l'époque vandale²⁰⁹⁰.

4.1.2. Le culte d'Hercule

Hercule, est mentionné à *Sufes* comme le génie de patrie²⁰⁹¹par la base de statue dédiée à *P. Magnius Amandus*²⁰⁹². Il est également cité dans la 50^e lettre de Saint Augustin où il est question d'une émeute entre païens et chrétiens en détruisant la statue de Hercule. Les Chrétiens ont sans doute touché le point le plus sensible de la religion civique, ce qui explique la violence de la réaction païenne, menée par les autorités municipales, qu'ils ont suscitée.

²⁰⁸⁶ Duthoy R., 1978, p. 1254-1309, voir p ; 1293 et suiv.

²⁰⁸⁷ D'après Legaly M.1990, p. 636, les 27 textes relatifs à l'Augustalité cités ci-dessus datent entre la fin du Ier siècle et le III^e siècle, mais la plupart se situent entre le II^e et le III^e siècle. L'auteur indique que tous les textes sont relativement tardifs.

²⁰⁸⁸ Voir Lepelley Cl., 1979, p. 362-369 ; sur le culte impérial à l'époque vandale voir Clover F., 1984, p. 121-128.

²⁰⁸⁹ Sur la question voir Kotula T., 1982.

²⁰⁹⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 166-167 et surtout p. 362-369

²⁰⁹¹ Sur la notion du génie, voir en dernier lieu Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Id, 2001, p. 39-53. Dans les pages 125-126 de la première édition, l'auteur a essayé de réunir les textes et d'expliquer le sens du « génie » toujours en rapport ou bien avec l'individu ou avec la communauté, d'après Lepelley Cl., 1992 p, 125 « Le génie apparaît à la fois comme une sorte de double divin de chaque homme, venu au monde avec lui et possédant les mêmes caractères, et comme dieu tutélaire propre à une personne. » ; Belfaida A., 1998, p. 1533-1554, voir en particulier p. 1539-1940.

²⁰⁹² Voir Volume II, site n° 089, document n° 8.

Par ailleurs nous savons qu'Hercule est assimilé à Melqart²⁰⁹³, et qu'il avait des rapports directs avec la fondation de quelques villes comme Carthage²⁰⁹⁴ et Capsa²⁰⁹⁵ par exemple²⁰⁹⁶. Mais s'agit-il du même Hercule ?

A *Sufes*, les Chrétiens se sont attaqué en 399 à une divinité qui devait être particulièrement vénérable. Il n'est pas impossible, en effet, que comme dans bien d'autres cités africaines²⁰⁹⁷, le culte d'Hercule plongeait ses racines dans le passé le plus lointain²⁰⁹⁸. Ce pourrait être un dieu local autrefois vivifié par le Melquart punique²⁰⁹⁹, puis romanisé sous le nom Hercule et adopté comme patron par la communauté du *castellum*. On imagine qu'il avait connu une promotion nouvelle vers la fin du II^e siècle, si l'on s'accorde avec Cl. Lepelley²¹⁰⁰ pour penser qu'il avait pris un nouveau relief lorsque la cité devient une colonie romaine. Lepelley considère, en effet, que le *dies natalis*²¹⁰¹ d'Hercule, *genius patriae*, un 21 octobre (12^e jour des calendes de novembre)²¹⁰² était celui de la naissance de la colonie²¹⁰³. Pendant le troisième siècle, le culte d'Hercule avait été le ciment de la communauté civique de *Sufes* et l'on ne s'étonne pas dès lors qu'en 399, demeurée en majorité fidèle à sa divinité ancestrale, celle-ci ait répondu avec quelque frénésie à l'appelle de ses dirigeants.

L'influence de ce culte ou son importance dans la région pourrait peut-être expliquer

²⁰⁹³ Il n'y a pas lieu ici d'établir le lien entre Melqart et Hercule Héraclès qui était l'objet de plusieurs études en l'occurrence : celle de Corinne Bonnet 1988, qui dresse une bibliographie p. 441-471 exhaustive jusqu'à la date de l'édition.

²⁰⁹⁴ Justin, *Pilipliques*. XVIII, 4,15 : « *atque ita sacris Herculis, cuius sacerdos Acherbas fuerat, repetitis, exilio sedes quaerunt* » d'après Cicéron, *De natura deorum*, III, 42, Carthage est la fille d'Hercule Tyrien et c'est Hercule-Melqart qui animait les relations entre Carthage et Tyr la ville mère.

²⁰⁹⁵ Salluste, *Jugr.*, 89, 4 ; Orose, V 15,8. La situation de *Sufes* dans un couloir de passage majeur semblable à celui de Capsa peut révéler les voyages d'Hercule à travers le monde et justifier son choix pour *genius patriae*.

²⁰⁹⁶ Corbier P., 1974, p ; 95-104 dresse p. 98 un tableau de 16 inscriptions provenant de 13 localités d'Afrique ; Pour les autres exemples voir Bonnet, 1988, p. 192 et suiv. Sur Hercule-Héraclès fondateur, voir. Leglay M., 1992, p. 294 et suiv. D'après Pline l'Ancien, XIX, 63, éd André J., 1964, à Lixus « *Exemplo est arbor maluae in Mauretania Lixi oppidi aestuario, ubi Hesperidum horti fuisse produntur, CC passibus ab oceano, iuxta delubrum Herculis antiquius Gaditano, ut ferunt* » "On a l'exemple d'une mauve arborescente en Mauritanie, dans l'estuaire où furent, dit-on, à côté du temple d'Hercule, qui passe pour plus ancien que celui de Cadix". Sur Lixus voir Fantar M.-H., 1992, p. 115-121 Sur les sources qui mentionnent Heraclès-Hercules-Melquart, et la difficulté de les distinguer, voir Bonnet, 1988.

²⁰⁹⁷ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Lepelley Cl., 2001, p. 39-53 ; Voir également, Leglay M., 1992, p. 296.

²⁰⁹⁸ Corbier P., 1974, p ; 95-104, *passim*.

²⁰⁹⁹ Corbier P., 1974, p ; 95-104, voir en particulier p. 104. Nous savons d'après Salluste que Hercule fondateur de Capsa est qualifié de « numide ».

²¹⁰⁰ Lepelley Cl., 1992, 131-132 ; Voir également, Leglay M., 1992, p. 296.

²¹⁰¹ Bonnet, 1988, p. 19 : l'auteur affirme que le nom de Melqart est la forme contractée du titre « mlk qrt », « roi de la cité ». C'est un fait établi que la vocalisation correcte de ce nom est Milqart. Le roi, en phénicien, se dit en effet milk, comme en témoignent des anthroponymes phénico-puniques transcrits en grec ou en latin, tels Azemilkos, Hamilcar ou Bomilcar.

²¹⁰² Voir Volume II, site n° 089, document n° 8 (*CIL*, VIII, 11430)

²¹⁰³ Les romains considèrent toujours la colonie comme une fondation *ex nihilo* même s'il s'agit d'une colonie honoraire et non pas avec la fondation réelle de la ville?

la faiblesse de la présence des autres cultes qui devaient d'habitude régner dans une région comme *Sufes*. Le culte le plus célèbre en Afrique, Saturne, est attesté explicitement une seule fois (voir ci-dessous) et celui de Neptune est très répandu au nord et à l'ouest de la région dont il est complètement absent.

L'influence du culte d'Hercule dans la région est perceptible à travers la présence des Atlantes²¹⁰⁴ sur les stèles de Hr. Thmed (n°189) avec une tendance plus humaine que mythologique. D'après Leglay²¹⁰⁵, à partir de l'époque sévérienne le culte d'Hercule devient « plus qu'associé, lié à *Liber Pater* ». Dans l'état actuel de la documentation on ne dispose d'aucun document prouvant ce point de vue à *Sufes* malgré la présence du culte de Liber (voir ci-dessous).

Est-il possible de mettre le culte d'Hercule à *Sufes* en rapport avec l'eau comme c'est le cas ailleurs²¹⁰⁶ ? L'importance de l'eau, comme l'indique les monuments hydrauliques en particulier le nymphée d'une part et l'ampleur qu'a connue le culte d'Hercule d'autre part, permet de proposer un rapprochement entre les deux.

L'importance du culte d'Hercule à *Sufes* du moins jusqu'à la fin du IV^e siècle n'est pas à démontrer. Le fait qu'il soit mentionné sur une base honorifique comme génie de la patrie est un indice révélateur mais le fait de tuer 60 chrétiens en 399 apr. J.-C. parmi ceux qui ont détruit la statue de la divinité constitue un signe encore plus éloquent. La destruction aurait touché d'autres monuments et d'autres statues de divinités. Pourquoi la réaction des Païens est-elle survenue seulement pour défendre le temple d'Hercule ? Ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit de la divinité protectrice de la cité, mais probablement parce que Hercule est considéré comme un dieu Sauveur contre le Christ²¹⁰⁷. Il ne faut pas également perdre de vue que les décurions qui ont conduit cette émeute, profitaient chaque année de intérêt de 50 000 HS, somme offerte par l'évergète *P. Magnius Amandus*²¹⁰⁸. D'autre part, le zèle des Païens serait, de leur point de vue, légal puisque la loi émise par l'Empereur Honorius en 399 apr. J.-

²¹⁰⁴ Leglay M., 1992, p. 303

²¹⁰⁵ Leglay M., 1992, p. 305

²¹⁰⁶ Leglay M., 1992, p. 289-299, l'auteur présente des exemples où on a trouvé des dédicaces à Hercule près de sources. Pour les références voir p. 297 et note 19 ; p. 299 et notes 29, 31 et 32. En fait pour *Sufes*, il se peut qu'il soit en rapport avec l'activité agricole et l'irrigation qui prédomine dans les environs immédiats de la ville..

²¹⁰⁷ En effet, deux parmi les empereurs qui ont violemment persécuté les chrétiens, Septime Sévères et Dioclétien, ont favorisé cette divinité

²¹⁰⁸ A cette occasion on organisait probablement une fête pendant laquelle on donnait des repas publics. Bien entendu, le fait de détruire la statue d'Hercule pour les décurions (profiteurs de l'intérêt de la somme) et pour les peuples (profiteurs des repas et de la cérémonie) constituait une transgression de ces priviléges.

C. n’empêchait pas de célébrer les réjouissances publiques les jours de fêtes traditionnelles au contraire elle interdisait de les supprimer²¹⁰⁹.

4.1.3. Le culte des Cérères

Cérès est adorée à *Sufes* et à Hr. Contra (n°007). Cependant dans les deux cas les documents sont peu explicites.

Le culte de Cérès se manifeste à *Sufes* à travers un brûle-parfum²¹¹⁰ semblable à ceux qu’on consacrait souvent à cette divinité et dont on a trouvé un nombre important à Carthage²¹¹¹. L’objet de *Sufes* se rapporte à la déesse sicilienne introduite en Afrique en 396 av. J.-C. et répandu à travers l’Afrique du Nord par les rois Numides comme l’affirment certains historiens²¹¹². Mais, hormis cet objet datable d’après A. Drine du I^{er} siècle apr. J.-C.²¹¹³, on n’a pas encore découvert un autre témoignage sur ce culte à *Sufes*. Pourtant, on ne peut nier sa présence. En effet, d’autres informations de la région confirment l’adoration du culte Cérès dans le secteur.

Le culte de Cérès est probablement célébré à Hr. Contra²¹¹⁴. En effet, nous pouvons le déduire à travers un cippe funéraire monumental offert à *Salonia Rustica*²¹¹⁵. Hormis des attributs des Cérères tels le serpent²¹¹⁶, les hautes corbeilles²¹¹⁷, les épis de blé²¹¹⁸, la truie²¹¹⁹, les flambeaux en cornets emboîtés²¹²⁰, la pelle et la pincette, le canthare²¹²¹, les épis

²¹⁰⁹ Lepelley Cl., 1992, p. 135, l’auteur qui commente le sermon 62 de Saint Augustin concernant les chrétiens qui assistaient aux repas publics païens, montre bien que la loi impériale « émise par Honorius en 399 et adressée au proconsul d’Afrique Apollodorus, ... interdisait de supprimer les jouissances publiques aux jours de fêtes traditionnels, si aucun sacrifice n’était accompli. » Il s’agit ici de la désacralisation de ces fêtes désormais civiques plutôt que religieuses.

²¹¹⁰ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

²¹¹¹ Drine A., 1986.

²¹¹² Carcopino J., 1942, p. 13-37 ; Picard G.-Ch., 1957, p.56 ; Camps G., 1960, p. 221-225, etc.

²¹¹³ Drine A., 1986, t. I, p. 230.

²¹¹⁴ Le site se trouve au nord-est de *Sufes* et à environ 20 km au sud-ouest de Sidi Ali el Mediouni d’où provenait la célèbre stèle représentant la prêtresse de Cérès cf. Picard G. Ch., 1957, p. 56, planche n° XXVIII ; Sur le tronçon méridional de la voie *Carthago-Ammaedara*, liant *Mactaris* à *Ammaedara* par *Thala*, cf. M’Charek A., 1987-1989, p. 153-167.

²¹¹⁵ Voir Volume II, site n° 007, document n° 4.

²¹¹⁶ Leglay M., 1957, p. 340 et suiv. ; Drine A., 1986 T.2, p. 400-402.

²¹¹⁷ Drine A., 1986 T.2, p. 419-420.

²¹¹⁸ Drine A., .t. 2, p. 404-405 ; Leglay M., 1956, p. 33-53 en particulier p.42-43 et n°13 et 16 ; Leglay M., 1966, en particulier 190-198.

²¹¹⁹ Drine A., t. 2, p. 402-404 ; Leglay M., 1956, en particulier p. 42 et n° 14 et p. 51-52

²¹²⁰ Drine A., t. 2, p. 407-411 ; Picard G. Ch., 1970, p. 145 et n° 1.

²¹²¹ Leglay M., 1956, p. 50 ; Drine A., t. 2, p. 411-413.

de blé et le *canistrarius*²¹²², figure également sur la pierre dans la scène du banquet sur la face 3, une femme ayant les mêmes attributs que la prêtresse de Cérès de Sidi Ali El Mediouni²¹²³, en particulier ses vêtements, le voile et sa coiffure.

Le texte funéraire indique que le monument est consacré par le mari *Q. Salonius Martialis*, « *ingressus an(num)* » c'est-à-dire au « début de l'année », sans plus de précision. Quelle était la relation entre la défunte et le culte de Cérès ? La femme était-elle une prêtresse de Cérès ? La même question a été posée par Legaly M. concernant la stèle d'*Aelia Leporina*²¹²⁴. Il conclut que si avait été le cas « l'inscription n'eut pas manqué de le mentionner ». D'après lui les prêtresses de Cérès « étaient toujours, semble-t-il, des femmes âgées »²¹²⁵, la plus jeune parmi les prêtresses est âgée de 59 ans. Mais *Salonia Rustica* qui est morte à 52 ans avait-elle l'âge suffisant pour qu'elle puisse exercer cette fonction ? Rien n'est moins sûr. Le plus simple et le plus plausible serait de considérer à la suite de Leglay M. que le mari a voulu commémorer « une âme qui lui était chère »²¹²⁶.

La femme représentée sur la stèle de *Fuscha Audnia* provenant de Hr. Thmed (n°189) rappelle également une prêtresse de Cérès. En effet, la coiffure et les vêtements ressemblent à celle qui est représentée sur la stèle de Sidi Ali El Mediouni. Il est tout à fait possible que le culte des Cérès s'exerce à cet endroit. Les conditions naturelles sont favorables à la céréaliculture. Les moulins à céréales ne manquent pas à cet endroit²¹²⁷. Hormis le brûle-parfum découvert à Sbiba et la stèle de Sidi Ali el Mediouni, on trouve un cippe funéraire dédié à *Tertul[l]a* prêtresse des *Cereres* datable probablement de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. à Aïn Maja²¹²⁸, un document à *Cillium*²¹²⁹ et une stèle à *Theveste*²¹³⁰.

La présence du culte de Cérès, déesse grecque introduite en Afrique du Nord par les Carthaginois en 396 av. J.-C confirme la vocation céréalière de la région. Les céréales, particulièrement le blé, sont la culture dominante au moins durant les deux premiers siècles

²¹²² Leglay M., 1966, p. 374, : « A vrai dire, aucune inscription saturnienne ne les cite (les *canistrarii* et les *canistrariae*), alors qu'il sont mentionnés dans les textes des cultes de Caelestis, de Cérès, de Bellone, de Mercure et de Damio. » ; Pour Cérès voir *ILA*g, I, 2033 ;*CILPMBardo*, n° 25 ; Drine A., t. 2, p. 410-420.

²¹²³ Picard G._Ch., 1954, p. 186-187

²¹²⁴ Leglay M., 1956 p. 44

²¹²⁵ Leglay M., 1956, p. 44 et n° 20 ; sur l'âge avancé, voir en dernier lieu : Drine A., 1994, p. 174-184, en particulier p. 177-179.

²¹²⁶ Leglay M., 1956, p. 44.

²¹²⁷ Voir Volume II site n° n°189 et p. 270 et suiv..

²¹²⁸ Aïn Maja à 10 km au nord-ouest de *Sufes* voir en dernier lieu *CILPMBardo*, n° 25 : « *Flavia M(arci)/fil(ia), Tertull[la], sacerdos,/ uix(it) an(is) [C].* » Les attributs : flambeaux, canéphores et les truies représentés sur le cippe laisse croire qu'il s'agit d'une prêtresse des Cereres.

²¹²⁹ *CIL*, VIII, 11306=23208 ; voir également Drine A., 1986, T. 1, p. 229-239.

²¹³⁰ Leglay M., 1956, p. 33-53

dans le couloir de *Sufes*. Une dédicace à Pluton²¹³¹, divinité agricole et chthonienne, associée à Cérès à plusieurs reprises²¹³², provenant de Hr. Fartout (n°041) et datant à peu près de la même époque que le cippe de *Salonia Rustica* constitue un autre indice sur la continuité et l'ampleur de la culture céréalière dans le secteur.

La présence du culte des *Cereres* dans la région de *Sufes* s'explique sans doute par le développement de la production des céréales. La carte de la diffusion de ce culte à travers l'Afrique confirme ce point de vue. L'*Africa Vetus*²¹³³, pays qui a donné plus de documentation sur ce culte est connu par ce type l'activité céréalière depuis l'époque préromaine. L'installation des colons dans ce secteur et sa mise en valeur depuis César et Auguste visent entre autre l'approvisionnement de l'*Urbs* en blé²¹³⁴.

4.1.4. Le culte de Saturne

Le culte de Saturne, très répandu en Afrique, n'est pas signalé dans la région de *Sufes* par des textes explicites. Mais, on est certain de sa présence de ce culte grâce à une stèle funéraire provenant de Hr. Dammag (n°042) qui mentionne un *sacerdos Saturni*, bien qu'on ne soit pas certain qu'il s'agisse d'un prêtre d'un temple qui se trouvait à cet endroit ou bien d'un prêtre qui vient d'être enterré à cet endroit avec sa femme ? En fait, le site représente une petite villa située sur la voie vers le Nord à 3 km de la cité antique. Il se peut donc que le prêtre ait voulu être enterré dans son domaine situé aux environs de la cité qui abritait le temple de cette divinité²¹³⁵.

D'autre part, toujours dans la région étudiée, la présence du culte de Saturne à *Sufes* et à Hr. Thmed (n°189) est identifiable aux attributs et symboles de cette divinité sculptés sur les stèles funéraires ou « votives » provenant de ces deux endroits.

- A *Sufes*

La documentation disponible n'a pas livré d'animaux spécifiques au culte de Saturne²¹³⁶ ni d'attributs fonctionnels²¹³⁷. Seuls des symboles²¹³⁸ qui se rapportent à cette divinité sont attestés.

²¹³¹ Inscription inédite provenant de Hr. Fartout, site n° 041 (en cours d'étude).

²¹³² Drine A., T. 2 p. 428 et tableau de documents p. 429, l'auteur compte 9 documents où Pluton est associé à Cérès.

²¹³³ Picard G. Ch. 1954 p. 182 ; Février P.-A. 1975, p. 39-43, en particulier p. 41.

²¹³⁴ Lassère M., 1977, p. 148.

²¹³⁵ Leglay M., 1966, p. 360 et 375.

²¹³⁶ Sur les animaux attributs à Saturne voir Legaly M., 1966, p. 132-142.

²¹³⁷ Voir Legaly M., 1966, p. 142-152

²¹³⁸ Les symboles de Saturne sont étudié par Leglay M., 1966, p. 153-214..

Symbol	Nature	Support	Nbre	Référence	datation
Animal	oiseau ; lapin ; poisson	Stèles votive et funéraire	3	- document n° 1 - document n° 47; - document n° 50	I-III ^e siècle
Végétal	Rosace ; grenade ; grappe de raisin	Stèles votive et funéraires	7	- document n° 1 - document n° 38 ; - document n° 29 - document n° 30 - document n° 46 - document n° 47 - document n° 50	III ^e siècle
Astral		Stèle votive et funéraire	2	- document n° 1 - Catalogue n° 38	I ^e siècle
Funéraire	Amours	Stèles funéraires	2	- document n° 44 ; - document n° 33	II-III ^e siècles
Monumental	Entrée d'un temple ?	funéraire	4	- document n° 30 ; - document n° 47. - document n° 50 ; - document n° 52.	I-II-III ^e siècle.

La totalité de la documentation est constituée de représentations en relief sur des stèles en majorité funéraires²¹³⁹. On ne trouve, toutefois, aucune indication épigraphique en rapport avec le culte de Saturne. Les symboles inventoriés sont des animaux²¹⁴⁰, des végétaux²¹⁴¹, des astres²¹⁴², des amours funèbres²¹⁴³ et des entrées de temples. Il s'agit d'oiseaux, de lapin, de poisson, de rosaces, de grenades, de grappes de raisin, de croissant ou de disque et des amours funèbres. Généralement, dans la région de *Sufes* comme ailleurs, sur les stèles ces éléments sont classés dans des registres selon l'ordre suivant : les astres : croissant ou et disque, oiseaux, poissons, les rosaces ou grenades, dans le registre supérieur et par la suite à l'entrée d'un temple se dresse un personnage tenant une grappe de raisin avec un lapin. De part et d'autre ou en contrebas on trouve des amours avec ou sans les torches renversées.

Symboles	Nombre d'attestation
oiseau	2
Lapin	1
Poisson	1
Rosace	4
Grenade	1
Grappe de raisin	3
Croissant	3
Disque	2
Amours funèbres	3
Entrée de temple	4
10 symboles	24 fois

²¹³⁹ Une seule stèle anépigraphe peut-être considérée votive ?

²¹⁴⁰ Leglay M., 1966, p. 208 et suiv.

²¹⁴¹ Leglay M., 1966, p. 191 et suiv

²¹⁴² Leglay M., 1966, p ; 166 et suiv.

²¹⁴³ Leglay M., 1966, p. 210 et suiv

Chronologiquement, ces symboles sont attestés depuis le premier siècle et persistent jusqu'au III^e siècle. Une évolution au niveau de la sculpture ainsi qu'au niveau de la formule funéraire est à remarquer. On passe du schématisme naïf à une finesse plus réaliste qui témoigne d'une romanisation plus affirmée. Cette tendance est confirmée par l'onomastique et le formulaire de l'épigraphie funéraire. Cette situation est plus accentuée dans la campagne que dans la cité car la documentation provenant de cette dernière n'est plus disponible actuellement.

- Dans la campagne :

En plus d'un *sacerdos Saturni* attesté par une stèle funéraire de Hr. Dammag (n°042), Nous disposons d'un nombre de stèles anépigraphes avec des reliefs représentant des symboles, des attributs et peut-être même le dieu dans la campagne de *Sufes*.

- de Hr. Dammag (n°042)

* une stèle funéraire d'un *sacerdos Saturni* (doc. n° 1, fig. 160-163)

* une stèle incomplète en haut avec en relief une couronne végétale, deux palmes et un personnage tenant un taureau par la corne dirigé vers la gauche (doc. n° 2, fig. 164).

- de Hr. Fartout (n° 041)

* un cippe funéraire avec deux génies ailés (doc. n° 1).

- De Hr. Thmed (n° 189)

* une stèle avec un croissant et un personnage nu levant les deux mains en forme de palmes et de deux côtés une palme ou des épis de blé (doc n° 1, fig. 615).

* une stèle à deux registres : 1- deux corbeilles avec pomme de pin entre les deux un pilier 2- un personnage à l'entrée d'un temple vêtu d'une tunique plissée avec offrande dans la main droite (doc. n° 3 fig. 617).

* une stèle à deux registres : un lion et un atlante (doc. n° 4, fig. 618).

* une stèle à 3 registres, reste de personnage (masculin) assis, lion et rapace, un atlante, une porte (doc. n° 5, fig. 619).

*une stèle anépigraphe avec un atlante (doc. n° 6, fig. 620).

* stèle funéraire avec 4 registres : un palmier ou voûte, une femme drapée tenant un objet des deux mains, une cruche et un pot flanqués de deux pommes de pin, une niche vide (doc. n° 9, fig. 624).

* une stèle inscrite avec 2 registres à reliefs, une pomme de pin et une femme vêtue de robe avec un objet à la main gauche (doc. n° 10, fig. 626)..

* une stèle funéraire inscrite avec deux registres, une pomme de pin et deux personnages : femme + enfant (doc. n° 11, fig. 628).

On voit bien que Hr. Thmed fournit plus de documents qui peuvent ensemble constituer un indice sur la présence probable d'un sanctuaire consacré à Saturne à cet endroit. La stèle avec la partie inférieure d'un personnage portant une tunique courte et ample, assis sur un banc, les jambes croisées (celle de droite est posée sur la gauche) semble représenter le dieu africain d'autant plus qu'il est accompagné d'un lion²¹⁴⁴ et d'un aigle²¹⁴⁵. Le lion qui figure deux fois sur la stèle de Hr. Thmed est un des attributs de Saturne.



Fig. 125 : La partie inférieure de Saturne ? assis sur un trône, les jambes croisées, accosté d'un lion et une aigle (stèle de Hr. Thmed)



Fig. 126 : Lion représenté en profil regardant à droite (stèle de Hr. Thmed)



Fig. 127 : Atlante de la stèle n° 6



Fig. 128 : Atlante de la stèle n° 4



Fig. 129 : Atlante de la stèle 5

Les atlantes considérés également parmi les symboles de Saturne²¹⁴⁶ figurant sur les stèles de *Mididi*²¹⁴⁷ et de la Tunisie centrale²¹⁴⁸ prennent à Hr. Thmed une forme plus réelle. Les atlantes qui étaient censés tenir le monde sur les épaules portent dans notre contexte le

²¹⁴⁴ Leglay M., 1966, p.132-133; 139-140.

²¹⁴⁵ Leglay M., 1966, p. 182.

²¹⁴⁶ Leglay M., 1966, p. 211.

²¹⁴⁷ Leglay M., 1961, p. 297-298 et planches IX, fig 5 = Ben Baaziz 2000, p. 231 n° 563.

²¹⁴⁸ Leglay M., 1961, p. 224-226 et planches VIII, fig 1, 2 et 5.

temple de Saturne d'après M. Leglay²¹⁴⁹. Toutefois, l'aspect assez robuste de leurs corps et l'apparence mettant en évidence leur force physique rappellent les qualités du dieu Hercule génie de la cité de *Sufes* (voir plus haut), ville située à environ 10 km au nord-ouest de Hr. Thmed. En fait, il s'agit d'une représentation d'Hercule.

D'après la documentation disponible, le culte de Saturne concerne plus le pays anciennement occupé et à vocation céréalière que le reste du pays demeuré « sauvage » ou récemment cultivé par rapport au reste de la région. Rares sont les traces des cultes païens dans le reste du pays occupé ultérieurement et occupé essentiellement par l'oléiculture.

4.1.5. Le culte de Mercure

La divinité du mouvement en général et du commerce en particulier, est signalée dans la région par un fragment de stèle à bas relief provenant de Hr. Damous (n° 012) sur un tronçon de la *via Hadrumetina*. Il s'agit d'une stèle incomplète en bas représentant en relief plat la divinité coiffée de pétase ailée levant la main gauche qui tient un caducée²¹⁵⁰ la main droite, tendue jusqu'à la hanche, portant la bourse. Ces caractéristiques sont courantes dans l'iconographie Mercure²¹⁵¹ souvent représenté nu, « d'ordinaire il est accompagné d'un ou plusieurs de ses animaux favoris : le coq, le bouc, la tortue et le scorpion²¹⁵² ». Mais l'état actuel la pierre, incomplète en bas, nous prive de les apercevoir. Sa présence ici à Hr. Damouss (n°012) est en rapport direct avec les huileries et l'oléiculture comme l'affirme M. Christofle²¹⁵³. M. Benabou confirme cette hypothèse lorsqu'il écrit : « le Mercure africain correspond à un besoin purement africain, celui d'un dieu protecteur de la végétation, et, plus précisément encore, d'une branche définie de la végétation africaine : l'olivier. »²¹⁵⁴. L'auteur déduit une corrélation entre la concentration de la culture de l'olivier et la propagation du culte de Mercure. En effet, il a remarqué une harmonie entre la carte de la culture de l'olivier et la carte de cette divinité en Afrique²¹⁵⁵.

En nous basant sur la propagation de la culture de l'olivier dans la région souvent à partir du début du IIIe siècle nous pouvons situer cette stèle entre le III^e et le début du IV^e siècle.

²¹⁴⁹ Leglay M., 1966, p.211.

²¹⁵⁰ Legrand A., *DAGL*, p. 1802-1823, voir p. 1807: sorte de « tige surmonté d'un 8 ouvert par en haut, ou de deux cercles, le premier fermé le second ouvert. »

²¹⁵¹ Simon Erika, Bauchhenss Gerhard, *LIMC*, p. 500-554 et planches, VI, 2 p. 272-306.

²¹⁵² Gsell S., 1914, p. 42-43.

²¹⁵³ Christofle M., 1930, p. 8.

²¹⁵⁴ Benabou M., 1976, p. 343-344.

²¹⁵⁵ Peyras J. 1991, p. 348 rejoint cette idée en écrivant : « Particulièrement présent dans la vallée du Bagrada, proche de la région étudiée lié à l'oléiculture, Mercure africain est peut-être celui que l'on rencontre à Uzali Sar et à Medda. »

4.1.6. Le culte de Liber

Cette divinité, qui jouait un rôle notable à *Mactaris* où elle bénéficiait d'un temple et patronnait la corporation des foulons²¹⁵⁶, est représentée à *Sufes* par un fragment d'une inscription publique ? remployée actuellement dans le monument dit Jamaa Sidi Okba. Le texte très fragmentaire comprend : « [---] *DEOLIBERO* [---] »²¹⁵⁷. Il s'agit bien de Liber Pater malgré l'absence du complément *pater*²¹⁵⁸. L'emploi du datif et la forme de la pierre, un linteau ? laissent supposer qu'il s'agit de la dédicace du temple de cette divinité. La présence de Liber à *Sufes* n'a rien d'étonnant, nous évoqué ailleurs, la possibilité d'une viticulture assez prospère dans la région de *Sufes*²¹⁵⁹. D'autre part, le lien entre Hercule et Liber Pater n'est pas à démontrer. En effet, d'après M. Leglay, la présence et le culte de l'Hercule Africain, « se trouvent, à partir de l'époque sévérienne, plus qu'associés, liés à Liber Pater et aux manifestations de la religion dionysiaque ou du « climat » dionysiaque qui inspire les décors des sols mosaïqués ou des objets de la vie quotidienne.²¹⁶⁰» Le réemploi de la pierre dans le monument dit Jamaa Sidi Okba, complique l'identification de la nature de ce monument²¹⁶¹.

4.2. Le christianisme

Comme partout dans l'Empire et particulièrement dans les provinces africaines, le christianisme qui a commencé difficilement va conquérir progressivement son territoire au dépens du paganisme. A *Sufes*, le phénomène aurait été plus dur en raison de la résistance païenne même après la reconnaissance officielle de la nouvelle religion et de l'importance jouée par la communauté chrétienne plus tard.

4.2.1. Les évêques de *Sufes*

On est mal renseigné sur les débuts du christianisme à *Sufes*. Les sources, tant littéraires, ou ecclésiastiques qu'archéologiques et épigraphiques sont restées discrètes à ce sujet. La nouvelle religion apparaît en 256 apr. J.-C. date du concile de Carthage. C'est à cette occasion

²¹⁵⁶ Picard G.-Ch., 1957, p. 49-54.

²¹⁵⁷ Voir Volume II, site n° n°089, inscription n° 9.

²¹⁵⁸ Sur les différentes formes des dénominations de Liber voir index du *CIL*, VIII, p. 226.

²¹⁵⁹ Voir supra,p .268-269

²¹⁶⁰ Legaly M., 1992, p. 305.

²¹⁶¹ supra, p. 179 et suiv.

que l'évêque *Privatus Sufibus*²¹⁶² représentait la communauté chrétienne de *Sufes*. Il est évident qu'il devait y avoir à cette date un nombre non négligeable de fidèles avec certainement un lieu de culte. Toutefois la présence du christianisme n'était pas un fait isolé dans la région. En effet, à la même date, une communauté chrétienne est attestée à *Sufetula* la cité voisine de *Sufes*, qui fut représentée à son tour par l'évêque *Privatianus*²¹⁶³ dans les mêmes *sententiae*. En 411 apr. J.-C., un évêque catholique nommé *Maximinus*²¹⁶⁴ dit aussi *Maximianus* et *Maximus* a représenté l'évêché de *Sufes* à la Conférence de Carthage. Il paraît « *extra ordinem*, sur une liste additionnelle, parmi ceux qui, arrivés en retard ou malades, n'ont pu souscrire le *mandatum* catholique et apportent verbalement leur consentement²¹⁶⁵. » Il intervint lors de la première séance à propos de l'évêque de *Zella*, rappelant que la nomination de ce dernier, *Donatianus*, était récente, et que le diocèse était jusqu'alors celui de diocèse en question à l'évêque *Musonius*²¹⁶⁶, primat de la Byzacène qui venait de mourir. C'est probablement le même qui participa au synode du 24 février 418 tenu à *Zella* ou à *Thelepte*²¹⁶⁷. En 419, *Maximinus* était présent au Concile de Carthage en tant que l'un des quatre délégués de la province de Byzacène. Inscrit dans la première session du 25 mai, son nom manque sur la liste des *iudices delecti* pour la séance du 30 mai, mais apparaît à la 16^e place dans les actes de cette même séance.

Par la suite les informations font défaut sur la communauté catholique de *Sufetana* jusqu'à la persécution vandale. Grâce à Victor De Vita, nous savons qu'un évêque Sufétain nommé *Eustratius*²¹⁶⁸ fut exilé lors de la persécution du clergé catholique par le roi vandale Genséric. L'auteur n'indique pas une date précise de l'exil, mais on peut la situer entre 445 et 454 apr. J.-C.²¹⁶⁹ Sur la cause de cette mesure, l'auteur de l'*Historia persecutionis Africa Provincia* rapporte qu'un nombre d'évêques avait prononcé les noms de Pharaon ou d'Holopherne ou encore de Nabuchodonosor, interdits à l'époque ce qui a entraîné le désagrément de l'autorité

²¹⁶² Morcelli St. 1816-1817, 1, p. 287-288 ; Gams P. B., 1873, p. 484 ; Mesnage J. 1912, p. 141 ; Cabral F., Leclercq H., 1930, Liste épiscopale -IX, Afrique du Nord, p. 1283 ; Maïer J., 1973, p. 204 ; Duval Y., 1984, p. 503.

²¹⁶³ Saint Cyprien, *Sententiae Episc.*, 19. Coïncidence, un *Privatus* est évêque de *Sufes* et un *Privatianus* de *Sufetula*.

²¹⁶⁴ *Gesta collationis Carthaginiensis* = Actes de la Conférence de Carthage en 411, éd. Lancel S., Paris, 1972, t. I, 187, *Gesta* , 215, l. 15 ; t. IV, p. 1532.

²¹⁶⁵ Mandouze A., 1982, p. 729

²¹⁶⁶ Mandouze A., 1982, p. 285.

²¹⁶⁷ Mandouze A., 1982, p. 729, la lecture du toponyme pose problème, Mandouze A. propose : *T(h)elense* (*T(h)e*le<pte>nse? Ou *Zel(l)ense*

²¹⁶⁸ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 107. Voir également p. 43.

²¹⁶⁹ Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9. ; Mandouze A., 1982, p. 376-377.

vandale et justifia l'exil²¹⁷⁰. L'évêque sufétain n'est rentré à son évêché qu'après 474 apr. J.-C.²¹⁷¹. Son nom, qui figure au martyrologue romain du 28 novembre, est inscrit dans la liste de 484 apr. J.-C.²¹⁷² et occupe la 21^e position dans la liste de la province de Byzacène.

A coté de ces évêques catholiques les listes épiscopales ont laissé également les noms d'évêques donatistes. En effet, lors de la Conférence de Carthage, l'évêque *Peregrinus*, dit *Episcopus Sufetanus* est signataire (42^e) du *mandatum* du parti donatiste. Il a pour rival catholique l'évêque *Maximinus*. *Peregrinus* prétend être également le représentant de la communauté donatiste de *Mididi*, avec adjoint venue de cette église, le prêtre donatiste nommé *Victor*²¹⁷³. Pourquoi est-ce l'évêque de *Sufes* et non celui d'une autre cité plus proche comme *Thugga Therebentina* qui représente *Mididi*? Est-ce parce que *Thugga* n'a pas été représentée à la conférence ? Pourquoi pas donc *Maktaris* une localité plus proche de *Mididi* que *Sufes* (environ 20 km par contre *Sufes* pas moins de 30 km) et qui a des liens plus anciens avec *Mididi*? S'agit-il de prépondérance religieuse de *Sufes*? Y avait-il un changement de poids des cités à l'époque chrétienne ? Il pourrait en être ainsi si on savait qu'il y avait eu un concile à *Sufes* sous le patronage de Saint Fulgence de *Ruspe* et non pas à *Maktaris*. Ce dernier prêtre semble avoir laissé des traces à *Mididi* et à *Sicca Veneria*.

4.2.2. L'affaire de 399 apr. J.-C.

La communauté chrétienne de *Sufes*, avait dû subir, comme d'ailleurs la majorité des chrétiens de l'Empire, les différentes phases des persécutions, ainsi que les maltraitances de la part de ses concitoyens païens. Ce qui explique leur réaction envers ces derniers dès que le moment leur était favorable. C'est ainsi qu'en 399 apr. J.-C. les païens tuèrent 60 fidèles chrétiens qui avaient détruit la statue d'Hercule génie de la cité. Il s'agit-là de l'événement qui a rendu la cité de *Sufes* célèbre comme exemple de cette lutte grâce à la lettre de saint Augustin qui en a laissé le récit²¹⁷⁴. L'épisode rapportée dans la 50e lettre de Saint Augustin a fait l'objet de nombreux commentaires des historiens. Elle constitue toujours un exemple éloquent de la question des luttes entre païens et chrétiens.

²¹⁷⁰ Victor de Vita, éd. S. Lancel, 2002, p. 106-107 ; Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9.

²¹⁷¹ Courtois Chr., 1954 p. 290 et n° 1 et 10 ; Mandouze A., 1982, p. 377 ; Victor de Vita, livre I, 51 éd. Lancel S., 2002 ; La passion des Sept Martyrs ; Registre des provinces et des cités d'Afrique, Byzacène, 21 , éd. Lancel S., 2002, p. 358-359 n°21.

²¹⁷² Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, 21 p. 260 et p. 358-359 n°21.

²¹⁷³ *Peregrinus* intervient à la suite de *Serenianus* évêque catholique de *Mididi* pour représenter la communauté donatiste de cette cité lorsque le premier a nié la présence d'un rival. Cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 362.

²¹⁷⁴ BAAA, X, 1973-1974, 288.

Voici le texte de la lettre de saint Augustin : « *Ductoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae, Augustinus Episcopus :*

Immanitatis vestrae famosissimum scelus, et inopi/nata crudelitas terram concutit, et percutit coelum, ut in plateis ac delubris vestris eluceat sanguis, et resonet homicidium. Apud vos Romanae sepultae sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror. Imperatorum certe nulla venaratio nec timor. Apud vos Romanane sepultae sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror, imperatorum certe nulla venaratio nec timor. Apud vos LX numero fratrum innocens effusus est sanguis, et si quis plures occidit, functus est laudibus, et in vestram curiam tenuit principatum. Age, nuc principalem veniamus ad causam. Si Herculem vestrum dixeritis, porro reddemus : adsunt metalla, saxa nec desunt ; accedunt et marmorum genera, suppeditat artificum copia. Caeterum deus vester cum diligentia sculptur, tornatur et ornatur. Addimus et rubricam quae pingit ruborem, quo possint vota vestra sacra sonare. Nam si vestrum Herculem dixeritis, collatis singulis nummis abartifice vestro vobis emimus deum. Reddite igitur animas, quas truculenta manus vestra contorsit, et sicuti a nobis vester Hercules rehibetur, sic etiam a vobis tantorum animae reddanturet in vestr. »²¹⁷⁵

« Aux dirigeants, aux Principales ou *Seniores* de la colonie de *Sufes* de la part de l'évêque Augustin :

Le crime énorme que votre féroce cruauté vous a fait perpétrer à l'improviste ébranle la terre et crie jusqu'au ciel ; le sang a coulé sur vos places et dans vos temples. Chez vous, les lois de Rome sont enterrées, celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie. Eh bien ! venons maintenant à l'affaire principale. Si vous prétendez que l'Hercule était à vous, nous vous le rendrons. Il y a justement une carrière ici, la pierre ne manque pas, il y a même plusieurs sortes de marbres et les sculpteurs sont en nombre. On s'empresse à sculpter votre dieu, à le polir, à l'orner. Nous y ajoutons un peu de minium pour lui donner un teint rubicond qui permettra à vos solennités d'avoir de l'éclat. Si vous dîtes que l'Hercule était à vous, nous nous cotiserons pour vous acheter un dieu chez votre sculpteur, mais rendez-nous aussi la vie de tous les soixante (chrétiens) »²¹⁷⁶.

Cette lettre a été datée de 399 apr. J.-C. par Kotula T²¹⁷⁷. La loi de Rome évoquée dans la lettre est la législation de Théodose et de ses fils qui depuis 391 avaient multiplié les

²¹⁷⁵ *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum per le Epistolae voll. 34/1-2, 44, 57 e 58.*

²¹⁷⁶ Traduction de Bernos M., 1964, p. 134.

²¹⁷⁷ Kotula T., 1974, p. 69-97.

mesures anti-païennes²¹⁷⁸. La lettre comporte un blâme assez fort contre les païens de *Sufes* coupables d'avoir tué soixante chrétiens zélés qui, interprétabat la loi d'Honorius²¹⁷⁹, avaient détruit la statue d'Hercule, le génie de la cité²¹⁸⁰. Assez furieux, les païens ont réagi d'une façon très violente et ont tué 60 fidèles chrétiens. Le texte de la lettre laisse présumer qu'il y a eu une sorte de « chasse à l'homme » contre les chrétiens partout dans la cité et probablement en dehors de la zone urbaine. En effet, Augustin signale les places et les temples, ce qui laisse entendre qu'on a surpris les chrétiens en train de profaner le temple d'Hercule ou bien on les a poursuivis sur les places publiques et on les a tués publiquement pour donner l'exemple. Les 60 victimes chrétiennes figurent au 30 août (III kal. Sept.) dans le Martyrologe romain. L'acte s'était gravé dans la mémoire des gens dans la contrée. En effet, nous avons une légende rapportée par El Bekri sur la présence d'un corps humain dans une grotte située dans une montagne assez élevée à l'ouest de Sbiba²¹⁸¹. D'après l'auteur ce corps appartient à un homme qui avait « péri d'une mort violente ». Il ajoute que les habitants de l'endroit croyaient dans la sainteté du défunt et ignoraient la date du crime à cause de son ancienneté²¹⁸². Faut-il mettre cette légende en rapport avec l'épisode de 399 ?

La légende rapportée par El Bakri rappelle une autre relatée par Victor De Vita. En parlant de la violence lors de la persécution vandale, l'auteur rapporte qu'à cette époque, beaucoup de gens s'étaient échappés vers le désert ou des grottes pour se cacher et conserver

²¹⁷⁸ Kotula T., 1974, p. 69-97.

²¹⁷⁹ Codes Théodosiens, XVI, 10, 18 datant du 20 août 399. Cette loi adressée au Proconsul d'Afrique, interdit de détruire les temples païens et ordonnent d'enlever les idoles.

²¹⁸⁰ *CIL*, VIII, 11430 ; voir également, Lepelley Cl., 2001, p. 39-53, particulièrement p. 46-47.

²¹⁸¹ El Bekri, Traduction M.-G. De Slane, 1965, p. 113 « J'ai entendu raconter à Ahmed ibn Omar ibn Anès que Cacem ibn Abd el Aziz lui avait fait le récit suivant : « Sur la route de Biskera il y a une montagne nommée Zighîzi, où se trouve à moitié hauteur, une grotte dans laquelle est le corps d'un homme qui avait péri d'une mort violente. Bien que plusieurs siècles se soient écoulés depuis cet événement, le sang suinte encore des blessures du cadavre, au point que le crime semblerait avoir été commis il y a deux ou trois jours. Les gens de cet endroit déclarent qu'ils ignorent l'époque où cet homme fut tué, tant elle est reculée. Autrefois ils avaient emporté le corps afin de l'enterrer auprès de leurs demeures, croyant que la proximité d'un objet aussi saint leur porterait bonheur ; mais à peine eurent-ils achevé leur travail, qu'ils retrouvèrent le corps dans la grotte, tel qu'il était auparavant. » Les hommes de cet endroit les plus dignes de foi déclarent que la chose est vraie ; d'ailleurs, Dieu peut très bien faire tout ce qu'il veut ! »

²¹⁸² El Bekri, Traduction M.-G. De Slane, 1965, p. 113 : « Dans l'ouvrage de Mohammed Ibn Youçof on lit ce qui suit : « le mort dont il est question se trouve dans la crevasse d'une montagne qui s'élève à l'orient d'Aïn Erban. Cette source (aïn) est située entre Mermadjenna et Sebîba ville dont nous avons fait mention. On dirait, à le regarder, qu'il venait d'être égorgé le jour même, et cependant il se trouvait déjà là avant le conquête d'Ifrîkiya par les musulmans. » Cet auteur ne rapporte pas l'anecdote de l'enterrement ; Dieu sait ce qu'il y a de vrai en tout cela ! »

leur foi²¹⁸³. « C'est ainsi, écrit-il, que le prêtre *Cresconius*, de la cité de *Mizei*, fut découvert dans une grotte du mont *Ziqua*, déjà à l'état de cadavre en décomposition.²¹⁸⁴».

L'épisode de 399 à *Sufes* est souvent évoqué parallèlement à un autre qui eut lieu à *Calama* à la même période²¹⁸⁵. En effet, en 408, les païens de cette ville passant outre aux indications impériales, ont lapidé à deux reprises la basilique chrétienne et l'ont incendiée malgré la présence du prêtre à l'intérieur du bâtiment²¹⁸⁶. La résistance païenne à *Sufes*, peut être interprétée comme la réaction d'une majorité qui tenait encore le pouvoir municipal. Qui-vive Mais il ne s'agit probablement pas d'une majorité écrasante, car le chiffre de 60 victimes parmi les chrétiens est très significatif quant au poids numérique de la communauté chrétienne. A la veille de la victoire définitive du Christianisme, le massacre des Chrétiens de *Sufes* en 399 apr. J.-C. témoigne du degré d'exaspération auquel étaient parvenus les deux parties.

4.2.3. Le synode de Saint Fulgence

L'importance de *Sufes* dans l'Eglise Africaine s'est manifestée à la fin de l'époque vandale par un synode tenu à l'initiative de Saint Fulgence de Ruspe à *Sufes* en 523/527 apr. J.-C.²¹⁸⁷. La date de ce concile est inconnue mais on peut penser qu'il s'est tenu après celui de *Younca* puisque dans le concile Saint Fulgence demande à ses collègues de Byzacène d'abolir une décision prise lors de celui de *Younci*. En se basant sur l'éloignement des deux cités et la participation d'un certain nombre d'évêques présents aux deux conciles, Chr. Courtois pense que les deux synodes ont traité de sujets parallèles²¹⁸⁸. Nous savons que le synode de *Younci* s'est tenu entre mai et décembre 523, celui de *Sufes* aurait donc été convoqué quelques temps après. De toutes manières il s'est déroulé avant la mort de Saint Fulgence (533 apr. J.-C.). Par ailleurs on ne sait rien sur l'ordre du jour de ce concile ni sur les décisions qui furent prises.

4.2.4. Les traces du christianisme à *Sufes* et sa région

Les traces du christianisme devraient être nombreuses puisqu'elles remontent à la fin de l'Antiquité et à l'abandon des sites archéologiques. La majorité de ceux-ci n'ont pas été

²¹⁸³ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 200-202.

²¹⁸⁴ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 202. Cette légende ainsi que celle rapportée par El Bekri, rappelle celle des « Gens de cave » signalée par la Bible et le Coran.

²¹⁸⁵ Kotula T., 1974, p. 69-97.

²¹⁸⁶ Kotula T., 1974, p. 69-97 en polonais avec résumé en français, p. 95-97

²¹⁸⁷ Vita Fulgentii, XXXVII, édition G.-G. Lapeyre, p. 131.

²¹⁸⁸ Courtois Chr., 1954, p. 305 note n° 1.

occupés à l'époque islamique. En effet, sur les 160 sites de la région de *Sufes* seuls 10 sites ont livré de la céramique islamique vernissée. Cependant, dans la région de *Sufes*, les traces du christianisme sont négligeables, cela s'explique peut-être par la situation de la région sur des routes très fréquentées et par la facilité d'accès ainsi que la continuité de l'occupation de la région et la proximité de la capitale à l'époque islamique. D'autre part, le fait que ces ruines constituent la dernière couche de l'occupation, les rend exposées à l'usure directe des agents naturels et humains.

- Les monuments : deux basiliques à *Sufes* et une autre à Hr. Bou Leidieb (n°081).

Les plans des deux basiliques de *Sufes*²¹⁸⁹, ainsi que quelques éléments d'architectures détachés de ces monuments sont déjà publiés par P. Gauckler²¹⁹⁰ depuis la fin du XIX^e siècle. Plus tard, N. Duval a repris l'étude de quelques corbeaux qu'il attribue à des monuments chrétiens. Nous avons vu (voir supra) que les traces du christianisme dans l'état actuel des recherches sont maigres à *Sufes* par rapport à d'autres cités voisines comme *Sufetula*, *Mactaris*, *Ammaedara*, *Mididi*. La communauté chrétienne de *Sufes* a laissé des traces archéologiques qui consistent en deux basiliques, dont la seule visible n'est pas pleinement assurée. Ce chiffre semble être logique et acceptable puisqu'il traduit une réalité schismatique. Nous savons que *Sufes* renfermait un évêché catholique et un second donatiste et le nombre de basiliques repérées sur le terrain semble être acceptable. Cependant par rapport à *Sufetula* le nombre est trop faible, en effet on compte à *Sufetula* environ 5 ou 6 basiliques. On ne sait pas si le nombre de basiliques de *Sufetula* traduit une certaine tolérance par rapport à *Sufes*, ou si c'est le nombre de la population ou la situation économique et religieuse qui est différente. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'évêché de *Sufes* a joué un rôle déterminant dans la propagation du christianisme dans les campagnes environnantes de la cité antique. En dehors de deux basiliques urbaines, subsiste une autre rurale, celle de Hr. Bou Leidieb (n°081)²¹⁹¹ signalée par R. Cagnat, au milieu des années 1880. Le site archéologique n'est pas très étendu (800 m² d'après Cagnat et environ 1 ha d'après notre évaluation) donc on ne peut imaginer un nombre important de fidèles à moins que le monument ne concerne aussi la population des environs. Le site est proche de *Sufes* (environ 10 km seulement). D'autre part, sur le terrain on ne trouve actuellement que les traces d'une structure allongée côtoyant au sud-est le fortin. Sa forme, ses dimensions²¹⁹² et son orientation conviennent à une basilique mais on ne peut pas l'affirmer avec certitude. En outre le site a bien livré une base

²¹⁸⁹ Voir supra p. 181-188.

²¹⁹⁰ Gauckler P., 1913, planches VIII-IX.

²¹⁹¹ AAT₂, feuille el Ala n° 036, site n° 130 « Fortin ; église ; pressoir à huiles »

²¹⁹² Voir Volume II, site n° 081

ionique attique de type grec qui semble tardive²¹⁹³. D'autres bases de colonnes de même époque sont remployées actuellement dans le hameau²¹⁹⁴ établi au sud de Sidi Brahim Ezzahaire et qui peuvent provenir de Hr. Bou Leidieb (n° 081) ou bien de Hendi El Henchir (n° 082).

- Les inscriptions : La région de *Sufes* à livré environ 4 inscriptions datables de l'époque chrétienne. Ce sont trois épitaphes qui proviennent l'une de *Sufes*²¹⁹⁵ et les deux autres de Hr. El Mhella (n° 022) et qui peuvent être considérées comme étant des épitaphes chrétiennes²¹⁹⁶ en se basant sur un probable chrisme vu par P. Gauckler lors de la découverte sur l'une des deux pierres²¹⁹⁷. Les pierres n'ont pas été retrouvées pour permettre de vérifier cette affirmation. On outre, un fragment de pierre sculpté d'un chrisme provient de Hr. El Hassek (n° 174)²¹⁹⁸ ;

- Les éléments d'architecture : Il s'agit là des éléments les plus importants en nombre par rapport aux autres vestiges quoique, étant en totalité hors contexte, ils ne constituent pas toujours des indices déterminants sur la présence de monuments dans les sites de provenance. Ces éléments vont des bases de colonnes aux consoles ou corbeaux. Pas moins de 15 bases de différents types provenant de *Sufes* et de sa région datent de l'époque tardive. Certaines de ces bases devaient servir dans la construction de basiliques chrétiennes, le reste a pu aussi bien être utilisé dans des monuments privés. Ces pièces proviennent de

- Hr. Contra (n°007) une base ionique attique dérivée, (fig. 20) ;
- Sidi Ben Habbès (n°016) trois bases ioniques attiques de type grec) ;
- Hr. Mhella (n° 022) une base ionique attique dérivée, (fig. 80) ;
- Hr. Jedeliane (n° 024) deux bases ioniques attiques chrétiennes (fig. 94-95) ;
- Hr. Smida (n°079) une base simplifiée, (fig. 234).
- Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081) une base ionique attique de type grec, f(ig. 258) ;
- *Sufes* (n°089) trois bases ioniques attiques chrétiennes, (fig. 304-306) ;
- Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) une base de forme dérivée, (fig. 443) ;
- Hr. El Hamri (n°126) une base ionique attique dérivée, (fig. 453) ;
- Hr. Thmed (n°189) une base de forme dérivée, (fig. 611) ;

²¹⁹³ Voir *supra* p. 311.

²¹⁹⁴ Volume II, site n°105

²¹⁹⁵ Volume II, site n° 089, document n° 53.

²¹⁹⁶ Volume II, site n° 022, doc. 1 et 2..

²¹⁹⁷ Volume II, site n° 022, doc. 1 et 2.

²¹⁹⁸ Voir Volume II, site n°174

On a également compté environ dix-sept chapiteaux tardifs qui peuvent être utilisés dans la construction de monuments chrétiens, ils proviennent des sites suivants

- Hr. Contra (n°007) ? un chapiteau (fig. 22)
- Aouinet Ed Debbane (n°037) un chapiteau (fig. 130) ;
- Hr. Fartout (n° 041) 1 chapiteau (fig. 148)
- Hr. Lahmar (n° 052), un chapiteau (fig. 194)
- Ras El Henchir (n°084) un chapiteau (fig. 274) ;
- Sbiba (n° 089) 3 chapiteaux (fig. 324, 328, 329)
- Sidi Abd El Hfid (n° 115), un chapiteau (fig. 431)
- Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) trois chapiteaux (fig. 440-441-442)
- Hr. Ben Malek (n° 125) un chapiteau (fig. 452)
- Hr. Hamri (n° 126) un chapiteau (fig. 454)
- Sidi Bou Meftah (n°157) un chapiteau (fig. 508)
- Hr. Hembez (n° 170) un chapiteau (fig. 554)
- Sidi Ali Ech Chaïeb (n° 191) un chapiteau (fig. 638-639)

9 corbeaux dont 8 proviennent de *Sufes* (n° 089, fig. 311-313, 314-316, 326-327) et un seul provient de Hr. Lahmar (n° 052, fig. 192).

- Les autres traces : la céramique : un certain nombre de lampes ou fragments de lampes à huiles chrétiennes ont été notées durant notre prospection.

4.2. Conclusion

Malgré la documentation incomplète et fragmentaire, la diversité des informations (littéraires, archéologiques et épigraphiques) nous renseigne d'une façon relativement satisfaisante sur le christianisme à *Sufes* et sa région. L'évènement de 399 apr. J.-C. révélé par la lettre 50 d'Augustin témoigne des luttes entre chrétiens et païens, de la résistance et du conservatisme de ces derniers contre les changements de leurs traditions malgré la législation impériale²¹⁹⁹. Les renseignements fournis par les listes épiscopales montrent bien que *Sufes* était toujours représentée dans presque la totalité des synodes tenus en Afrique. Elle a vécu le mouvement schismatique donatiste à partir du IVe siècle comme d'ailleurs la majorité des cités africaines. L'exil de son évêque durant l'époque vandale prouve le refus de l'arianisme et la fidélité au catholicisme. L'importance du rôle de *Sufes* à l'époque vandale s'est manifestée par un concile patronné par Saint Fulgence de *Ruspe*. Les témoignages

²¹⁹⁹ La loi d'Honorius de 399.

archéologiques, malgré leur médiocrité, confirment une spécificité architecturale et artistique. En effet, les monuments chrétiens, bien intégrés dans la trame urbaine de la cité classique, n'ont pas manqué de créer leur propre décor architectonique. La tendance générale suggère la présence d'un atelier de tradition locale en totale indépendance par rapport aux autres écoles voisines malgré quelques influences²²⁰⁰. Le rôle de la cité dans la diffusion du christianisme dans sa région peut être compris à partir des influences artistiques. L'adoption des traditions du décor qu'on distingue autour de la cité à Hr. Lahmar (n°052) en est une preuve. Cependant, plusieurs questions restent encore sans réponses principalement ce qui a trait à en premier lieu : la chronologie de la diffusion du christianisme dans la région²²⁰¹. Même si on ne connaît rien avant le milieu du III^e siècle apr. J.-C., les sources ecclésiastiques et les traces archéologiques concordent pour dire que l'âge d'or du christianisme dans la région comme d'ailleurs partout en Afrique serait entre le IV^e et le VI^e siècle.

²²⁰⁰ Duval N., 1972, p. 53 et suiv.

²²⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 362.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'inventaire archéologique et ses résultats

Méthode et problèmes de l'inventaire

Au terme de cette étude sur la région de *Sufes*, nous soulignerons en premier lieu l'apport de l'inventaire archéologique qui en fournit la majorité des données : pour le dresser, la part des recherches archéologiques antérieures publiées était mince au total, et nous avons dû procéder à un inventaire à vue, réalisé avec des moyens sommaires ; il avait trois objectifs principaux : reconnaître le plus grand nombre de sites possible, déterminer leur nature et leurs caractéristiques d'après les vestiges apparents, approfondir les connaissances sur l'agglomération principale et sur son rôle dans la région ; il va sans dire que cet inventaire prenait en compte les acquis antérieurs, mais ceux-ci sont, tout bien pesé, d'un apport limité. Pour établir cet inventaire, il convenait non seulement de noter les traces matérielles de sites antiques, mais aussi d'évaluer les changements considérables apportés dans le paysage depuis la fin de l'Antiquité. A l'érosion lente qui s'est opérée depuis le VII^e siècle ont succédé les bouleversements de l'époque du Protectorat, qui ne sont pas minces. Mais ils ont été amplifiés et généralisés progressivement depuis un demi-siècle en raison de l'augmentation de la population, avant tout dans les agglomérations, des modifications dans les manières de bâtir, en raison aussi de l'expansion des zones cultivées, des moyens mécaniques introduits aussi bien pour les constructions que pour l'exploitation du sol. Ces transformations constituent évidemment des obstacles pour la prospection au sol que nous avons effectuée ; si elles font apparaître certains vestiges antiques, elles en font disparaître d'autres, sinon en profondeur, au moins du champ visuel. On se rend compte par là même des lacunes que peut comporter un inventaire à vue. 187 sites antiques ruraux ont été recensés sur un espace inférieur (620 km^2) à celui que couvre une feuille au 1/50 000 (prise comme référence, car elle est à la base de la nouvelle *Carte archéologique des Sites et des Monuments historiques*), soit un site pour 3,31 km^2 en moyenne, densité qui est comparable à celle qui a été relevée par Sadok Ben Baaziz dans la haute vallée de l'Oued El Htab voisine (un site pour 3,42 km^2), avec les mêmes moyens. Cette densité est faible comparée à certaines régions du territoire tunisien²²⁰³, mais il faut noter ici le nombre de sites qui, en dehors de *Sufes*, ont une superficie supérieure à deux hectares. L'inventaire que l'on pouvait tirer de la consultation des cartes topographiques semblait se limiter en pratique aux vestiges de l'époque romaine, puisque la quasi-totalité des

²²⁰³ Une idée de la densité variable à l'époque antique (avant tout romaine) pour les différentes régions de la Tunisie a été donnée par G. Picard 1959, p. 54-56 et carte, p. 55, dans la première édition de sa *Civilisation de l'Afrique romaine* (la carte et son commentaire n'ont pas été repris dans l'édition revue de 1990). Picard note le parallèle frappant entre la densité de l'occupation à l'époque romaine pour les différentes régions (suivant des données établies principalement par l'analyse de l'*Atlas archéologique*) et celle que l'on avait en 1959.

sites archéologiques y sont signalés par le sigle *RR*. Le nôtre confirme dans l'ensemble cette majorité écrasante des sites datables de cette époque.

Les témoignages sur le passé préomain

Pourtant, le passé préromain s'est révélé bien présent à travers notre enquête. Pour la première fois a été dressé un inventaire des sites préhistoriques et protohistoriques : dix-huit escargotières, trois abris sous roche, treize nécropoles (une inscription libyque dans l'une d'elles). Ces vestiges témoignent de l'enracinement de la région dans l'Histoire, ce qui correspond d'ailleurs au nombre des toponymes antérieurs à l'époque romaine, à commencer par *Sufes* (*Sbiba*), un probable hydronyme berbère que l'on ne s'étonne pas de rencontrer dans une région célèbre par l'abondance de ses sources. L'absence d'études d'ensemble sur la microtoponymie en Tunisie ne permet guère cependant d'approcher dans ce domaine le passé libyque (notons par exemple que l'initiale T et Th de nombreux toponymes de cette époque se retrouve sans doute dans le nom de *Jebel Tiouacha*). D'autre part, quelques anthroponymes préromains sont révélés par le mince dossier épigraphique que nous avons pu réunir : vingt-huit au total sur une liste totale de cinquante-six noms de personnes (12/56 à *Sufes* et 16/51 dans les campagnes) c'est à dire le quart de la population révélée par les inscriptions, témoignage notable sur la persistance des traditions libyque ou punique.

Sufes, capitale régionale

On voit déjà dans ces chiffres la part de la capitale régionale, *Sufes*. Si le nom est préromain, les inscriptions comme les vestiges archéologiques y sont presque entièrement datables de l'époque romaine. L'agglomération semble avoir été créée ou pris forme au I^{er} siècle : c'était un *castellum* érigé dans le cadre du développement de la haute steppe, puis, sans que l'on connaisse les étapes intermédiaires, la cité fut promue au statut colonial fort probablement sous Marc-Aurèle ou Commode.

Topographie et histoire urbaine

Sufes offre un exemple des composantes monumentales essentielles de la ville romaine d'Afrique (et de la ville romaine tout court). La trame urbaine s'étendait sur une trentaine d'hectares, superficie non négligeable si on la compare aux autres villes romaines de la Proconsulaire. Il est clair que la cité a commencé progressivement à se doter des monuments publics dès le premier siècle, même si les informations recueillies ne permettent guère, en l'état actuel, de retracer les détails de l'histoire de l'urbanisme de la ville de *Sufes*. Cependant,

les monuments révélés par l'archéologie, l'épigraphie et la photographie aérienne manifestent l'importance de l'activité édilitaire tout au long de l'époque romaine. Comme le reste des villes de l'Afrique romaine, *Sufes* a probablement connu deux grandes étapes dans son évolution. La première phase s'étend jusqu'au milieu du II^e siècle et correspond aux débuts de l'organisation de l'agglomération : elle se constitue probablement autour d'un centre monumental civil ou militaire centré sur la colline de Sidi Okba. La seconde étape (du milieu du II^e siècle à la fin du IV^e) et celle où la ville est équipée de monuments publics : amphithéâtre, temples (dont un sur le site de Sidi Okba), aqueduc, nymphée, vaste établissement thermal, arcs de triomphe ; il faut sans aucun doute y ajouter un forum et ses annexes (dont la curie) et un *macellum* : on ne peut aujourd'hui les replacer dans la topographie urbaine. L'orientation générale des monuments montre que le plan de la ville était orthogonal comme celui d'autres villes africaines à cette époque, en particulier dans les steppes (Sbeitla, *Thelepte*). A partir du III^e siècle, *Sufes* a connu une extension qui a nécessité la création de faubourgs au nord et à l'est du noyau primitif. Aux VIe-VIIe siècles la présence chrétienne est attestée dans la ville par les vestiges de deux basiliques ; l'une d'elles avait pris probablement pris la place d'un temple païen, et elle a été plus tard elle-même remplacée par la mosquée de Sidi Okba. A cette époque, *Sufes* a été enclose dans une vaste enceinte rectangulaire, enfermant plus de deux hectares et englobant Sidi Okba. C'est très probablement à elle que se rapporte un fragment d'une grande inscription dédicatoire qui place la construction sous le règne de Justinien. D'autres édifices fortifiés, quatre ou cinq, étaient éparsillés à travers la ville. Malgré cette parure imposante, la ville ne dut pas avoir un relief particulier sous le Byzantins, puisqu'elle n'est citée ni par Procope, ni dans les actes conciliaires d'alors.

Nous nous sommes risqués à évaluer le nombre des habitants au temps de l'apogée de la ville (au Bas-Empire) en nous fondant sur la superficie de la zone urbaine, à quelque 4000 à 5000 habitants. En regard de ce chiffre modeste, la densité des ruines autour de la ville et à travers la région, et l'étendue de certaines de ses ruines, laissent penser que la majorité de la population de la région étudiée était une population rurale.

Vie municipale

Quelques textes se rapportent, sous l'Empire, à la vie municipale dont *Sufes* était le centre dans la cité. Ils apparaissent seulement à partir de la fin de II^e siècle, donc après la fondation coloniale, et sont sans originalité particulière. Bien entendu figure dans les institutions le

principal organe dirigeant, l'*ordo decurionum* ; il comprenait cent membres, d'après le calcul de Duncan-Jones fondé sur le texte *CIL*,VIII, 11430 ; les honneurs municipaux habituels se déduisent de la mention d'un (*duumvir*) *quinquennalis* et du flaminat perpétuel. Un *alumnus* pourrait être un patron, si l'on suit M. Corbier qui considère que les deux termes sont parfois synonymes. Pour le Bas-Empire, aucun texte ne cite le *curator reipublicae*, mais il est difficile de croire qu'il soit absent, notamment parce qu'il est attesté dans la plupart des villes voisines de *Sufes*. Les *principales*, qui apparaissent en Afrique au cours du III^e siècle, sont signalés à *Sufes* à la fin du IV^e siècle par saint Augustin, dans sa 50^e lettre. L'évergétisme semble avoir été actif, comme le montre l'ampleur des vestiges monumentaux connus (comme l'amphithéâtre) ou encore visibles (le nymphée par exemple) et les fragments de dédicaces recueillis dans les ruines de la ville antique. La vie municipale à *Sufes* était encore très active et dynamique à la fin du IV^e siècle : à cette époque, on voit en effet les *principales* soutenir une émeute contre les Chrétiens qui, encouragés par la législation de Théodore contre les cultes païens depuis 381 et l'ambiance du temps, avaient abattu en 399 en son temple la statue d'Hercule, Génie de la cité. Augustin ajoute que ce drame permit l'accès au rang des *principales* de ceux qui y avaient joué le rôle le plus important.

Société

Présence des ordres supérieurs : grands domaines sénatoriaux ?

Si l'on ne connaît aucun sénateur à *Sufes* ou dans ses environs, on est fondé à croire que des membres de l'ordre sénatorial peuvent y avoir possédé des domaines, car ils sont attestés immédiatement au sud-ouest de la région : *Lucullus Africanus*, de *Casae Beguenses*, et *Q. Anicius Faustus* sont les exemples les plus célèbres.

Chevaliers

L'ordre équestre est représenté par deux de ses membres originaires de la ville. Le premier, qui reste anonyme, est un ancien militaire, officier supérieur qui servit en Mésie comme tribun militaire de la 7^e légion *Claudia* et fut recruté dans le cabinet du procurateur romain *a censibus*. Le second sort de l'élite locale : son père était un notable sufétain qui, parvenu au sommet des honneurs municipaux, a vu, comme on pouvait l'attendre, son fils inscrit dans l'ordre équestre ; il est qualifié d'*eques Romanus* sur une base honorifique offerte à son père dont il vante l'évergétisme.

Les décurions

Ce que nous savons d'eux par les textes municipaux est fort réduit, mais se place parfaitement dans les normes générales. On voit, comme ailleurs, la place que tiennent parmi eux les *principales* au Bas-Empire. Il est clair que leur fortune provenait en grande partie de l'agriculture, car c'est à eux que l'on attribuera de préférence les ruines des fermes et des *villae* inventoriées dans la région étudiée.

Vétérans

Nous n'avons guère d'éclairage sur les autres catégories sociales que nous font seulement connaître quelques épitaphes. Des vétérans sont venus s'installer à *Sufes* depuis le I^{er} siècle, signe que le pouvoir encourageait la formation d'un groupe de citoyens aguerris, capables de faire face à toute éventualité dans cette région qui avait été le théâtre de la révolte de Tacfarinas.

Religion

La vie de la société sufétaine est éclairée par quelques documents rares et lacunaires sur la vie religieuse sous l'Empire et dans l'Antiquité tardive.

Les cultes païens

Sont attestés dans la région de *Sufes*, outre le culte impérial, celui des grandes divinités du paganisme romano-africain : Saturne, Mercure, les *Cereres*, Liber et Hercule. La ville monopolise le culte impérial, celui d'Hercule, de Liber et des *Cereres*. L'importance qu'a laissé Hercule, Génie de la Patrie (*Sufes*), à la fois dans l'épigraphie et dans la littérature, est sans équivalent ailleurs en Afrique. Il était encore très vivace, on l'a vu, dans la dernière année du IV^e siècle, où il s'est trouvé en but aux attaques des tenants du christianisme qui laissèrent soixante morts dans une échauffourée dont saint Augustin s'est fait l'écho et qui les mit aux prises avec les dévots du grand culte civique traditionnel. Le culte de Saturne est attesté par un *sacerdos Saturni* à Hr Dammag, à 5 km au nord de *Sufes*. On est surpris par l'absence du culte de Neptune (dans l'état actuel de la documentation), dans une région où l'eau avait une importance particulière.

Le christianisme

Les informations sur le christianisme à *Sufes* sont fort brèves ; certaines sont néanmoins d'un grand intérêt. *Sufes* a connu plusieurs siècles de christianisme. Il y était installé au moins

depuis le milieu du III^e siècle : les *sententiae* relatives au concile de 256 nomment l'évêque de *Sufes*, Privatus, parmi les participants. Le drame de 399 montre la vitalité dont faisait preuve la communauté chrétienne locale, mais aussi son agressivité virulente à l'égard du paganisme. Elle la manifeste malgré la majorité païenne régnant alors au sein de l'*ordo*, et elle la paye chèrement par la mort de plusieurs dizaines de ses membres, au cours d'un pogrome anti-chrétien dont on a toute raison de croire qu'il fut encouragé (sinon plus) par l'*ordo* ; ce dernier vota même des félicitations au meneur du massacre, qui était un curiale ; bien plus, il n'hésita pas à réclamer à la communauté chrétienne des dommages et intérêts pour le bris de la statue divine, ce contre quoi s'est insugé saint Augustin. Cet épisode saisissant a mérité d'être cité en exemple des progrès du christianisme en même temps que de la forte résistance antichrétienne du paganisme et en particulier des élites urbaines en cette fin du IV^e siècle. Contrairement à ce qu'avaient pu espérer leurs adversaires, ce drame contribua sans doute à fortifier la position des chrétiens qui l'immortalisèrent en inscrivant dans la liste des martyrs ceux qui en avaient été les victimes.

La participation de représentants de *Sufes* à la conférence de 411 montre à la fois la force et la faiblesse du christianisme telles qu'on peut les saisir dans cette colonie : le christianisme occupe le haut du pavé, mais il est profondément divisé ; comme en bien d'autres cités, il y deux communautés chrétiennes qui s'opposent, chacune avec son évêque, le catholique Maximinus et le donatiste Peregrinus. Sous les Vandales, le christianisme sufétain subi le sort de nombre d'Églises africaines : son évêque Eustratius a été exilé par Genséric vers 450. Orage sans lendemain, puisque le même Eustratius figure parmi les signataires de la conférence de 484 ; qu'un synode se tint dans la ville en 524 ou peu après (en présence de Fulgence de Ruspe) ; que *Sufes* figure encore, vers 600, sur la liste de Georges de Chypre : l'évêché subsistait peut-être alors. Discrète sur dans la ville, la présence chrétienne y est attestée dans la ville aux VI^e-VII^e siècles par les vestiges de deux basiliques, dont l'une a été remplacée par la mosquée de Sidi Okba.

Les campagnes : répartition et densité des établissements

Nos connaissances sur les campagnes reposent pour l'essentiel sur l'inventaire archéologique et, sur le plan des textes, sur l'analyse de quelques épitaphes.

Facteurs naturels des installations

La répartition des 186 sites ruraux est liée d'abord aux conditions naturelles, relief, climat, alimentation en eau.

L'altitude moyenne de la région étudiée est de l'ordre de 600 m ; les sites archéologiques ont été établis entre 455 m et 1189 m d'altitude : environ la moitié des sites se trouve dans la plaine (entre 400 et 600 m), le tiers s'installe entre 600 et 700 m d'altitude, les vestiges restants (environ un quart) sont implantés aux pieds des pentes et dans des endroits élevés. La majorité des sites, même ceux qui se situent dans une plaine, occupent des endroits élevés par rapport au reste du paysage, sinon ils sont adossés à une colline ou le flanc d'une éminence qui assure la protection contre la nature et les humains. Pour le climat, les zones moins exposées aux vents nord-ouest ont attiré plus d'établissements antiques. L'abondance de l'eau des sources ou des eaux de ruissellement a joué un rôle décisif dans la répartition des établissements, puisque 93 sites sont installés aux bords des principaux cours d'eaux et 41 se trouvent à côté des sources naturelles. Les autres se sont équipés d'ouvrages hydrauliques.

Les facteurs humains

Le développement routier a joué un rôle décisif. Les principales routes antiques ont commandé l'installation d'environ trente-sept établissements. Parmi eux l'on compte non seulement la ville de *Sufes* vers laquelle convergent toutes les voies de la région mais encore des sites divers, parmi lesquels de grandes *villae*. Ces établissements ont dû attirer, développer voir créer des voies. C'est ce qui explique la régression ou la disparition de ces voies en même temps que le déclin de nombre de sites. On trouve des *villae* installées à l'écart des voies principales, sans doute pour être placées au cœur de l'exploitation qu'elles dirigeaient, mais elles étaient d'accès facile et raccordées aux grandes artères par des bretelles et des chemins secondaires.

La ville, *Sufes*, est intervenue également dans la répartition des sites antiques. En effet sur une superficie de 30 km² environ autour de Sbiba, on a compté, en se fondant sur la documentation cartographique et les photographies aériennes, 115 points soit environ 4 ruines (3.8) par 1 km². On doit donc retenir cette densité des établissements ruraux dans les environs immédiats de la ville, même si nous n'avons pu vérifier ce point que de façon partielle, en raison des progrès actuels des mises en culture. Elle est corroborée par la densité des symboles de ruines sur les cartes ou sur les photographies aériennes. On suppose donc que dans cette zone les propriétés étaient moins étendues et que – pour donner une idée – elles ne dépassaient pas en moyenne les 300 m² de superficie. Cette déduction rejoint celle de Philippe Leveau, pour qui la ville restreint la constitution de grosse *villae* dans ses environs immédiats.

La typologie des établissements ruraux

Leur nature n'a pu être déterminée, même à titre d'hypothèse, pour 27 sites, soit environ 14% du total. Pour les autres, on a compté 65 fermes et *villae* 2 agglomérations secondaires ; des habitats isolés ; 28 huileries ; 14 nécropoles ; le reste sont des sites qui se définissent par leur dépendance par rapport aux précédents.

Agglomérations secondaires

Deux sites doivent être considérés comme des agglomérations : Hr. Contra (007) et Hr. Thmed (189). Ce type de site est assez répandu en Afrique, peut-être surtout dans les steppes où les villes étaient, comme *Sufes*, dotées d'un vaste territoire où ces agglomérations que l'on peut dire secondaires servaient de relais aux chefs-lieux de cités. Elles répondent au développement économique environnant. L'emplacement est bien choisi et le site est desservi par une voie principale ; dans les deux cas, la présence de nécropoles protohistoriques témoignent de l'ancienneté de l'occupation ; elles indiquent que ces bourgades ont dû se greffer sur des établissements antérieurs à ceux de l'époque romaine où, indice de leur vitalité, elles occupent une superficie égale ou supérieure à celle de la ville même de *Sufes* et se dote de certaines infrastructures comparables à celles du chef-lieu ; ainsi Hr. Contra, longé par un oued plus ou moins pérenne, a été doté d'un aqueduc de 6,5 km de longueur. La vocation agricole de ces agglomérations est confirmée par le nombre des pressoirs à huile et des moulins à grain. En dehors de *Sufes*, ces sites fournissent le nombre le plus important des textes épigraphiques et des stèles à reliefs. Plusieurs bâtiments y ont été fortifiés durant l'Antiquité tardive, indications sur l'insécurité qui a régné à certains moments de cette époque, mais en même temps sur le maintien de l'activité de ces bourgades.

Fermes et villae

Viennent ensuite les fermes et les *villae*, auxquelles il a déjà été fait allusion. Elles témoignent du degré de romanisation au milieu rural et du niveau de contrôle effectué par la ville sur sa campagne. Dans la région de *Sufes* nous avons identifié environ 65 fermes et *villae* sur un total de 187 sites archéologiques soit environ 34,7%. En fait, il est possible théoriquement de distinguer entre ces deux types mais il en va en général tout autrement lorsque l'on analyse les vestiges sur le terrain : l'état des ruines ne permet pas de discerner sur les sites la *pars urbana* et la *pars rustica*. D'une façon générale, toutes les fermes et les *villae* occupaient une région de plaine prospère située au nord, à l'est et au sud de *Sufes*. L'implantation était toujours bien choisie pour ce qui était de la nature du terroir, de

l'approvisionnement en eaux et de la proximité des axes routiers. Ces établissements sont les plus riches des établissements ruraux, mais il est difficile d'apprécier aujourd'hui la superficie qu'ils exploitaient. A l'exception de quelques constructions situées essentiellement au nord de la région, où l'on trouve les traces de l'activité céréalier, il est certain que l'oléiculture constituait dans les fermes et les *villae* l'activité agricole la plus répandue, comme en témoigne la présence d'éléments de pressoirs à huile dans la quasi-totalité de ces sites ruraux.

Un certain nombre a dû être déserté dans la basse Antiquité. Dans vingt-deux d'entre eux seulement nous avons relevé des bâtiments fortifiés (vingt-cinq au total). Comme dans la région voisine de la haute vallée de l'oued el-Hatab, ces fermes fortifiées (dans l'ensemble plus importantes que celles de l'oued el-Hatab) sont nées de l'insécurité et de l'incapacité des autorités provinciales d'assurer la paix au moyen de postes militaires, particulièrement aux V^e et dans les premières décennies du VI^e siècle, car elles semblent avoir précédé la construction des forteresses de l'époque byzantine.

Autres types d'habitats

Il s'agit d'une dizaine de sites peu étendus (les ruines occupent entre 200 m² et 1,5 ha), habitats qui livrent (en surface) un matériel médiocre et peu varié, qui traduit suivant les cas une certaine opulence ou la pauvreté, les plus riches se trouvant non loin de la ville ou sur une voie importante. Les habitats pauvres sont situés dans des endroits écartés et peu accessibles, ce qui autorise à penser que leur activité était en rapport avec l'élevage et la forêt. Dans cette catégorie on aurait classé les *mapalia*, sortes de huttes paysannes ; mais, comme elles étaient bâties en matériaux périssables, elles n'ont laissé aucune trace au sol.

Les huileries

Vingt huit sites archéologiques forment une catégorie à part. Ils révèlent seulement des traces de pressoirs et ce sont donc des huileries qui constituent une des particularités de la région étudiée. Leur taille est variable. Une partie des petites huileries occupent des espaces nouvellement exploités et leur durée de vie semble avoir été assez courte. Les autres ont été établies dans la région anciennement occupée par des cultures maraîchère et céréalier, que l'oléiculture a pu réduire ou supplanter. Le mobilier recueilli montre que certaines petites huileries atteignaient d'une certaine richesse. Les grandes huileries correspondent avec l'apogée de l'activité oléicole que l'on situe au Bas-Empire et sans doute encore pendant une partie de l'époque vandale. Certaines d'entre elles ont constitué de véritables « zones industrielles ».

Les nécropoles

Les nécropoles constituaient dans l'Antiquité l'un des éléments du paysage archéologique de la région de *Sufes*. Outre celle de la ville, nous avons relevé les traces de quatorze nécropoles d'époque romaine, la plupart du temps d'après des éléments hors contexte : stèles portant des épitaphes, parfois un décor, mises au jour au hasard d'accidents topographiques ou de travaux agricoles. Sarcophages sans décor, destinés à être enterrés : on en a noté quatorze provenant des cinq sites considérés parmi les plus riches et datant sans doute de l'Antiquité tardive, au temps où l'inhumation était de règle. Les vestiges de mausolées qui subsistent sont rares, mais leur existence certaine, d'ailleurs à l'instar des régions voisines. Le seul encore en partie conservé est celui de Hr. El Beinnaia (149) ; sur une épitaphe, Un Q. *Aelius Saturninus* affirme avoir construit un mausolée sans regarder à la dépense.

L'équipement des campagnes

L'abondance des vestiges d'installations oléicoles

Il concerne d'abord les installations oléicoles dont le nombre nous a surpris lors de l'établissement de l'inventaire archéologique. La région de *Sufes*, qui a été jusqu'à nos jours délaissée par les recherches des archéologues et des historiens. Or elle se trouve au cœur de la zone qui a connu un grand « boom » oléicole à l'époque romaine. On n'y compte pas moins de 88 sites oléicoles avec environ 232 pressoirs (sur une superficie de 520 km², rappelons-le), ce qui donne en moyenne environ un pressoir pour 2,24 km². Nous avons dénombré dans le matériel oléicole 35 plateaux ou fragments de plateaux de pressoirs, plus de 68 plateaux de moulin, 60 broyeurs, un *trapetum*, 12 blocs d'ancrage de *prelum*, 41 linteaux de jumelles, 40 blocs de fixation de jumelles, 144 pressoirs à jumelles, 8 cuves ou bassins de décantation, une centaine d'auges, 112 contrepoids de pressoirs à *prelum* et 6 pressoirs à vis. Ce bilan impressionnant nous a permis de tenter d'établir des typologies pour ces différents éléments et d'enrichir et de compléter les typologies connues. La présence de contrepoids à vis constitue une nouveauté dans la recherche.

Les vestiges d'aménagements agricoles permettent de proposer une carte de répartition des cultures dans la région de *Sufes*. Les rives de l'oued Sbiba et toute la plaine étendue à l'est de la ville antique étaient le domaine privilégié des cultures maraîchères et de l'horticulture intensive. Une deuxième « ceinture agricole », avant tout dans le couloir nord-sud, était occupée par la céréaliculture. Une troisième « ceinture » était constituée par l'oléiculture, ce qui indique que celle-ci a dû se développer plus tardivement que les autres productions

agricoles et gagner les terres restantes et inadaptées à la céréaliculture qui s'étendaient sur les piémonts et les collines du couloir est-ouest.

Traces de centuriations

Les seules traces de l'organisation de l'espace dans les campagnes sont celles de centuriations reconnues par la photographie aérienne surtout dans la plaine étendue à l'est de *Sufes*. En outre un fragment de borne mentionne douze centuries (au moins).

Les installations hydrauliques

Les vestiges d'installations hydrauliques, vitales pour l'agriculture, mais aussi pour l'alimentation des agglomérations, ne manquent pas dans la région. L'enquête a révélé au moins 4 puits et 6 sources captées, 10 aqueducs, 7 citernes, 1 nymphée, 26 bassins de réception, 2 foggaras et peut-être un barrage, 13 constructions balnéaires rurales. En outre, on a noté des dérivations opérées dans le lit des principaux cours d'eau, l'oued Sbiba et l'oued el Hatab. Enfin, des terrasses avec murets de moellons, retenant et répartissant les eaux de ruissellement pour les cultures ont été aménagées sur plusieurs hectares au pied des jebels Mghila et Tiouacha.

Le plus important ouvrage est l'aqueduc urbain de *Sufes* alimenté par l'oued Sbiba et d'une longueur totale de 11,5 km. En plus de l'approvisionnement de la ville, il assurait l'irrigation de toute la plaine située à l'est de la zone urbaine. Traversant des reliefs assez accidentés, l'ouvrage est en quasi-totalité souterrain. Un ouvrage d'art, un pont-aqueduc, repéré à mi-chemin, est encore en bonne état de conservation. L'importante quantité d'eau véhiculée par l'aqueduc ainsi que les canaux repérés parmi les ruines de la ville antique portent à croire que l'eau satisfaisait aux besoins de l'ensemble des citadins ; cela peut expliquer en partie l'absence apparente (d'après la prospection de surface) de citernes domestiques dans la ville.

Dans les campagnes, les vestiges d'ouvrages hydrauliques conduisent à s'interroger sur les structures foncières : la construction de tels ouvrages témoigne ou bien de l'existence de riches propriétaires, ou bien de la formation de communautés d'agriculteurs associés pour recueillir et utiliser l'eau. La diversité des monuments hydrauliques, leur architecture, leurs dispositions techniques offre la possibilité d'établir des comparaisons avec d'autres régions et de proposer relative et une typologie variable pour chaque zone. Il s'avère que les bassins rectangulaires sont majoritaires autour de la cité, ce qui laisse croire qu'ils étaient plus anciens que les bassins circulaires situés à la périphérie de la zone étudiée, en direction de Kairouan et des Steppes. Les terrasses, remarques sur les photographies aériennes ainsi que les ouvrages

de préservation du sol qu'on aperçoit encore sur le terrain aux piémonts de Mghila et Tiouacha, les murets de détentions ainsi que la foggara sont des preuves d'une maîtrise ancestrale des techniques de l'eau dans cette zone. Au total, les constructions pour le captage, l'adduction et le stockage de l'eau, ainsi que la diffusion des installations balnéaires à travers les campagnes, témoignent de l'influence et de la diffusion de la civilisation romaine, évidentes aussi dans l'aménagement du réseau routier.

Les routes

Deux grands axes routiers parcourent la région : l'un, de direction est-ouest, est la *via Hadrumetina* des textes, celle qui reliait *Ammaedara* à Hadrumète. Elle traversait la région de *Sufes* sur environ 30 km, franchissait l'oued el-Hatab sur un pont dont il reste quelques vestiges. Des traces de la chaussée subsistent au niveau de la crête de Draa Es Sedra, à l'endroit où la voie se raccordait avec une bretelle desservant Bled El Contra. On a retrouvé à Hr Smida une borne milliaire qui la jalonnait et qui suggère que des travaux routiers ont eu lieu sous le règne de Gallien ; elle fut remployée à l'époque de Théodore I^{er}. Une autre route principale, de direction nord-sud, est la voie qui conduisait de *Musti* à *Sufetula* ; elle traversait la région étudiée sur environ 20 km. Elle est attestée seulement par une borne milliaire datant de l'année 237 apr. J.-C. qui signale des ponts tombés en ruines et une chaussée dégradée par la vétusté. Ces éléments ne sont pas visibles au sol.

Plusieurs autres pistes, bretelles et voies secondaires sillonnaient la région à l'époque antique comme le suggèrent la répartition des sites et leur alignement par série. Ces voies jouaient un rôle déterminant dans l'occupation et l'exploitation du sol.

L'histoire : l'apogée du Bas-Empire

La romanisation des sites ruraux, sans doute expression du développement économique des campagnes, s'est produite à des dates de plus en plus tardives au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville ; il n'y a pas lieu de s'en étonner, car c'était celle-ci qui, par sa population, ses notables, ses besoins, organisait, exploitait et contrôlait son espace vital et créait la zone d'influence nécessaire. L'épigraphie et les éléments retrouvés du décor architectonique permettent de dater les établissements antiques entre le I^{er} et le VI^e siècle. Les deux derniers siècles de l'Antiquité (VI^e-VII^e siècles) sont ceux de la construction des fermes fortifiées et des abandons progressifs qui semblent avoir été plus précoce que dans la ville. Le nombre des habitats fortifiés et leurs dimensions témoignent, certes, de capacités de résistance aux incertitudes de l'époque. Mais, en même temps, le remploi dans les

constructions de stèles décorées ou inscrites, de blocs de décor d'architecture et, plus significatif, celui d'éléments de pressoirs, annoncent la fin d'un type d'exploitation des campagnes et, semble-t-il, de la longue prospérité qu'elles avaient connu pendant les siècles de la paix romaine.

Malgré les lacunes de la documentation, il apparaît que l'apogée de *Sufes* et de sa région se place au Bas-Empire. Certes, il faut faire ici la part du manque d'informations consistantes sur l'époque antérieure, sur le temps des derniers Antonins et des Sévères où les grands monuments de *Sufes* (qu'il reste à dater avec précision) ont été édifiés et où l'hommage rendu à *P. Magnius Amandus* (C. 11430) est l'écho d'une vie municipale qui se voulait brillante. Le Bas-Empire est le temps d'une grande prospérité agricole fondée sur le développement accru de l'oléiculture. L'entretien des routes répond à cet essor, puisque que travaux routiers sont attestés sous Théodose. Et en cette fin du IV^e siècle, la vie urbaine est très active, même si l'on ne peut guère en juger qu'à travers les sources chrétiennes. On l'a vu, le christianisme institutionnel est bien établi, même si la liste des évêques que nous connaissons est limitée ; ce christianisme est militant face à un paganisme qui ne l'est pas moins, comme le montre la grave affaire de 399, et comme l'indique aussi la présence, en 411, d'une église donatiste face à l'église catholique. Si les deux basiliques chrétiennes dont les vestiges ont été reconnus semblent plus tardives, une série de blocs architectoniques décorés (notamment de corbeaux) sont datables de cette époque et ont pu s'intégrer à un monument chrétien.

La géographie historique : Sufes, cité et région

Nous avons été amenés progressivement à discerner des traits caractéristiques qui distingue, autour de *Sufes*, une région qui correspondait globalement, à notre avis, au territoire de l'ancienne cité. L'expression la plus adéquate pour la définir est que c'était une région de transition. Sa position géographique la place entre les étages bioclimatiques sub-humides au nord et le climat semi aride supérieur au sud, entre la région montagneuse d'une part, les steppes ouvertes et les plateaux étendus de l'autre, entre les forêts telliennes et la végétation steppique. Dans ce pays on passe, en ce qui concerne l'agriculture, de la monoculture des céréales au nord à celle de la monoculture de l'olivier au sud, d'une région à l'économie autarcique locale à la grande production tournée vers le commerce ; dans le domaine des techniques agricoles, c'est dans la région de *Sufes* que l'on passe, pour les pressoirs oléicoles, de l'ancrage fixe du *prelum* qui prédominent au nord et aux jumelles adoptées vers le Sud et l'Ouest.

L’unité est réalisée par deux couloirs naturels, nord-sud et est-ouest qui ont été empruntés par deux grands axes routiers majeurs au carrefour desquels est née la ville romaine. La voie *Musti-Sufetula* raccordait la cité de *Sufes* d’une part à toute la région steppique et côtière du Sud, de l’autre aux villes qui jalonnaient la grande voie de Carthage à *Theveste*. La *via Hadrumetina* assurait une liaison directe avec la zone militaire à l’ouest et, à l’est, avec la zone côtière.

Une certaine unité apparaît aussi sur le plan culturel avec un développement artistique particulier dans la ville. Les artisans locaux ont exploité le substrat local à travers une romanisation profonde des techniques, qui accompagnait celle des mœurs ; nous avons cru distinguer ainsi les productions d’une école proprement sufétaine dans les reliefs et le décor des stèles et des cippes ; elle se caractérise à son apogée, au III^e siècle, par un réalisme expressif ; sa qualité et son originalité s’expriment, aux IV^e-V^e siècles, dans le traitement de motifs ornementaux sur les blocs architectoniques à décor, comme des corbeaux trouvés en remploi Sidi Okba.

On voit donc le rôle de centre régional qui était assigné à *Sufes* ; la distance qui la sépare des villes voisines suppose qu’elle disposait, comme elles, d’un territoire que nous avons tenté de circonscrire. Faute de pouvoir le délimiter avec quelque précision – c’est un problème récurrent pour les cités africaines – nous avons désigné le plus souvent ce que nous entendions comme cité de *Sufes* (c’est-à-dire son territoire civique) par le terme de région (de *Sufes*) qui permettait de conserver un certain flou à des frontières que nous ne pouvions tracer avec assurance. Ce territoire était occupé par deux agglomérations secondaires et un réseau important de *villae* et de fermes. Il n’était pas très vaste, et sa fertilité décroissait, comme la densité de son occupation, au fur et à mesure que l’on s’éloignait du centre urbain. Il était exploité intensivement dans les terres proches de celui-ci grâce à la maîtrise de l’eau et il le restera après la conquête arabe. Et l’on rappellera justement, en note finale que c’est bien là que se trouve la clé de la prospérité de la ville jusqu’à nos jours : suivant le sens généralement admis pour le toponyme, *Sufes* était une fille de l’eau.

Mon espoir est que ce travail puisse éclairer des pages sombres de l’histoire du pays en général et de la région de Sbiba en particulier et qu’il soit utile pour des futures études plus approfondies dans la ville et dans ses campagnes.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

AMS = Archives des Missions Scientifiques et Littéraires
ANRW = Aufstieg und Niedergang des römischen Welt
AntAfr. = Antiquités Africaines
BAA = Bulletin d'archéologie Algérienne
BCH = Bulletin de correspondance hellénique
BCTH = Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques (BAC)
BSAF = Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France
CRAI = Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres
CT = Cahiers de Tunisie
DFH = Dougga fragments d'histoire
EB = Encyclopédie Berbère
JDAI = Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts
JRA = Journal of Roman Archaeology
MAD = M. Khanoussi et L. Maurin, Mourir à Dougga, recueil des inscriptions funéraires, Bordeaux-Tunis 2002
MEFR = Mélanges de l'Ecole Française de Rome
NAM = Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires
P.B.S.R = Papers of the British School at Rome
R.H.R = Revue de l'histoire des religions
REA = Revue des Études Anciennes,
REPPAL = Revue des Etudes Pheniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques
RM = Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts
RT = Revue Tunisienne

I- Atlas et cartes, dictionnaires et photographie aérienne

- AAT₁ : Babelon E., Cagnat R. et Reinach S., Atlas archéologique de la Tunisie (1/50 000e), Paris, 192-1913.
- AAT₂ : Cagnat R. et Merlin A., Atlas archéologique de la Tunisie (1/100 000e), Paris 1914-1932.
- APT : *Atlas Préhistorique de la Tunisie*, J. Zoghlami, R. Chenorkian et M. Harbi-Riahi, *Atlas Préhistorique de la Tunisie*, EFR, Rome.
- Daremberg Ch., Saglio E. et Pottier E., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, rééd. 1962-1963.
- CARK : *Carte Agricole régionale de Tunisie-Gouvernorat de Kasserine*, juin 2001. (Groupement IGN France International /B.T.I.A.)
- CAM : *Carte Archéologique El Meknassi* n° CXII,
- CADS : *Carte Archéologique, feuille Djebel Semmama au 1/50 000e, n° LXXVI*, OTC, 2005.
- CAKT : *Carte archéologique, feuille Ksar Tlili, n° LXVIII*, OTC, 1996.
- CAS : *Carte Archéologique, feuille Sbiba n° LXIX*, OTC, 2005.

- *CASH : Carte Archéologique, feuille Sidi El Hani n° LXIV,*
- *CGTDM : Carte Géologique de la Tunisie, feuille Djebel Mrhila au 1/50 000e n° 77 et Notice explicative par G. Castany, Tunis 1952.*
- *CGTS : Carte Géologique de la Tunisie, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000e et Notice explicative par G. Castany et R. Degallier, Tunis 1956.*
- *CTAK : Carte Topographique, feuille Aïn El Ksiba au 1/50 000e n° LX, IGN, 1928, OTC, Tunis, 1983.*
- *CTG : Carte Topographique, feuille Al Gasrin au 1/200 000e, n° NI-32-XXI, OTC Tunis, 1987.*
- *CTBG : Carte Topographique, feuille Bou Ghanem, n° XLI, IGN-OTC, Tunis*
- *CTDS : Carte Topographique, feuille Dj. Semmama au 1/50 000e, n° LXXVI, IGNF, 1932.*
- *CTDM : Carte Topographique, feuille Djebel Mrhila au 1/50 000e, n° LXXVII, IGNF, 1932.*
- *CTDT : Carte Topographique, feuille Djebel Trozza au 1/50 000e, n° LXX, IGN-OTC Tunis*
- *CTA : Carte Topographique, feuille El Ala au 1/100 000e, n° XXXVI, IGN, 1931.*
- *CTR : Carte Topographique, feuille El Rohyya, OTC, 1993.*
- *CTHA : Carte Topographique, feuille Hadjeb El Aïoun au 1/100 000e, n° XLII, 2e édition, IGNF, juin, 1957.*
- *CTK : Carte Topographique, feuille Kairouan au 1/200 000e n° XI, IGN, publié en 1908 et révisée en 1930 ;*
- *CTKT : Carte Topographique, feuille Ksar Tlili n° LXVIII, IGN, 1928.*
- *CTM : Carte Topographique, feuille Makthar au 1/200 000e, n° NI-32-XXII, OTC, Tunis, 1987.*
- *CTRDB : Carte Topographique, feuille Rohia-DJ. Barbrou au 1/50 000e, n° LXI, IGNF, 1929.*
- *CTSb : Carte Topographique, feuille Sbeïtla au 1/50 000e n° LXXXV, IGN*
- *CTS : Carte Topographique, feuille Sbiba au 1/50 000e, n° LXIX, IGNF, 1928.*
- *CTT : Carte Topographique, feuille Thala au 1/100 000e, n° XXV, IGN-OTC, Tunis.*
- *CTTh : Carte Topographique, feuille Thala au 1/50 000e, n° LXVII, IGN-OTC, Tunis.*

- *Photographie aérienne, Mission 1952, 1963, 1964, 1993* à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000

II- Les sources

1- Les sources antiques

a - Les sources littéraires

- *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, S. Lancel (éd.), 4 vol., Paris, 1972-1991.
- Appien, *Punica, guerres civiles*, éd. H. White, Loeb Classical Library, 1912, reed, 1958.
- Columelle, *De l'Agriculture*, texte établi, traduit et commenté par E. De Saint Denis-Paris, les Belles Lettres, 1969.
- *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* (per le Epistolae voll. 34/ 1-2, 44, 57e 58 ce la bibliographia, p. CV.
- Frontin, *De controversiis agrorum*, II, éd. F. Blum, K. Lachman et A. Ruderef, *Schriften der römischen Feldmesser*, Berlin, 1848, p. 53.
- Georges de Chypre, *Descriptio orbis Romani*, édition Gelzer, Lipsiae, 1890.
- *Gesta collationis Carthaginiensis : Actes de la Conférence de Carthage en 411*, éd. Lancel S., Paris, t. I., 1972.
- *Histoire Auguste*, Textes établis, traduits et commentés par A. Chastagnol, Robert Laffont, Paris, 1994, p. 850-851.
- *Itineraria provinciarum Antonini Augusti*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929.
- Orose, *Histoires contre les Païens*, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1991.
- C. Plini Secundi, *Naturalis Historiae*, vol. 1 (libri I-VI) ; vol. 3 (libri XVII), edidit Corolus Mayhoff, Lipsiae in Aedibus B. G. Teubneri, 1898-1906.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre II, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VIII, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VX, texte établi, traduit et commenté par J. Adre, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXXVII, texte établi, traduit et commenté par E. De Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre XIX, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris 1964.
- *Ravennatis Anonymi cosmographia et guidonis Geographica*, ex libris manu scriptis, ediderunt M. Pinder et G. Parthey, Berolini, 1860.
- Saint Augustin, *Lettre 50*, in, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* (per le Epistolae voll. 34/ 1-2, 44, 57e 58 ce la bibliographia, p. CV.
- Salluste, *La guerre de Jugurtha*, Texte établi et traduit par A. Ernout, Les Belles Lettres, paris, 2002.
- Siculus Flaccus, *Les conditions des terres*, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., Conso D., Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., Jovene Editore, Napoli, 1993.
- Strabon, *Geographie*, traduit en anglais par H.-L. Jonrs, éd. Loeb, 1932.
- Tite Live, *Histoire Romaine* (7 vol.) texte établi par J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, 1954-1968.
- *Tabula Peutingeriana*, éd. Weber E., Codex Vindobonensis 324, 2 vol. Graz, 1976.
- Tacite, *Annales*, III, 21, 2. éd. Grimal P., Gallimard, 1993.
- Tacite, *Annales*, III, 74, 4, Texte établi et traduit par Henri Goelzer, Paris, les Belles Lettres, 1953.
- Varron, *Economie Rurale*, livre I, texte établi, traduit et commenté par J. Heurgon, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique, livre I*, 51, *La passion des Sept Martyres ; Registre des provinces et des cités d'Afrique*, Byzacène, 21, Textes établis traduits et commentés par S. Lancel, Paris 2002.
- Victor de Vita, *Notitia Provinciarum et civitatum Africae, Notitia Provinciae Byzacenae*, n° 21 : *Eustratius Sufetanus*.
- *Vita Fulgentii*, , XXXVII, édition G.-G. Lapeyre, p. 131.

b - Les catalogues et les sources épigraphiques

- *AE : L'Année Epigraphique*, créée par R.Cagnat en 1888.
- *CIL, VIII : VIII, Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate academie litterarum regiae Brussicae editum Inscriptiones Africae*, 1881 (avec trois suppléments 1891, 1894, 1904).
- *ILTun* : Merlin A., *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris, 1944.
- *ILAfr. : Cagnat R. et Merlin A., Inscriptions latines d'Afrique*, Paris, 1923.

- *ILAAlg.* : Gsell S. et Pflaum H.-G., *Inscriptions latines de l'Algérie*, 3 vol., Paris et Alger, 1922-1976.
- *CILPMBardo*: Ben Abdallah Z. Ben Zina , *Inscriptions latines païennes du Musée de Bardo*, MEFR, 1986.
- *ILS* : Dessau H., *Inscriptiones latinae selectae*, 3 vol., Berlin, 1892-1916.
- *RIL* : Chabot J.-B., *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, 1940-1941.

2- Les sources arabes

- Abou-Obeïd-El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.
- ابن حوقل، صورة الأرض، ليدن 1964.
- المقسي، أحسن التقاسيم في معرفة الأقاليم.
- البكري، المسالك والممالك ، الجزء الثاني.
- مؤلف مجهول، الاستبصار في عجائب الأمصار ، الدار البيضاء.
- ياقوت الحموي، معجم البلدان، الجزء الثاني، ص 13 والجزء الثالث.
- الحميري، الروض المعطار في خبر الأقطار ، تحقيق إحسان عباس، بيروت 1984.
- ابن عبد الحكم، foutouh Ifriqya wel andaluss, echarika el alamya lilkitab, beyrouth, 1987.
- الرقيق القيرواني، تاريخ افريقيه والمغرب ، تحقيق عبد الله العلي الزيداني وعز الدين عمر موسى، بيروت 1980.
- ابن عذاري، البيان المغرب في أخبار الأندرس والمغرب ، الجزء الأول.
- ابن الأثير، الكامل في التاريخ ، تحقيق على شيري، بيروت، 1989، الجزء السادس.
- النويري، نهاية الأرب في فنون الأدب ، الجزء 24، تحقيق حسين نقار وعبد العزيز الأهوازي، ص 222 والجزء 28 تحقيق محمد أمين ومحمد حلمي محمد أحمد، القاهرة، 1992-1983.
- القاضي النعمان، افتتاح الدعوة ، تحقيق فرحت الدشراوي، تونس 1970.
- الواقدي،كتاب فتوح افريقيه ، الجزء الأول.

III - Les ouvrages et les articles

- Le Cœur Ch., 1937 : Les « *mappalia* » numides et leur survivance au Sahara, *Hesperis*, p. 29-45.
- Gobert E. G., 1938 : Les *mappalia*, *RT*, p. 343-345.
- Marcy G., 1942 : Remarques sur l'habitation berbère dans l'Antiquité. A propos des *mapalia*, *Hesperis*, 29, p. 23-40.
- Martinié J., 1949 : A propos des mapalis, *Hesperis*, 35, p. 446-447.
- Thouvenot E., 1949 : Réponse à la note de M. Martinié, *Hesperis*, 35, p. 448-450.

- Adam J.-P., 1984 : *La construction romaine : Matériaux et technique*, Grands Manuels Picard, Paris VI.
- *Africa Proconsularis : Africa Proconsularis, Régional Studies in the Segermes Valley of Northen Tunesia*, par Dietz S., Ladjimi Sebaï L., et Ben Hassen H., vol. I et II, Copenhagen 1995 ; vol. III, Aarhus University Press, 2000.
- Amouretti M.-C., 1987 : La diffusion du moulin à eau dans l'Antiquité un problème mal posé, *L'eau et les hommes en Méditerranée*, ouvrage publié sous la responsabilité d'A. Reparaz, CNRS, Paris, p. 13-21.
- Khanoussi M., 1977 : Mercure dans l'Afrique Romaine, Thèse de 3^e cycle, Paris.
- Aounallah S., 1994 : *Castella et civitates dans le pays de la Carthage romaine, L'Africa romana*, XI, p.1505-1512.
- Aounallah S. et Z. Ben Abdallah, 2002 : Données sur l'onomastique et la démographie, Khanoussi M. et Maurin L., *Mourir à Dougga, recueil des inscriptions funéraires*, Bordeau-Tunis, p. 77-84.
- Aounallah S., 2001 : *Le cap Bon Jardin de Carthage*, Bordeaux, 2001.
- Aounallah S, 2001a : Le statut juridique de Sbeitla, antique *Sufetula*, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquités-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Sessions 1998-1999*, textes réunis par Bejaoui F., Tunis, p. 107-113.
- Assadi F., 2001 : Métallurgie antique à Sbeitla : Recherches sur les origines, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du colloque de Sbeitla Session 1998 et 1999*, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 139-140.
- Aupert P., 1974 : Le *nymphée de Tipasa et les nymphées et « septizonia » Nord-Africains*, EFR.
- Escurac-Doisy H. D'. 1966-1967 : Verrerie antique et collections du Musée National des Antiquités d'Algérie, *BAA*, t. II, p. 129-158.
- Bahri F., 2003 : Sbiba entre deux conquêtes à travers trois sites islamiques : de la conquête Musulmane au Ier-VIIe siècle, à l'invasion Hilalienne au milieu de Ve-XIe siècle, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, session 2001*, textes réunis par F. Bejaoui, p. 163-201.
- Bahri F., 1997 : Un lot de dix-neuf objets en verre provenant du cimetière d'al Gorjani, *Africa XV*, p. 77-89.

- Bahri F., 2006 : Marsad Sabiba : essai d'identification, Actes du 4e colloque international sur l'histoire des Steppes Tunisiennes, Sbeitla, 2003, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 191- 210.
- Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982 : La voie Romaine de Piedmont *Suffetula-Mascliana* (Djebel Mrhila, Tunisie, centrale), *AntAfr.*, t. 18, p. 27-43.
- Barbery J., 1985 : Précisions sur quelques itinéraires du réseau routier romain en Tunisie centrale et au Cap Bon, *CT*, t. XXXIII n° 131-132, 1e et 2e trimestres 1985, p. 5-44.
- Bassignano M. S., 1974 : *Il Flaminato nelle province romane dell'Africa*, Roma.
- Baudrillart A., *Mortarium*, dans Saglio et Daremberg, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, p. 2008-2209.
- Beaujeu J., 1995 : *La religion romaine à l'apogée de l'Empire, I, La politique religieuse des Antonins (96-192)*, Paris, Les Belles Lettres, p. 141 et suiv.
- Belfaida A., 1998 : Le culte des génies topiques dans l'Afrique romaine : témoignages épigraphiques, *l'Africa Romana*, 12, p. 1533-1554.
- Bejaoui F, 1996 : Nouvelles données archéologiques à Sbeitla, *Africa* XIV, p. 37-63.
- Bejaoui F., 1995 : Une église d'époque vandale a Henchir El Gousset (région de Thelepte, Tunisie) , *Africa*, XIII, p. 101-122.
- Bejaoui F., 1991a : Une nouvelle découverte d'époque chrétienne en Tunisie (l'église de Sidi Ali ben Aoun), *l'Africa Romana*, VIII, p. 299-303.
- Bejaoui F., 1991, Documents d'archéologie et d'épigraphie paliochrétienne découverts en Tunisie dans la région de Jilma, *CRAI*, 1990 p. 259 et suiv.
- Bejaoui F., 2003 : Recherche archéologique à Thelepte et ses environs : note sur les récentes découvertes, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla Session 2001, Textes réuni par F. Bejaoui*, Tunis INP, p. 147-161.
- Bejaoui F., 1998 : Une nouvelle église de la région de *Sufetula* (Sbeitla) : Ksar El Guellal, *Africa* XVI, p. 1-14.
- Ben Abbès M., 2004 : *L'Afrique Byzantine face à la conquête arabe : recherche sur le VIIe siècle en Afrique du Nord*, Thèse de doctorat, sous la direction de Cl. Lepelley, Université Paris X-Nanterre, Paris.
- Ben Abdallah Z. et Sanna R., 1997 : Le gentes di *Uchi Maius* alla luce delle nove scoperte epigrafiche, *Uchi Maius 1, Scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia, a cura di M. Khanoussi e A. Mastino*, Sassari, p. 283-326.

- Ben Abdallah Z. et Baratte F., 2001 : Sanctuaire de Saturne à *Ammaedara*, *Actes du colloque de Sbeitla, session 1998-1999 sur l'Histoire des Hautes Steppes : Antiquité-Moyen Age*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 73-78.
- Ben Abdallah Z. 1999 : Nouveaux documents épigraphiques d'*Ammaedara*, contribution à l'histoire religieuse et municipale sous le Haut-Empire, *Recherches archéologiques à Aïdra, Mascellaea 2*, sous la direction de F. Baratte, F. Bejaoui et Z. Ben Abdalla, EFR, p. 3-59.
- Ben Abid L., 1996 : Vétérans attestés en Zeugitane à travers l'épigraphie latine, Mémoire de DEA, sous la direction de A. M'Charek, Fac. des Sc. Hum. et Soc. De Tunis.
- Ben Baaziz S., 1985 : Les huileries de la Haute Vallée de l'oued El Htab, *Africa IX*, 1985, p. 209-215.
- Ben Baaziz S., 1987 : Les forums romains en Tunisie « essai de Bilan », *Los Foros Romanos de las Provincias Occidentales*, Madrid, p. 221-236.
- Ben Baaziz, S, 1991 : Les huileries de la Tunisie antique, *CT.*, T. XXXIII n° 155-156, p. 39-56.
- Ben Baaziz S., 2000 : *Rohia et le Sraa Ouertane dans l'Antiquité*, INP, Tunis.
- Ben Baaziz S. 2000a : Pierres inscrites et/ou décorées de la carte de Ksar Tlili (068), *Africa XVIII*, p. 15-42.
- Ben Baaziz S., 2001 : L'occupation humaine dans la région de Ksar Tlili, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Âge, Actes du colloque de Sbeitla, Session 1998-1999*, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, 2001, p. 79-106.
- Ben Baaziz, 2003a : Les fermes rurales fortifiées de la Dorsale méridionale à l'époque romaine, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité- Moyen Age, Actes du colloque de Sbeitla*, session 2001, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 49-80.
- Ben Baaziz, 2003b : Les huileries antiques de la Dorsale Tunisienne (Thala et Ksar Tlili, *Itinéraire de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à L. Maurin*, textes réunis par Bost J.-P., J-M., Rodaz et F. Tassaux, Bordeaux, p. 203-219.
- Ben Baaziz S., 2005 : *Carte National des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, Thala n° 067*, INP, Tunis.
- Ben Baaziz S., 2005a : *Carte National des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, Ksar Tlili n° 068*, INP, Tunis.

- Ben Baaziz S, 2006 : Les sites préhistoriques et protohistoriques de la Dorsale Méridionale, *Actes du 4^e colloque international sur l'Histoire des Steppes Tunisiennes, Sbeitla, session 2003*, Textes réunis par Bejaoui F., Tunis, p. 7-21.
- Ben Hassen H. et Golvin J.-C., 2004 : L'amphithéâtre d'Oudhna : l'exploration archéologique et l'étude architecturale, *Oudhna (Uthina) colonie de vétérans de la XIII^e légion. Histoire, Urbanisme, Fouille et mise en valeur des monuments*, Bordeaux-Paris-Tunis, p.117-146.
- Ben Hassen H. et Maurin L., 2004 : L'amphithéâtre d'Oudhna : le dossier épigraphique, *Oudhna (Uthina) colonie de vétérans de la XIII^e légion. Histoire, Urbanisme, Fouille et mise en valeur des monuments*, Bordeaux-Paris-Tunis, p. 147 et suiv.
- Ben Lazreg N. Peacock et Bejaoui F., 1990 : The roman pottery production in central Tunisia, *JRA*, vol III, p. 59-84.
- Ben Younès H., 1998 : *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, feuille Mahdia*, n° LXXIV, Tunis.
- Benabou M., 1976 : *La résistance africaine à la romanisation*, Paris.
- Berker G. W. W., 1984 : Investigation of a Romano Libyan Farm, I, *Libyan Studies*, 15 (1984), p. 1-45.
- Bernos M., 1964 : *La résistance païenne en Afrique de l'avènement de Julien à la mort de St Augustin*, Diplôme d'Etudes Supérieurs, dactylographié, dirigé par R. Etienne, Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- Beschaouch A, 1967 : *Municipium Aurelium Mustitanum, CT*, n° 57-60, t. 15, p. 85-102.
- Beschaouch A., 1989 : Un arc de la Tétrarchie à *Sufes*, en Afrique proconsulaire, *BSAF*, p. 258-260.
- Beschaouch A., 1968 : *Mustitana, Karthago XIV*, 1967-1968, p.117-224.
- Beschaouch A., 1981 : Le territoire de *Sicca Veneria* (El Kef), nouvelle Cirta en Numidie Proconsulaire (Tunisie), *CRAI*, p. 105-122.
- Beschaouch A., 1999 : Aspects des finances municipales en Afrique romaine, *CRAI*, p 1035-1054.
- Birebent J., 1962 : *Aqua Romanae : Recherches d'Hydraulique romaine dans l'Est algérien*, Service des Antiquités de l'Algérie.
- Boisnard, 1935 : L'inquiète Byzance africaine, extr. *Bull. Soc. Géog. D'Alger*, Alger.

- Bomgardner D. L., 2000 : *The story of the roman amphitheatre*, London and New York.
- Bonifay M., 2004 : *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford.
- Bonnet C., 1988 : Melqart Cultes et Mythes de l'Héraclès Tyrien en méditerranée, *Studia Phoenicia*, VIII.
- Boujarra A., 1986 : *Recherches géomorphologiques dans le bassin versant de l'Oued Sbiba (Tunisie centrale)*, Thèse de Doctorat dactylographiée, Strasbourg, novembre.
- Boulevert G., 1969 : *Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut-Empire Romain rôle politique et administratif*, Paris.
- Broughton T. R. S., 1968 : *The romanization of Africa Proconsularis*, Grennwood press.
- Brun J.P., 1986 : *L'oléiculture antique en Provence*. Les huileries du département du Var, CNRS, Paris.
- Brun J.P., 2003 : Les pressoirs à vin d'Afrique et de Maurétanie à l'époque romaine, *Africa, Nouvelle Série Séances Scientifiques I*, Tunis, p. 7-30.
- Cabral F., Leclercq H., 1930 : *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de liturgie*, (Liste épiscopale –IX, Afrique du Nord), Paris.
- Callot O., 1984 : *Huileries antiques de Syrie du Nord*, Paris.
- Cagnat R. et Saladin H., 1985 : *Le Tour du Monde*, Paris.
- Cagnat R., 1886 : Rapport sur une mission en Tunisie 1882-1883, *AMS*, XII, p. 107-267 avec carte hors texte.
- Cagnat R., 1888 : Rapport sur une mission en Tunisie, *AMS*, XIV, p. 1-132.
- Cagnat R. 1893 : Découvertes des brigades topographiques de Tunisie en 1893, *BAC*, p. 203-241.
- Cagnat R. et P. Gauckler, 1898 : *Les monuments historiques de la Tunisie, 1^e partie, Les monuments antique, Les temples Païens*, Ernest Leroux, Paris.
- Cagnat R., 1899 : Séances de la Commission de l'Afrique du Nord (janvier-décembre), p. CXXXV-CCXVIII.
- Cagnat R., 1900 : Séances de la Commission de l'Afrique du Nord (janvier-décembre) *BCTH*, p. CXXIII-CXXIV.
- Cagnat R. 1901 : Note sur des découvertes épigraphiques récentes faites en Afrique (Algérie et Tunisie), *BCTH*, 1901, p. 110-119.

- Cagnat R., 1911, Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *BCTH*, p. CCXI-CCXII.
- Cagnat R., 1914 : *Cours d'épigraphie Latine*, Paris.
- Cagnat R., 1916 : L'annone d'Afrique, *Mem. De l'Acad. Des Inscr. et Belles Lettres*, XI.
- Cagnat R. et Chabot V., 1916-1920 : *Manuel d'archéologie romaine*, T 1-2 Paris.
- Cagnat R., 1927 : Inscriptions romains provenant de Sbiba, *BCTH*, p. 37-38.
- Cagnat, R., 1936-1937 : Séance de la commission de L'Afrique du Nord, *BCTH*, p. 43.
- Cagnat R., 1975 : *L'armée Romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, New York.
- Chaker S., 1997 : Figue/figuier, *EB*, XVIII, p. 2825-2833.
- Cambuza, P.-L., 1986 : *L'évolution des cités du Tell en Ifrikiya du VIIe au XIe siècle*, Alger, 2 vol.
- Camps- Fabrer H., 1953 : *L'olivier et l'huile dans l'Afrique Romaine*, Alger.
- Camps G., 1960 : Aux origines de la Berbérie : Massinissa ou les débuts de l'histoire, *Lybica VIII*, 1^{er} semestre.
- Camps G., 1997 : Escargotières, *EB*, XVIII, XVIII, p. 2683-2691.
- Camps G., 1992-1993 : Liste onomastique libyque d'après les sources latines, *Reppal*, VII-VIII, 39-73.
- Camps G., 2002-2003 : Liste onomastique libyque, Nouvelle édition, *AntAfr.*, p. 211-258.
- Carandini A. et Settimi S., 1979 : *Schiavi e padroni nell'Etruria romana ; la villa di Settefinestre dallo Scavo alla mostra*, Bari.
- Carcopino J., 1906 : L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des saltus africains et du colonat paritaire, *MEFR*, XXVI, p. 365 - 481.
- Carcopino J., 1932 : Survivances par substitution des sacrifices d'enfants dans l'Afrique romaine, *R.H.R.*, CVI, p. 592 et suiv.
- Carcopino J., 1942 : Le culte des Cérères et les Numides, *Aspects Mystiques de la Rome païenne*, L'artisan du Livre, paris, p. 13-37.
- Chabot J.-B., Inscriptions Carthaginoises, *BCTH*, 1943-1945, p. 289-290.
- Chastagniol A., 1958 : Les légats du Proconsul d'Afrique au Bas-Empire, *Libyca*, VI, p. 7-19.

- Chastagniol A., 1967 : Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine, *AntAfr.*, 1, p. 119-134.
- Chastagniol A., 1962 : *Les Fastes de la préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris.
- Chastagniol A., 1977 : L'onomastique de l'Album de Timgad, *Colloques internationaux du CNRS*, n° 564, *L'onomastique Latine*, Paris, p. 324-337.
- Chevallier R., 1985 : Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie, *MEFR*, t. LXX, 1958, p. 61-128.
- Chevallier R., 1997 : *Les voies romaines*, Paris, édition Picard.
- Christofle M., 1930 : *Essai de restitution d'un moulin à huile de l'époque romaine à Madaure (constantine)*, Alger.
- Christol M. et Pierre Salama, 2001 : Une nouvelle inscription d'Aïoun-Sbiba, *Cahiers du centre Gustave-Glotz*, XII, p. 253-267.
- Christol M., 2005 : *Regards sur l'Afrique romaine*, édition errance, Paris.
- Chritern J., 1976 : *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa, Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika*, Wiesbaden.
- Clover F., 1984 : le culte des empereurs dans l'Afrique vandale, *BCTH*, n. S., fasc. 15-16 B, 1979-1980, [1984], p. 121-128.
- Corbier M., 1982 : Les familles clarissimes d'Afrique Proconsulaire I^{er}-III^e siècle, *Tituli V*, Rome, p. 685-754.
- Corbier M., 1989 : Usages publics du vocabulaire de la parenté : *patronus* et *alumnus* de la cité dans l'Afrique romaine, *l'Africa Romana*, VII, (1990).
- Corbier M., 1990 : *Alumnus* ou *alumna* de la cité : un hommage des cités d'Afrique à leurs notables et bienfaiteurs, *BSAF*, p. 322-326.
- Corbier P., 1974 : Hercule Africain, divinité indigène ?, *Dialogues d'histoire ancienne*, volume 12, p. 95-104.
- Corbier P., 1998 : *L'épigraphie latine*, SDES.
- Courtois Chr., 1952 : Leschi L., Perrat Ch. et Saumagne Ch., *Les Tablettes Albertini, Actes privés de l'époque vandale (fin du Ve siècle)*, Paris.
- Courtois Chr., 1954 : *Victor de Vita et son œuvre, étude critique*, Paris.
- Courtois Chr., 1955 : *Les vandales et l'Afrique*, Paris.
- Creswell R., 1965 : Un pressoir à olive au Liban, *L'homme*, Javier-Mars, p. 33-63.
- Desanges J., 1963 : Etendu et importance du *Byzacium* avant la création sous Dioclétien de la province de Byzacène, *CT*, XI, p. 7-23.

- Desanges J., 1967 : Deux études de toponymes de l’Afrique romaine, *Mélanges d’archéologie et d’histoire offerts à Ch. Saumagne*, CT, t XV, p103-111,
- Desanges J., 1980 (éd.) : *Pline l’Ancien, Histoire Naturelle, livre V, 1-46, L’Afrique du Nord*, Paris, Les Belles Lettres.
- Desanges J. et Lancel S., 1983, L’apport des nouvelles lettres à la géographie historique de l’Afrique et à l’église d’Afrique, *Les lettres de Saint Augustin nouvellement découvertes par J. Divjak, Colloque International du 20-21 septembre, 1982*, p. 87-99.
- Despois J. 1937 : Rendement en grains du Byzacium il y a 2000 ans et aujourd’hui, *Mélanges de Géographie et d’orientalisme offert à E.-F. Gautier*, Tours, p. 186-193.
- Despois J., 1956 : La culture en terrasse en Afrique du Nord, *Annales ESC*, p. 42-50 ;
- Despois J., 1966 : *La Tunisie et ses régions*, Paris.
- Despois J., 1967 : *Géographie de l’Afrique du nord-ouest*, Payot, Paris ;
- Dessau H., Sufes, *Pauly Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, p. 643.
- Diehl Ch., 1893 : Rapport sur deux missions archéologiques dans l’Afrique du Nord (avril-juin 1892 et mars-mai), *NAM*, T. IV, p. 285-434.
- Diehl Ch., 1896 : *L’Afrique Byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- Diehl E., 1925-1931 : *Inscriptiones latinae christianaee veteres*, 3 vol. Berlin.
- Gauckler P. 1899 : *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, III, Tunis, p. 148-149.
- Drine A., 1994 : Cérès, les Cereres et les *sacerdotes magnae* en Afrique : quelques témoignages épigraphiques et littéraires (Tertullien), *L’Afrique, La Gaule, La religion à l’époque romaine*, *Mélanges à la mémoire de M. Leglay, Latomus*, p. 174-184.
- Drine A., 1986 : *Les Cereres en Afrique du Nord*, 2 tomes, Thèse de 3e cycle sous la direction de M. Leglay, Paris.
- Drine A., 2000 : Restes des pressoirs à huile et à vin à Gigthis à Zarzis, *Africa* XVII, p. 47-68.
- Duncan-Jones R., 1974 : *The Economy of The Roman Empire*, Cambridge.
- Dupuis X. et P. Morizot, 1992 : Une vallée peu connue de l’Aurès occidentale : l’oued Fedhala, *l’Africa Romana*, 9, p. 365-388.

- Durand J., 1947 : Les terrasses du Djebel M’Rhila et la plantation d’oliviers, *Rapport à la Direction des travaux publics, section spéciale d’études de Pédologie et d’Hydrologie, le 6 mai 1947(rapport inédit, Bibliothèque National)*.
- Durliat J, 1981 : *Les dédicaces d’ouvrages de défense dans l’Afrique Byzantine*, EFR, p. 35-37 n° 14.
- Duthoy R., 1978 : Les Augustales, *ANRW*, II, 16, 2, p. 1254-1309.
- Duval N., 1964 : Observations sur l’urbanisme Tardif de Sufetula, *CT*, XII, 1964, p. 87-102.
- Duval N., 1965 : Nouvelles recherches d’Archéologie et d’épigraphie chrétienne à *Sufetula* (Byzacène), *MEFRA*, t. LXVI, Pl. III, 2.
- Duval N., 1965a : La solution d’une énigme : les voyageurs Peyssonnel et Gimenez à Sbeitla en 1724, *BSNAF*, p. 94-134.
- Duval N., 1970 : Inscriptions de Sbeitla et des environs (campagnes de 1954-1955 et de 1963-1966), *BAC*, ns, 6, [1971], p. 255-312.
- Duval N., 1971 : *Les églises africaines à deux absides : recherche archéologique à Sbeitla*, t. I : *Les basiliques de Sbeitla à deux sanctuaires opposés (Basiliques I, II, et IV)*, Paris.
- Duval N., 1972 : Plastique chrétienne de Tunisie et d’Algérie, *BAC*, ns, 8, p. 53-146.
- Duval N., 1972a : Etudes d’architecture chrétienne Nord-africaine, *MEFR*, t. 84, 2, p. 1071-1172.
- Duval N., 1973 : *Basiliques chrétiennes de Mactar, Extrait de Les églises africaines à deux absides II*, Paris.
- Duval N. et Y., 1972 : Fausses basiliques (et faux martyr) : Quelques « bâtiments à auges » d’Afrique, *MEFRA*, t. 84, 1. p. 675-719.
- Duval N. 1972a : L’architecture chrétienne en Byzacène, *MEFRA*, T. 84, 2, p. 1127-1172.
- Duval N. et Baratte F., 1973 : *Les ruines de Sufetula, Sbeitla*, Tunis, STD.
- Duval N., 1973a : *Les églises africaines à deux absides, Recherches archéologique sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord*, Paris.
- Duval N. et Prévot F., 1975 : *Recherches archéologiques à Haïdra, I, Les inscriptions chrétiennes*, EFR, Rome.
- Duval N., 1982 : L’urbanisme de *Sufetula* : Sbeitla en Tunisie, *ANRW*, 10, 2, p. 596-632.

- Duval N., 1986 : L'iconographie des « villas africaines » et la vie rurale dans l'Afrique romaine de l'Antiquité Tardive, *Actes du III^e Colloque sur l'Afrique du Nord antique et médiévale* (colloque du CTHS, Montpellier, 1985), Paris, p. 163-175.
- Duval N. 1987 : La signification historique des inscriptions chrétiennes de Sbeitla, *l'Africa Romana*, 1987, 2, p. 385-414.
- Duval N., 1989 : Inventaire des inscriptions latines païennes de Sbeitla, *MEFR*, 101, p. 403-488.
- Duval N., 1990 : *Sufetula* : l'Histoire d'une ville romaine de la Haute-Steppe à la lumière des recherches récentes, *L'Afrique dans l'occident romain (I^{er} siècle av. J.-C – IV^e siècle ap. J.-C.) Actes du colloque organisé par l'Ecole Française de Rome sous le patronage de l'INAA de Tunis (Rome, 3-5 décembre 1987)*, EFR, 1990, p. 495-535.
- Duval N., 2002 : Deux Mythes de l'iconographie de l'Antiquité Tardive : la villa fortifiée et le Chasseur vandale : le « chasseur Barbare de Borj Jedid et sa villa » ; *Humana Sapit-Mélange en l'honneur de Lellia Cracco Ruggini*, 2002, p. 333-340.
- Duval Y., 1984 : Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien, *MEFRA*, 96, 1984, p. 503 et suiv.
- Ennabli A, 1976 : *Sufes* (Sbiba), *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, éd. Stillwell R., New Jersey, p. 865.
- Ennabli L., 1982, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage, II, La basilique de Mcidfa*, INAAT et EFR.
- Ennaïfer M., 1976 : *La cité d'Althiburos et l'édifice d'Asclepteia*, Tunis.
- Escurac-Doisy H. d', 1967 : Notes sur le phénomène associatif dans le monde paysan à l'époque du Haut-Empire, *AntAfr.*, I, p. 59-71.
- Erroux J., 1991 : Blé, *EB.*, X, p. 1526-1536.
- Fantar M. H., 1985 : *Kerkouane Cité punique du Cap Bon*, Tunis.
- Fantar M. H., 1992 : La religion phénicienne et punique de Lixus : témoignages de l'archéologie et de l'épigraphie, *Lixus, actes du colloque organisé par l'institut des sciences de l'archéologie et du patrimoine de rabat avec le concours de l'Ecole Française de Rome*, Larache, 8-11 novembre 1989, Rome, p. 115-121.
- Ferchiou N., 1973 : Carrières antiques du Djebel Aziz, *Annales des Mines et de la Géologie*, Tunis, n° 26, p. 633-642.

- Ferchiou N. 1981 : Grande Stèles à décor architectural de la région de Bou Arada (Aradi) en Tunisie, *Mitteilungen des deutschen archaeologischen instituts roemische abteilung*, Band 88, p. 141-189.
- Ferchiou N., 1982 : Architecture romaine de Bou Jelida (Tunisie) : un portique à colonnes de l'ancien *municipium Miz[eo]t[er...]*, *Latomus*, 4, p. 850-856.
- Ferchiou N., 1983 : Un atelier itinérant de marbriers le long des côtes de Proconsulaire, *AntAfr.*, t. 19, p. 75-84.
- Ferchiou N., 1984 : Un décor architectonique du II^e Siècle en Afrique Proconsulaire (Tunisie) : les vestiges du Capitole de *Numlulis*, *P.B.S.R.*, vol. LII, p. p. 115-123.
- Ferchiou N., 1988 : Le Grand Temple de *Vallis* et sa place dans l'architecture de la province romaine d'Afrique, *Revue Archéologique*, fasc. 1, p. 41-50.
- Ferchiou N., 1989 : *Décor Architectonique d'Afrique Proconsulaire (IIIe s., avant J.C.- Ie s. après J.c.)*, GAB.
- Ferchiou N., 1989 : Répertoire décoratif de l'Afrique proconsulaire : deux thèmes répandus sur la côte, leur évolution et leur diffusion, *AntAfr.*, 25, p. 115-134.
- Ferchiou N., 1992-1993b : A propos d'un bloc d'architrave à soffite figuré au Musée du Bardo, *Africa XI-XII*, p. 19-30.
- Ferchiou N., 1992-1993 : Note sur les chapiteaux figurés de *Segermes*, *Africa*, XI-XII, p. 49-60.
- Ferchiou N., 1992-1993a : L'arc double à trois baies de Mustis, *Africa XI-XII*, p. 277-363.
- Ferchiou N., 1993 : Les éléments architecturaux, (1990), dans *Bir el Knissia at Carthage : a rediscovered cemetery church report no. 1*, par Susan T. Stevens, Michigan, p. 233.
- Ferchiou N., 1995 : Recherches sur le décor architectonique de la région de *Segermes*, *Africa Proconsularis, régional studies in the Segermes valley of northern Tunisia*, t. II, Copenhagen, p. 653-711.
- Ferchiou N., 1997 : *Fossae Regia, EB*, XIX, 2897-2911.
- Ferchiou N., 2001 : Histoire antique et architecture dans la Haute Steppe en Afrique Proconsulaire : Recherches préliminaires sur les mausolées de la région de Kasserine, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Session 1998 et 1999*, Textes réunis par F. Bejaoui, p. 7-22.

- Ferchiou N., 2003 : L'activité d'officines de marbriers venues de Carthage à *Sufetula* : le cas des temples capitolins et de la porte du forum, *Histoire des Hautes Steppes, antiquité-moyen age, actes du colloque de Sbeitla, session 2001*, Tunis, p. 95 et fig. 8.
- Ferchiou N., 2004 : Recherches sur le cadre géographique et historique de la région de *Zama*, *Séances Scientifiques, ns, II*, p. 187-209.
- Ferdière A., 1998 : Les prospections au sol, *La prospection*, Collection « Archéologies » dirigée par A. Ferdière, éditions Errance, Paris, 1998, p. 9-77.
- Fevrier P.-A., 1975 : Le culte des Cereres en Afrique, *BSAF*, p. 39-43.
- Fevrier P.-A., 1982 : Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine, *ANRW*, II, 10, 2, p. 321-379.
- Fevrier P.-A., 1989 : *Approches du Magreb Romain*, 2 vol., Paris.
- Foucher L., 1964 : *Hadumetum*, Tunis.
- Frankel R., 1993 : The *trapetum* and the *Mola olearia*, *BCH*, p. 477-481.
- Ghaddab R., 2003 : *Le fait urbain en Afrique du Nord : de la ville du Bas-Empire à l'agglomération médiévale à travers des exemples tunisiens*, thèse de doctorat dactylographiée en 4 tomes préparée sous la direction de L. Maurin, Université Bordeaux 3.
- Gaied M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zagrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000 : *Les pierres marbrières de Tunisie, Annales des Miles et de la géologie n° 38*.
- Gallagher J. B., 1985 : Mudbrick at Roman Carthage, *Cahiers des études anciennes XVII*, Québec à Trois Rivières, p. 65-112.
- Gammar A., 1999 : La Dorsale Tunisienne, entre représentation linéaire et réalité régionale, La Tunisie du Nord : Espace de relation, *Actes du 2^e colloque du département de géologie 14, 15 et 16 décembre 1995*, publication de la faculté des Lettres Manouba, p. 61-83.
- Gams P. B., 1873 : *Séries episcoporum ecclesiae catholicae*, Ratisbonae.
- Gascou J., 1972 : *Politique municipale de l'Empire romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, EFR.
- Gascou J., 1982 : Politique municipale en Afrique du Nord, *ANRW*, Berlin, 10, 2, 139-320.
- Gascou J., 1983 : *Pagus et castellum* dans la confédération cirtéenne, *AntAfr.*, 19, p. 198-200.
- Gascou J. 1984 : La carrière de Marcus Caelius Phileros, *AntAfr.*, t. 20, p. 105-120.

- Gascou J. et Corbier P., 1995 : Inscriptions de Tébessa d'après les archives de Paul-Albert Fevrier, *AntAfr.*, t. 31, p. 277-323.
- Gast M., 1997: Fogara, *EB*, XIX, p. 2868-2880.
- Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897 : *Catalogue du Musée Alaoui (CMA)*, Paris.
- Gauckler P., 1897 : Rapport épigraphique sur les découvertes faites en Tunisie par le service des antiquités dans les cours des cinq dernières années, *BAC*, p. 362-471.
- Gauckler P., 1901 : Quelques inscriptions tunisiennes inédites, *BCTH*, p. CLXXVII-CLXXVIII.
- Gauckler P., 1902 : *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, T. III-V, Tunis, 1899-1902.
- Gauckler P., 1913 : *Basiliques chrétiennes de Tunisie* (1892-1904), Paris, Librairie Alphonse Picard et fils.
- Georges J., 1979 : *Les villas hispano-romaines*, Paris.
- Ghaki M., 1999 : La céramique modelée du « nouveau mégalithe » de Maktar, *REPPAL*, XI, p. 95-124.
- Ghaki M., 2003 : Questions *Actes du VIII^e colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er colloque international sur l'histoire et l'Archéologie du magreb)*, Tabarka, 8-13 mai 2000, Textes réunis par M. Khanoussi, Tunis, 2003, p. 47-63.
- Ginouvès R., 1985 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, I, Matériaux. Techniques de Construction, techniques et formes du décor*, EFR.
- Ginouvès R., 1992 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II, Paris.
- Graham A. and Asbee H. S. 1887: *Travels in Tunisia*, London.
- Grira M., 1997 : *Les domaines impériaux de la province de Zeugitane situés en Tunisie : essai de géographie historique et approche archéologique*, Mémoire de DEA dactylographié, préparé sous la direction du Prof. A. M'Charek, Université de Tunis.
- Grira M. 2001 : A propos de l'inscription dite « de Henchir el Left » : Essai de localisation de l'*opus ... deductum longo tractu nimfio*, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sheïtla*, sessions 1998 et 1999, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 129-138.

- Grira M. 2003 : Deux nouvelles bornes milliaires de la région de Sbiba (*Sufes*), en Tunisie, *Actes du VIII^e Colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er Colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb) Tabarka (Tunisie), 8-13 mai 2000*, Textes réunis par M. Khanoussi, Tunis p. 433-446.
- Grira M., 2005 : Traces de centuriation romaine dans la région de *Sufes* (Sbiba), *De l'occupation du sol en Tunisie pendant l'Antiquité, Séminaire du 15 au 17 janvier 2004 (Mastère d'Histoire ancienne)*, Textes réunis par A. M'Rabet, Fac des Lett et des Sc. H. de Sousse, p. 105-120.
- Gros P., 1978 : Entablements médaillonnaires d'Afrique au II^e siècle apr. J.-C. (A propos de la corniche des temples du forum de Rougga), *RM*, 85, p. 469.
- Gros P., 1985 : La basilique Judiciaire d'époque antonine, *Byrsa* III, p. 89 et fig. 110-111.
- Groupe de recherches sur l'Afrique Antique, 1990 : La culture latine des citoyens romains d'Afrique d'après les poèmes du mausolée des *Flavii* à *Cillium*, *L'Afrique dans l'Occident Romain Ier s av. J.-C. - IV^e S apr J.-C.*, *EFR*, p. 49-61.
- Gsell St., 1901 : *Monuments Antiques d'Algérie*, t. II, Paris.
- Gsell St. 1903 : Le *Metallum Siguense*, *BSAS*, I, p. 135-139.
- Gsell St., 1914: *Madaourouch, Fouilles exécutées par le service des Monuments historiques de l'Algérie*, Alger-Paris, 1914, p. 42-43.
- Gsell St., 1928 : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I - VIII, Paris, 1914-1928.
- Gsell St., 1928a : Veilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord, *Hesperis*, 8, 1928, p. 1-21.
- Guérin V., 1962 : *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, 2 vol., Paris.
- Guey J., 1951 : Au théâtre de Leptis Magna le proconsul de la date de l'apologie d'Apulée, *REL*, XXIX, [1952], p. 307-317.
- *Guides bleus*, Hachette, Paris, 2000.
- Guillaume E. 1887 : *Cisterna*, C. Daremburg, E. Saglio et E. Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecques et Romaines*, Paris, p. 1208-1211.
- Gutshow M., 1921 : Untersuchungen zum korinthischen kapitell, *JDAI*, p. 44-83.
- Half G., 1963-1964 : L'onomastique punique de Carthage, *Khartago*, XII, p.61-146.
- Hammad M., 1989 : Arboriculture, *EB*, VI, 1989, p. 855-861.

- Hannezo, L. Molins et A. Laurent : 1894 : Note sur une basilique découverte à Hadjeb-el-Aioun Tunisie, *BAC*, p. 291-292.
- Harrazi N., 1982 : Chapiteaux de la grande mosquée de Kairouan, Tunis.
- Hautecoeur (L.), 1909 : Les ruines de Henchir-es-Srira, près Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie), *MEFR*, 29, p. 365-400.
- Heilmeyer W. D., 1970 : Korinthische normal kapitelle, *16 Ergänzungh. Der R..M.*, Heidelberg.
- Henia L., 1999 : La Tunisie du Nord : Une région climatique bien individualisée, *La Tunisie du Nord : Espace de relation, Actes du 2ème colloque du département de géologie 14, 15 et 16 décembre 1995*, publication de la faculté des Lettres Manouba.
- Hermassi M., 2003-2005 : *L'huile et l'olivier dans la région de Thelepte durant l'Antiquité : étude des installations oléicoles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de F. Bejaoui, dactylographié, Université de Tunis.
- Heurgon J., 1977 : Onomastique étrusque : La dénomination gentilice, *Colloques internationaux, du CNRS, n° 564, L'onomastique Latine*, Paris.
- Hitchner R. B., 1982 : *Studies in the history and Archaeology of Sufetula and its Territorium dawn to the Vandal Conquest*, Univessity of Michigan USA.
- Hitchner R. B., 1988 : The Kasserine Archaeological Survey, 1982-1986, *AntAfr.*, 24, p. 7-42.
- Hitchner R. B., 1989 : The organisation of Rural Settlement in the *Cillium-Thelepte* Region (Kasserine, Central Tunisia), *l'Africa Romana*, VI, p. 387-402.
- Hitchner R. B., 1990 : The Kassrine archaeological survy-1987, *AntAfr.*, t. 26, p. 231-260.
- Hitchner R. Bruce et Mattingly D., 1993 : Technical specifications for some North African olive presses of Roman date, *BCH, supplement XXVI*, p. 438-462.
- Hitchner R. B., 1993a : The Kasserine archeological survy 1982-1985, *Africa*, XI-XII, p. 158-198.
- Hitchner R. B., 1995 : Irrigation, terraces, dams and aqueducts in the region of Cillium (mod Kasserine). The role of water in the development of a Roman-African town and its countryside, *Actes du VI colloque internationa du CTHS, Productions et exportations africaines*, éd. CTHS, p.143-157.
- Hopkins K., 1987 : *Graveyards for historions, la mort, les morts et l'au -delà à l'époque romaine*, Caen.

- Humbert G. et Masquelez, 1873. Augustales, *Dictionnaire des Antiquités grecques et Romaines*, p. 560-561.
- Jacques F. et J. Scheid, 1990 : *Rome et l'intégration de l'Empire*, t. 1, Paris.
- Jacques F., 1984 : *Le privilège de la liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident Romain (161-244)*, EFR.
- Jaïdi H., 1990 : *L'Afrique et le blé de Rome aux IV^e et V^e siècles*, Tunis.
- Jaïdi H., 1993 : *Sutunurca II : l'approvisionnement de la cité en eau*, *Africa XI-XII*, 1992-1993, p. 208-241.
- Jaïdi H., 1996 : Remarques sur la constitution des biens des églises africaines à l'époque romaine tardive, *Splendissima Civitas, études d'histoire romaine en Hommage à F. Jacques*, réunis par A. Chastagnol, S. Demougin et C. Lepelley, Paris, p. 169-191.
- Jalloul N., 1998 : Permanences antiques et mutations médiévales : agricultures et produits du sol en Ifriqiya au Haut Moyen âge (IX^e-XII^e s.), *L'Africa Romana*, XII, 1998, p. 487-511.
- Joffroy R., 1963 : Bois, *Dictionnaire archéologique des techniques*, t. I, Paris, p. 166-167.
- Jongeling K., 1994 : *North African Names from Latin Sources*, Leiden.
- Jouffroy H., 1986 : *Les constructions publiques en Italie et dans l'Afrique Romaine*, Strasbourg.
- Kajanto I., 1965, *The latin cognomina*, Helsenki.
- Kallala N., 2000 : De Sicca au Kef (au nord-ouest de la Tunisie), Histoire d'un toponyme, *Africa XVIII*, p. 77-104.
- Kallala N., 2004 : A propos de la fondation de P. Licinius Papirianus de Sicca Veneria (*CIL*, VIII, 1641) : quelques mises au point, *Africa XX*, p. 109-120.
- Kallala N. 2004a : *Musulamii et Siccenses*, *L'Africa Romana* 15, p. 407-420.
- Khanoussi M. et Maurin L., 2002 : *Mourir à Dougga*, Ausonius-INP.
- Khanoussi M., Neptune, Rex, Pelagicus dans le municipie de *Sufetula* (Sbeitla, en Tunisie, *CRAI*, 2004, p. 1153-1165.
- Khemira Ben Saïdane A., 1997 : *Thala et ses environs immédiats dans l'Antiquité : essai pour une approche monographique*, Mémoire de DEA, sous la direction de A M'Charek, Fac des Lettres et des Sc. Humaines de Tunis, Tunis.

- Kienast D., 1990 : *Römische Kaisertabelle : Grundzüge einer Römischen Kaiserchronologie*, Germany.
- Kotula T., 1968 : Les curies municipales en Afrique romaine, *Wroclaw*, 137-140.
- Kotula T., 1974 : Deux pages relatives à l'histoire de la réaction païenne. Les troublesm à Sufes et à Calama, *Acta Universitatis Wratislaviensis*, n° 205, *Antiquitas*, IV, p. 69-97(en polonais avec résumé en français, p. 95-97.)
- Kotula T., 1982 : *Les principales d'Afrique. Etudes sur l'élite municipale Nord-africaine au Bas-Empire Romain*, Wroclam.
- Kotula T., 1984 : Les Augustales d'Afrique, *BCTH*, n. s., 17B, 1981, [1984], p. 345-358.
- Ladjimi Sebai L., 2002 : *Index général des inscriptions Latines Païenne de Carthage*, INP, Tunis.
- Lancel S., 1992 : *Carthage*, Tunis.
- Lassère J.-M., 1973 : Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa, *AntAfr.*, t. 7, p. 7-151.
- Lassère J.-M., 1977 : *Ubique populus, peuplement et mouvement de population de l'Afrique du Nord de la chute de Carthage à la fin des Sévères, 146 av.-J.-C. – 235 apr. J.-C.*, Paris.
- Lassère J.-M., 1982 : Un conflit « routier » : observations sur les causes de la guerre de Tacfarinas, *AntAfr.*, p.11-25.
- Lassère J.-M., 1987 : Difficultés de l'estimation de la longévité, questions de méthode, *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, Actes du colloque de Caen 20-22 novembre 1985, Université de Caen, p. 91-97.
- Lassère J.-M., 1995 : Productions et exportations africaines, les limites du témoignage de l'épigraphie lapidaire, *VI^e colloque international sur l'Histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord Pau, octobre 1993, L'Afrique du Nord Antique et Médiévale, Productions et exportations africaines Actualités archéologiques*, Textes réunis par P. Troussel, édition du CTHS, p.39-45.
- Lassère J. M., 2001 : L'évolution du paysage de la Haute Steppe dans l'Antiquité : un bilan des sources, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen age*, Actes du Colloque de Sbeitla, sessions 1998 et 1999, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 47-57.

- Lassère J.-M., 2004 : *Onomastica Africana XIII*, sur les catégories des *cognomina* : l'exemple des noms Théophores, *Africa* XX, p. 137-142.
- Lassère J.-M., 2005 : *Manuel d'épigraphie romaine*, édition Picard, 2 vol., Paris.
- Le Bohec Y., 1978-1979 : *L'Ala Flavia ou ala I Flavia Numidica* (notes et documents XI), *Libya Antiqua*, XV-XVI, p. 139-151.
- Le Bohec Y., 1989 : *La troisième légion Auguste*, Paris, CNRS, 1989.
- Le Bohec Y., 1989a : *Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Paris.
- Toussaint (Commandant), 1899 : Rapport archéologique sur la région de Maktar, p. 185- 235.
- Lefebvre S., 1999 : Donner, recevoir : les chevaliers dans les hommages publics d'Afrique, *L'ordre Equestre. Histoire d'une aristocratie (IIe siècle av. J.C. – IIIe siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque international organisé par S. Demougin, H. Devijver et M.-T. Raepsaet-Charlier, Bruxelles-Leuven, 5-7 octobre 1995, EFR, p. 513-578.
- Le Glay M., 1955 : L'archéologie algérienne en 1954, *Libyca* , III, 1, p. 183-208.
- Le Glay M., 1956 : Junon et les Cereres d'après la stèle d'*Aelia Leporina* trouvée à Tebessa, *Libyca* IV, p. 33-53.
- Le Glay M., 1957 : Le serpent dans les cultes africains, *Hommages à W. Deonna, coll. Latomus*, XXVIII, p. p. 338-353.
- Le Glay M., 1961 : *Saturne africain, Monuments, I Afrique proconsulaire*, Paris.
- Le Glay, 1966 : *Saturne africain, Histoire*, Paris.
- Le Glay M., 1968 : Les flaviens et l'Afrique, *MEFR*, p. 201-246.
- Le Glay M., 1990 : La place des affranchis dans la vie municipale et dans la vie religieuse, *MEFR*, 102, 2, p. 621-638.
- Le Glay M., 1992 : Héraclès-Hercule en Afrique du Nord, *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives, Actes de la table Ronde de Rome, Academia Belgica-Ecole Française de Rome, 15-16 septembre 1989, hommage à F. Cumont*, édité par C. Bonnet et C. Jourdain-Annequin, Bruxelles-Brussel-Rome, p. 293-317.
- Legrand A., 1904 : *Mercurius, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, p. 1802-1823.
- Leon Ch., 1971 : *Die Bauornamentik des Trajansforums*, Vienne.

- Lepelley Cl., 1967 : Déclin ou stabilité de l'agriculture africaine au Bas-Empire ? A Propos d'une loi de l'Empereur Honorius, *AntAfr.*, I, p. 135-144.
- Lepelley Cl., 1979, I ; II, 1981 : *Les cités de l'Afrique Romaine au Bas-Empire*, Etudes Augustiniennes, Paris.
- Lepelley Cl., 1992 : Une forme religieuse du patriotisme municipale : le culte du génie de la cité dans l'Afrique romaine, Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, *Actes du Vé colloque international réuni dans le cadre du 115e Congrès national des Sociétés savantes (Avignon, 9-13 avril 1990, intitulé : Spectacles, vie portuaire, religion*, Paris, CTHS, p. 125-137 = Id, 2001 : *Aspect de l'Afrique Romaine, les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari, p. 39-53.
- Lepelley Cl., 2003 : Nouveaux documents sur la vie municipale dans l'Afrique romaine tardive (éléments d'un supplément épigraphique aux Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire), *Actes du VIIIe Colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (er colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb)*, Tabarka 8-13 mai 2000, textes réunis par M. Khanoussi, Tunis, p. 215-228.
- Leveau Ph., 1975 : Paysanneries antiques du pays Beni-Menacer, *BAC*, n.s., 1972 [1975], p. 3-26.
- Leveau Ph., 1977 : L'opposition de la montagne et de la plaine dans l'historiographie de l'Afrique du Nord antique, *Annales de Géographie*, mars-avril 1977, p. 201-206.
- Leveau Ph., 1981 : Etude de l'évolution d'un paysage agraire d'époque romaine à partir d'une prospection de Surface : l'exemple du territoire de *Caesarea* de Maurétanie, *Quaderni di Storia, Anno VII*, numéro 13/ gennai-giugno, p. 167-185.
- Leveau Ph., 1983 : La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annal ESC*, 38e année- n° 4, juillet-août, p. 920-942.
- Leveau Ph., 1984 : *Caesaria de Mauritanie, une ville romaine et ses campagnes*, EFR.
- Leveau Ph., 1987 : Aménagement hydrauliques et utilisation de l'eau dans l'agriculture autour de Caesarea de Maurétanie (Cherchel, Algérie), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au proche orient, IV, L'eau dans l'agriculture*, sous la direction de P. Louis, F. et J. Metral, Lyon, p. 45-56.
- Leveau Ph., 1989 : La ville romaine et son espace rural, contribution de l'archéologie à la réflexion sur la cité antique, *Opus VI-VIII* 1987-1989, p. 87-99.

- Leveau Ph., 1993 : *Campagnes de la Méditerranée Romaine*, (par Leveau Ph. Sillieres P. et Vallat J.-P., Hachette, Paris).
- Leveau Ph., 1993a : *Territorium Urbis*. Le territoire de la cité Romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives, *REA*, 95, n° 3-4, p. 459-471.
- Lézine A., 1968 : *Carthage, Utique, recherches d'architecture et d'urbanisme*, Paris, CNRS.
- Lézine A., 1955 : Chapiteau toscan de Tunisie., *Karthago VI*.
- Lézine A, 1968a, *Thuburbo Maius*.
- Lézine A., 1969 : Sur la population des villes africaines, *AntAfr.*, t. 3, 1969, p.69-81.
- Loriot X, 1975 : Les premières années de la grande crise du IIIe siècle : De l'avènement de Maximin le Thrace (135) à la mort de Gordien III (244), *ANRW*, 1, II, 2, p. 657-787.
- Mackensen 1998 : New evidence for central Tunisian red slip ware with stamped decoration (ARS style D), *JRA*, 11, p. 355-370.
- M'Charek A., 1982 : *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris au IIe et IIIe siècles ap. J.-C.*, PUT.
- M'charek A., 1984 : Documentation épigraphique et croissance urbaine : l'exemple de *Mactaris* au trois premiers siècles de l'ère chrétienne, *L'Africa Romana*, II, p. 213-223 avec un pan hors texte.
- M'Charek A., 1989 : Un Itinéraire inédit dans la région de Maktar : tronçon de la voie augustéenne Carthage Ammaedara, *BCTH*, n.s., 22, 1987-1989, p. 153-167.
- M'Charek A., 1994 : L'identification d'un domaine impérial dans le secteur Rohia-Barbrou, *RT d'administration publique*, n° 21, 3e trimestre, 1996, Actes du colloque sur : les fondements historico-juridiques de la propriété foncière de l'Etat en Tunisie, 19-20 décembre, p. 15-23.
- M'Charek A., 1999 : De Zama à Kairouan : la Thusca et la Gamonia, *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord Antique, Hommage à P. Salama, Actes de la table ronde réunie à Paris les 2 et 33 mai 1997, études réunies par C. Lepelley et X. Dupuis*, Publication de la Sorbonne, p.139-183.
- M'Charek A., 2000 : Les mines de la plaine de Bulla au pied de Kalaat Senene (Table de Jugurtha, Tunisie), *La gestion des biens de l'Etat à travers l'Histoire, Actes du colloque International tenu à Tunis, les 10 et 11 mars 1999*, textes rassemblés par A.

Ben Hamida et A. M'Charek, *Cahiers du CNRES*, Serie Histoire n° 13, Tunis, p. 87-103.

- M'Charek A., 2003 : *Civitas Faustianensis en Byzacène : un ancien domaine de Q. Anicius Faustus, Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Session 2001*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 27-29.
- M'Charek A., 2005 : Sculptures antique de Hajeb El Aioun : de la tradition numide à la romanisation, *AntAfr.*, t. 38-39, 2002-2003, Paris, p. 19-38.
- M'Charek A., 1988 : Mhgrawa lieu de provenance des stèles punico-numides dites de la Ghorfa, *MEFR*, t. 100 n° 2, p. 731-760.
- M'Charek, A., 2003a : Sculptures antiques de Hajeb el-Aïoun : De la tradition punico-numide à la romanisation, *Mobilité des hommes et des Idées en Méditerranée, Actes du Colloque d'histoire, Fac. Des Lettres et des Sc. Humaines Sousse 9-11 mars 1999*, Sfax, p. 89-113.
- M'Rabet A., 1997 : Huileries et témoins d'activité oléicole antique dans la région de Gabès : données de la prospection des feuilles Gabès, Kettana et Mareth, *Africa* XV, p. 63-76.
- M'Rabet A., *Carte Nationale des Sites Archéologique et des Monuments Historique, feuille Gabès*, Tunis, INP, 1998.
- M'Rabet A., 2001 : De la Byzacène au Muzaq : état économique d'une province d'Afrique, *Histoire des Hautes steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, sessions 1998-1999, Textes réunis par F. Bejaoui*, p. 151-159.
- M'Rabet A., 2005 : A propos des sites antiques à fossés et à levés de terre (Sud tunisien), *De l'occupation du sol en Tunisie pendant l'Antiquité, Séminaire du 15 au 17 janvier 2004* (Mastère d'Histoire ancienne), Textes réunis par A. M'Rabet, Fac. des Lett. et des Sc. H. Sousse, p. 83-104.
- M'Timet Ali, 1982 : *Atlas protohistorique de Tunisie* feuille de Mactar au 1/200.000, *Africa*, VII-VIII, p. 7-54.
- Mahjoubi A., J.W. Salamonson et A. Ennabli, 1970 : *Nécropole romaine de Raqqada*, Collection Notes et Documents, VIII, fasc. 1, Tunis, INAA, p. 127 n° 400 et fasc. 2 Tunis, INAA 1973.
- Mahjoubi A., 1978 : *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir El Faouar*, Tunis.
- Maïer J., 1973 : *L'épiscopat de l'Afrique Romaine Vandale et Byzantine*, Rome.

- Mandouz A., 1982 : Mandouze A., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 1 Afrique (303-533)*, Paris édition du CNRS.
- Mansouri T., 1998 : Sbiba, un site oublié, en danger, *La Presse du 24 août*.
- Mansouri T., 2001 : Présence Byzantine en Afrique, *Catalogue de l'Exposition «Tunisie : du Christianisme à l'Islam. IV-XIV^e siècle*, Lattes, p. 45-52.
- Marrou Henri-Irenée, Problème généraux de l'onomastique chrétienne, *Colloques internationaux des CNRS, n° 564, L'onomastique latine*, Paris, 1977, p. 431-435.
- Marcy G., 1937 ; Remarques sur l'habitation Berbère dans l'Antiquité ; à propos des *Mappalia Hespéris*, p. 23 - 40.
- Mattingly D., 1986 : New perspectives on the agricultural developpement of Gebel and Pre-desert in roman Tripolitania, *Rev. de l'Occid. Musul. et de la Médit.*, 41-42, p. 45-65.
- Maurin L. 1995 : *Pagus Mercurialis veteranorum Medelitanorum*. Implantation vétéraines dans la vallée de l'Oued Miliane. Le dossier épigraphique, *MEFR*, 1995, p. 97-135.
- Maurin L., 1989 : *Vthina* (Oudhna) dans le Nord-Est de l'Afrique Proconsulaire, *Oudhna (Uthina). La redécouverte d'une ville antique de Tunisie*, études réunies par Ben Hasses H. et Maurin L., Bordeau-Paris-Tunis, p. 209-242.
- Maurin L., 1967 : *Thuburbo Maius* et la paix vandale, *CT*, p. 225-254.
- Maurin L., Un Gaulois (un bordelais ?) a Dougga, *l'Africa Romana* XV.
- Mercier G., 1924 : La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord, *Journal Asialtique*, octobre-décembre, p. 189-320.
- Meritt L. T. S., 1969 : The geographical distribution of Greek and Roman Ionic Bases, *Hesperia*, XXXVIII, p. 186-204.
- Merlin A., 1909 : Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *BCTH*, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.
- Merlin A. 1913 : Divers trouvailles archéologiques en Tunisie, *BCTH*, p. CCCXXXIII.
- Merlin A. et R. Lantier 1922 : *Catalogue du Musée Alaoui*, 2^e supplément, Paris E. Leroux.
- Mesnage J., 1912 : *L'Afrique Chrétienne*, Paris.
- Milella M., 1988 : La decorazione architettonica di *Mactaris*, *l'Africa Romana* VI, p., p. 417-430.

- Modéran Y, 1993 : La chronologie de la vie de saint Fulgence de Ruspe et ses incidences sur l'histoire de l'Afrique vandale, *MEFRA*, t. 105, 1, p. 135-188.
- Modéran Y, 2003 : *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, EFR.
- Monchicourt Ch., 1916 : Le voyageurs Pyssonel de Kairouan au Kef et Dougga, *RT*, XXIII, p. 271-275 et 358-363.
- Monchicourt Ch., 1913 : *La région du Haut Tell en Tunisie (Le Kef, Téboursouk, Maktar, Thala) Essai de monographie géographique*, Paris, p. 213-214.
- Morcelli St. A., 1816-1817 : *Africa Christiana*, Brixiae.
- Morel Deledalle M., 1982 : L'édifice au lion de *Sullectum* (Tunisie), *Africa VII-VIII*, p. 55-109.
- Morizot P., 1982 : La Zaouia, des Beni-Barbar, cité pérégrine ou municipie latin, *BCTH*, n.s., 18, p. 31-75.
- Morizot P., 2001 : Deux phénomènes d'adaptation aux problèmes d'irrigation en montagne : les bisse du valais et les séguias de l'Aurès (Algérie), *Mélanges Euro-Africains offerts au professeur Max Liniger-Gounaz*, Editorial Claves para el futuro. Madrid.
- Morizot P., 2003 : Les recherches en matière de protohistoire : l'état de la question pour l'Aurès. Indices cartographiques pour le Djebel Amour, *Actes du VIII^e colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb)*, Tabarka, 8-13 mai 2000, textes réunis par M. Kanoussi, Tunis p. 65-97.
- Mrozez S., 1975 : *Prix et rémunérations dans l'occident romain (31 av. J.-C. –250 ap. J.-C.)*, Gdansk.
- Naddari L., 2000 : Une nouvelle borne des Musulames, *Africa*, XVIII, p. 43-49.
- Naddari L., 2006-2007 : *La haute et la moyenne vallée de l'oued Sarrat dans l'Antiquité*, Thèse de doctorat en Histoire Ancienne préparé sous la direction du Prof. A. M'Charek, dactylographiée, 2 vol.
- Peacock D. P. S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990 : Roman pottery in Central Tunisia, *JRA*, III, p. 59-84.
- Pellissier E., 1853 : *Description de la régence de Tunis*, Paris, 2^e éd., Bouslama, Tunis.
- Pensabene P., 1989 : Architettura e decorazione architettonica nell'Africa Romana : osservazione, *l'Africa Romana* VI, p. 431-458.

- Pensabene P., 1986 : La decorazione architettonica nell’Africa Romana : studio preliminare sui capitelli, *Società romana e Impero Tardo- antico, vol. III, le merci, gli insediamenti*, Bari, p. 285- 429.
- Peyras J., 1991 : *Le Tell du Nord Est Tunisien dans l’Antiquité*, Paris.
- Peyssonel et Desfontaines, 1838 : *Voyages dans les régences de Tunis et d’Alger*, t. II, Paris.
- Pflaum H.-G. et Piganiol A., 1953 : Borne de Ksar Mhijiba, *Recueil de Constantine*, t. 68, p. 217-228.
- Pflaum H.-G., 1959 : Pflaum H-G, Onomastique de Cirta, Limes-Studien, Schweiz 14, p. 96-133.
- Pflaum H.-G., 1977 : Spécificité de l’onomastique romaine en Afrique du Nord, *l’Onomastique Latine*, p. 315-319.
- Pflaum H.-G., 1977a : Considérations sur la méthode des « sondages » épigraphiques locaux en onomastique latine (d’après les inscriptions africaines), *l’Onomastique Latine*, p. 320-324.
- Picard G. Ch., 1954 : *Les religions de l’Afrique Antique*, Paris.
- Picard G. Ch., 1957 : *Civitas Mactaritana, Karthago*, VIII.
- Picard G. Ch., 1990 : *La civilisation de l’Afrique romaine*, 2e édition, Etudes Augustiniennes, Paris.
- Picard G. Ch., 1970 : Le cippe de Beccut, *AntAfr.*, 4, p. 125-164.
- Picard G.-Ch, 1970b : Tombeaux de Cérès à Mactar, *BAC*, p. 195-197.
- Picard G. Ch., 1949 : Rapport sur l’activité du service des antiquités de la Tunisie pendant l’année 1947, *BCTH*, 1946-1949, p. 366-383.
- Picard G.-Ch., 1966 : L’administration territoriale de Carthage, *Mélange, A. Piganiol*, 3, Paris, p. 1257-1265.
- Poinsot L., 1936 : Villes romaines, *Loconte*.
- Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932-1933 : Quelques inscriptions de Tunisie, *BCTH*, p. 202-203.
- Poncet J., 1962 : Paysages et problèmes ruraux en Tunisie, Paris, p. 214 ;
- Précheur-Canonge T., 1961 : *La vie rurale en Afrique Romaine d’après les mosaïque*, PUF.
- Prévot F., 1984 : *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar, V, les inscriptions chrétiennes*, EFR, Rome.

- Pringle D., 1983 : *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to The Arab Conquest, An account of the military history and archeology of th Africain Provinces in the sixth and seventh centuries*, Oxford, 1983, 2 parts.
- Quilico G., 1994 : Contrepoids de pressoirs à vis retrouvés à Carthage, *CEDAC Carthage*, bulletin 14 juin, p. 47-48.
- Rakob F., 1991 : *Kartago I, Deutsche Ausgrabungen in Karthago*, Mainz am Rhein, p. 249.
- Rebuffat R., 1994 : Citerne, *EB*, XIII, p. 2014-2025.
- Rebuffa R., 1988 : Les fermiers du désert, *L'Africa Romana*, V, 1988, p. 33-68.
- Rebuffa R., 1993 : *Castellum Encyclopédie Bèrbère*, XII, p. 1823-1833.
- Romanelli P., 1970 : *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, Encyclopedia Classica, sect. 3, vol. 10, 7, Turin.
- Romanelli R., 1959 : *Storia delle Province romane dell'africa*, Rome.
- Rostovtzeff, 1988 : Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, trad. J. Andreau.
- Russu I.I., 1977 : L'onomastique de La Dacie, *Onomastique Latine*, p. 353-363, voir p. 359
- Saglio, 1873 : *Aeternitas, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, p. 126-127.
- Sainfeld, 1952 : *Les gîtes plombo-zincifères de Tunisie, Annales des mines et de la géologie*, n° 9, Tunis.
- Saint-Amans S., 2004 : *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville romaine d'Afrique Proconsulaire*, Ausonius, Paris-Bordeaux.
- Salama P., 1949 : *Réseau Routier de l'Afrique Romaine*, Carte hors texte publiée par le Service Cartographique du Gouvernement Générale de l'Algérie, jointe à l'ouvrage du même auteur, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Algérie, 1951.
- Salama P. 1951 : *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Algérie.
- Salama P., 1951a: Les bornes Milliaires de Djemila-Cuicul et leur intérêt pour l'histoire de la ville, *Revue Africaine*, p. 213-272.
- Salama P., 1955 : Aioun Sbiba : identification de la ville romaine, *Libyca*, 3, p. 173-177.
- Salama P., 1964 : La via Hadrumetina en Byzacène, *CT*, 1er-2e trimestre n° 45-46, p. 73-85.

- Salama P., 1987 : *Bornes milliaires d'Afrique Proconsulaire : un panorama Historique du Bas-Empire*, EFR.
- Salama P., 1987a : *Bornes Milliaires de l'Afrique Proconsulaire sous le Bas-empire*, EFR, (INAA), Tunis.
- Salama P., 2002 : *Les bornes milliaires du territoire de Tipasa (Maurétanie Césarienne)*, Sassari.
- Salama P., 2004, Le patrimoine routier de l'Afrique du Nord romaine : création – administration – financement - utilisation, *La gestion des biens de l'Etat à travers l'Histoire, Actes du colloque International tenu à Tunis, les 10 et 11 mars 1999, textes rassemblés par A. Ben Hamida et A. M'Charek, Cahiers du CNRES, Serie Histoire N° 13*, Tunis, p. 11-30.
- Samsaris D., 1987 : Relations entre la péninsule Balkanique et l'Afrique romaine, population et onomastique balkanique en Afrique, *l'Africa Romana* V, p. 403-430.
- Schmidt J., 1883 : Rapport à l'Académie royale des sciences de Berlin sur le voyage exécuté d'après ses instructions pendant l'hiver 1882-1883 en Algérie et en Tunisie, Trad. M. E. Masqueray, *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1882, fascicule VI, novembre et décembre 1882, Alger, p. 394-401.
- Selmane K., 2003 : L'artisanat en Byzacène à l'époque vandale, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla Session 2001*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 117-128.
- Shaw Dr., 1930 : *Voyage dans la régence d'Alger*, trad. de l'anglais avec de nombreuses augmentations des notes géographiques et autres par J. Mac. Carthy, Paris.
- Erika S., Bauchhenss Gerhard, Mercurius, *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, VI, 1, Artemis Verlag Züriche und München, p. 500-554 et planches, VI, 2 p. 272-306.
- Slim H., 1983 : Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie, *L'Africa Romana*, I, p.129-165.
- Solin H., 1977 : Die innere chronologie des römischen cognomens, *Colloques internationaux du CNRS n° 564, L'onomastique latine* p. 103-146.
- Solin, 1982 : *Die Griechischen Personennamen in Rom*, Berlin-New York.
- Solin H. et Salomies O., 1988 : *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Olms-Weidmann-Hildesheim-Zürich-New York.

- Solignac M., 1952 : Recherches sur les installations hydrauliques de Kairouan et des Steppes Tunisienne du VIIe au XIe siècle (J-C), *AIEO*.
- Stern E., 1968 : Note analytique sur les tessons de Sigillée claire ramassés à Henchir Es-Srira et Sidi Aïch, *Babesch*, 43, p. 146-154.
- Storz S., 1984 : Zur Funktion von Keramischen Wölbröhren im römischen und fruchtchristlichen Gewölbebau, *Architectura* 2, p. 89 et suiv.
- Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1960 : The round temple in the Forum Boarium, *P.B.S.R.*, XXVIII, p. 20
- Sznyczer M., 1986 : Le problème de la “megara” de Carthage, *CTHS*, Montpellier, 1-5 avril 1985, Paris, p. 119-133.
- Toynbee J. et Ward Perkins J.B, 1950 : Peopled scrolls, *P.B.S.R.*, t. XVIII, p. 34 et fig. XXIV, 1.
- Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1962 : The temple of Castor in the Forum Romanum, *P.B.S.R.*, XXX, p. 5.
- Syme R., 1959 : Proconsuls d’Afrique sous Antonin le Pieux, *REA*, LXI, p. 310-319.
- Temple Gr., 1835 : *Excursions in the Mediterranean*, Algiers and Tunis, 2 vol., Londres.
- Thébert Y., 2003 : *Thermes Romains d’Afrique du Nord et leur contexte Méditerranéen*, EFR.
- Thomasson Bengt E., 1996 : *Fasti Africani Senatorische und ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm.
- Tissot Ch., 1888 : *Géographie comparée de la province Romaine d’Afrique*, 2 volumes, Paris.
- Tixeront, J., 1959-1960 : Réflexions sur l’implantation ancienne de l’agriculture en Tunisie, *Karthago* X, 1959-1960, p. 1-50.
- Toubal A., 1995 : Les mines et carrières en Numidie, *L’Afrique du Nord antique et médiévale, VI^e colloque international (Pau, octobre 1993-118e congrès sur « Production et exportations africaines Actualités archéologiques »)*, *CTHS*, 1995, p. 57-63.
- Toulotte Mgr. A., 1892-1894 : *Géographie de l’Afrique chrétienne*, t. I : *Proconsulaire* ; t. II : *Numidie* ; t. III : *Maurétanies* ; t. IV : *Byzacène et Tripolitaine*, Rennes.

- Toussaint, (Commandant), 1899 : Rapport archéologique sur la région de Maktar, p. 185-235.
 - Toutain J., 1920 : Note sur une inscription romaine trouvée à Sbiba (Tunisie), *BAC*, p. 29-34.
 - Townsend P. W., 1954 : Bur Bure and Baris in ancient North African place names, *Journal of near eastern Studies*, t. XIII, p. 52-55.
 - Toynbee J. et Ward Perkins J.B, 1950 : Peopled scrolls, *P.B.S.R*, t. XVIII, p. 34 et fig. XXIV, 1.
 - Trouset P., 1978 : Les bornes du Bleid Segui, nouveaux aperçus sur la centuriation romaine du Sud Tunisien, *AntAfr.*, t. 12, p .125-177.
 - Trouset P., 1990 : *Thiges et la Civitas Thigensium, L'Afrique dans l'occident Romain*, 147-148
 - Turcan R., 1978 : Le culte impérial au IIIe siècle, *ANRW*, II, 16, 2, 1978, p. 996-1084, voir p. 1069.
 - Vismara C., 2002 : Les huileries d'*Uchi Maius*, *Homme, Territoire, Environnement, La coopération Tunisi-Italienne dans le domaine archéologique*, a cura di Antonio M. Corda, Tunis, Cagliari, Sassari, p.41-44.
 - Waldherr G, 1992 : Quelques remarques sur la répartition géographique des inscriptions d'édifices indiquant une activité de construction à l'intérieur de l'Afrique romaine et datant de l'époque dioclétienne, *CTHS*, n.s. Afrique du Nord, fasc. 22, p. 115-133.
 - Winkler A., 1899 : Les voies romaines d'*Aquae Regiae* et de *Vicus Augusti* à *Thysdrus*, *RT*, p. 466-468
 - Yacoub M., 2000 : *L'histoire du verre en Tunisie ou éclipse et renaissance d'un métier d'art*, Noir sur Blanc Edition.
- الباхи احمد، 1995: فهرسة أسماء الأماكن بمقاطعة البيزاسين (المزاق؟) في العهد الوسيط : ق. XVI-VII
- من خلال المصادر المطبوعة ، بحث لنيل شهادة الدراسات المعمقة في التاريخ الوسيط، تحت إشراف الأساتذة منيرة شابوتو و احمد مشارك، كلية العلوم الإنسانية و الاجتماعية بتونس.
- الأزهر الماجري، 2005 : قبائل ماجر و الفراشيش خلال القرنين الثامن عشر و التاسع عشر، كلية الآداب و الفنون الإنسانيات منوية.
- الخضراوي نبيهة:2001-2002 : التهيئة المائية بمنطقة سيبة و دورها في التنمية الزراعية ، رسالة استاذية في الجغرافيا، اشرف الحبيب جلالي، كلية الآداب و الفنون الإنسانيات منوية

TABLE DES MATIERES

Table des matières du volume I

INTRODUCTION.....	5
1. Objet et méthode des recherches sur l'Antiquité dans la région de Sufes.....	6
L'Antiquité dans la région de <i>Sufes</i> . présentation d'ensemble.....	6
Présentation du sujet.....	6
La rareté des sources littéraires.....	8
— Les sources anciennes.....	8
— Les sources arabes.....	8
Historique de la recherche.....	9
1.2.1 Les voyageurs et les explorateurs.....	9
— Jusqu'en 1881.....	10
— Après 1881.....	12
1.2.2. Le service des Antiquités de Tunisie.....	14
— P Gauckler.....	14
— P. Gauckler et R. Cagnat.....	15
— E. Sadoux.....	15
— J. Toutain.....	15
— Autres.....	15
— L'Atlas Archéologique de Tunisie.....	16
1.2.3. Les études et les recherches depuis l'Indépendance.....	16
— Recherches et publications.....	16
— Les interventions de l'INAA, puis INP, sur le site de <i>Sufes</i>	17
— Les découvertes fortuites.....	18
— L'inventaire archéologique.....	18
— Les thèmes des publications récentes.....	19
1.3. La réunion des données archéologiques.....	21
1.3.1 Nécessité des recherches sur le terrain.....	21
1.3.2 Documents pour la prospection.....	21
— Les cartes topographiques.....	21
— Les photographies aériennes.....	22
1.3.3. Le travail sur le terrain.....	22
1.3.4. Conception et présentation de l'étude.....	23
2. Le cadre naturel de l'étude. Présentation géographique.....	24
2.1. Reliefs et topographie.....	24
2.2. Esquisse géologique.....	31
2.3. Le réseau hydrographique.....	33
2.4. Le climat.....	38
2.5. Les vents.....	40
2.6. Sols. Végétation et faune.....	40
2.7. La population.....	43
PREMIERE PARTIE : LES VESTIGES DE L'OCCUPATION HUMAINE. DANS L'ANTIQUITE.....	44
Chapitre 1. La zone d'étude : la « région » de Sufes.....	45
1.1. Les données de la géographie.....	48
1.2. Les sources littéraires.....	49
1.3. Les données épigraphiques et archéologiques.....	49
1.3.1. Les bornes territoriales.....	49
1.3.2. L'onomastique.....	51
1.3.3. Les routes.....	52
1.3.4. Le réseau urbain : cités voisines, statuts et territoires.....	53
1.3.5. Quelques indices archéologiques.....	54
1.3.6. La toponymie moderne.....	55
1.4. Les limites proposées.....	55
Chapitre 2 Les sites archéologiques : densité, répartition et typologie.....	62
2.1. Densité.....	62
2.2. Les critères de l'établissement des sites antiques et leur répartition.....	64
2.2.1 L'exposition.....	64
2.2.2. L'alimentation en eau.....	64
2.2.3. L'altitude.....	66
2.2.4. Les voies de communication.....	68
2.2.5. La répartition des sites par rapport à l'organisation de <i>Sufes</i>	68

2.3. La typologie des sites :	72
2.3.1. Traces préhistorique et protohistorique dans la région de <i>Sufes</i>	72
2.3.1.1. Les escargotières ou les ramadyya	73
2.3.1.2. Les abris sous-roches.....	76
2.3.1.3. Les nécropoles protohistoriques.....	76
2.3.1.4. Les structures linéaires.....	77
2.3.1.5. Conclusion.....	79
2.3.2. Les sites antiques.....	79
2.3.2.1. Difficulté de la typologie.....	79
2.3.2.2. Les sites non identifiés.....	81
2.3.2.3. Les agglomérations secondaires : Hr. Contra et Hr. Thmed.....	82
2.3.2.4. Les fermes et les <i>villae</i>	89
2.3.2.5. L'habitat isolé.....	99
2.3.2.6. Les huileries.....	101
2.3.2.7 Les nécropoles.....	106
2.3.3. Les sites tardifs : les fermes fortifiées.....	110
Chapitre 3 Les infrastructures.....	118
3.1. Les aménagements hydrauliques	118
3.1.1. Les puits.....	119
3.1.2. Les sources.....	121
3.1.3. Les aqueducs.....	124
3.1.4. Barrages et terrassement.....	135
3.1.5. Les terrasses de Mghila.....	136
3.1.6. Ouvrages d'irrigations et de dérivation	140
3.1.7. Dérivation dans l'Oud Htab.....	141
3.1.8. Les foggara.....	143
3.1.9. Les bassins.....	144
3.1.10. Les citerne.....	150
3.1.11. Etablissements balnéaires.....	151
3.1.12. Les moulin à eau.....	153
3.1.13. Conclusion.....	153
3.2. Les accès naturels et les voies antiques.....	155
3.2.1. Les accès naturels.....	155
3.2.1.1. Au nord : par le couloir Rohia.....	155
3.2.1.2. Au sud : par le couloir Mghila- Tiouacha.....	155
3.2.1.3. A l'est : par le couloir Ben Habbès- Mghila et Kanguet Zagalass.....	156
3.2.1.4. Y'avait-il un passage à l'ouest ?.....	156
3.2.2. Les voies.....	157
3.2.2.1. Les voies est-ouest : la <i>Via Hadrumetina</i>	157
3.2.2.2. Les voies nord-sud.....	163
— La voie <i>Musti-Sufetula</i>	163
— La voie <i>Sicca Veneria-Sufetula</i>	166
— La voie <i>Althuburos-Sufetula</i>	166
3.2.2.3. Le réseau intérieur.....	168
3.3. Les centractions.....	170
Chapitre 4 La ville de <i>Sufes</i>.....	171
4.1. L'Etendu de l'agglomération.....	171
4.1.1. Etat des vestiges.....	176
4.1.2. Les nécropoles.....	176
4.2. Les monuments.....	178
4.2.1. Les monuments cultuels.....	178
4.2.1.1. Les monuments païens.....	178
4.2.1.2. Les monuments chrétiens.....	180
4.2.2. Les monuments hydrauliques (l'aqueduc, le nymphée et les citerne).....	187
4.2.2.1. L'aqueduc	187
4.2.2.2. Le nymphée	193
4.2.2.3. Les citerne.....	197
4.2.3. Les monuments des loisirs ; l'arc de triomphe.....	197
4.2.3.1. Les thermes.....	197
4.2.3.2. L'amphithéâtre.....	200

4.2.3.3. L'arc de triomphe.....	203
4.3. Les fortification Byzantines.....	203
4.3.1. La forteresse principale.....	203
4.3.2. Les autres édifices fortifiés.....	206
4.4. Essai de restitution du plan de la ville à l'époque classique.....	209
4. Conclusion.....	210
DEUXIEME PARTIE : L'ECONOMIE ET LE CADRE MATERIEL. LES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE. VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE.....	213
Chapitre 1 Agriculture, Industrie, Artisanat.....	214
1.1. L'agriculture	214
1.1.1. L'oléiculture	214
1.1.1.1 Les traces de l'activité oléicole.....	214
— Identification des établissement.....	214
— Définition de l'huilerie.....	216
— Typologie des huileries.....	217
— Répartition des huileries.....	221
1.1.1.2. Etude du matériel oleicole.....	222
1.1.1.2.1 Les éléments du broyage.....	224
— Les plateaux de broyage.....	224
— Les broyeurs.....	229
1.1.1.2.2. Les éléments d'ancre du <i>prelum</i>	234
— Les pierres d'ancre.....	234
— Les jumelles	235
— Les linteaux	235
— Les pierres de fixation des jumelles.....	239
— Les montants de jumelles.....	239
1.1.1.2.3. Les éléments de pressurage	244
— Les plateaux de pressoir.....	244
— Les cuves de décantation.....	248
— Les Contrepoids.....	252
Conclusion.....	264
1.2.2 La viticulture.....	267
1.2.3. La céréaliculture ou la meunerie.....	268
1.1.3.1. Les <i>metae</i>	271
1.1.3.2. Les <i>Catillus</i>	273
1.1.3.3. Les mortiers.....	274
1.1.4. Autres cultures, élevage chasse.....	277
1.1.4.1. Quelques arboricultures.....	277
1.1.4.2. L'horticulture	278
1.1.4.3. L'élevage	279
1.1.4.4. La chasse	281
1.2. Industrie et artisanant.....	283
1.2.1. Les carrières et les mines (<i>metalla</i>).....	283
1.2.1.1. Les carrières	283
1.2.1.2. Les mines.....	285
1.2.2. Les fours à chaux et à plâtre	287
1.2.3. La menuiserie.....	289
1.2.4. Autres activités artisanales.....	291
1.2.5. La mosaïque	291
1.2.6. Le verre	292
1.2.7. La céramique	293
1.3. Le travail de la pierre : Matériaux et techniques de construction.....	298
1.3.1. Les matériaux	298
1.3.1.1. Le marbre.....	298
1.3.1.2. La pierre.....	299
1.3.1.3. Le bois.....	301
1.3.1.4. La terre cuite.....	301
— La brique.....	301
— Les tubes de coffrage:.....	302
— Les tuiles (<i>tegulae et imbrices</i>).	302

1.3.2. Les enduits.....	302
1.3.2.1. Le mortier.....	302
1.3.2.2. La chaux (<i>calx</i>).....	302
1.3.2.3. Le plâtre (<i>gypsum</i>);	303
1.3.2.4. Le mortier en terre.....	303
1.3.3. Les techniques de construction.....	304
1.4. Le décoré d'architecture.....	305
1.4.1. Les bases de colonnes.....	306
1.4.1.1.Bases ioniques attiques.....	306
— Le type occidental..	307
- Sous le Haut Empire.....	307
- Dans l'Antiquité tardive : Epoque chrétienne.....	308
— Le type grecque.....	309
— Bases ioniques attiques dérivées :	309
1.4.1.2. Bases composites ou corinthiennes :	309
— Les formes classiques.....	309
— Les formes dérivées.....	309
1.4.1.3. Bases hétérodoxes.....	310
1.4.1.4. Bases simplifiées.....	310
1.4.2. Les fûts	312
1.4.3. Les chapiteaux	313
1.4.3.1. Chapiteaux toscans à échine profilée en cavet :	315
1.4.3.2. Chapiteaux à échine profilée en tronc de cône.....	316
1.4.3.3. Chapiteaux à feuilles.....	317
1.4.3.4. Chapiteaux corinthisiens et corinthisants :	317
— Acanthe à foliole en feuille d'olivier :.....	318
— Chapiteau corinthien à feuilles lisses.....	320
— Chapiteaux corinthisiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës.....	320
— Chapiteaux corinthisants:.....	321
1.4.4. Architrave ionique ou corinthienne.....	322
1.4.5. Soffites.....	323
1.4.6. Corniches.....	323
2.4.6.1.Corniches denticulaires :	323
2.4.6.2. Corniche modillonnaire.....	324
1.4.7. Les corbeaux.....	324
Chapitre 2: Institution et vie politique. L'histoire municipale	327
2.1. Les origines de <i>Sufes</i>.....	327
2.1.1. <i>Sufes</i> , toponyme berbère ?	327
2.1.2. De <i>Sufes</i> à Sbiba.....	328
2.1.3. Quelques toponymes et ethnonymes de la région de Sbiba.....	329
2.2. <i>Sufes</i> à l'époque romaine.....	331
2.2.1. <i>Sufes</i> sous le Haut Empire.....	331
2.2.1.1. le <i>castellum</i> de <i>Sufes</i>	332
2.2.1.2. La <i>colonia Sufetana</i>	340
2.2.2. <i>Sufes</i> sous le bas Empire.....	342
2.3. Les institutions municipales de <i>Sufes</i>.....	343
2.3.1. Le <i>populus</i>	343
2.3.2. L' <i>ordo decurionum</i>	344
2.3.3. Les magistrat et les dignitaires.....	346
2.3.4. L'évergétisme.....	347
2.4. Epoque vandale et Byzantine.....	349
2.4.1. <i>Sufes</i> sous les vandales.....	349
2.4.2. <i>Sufes</i> à l'époque byzantine	351
Chapitre 3 La société d'après les inscriptions funéraires.....	353
3.1. La documentation	353
3.1.1.Types des supports.....	354
3.1.1.1. Les stèles.....	355
3.1.1.2. Les Cippes :	356
3.1.1.3. Les caissons.....	358
3.1.1.4. Les fragments et les formes indéterminées	358

3.1.2. Le formulaire des épitaphes de <i>Sufes</i>	359
3.1.2.1. La formule initiale.....	359
3.1.2.2. Le nom du défunt :	360
3.1.2.3. La longévité.....	361
3.1.2.4. Dédicace et dédicants.....	363
3.1.2.5. La formule finale.....	365
3.2. La démographie	366
3.3.2. Démographie de la ville de <i>Sufes</i>	366
3.3.2. Démographie de la campagne.....	368
3.3. L'onomastique de <i>Sufes et sa région</i>	371
3.4.1. Les noms non-classés.....	373
3.4.2. Les pérégrins :	375
3.4.2.Conclusion.....	380
3.4.3. Les citoyens romains :	380
3.4.3.1. Les femmes.....	381
3.4.3.2. Les hommes.....	382
3.4.4. Les gentilices.....	385
3.4.5. L'onomastique des chrétiens.....	401
3.4. Les catégories sociales.....	404
3.5.1. Les classes supérieurs. Aristocratie et évergétisme.....	404
3.5.2. Les autres catégories	407
Chapitre 4. La religion	412
4.1. Le paganisme	412
4.1.1. Le culte impérial.....	412
4.1.2. Le culte d'Hercule.....	415
4.1.3. Le culte des Céreress	418
4.1.4. Le culte de Saturne	420
4.1.5. Le culte de Mercure :.....	424
4.1.6. Le culte de Liber.....	425
4.2. Le christianisme.....	425
4.2.1. Les évêques de <i>Sufes</i>	425
4.2.2. L'affaire de 399 apr. J.-C.....	427
4.2.3. Le synode de Saint Fulgence.....	430
4.2.4. Les traces du christianisme à <i>Sufes et sa région</i>	430
4.2.Conclusion générale	435
Bibliographie.....	450
Table des matières.....	484

**UNIVERSITE DE TUNIS
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS**

**SUFES (SBIBA) ET SA REGION
DANS L'ANTIQUITE**

Volume II :

Inventaire archéologique

**THESE DE DOCTORAT
EN HISTOIRE ANCIENNE**

**Préparée par
Mohamed GRIRA**

**Sous la direction du Professeur
Ahmed M'CHAREK**

TUNIS 2008

« Il faut être convaincu que l'exhaustivité d'un inventaire archéologique relève du mythe et que l'espoir d'achever un jour un tel inventaire est une attitude de fuite rejettant une telle étude à un terme dont chacun sait s'il ne sera jamais atteint. »

Ph. Leveau, 1984, p. 239, note 104.

Présentation

Ce catalogue est le résultat d'un travail commencé à la bibliothèque et complété par une prospection effectuée dans le cadre du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*.

La région étudiée est couverte en partie par l'*Atlas Archéologique de la Tunisie*¹. La moitié septentrionale de cette région est projetée sur l'extrémité orientale de la feuille de Thala au 1/100 000^e n° XXXV et le ¼ sud-ouest de la carte El Ala n° XXXVI. On compte sur la première carte 7 points² et environ³ 27 points sur la deuxième carte⁴ ce qui totalise 34 sites. Seuls 6 numéros de la carte El Ala n° XXXVI sont accompagnés de notices.⁵ La *Carte Archéologique de Ksar Tlili*, établie par S. Ben Baaziz⁶, couvre environ les 120 km² situés à l'ouest de *Sufes*. 29 sites archéologiques, y compris les 6 points signalés dans l'*Atlas*⁷ sont dénombrés dans ce secteur. Le reste de la région, soit environ 500 km² est couvert par la *Carte Archéologique de Sbiba* établie entre 1998 et 2003⁸. Cette partie a fourni environ 148 sites archéologiques y compris les 27 sites signalés par la feuille de El Ala de l'*Atlas Archéologique*⁹. Deux sites se trouvent dans l'espace couvert par la carte Djebel Mrhila¹⁰ sur les confins méridionaux de la région d'étude¹¹. L'inventaire renferme également 16 autres sites qui ont servi de dépôts ou de lieu de réemploi d'éléments antiques. L'ensemble totalise

1 AAT₂, feuille de Thala n° XXXV et El Ala n° XXXVI.

2 AAT₂, feuille de Thala n° XXXV, les sites n°s 226 ; 227 ; 228 ; 229 ; 230 et 231.

3 Le site 120 pose un problème de localisation. L'endroit indiqué sur la carte ne correspond à aucun site antique sur le terrain.

4 AAT₂, feuille d'El Ala, n° XXXVI, les sites n°s 105 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118 ; 119 ; 120 ; 121 ; 124 ; 125 ; 126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 130 ; 131 ; 132 ; 133 ; 144 ; 145 ; 146 ; 147 ; 153 et 156.

5 Ce sont les sites 116 ; 117 ; 119 ; 121 ; 130 ; 133 et 144.

6 *Carte Archéologique*, feuille de Ksar Tlili n° 68, au 1/50 000^e, la carte a été publiée en 1996 alors que les notices ont été publiées en 2005.

7 AAT₂, feuille de Thala n° XXXV, sites n°s 227 ; 228 ; 229 ; 230 ; 231 ; 226.

8 *Carte Archéologique*, feuille de Sbiba n° 069 au 1/50 000^e, INP, 2003. Seul la carte est publiée.

9 Voir note 4.

10 *Carte topographique*, feuille de Djebel Mrhila n° 77 au 1/50 000^e, IGN, 1932. L'espace projeté sur cette carte correspondant en grande partie avec celui que couvre la carte topographique, feuille de Hadjeb El Aïoun n° XLII, au 1/100 000^e, IGN, 1927, n'a pas été concerné ni par la couverture de l'*Atlas Archéologique* qui s'arrête au niveau de la carte topographique, feuille de Sbeitla n° XLI ni par la *Carte Archéologique*. Cependant, cet espace a connu des prospections partielles dans les environs de Sbeitla (dans différentes occasions cf. Duval N., 1990, p. 495-535 et particulièrement p. 519-535 avec cartes p. 522-523 et une carte hors-texte) et aux environs de la voie du piémont de Mghila (*Sufetula Masclianaæ*), cf. Delhoume J.-P. et Barbery J., 1982, p. 27-43.

11 Il s'agit des sites de Hr. Hamouda et de Hr. El Gorguba.

193 sites numérotés selon un ordre croissant de 1 à 193. Deux sites signalés par les voyageurs européens et non localisés sur le terrain sont signalés dans une annexe à la fin de l'inventaire.

La fiche archéologique adoptée comporte les rubriques suivantes :

- i. Numéro du site en ordre croissant.
- ii. Numéro correspondant de l'AAT₂ (s'il existe) ;
- iii. Numéro de la CNSAMH composé de deux parties séparées par un point : 1- numéro de la carte 068 si c'est la carte de Ksar Tlili, et 069, si c'est la carte de Sbiba. La carte archéologique Djebel Mghila étant non établie, les deux sites Hr. Hamouda et Hr. Gourguiba ne portent pas de numéros) ; 2- numéro du site en trois chiffres.
- iv. Coordonnées Lambert.
- v. Toponyme (s'il existe).
- vi. Superficie.
- vii. Situation.
- viii. Composantes, en commençant par les constructions et les structures en place dont les éléments d'architectures et à la fin les éléments mobiles à savoir la céramique.
- ix. En cas de présence de pierres à reliefs ou épigraphes, une rubrique distincte leur a été réservée à la fin (voir infra).
- x. La bibliographie (si elle existe).

Particularités et abréviations

- Les notices avec numéro suivi d'un astérisque sont celle de Ben Baaziz S. 2005a.
- Les notices avec numéro souligné indiquent qu'il s'agit d'un site moderne où on a déposé ou réemployé des éléments antiques.
- Hr. : Henchir ; S. A. K. : Sidi Abdel Kader
- Les abréviations adoptées pour l'orientation et les mesures :
Alt. altitude ; N. nord ; E. est ; h. : hauteur ; larg. : largeur ; L. longueur ; diam. : diamètre ; ép. : épaisseur. ; prof. : profondeur ; km : kilomètre ; m. mètre ; cm : centimètre.

Cet inventaire compte 104 documents épigraphes et/ou à reliefs. Ils proviennent de la ville de *Sufes* et de 18 autres sites ruraux. Une fiche appropriée et standard a été adoptée pour ce type de document.

1. Numéro et titre.

2. Support : forme, matériau, dimensions en centimètres, décore, caractère...).
3. Référence (quand le document est publié).
4. Texte (les signes adoptés lors de la transcription sont celles qui ont été retenus dans le *Catalogue des Inscriptions Latines Païennes du Musée de Bardo* (*CILPMBardo*), voir p. XIV) et la description des reliefs.
5. Apparat critique.
6. Remarques (quand elles sont jugées nécessaires).
7. Datation par des critères internes car tous les documents sont découverts hors contexte.

Pour faciliter la lecture et la vérification, nous avons inséré chaque fois qu'il était possible une photo d'ensemble du document et des photos de détail. A défaut de photos, nous avons inclus une copie de la publication figurant dans le *CIL* ou dans l'*editio princeps* lorsque cela nous a apparu utile.

Les documents provenant d'un même site sont classés selon un ordre thématique (votifs, publics puis funéraires) et chronologique (des plus anciens aux plus récents).

Site n°001

AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXV, site n° 121

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.121¹²

258,400 N ; 434,300 E ; Alt. 815 m.

Hr. Jiljel (Djeljil)

Superficie : 1 ha.

A environ 900 m à l'est de Aïn Jiljel au nord de l'oued qui porte le même nom, se trouve un site antique totalement arasé et planté de cactus. Il recèle aujourd'hui plusieurs structures en *opus africanum*, des harpes en place, un seuil de porte hors contexte en calcaire blanc, des éléments de plusieurs pressoirs antiques.

1- Le premier pressoir est signalé par un plateau de broyage en calcaire (fig. 1) jaunâtre brisé et une pierre d'ancrage (fig. 2) de la même roche.



Fig. 1



Fig. 2

2- Le deuxième pressoir qui se situe à l'extrémité occidentale est signalé par plusieurs éléments, en très mauvais état de conservation.



Fig 3



Fig. 4



Fig. 5

12 AAT₂, feuille d'El Ala, n° XXXVI, site n° 121 : « Henchir-Meguitla = Henchir-Gilgel. Enceinte militaire en gros blocs, Guérin V., 1862, I, p. 375). » Guérin V., 1862, I, p. 375 écrit : « ... nous atteignons à trois heures l'Henchir-el-Meguitla. Il occupe deux collines près de l'Oued Gilgel, qui, coulant au pied du Djebel Gilgel, sépare le territoire de Madjer de celui des Oulad Ayar. Cet henchir est aussi désigné sous le nom d'henchir-Gilgel, parce qu'il avoisine la montagne et l'oued ainsi appelés. Le point culminant de l'une des deux collines qu'il couvre est environné d'une enceinte bâtie avec de gros blocs mal équarris, qui semble avoir été un poste militaire. Cà et là plusieurs autres enceintes moins étendues, indiquées seulement par l'assise inférieure, s'élèvent au milieu de débris divers. Une quantité assez considérable de fragments de poterie jonchent le sol. » Ce site pose un problème de localisation : lors de la transposition du numéro du site indiqué sur la carte de l'Atlas, El Ala n° XXXVI, on a remarqué une différence de quelques centaines de mètres par rapport aux données de la carte de Sbiba au 1/50 000e n° 069 qu'on utilise pour l'établissement de la carte archéologique. Cela s'ajoute aux descriptions que donne V. Guérin qui correspondent beaucoup plus à Hr. El Contra qu'à ce site.

- Un montant de jumelle en calcaire gris noir fossilisé (fig. 3), il comporte une rainure qui lie trois encoches et une quatrième très petite, une tête en haut et un tenon en bas : L. (h.) : 287 cm, larg. : 60 cm, ép. : 26 cm.

- Des fragments de plateau de pressoir (fig. 4) et une auge triple enfouie et très dégradée.

3- Le troisième pressoir, au sud-est du site, est identifié grâce à une pierre à ancrage en calcaire blanc avec une grande encoche en forme de « L » aménagée sur trois côtés (L. : 158 cm, ép. : 50 cm, larg. : 74 cm) ainsi qu'une deuxième pierre d'ancrage (fig. 5), en même matière, enfouie (L. : 177 cm, ép. visible : 38 cm, larg. : 54 cm).

4- Le quatrième pressoir se trouve au nord-ouest du site où il y a plusieurs éléments, très mal conservés, à l'exception d'un plateau de broyage en calcaire jaunâtre. Diam. : 159 cm, champ de broyage : 50 cm, prof. : 18 cm, bourrelet : 27 cm, h. : 56 cm.

Le terrain est jonché de céramique antique commune et sigillée dont un fragment de lampe à huile (partie de panse avec un décor à motif géométrique).

Le site a fait l'objet de spoliations fréquentes.

Bibliographie

- Guérin V., 1862, I, p. 375.

- AAT₂, Feuille D'El Ala n° XXXV, site n° 121.



Fig. 6

Site n°002

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.105

258,950 N ; 423,600 E ; Alt. 610 m.

Hr. Draa

Superficie : 2 ha.

Un site antique totalement arasé où on peut voir quelques blocs arrachés et 3 éléments antiques récupérés chez un paysan : il s'agit de :

- une meule conique (L. : 46 cm, diam. 1 : 31 cm, diam. 2 : 34 cm) dotée de deux encoches sur ses deux bases, diam. 9 cm) ;
- un fragment de montant de porte de même type de pierre ;
- une *meta* en calcaire fossilisé (h. : 33 cm, diam. à la base : 43 cm, diam. sup. : 18 cm).

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée.

Bibliographie

Ben Baaziz S., 2000, p. 195, site n° 216.

Site n° 003 *

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.012

259,050 N ; 420,950 E ; Alt. 675 m.

Sidi Hamza

Un cimetière moderne s'étend sur environ 3000 m². On y a trouvé de la céramique antique fine rouge. D'après Ben Baaziz, il s'agit probablement d'une nécropole antique.

Site n°004

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.005

258,100 N ; 435,200 E ; Alt. 920 m.

Aïn Jeljil

Source avec captage antique.



Fig. 7



Fig. 8

Deux canalisations en partie conservées sont à remarquer à environ une centaine de mètres en aval de la source de Aïn Jeljil (fig. 7). Les traces sont repérables sur le flanc très raide du jebel qui borde Aïn Jeljil au sud-est (fig. 8) Ces deux canalisations, l'une plus haute que l'autre du point de vue topographique, sont en maçonnerie (blocage + chaux). Le *specus* inférieur est conservé, il est couvert d'un enduit de tuileaux. Le canal proprement-dit mesure 12 cm de largeur et 24 cm de hauteur. Il est couvert de pierres à peine équarries. Le tracé est discontinu à cause des effondrements, des glissements et de l'érosion. A 500 m environ en aval de la source, on a pu identifier un regard de forme circulaire semblable à celui du site 005.

Site n°005

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.009 ; 069.013 ; 069.014

256,800-257,700 N ; 431,500-434,250 E ; Alt. 680-830 m.

Es Selsla

Au niveau du cimetière Sidi Mbarek, les traces de l'aqueduc de la source d'Aïn Jeljil (site n°069.005) réapparaissent et prennent une direction nord-nord-E vers le sud-sud-ouest. On voit ces traces juste à côté de la piste qui limite le cimetière à l'est. Il s'agit d'un mur en maçonnerie arasé qui mesure environ 50 cm de largeur (fig. 9). A environ 600 m au sud-est du cimetière Sidi Mbarek, apparaissent de nouveau les traces de l'aqueduc. Il s'agit de nombreux blocs quadrangulaires allongés dotés d'une rainure et aménagés de telle sorte qu'ils soient raccordés à la manière des tubes en terre cuite. Ces blocs sont brisés et hors contexte.



Fig. 9

Les traces de la conduite réapparaissent au niveau des collines surplombant El Maazoula (site n° 009). Elles adoptent une orientation générale de l'est à l'ouest. Elles sont composées d'une série de blocs, en calcaire jaune blanchâtre, aménagés de façon à former un canal ou un *specus* de 16 à 17 cm de large et de 8 à 10 cm de profondeur. On a pu suivre ces traces de cet ouvrage sur



Fig. 10

une distance d'environ 2500 km.

Ces blocs sont liés par un système d'encastrement similaire à celui des tubes en terre cuite : la pierre est aménagée pour recevoir une sorte de bec du bloc précédent et ainsi de suite (fig. 10). Ces monolithes sont déposés sur un mur en blocage lié à la chaux. Usé par l'érosion et les prélèvements de pierres, le tracé général du monument est discontinu.

Vers le milieu du trajet, on a repéré un petit puits-regard ou ralentisseur détruit, de forme circulaire, fait en maçonnerie. Il laisse voir de l'enduit étanche sur sa paroi interne.

A l'extrême occidentale de cet aqueduc et à l'est du site antique d'Al Maazoula (n°009), on a repéré les traces d'un bassin : un mur en maçonnerie en forme de « L » : 26 m x 12,20 m

A l'ouest du même site se trouve un alignement de gros blocs à peine équarris destiné à porter l'aqueduc : L. : 43 cm ; larg. : 70 cm ; h. : 60 cm.

Bibliographie

Gauckler P., 1901, p. 327, n°8.

Grira M., 2001, p. 129-138.

Site n°006

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.010

257,700 N ; 433,100 E ; Alt. 710 m.

Les « RR » signalées par de simples symboles n'ont pas été retrouvées sur le terrain au cours de la visite.

Site n°007

AAT₂, Feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 119

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.119¹³

257,900 N ; 430,300 E ; Alt. 630 m.

Hr. El Kanntra (sur la carte)

Pour les paysans qui occupent l'endroit, le site est connu sous le toponyme de Hr. El Contra ou Hr. Gilgel.

Superficie : 30 ha environ.

Il s'agit d'un site antique totalement arasé et au trois quarts planté de figuiers de barbarie. Il occupe le flanc méridional d'une colline dans le prolongement de Jebel Skarna. Vers le sud, il est traversé par une piste qui marque la limite entre les gouvernorats de Siliana et de Kasserine, ainsi que celle entre les Ouled Ayar et les Majer.

13 AAT₂, feuille d'El Ala, n° XXXVI, site n° 119 : « Henchir Contra. Ruine étendue. Inscription (C.I.L, VIII, n° 23240). »



Fig. 11

Actuellement, les ruines sont très effacées et n'ont livré que quelques éléments d'huilerie dispersés entre les allées de cactus (figuiers de barbarie). Un pressoir dépourvu de plateau de broyage (fig. 11) est encore en place au nord-ouest du site, il se compose de :

- une pierre d'ancre (L. : 187 cm, larg. 85 cm, ép. : 60 cm, encoche : 12 / 33 / 31 cm),
- un plateau de pressoir aménagé sur dalle irrégulière de 125 cm / 240 cm, l'aire de pressage proprement dite est de 140 cm de diamètre, entourée d'une rainure large de 9 cm et profonde de 7 cm, jointe à deux rigoles parallèles sur l'extrémité de la dalle (l'une large de 5 cm et profonde de 3 cm, l'autre large de 5 cm, profonde de 8 cm et longue de 61 cm).



Fig. 12



Fig. 13

- un contrepoids enfoui, type A, en place (L. : 157 cm, larg. : 84 cm, encoche : 20 / 12 / 20 cm visible, rainure L. : 132, larg.: 4 cm, prof.: 3 cm).

Environ une trentaine de contrepoids, de différentes dimensions, sont dispersés sur le site (fig. 12). Un énorme plateau de pressoir se trouve à l'extrême orientale avec plusieurs fragments de jumelles et d'autres plateaux de pressoir.

Plusieurs éléments antiques sont aussi à noter tels que des fragments de seuils de portes, des harpes en place, des structures en moellons, du plâtre, plusieurs pierres d'encrage, des tuiles, de la céramique antique commune et sigillée



Fig.14

Plusieurs éléments antiques ont été récupérés par les paysans occupant une grande partie le site.

— Sept mortiers en calcaire blanc,

- h. : 40 cm, prof. : 26 cm, base diam.: 44 cm, diam. sup. : 63 cm, paroi : 8 cm (fig. 15);
- h. : 54 cm, prof. visible : 39 cm, diam. sup. : 64 cm, paroi: 6 cm (fig. 16);
- h. : 61 cm, prof. : 45 cm, diam sup. : 66 cm, paroi: 8 cm ;
- h. : 64 cm, diam. sup. : 66 cm, paroi: 8 cm (fig. 17);
- h.: 63 cm, prof. : 39 cm, diam. Sup. : 63 cm, paroi: 6 cm ;
- h. : 60 cm, prof. : 52 cm, diam sup.: 47 cm, paroi: 6 cm ;
- h. : 54 cm, prof : 40 cm, diam sup. : 49 cm, paroi: 6 cm



Fig. 15



Fig.16



Fig. 17

— Trois *catillus* en calcaire fossilisé, en bon état, réemployés dans des constructions modernes, ce qui empêche de prendre toutes les mesures : 1^{er} h. : 30 cm, 2^e h. : 43 cm (fig. 18 et 19) ;

— Une *meta* en calcaire fossilisé, h. : 30 cm, diam. à la base : 49 cm.



Fig. 18



Fig.19

— Sept meules en calcaire blanc : dont deux seulement sont conservées : 1^{ere} à tronc conique : L. : 36 cm, diam. : 24 cm avec un trou carré de 12 cm de côté et de 1 cm de prof.



5

— Quatre bases de colonnes en calcaire blanc.

- Ionique attique, h. : 21 cm, dé h. : 11 cm, 47 / 47 cm diam. profil : une plinthe quadrangulaire un tore et une scotie parabolique entre deux filets, le reste est enterré (fig. 20).



Fig.21

- h. : 45 cm, dé h.: 9 cm, 50 / 50 cm, diam. : 32 cm,

- h. : 34 cm, dé h. : 22 cm 52 / 46 cm.

- corinthienne : calcaire blanc, h. : 19 cm, diam. lit d'attente : 51 cm, dé h. visible : 6 cm, profil : une plinthe, un tore, un filet, deux scoties séparées par un astragale, un filet et un tore très endommagé.

— Plusieurs fûts ou fragments de fûts de colonnes en calcaire blanc de différents calibres (fig. 20 et 21).



Fig. 22

— Deux fragments de chapiteau ionique en calcaire blanc réemployés (fig. 22).

— Trois éléments, à décor architectonique, réemployés.

— Six sarcophages en calcaire blanc.

- h. : 49 cm, L. : 213 cm, prof. : 32 cm, bordure 8 à 10 cm , larg. : 65 cm (fig.23).

- L. : 195 cm, larg. : 52 cm, bordure : 11 cm, h. : 48 cm, prof. : 32 cm.

- brisé, L. : 120 cm, larg. : 61 cm, bordure : 8 cm, h. : 43 cm, prof. : 36 cm.

- L. : 200 cm, larg. : 59 cm, bordure : 8 cm, h. : 36 cm, prof. : 23 cm.

- Sarcophage forme de demi-cercle allongé : L. : 106 cm, larg. : 91 cm, h. : 72 cm, prof . : 60 cm bordure : 9 cm (fig.24).

- Sarcophage renversé L. : 88 cm, larg. : 53 cm.

Parmi les autres éléments, il faut noter surtout la présence de quatre auges : 1^e h. : 14 cm, prof. : 6 cm, L. : 52 cm, larg. : 39 cm, bordure : 6 cm ou fragmentaire. Tout ce matériel est en calcaire blanc local.



Fig.23

Dans la partie occidentale du site, nous avons pu répertorier divers éléments d'architecture.

- Un chapiteau toscan (fig. 25)
- Quatre *metae* en calcaire blanc fossilisé :

- h. : 23 cm, base : 51 cm, partie supérieure est brisée ;
- fiché en terre à l'inverse, h. visible : 30 cm, diam. De

la base : 52 cm (fig. 26);

- fiché en terre renversée, h. visible : 30 cm, diam. De la base : 32 cm,
- brisé en haut h. : 38 cm, diam. De la base : 54 cm)



Fig. 24



Fig. 25



Fig. 26

- Deux meules cylindriques :

- L. : 38 cm, 1^{er} diam : 31 cm ; 2^e diam.: 22 cm, munie d'un trou axial de 11 cm de diam.
- L. 47 cm.

— Une meule à usage manuel, en calcaire blanc, composée de deux parties (morte et mouvante, h. totale : 18 cm, diam. : 28 cm) en calcaire fossilisé,

- Deux mortiers en calcaire blanc (fig. 27):

- h.: 55 cm, prof. : 40 cm, diam. ext. 47 : cm, diam. int.: 37 cm,



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 29

- le deuxième est en remplacement, h. : 43 cm, diam. de la base : 40 cm,
- Une augle L. : 51 cm, larg. : 44 cm, h. : 26 cm, prof. : 15 cm, bordure : 7 cm (fig. 28),
 - une fenêtre monolithique en calcaire blanc (fig. 29) remployée (L. : 28 cm, larg. : 20 cm), avec quatre trous semi-circulaires et deux trous rectangulaires au milieu.

Dans sa partie occidentale, le site recèle également une structure occupant une éminence dont les spoliations ont dégagé une base de colonne (fig. 30) (h. visible de la plinthe 6 cm, h. des moulures 18 cm et diam. Du disque 51 cm) en calcaire blanc et plusieurs cubes de mosaïque. A environ 100 m vers le sud, se trouve un alignement de harpes déterminant des structures en *opus africanum*.

Le site a beaucoup souffert des fouilles clandestines et des chercheurs de pierres.

Le site offre une variété et une densité remarquable de la céramique antique particulièrement la sigillée.



Fig. 30

Epigraphie et reliefs

On a recueilli sur le site sept documents ou fragments de documents épigraphes et/ou à reliefs :

1- Épitaphes des *Staberii*

Référence (fig. 31)

CIL, VIII, 23240.

Support

Le lieu de conservation actuel est inconnu. Elle porte sur l'une de ces principales faces quatre textes funéraires : « unité a » en haut : 4 lignes ; « unité b » plus bas que « l'unité a » à gauche : 6 lines ; « unité c » parallèle à « l'unité b » du côté droit : 6 lignes ; « unité d » au dessous de « l'unité b » : 3 lignes. La dernière ligne de « l'unité a » est endommagée au début. Les deux dernières lignes de la dernière unité sont incomplètes à la fin.

23240 *Henchir Contra* (cf. carte 1. 100000,
feuille d'El-Ala, item bull. comité 1901 Jan.
p. XV).

D M S	
I STABERIVS PRIMVS QVI	
PIE ISTABERIAE	
[coniu]GI SVAE FECIT	
D M S	D M S
C STABERIVS	C STABERIVS
PRIMVS IV	QVITVS
NIOR VIXIT	VIXIT ANNIS
ANNIS	XXXV
10 XV P PI	P PI
D M S	
X SALONIVS ////	
VIXIT ANNIS ////	

Descriptis Lizée.

¶ [C.] (cf. v. 6) *Staberius* potius quam *Ista-*
berius.

Fig. 31

Texte Unité a.	Lecture Unité a.		
D M S ISTABERIVS PRIMVS QVI PIE ISTABERIAE [....]GI SVAE FECIT	D(iis) M(anibus) s(acrum) Istaberijs Primus qui pie Istaberiae [coniu]gi suae fecit.		
Texte Unité b.	Lecture Unité b.	Texte Unité c.	Lecture Unité c.
D M S C STABERIVS PRIMVSIV NIOR VIXIT ANNIS XV P PI	D(iis) M(anibus) s(acrum) C(aius) Staberius Primus Iu- nior uixit annis XV p(ater) p(onere) i(ussit).	D M S C STABERIVS QVITVS VIXIT ANNIS XXXV P PI	D(iis) M(anibus) s(acrum) C(aius) Staberius Quitus uixit annis XXXV p(ater) p(onere) i(ussit)
Texte Unité d.	Lecture Unité d.		
D M S L SALONIVS[---] VIXIT ANNIS [---]	D(iis) M(anibus) s(acrum) L(ucius) Salonius [---] uixit annis [---]		

Apparat critique

Unité d :

Ligne 2 la lettre "L" de *L(ucius)* est allongée.

Un point avant le "L".

Traduction

Unité a

Consécration aux dieux Mânes. Istaberius Primus qui a fait cela (a élevé ce monument) à sa pieuse femme Istaberia.

Unité b

Consécration aux dieux Mânes. Caius Staberius Primus Junior a vécu 15 ans. Son père a ordonné de poser (lui a fait éléver ce tombeau).

Unité c

Consécration aux dieux Mânes. Caius Staberius Quitus a vécu 35 ans. Son père a ordonné de poser (lui a fait éléver ce tombeau.)

Unité d

Consécration aux dieux Mânes. Lucius Salonius [...] a vécu (tant d'années).

Datation

Vue le formulaire et l'onomastique on peut situer ces épitaphes entre 101 et 300 apr. J.-C.

2- Epitaphe de M Plotius S[...] et Staberia Pau[...]

Référence : inédite (fig. 32)

Support :

Autel funéraire en calcaire blanc (h. : 41 cm, larg. : 28 cm, ép. 40 cm) brisé en deux, incomplet en haut à droite et en bas, gravé d'une inscription (champ épigraphique h. : 24 cm, larg. : conservée 24 cm, h. lettres. : ligne 1 : 3 cm, ligne 2 : 5 cm, ligne 3, 4 et 5 : 4 cm, ligne 6 : 3 cm) encadrée par deux moulures conservées en partie en haut et à gauche. Le texte est incomplet à droite et en bas. L'autel a été découvert le 21 juillet 1979 par S. Ben Baaziz à Hr. el Contra.

Ecriture africaine allongée élégante, lettres aérées, lignes de guidage et points de séparation triangulaires.

Texte	Lecture
1- D·M·	1- D(iis) M(anibus) [s(acrum)]
M PLOTIVSS[.....]	M(arcus) Plotius S[...]
3- VIX·ANNI[.....]	3- uix(it) anni[s ...]
STABERIAPAV[...]	Staberia Pau[...]
·VIX·ANNI[.....]	uix(it) anni[s ...]
6- PLOTIAE·FIL·F[---]	6- Plotiae fil(iae) f[ec(erunt)]

Apparat critique

Le nombre des points dans les crochets correspond au nombre des lettres manquantes, calculé selon une estimation à partir de la longueur restituée des lignes.

- La restitution de la ligne 1 ne pose aucune difficulté.
- Ligne 2 : la lettre « S » à la fin est sans doute le début du *cognomen*¹⁴ comme c'est le cas pour la seconde défunte (*nomen* : *Staberia* suivi d'un *cognomen* : Pau[...]).
- Ligne 4 : Solin/Salomies¹⁵, offre 19 possibilités pour restituer le *cognomen* de *Staberia*. On peut même ajouter après les *cognomina* des deux personnages l'expression *pius/pia-p(ius)p(ia)*.
- La ligne 5 : le « S ». de *annis* est incomplet ;
- Ligne 6 : après « *fil* » *vacat* important puis une lettre indéterminée, peut-être « *F* » ainsi on peut lire sans risque : *Plotiae fil(iae) f[ec(erunt)]*.

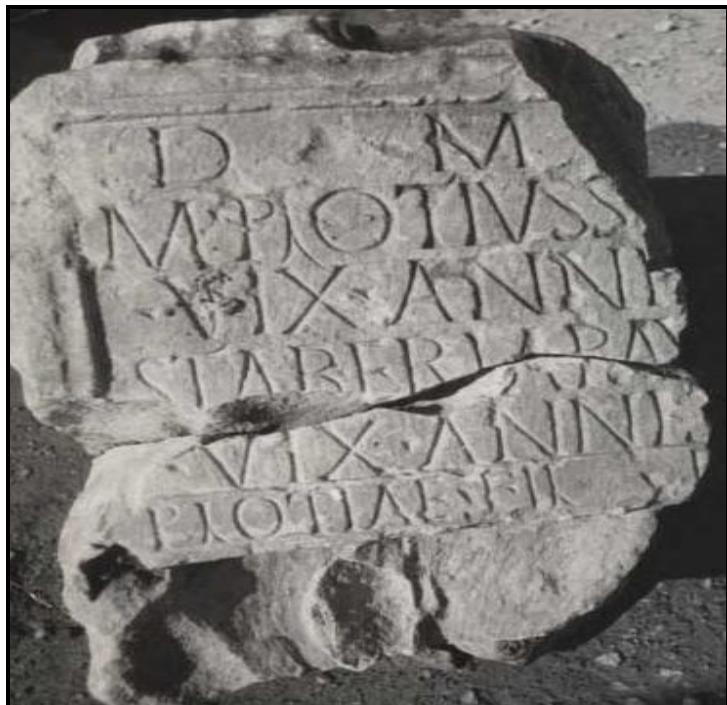


Fig. 32

Traduction :

Aux dieux Mânes consécration. Marcus Plotius S [...] a vécu tant d'années. *Staberia* Pau[lin]a a vécu tant d'années. Les Plotiae (les filles) ont fait faire (ce tombeau ?)

Remarque :

L'inscription est une épitaphe d'un couple ? : M. Plotius S [...] et Staberia Pau[...]. D'après leur dénomination, le premier ayant les *tria nomina*, la seconde portant les *duo nomina*, il sont des citoyens romains. La curiosité vient de la ligne 6 où les dédicants sont présentés par un nominatif féminin pluriel, ce qui implique que ce couple n'a eu que des filles comme enfants.

Datation

L'invocation et le formulaire plaident pour la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle.

14 cf. la longue liste de Solin/Salomies, 1988, p. 394-410.

15 Solin/Salomies, 1988, p. 376-377.

3- Épitaphe de C. Saloni

Référence : inédite (fig. 33)

Support

Fragment de stèle funéraire en calcaire blanc local (h. : 50 cm, L. conservée : 20 cm, ép. 17 cm), découverte le 21 juillet 1979 par S. Ben Baaziz à Hr. El Contra. Le texte situé dans un cartouche (h. : 38 cm, L. : conservée 16 cm) encadré par une moulure plate est incomplet à droite (h. lettres : 3 ; 2,5 ; 2 cm). La pierre est incomplète en haut et à droite.

Texte

- 1- D · M · [.]
C · SALON[...]
3- BRIAN[... --- ..]
NERIA BI[---]
COIVNX [....]
6- TO CARIS[....]
H · S[.]

Lecture

- 1- D(iis) M(anibus) [s(acrum)]
C(aius) Salon[ius]
3- Brian[us, u(ixit) a(nnis) --- Ve]-
neria Bi[---]
coiunx [mari]-
6- to caris[simo fec(it)]
h(ic) s(itus) [e(st)]

Apparat critique

Ligne 4 on peut lire à la fin ou bien « I » ou bien « R » ce qui convient le plus pour pouvoir lire *Br[iana]* comme *Brian[us]* dans la ligne 3.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Caius Saloni Brian[us]* a vécu tant d'années. *Veneria Br[iana]*, son épouse a fait faire (ce tombeau) à son mari très cher. Il repose ici.

Remarque

Il s'agit ici, du troisième membre de la *gens Salonia*. Sur cette famille bien attestée à Hr. El Contra, voir les documents n° 1 et n° 7.

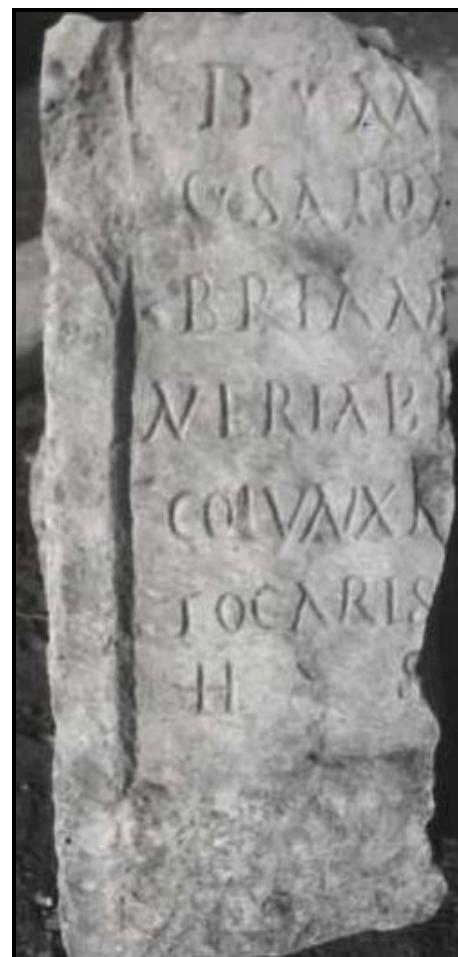


Fig. 33

Datation

L'invocation abrégée, le formulaire généralement, DMS, VA, HSE, ainsi que la présence d'un dédicant et l'onomastique incitent à situer le texte vers la fin du II^e- début du III^e siècle.

4- Stèle incomplète : brisée à gauche et en bas : h. : 20 cm ; larg. : 23 cm, niche profond : 1,5 cm, où on peut distinguer avec difficulté une partie de bas-relief représentant un homme et une femme, à peine esquissés, coiffés et vêtus à la romaine (fig. 34).



Fig. 34

5- Stèle fragmentaire : c'est une pierre calcaire quadrangulaire réemployée dans une construction moderne : L. : 37 cm h. : 18 cm où on voit une partie de rosace en relief.

6- Cippe de *Salonia Rustica*

Référence : inédite (fig. 35, 36, 37, 38)



Fig. 35

Fig. 36

Fig. 37

Fig. 38

Support :

Cippe funéraire monumental trouvé il y a une vingtaine d'années à l'extrême sud de Hr.

El Contra et ramené au poste de la Garde Nationale de Rohia. Il s'agit d'une pierre en calcaire blanc (h. : 206 cm ; larg. : 49 ép. : 49 cm) sculptée sur les quatre faces.

*Face 1 : On y voit 4 registres superposés, décrits de haut en bas. La face inférieure est vide :

— 1. Dans une niche, prof. de 4 cm, h. : 46 cm, un canthare à deux anses (fig. 39). Des épis de blé barbus et des tiges de vigne chargées de grappes de raisins jaillissent du vase qui est posé sur une guirlande végétale à gros fleuron central soutenue par deux *putti* nus ; ceux-ci sont représentés de face, appuyant le corps sur une jambe et fléchissant l'autre sur le contour de la niche inférieure. Les rubans, débordant sur les deux extrémités de la guirlande, ondulent sur les côtés extérieurs des deux *putti*.



Fig. 39

— 2. Dans une niche en cul de four (prof. 7 cm h. : 62 cm), un relief sculpté en haut relief représente un couple (fig. 40) : un homme à droite et une femme à gauche, debout, sculptés d'une main très habile. Entre les deux un autel dont on voit le socle et une partie du dé, la table étant disparue. La femme porte une *stola* et une *palla* ; elle appuie le corps sur la jambe gauche, celle de droite étant légèrement pliée en avant. Elle est coiffée en bandeaux ondulés, séparés au milieu par un sillon peu profond, ramenés sur le sommet de la tête à la mode de Faustine la Jeune¹⁶. La main droite est ramenée sur la poitrine, tandis que la gauche, aujourd'hui brisée, semble porter un objet vers l'autel.



Fig. 40

16 Picard G.-Ch., 1970, t. 4, p. 125-164 voir en particulier p. 130.

L'homme est vêtu d'une *toga contabulata* à la mode sévérienne¹⁷, appuyant le corps sur la jambe droite, la gauche étant fléchie et courbée doucement en avant, le visage est arasé par un éclat, néanmoins on peut distinguer une barbe. La main droite mutilée, est probablement posée sur l'autel ; la gauche, également mutilée, semble porter un objet.

A l'intérieur de la niche, une inscription de trois lettres est gravée au dessus des deux personnages en lettres de 4 cm de hauteur :

« DMS »

— 3. Epitaphe de 4 lignes (fig. 41), dans un cartouche en queue d'aronde, (h. : 19 cm, L. : 43 cm. h. larg. : 3 cm)

On lit:

SALONIARVSTICA · VIXIT ANN· LII·
Q· SALONIVS·MARTIALIS· MARITVSING
RESSVSANN · PIAE VXORI
FECIT



Fig. 41

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)
Salonia Rustica uixit ann(is) LII.
Q(uintus) Salonius Martialis maritus ing-
ressus ann(um) *vacat* . *vacat* piae uxori
fecit

Apparat Critique

17 Picard G.-Ch., 1970, p. 139.

Le terme « *ingressus* » n'est pas très fréquent dans l'épigraphie africaine. On l'a trouvé 3 fois seulement dans le *CIL*, VIII¹⁸. Il est utilisé dans les trois exemples¹⁹ pour exprimer « entrée ».

Traduction :

Consécration aux dieux Mânes.
Salonia Rustica a vécu pendant 52 ans. *Quintus Saloniis Martialis*, son mari a édifié (ce monument) à sa pieuse épouse au début de l'année.

— 4. Dans une niche à sommet arrondi (prof. : 7 cm, h. : 51 cm), deux génies funèbres, ailés, nus, vus de face, tournant la tête à l'extérieur tout en l'inclinant à l'intérieur (fig. 42). Ils sont représentés debout, appuyant le



Fig. 42

corps sur une jambe et fléchissant l'autre, appuyés chacun sur une torche renversée. La niche est flanquée aux deux angles supérieurs, à droite par une branche d'olive et à gauche par une corbeille d'où jaillissent des fleurs.

*Face 2 : On y voit 4 registres

— 1. Dans un rectangle (h. : 46 cm, larg. : 43 cm), une énorme rosace à quatre pétales avec des grandes nervures en diagonales entourant un fleuron central (fig. 43).

18 Index du *CIL*, VIII, fasc. 3 p. 326.

19 *CIL*, VIII, 1892 ; 23964 – 23965 ; voir Cagnat R., 1893, p. 209, Hr. Fraxine n° 12 et 13.

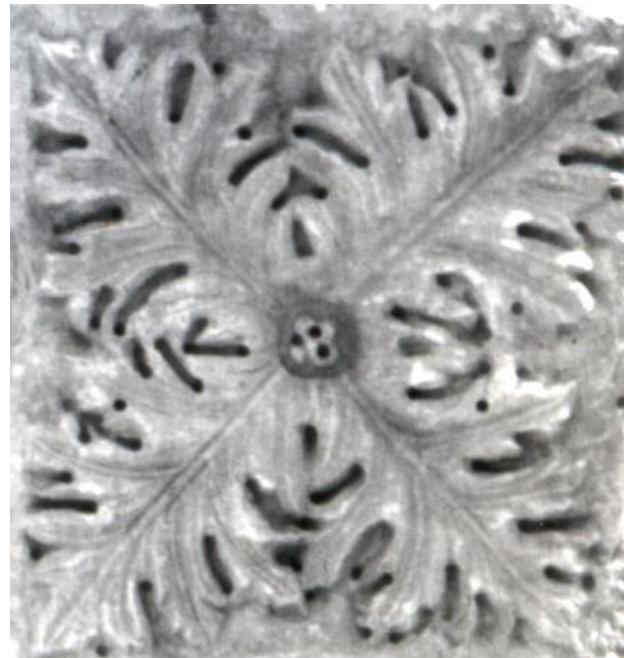


Fig. 43

— 2. Dans une niche à sommet arrondi (prof. : 5 cm, h. : 53 cm, larg. : 42 cm), une *canistraria*, vêtue d'une tunique plissée, debout de face, reposant le corps sur la jambe droite et pliant légèrement la gauche, porte sur la tête un panier qu'elle retient de la main droite. Le panier rempli de fleurs est couvert par un voile flottant sur la gauche du personnage qui tient un objet indistinct dans la main gauche. Le registre est décoré sur ses deux angles supérieurs par un criquet à droite et un oiseau à gauche (fig. 44).



Fig. 44

— 3 : dans une niche rectangulaire (prof. : 4 cm, h. : 27 cm), un énorme taureau à gauche devant un autel embrasé (fig. 45).



Fig. 45

— 4 : la partie basse de cette face (h. : 78 cm, larg. : 48 cm), est occupée par deux objets : une pelle à l'extrême gauche et des pincettes²⁰ à droite (fig. 46).



Fig. 46

* La face 3 comprend quatre registres, on y voit de haut en bas :

20 Picard G.-Ch. 1954, p. 187; Picard G.-Ch., 1970, p. 145 et n° 1 ;

— 1- Une scène de banquet²¹ (h. : 80 cm, larg. : 49 cm, prof. : 5 cm)., Au centre, un homme vêtu de la *toga contabulata*, s'appuie sur son coude gauche, à demi étendu sur un lit couvert d'un matelas (fig. 47). La tête paraît grosse par rapport au corps, un collier de fleures entoure le cou ; au second plan est debout une femme vêtue d'une tunique serrée au dessous de la poitrine, puis une deuxième fois au niveau de la taille par une ceinture nouée sur le devant ; elle porte de la main droite une couronne végétale et une palme de la gauche. Son costume et sa coiffure rappellent ceux de la prêtresse de Cérès de Sidi Ali el Mediouni²². Quatre petits personnages (amours ?) complètent la scène : le premier, vêtu d'une tunique, est assis sur le bras droit de l'homme sur le lit ; le deuxième, nu, se tient sur le lit debout à droite de l'homme sur le lit qu'il tient par l'épaule gauche ; le troisième, nu également, est debout à ses pieds ; le quatrième, nu aussi, est debout à droite de la femme ; il tient un flambeau enflammés à cornets emboités qu'il tient des deux mains.

Devant le lit, un guéridon à trois pieds sur lequel est posé un repas (une volaille) vu d'en haut, entouré de trois petits personnes vêtus de tuniques plissées, de même taille que les quatre sus-indiqués ; deux à gauche et un à droite. Toute la scène se passe à l'ombre d'un



Fig. 47

21 Ferchiou, N. 1981, p. 141-189 et pl. 43-60, voir en particulier n° 12 et 13, p. 161-164 et pl. 51-52.

22 Picard G.-Ch., 1954, p. 186-187 ; Picard G.-Ch., 1957, voir pl. XXVIII ;

arbre au feuillage abondant, probablement un olivier, sur lequel se trouve un oiseau grignotant un fruit, le même que celui de l'angle supérieur gauche du registre 2 de la face 1.

— 2- Entre deux rosaces, se trouve un gros lotus (fig. 48).



Fig. 48

— 3- Une grosse panthère à droite la gueule ouverte portant sur le dos un petit animal indistinct, évoquant peut-être un lièvre (avec de longues oreilles) (fig. 49).



Fig. 49

— 4- La partie inférieure de cette face est vide.

*Face 4 :

On y voit encore quatre registres : du haut en bas :

— Dans une niche rectangulaire (prof. : 2 à 3 cm ; h. : 49 cm), un panier rempli de fruits (olives, raisins et fleurs) entouré d'un gros serpent, la gueule ouverte, ramenant la tête (actuellement brisée) au-dessus de ce panier (Fig. 50). La queue du serpent déborde sur le registre suivant²³.

23 Des rapprochements peuvent être établis entre ce registre et le registre suivant particulièrement avec la stèle de Sidi Bou Baker et celle de *Turrata* en Algérie, voir A. Drine, T. 1 p. 250 n° 1 Pl. XXXVIII fig. 3.



Fig. 50



Fig. 51



Fig. 52

- Dans une niche rectangulaire de même profondeur (h. : 58 cm), une corbeille remplie de fruits et de fleurs est posée sur un trépied entre deux flambeaux formés chacun de six cornets emboîtés (fig. 51) ;
- Dans une niche (prof. : 2 à 3 cm, h. : 47 cm), une truie pleine, assise, avec de grosses mamelles ; l'animal a une crinière et une queue courte ; il tient un objet dans la gueule. Devant lui se trouve une gerbe d'épis de blé *barbus*²⁴ et derrière, une branche d'arbuste²⁵ avec deux cornets végétaux semblables à ceux qui sont utilisés pour les flambeaux du candélabre (fig. 52).
- Le dernier registre est vide

24 La même scène que la stèle de Sidi Bou Baker.

25 On trouve la truie assise sous une arbre sur la stèle d'Aïn Maja.

Datation :

Le formulaire initial abrégé situe le monument entre la fin du II^e et le début du III siècle, de même la sculpture en particulier la coiffure du couple sur la face 1 rappelle celle de Septime Sévère. Le registre du couple surmonté d'une guirlande à rosace centrale soutenue par deux putti à la face 1, rappelle les cippes du groupe C daté par l'auteur entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. Le cippe de *Salonia Rustica* devait se situer sans doute après « la plus ancienne stèle à guirlande de Maktar »²⁶ qu'il date vers 175 ap. J.-C., également après la stèle d'*Antonius Maximus*²⁷ par contre il peut être situé à la même période que celle du cippe des *Cassi*²⁸ et le cippe de *Licinius Efficax* qui « porte la *toga Contabulata* à la mode sévérienne »²⁹. Si on tient compte de tous ces éléments tout en admettant le « décalage des modes entre la cour et la bourgeoisie provinciale»³⁰ on peut situer le cippe de Hr. El Contra pendant le 1^{er} tiers du III^e siècle.

Bibliographie

- Guérin V., 1862, T. II, p 375.
- AAT₂, Feuille El Ala, n° 36, site n° 119.
- CIL, VIII, 23240.
- Gauckler P., 1902, p. 327, n° 8.
- Grira M. 2001, p. 129-138.

Site n°008*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.027

257,850 N ; 421,350 E ; Alt. 650 m.

Site antique étendu situé au point de confluence de deux oueds qui descendent de la colline. Ce site a été arasé par un épierrage systématique (fig. 53). Peu d'éléments en place : blocs taillés, harpes, éléments de portes (fig. 54), mur en moellons arasé, pierre à bossage; en contrebas du site, un contrepoids à double mortaise de type « F » (fig. 55) en calcaire



Fig. 53

26 Picard G.Ch., 1970, p. 134 et fig. 8 p. 136.

27 Picard G.-Ch., 1970, p. 136 fig. 9, CIL, VIII, 23432.

28 Picard G.-Ch., 1970, p. 137 et fig. 10.

29 Picard G.-Ch., 1970, p. 139 et fig. 11.

30 Picard G.-Ch., 1970, p. 135.

local, L. : 1,50 m, larg. : 0,80 m, h. : 0,50 m, encoche: 0,061 m, et 0,16 m x 0,24 m prof. : 0,12 m.

Céramique antique commune et sigillée.



Fig. 54



Fig. 55

Site n°009

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.017

256,750 N ; 430,500 E ; Alt. 620 m.

El Maazoula

Superficie : 1 ha

Au sud-est de Ragoubet El Maazoula, se trouve un site antique totalement arasé et planté de cactus. Il recèle des blocs antiques, des structures (murs à double parement) et quelques éléments d'huilerie à savoir :

- un contrepoids en calcaire coquillé où l'on ne voit qu'une seule encoche (L. :101 cm, larg. : 71 cm, ép. : 26 cm, encoche h. : 21 cm, en haut : 21 cm, en bas : 12 cm, prof. : 24 cm) ;
- un broyeur conique détérioré, h. : 59 cm, diam. en haut : 14 cm, en bas : 27 cm (fig. 56).

D'autres éléments antiques ont été récupérés chez un paysan.

- deux broyeurs en calcaire blanc :

- le premier, L. : 59 cm, diam.1 : 19 cm, diam. 2 : 27 cm ;
- le deuxième, diam. : 32 cm, L. : 40 cm ;

- une *meta* en calcaire blanc fossilisé : diam. à la base : 60 cm, h. : 60 cm, diam. sup.:15 cm ;
- un fût de colonne lisse en calcaire jaunâtre ;
- un mortier en calcaire blanc : h. : 50 cm, diam. sup. : 62 cm, bordure : 6 cm: prof. : 40 cm.



Fig.56

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.

Site n° 010 *

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.040

257,350 N ; 420,700 E ; Alt. 700 m.

Superficie : 1 ha.

Site antique arasé envahi par les jardins. Quelques éléments antiques ont été remployés dans les clôtures et les maisons modernes. Le site se trouve sur des affleurements naturels ; beaucoup de pierailles et un glacis d'érosion (fig. 57).



Fig. 57

Quelques blocs grossièrement taillés semblent être encore en place. Deux jumelles de pressoir ont été remployées comme porte, et sont distantes l'une de l'autre de 1,10 m.

Le calcaire utilisé sur ce site est un calcaire coquillier couleur rouille, qu'on trouve dans les sites de la région au sud de Kef Saddine.

Parmi les éléments repérés, on observe :



Fig. 58



Fig. 59

- au sud-ouest, en hauteur, un contrepoids d'huilerie du type « B », (fig. 58) à rainure de 1,20 m x 0,70 m ; h. : 0,60 m, encoche : 0,15 m x 0,27 m, h. : 0,46 m, prof. : 0,10 m, rainure de 0,05 m. Ce contrepoids a été retaillé sur le côté en deux entailles rectangulaires, il a probablement servi d'élément de fixation aux jumelles en calcaire coquillé clair ;
- un élément de jumelle brisée, en calcaire coquillier, à deux trous, couleur rouille, c'est la jumelle trouée ;
- près d'une maison, deux auges en calcaire coquillier (fig. 59) mesurant :

- 0,9 m x 0,52 m ; h. : 0,37 m, à l'intérieur : 0,65 m x 0,35 m ; prof. : 0,18 m ;
 - 0,85 m x 0,53 m ; h. : 0,34 m, à l'intérieur : 0,65 m x 0,35 m; prof. : 0,18 m ;

— Une base soudée à moulure simple en calcaire, h. : 0,39
 m, base : 0,51 m x 0,50 m, diam. : 0,29 m (fig. 60);

La céramique antique commune et sigillée jonche le
 sol du site.



Fig. 60

Epigraphie :

Le site a livré une stèle funéraire :

Stèle des *Ael[ia]ae Antula et Honorata* Référence

Ben Baaziz S. 2000a, p. 18-19 n° 5.

AE, 2000, 1616.

Support (fig. 61)

Stèle en calcaire blanc incomplète
 en haut et en bas : h. : 43 cm ; larg. : 40
 cm ; ép. : 22 cm. Elle renferme un champ
 épigraphique encadré par une moulure
 simple, incomplet en haut. Le texte,
 endommagé en haut, compte 6 lignes ; hl. :
 3 à 4 cm. On remarque une marge
 importante à droite des lignes 1 et 2. Pour la
 première ligne, « M » et « S » ont disparu et
 on ne voit que la base de « D ». Le mot
 « Aelia » est tronqué au milieu



Fig. 61

Texte	Lecture
1- D [..]	1- D(iis) [M(anibus) s(acrum)]
AEL[..] E vacat	Ael[ia]e
3- ANTV[.]LA VIX	3- Antu[l]la uix(it)
ANNIS XXV P	annis XXV p(rope)
HONORATA VI	Honorata ui-
6- XIT ANNIS IX	xit annis IX

Apparat critique

Ben Baaziz S. à lu à la première ligne « *Ael[ia]e* » au pluriel ce qui indique que ce gentilice est relatif aux deux défuntes. Il développe la lettre « *P* » finale au niveau de la quatrième ligne en « *p(rope)* » et explique le tassement en bas du champ épigraphique par l'ajout de la seconde épitaphe. L'AE, 2000, 1616, propose de développer « *P* » de la quatrième ligne « *p(issimae)* » adjectif relatif à la première défunte ou un gentilice abrégé relatif à la deuxième : « *P(...) Honorata* ».

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Les Aeliae : Antu[l]la a vécu près de 25 ans. Honorata a vécu 9 ans.

Remarque :

Nous avons affaire à deux membres féminins de la *gens Aelia* qui est attestée à la fois à *Sufes* et à ses environs. C'est l'une des *gentes* les plus répandues dans la région : on en compte au moins trois autres membres.

Site n°011*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.037

257,600 N ; 499,000 E ; Alt. 990 m.

Aïn El Mal

Superficie : 1000 m².

Ce site comprend trois éléments : un établissement antique, un mzar près de la source et un bâtiment défensif à l'est de celle-ci.

A 1175 m d'altitude, se trouve un établissement antique complètement arasé. De rares blocs taillés sont encore en place, et des éléments taillés ont été déplacés sous les arbres près de la source.

Présence de la céramique antique commune et sigillée avec des tessons de sigillée striée.

Sur le même sommet, se trouve un enclos circulaire de pierres brutes sèches (mzar). Une niche avec des traces de culte, située à l'intérieur de l'enclos, est orientée à l'est. Au même endroit, des traces d'épierrage récent sont visibles, ainsi que des éclats d'un bloc taillé comportant une entaille. Il s'agit peut-être d'un contrepoids d'huilerie.

A l'extrémité est de cette colline, au bord d'une pente abrupte et dominant toute la plaine, se trouve Ras El Bania, construction rectangulaire mesurant respectivement 48 m au

nord, 46 m à l'ouest, 49,3 m au sud et 47,9 m à l'est. Une porte de 1,10 m se trouve à l'est ainsi qu'un mur épais de 1 m. A l'intérieur, contre le mur nord, a été établie une série de quatre pièces ; larges de 2,40 m, avec des murs et des cloisons très épais (plus de 1m).

Dans l'angle sud et contre le mur ouest se trouvent quatre pièces l'autre partie du mur (au nord) en est dépourvue et n'est pas occupée. Contre le mur sud, se trouvent cinq pièces toutes rectangulaires et larges de 2,20 m. Du côté de l'entrée, la façade est semble dépourvue de pièces mais elle renferme des murs écroulés. Nous constatons au milieu une division en quatre zones, il s'agit d'un mur écroulé.

Les murs sont construits en grandes pierres calcaires grossièrement taillées, liées avec de la terre. Leur grande épaisseur n'est justifiée ni par la qualité relative des matériaux, ni par le poids estimé de la toiture, on pense plutôt à un usage défensif.

La porte d'entrée du monument comprend plusieurs éléments de remploi, notamment une pièce de jumelles de pressoir à un seul trou ; c'est la première pièce de ce modèle que nous trouvons dans cette région, ce qui confirme l'hypothèse que les jumelles commencent à être utilisées dans la zone de Rohia.

Ce bloc mesure ; longueur : 1,50 m, largeur : 0,53 m, épaisseur : 0,30 m, entaille : 0,60 m, trou de fixation : 0,20 m, il se trouve à 0,27 m du sommet du bloc. A côté, se trouve la pierre de fixation des jumelles.

Il pourrait s'agir d'un bâtiment de contrôle et de surveillance du couloir reliant Rohia à Sbiba. L'identification de ce rôle se justifie ; il est marqué par la similitude avec les maisons traditionnelles des grands propriétaires. Mais ces dernières devaient disposer d'un espace libre devant leur porte principale, qui est utilisé pour le bétail, les animaux de trait et comme basse-cour etc. Or, ici cet espace est totalement absent.

Le site ne paraît pas avoir été occupé longtemps, peut-être est-il resté inachevé, car aucune trace de céramique musulmane ou tardive n'a été remarquée ; seule est présente la céramique antique provenant du site antique.

Site n°012

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.019

256,400 N ; 430,200 E ; Alt. 613 m.

Hr Kef Damoussi

Superficie : 3 ha.

Site antique totalement arasé situé sur la berge orientale de l'Oued El Contra au sud-est du Hr. El-Contra. Il renferme plusieurs structures avec des murs à double parement en moellons liés à la chaux. Les fondations des constructions apparaissent à l'ouest sur la paroi de la berge orientale de l'oued, coupée à pic (fig. 62).



Fig. 62

Fig. 63

Fig. 64

Cette paroi comporte aussi une grotte dont l'entrée est en partie bouchée par l'effondrement de cette berge.

Plusieurs éléments antiques sont à remarquer :

- un seuil de porte (fig. 63)
- une auge en calcaire (L. : 78 cm, larg. : 49 cm, h. : 37 cm, prof. : 18 cm, bordure : 7 cm).
- Un fragment d'un élément d'architecture, sans doute un corbeau, réemployé dans la maison du même paysan (fig. 64). Cet élément laisse voir un décor végétal en méplat : grappes de raisin avec feuille de vigne; style aéré et souple.



Fig. 65



Fig. 66



Fig. 67

Environ à une cinquantaine de mètres vers le sud, on voit une structure en *opus africanum* d'orientation nord-sud (fig. 66 et 67).

Chez un autre paysan se trouvent des éléments antiques.

— une base de colonne (fig. 65) encastrée dans une construction moderne (h. visible : 16 cm, diam du lit d'attente : 51 cm) profil visible : une scotie parabolique surmonté de deux tores : le dernier est brisé ;

— des tambours de fûts en calcaire blanc :

1- h. : 46 cm, diam. : 28 cm ;

2- h. : 40 cm, diam. : 29 cm.

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée.

Epigraphie et relief

Le site recèle également une stèle à relief et une pierre inscrite

1- Stèle figurant Mercure

Référence : inédite (fig. 68)

Support

Stèle figurée à sommet arrondi en calcaire blanc, incomplète en bas : dimensions : h. conservée : 45 cm, larg. : 25,5 cm, ép. : 11 cm ; dans la niche apparaît un relief plat assez usé : Mercure avec la tête coiffée du pétase ailée tenant de la main gauche levée (tige surmontée d'un 8 ouvert en haut ou de deux cercles)³¹ la main droite, tendue jusqu'à la hanche, porte un objet indistinct sans doute une bourse. La pierre est conservée chez le paysan qui habite à côté du site.

Datation

Relief fruste sur un site qui atteste la culture de l'olivier qui s'est répandue dans la région au III^e siècle.



Fig. 68

31 Legrand A., DAGL, p. 1807.

2- Cippe-autel de l'*oficina* de Masnius

Référence : inédite

Support

Chez un paysan habitant au sud de Hr. Kef Damouss on a trouvé une inscription de 3 lignes sur un petit autel en calcaire blanc h. : 67 cm, larg. : 23,5 cm. Champ épigraphique : h. : 40 cm, larg. : 23 cm, h. lettres. : 3 cm.

Texte	Lecture
EX OFICINA	Ex Of(f)icina
MASNI	Masni-
VS	us.

Traduction

(Sortie) de l'atelier (de) *Masnius*.

Remarque

Masni-/us se lit ensemble pour constituer le nom du propriétaire qui devait être, en principe, toujours au génitif.

Reste à s'interroger sur la nature de l'atelier ? S'agit-il d'une officine de taille de pierre ?

Datation

D'après la paléographie : II^e-III^e siècle.

Site n° 013*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.046

257,100 N ; 420 ,850 E ; Alt. 710 m.

Aïn Sidi Abdelmalek

En arrière d'une source de faible débit, se trouve un enclos en pierres sèches, placé sous un tamaris, avec traces de culte. Un bloc antique taillé a été intégré à l'enclos. Quelques tessons de céramique antique éparpillés autour de la source, absence de structures antiques.

Site n°014

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.118

256,150 N ; 429,650 E ; Alt. 610 m.

Sidi Abd El Kader

Au sud-est de Hr. El Contra n° 069.119, sur la rive gauche de l'O. Contra-Messanag s'étend

un site antique complètement arasé et occupé par un hameau moderne. On ne voit que de très rares blocs antiques hors contexte et de la pierraille. De la céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.

Site n°015

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.022

255,100 N ; 429,050 E ; Alt. 611 m.

Site non retrouvé (l'endroit semble avoir connu une phase d'alluvionnement assez importante, ce qui a enfoui le site).

Site n°016

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.025

254,700 N ; 439,550 E ; Alt. 780 m.

Sidi Ben Habbès

Un marabout a été détruit et remplacé par une mosquée à la suite d'une intervention des autorités. Il occupait un endroit perché sur le flanc sud de Jebel Sidi Ben Habbès, dominant au sud le pays d'El Hbèbsa.

La destruction du monument de l'époque moderne a détaché différents éléments antiques.

— 11 fûts ou fragments de fûts de colonnes

- calcaire coquillé gris, h. : 134 cm, diam. : 30 cm.
- calcaire fossilisé blanc, h. : 100cm, diam. : 34 cm ;
- calcaire blanc, h. : 50 cm, diam. : 27 cm ;
- calcaire blanc, h. : 65 cm, diam. : 32 cm ;
- calcaire blanc, h. : 148 cm, diam. : 24 cm ;
- calcaire blanc, h. : 88 cm, diam. : 34 cm ;
- calcaire blanc, h. : 70 cm, diam. : 28 cm ;
- calcaire blanc, h. : 87 cm, diam. : 27 cm ;
- calcaire blanc, h. : 67 cm, diam. : 36 cm ;
- calcaire blanc, h. : 63 cm, diam. : 22 cm ;
- calcaire blanc, h. : 159 cm, diam. : 29 cm ;

— 12 chapiteaux et bases de colonnes

- calcaire blanc, h. : 30 cm, lit d'attente : 34/34/4 cm, diam lit de pause 30 cm ;
- calcaire fossilisé blanc : h. : 32 cm, lit d'attente : 40/40/6cm, diam. lit de pause : 30 cm ;
- calcaire blanc, h. : 24 cm, lit d'attente : 45/45/11cm, diam lit de pause : 22 cm ;
- calcaire blanc, h. 31 cm, lit d'attente : 45/45/13 cm, diam. lit de pause 30 cm ;
- calcaire blanc, h. : 52 cm, lit d'attente : 60/38/14 cm, diam. lit de pause : 28 cm. On voit sur une des grandes faces de l'abaque une feuille de végétale et trois lettres de 3 cm de h. « SER » ou « SFR » (fig. 69).



Fig. 69

- calcaire blanc, h. : 50 cm, lit d'attente : 58/32/14 cm, diam. lit de pause : 26 cm
- calcaire blanc, h. : 54 cm, lit d'attente : 54/35/12 cm, diam. lit de pause : 27 cm,
- calcaire blanc, h. : 24 cm, lit d'attente : 38/38/9 cm, diam. lit de pause : 24 cm,
- calcaire blanc, h. : 22 cm, lit d'attente : 37/37/9 cm, diam. lit de pause : 22 cm
- calcaire blanc, h. : 23 cm, lit d'attente : 46/46/9 cm, diam. lit de pause : 38 cm
- calcaire blanc, h. : 27 cm, lit d'attente : 40/40/10 cm, diam. lit de pause : 30 cm
- calcaire blanc, h. : 22 cm, lit d'attente : 42/42/11 cm, diam. lit de pause : 27 cm.



Fig. 70

Epigraphie

Une stèle funéraire est trouvée parmi les débris et les éléments de réemploi :

Epitaphe de *D. Fabius Primvs* :

Référence : inédite (fig. 70-71)

Support

C'est une stèle funéraire en calcaire blanc de forme rectangulaire : h. : 148 cm ; larg. : 29 cm ; ép. : 25 cm ; champ épigraphique au sommet de la face principale de la pierre dans un cadre h. 34 cm ; larg. : 23 cm ; 6 lignes ; h. lettres : ligne 1 : 4 cm ; ligne 2 : 3,5 cm ; ligne 3 : 4 cm ; ligne 4 : 3 cm ; ligne 5 : 3cm ; ligne 6 : 3 cm.

Texte	Lecture
1- DIABIVS	1- D(ecimus) Fabius
PRIMVS	Primus
3- PIVS. VA	3- pius u(ixit) a(nnis)
LXXX	LXXX,
H.S.E.	h(ic) s(itus) e(st),
6- O.T.B.Q.	6- o(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant).

Traduction

Decimus Fabius Primus a vécu pieusement pendant 80 ans, il repose ici. Que tes ossements reposent en paix !

Remarque

La première lettre du gentilice peut être lue ou « F » donc Fabius ou « L » donc Labius. Etant donné que les Labii sont rares en Afrique et que les Fabii y sont beaucoup plus fréquent, on a tranché pour la seconde lecture. Il s'agit bien donc d'un citoyen qui porte les trianomina. La formule « OTBQ » est attestée pour la première fois dans la région de Sufes.

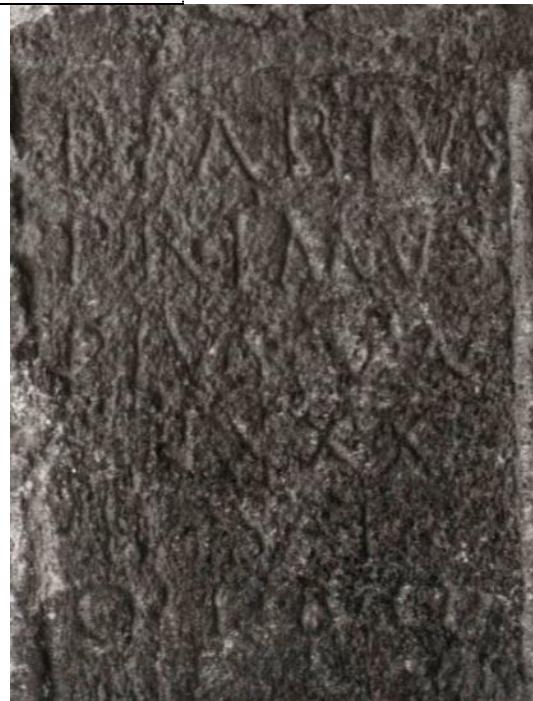


Fig. 71

Datation

L'absence de l'invocation aux dieux Mânes incite à situer le texte au I^{er} siècle.

Site n° 017*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.058

256,600 N ; 420,600 E ; Alt. 700 m.

Sidi Ahmed Ben Salah

Superficie : 2 ha. environ.

Le site comprend un établissement antique, deux mzars et un cimetière.

La partie ouest recèle des restes antiques (fig. 72).

Devant le mzar, quelques harpes sont en place ainsi que des éléments arrachés.

— Une base de colonne faisant 0,55 m x 0,55 m à la base ; le diam. de la colonne, en calcaire jaunâtre, est de 0,31 m, la h. est de 0,35 m ;

— Un fragment de fût de colonne en calcaire jaunâtre également, h. : 1,10 m; diam. : 0,35 m; ce fragment de colonne se trouve dans le mzar ;

— Un autre fragment de fût de colonne en calcaire jaunâtre ; L. : 1,80 m ; diam. : 0,35 m. Il est écroulé près de la base devant le mzar.

Les harpes en place sont souvent en pierres de taille.

Le site est parsemé de tessons de céramique antique commune et sigillée.

Bibliographie

Ben Baaziz S., 2000, p. 195, n° 214.



Fig.72

Site n°018

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.026

253,950 N ; 439,100 E ; Alt. 590 m.

Borj Amor Ben Brahim

Sur la rive droite de l'Oued El Abiod, au pied d'une colline rocheuse, la carte topographique signale des ruines romaines « RR ». Actuellement on ne voit qu'un hameau moderne dont une maison dite « Borj Amor Ben Brahim ». Il s'agit d'une dizaine de pièces entourant une vaste



Fig. 73

cour à laquelle on accède par une entrée en chicane dont la porte est en fer à cheval. Le monument réemploie de gros blocs dont un fût de colonne lisse.

On note l'absence de la céramique antique.

A environ un kilomètre au nord, non loin de Aïn Mohguen, se trouve un *tumulus* de forme ovoïdale (fig. 73), de 17 m de diamètre, de type courant. Il s'agit d'un amoncellement de pierres, de gros blocs sur les côtés et de pierres de petites et de moyennes dimensions au centre.

Site n°019

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.112

255,550 N ; 425,150 E ; Alt. 594 m.

Hr. Jedliane

Superficie : plus de 3 ha.

Sur une éminence située dans une plaine inondable, sur la rive droite de l'Oued Rohia (El Htab), se trouve un site antique totalement arasé et planté de cactus.

A l'extrémité orientale du site, se trouvent les restes d'une escargotière (tache cendreuse avec des éclats de silex et des coquillages d'escargots) bouleversée par l'occupation de l'époque antique.

Des murs arasés en blocage à double parement sont remarquables partout sur le site. Au sud-est se trouvent les ruines d'une habitation moderne. On y remarque le réemploi d'éléments antiques dont plusieurs pierres de taille, un bloc à bossage, un fragment de meule en calcaire fossilisé, un fût de colonne long de 95 cm, diam. 51 cm.

Le site est couvert de pierraille, de céramique antique commune et sigillée.

Site n°020

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.024

255,950 N ; 426,700 E ; Alt. 590 m.

A environ 800 m à l'est de Hr. Jedliane (site n° 069.112), sur la rive gauche de l'Oued Rohia (El Htab), se trouve une escargotière (fig. 74) de 17 m de diamètre, elle forme une couche épaisse de plus de 15 cm, de couleur grisâtre, composée de terre cendreuse avec une concentration de coquilles d'escargots, des éclats de silex et des pierres calcinées.



Fig. 74

Site n°021

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.143

253,650 N ; 443,500 E ; Alt. 605 m.

Hr. Baba Abdallah

Superficie : 1 ha.

Site antique arasé, caractérisé par une concentration de ruines et de matériel archéologique. Il s'agit de structures réemployant des fragments de pierre, des harpes en place et plusieurs seuils de portes. Le site renferme aussi et surtout des éléments d'huileries qui sont, dans leur totalité, en calcaire nummulitique caractéristique des affleurements rocheux dans le secteur. Au nord du site, un certains nombre d'éléments sont identifiés.

- Plusieurs fragments de plateaux de pressoir en calcaire nummulitique gris ;
- Un contrepoids bien conservé L. : 139 cm, larg. : 74 cm, ép. visible : 18 cm, encoche en queue d'aronde large : 18 cm, prof. : 12 cm ;
- Deux montants de jumelles en calcaire nummulitique gris (fig. 75) :
 - L. : 262 cm, larg. : 64 cm, ép. : 40 cm, doté de deux tenons à ses deux extrémités h. : 7 cm, L. : 44 cm et deux trous distants de 51 cm, le premier : 17 / 27 cm, l'autre 17 / 38 cm.



Fig. 75

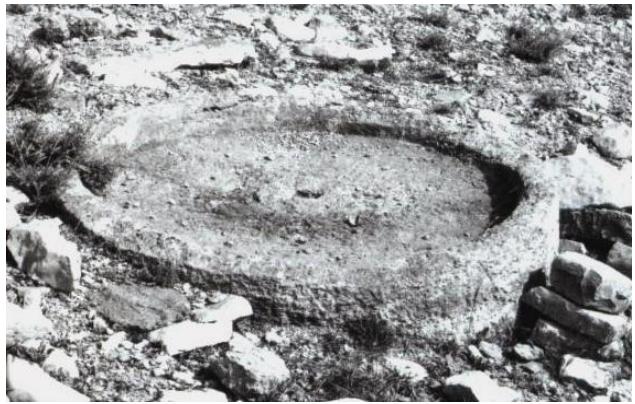


Fig. 76

- L. : 255 cm, larg. : 64 cm, ép. : 40 cm ;

- Un plateau de broyage en calcaire nummulitique gris (fig. 76), diam. ext. : 132 cm, h. visible : 30 cm, diam int. : 111 cm, bourrelet diam. : 30 cm, prof. : 10 cm, doté d'un trou : 7 x 7 cm,
- Un seuil de porte.

Non loin, on voit des éléments d'huileries.

- Deux montants de pressoir en calcaire nummulitique gris (fig. 77) :

- L. : 239 cm, larg. : 70 cm, ép. : 36 cm, doté d'un tenon : 17 / 26 / 4 cm et deux encoches : la 1e : 42 / 13 cm, la 2e : 27 cm / 13 cm;

- L. : 230 cm, larg. : 78 cm, ép. : 35 cm ;

- Deux fragments d'une pierre de fixation de jumelle en calcaire nummulitique gris.

Céramique antique commune et sigillée.

A quelques dizaines de mètres vers le sud se



Fig. 77

trouve un *tumulus* de forme elliptique d'environ 10 m de diamètre.

Site n°022

AAT₂, Feuille de El Ala, n°XXXVI, site n°.153

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.153

253,400 N ; 449,500 E ; Alt. 550 m.

Hr. El Mehalla³²

Superficie : 15 ha.

32 Les flancs nord et est de la koudiat, où on trouve la majorité des ruines, dominent l'Oued Erbiba et l'Oued Jraouil, un affluent de ce dernier.



Site antique complètement arasé et planté en majorité de cactus. Il occupe le sommet et les flancs, septentrional et oriental, d'une koudiat, aujourd'hui lieu d'emplacement d'un hameau qui a réemployé plusieurs éléments antiques (fig. 78). Le site renferme des alignements, des harpes en place,

Fig. 78

des murs arasés (Fig. 82) d'orientation nord-ouest sud-est ; nord-sud ; est-ouest., dont la majorité est à double parement.

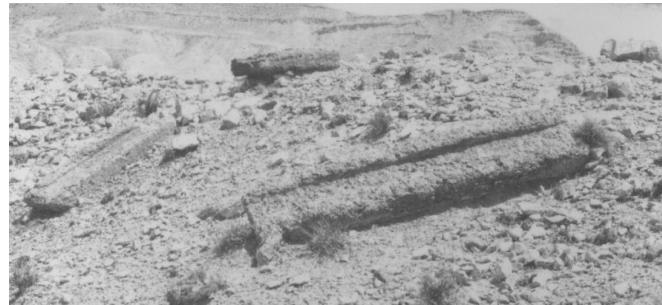


Fig. 79

A l'extrême nord et au bord de l'Oued Jraouil se trouve une structure de 10 / 10 m avec les traces d'un bassin dont la paroi interne porte encore de l'enduit étanche. Juste à côté, il y a un pavement d'enduit étanche qui servait à fixer une mosaïque (plusieurs tesselles de mosaïque sont en place). Des pierres avec des rigoles sont éparpillées tout autour



Fig. 80

(fig. 79).



Fig. 81

blanc (fig. 80) :

- 47 / 47 cm, h. : 10 cm, h. totale: 26 cm,
- 47 / 46 cm, h. : 10 cm, h.: totale: 27 cm,

Des éléments antiques ont été récupérés par les paysans habitant le hameau qui a succédé au site :
— Trois bases de colonnes sur plinthe en calcaire

- 39 / 39 cm, h. totale 22 cm),

— Deux auges

- 98 / 61 cm, h. : 30 cm, prof. : 15,5 cm,

- 80 / 40 cm, h. visible : 20 cm, prof. : 15 cm, bordure 10 cm.

— Plusieurs *metae*

- diam. à la base : 41 cm, diam au sommet 23 cm, encoche : 5 / 5 cm,

- h. : 47 cm, diam. à la base : 40 cm, diam. au sommet : 32 cm,

- (fig. 83) h. : 40 cm, diam. à la base : 50 cm, diam. au sommet : 18 cm, avec encoche 5,5

/ 5,5 cm, prof. 4 cm),



Fig. 82



Fig. 83

— Deux meules :

- L. : 36 cm, diam. : 40 cm avec une encoche axiale de 6 / 5,5 / 5,5 cm (fig. 82),

- L. : 51 cm, diam : 42 cm, avec un trou axial de 12 / 14 cm,

— Trois mortiers en calcaire blanc (fig. 84-86) :

- h. : 53 cm, diam. a la base : 30 cm, diam. sup. : 48 cm, bordure : 6,5, prof. : 42 cm.

- h. : 75 cm, diam. Sup. : 62 cm, prof. : 31 cm, bordure : 25 cm,

- h. : 50 cm, diam.: 50 cm, rebord : 6,5 cm, prof. : 39 cm,

— Une *orbis* : diam. : 35 cm, h. : 12 cm, encoche : 13 / 16 cm.

Sur les flanc nord et est de la koudiat, gisent plusieurs plateaux de broyage parfois bien conservés :

même type de roche (nummulite), (fig. 87-90) :



Fig. 84

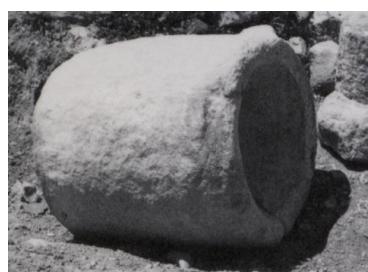


Fig. 85



Fig. 86

- diam. : 181 cm, prof. : 20 cm, champ de broyage : 61 cm, bourrelet : 28 cm, encoche de bourrelet : 8 / 8 cm, prof. : 6,5 cm,

- brisé champ de broyage : 58 cm, rebord : 13,5 cm, diam. De bourrelet : 30 cm encoche : 7,5 cm / 8 cm, prof. 6 cm,

- enfoui, diam. : 178 cm, rebord : 20 cm),

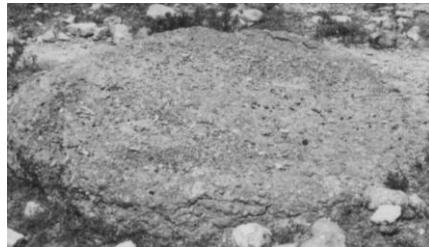


Fig. 87



Fig. 88



Fig. 89



Fig. 90

— Un contrepoids ;

— Plusieurs montants de jumelles (exp. fig. 91), conservés et brisés dont deux sont en place ;

— Deux pierres de fixation dont une seule est totalement visible (L. : 180 cm, larg. . 87 cm, ép. : 28 cm avec deux mortaises dont le premier mesure 74 cm / 38 cm, le deuxième 74 / 36, prof. : 3 cm).

Le site est parsemé de céramique antique commune, sigillée et des fragments de lampes à huile.



Fig. 91

Epigraphie

Deux stèles funéraires chrétiennes, dont on ne connaît pas le lieu de conservation, publiées par P. Gauckler, proviennent de Hr. Mahalla.

1 - Épitaphe de *Lucidus fils de Mithimus*.

Référence

P. GAUCKLER, 1901, p. CLXXVII, 3.

CIL, VIII, 23239.

Support

"Pierre rectangulaire, avec trou rond au centre, au dessus de l'épitaphe."³³

Texte

LVCIDVS MITHIMI

BIXIT MENSES XI

DIES GIII

Lecture

Lucidus Mithimi

bixit menses XI

dies VIII

Apparat critique :

Ligne 1 d'après Gauckler, *Mithimi* pour *Mithini* comme dans l'épitaphe *CIL*, VIII, 23238 = *ILTun*, 394, 9.

Ligne 2 : B = V.

Ligne 3 : G = VI dans les nombres.

Absence de la formule funéraire intiale et finale.

Traduction :

Lucidus fils de Mithimus a vécu 11 mois et 9 jours.

Datation :

Le style de l'écriture, analogue à l'inscription suivante, place le texte entre 300 et 500 apr. J.-C.

2 - Épitaphe de *Abundantius fils de Mithinus*.

Références

P. GAUCKLER, 1901, p. CLXXVII- CLXXVIII, 4.

CIL, VIII, 23238.

ILTun, 394.

DIEHL E., 1925-1931, 4027a.

Support

"Pierre rectangulaire avec trou rond et peut-être un chrisme constantinien en bas, au dessous de l'épitaphe"³⁴. D'après Gauckler il y a probablement une ligne en bas complètement illisible.

Texte

ABVNDANTIVS MITHI

NI BIXIT ANNIS XG . H . M .S V

Lecture

Abundantius Mithi-

ni bixit annis XVI h(oris) m(inu)s V.

Apparat critique

33 Gauckler P., 1901, p. CLXXVII.

34 Gauckler P., 1901, p. CLXXVII -CLXXCIII.

Ligne 1-Absence de « DMS ».

Ligne 3 « *Bixit* » = « *Vixit* » ; « G » = « VI. » ; E. Diehl, *ILCV*, 4027a a lu les lettres « H.M. SV » : « *h(oris) m(inu)s V.* » les *ILTun* ont repris cette lecture.

Abréviations et points de séparation.

Traduction

Abundantius fils de Mithinus a vécu 16 ans et moins de 5 heures.

Datation

Le style des caractères et le chrisme permettent de situer cette inscription entre 300 et 500 apr. J.-C.

Bibliographie

*AAT*₂, Feuille de El Ala, n°XXXVI, site n°.153.

P. GAUCKLER, 1901, p. CLXXVII- CLXXVIII.

Site n° 023*

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, **068.095**

255,050 N ; 421,350 E ; Alt. 660 m.

Henchir Sidi El Gharnag

Ce site comprend deux éléments distants l'un de l'autre de 300 m environ : c'est un cimetière avec un mzar et une huilerie antique au nord-est en contrebas.



Fig. 92



Fig. 93

L'huilerie antique (fig. 92) est un monument arasé au niveau du sol couvrant 500 m².

Le mur extérieur est en grand appareil, il décrit un rectangle de 7,20 m nord-sud., et 6,5 m est-ouest

Les éléments identifiables de l'huilerie sont :

- un contrepoids en place en calcaire jaunâtre (fig. 93) de type « B » mesurant 1,06 m x 0,80 m, hauteur : 0,60 m, encoche : 0,17 m x 0,25 m ; hauteur : 0,40 m, profondeur : 0,10 m,

rainure : 0,035 m ;

- deux cuves de pressoir dont les limites supérieures sont visibles au niveau du sol. Ils mesurent respectivement 2 m x 1,10 m et 1,05 m x 0,80 m. Une porte semble exister au sud du bâtiment. Celui-ci est actuellement menacé par la piste qui le traverse avec traces d'épierrage dans sa partie nord.

Site n°024

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.027

255,300 N ; 423,300 E ; Alt. 626 m.

Hr. Jedliane

Superficie : environ 2 ha

Site antique arasé situé à côté du collège de Jedliane. On y voit quelques blocs antiques épargnés, d'autres récupérés par les habitants, ainsi que quelques cubes de mosaïque bichrome noire et blanche (cubes 1,5 :1,5/ 0,5 cm) et de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 94

Des travaux d'aménagement ont dégagé les éléments d'architecture suivants (fig. 94) :

- Trois bases de colonnes ioniques.
- Haut dé : 42 / 42 cm, h. : 51 cm, h. partie moulurée : 13 cm, diam. lit d'attente : 36 cm. Le profil laisse voir un tore arrondi et une scotie encadrée de deux filets et un deuxième tore très abîmé en retrait par rapport au premier. Cette base est dotée de rainure dans la plinthe sur les deux faces opposées ;
- Haut dé : 40 / 40 cm, h. : 28 cm, h. partie moulurée : 17 cm, diam. lit d'attente : 34 cm, le profil : un tore avec une scotie parabolique encadrée de deux filets dont le



Fig. 95



Fig. 96

deuxième est en retrait et un astragale. Les tores sont aplatis et la scotie est marquée par sa hauteur.

- Haut dé : 42 / 42 cm, h. : 51 cm, h. de la partie moulurée 14 cm. Le profil laisse voir un tore et une scotie encadrée de deux filets. La scotie est assez haute et le tore supérieur est en retrait.

Cette base est dotée de rainure dans la plinthe sur les deux faces opposées (fig. 95).

— Deux fûts de colonnes.

- Le premier est en marbre gris : L. : 164 cm avec un astragale double de 4 cm et une apophyse de 8 cm, diam 28 et 30 cm

- Le deuxième est aussi en marbre gris, il est doté d'une partie plate dans toute sa longueur (fig 96) : L. : 163 cm avec un astragale double de 4 cm et une apophyse de 8 cm, diam. : 29 et 30 cm

— Trois seuils ou linteaux de porte en calcaire blanc.

- Le premier : L. : 121 cm, larg. : 24 cm, ép. : 24 cm, larg. : de la partie antérieure 13 cm, largeur des deux bandes latérales chacune 20cm, prof. de la partie postérieure 4 cm avec deux encoches la première se trouve dans un angle de la partie postérieure prof. 6 cm, la deuxième se trouve un peu en retrait par rapport à la première sur l'autre extrémité, forme carrée, 9,5 / 9,5, prof. 8 cm ;

- Le deuxième : L. : 82 cm, larg. : 50 cm, ép. : 16 cm, larg. : de la partie antérieure 10 cm, L. des deux bandes latérales chacune 17 cm, prof. de la partie postérieure : 4,5 cm ;

- Le troisième : L. : 86 cm, larg. : 44 cm, ép. : 18 cm, larg. de la partie antérieure : 13 cm, prof. de la partie postérieure 4 cm, il est doté de deux petites encoches sur les extrémités latérales de la partie antérieure larg. chacune 3 cm, L. chacune 10 cm, prof chacune 4 cm.

Au sud-ouest s'étend un cimetière islamique moderne où se trouvent quelques blocs antiques taillés éparpillés.

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.



Fig. 97



Fig. 98

Site n° 025*

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.099

255,100 N ; 419,950 E ; Alt. 800 m.

Kef El Louz

Le versant ouest de Kef El Louz est occupé par une vaste nécropole mégalithique, un champ de dolmens et de *tumulus*, de forme variée, parfois spectaculaires (fig. 97).

Nous avons dénombré plus d'une vingtaine de tombes, depuis le fond du ravin jusqu'à la pointe sud de la falaise, sa bordure orientale. Certains dolmens ont une vue dominante sur la plaine. Ces monuments ont été le plus souvent fouillés, dégagés ou déjà démolis par l'érosion. D'autres, dégagés, montrent qu'à l'intérieur ils ont reçu des parois en moellons soigneusement agencés ; ce sont des murs en pierres sèches bien construits avec le choix de pierres se complétant, ce qui justifie l'absence de liant.

Les dimensions de ces chambres funéraires sont souvent réduites, hauteur : 0,50 m à 0,80 m, et longueur : 1m à 1,5 m. L'épaisseur des dalles est variable en fonction de la nature de l'affleurement du calcaire sur cette montagne (fig. 98).

Les *tumuli* protohistoriques sont souvent circulaires, mais sont moins bien conservés que ceux des nécropoles des sites 068.062 ; 068.067 ; 068.072 et 068.076 au sud de Kalaat Moussa.

Site n° 026*

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.109

254,850 N ; 418,800 E ; Alt. 845 m.

Koudiat El Dhalli

Il s'agit d'une colline située en contrebas de Kef El Louz. L'extrémité est de la colline est couverte par un champ de *tumuli* circulaires, certains endommagés et d'autres relativement bien conservés.

Site n° 027*

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.093

255,050 N ; 422,750 E ; Alt. 639 m.

Superficie : environ 200 m².

C'est l'extrémité ouest du site qui se trouve sur la carte de Ksar Tlili 068. Au nord de

l'oued, on observe les traces d'un site antique récemment violé, et ce grâce à un éparpillement récent de tessons de céramique antique, de plusieurs morceaux de mosaïque blanche à gros cubes. Traces d'épierrage, des blocs taillés brisés.

Site n° 028*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.114

254,550 N ; 420,000 E ; Alt. 730 m.

El- Saguia

Dans les gorges de l'Oued Jedliane (fig. 99), se trouve un aqueduc que l'on peut suivre sur environ 200 m ; il longe la rive gauche et sert à capter l'eau pour la faire descendre dans la plaine pour l'alimentation du village antique du site 068.226.



Fig. 99



Fig. 100

La falaise a été taillée pour faire passer la canalisation, parfois elle est égalisée avec des murs en moellons, comportant de petites niches (fig. 100). Les parois présentent deux types de construction, celui en petits moellons et celui en pierres un peu plus grosses. Ces deux modes de construction se situent à deux niveaux distincts et témoignent de l'existence de deux étapes différentes dans l'histoire de cette canalisation antique.

Ils reflètent les réparations successives entreprises à la suite de dégâts causés par les crues et la violence de l'écoulement.

Site n° 029*

AAT₂, Feuille de Thala, N°XXXV, site n°.226

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.112

254,600 N ; 410,750 E ; Alt. 669 m.

Sidi Belgacem

Superficie : 3 à 4 ha.

C'est le site majeur de cette zone (fig. 101), comportant deux parties sur la rive gauche de l'Oued Jedliane Sidi Belgacem 068.112. Au sud d'un réservoir récent, se trouve la majeure partie de ce grand site.



Fig. 101



Fig. 102

— Au sud-ouest, se trouve un groupe de ruines arasées et envahies par les jardins de la récente zone irriguée. Là, nous avons trouvé deux trous appartenant peut-être à des citernes comblées, et des contrepoids d'huilerie,

— A l'est, s'étend un grand cimetière avec trois grands mzars, qui sont des enclos en pierres sèches, blanchis à la chaux. Le troisième le plus à l'est, a été installé sur les restes d'une ancienne huilerie à jumelles de pressoir. On y trouve une paire de jumelles à deux trous (fig. 102), hautes de 2,30 m chacune, larges de 0,75 m; celle du nord est une ancienne pierre d'ancrage : il y a eu donc passage de la pierre d'ancrage à la jumelle, cela marque l'évolution de la technologie des pressoirs et peut-être une contemporanéité des deux techniques. Le plateau du pressoir de l'huilerie, en place devant les jumelles, mesure 2 m x 1,70 m de côté et 0,33 m d'épaisseur, avec un plateau de pressoir circulaire à double rigole, en principe. Le plateau de moulin mesurait 1,60 m ; il est brisé en plusieurs morceaux. Dans la niche de ce mzar ont été entreposés

quatre broyeurs de différents modèles et un fragment de fût de colonne antique.

Les broyeurs mesurent :

- 0,20 m x 0,38 m, h. : 0,48 m, perforé entièrement : 0,10 m;
- 0,33 m x 0,33 m, h. : 0,47 m, perforé entièrement, de forme carrée : 0,13 m ;
- 0,28m x 0,31 m, h. : 0,42, perforé entièrement : 0,13 m ;
- diamètre : 0,43 m, perforation : 0,10 m.

Le fût de colonne est long de 0,60 m, son diamètre est de 0,27 m.

Le premier mzar renferme un mortier en calcaire, hauteur : 0,60 m, diamètre supérieur : 0,52 m, intérieur : 0,37 m, prof. : 0,42 m, base : 0,30 m.

Le deuxième mzar, situé au centre du site, renferme un fût de colonne en calcaire (diam. : 0,30 m, h. : 1,37 m), des fragments d'auge et des blocs d'éléments de porte remployés dans la niche de culte, trois vieilles tombes.

- à l'ouest du site, se trouve le troisième mzar. C'est un enclos circulaire blanchi à la chaux avec plusieurs éléments de remploi :

- un bloc taillé ;
- un élément de porte ;
- un fragment de fût de colonne ;
- une sorte de bétyle en calcaire de 0,33 m de haut et de 0,17 m de large.

La niche à l'intérieur de l'enclos renferme des traces de culte. Le cimetière est très vaste. C'est un champ de blocs de cailloux, de galets, une sorte de nappe de charriage, de vieilles tombes. A l'extrémité est du site, se trouvent un fragment de fût de colonne, de 0,20 m de diamètre et de 1,6 m de hauteur, un fragment de *meta*, et un contrepoids à mortaise et à rainure brisée.

A la sortie de la gorge taillée par l'oued Jediane, sur la rive gauche se trouve une escargotière de petite dimension menacée par le cours d'eau : tache de terre cendreuse avec concentration de pierres calcinées, éclats de silex et des coquilles d'escargots.

Site n°0030

CNSAMH, feuille de Sbiba, 69.028

254,500 N ; 433,300 E ; Alt. 625 m.

Juste à l'ouest de la piste restes d'une escargotière bouleversée de 30 cm environ de diamètre : c'est une tache de terre cendreuse avec des éclats de silex, des pierres calcinés et des coquilles d'escargots.

Site n°031

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.038 et 069.144

253,000 N ; 440,550 E ; Alt. 590 m.

Hr. Ben Hadj

Superficie : 6 ha.



Fig. 103

Il s'agit d'un site antique arasé situé au sommet d'une colline allongée orientée nord-ouest sud-est coupée au milieu par une piste est-ouest. Il comprend quatre parties.

1- C'est la partie la plus importante du site du point de vue des ruines et de la superficie. Elle est située au sud-ouest de la colline qui domine le site, à l'est d'un ravin dit Oued el Baten, affluent de l'Oued el



Fig. 104

Karroub, affluent de l'Oued el Htab du côté nord. Elle offre plusieurs alignements, structures, des harpes en place, des seuils de porte, des auges doubles brisées, des structures réemployant des grosses pierres avec un remplissage en moellons, mais encore les traces de plus de 13 pressoirs.

- Pierres de fixation, un plateau de broyage, un plateau de pressoir, un bassin et un contrepoids (fig. 106-107).

- Une jumelle en place et un linteau juste à côté (fig. 104 et 105).

- Une jumelle, une pierre de fixation et un plateau de broyage.

- Un plateau de pressoir.

- Une pierre de fixation, un plateau de broyage et un fragment de jumelle.



Fig. 105

- Un fragment de plateau de broyage.

- Une jumelle en place avec un linteau.
- Un montant de jumelle, une pierre de fixation.
- Une jumelle.
- Une jumelle.
- A l'extrémité occidentale du site au bord du ravin, se trouvent :
 - un plateau de pressoir,
 - deux bassins de décantation
 - et un contrepoids.



Fig. 106

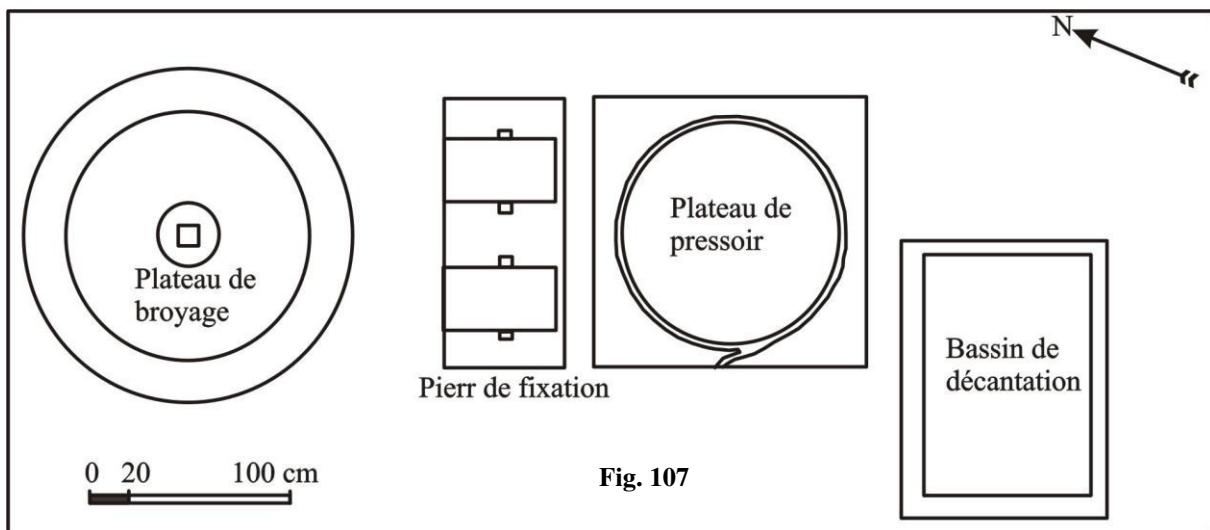


Fig. 107

- Une jumelle.
- Ce pressoir comporte :
 - une jumelle,
 - un linteau,
 - un plateau de pressoir.
 - et un bassin à parois encastrées, dégagé lors d'une spoliation.

Cette partie offre une importante densité de céramique antique commune et sigillée claire et de tuiles.

2- Située au nord-ouest de la colline, on y voit aujourd’hui une structure qui mesure environ 5 m est-ouest et 12 m nord-sud., matérialisée par un alignement de harpes en place, des éléments de pressoir, et quelques blocs dispersés.

3- Située à l'ouest de la colline, elle renferme un sarcophage (fig. 108) situé à l'extrême sud-ouest du site, dégagé en parti par les chercheurs des trésors. Tout autour on voit un bol en sigillée brisé qui semble avoir un rapport direct avec ce cercueil. On y trouve également les ruines d'au moins quatre pressoirs :



Fig. 108

- Le premier est au nord, il se compose de
 - deux montants de jumelle en place distants de 36,5 cm (h. visible : 198 cm, larg. : 81 cm, ép. : 34 cm, tenon h. : 6 cm,
 - l'un comporte trois trous dont les deux en bas sont reliés par une rainure larg. de 15 cm et prof. : de 4 cm,
 - l'autre comporte quatre encoches dont les trois du bas sont reliées par une rainure larg. : 15 cm, prof. : 12 cm, prof. des encoches 20 à 10 cm),
 - un plateau de broyage (diam. ext. : 157 cm, bordure : 12 cm, prof. : 9 cm, bourrelet diam. : 34 cm)
 - un linteau ou une pierre de fixation de jumelle (L. : 174 cm, larg. : 82 cm, ép. : 30 cm, munis de deux mortaises aménagés sur toute la largeur, distants de 33 cm, chacun : prof. : 9 cm, larg. : 34 cm).
- Le deuxième est situé à 100 mètres vers le sud, il recèle :
 - un contrepoids : L. 150 cm, larg. 94cm, ép. 54 cm, rainure larg. : 7 cm, prof. : 5 cm encoche : 30/17/24 cm, prof. : 21 cm,
 - une pierre de fixation de jumelle
 - un plateau de pressoir ;
- Le troisième se trouve à une centaine de mètres vers le sud, il comporte :
 - un contrepoids,
 - des bassins formés par des parois monolithiques encastrées à leurs extrémités.

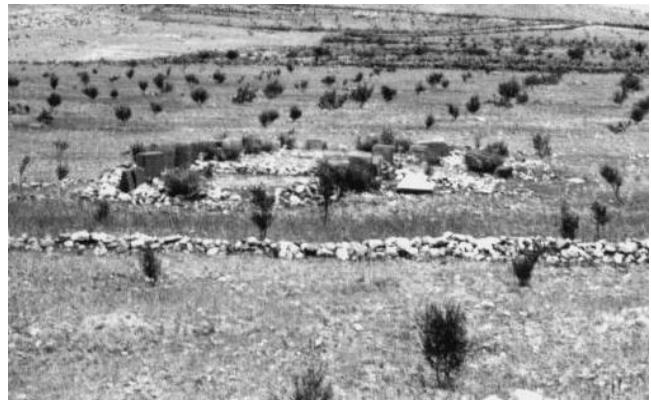


Fig. 109.

— Le quatrième est placé à quelques dizaines de mètres toujours vers le sud. Il laisse voir un pressoir double dont :

- seuls deux montants de jumelles sont en place
- les deux autres sont effondrés,
- un contrepoids,
- un plateau de pressoir ;

4- Située à l'extrême sud de la colline, on y voit les restes d'un pressoir dont une pierre de fixation et une structure moderne réemployant des pierres antiques.

Un bassin fait de parois en pierre encastrées est à remarquer à l'extrême orientale de cette partie au pied de la colline.

A l'extrême septentrionale du site au milieu d'une oliveraie se trouve une structure peu étendue signalée par des harpes, elle mesure 4,40m / 5 m (fig. 109).

Les spoliations dans ce secteur ont dégagé des fragments de mosaïque polychrome : cubes blancs, gris et rouges.

On enregistre aussi l'utilisation du plâtre dans la construction antique.

La carte topographique signale, à cet endroit, le symbole d'une structure linéaire coudée à son extrémité sud vers l'ouest, le terrain n'offre rien pour la confirmer.

Les ruines d'un puits (fig. 110) construit en moellons effondrés en partie à cause de



Fig. 110

l'Oued Baten El Tarfaya juste à côté de la 16e huilerie.



Fig. 111

Un fragment de plateau de broyage (fig. 111) dont le champ de broyage est très réduit, le centre est occupé par un grand trou axial. Des fragments d'un méta en calcaire fossilisé sont trouvé à l'extrême orientale du site.

Le site recèle une variété importante de céramique antique commune et sigillée, des tuiles et des fragments d'amphores.

Site n°032

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.113

254,600 N ; 424,650 E ; Alt. 612 m.

Hr. Demma

Superficie : environ 2,5 ha.



Fig. 112

Il site est dit aussi Hr. Dammeg, ou bien Hr. Belguith, ou bien encore Hr. El Haj M'barek. Il s'agit d'un site antique complètement arasé et occupé actuellement par un hameau dit « Douar el Wesseltia » (fig. 112).

Venant de Maktar et allant vers Sbiba, R. Cagnat écrivait en 1888 : dans

AM, T. XIV, 1888, p. 65 : « à quatre kilomètres au nord de Sbiba, au point marqué Rr, sur la carte du ministère de la guerre, la route coupe une ruine sans importance qui doit être également considérée comme le reste d'une grande ferme.³⁵ » Bien qu'il est à une distance dépassant les 4 km de Sbiba, ce site actuellement loin de la route, est probablement le même que celui dont parle Cagnat R.. A l'époque la route principale reliant Sbiba à Maktar, traverse ce même site.

On y voit quelques murs arasés à double parement (ép. : 60 cm) de différentes orientations, quelques harpes en place, d'autres hors contexte avec des trous de louve (fig.113).



Fig. 113



Fig.114



Fig.115



Fig.116

Plusieurs éléments antiques épars ou réemployée sont à signaler :

- un mortier (fig. 115) en calcaire blanc (h. : 40 cm, bordure 6 cm, ouverture : 44 cm, prof. : 24 cm;

³⁵ Cagnat R. 1888, p. 65.

- un mortier (fig. 116) en calcaire blanc (h. : 47 cm, diam. inférieure : 38 cm, bordure : 5 cm, ouverture : 30 cm, prof. : 38 cm) ;

- une *meta* en calcaire fossilisé jaunâtre, (diam. à la base : 50 cm, h. : 50 cm, diam. au sommet : 22 cm) ;

- une *meta* en calcaire fossilisé jaunâtre, (diam. à la base : 8 cm, h. : 52 cm, diam. au sommet 14 cm) ;

- un fragment de seuil de porte en calcaire blanc, L. : 60 cm, larg. : 63 cm, h. de la partie antérieure : 24 cm, h. : de la partie antérieure : 20 cm, le seuil est doté de trois petites encoches rectangulaires au niveau de la partie saillante, en contrebas il est pourvu d'une rainure qui se termine par une encoche quadrangulaire de 4 / 4 cm, prof. : 10 cm ;



Fig. 117

- un fût de colonne en calcaire blanc, remployé dans une maison moderne h. : 180 cm, diam. : 62 cm ;

- un fût de colonne en calcaire blanc remployé dans la même maison, h. : 180 cm, diam. : 70 cm ;

- des fragments d'auges en calcaire blanc (fig. 114) ;

- un fragment de *catillus* en calcaire fossilisé gris ;

- un broyeur conique (fig. 117) a trou axial en calcaire blanc. L. : 24 cm, diam. 1 : 33 cm, diam. 2 : 34, trous (diam. : 9 cm entouré par une forme carrée de 16 / 16 cm, prof. : 3 cm).

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée. Au centre-nord du site, on voit une dépression envahie par des cactus, que les paysans identifient à un puits moderne comblé.

Bibliographie :

Cagnat R., 1888, p. 65.

Site n°033

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.031

254,600 N ; 423,500 E ; Alt. 630 m.

El Aouilia - El Jouibia - Kalouet El Aouabdia

Superficie : 6000 m²

Site antique arasé, sur une éminence couverte de blocs de maçonnerie effondrés (fig. 118). L'endroit est jonché de tubes de coffrages, de tuiles, de fragments d'enduits étanches, de tessons de céramique antique commune et sigillée : s'agit-il d'un établissement thermal ?



Fig. 118

Quelques tessons de la céramique vernissée sont éparpillés sur le site.

Au sud du site, se trouve une structure réemployant des blocs antiques en grand appareil, orienté est-ouest formant deux pièces. Celle de l'ouest est la plus vaste (fig. 119).



Fig. 119

Site n° 034*

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.226

252,300 N ; 421,300 E ; Alt. 675 m.

Henchir Felfoul

Superficie : 6 ha environ.

Ce site se trouve sur la rive droite de l'Oued Jedliane ; il est en fait une partie du site 068.112 qui se trouve sur la rive gauche, et comprend deux ensembles. Ainsi le site antique se compose de trois parties.

Cette partie est un champ de cailloux et de galets avec quelques harpes et des blocs grossièrement taillés (fig. 120), en place ou arrachés, et des murs en moellons arasés. Il y a aussi un puits antique comblé faisant 0,90 m de diamètre, dégagé sur trois mètres.



Fig. 120

S'agit-il de trois agglomérations installées à des époques successives, ou simplement de quartiers d'un même grand site ancré ici à la sortie des gorges de l'Oued Jedliane, et bénéficiant de l'aménagement hydraulique du site 068.114 ? La céramique antique, présente partout, est d'une très grande variété : commune, rouge et sigillée

également.

Site n°035

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.033

253,350 N ; 434,750 E ; Alt. 650 m.

Sidi Agareb d'après les habitants.

Superficie : 1 ha



Fig. 121

Mentionné « Sidi Kararet » sur la carte Sbiba 1/50 000^e, le site comporte un cimetière islamique moderne qui occupe une colline (fig. 121). Au milieu, se trouve un fût de colonne lisse en calcaire blanc, h. 94 cm, diam. : 29 cm.

Au nord du cimetière, il y a des structures arasées comportant un mur à double

parement orienté est-ouest et nord-sud, des pierrailles et quelques tessons de céramique commune.

SITE N°036

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.124

253,375 N ; 432,975 E ; Alt. 610 m.

Hr. Kef El Beyata

Superficie : 1 ha.

Site antique totalement arasé occupant le versant sud d'une colline rocheuse située sur la rive occidentale de l'oued Djridi. Une grande partie du site est plantée de cactus. Le site renferme des structures, des murs à double parement, larges de 80 cm environ, qui apparaissent surtout au nord-est du site et aussi au sud-ouest. On a également repéré des éléments d'huileries.

- Un contrepoids en calcaire jaunâtre à demi enterré : L. visible : 27 cm, larg. : 57 cm, ép. : 42 cm, encoche en queue d'aronde : larg.1 : 24 cm, h. : 24 cm, larg.2 : 15 cm, prof. : 4,5 cm.
- Un seuil de porte (L. : 135 cm, larg. : 50 cm, h. visible de la partie antérieure : 28 cm, larg. de la partie antérieure : 18 cm, h. de la partie postérieure : 23,5 cm).
- Des harpes en place.
- Un fragment de fût de colonne dégradé.

Sur une petite éminence, située au sud du site, dans un terrain labouré, se trouvent les ruines d'une huilerie.



Fig. 122



Fig. 123

- Un plateau de broyage en calcaire jaunâtre (fig. 122), diam. ext. : 184 cm, diam int. : 140 cm, h. : 55 cm, prof : 12 cm, bourrelet diam : 30 cm,
- Une pierre d'ancrage réemployée comme une pierre de fixation de jumelle en place (fig. 123) L. : 210 cm, larg. : 50 cm, h. : visible 20 cm, avec deux mortaises distants de 53 cm, chacun faisant 34 x 38 cm et une encoche au milieu, prof. : 15 cm, larg. : 17 cm ;
- Un plateau de presoir enterré ;
- Deux contrepoids : le premier en pierre calcaire nummulitique (L. : 150 cm, larg. : 65 cm, h. : 38 cm, doté de deux encoches sur les deux petits côtés ; le second en calcaire jaunâtre, L. : 145 cm, larg. : 100 cm, ép. : 44 cm, doté de deux encoches sur les deux petits côtés.

Entre les contrepoids et le plateau de pressoir, on distingue les traces de deux petits bassins à peine visibles, dont les parois internes sont munies d'un enduit étanche (l'un d'eux L. visible : 210 cm, larg. : 100 cm, larg. du mur : 41 cm). Juste à côté de la pierre d'ancrage, se trouvent les débris d'une jumelle en calcaire nummulitique. Tous ces éléments sont entourés d'un enclos orienté est-ouest, fermé par un mur à double parement (L. : 12,70 m, larg. : 11,10 m).

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée et de quelques tessons de céramique islamique.

SITE N°037

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.125

252,900 N ; 434,200 E ; Alt. 655 m.

Aounet Ed Debbane.

Superficie : 2 ha.



Fig. 124

coquillages d'escargots.

Au pied occidental d'Aounet Ed Debbane, s'étend un site antique totalement arasé, spolié et détruit. Il ne recèle que des débris très modestes : bloc en place, d'autres errants ; une structure qui remplace un contrepoids de type « A » et deux fûts de colonnes (fig. 126) distants d'environ 13 m, l'un en calcaire fossilisé : h. visible : 116 cm, diam. : 40 cm, l'autre, en calcaire gris, mesurant 115 cm de hauteur visible et 34 cm de diamètre.



Fig. 125



Fig. 126



Fig. 127

- une *meta* en calcaire jaunâtre (fig. 127) : h. : 43 cm, diam. sup. : 10 : diam. inf. : 39 cm,
- deux pierres de fixation de jumelles en calcaire coquillé (fig. 125) brisées, dont l'une mesure 197 cm de longueur 53 cm de large, et 25 cm d'épaisseur.

A l'extrémité occidentale, dans un terrain salé, on remarque de gros blocs dégagés par des cours d'eau, et des taches de terre cendreuse où on a trouvé une petite pièce de monnaie très oxydée.

Dans une propriété voisine, se trouve une auge en calcaire blanc : L. : 98,5 cm ; larg. : 58,5 cm, h. : 39 cm, prof. : 21 cm ; bordure de 7 à 9 cm.

Deux sarcophages (fig. 128 et 129), en calcaire blanc, ont été dégagés au sud du site :

- Le premier mesure 176 cm de longueur, 48 cm de largeur, 49 cm de hauteur, 32 cm de profond eur et 8 cm de bordure .



Fig. 128



Fig. 129

- Le deuxième mesure 189 cm de long, 64 / 58 cm de large, 48 cm de hauteur, 28 cm de profondeur et 8,5 cm de bordure. S'agit-il d'une nécropole ? Les paysans l'affirment à cause des trouvailles qu'ils font lors des travaux agricoles.



Fig. 130

Chez le même paysan il y a :

- 1- Un fût de colonne en calcaire blanc lisse, L. : 82 cm, diam. : 23 et 27 cm.
- 2- Un chapiteau corinthien en calcaire blanc (fig. 130) : h. : 22 cm, diamètre de l'astragale : 18 cm, lit d'attente de l'abaque 32 cm. Il est pourvu d'une seule couronne de feuilles

d'acanthe lisses épannelées. D'un tronçon de fût lisse sortent quatre larges feuilles réunies à leur base. Ces feuilles ont de fortes retombées. L'abaque, qui prend appui sur les feuilles angulaires, est orné au centre par un fleuron stylisé.



Fig. 131



Fig. 132

3- Une auge en calcaire blanc (fig. 131) : L. 101 cm, larg.: 60 cm, bordure : 11 cm, prof. : 20 cm ; h. : 34 cm. Une face de l'auge est décorée par 4 losanges parallèles séparés par des traits verticaux.

Non loin au nord-ouest dans une maison moderne abandonnée, se trouvent réemployés un broyeur en calcaire blanc, un fût de colonne lisse en calcaire blanc, L. : 75 cm, diam. : 29 et 26 cm ainsi que plusieurs blocs antiques.

Chez Farah Sayari il y a une auge semblable à la précédente (fig. 132), L. : 94 cm, larg. : 56 cm, h. : 33 cm, prof. : 26 cm, bordure : 8 cm, pourvue de décor incisé : bande de losanges sur une face séparée par des traits verticaux. De la céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.

Epigraphie :

Le site a délivré un fragment de stèle funéraire épigraphie actuellement conservée chez un paysan installé à côté du site :

Fragment d'une épitaphe incomplète ?

Référence : inédite (fig. 133-134)

Support

Stèle calcaire incomplète en haut et en bas qui semble renfermer un bas relief dans la partie inférieure dont subsiste seulement une portion dans l'angle gauche en haut. Elle est découverte à Aouinet ed Debbane chez Abd El Jelil Es Sayari lors d'une prospection le 12/03/1999, h : 26, larg. : 24. Le champ épigraphique est une niche incomplète en haut et à droite, située dans la partie supérieure de la stèle, h. : 14 cm; larg. 19 cm. Le texte restant compte 4 lignes ; h. lettres : 2,5 cm.

Transcription en majuscule	Lecture	
[--]	[--]	
[--]	[---uixit an]-	
NI[---]	ni[s---]	
ETl[---]	et l[---]	
PIVSVIXITAN[---]	pius uixit an[nis ---]	
HERDESFECE[....]	heredes fece[runt]	



Fig 133

Apparat critique

Lignes 2 et 3 on peut restituer « [...vixit an]/ni[s...] »

Ligne 4 « ET » + la partie inférieure d'une lettre correspondant au début du nom du deuxième défunt.

Traduction

(Un tel a vécu tant d'années) et ... I? [--] a vécu pieusement pendant ... ans. Leurs héritiers ont fait faire cette tombe.

Remarque

La nécropole du site se trouve à l'est de celui-ci. On peut y voir deux sarcophages en bon état de conservation, dégagés à la suite des travaux agricoles.

Datation

D'après la paléographie, on peut proposer le III^e siècle.



Fig. 134

SITE N°038

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.039

253,350 N ; 435,150 E ; Alt. 640 m.

Ragoubet Er Rmad

Superficie : 300 m²

Juste à l'ouest de la source Aïn El Mahfoura se trouve une escargotière occupant le sommet d'une éminence dite « Ragoubet Er Rmad ». C'est une tache cendreuse avec des amas de pierres calcinées, des éclats de silex et des coquillages d'escargots.

SITE N°039

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.133

252,750 N ; 438,500 E ; Alt. 600 m.

Hr. Ferhat sur la carte

Hr. El Frich d'après les paysans

Superficie : 5 ha.



Fig.135

Traversé du nord au sud par un oued et par une route récente d'est en ouest., le site occupe un terrain incliné vers le sud (fig. 135), il recèle environ neuf pressoirs signalées par des jumelles en place. Sept d'entre elles sont encore pourvues de leurs linteaux

dont quatre avec des pierres de décharge au-dessus des linteaux. Deux plateaux de broyage et quelques auges brisées sont à signaler (dimension en centimètre).

— A l'est au sud de la route, le premier pressoir (fig. 136).

- Deux montants à trois trous, h. : 235 cm, larg. : 85, ép. : 31 cm, distant : 42.
- Linteau en place de forme irrégulière : L. : 190, larg. : 80, h. : 31.
- Le linteau est surmonté de deux pierres de décharge laissant deux trous servant à hisser le



Fig. 136
prelum.



Fig. 137

- Juste à côté, à 120, un plateau de broyage (fig. 137) : diam. : 180, prof. : 16, bourrelet diam. : 40 cm, bordure : 15.
- Situé à l'est du premier, le deuxième pressoir comporte un montant de jumelle (Fig. 138) à trois encoches : h. visible : 225 cm, larg. : 65 cm, ép. : 30 ;
- Au nord de la route toujours à l'est de l'oued, on identifie le troisième pressoir grâce à deux montants de jumelle à trois trous distants de 47 cm, surmontés d'un linteau.

 - Montants : h. : 245, larg. : 80, ép. : 34.
 - Linteau : L. : 180, larg. : 75, h. : 30.

- Situé au nord de la troisième, il comporte deux montants de jumelle en place.



Fig. 138

- Sur la rive occidentale de l'oued au nord de la route, le cinquième pressoir est à double jumelle dont chacune conserve un seul montant :
 - Un montant à trois trous, h. : 240, larg. : 75, ép. : 40.
 - Un montant à trois trous, h. : 260, larg. : 73, ép. : 40.
 - Un contrepoids de type « A » distant de 6,50 mètres vers la pente L. : 140, larg. : 77, h. : 40, encoche : 27/20/ ?, rainure : larg. : 5, prof. : 3.
- Le sixième pressoir se trouve à l'extrémité nord-ouest du site, il compte :
 - deux montants de jumelle à trois trous en place, h. visible : 243, larg. : 74, ép. : 37 ;
 - un linteau écroulé à côté ;
 - un contrepoids enterré distant de 6,80 mètres vers la pente, larg. : 75, h. : 36, encoche, 19/20/36/10, rainure, larg. : 6, prof. : 4.
- Le septième pressoir se trouve au bord de la route à l'ouest de l'oued, il se compose d'une jumelle à deux trous en place pourvue de linteau (fig. 139).
 - Les montants étaient distants de 54, h. visible : 180, larg. : 76, ép. : 39
 - Linteau, L. : 190, larg. : 74, h. : 30.
- Le huitième pressoir se trouve à l'ouest du précédent, il se compose d'une jumelle à un seul trou visible avec un linteau et un monolithe de décharge ;



Fig. 139



Fig. 140

- Les montants sont distant de 45, h. visible : 105, larg. 66, ép. : 32.
 - Linteau L. : 145, larg. : 65, h. : 26.
 - Bloc de décharge, L. : 280, larg. : 70, h. : 34.
- Le neuvième pressoir se situe au sud de la route à l'ouest de l'oued ; il se compose d'une jumelle à deux trous surmontée d'un linteau et d'un bloc de décharge pourvue de deux trous servant à hisser le *prelum* (fig. 140).
- Les montants sont distant de 44, h. visible 200, larg. : 74, ép. : 33
 - Linteau, L. : 220, larg. : 75, h. : 33.
 - Bloc de décharge, L. : 160, larg. : 70, h. : 28.
- La céramique antique commune et sigillée est présente mais en petite quantité.
- Ce qui est frappant ici c'est que le site se trouve sur deux collines rocheuses dont la pierre est la nummulite ayant servi à fournir les éléments de pressoir.

SITE N°040

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.037

252,400 N ; 442,975 E ; Alt. 576 m.



Fig. 141



Fig. 142

Sur une petite colline, à l'endroit correspondant au site signalé « RR » sur la carte, on voit un *tumulus* de structure elliptique. C'est un amoncellement de pierres brutes de 16 m de diamètre environ. Une fouille clandestine a dégagé, au milieu du monument (fig. 141), une petite cuvette (chambre funéraire de 126 cm / 110 cm) formée de 4 pierres plates dont les extrémités sont raccordées.

En contrebas de cette structure du côté nord, on voit un deuxième *tumulus* de même forme et presque de même grandeur (fig. 142). En bon état, le monument est formé de gros blocs sur les périphéries et d'un entassement de pierres de petite et de moyenne dimension au milieu.

SITE N°041

AAT₂, feuille de El Ala n° XXXV, site n° 117

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.117³⁶

253,150 N ; 428,650 E ; Alt. 591 m.

Henchir Echâabnya (Fartout ?)

Superficie : environ 5 ha.

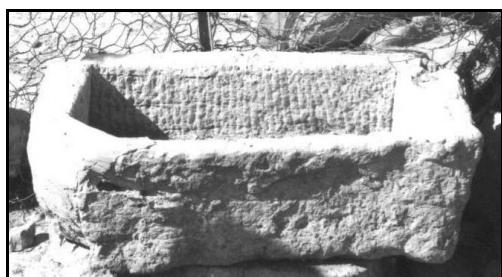


Fig.143

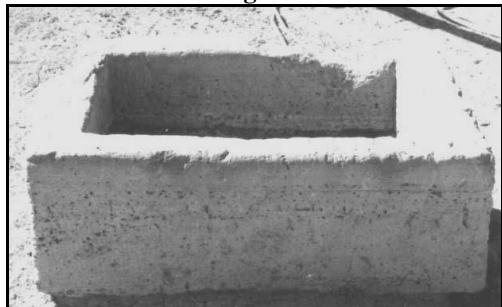


Fig. 144

C'est un site antique arasé, planté de figuiers de barbarie, riche en matériel archéologique.

Le site a subi une phase d'alluvionnement dû à son emplacement au milieu d'une plaine inondable ce qui a engendré l'enfouissement des vestiges archéologique. Il a encore subi des destructions systématiques par les chercheurs de pierres.

Le matériel antique récupéré par les habitants du hameau comporte (dimension en centimètre) :

— Quatre 4 auges

- L.: 80 cm, larg. : 56 cm, h.: 35 cm, prof.: 19 cm, bordure: 10 cm (fig. 143);

- L. : 98 cm, larg. : 58 cm, h. : 30 cm, prof. : 21 cm,

bordure de 7 à 10 cm.

- L. : 105 cm, larg. : 59 cm, h. : 40 cm, prof. : 19 cm, bordure de 9 à 10 cm (fig. 144).

- L. : 94 cm, larg. : 42 cm, h. : 61 cm.

— Plusieurs fûts de colonnes en calcaire blanc (dont l'un mesure 105 cm de long, 29 cm de diamètre et 3 au niveau de l'astragale).

— Cinq mortiers en calcaire blanc :

- renversé h. : 51 cm.

36 AAT₂, feuille de El Ala, n° XXXVI, site n° 117 : « Henchir-Fartout. Enceinte rectangulaire ; inscription (C.I.L., VIII, n° 11439) ; Guérin V. 1862, I, p. 374 « A huit heures du matin, je quitte les ruines de Sbiba, et, descendant dans la plaine, à l'est, je me dirige vers henchir appelé Fartout. Il est situé à une faible distance de Sbiba, sur les bords de l'Oued Contra, (sic) et consiste principalement en une enceinte rectangulaire construite avec de gros blocs, dont l'assise inférieure est seule en place, du moins en partie. Plusieurs tombeaux l'avoisinent ; l'un est un cippe tumulaire à quatre faces qu'ornent des figures actuellement mutilées, dont deux représentent des génies ailés. Je copie sur la face principale, qui a beaucoup souffert, le fragment d'inscription que voici : ... »

- diam. sup.: 51 cm, bordure: 6 cm, h.: 60 cm, prof.: 47 cm (fig. 145),
- diam. sup. : 60 cm, bordure de 5 à 10 cm, anse : 3 cm, prof. : 48 cm (fig. 146);
- diam. sup. : 50 cm, bordure : 4 cm, prof. : 55 cm, diam. à la base : 34 cm, h. : 57 cm;



Fig. 145



Fig. 146



Fig. 147

- diam. sup. : 50 cm, bordure : 5 cm, h. : 60 cm , prof. : 54 cm, diam. à la base : 41 cm (fig. 147).
- Une *meta*, h. : 45 cm diam. à la base : 48 cm avec encoche axiale de 8 / 8 cm, prof. : 4 cm, diam au sommet : 16 cm),
- Un petit chapiteau ou base de colonne sans décor (fig. 148) h. totale : 18 cm, diam. lit de pause : 14 cm, abaque : 25 / 25 cm, h. : 5 cm. Le tronçon de fût de colonne est de faible diamètre. L'échine est liée directement à l'abaque



Fig. 148

Au milieu du XIX^e siècle, V. Guérin a vu une enceinte construite de gros blocs, tout autour s'étendait une nécropole avec un nombre de tombeaux dont il a recopié une inscription sur un cippe à relief, actuellement disparue (voir suivant).

Le sol du site est jonché d'une grande quantité de céramique antique, commune et sigillée et de pierraille.

Epigraphie et reliefs

Totalement occupé par un hameau moderne le site a livré deux épitaphes et deux pierres à reliefs³⁷ :

37 Une dédicace à Pluton a été également découverte à Hr. Fartout, elle fera l'objet d'une étude à part.

1 - Épitaphe de *C. Sta[berius ...]*.

Références :

CIL, VIII, 266 = 11439.

ILTun, 393.

V. Guérin, 1862, I, p. 374, 148.

Support :

Cippe funéraire découvert par V. Guérin au milieu du siècle dernier parmi « plusieurs tombeaux » à Hr. Fartout. Les quatres faces présentent « des figures actuellement mutilées », dont on voit un texte assez endommagé et deux génies ailés. Lieu de conservation : inconnu. Texte de 7 lignes incomplet dans sa partie droite. Écriture : abréviations, points de séparations.

Texte en majuscule :	Lecture :
D. M. S	D(iis) M(anibus) s(acrum)
C. STA[.....]	C(aius) Sta[berius Fortu]-
NA[...---]	na[tus? u(ixit) a(nnis) ?---]
BRVT[---]	Brut[ius?---]
STA[.....]	Sta[beria ?---]
ST[.....]	St[---]
VSCAR[.....---]	VS CAR[issimo patri?---].

Apparat critique :

La restitution « *Sta[berius]* » dans la 2ème ligne est très plausible si l'on réfère à d'autres inscriptions connues dans la région qui mentionnent des *Staberii*³⁸.

Ligne 2 et 3 la restitution « *Fortuna[tus---]* » est incertaine

On peut restituer « *Sta[beria]* » ou « *Sta[berius]* » dans la ligne 5 et « *St[aberia]* » ou « *St[aberius]* » dans la ligne 6 si l'on suppose qu'il s'agit d'autres défunts ou des membres de la famille qui ont fait l'épitaphe.

On peut aussi restituer dans la ligne 5 et 6 « *Sta[tia]* » ou « *st[ella]* ».

Ligne 6 et 7 on peut lire Staberius car[issimus]

Traduction :

Consécration aux dieux Mânes. Caius Staberius

Datation :

L'onomastique et le formulaire situent le texte aux II^e - III^e siècles.

38 *CIL*, VIII 23240 ; 23241.

2 - Fragment d'une stèle d'un couple

Référence : inédite (fig. 149)

Support

Fragment d'une stèle à relief, en calcaire jaunâtre, incomplète en bas : dimensions : h. : 35 cm ; L. : 36 cm, ép. : 18 cm, prof. de niche : 5 cm.

La niche à sommet arrondi abrite un couple, vêtu à la romaine, le relief est actuellement peint en bleu foncé, ce qui empêche de distinguer les détails. Au-dessus de deux personnages, trous rectangulaires servant probablement à suspendre la stèle ?



Fig. 149

3 - Pierre à rosace

Référence : inédite (fig. 150)

Support

Stèle en calcaire jaunâtre, de forme rectangulaire encastrée dans le mur d'une maison découverte à Henchir Echâabnya / Hr. Fartout, on y voit en relief une couronne à rayons entourant un motif aujourd'hui illisible.



Fig. 150

4 - Fragment d'épitaphe

Référence : inédite (fig. 151)

Support

Stèle en calcaire blanc, forme rectangulaire découverte à Henchir Echâabnya / Hr. Fartout, incomplète en haut. Cartouche encadré par un filet plat avec le reste d'un texte funéraire.

<i>Texte majuscule</i>	<i>Lecture</i>
[--]	[--]
[.] an· XX	[u(ixit)] an(nis) · XX



Fig. 151

Apparat critique :

Absence de formule finale.

SITE N°042

AAT₂, feuille de El Ala, n° XXXVI, site n° 114

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.114³⁹

253,350 N ; 424,700 E ; Alt. 610 m.

Hr. Dammag (fig. 152)

Superficie : environ 4 ha.

Au nord du pont moderne de l'Oued Jourf (el Djerrouf), se trouve un site antique complètement arasé par les travaux d'aménagement agricoles et la construction des habitations modernes.

Plusieurs éléments antiques récupérés sont rassemblés près des demeures paysannes installées à proximité du site.

— Un mortier en calcaire blanc (fig. 154) (h. : 47 cm, prof. : 34 cm diam. : 48 cm bordure 6 cm).

— Une meule lisse en calcaire blanc (L. : 43 cm ; diam. : 32 cm ; trou axial : diam. : 10 cm forme carré 12 cm x 12 prof. : 4 cm).

— Deux *metae* en calcaire fossilisé (fig. 155- 156) :

- diam. à la base : 40 cm ; diam. sup. : 15 cm, h. : 32 cm ;

- diam. à la base : 50 cm ; diam. sup. : 16 cm ; trou sup. : 5 x 5 x 5 cm ; h. : 43 cm ;



Fig. 152

39 AAT₂, feuille d'El Ala, n° XXXVI site n° 114 peut-on identifier ce site à celui qu'a décrit Cagnat R., 1888, p. 65 : « à quatre kilomètres au nord de Sbiba, au point marqué Rr, sur la carte du ministère de la guerre, la route coupe une ruine sans importance qui doit être également considérée comme le reste d'une grande ferme. » ? A vrai dire le site est traversé par la route actuellement, mais la route dont parle Cagnat en 1888 n'est certainement pas celui d'aujourd'hui. La carte du ministère de la guerre disponible à l'époque n'est que celle d'El Ala au 1/100 000^e n° XXXVI et non pas celle de Sbiba au 1/50 000^e n° 69 qui ne sera disponible qu'à partir 1928. A l'époque la route principale reliant Sbiba au nord est la même qui est reporté sur la carte au 1/100 000^e. Le seul site situé au bord de la route qui peut attirer l'attention est situé à une distance un peu plus de 4 km de Sbiba voir même 5 km, il s'agit du site 069.113, qui porte le même toponyme que ce site.



Fig. 153



Fig. 154



Fig. 155



Fig. 156



Fig. 157

- Un fragment de *meta*.
- Un *catillus* (fig. 155).
- Plusieurs fragments de fûts de colonnes réemployés.
- Un seuil de porte (fig. 157) (partie antérieure : ép. : 30 cm, larg. : 14 cm ; longueur générale : 116 cm) il est muni de deux encoches sur ses deux extrémités et de deux autres encoches sur la moitié gauche ; partie postérieure : Largeur 54 cm ; ép. 15 cm, elle est munie de plusieurs encoches et comporte des traces de porte).

- Un sur-abaque ou base de pilastre (fig. 158) (petite face : 39 x 37 cm, grande face : 56 x 52 cm h. : 18 cm).
- Un fragment d'auge.

Plusieurs blocs en grand appareil sont réemployés dans une écurie du paysan qui habite à proximité.

Au sud-est du site, les cactus abritent une citerne en carafe (fig. 159) construite en maçonnerie (diam de la margelle 3 m, largeur du mur est de 65 cm). De l'enduit étanche est encore visible sur la paroi interne de la citerne. La céramique antique commune et sigillée jonche le sol.

Le site souffre de spoliations systématiques en vue de la récupération des pierres.

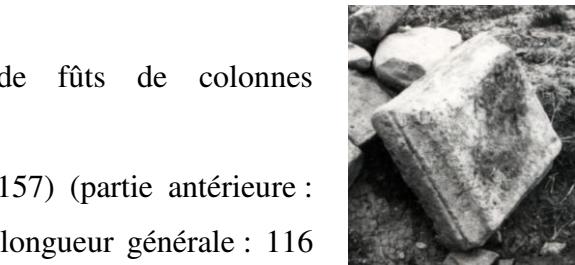


Fig. 158



Fig. 159

Epigraphie et reliefs

Deux stèles épigraphes et à reliefs sont livrées par le Hr. Dammag :.

1 - Epitaphe de *L. Vitalius Saturninus* et de *Pontia Select(a)*

Référence : inédite (fig. 160)

Support

Stèle funéraire en calcaire blanc à sommet arrondi flanquée de deux acrotères : dimension : h : 83 cm ; larg. : 41 cm ; ép. : 18 cm. Elle a été découverte à Hr. Dammag (site n° 042) le 10/04/2000 lors d'une prospection dans la région, elle est conservée aujourd'hui chez le paysan habitant à proximité du site. Elle se compose de trois registres : de haut en bas :

- Registre supérieur : H : 15 cm ; dans une niche à sommet arrondi, prof. : 1,5 cm, un panier, portant trois pommes de pain, flanqué de deux cistes (fig. 161)
- Registre médian: il renferme dans une niche rectangulaire (h. : 40 cm ; prof. : 4 cm) un couple, homme à droite et une femme à gauche, debout, habillé, chacun d'un costume ample, long et plissée.

L'homme, visage martelé, est vêtu d'une longue tunique et coiffé d'un bonnet avec un serre-tête. Son corps repose sur la jambe droite, celle de gauche étant légèrement fléchie ; sa main gauche tient le pan d'un ample manteau ramené sur l'épaule gauche, sa main droite est tendue vers celle de son épouse. Cette dernière portant une *stola* et une *palla*, reposant le corps sur la jambe gauche celle de droite étant délicatement plissée en avant. Sa main droite s'avance vers celle que tend son époux, visage martelé, elle est coiffée en bandeaux ramenés au sommet de la tête sous forme de torsade (fig. 162).



Fig. 160



Fig. 161



Fig. 162



Fig. 163

- Registre inférieur : inscription funéraire de 7 lignes (fig. 163): champ épigraphique : L . : 32 cm ; h. 40 cm ; h. lettres. : 2.5 ; 3.5 ; 3 ; 3; 2.5 ; 2.5 ; 2.5 cm

Texte en majuscule	Lecture
1- DMS	1- D(iis) M(anibus) S(acrum)
L. VITALIVS	L(ucius) Vitalius
3- SATVRNINVS	3- Saturninus
SACERDOS SATVRNI	Sacerdos Saturni
VIX. ANNIS LXXXXV	uix(it) annis LXXXXV
6- PONTIA BELECT.	6- Pontia Belect(a)
VIX ANNIS LXX	uix(it) annis LXX.

Apparat critique

Ligne 6 on peut lire aussi *PONTIA BERECTA* cf. *CIL VIII*, n° 25507

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Lucius Vitalius Saturninus prêtre de Saturne a vécu 95 ans, Pontia Belecta a vécu 70 ans.

Datation

L’invocation aux dieux Mânes situe la pierre au II-III^e siècle.

2 - Fragment de stèle à relief

Référence : inédite (fig. 164)

Support

Fragment de stèle figurée en calcaire blanc incomplète en haut. Elle est actuellement encastrée dans le mur d'une habitation située au nord de Hr. Dammag (site n° 042). Dimension : h. : 50 cm, larg. : 36 cm. Il ne reste que deux registres dont le premier est incomplet en haut. Il renferme une couronne végétale avec une rosace au centre flanquée des deux côtés par deux palmettes. Le registre inférieur, comporte un homme debout tenant par la main droite la corne d'un grand taureau.

Remarque

Ordinairement la couronne occupe le premier registre en haut au-dessus de celui réservé à la divinité (Saturne probablement), mais, ici elle se trouve juste au-dessus du dédicant ce qui est original. M. Leglay⁴⁰ a publié une stèle comparable à la nôtre qu'il attribue à la région de Bejà-le Kef et dont M. S. Ben Baaziz⁴¹ à la suite de Picard⁴², pense qu'elle provient de la région de Rohia. Les ressemblances résident dans la manière de présenter le

40 Le Glay M. , 1961 , p. 291, n° 3, pl VII, 2.

41 Ben Baaziz S., 2000, p. 120 photo n° 267.

42 Picart G.-Ch., 1970, p. 133 et n° 2.

taureau marchant à gauche, occupant seul le registre inférieur ainsi que la couronne végétale qui est trop exagérée.



Fig. 164

Datation

G.-Ch. Picard⁴³ place la stèle publiée par Leglay au I^{er} quart du II^e siècle ce qui peut-être valable pour la notre.

SITE N°043

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.147

251,250 N ; 446,000 E ; Alt. 530 m.

Hr. El Bellil / Bhalil (d'après les paysans)

Superficie : 20 ha.

Un champ de ruines très vaste, traversé par une piste du nord au sud.

La partie orientale, qui s'étend sur environ 6 ha, recèle, comme d'ailleurs tout le site, des harpes en place, des seuils et des montants de portes en place ; des alignements des murs arasés et surtout des éléments d'huilerie en calcaire nummulitique grisâtre.

43 Picard G.-Ch., 1970, p. 133 et n° 2.

— 1^e huilerie

Elle se trouve au sud-est de la partie orientale du site. Elle comporte :

- une jumelle dont un seul montant est en place (172 cm de hauteur, 88 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur ; avec deux trous : celui qui se trouve en haut mesure 24,5 cm de hauteur, 16 cm de largeur et 8,5 cm de profondeur ; l'autre, qui se trouve en bas, est large de 15 cm et profond de 10 cm et long de 53 cm.) La rainure qui les relie, mesure 11,5 cm de côté et 2 cm de profondeur. Les montants de jumelle sont pourvus de tenons de 3 cm de hauteur, destinés à s'encastrer dans le linteau aujourd'hui effondré juste à côté (L. : 175 cm, larg. : 1 m, ép. : 21 cm) ;

- Un plateau de broyage (diam. ext. : 170 cm, diam. int. : 140 cm, bordure : 20 et 15 cm) est situé juste à côté. Non loin, il y a une auge en place (fig. 165), en calcaire nummulite (L. ext. : 117 cm, L. int. : 94 cm, larg. ext. : 58 cm, larg. int. : 42 cm.)

— 2^e huilerie : à l'ouest. de la 1^e, elle comprend :

- deux montants de jumelle dont un seul est en place (larg. : 62 cm, h. : 2 m, ép. : 30 cm) ; - deux encoches (1^e h. : 23 cm, larg. : 12



Fig.165

cm, prof. : 15 cm) avec une rainure entre eux de 36 cm de long. Le deuxième montant est brisé en deux. Il mesure 200 cm environ de hauteur, 63 cm de large, 30 cm d'épaisseur avec

deux encoches et une rainure ;

- un linteau ;

- une maie.

— 3^e huilerie : elle est plus au nord.

- Une jumelle, dont un seul montant en place.

- Un linteau.

- Un plateau de broyage, diam. : 154 cm, bordure : 16 cm, prof. : 12 cm, h. visible : 22 cm.

- Une auge brisée (fig. 166), L. : 98 cm, larg. : 48 cm, bordure : 12 cm, prof. : 10 cm.
- Un seuil de porte, L. : 112 cm, larg. : 64 cm, ép. : 15 cm, prof. de la partie postérieure : 4 cm partie antérieure larg. : 16 cm.
- Un contrepoids L. : 110 cm, larg. : 54, ép. : 54 cm, encoche : 24 / 27 / 15 cm.

Un peu vers le nord il y a un bloc taillé L. : 2 m, larg. : 61 cm, ép. : 53 cm, avec deux encoches 1^{ere} : 19 / 18 cm, prof. : 19 cm, 2^e : 19 / 33 cm, prof. : 19 cm, juste à côté il y a :



Fig. 166

— Trois structures, la 1^{ère} est orientée nord-ouest sud-est, elle est constituée de deux compartiments L. 9 m / 5 m ; la 2^e, orientée est-ouest, mesure 10 m / 6 m ; la 3^e orientée nord-sud., mesure 11 m / 4 m.

Vu leurs formes et leurs dimensions, ces structures ne peuvent être que des pressoirs qui ont perdu leurs éléments.

— A l'extrême nord du site, il y a une tache de terre de 6 m de diamètre où il y a des fragments d'enduit étanche, des tubes de coffrages, des tuiles d'hypocaustes, de la pierraille et du plâtre ?

— A l'extrême nord-ouest, dans un champ planté en cactus, se trouvent des traces d'huilerie très bouleversée.

— Un peu au sud, il y a un plateau de broyage, diam. : 161 cm, bordure 17 cm, ép. visible : 30 cm, prof. : 14 cm.

— A côté d'un petit vallon à l'est du site, se trouvent les traces d'une huilerie entière.

- Une pierre de fixation de jumelle L. 200 cm larg. 79 cm avec deux mortaises L. : 40 cm, larg. : 79 cm, prof. : 5 cm, distance entre les deux 42 cm.

- Un plateau de pressage, diam de l'aire de pressage : 112 cm, prof. de rainure : 5 cm, trace de cuve, larg. : 80 cm, L. : 150 cm, bordure : 15 cm ;

- Un contrepoids type C. L. : 167 cm, larg. : 81 cm, ép. : 45 cm, encoche : 45 / 20 / 22 cm, rainure, L. : 122 cm, larg. : 5, prof. : 5 cm,



Fig. 167

- Un plateau de broyage, très érodé diam. : 180 cm.

Le tout se trouve dans une structure de 9,5 m de long, est-ouest, larg. : 5 m.

— Un plateau de broyage diam. int. : 138 cm, prof. : 15 cm, bordure : 14 cm, bourrelet diam. : 28 cm, encoche : 7 / 7 cm, prof. : 6 cm

— Une auge double (fig 167) L. : 222 cm, larg. : 60 cm, prof. conservée : 15 cm, bordure : 11 cm, distance entre les deux compartiments : 17 cm,

— Trois *metae*,

- calcaire fossilisé h. : 40 cm, base : 44 cm, encoche à la base : 16 / 16 cm, prof. : 5 cm, diam. au sommet : 22 cm, encoche : 6 / 6 cm, prof. : 4 cm ;

- calcaire jaunâtre, h. : 37 cm, base : 45 cm, encoche à la base : 6 / 6 cm, prof. : 4 cm, diam. au sommet : 22 cm ;

- la troisième est placé sur le mur d'un mzar h. : 43 cm, diam. à la base : 44 cm, diam. au sommet : 10 cm.



Fig. 168

- Au nord-est du cimetière moderne, se trouve une huilerie signalée par deux montants de pressoir allongés : L. : 3 m, larg. : 79 cm, ép. : 41 cm, muni de deux trous (1^{er} L. : 51 cm, larg. : 14 cm, le 2^e L. : 28 cm, larg. : 14 cm) reliés par une rainure (L. : 51 cm, larg. : 14 cm, prof. : 3 cm. Linteau L. : 165 cm, larg. : 80 cm, ép. : 20 cm.

- A l'extrémité sud-est du site, se trouvent les restes d'une huilerie en place (fig. 168). Il s'agit de deux montants de jumelle (h. : 220 cm, larg. : 71, ép. : 42 cm, l'un avec deux trous reliés à la paroi interne par une rainure, l'autre à deux encoches, la 1^{ère} en haut h. : 16 cm / 26 cm à la paroi interne reliées par une rainure L. : 77 cm, larg. : 15 cm, prof. : 4 cm, la deuxième en bas L. : 20 cm / 16 cm, prof. : 20 cm) en place, avec une cuve formée par des dalles jointives par un système d'encastrement (L. : 176 cm, larg. : 104 cm, bordure : 16 cm, prof. visible : 21 cm) et un contrepoids type « A », avec double encoche (l'une d'elle mesure : base : 6 cm et 7,5 cm, L. : 20 cm, prof. : 5 cm) sur la face portant la rainure (L. : 45 cm, larg. : 6 cm, prof. : 5 cm) le tout se trouve dans une structure qui mesure 12 m / 9 m.



Fig. 169



Fig. 170

- Un contrepoids en calcaire blanc, situé actuellement à l'est de la source Aïn El Bhailil, L. : 110 cm, larg. : 62 cm, ép. : 50 cm, encoche : 16 / 10 cm, prof. : 19 cm, rainure L. : 90 cm, larg. : 5 cm, prof. : 4 cm

— A côté de la source actuellement munie d'une construction moderne se trouve une auge-contrepoids (fig. 169) en calcaire noir (L. : 112 cm, larg. : 70 cm, ép. : 33 cm, bordure : 10 cm, prof. : 21 cm, encoche base : 25 cm et 19 cm, h. : 24 cm, prof. : 10 cm).

— A l'est de la piste qui traverse le site les ruines de trois huileries dont l'une avec un élément semblable à celle de Hr. El Beinnaia, pierre cylindrique avec un trou axial et un trou dans la paroi, de 8 cm de diam (fig. 170).

Le site est jonché par de la céramique antique commune et sigillée avec une grande variété.

Au sud du site et sur la rive droite de l'oued, se trouve une escargotière (épaisseur de la couche : 15 à 20 cm) en grande partie emportée par le cours d'eau.

Partout sur le site, on trouve des éléments d'huileries en nummulite, (parfois des huileries tout entières : jumelle, plateau de pressoir (maie), bassin de décantation et contrepoids) et de la céramique antique très variée notamment la sigillée, dont on a recueilli des fragments de lampes à huile.

Au sud-est du site, se trouve un puits déjà signalé sur la carte qui paraît être un puits antique.

SITE N°044

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.041

252,100 N ; 434,750 E ; Alt. 580 m.

Nécropole protohistorique très étendue qui compte un nombre important de *tumuli* de forme classique. L'étendue de la nécropole et le nombre des tombes sont difficiles à évaluer à cause du mauvais état de conservation due à la mise en culture du terrain.

Un *tumulus* spolié de forme circulaire entourée de deux assises de gros blocs couverts par des accumulations de petites pierres, se trouve à côté de la piste. Le monument mesure 8 m de diamètre. Non loin de ce *tumulus* il y a une épitaphe libyque :

Epigraphie

Le site a livré une épitaphe libyque :

Référence : inédite (fig. 171)

Support

Stèle en calcaire jaune, de forme triangulaire, L'endroit est occupé par une nécropole mégalithique dont on ne voit encore que quelques *tumuli* épars. La pierre est découverte à quelque vingtaine de mètre d'un *tumulus* violé sis au bord de la piste d'orientation nord-ouest-sud-est qui traverse bled el Koudiat. h : 100 ; larg. : 47 ; ép. : 16, texte de trois lignes verticales h l. : entre 5 et 7 cm.

Texte

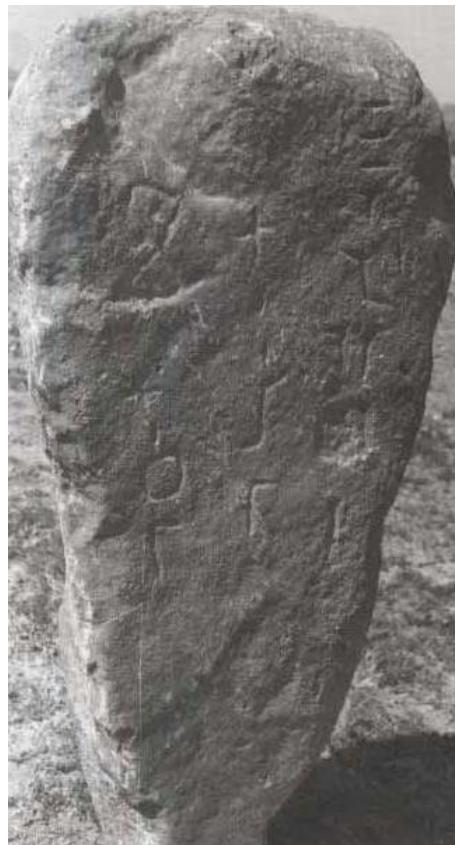
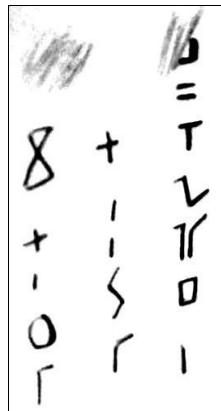


Fig. 171

*Ghaki*⁴⁴ *Transcription par M. M.* *Lecture par M. M.*
Ghaki

S	T	?
T	N	L
N	N	ç
B	Y	Y
G	G	K
		B/R
1	2	3

Remarques

Il s'agit du libyque oriental qui se base sur l'alphabet de Dougga. Le texte se lit de gauche à droite et du bas en haut comme l'indique le sens du signe « » [K]. On attendait le signe « » [W] « fils de X » au début de la deuxième ligne (celle du milieu). La lettre « yool » a deux orientations : « » dans la deuxième ligne et « Z » dans la troisième ligne.

GBNTS n'est pas attesté par contre nous avons GBNYW (*RIL*, 300). GYNNT est inconnu. NBRKYCL ? sont attestés sous la forme NBRKT (*RIL*, 470) ; NBR (*RIL*, 819) et NBRTYH (*RIL*, 689). Il y a bien un élément NBR.

44 Nous remercions Mr. M. Ghaki qui a bien voulu lire, transcrire le texte et soulever les remarques sur le texte et l'onomastique.

Dans l'état actuel il s'agit de l'unique inscription libyque provenant des environs de *Sufes*⁴⁵.

SITE N° 045

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.044

252,800 N ; 425,900 E ; Alt. 587 m.

Escargotière

Il s'agit d'une escargotière de 40 m de diamètre : tache de terre cendreuse avec des éclats de silex, des coquilles d'escargots et des pierres calcinées.

SITE N°046

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.126

252,275 N ; 431,150 E ; Alt. 601 m.

Hr Rrissa

Superficie : 3 ha.

Site antique complètement arasé et planté en partie de figuiers de barbarie. Il comporte de la céramique antique commune et sigillée et de la pierraille. Vers le nord, se trouvent un espace cendreux et des fragments de stuc étanche.

Quelques éléments antiques ont été récupérés par les habitants, il s'agit de :

— Trois auges en calcaire blanc.

- L. : 94 cm, larg. : 55 cm, h. : 34 cm, prof. : 20 cm, bordure : 10 cm, avec un listel développé sur un petit et un grand côté au niveau des lèvres de 8 cm de hauteur ;

- L.: 73 cm, larg. : 59 cm, h.: 22 cm, prof.: 14 cm, bordure: 5 cm ;

- L. : 96 cm, larg. : 58 cm, h. : 34 cm, prof. : 20 cm, bordure : 8 cm ;

— Quatre mortiers en calcaire blanc.

- (fig. 172) diam. sup.: 56 cm, h.: 53 cm, prof.: 47 cm, bordure: 5 cm ;

- diam. sup.: 58 cm, h.: 56 cm, prof.: 46 cm, bordure: 6 cm ;



Fig. 172

45 Il s'agit là de la deuxième inscription Libyque étant donné que la première, provenant de *Sufes* a été signalé depuis le milieu du XIX^e siècle par Guérin V., 1962, p. V-VI et p. 370 n° 2 = *RIL*, n° 55 ?

- diam. sup.: 50 cm, h.: 58 cm, prof.: 38 cm, bordure: 4 cm ;
- diam. sup.: 51 cm, h.: 52 cm, prof.: 36 cm, bordure: 5 cm) ;
- Deux *metae*, en calcaire fossilisé :
- diam. à la base : 47 cm, diam. au sommet : 18 cm, h. : 29 cm ;
- diam. à la base : 40 cm, diam. au sommet : 18 cm, h. : 37 cm ;
- Deux broyeurs coniques :
- L. : 45 cm, diam 1 : 31 cm, diam. 2 : 23 cm, encoche : 11 cm;
- L. : 46 cm, diam 1 : 17 cm, diam. 2 : 14 cm, diam. du trou axial : 12 cm (fig. 173).
- Une meule de forme cylindrique en calcaire blanc résistant (h. : 33 cm, diam. : 33 cm, diam. du trou axial : 15 cm).
- Deux pièces de monnaie romaine en cuivre, très oxydées.



Fig. 173

SITE N° 047*

AAT₂, Feuille de Thala, n°XXXV, site n°.227

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.227

252,500 N ; 416,500 E ; Alt. 1010 m.

Superficie : 2000 m² environ.

C'est un champ de ruines éparpillées au milieu de la forêt à l'est de Jbel Fritissa. Il y a plusieurs alignements de harpes, (*opus africanum*), des auges en calcaire et les traces d'une huilerie antique avec jumelles de pressoir écroulées. Partout des alignements de murs en blocs grossièrement taillés sont visibles.

- Des jumelles de pressoir à deux trous en calcaire partiellement taillées, hauteur : 148 cm, épaisseur : 40 cm, largeur : 60 cm ;
- Les restes d'une cuve de pressoir (fig. 174), c'est une dalle de calcaire avec rainure de chancel ;
- trois auges mesurant :



Fig. 139

- L. : 112 cm, larg. : 68 cm, h. : 35 cm, intérieur : L : 91 cm, larg. : 40 cm, prof. : 20 cm ;
- L. : 90 cm, larg. : 82 cm, h. : 26 cm, intérieur ; L. : 74 cm, larg. : 63 cm, pro. : 18 cm ;
- fragment d'auge brisée, L. : 65 cm, larg. : 60 cm, h. : 30 cm, intérieur ; larg. : 40 cm, profondeur : 15 cm.



Fig. 174

Céramique antique commune et sigillée. Dans la céramique emportée par le ruissellement, se trouve un tesson de céramique verte. Une monnaie de bronze de petite dimension a été trouvée sur le site.

SITE N° 048

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.115

252,200 N ; 424,500 E ; Alt. 610 m.

Hr. El Ksar (El Ksara : sur la carte topographique)

Superficie : 11000 m².



Fig. 175



Fig. 176

Situé à l'ouest de la route Rohia-Sbiba, ce site antique est totalement arasé et planté en partie de cactus (fig. 175). Sur un terrain archéologique brouillé de cendre, il y a une harpe en place, un bassin quadrangulaire orienté nord-sud dont on ne voit que le mur occidental (L. : 400 cm, larg. : 40 cm) construit en moellons liés à la chaux (fig. 176). Sur sa paroi orientale on voit les traces d'enduit étanche et un contrefort arrondi.

Deux auges en calcaire local provenant du site, sont aujourd’hui déplacées chez un paysan :

- L. : 74 cm, larg. : 53 cm, h. : 37 cm, prof. : 17 cm, bordure entre 8 et 10 cm ;
- L. : 93 cm, larg. : 53 et 58 cm, h. : 29 cm, prof. : 20 cm, bordure 9 cm,

Le site recèle des fragments de basalte noir, des éclats de silex et de la céramique antique commune et sigillée, en particulier, de la céramique culinaire.

Les paysans parlent de deux « ksar » (des jumelles de pressoir à huile ?) qui étaient autrefois en place dans cet endroit.

SITE N°049

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.127

251,300 N ; 432,000 E ; Alt. 603 m.

Sidi Sahbi. (Djama Koudiat)

Superficie : 1 ha environ.

Sur le flanc oriental d’une colline allongée d’orientation nord-sud s’étend un site antique détruit par la mise en culture du terrain. Actuellement, on ne voit que quelques éléments antiques dispersés ça et là, tantôt parmi les tas de pierres assemblées par les paysans, tantôt autour des maisons situées à côté du site.

Au nord du site, se trouve un linteau en calcaire blanc (L. : 71 cm, larg. : 50 cm, ép. : 22 cm) appartenant peut-être à un temple ?. Sur sa face principale, on a sculpté, entre deux *phallus* affrontés, un losange. On a vu aussi une petite gouttière aménagée dans un bloc monolithique.

— Un *catillus* en calcaire blanc, bien conservé : hauteur totale : 51 cm, diamètre supérieur : 47 cm, diamètre inférieur : 49 cm.

— Un fût de colonne en calcaire blanc : . L. : 180 cm, diam. : 30 cm ;

— Une auge en calcaire blanc : h. : 22 cm, prof. : 18 cm, L. : 93 cm, larg. : 53 cm et bordure : 10 cm.

— Devant cette maison, se trouvent les traces d’un bassin rectangulaire en maçonnerie enduit dans sa paroi interne. Juste à côté se trouve un petit espace pavé par de l’enduit hydraulique.

— Chez un deuxième paysan, il y a :

- un chapiteau corinthien en calcaire blanchâtre, une seule couronne de feuilles d'acanthe lisse avec des perles entre elles (h. : 33 cm, table d'attente : 46 x 46 cm, diam. : 18 cm) ;
- un mortier calcaire blanc, brisé.

— Dans une maison abandonnée réemployant des blocs provenant du site et située au pied de la colline de Sidi Sahbi, se trouvent :

- une *meta* en calcaire blanc fossilisé ;
- trois broyeurs en calcaire blanc, dont l'un est brisé en deux.



Fig. 178



Fig. 177

— A une cinquantaine de mètres au nord, il y a un plateau de pressoir en calcaire blanc portant deux rainures (fig. 178) : la première épouse la forme du

plateau ; la deuxième constitue un rectangle de trois côtés.

D'autres éléments antiques sont à signaler, à savoir des fûts de colonnes, un contrepoids, un broyeur en calcaire blanc cannelé (fig. 177), L. : 50 cm, diam. : 39 cm / 33 cm, et d'autres blocs antiques.

Le sol du site est jonché de céramique antique commune et sigillée.

A l'extrême sud de cette colline allongée, sur un éperon rocheux, dominant une vaste plaine, se dresse le mzar de Sidi Sahbi qui renferme un fût de colonne lisse en calcaire blanc (L. : de 66 cm, diam. : 31 cm).

Epigraphie

Deux pierres quadrangulaires épigraphes de même dimensions, ont été découverte l'une réemployée dans un gourbi l'autre récupérée par un paysan installé à côté du site :

1- Bloc épigraphique

Référence : inédite (Fig. 179)

Support

Pierre calcaire
 quadrangulaire conservée
 provenant d'un site antique situé au
 pied oriental du mzar de Sidi Sahbi
 h. : 23 L. : 50, ép. : 43. Sur l'une de
 ses faces on lit un texte de 4 lettres,
 irrégulières, h. lettres : entre 8 et 5
 cm.



Fig. 179

Texte en majuscule	Lecture
BVIC	B(?) Vic(tor)

Remarque

La nature du texte est incertaine. Malgré la forme du bloc, on peut penser à une borne limite. La lettre initiale est la même que dans l'inscription suivante, les deux pierres peuvent désigner deux domaines de la même famille.

2- Bloc épigraphique

Référence : inédite (fig. 180)

Support

Pierre calcaire de forme quadrangulaire, conservé, remployé dans un angle d'une maison abandonnée située juste au pied oriental du mzar de Sidi Sahbi, H : 17,5 cm ; L. : 33,5 cm. Le champ épigraphique est entouré en bas, en haut et à gauche par une bande hachurée, seul trois lettres apparaissent sur la pierre : h. lettres : 8,5 cm.



Fig. 180

Texte en majuscule	Lecture :
BRV	B(?) Ru(sticus)

Remarques

Voir fiche du texte précédent.

SITE N°050

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.131

251,100 N ; 437,900 E ; Alt. 534 m.

Hr. Oued El Hayeg

Superficie : 1 ha.

Site antique arasé (fig. 181). Des harpes en place et des alignements sont à signaler. On y trouve un contrepoids, conservé, en calcaire nummulitique noirâtre, enfoui (fig. 182), L. 137 cm, larg. 79 cm. Le sol du site est jonché de céramique antique commune et sigillée.



Fig. 181



Fig. 182

SITE N° 051

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.050

249,600 N ; 448,700 E ; Alt. 490 m.

Hr. El Beinia

Superficie : 8,5 ha.



Fig. 183

Vaste champ de ruine signalé sous le nom de Hr. El Beinnaïa⁴⁶ sur la carte topographique 1/50 000^e de Sbiba. Il est situé sur la rive occidentale de l'Oued Yahia⁴⁷.

Au milieu s'élève une fortification sommaire de forme rectangulaire (fig. 183), (23, 40 m et 22,80 m est-ouest / 21, 60 et 23,70 m nord-sud.), construite avec des éléments de réemploi tels des pierres à

bossages, des blocs taillés, des fûts de colonnes, des seuils de portes, des éléments d'huileries, mur de 2 m d'épaisseur, qui s'élève jusqu'à 3 m environ. Parmi les ces éléments remployés on note en particulier :

⁴⁶ Il peut s'agir de Hr. Aïssa signalée par Cagnat R. 1886, p. 130 (voir fig. 632) voir à la fin de ce catalogue.

⁴⁷ La roche ici est de type grisâtre coquillé (nummulite).

- Une pierre munie de deux encoches circulaires allongées, L. : 119 cm, larg. : 54 cm, h. : 34 cm ; les encoches, 1^e diam. : 45 cm, prof. : 5 cm, la 2^e diam. 46 cm, prof. : 5 cm
- Un seuil de porte en calcaire blanchâtre, remployé dans le même fortin : il porte encore des traces de chaux. La partie antérieure est soulignée par une sorte de moulure concave allongée (L. : 145 cm, larg. : 56 cm, ép. : 32 cm). La partie postérieure est en partie évidée, prof. : 5 cm, elle est dotée d'une encoche à peine visible à cause de la chaux.



Fig. 184

- Une huilerie, située à l'extrémité est du site, dans une structure faisant 5 m / 8.20 m, laisse voir un plateau de broyage et une jumelle en place ainsi que deux plates-formes. Les jumelles sont encore dressées en place (fig. 184).
- Sur le site gisent une dizaine de seuils de portes dont la majorité sont en mauvais état de conservation, un fragment de *catillus*, et plusieurs auges en très mauvais état de conservation vue la nature de la roche dans laquelle elles sont taillées. Au moins deux claveaux sont à signaler, dont l'un, de forme trapézoïdale, mesure 30 cm de hauteur, 52 / 30 cm au niveau de la petite base et 87 / 52 cm au niveau de la grande base. Il est muni d'une encoche longitudinale au milieu de la petite base, larg. : 8 cm, prof. : 5 cm,

Au nord de l'enceinte, se trouvent deux montants de jumelle, écroulés :

- le premier : h. : 256 cm, larg. : 66 cm, ép. : 34 cm, avec deux encoches allongées constituant une rainure étagée ;
- le deuxième L. : 274 cm, larg. : 67 cm, ép. : 31 cm avec trois encoches reliées par une rainure sur la paroi interne : larg. : 15 cm, prof. : 14 cm ; le premier trou : 15 / 18, le deuxième 30 / 15 ; le troisième : 44 / 15 ;

Près de là un plateau de pressage en place aménagé dans une dalle, L. : 210 cm, larg. : 190 cm, rainure circulaire prof. : 7 cm, larg. : 5 cm, desservie d'une petite rigole sur l'un des côtés de la dalle,

A l'ouest de la fortification, on remarque

- une pierre cylindrique avec un trou axial (fig. 185). Cette pièce est percée d'un deuxième trou qui joint le premier à la paroi externe, diam. : 96 cm, diam. du trou axial : 41

cm, diam. du deuxième trou : 13 cm ;

- ainsi qu'un fragment de *catillus* en calcaire jaunâtre.

A l'est se trouve une jumelle de pressoir en nummulite gris, en place. Elle s'élève à 2,95 m, linteau compris

- 1^{er} montant, h. : 250, larg. : 81 cm, ép. : 35 cm, muni de trois trous : 1er en haut : 16 / 20 cm, 2^e h. : 28 cm / 17 cm ; 3^e en bas, h. : 28 cm, larg. : 17 cm ;

- le 2^e montant à trois encoches 1^{ere} en haut larg. : 13,5 cm, h. : 16,5 ; la 2^e au milieu larg. : 15 cm, h. : 26 cm, prof. : 13 cm, jointe à la 3e en bas, h. : 32 cm, larg. : 18,5 cm, prof. : 14 cm) par une rainure L. : 40 cm, prof. : 13,5 cm,)).



Fig. 185



Fig. 186

- Juste à côté, se trouve un plateau de broyage en place, en bon état de conservation (diam. : 207 cm, h. : 20 cm, bordure : 18 cm, diam. interne : 171 cm, bourrelet : diam. : 46 cm, avec une encoche de 5,5 cm de profondeur, champ de broyage : 60 cm, prof. : 14 cm

- deux seuils de portes.

A l'ouest du site et sur une butte, se trouvent plusieurs fragments d'éléments d'huilerie,

- un plateau de broyage sans bourrelet (diam. ext. : 199 cm, diam inter. : 171 cm)

- et deux contrepoids composés chacun de deux blocs ou deux contrepoids superposés :

- L. : 146 cm, larg. : 90 cm ép. : 25 cm, encoche : 19 / 40 / 38 cm, dans l'une de ces encoches il y a une petite mortaise (fig. 186) : 8,5 cm / 5 cm ;
- 2e L. : 147, larg. : 80 cm, ép. : 30 cm, encoche : 35 / 30 / 17 cm).

D'après les traces d'éléments de pressage on peut estimer le nombre d'huileries à une dizaine.



Fig. 187

d'hypocauste, des tesselles de mosaïque. Serait-ce les restes d'un établissement thermal ?

On a trouvé également une pièce de monnaie très oxydée.

- Un peu au nord, se trouve une tache de terre cendreuse avec des scories et de concentration de la céramique antique commune et sigillée très fine.

Le site comporte un peu partout des éclats de silex, de la céramique antique commune et notamment la sigillée en grande variété.

SITE N°052

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.145

250,450 N ; 443,500 E ; Alt. 560 m.

Hr. Lahmar

Superficie : 3 ha.



Fig. 188

Site antique arasé qui occupe le flanc sud et est d'une colline rocheuse située au nord de l'Oued el Htab. On y voit les débris de plusieurs huileries :

— Au nord du site : deux montants de pressoir (fig. 188) surmontés par un linteau : h. totale : 280 cm, le premier montant est doté de trois trous : 1^{er} en haut : 16 / 16 cm, le 2^e 14 / 18 cm, relié au troisième par une rainure L. : 45 cm, larg. : 10 cm, prof. : 5 cm, le 3^e en bas : 14 / 23 cm ; le deuxième montant porte deux encoches et un trou au milieu 1^{ere} encoche en haut, prof. : 9 cm, 2^e en bas prof. : 15

rainure L. : 45 cm, larg. : 10 cm, prof. : 5 cm, le 3^e en bas : 14 / 23 cm ; le deuxième montant porte deux encoches et un trou au milieu 1^{ere} encoche en haut, prof. : 9 cm, 2^e en bas prof. : 15

cm. Les montants sont distants de 46 cm. Le linteau L. : 180 cm, larg. : 90 cm, ép. : 23 cm, avec 2 mortaises prof. : 5 cm.

Un plateau de broyage en bon état de conservation (fig. 189) calcaire nummulitique grisâtre, diam. : 2 m diam. interne : 160 cm, h. visible : 18 cm, champ de broyage : 54 cm, prof. : 20 cm / 25 cm, bourrelet diam. : 42 cm avec encoche : 12 / 12 cm, prof. : 7 cm.



Fig. 189

— Huilerie située au sud de la précédente, signalée par un bloc de fixation ou linteau de jumelle en calcaire nummulitique grisâtre (fig. 190), L. 180 cm, larg. 67 cm, ép. 26 cm, avec deux mortaises 34/50 cm, prof. 5,5 cm

— Huilerie à l'extrémité sud-ouest du site, on y voit :

- un plateau de broyage enfoui, diam. interne approximativement : 140 cm, prof. : 24 cm, bordure : 14 cm,

- deux montants distants de 46 cm, surmontés d'un linteau en mauvais état de conservation (fig. 191) :



Fig. 190

- montant, 3 trous 1^{er} en haut 11 / 12 cm ; 2^e au milieu : 15/19 cm, relié au troisième par une rainure : 45 / 14 cm / 3 cm ; 3^e : 17 / 14 cm,
- montant : 2 encoche et un trou au milieu : 1^{ere} encoche en haut : 13 / 13 / 9 cm, trou 22 cm / 17 cm, 2^e encoche en bas : 13 / 17 / cm, prof. : 19 cm. La rainure dépasse le trou en haut de 18 cm et relie le trou à l'encoche en bas : larg. : 14 cm, prof. : 3 cm.

Le linteau est aussi en calcaire nummulitique, en mauvais état de conservation, L. : 168 cm, larg. : 74 cm, ép. : 23 cm, doté de 2 mortaises, prof. : 5 cm.



Fig. 191

conservé en partie un seul montant.

- Le premier montant h. : 176 cm, larg. : 76 cm, ép. : 34 cm à 40 cm, 3 encoches 1^{ere} en haut : 15 / 19 cm, prof. : 5 cm, distante de la 2^e au milieu (15 / 22 cm, prof. : 11 cm) de 24 cm qui est distante de la 3^e en bas (15 / 32 cm, prof. : 15 cm) de 15 cm. Celle d'en bas est nouée par une rainure en bas large de 14 cm, prof. : 2,5 cm. Le montant est distant du 2^e montant de 45 cm.

- Le deuxième montant, h. : 184 cm, larg. : 74 cm, ép. : 34 cm, deux encoches : la 1^{ere} en haut (17 cm / 19 cm, prof. : 10 cm) distante de la 2^e en bas (20 / 38 cm, prof. : 17 cm) de 40 cm. Cette deuxième est liée à une rainure en bas larg. : 15 cm, prof. : 5 cm. Ce montant est distant de son double de 54 cm.

— Huilerie signalée par un contrepoids en pierre noirâtre locale, type A, il est situé juste en contrebas du sommet de la colline : L. : 118 cm, larg. : 69 cm, h. : 51 cm, encoche base : 29 cm, h. : 36 cm, prof. : 12 cm, ouverture : 18 cm, rainure, larg. : 7 cm, prof. : 5 cm, L. : 94 cm.

— Huilerie située au sud du site : elle a livré un linteau en pierre locale (L. : 180 cm, larg. : 84 cm, ép. : 45 cm avec deux mortaises : 28 / 76 cm, prof. : 6 cm distant de 41 cm) et un montant de jumelle en calcaire nummulitique h. : 148 cm, larg. : 77 cm, ép. : 30 cm à 2 trous 1^{er} en haut : 14 cm / 23 cm distant du deuxième en bas (15 / 17 cm) de 46 cm ce dernier est lié à une rainure en bas 13 / 16 cm prof. : 4 cm.

— Huilerie au sud-est du site : jumelles en place dont l'une mesure 120 cm de hauteur visible, 77 cm et 81 cm de large et 34 et 22 cm d'épaisseurs. Chaque montant est doté de deux encoches sans sillon. Les encoches sont distantes de 40 cm.

Le site recèle plusieurs autres structures difficiles à identifier à cause de la raideur et de la pente : un mur à double parement larg. : 54 cm, des alignements de pierres, des harpes en place, des réemplois d'éléments d'huileries. Au sommet de la colline qui domine le site, se trouve une structure effondrée construite par des briques de plâtre (brique : 36 cm / 30 cm, ép. : 8 cm), on y a vu des tuiles à rebord (*tegulae*). :

Dans la partie occidentale du site on a repéré

- une auge en calcaire nummulitique très mal conservée enfouie L. : 96 cm, larg. : 62 cm, prof. : 10 cm, bordure : 12 cm ;
- une *meta* en calcaire nummulitique : h. : 44 cm, diam à la base 50 cm, diam au sommet 20 cm avec une encoche au sommet de 7 / 7 cm, prof. : 4 cm ;



Fig. 192

- un corbeau en calcaire blanc (fig. 192), en mauvais état de conservation L. totale : 87 cm en haut 50 cm en bas, larg. : 36 cm, h. : 41 cm. La face latérale de ce corbeau est ornée d'une série de caisson de forme carrée dont ne subsiste que deux. Le caisson encadré sur deux côtés par des godrons à lunules sont ornée au

centre par une fleure de forme carrée. Cette dernière est formée d'une première série de pétales au nombre de quatre, doublée d'une deuxième série plus grande. La surface des pétales est striée. La face latérale de la console est ornée d'une feuille de d'acanthe épineuse composée d'une côte centrale large en haut est pourvue de trois lobes.

Les paysans qui habitent le hameau à côté du site ont récupéré :

- une *meta* en calcaire blanc fossilisé, diam. à la base : 46 cm, h. : 39 cm, sommet : 12 cm avec encoche : 4,5 cm / 4,5 cm / 4,5 cm,



Fig. 193



Fig. 194

- une base de colonne (fig. 193), plinthe : 42 / 50 cm h. : 16 cm, h. totale : 27 cm diam. lit d'attente : 40 cm. profil : une haute plinthe, une scotie profonde taillée au ciseau, un tore, un filet et un tronçon de fût ;
- un fragment de mortier en calcaire blanc, h. totale : 35 cm, prof. conservée : 3 cm, diam. int. : 32 cm, bordure : 8 cm, diam : 48 cm,
- un morceau de mortier en calcaire blanc,
- des fragments d'auges en calcaire blanc ;
- deux fragments de *metae* ;
- un petit chapiteau brisé comparable au chapiteau de Hr. Ben Malek (fig. 194). ;
- une petite colonnette cannelée en marbre grisâtre réemployée.

Le site est parsemé de céramique antique commune et sigillée et quelques pièces de monnaies en cuivre très oxydées.

SITE N°053

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069-069.055

250,750-250,950 N ; 436,050 E ; Alt. 565-570 m.

Tronçon de la voie antique (site n°069.051), environ 60 m de longueur / 6 m de largeur. C'est un espace balisé par des gros blocs régulièrement plantés dans le sol avec de la céramique antique commune et sigillée. Le long du tronçon et entre les deux alignements il y a un pavage en cailloux et en pierres de petit calibre (fig. 195). Actuellement cet empierrement est, en grande partie, détruit.

Cette partie se trouve dans un endroit qui domine à l'ouest la vallée de l'Oued Djebts.



Fig. 195

La voie déjà reconnue sur environ 1 km, est d'orientation est-ouest parallèle à l'Oued Es Selami, elle correspond en partie à la piste actuelle, et bifurque à l'extrémité occidentale de la crête dite Kroumet El Bhima au point de rencontre avec l'éminence de Draa Es Sedra en deux directions : l'une se dirige vers le nord-ouest vers Hr. El Contra n° 069.0119, l'autre vers l'ouest pour rejoindre Sbiba via le pont sur l'Oued el Htab (site n° 069.070.)



Fig. 196

La partie orientale de la voie, au niveau de Draa Sedra, adopte un tracé d'orientation est-ouest parallèlement à la piste actuelle.

Cette partie de voie est jalonnée du côté nord et du côté sud par de nombreux *tumuli* de forme circulaire, parfois mal conservés à cause des travaux agricoles (fig. 196-197).



Fig. 197

Bibliographie

Barbery J., 1985, p. 12 et suiv.

SITE N°054

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.058

250,450 N ; 436,450 E ; Alt. 565 m.

Le site, signalé par le symbole « R.R. » sur la carte, ne recèle qu'un *tumulus* de 4 m de diamètre.

SITE N°055

CNSAMH, FEUILLE DE SBIBA, 069.054

251,750 N ; 423,050 E ; Alt. 545 m.

Beniet Draj :

Superficie : 300 m².

C'est un site antique qui recèle les ruines d'une voûte en berceau d'orientation nord-ouest sud-est., construite en maçonnerie (3,40 m /490 m). La paroi interne conserve encore une partie d'enduit étanche. Il s'agit d'une partie de citerne détruite (fig. 198). A côté, se trouve un champ de pierraille, une pierre à encoche brisée (fig. 199), des tuiles et de la céramique sigillée claire.



Fig. 198



Fig. 199

SITE N°056

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.056

251,550 N ; 424,250 E ; Alt. 620 m.

Bir Douar Smita

A l'ouest de la route vers Rohia, se trouve un puits antique taillé dans le roc rougeâtre, d'environ 30 m de profondeur et de 2 m de diamètre. Actuellement, le puits est tari et en partie construit. Non loin on a remarqué la présence de la céramique antique commune et sigillée et des traces d'enduit étanche couvrant la paroi interne d'une cavité (un petit bassin) comblée, aménagée dans le roc.

SITE N° 057

CNSAMH, FEUILLE DE SBIBA, 069.049

251,750 N ; 424,020 E ; Alt. 605 m.

Mrass el Ganfoud

A l'est se trouve un bassin rectangulaire (fig. 200- 201) de 30 m est-ouest / 26 m nord-sud. Il est construit en maçonnerie, le mur mesure 1 m de large. Il comporte des contreforts de forme triangulaire sur les parois internes. En partie comblé actuellement, le bassin ne laisse voir que 5 contreforts pour la paroi interne du mur méridional, 5 contreforts pour le mur oriental, et 4 pour les murs septentrional et occidental. Les angles sont arrondis à l'intérieur.

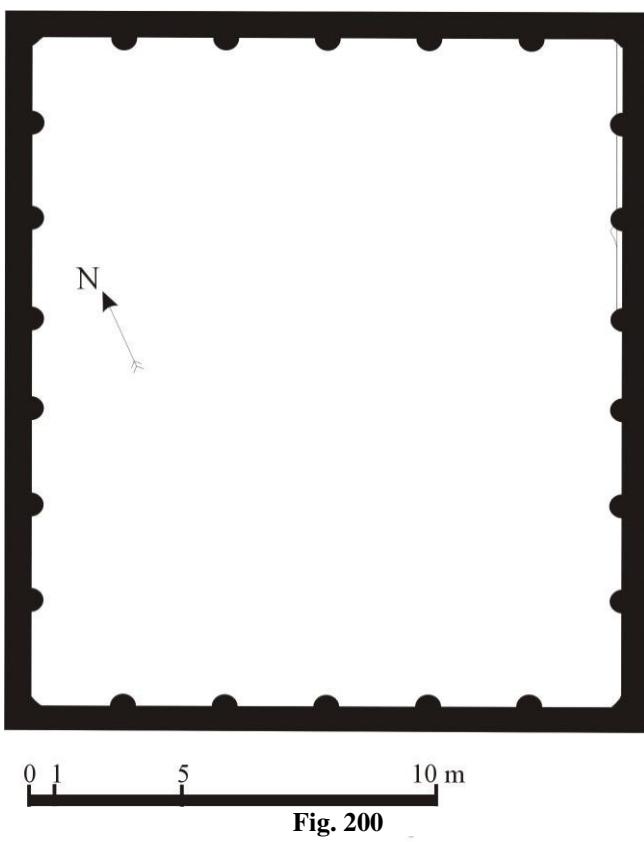


Fig. 200

Au sud de ce bassin il y a un site antique complètement arasée, plantée de figuiers de barbarie, qui mesure environ 300 m². Seule de la céramique antique commune et sigillée sur une terre cendreuse est à signaler. A l'intérieur d'un mzar au milieu du cactus, il y a deux petits fûts de colonnes lisses en calcaire blanc couvertes d'une plaque métallique abritant quelques offrandes.



Fig. 201

SITE N°058

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.051

251,750 N ; 425,550 E ; Alt. 595 m.

Superficie : 2500 m².

Au nord de l'Oued Mahfoura, se trouve un site antique totalement arasé occupé actuellement par la Cité En Nakhla.

Le site s'étend sur deux éminences distantes d'environ 50 m, elles sont en majorité couvertes de cactus. Celle située au nord conserve encore quelques blocs taillés en place et des

murs en maçonnerie arasés. On y voit des fragments de tuiles et de la pierraille. Les tessons de céramique commune et sigillée jonchent le sol.

Epigraphie :

On a pu également recueillir une épitaphe latine datant de première moitié du I^{er} siècle. Elle était conservée dans l'une des maisons de la cité.

Epitaphe de *Saturninus Saturi F. Aucticaui nepos*

Référence : inédite (fig. 202)

Support

Stèle en calcaire blanc de forme rectangulaire h. : 49 cm ; larg. 33 cm ; ép. : 21,5 cm, conservée chez Moncef Ezzeiani. Le champ épigraphique se situe dans la partie supérieure h. : 24 cm : larg. : 25,5 cm, h. lettres : 3 cm.

Texte en majuscule	Lecture
SATVRNINV	<i>Saturninu-</i>
SSATVRI F	<i>s Saturi f(ilius)</i>
AVCTICAVI	<i>Aucticaui</i>
NEPOS VIXIT	<i>nepos uixit</i>
ANXXVIIHSE	<i>an(nis) XXVII h(ic) s(itus) e(st).</i>

Apparat critique :

Ligne 2 : ligature à la fin les lettres « F » et « I ».

Ligne 4 : la 3^e lettres lire « R ». ou « P ». ; « vixit » en toutes lettres.

Traduction :

Saturninus fils de Saturus, petit-fils d'Aucticauus a vécu pendant 27 ans, il repose ici.

Datation :

En raison de l'absence de l'invocation aux dieux Mânes on peut dater cette épitaphe du I^{er} siècle.



Fig. 202

SITE N°059

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.057

251,250 N ; 427,300 E ; Alt. 580 m.

Totalement détruit part la mise en culture de la terre, le site signalé par le symbole R.R. sur la carte Sbiba n° 069 ne laisse voir actuellement que deux fragments de contrepoids de type « A », en calcaire blanc et de rares tessons de la céramique antique commune et sigillée.

SITE N°060

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.064

249,600 N ; 444,300 E ; Alt. 565 m.

Sidi Abid el Jemel

Dans *AMS*, T. XII, 1886, p. 130 (voir fig. 632), R. Cagnat note « H. Abid ed Djemel. – ferme ; restes d'un petit fortin », aucun site dans le secteur ne porte le toponyme de Hr. Abid el Jemel. Le site le plus proche de ce mzar et qui répond plus à ce que dit Cagnat, est celui de Hr. Lahmar (n° 069.145).

Actuellement, il s'agit de deux enclos emboîtés, en pierres brutes sèches, de 3 m de diamètre, blanchis à la chaux, orientés au sud-est et abrités par une « arara », *Junipulus Phenociae*. Tout autour, se développe un cimetière moderne comptant 14 tombes construites.

Bibliographie

Cagnat R., 1886, p. 130.

SITE N°061

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.061

251,200 N ; 425,200 E ; Alt. 600 m.

Superficie : 1500 m².



Fig. 203

Site antique totalement arasé qui n'a livré que quelques pierres éparses, de la céramique antique commune et sigillée.

A l'ouest, se trouve un mzar rudimentaire de 4 m de diamètre ouvrant sur le sud-est. A l'intérieur, on voit un fragment de fût de colonne lisse en calcaire blanc et quelques offrandes (fig. 203).

Tout autour, il y a quelques tombes non construites. La majorité du site est plantée de figuiers de barbarie.

SITE N°062

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.062

251,300 N ; 424,750 E ; Alt. 610 m.

Au sud de l'actuel marché de gros de Sbiba (situé à environ 2 km au nord de la ville) à l'ouest de la route de Tunis, se trouvent les restes d'un bassin en maçonnerie (Fig. 204-205) : L. : 20,80 m, larg. : 12,80 m ; larg. du mur : 85 cm, h. conservé : 0.70 m, d'orientation est-ouest Actuellement le monument est très dégradé.



Fig. 204

20.80 m

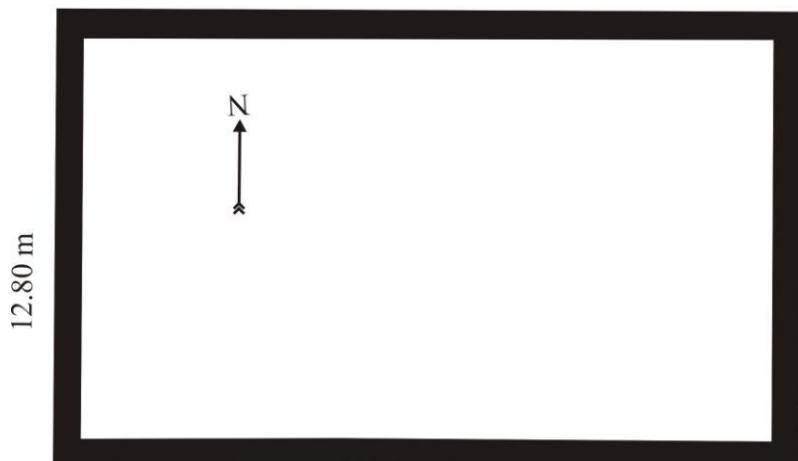


Fig. 205

SITE N°063

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.067

250,650 N ; 425,600 E ; Alt. 600 m.

El Mahfoura

Site antique arasé constituant une petite éminence archéologique amputée au sud lors de la construction d'une maison. Des éléments antiques ont été dégagés lors du creusement d'un fossé pour faire passer une canalisation et déposés à côté de cette maison.



Fig. 206



Fig. 207

- Quatre fûts ou fragments de fût de colonnes en calcaire blanc dont l'un est rudenté (fig. 208);
- Un chapiteau corinthien à une seule rangée de feuille de d'acanthe (fig. 206) h. : 36 cm ; diam. lit de pause : 37 cm ;

abaque : 40/40 cm ;

- Une base de colonne en calcaire dunaire jaune foncé avec une encoche sur le profil (fig. 207) : plinthe : 48/48 cm, h. 9 cm ; h. totale 33 cm ; diam. lit d'attente : 32 cm ;
- Un seuil de porte en calcaire blanc : L. 104 cm, larg. 47 cm, h. : 40 cm ; cavité : larg. 73 cm, larg. 32 cm ; prof. 3 cm.
- Deux claveaux de forme trapézoïdale l'un en calcaire local : h. 56 cm, ép. 50 cm, base 1 : 52/50 cm, base 2 : 103 /50 cm ; l'autre h. 36 cm, ép. 50 cm ; base 1 52/50 cm, base 2 78/50 cm.



Fig. 208

Le site est parsemé de céramique antique commune et sigillée sur un terrain cendreux. On a vu aussi des tesselles de mosaïque noir et blanc, des tuiles à rebord, et des tuiles plates (une pièce entière mesure : 26/27/3 cm) des ossements humains.

Epigraphie et reliefs

Le site a livré également deux pierres tombales qui sont actuellement déposées devant la maison du propriétaire du terrain.

1 - Epitaphe de Rogata ... Fausta....

Référence : inédite (fig 209)

Support

Stèle rectangulaire en calcaire blanc, h. totale : 87 cm, L. : 40 cm, ép. : 22 cm, elle comporte 2 registres. :

- le registre supérieur renferme une niche h. : 37 cm, L. : 32 cm, prof. : 4 cm, on y voit trois personnages debout, un homme entre de deux femmes, vêtus à la romaine, visages brisés
- le registre inférieur correspond à un champ épigraphique rectangulaire : h. : 30 cm, L. : 32 cm, il porte une inscription très mutilée de 6 lignes : h. lettres. : 3 cm. On lit avec difficulté :

Texte en majuscule

*DIS MANIBVS
MA...ROGATA
.V.S....FAVSTATS
.....FILIA
..... .VAN
..... LXXI*

Remarque

Le texte est très abîmé et ne permet pas une bonne lecture. La deuxième ligne est composée d'un nomen commençant par « Ma[...]»⁴⁸ et du cognomen « Rogata ». Le reste du texte est difficile à restituer. Par contre le relief témoigne d'un travail bien fait.

Datation :

L'invocation en toutes lettres autorise à dater l'épitaphe à la fin du I^{er} –début du II^e siècle⁴⁹.



Fig. 209

48 Sur les gentilices commençant par « ma[...] » voir Solin/Salomies, 1988, p. 109-115.

49 Lassère J-M. 1973, p. 120-121.

2 - Cippe d'un défunt inconnu

Référence : inédite (fig 210)

Support

- Autel funéraire composé de deux éléments en calcaire local : une *mensa* : L. : 112 cm ; larg. : 69 cm ; h. : 30 cm environ ; avec trois cavités : deux circulaires et une rectangulaire ainsi qu'un trou rectangulaire destiné à recevoir le socle de l'autel proprement dit. Ce dernier est composé de socle réduit, L. : 63 cm ; larg. : 30 cm ; h. : 16 cm, un dé, h. : 82 cm ; larg. : 47 cm, ép. : 39 cm, surmonté d'une table, L. : 52 cm ; larg. : 44 cm, avec une légère cavité au-dessus. Sur l'une des faces de cet autel, une niche rectangulaire h. : 34 cm ; L. : 37 cm portant une inscription dont on ne voit que deux lettres, un « R » au début de la ligne 2 ou 3, et probablement un « I » au début de la ligne suivante. h. lettres : 4,5 et 3 cm.



Fig. 210

Remarques

Dans l'état actuel de la documentation, cette forme de monument qui associe la *mensa* au cippe-autel est inconnue ailleurs. Il est probable que cette forme annonce l'apparition des cippes-autels⁵⁰.

Datation

La forme du support laisse penser à fin du II^e début du III^e siècle ?

SITE N° 064*

AAT₂, Feuille de Thala n° XXXV, site n° 228

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.228

251,650 N ; 417,600 E ; Alt.1010 m.

Aïn Frigha

Superficie : 1ha.

Ce site antique se trouve en bordure de la piste traversant la forêt au pied de Kef El Kalaa. Les toponymes du site sont nombreux Lalla Jabra, Sidi Boubaker, Aïn Frigha.



Fig. 211

50 Picard G.-Ch., 1970, p. 146.

Le site se compose de plusieurs éléments, trois, à l'est de la source et un au nord de celle-ci.

A l'est, et des deux cotés de la piste, deux éléments de 2000 m² au nord, et de 1000 m² au sud

Au nord, on aperçoit des alignements de



Fig. 213

trouve le mzar de Sidi Boubaker

A l'ouest de la source, dans une clairière en pente vers l'est, se trouve un champ de cailloutis, parsemé de blocs arrachés et d'alignements de murs ravagés par un épierrage systématique (fig. 211). Cependant, on peut remarquer quelques blocs encore en place. Nous avons remarqué dans les murs, des éléments de remplacement : fragments d'auges et éléments de portes (fig. 212).

Près de la source captée, sur un mamelon d'environ 500 m², se trouvent les restes d'une huilerie antique aujourd'hui arasée ; on peut y voir des traces de murs en *opus africanum*, des harpes encore en place, des murs en moellons arasés. Un élément de jumelle de pressoir, à trois trous, brisé en plusieurs morceaux, ép. 0,30 cm et larg. 0,57 m.

Dans la partie nord-est, dans une clairière que les paysans appellent Lalla Jabra, s'étend un champ de ruines de 6500 m² et de forme légèrement rectangulaire, aligné nord-sud en fonction de la pente de la clairière sur laquelle il se trouve (fig. 213). Présence de harpes, d'alignements de murs en *opus africanum*, de blocs en place, d'éléments de portes, de fragments d'auge et de pierres de taille.

Céramique antique présente sur le site : commune et sigillée en quantité appréciable pour un site forestier.

Epigraphie

Parmi les blocs arrachés se trouve un bloc inscrit qui un élément de porte de par sa



Fig. 212

harpes taillées en place, des blocs en place, des éléments de portes, des alignements en *opus africanum* derrière le mzar avec des traces d'épierrage.

Au sud, quelques blocs sont en place, des murs en *opus africanum* ayant le même aspect que les précédents. Dans cette partie, se

forme trapézoïdale en calcaire blanc local, comportant une inscription mentionnant une officine :

Marque de l'atelier de *Vindemialis*

Référence

Ben Baaziz S., 2000a, p. 32 n° 22.

AE, 2000, 1624.

Support (fig. 214)



Fig 214

Ce bloc mesure h. : 24,5 cm, L. : 65 et 38,5 cm, ép. : 44,5 cm.

Il a été découvert par S. Ben Baaziz à Aïn Fragha lors de la prospection archéologique de la région. Le bloc porte un texte de deux lignes en mauvais état de conservation. La face inscrite est brisée en bas à droite. h. lettres ; 4 à 4,5 cm.

Texte en majuscule

EX OFICINA VINDEMIALIS

INSTANTE PRIMV...R.SVIS

Lecture

Ex of(f)icina Vindemialis

Instante Primu[lio et] suis

Apparat critique

L 2 : entre « *Primu* » et « *suis* » 3 ou 4 lettres indéfinies, on voit peut-être un « *R* » ? On propose de lire *Primu[lio]* sans l'affirmer. L'AE, 2000, 1624, a lu « *Primu[lo ? et] suis* ».

Traduction

Sortie de l'officine de *Vindemialis*. A l'instigation de *Primilius* ? et des siens.

Remarque

Le bloc est en forme de clé d'un arc. Il devait être utilisé dans une entrée monumentale d'un édifice important. Le contexte archéologique et géographique laisse penser à une

huilerie ? *Vindemialis* serait donc l'entrepreneur qui s'est chargé de la construction de ce monument par l'intermédiaire de Primilius (son esclave peut-être) et les siens (peut-être également des ouvriers esclaves). La formule du texte rappelle une autre inscription qui provient de Hr. Morgan⁵¹ à l'est de Rohia.

Datation

D'après S. Ben Baaziz, qui se base sur la paléographie (capitales allongées, lettres légèrement allongées peu régulières avec une tendance à la cursive), le texte date du II^e-III^e siècle.

SITE N°065

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.065

250,900 N ; 426,150 E ; Alt. 592 m.

Le site de l'antique Sbiba déborde à l'est sur les champs de culture de part et d'autre de l'ancienne piste reliant Sbeitla à Rohia. Les ruines deviennent de moins en moins denses. Elles se limitent à des gros blocs hors contexte, un seuil de porte, des fragments de tuiles plates, des tubes de coffrage, des ossements, de la pierrière et de la céramique antique commune et sigillée.

SITE N°066

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.069

249,300 N ; 442,650 E ; Alt. 513 m.



Fig. 215

Le secteur est occupé par une nécropole protohistorique dont la surface est difficile à évaluer à cause de la mise en culture du sol. Le labour n'a épargné qu'une dizaine de *tumulus* de forme ovoïdale simple : accumulation de pierres brutes posées sur assises de gros blocs

bruts perturbés au sommet par les chercheurs de pierres et des trésors (fig. 215). Le diamètre moyen est de 9 m. Plusieurs éclats de silex parsèment l'endroit.

51 CIL, VIII, 23242 = AE 1895, 11.

Trois *tumulus* sont occupés par des enclos en pierres brutes disposées à sec (Klawi El Aifa) actuellement abandonnés.



Fig. 216

étanche, des fragments d'amphores et de la céramique antique commune et sigillée jonchent le sol.

Au nord, on voit une structure de 50 m / 40 m environ, mur en double parement en *opus africanum* de 70 cm de large (Fig. 216). A l'angle sud-ouest, des fouilles clandestines ont dégagé des dalles monolithes en calcaire nummulitique grisâtre dont la plus importante mesure 200/210/20 cm. Des fragments de l'enduit

SITE N° 067*

AAT₂, Feuille de Thala, n° XXXV, site n° 230

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.230

250,950 N ; 421,800 E ; Alt. 690 m.

El Joua El Kebir

Superficie : 1000 m².

Léger monticule en pente et orienté vers l'est C'est un terrain rocailleux, sorte de nappe de charriage. Présence de ruines de dimensions réduites, renfermant au centre les restes d'une huilerie écroulée, récemment dégagée ; tous ses éléments gisent sur le sol. Présence de deux paires de jumelles de pressoir à deux trous mesurant : 2,50 m x 0,55 m, épaisseur : 0,37 m, l'une porte des traces d'aménagement pour positionner le trou au même niveau que celui de la jumelle en face, l'espace entre les jumelles est de 0,51 m. Le bloc servant à fixer les jumelles se trouve à côté, il mesure 2,20 m, épaisseur : 0,37 m, la pierre inférieure est encore en place.

SITE N° 068

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.072

250,350 N ; 425,350 E ; Alt. 610 m.

A l'extrême nord-est de l'éminence située au nord de celle de Sidi Okba, se trouvent les restes d'un édifice arasé signalé par des harpes en place, des traces de maçonnerie et des restes d'enduit étanche. Des fragments de tuiles, des fragments d'amphores et de la céramique antique commune et sigillée jonchent le sol du site.

SITE N°069

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.066

250,600 N ; 427,000 E ; Alt. 580 m.

Ferme Boyer



Fig. 217



Fig. 218

Dans l'ancienne ferme coloniale Madame Boyer, se trouvent plusieurs éléments antiques dont :

- de gros blocs,
- une pierre à moulure (fig. 217),
- des éléments d'architecture,
- un fragment de fût de colonne lisse en calcaire blanc,
- une auge en calcaire blanc (fig. 218) (L. : 93 cm, larg. : 59 cm, prof. : 20 cm, bordure : de 7 à 9 cm, pourvue d'une plinthe au niveau d'une de ses lèvres sur un grand côté, h. : 12 cm)
- une auge brisée de même matière.

SITE N°070

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.071

250,500 N ; 427,750 E ; Alt. 580 m.

Hr. El Hamara (sur la carte)

Superficie : 900 m².

Actuellement, le site est connu chez les paysans sous le toponyme de Hr. El Ksar. L'aménagement du sol en vue de le cultiver n'a épargné qu'un petit espace qui comporte quatre montants de pressoir, soit deux jumelles avec chacune une pierre de fixation, et un linteau, le tout en calcaire jaunâtre. Ces deux jumelles sont en bon état de conservation (fig. 219).

La première jumelle se distingue par le nombre de trous et des encoches de ses montants. En effet, le premier montant porte deux encoches, le second porte deux trous.

La deuxième jumelle est particulière, elle dispose d'une encoche en haut et d'un trou en bas dans le second montant.

La jumelle orientale conserve encore une partie de son plateau de pressoir qui est en calcaire coquillé grisâtre, placé à ses pieds.

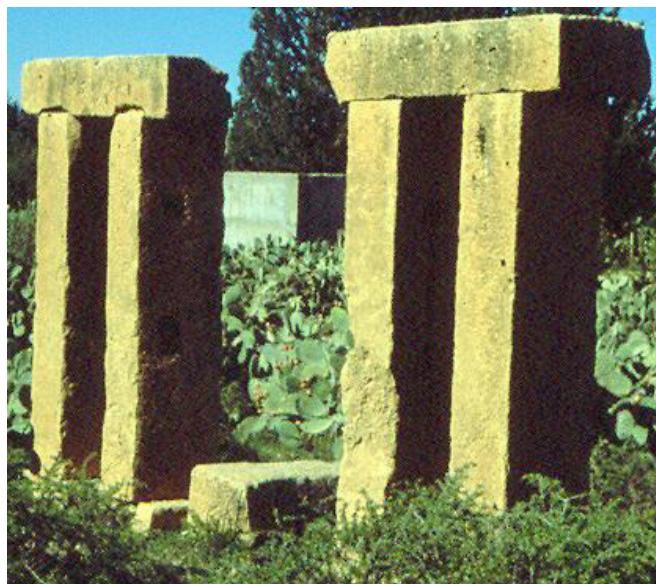


Fig. 219

Jumelle 1	Pierre de fixation	Montant 1	Montant 2	Linteau
Hauteur		245	245	
Largeur	61	60	58	64
Longueur	175	-	-	205
Epaisseur	30	41	39	32

Le premier montant est pourvu d'une encoche en haut de 15 / 17 cm, prof. : 15 cm et un trou en bas de 25 / 16 cm, relié par une rainure de 62 cm de long, 8 cm de large et 6 cm profondeur. Le deuxième montant est doté de deux trous : le premier en haut mesure 17 / 16 cm, le second en bas mesure 28 / 18 cm, les deux sont reliés par une rainure de 61 cm de long, de 7,5, large et profond de 6 cm.

Jumelle 2	Pierre de fixation	Montant 1	Montant 2	Linteau
Hauteur		248	248	
Largeur	56	55	55	60
Longueur	177	-	-	177
Epaisseur	30	41	39	32

Le premier montant est doté de deux encoches :

- la première en haut mesure 15 / 18 cm, profonde de 15 cm,
- la seconde en bas mesure 37 / 16 cm, profonde de 18 cm.
- Les deux sont reliées par une rainure long de 57 cm, larg. de 7 cm et profond de 6 cm.

Le deuxième montant est pourvu de deux trous :

- le premier en haut mesure 15 / 16 cm, le deuxième 19 / 16 cm.

Dans les deux montants, les cavités sont reliées par une rainure long de 63 cm, 5 cm de large et de 5 cm de prof.



Fig. 220



Fig. 221

Le site laisse voir

- une harpe en place,
- une base de colonne ionique attique (fig. 220) conservée chez le paysan propriétaire du terrain (dé : 50 / 52 cm, h. : 9 cm, partie décorée h. : 24 cm, diam. de l'astragale : 45 cm profil : brisé sur une grande partie et corrodé au niveau de la plinthe et du tore inférieur : plinthe brisée, deux tores encadrant par l'intermédiaire des deux filets une scotie parabolique, le tore supérieur est en retrait par rapport au premier), de la céramique antique commune et sigillée et de la céramique à grain noir.

Dans les environs sud et sud-ouest et particulièrement au

bord des pistes, il y a plusieurs débris de ruines éparpillés à cause, de la mise en culture du sol. On note parmi eux quelques éléments d'huilerie.

- Un plateau de pressoir en calcaire coquillé grisâtre (fig. 221) (diam. ext. : 163 cm, diam int. : 132 cm, ép. : 26 cm, rainure large de 5 cm),
- Deux contrepoids en calcaire blanc (fig. 222) ;
 - 1^{er} L. : 131 cm, larg. : 70 cm, ép. : 46 cm, encoche L.1 : 24 cm, L. 2 : 20 cm, h. : 23 cm, rainure larg. : 5 cm, prof. : 7 cm ;
 - le 2^e L. : 140 cm, larg. : 61 cm, ép. : 55 cm, encoche, h. : 11 cm, larg. : 23 et 20 cm, rainure : prof. : 7 cm, larg. : 5 cm.



Fig. 222



Fig. 223

- Un troisième contrepoids en calcaire blanc, est situé non loin de l'endroit (fig. 223) (L. : 112 cm, larg. : 76 cm, ép. : 56 cm, encoche h. 32 cm, larg. 1 : 23 cm, larg. 2 : 20

Quelques pierres de taille hors contexte ainsi que des tubes à emboîtement portant des traces de plâtre ; des fragments d'enduit étanche ; de tuile, des fragments de mosaïque blanche (de 1,5 x 1,5 ép. : 0,5 cm) ainsi que de la céramique antique commune et sigillée parsèment le site.

SITE N°071

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.073

250,075 N ; 429,200 E ; Alt. 570 m.

Sur la rive gauche de l'Oued Sbiba, se trouve un bassin antique rectangulaire en maçonnerie, orientation est-ouest (L. : 11,10 m ; larg. : 7,50 m h. du mur environ : 2,50 m ép. 70 cm). La paroi interne du monument conserve les traces de l'enduit étanche. Les angles sont semi-circulaires. Très mal conservé, le mur occidental est doté extérieurement de deux contreforts rectangulaires au niveau deux angles (fig. 224).

Du côté oriental se trouve un petit bassin de décantation, de forme circulaire, enfoui, construit de la même manière et conservant sur sa paroi interne de l'enduit étanche, diam. int. : 2,20 m ; ép. du mur 50 cm. A une centaine de mètres au sud, et plus précisément sur la berge de l'Oued coupée à pic, on remarque les restes d'une escargotière : il s'agit d'une concentration de coquilles d'escargots sur une tache de terre cendreuse avec des éclats de silex. Sa position à proximité de l'oued fut à l'origine de son glissement. (fig. 225)



Fig. 224

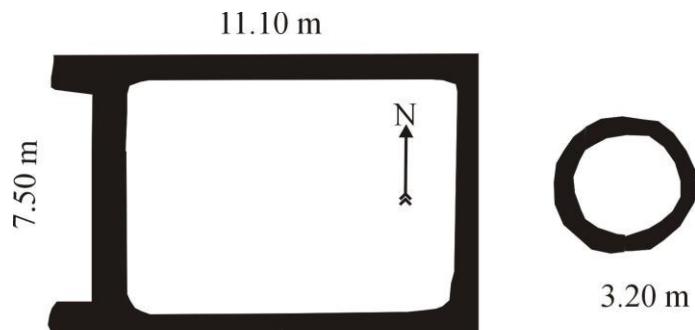


Fig. 225

SITE N° 072

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.070

250,150 N ; 430,000 E ; Alt. 560 m.

Hr. Magroune El Ouediane

Superficie : 1500 m².

Site antique arasé peu étendu situé sur un interfluve. On y voit :

- des harpes en place,
- des gros blocs antiques en calcaire jaunâtre,
- une base de colonne en calcaire blanc (fig. 226) (

h. : 24 cm diam. : 27 cm, dé : 33 x 33 cm), profil : une plinthe suivie d'un cylindre plat et d'une scotie légèrement concave. Le filet supérieur de la scotie est en saillie par rapport au tore supérieur. Ce dernier, de profil plat, est suivi d'un filet

- et de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 226

A environ 300 m au nord-ouest, sur la rive gauche de l'Oued Rohia, se trouve un bloc en maçonnerie, en forme de jetée brisée par l'érosion (fig. 227). En contrebas, dans le lit de l'oued, du côté oriental, on peut voir une série de pierres à bossage en place et des blocs de maçonnerie qui conservent les traces de l'enduit étanche. Il s'agit là fort probablement des vestiges d'un pont de la *via Hadrumetina*.



Fig. 227

SITE N° 073*

CNSAMH, feuille de Ksar Thili, 068.158

250,900 N ; 418,150 E ; Alt. 1189 m.

Kef El Galaa

Sur le sommet s'est installée une kalaa fortifiée. C'est une falaise naturelle, avec un unique accès praticable au sud-ouest, qui a été aménagée en escalier. Sur le sommet de la falaise ont été construites des maisons-refuges comme dans l'ensemble des kalaas fortifiées que l'on retrouve un peu partout dans cette région.

Des murs interdisent l'accès du sommet entre les aiguilles qui forment la falaise sur le côté est du Kef, et du côté ouest où la falaise principale de la kalaa donne sur un cirque naturel. Celui-ci s'ouvre sur le sud-est.

Une épaisse couche de terre cendreuse, contenant des coquillages, du silex et des éclats de pierres, semble être une escargotière, il peut s'agir du dépotoir de la Kalaa. Ainsi celle-ci aurait eu une longue occupation. Ce dépotoir couvre environ 2000 m², la même superficie que celle de la kalaa.

Au niveau des murs arasés ou visibles, la pierre utilisée est une pierre brute, non équarrie, récupérée sur place. La céramique trouvée sur le site, en contrebas, représente toutes les périodes : céramique modelée récente, commune, céramique antique et tessons de sigillée

dans les éboulis. Il y a une grande chance de trouver des abris sous les blocs de falaise effondrés.

SITE N° 074*



Fig. 228

AAT₂, Feuille de Thala, n° XXXV, site n° 229

CNSAMH, feuille de Ksar Tlili, 068.229

250,800 N ; 421,000 E ; Alt. 749 m.

Superficie 1000 à 2000 m².

Au bord de la piste, se trouvent des jumelles de pressoir à trois trous (fig. 228), encore en place, hauteur : 285 cm, espace entre chaque montant : 44 cm, la dalle de fixation est toujours en place. Ces éléments sont des blocs qui ont été aménagés sur place, les traces de taille sont encore visibles : débordement du bloc supérieur, retaillé des trous de positionnement du *prelum*.

Terrain parsemé de céramique, traces de murs arasés par l'aménagement de la piste.

SITE N°075

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.074

250,250 N ; 424,850 E ; Alt. 610 m.

Aïn Smara

Source naturelle à sec ; située au nord de l'actuelle Sbiba, elle a connu deux captages modernes. A côté du premier captage, on remarque un sol archéologique : de la terre noirâtre avec de la céramique antique commune et sigillée.

SITE N°076

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.085

248,350 N ; 445,450 E ; Alt. 595 m.

Traces de centuriation : amoncellement linéaire de pierres situé à l'ouest de la piste reliant Sbeitla à Rohia qui passe à l'est de Sbiba

SITE N°077

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.077

250,250 N ; 427,500 E ; Alt. 585 m.

Hr. El Ksar



Fig. 229

Site antique complètement arasé et détruit par la mise en culture du terrain (fig. 229). Actuellement le site recèle quelques blocs hors contexte, de la pieraille et de la céramique antique commune et sigillée. Non loin se trouve un fragment d'un contrepoids en calcaire blanc hors contexte.

A une centaine de mètres vers le sud, se trouve une tache de terre cendreuse, affectée par l'érosion et située sur la rive gauche de l'oued, elle contient des coquillages d'escargots.

SITE N° 078

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.078

249,750 N ; 429,800 E ; Alt. 562 m.

Ragoubet El Froukh

Superficie : 1 ha environ.

Le site se compose de deux parties.

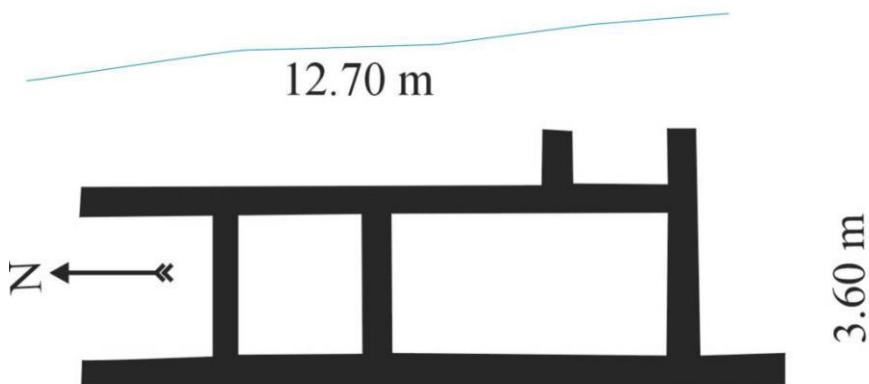
- 1- Sur la rive droite de l'Oued Rohia-El Htab se trouve une structure rectangulaire (fig. 230-231) orienté nord-sud. situé sur une éminence très menacée par l'érosion. Construit en maçonnerie il comprend de trois compartiments : l'un au nord, de forme quadrangulaire, muni de deux contreforts extérieurs au niveau des deux angles septentrionaux ; l'autre est de forme rectangulaire et pourvu de deux contreforts extérieurs du côté de l'oued, et un troisième à l'angle sud-ouest. Le troisième compartiment se situe du côté occidental de la première pièce, il est attesté par un mur à peine visible orienté est-ouest. L'enduit étanche couvre les parois internes visibles de cet ouvrage. Les contreforts sont faits pour lutter contre les effets de la pente. Un sanctuaire ?



Fig. 230

Erreur !

Oued ElHtab



Ragoubet Elfroukh site n° 069.078

Fig. 231

2- À une cinquantaine de mètres à l'ouest, s'étend la deuxième partie du site totalement arasé (fig. 232), sur laquelle s'est installée une habitation moderne. Des traces de structures et des pierrailles, des blocs et des harpes en place sont à signaler. Un mur en grand appareil, orienté est-ouest, est attesté dans la cour de la maison. Le propriétaire a recueilli un mortier en calcaire blanc brisé (h. : 40 cm diamètre à la base : 35 cm ; diamètre supérieur : 42 cm, bordure : 7 cm. prof. : 35 cm).



Fig. 232

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.

A côté de la piste qui jalonne l'Oued Sbiba au sud, avant sa confluence avec l'Oued



Fig. 233

48 cm larg. : 30 cm): une margelle ?

A 150 m au sud, se trouve un seuil de porte en calcaire blanc hors contexte L. : 150 cm larg. : 62 cm ép. de la partie antérieure : 55 cm hauteur de la partie postérieure : 46 cm. Le seuil est pourvu d'une encoche d'ancrage.

Rohia, nous avons trouvé un pan de mur formé de grands blocs antiques faisant environ 3,5 mètres de longueur. (fig. 233) et orienté sud-est/nord-ouest Immédiatement à côté, se trouve une grande pierre jaunâtre de forme rectangulaire (L. : 112 cm larg. : 75 cm h. : 40 cm) munie d'un trou axial de forme rectangulaire (L. :

SITE N°079

AAT₂, feuille d'Al Ala n° 36, site n° 128

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.128⁵²

249,450 N ; 431,350 E ; Alt. 555 m.

Hr. Smida (sur la carte)

Superficie : 1 ha



Fig. 234

Site antique totalement arasé. Il est signalé dans l'exploration de R. Cagnat sous le toponyme de Ksar Smida, peut-être par référence à un fortin vu sur le site, qui est connu actuellement chez les paysans habitant à proximité sous le nom de Hendi Smida, probablement à cause de la nature de végétation qui le couvre et qui empêche une exploration systématique. On y voit :

- des structures arasées (plusieurs fondations de murs à double parement avec remplissage en cailloux) ;
- des harpes en place,
- une base pourvue d'une haute plinthe surmontée d'un cylindre plat (fig. 234) ;

Sur le site on ne trouve plus de traces du fortin dont parle Cagnat. Sa disparition serait due aux travaux des chercheurs des pierres très actifs dans ce secteur.

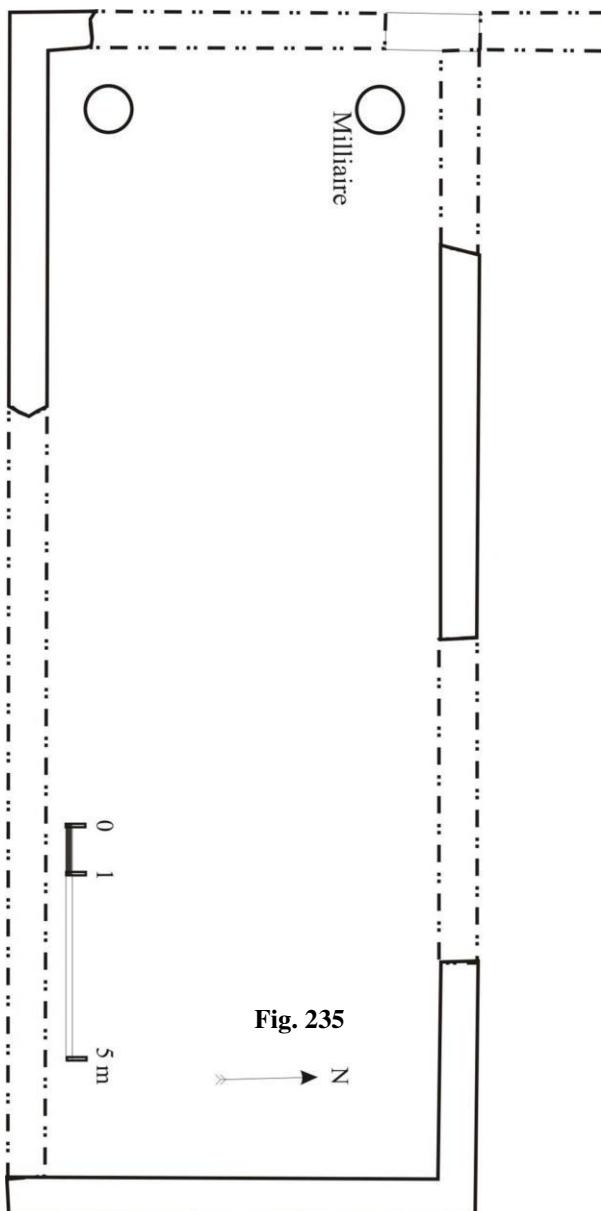


Fig. 235

52 AAT₂, feuille de El Ala n° XXXVI, site n° 128 ; Cagnat R. 1886, p. 131, « Ksar Smida.— Etablissement agricole avec fortin. Deux sarcophages. »

A l'ouest, se trouve une structure qui réemploie deux colonnes dont un milliaire épigraphique enfoncé dans le sol indiquant le quatrième mille à partir de *Sufes* (fig. 235).

Deux petites pièces de monnaie ont été trouvées dans le remblai à côté de cette borne milliaire.

Le site est jonché par de la céramique antique commune et sigillée.

Epigraphie

Le milliaire remployé dans la structure sus-indiquée porte deux inscriptions : une incomplète en haut laisse deviner le nom de l'empereur Gallien l'autre est une dédicace à Théodore

Borne miliaire de Gallien et de Théodore (fig. 236)



Fig. 236

Référence

Grira M., 2003, p. 435-437, n° 2.

Support

Il s'agit d'une colonne fichée en terre, disposée verticalement en juste sens remployée dans une structure rectangulaire située au sud-est de Hr. Smida, sur la rive gauche de l'oued el Htab. H visible. : 115 cm ; diamètre. : 37 cm. Deux inscriptions sont gravées sur la même face l'une se trouve dans la partie supérieure, l'autre juste en contrebas, décalée un peu à gauche (fig. 236).

Inscription n° 1 de Gallien (fig. 237)

Situé au-dessous par rapport à la deuxième, incomplète, elle n'est pas limitée par un cadre. h : 48 cm ; larg. : 45 cm ; h. lettres. : varie de 5 à 6 cm. Les lettres sont allongées et soignées.

Texte en majuscule	Restitution
---	[---]
[....] P	[Imp(erator) Caes(ar)] P(ublius)
3- LICINIVS	3- Licinius
[....]TIVS	[Egna]tius
GALLIENVS	Gallienus
6- PIVS FELIX AVG	6- Pius Felix Aug(ustus)
PONT MAXIMVS	pont(ifex) maximus
TRIB POT III COS	trib(unicia) pot(estate) III co(n)s(ul).
9- IIII	9- IIII

Apparat critique :

La mauvaise qualité de la pierre a engendré des dommages lors du réemploi : 3 trous dont deux sont au niveau dans la troisième ligne et un au niveau du septième ainsi qu'un écorcétement (écorçage) de la pierre au niveau de début de la ligne 2 et 3. Le texte est incomplet, il souffre de la substitution de la première partie du nom de l'empereur Valérien, par celui de Théodore. Etant donné la position de la lettre P dans la première ligne on ne peut la lire que *P(ublius)* et non *IMP*. Le formulaire courant ici est donc : *Imp. Caesar P. Licinius Egnatius Gallienus pius felix Augustus* qui est attesté dans plusieurs inscriptions en Afrique⁵³. La date indiquée par la III^e Puissance Tribunicienne de Gallien impose de restituer le nom de Valérien comme c'est dans le cas des inscriptions de la période de règne commun entre

53 Les inscriptions suivantes ; *CIL*, VIII, n° 960, 12229, 26558 ; *ILAfr.*, 530 etc.

Valérien et Gallien. En effet Gallien n'est mentionné seul qu'après la capture de Valérien par les Perses en 260. Le chiffre de consulat de l'empereur n'est pas indiqué. Il devait correspondre au deuxième consulat à cette date. En comparant le texte à d'autres parallèles on propose la restitution suivante :

[Imp(erator) Caes(ar) P(ublius)
 Licinius
 Valerianus
 Pius Felix Aug(ustus)
 pont(ifex)
 maximus
 trib(unicia)
 pot(estate) III co(n)s(ul) et
 Imp(erator) Caes(ar)] P(ublius)
 Licinius
 [egna]tius
 Gallienus
 Pius Felix Aug(ustus)
 pont(ifex) maximus
 trib(unicia) pot(estate) III
 co(n)s(ul).
 III



Fig. 237

Traduction :

L'empereur César Publius Licinius Valérien, Pieux, Félix, Auguste, Grand pontife, dans sa troisième puissance tribunicienne, consul pour la troisième fois, et l'empereur César, Publius Licinius Egnatius Gallien, Pieux, Felix, Auguste, Grand pontife, dans sa troisième puissance tribunicienne, consul. Quatre milles.

Datation :

Gallien a revêtu la troisième puissance tribunicienne à partir de janvier 255 ap. J.-C. selon R. Cagnat⁵⁴.

Inscription n° 2 de Théodore (fig. 238)

Support :

54 Cagnat R., 1914, p. 205 ; Corbier P., 1998, p. 176.

Située dans la partie supérieure de la colonne juste au-dessus de la première mais un peu décalée à droite. On peut difficilement distinguer la niche très peu profonde aménagée par l'abolition de la première partie du 1^{er} texte : h. : 50 cm ; L. : 40 cm h. lettres. : 6-8 cm. Ecriture africaine allongée peu profonde et usée.

Texte en majuscule	Lecture
D N	D(omino) n(ostro)
FLAVIO sic	Flauio
THEVDOS-	Theudos-
ivs Aug	io Aug(usto).
III	III

Traduction :

À notre Seigneur Flavius Theodose
Auguste. III^e mille.

Apparat critique :

La grammaire du texte dispose de quelques particularités : dans la ligne 2 « *FLAVIO* » (en toutes lettres + ligature des deux lettres « *A* » et « *V* ») est donné au datif. Par contre dans la deuxième et la troisième ligne (*THEVDOSIVS* inscrit avec « *V* » et non avec « *O* ») est donné au nominatif. Il s'agit sans aucun doute d'une faute du lapicide d'autant plus que d'après P. Salama⁵⁵, le nominatif disparaît à partir du deuxième tiers du IV^e siècle mais il “éclate comme une faute de grammaire au milieu d'une série rédigée au datif”. Les exemples sont multiples⁵⁶.

Datation :

Il s'agit là du nom de l'empereur Théodore I qui règne entre 379 et 395. Il n'y a pas lieu ici de discuter la période pendant laquelle cet empereur exerçait son autorité sur l'Afrique. Cette question est déjà résolue par P. Salama⁵⁷. Seulement il faut remarquer que la carence dans la titulature impériale interdit de serrer la fourchette⁵⁸.



Fig. 238

55 Salama P, 1987, p. 58-59.

56 Salama P., 1987p. 59, n° 230 et suiv.

57 Salama P., 1987, p. 13-15.

58 Salama P., 1987, p. 54 et suiv.

Bibliographie

- *AAT₂*, Feuille de El Ala, n°XXXVI, site n°128.
- Barbery J., 1985, p.12-16.
- Cagnat R., 1886, p.130-131.
- Grira M., 2003, p. 433-446.

SITE N° 080

CNSAMH, FEUILLE DE SBIBA, 069.129

249,400 N ; 433,575 E ; Alt. 533 m.

Hr. El Beinia

D'après la carte topographique, le site couvre environ 500 m², aujourd'hui seulement 240 m² ont été épargnés par la mise en culture du terrain et la construction d'un petit barrage. Actuellement, on ne voit que quelques pierres en grand appareil, un mur à double parement (L. : 40 m, larg. : 60 cm) orientation est-ouest, le long de ce lambeau de ruine ainsi que de la céramique antique commune et sigillée.

Dans *AM*, T. XII, 1886, p. 131, R. Cagnat affirme avoir vu dans ce site : « deux pans de murs parallèles appartenant à deux petits fortins distants de 7 ou 8 mètres. Entre les deux, passait peut-être la voie antique qui réunissait *Sbiba* à *Aquae Regiae* ; la piste actuelle suit cette direction »

Bibliographie

- Cagnat R., 1886, p. 131

SITE N° 081

***AAT₂*, Feuille d'El Ala, XXXVI, n° 130.**

CNSAMH, Feuille de Sbiba, 069.130.

249,350 N ; 435,300 E ; Alt. 535 m.

Hr. Sidi Bou Ledieb⁵⁹.

Superficie⁶⁰ : 10000 m².

59 *AAT₂*, El Ala, XXXVI, n° 130 : « 130. Henchir-Sidi-Bou-Ladieb = henchir-Bou-Ed-Diab. Fortin ; église : pressoir à huile (Cagnat R., *Expl.*, III, p. 28). »

60 (800 m² d'après Cagnat R., *A.M.S*, T. XII, p. 130-131 « H. bou ed Diab. – Cet henchir est situé sur un mamelon, au confluent de l'Oued el Hatob et d'un de ses affluents. Les ruines éparses en cet endroit couvrent un espace de 800 mètres carrés environ. On y remarque les restes d'un fortin, ceux d'une église, de plusieurs pressoirs à huile, de nombreuses maisons. Les fûts et les bases de colonnes n'y sont pas rares. Les Arabes ont construit sur le haut du mamelon une petite zaouia ... »



Fig. 239

Sur une éminence située sur la rive gauche de l'Oued Jebs (Djebs sur la carte), se trouve une escargotière de 16 m de diamètre environ : c'est une tâche de terre cendreuse de couleur grise, elle contient des pierres calcinées, des éclats de silex et des coquillages (fig. 239).

Le site antique se

compose de 4 secteurs :

Le premier de trouve au sud contre une maison moderne. On y a repéré les éléments d'huileries suivants :

- une pierre d'ancre réemployée en un contrepoids (fig. 240) (L. : 150, larg. : 48 cm, ép. : 48 cm, encoche : 21 / 32 / 19 cm, rainure L. : 107 cm, larg. : 5 cm, prof. : 4 cm, encoche médiane : 16 / 26 / 20 cm) située à l'extrémité sud du site,
- un fragment de jumelle,
- un plateau de pressoir,
- un plateau de broyage
- un broyeur à axe troué.



Fig. 240



Fig. 241

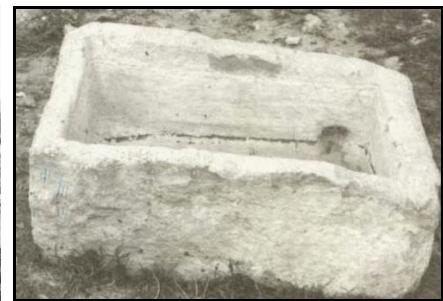


Fig. 242

Sur le flanc sud de la colline, se trouvent une structure circulaire : un four à chaux de 3,40 m de diamètre, un mur fait de pierre et de chaux, portant les traces du feu. Le mur mesure 89 cm d'épaisseur.

A l'ouest de la colline, il y a une structure où a été réemployé un contrepoids, un mur à double parement lié à la chaux, large de 55 cm et d'orientation est-ouest

Ce secteur renferme :

- une auge en calcaire blanc (fig. 242) (L. : 60 cm, larg. : 45 cm, h. : 34 cm, prof. : 25 cm, bordure : 10 cm,
- des harpes en place,
- des fragments de lampes en sigillée à décor floral et géométrique,
- des tuiles à rebord,
- des fragments de jarres.



Fig. 243

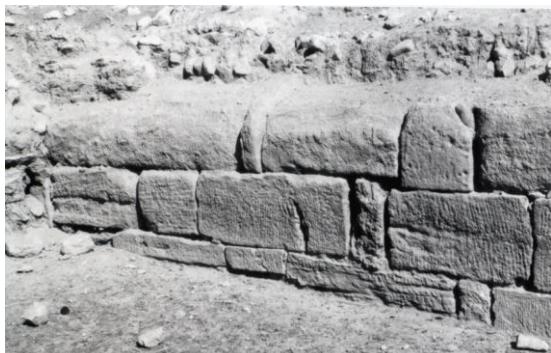


Fig. 244



Fig. 245

Au nord de cette petite colline et à l'est d'une la maison moderne, se trouve une structure tardive (fig. 243), mesurant 17 m nord-sud / 15 m est-ouest avec un mur de plus de 2 m de largeur ayant réemployé des pierres de taille, des éléments d'huilerie, un seuil de porte et un élément d'architecture, un corbeau à moulures lisses (fig. 245) : de bas en haut, on voit un bandeau, un filet, une doucine, un filet et enfin une extrémité pointue. La position de cette structure sur une éminence et les matériaux employés pour sa construction permettent affirmer qu'il s'agit du fortin signalé par R Cagnat⁶¹. Une partie du mur occidental du fortin a été dégagé à la suite d'une opération d'extension effectuée par les paysans qui habitent sur le site (fig. 244). Il s'agit de trois assises en grand appareil (calcaire blanc) visibles sur 527 cm ; la

61 Cagnat R., 1886, p. 130-131.

première assise au sol partiellement dégagée mesure 22 cm de hauteur, la deuxième 50 cm et la troisième la plus élevée 46 cm de hauteur.



Fig. 246



Fig. 247

Entre cette structure et la colline, se trouve une structure allongée est-ouest, probablement l'église attestée par R. Cagnat. Aujourd'hui totalement détruite, elle comporte des alignements d'harpes et de plusieurs cubes de mosaïque polychrome : blanc, noir et rouge (cube : L. 11 mm, larg. : 9 mm et ép. : 5 mm), contre cette structure, on trouve une terre cendreuse avec des fragments d'encaustique étanche et des tubes de

coffrage.

A l'ouest de la maison du paysan, se trouvent trois pierres à bossage (fig. 246) et des éléments d'huilerie réemployés dans un alignement (fig. 241).

Quelques éléments antiques ont été récupérés par les habitants du hameau : chez un paysan on a trouvé

- un fragment de mortier en calcaire blanc (fig. 247) (h. : 50 cm, diam. à la base : 20 cm, diam. sup. : 52 cm, diam. intérieur : 38 cm, prof. : 32 cm),
- une auge en calcaire blanc (fig. 248 et 249) (L. : 59 cm, larg. : 52 cm, h. : 36 cm, prof. 24 cm, bordure de 6 à 10 cm)
- un fragment de *catillus* (fig. 250).

Le site s'étend vers le nord-ouest où il est en majorité planté de figuiers de barbarie. On a relevé dans ce secteur :

- un plateau de broyage intact en calcaire gris très dur (fig. 253 et 254) (diam. : 198 cm ; ch. broyage : 64 cm ; bordure : 18,5 cm ; profondeur : 17 cm ; h. : 35 cm ; bourrelet : 32 cm ; trou : 9 / 9 cm ; prof. : 10) ;

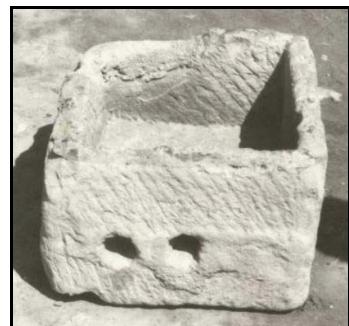


Fig. 248

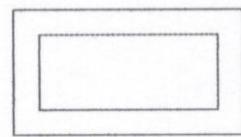


Fig. 249



Fig. 250

- un montant de jumelle de pressoir en calcaire gris (fig. 251), à trois trous dont seuls les deux supérieurs sont joints par une rainure ;
- un contrepoids enfoui, en calcaire gris très dur.

Non loin, il y a une *meta* (fig. 252) (enfouie h. visible : 41 cm, diam. au sommet 15 cm).

En plus de ces éléments, on a remarqué un espace qui recèle une concentration de fragments de jarres avec de la céramique sigillée et une terre cendreuse : il pourrait s'agir d'une nécropole.

A une soixantaine de mètres à l'ouest, il y a un contrepoids ;



Fig. 251



Fig. 252



Fig. 253

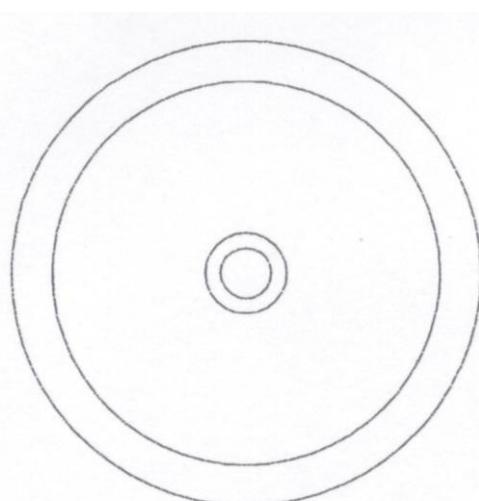


Fig. 254



Fig. 255

Plusieurs éléments antiques ont été recueillis dans la maison d'un paysan située à l'extrême nord-ouest du site. Il s'agit de :

- plusieurs fûts de colonnes lisses en calcaire blanc, dont l'un mesure 1,5 m de longueur, 35 cm de diamètre (fig. 255);



Fig. 256

- un chapiteau toscan à décor floral en calcaire blanc (fig. 256) : dimension : h. totale : 33 cm ; diam. 27 cm abaque : 41/41 cm, h. 12 cm De bas en haut on voit : une portion de fût de colonne réduite en filet, une échine aplatie décorée de 8 feuilles en relief avec une tige. Les feuilles sont réparties à raison de deux à chaque angle de la table. Celle-ci est séparée de l'échine par un autre filet. L'échine et suivie d'un abaque

carré marqué par des ciselures parallèles.

- deux bases ioniques dont l'une est en bon état de conservation :

- 1- (fig. 258) h. totale : 31 cm ; diam. lit d'attente : 28 cm ; plinthe : 35/35/8 cm, profil : une plinthe, un tore plat, une scotie haute, un filet qui se limite à un biseau, et un tore incliné légèrement en retrait par rapport au filet.
- 2- (fig. 257) h. totale : 27 cm ; diam. lit d'attente : 25 cm ; plinthe : 37/37/12 cm, profil : une plinthe, un filet, un haut tore, un filet et un bout de fût (cas unique) ;



Fig. 257



Fig. 258



Fig. 259

- (fig. 259-262) trois broyeurs coniques à axe troué (dont l'un mesure 45 cm de longueur. diam. 1 : 40 cm, diam. 2 : 21 cm, trous axial diam. de 12 à 15 cm.)



Fig. 260



Fig. 261

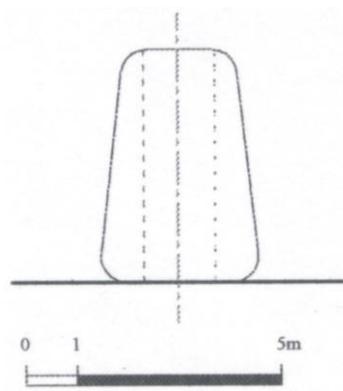


Fig. 262

- une auge (fig. 263).

Une pierre (de forme inconnue) en calcaire jaunâtre cylindrique dotée d'un trou axial et un second qui traverse la paroi : diam. : 78 cm, trou axial : 26 cm, trou dans la paroi invisible ; L. 44 cm.



Fig. 263

Le site recèle une grande quantité de céramique antique commune et sigillée très variée, et de la céramique islamique vernissée ainsi que plusieurs pièces de monnaie très oxydées. Il est très affecté par l'action humaine et l'érosion (emplacement menacé par l'Oued El Djebbès et l'Oued el Htab).

Au nord du site une Khalouat entourée d'un cimetière récent dont une seule tombe est construite.

Epigraphie

Une épitaphe versifiée découverte au XIX^e siècle remployée dans le marabout de Sidi Khlifa Bou Leidieb, a actuellement disparue.

Épitaphe versifiée

Référence

CIL, VIII, 11448.

ILTun, 395.

CAGNAT R., 1886, p. 131, 22.

Support

C'est une stèle brisé à gauche, à droite et en bas avec un bas-relief d'une "femme drappée" découverte par R. Cagnat encastrée dans un montant de porte d'une Zaouia à Hr. Bou Ledieb actuellement disparue. Elle comporte un texte, de 6 lignes, endommagé à gauche, à droite et en bas. h. lettres. : 3. Écriture : ligatures, Abréviations, hedera, points de séparations. La pierre a disparue.

Bibliographie :

- CLE, 633.
- CHOL, 210.
- PIKHAUS, B 41.

Texte en majuscule	Lecture
1- [...] M · S	1- [D(iis)] M(anibus) s(acrum)

[---]SEDV[...] CRIMINE CONIVNX	[---]sed u[llo] crimine coniunx
3- [---.]OR · FILO ET SORTE CRVDELI	3- [--- am]or filo et sorte crudeli
[---]VMIS · MARITI ERIS TRIVMQVE NATO[...]	[---]umis mariti eris triumque nato[rum]
[---]ITIS TERTIOS FECE[.] SV[.....]	[---] itis tertios fece[re] su[premos]
6- [---]SEMPER ET ERIS MEMOR[.]NDA FV[.....]	6- [---] semper et eris memor[a]nda fu[turis].

Apparat critique :

Le texte est incomplet au début et à la fin

Ligne 4 ligature de « T » et « R » ; de « V » et « M » du mot « TRIVMQVE ».

Ligne 5 il manque le début et la fin.

Le texte est incomplet en bas.

L'inscription est lue et restituée de diverses manières.

Lecture de Cholodniak J., *Carmina sepulcralia Latina épigraphica*, n° 210. Lecture de Buecheler d'après Cholodniak J., *Carmina sepulcralia latina épigraphica*, n° 210.

*Hic inacet infeliz] sed [nJu[llo] crimine coniunx
impio raptus a]mor filio et sorte crudeli
heu lacr]umis maritieris triumq(ue) nato[rum]
Flenda, qui me]ritis tertios fecere su[premos]
Temporibus sem]per et eris memoranda fut[uris]*

*Quae nullo poteras] sedu[ci] crimine coniunx
Castus erat tibi a]mor filio et sorte crudeli
Iam lacr]umis maritieris triumq(ue) nato[rum]
Qui sumptus ca]pitis tertios fecere su[premis]
deflendas sem]per et eris memoranda fut[uris]*

Remarques :

Dans l'état actuel de la recherche, il s'agit là de l'unique texte versifié repéré autour de *Sufes*, alors qu'ailleurs en Afrique ce type d'épitaphe versifié est fréquent.

La composition de ce texte ainsi que sa gravure suggèrent une certaine richesse puisque les vestiges archéologique du site sont d'une ferme assez prospère dont les traces remonte à la préhistoire et continuent jusqu'à l'époque tardive. On peut supposer aussi que cette stèle était liée à un prestigieux monument funéraire probablement un mausolée.

Datation

II^e-III^e siècle vu l'invocation au DMS abrégé.

Bibliographie

- AAT₂, Feuille de El ALA, n°XXXVI, site n°130.
- Saladin H. et Cagnat R., 1885, p. 386.
- Cagnat R., 1886, p.130-131.

- Tissot Ch., 1888, t. 2, p. 630, n°1.
- *CIL*, VIII, n°11448.
- Buecheler F., 1895-1897, n°633.
- *ILTun*, n°395.
- .- Cholodniak J. 1904, n°210.
- Pikaus Dorothy, 1994, p.45, n°41.

SITE N°082

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.089

248,600 N ; 438,250 E ; Alt. 520 m.



Fig. 264

actuellement envahi par des habitations modernes.

Il recèle des harpes en place, des structures arasées, du plâtre et de la pierraille, et des traces de six pressoirs :

- La 1^{er} pressoir est identifié grâce à un fragment de montant de jumelle en calcaire coquillé en place, situé dans la cour de la maison du paysan Ahmed Ben Mkeddem ;
- Le 2^e pressoir se trouve devant la maison signalée ci-dessus, il est signalé par un fragment de montant de jumelle et une pierre de fixation en place.
- Le 3^e, situé au nord-ouest du site, est signalé par une pierre de fixation, deux fragments d'un plateau de broyage en calcaire blanc, un plateau de pressoir et deux contrepoids enfouis.
- Le 4^e pressoir se trouve au milieu du site, il recèle deux pierres de fixation enfouies en place (1 : L. : 187 cm, larg : 80 cm, 2 : L. : 138 cm, larg. 80 cm) et deux plateaux de pressoir enfouis, ce qui nous a empêchés de relever les dimensions.

Hendi El Henchir

Superficie : 3 ha.

Exploitation agricole.

Sur la rive gauche de l'Oued El Htab, au sud-est de Sidi Brahim El Zahair se trouve un site antique complètement arasé, planté de cactus (fig. 264) et traversé par un oued d'orientation nord-sud. Le site est



Fig. 265

- Le 5^e pressoir est posé à l'extrême orientale du site, il recèle deux montants de jumelle en place (fig. 265) avec deux encoches reliées par une rainure sur l'un et deux trous reliés par une rainure sur le deuxième, hauteur totale : 235 cm ; larg. : 60 cm, en calcaire coquillé.

- Le 6^e pressoir (fig. 266) se trouve non loin du précédent, il n'est signalé que par un plateau de broyage en calcaire coquillé.



Fig. 265



Fig. 266



Fig. 267



Fig. 268

Le site renferme aussi une pierre semblable à celui qu'on a repéré à Hr. El Beinia n°069.090 et Hr. El Guassa n°069.028 : sorte de cylindre perforé au milieu et percé par un petit trou sur le pourtour (fig. 269) (diamètre total : 74 cm, hauteur visible : 30 cm).

D'autres éléments ont été récupérés par les habitants du hameau qui s'est constitué à la limite du site.

- cinq *metae* en calcaire fossilisé (fig. 268)
- trois auges (fig. 267),
- un broyeur conique rudenté longitudinalement,



Fig. 269

- Plusieurs tambours de fût de colonne lisse en calcaire blanc trois seulement ont été mesurés (fig 270) :

1: h. : 48 cm, diam. : 32 cm;

2: h. : 37 cm, diam. 32 cm,

3: h. : 54 cm; diam: 32cm),

- Quelques bases de colonnes en calcaire blanc en assez bon état de conservation dont l'une mesure : h. : 34 cm, lit d'attente : 39 cm, profil du bas en haut : plinthe : 52 x 52 cm, tore arrondi, un filet, une scotie parabolique, un filet et un tore en retrait par rapport au premier. Une partie du tore supérieure est cassée (fig. 271).

Fig. 271

Actuellement très menacé par les chercheurs des pierres et les fouilleurs clandestins, le site est parsemé par de la céramique antique commune et sigillée.

Pierres à Reliefs

Deux pierres à reliefs sont récupérées par les paysans installés à côté des ruines de Hendi El Henchir :

1 - Fragment d'une stèle d'un Couple

Référence : inédite (fig. 272)

Support

Stèle figurée à fronton triangulaire en calcaire blanc conservée chez Ali Ben Ahmed El Aïachi : h. : 70 cm, L. : 46 cm ; ép. : 16 cm ; elle se compose de deux registres : dans le fronton, qui comprend une couronne végétale composée de deux palmettes ou deux petites

branches d'olivier ? Deux traits séparent le fronton au second registre. Ce dernier est une niche évidée à sommet arrondi abritant un couple debout, vêtue d'une tunique, la femme à gauche tient un objet de la main gauche, l'homme à droite tient également un objet de la main gauche, les visages sont usés.



Fig. 272

Remarque

Cette stèle présente des traits communs avec celle de Dar Haj Salah (voir infra) particulièrement dans le mode du traitement des plis des vêtements, ce qui incite à penser qu'elles proviennent du même atelier.

2-) Fragment d'une stèle

Référence : inédite (fig. 273)

Support

Fragment de stèle en calcaire blanc brisé en haut et à droite h. : 43 cm, larg. : 39 cm, ép. : 19 cm. On y voit dans une niche incomplète en haut la partie inférieure du corps d'un personnage nu non identifié ?



Fig. 273

SITE N°083

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.090

248,350 N ; 440,850 E ; Alt. 516 m.

Zoubia

Superficie : environ 2 ha.

Site antique affecté par l'effondrement de la berge nord de l'Oued El Htab. Totalement arasé, il ne recèle que quelques blocs antiques et de la céramique antique commune et sigillée sur une terre cendreuse.

SITE N°084

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.146

248,400 N ; 443,650 E ; Alt. 496 m.

Ras el Henchir

Superficie : 1 ha.

Sur un mamelon situé sur la rive gauche de l'Oued El Htab, se trouve un site antique totalement arasé, détruit et bouleversé par les travaux agricoles. On y voit des alignements, de gros blocs et de harpes en place (pierres nummulitiques). Le propriétaire du terrain nous a signalé la présence d'une inscription qu'il a détruite en cherchant des pierres.



Fig. 274

Parmi les pierres récupérées, se trouve un chapiteau corinthien engagé (fig. 274), en calcaire jaunâtre, brisé en deux parties : (deux rangées de feuilles d'acanthe : h. totale : 34 cm, larg. à la base : 21 cm, larg. de l'abaque : 42 cm). Ce chapiteau présente une feuille de d'acanthe épineuse dont le tracé n'est pas bien clair à cause du mauvais état de conservation. Les folioles de ces feuilles se retouchent en formant des espaces losangiques superposés. La

partie basse des feuilles n'est plus lisible. Les calices sont remplacés par une tige feuillue tandis que la volute n'est qu'un simple ruban qui s'enroule en un petit nombre de spirale

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site. La densité est moyenne.

SITE N°085

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.095

247,750 N ; 446,250 E ; Alt. 500 m.

Sidi Mansour El Gmeizi

Superficie : 1.5 ha.

Sur une éminence située au nord du site (n°069.107) à environ 500 m, se trouve un marabout de forme rectangulaire, récemment construit, (L. 7.30 m ; larg. 4.40 m ; h. : environ 3 m) réemployant des blocs antiques. Le site qui entoure le marabout est totalement détruit, il n'en subsiste que quelques éléments antiques en particulier des blocs ; les uns réemployés, les autres éparpillés. D'autres éléments sont récupérés par les paysans : il s'agit de :

- deux auges en calcaire blanc (fig. 275-276),
le 1er : L. : 108 cm, larg. : 58, bordure : 6 à 10 cm, h. : 38 cm, prof. : 15 cm ;
le 2^e : L. 70 cm, larg. 52 et 56 cm, bordure : 8 à 10 cm, h. : 30 cm, prof. : 16 cm,
- une base de colonne (fig. 277): plinthe : 40 x 40 cm, h. : 9 cm, h. totale : 27 cm
profil : de bas en haut : une plinthe, un tore plat, un filet, une scotie, un astragale composé d'une baguette entre deux filets et un cavet.
- un chapiteau : h. : 28 cm, astragale : 30 cm, lit d'attente : 38 x 38 cm
- un linteau avec un décor en relief encastré dans le mur d'une maison moderne L. : 51 cm, larg. : 22 cm entre deux bandeaux qui limitent le champ en bas et en haut, un axe duquel sortent en alternance des deux cotés des tiges en forme de fibules ou crochets.

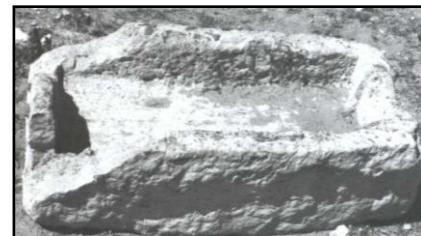


Fig. 275



Fig. 276



Fig. 277

La céramique antique est de faible densité.

SITE N°086

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.156

247,850 N ; 449,500 E ; Alt. 545 m.

Hr. El Afrane

Superficie : 1500 m².



Fig. 278

Site antique arasé (fig. 278) constitué d'une structure rectangulaire (31 m nord-sud / 107 m est-ouest) limitée par un mur de 90 cm de large. Sur le site se trouvent :

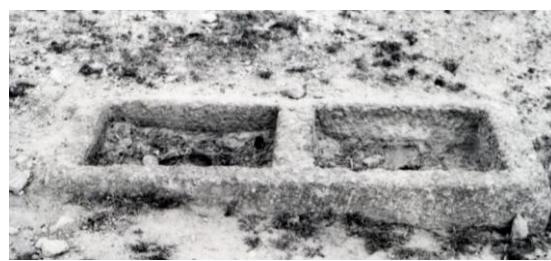


Fig. 279

- une auge double (fig. 279) (L. : 167 cm, larg. : 74 cm : 1^e auge : larg. : 63 cm, larg. : 49 cm, prof. : 15 cm, 2^e L. : 64 cm, larg. : 50,5 cm, prof. : 15 cm),



Fig. 280

- une pierre de fixation de jumelle de pressoir (fig. 280) (L. : 185 cm, larg. : 76 cm avec deux mortaises.),

- des fragments de montant de jumelle de pressoir :

- 1^{er} brisé, l'autre L. : 195 cm, larg. : 73 cm, ép. : 32 cm, encoche : 21 cm / 21 cm,
- 2^e encoche L. : 42 cm, larg. : 16 cm, prof. : ?),
- un fragment de plateau de broyage,
- un plateau de pressoir,
- des harpes en place,

- de la céramique antique commune et sigillée.

A l'est de cette structure, se trouve un mur arasé, en moellons liés à la chaux. A quelques dizaines de mètres au sud, se trouve une tache de terre cendreuse avec une concentration de la céramique antique commune et sigillée : serait-ce un dépotoir ?

SITE N°087

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.088

247,250 N ; 450,500 E ; Alt. 545 m.

Site (R.R. sur la carte 1/50 000 de Sbiba n° 069) non retrouvé.

SITE N°088

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.084

250,100 N ; 422,900 E ; Alt. 555 m.

Superficie : 2000m².

Site antique complètement arasé, situé sur un petit mamelon entre deux vallons. On y voit seulement une harpe en place, un claveau trapézoïdal en calcaire blanc (fig.282) et un fragment de *meta* en calcaire blanc fossilisé (fig. 281) ainsi que des tessons, de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 281



Fig. 282

Site n° 089

AAT₂, feuille EL ALA, n° XXXVI, SITE N° 116

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.116

249,500 N ; 425,500 E ; Alt. 625 m.

Sbiba = *Sufes*

Superficie : environ 30 ha (le noyau urbain).

Sufes, l'actuelle Sbiba, est une localité située au milieu d'un couloir de passage forcé nord-sud connu à l'époque médiévale sous le nom de « Fej Sbiba »⁶². A 40 km environ au sud-ouest de *Maktaris*, à 40 km environ au sud de *Thugga Therebintina*, à 30 km environ au

62 El Istibsar, 129 ; Daï Idriss, 169

sud de *Mididi*, à 40 km à vol d'oiseau environ à l'est de *Thala*, à 35 km au nord de *Sufetula* et à environ 30 km à l'ouest de *Marazanae*? le site de *Sufes* est installé sur un plateau ondulé surplombant, à l'est, une vaste plaine arrosée par l'oued Sbiba. Ce cours d'eau passe au sud du site et joint l'Oued Rohia-El Htab à 5 km à l'est. Du côté occidental, le site est protégé par les montagnes de Tioucha au sud-ouest., Kef Soltan et Sidi Ali Ben Om Ezzine à l'ouest

Le site de Hr. Sbiba, proprement dit, est actuellement en très mauvais état de conservation. En effet, en plus des spoliations et des destructions massives qu'il a subies, il souffre de l'extension urbaine qui devient de plus en plus dangereuse et qui a engendré de sérieux dégâts.

Plusieurs monuments signalés par les voyageurs et les explorateurs du XIX^e siècle tel les fortins, les basiliques, la forteresse byzantine ont disparu. L'*Atlas Archéologique de Tunisie*⁶³ signale des thermes, un nymphée, deux basiliques chrétiennes, trois enceintes byzantines « dont l'une, qui a quatre tours d'angle, mesure 45 mètres sur 40 ».

I-

Les monuments

Actuellement, mis à part quelques pans de murs et des traces de quelques édifices non identifiables, on ne voit que les ruines de trois monuments :

1 – Jamaa Sidi Okba

Les ruines de cet édifice se situent à l'extrême nord-est de la colline occupée jadis par le centre de la cité antique. C'est le seul élément actuellement visible de la fortification de l'époque byzantine. D'après le plan dressé par Ch. Dihel, cet édifice (H) flanquait le ford de Justinien (A) du côté sud-est.

Un plan d'ensemble du monument se trouve intégré dans le plan de la forteresse byzantine publié par Ch. Dihel et repris par Pringle. Un autre plan plus détaillé accompagné d'une coupe longitudinale est-ouest réalisé par Sadoux en 1885 est publié dans le *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pl. IX. Malgré quelques imperfections et lacunes, ce document reste très intéressant et très utile (fig. 285-286).



Fig. 283

63 AAT₂, feuille El Ala, n° XXXVI, site n° 116.



Fig. 284

Jamâa Sidi Okba est le monument le plus célèbre parmi les ruines de Sbiba (fig. 283-284). Il est situé à l'est de la ville actuelle, sur une éminence qui domine la plaine de Sbiba, entre la ville et l'Oued El Htab. Actuellement, le monument constitue une structure d'orientation nord-ouest sud-est (coté nord : 22,7 m à l'intérieur, côté est : 23,10 m à l'intérieur, côté sud : 22 m et coté ouest 23,80 m), dégagée à la suite d'une fouille. Il est construit de pierres de taille antiques remployées.

Le mur sud est fait de blocs de grand appareil, il s'interrompt au centre par une abside de 210 cm de diamètre, il s'élève à l'ouest du mihrab à 150 cm de hauteur à l'extérieur. Une petite pièce qui vient s'ajouter à l'angle de l'abside à l'extérieur avec le mur du côté ouest (L. : 7,40 m, larg. varie entre 1,80 m et 2,39 m, mur larg. : 0,80 cm), communique avec le centre de la mosquée par une petite porte percée dans le mur situé juste à l'ouest du mihrab (larg. : 1,70 m).

Le mur ouest ne laisse voir que la paroi interne. On peut distinguer une ouverture peut-être ultérieure à 3,10 m de l'angle sud-ouest., larg. : 1,50 m.

Le mur nord aussi est enterré, on ne peut voir que la moitié du côté du monument, il remploie des pierres en grès dunaire dont on a trouvé la carrière à Aïn El Hassi. Il est précédé à l'intérieur d'une partie qui se développe le long du mur et la largeur d'une travée (3,35 m) qui est rehaussée d'environ 70 cm par rapport au reste de l'espace.

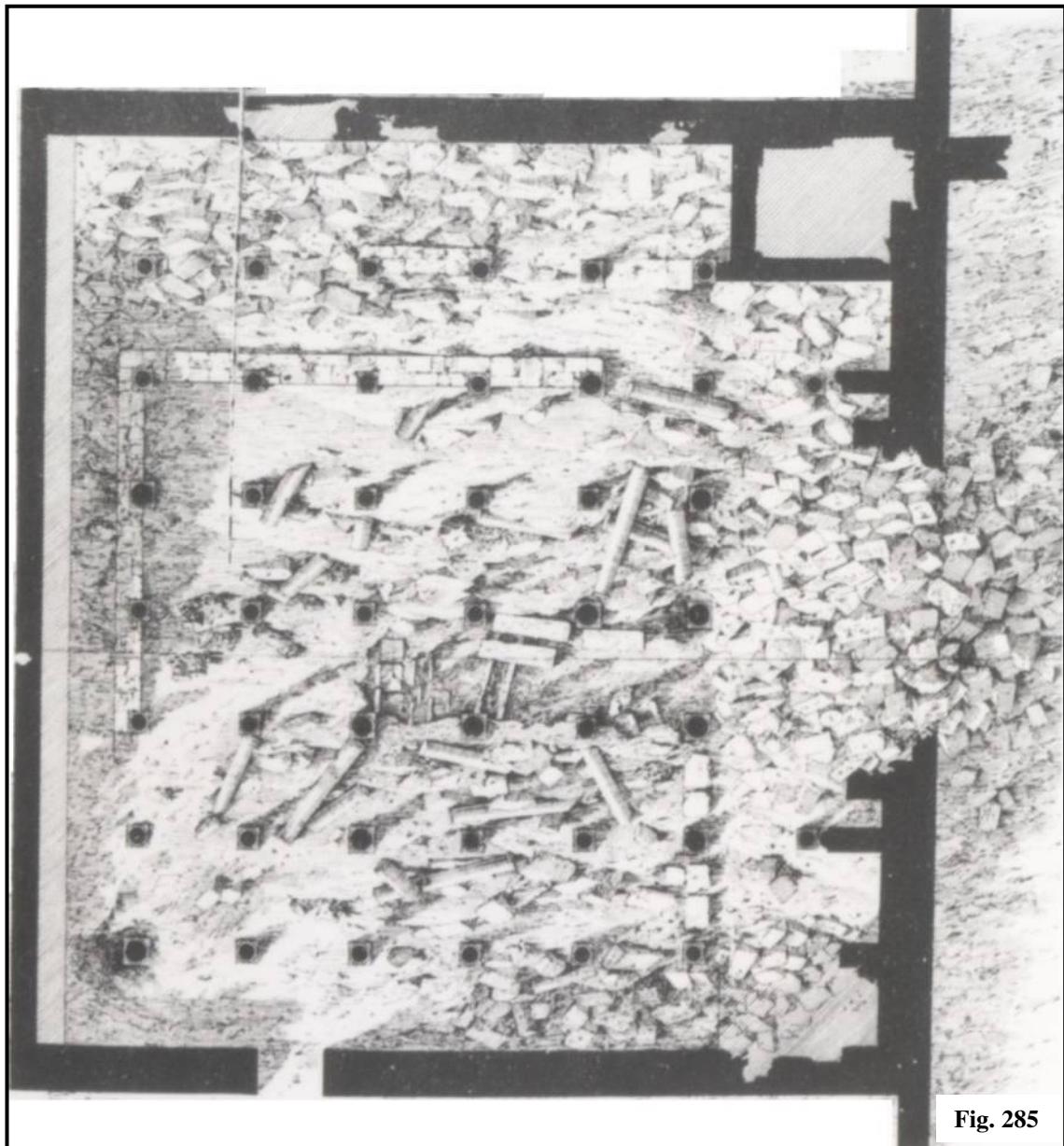


Fig. 285

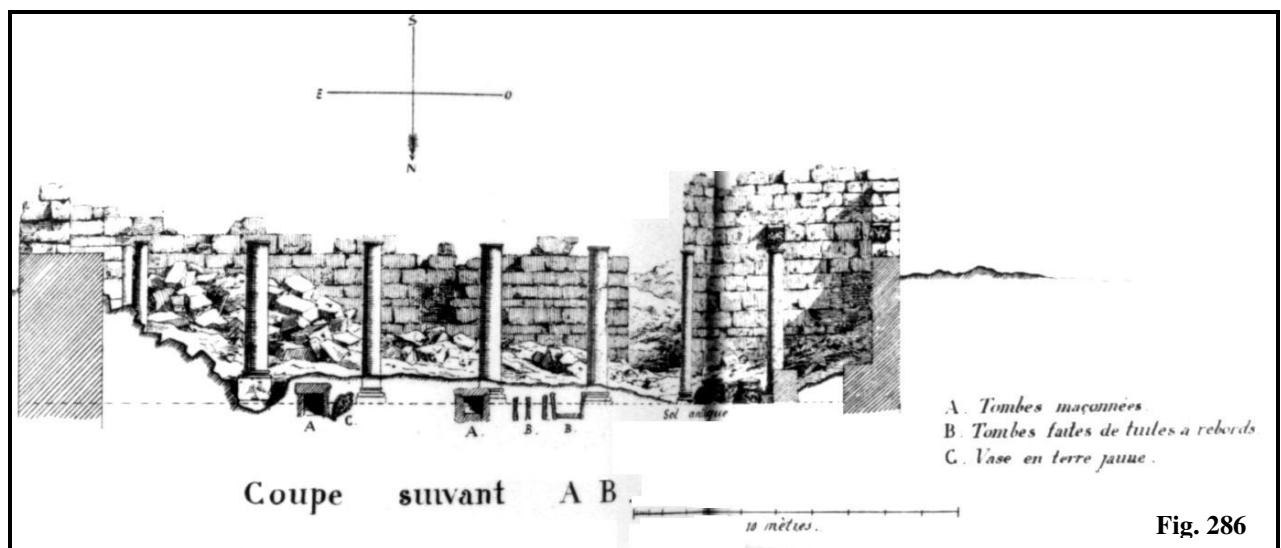


Fig. 286

A l'angle nord du monument, se voit une petite structure rectangulaire occupant l'intersection d'une travée et d'une nef (L. : 4,60 m, larg. : 3,35 m). On peut deviner des traces du départ d'un escalier signalé par trois marches du côté sud de cette structure : une tour ?

Le plus important des murs a 2,30 m d'épaisseur. Il est construit en maçonnerie parementée en grand appareil sur les deux côtés. Il est détruit du côté sud. Il dessine le long de sa paroi interne des petites chambres séparées par des pans de murs en maçonnerie.

A l'intérieur le monument est constitué par sept nefs et huit travées. Quelques colonnes du côté est, nord et sud sont encore debout, les autres sont allongées par terre. D'autres sont signalées par leurs bases en places.

D'après R. Cagnat, Temples païens, « Les nombreuses colonnes de marbre qui restent encore debout » dans ce monument « semblent avoir été empruntés à un temple païen, sur lequel nous n'avons malheureusement aucun renseignement ». Plusieurs éléments d'architecture, particulièrement un certain nombre de chapiteaux et de corbeaux (voir Duval, BAC, 1972) ont incité les archéologues à penser que cet édifice était une basilique chrétienne avant d'être converti en mosquée au début de l'époque islamique.

2 – El Guennara = nymphée (fig. 287-288)



Fig. 287

Actuellement le nymphée se trouve à la limite est de la ville de Sbiba, au sud de la route qui sort de la ville en direction de l'est. Pendant l'antiquité le nymphée se situe au centre de la cité, en amont par rapport aux thermes situés à quelques centaines de mètres à l'est. Le terrain est un peu incliné vers l'est, il est dominé à l'ouest par une colline qui abritait un bassin collecteur alimentant, la fontaine par l'intermédiaire d'un aqueduc dont on voit encore les restes sur une dizaine de mètres et probablement une citerne rectangulaire, actuellement enfouie et en partie comblée.



Fig. 288

Le monument a une forme semi-circulaire qui ouvre vers le nord (diam. intérieur est-ouest : 14.70 m, rayon nord-sud : 8.30 m), il s'élève actuellement jusqu'à 8.60 m de hauteur. Le mur est construit en blocage qui utilise les galets de l'oued liés à la chaux. Cette maçonnerie est parementée en grand appareil de calcaire blanc dont quelques blocs à bossages ; elle mesure 3.40 m d'épaisseur.

L'eau circulait dans le nymphée à trois niveaux :

1- au niveau de la terrasse : on voit le fond du canal qui parcourt toute la longueur du mur restant conservant encore de l'enduit hydraulique. Ce canal communique avec le niveau médian par l'intermédiaire d'autres canaux verticaux par-devant par rapport à ce dernier aménagé dans l'épaisseur du mur. La couche de calcaire assez épaisse qui témoigne d'une longue utilisation nous a empêché de mesurer la section de ces canaux.

2- Le deuxième niveau : le canal prend une forme rectangulaire à sommet arrondi (h. totale : 130 cm, h. de l'enduit 70 cm, largeur : 50 cm avec deux bourrelets chacun faisant 15 cm de h et 10 cm de large), il parcourt toute la longueur du mur et il communique avec le

niveau inférieur par des canaux verticaux aménagés par-devant dans l'épaisseur du mur que la couche de calcaire a presque bouché.

3- Le niveau inférieur a aussi une forme semblable à celle du précédent, mais les dimensions sont différentes (h. totale : 177 cm, h. de l'enduit : 127 cm, larg. : 82 cm).

Au milieu de la fontaine à l'intérieur, s'ouvre une niche en fer à cheval (h. : 220 cm, larg. : 130 cm, prof. : 125 cm) aménagée dans l'épaisseur du mur et confectionnée par des pierres en grand appareil, occupée en son centre par une pierre à moulure saillante étagée (sorte de corniche) qui devait abriter, dans l'antiquité la statue de la divinité vénérée dans ce monument. Au même niveau, et au-dessous de celui du canal inférieur, s'ouvre une autre niche de moindres dimensions, de forme rectangulaire, encadrée par des moulures saillantes, qui semble abriter une plaque (probablement en marbre) avec une inscription commémorant la construction par un évergète local. Derrière, un mur forme un angle droit (longueur visible : 13.70 m, largeur : 5.50 m, épaisseur : 6.20 cm, hauteur : environ 7 m) venant de l'ouest pour se souder au milieu du mur de la fontaine. Il abrite au milieu un égout d'évacuation ou bien probablement un autre canal en forme de fer à cheval (larg. : 80 cm, h. totale : 100 cm) qui alimentait les thermes situés à l'est. Le côté occidental est doublé par un mur rectiligne, à double parement qui remplace des pierres plus anciennes (h. : 1.5 m, larg. : 1.95 m, L. visible : 10 m). Ce mur forme avec le précédent et l'aile occidentale de la fontaine une pièce irrégulière à l'ouest du monument.

3- El Kossiba = Thermes (fig. 289)



Fig. 289

A 150 m environ à l'est du nymphée, s'élèvent sur un espace de 2000m², les ruines des thermes de l'antique *Sufes*. Le monument est signalé par un mur en maçonnerie encore debout

qui divise l'espace en deux parties égales, orientation nord-sud, L. : 35 m, ép. : 220 cm, h. maximale 9 m. Verticalement le mur se compose de deux parties séparées, à partir de 4.40 m, par une assise en pierres de taille en calcaire blanc. La paroi orientale du mur est munie d'arcs aveugles. Le premier au nord mesure : diam. : 220, h. : 80 cm, prof. : 115 cm ; cet arc est surmonté d'une niche en cul de four h. : 370 cm, larg. : 115cm, prof. : 65 cm, il en est de même pour la partie sud , entre les deux, le mur est traversé de part et d'autre par une ouverture sous forme d'arc très dégradé par l'usure du temps. A l'extrémité nord de ce même mur et du côté occidental, se trouvent les restes d'une voûte en maçonnerie qui s'élève sur environ 1.50 m et couvre un espace d'environ 4 m/ 4 m. Au niveau de l'angle sud-est. du monument, nous avons pu voir une couche de pavement de mosaïque bichrome noir et blanc (cube 1,5 cm /1,5 cm 0,5 cm). Les restes du monument consistent surtout en massifs de maçonnerie dont la majorité se concentre à l'est.

4- L'amphithéâtre

En se basant sur la photographie aérienne de la ville de Sbiba des années cinquante (fig.290) on a pu remarquer les vestiges d'un amphithéâtre situé au nord-ouest de la ville antique. C'est une forme ovale allongée orientée est-ouest, dotée de deux ouvertures sur les extrémités occidentale et orientale. La forme rappelle celle de l'amphithéâtre d'El Jem de l'époque républicaine. En vérifiant sur le terrain, nous avons pu connaître sa position. Il occupe l'emplacement des sièges de la Recette Financière et du Palais de Justice. Les habitants se souviennent d'une dépression d'environ 100 m est-ouest sur 75 m nord-sud, dite El Mheibès, qui était plantée de figuiers de barbarie et utilisée comme dépotoir. Aujourd'hui, l'endroit se trouve entre la rue de 18 janvier et la rue el Kods à l'ouest.

5- La deuxième basilique

V. Guérin⁶⁴, mentionne « une église chrétienne renversée » parmi les ruines de l'antique *Sufes*. L'état du site ne permet pas actuellement de vérifier cette affirmation. Or nous avons, grâce à un plan de Sadoux datant de l'année 1895 (publié dans *Basiliques chrétiennes de Tunisie*), un plan de cet édifice (fig.294). Sans mentionner son emplacement, l'auteur présente un plan en « T » d'orientation est-ouest long de 24,5 m et 17,25 m à l'est, et 14, 5m à l'ouest. Il est de type classique : tripartite avec une nef centrale qui sépare moyennant deux allées de double colonnade, deux bas côtés, sept travées et une abside à l'est flanquée de deux sacristies. Les deux murs longitudinaux sont percés chacun de deux entrées, l'une au niveau de la deuxième travée à partir de l'est, et la deuxième correspondant à la travée occidentale.

64 Guérin V., 1862, p. 371.



Fig.290

Le mur occidental est restitué. La coupe longitudinale qui accompagne le plan montre qu'on a utilisé des pierres de taille dans la construction. Dans la même planche (n° VIII) l'auteur publie des éléments qui semble provenir du monument

- un fragment de marbre rectangulaire portant des encoches sur les grand cotés, trouvé à l'angle sud-ouest du monument au niveau de l'ouverture (fig. 291)



Fig. 291
Fragments de marbre blanc trouvés en A.

- une pierre trapézoïdale (base1 : 30 cm ; h. : 45 cm, base 2 : 35cm) portant une croix dans sa partie supérieure découverte à l'entrée de l'abside du côté sud (fig. 292).

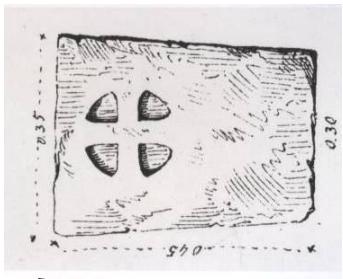


Fig. 292

- une base ionique attique de type occidental (fig. 303)
- un chapiteau corinthien brisé (voir infra) (fig. 293 et 299).

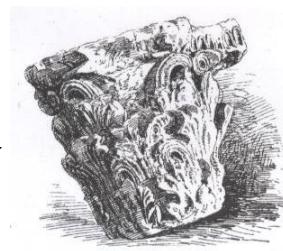


Fig. 293

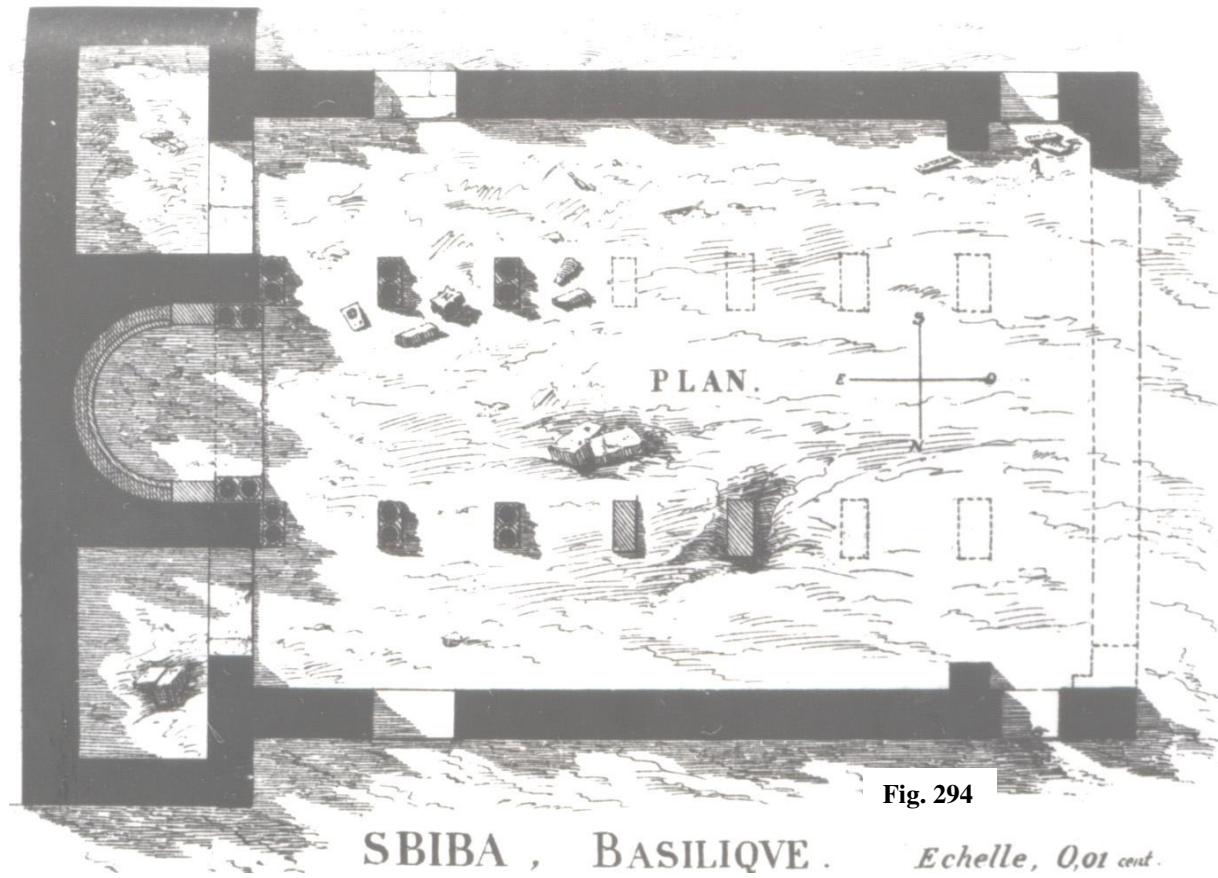


Fig. 294

SBIBA , BASILIQUE .

Echelle, 0,01 cent.

6- Les fortifications

Signalée par Guérin depuis le milieu du XIX^e siècle, la forteresse byzantine de *Sufes* est confirmée à la fois par l'épigraphie⁶⁵ et par l'archéologie⁶⁶. D'après le plan publié par Diehl et repris par Pringle (fig. 295), le monument est complexe : il forme un rectangle d'orientation est-ouest de 190 m est-ouest, sur 110 m nord-sud. A l'intérieur, il se compose de plusieurs structures dont la plus importante est celle qui se situe au nord-est, sur le point le plus élevé de l'endroit.

65 CIL, VIII, n° 259 = 11423, Durliat J., 1981, p. 35-37 n° 14.

66 Guérin V. 1962, I, p.369 ; Cagnat R. et Saladin H., 1885, p.397 ; Graham A. and Asbee H. S. 1887, p. 157 ; Dihel Ch., 1893, p. 378, 493-407 et plan XXVII ; Id, 1896, p. 202, 280-281 et fig. 63 ; Boisnard, 1935, p. 37 ; Guide Bleu, 1971, p. 275 ; Ennabli A., 1976, p. 865 ; Pringle D., 1981, I, p. 229-230, II, p. 320-321 et plan p. 581

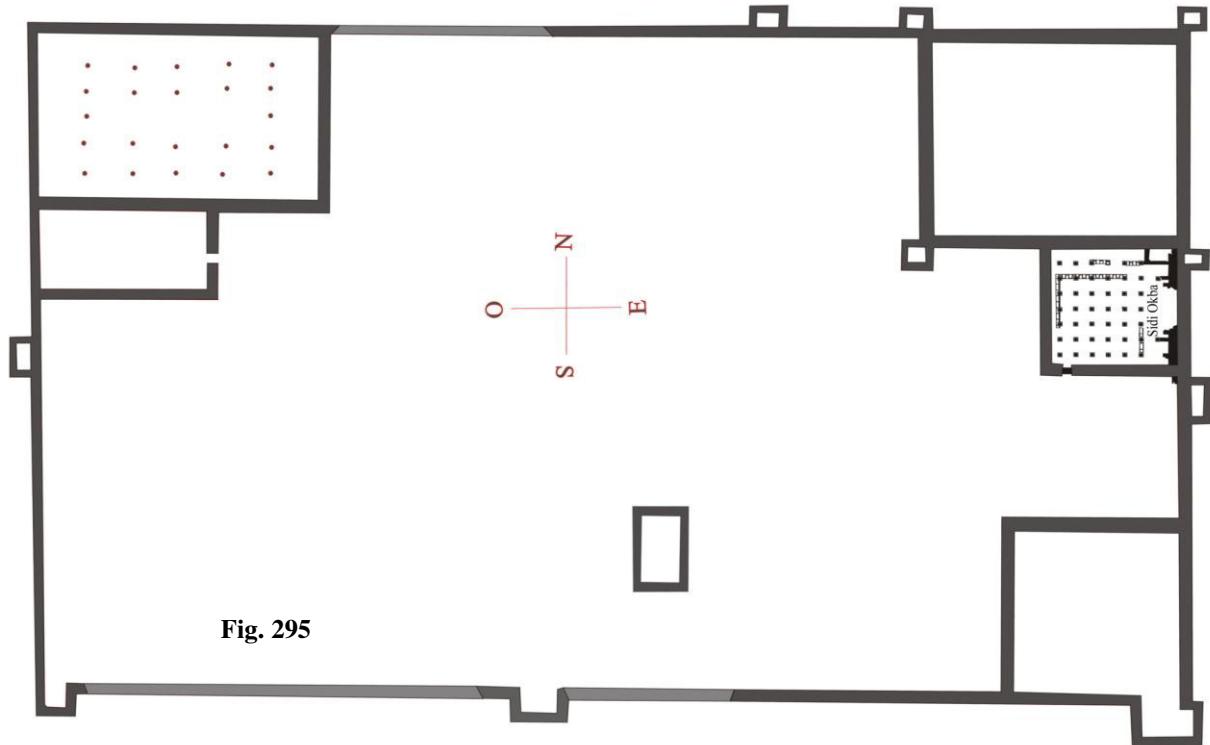


Fig. 295

- Actuellement enfouie, elle mesure 41 m est-ouest sur 35 m nord-sud. Elle est dotée de quatre tours carrées aux angles et elle est construite en grand appareil de réemploi.
- Du côté sud , se trouve accolé l'édifice dit Jamaa Sidi Okba signalé plus haut, qui fonctionnait à l'époque, suivant l'hypothèse de Gauckler, comme basilique chrétienne (le cas de la forteresse de Haïdra).
- A environ un mètre de l'angle sud-est et au niveau du mur de l'enceinte et correspondant presque au milieu de ce mur, se trouve une tour rectangulaire.
- Un autre édifice important s'élève à l'angle sud-est de la forteresse, défendu par une tour rectangulaire à la jonction entre le mur est au mur est-ouest.
- Au milieu du rempart sud, Dihel a remarqué une importante tour rectangulaire située non loin d'un édifice rectangulaire à l'intérieur, que le plan de Pringle ne signale pas.
- Le front occidental est doté d'une tour carrée au sud et d'une seconde au milieu.
- Au niveau de l'angle nord-ouest, on voit un bâtiment rectangulaire faisant à l'intérieur 46 m est-ouest sur 27 m nord sud et comptant 22 colonnes.
- Du côté sud, ce monument est flanqué d'une autre structure moins importante faisant 27 m est-ouest sur 13 m nord-sud et ouvrant à l'est. par « une porte carrée surmontée d'un fort linteau ».
- Au milieu de la muraille septentrionale, à environ 18 m à l'ouest de la tour nord-ouest de la citadelle principale, se trouve une tour carrée.

On note des ruptures dans la muraille extérieure de la forteresse :

- Sur le front nord immédiatement après le monument situé à l'angle nord-ouest en direction de la citadelle principale sur une distance d'environ 16 m ;
- Sur le front sud de part et d'autre de la tour carrée située au milieu de la muraille à environ 12 m à l'est et environ 30 m à l'ouest.

Les tours situées au niveau du rempart sont toutes en saillie. Enfin, il faut indiquer qu'actuellement, mis à part le monument dit Jamaa Sidi Okba, on ne voit rien de la citadelle byzantine sur le terrain. Les photos aériennes du milieu du siècle précédent offrent la possibilité de vérifier le plan Ch. Diehl.

7- Les citerne publiques

A l'ouest du nymphée se trouve actuellement une boutique qui fonctionnait il y a une dizaine d'année comme café. Elle remplace les citerne du site antique pour stocker les marchandises. En très mauvais état de conservation ces monuments souterrains, aménagés sur le flanc oriental d'une colline, sont établis au nord du dernier lambeau de l'aqueduc.

II- Les objets

L'espace de la mosquée de Sidi Okba est actuellement un endroit où s'entassent :

A- Neuf chapiteaux :

1- corinthien, (fig. 296) lit de pause diam. : 40 cm, h. : 58 cm, lit d'attente : 68 / 68 cm. C'est un chapiteau corinthien à acanthe à folioles en feuille d'olivier. Ces feuilles sont constituées par une côte centrale encadrée par deux profonds sillons. D'autres sillons, plus courts, occupent le centre des lobes latéraux aux nombres de deux sur chaque côté. Les lobes se chevauchent l'une sur l'autre en donnant naissance à des yeux qui prennent une forme triangulaire.



Fig. 296

Les retombées sont totalement endommagées. Les feuilles de la seconde couronne sont de même type, celles-ci ne descendent pas jusqu'au lit de pause. Entre les feuilles du deuxième couronnement s'élèvent des caulicoles qui prennent la forme d'un godet dépourvu de deux sillons central superposé et couronné par une collarette divisée en trois par deux sillons en trait oblique. Ces caulicoles portent des calices bipartites avec des folioles de même type et des

yeux triangulaires au point où se touchent les lobes. Les volutes et les hélices sont formées d'un ruban plat avec des spires qui s'enroulent sur elles-mêmes en corne de bœuf. Les volutes montent jusqu'à l'abaque, tandis que les hélices ne l'atteignent pas. L'espace entre les hélices est laissé vide. L'abaque est à quatre faces concaves. Le profil est un cavet surmonté d'un quart de rond. Elle porte au centre de chaque face un fleuron de forme variable, d'une face à l'autre ;

2- Corinthien (fig. 297), lit de pause diam. :

44 cm, h. : 50 cm, lit d'attente : 62 / 62 cm.

Les cornes de l'abaque, les volutes et la première rangée de feuilles d'acanthe sont endommagées. Les feuilles sont faites d'une acanthe à folioles en feuille d'olivier. Elle est identique à l'exemple précédent.

Les caulicoles sont constitués par un godet divisé en trois sépales qui supportent une corolle festonnée.



Fig. 297

Ces caulicoles portent des calices bipartis faits de la même acanthe et dont le lobe qui se trouve vers l'extérieur monte directement vers les volutes angulaires. Les volutes et les hélices ont la forme d'un ruban plat parcouru d'un sillon. Il s'enroule en corne de bœuf. L'abaque est composé d'un cavet suivi d'un quart de rond. Les fleurons de l'abaque sont totalement endommagés. Ces derniers naissent d'une simple tige posée sur une petite gousse divisée en deux moitiés dessinées en crochet prend place entre les hélices ;

3- En mauvais état (fig. 298), lit de pause : diam. :

44 cm, h. : 50 cm, lit d'attente : 60 / 60 cm. Le

mauvais état de conservation de ce chapiteau rend très difficile toute tentative de description, mais il est sûr qu'il s'agit d'un chapiteau corinthien à folioles en feuille d'olivier.



Fig. 298

4- Lit de pause diam. : 35 cm, h. : 58 cm, lit d'attente : 60 / 60 cm (fig. 299). La partie la plus conservée de ce chapiteau est l'abaque. Le reste est très érodé. L'abaque, de forme concave, est composé d'un cavet suivi d'un quart de rond ; le cavet est orné par un fil de godrons creux, occupé à la base par des lunules. D'après la gravure de Sadoux (publié par Gauckler) (fig. 293) on voit bien la feuille d'acanthe à folioles en feuille d'olivier, sur l'abaque sont sculptés des godrons comparables à des lunules.



Fig. 299

5- Lit de pause diam. : 34 cm, h. : 54 cm, lit d'attente : 60 cm ; ce chapiteau (fig. 300) est très érodé mais de ce qui est identifiable c'est le type de feuilles et les caulicoles qui sont les mêmes le premier exemple



Fig. 300

6- Lit de pause diam. : 44 cm, h. : 50 cm, lit d'attente : 70 cm ;

7- Lit de pause diam. : 30 cm, h. : 34 cm, lit d'attente : 44 / 40 cm ; c'est un demi-chapiteau corinthien (fig. 301) dont les feuilles, aux nombres de quatre, sont lisses et pourvues de retombées très endommagées. Les caulicole, les calices, les volutes sont présent mais leur état très érodé ne permet pas d'autres précisions ;



Fig. 301

8- Corinthien dégradé, lit de pause diam. : 32 cm, abaque, h. : 7 cm ; h. totale : 45 cm, lit d'attente : 34 / 34 cm.

9- Calcaire blanc ; plinthe : 50 / 50 cm h. : 9 cm, h. totale : 34 cm, lit d'attente diam. lit d'attente : 34 cm. Ce chapiteau est solidaire d'une portion fût lisse (fig. 302). L'échine, de profil en quart de rond, est liée avec un haut abaque.



Fig. 302

B-

Sept bases de colonnes :

1- Dé : 50 / 50 cm, h. 25 cm, h. totale : 45 cm, profil : deux tores de hauteur inégale, celui d'en haut et en retrait par rapport à celui d'en bas (fig. 303). Ces deux tores encadrent, par l'intermédiaire de deux filets, une scotie parabolique. La plinthe carrée est marquée par sa hauteur qui dépasse la moitié de la hauteur totale de la base (la hauteur totale de la base est de 45 cm, dont 25 cm réservée pour la plinthe)⁶⁷.

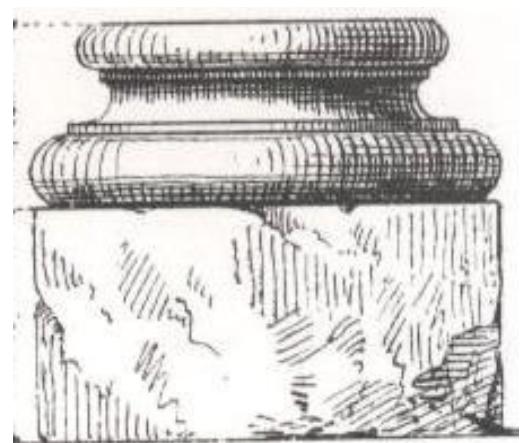


Fig. 303

2- Calcaire blanc (fig. 304), plinthe 54 / 54 cm, h. : 6 cm, h. totale : 27 cm, lit d'attente diam. : 50 cm, profil : de bas en haut une plinthe, un haut tore plat, une scotie et un petit tore supérieur ;



Fig. 304

3- Calcaire gris (fig. 305), dé : 68 / 68 cm, h. : 12 cm, h. totale : 27 cm, lit d'attente : 64 cm, profil : plinthe, deux tores séparés par une scotie. Les dimensions des deux tores sont moins importantes que l'exemple suivant ;

⁶⁷ Publié par Gauckler P. 1913.



Fig. 305



Fig. 306

4- Calcaire blanc (fig. 306), plinthe : 60 / 60 cm, h. : 11 cm, h. totale : 29 cm, lit d'attente diam. : 54 cm, profil : plinthe, deux tores séparés par une scotie. Les tores, de hauteur inégale, sont des simples bandeaux plats façonnés avec un large ciseau. La scotie elle est à fond plat au lieu d'être en courbe concave ;



Fig. 307

5- Corinthienne (fig. 307), calcaire blanc, plinthe : 54 / 54 cm, h. : 7 cm, h. totale : 23 cm, lit d'attente diam. : 44 cm, profil : une partie de la plinthe est endommagée et le tore supérieur est très endommagé.



Fig. 308

6- Corinthienne (fig. 308), calcaire blanc, plinthe : 60 / 60 cm, h. : 7 cm, h. totale : 23 cm, lit d'attente diam. : 54 cm, profil : plinthe, tore arrondi, un filet, deux scoties séparées par un astragale, un filet et un tore très abîmé (semblable à la précédente) ;



Fig. 309

7- (fig. 309) dé : 72 / 72 cm, h. : 10 cm, h. totale : 36 cm, lit d'attente diam. : 64 cm, profil (voir image) ;

C- 84 fûts ou fragments de fût de colonnes (fig.

310) :

1- calcaire gris, L. : 165 cm, diam. : 40 cm ;

2- enterré, calcaire jaunâtre L. : 150 cm, astragale h. : 3 cm ;

3- calcaire gris, L. : 140 cm, diam. 1 : 40 cm, diam. 2 : 38 cm avec deux astragale 1 : 2 cm, 2 : 3 cm ;

4- calcaire jaunâtre : L. : 120 cm, diam. 36 cm ;

5- calcaire blanc, L. : 178 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 46 cm avec astragale h. : 4 cm ;

6- calcaire nummulitique gris, L. : 220 cm, diam. : 28 cm, astragale h. : 4,5 cm ;

7- calcaire jaunâtre L. : 114 cm, diam. 1 : 48 cm, diam. 2 : 46 cm avec astragale h. 5 cm ;

8- calcaire jaunâtre, L. : 100cm, diam. : 50 cm ;

9- calcaire jaunâtre (à côté ouest du mihrab) L. : 100 cm, diam : 56 cm ;

10- calcaire jaunâtre, L. : 113 cm, diam 1 : 52 cm, diam. 2 : 50 cm avec astragale h. : 4 cm ;

11- calcaire gris, L. : 55 cm, diam. : 42 cm ;

12- calcaire jaunâtre, L. : 57 cm, diam. : 46 cm ;

13- calcaire gris, L. : 70 cm, diam. : 38 cm ;

14- calcaire jaunâtre cannelure dégradé, L. : 74 cm, diam : 52 cm ;

15- calcaire jaunâtre cannelure dégradé, L. : 117 cm, diam. : 46 cm ;

16- calcaire gris, L. : 117 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 55 cm avec astragale h. : 3,5 cm ;

17- calcaire gris, L. : 185 cm, diam. : 48 cm avec astragale h. : 4 cm ;

18 - calcaire gris fossilisé, L. : 88 cm, diam. : 1 : 40 cm, diam. 2 : 38 cm avec astragale h. : 4 cm ;

19- calcaire gris nummulitique, L. : 114 cm, diam. 1 : 30 cm, diam. 2 : 24 cm ;

20- calcaire gris, L. : 87 cm, diam. : 48 cm ;

21- calcaire jaunâtre L. : 97 cm, diam. 1 : 48 cm, diam.2 : 50 cm avec astragale de 5 cm ;

22- calcaire gris, brisé en deux au sens de la longueur, L. : 189 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 48 cm avec astragale de 3 cm ;

23- calcaire jaunâtre, L. : 147 cm, diam. : 44 cm ;

24- calcaire blanc, L. : 110 cm, diam. 1 : 48 cm, diam. 2 : 50 cm ;

25- calcaire jaunâtre, L. : 50 cm, diam. : 50 cm ;



Fig. 310

- 26- calcaire jaunâtre L. : 255 cm, diam. : 40 cm ;
- 27- calcaire jaunâtre L. : 45 cm, diam. : 50 cm avec deux astragales 1 : 2 cm, 2 : 3 cm ;
- 28- calcaire jaunâtre L. : 99 cm, diam. : 52 cm ;
- 29- calcaire jaunâtre L. : 122 cm, diam. 1 : 36 cm, diam. 2 : 46 cm ;
- 30- calcaire jaunâtre, L. : 112 cm, diam. : 34 cm ;
- 31- calcaire jaunâtre, L. : 200 cm, diam. 1 : 36 cm, diam. 2 : 39 cm ;
- 32- calcaire jaunâtre, L. : 115 cm, diam. : 40 cm, astragale : 4 cm ;
- 33- calcaire gris, L. : 132 cm, diam. : 148 cm, diam. 2 : 46 cm avec astragale de 2,5cm ;
- 34- calcaire gris, L. : 243 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 54 cm avec astragale de 3 cm ;
- 35- calcaire blanc, L. : 111 cm, diam. 1 : 38 cm avec deux encoche sur la paroi à l'extrémité, diam. 2 : 34 cm avec astragale de 3 cm ;
- 36- calcaire gris, L. : 137 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 52 cm avec astragale de 4,5 cm ;
- 37- calcaire nummulitique jaunâtre, L. : 110 cm, diam. 1 : 40 cm, diam. 2 : 40 cm ;
- 38- calcaire gris, L. 118 cm, diam. 1 : 46 cm, diam. 2 : 40 cm avec astragale de 3 cm ;
- 38- calcaire jaunâtre, L. 115 cm, diam. 1 : 46 cm, diam. 2 : 42 cm avec double astragale de 1 et 4 cm ;
- 39- calcaire gris brisé, L. : 171 cm, diam. : 52 cm ;
- 40- calcaire jaunâtre fossilisé, L. : 210 cm, diam. 1 : 44 cm, diam. 2 : 42 cm avec astragale de 5 cm ;
- 41- calcaire gris, brisé en deux, L. : 203 cm, diam 1 : 54 cm, diam. 2 : 54 cm avec astragale de 5 cm ;
- 42- calcaire gris, L. : 82 cm, diam. : 52 cm ;
- 43- calcaire gris, brisé en deux, L. : 296 cm, diam. 1 : 38 cm, avec double astragale de 3 et 2 cm, diam. 2 : 42 cm avec astragale de 3 cm ;
- 44- calcaire gris, L. : 342 cm, diam. 1 : 50 cm avec double astragale de 5 et 3 cm, diam. 2 : 52 cm avec astragale 3 cm ;
- 45- calcaire jaunâtre L. visible : 260 cm, diam. : 50 avec astragale de 5 cm ;
- 46- calcaire gris, L. : 78 cm, diam. 1 : 46 cm, diam. 2 : 44 cm avec double astragale de 4 et 3 cm ;
- 47- calcaire jaunâtre L. : 69 cm, diam. 1 : 32 cm, diam. 2 : 36 cm ;
- 48- calcaire nummulitique jaunâtre, L. : 73 cm, diam. : 40 cm ;
- 49- calcaire gris, dégradé, L. : 89 cm, diam. : 36 cm ;
- 50- calcaire jaunâtre, L. : 92 cm, diam. 1 : 50 cm, diam 2 : 54 cm ;
- 52- calcaire blanc, L. : 117 cm, diam. : 38 cm ;

- 53- calcaire gris, L. : 47 cm, diam. 1 : 36 cm, diam. 2 : 36 cm avec double astragale de 3 et 4,5 cm ;
- 54- calcaire gris, fragmenté, L. : 92 cm, diam. : 50 cm ;
- 55- calcaire jaunâtre, L. : 136 cm, diam. 1 : 50 cm, diam. 2 : 50 cm avec astragale de 5 cm ;
- 56- calcaire jaunâtre, L. : 138 cm, diam. 1 : 40 cm, diam. 2 : 36 cm avec astragale de 3 cm ;
- 57- calcaire jaunâtre, L. : 152 cm, diam. : 50 cm ;
- 58- calcaire blanc (du côté est du mihrab), L. : 126 cm, diam. : 44 cm ;
- 59- calcaire fossilisé jaunâtre, L. : 90 cm, diam. 1 : 44 cm, diam. 2 : 48 cm ;
- 60- calcaire blanc, L. : 106 cm, diam. : 50 cm ;
- 61- calcaire nummulitique gris, L. : 32 cm, diam. 1 : 28 cm, diam. 2 : 26 cm avec astragale, de 3 cm ;
- 62- calcaire blanc, L. : 128 cm, diam. 1 : 34 cm, diam. 2 : 36 cm ;
- 63- dressé en place calcaire fossilisé, L. : 320 cm, diam. : 48 cm avec astragale de 3 cm ;
- 64- calcaire blanc, dressé en place, L. : 296 cm, diam. : 46 cm, avec astragale de 5 cm ;
- 65- calcaire gris, dressé en place L. : 363 cm, diam. : 50 cm, avec astragale de 5 cm un deuxième sur l'autre extrémité de 3 cm ;
- 66- calcaire gris, dressé en place, L. : 350 cm, diam. : 40 cm avec double astragale, 3 cm et 2 cm ;
- 67- calcaire jaunâtre, L. : 257 cm, diam. 1 : 32 cm, diam. 2 : 36 cm avec astragale de 5 cm ;
- 68- calcaire jaunâtre, dressé en place, L. : 133 cm, diam. : 23cm, avec double astragale de 9 et 2 cm ;
- 69- calcaire jaune rougeâtre, L. : 82 cm, diam. 1 : 38 cm, diam. 2 : 40 cm ;
- 70- calcaire blanc, L. : 89 cm, diam. : 40 cm ;
- 71- calcaire jaunâtre, dégradé, L. : 56 cm, diam. : 38 cm ;
- 72- calcaire jaune, dégradé, L. : 160 cm, diam. 1 : 36 cm, diam. 2 40 cm ;
- 73- calcaire jaunâtre L. :102 cm, diam. 1 : 38 cm, diam. 2 : 40 cm ;
- 74- calcaire jaunâtre brisé en deux :
- 1 : L. : 97 cm, diam. 1 : 42 cm, diam. 2 : 40 cm,
- 2 : L. : 94 cm, diam. 1 : 40 cm, diam. 2 : 38 cm;
- 75- calcaire jaune rougeâtre, L. : 180 cm, diam. : 34cm ;
- 76- calcaire blanc, L. : 125 cm, diam. : 54 cm ;
- 77- calcaire jaunâtre, L. : 160 cm, diam. 1 : 34 cm, diam.2 : 40 cm ;
- 78- calcaire fossilisé L. : 80 cm, diam. : 28 cm ;

- 79- calcaire jaunâtre, dégradé, L. : 120 cm, diam. 1 : 38 cm, diam. 2 : 42 cm avec astragale de 4 cm ;
- 80- calcaire jaunâtre, dégradé, L. : 150 cm, diam. 1 : 32 cm, diam. 2 : 28 cm ;
- 81- calcaire jaunâtre, dégradé, L. : 150 cm, diam. : 30 cm, avec astragale de 3 cm ;
- 82- calcaire gris foncé, L. : 147cm, diam. : 28 cm, avec astragale de 4 cm ;
- 83- calcaire blanc L. : 157 cm, diam. : 48 cm ;
- 84- calcaire blanc, rudenté dessinant des traîs obliques, L. : 90 cm, diam. 30 cm ;

D- Trois corbeaux :

1- Un corbeau publié par Gauckler⁶⁸ (fig. 311) à la fin du XIX^e siècle et repris par N. Duval⁶⁹ en 1972 : calcaire blanc, L. : 54 cm, larg. : 38 cm, ép. : 20 cm, dont il ne subsiste qu'un fragment (fig. 312-313).

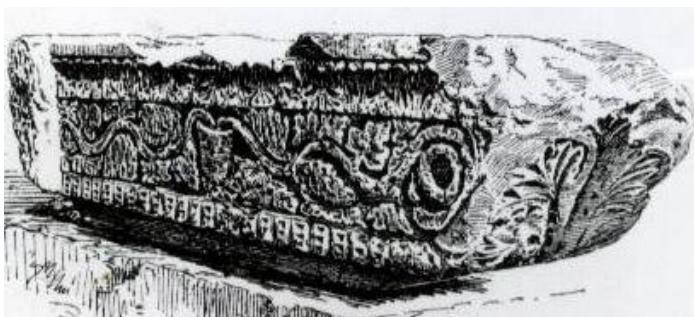


Fig. 311



Fig. 312

La face supérieure de ce fragment est ornée d'une feuille d'acanthe dont ne subsistent que les traces. Sur la première face latérale de ce fragment il subsiste un rinceau encadré en haut par une file de rais de cœur et en bas par une moulure endommagée.



Fig. 313

Le rinceau est basé sur un pampre de vigne ondulant dans le champ en un simple mouvement sinusoïdal. De part et d'autre de la tige principale naissent des feuilles et des grappes qui se repartissent sur les côtés de la tige. Vers la fin la tige enferme une rosace. Les rais de cœur prennent la forme d'une feuille sommairement exécutée, à sommet orienté vers le haut ; elle comporte cinq digitations aiguës, quatre latérales et une au long du bord supérieur. La feuille est divisée par une nervure axiale de forme triangulaire à faces concaves. Sur la

68 Gauckler P., 1913, pl. VIII-IX

69 Duval N., 1972, p. 53-146, Sbiba p. 65-68, corbeau A.

deuxième face latérale du fragment subsiste encore le rinceau encadré en bas par une file de perles mal exécutées.

2- Deux autres corbeaux provenant de la Mosquée Sidi Okba et publiés par Duval à la suite de Gauckler ont disparus :

1- La face principale est dépourvue de bande bordant le champ. L'élément de base est un canthare conique. A partir de ce dernier, s'échappent

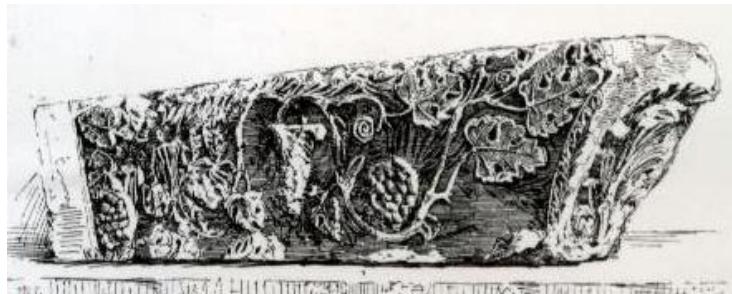


Fig. 314

deux pampres de vignes qui ondulent dans le champ dans un mouvement authentique. Ces pampres sont chargés de grappes et de feuilles souple et réel. La feuille d'acanthe qui meuble la face de la console est peu claire. (fig. 314).

2- La face latérale présente une file de feuilles. Entre deux moitiés de feuilles naît un caulin sur lequel est posée une

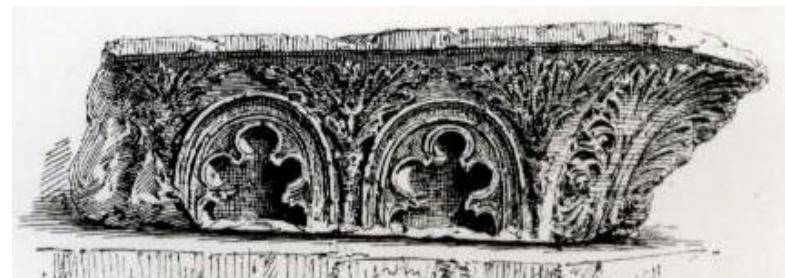


Fig. 315

feuille d'acanthe. La face de la console est ornée d'une feuille d'acanthe (fig. 315).

i. Un soffite calcaire blanc (fig. 316), L. : 102 et 97 cm, larg. : 41 cm, ép. visible : 20 cm ; C'est un rinceau encadré par un talon suivit d'un astragale. Le talon est orné de rais de cœur végétalisés. C'est une feuille divisée en deux lobes



Fig. 316

par une nervure axiale de forme triangulaire, qui s'évase vers le bas de la feuille. Chaque feuille comporte cinq folioles en feuille d'olivier, quatre latérales et une le long du bord

inférieur du talon. La foliole médiane est de dimension beaucoup plus importante que les autres. Les folioles sont découpées au trépan et la surface des feuilles est recouverte par une série de ciselures parallèles. L'élément intercalaire est une darde⁷⁰. L'astragale est composé d'une file de perles et de pirouettes. Les perles sont des ovales allongés, un peu pointus aux deux extrémités et à surface à peine bombée. Elles sont attachées à des pirouettes losangiques. Le rinceau est composé d'un riche culot d'acanthe formé de plusieurs feuilles, d'où sort deux tiges, un sur chaque côté. De ces tiges d'acanthe à folioles en feuilles d'olivier naissent trois autres tiges adventives qui se terminent par un petit fleuron à quatre pétales.

L'espace entourant le nymphée est actuellement clôturé, on y a créé un petit parc archéologique où on a déposé plusieurs éléments antiques à savoir :

A- Trois éléments d'entablement en calcaire blanc :

1- une architrave⁷¹ incomplète à gauche et à droite (fig. 317), L. conservée : 81 cm, larg. : 32 cm, h. 35 cm. Les deux faces opposées (1 et 3) comportent le même décor, du haut vers le bas, il s'agit de la succession de fascea, talon, fascea, astragale, fascea, talon, bandeau.



Fig. 317

Le talon supérieur (h. 7 cm) est orné de rais de cœur végétalisés. C'est une feuille divisée en deux lobes par une nervure axiale de forme triangulaire, qui s'évase vers le bas de la feuille. Chaque feuille comporte huit folioles en feuille d'olivier, quatre des deux côtés. Les folioles sont découpées au trépan et la surface des feuilles est recouverte par une série de ciselures parallèles.

L'élément intercalaire est un dard. Il se compose d'une hampe parcourue d'une arête qui s'élargit vers le bas pour se terminer par un sommet pointu. L'astragale (h. : 3 cm) est composé d'une file de perles et de pirouettes. Les perles sont composées par un ovale allongé pointu aux deux extrémités et à surface bombée. Elles sont attachées à des pirouettes

70 Ces rais de cœur sont du type en ciseau végétalisés (Ginouvès R., 1985, t. 1., p. 183). ou « scherenkymation », type E (Leon Ch., 1971, p. 264).

71 INP Sb. 9215

losangiques. Le talon inférieur (h. : 5 cm) porte des rais de cœur de même type mais elles sont ici à six folioles seulement.

2- Une corniche (fig. 318) : semblable à celle exposée dans le jardin de la municipalité (fig. 330). Il s'agit probablement de l'extrémité de tout un linteau décoré qui servait à joindre un mur à une colonne. Il mesure en haut 57 / 41 cm en bas 70 / 66 cm. Un des côtés latéraux est chargé de décor en degré qui dessine en profil des formes creuses et d'autres convexes .



Fig. 318

3- Un soffite (fig. 319-321) : L. 78 et 86 cm, larg. 68 cm, ép. 68 cm. Sur la partie inférieure de ces blocs subsiste un ornement constitué de caisson carré. Sur le fragment le mieux conservé subsistent encore deux caissons séparés par une file de perles et de pirouettes. Les caissons sont encadrés par une torsade suivie d'un talon. Ce dernier est orné de rais de cœur en ciseau ou « scherenkymation » type F⁷², composée de deux moitiés de feuilles simplifiées séparées par une nervure axiale qui s'évase vers le bas. Les caissons, mal conservés, sont ornés de rosaces. Sur les deux autres cotés la succession, du bas en haut, sur cette corniche est la suivante : perles et pirouettes du même type que celle de l'architrave, bandeau uni, perles et pirouettes, talon orné de rais de cœur, un deuxième bandeau unie, denticules, perles et pirouettes, un deuxième talon lui aussi est orné de rais de cœur et des feuilles.



Fig. 319



Fig. 320

72 Leon Ch., 1971, p. 264



Fig. 321

Les rais de cœurs sont formés d'un élément principal qui se compose d'un arc trilobé parcouru d'un sillon. Sous la boucle supérieure (l'œillet), pend une sorte de languette. Entre ces jambages est intercalé une touffe d'acanthe faite de deux lobes de feuilles sommairement esquisser et liée à leurs bases.

Sur ces feuilles s'appuient deux autres lobes à trois folioles en feuilles d'olivier inclinées vers les arcades. Ces rais de cœur sont de type en étrier ou Bügelkymation selon la terminologie allemande⁷³. Le deuxième talon est orné d'un autre canevas de rais de cœur. Ils sont toujours du type, Bügelkymation mais il prend ici une forme très schématique, sans aucune animation végétale comme s'ils étaient simplement épannelés. Les denticules adoptent une forme rectangulaire, large, haute et saillante. L'espace intercalaire est un étroit rectangle. Le dernier talon est très endommagé pour qu'on puisse le décrire mais, de ce qui reste, il s'agit peut être d'une file de feuille. Sur la partie inférieure de ces blocs subsiste un ornement constitué de caisson carré.

B- quatre chapiteaux en calcaire blanc :

1- un chapiteau lisse (fig. 322), diam du lit de pause 30 cm, h.38 cm, abaque h. 12 cm, lit d'attente 42 / 42 cm. l'allure est légèrement concave. Le chapiteau est très érodé et on n'est pas totalement sûr que ce chapiteau soit en tronc de cône ou un chapiteau corinthien très érodé.



Fig. 322

73 Ginouves, I, p. 183,

2- un chapiteau toscan (fig. 323), lit de pause 34 cm, abaque en forme de double astragale, le premier 6 cm de h., le second 10 cm. diam du lit d'attente : 38 cm, l'allure générale de la corbeille est légèrement concave : il comporte une portion de fût lisse suivie d'un filet. L'échine profilée, plus ou moins, en quart de rond et suivie d'un abaque carré.



Fig. 323

3- deux chapiteaux corinthiens à deux rangées à acanthes lisses.

- corinthien à deux rangées à acanthes lisses (fig. 324) : lit de pause 28 cm, h. totale 38 cm, lit d'attente diam. : 42 cm ;
- corinthien à deux rangées à acanthes lisses : lit de pause 30 cm, h. : 38 cm, lit d'attente diam. : 44 cm.

Ils se composent de deux rangées de feuilles unies dont les retombées sont peu marquées. Les caulicoles sont un simple cornet uni. Les calices et les volutes sont des rubans plats.

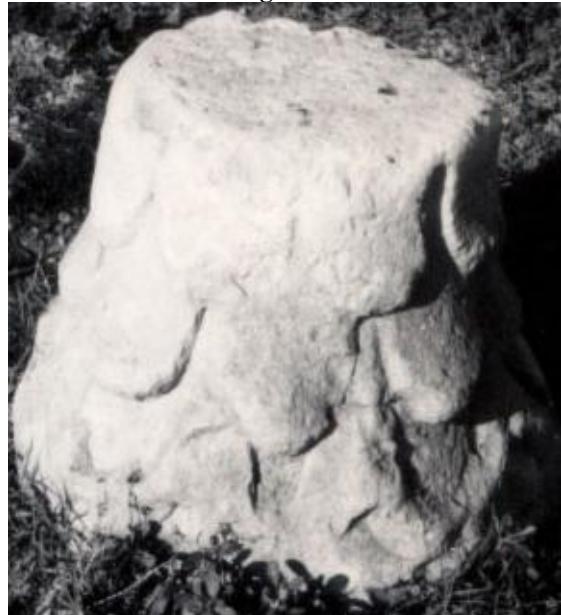


Fig. 324

4- en calcaire blanc, abaque : 60/60 cm h. 16 cm, h. totale : 43 cm ; diam du lit de pause 36 cm, le chapiteau (fig. 325), solidaire d'une portion de fût lisse, est composé d'une échine profilée en doucine cambré et séparée de l'abaque carré par un filet surmonté d'une baguette.

C- une bases de colonne ionique, diam. du lit d'attente 38 cm, h. totale : 46 cm débute par une plinthe : 52 / 52 / 9 cm, un tore, une doucine, un dépourvues des filets qui les encadre. Le tore supérieur en retrait par rapport au tore inférieur et poursuivit d'un tronçon de fût lisse.

Fig.325



D- 27 fûts ou fragments de fût de colonnes :

- 1- un fût de colonne en calcaire blanc : L. : 88 cm, astragale : 5 cm, diam. : 28 cm et 32 cm ;
- 2- un fût de colonne en calcaire blanc fossilisé L. : 77 cm, diam. : 30 cm ;
- 3- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 109 cm, diam. : 36 et 32 cm ;
- 4- un fût de colonne en calcaire blanc, L. : 118 cm, diam. : 32 cm ;
- 5- un fût de colonne en calcaire rose hétérogène L. : 38 cm, diam. : 30 et 28 cm ;
- 6- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 74 cm, astragale 4 cm, diam. : 26 et 28 cm ;
- 7- un fût de colonne en calcaire gris nummulitique L. : 95 cm, diam. : 26 et 24 cm ;
- 8- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 140 cm, astragale : 4 cm, diam. : 30 et 36 cm ;
- 9- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 60 cm, diam. : 36 cm;
- 10- $\frac{1}{2}$ fût de colonne en calcaire gris, L. : 27 cm, diam. : 25 cm ;
- 11- un fût de colonne en calcaire blanc. L. : 125 cm, diam. : 48 cm ;
- 12- un fût de colonne en calcaire blanc, L. : 192 cm, astragale : 6 cm, diam. : 40 et 36 cm ;
- 13- un fût de colonne en calcaire blanc fossilisé, L. : 228 cm diam. : 40 et 32 cm ;
- 14- un fût de colonne en calcaire blanc, L. : 190 cm, diam. : 28 cm ;
- 15- un fût de colonne en calcaire cristallisé L. : 85 cm, diam : 22 cm ;
- 16- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 36 cm, diam. : 30 et 26 cm ;
- 17- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 123 cm, astragale : 3 cm, diam. : 36 cm ;
- 18- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 130 cm, double astragale h. : 3 et 2 cm, diam. : 36 cm ;
- 19- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 130 cm, diam. : 28 et 32 cm ;
- 20- un fût de colonne en calcaire blanc fossilisé, L. : 157 cm, diam. : 34 cm ;
- 21- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 165 cm, astragale : 6 cm, diam. : 50 cm ;
- 22- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 167 cm, diam. : 48 cm ;

- 23- un fût de colonne en calcaire blanc fossilisé L. : 97 cm, double astragale : 3 et 1 cm, diam. : 38 cm ;
- 24- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 144 cm, astragale : 5 cm, diam. : 60 cm ;
- 25- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 104 cm, diam. : 42 cm ;
- 26- un fût de colonne en calcaire gris coquillé L. : 86 cm, diam. : 32 et 34 cm ;
- 27- un fût de colonne en calcaire blanc L. : 70 cm, diam. : 36 cm.

Deux corbeaux, actuellement dressés verticalement pour limiter la terrasse d'une boutique située à l'ouest du nymphée.



Fig. 326



Fig. 327

1- Calcaire blanc (fig. 326), larg. visible 130 cm, larg. 30 cm, ép. 38 cm. La face inférieure est ornée d'un pampre de vigne ondulant dans le champ en un simple mouvement sinusoïdal. De

part et d'autre d'une tige principale, très mince, naissent des feuilles et des grappes qui se repartissent sur les cotés. Le motif est encadré, sur deux cotés, par des hauts godrons creusés en cuillère et sans lunules. Les faces latérales du corbeau portent le même ornement de dimension plus grand. La console de ce corbeau est ornée d'une feuille d'acanthe.

2- Calcaire blanc (fig. 327), h. visible : 140 cm, larg. 28 cm, ép. : 38 cm. La face inférieure de ce corbeau est ornée d'un rinceau dont la composition d'ensemble est basée sur un motif central. Ce dernier est composé de quatre petites tiges qui se terminent par des lobes à trois pétales épineux et dont les espaces vides entre les tiges sont meublées par des fleurons. Sous ce motif naissent deux larges tiges. Ces derniers affectent l'aspect d'une série de caulicoles qui se poursuive et se termine par une collerette. La tige se termine par une feuille d'acanthe qui diffère d'un côté à l'autre. Les faces latérales du corbeau sont ornées chacune d'un rinceau dont la tige et du même type que celui de la face inférieure. Ici cette tige s'enroule en spirale presque circulaire et complètement fermée sur elles-mêmes formant quatre médaillons aboutissant à des corolles dessinées par des rameaux d'acanthes. Au centre émerge une rosace à six pétales. Les espaces laissés vides sont meublés par des feuilles d'acanthes. Les deux rinceaux de la face inférieure et des faces latérales sont encadrés sur deux côtés par des godrons du même type que celle du corbeau précédent. La console proprement dite est ornée d'une feuille d'acanthe.

Parmi les ruines des thermes on voit :

- un broyeur cylindrique en calcaire blanc est L. : 38 cm, diam. : 28 cm, trou axial diam. :

10 cm, aménagé dans un rectangle de 10 / 11 cm prof. : 4 cm

- deux fûts de colonnes en calcaire jaunâtre :

1- L. : 235 cm, diam. : 44 et 38 cm ;

L. : 2 m, diam. : 46 cm.

Dans la cour de la municipalité, se trouvent des **débris antiques** dont :

* des éléments funéraires :

- 3 sarcophages en calcaire blanc comblés :

1^{er} L. : 201 cm, larg. : 59 cm, bordure : 10 à 15 cm, h. : 41 cm ;

2^e L. : 217 cm, larg. : 57 cm, bordure : 8 cm, h. : 36 cm ;

3^e L. : 199 cm, larg. : 69 cm, h. : 45 cm, prof. : 35 cm, bordure : 10 à 12 cm.

* des éléments d'architecture :

- 3 bases de colonnes en calcaire blanc :

1^{ere} h. : 35 cm, dé h. : 10 cm, 46 x 46 cm, ;

2^e h. : 35 cm, dé h. : 26 cm, 43 x 43 cm, ;

3^e : munie d'une rainure sur l'une des faces du dé h. : 99 cm, dé h. : 66 cm, 58 x 58,

- un fût de colonne cannelé : h. visible : 131 cm, astragale h. : 3 cm diam. : 34 cm

- deux chapiteaux corinthiens en calcaire blanc:

1^{er} (fig.328) : h. 41 cm, diam. de l'astragale : 30 cm,

2^e (fig. 329) h. : 31 cm, abaque : 45/45 cm, deux ranger de feuilles d'acanthe à folioles en feuilles d'olivier très mal conservé ;



Fig. 328



Fig. 329

- Une corniche en calcaire blanc (fig. 330), lit d'attente L. : 84, larg. : 80 cm, h. : 17 cm, lit de pause L. : 70 cm, larg. : 42 cm. Cette corniche présente les ornements suivants : denticules, torsade, modillons, couronnement du modillon, cavet et cimaise. Les denticules sont du même type que celles des fragments déjà étudiés. Les modillons sont en S à une seule volute⁷⁴ avec un important

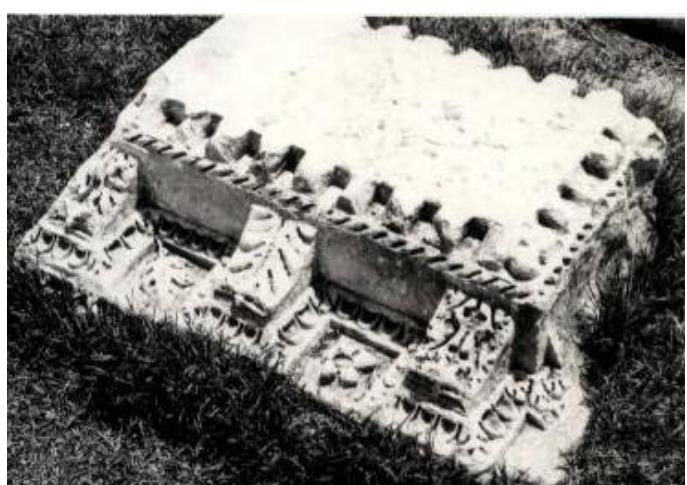


Fig. 330

74 Ginouvés R., t. II, p. 124.

renflement postérieur et un balustre terminal. Les flancs des modillons, en raison de leurs faibles dimensions, sont lisses. Leurs faces antérieures sont meublées par une feuille d'acanthe variable d'un modillon à l'autre. Les balustres en faisceau sont ceinturés par une simple bandelette. Les caissons sont sur-creusés et bordés par un listel lisse. Ils sont ornés de motifs variés, orienté soit selon l'axe de la diagonale (feuilles de vignes) soit au centre des caissons (fleurons à cinq pétales). L'ensemble, modillon et entre-modillons, est relié par un couronnement qui prend la forme d'un méandre profilé en cavet et orné de godrons entre deux filets. Les godrons, sans lunule, prennent une forme incurvée et arrondie à leur sommet. La façade du larmier est ornée de rais de cœur végétalisés. C'est une feuille divisée en deux lobes par une nervure axiale de forme triangulaire, qui s'évase vers le bas de la feuille. Chaque feuille comporte six folioles en feuille d'olivier, l'élément intercalaire est un dard. La cimaise est totalement endommagée sur tous les fragments.

- Un chapiteau en calcaire blanc (fig. 331) : h. totale : 42 cm, abaque : 55 x 55 cm, h.: 10 cm, diam. lit de pause : 36 cm. Il comporte de bas en haut : une portion de fût, un filet, un tore aplati entoure la partie basse de l'échine. Cette dernière est de profil concave. Il s'agit d'un arc aplati surmonté d'un filet et d'un abaque.



Fig. 331

- Un corbeau en calcaire blanc (fig. 332) : lit d'attente L. : 68 cm, larg. : 28 cm, h. : 27 cm, lit de pause L. : 45 cm, larg. : 28 cm,. La face latérale de ce corbeau est ornée d'une file de feuilles encadrée en haut et en bas par une file de



Fig. 332

perles et pirouettes. Les perles sont des ovales pointues aux deux extrémités et séparées par des pirouettes losangique. Ces derniers sont parcourus par des stries. Les feuilles, liées à la base, sont divisées en deux lobes par une nervure axiale de forme triangulaire, qui s'évase vers le bas. Chaque feuille comporte cinq folioles deux latérales et une centrale. La surface des feuilles est recouverte par une série de stries qui suivent le mouvement des feuilles. L'élément intercalaire et une feuille pendante aux bords dentelés. La face de la console et meublée par une feuille d'acanthe.

- 3 meules en calcaire blanc :

1^e h. : 30 cm ;

2^e h. : 33 cm, diam : 47 cm ;

3^e h. : 33 cm, diam 36 cm ;

- une *meta* en calcaire fossilisé, h. : 43 cm, base diam. : 46 cm, diam sup. : 19 cm ;

- un *catillus* en calcaire fossilisé h. : 29 cm, diam. : 55 cm, diam médian : 26 cm ;

- un fragment de statue en calcaire blanc (fig. 333) dur, d'une personne masculine drapée qui a perdu la tête et les bras et les jambes.

Fig. 333 —



Dans la Maison de la Culture, se trouve une plate-forme de tuile carrée 55 cm / 55 cm couleur rouge, provenant de l'une des tombes dégagées lors des travaux publics servant à faire passer des égouts dans la rue située derrière la maison de la culture. Il s'agit d'une tombe construite en bâtière : deux tuiles sont jointes au sommet constituant un caisson à double pente. L'orientation est nord-sud (fig. 334).



Fig. 334

D'autres objets ont été découverts au XIX^e et au XX^e siècle sont récupérés et ramenés au Musée de Bardo :

- 1- une statuette en marbre blanc (fig. 335) découverte en 1896 par Le Capitaine Ordioni lors d'une fouille exécutée dans le nymphée. Le CMA le décrit comme suite « n° 50 : Marbre. Fragment de statuette. Torse de femme (nue) assise... Haut. 0m. 25. »⁷⁵
- 2- « n° 356 : Patère, fond plat, orné de trois rosaces en étoiles à huit pointes estampées. Diam, 0m24, haut. 0m04. »
- 3- «n° 358 : Plat-coupe à bord arrondis. Terre rouge ordinaire. Diam., 0m.30 ; haut., 0m07 R cercles concentriques »



Fig. 335



Musée du Bardo. — SUFES. — Brûle-parfums (I. 438)

Fig. 336

- 4- « n° 360 : Plat. Fond plat, bords arrondis, évasés, un cercle au fond. Diam., 0m30 R cercles concentriques ».
- 5- « n° 373 : Amphore à deux petites anses ; embouchure ronde, évasée, panse sphérique. Diam. Du goulot, 0m.065 ; Diam. de la panse, 0m12 »⁷⁶.
- 6- « n° 438 : Récipient (brûle-parfum ?) Buste de femme (fig. 336), ou mieux de déesse, à l'aspect hiératique : les yeux sont clos, les cheveux : divisés en deux bandeaux bouffants et

75 Gauckler P. et Du Coudray la Blanchère, 1897, p. 54.

76 Gauckler P. et Du Coudray la Blanchère, 1897, p. 248-249.

ondulés ; une mèche tordue descend de chaque côté du cou ; la tête est couverte d'un vaste voile qui entoure les bras et surmontée d'une coupe formant à l'extérieur comme un énorme Polos ; la poitrine est revêtue d'une tunique ; le visage se détache sur un fond plat qui déborde largement à droite et à gauche. Haut. 0m.33.»⁷⁷

III- Autres vestiges

Sur le versant nord de la colline de Sidi Okba, il y a des pans de murs en blocage, des fragments de blocs en maçonnerie, des harpes en place et des fragments d'enduits étanches. Plusieurs débris archéologiques sont épargillés sur le flanc nord de la colline de Sidi Okba. Une grande densité de céramique antique commune et sigillée et de la céramique vernissée, des ratés de cuissons, des scories, des tuiles et des fragments d'amphores.

Une petite éminence, située au nord-ouest, a subi une spoliation qui a dégagé plusieurs blocs dont l'un est en marbre blanc cristallisé et des cubes de mosaïque bichrome (rouge et blanc).

Les habitants signalent l'existence d'une inscription pourvue d'un chrisme, dégagée de cet endroit et remise au Musée de Sbeitla. Au pied nord de la colline de Sidi Okba et au niveau d'une allée de cactus, se trouve une structure en maçonnerie de même orientation que Jamaa Sidi Okba. L'extrémité orientale de cette structure est de forme semi-circulaire. Le mur s'élève à environ 0,80 m et s'étend sur plus de 10 m : deux bassins ? Ou un monument à abside ? Un dégagement ou un nettoyage permettra d'identifier le monument.

Au sud-est de la mosquée de Sidi Okba, sur le flanc méridional et oriental de la colline, on peut voir de gros blocs antiques, de la pierraille, des fûts de colonnes lisses et torsadées, des pierres de taille, des harpes en place, des tuiles, des carreaux de mosaïques.

A l'ouest de la mosquée de Sidi Okba, à environ 100 m, une tache de terre noirâtre d'environ 25 m de diamètre, contient de nombreux tessons de céramique vernissée et de céramique antique.

Au sud de l'axe principal qui traverse la ville de Sbiba, s'étend un plateau incliné sud-est vers la plaine et divisé en deux grandes parties.

Le 1^{er} secteur ouest renferme, au sommet, les restes d'un édifice rectangulaire orienté 30° nord-nord-ouest. Le mur est fait en moellons liés par du mortier mélangé à des débris de céramique. Trois harpes en place sont alignées, est-ouest.

⁷⁷ Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII = Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 .

Sur le flanc occidental de la deuxième partie, se trouvent les traces d'un bassin pavé en stuc étanche rectangulaire, de même orientation que la structure précédente. De ce bassin part une conduite vers l'ouest. Une deuxième conduite coule vers le sud⁷⁸.

Sur le flanc oriental de ce même secteur, se trouvent les traces de l'aqueduc qui alimente le nymphée situé à environ 100 m en contrebas. Le *specus* est supporté par un mur en maçonnerie, mal conservé, orienté est-ouest, visible sur environ 15 m.

Une grande densité de la céramique antique commune et sigillée, notamment des tessons de céramique vernissée aghlabide et fatimide se remarque autour de la mosquée de Sidi Okba et sur le flanc nord de la colline qui abrite ce monument. Des éclats de verre sont visibles sur la colline de Sidi Okba et sur ses flancs.

Epigraphie et bas-reliefs

Les ruines de la ville antique de *Sufes* ont livré 54 documents sont répartis entre inscriptions votives en inscriptions publiques et en épitaphes :

A-) LES DOCUMENTS VOTIFS ET PUBLICS

1-) Stèle (votive ?) anépigraphe⁷⁹

Référence, inédite (fig. 337)

Support

Stèle en calcaire jaunâtre à sommet triangulaire, incomplète en bas. Dimension : h. totale : 64 cm; larg. : 31 cm ; ép. : 15 cm. A la face antérieure on voit deux registres superposés :

- Dans le fronton, une bande rudentée sur laquelle repose deux oiseaux affrontés picotant du vivre, au-dessus un croissant enveloppant un disque à l'intérieur duquel se trouve une fleur à six pétales.
- Le deuxième registre comporte une niche peu profonde, encadré de deux palmes courbées vers l'intérieur en haut; deux poissons occupant les deux angles supérieurs orientés vers l'intérieur.



Fig. 337

78 La pente parcourue par les deux conduites est raide

79 La stèle porte le numéro d'inventaire suivant : INP. Sb 921,2.

A l'intérieur de la niche se trouve un homme, tête ronde avec deux oreilles dégagées, yeux en amande, habillé d'une longue tunique et d'un manteau plissé qui jusqu'aux genoux, rendus par des traits horizontaux la main gauche est ramenée à la poitrine, celle de droite montrant un objet non identifiable. Lieu de conserv. : Siège de la municipalité de Sbiba.

Remarque

Le thème des oiseaux et du poisson, qui est fréquent sur les stèles du pays de la *Thusca*, se rencontre dans la région de *Sufes* : on le trouve à Hr. El Contra (site n° 007 cippe de Salonia Rustica n° 7) et à Hr. Thmed (site n° 189, stèle d'Atlas 2 n° 5) voire même à *Sufes*. S. Ben Baaziz en a trouvé dans la région de Rohia à quelques kilomètre au nord à Hr. Left⁸⁰ ainsi qu'à Aïn Berchouch⁸¹.

Datation : Style traditionnel numide, fin du I^{er} siècle apr. J.-C.

2-) Base de statue à Auguste ?

Référence

CIL, VIII, 255 = 11418.

Support (fig. 338-339)

Base de statue incomplète en haut à droite: h : 52 cm ; L.: 70 cm, découverte dans les ruines de l'antique *Sufes*. Texte de deux lignes ; h. lettres. : 11 cm. incomplet à droite et en bas. Belles lettres. Lieu de conservation : inconnu.

255 Hr. Sbiba in basi statuae alta c. 52 lata
c. 70 litteris c. 11 pulcherrimis.

2 a. C./14 p. C. IMP . CAES
AVG . PP

Descripti.

Omnium que ex Africa innotuerunt inscriptionum post Curubitanas n. 977. 978 haec vetustissima videtur esse.

Fig. 338

Texte

IMP CAES F
AVG P P.

Lecture

11418 (= 255) in basi statuae alta m. 0,52,
lata 0,70, litteris pulcherrimis 0,11; rep.
Hr. Sbiba.

IMP . CAES . F
AVG . P . P.

Recognovimus ego et post me Cagnat; descripsit
Wilmanns.
1 fin. F omisit Wilm., quod cum exceperimus
et ego et post a me monitus, ut lapidem denuo
conferret, Cagnat, non facile credam nos de-
ceptos esse; est fortasse, ut suggerit Mommsen,
Caes(ari) f(ilio), ut patris statua iuxta eam
posita fuerit. — Omnia que ex Africa inno-
tuerunt inscriptionum post Curubitanas n. 977.
978 hanc vetustissimam videri adnotavit Wilm.

Fig. 339

80 Ben Baaziz S., 2000, p. 196, n° 1 ; Picard G. Ch., 1954, p. 145-146, Leglay M., 1966, p. 351-356.

81 Ben Baaziz S., 2000, p. 64 et suiv. voir n° 5, 8, 10, 11 ...

Imp(eratori) Caes(aris) f(ilio)

Aug(usto) P(atri) p(atriae).

Apparat crit.

La lecture donnée est proposée dans la deuxième édition du *CIL*, VIII.

Mommsen⁸² a proposé à juste titre de développer *Cae(sari) F(ilio)* dans la deuxième édition, alors que Wilmanns⁸³ a contesté à juste titre cette proposition, car Auguste est normalement dit *Divi filius*. Il faudrait donc accepter ici une erreure du lapicide ou de son commanditaire⁸⁴ ou bien accepter seulement la première édition, *CIL*, VIII, n° 255. En effet, sa lecture ne pose aucun problème et convient parfaitement avec celle de Sidi Ali Mediouni (le plus proche endroit qui a donné une inscription mentionnant d'Auguste).

Traduction

À l'empereur Auguste fil de César, père de la patrie.

Remarques

Broughon⁸⁵ croit qu'elle soit une dédicace à Auguste. D'après J.-M. Lassère⁸⁶, « la mention *P(ater) P(atriae)* fait exclure Tibère, Galba, Othon, Vitellius et les deux fils de Vespasien, qui n'ont pas reçu ce titre. »⁸⁷ L'éventualité se limite donc, à Caligula, Claude, Néron ou Vespasien. En se fondant sur l'épitaphe de M. *Gentius Quartus*⁸⁸ qui est dit *Civis Castelli Sufetani*, par son fils le vétéran *M. Gentius Quartinus* et qui date au plus tard de la fin du I^{er} siècle, ce même auteur favorise Claude qui pourrait être le conditor de ce *castellum* et cette pierre pourrait être une dédicace à cet empereur lors de la fondation. Cet événement remonte au plus tard au milieu du premier siècle donc à l'époque de Claude où on aurait pu installer des vétérans à *Sufes*⁸⁹. Toutefois, l'hypothèse de Lassère ne tient pas, car si Claude a bien été PP, la ligne 1 ne correspond pas du tout à sa titulature. Même chose d'ailleurs, pour les autres empereurs⁹⁰ qu'il préfère. C'est pourquoi il ne peut s'agir que d'Auguste.

82 *CIL*, VIII, n° 11418.

83 Wilmans, *CIL*, VIII, 11418.

84 Il est possible donc de proposer la lecture suivante : *Imp(eratori) Divi Caes(aris) f(ilio) / Aug(usto) P(atri) p(atriae)*.

85 Broughon T. R. S., 1968, p. 95 n° 40.

86 Lassère J.-M., 1977, p. 247.

87 Lassère J.-M., 1977, p. 247.

88 *CIL*, VIII, 11427, voir infra

89 Lassère J.-M., 1977, p. 247.

90 D'après Cagnat R., 1914, p. 184, Calligula est dit *C. Caesar Aug. Germanicus ou Imp. C. Caesar*, p. 185, Claude : *Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus ou Imp. Ti. Claudius* ; Cagnat R., 1914, p. 186. Néron : *Nero Claudius Caesar Augustus Germanicus ou Imp. Nero Claudius Caesar Aug. Germanicus*, p. 189 Vespasien : *Imp. Caesar Vespasianus Aug. ou Imp. Vespasianus Caesar Aug.*

3 - Dédicace d'un notable inconnu :

Référence

ILAfr, 147.

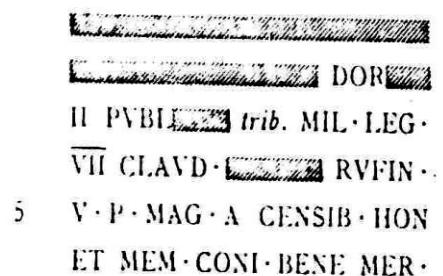
J. Toutain, 1920, p. 29-34.

Support (fig. 340)

Pierre calcaire brisée en haut, h. : 49 cm ; larg. : 48 cm, "trouvée dans les ruines de *Sufes*" en face des thermes et ramenée au siège du Contrôle civil de Thala. Elle comporte un texte, de 6 lignes, incomplet en haut. Écriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
[--]	[--]
[---] DOR[---]	[---] dor[---]
3- II PVBL[---] MIL LEG	3- II publ[--- trib(unus)] mil(itum) leg(ionis)
VII CLAVD [--] RVFIN	VII Claud(iae) [adiutor??] Rufin(i)
V P MAG A CENSIB HON	u(iri) p(erfectissimi) mag(istri) a censib(us) hon(ori)
6- ET MEM CONI BENE MER.	6- et mem(oriae) coni(ugis) bene mer(entis).

147. Shiba. Sur la piste menant à Sbeitla, en face des thermes. Bloc : 0^m,49 × 0^m,48.
Auj. au Contrôle civil de Thala.



Toutain, B. A. C., 1920, p. 29, d'après un estampage de M. Bertholle.
L. 4 et suiv., [adiutor??] Rufin(i) u(iri) p(erfectissimi), mag(istri) a censib(us), hon(ori)
et mem(oriae) coni(ugis) bene mer(entis).

Fig. 340

Apparat crit.

Ligne 1 est totalement endommagée.

Ligne 2 on lit seulement 3 lettres presque à la fin : DOR.

Ligne 3 Toutain à proposé de restituer [...Trib(uno)].

Ligne 4 Toutain et après lui les auteurs de l'*ILAfr.* ont proposé de restituer *VII Claud(iae) [adiutor?].*

Traduction

...tribun militaire de la VII^e légion *Claudia*, assistant (adjoint) de Rufinus, perfectissime, magister chargé du cens, en l'honneur et en mémoire de son épouse bien méritante (ou digne de regrets.)

Remarques

En se fondant sur la formule finale qu'on trouve à Tarraco sur des inscriptions consacrées à des divinités, l'inscription « n'est donc pas une épitaphe »⁹¹. Elle évoque un tribun militaire de la *VII^a Claudia*, qui serait adjoint d'un chevalier romain *magister* chargé du recensement. D'après J. Toutain, le personnage, dont le nom a disparu a élevé cette dédicace pour la mémoire de sa femme⁹². Le personnage époux de la femme honoré sur cette base était un chevalier revenu s'établir à *Sufes*⁹³, dont il devait être originaire, après une brève carrière⁹⁴. Il a servi en Mesie Supérieure comme tribun militaire de la 7^e légion *Claudia* stationnée à Viminacium, il n'a rempli qu'une fonction préparatoire à un véritable *cursus* équestre dans le cabinet du procurateur *a censibus* désigné ici par le titre non officiel de *magister* qui se rencontre parfois depuis Sévère Alexandre⁹⁵. Il faut noter que *Sufes* a été la patrie de plusieurs militaires⁹⁶, ce qui est remarquable compte tenu de la minceur du dossier épigraphique. Un seul a servi dans l'armée d'Afrique⁹⁷.

Datation

Au cours du III^e siècle, après 222 apr. J.-C.

4 - Base pour l'éternité de l'empereur [Domitien ?]

Référence, (fig. 341-342)

CIL, VIII, n° 256 = 11419.

Support

91 Toutain J., 1920, p. 30 et 33

92 Toutain J., 1920, p. 30 et 34.

93 Toutain J., 1920, p. 33-34.

94 D'après Toutain J., 1920 p. 33 « «Notre personnage n'est pas le seul Africain qui ait été tribun dans cette légion. Une inscription d'Henchir Bou-Cha, aux environs de *Thuburbo Majus*, nomme un *C. Vettius Gratus Sabinianus* (*CIL*, VIII, 823) qui exerça le même grade dans la même légion. »

95 Pflaum, *Carr.*, t. II, p. 881-882.

96 *CIL*, VIII, 11427 (voir infra)

97 *CIL*, VIII, 11429.

Base de statue en calcaire découverte parmi les ruines de *Sufes* : h.: 140 cm ; larg. : 55 cm. Texte de 12 lignes, dont seul la 1ère et la dernière sont conservées les restes sont martelées h. lettres. : 8 cm. Écriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv. : inconnu.

256 Sbibae in basi alta m. 1,40 lata c. 55 littris c. 8.

AETERNITATI

! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! !
5 ! ! ! ! ! ! !

DD · PP ·

Contuli. Temple II, 340 n. 124.

Inscriptio praeter versum primum postremumque ita erasa est ut ne numerus quidem versuum qui fuit satis appareat.

Fig. 341

11419 (= 256; Eph. V n. 259) in basi alta m. 1,40, lata 0,55, litt. 0,08; rep. Sbiba.

A E T E R N I T A T I

IMP CAES D / ! ! !

versus novem erasi

12 D D · P P ·

Recognovi post Wilmannsium. Temple II, 340 n. 124.

Fig. 342

Texte

AETERNITATI

[[IMP CAES D[.....]]]

[---]

[---]

[---]

D D P P

Lecture

Aeternitati

[[Imp(eratoris) Caes(aris) D[.....]]]

[---]

[---]

[---]

d(creto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)

Apparat crit.

Le nombre des lignes dans la seconde édition (*CIL*, VIII, 11419 = 12 lignes) devient le double de celui de la première *CIL*, VIII, 256 = 6 lignes). Dans cette seconde édition, il est question de « versus novem erasi » c'est-à-dire « neuf lignes martelées, martelage qui convient parfaitement pour Domitien. Ligne 2, les lettres IMP CAES D sont soulignées de pointillés, ce qui veut dire qu'elles sont lues sous le martellage (ou le grattage). Donc on peut restituer *Imp Caesar Domitianus Aug*⁹⁸. ou *Imp Caes Divi F.* ou *Imp Caesar Divi F. Domitianus Aug.*

99

98 Cagnat R., 1914, p. 191.

99 Lassère J.-M., 2005, p. 1005.

Traduction

Pour l'éternité de l'empereur César D[...] par décret des décurions, aux frais publics.

Remarque

L'Eternité de l'empereur est ici confondue avec l'*aeternitas Romani nominis*, « l'Eternité du nom romain » que l'on trouve par exemple dans le *CIL XI*, 4170 = *ILS*, 157.

Datation

81-96 apr. J.-C.

5 - Dédicace de [---*Pudens*]

Référence

CIL, VIII, 261 = 11428.

V. GUERIN, 1862, I, p. 371, 145 ;

Support

Fragment de pierre découvert par V. Guérin à côté d'une enceinte byzantine, h. : 50 cm ; larg.: 52 cm. Texte, de 6 lignes, incomplet à gauche, à droite et en bas, h. lettres. : 6 cm. Ecriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

- 1- [---]DENTI MEN[---]
- [---]AE LEG XV [---]
- 3- [---]ANNONIA [---]
- [---]NO OPT[---]
- [---] ALVMNO [---]
- 6- PP

Lecture

- 1- [--- *Pudenti men[sori]*]
[geometr]ae leg(ionis)XV [Apollinaris]
- 3- [in *Pannonia* [adlecto ab]
[Imp(eratori) Traia]no Opt[imo Aug(usto) in]
[---mun(icipium)? Suf(etanum) ?] alumno [d(ecreto) d(ecurionum)]
- 6- *p(ecunia) p(ublica).*

Apparat crit.

On n'est pas renseigné sur le nombre des lettres qui manquent dans les différentes lignes du texte. Les auteurs du *CIL* propose de lire : ligne 1 et 2 *[Pu]denti* ensuite non pas un deuxième *cognomen* comme *Mem[ori]* mais comme le propose Momson, *men[sori geometrae]*. Puis *XV[appolianarum]*. Ligne 3 : *[P]annonia...* Ligne 4 : *[Traia]no opt[imo Aug.]*. Wilmanns lit à la fin de cette ligne « *opt* » ou bien « *obi* ».

Traduction

A [---*Pudens*] arpenteur de géometrie de la XV^e légion Apolienne de Pannonie... [l'Empereur] Trajan très bon Auguste, [---] au fils (de la cité), [---] aux frais publics.

Remarques

La cité offre une dédicace à *Pudens*, « géomètre » sous Trajan. Encore une fois nous assistons à une attestation de la caisse publique (PP) et peut-être à l'*ordo decurionum* [DD] avant la promotion de la ville en colonie, ce qui confirme un stade préliminaire.

L'inscription évoque la carrière de ce militaire considéré comme *alumnus* c'est à dire « enfant de la patrie » qui désignait *patronus* comme l'affirme M. Corbier¹⁰⁰. Ce mensor-géomètre devait participer aux grandes opérations de délimitations amorcées sous l'empereur Trajan non loin de cette région. Il aurait participé aux opérations de centuriation qui ont laissé des traces sur le terrain et aux opérations des délimitations du territoire de la tribu des Musulames entreprises par l'empereur Trajan mentionné dans l'inscription.

Datation

114-117 apr. J.-C. Trajan devient Optimus à partir de 114 apr. J.-C¹⁰¹.

6 - Dédicace de la [colonia] Avrelia [Avg. Sv]fetana

Référence, (fig. 343)

CIL, VIII, 258 = 11421.

Support

Fragment de pierre incomplet à gauche et à droite découvert parmi les ruines de l'antique *Sufes*. Dimension : h. : 60 cm ; larg. : 48 cm. Texte de 3 lignes incomplet en haut, en bas, à gauche et à droite. h lettres : min. : 10 cm, max. : 12 cm. (Écriture : Abréviations)

Lieu de conserv. : inconnu.

**258 Hr. Sbiba in lapide fracto lato c. 60 alto
c. 48 litteris v. 1 c. 12 v. 2. 3 c. 10.**



Descripti.

Fig. 343

Bibliographie

GASCOU J., 1972, p. 146.

GASCOU J., 1982, p. 197.

¹⁰⁰ Corbier M., 1990, p. 322-326

¹⁰¹ En dernier lieu, D. Kienast, 1990, p. 123.

Texte	Lecture
[---]S AVGG [---]	[---]s Augg(ustorum)[---]
[---] AVRELIA [---]	[--- colonia] Aurelia [---]
[---]FETANA [---].	[--- Aug(usta) Su]fetana [---].

Apparat crit.

Ligne 1 : dernière lettre « G » ou « C »

Ligne 2 La restitution proposée est celle de J. Gascou qui lit : *[col(onia)] Aurelia / [Aug(usta)]. Su]fetana ou [col(onia) Septimia] Aurelia / [Commoda ou Commodiana. Su]fetana* C. Lepelley¹⁰² propose la restitution suivante : *[col(onia) Sept(imia)] Aurelia / [Aug(usta) Su]fetana*. Dans une communication orale, A. Beschaouch a lu : *[...Matrijs Augg(ustorum) [et castrorum] / [col(onia) Septimia] Aurelia [Aug(usta) Su]fetana [--- D(ecreto) D(ecurionum) Pecunia) Publica]*.

Datation :

161-235 apr. J.-C. Justification : L'épithète Aurelia.

7 - Dédicace à l'Empereur *Aem[ilianus ?]*

Référence, inédite (fig. 344)

Support

Sur la face extérieure du mur sud du nymphée (el Guennara) se trouve remployée un fragment d'un linteau calcaire blanc, incomplète à gauche, à droite et en haut, h. : 34 cm ; larg. : 70 cm ; ép. 33 cm, portant un fragment d'une inscription monumentale de deux lignes incomplètes à gauches, à droite et en haut ; lettres peintes en rouge : la première ligne est martelée ; h. lettres. : entre 11 et 12 cm.

Texte	Lecture
[[--]I AEM[.....]]	[[--]I Aem[iliani]]
LN. SVA LIBERALI	[--- ex --- mi]l(ibus) n(ummum) sua liberali[tate fecit]

Apparat crit.

Martelée, la première ligne laisse voir les traces de la lettre « I » ou « T » ou « F » et la deuxième barre de la lettre « A », la lettre « E » et ensuite la lettre « M », ce qui nous permet de proposer la restitution d'un génitif *AEM[ILIANI]*. Dans la deuxième ligne, on voit un vacat puis une barre sur les deux premières lettres.

102 Lepelley Cl., 1981, p. 305- note 2.



Fig. 344

Remarque

Le dédicant s'est montré très généreux envers sa patrie. Il devrait être l'un des dignitaires de la cité voulant exprimer son dévouement lors d'une campagne électorale ou bien désirant payer une dette promise lors de son élection pour une magistrature municipale ou autre. Malheureusement, la pierre est incomplète et ne permet pas de déterminer son nom.

Datation

D'après la paléographie, on peut situer le texte entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle apr. J.-C.¹⁰³.

8 - Base de *P. Magnius Amandus*.

Référence, (fig. 345-346)

CIL, VIII, 262 = 11430.

ILS, 6835.

GUÉRIN V., 1962, I, p. 371-372, n.156.

TISSOT Ch., 1888, II, p. 618.

103 « *Aem[iliani]* » martelé dans la première ligne laisse penser à un empereur *Aemilianus*. D'après la liste des empereurs on a deux empereurs qui portent ce cognomen : *Aemilius Aemilianus* qui a régné entre Juillet et octobre 253 apr. J.-C., en dernier lieu D. Kienast, 1990, p.210; et *Messius Aemilianus*, a été préfet d'Egypte entre 24 septembre 258 et le 17 mai 261 et il semble avoir pris le pouvoir durant la deuxième moitié de l'année 261, D. Kienast, 1990, p. 224-225 ; voir également, *Histoire Auguste*, Textes établis, traduits et commentés par. Chastagnol A., 1994, p. 850-851. Il est plus plausible d'opter pour le premier qui a laissé des traces en Afrique en Mauretanie Césarienne, Salama P., 1951, p. 213-272 voir p. 230-232 borne n° 9 ; voir également *CIL*, VIII, 22473 et 22508. Il peut s'agir d'un légat ou d'un vice proconsul, *CIL*, VIII, 01296 (p 2554) = 14798, ou d'un notable locale bien que le nom est inconnu à *Sufes* et sa région dans l'état actuel de la documentation.

Support

Base de statue parallélépipédique en calcaire dur marbré de couleur jaunâtre incomplète en haut découverte par V. Guérin enfouie à l'ouest des ruines de l'antique *Sufes*. h. : 128 cm. larg. : 52 cm. Redécouverte le 26/11/1999 dans la cours du lycée secondaire de Sbiba où elle est conservée, elle mesure actuellement : h.: 111 cm; larg. : 50 cm; ép.: 47 cm ; Ch. épigraphique, h. conservé : 87 cm ; larg. : 39 cm ; texte de 19 lignes, le texte est incomplet en haut et vers le milieu à droite h. lettres. : entres 4 et 5 cm. Écriture africaine allongée, abréviations, points de séparation. Lettres belles tassées et peintes en rouge, tassemment à gauche, deux paragraphes séparées par un espace.

Texte

Transcription du <i>CIL</i>		Actuellement le texte se présente ainsi
1-	[---]ENDIDISSIMVS ET	1- [.....]
	[---]ELICISSIMVS ORDO	[.....]
	COL SVFETAN[---]	[.....]
	P MAGNIO AMAN[---]	[.....]
5-	PP INTER QVIN[---]-	5- [.....QV.....]
	CIOS ADLECTO QV[---]-	[....DLECTO Q..]
	TER SVVMM HONO[---]	TER. SVMM HONO[.....]
	FLAMONI PP ET QVINQVEN-	FLAMONI PP ET QV[.....]
	NALITATIS AVMPLIVS HS L N	NALITATIS ANPLIVS HSLN
10-	OBTVLERIT EX CVIVS QVANTI-	10- OBTVLERIT EX CVIVS QVANTI-
	TATIS VSVRIS QVOD ANNIS	TATIS VSVRIS QVOD ANNIS
	XII K NOV DIE NATALI DEI	XIIK NOV DIE NATALI DEI
	HERC GENI PATRIÆ DIVISI-	HERC GENI PATRIÆ DIVISI
	ONES DEC DANTVR.	ONES DEC DANTVR.
15-	Q MAGNIVS MAXIMVS	15 Q MAGNIVS MAXIMVS
	FLAVIANVS FIL EIVS EQ R	FLAVIANVS FIL EIVS EQR
	HONORE CONT S P F ET	HONORE CONTI SPF ET
	OB DEDIC SPOTVLAS	OB DEDIC SPOTVLAS
	DEDIT L DDD.	DEDIT L D D D



Fig. 345

Lecture

- 1 [Spl]endidissimus et
[f]elicissimus ordo
col(oniae) Sufetan[ae]
P(ublio) Magnio Aman[do] fl[amini]
5 p(er)p(etuo) inter quin[quenali]-
cios adlecto qu[i prae]-
ter summ(am) hono[rariam]
flamoni p(er)p(etui) et quinquen-
nalitatis amplius HS L n(ummum)

11430 (= 262) in basi alta m. 1,28, lata 0,5
litt. 0,04; rep. Hr. Sibba.

1 *splendidissimus · et*
felicissimus · ordo
col · sufetan^{ae}
P · magnio · amando
 5 *p · p · inter · quino^vennali*
*cios · adlecto · qu*p*rae*
*ter · sum*m* · hono*rariam**
*flamoni pp · et · quin*q*uen*v**
nalitatis · amplivs · hsl · n
 10 *obtulerit ex cvivs quant*tatis**
vsuris quod annis
xii k nov die natali dei
herc geni patriæ divisi
ones dec dantvr
 15 *Q magnius maximus*
*flavianus filius eq*r**
*honore con*s* p*f* et*
ob dedic sportvlas
dedit · l · ddd

Recognovi tam lapidem quam ectypum; contum Wilmanns et ectypum sumpsit. Guérin *voy.* p. 372 n. 146, qui litteras nonnullas adie ex interpolatione, non ex visu.

8 fin. litteras inclinatas ego neque in lapi neque in ectypo dispexi. — De *deo Herc genio patriæ* Sufetano conf. Augustinus epist. scripta auctoribus ac principibus vel senioribus coloniae Suffectanae, qua queritur de caede sex ginta christianorum interfectorum quod signat Herculis fregissent cf. martyrologium III K Sept.

Fig. 346

- 10 obtulerit ex cuius quanti-
tatis usuris quodannis
XII k(alendas) Nou(embras) die natali Dei
Herc(uli) Geni patriae diuisi-
ones dec(urionibus) dantur.
- 15 Q(uintus) Magnius Maximus
Flavianus fil(ius) eius eq(ues) R(omanus)
honore cont(entus) s(ua) p(ecunia) f(ecit) et
ob dedic(ationem) sportulas
dedit L(oco) d(atо) d(ecreto) d(ecurionum).

Apparat critique

d'après la publication¹⁰⁴

Ligne 1 les 3 premières lettres sont restituées.

Ligne 2 la première lettre est restituée.

Lignes 3, 4, 5, et 6 sont incomplètes à la fin

Ligne 7 les lettres « V » et « M » de « SVM » sont attachées.

Ligne 9 « HSL » portent une barre.

Ligne 10 les deux lettres « T » et « I » finales sont attachées.

Ligne 13 les deux lettres de « PATRIAЕ », « A » et « E » sont ligaturées : « AE ».

Ligne 17 les lettres « N » et « T » de « CONT » sont attachées.

D'après l'état de la pierre lors de sa redécouverte :

Lignes 1, 2, 3, 4 disparues ;

Ligne 5 conserve seulement les parties inférieures de trois lettres ;

Ligne 6 est incomplète au début ;

Ligne 7 et 8 sont incomplètes à la fin ;

Ligne 7 : ligature entre la lettre « V » et « M » de « SVMM;

Ligne 9 : le *CIL VIII*, 11430 lit « AMPLIVS » avec ligature entre « M » et « P » : en réalité il faut lire « ANPLIVS » qui est une forme archaïque ;

Ligne 10 à la fin : ligature entre « T » et « I » de « QVANTI » ;

Ligne 13 : ligature des lettres « AE » de « PATRIAЕ » ;

Ligne 17 : ligature des lettres ...et T de C...

Traduction

104 Guérin V., 1962, p.371-372 ; Tissot Ch., 1888, II, p. 618 ; *CIL*,VIII n° 11430 et *ILS*, n° 6835.

Le très splendide et très heureux Ordo de la colonie de *Sufes* à Publius Magnius Amandus, flamine perpétuel, admis parmi les quinquennaux (*duumiri quinquennales*) qui, en plus du montant de la somme honoraire du flaminat perpétuel et de la quinquennalité, a ajouté la somme de 50.000 sesterces pour qu'avec les intérêts de cette somme une gratification soit donnée à chacun des décurions, chaque année, le 12^e jours des calendes de novembre, (21 octobre) jour anniversaire du dieu Hercule, génie de la patrie. Quintus Magnius Maximus Flavianus, son fils, chevalier romain, satisfait de l'honneur a élevé (cette statue) à ses frais et, à l'occasion de la dédicace, a donné des sportules. Lieu attribué par décret des décurions.

Remarques

Nous avons ici un document qui a un grand intérêt pour l'histoire municipale de la *colonia Sufetana*¹⁰⁵ et au delà pour celle de l'Afrique:

- 1- C'est l'un des trois textes qui mentionne le toponyme antique de *Sufes*.
- 2- C'est aussi l'un des deux textes qui nous renseignent sur le statut de la ville : *colonia Sufetana*.
- 3 -C'est le seul texte qui nous informe sur la carrière de notables sufétains : le dédicataire : P. Magnius Amandus *flamen perpetuus* et *duumvir quinquenalis* et le dédicant Q. Magnius Maximus Flavianus chevalier romain, fils du précédent. Ce texte nous apprend que ce notable est arrivé brusquement et par *adlectio* au sommet du *cursus municipal*. Son fils qui est un chevalier (le seul attesté à *Sufes*) ne semble pas être le fils aîné¹⁰⁶ puisqu'il porte un prénom et un surnom autres que ceux de son père. Son deuxième *cognomen* est composé d'un gentilice *Flavius*, sans doute celui de sa mère, plus le suffix *-anus* (*Flavius + -anus*).
- 4-L'inscription met en évidence des actes d'évergétisme faits par deux membres de la famille des *Magnii*. Il s'agit de la *summa ampliata* ou la largesse supplémentaire. Il s'agit là d'une preuve de la permanence ou bien encore de l'apogée de la pratique de l'évergétisme pendant le III^e siècle.
- 5-L'intérêt accordé à Hercule, *Genius Patriae* illustre la place occupée par cette divinité dans la ville et explique les évènements sanglants de la fin du IV^e siècle entre les Païens et les Chrétiens¹⁰⁷.

105 *CIL*, VIII, 258 = 11421, voir plus bas, inscription n° 6.

106 Le premier cognomen « *Maximus* » peut nuire à cette proposition, mais il peut être considéré le fils.

107 Saint Augustin, Lettre, 50 voir partie sur le christianisme.

Datation

D'après Duncan-Jones¹⁰⁸, le texte date après 150 apr. Cette proposition rejoint celle de Cl.-Lepelley, qui propose le milieu du III^e siècle comme un *terminus ante quem*. Une précision est apportée par S. Lefebvre¹⁰⁹ qui, se basant sur le formulaire de la dénomination de Quintus Magnus Maximus Flavianus, le fils, *eques romanus*, propose la fin du II^e –début du III^e siècle.

9 - Dédicace à Liber

Référence, inédite (fig. 347)

Support

Pierre calcaire remployée dans un mur au ras du sol à l'intérieur de Jamâa Sidi Okba, L. : 77 cm, larg. : 70 cm, ép. : 23 cm, le texte est incomplet à droite, à gauche et en bas, lettres peintes en rouge, h. lettres : 11 cm :

Texte

[---] DEO LIBERO [---]



Fig. 347

Apparat crit.

La lettre « L » est allongée, elle prend la forme de l'écriture africaine allongée. La lettre O est très réduite à l'angle supérieur, à droite de la pierre.

10 - Base en l'honneur d'un empereur *Invictissimus*.

Référence, (fig.348)

CIL, VIII, 257 = 11420.

108 p. 102.

109 Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29

Temple, II, p. 341, n° 125 ?

Guérin V., 1862, I, p. 370.

Support,

Base de statue érodée en haut et brisée en bas découverte "à l'un des angles extérieurs" d'une enceinte rectangulaire h. : 100 cm ; larg. : 47 cm. champ épigraphique incomplet en haut et en bas à droite. Texte de 11 lignes dont les 4 premières sont érodées. Écriture :Onciale, abréviations¹¹⁰.

Lieu de conserv. : inconnu

Apparat crit.

Les quatres premières lignes sont effacées. La qualité de l'écriture a laissé V. Guérin penser qu'il s'agissait d'un texte numide¹¹¹. La première lecture du *CIL* pour les lignes 5, 6 et 7 fut : [...] [in]victi simo Aug(usto) pont(ifici) maxim(o) trib(unicia) pot(estate) IIII (potius quam II) co(n)s(uli) III p(atri) p(atriar) p(ro-consuli) d(ecurionum) d(ecreto) [p(ecunia) p(ublica)]. Inscriptio vix saeculo tertio recentior est, quo tempore in usu fuisse has litterarum formas miratus est Wilmanns, 'hodie inventis titulis, qualis est Mactaritanus quem infra edemus = Eph. V n. 279, nemo mirabitur.

11420 (= 257 et p. 926; Eph. V n. 260) in basi alta m. 1,0, lata 0,47; rep. Hr. Sbiba. Vidi etiam GUERRINIUS voy. I p. 370: à l'un des angles extérieurs (d'une enceinte rectangulaire) je remarque, sur un bloc, les traces malheureusement très-effacées d'une inscription qui me semble numide: du moins je crois y reconnaître plusieurs caractères appartenant à l'alphabet de cette langue.

versus quattuor
erasi
5 u I c T I C
IMO & U
C I P O N T
n a x i n
TRb POT III
10 CoS III PPP
D.P.

Recognovi tam lapidem quam ectypum; descripsit Wilmanns et ectypum sumpsit. Temple II p. 341 n. 125 adiecta tabula.
Legas: [in]victi(simo Aug(usto) pont(ifici) maxim(o) trib(unicia) pot(estate) IIII (potius quam II) co(n)s(uli) III p(atri) p(atriar) p(ro-consuli) d(ecurionum) d(ecreto) [p(ecunia) p(ublica)]. Inscriptio vix saeculo tertio recentior est, quo tempore in usu fuisse has litterarum formas miratus est Wilmanns, 'hodie inventis titulis, qualis est Mactaritanus quem infra edemus = Eph. V n. 279, nemo mirabitur.

Fig. 348

110 Guérin V., 1962, p. V-IV: « Comme résultats de mon voyage, j'ai rapporté 568 inscriptions ou fragments d'inscriptions dont j'ai pris la copie et en même temps l'estampage, quand cela m'a été possible. Ces inscriptions se divisent ainsi : 536 latines, 28 puniques, 3 coufiques et 1 libyque ou berbère. (...) L'inscription libyque ou berbère provient de Sbiba, l'ancienne *Colonia Sufetana*, où S. Grenville Temple l'avait déjà vue avant moi ». P. 370 « 2e Une enceinte rectangulaire, construite avec des blocs de dimensions colossales et superposés sans beaucoup de régularité. A l'un des angles extérieurs de cette enceinte je remarque, sur un bloc, les traces malheureusement très-effacées d'une inscription qui me semble numide ; du moins je crois y reconnaître plusieurs caractères appartenant à l'alphabet de cette langue. J'ai soin d'en prendre plusieurs estampages, mais qui réussissent peu, à cause du vent et de la pluie qui me contrarient dans cette opération, à cause aussi de l'état de la pierre, dont la surface est très-rongée par le temps. » voir notice du *CIL*, VIII, 257-11420; l'écriture rappelle celle de l'inscription du cippe de Beccut ou celle du moissonneur de Mactar, cf Picard G.-Ch., 1970, p. 125-164.

111 voir note précédente.

Texte :	Lecture :
1- [---]	1- [---]
[---]	[---]
3- [---]	3- [---]
[---]	[---]
5- [--]VICTI[-]S-	5- [in]victi[s]s-
IMO AV-	imo Au-
7- G PONT	7- g[usto] pont[ifici]
MAXIM	maxim(o)
9- TRIB POT III	9- trib(unicia) pot(estate) III
COSIII P P P[.....]	co(n)s(uli)III p(atri) p(atriae) P[roco(n)s(uli)]
11- D D [- -]	11- d(creto) d(ecurionum)[p(ecunia) p(ublica)].

Traduction

... invincible Auguste, pontife suprême, en sa quatrième puissance tribunicienne, consul pour la troisième fois, père de la Patrie, proconsul. Par décret des décurions, dépense publique.

Remarques

D'après le *CIL* l'inscription doit dater au III^e siècle. En se basant sur la titulature *d'invictissimus*, le nombre des puissances tribuniciennes (III) et le nombre des consulats (III) on peut reconnaître l'empereur Dioclétien, précisément en l'an 287¹¹². Ce qui explique probablement l'état de conservation de la pierre : l'inscription aurait dû subir un martelage à cause de la *damnatio memoriae* qui a affecté le nom de cet empereur.

Datation

287 apr. J.-C. d'après la titulature qui concorde avec celle de Dioclétien.

11 - Dédicace à la Tétrarchie (arc).

Référence

A. BESCHAOUCH, 1989, p. 258-260.

AE, 1992, 1763.

Support (fig.349)

Bloc en calcaire blanc h.: 48 cm ; L. : 126 cm ; ép. : 35 cm, brisé à droite et à gauche réemployé dans le monument dit Jamâa Sidi Okba. Actuellement conservé dans le jardin de la municipalité de Sbiba. Texte de quatre lignes, incomplet en haut, en bas, à gauche et à droite,

112 voir Cagnat R., 1914, p. 233.

h. lettres., ligne 1 : 11 cm ; ligne 2 : 10 cm ; ligne 3 : 8 cm ; ligne 4 : 9 cm. Écriture : Capitales allongé Abréviations, martelages

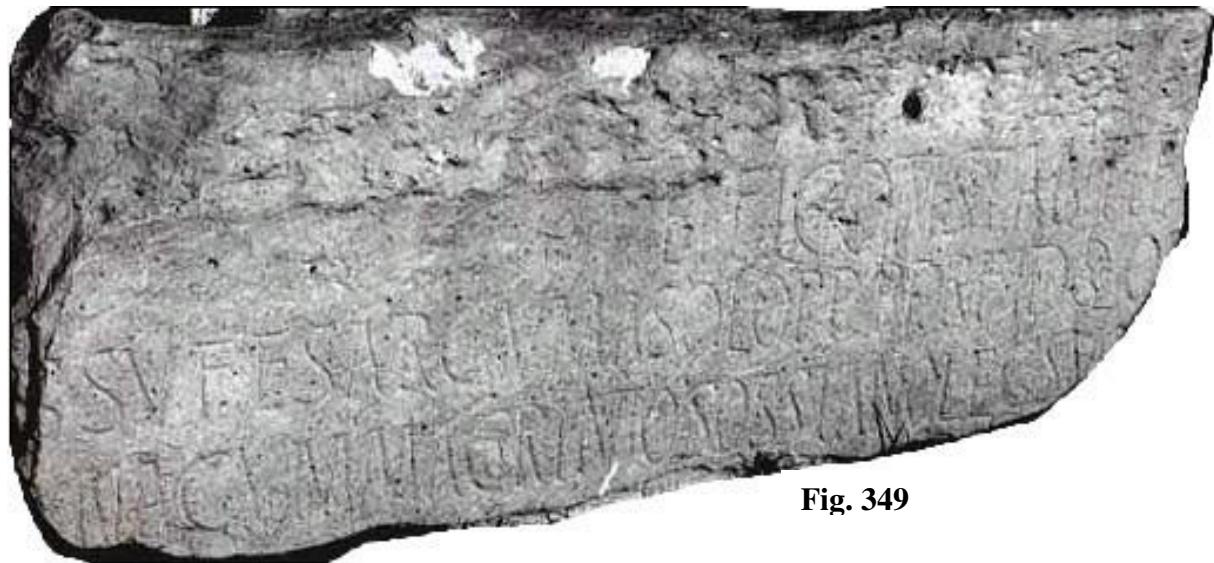


Fig. 349

Bibliographie

Lepelley Cl., 2003, p. 216-217.

Texte

- 1- [[[. [.....]]]
- 2- [[.....]] ET FL CONSTANTI E[.....]
- 3- [---]S SVFES ARCVM A SOLO P P PERF.IDQ. OP[---]
- 4- [---]VNA. CVM MACRINIOSOSSIANO LEG SVO[---]

Lecture

- 1- [[D]ominis nostris D[iocletiano et]
- 2- Maximiano Aug(ustis) et Fl(avio) Constanti(o) e[t Maximiano nobb(ilissimis) Caess(aribus)]]
- 3- [col(onia) splendidis]s(ima) Sufes arcum a solo p(ecunia) p(ublica) perficiendum id(em)q(ue) op[ere constructum ab Aurelio Aristobulo u(iro) c(larissimo)]
- 4- [proco(n)s(ule) Africae] una cum Macrinio Sosiano leg(ato) suo [u(iro) c(larissimo)---]

Apparat crit.

- Ligne 1 totalement martelée
- La ligne 2 comporte au début les traces du martelage mais au contraire de ce qui est publié « *ET CONSTANTI* » on peut lire clairement : « *ET FL. CONSTANTI E* »
- La ligne 3 : la lettre qui précède « *SVFES* » est sûrement un « *S* », ce qui a permis à A. Beschaouch de lire « *[et consulibus]* » et aux auteurs de l’AE (A. Chastagnol et J.-M. Lassère)

de restituer « *[col(onia) spendidis]s(im) Sufes* ». D'après C. Lepelley l'abréviation « *splendidiss* » est inusitée mais possible¹¹³. Par la suite, on trouve « *PERFI* »¹¹⁴, suivi des lettres « *DQOP* » et non « *DOOP* » comme écrit A. Beschaouch¹¹⁵. On peut développer alors ainsi : « *Perficiundum id(em)q(ue) op...* »

- La restitution à la fin de la ligne 4 « *[v(iro) c(larissimo) ---]* » est proposée par C. Lepelley¹¹⁶.

Traduction

À nos seigneurs Dioclétien et Maximien Augustes, Constance et Maximien très nobles Césars, [la très splendide colonie] *Sufes* a élevé un arc depuis le sol aux frais de la caisse publique, le travail étant mené à bien par *Aurelius Aristobulus* homme clarissime, proconsul d'Afrique avec son légat *Macrinus Sossianus* homme clarissime ---.

Remarques

L'inscription nous apprend qu'on a construit un arc depuis les fondations. Cette action témoigne d'une relative prospérité de la cité. Il faut remarquer que la dédicace précédante de l'année 287 ap. J.-C.¹¹⁷ est érigée par la cité en l'honneur de Dioclétien sept années avant cette celle-ci. Il s'agit de deux témoignages de la permanence de la vie municipale sinon de la reprise de la vie municipale dans cette cité juste après la crise dite du III^e siècle.

Par ailleurs, on remarque que le proconsul Aristobule accompagné de son légat Macrinus Sossianus intervient ici pour veiller sur la construction d'un arc depuis les fondations. Cette intervention ne concerne pas seulement la cité de *Sufes*, en effet tout le secteur depuis *Civitas A[...]*¹¹⁸, *Mactaris*¹¹⁹ et *Mididi*¹²⁰, jusqu'à *Thugga Trebentina*¹²¹ et *Civitas Cit...*¹²² a connu et dans la même période leur intervention¹²³. Cette intervention est la dernière avant la création de la province de Byzacène en 295 ap. J.-C. La présence du légat de Numidie¹²⁴ confirme l'appartenance de *Sufes* ainsi que des autres localités concernées à la Numidie proconsulaire.

113 Lepelley Cl., 2003, p. 217 note n° 7.

114 Le lapicide ne semble pas omettre la syllabe « *CIEN* » comme le suggère Lepelley Cl., 2003, p. 217.

115 Beschaouch A., 1989, p. 259.

116 Lepelley Cl., 2003, p. 217.

117 *CIL*, VIII, 11420 .

118 Ksar Mdouja, *CIL*, VIII, 23658.

119 *CIL*, VIII, 00624 = *CIL*, VIII, 11782 = *AE* 1946, 62 = *AE*, 1946, 119; *CIL*, VIII, 23413.

120 *CIL*, VIII, 608 = *CIL*, VIII, 11772 = *ILS*, 00637 = *AE*, 1946, 119.

121 Hr. Dougga, *CIL*, VIII, 11768.

122 Sidi Hamed El Hacheini, *CIL*, VIII, 27816.

123 On trouve les traces de ce proconsul également en Numidie, à *Calama*, *CIL*, VIII, 5290 et à *Thagora*, *CIL*, VIII, 4645 ; sur la répartition géographique des inscriptions d'édifices à l'époque de Dioclétien cf., Waldherr G., 1992, passim, voir également la discussion engagée après l'intervention de l'auteur p.132-133.

124 cf. Chastagnol A., 1962 , p. 22-25 ; Cf. aussi intervention de l'auteur dans Beschaouch, 1989, p. 260.

Le remploi de la pierre dans la mosquée de Sidi Okba ainsi que le mauvais état de conservation du site ne permet pas la localisation de l'arc signalé dans l'inscription. Toutefois, cette action permet de croire, comme c'est le cas à *Sufetula*¹²⁵, que la zone urbaine de *Sufes* a connu une extension pendant le Bas-Empire. Cette extension est peut-être à chercher dans la plaine située à l'est et au nord du premier noyau urbain.

Datation

294 apr. J.-C. Justif. dat. : Titulatures impériales et nom du gouverneur.

12 - Dédicace impériale de la part d'*[Eg]natianus* flamine perpétuel

Référence

CIL, VIII, 11422.

Support

Fragment d'épistyle, h. : 32 cm ; larg. : 52 cm ; ép. : 32 cm, brisé à gauche et à droite et peut-être en bas découvert parmi les ruines de l'antique *Sufes*. Texte de deux lignes, incomplet à gauche, à droite et en bas, h. lettres. min. : 11 cm ; max. : 12 cm. Écriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv., inconnu

Texte

[---] IMP CAES [---]
[---]NATIANVS FLAM[---]
[---]

Lecture

[---] Imp(eratoris) Caes(aris) [---]
[Eg]natianus flam[en perpetuus---]
[---].

Apparat crit.

Ligne 1 il manque le début peut-être *[Pro salute]*, et la fin.

Ligne 2 Il manque le début ; le *CIL* restitue le *cognomen* du dédicant : *[Eg]natianus* ; on propose aussi *[Do]natianus*¹²⁶.

Traduction

À l'empereur César [---], *Egnatianus*, flamine perpétuel

Remarques

Il s'agit d'une dédicace impériale faite par un flamme perpétuel. Le flaminat est attesté immédiatement après le *cognomen*, ce qui montre que la carrière d'*[Eg]natianus* est probablement mentionnée ici en sens inverse. C'est l'un des deux flamines attestés à *Sufes* dans l'état actuel de la documentation¹²⁷.

125 voir en dernier lieu N. Duval, 1990, p. 495-535 voir plan p. 502 et p. 512-514 ...

126 *RNGCL*, p. 462 .

127 l'autre *CIL*, VIII, n° 11430 =262 ; Bassignano M. S., 1974, p. 89 n° 2.

Datation

-27/287 apr. J.-C. en se basant sur la titulature impériale, probablement après la promotion coloniale.

13 - Dédicace anonyme ?

Référence

CIL, VIII, 23234.

CAGNAT R., 1897, p. 387, 86.

Support

Pierre incomplète des quatres côtés, découverte par R. Cagnat réemployée dans la muraille sud de la Basilique. Texte de 3 lignes incomplet, h. lettres. : 8 cm. Écriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

[---]CON [---]

[---]O[---]

[---]S S P F

Lecture

[---]con [---]

[---]o[---]

[---]s s(ua) p(ecunia) f(ecit).

Traduction

...? ...il a fait faire à ses frais..

14 - Linteau " et Augustali".

Référence

CAGNAT R., 1927, p. 37, 1.

ILTun, 390.

Support

Fragment de linteau ornementé trouvé par le capitaine Meunier réemployé dans la mosquée de Sidi Okba à Sbiba. Il porte une seul ligne incomplète à gauche et à droite, h. lettres : 20 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

[---] ET AUGVSTALI [---].

Lecture

[---] et augstali[---].

Apparat crit.

On peut restituer aussi « Augstali[s---] » ou bien encore « Augstali[bus---] ».

Traduction

«et *Augustalus*.... » ou bien « et les *Augustales*.... »

Datation

Epoque païenne.

15 - Fragments

Référence

CIL, VIII, 269a et b = 11425a et b = 23235.

Support

Deux fragments d'inscription ?

- 1 -Fragment d'épistyle encastré dans l'angle N-O de la basilique (Sidi Okba) découvert par P. Gauckler à Sbiba. h : 50 cm ; larg. : 28 cm, avec deux lignes incomplètes à gauche et à droite. h minimale des lettres. : 10 cm. h. : maximale : 11 cm.
2- Fragment incomplet en haut, h. : 55 cm. larg. : 85 cm avec deux lettres appartenant à une seule ligne. h. lettres : 25 cm.

Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
F1	F1
[---]GIO[---]	[---]gio[---]
[---]TRO[---].	[---pa]tro[no---].
F2	F2
[---]	[---]
P P	p(ecunia) p(ublica).

Apparat crit.

La lecture proposée pour le premier fragment est celle de P. Gauckler qui permet de restituer [le]gio dans la première ligne. On peut en ajouter d'autre proposition comme [---re]gio[nis---] ou encore [---suffra]gio [et decreto ordinis ---]. Wilmanns en a vu: [---]G C[---] / [---]CRC[---].

Pour le deuxième texte : il y a plusieurs suggestions de restitution : exemple : *p(ater)* *p(atiae)* ou *P(ro)p(raetor)* ou *p(er)p(etuel)* ... on a choisi *P(ecunia)* *P(ublica)* parce que les lettres sont de 25 cm de hauteur et aussi parce que, d'après le *CIL*, les deux lettres se trouvait à la fin du texte.

16 - Fragment [...]CENA[...]

Référence

CIL, VIII, 23236.

GAUCKLER P., 1897, p. 387, 85

Support

Fragment d'épistyle brisé en haut, en bas, à gauche et à droite, h. lettres. : 25 cm.

Lieu de conserv. : inconnu

Texte

[---]CENA[---].

Lecture

[--- v(ir) p(erfectissimus) P(raeses) p(rovinciae) Val(eriae)

Byza]cena [d(ecreto) d(ecurionum p(ecunia) p(ublica)].

Remarques

Vu la hauteur des lettres assez important on peut penser à une inscription publique qui mentionne une intervention d'un gouverneur de l'époque tardive, un *praeses* de la province [---Byza]cena [---].

Datation

Si la restitution est vraisemblable la pierre ne pourrait pas être dater avant 294 apr. J.-C.

17 - Borne ?

Référence, (fig.350)

CIL, VIII, 263 = 11426.

Support

Fragment d'épistyle qui était un cippe découvert parmi les ruines de Sibba. h. : 98 cm ; larg. : 38 cm. Texte de 15 lignes très mutilées h. lettres : 5 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

11426 (= 263) in fragmento epistylii, quo postea
pro cippo usi sunt, alto m. 0,98, lato 0,38,
litteris 0,05 leviter incisis magnamque partem
revanidis; rep. Hr. Sibba.

exemplum Wilmanni: exemplum meum:

C P
Δ / D I
C V I
A P V T
M V R I I
I O S T A T
B V // / I I
V // / T O N
R A S / A V A
10 TAB IT SEC
/ V M I / V
R E G E S T A
T V M S V B B
/// / T I V
15 A G R V.

C P I I
Δ / D P
/ C V I
A P V T
Δ M V R S I
P O S T A T
B V S A C I I
V V // / T O I
T A S C A V A
10 A B I T S E C
I V M P E N
R E G E S T A
T V M S V B C
/// / A T I V
15 R O G / R

Texte

1- CPII

A/DP

/CVI

APVT

5- MVRII

POSTAT

BVSACII

V-//TOI

TASCAVA

10- ABITSEC

IVMPEN

REGESTA-

TVM SVB C

///ATIV

15- AGRV.

Recognovi tam lapidem quam ectypum; descripsit
Wilmann titulum difficultem et ectypum sumpsit.
In adnotavi non esse R, 5 litteras duas
alumas, incertas esse. — 7 pro C in ectypo
mibi visus sum dispicere Q; etiam litterae SA
incertae sunt. — 8 littera secunda mihi vide-
batur esse aut A aut X; ultima certo non est N,
at fortasse R; estne via... [p]ortas? — 9 C in-
certa. — 11 littera prima videbatur esse aut R
aut S, 13 littera ultima aut R aut B aut D. —
15 est fortasse R O G V R.

Cippum terminalem esse vel tale quid conieci?
Wilmann haec fere frustula sibi intellegere
visus: C(ippus?) p(ublicus?) aput mur(um)
[i]em [p]ost (an pos(i)tat?) ab it(inere)
regestatum sub agru[m], de quibus mihi
pleraque incerta videntur.

Fig. 350

Remarques

Le très mauvais état de conservation du texte empêche une meilleure lecture. On peut deviner avec beaucoup de précautions qu'il s'agit d'une borne : de cadastration ou bien de délimitation. Elle évoque apparemment un changement d'emplacement d'une voie ou d'une limite ? Je propose volontiers d'y voir une opération de bornage de la zone urbaine qui ne cesse de gagner de l'espace au detriment des terres consacrées à l'agriculture ?

18 – Fragments épigraphes

Référence

CIL, VIII, 11446

CAGNAT R., 1886, p. 132, 24 b et c ;

Support

Deux fragments de pierres inscrites.

- 1- Trouvé par R. Cagnat, réemployé à Jamâa Sidi Okba : h. lettres : 9 cm.
- 2- Découvert par le même réemployé dans le fort situé au sud des thermes : h. lettres : 10 cm.

Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

F1

[---]RV[---].

F2

[---]RO[---].

Remarques

L'auteur n'a pas remarqué de traces d'autres lettres sur ces deux pierres, demander "aussi faut-il y reconnaître des marques de tâcheron, non des inscriptions" pense-t-il.¹²⁸.

19 - Chaperon ?de NATERICVS

Référence, inédite (fig. 351)

Support

Fragment parallélépipédique en calcaire blanc tendre de provenance inconnue. Il porte deux trous dans sa partie supérieure et une inscription d'une seule ligne dans sa partie inférieure. Il est conservé au siège de la Municipalité de Sbiba. Dimension : h. : 26 cm ; larg. : 32 cm ; ép. : 15,5 cm ; h. lettres : de 7 à 8 cm..



Texte

[---]NATERICI[---]

[---]

Fig. 351

128 AM, XII, 1886, p. 131.

Apparat crit.

Les lettres « ATE » sont liées.

Remarque

Le texte est peut-être incomplet à gauche et à droite. Les trous situés en haut de la pierre servaient peut-être à suspendre la pierre. Il est possible qu'elle soit des marques de tacherons

20 - Fragment de VAE

Référence, inédite (fig. 352)

Support

Pierre calcaire blanc, remployée dans un mur à l'intérieur de Jamâa Sidi Okba, brisée à droite, L. visible : 53 cm ; larg. visible : 70 cm, ép. visible : 20 cm, texte de trois lettres inscrites et peintes en rouge dans l'une des faces de l'épaisseur, h. lettres : 5 à 6 cm,



Fig. 352

Texte

[---]VAE

Apparat Crit.

On peut lire : [--- Miner]uae ou [--- Ner]uae ou [--- di]uae ou [--- no]uae

21 - Dédicace à Justinien et à Théodora par le Patrice Solomon

Référence, (fig. 353)

CIL, VIII, 259 = 11423.

GUÉRIN V., 1862, I, p. 373, n.147.

11423 (= 259 et p. 926) in fragmento epistyl
 alto m. 0,90, lato 0,75, litteris alte incis
 0,15; rep. Hr. Sbiba, ubi frustra quæsivi.

ἐπὶ τῶν εὐσεβεστάτων ΔΕΣΠΟΙΝΩΝ
 ιουστινιανοῦ καὶ Θεοδωρας
 προνοίᾳ σολομῶνος τὸν ΠΑΝΕΥ-
 δόξου ὑπατικοῦ καὶ . . . ΠΙΟΥ ΜΑ-
 γίστρου καὶ διπάρχου ψήφιδομηθεν

Contulit Wilmannus. Guérin *voy. I* p. 373 n° 147

1 fin. δεσπ(οτῶν) compendio scriptum videtur
 suisse, quod indicatur interpunktione. —
 περιβλέπτου, quod postea coniecit Wilmannus, non
 idem sit ac *spectabilis*, ferri nullo modo potest
 [δόξου καὶ . . . υπατ]ικοῦ conicit Mommsen. —
 nota litteras alte incisas dici itaque lectu facile

Support

Fig. 353

Fragment d'épistyle, h. : 90. ; larg. : 75 cm, découvert par V. Guérin¹²⁹ non loin de la dédicace de P. Magnus Amandus¹³⁰. Texte, de 5 lignes, incomplet à gauche, h. lettres : 15 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

Bibliographie

MONCEAUX P., 1903, 85.

Durliat J., 1981, p. 35-37, 14.

Pringle D., 1981, T. I : p. 229-230, T. II, p. 320-321.

Texte	Lecture
1 [—]	1 [—]
[...]ΝΔΕΣΠ	[επὶ τῶν εὐεβεστατῶν δεσπ(οτῶν)]
3 [.....]ΔΩΠΙΑΣ	[Ιουστινιανοῦ καὶ Θεο]διλωρας,
[.....]ΥΠΙΑΝΕΥ	[προνοίᾳ α Σολομωνοφ]ς το]ν πανευ-
[.....]ΠΟΥΜΑ	[φημου υπατικου, στρατηλα]ς{τ}ου {π}α-
6 [.....]ΟΔΟΜΗΘΗ	[τρικοι και Γεπι αρχου, ωκ]οδομη ηθη ---.

Traduction de J. Durliat

129 Guérin V. 1962 , t. 1, p. 373, n° 147

130 CIL, VIII, 11430 voir supra, n° 8.

Sous nos maîtres très pieux, Justinien et Théodora, par la providence de Solomon, le très fameux exconsul, *magister militum*, patrice et préfet du prétoire, a été construit....

Remarques

Il s'agit d'une dédicace d'un ouvrage de défense construit à *Sufes* à l'époque byzantine. Plus précisément cette fortification a été bâtie sous la préfecture de Solomon, le célèbre patrice de l'Afrique sous l'empereur Justinien. La citadelle en question a laissé des traces sur le terrain. Elle a été étudié par Ch. Diehl¹³¹. L'emplacement de *Sufes* au milieu d'un col de passage entre le Sud (origine de danger) et la Tunisie du Nord l'a impliqué dans le système défensif byzantin tout comme pendant la haute époque romaine pendant laquelle on y a probablement établi une forteresse. L'intervention officielle de l'État byzantin à *Sufes* pour cette raison traduit l'importance stratégique du site. Actuellement les traces de l'enceinte ne sont plus visibles sur le terrain.

Datation

539/544. Justif. dat. : Deuxième préfecture de Salomon.

22 - Fragment d'une inscription grecque :

Référence

CIL, VIII, 260 = 11424.

Support

Fragment de bloc grissièrement taillé h. : 52 cm. larg. : 160 cm. avec une seule ligne incomplète à gauche et à droite. h. lettres : 6 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

H+ΟΥΩ.

Lecture

H+ουω.

Apparat crit

D'après le *CIL*, la lettre n° 2 est soit un «I» soit un «T» soit un «R» soit un «P».

Datation

L'époque byzantine en Afrique est située entre 533 et 647 ap. J.-C.

B) LES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

23 - Stèle de *J.JRNIVS C(aii) f(ilius) Arn(ensi tribu)*

Référence, inédite (fig. 354-355)

Support

131 Diehl Ch., 1883, p. 403-407 ; voir plus haut.

Stèle à sommet arrondi, calcaire blanc (dimensions : h. 50 cm, L. 50 cm), trouvée à la cour de l'école primaire Sidi Okba par S. Ben Baaziz. On y voit deux registres. En haut, dans un fond neutre un croissant dirigé vers le haut surmonté d'un disque avec une rosace à six pétales stylisée et flanquée de deux grenades dont les tiges reposent sur le cartouche du registre inférieur. La tige de la grenade de droite se termine par une base conique. Ce décor surmonte un cartouche rectangulaire brisé à gauche en bas portant une inscription dont on peut lire la fin. Lieu de conserv. : inconnu.



Fig. 354

Apparat crit.

Au début, l'espace est suffisant pour loger au maximum cinq lettres (*Praenomen* : 1 lettre + début du gentilice 4 lettres). En se basant sur les extrémités supérieures des quatre dernières lettres, on peut deviner un gentilice se terminant par *-nius* ou bien encore de *-rnius*. Solin/Salomies p. 259-260, offre plus de 100 exemples de gentilices ayant cette terminaison. Sur la bande que surmonte le cartouche on peut voir à droite de très petits caractères illisibles.

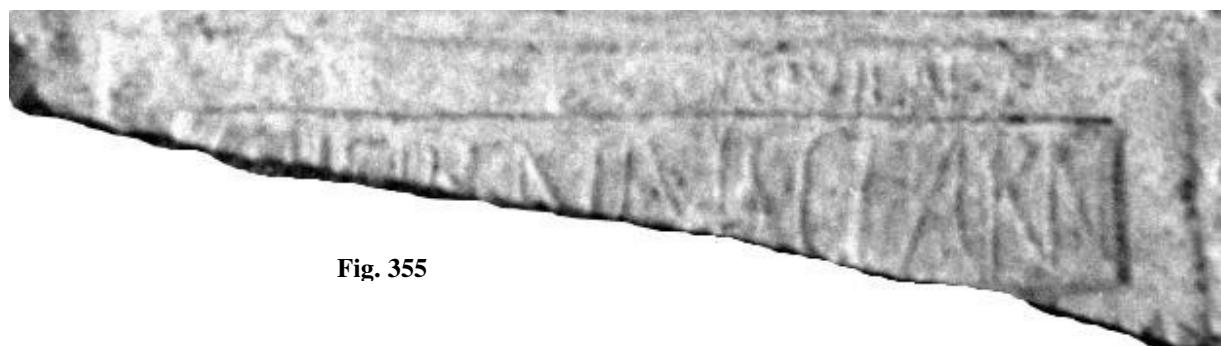


Fig. 355

Texte

[---]

Lecture

[---]

[.]RNIVS C. F. Arn.

[.]RNIVS C(aii) f(ilius) Arn(ensi tribu).

Traduction

[...]rnius fils de Caius de la tribu Arnensis [...].

Datation

Les *tria nomina*, la filiation, la tribu ainsi que l'absence de l'invocation aux dieux Mânes, situent le texte dans la première moitié du I^{er} siècle.

24 - Épitaphe d'*Issidba*

Référence

CIL, VIII, 11434.

CAGNAT R., 1888, p. 67, n° 46

Support

Cippe calcaire découvert par R. Cagnat dans les ruines de l'antique *Sufes* : h. : 105 cm¹³². L. : 35 cm. Il porte un texte de trois lignes, h. min. lettres. : 3,5 cm. h. max. lettres. : 5 cm. Le champ épigraphique est incomplet en bas. . Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
ISSIDBA	Issidba
P VIX[.]T sic	p(ia) uix[i]t
ANIS XXX	an<n>is XXX.

Apparat crit.

L 2 : Cagnat lit « *P(ia ?)* » avec point d'interrogation ; Le deuxième « *I* » de « *VIXIT* » est mutilé.

L 3 : le 2^e « *N* » de « *ANNIS* » est omis.

D'après le *CIL* le nom *Issidba* dérive de celui de *Isibianus*¹³³.

Traduction

Issidba a vécu pieusement 30 ans.

Datation

L'absence de l'invocation aux dieux Mânes situe le texte vers la première moitié du I^{er} siècle.

132 on note une erreur dans le chiffre de la hauteur (0m,05)dans la publication de *AMS*, corrigée dans le *CIL*.
133CIL n° 9950 le texte signale un *Valerius Isibianus*.

25 - Épitaphe de *Vales Nicois*

Référence

CIL, VIII, 11440.

Support

Epitaphe de 3 lignes provenant des ruines de *Sufes*. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
VALES . NI	Vales Ni-
COIS . P . V . A .	cois p(ius) u(ixit) a(nnis)
XXXV. H E	XXXV h(ic situs) e(st)

Apparat crit.

L.1 « *Vales* » pour « *Valens* »

L.3 le lapicide a omis la lettre "s" de « *s(itus)* ».

Traduction

Vales Nicois a vécu pieusement 35 ans. Il repose ici..

Datation

L'absence de l'invocation au dieux Mânes est synonyme de haute époque sans doute du I^{er} siècle.

26 - Épitaphe de *Ponponius Saturni[nus]*

Référence

CIL, VIII, 11438.

Support

Incomplète à droite, (h. 110 cm, larg. 48, ép. :41 cm). Le registre supérieur de cette épitaphe est orné d'un bas-relief représentant un homme debout. Elle a été découverte parmi les ruines de l'antique *Sufes*. (Lieu de conserv. : inconnu.) Le texte, de 3 lignes, est incomplet à droite au niveau des 1^{er} et 3^e ligne. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
PONPONIVS . SATVRNI[...]	Ponponius Saturni[nus]
PIVS VIX . A . XXV	pius uix(it) a(nnis) XXV
BN LSACL[--]	BN LSACL[---].

Apparat crit.

Ligne 1 *Ponponius* au lieu de *Pomponius*.

Ligne 3 d'après le *CIL*, tout est incertain. La première lettre est ou bien « B » ou bien « R. » Il s'agit peut-être du nom du dédicant

Traduction

Pomponius Saturninus a vécu pieusement 25 ans.

Datation:

Haute époque (au I^{er} siècle), à cause de l'absence de l'invocation aux dieux Mânes

27 - Épitaphe de *M. Gentius Quartus*

Référence

CAGNAT R., 1888, p. 66, 44

CIL, VIII, 11427.

ILS, 6833.

Support

Pierre iscrète, h. : 55 cm. ; larg. : 31 cm, découverte par R. Cagnat encastrée dans le mur d'une maison arabe au nord des ruines de l'antique *Sufes*. Elle porte un texte de 6 lignes h. lettres : 2 cm. Écriture : Abréviations, points de séparations. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
1- M · GENTIO QVAR	1- M(arco) Gentio Quar-
TO CIVI CASTELLI	to ciui castelli
3- SVF · M · GENTI	3- Suf(etani) M(arcus) Genti
VS · QVARTINVS	us Quartinus
VETERANVS · FI	ueteranus fi-
6- LIVS · FEC	6- lius fec(it).

Traduction

À Marcus Gentius Quartus, citoyen du *castellum* de *Sufes*. Son fils Marcus Gentius Quartinus vétéran a dressé cette stèle.

Remarques

Le père semble avoir été vivant au moment de la gravure du texte. Excepté le *cognomen* développé pour le fils (obtenu en changeant le suffixe « *-us* » par le suffixe « *-inus* »), les deux hommes sont homonymes.

Pourquoi insiste-t-il sur l'*origo* de son père (citoyen du *castellum Sufetanum*) bien qu'il soit à *Sufes* même ? Est-ce que c'est la citoyenneté locale ? Veut-il se distinguer par rapport à une autre identité ?

Ce texte est d'une grande importance pour l'histoire municipale de *Sufes* : c'est le premier document qui signale le toponyme « *Sufes* ». Il nous renseigne également sur le premier statut de la localité : *Castellum Sufetanum*.

Datation

La fin du I^{er} siècle au plus tard d'après J.-M. Lassère¹³⁴.

28 - Épitaphe de *Gorgonia*.

Référence

ILTun, 392.

CAGNAT R., 1927, p. 37, 2.

Support : (fig. 356)

Caisson en calcaire blanc découvert par le capitaine Meunier "dans la ruine dénommée Kossiba". Il porte un texte de 3 lignes endommagées à gauche et au milieu. La ligne 2 est altérée au début. Actuellement, conservée dans une maison située à l'est des ruines de la mosquée de Sidi Okba, la pierre est en partie enfouie, on voit seulement un texte de deux lignes en caractères allongés, elle mesure : L. : 1 m ; h. visible : 37 cm ; largeur à la base : 50 cm. h. lettres : ligne 1 11.5 cm ; ligne 2 : 11 cm. Écriture : Abréviations, points de séparations.

Texte

GORGONIA
XAIPE
PALLADIVS FILIVS

Lecture :

Gorgonia
χαιρε
Palladius filius.



Fig. 356

134 Lassère J.-M., 1977, p. 247.

Apparat crit.

La publication de R. Cagnat, 1927, p. 37 est la suivant :

“ 2. Dans la ruine dénommée Kossiba :

GORGONIA

v.a ... XXI . PC

PALLADIVS FILIVS

Photographie du même (il veut dire le capitaine Meunier). Lire à la ligne 2 : P(onendum) c(uravit). „¹³⁵

Ligne 2, R. Cagnat restitue « [u. a. ...]XXI ». Il lit « PC : P(onendum) c(uravit). »

En réalité, on lit dans ligne 2 : « XAIPĒ » non « XXI. PE ». C'est du grec oncial et qui veut dire « salut »

La troisième ligne est cachée à cause de l'enfouissement de la pierre.

Traduction

Gorgonia, salut, Palladius son fils (a fait ce tombeau)

Remarques

Rare à *Sufes*, dans l'état actuel de la documentation, le caisson est très fréquent dans les zones militaires au sud et à l'ouest de la Proconsulaire¹³⁶. Le nom Gorgonia et la formule χαιρε, témoignent de la présence d'une certaine culture grecque à *Sufes* depuis une époque assez précoce.

Datation

L'absence de l'invocation aux dieux Mânes ainsi que la forme du support¹³⁷ (caisson) font remonter le texte au premier siècle apr. J.-C. Cependant, le *cognomen Palladius* (non vérifié) laisse penser à une époque tardive.

29 - Épitaphe de Ser. Cornelius Cerealis

Référence

ILAfr, 148.

GAUCKLER P., 1907, p. 364, 148.

Support

135 Cagnat R., 1927, p. 37, 2.

136 Lassère J.-M., 1973, p. 123.

137 Lassère, 1973, p. 123.

Stèle à fronton triangulaire (dimensions : 150 cm / 45 cm /15 cm) découverte dans les ruines de l'antique *Sufes* en 1904 par M. Le capitaine de France. On y distingue de trois registres :

- 1- "fronton triangulaire, haut de 0m. 50, orné d'un croissant montant et de deux rosaces étoilées, l'une de sept, l'autre de six rayons.
- 2- Au-dessous, dans un encadrement rectangulaire, tête humaine en relief dont la sallie est obtenue par l'évidement du champ, creusé de 0 m.04. Portrait très grossier, reposant sur un piédestal carré."
- 3- Cartouche à queue d'aronde avec un texte de 4 lignes h. lettres : 4. Écriture : Abréviations, ligatures, points de séparation.

Lieu de conserv. : «Dépôt de la remonte à Tébourba» d'après Gauckler.

Texte	Lecture
SER . CORNELI	Ser(vius) Cornelii-
VS . CEREÀ	us Cere-
LIS . PIVS	lis Pius
VIXIT . ANNIS . L.	uixit annis L

Apparat crit.

L. 1 : ligature des lettres N et E ; L et I de *CORNELIVS*.

Traduction

Servius Cornelius Cerialis a vécu pieusement 50 ans.

Remarques

Cette épitaphe sans formulaire initial est dédiée à un citoyen romain portent les *tria nomina* : Ser. Cornelius Cerialis. Son gentilice est porté par plusieurs gouverneurs de la province africaine¹³⁸ « Mais la diffusion de ce nom est telle... qu'une origine italienne est tout à fait admissible. » La gens *Cornelia* est attestée sur la célèbre stèle à décor de Hr. Left¹³⁹ également sans « *DMS* ». « *Cerialis* » est un cognomen dedicatoire théophore¹⁴⁰ en forme adjetivale en « *ialis* » c'est à dire ici dédié à Ceres¹⁴¹.

Datation

Le support (stèle à sommet triangulaire), le style de décor, le formulaire funéraire (absence de « *DMS* ») situent cette stèle au I^{er} siècle apr. J.-C..

138 Lassère J.-M., 1977, p. 91.

139 Picard G. Ch., 1974, p. 145-146 ; Ben Baaziz S., 2000, p. 196-197.

140 Kajanto I., 1965, p. 62 et 207.

141 Kajanto I., p. 55.

30 - Épitaphe de *L. Hilarius*

Référence

ILAfr, 148.

ILTun, 392.

Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203, 8.

Support

Stèle à fronton en pierre tendre découverte "en 1916, lors de la construction de l'hotel Boyer" (des croquis sont conservés dans les archives de la Direction des Antiquités et Arts de Tunis l'actuel INP d'après l'éditeur). La pierre est pourvue d'un bas-relief dans sa partie supérieur : "entre deux colonnes qui supportent un fronton flanqué d'acrotères, un personnage drapé, de face, tient de la main gauche une grappe de raisin". Au dessous il y a un texte de 3 lignes. Écriture : Hederae, points de séparation, abréviations.

Texte

D M S

L . HILARIVS VAI DXII

H · S E .

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)

L(uci)us Hilarius u(ixit) a(nnis) I d(iebus) XII

h(ic) s(itus) e(st).

Apparat crit.

Ligne 2 : « L » initial est inscrit à la manière de la λ grecque.

Ligne 3 : deux grosses *hederae*¹⁴². La première est après le « H », la deuxième est à la fin au lieu d'être placée après le « S ».

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Lucius Hilarius a vécu une année et 12 jours..

Remarque

Le défunt ici porte un *praenomen* et un *nomen* seulement, peut-être décédé trop jeune pour recevoir un *cognomen*.

Datation

Le formulaire (*DMS* et longévité en année et jours) et l'onomastique autorisent de situer le texte entre le II^e et le III^e siècle. Cependant l'absence du cognomen nous laisse penser à une date ancienne. On penche alors pour le II^e siècle.

142 Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203.

31 - Mausolée de *Q. Aelius Saturninus*

Références

ILTun, 391.

CAGNAT R., 1927, p. 38, 7.

Support

Inscription de trois lignes découverte dans la région de Sbiba. *Écriture* : abréviations; ligature.

Texte	Lecture
Q AEI[..] SATVRNIN[..]	Q(uintus) Aeli[us] Saturnin[us]
NON MODICIS SVMPTI-	non modicis sumpti-
BVS MOSOLEVM FECIT.	bus mosoleum fecit.

Apparat crit.

Ligne 1 : la "US" de *Aelius* et la "US" de *Saturninus* sont restituées.

Ligne 3 : les lettres « *U* » et « *M* » de *mosoleum* sont liées ; « *mosoleum* » pour « *mausoleum* ».

Traduction

Quintus Aelius Saturninus à fait faire ce mausolée sans regarder à la dépense ; (par un coût non modéré) ou (sans mettre en considération les dépenses.).

Remarques

Nous avons ici un citoyen romain portant une nomenclature typiquement romaine : les *tria nomina*.

La formule du texte nous rappelle celle du mausolée des *Flavii* de *Cillium*¹⁴³ qui dit "...C'est le moyen le plus honorable d'utiliser sa fortune, c'est ainsi que les dépences procurent des demeures impérissables, c'est ainsi que l'argent trouve à s'employer pour l'éternité lorsqu'il s'investit sainement dans une fondation durable..."¹⁴⁴.

Datation

Les *tria nomina* au nominatif et le gentillice impérial permettent de situer le texte aux II^e-III^e siècles.

32 - Épitaphe de *Memmia [Dona]ta*. et de *M. Fannius Martialis Iunior*

Références

143 *CIL*, VIII, 212-213.

144 Groupe de recherches sur l'Afrique Antique, "La culture latine des citoyens romains d'Afrique d'après les poèmes du mausolée des *Flavii* à *Cillium*", *L'Afrique dans l'Occident Romain Ier s av. J.-C. - IVe S ap J.-C.*, *EFR*, 1990, p. 49-61, en particulier p. 52

ILTun, 392.

CAGNAT R., 1927, p. 38, 6.

Support

Pierre calcaire à deux textes incomplète en bas à gauche ;découverte dans la région de *Sufes* "sans indication de ruine ni d'auteur. Provient de la région de *Sbiba*"¹⁴⁵. Texte de 4 lignes, incomplet en bas à gauche.

Texte

Unité a.

D M S
MEMMIA
[..]TA VIX
[.---....]IALIS

Unité b.

D M S
M. FANNI
VS MARTI
ALIS IVNIOR

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)
Memmia
[Ta]ta uix[it]
[a(nnis) --- Mart]ialis

D(iis) M(anibvs) s(acrvm)
M(arcus) Fanni-
us Marti-
alis Iunior..

Apparat crit.

Unité a

Ligne 2 : seule la dernière haste de la lettre « M » initiale est attestée dans Cagnat R., 1927, p. 38. L'*ILTun*, 392 retient la lecture "*Memmia*".

Ligne 3 : On restitue *[Ta]ta* reconnu dans Solin/Salomies¹⁴⁶, car le champ épigraphique donne la possibilité de deux ou trois lettres seulement comme c'est le cas dans la Ligne 2 « M » et « E » à moins qu'il y avait une ligature. Mais il est plus plausible de lire *[Dona]ta* (avec une ligature entre le « N » et le « A ») un *cognomen* répandu en Afrique et attesté dans la région.

Ligne 4 : La restitution reste incomplète.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Memmia [Dona]ta? a vécu ...ans. Martialis (l'a fait faire).

Consécration aux ieux Mânes. Marcus Fannius Martialis Iunior.

Datation

145 Cagnat R., 1927, p. 38

146 Solin/ Salomies, 1988, p. 410

Le formulaire initial ainsi que l'onomastique situent le texte au II^e–III^e apr. J.-C.

33 - Épitaphe de [...] *Rogata* fille de *Luciscus*.

Références

CIL, VIII, 23237.

Gauckler P., 1897, p. 386, 83

Support

Cippe funéraire très mutilé à la partie supérieure découvert dans les ruines de l'antique *Sufes*. Sur la face principale on voit un bas relief d'une femme drappée, sur les faces 2 et 4 deux amours funèbres appuyés sur des torches et sur la face 3 une épitaphe. Texte de 6 lignes incomplet en haut, h. lettres : 5,5 cm. Écriture : abréviations, ligatures, points de séparations.

Texte	Lecture
1 [---]	1 [---]
[---]E RO	[---]e Ro-
GATAE LV	gatae Lu-
CISCI FILIAE	cisci filiae
5 VXORI FIDE	5 uxori fide-
LISSIMAE	lissimae
V . A . LX	u(ixit) a(nnis) LX.

Apparat crit.

Ligne 2 gentilice ou *cognomen* illisible.

Ligne 4 à la fin ligature des lettres « A » et « E » : « AE ».

Absence de la formule funéraire finale (*HSE*).

Traduction

A [...] *Rogata* fille de *Luciscus* ? épouse très fidèle, a vécu 60 ans.

Remarques

Il s'agit là de l'une des rares épitaphes mentionnant le nom de la défunte au datif.

Le cognomen « *Rogata* » est très répandu en Afrique. C'est un nom lié au sacrifice de substitution d'après Lassère (p. 454). Dans *Civitas Maktaritana*, G. Ch. Picard¹⁴⁷ se demande si ce nom n'était pas considéré comme l'équivalent de « *Muttunbaal* ». « *Rogatus-a* » est d'origine punique latinisé¹⁴⁸. C'est un participe passé en relation avec les conditions de

147 Picard G. Ch., 1957, p. 99.

148 Kajanto I., 1965, p. 18.

naissance du porteur de ce nom¹⁴⁹. Ce *cognomen* figure sur la liste des *cognomina* et des noms uniques de la haute vallée de l'Oued el Htab¹⁵⁰ ainsi que celle de Maktar¹⁵¹, il est attesté fréquemment chez les vétérans de Lamasba en Mauretanie¹⁵².

La filiation ici est donnée par le cognomen : « *Luciscus* », ce cognomen non repertorié par Kajanto et Solin/Salomies n'est pas inconnu ailleurs en Afrique.

Datation

Le formulaire funéraire (ici *Fidelissimae V. A.*) incite à situer cette épitaphe entre 101 et 300 apr. J.-C.

34 - Épitaphe de *Longinia Castula*

Références

CIL, VIII, 264=11435.

Temple, II, p. 340, 123

Support

Découvert dans les ruines de l'antique *Sufes*, ce cippe (h. : 85 cm. L. : 35 cm ; h. lettres : 3 cm) comprend deux champs épigraphiques : celui de droite est anépigraphe, celui de gauche porte une inscription de 5 lignes, surmontés par un bas-relief d'un homme et d'une femme. *Écriture* : Abréviations, Points de séparation.

Texte	Lecture
D M S	D(iis) M(anibus) s(acrum)
LONGINIA	Longinia
CASTVLA	Castula
V . A . XX	u(ixit) a(nnis) XX
VIII	VIII.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Longinia Castula a vécu 28 ans.

Remarques

Le cippe était conçu au départ pour deux épitaphes, or le deuxième champ est anépigraphe. Dans la morphologie du texte très classique on note l'absence de la formule funéraire finale. Le gentilice *Longinius/-a* est formé d'un adjectif courant *Longus* , utilisé

149 Kajanto I., 1965, p. 75-76

150 Ben Baaziz S., 2000, p. 75 ; 336 ;339.

151 M'charek A., 1982, *passim*.

152 Lassère J.-M., 1977, p. 345.

d'abitude comme *cognomen*, plus un suffixe *-inius -inia*, est fréquent en Campanie, attesté en *Latium* et au *Samnium*¹⁵³. En Afrique ce gentilice est présent à Cirta au temps de *Sittius*¹⁵⁴.

Le *cognomen Castulus/a*, dirivé de « *Castus* » qui exprime une qualité morale, est connu en Afrique, Kajanto¹⁵⁵ a compté 56 personnes (11 hommes, 44 femmes et un esclave) dont 53 Africains. Il est porté par les vétérans installés à Lamasba¹⁵⁶. A Maktar il y a un seul *Castulus* au III^e siècle¹⁵⁷.

Datation

La formule funéraire (« *DMS* » et « *V.A.* ») incite à placer le texte entre 101 et 300 apr. J.-C.

35 - Épitaphe anonyme

Référence

CIL, VIII, 268 = 11444.

Support¹⁵⁸

Un cippe calcaire figuré découvert dans les ruines de l'antique *Sufes*. Il présente un homme, une femme et une adolescente près d'un autel (*femina vir puella iuvenis ad aram*). Il comporte un texte d'une seule ligne.

Texte

D M S

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum).

Traduction

Consécration aux dieux Mânes.

Remarques

La présence de trois personnages en bas-relief prouve-t-elle son éventuelle utilisation par une famille à trois membres ?

Pour un cas pareil (pierre avec *DMS* seulement) trouvé à Sbeitla, N. Duval pense que la pierre pouvait abriter un motif en peinture disparu ou bien elle devait porter simplement la

153 Lassère J.-M., 1977, p. 182.

154 Lassère J.-M, 1977, p. 640, l'auteur signale un *C. Longinius Valens*, un militaire qui a servi dans la *legio II Traiana Fortis* à *Nicopolis* au milieu du II^e siècle. D'après Lassère ce soldat est originaire de *Caesarea* de Mauretanie mais l'*AE*, 1969-1970, 633, affirme qu'il s'agit de *Caesarea* de Syrie.

155 Kajanto I., 1965, p. 252.

156 Lassère J. M., 1977, p. 345.

157 M'Charek A., 1982, p. 113.

158 Dans la première publication : *IL*, VIII, 268, on a « *femina vir puella iuvenis cume cane* ».

formule d'invocation comme c'est le cas « sur certaines tombes chrétiennes où l'on se contente d'un symbole. »¹⁵⁹

Datation¹⁶⁰

L'invocation au dieux Mânes en abrégé place le cippe au II^e –III^e siècle (101/300)

36 -. Épitaphe de [...] âgé de 4 ans et de 2 mois

Référence

CIL, VIII, 11445.

CAGNAT R., 1886, p. 132, 24a.

Support

Fragment de pierre dévouvert par R. Cagnat parmi les ruines de l'antique *Sufes*., elle compte une ligne incomplète à gauche h. lettres : 6 cm. *Lieu de conserv.* : inconnu.

Texte

[--]	[--]
[.....] IIII M II	[uixit annis] IIII m(ensibus) II
[--]	[--]

Lecture

Apparat crit.

Barre horizontale sur le M, attendue normalement sur le chiffre.

Traduction

(Un tel) a vécu (au moins) 4 ans et 2 mois.

Datation

L'indication de la longévité en année et en moi commence en Afrique à partir de la fin du II^e siècle¹⁶¹.

37 - Épitaphe de *I.nmii.omi*.

Référence

CIL, VIII, 11443.

Support

159 Duval N., 1970, [1971], p. 255-312 inscription p. 206 n° 10.

160 Le terme *cippus* utilisé par le corpus ne peut servir comme critère de datation étant donné l'imprécision qu'on trouve dans cette ouvrage. Cf Lassière J.-M., 1973, p. 11.

161 Lassière J.-M., 1973, p. 128. L'auteur affirme qu'il est difficile d'utiliser ces indications comme critères.

Fragment de cippe découvert parmi les ruines de l'antique *Sufes*. Il comporte, en haut, un bas-relief représentant un homme, une femme les mains jointes et un enfant, en bas : une inscription de deux lignes incomplète en bas. h. lettres : 3.

Texte

D M S
I[-]NMII[-]OMI
[---]

Lecture

D(ii)s M(anibus) s(acrum)
I[-]nmii[-]omi
[---].

Apparat crit.

D'après le *CIL* la lettre O dans la deuxième ligne est usée au début.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes date l'épitaphe entre 101 et 300 apr. J.-C.

38 - Épitaphe de [----]atrius ?

Référence

CIL, VIII, 265 = 11442.

Support

Cippe funéraire brisé à gauche et en bas (h. : 175 cm. larg. : 46 cm ; h. lettres : 4 cm), découvert dans les ruines de l'antique *Sufes*, avec en bas-relief, un homme et une femme au dessus d'un texte 6 lignes endommagé à gauche et en bas.

Texte

1 [. .] S
[.....] ATRI
[... ...] LXIII
[.....] EX
5 [.....] N . P
[.....]

Lecture

1 [D(ii)s M(anibus)] s(acrum)
[.....] atri
[uix(it) ann(is)] LXIII
[.....] ex
5 [-----] n . p
[.....].

Apparat crit.

Ligne 2 : "atri" peut -être lu "Atrius", le "us" devrait être mutilé dans la ligne suivante.

Ligne 5 les lettres "N.P" finales peuvent être lus "N(obilissimus) P(uer)" ?

Traduction

Consécration aux dieux Manes de [...] Atri[us]¹⁶²? a vécu 68 ans

Remarques

Sans écarter totalement l'éventualité d'une filiation au génitif d'un gentillice ou d'un cognomen se terminant par *-atrus*, le choix de *Atrius* à la fin de la deuxième ligne n'est pas certains. Solin et Salomies comptent 9 gentillices s'achevant par *-atrius* : *Atrius*, *Latrarius*, *Matrius Natrius*, *Patrius*, *Aratrius*, *Satrius*, *Vatrius*¹⁶³. Par ailleurs, le mauvais état de conservation du monument empêche une lecture exacte. On peut, toutefois, supposer à partir du bas-relief qu'il s'agit de l'épitaphe d'un couple.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes permet de dater le texte entre 101 et 300 apr. J.-C.

39 - Épitaphe de *Se[x. Cec]il[i]us [Te]r[t]ullus*

Référence

CIL, VIII, 11429.

CAGNAT R., 1888, p. 66-67, 45.

Support

Cippe brisé en bas découvert par R. Cagnat parmi les ruines de l'antique *Sufes*. h. : 100 cm. ; larg. : 48 cm, il porte une inscription en partie mutilée incomplète en bas : h. lettres : 7,5 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

1 D M [.]
SE[. ...]IL
.]VS[.]R
TVLLVS D
5 EC. AL. FL
V A XXXX
[---]

Lecture

1 D(iis) M(anibus) [s(acrm)
Se[x(tus) Cec]il-
[i]us [Te]r-
tullus d-
5 ec(urio) al(ae) Fl(uiae)
u(ixit) a(nnis) XXXX
[---].

Apparat crit.

162 Lassère J.-M., 1977, p. 79, l'auteur signale *P. Atrius*, chevalier romain, membre du *conventus Uticensis* arrêté par César en 46 av. J.-C.

163 Solin et Salomies, 1988, p. 264.

Lignes 2 et 3 plusieurs lettres sont endommagées. Cagnat évoque « *SI // iL* » et lit « *S.....ltus* » ou « *lius* » ; le *CIL* donne « *SI///IL* » et lit « *Se[x] ...il[i]us* » ; ce qu'ont peut interpréter « *Se[x(tus)] Cec]il[i]us* ».

Ligne 5 "AL" de « *Al(ae)* » porte une barre horizontale au dessus.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Se[xtus Cec]ilius Tertullus décurion de l'Ala Flavia a vécu 40 ans*

Remarques

Pour restituer la ligne 2 Solin/ Salomies offre 7 possibilités : *Ocilius* (p. 238) ; *Vilius* ; *Tuilius* (p. 240) ; *Equilius* ; *Quilius* ; *Iuilius* ; *Vtilius* (p. 239), mais on penche plutôt vers *Cecilius* qui est attesté à *Sufes* même¹⁶⁴. Ce gentillice est bien attesté à *Maktar*¹⁶⁵, à *Mididi* et à *Sufetula*¹⁶⁶ sous les formes : *Caecilius/a*.

Le cognomen *Tertullus*, qui est une forme diminutive, est courant dans l'Empire, il est parmi les plus fréquents en Afrique¹⁶⁷.

Le défunt est un décurion de l'*Ala Flavia*, dite aussi *Ala I Flavia Numidica*¹⁶⁸. Crée sous les Flaviens, ce détachement à laissé des traces surtout dans la province de Numidie¹⁶⁹. Le décurion, promu sans doute par l'intermédiaire de l'armée, est sans doute originaire de *Sufes*, ce qui explique sa présence en cette ville.

Datation

Y. Le Bohec qui critique C. Cichorius d'avoir daté cette inscription après Caracalla sans argument¹⁷⁰, propose en se basant sur « l'emploi du nominatif et des *tria nomina*, la formule *D.M.S.* » le second siècle¹⁷¹.

40 - Épitaphe de [...]imo[...]aism[....]

Référence

164 *ILAfr*, 148 voir plus bas, inscription n° 39 ?

165 M'Charek A., 1982, p. 95, 118, 133 et 178.

166 Duval N., 1989, p. 403-488, voir n° 2, 5, 48, 135 ; 136 ; 137 ; 138 et 215.

167 Kajanto I., 1965, p. 124, 128 et 292 ; Lassère J.-M., 1977, p. 341. M'Charek A., 1982, p. 106, 109, 113, 126, a compté 5 individus portant le ce *cognomen*,

168 Le Bohec Y., 1989, p. 28 et suiv.

169 *CIL*, VIII, n° 17633, 4510, 8793, 21567 ; *AE* 1954, 154 ; 1914, 14 ; 1917-1918, 74 et 75 ; 1940, 154 ; 1942-1943, 77 ; *Syria*, VI, 1925, p. 129, ...

170 L'auteur qui écrit en 1894 c'est à dire après quelques années de la publication de Cagnat R., a dû se baser sur la présence d'un autre texte provenant de la Numidie datant de Caracalla signalé par Cagnat R. dans la même publication que celle de l'épitaphe provenant de *Sufes* : Cagnat R., *AMS*, XIV, 1888, p. 67.

171 Le Bohec Y., 1978-1979, p. 139-151, voir en particulier p. 139 ; 140 n°5 et 149.

Support

Cippe brisé en haut à droite et à gauche découvert par R. Cagnat parmi les ruines de l'antique *Sufes* ; h. : 103 cm. larg. : 48 cm. Lieu de conserv. : inconnu.

Le texte est incomplet en haut, à droite et à gauche, il manque 1 ou 2 lignes en haut d'après le *CIL* et restent 10 lignes incomplètes ; h. lettres. : 6 cm.

Texte	Lecture
1 [---]	1 [---]
[---]IMO[---]	[---]imo[---]
[---]ISM[---]	[---]is m[---]
[---]NIVS[---]	[---]nius[---]
5 RARISSI	5 rarissi
MI EXEM	mi exem
PLI FRA	pli fra
TER P . V	ter p(ius) u(ixit)
A . XXXV	a(nnis) XXXV
10 DIEBVS	10 diebus
N XLVII	n(umero) XLVII.

Apparat crit.

Le début du texte est difficile à déchiffrer.

L. 3 : brisure + un traie oblique ressemblant à un haste terminal d'un A ou M.

Absence de la formule funéraire finale

Traduction

...]nius très rare frère (unique dans son genre), a vécu 35 ans et 47 jours..

Remarques

En se basant sur le support (brisure + *-nius* + brisure) on peut affirmer que le mot se terminant par *-nius* dans la ligne 4, correspond plus à un gentillice qu'à un cognomen. Solin/ Salomies¹⁷² offert autour de 300 gentillices se terminant par le suffixe *-nius*. A *Sufes* on a compté 5 gentillices seulement avec le terminus « *-nius* » : *Cossinius* ; *Pomponius* ; *Longinius* ; *Salonius* ; *Magnius*.

Datation

172 Solin et Salomies, 1988, p. 244 – 260.

En se basant sur le formulaire funéraire (l'indication de la longévité en abrégé en années et en jours¹⁷³) on peut situer le texte au II^e III^e siècle.

41 - Épitaphe de *Magnia* et [...]n[...]

Référence

CIL, VIII, 11437.

Support

Monument de forme indéterminée avec une inscription funéraire endommagée en bas et à droite découverte parmi les ruines de l'antique *Sufes*. Elle contient deux registres : celui d'en haut représente, en bas-relief, un couple debout une femme à gauche et un homme à droite ; celui d'en bas comporte, au-dessous de « *DMS* » centré, deux textes de 4 lignes chacun, celui de droite est incomplet à droite, à partir de la ligne 2, et en bas, celui de gauche seule une lettre est conservée à la fin de la première ligne. Écriture : Abréviations. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
D M S	D(iis) M(anibus) s(acrum)
MAGNIA	[....]N
[.]SLIADAI	[.....]
[....] FEC	[.....]
[.....]	[.....]

Apparat crit.

Unité 1 : Ligne 3 restitution incertaine.

Unité 2 : Ligne 2 et 3 probablement [*Praenomen* abrégé+ *Mag]n-[ius*]

Traduction

Texte 1 : Consécration aux dieux Mânes. Magnia Asliada ..(un tel ?). a fait.

Texte 2 : Consécration aux dieux Mânes [.. ? Mag]n[ius] ?...

Remarques

Il y a une concordance entre le bas-relief et le champ épigraphique : la femme est représentée à gauche au-dessus de l'épitaphe de *Magnia* et l'homme est représenté à droite au dessus du deuxième texte endommagé et il devait être l'époux, *Magnius*. D'après J.-M. Lassère, le gentillice *Magnius* est assez fréquent en campagne et en Latium et est attesté en

173 Lassère J.-M., 1977, p.128.

Etrurie. Connue en Afrique, il est porté par une famille de notable à *Sufes*¹⁷⁴. Le *cognomen* [A]sliada est absent dans la liste de Kajanto ainsi que celle de Camps et celle de Jongeling.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes situe le texte entre le IIe et le IIIe siècle.

42 - Épitaphe d'A. *Cossinius [I]ucundus*

Référence

CIL, VIII, 11432.

Support

Cippe funéraire brisé en bas découvert parmi les ruines de l'antique *Sufes* portant un texte de 3 lignes incomplet en bas. (h. lettres : 3,5 cm.) Écriture : Abréviations, points de séparation. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
DMS	D(iis) M(anibus) s(acrum)
A COSSINIVS	A(ulus) Cossinius
[.]VCVNDVS . V . A	[I]ucundus u(ixit) a(nnis)
[--]	[--].

Apparat crit.

Ligne 3 : 1^e lettre « I » est incomplète, le *CIL* donne la partie supérieure de cette lettre, dans l'index on restitue « I ».

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Aulus Cossinius Iucundus a vécu (tant) d'années.

Remarques

Le gentilice *Cossinius* ou *Cosinius* est très fréquent en Campanie et est peu fréquent au *Latium*. On le trouve sous César et Auguste à Cirte et Ruscade¹⁷⁵. A Cuicul viennent s'installer des *Cosinii* tribules de l'Arvensis de Carthage¹⁷⁶. Absent à Sufetula, ce gentillice semble courant chez les citoyens de Maktar ainsi que ses environs¹⁷⁷ : M. A. M'Charek y a compté quatre individus dont un homme au I^{er} siècle¹⁷⁸, deux femmes au II-III^e siècle¹⁷⁹ et un

174 *CIL*, VIII, 11430.

175 Lassère J.-M., 1977, p. 176.

176 Lassère J.-M., 1977, p. 260.

177 Hr. Ghayäda près de Maktar voir Lassère J. M., 1977, p. 176, 260; 475 n° 55.

178 M'Charek A., 1982, p. 21.

179 M'charek A., 1982, p. 107 = *CIL*, VIII, 11850 et p. 170, 171 = *CIL*, VIII, 11844.

affranchi au I^e siècle¹⁸⁰. Le cognomen *Iucundus* qui a un sens moral est fréquent en Afrique et partout dans le monde romain, Kajanto en a dénombré 729 exemples¹⁸¹.

Datation

L’invocation aux dieux Mânes situe le texte entre 101 et 300 apr. J.-C.

43 -.Épitaphe de *L. Cassius Fortunatus*

Référence

CIL, VIII, 11431.

Support

Pierre tombale découverte par R. Cagnat, remployée dans le mur d'un *castellum*, elle se compose de deux registres : celui de dessus renferme un bas-relief représentant le buste d'un homme, celui d'en bas porte un texte de 4 lignes h. lettres : 4,5 cm.

Texte

D . M . S
L . CASSIVS
FORTVNA
TVS . V . A . LXX

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)
L(ucius) Cassius
Fortuna-
tus u(ixit) a(nnis) LXX.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Lucius Cassius Fortunatus a vécu 70 ans.

Remarques

Le support et l'inscription témoignent d'un style typiquement romain. En effet, la présence du buste et des *tria nomina* laissent croire qu'il s'agit ou bien d'un romain d'origine italienne, ou bien aussi d'un indigène ancienement romanisé.

Le gentilice *Cassius* est connu en Italie au Latium, en Ombrie et en Campanie¹⁸², comme dans le reste des provinces occidentales de l’Empire¹⁸³. Introduit en Afrique depuis le I^{er} siècle, par la suite il a connu une grande diffusion à travers le territoire africain¹⁸⁴. D’après son cognomen, *Fortunatus* fréquent en Afrique¹⁸⁵ *L. Cassius* serait un africain romanisé.

Datation

Le formulaire initial date le texte entre 101 et 300 apr J.-C.

180 M’Charek A., 1982, p. 151.

181 Kajanto I., 1965, p. 72, 73, 283.

182 Lassère J.-M., 1977, p. 175.

183 Lassère J.-M., 1977, p. 90, 175.

184 Lassère J.-M., 1977, p. 80, 81.

185 Kajanto I., 1965, p. 273.

44 - Épitaphe de Q. Iulius Crispinus signo Celerius

Référence

Eph., V, 261.

CIL, VIII, 11433.

Support

Cippe en calcaire, repéré parmi les ruines de l'antique *Sufes* h. : 120 cm. larg. : 52 cm. Il est orné de deux portraits : à gauche du texte se trouve un amour nu la tête penchée à gauche ; au dessus du texte il y a un portrait d'un enfant ; à droite du texte il y a un amour identique au premier, la tête penchée à droite à la fin du texte : une *hedera*. (Lieu de conserv. : inconnu)

Le texte compte 8 lignes, seules deux lettres « *ES* » de « *DIES* » à la dernière ligne sont endommagées en bas. h. min. lettres. : 3 cm. h. max. lettres. : 6 cm.

Texte	Lecture
1- D M S	1- D(iis) M(anibus) s(acrum)
Q IVLIVS CRIS	Q(uintus) Iulius Cris-
PINVS SIGNVM CE	pinus signum Ce-
LERIVS PVER OPTIMAE	lerius puer optimae
5- INDOLIS CRVDA AE	5- indolis cruda Ae
TATE RAPTVS VIXIT	tate raptus uixit
ANNIS XIII MENS	annis XIII mens(ibus)
XI DIES XII.	XI dies XII .

Apparat crit.

L. 4 deux ligatures dans le mot « *OPTIMAE* » : « *T* » et « *I* » ; « *M* » et « *A* ».

L. 6 ligature des lettres « *T* » et « *I* » dans *VIXIT*.

L. 6 et 7 « *annis* » à l'ablatif et « *dies* » à l'accusatif.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Quintus Iulius Crispinus, surnommé Celerius, enfant d'un très bon naturel, emporté tout jeune, (à la fleur de l'âge) a vécu 13 ans 11 mois et 12 jours.

Remarques

L'enfant portait une dénomination typiquement romaine : un *praenomen*, un *nomen*, un *cognomen* et un *signum*. Il est fort possible qu'il s'agit d'un fils d'une famille romanisée depuis longtemps d'autant plus qu'il appartient à la *gens Iulia*. Cela se voit non seulement à partir de

l'onomastique, mais aussi à partir du support tout entier : avec le décor et le formulaire du texte. Les *Q. Iulii* sont présents à *Sufetula* par trois membres : *Q. Iul(ius) Rogatianus*, fils de *Q. tribule de la Quirina*, médecin et notable¹⁸⁶ et un *Q. Iulius Datus* au II^e-III^e siècle¹⁸⁷. A Maktar les *Iulii* sont parmi les plus représentés depuis la première période (entre Auguste et la fin du règne de Trajan) selon de M. M'Charek¹⁸⁸. Les *Q. Iulii* représentent quatre membres dont un seul semble-t-il est maktarois¹⁸⁹ et trois appartenant à des familles étrangères : la première de *Zama*¹⁹⁰, la seconde originaire de la Colonie d'*Assuras*¹⁹¹.

Datation

Le formulaire (DMS, longévité en années, mois et jours) et l'onomastique (*tria-nomina*) autorise à situer le texte entre 101 et 300 apr. J.-C.

45 - Épitaphe de *P. Aelius Donatianus fils de Donatus*

Référence

ILTun, n° 392.

CAGNAT R., 1927, p. 37, 4.

Support

"Partie supérieure d'une stèle avec un personnage dans une niche"¹⁹² portant un texte de 4 lignes, découverte par le capitaine Meunier dans les ruines de l'antique *Sufes*. Écriture : Abréviations, points de séparations. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

D . M . S
P . AELIVS . DONATIANVS
DONATI . FILIVS . VIX AN
LII.

Lecture

D(ii)s M(anibus) s(acrum)
P(ublius) Aelius Donatianus
Donati filius uix(it) an(nis)
LII.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Publius Aelius Donatianus fils de Donatus a vécu 52 ans.

Remarques

186 Duval N., 1989, 1, p. 435-437, n° 55 et fig.33 ; *CIL*, VIII, 11345=ILS 7796 = *ILTun*, 354.

187 Duval N., 1989, 1, p. 462, n° 153 ; *CIL*, VIII, 11399.

188 M'Charek A., 1982, p. 152.

189 M'Charek A 1982, p.111.

190 M'Charek A., 1982, p. 49 ; *CIL*, VIII, 11849.

191 M'Charek A., 1982, p. 70 et p. 200-203 ; *CIL*, VIII, 631=11873 date entre 176 et 180 apr. J.-C.

192 Cagnat R., 1927, p. 37, 4.

Il s'agit là d'un membre de la famille des *Aelii* porteur du prénom et du nom de l'empereur Hadrien. Ce nom est attesté dans la région de *Sufes* même deux autres fois¹⁹³. Apparemment c'est l'un des premiers citoyens de la famille : la filiation par le cognomen indique une origine pérégrine¹⁹⁴. Son *cognomen* est formé selon le cas le plus banal : le *cognomen* du père + *IANVS*¹⁹⁵. Un participe passé jouant le rôle d'un adjectif, *Donatus* est un nom relatif aux conditions de naissance¹⁹⁶ qui veut dire d'après Carcopino, suivi par Leglay et Lassère un « don ». Il devait avoir un sens comme *Muttun*, *Mattan* ou même une traduction latine de ce nom punique¹⁹⁷. Les *Aelii* sont peu présent à Maktar, on ne compte que deux membres¹⁹⁸, pourtant M. M'Charek les considère avec les *Cocceii* « comme des noms anciens à Maktar »¹⁹⁹. A *Sufetula* N. Duval a compté 13 membres²⁰⁰ de la *gens Aelia* dont 5 sont des *P. Aelit*²⁰¹.

Datation

L'invocation au dieux Mânes ainsi que l'onomastique permettent de placer le texte au II^e-III^e siècle 101/300.

46 - Épitaphe de *Q. Ocea[nus] Pap(...)*

Référence

ILTun, 392.

Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 202, 6.

Support

Stèle en pierre tendre découverte « En 1916 lors de la construction de l'hôtel Boyer », elle est décrite d'après un croquis. (Croquis conservé à l'archive des Antiquités et des Arts l'actuel INP). Elle est dotée de deux registres : le premier en haut porte un bas relief : "Dans

193 Voir n° 43 et n° 50 .

194 Lassère J.-M., 1977, p.89. A Hadrumète les *P. Aelii* et les *T. Aelii* du IIe siècle sont d'origine servile d'après l'auteur. A Dougga, Aounallah S. et Ben Abdallah Z., 2002, p. 77-84 voir p. 78-84 et particulièrement p. 82-83, les auteurs remarquent que les *Thuggenses* devenus citoyens romains portent en plus de leurs nouvelle dénomination une filiation en nom unique, c'est le cas ici pour *P. Aelius Donatianus* fils de *Donatus*.

195 Kajanto I., 1965, p. 109-110.

196 Kajanto I., 1965, p. 76, 93.

197 Carcopino J., 1932, 592 et suiv. ; Leglay M., 1966, p. 335, 337, 382 ; Lassère J.-M., 1977, p. 452.

198 M'Charek A., 1982, p. 71 = *CIL*, VIII, 11872 = Picard G.-Ch., 1970, p. 142, fig. 16 et 17 ; p. 113 = *CIL*, III, 11868.

199 M'Charek A., 1982, p. 184.

200 Duval N., 1989, voir index p. 484.

201 Duval N., 1989, p. 474,n° 222, *P. Aelius Macrinus* : un propriétaire d'un domaine limitrophe du territoire de *Sufetula* ; 2- p. 416 n° 22 et 23, fig. 12 et 13 : *P. Aelius Rusticus* : un chevalier premier curateur de cité connu en Afrique en l'année 196. ; 3- p. 456, n° 116 : *P. Aelius Sabinianus* (épitaphe avec DMS) ; 4- p. 435, n° 53 fig. 29 : *P. Aelius Saturus* : un notable-magistrat ; 5- p. 476 n° 233 = *CIL*, VIII, 2586 : *P. Aelius Tauriscus Sufet.* : un soldat de la *IIla Augusta* à Lambèse.

une niche arrondie à la partie supérieure est représenté un personnage drapé qui tient à la main droite une grosse grappe.²⁰² ; le deuxième en bas porte une inscription endommagée : inscription "très endommagée" de 4 lignes. Écriture : Abréviations. Lieu de conserv. : inconnu.

Texte	Lecture
D M S	D(iis) M(anibus) s(acrum)
Q OCEA[...]	Q(uintus) Ocea[nus]
PAP AN[---]	Pap(iria tribu) An[(n(a)lis u(ixit) a(nnis) ---]
H C E sic	h(ic) c(itus) e(st).

Apparat crit.

L. 2 la première lettre est lu « O » dans Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933 , elle est corrigée par l'*ILTun* n° 392 « Q. »(?)

Dans la même ligne on lit « *OCEA* » l'*ILTun* propose de laisser la place pour 3 lettres : « *Ocea[...]* » ce qui a permis de restituer « *Ocea[nus]* »
L.4 « C » = « S » pour « *situs* » .

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Quintus Oceanus An[nalis]* de la tribu *Papiria*, a vécu (tant) d'années, il repose ici.

Remarque

Pour le gentillice, la solution se trouve dans l'inscription suivante (n° 62) dégagée dans les mêmes circonstances et taillée semble-t-il dans le même type de pierre. La forme évoquée dans Solin/Salomies²⁰³ ainsi que Kajanto²⁰⁴ est *Oceanus*. C'est un *cognomen* utilisé comme gentillice. Dans la L .3 *l'editio princeps* signale *PAPAN* tandis que l'*ILTun*, propose *PAP.* et *AN*. Le seul nom qui commence par Papan est le gentillice étrusque *Papana*²⁰⁵. On est de droit d'écartier cette éventualité ce qui favorise sans risque d'erreur la lecture de « *Pap(iria tribu)* + un cognomen commençant par *An-*. La présence de la tribu *Papiria* (celle de l'empereur Trajan) à *Sufes*, cité voisine des Musulames, est tout à fait acceptable. Cette tribu est attestée à Mactar²⁰⁶ mais surtout à *Thelepte*²⁰⁷. Les *cognomina* débutant par *An-* sont nombreux : Solin/ Salomies offre plus de 65 exemples et notre proposition est la plus commode.

202 Poinssot L. et Saumagne, 1932-1933 p. 202.

203 Solin/Salomies, 1988, p. 371

204 KajantoI., 1965, p. 216 et 339. p. 151, l'auteur propose de faire le lien avec la forme : « *Ocianus* » avec un « i ».

205 Heurgon J., 1977, p. 25-34 : en particulier p. 28.

206 M'Charek A., 1982, p. 115,166,171, 203,210,213.

207 Gascou J., 1972, p.. 83 et suiv.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes date le texte entre 101 et 300 apr. J.-C.

47 - Épitaphe de *Soludmia Fille de Ecoinus*

Référence

Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203, 7.

Support

Stèle à sommet arrondi en pierre tendre découverte "En 1916, lors de la construction de l'hôtel Boyer" à Sbiba. (Croquis conservés dans les Archives de la Direction des Antiquités et Arts de Tunis actuellement INP). Elle est dotée de trois registres de haut en bas ont voit :

- « Deux oiseaux se font face de chaque côté d'une rosace. »
- Entre deux colonnes portant une arcade se trouve le portrait d'une femme qui tient de la main gauche un objet allongé ressemblant vaguement à un coffre »
- Une inscription funéraire de 4 lignes.

Lieu de conserv. : inconnu.

Texte

DIS MANIBVS

SACRVM SOLVDMIA

ECOINI F VA LXII

MEN . IV . DIES XII

Lecture

D(i)is Manibus

sacrum Soludmia

Ecoini f(ilia) u(ixit) a(nnos) LXII

men(ses) IV dies XII.

Apparat crit.

Style écr. : « L » et « f » cursifs

Lignes 1 et 2 « *Dis Manibus Sacrum* » en toute lettres. "M. Barué indique qu'à la ligne 2, on peut lire *SOLVDMIA* ou *SOLVDARIA*"²⁰⁸. L'*ILTun*, n° 392 préfère *SOLVDMIA*.

Absence de la formule finale.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Soludmia fille d'Ecoinus a vécu 62 ans 4 mois et 12 jours.

Remarques

Le lieu de provenance commun ainsi que la similitude du gentilice dans cette épithaphe et dans la précédente (*ILTun* n° 392) permet de faire le lien entre *Ecoinus* et *Q. Oceanus*? La différence réside, comme on l'a déjà signalé, au niveau de la transcription :

²⁰⁸Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932 - 1933, p. 203.

Oceanus / Ecoinus. Cependant la difficulté réside dans la filiation qui devrait être mentionnée « *Soludmia Q(uinti) Ecoini f(ilia)* » et non « *Soludmia Ecoini f(ilia)* ». On note aussi la mention de l'âge à l'accusatif ce qui est rare sur les épitaphes africaines. Le nom « *Soludmia* »²⁰⁹ semble être inconnu par ailleurs.

Datation

Le formulaire (DMS, logevité en année, mois et jours) et l'onomastique ainsi que le style de décor place le texte entre 101 et 300 apr. J.-C. On peut serrer la fourchette en se basant sur l'invocation en toute lettres, la logévit  et l'inscription précédente ? pour dater la pierre du début du IIe siècle.

48 - Épitaphe de Flavia Victoria et de L. Cecilius Victor

Références

ILAfr, 148.

ILTun, 392.

GAUCKLER P., 1905, p. 363-364, 147.

Support

Pierre tumulaire, découverte en 1904 par M. le vétérinaire militaire Treuvelot parmi les ruines de l'antique *Sufes*. h. : 74 cm ; "largeur diminuant du sommet à la base". Lieu de conserv. : Inconnu. La pierre comporte deux registres :

- 1- en haut une niche de 42 cm de hauteur, avec un homme et une femme vêtus à la romaine et se tenant par la main.
- 2- en bas deux textes funéraires dans un seul champs épigraphique h. lettres. : 3 cm.
Écriture : abréviations, point triangulaire, ligatures, points de séparation.

Texte		Lecture	
D . M .S	D . M .S	D(iis) M(anibus) s(acrum)	D(iis) M(anibus) s(acrum)
FLAVIA	L . CECILI	Flavia	L(ucius) Cecili-
VICTORIA	VS . VICTOR	Victoria	us Victor
V . A . LXXIII	VIXIT . A . LXXV	u(ixit) a(nnis) LXXIII	u(ixit) a(nnis) LXXV
H . S . E .C . EORVM		h(ic) s(it) e(t) c(orpora?) eorum.	

Apparat crit.

"La dernière ligne est effacée et incertaine" elle conserne également les deux textes. elle est écrite comme si elle été la suite de « HSE » du premier texte.

209 Jongeling K., 1994, p. 135 préfère « *Soludaria* » sans donner des explications.

Traduction

Consécrations aux dieux Mânes. Falvia Victoria a vécu 73 ans.

Consécration aux dieux Mânes. Lucius Cecilius Victor a vécu 75. Ils reposent ici avec leurs corps.

Remarques

L'épitaphe de la femme se trouve à gauche, celle de l'homme se trouve à droite. Celà veut-il dire que la femme est morte avant son mari? Très répandu en Afrique, le gentillice *Flavius/a* n'est pas étrange pour *Sufes*, une cité qui a connue une évolution avec les flaviens, mais ce qui est étonnant c'est le nombre limité de ces *Flavii* à *Sufes* (deux ou trois personnes). Pour ce qui concerne *Cecilius* ou *Ceacilius* voir le document épigraphique n°39. Le cognomen *Victor*²¹⁰ qui est répandu chez les militaires est porté par les deux personnes mentionnées par cette épitaphe. Kajanto en a compté 1699 exemples dont 771 en Afrique²¹¹. Ce cognomen est courant chez la population de Lamasba dont la majorité sont des vétérans ainsi qu'à El Hammam²¹².

Datation

Le formulaire (*DMS*, longévité, *HSE* ...) et l'onomastique permettent de placer l'inscription au II^e-III^e siècle apr. J.-C.

49 - Epitaphe de *M. Modius Ianuarius fils de Saturninus Maximus*

Référence, inédite (fig. 357)

Support

Cippe funéraire en calcaire blanc, brisé en deux parties et incomplet en bas, h totale : 72 cm, larg. : 31 cm, ép. : 37 cm, découvert par le gardien du site au sud est du nymphée. Actuellement il est conservé dans le jardin du siège de la Municipalité de Sbiba. Le texte compte 6 lignes endommagées et très mal conservées en bas, (partie supérieure vide h 33,5 cm), h. lettres varie entre 5 et 5,5 cm.

Texte

1 DMS
M.MODIVS
IANVARIVS
SATVRNIN

Lecture

1 D(iis) M(anibus) S(acrum)
M(arcus) Modius
Ianuarius
Saturnin[i]

210 Lassère J.-M., 1977, p. 454 et 347.

211 Kajanto I., 1965, p. 30 et 278.

212 Lassère J.-M., 1977, p. 345-346 et p. 341.

5 MAXIM FIL
[...] ANV



5 Maxim(i) fil(ius)
[uix(it)] an(nis) V[...].

Fig. 357
Apparat crit.

L.5 la filiation est à la fin du nom, d'habitude elle se trouve juste après le gentilice.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Marcus Modius Ianuarius* fils de *Saturninus Maximus* a vécu au moins 5 ans.

Remarque

M. Modius Ianuarius est, comme l'indique sa dénomination, un citoyen romain, alors que son père est un pérégrin puisqu'il porte un double *cognomen*. *Modius*, qu'on trouve en Italie²¹³ et en Espagne est l'un des gentilices de la colonie julienne de Sicca²¹⁴ ainsi que de la cirtéenne²¹⁵.

Datation

II^e-III^e siècle en se basant sur l'invocation abrégé.

213 Lassère J.-M., 1977, p. 609 et n° 71.

214 Lassère J.-M., 1977, p. 150.

215 Lassère J.-M., 1977, p. 184.

50 - Épitaphe de *Ena*

Référence, inédite (fig. 358)

Support

Stèle à sommet triangulaire en calcaire blanc, (h. : 67 cm, larg. : 25 cm) conservée actuellement dans le jardin du siège de la municipalité de Sbiba (INP inv. Sb. 921,1).

Elle est composée de trois registres : de haut en bas :

- Dans le fronton délimité par deux listels, on voit un buste dans une niche peu profonde : Buste d'un personnage (ou un amour ?), tête avec cheveux en deux bandeaux séparés au milieu (fig. 359).
- Le deuxième registre figure une niche à sommet arrondi, profonde de 5,5 cm, suggérant l'entrée d'un temple, flanquée de deux colonnes, (bases, fûts + chapiteaux), reliées au sommet par une frise. A l'intérieur de la niche se trouve une femme en haut relief, vêtue à la romaine : tunique talaire et manteau descendant, en plis verticales, jusqu'à la cheville de la jambe gauche et jusqu'au genoux de la jambe droite. La tête mutilée à droite, cheveux rassemblés en arrière, elle porte un lièvre sur le bras droit grignotant une grappe de raisin que tient la main gauche (fig. 360).
- Le troisième registre correspond au champ épigraphique h : 7 cm, larg. : 21 cm h. lettres : 2 cm. Belle écriture et points de séparation (fig. 361).



Fig. 358

Texte

D . M . S

ENA . VIXIT . AN . XIII

Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)

Ena uixit an(nis) XIII.

Apparat crit.

L. 2 *Ena* pour *Enea* ; *vixit* en toutes lettres

Traduction

Aux dieux Mânes consécrations. *Ena* a vécu 13 ans.



Fig. 359



Fig. 360

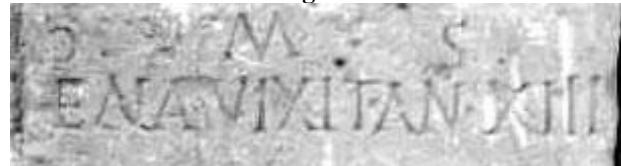


Fig. 361

Remarques

La première remarque frappante est l'importance donné à l'iconographie par rapport au texte l'épigraphie, en effet tandis que le texte est très bref et succinct et occupe une place négligeable, le relief domine plus de deux tiers de la stèle. Le sculpteur a donné plus d'intérêt

à l'expression moyennant la figure. Cependant, on remarque une contradiction entre la personne représenté en relief qui semble être adulte et l'âge de la défunte (13 ans) ce qui laisse croire à l'adaptation d'une pierre préalablement taillée. *Ena* ou *Enea*, gentilice, attesté une seul fois à *Sufes* est courant en Campanie sous la forme *Enius* ou *Ennius*²¹⁶. On le trouve parmi les membres du *conventus utiquensis*²¹⁷, le *conventus d'Icosium*²¹⁸ et la de la cirtéenne²¹⁹.

Datation

Le formulaire initial (*DMS* abrégé) place le texte entre le II^e et le III^e siècle.

51 - Epitaphe de *Fl. Felis*

Référence, inédite (fig. 362)

Support

Fragment de stèle funéraire conservé à l'intérieur du monument dit Jamaa Sidi Okba : Il s'agit d'une plaque calcaire blanc marbré, incomplète en haut, à droite et en bas, h. : 65 cm et 55 cm ; larg. : 49 cm, ép. : 18 cm. Elle comporte deux registres, le premier en haut est incomplet. On y voit les parties inférieures d'un couple debout, un homme à droite habillé jusqu'au chevilles et une femme à gauche portant un costume plissé descendant jusqu'au dessous des genoux, elle porte une couronne de fleurs ou de fruits²²⁰. Le couple est séparé par un autel dont ne sont conservés que le socle et une partie du dé. Le deuxième registre, en bas, correspond à un texte funéraire en mauvais état de conservation, h. : 26 cm, larg. : 49 cm, h. lettres : ligne 1 : 3 cm, ligne 2 : 4 cm, ligne 3 : 4 cm, ligne 4 : 4 cm, ligne 5 : 3 cm.

Ecriture africaine : abréviation ; point séparation.

Texte saisi

D M S
[.] FLFELIS V [.....]
XLII FL MAT[....]
VA[...] VX[...---]
POSVIT

Lecture

D(is) M(anibus) S(acrum)
[.] Fl(auius) Felis u(ixit) [a(nnis)]
XLII. Fl(auia) Mat[rona]
VA [...] vx[ori...]
Posuit

216 Lassère J.-M., 1977, p. 177.

217 Lassère J.-M., 1977, p. 80.

218 Lassère J.-M., p. 256.

219 Lassère J.-M., 1977, p. 461.

220 Ce motif ressemble à un autre qu'on voit sur une stèle de Sbeitla publié par Duval N., 1970, p.255-311, voir p. 302 n° 43, fig n°53-54.

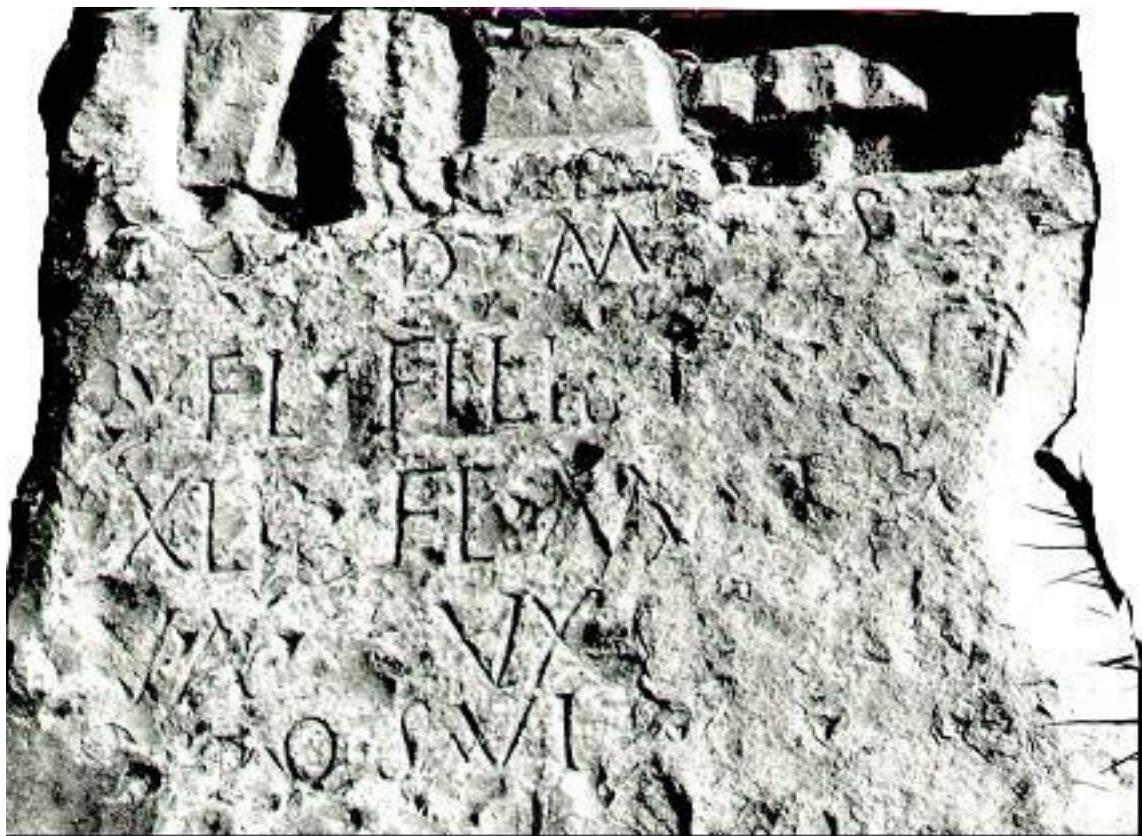


Fig. 362

Apparat crit.

Malgré sa bonne qualité, la pierre souffre d'une épiderme très frustrée surtout à droite cela est dû probablement au réemploi.

Ligne 2 et 3, « *Flavius -a* » abrégé en « *Fl* ».

Ligne 4, VA : la fin d'un *cognomen* de la femme ?

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Flavius Felis* a vécu pendant 42 ans. *Flavia Matrona ?* a posé (ce monument) à son mari.

Remarques

Les vêtements, la disposition et les mouvements des couples rappellent la stèle du sacerdoce de Saturne de Hr. Dammag (n° 14). La disposition de couple de part et d'autre d'un autel est également une image qu'on trouve surtout sur les stèles funéraires de Mactar et de Sra Ouertane.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes date approximativement le texte du II^e-III^e siècle. L'abréviation du gentilice *Flavius* en Fl. ne peut pas être située avant le début du III^e siècle à Aquilée et probablement un peu après en Afrique d'après J.-M. Lassère²²¹.

52 - Inscription de [---]una[---]

Référence, inédite (fig. 363-364)

Support

Stèle en grès jaunâtre incomplète en haut et brisée en bas (h : 80 cm ; larg. : 32 cm), actuellement conservée dans le jardin du siège de municipalité de Sbiba (INP inv. : Sb. 921,3). Elle se compose de deux registres :

- Le premier registre : figure une niche à sommet arrondi peu profonde (2 cm), représentant l'entrée d'un temple flanquée de deux colonnes mal exécutées incomplètes en haut et en bas, liées au sommet par une frise dessinée en trois obliques parallèles. A l'intérieur, se trouve un personnage, une femme debout vêtue d'un tunique talaire plissée très serré au niveau de la poitrine et couvre tous le corps. Tête triangulaire, grosse par rapport au corps, visage indistinct, cou long, les bras sont absents.

- Le deuxième registre qui correspond au champ épigraphique occupe le troisième registre. Il s'agit d'une niche aménagée dans la partie inférieure de la stèle, brisée à gauche et en bas. Seul l'angle droit supérieur est conservé (h. : 11 cm ; larg. : 29 cm ; h. lettres : 3 cm).



Fig. 363

Texte

[---]una

[---]

Apparat crit.

On peut lire :

L 1 : [*fort*]una-[

L 2 : *tus* ---]

Remarques

Relief stylisé de qualité médiocre ; la tête du personnage situé dans la niche ressemble un peu à une autre stèle de *Sufetula*²²².

221 Lassère J.-M., 1973, p. 7-151, voir p. 16.

222 Duval N., 1970 [1971], p.255-311, voir p. 275 n° 19, fig n° 24.



L'état du texte ne permet pas de commentaire plus riche.

Fig. 364

53 - Épitaphe de [...]ogia Bitalis

Référence

CIL, VIII, 11447.

CAGNAT R., 1886, p. 131, 23.

Support.

Pierre endommagée en haut, à gauche et en bas, découverte par R. Cagnat "dans le mur est du fort situé au sud des thermes". Elle contient une inscription de 5 lignes, incomplète en haut, à gauche et en bas : h. lettres : 5 cm. Écriture : Points de séparations. Lettres en cursives.

Texte	Lecture
[---]C BETVRI	[---]c Beturi
[---]OGIA BITALIS	[Bur]ogia Bitalis
[..]XIT IN PACE	[ui]xit in pace
[.]NNIS XXI. DE	[a]nnis XXI de-
[..... ---]S[--]ST[---]	[posita ---]s[--]st[---].

Apparat crit.

Ligne 2 : Espace initial de trois lettres en le comparant à la ligne suivante : on peut lire [Bur]ogia ou Burocia²²³ ou encore Burucia²²⁴;

Ligne 2 « BITALIS » dans AMS avec un Λ devient « BITALIS » dans le CIL avec « L » cursif allongé.

Ligne 2 "Bitalis" pour "Vitalis": B = V. Le nom du défunt est incomplet

Lignes 4 et 5 « de/[cessit...] » dans AMS devient « de/[posita...] » dans le CIL

Ligne 4 « Δe » à la fin dans AMS se lit « de[eposita] » dans le CIL.

Traduction

...Bur]ogia fille de Bitalis a vécu en paix 21 ans

Remarques

223 Camps G., 1993, p. 49 n° 129, à Aïn Nechma, Thibilis.

224 Camps G., 1993, p. 50, n° 141 à Tiddis / Gadiaufala.

Cette inscription nous offre une série de trois noms africains

1- *Beturi* une forme probablement déclinée de *Betus* ou *Buturus*, est un nom très fréquent en Afrique d'après Camps²²⁵. Il est attesté sous plusieurs formes tel *Butur*, *Buture*, *Butura* qui a donné d'autre formes plus développées tel *Buturaia*, *Buturicus*, *Buturata*, *Buturarius*, *Buturaria*²²⁶.

2- *Burjogia* : ce nom est composé de deux élément : une radical *Burog* ou *Buruc* est une terminaison latine au féminin ici « -ia ». Ce nom est fréquent en Afrique, il est attesté sous diverses formes : *Boroc*, *Burog*, *Burocia*, *Burugia*, *Burgia*²²⁷.

3- *Bitalis* ou *Vitalis* se trouve dans la forme en « -us » *Vitalus* comme *Sodalis / Sodalus* ou *Natalis /Natalus*²²⁸. Kajanto le classe parmi les 18 noms dont la fréquence dépasse le nombre de 1000 personnes (1028)²²⁹. C'est un nom indigène traduit en latin, d'après Lassère, qui veut dire « il vivifiera²³⁰ ». Il est très fréquent chez les chrétiens. Il est signalé dans le domaine impérial de Hr. El Hammam et à Jebel Jloud²³¹.

Cette inscription est l'une des rares témoignages qui font allusion à la communauté chrétienne de *Sufes*.

Datation

En se basant sur la formule funéraire chrétienne *vixit in pace annis* dans la ligne 3 et 4, on peut situer le texte entre 300 et 500 apr. J.-C.

54 - Cippe de [L]urcius?

Référence

CIL, VIII, 269 c = 11436.

Support

Un fragment de cippe en calcaire balanc incomplet en haut, en bas, à gauche et à droite avec une seule ligne incomplète à gauche et à droite. h. lettres : 2 cm

Texte

[--- .]VRCEI[---]

Lecture

[--- L]urcei[---]

225Camps G., 1993, p. 50, n° 146 .

226 Jongeling K.,1994, p. 29.

227 Jongeling K.,1994, p. 27-28

228 Kajanto I., 1965, p. 23 note 6.

229 KajantoI., 1965, p. 30, 274.

230 Half G., 1964, p. 143.

231 Lassère J.-M., 1977, p. 341, 347 n° 240 et p. 454.

Apparat crit.

D'après le *CIL*, la première lettre est incomplète en bas, elle peut être un « I » ou un « L ». On a pencher pour le second choix volontairement.

Solin / Salomies (p. 108) ont inventorié un gentilice : *Lurcius* dans le *CIL*, II n° 1232 et le *CIL*, VIII, 2622. Ils ont également enregistré un *cognomen* de la forme *Lurco* et *Lurcio*.

Traduction

A Lurceius (ou bien) de Lurceius

Bibliographie du site de Sufes :

- El-Bekri Abou-Obeid, traduction M.G. De Slane, 1965, p. 113 et 279 ;
Ibn Hawkal, p. 84 ;
Yaquout, III, p. 186 ;
Temple G. 1835, II, p. 340-341, n° 124-125 ;
Pellessier, 1853, p. 288-289 ;
Guérin V., 1862, t. 1 p. 368- 376 ;
Cagnat R. et Saladin H., 1885, p. 396-399 ;
Cagnat R., 1886, p. 131-132 n° 23-24 ;
Cagnat R., 1888, p. 1-132 ;
Tissot Ch., 1888, II, p. 618-619 ;
Diehl Ch., 1893, p. 403-407 ;
CIL, VIII, p. 44 ; *CMA*, 50, 356, 358, 360, 373, 373, 438 ;
Gauckler P., 1897, p. 362-471 ;
Gauckler P., 1899, III, p. 148 et suiv. ;
Mesnage, 1912, p. 141 ;
Gauckler P., 1913, pl. VIII et IX, et p. 9 et 10 ;
Toutain J., 1920, p. 29-34.
Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 202- 203.
Duval N., 1972, p. 53 et suiv. ;
Nabli A., 1976, p. 865 ;
Durliat J., 1981, p35-37 ;
Pringl D., 1983, I, p. 229-240 et 322 et II, p. 581 ;
Drine A., 1986, t. I, p. 230 ;
Cambuzat P.-L., 1986, T. II, p. 183-186.
Beschaouch A, 1989, p. 258-260 ;
AE, 1992, p. 499, 1763 ;
Bahri F., 2003, p. 163-201 ; Bahri F., 2006, p. 191- 210.

Site n°090

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.093

249,500 N ; 427,000 E ; Alt. 593 m.

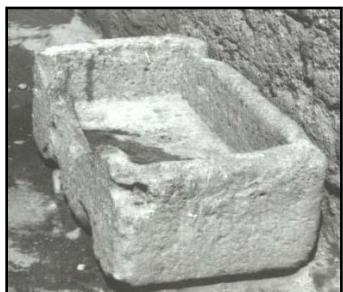


Fig. 365

Le site (RR) signalé à cet endroit par la carte topographique, est complètement arasé par les travaux d'aménagements agricoles. Le site est reconnaissable aux éléments antiques tels qu'une auge en calcaire blanc (fig. 365), L. : 104 cm, larg. : 53 cm, prof. : 18 cm ; h. : 32 cm bordure 8 cm, et quelques blocs antiques qui sont récupérés par un paysan, ainsi que des restes de la céramique antique commune et sigillée

qui est attestée en faible densité.



Fig. 366

Le champ agricole actuel est divisé en parcelles par des amoncellements linéaires parallèles en pierre (galets de l'Oued Sbiba, fig. 366), orientés est-ouest. qui prennent leurs départs au pied du site antique de *Sufes* pour atteindre l'extrémité de la plaine située à l'est. entre la cité et l'Oued El Htab. L'intervalle varie entre 70 et 80 m.

A environ 100 m à l'est. de la route Sbeitla-Rohia, se trouve un monceau de débris, résultant de la destruction du site (fig. 367) : on peut distinguer des pierres antiques, des fragments de jumelle de pressoirs en calcaire blanc et de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 367

Site n° 091

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.087

249,500 N ; 448,800 E ; Alt. 575 m.

Hr. M'karig (d'après les paysans)

Hr. Makrerig (sur la carte)'

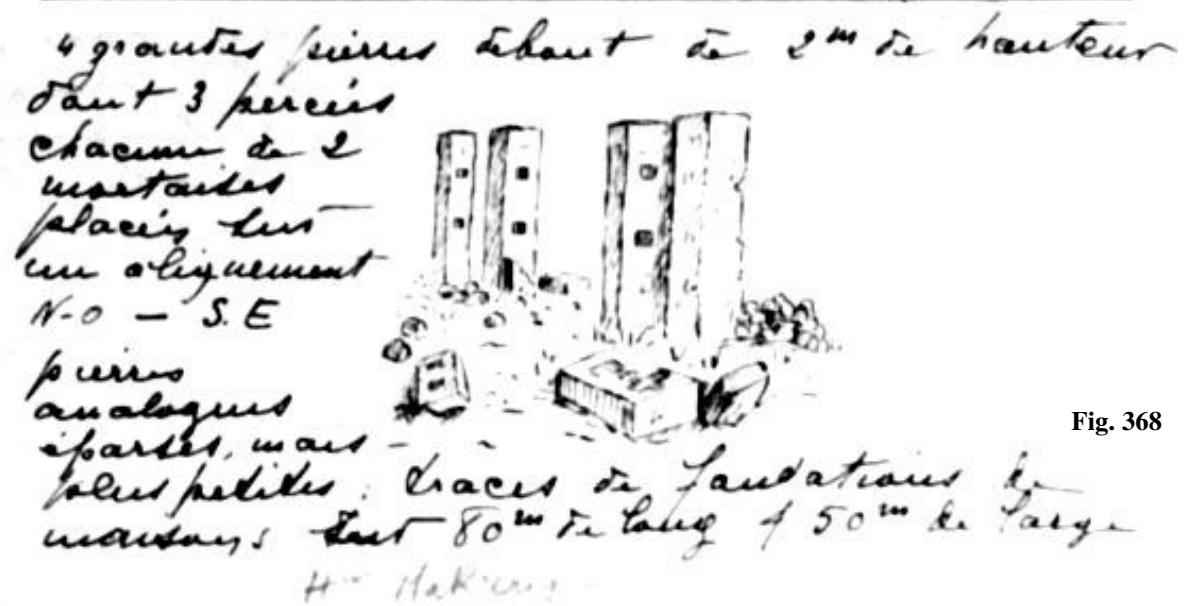


Fig. 368

Il s'agit d'un site antique arasé composé de deux parties :

— Aunord et à côté d'une maison moderne, se trouve un monticule formé d'éléments antiques en calcaire blanc (fig. 369) :

- un seuil de porte : (L. : 132 cm, larg. : 60 cm, h. de la partie antérieure : 38 cm ; h. de la partie postérieure : 30 cm ; avec les traces d'une porte composée de deux parties).



Fig. 369

- cinq auges en calcaire blanc (respectivement fig. 370-373) :

1 - L. : 113 cm, larg. : 66 cm, h. : 37 cm ; bordure : 10 à 11 cm, prof. (comblé) ;

2- renversée L. : 140 cm, larg. : 49 cm, h. : 36 cm, bordure : 6 cm, prof. (inconnue) ;

3- L. : 106 cm, larg. : 64 cm, h. : 36 cm, bordure 10 à 11 cm, prof. 28 cm (munie d'un trou d'ancrage sur le bord de l'un de ses longs côtés) ;

4- L. : 97 cm, larg. : 56 cm, h. : 32 cm, bordure 8 à 10 cm, prof. : 22 cm (munie d'un trou d'ancrage sur la bordure de l'un de ses grands côtés) ;

5- L. : 96 cm, larg. : 62 cm, h : 37 cm, bordure 10 à 15 cm, prof. (comblée) ;



Fig. 370



Fig. 371



Fig. 372



Fig. 373

- un montant de jumelle : h. : 231 cm, larg. 68 cm ép. : 25 cm, muni de deux trous distants de 70 cm ;

- un fragment de plateau de pressoir, forme triangulaire, h 130 cm avec une rainure de 12 cm de large et de 6 cm de prof. base : 112 cm.

- un *emeta* en calcaire fossilisé jaunâtre : h. : 60 cm ; base : 40 cm et diamètre sup. : 11 cm

- Des blocs en grand appareil, pierre à bossage,

- De la céramique antique commune et sigillée.

— Dans la deuxième partie située au sud, qui mesure environ 250 m²(fig. 368), on y a vu 2 jumelles de pressoir comptant une base de jumelle et trois montants allongés:

- base de jumelle L. : 153 cm, larg. : 54 cm ép. : 32 cm avec deux mortaises de forme rectangulaire et deux encoches dont l'une est au milieu et l'autre au niveau de l'un des deux mortaises.

- 1 montant de jumelle : h. 248 cm, larg. : 80 cm, ép. : 37 cm avec une rainure au milieu de l'une des grandes faces (h. : 134 cm, larg. : 17 cm) munie de deux trous rectangulaires, le 1er au milieu (L. : 20 cm) et le second au niveau de l'une de ses extrémités : (L. : 20 cm). Le

montant est doté de deux tenons, l'un est à son extrémité inférieure, l'autre à son extrémité supérieure, qui font chacune 3 cm de hauteur.

- 2^e montant : h. : 232 cm, larg. : 79,5 cm, ép. : 36 cm avec une rainure au milieu de l'une des grandes faces (h. : 127 cm, larg. : 9 cm, prof. : 5 cm) munie de deux trous rectangulaires, l'un au milieu (L. : 17 cm) et l'autre au niveau de l'une de ses extrémités : (L. : 15 cm). Le montant est doté de deux tenons ; l'un est à son extrémité inférieure, l'autre à son extrémité supérieure, faisant chacun 3 cm de hauteur.

- 3^e montant : h. : 240 cm, larg. : 79 cm ép. : 32 cm avec une rainure au milieu de l'une de ses grandes faces (h. : 131 cm, larg. : 9 cm) munie de deux trous rectangulaires, l'un au milieu (L. : 16 cm, larg. : 15 cm) et l'autre au niveau de l'une de ses extrémités : (L. : 20 cm).

Le site renferme aussi des tuiles plates, des pieds et des fragments d'amphores, des fragments d'enduit étanche, un élément d'architecture brisé (fig. 374), des harpes en place et de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 374

Site n°092

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.092

249,250 N ; 430,000 E ; Alt. 565 m.

Kods El Rmed

Superficie : 600 m².

Il s'agit d'une colline située sur la rive droite de l'Oued El Htab et sur la rive gauche de l'Oued Bou Rouine et couverte de cendre, de pierraille, de pierres calcinées, d'ossements, de céramique modelée de bonne quantité, de céramique islamique verte et de sigillée en petite quantité. Le sommet de la colline est occupé par une sorte d'enclos rectangulaire ouvrant vers l'est. Il y a aussi une dalle taillée entourée d'un petit enclos en petites pierres. On raconte que Sidi El Hadi El Hafiane a prié au-dessus de cette pierre depuis lieu de culte.

Site n°093

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.132

248,825 N ; 437,650 E ; Alt. 515 m.

Superficie : 4 ha environ.

Au sud de Sidi Brahim El Zahair, sur la rivenord (gauche) de l'Oued El Htab, se trouve un site antique totalement arasé, traversé par une piste. Planté en figuiers de barbarie, il a beaucoup souffert de diverses spoliations ainsi que des travaux agricoles. Il renferme des harpes et des éléments antiques hors contexte.

- Un broyeur en calcaire blanc fossilisé (fig. 375), L. : 52 cm, base1 : 41 cm, base2 : 27 cm, trou axial diam. : 11 cm.



Fig. 375

- Une *meta* en calcaire fossilisé (fig. 376)

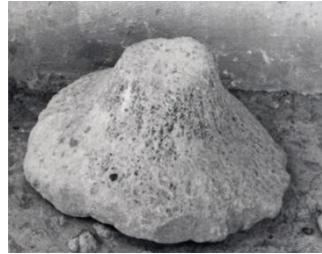


Fig. 376

- Un montant de jumelle en calcaire nummulitique coquillé, L. : 297 cm, larg. : 78 cm, ép. : 40 cm, munie de deux trous : 1- L. : 110 cm, larg. 17 cm ; 2- L. : 17 cm, larg. : 17 cm.

Des tuiles, des tubes de coffrage, des cubes de mosaïque noir et blanc, du plâtre, du blocage et de la céramique antique commune et sigillée sont épars sur le site.

Site n°094

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.094

248,900 N ; 441,650 E ; Alt. 500 m.

Ras el Argoub

Superficie : environ 2 ha.

Situé sur la rive gauche de l'Oued El Htab, le site

comporte plusieurs éléments antiques brisés en particulier des pièces d'huilerie et des structures non identifiables (murs à double parement, larg. : 50 cm) :



Fig. 378

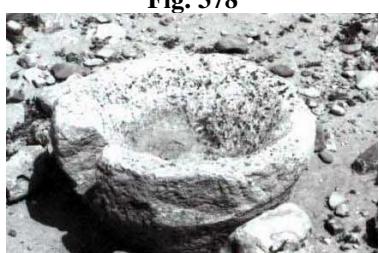


Fig. 379



Fig. 377

- Deux plateaux de broyage brisés en calcaire nummulitique ;
1^{er} diam ext. : 180 cm, diam int. : 146 cm (fig. 377);
2^e diam ext. : 160 cm, diam. int. : 100 cm, bourrelet : 17 x 15 cm prof. : 14 cm;

- Un contrepoids en pierre nummulitique brisé : L. : 160 cm, ép. visible : 20 cm, larg. : 94 cm, dimensions visibles de l'encoche : larg. : 25 cm, prof. : 24 cm ;
- plusieurs fragments de jumelles en pierre nummulitique (fig. 378) ;
- un mortier en calcaire blanc brisé (fig. 379) : base diam. : 38 cm, h. : 20 cm, prof. : 14 cm, diam sup. ext. : 44 cm, bordure 6 cm.

Des fragments d'enduit étanche sont éparpillés sur le site. Le sol est jonché d'une densité moyenne de céramique antique commune et sigillée.

Actuellement l'endroit est occupé par un cimetière moderne comptant 8 tombes construites et blanchies à la chaux, ainsi qu'un mzar rudimentaire de 3 m x 3 m ouvrant sur le sud-est.

Site n°095

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.101

247,700 N ; 442,850 E ; Alt. 496 m.

Hr. Douar El Fraïjya

Superficie : 1,8 ha environ.



Fig. 380

Site antique arasé situé sur la rive droite de l'Oued El Htob. On note la présence :

- d'une auge double brisée (h. : 27cm, bordure : 16 cm, prof. : 18 cm, L. : ext. : 100 cm, L. int. : 73 cm, larg. ext. : 57 cm, larg. int. : 38 cm, espace reliant les deux compartiments : 10 cm);
- des fragments de jumelles de pressoir ;
- des restes d'un plateau de broyage ;

- d'un contrepoids (1,44 cm de long, 80 cm de large, 50 cm d'épaisseur, deux encoches de chaque côté, prof. : 17 cm, larg. 23 à 24 cm et deux petites encoches quadrangulaires aux niveau des encoches latérales.) ;

- des restes d'un four de plâtre de forme circulaire (fig. 380), diam. : 153 cm, ép. du mur : 27 cm ;

- d'un fragment de *meta* en calcaire résistant (fig. 381), h. : 32,5 cm, diam. à la base : 46 cm, encoche à la base, 8 / 8 cm, prof. : 6 cm, diam. au sommet : 32,5 cm

- d'une auge brisée en calcaire blanc (L. : 74 cm, larg. : 62 cm, prof. : 17 cm, bordure : 10,5 cm, h. : 28 cm);



Fig. 381

- deux pièces de monnaie en bronze très oxydées.

Le site renferme de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°096

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.107

247,200 N ; 446,600 E ; Alt. 480 m.

Hr. Beit Hamda

Superficie : 1.5 ha.

Au nord on voit un mamelon qui renferme une structure de 100 m² environ et remployant des éléments d'huilerie. Il s'agit de :

- fragments de jumelles,
- pierres à ancrage,
- fragments de linteau et de pierres de fixation.

Partout sur le site, on voit des éléments d'huilerie en calcaire nummulitique :

- un plateau de broyage brisé diam. ext. : 152 cm, diam int. : 136 cm ;
- des harpes en place ;
- des blocs de taille ;
- une pierre à ancrage ;
- un petit bassin construit en plâtre de forme circulaire, diam. ext. : 94 cm diam. int. : 66 cm ;
- plusieurs structures à peine perceptibles.

Au sud du site l'effondrement de la berge sud d'un ravin laisse apparaître un four à chaux construit en brique pleine, épaisseur du mur : 33 cm ; diam. 130 cm, h. 320 cm. Du bas en haut on voit une couche de cendre de 40 cm une couche de chaux de 62 cm ; une couche de sable de 2 cm ; une autre couche de chaux de 90 cm et enfin une couche hétérogène.

Plusieurs fragments d'amphores sont à signaler. La céramique antique commune et sigillée jonche sur le sol du site. La céramique islamique vernissée n'est pas absente.

Le site a souffert de plusieurs spoliations et de fouilles clandestines.

Site n°097

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.099

249,150 N ; 427,350 E ; Alt. 590 m.

Sidi Aïssa



Fig.382



Fig. 383

A l'est du point d'intersection entre l'Oued Sbiba et la route Sbeitla-Rohia, il y a un site antique totalement arasé avec plusieurs éléments antiques éparpillés :

- Des fragments de fûts de colonne en calcaire blanc (fig. 382),
- Une base de colonne en calcaire blanc h. : 22 cm, diam. : 33 cm, dé h. : 8 cm, 41 x 41 cm,
- Un contrepoids en calcaire jaunâtre (fig. 383), L. : 140 cm ; ép. : 68 cm, larg.. : 85 cm,
- Un fragment de bassin à paroi monolithique à extrémités encastrées.
- De la céramique antique commune et sigillée est attestée sur le site.

Site n°098

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.097

249,150 N ; 428,000 E ; Alt. 583 m.

Les travaux de mise en valeur du sol ont complètement détruit le site : actuellement, dans le lit de l'Oued Sbiba, on ne voit que quelques fragments de murs en maçonnerie appartenant probablement à un bassin situé jadis sur la rive sud de l'oued.

Site n°099

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.098

249,000 N ; 428,750 E ; Alt. 575 m.

Hr. El Merthoum

Site antique totalement arasé par la mise en culture du terrain et les pièces dégagées ont été récupérées par les paysans habitant à proximité. Il s'agit de :

- Une auge en calcaire blanc (fig. 384) L. : 96 cm, larg. : 55 cm, h. : 35 cm, bordure : 7 à 13 cm, prof. : 19 cm



Fig. 384

- Une meule conique en calcaire blanc dur avec un trou axial (Fig. 385) diam. 1 : 36 cm, diam. 2 : 32 cm, L. : 26 cm, diam. du trou : 11 cm ;

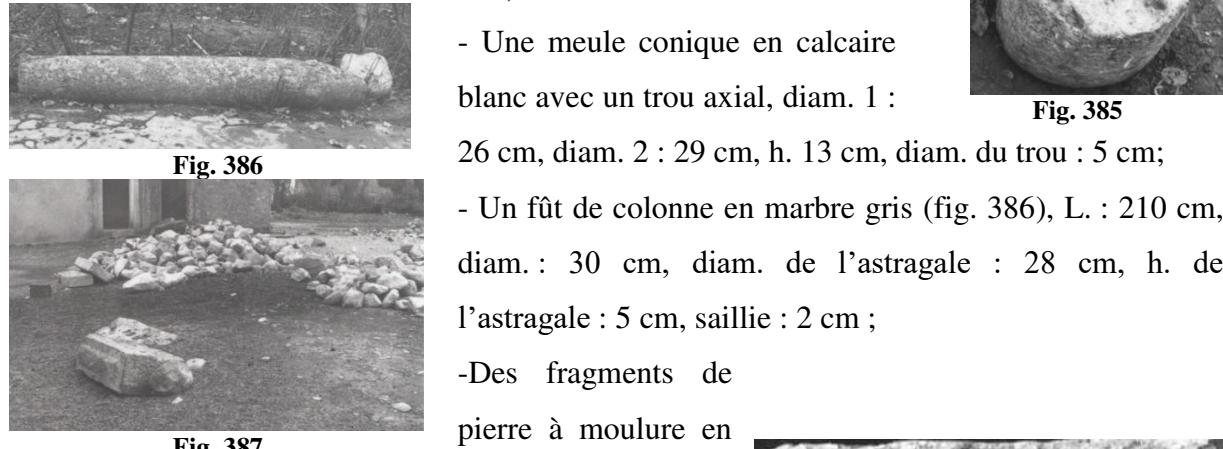


Fig. 385

- Une meule conique en calcaire blanc avec un trou axial, diam. 1 : 26 cm, diam. 2 : 29 cm, h. 13 cm, diam. du trou : 5 cm;

- Un fût de colonne en marbre gris (fig. 386), L. : 210 cm, diam. : 30 cm, diam. de l'astragale : 28 cm, h. de l'astragale : 5 cm, saillie : 2 cm ;

- Des fragments de pierre à moulure en

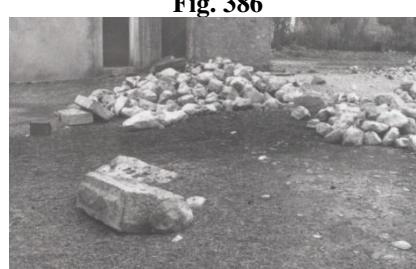


Fig. 387
calcaire blanc (fig. 387).

Les paysans installés à côté du site ont prélevé les pierres pour les réemployer dans leurs nouvelles constructions.

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.

Epigraphie

Une pierre épigraphe (borne) a été découverte parmi les débris rassemblés par le propriétaire du terrain.

Borne du proconsul *Egrilius Plarianus*

Référence, inédite (fig. 388)

Support

Fragment de dalle épigraphe en calcaire beige : h. conservé : 62 cm, larg. : conservée 40 cm, ép. : 22 cm, champ épigraphique encadré par un trait incisé dans la pierre, incomplet



Fig. 388

en haut à gauche et à droite h. : 53 cm, larg. conservée : 37 cm, , nombre des lignes 4, h. lettres : 8 cm.

Texte	Lecture	Apparat critique
[...]vCTORITA[---]	[Ex a]uctorita[te ---]	L. 1 : Au début il subsiste
[....]LI PLAR[.....---]	[Egril]l(i) Plar[iani ---]	une très petite partie de la
[...]COS [---]	[Pro]co(n)s(ulis) [---]	deuxième haste du « V » de
7XII[---]	7XII[---].	« <i>au]ctorita</i> » ; on voit aussi sur la
		pierre la totalité de la première

haste du « A » final

L. 3 : Un point triangulaire est visible après le « S » de « COS »

L. 4 : Au début le sigle 7 est assuré, il est noué en bas par un trait dû à la nature de la pierre. Seule les moitiés supérieures des deux II sont visibles sur la pierre ;

Le texte est restituable à gauche, moins assuré à droite, la longueur des lignes dépend du nom du proconsul : s'il ne porte qu'un seul surnom, comme à *Gighthis* (*CIL*, VIII, 1103) la longueur ne devra pas être importante.

Traduction

Par l'autorité du Proconsul Egrilius Plarianus... 12^e (?) centurie.

Remarque

M. Acilius Egrilius Plarianus Laricus Lepidus Flavius Priscus²³² dont le nom a été discuté maintes fois²³³ est proconsul de la province d'*Africa* en 159 apr. J.-C. Ce proconsul est connu par une dédicace à *Gighthis*²³⁴, on le rencontre aussi à Hr. Bou Ftis, l'antique *Avitta Bibba*, sur une dédicace à Antonin le Pieux²³⁵. L'intervention de ce proconsul, ici détenteur de l'*auctoritas* dans une province sénatoriale, dépasse la zone urbaine pour englober le territoire de la cité de *Sufes*. Cette opération est survenue sans doute pour régler un problème de limite.

Datation

Egrilius Plarianus fût proconsul d'Afrique entre le 31 août 158 et le 31 Juillet 159 apr. J.-C.

232 *ILPM Bardo*, n° 211.

233 J. Guey, [1952], p. 307-317. R. Syme, 1959, p. 310-319 ; voir en dernier lieu Bengt E. Thomasson, 1996, p. 63-64, n° 78 et P. 109, n° 34

234 *CIL*, VIII, 11030

235 *CIL*, VIII, 1177 = *ILPM Bardo*, 211.

Site n°100

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.108

248,900 N ; 425,000 E ; Alt. 615 m.

Hr. El Fassa (2)

Superficie : 2500 m².

De part et d'autre de Oued Sbiba se trouve un site antique totalement arasé par sa mise en culture. Sur la berge sud on voit des éléments d'huilerie hors contexte.

- un contrepoids, en calcaire nummulite, L. : 142 cm, larg. : 83 cm ;



Fig. 389



Fig. 390

- un plateau de broyage en calcaire jaunâtre brisé (fig. 389), diam. : 162 cm prof. : 12 cm, ch. de broyage : 53 cm, bordure : 12 cm, bourrelet : 35 cm, trou prof. : 6 cm, diam. : 8 cm ;

- un plateau de pressage (fig. 390), en nummulite grise, enfouie, L. : 2 m, larg. : 73cm, ép. : 17 cm, rainure, larg. : 3 cm prof. : 2 cm



Fig. 391



Fig. 392

Au sud-ouest du site et devant une maison, se trouve un broyeur conique en calcaire blanc avec un trou axial (fig. 391), L. : 66 cm, diam.1 : 28 cm, trou : 8 cm, diam.2 : 30 cm, diam. du trou : 10 cm.

A une cinquantaine de mètres au sud-est de cette maison, se trouve un *meta* en calcaire coquillé jaunâtre (fig. 392).

En plus de la pierraille, le site recèle des cubes de mosaïque, une pièce de monnaie, des fragments de verres, de la céramique antique commune et sigillée ainsi que de la céramique islamique vernissée.

Site n°101

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.102

249,000 N ; 425,500 E ; Alt. 620 m.



Fig. 393



Fig. 394

A l'est de l'éminence rocheuse qui se trouve à l'extrémité sud-est de Sbiba, on remarque un alignement de mur en grand appareil réemployé, d'orientation nord-sud, visible sur environ 100 mètres, matérialisé par une sorte de terrasse (fig. 393).

A partir du flanc oriental de cette éminence, partent vers l'est et d'une façon parallèle, des amoncellements linéaires de pierres brutes (fig. 394), largeur : entre 2 et 3 m. Ces deux alignements ont été interrompus à plusieurs reprises par les travaux d'aménagement agricoles. L'intervalle séparant ces deux alignements est de 70 et 75 mètres. A environ 210 m vers le sud se trouvent les traces d'un troisième élément de même nature et de même orientation, conservé sur 220 m environ.

A proximité, une spoliation a partiellement dégagé un montant de jumelle en calcaire blanc (fig. 395), L. : 224 cm, larg. : 64 cm avec une rainure au milieu : 124 cm / 13 cm.



Fig. 395



Fig. 396



Fig. 397

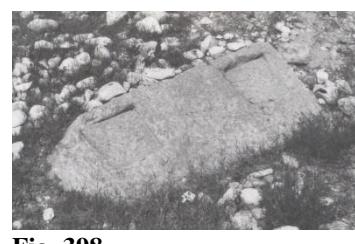


Fig. 398

Plusieurs pierres antiques sont éparpillées ou rassemblées sur les limites des parcelles : parmi ces pierres on note la présence d'une pierre calcaire avec des moulures et un motif symétrique (fig. 396) :

En visitant les emplacements signalés « RR » au sud du plateau occupé par le site de *Sufes*, on n'a trouvé que quelques harpes en place, deux fragments de seuils de portes en calcaire blanc, dont l'un (fig. 397) mesure : L. : 47 cm, larg. : 31 cm, ép. de la partie antérieure : 20 cm, la partie postérieure : 14 cm ; 2e L. : 40 cm, larg. : 33 cm, ép. de la partie antérieure : 19 cm, la partie postérieure : 14 cm.

Vers le sud-est et sur la rive gauche de l'Oued Sbiba il y a des blocs antiques en place dont une pierre de fixation de jumelle en calcaire jaunâtre, enfouie (fig. 398), L. : 155 cm, larg. : 68 cm avec deux mortaises aménagés sur la face visible destinée à recevoir les deux montants de jumelle, de forme carrée (31 cm / 31 cm prof. : 5 cm).

Site n°102

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.103

249,150 N ; 426,300 E ; Alt. 602 m.

Au sud-est de Sbiba, dans la plaine totalement cultivé aujourd'hui, se trouve un site antique complètement détruit par la mise en culture du terrain. On ne voit que de la pierraille parsemée de quelques tessons de la céramique antique commune et sigillée. De part et d'autre du site on voit les amoncellements linéaires caillouteux déjà signalés dans les sites (069.085 ; 069.093 ; 069.102).

Site n°103

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.109

248,600 N ; 429,500 E ; Alt. 580 m.

Oum El Rouaouine

Superficie : environ 1 ha.

Site antique arasé situé sur la rive gauche de l'Oued Bou Rouin (un affluent de l'Oued El Htab), en grande partie détruit par les travaux agricoles.



Fig. 399



Fig. 400



Fig. 401

A l'extrême orientale, sur une petite éminence en partie agressée par l'oued (fig. 399), on voit un établissement thermal (17 m / 25 m), identifiable par le type de construction (maçonnerie), les restes de cendre, des tuiles d'hypocauste, des tubes de coffrage, de l'enduit étanche... Une mosaïque polychrome, en partie visible, orne le sol de l'une des pièces à abside constituant le monument (fig. 400).

Plusieurs débris antiques sont, aujourd'hui, dispersés sur le site.

- des structures en double parement,
- des gros blocs taillés,
- un fût de colonne (L. 150 cm diam 40 et 35 cm),
- un contrepoids type A (fig. 401) : L. :130 cm, larg. : 68 cm h. : 60 cm, encoche larg. : 21 et 33 cm ;

- un fragment d'auge en calcaire blanc (L. : 150 et 100 cm, larg. : 106 cm, bordure : 12 cm).

De la céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site caractérisé par une terre cendreuse.

Site n°104

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.111

248,150 N ; 433,150 E ; Alt. 575 m.

Hr. El Acal

Superficie : 2000m²

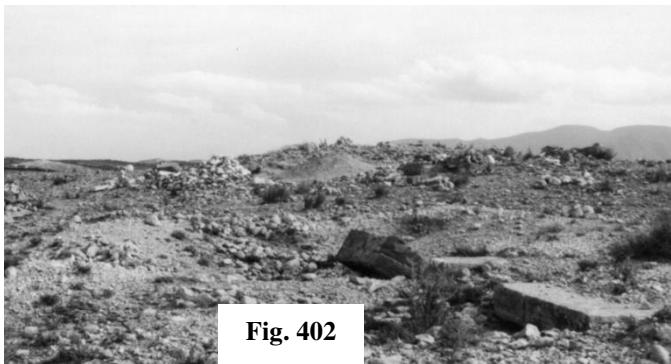


Fig. 402

Sur une colline située sur la rive gauche de l'Oued El Htab, dans un lieu très accidenté, de terre sablonneuse, se trouve un site antique arasé. On y a repéré :

- une structure peu lisible à l'ouest (fig.402),
- un corbeau (fig. 404) semblable à celui de Hr Bou Leidieb (voir ci-dessus site n° 069.070), de bas en haut : un bandeau, un filet, une doucine et un filet ;
- un contrepoids (fig. 405) ;
- une pierre à bossage (fig. 403).
- un plateau de broyage (fig. 406), dégagé à la suite d'une spoliation effectuée par les chercheurs de pierres. En bon état de conservation, il mesure 2 m de diamètre extérieur ; 1,60 m de diamètre intérieur ; 0,21 m de bordure ; 0,54 m le ch. de broyage ; 0,14 m de profondeur ; 0,46 m de hauteur ; 0,46 m le diamètre du bourrelet et 9 / 9 cm la troué de bourrelet ;
- une jumelle à 3 trous et une rainure (fig. 407);
- un contrepoids enfoui (fig. 408) larg. : 51 cm, ép. : 59 cm, encoche : 35 / 43 / 23 / 18 cm ;
- un fragment de broyeur à tronc conique (fig. 409), L. :42 cm, diam. 45 et 25 cm, trou axial 14 et 18 cm de diam.



Fig. 403



Fig. 404



Fig. 405



Fig. 406



Fig. 407



Fig. 408



Fig. 409

A l'extrême orientale du site, se trouvent :

La céramique antique commune et sigillée est rare.

Site n°105

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.100

248,250 N ; 437,000 E ; Alt. 500 m.

Dar el Hadj Salah

Sur la rive droite de l'Oued El Htab, au niveau de Sidi Brahim El Zahair, se trouve une maison moderne dite Dar El Hadj Salah autour de laquelle s'est constitué un petit hameau moderne. En réalité, il s'agit d'une huilerie moderne des années cinquante : une grande pièce rectangulaire pourvue de deux antichambres dans ses extrémités. Couvert de bois et de plâtre, l'édifice réemploie des éléments antiques provenant (d'après les témoignages des habitants) de Hr. Bou Ledieb (site n°.069.130)

- un fragment de mortier (fig. 410),
- un *catillus*,
- un broyeur conique (fig. 411),
- des pierres antiques...



Fig. 410



Fig. 411

Les habitants du hameau ont récupéré plusieurs éléments antiques qu'ils remploient dans la construction de leurs maisons :

- un chapiteau toscan (fig. 413) h. totale : 33 cm, diam. lit de pause : 42 cm, abaque carrée de 51 cm / 51 cm, h. : 15 cm,) ; la scotie est de faible hauteur, elle est encadrée par deux filets et surmonté d'un abaque carré.

Trois bases de colonnes en calcaire blanc :

1^e base calcaire blanc (fig. 412) h. totale : 49 cm, diam. lit d'attente. : 42 cm, dé : 49 cm / 49 cm ; h. : 35 cm, profil : dé surmonté d'un tore aplati, un filet, une scotie plate traitée au ciseau et un tore plus au moins arrondi légèrement en retrait.

2^e base calcaire blanc (fig. 414), profil : haute plinthe, un tore plat, une scotie et un deuxième tore plat. La partie décorée est dotée d'une bande ou baguette au sens vertical ;

3^e base calcaire, plinthe : 42 cm x 42 cm, h. : 26, h. totale : 39 cm, diam. lit d'attente : 33 cm, profil : haute plinthe, tore plat, scotie et un deuxième tore plat en retrait.

Six fûts ou fragment de fût de colonnes en calcaire blanc.

- 1- Fût lisse h. : 20 cm, diam. : 28 cm ;
 - 2- Fût lisse h. : 1,66 m, diam. : 36 cm ;
 - 3- Fût torsadé (fig. 415), h. : 45,5 cm, diam. : 27 cm ;
 - 4- Fût lisse h. : 46 cm, diam. : 25 cm ;
 - 5- Fût lisse h. : 95 cm, diam. : 35 cm ;
 - 6- Un 1/2 fût h. 128 cm,
- Un seuil de porte en calcaire blanc.
- Deux *metae* en calcaire fossilisé jaunâtre :
- 1- h. visible : 24 cm, base inférieur : 35 cm ;
 - 2- h. : 40 cm, base : 45 cm, diam. en haut : 15 cm ;
- Deux auges :
- 1- Calcaire blanc (fig. 416);
 - 2- Calcaire jaunâtre, réemployée (h. : 30 cm, prof. : 21 cm, L. visible : 49 cm, larg. : 50 cm, bordure : 9 cm).



Fig. 412

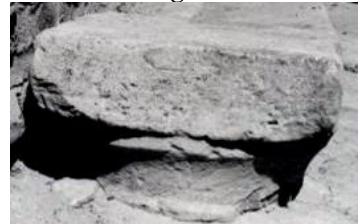


Fig. 413



Fig. 414



Fig. 416

Epigraphie et reliefs

Deux fragments d'épitaphes et un fragment de stèle à reliefs sont remployés dans le hameau moderne installé autour de Dar El Haj Salah :

1 - Fragment d'une épitaphe de *[D]onata fo[rtunata]*

Référence, inédite (fig. 417)

Support

Fragment en calcaire brisée en haut, en bas, à gauche et à droite, remployée dans le mur de la maison de Nefti El Khachnaoui. h : 17 cm larg. : 22 cm, champ épigraphique incomplet : h. : 17 cm larg. : 22 cmh lettres : 3,5 cm. Écriture : belle, capitale, ligature et abréviation.

Texte saisi

D]MS

[--- .]ONATAFO[.....]

[---....]N XXX[---]

[---]



Fig. 417

Lecture

D(iis) M(anibus) S(acrum)

[--- D]onata Fo/[rtunati f(ilia)

uix(it)] an(nis) XXX[---]

[---].

Apparaterit. :

L 2 et 3 : l'espace entre « M » et « S » dans la ligne 1 seraient le même que celui entre le « [D] » et le « M », environ 7 lettres « *D]ONATAF* » ce qui concorde avec la restitution proposée (8 lettres « *Fo/[rtunati f(ilia)) / u(ixit)]* »).

L3 « AN » de « annis » legaturé

Traduction

Aux dieux Mânes consécration. [---] Donata fille de Fortunatus a vécu (plus de) 30 ans....

Datation

II^e-III^e siècle d'après la formule initiale (*DMS* abrégé)

2- Fragment d'une épitaphe d'un anonyme

Référence, inédite (fig. 418)

Support

Stèle calcaire de forme rectangulaire, h totale restante : 67 cm. ; larg. 20 à 21 cm, brisée en haut, remployé dans le mur septentrional de maison de Nefti El Khachnaoui. Dans la partie inférieure est représentée une fenêtre ou une porte, formée de quatre petits carrés.

Le Champ épigraphique est une niche aménagée dans la partie supérieure, incomplet en haut (fig. 419), h. : 16 cm ; larg. : 11,5 cm. h. lettres : 4 cm ; 3 cm ; 2 cm. Ecriture cursive, abréviation, ligature.



Fig. 418

Texte

Lecture

[---]	[---]
[...] N	[uix(it)] an(nis)
LXXVII	LXXVII
FIL EIVS	Fil(ius) eius.



Fig. 419

Apparat crit.

- L 2 : « AN » de « annis » ligaturé.
- Absence de formule funéraire finale.

Traduction

(Un tel) a vécu 77 ans. Son fils (lui a fait faire ce tombeau.)

Remarques

- L'absence du nom du défunt empêche de savoir s'il s'agit d'un citoyen ou d'un pérégrin, mais, d'après le formulaire, il a une forte chance qu'ils soient un citoyen.
- Le thème de la porte se rencontre à Hr. Thmed et à Aïn Maja²³⁶.

3- Fragment de stèle représentant un couple

Référence, inédite (fig. 420)

236 ILPM Bardo, n° 25, voir photo 25 a.

Support

Fragment à bas relief en calcaire blanc, h : 22 cm, larg. : 37 cm et ép.. : 9 cm, encastré dans le mur, à l'intérieur d'une huilerie traditionnelle dite Dar El Haj Salah. Brisée en haut et en bas, la pierre ne laisse voir que les torses d'un couple debout vêtu de tuniques plissées : une femme à droite tenant un objet de la main gauche et un homme à gauche.



Fig. 420

Remarque

Les plis sont bien soignés et respectent la même épaisseur et le même espacement. La finesse du travail témoigne d'une assez bonne maîtrise de la sculpture. Le contexte, la représentation et l'allure générale de la stèle optent pour une vocation funéraire.

Site n°106

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.104

247,850 N ; 439,950 E ; Alt. 500 m.

Sidi Ahmed Ez Zaïer (fig. 421)

Il s'agit d'un site antique arasé où on voit quelques éléments d'huilerie réemployés dans un mzar.

- Un plateau de broyage brisé de 2 m de diamètre et 15 cm d'épaisseur visible,
- Un plateau de pressoir fragmentaire aménagé dans une dalle de 140 cm de long, 14 cm d'épaisseur et 96 pour le diamètre du champ de pressage, rainure large de 5 cm ;
- Une pierre de fixation ou base de jumelle, L. : 157 cm, larg. : 69 cm, ép. : 31 cm avec deux mortaises : 47 cm / 44 cm, prof. : 5 cm, distants de 37 cm et des fragments de montant de jumelle en calcaire nummulitique grisâtre. Quelques tessons de la céramique antique commune et sigillés sont attestés.



Fig. 421

Site n°107

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.110

246,900 N ; 448,700 E ; Alt. 540 m.

Ras El Khabia

Superficie : 2500m².

Site antique situé sur une koudiat qui domine l'Oued El Htob à l'ouest. Il est complètement arasé. Il renferme un mur arasé, quelques harpes en place, des fragments de tube à emboîtement ; de tuile ; des fragments d'enduit étanche et de la céramique antique commune et sigillée.

Dans une tache de terre cendreuse, située sur le flanc occidental de l'éminence, on a recueilli deux pièces de monnaie en bronze dont la plus grande porte le nom de Marc Aurèle.

Site n°108

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.142

246,500 N ; 449,450 E ; Alt. 527 m.

Khalouet El Rbaïia

Il s'agit d'un mzar construit en pierres brutes disposées à sec, de 3,60 m de diamètre, doté d'une niche à l'intérieur portant des traces de culte. Quelques tessons de sigillée et des fragments d'amphores jonchent le sol autour du mzar : le paysan parle d'une tombe antique dégagée au cours des travaux agricoles.

Site n°109

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.122

248,800 N ; 424,400 E ; Alt. 640 m.

Superficie : 300 m².

Sur la rive gauche de l'Oued Sbiba, à environ 1 km au sud-ouest de la ville, se trouve une petite éminence comportant une structure arasée faite en maçonnerie et en grand appareil. Des fragments d'enduit étanche, de la céramique antique commune et sigillée jonchent le sol de l'endroit, il s'agit là des restes d'un bassin.

Site n°110

CNSAMH, feuille de Sbiba,**069.140**

248,500 N ; 425,850 E ; Alt. 610 m.

Hr. Gazgouz

Superficie : 1 ha environ.

Au sud de l'Oued Sbiba, de part et d'autre de la piste, se trouve un site antique arasé, en grande partie, détruit par les travaux d'aménagement agricole. On y a remarqué quelques harpes en place, des fragments de plâtre et de la céramique antique commune et sigillée.

Au sommet de la colline qui jalonne l'Oued Sbiba au sud, au niveau du pont moderne, se trouve un bassin rectangulaire enfoui (fig. 422), L. : 184 cm, larg. : 101 cm ; ép. du mur : 34 cm ; ép. de la deuxième couche : 1,5 cm, dont les deux angles, du côté de l'oued, sont arrondis et les autres sont droits. La paroi interne est revêtue d'une double couche d'enduit étanche. Ce bassin semble être un élément d'un petit complexe dont témoignent les traces de murs en blocages à peine visibles situés tout autour. A environ 10 m vers l'est, il y a une structure circulaire conçue en terre cuite (diamètre 3,20 m : brique plein L. : 29 cm ; larg. 15 cm ; ép. : 8 cm). L'endroit offre des fragments d'enduit étanche, de la céramique antique commune et sigillée en faible densité et quelques tesson de la céramique islamique vernissée.

En suivant l'oued vers l'est, on a remarqué un mur en moellons liés à la chaux (fig. 423), adossé parallèlement au flanc de la berge sud, (orientation est-ouest L. environ 8 m ; ép. environ : 50) actuellement perchée à cause de l'érosion.



Fig. 422



Fig. 423

Site n°111

CNSAMH, feuille de Sbiba,**069.152**

248,200 N ; 425,350 E ; Alt. 620 m.

Hr. El Beniani

Superficie : ½ ha environ

Sur une colline traversée par la route Sbiba-Sbeitla, se trouve un site antique arasé. La grande partie se trouve à l'est de la route. Le passage de la route a fait apparaître des fondations de murs actuellement visibles sur la berge orientale. Elles sont construites en moellons liés avec de la chaux. Elles sont orientées du nord-ouest au sud-est (l. : 51 cm ; h. : 80 cm). Parmi ces fondations, il y a une pierre à bossage en calcaire jaunâtre (fig. 424). Un contrepoids, en calcaire blanc fossilisé, a été dégagé à la suite de la construction d'un garage sur l'emplacement du site.



Fig. 424

Le site recèle des éclats de verres, des scories, de la terre cendreuse, des tuiles à rebord en grande quantité et de la céramique antique commune et sigillée. Il est très perturbé, les fondations sont systématiquement détruites afin de dégager le terrain pour les travaux agricoles.

Site n°112

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.135

248,450 N ; 428,250 E ; Alt. 585 m.

Superficie : 2500 m² environ

Le site est totalement détruit par la mise en culture du terrain. Actuellement on ne peut voir que quelques rares tessons de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°113

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.138

248,400 N ; 428,900 E ; Alt. 577 m.

Sidi Ali El Hachmi

Superficie : 500 m².

C'est un site antique totalement arasé qui renferme un bassin en moellons, de forme rectangulaire, partiellement comblé qui conserve encore son enduit étanche (L. : 2.96 m, larg. : 1.80 m ; prof. visible : 60 cm).

Plusieurs éléments antiques sont épargnés ou remployés.

- Un contrepoids en calcaire blanc type A : L. :125 cm, larg. : 83 cm, ép. : 60 cm, rainure prof. : 5,5 cm, larg. : 8 cm, encoche larg. : 13 cm et 24 cm, h. : 14 cm et prof. : 4 cm ;
- Une auge de même matière : h. : 34 cm, larg. : 60 cm, L. :120 cm, prof. : 20 cm bordure : 9 cm ;
- Une meule
- Une base ionique mal conservé totalement blanchi à la chaux, réemployé sur le linteau du mzar (fig. 425), h. 35 cm, diam du lit d'attente : 24 cm ; profil : on peut identifier deux tores encadrant une scotie. Le tore supérieur est en retrait par rapport au tore inférieur.

Le site recèle des structures à double parement ainsi que de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 425

Site n°114

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.159

246,800 N ; 439,500 E ; Alt. 630 m.

Hr. Ouled Arif

Superficie : 2 ha.

Site antique totalement arasé (non signalé sur la carte) situé sur une colline limitée à l'est par un petit vallon. Très bouleversé et perturbé par les êtres humains, le site livre surtout des éléments d'huilerie, en hors contexte, et des seuils de portes :

- Deux montants de jumelles en place en très mauvais état (fig. 426), en calcaire



Fig. 426



Fig. 427



Fig. 428



Fig. 429

nummulitique grisâtre : l'un d'eux mesure h. : 146 cm, larg. : 65 cm, ép. : 25 cm, doté d'un trou, h. : 25 cm, larg. : 16 cm et une rainure, larg. : 13 cm, prof. : 4 cm,

- Un montant de jumelle brisé en place : h. : 74 cm, larg. : 67 cm, ép. : 20 cm, doté, d'un trou au milieu h. : 24 cm, larg. : 15 cm et une rainure, larg. : 13 cm et prof. : 4 cm.
- un bloc de fixation de jumelle en calcaire nummulitique coquillé (fig. 427), L. : 180 cm, larg. : 86 cm, ép. : 34 cm, mortaises : 35 cm / 70 cm,
- Un seuil de porte réemployé, en calcaire nummulitique coquillé, h. visible : 90 cm, larg. : 51 cm, ép. : 51 cm, pourvu d'une petite encoche au milieu, prof. : 3 cm et une trou de 12 / 12 cm, partie antérieure larg. : 15 cm, h. : 28 cm, partie postérieure, ép. : 25 cm, larg. : 27 cm,
- Un seuil de porte en partie enfoui, L. visible : 123 cm, larg. : 60 cm (partie antérieure h. : 13 cm, larg. : 21 cm, partie postérieure larg. : 4 cm, h. : 18 cm) cette 2^e partie est dotée de deux rainures et 2 petites encoches servant à bloquer la porte de l'intérieur,
- Une base ou linteau de jumelle en calcaire nummulitique coquiller en partie enfoui (fig. 428) : L. : 136 cm, larg. : 53 cm, ép. : 24 cm, mortaises aménagés le large de la pierre 53 / 30 cm prof. : 4 cm distants de 40 cm,
- Une base ou linteau de jumelle en calcaire nummulitique coquiller, L. : 176 cm, larg. : 78 cm, ép. : 38 cm avec deux mortaises aménagés sur une partie de la largeur : 31 cm / 66 cm prof. : 3 cm distant 38 cm,
- Un seuil de porte en partie enfoui L. visible : 114 cm, larg. : 49 cm, ép. : 49 cm, ép. de la partie antérieure : 20 cm, ép. de la partie postérieure : 15 cm. Le seuil est doté d'une encoche : de 11 cm / 16 cm prof. 9 cm,
- Un linteau de jumelle de forme irrégulière (fig. 429) L. : 160 cm, larg. : 90 cm avec deux mortaises distants de 35 cm, L. : 62 cm, larg. : 25 cm, prof. : 3 cm,
- Un seuil de porte en calcaire nummulitique, brisé, en partie enfoui, L. visible : 95 cm, larg. : 50 cm, ép. : 31 cm, larg. de la partie antérieure : 8 cm, doté d'une encoche dans la partie postérieure, prof. : 7,5 cm, L. : 10, larg. : 8 cm,
- Un contrepoids type A, en calcaire nummulitique enfoui L. : 113 cm, larg. : 62 cm, ép. visible : 22 cm, encoche prof. : 11 cm, larg. : 15 cm h. : inconnue, larg. de la base : inconnue, rainure L. : 102 cm, larg. : 5 cm, prof. : 3 cm,
- Un broyeur en calcaire blanc conique (fig. 430), L. : 50 cm, diam. : 30 et 21 cm avec un trou axial de 10 cm de diamètre, entouré d'un carré de 12 / 12 cm, prof. : 6 cm,



Fig. 430

Au sud du site il y a une tache de terre cendreuse de 15 m de diamètre où l'on voit des pierres calcinées et quelques éclats de silex. Le site est parsemé par de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°115

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.139

247,350 N ; 440,850 E ; Alt. 504 m.

Sidi Abd El Hfid

La zaouïa (mosquée : salle rectangulaire surmontée d'une coupole, des pièces annexes en plus de la maison de la famille du Saint) a supplanté un monument de l'époque moderne : un bordj dont les débris sont actuellement rassemblés à la limite de la zaouïa moderne. Il s'agit de pierres, fragments de chaux, de carrelage du XIX^e siècle, et des éléments antiques :



Fig. 431

- Quelques pierres de taille
- Un chapiteau en calcaire blanc (fig. 431), dé 43 / 43 / 6 cm, un tore encadré de deux filets h. totale : 29 cm, diam. : 29 cm. Le chapiteau est solidaire à une portion de fût. L'échine est surmontée d'un bandeau plat.
- Un fût de colonne en calcaire blanc h. : 105 cm, diam. : 37 cm, ainsi que quelques pierres taillées.

Site n°116

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.150

248,400 N ; 422,600 E ; Alt. 680 m.

Superficie : 2500 m².

Site antique arasé occupant une petite colline située au nord de l'Oued Sbiba à côté d'un affluent venant du nord-ouest : on y voit des harpes en places, quelques alignements et de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°117

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.151

248,350 N ; 423,600 E ; Alt. 650 m.

Ragoubet El Gsour

Superficie : 500 m².

Il s'agit d'un site antique complètement arasé qui se trouve sur la rivenord de l'Oued Sbiba (fig. 432). Traversé par une piste et détruit par les travaux d'équipement, ce site recèle quelques harpes en place, des fragments de jarres, quelques tubes de coffrage, de la céramique antique commune et sigillée et un fragment de lampe à huile. Les paysans signalent l'existence de jumelles avec leur linteau, actuellement disparues. Aunord et devant la maison d'un paysan, il y a des pierres antiques dont deux fragments de fûts de colonnes lisses engagés.

Sur le flanc sud de la colline, on a découvert les traces de l'aqueduc qui alimentait l'antique *Sufes*. Le canal est taillé dans le tuf qui forme la colline. Il est visible sur une distance d'environ 50 m de long. A l'ouest, il est à ciel ouvert puis il passe de part et d'autre de l'épaisseur du tuf. Des puits-regards alignés à distance irrégulière (fig. 434) font découvrir le *specus* qui est en forme rectangulaire avec un sommet semi-circulaire, h. : 120 cm, larg. : 50 cm. Des dérivations, aménagées à cet endroit, témoignent de l'utilisation ultérieure de la conduite. A environ 100 m à l'est se trouve un autre puit-regard construit en moellon d'environ 90 cm de diamètre (fig. 435).

Sur la limite orientale de la colline, il y a deux escargotières totalement bouleversées par les travaux agricoles et les aménagements hydrauliques modernes. Les escargotières sont des taches noires, cendreuses avec des éclats de silex, des coquillages d'escargots et des pierres calcinées.



Fig. 432



Fig. 434

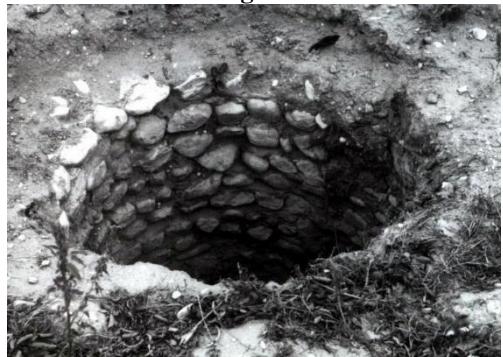


Fig. 435

Site n°118

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.160

248,000 N ; 424,350 E ; Alt. 635 m.

Hr. El Hekna

Superficie : 1000 m²

Au sud de l'Oued Sbiba, se trouve un site antique totalement arasé par sa mise en culture. Seule la nature archéologique du sol permet de l'identifier. Il s'agit d'une terre cendreuse contenant des tesselles de mosaïques blanches, de la pierraille, des fragments de jarres et de la céramique antique commune et sigillée.

A environ 400 m au nord, se trouvent les restes d'un bassin rectangulaire situé sur la rive droite de l'Oued Sbiba dit El Fassa (fig. 436-437). Les restes de ce bassin sont en forme de L (L. : 23,10 m, larg. : 13,50 m). Le grand côté est parallèle au cours d'eau. Il est pourvu de cinq contreforts quadrangulaires sur la paroi interne. Le petit côté, perpendiculaire au cours d'eau, porte trois contreforts quadrangulaires extérieurs.

Sur le flanc de la berge de l'oued, se trouvent des blocs de maçonnerie écroulés, qui jadis faisaient partie de ce bassin. Les murs sont faits en moellons et de la chaux avec remplissage de blocage au milieu, ils adoptent l'*opus vitatum*.



Fig. 436

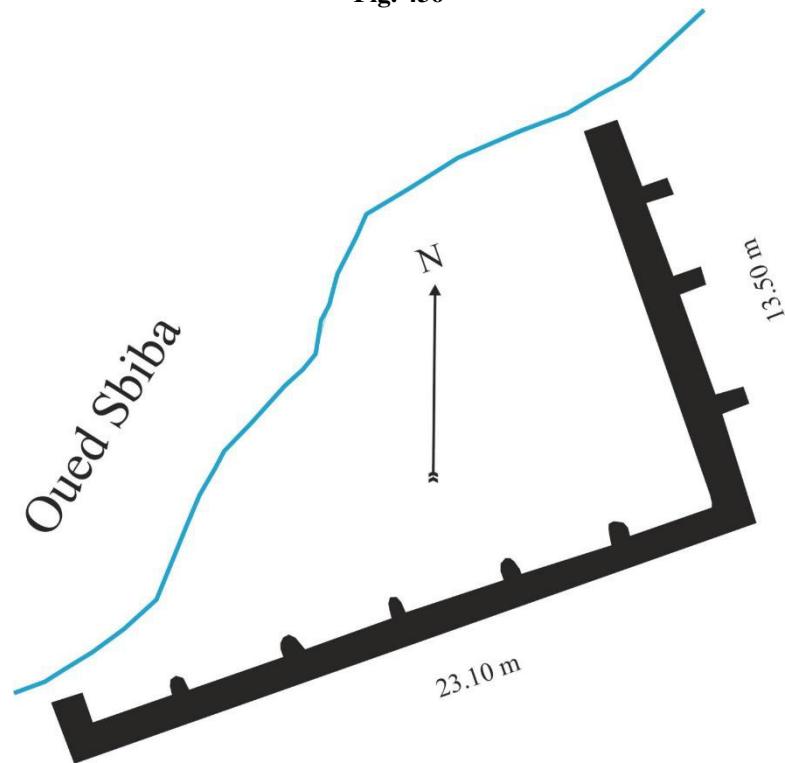


Fig. 437

Site n°119

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.158

248,000 N ; 427,150 E ; Alt. 593 m.

Hr. Gazouz

Superficie : 1 ha environ.

A l'ouest de l'ancien parcours reliant Sbeitla à Rohia à environ 3 ou 4 km au sud-est. de



Fig. 438



Fig. 439

Sbiba se trouve un site antique totalement détruit. Il s'agit d'une éminence artificielle constituée de terre archéologique accumulée autour du mausolée de Sidi Mohamed Ben Chrifa, lors de la mise en valeur des terrains.



Fig. 440



Fig. 441



Fig. 442

Le marabout est situé à l'extrême nord-ouest du site. L'édifice a une forme rectangulaire d'orientation est-ouest et a perdu son plafond (fig. 438-439). Les murs, méridional, oriental et occidental sont conservés. Le mur sud comprend deux ouvertures : la première à l'est correspond à la porte, la seconde à l'ouest coïncide avec le mihrab qui a perdu la paroi de l'abside. Le réemploi des matériaux et l'adoption de la technique de l'Antiquité caractérisent le monument. En effet, les murs sont construits en majorité en grand appareil en double parement (largeur du mur 80 cm). Dimensions : monument 12,35 m / 10,30 m / 11,30 m / 11,30, la hauteur dépasse les 3 m à la façade. Un monolithe pourvu de trous constitue le linteau. L'arc de l'abside est cintré et il est fait en petit appareil.

A l'intérieur treize fûts de colonnes lisses en calcaire blanc se dressent formant trois rangées est-ouest plus ou moins parallèles.

Un chapiteau corinthien à feuilles lisses très érodé (fig. 441), h. : 32 cm, abaque : 50 x 50 cm, astragale : 27 cm. Ils ne subsistent que les volutes et l'abaque.

Deux chapiteaux corinthiens sont aujourd'hui posés sur les deux angles antérieurs du monument, un troisième se trouve à l'intérieur

1-(fig. 442) h. : 34 cm, abaque : 32 x 32 cm, lit de pause : 16 cm. Les volutes en bandeau plat évoquent celles des exemples de sidi Okba de même pour les yeux triangulaires qui apparaîtront avec les calices.

2- (fig. 440) h. : 31 cm, abaque : 45 x 45 cm, lit de pause : 21 cm.

Ce sont des feuilles d'acanthe à folioles aiguës. Les deux rangées sont de même hauteur. Le chapiteau est un peu érodé ce qui rend que les ornements flous. La feuille se compose d'une nervure axiale, qui s'évase beaucoup vers le haut, deux lobes latéraux inférieurs atrophiés et deux autres supérieures plus développées. Le lobe inférieur est à trois folioles parcourues de sillon. La première foliole se recourbe en crochet jusqu'à toucher le bord du lobe surplombant, déterminant ainsi un œil triangulaire pointu. La pointe suivante est également tangente au même bord. La troisième foliole adopte un mouvement inverse en rejoignant la feuille voisine, ce qui donne une espace rectangulaire entre ces deux folioles et celles du lobe supérieur. Le nombre des folioles de la deuxième lobe est difficile à identifier à cause de l'état des éléments, il s'agit peut être de trois ou de cinq folioles. Celle d'en bas, plus au moins claire, se recourbe en crochet jusqu'à toucher celle de la feuille avoisinante déterminant ainsi un arc en anse de panier. La pointe de la deuxième foliole touche celle de la feuille avoisinante déterminant une zone d'ombre losangique. Le reste du calathos est occupé par des calices végétaux peu visibles qui donnent naissance aux hélices et aux volutes. Ces derniers sont profilés en un simple ruban plat. L'abaque, de profil concave, est orné au centre par une palmette peu visible.



Fig. 443



Fig. 444

Deux bases de colonnes en calcaire blanc, étaient utilisées autrefois dans la colonnade de l'édifice :

- 1^{ere} corinthienne (fig. 443), dé 42 x 42 cm, h. : 8 cm, h. totale : 26

cm, diam. lit d'attente : 32 cm, profil : une plinthe, une baguette, une scotie, un filet, un tore, un filet, une scotie, un filet et un tore assez endommagé ;

- 2^e(fig. 444) dé : 50 x 50 cm, h. : 10 cm, h. totale : 23 cm, diam. lit d'attente : 42 cm, profil : une plinthe suivit d'un filet, une cavet, un tore et un deuxième filet.

D'autres éléments antiques sont à signaler, à savoir une meule, un fragment de plateau de broyage.

Le paysan installé à proximité du site nous a fourni des objets qu'il a découverts aux environs du site, il s'agit de coquillages fossilisés, d'un objet en os décoré, d'un fragment de lampe à huile islamique et de quelques pièces de monnaies antiques, islamiques et Huseïnites.

Le site est parsemé de céramique antique commune et sigillée ainsi que de céramique islamique vernissée. La céramique islamique qui jonche le sol du site remonte aux époques Aghabide, Fatimide / Ziride et Hafside.

Bibliographie :

Bahri F., 2003, p. 178-179 et 198-201

Site n°120

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.161

247,600 N ; 427,450 E ; Alt. 587 m.

Sidi Bou Sâa

Il s'agit d'une zaouia autour de laquelle se développe un cimetière. Plusieurs blocs antiques dispersés sont réemployés dans les tombes.

— Une base de colonne ionique attique en calcaire blanc (fig. 445); profil : plinthe est de faible hauteur, deux tores légèrement aplatis encadrant une scotie parabolique par l'intermédiaire des deux petits filets est marquée par sa hauteur.

h. : 27 cm, diam. : 36 cm, plinthe h. : 9 cm 40 x 40 cm,

— Trois chapiteaux :

- Un chapiteau corinthien en calcaire blanc (fig. 446), réemployé h. 33 cm, astragale 25 cm deux rangées de feuille d'acanthe. La partie supérieure de ce chapiteau est endommagée, les feuilles sont très érodées. Les feuilles sont en folioles à feuille d'olivier. Les cauliniques sont un cornet pourvu d'un sillon et surmonté d'une collerette divisée. Le calice comporte deux lobes, en même type de feuilles. Sur le calice, la volute et l'hélice ont l'aspect d'un ruban plat s'enroulant sur lui-même en corne de bœuf.

- Un chapiteau (fig. 447) h. : 23 cm, diam. lit de pause : 29 cm, h. de l'abaque : 7 cm, lit d'attente : plus que 40 cm. Le profil de l'échine est convexe. Elle est ici un peu ventrue et séparé du tronçon du fût par un boudin.

- Un chapiteau (fig. 448) est à peine visible h. visible : 23 cm. En grande partie enterrée ce chapiteau a le même profil que l'exemple précédent.



Fig. 445



Fig. 446



Fig. 447



Fig. 448

38 cm, diam inf. 43 cm,

Au nord du cimetière, il y a un lambeau de terre archéologique qui laisse distinguer des couches de cendre. De la céramique antique commune et sigillée ainsi que de la céramique islamique jonchent le sol du site.



Fig. 449



Fig. 450

Site n°121

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.141

248,200 N ; 428,500 E ; Alt. 580 m.

Le site est totalement détruit par la mise en valeur du terrain. On ne peut voir actuellement que quelques tessons de céramique sigillée.

Site n°122*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili,068.191

247,700 N ; 421,900 E ; Alt. 687 m.

Henchir El Merfeg, Sidi Khlifa

Site antique qui est celui d'un petit établissement, au sud du pont-aqueduc site 068.194. Le site renferme : un alignement de harpes, des blocs en place, un élément de jumelle de pressoir à deux trous de 2,40 m de large, et 0,62 m d'épaisseur, le bourrelet de fixation devait être à la base et non au sommet, et de la céramique commune.

Au centre du site, se trouve le mzar de Sidi Khlifa construit avec plusieurs éléments de remploi ; des pierres de taille.

Site n°123

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.167

247,800 N ; 422,850 E ; Alt. 650 m.

A l'extrême occidentale de la carte Sbiba au 1/50 000, on voit deux groupes de symboles simples sur la rive nord de l'Oued Sbiba. Actuellement le terrain n'offre que de très rares tessons de sigillée ainsi que de la commune. La mise en culture ainsi que le glissement du terrain est probablement derrière la disparition du site.

Site n°124

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.165

247,850 N ; 423,600 E ; Alt. 643 m.

Ettahouna

Superficie : 1 ha.



Fig. 451

Sur la rive sud de l'Oued Sbiba, se trouve un site antique complètement arasé et planté en partie en cactus (fig. 451). On y voit les traces de deux petits bassins en maçonnerie (510 cm / 274 cm), séparés par un mur (l. : de 50 cm), dont le plus au nord porte les restes de deux pavements de mosaïques monochromes superposés et de l'enduit étanche sur les parois verticales restantes.

Le site recèle des alignements de harpes en place. L'extrémité sud recèle une terre cendreuse avec de la pierraille, de la céramique antique commune et sigillée. Une bonne partie du site est, actuellement, soumise à des activités agricoles. Un canal et un bassin modernes réemploient des débris antiques.

Site n°125

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.164

247,850 N ; 425,000 E ; Alt. 635 m.

Hr. Ben Malek

Superficie : 1000 m².

A l'est de la côte 650 m, sur une colline, se trouve un site antique totalement arasé par sa mise en culture. Le propriétaire a rassemblé les pierres en tas pour faciliter l'exploitation du sol. Le ruissellement a dégagé des fondations en grand appareil, des cubes de mosaïque et des tuiles à rebords.

Parmi les pierres rassemblées, se trouve un chapiteau corinthien en calcaire blanc en bon état de conservation (fig. 452) : h. : 36 m, diam. lit de pose : 20,5 m, abaque de forme carrée avec des angles allongés et des queues d'aronde au milieu de chaque côté. C'est un chapiteau corinthien à feuille épineuse : il est composé d'un calathos surmonté d'une abaque. Le calathos est revêtue de deux rangé de feuille d'acanthe à folioles aiguës. De part et d'autre d'une nervure axiale se repartissent les lobes à folioles aiguës, ces folioles des deux feuilles se retouchent l'une à l'autre pour former quatre triangles superposés. La deuxième rangée est plus courte que la première les calices sont faites du même feuillage. Volutes et hélices sont des simples rubans plats. L'abaque concave sur les quatre côtés est laissé sans décor. L'élément datable dans ce chapiteau est essentiellement le type des feuilles c'est une feuille comparable à celle qui décore un chapiteau des thermes sud est de Maktar²³⁷ C'est une acanthe d'origine constantinopolitaine²³⁸ qu'a connu une imitation locale faite surtout en calcaire²³⁹ comme c'est le cas pour ce chapiteau. Le chapiteau de Maktar date d'une époque tardive entre le V et le VIe siècle apr. J.-C., ce qui probablement valable pour ce chapiteau.

Le site est parsemé de céramique antique commune et sigillée.



Fig. 452

Site n°126

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.170

247,450 N ; 425,650 E ; Alt. 620 m.

Hr. El Hamri

Superficie : ½ ha.

237 Pensaben P., 1986, p. 406 et fig. 49b

238 Pensaben P., 1986, p. 406

239 Pensaben P., 1986, p. 406

Au nord d'une colline de couleur rougeâtre, se trouve un site antique arasé, occupé en partie par une maison moderne. L'une des pièces de cette maison réemploie une partie d'un mur antique en *opus africanum*, faisant partie semble-t-il d'un bassin, orienté est-ouest, L. :12 m.

Une huilerie est attestée par deux contrepoids en calcaire blanc enfouis en place :

- le 1^{er} L. 1,37 cm, larg.67 cm,
- le 2^e L.1,49 cm larg.45 cm.

Des éléments d'architecture hors contexte :

—une base de colonne (fig. 453) et un chapiteau(fig. 454) en calcaire blanc remployés devant une maison moderne :

- la base est ionique, plinthe : 56 / 56 / 20 cm, h. totale : 39 cm, diam. du disque : 46 cm ; les tores sont plats ainsi que la scotie ; la base est marquée par l'absence de deux filets encadrant la scotie, elle peuvent aussi remonter à l'époque tardive
- le chapiteau est toscan à échine en cavet, h. totale : 34,5 cm, abaque : 49 / 48 / 10 cm ;
- trois fragments de fûts de colonnes lisses :
- le 1^{er} h. : 32 cm, diam. : 36 cm,
- le 2^e h. : 40 cm diam. : 38 cm,
- la 3^e en calcaire jaunâtre est très mal conservé ;
- un seuil de porte, L. : 55 cm, ép. :22 cm, larg. : 50 cm, bordure : 17 cm et 21 cm, encoche : 10 / 5 cm.

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée.



Fig. 453



Fig. 454

Site n°127

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.166

247,500 N ; 428,250 E ; Alt. 585 m.

Hr. El Merthoum

Il s'agit d'une petite colline artificielle plantée de cactus. Le site a été complètement détruit par les travaux d'aménagement agricole. Les débris ont été rassemblés dans la propriété d'un paysan. Des éléments antiques sont récupérés par les paysans.

— Deux fragments de fûts de colonnes lisses en calcaire blanc :

- L.:55 cm, diam. : 35 cm,

- L.:35 cm diam. : 28 cm,
 —Deux fragments d'auges en calcaire blanc,
 — De gros blocs et de grands appareils.
 Le site recèle de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°128

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.168

245,750 N ; 448,200 E ; Alt. 495 m.

Hr. Tahar (d'après les paysans)

Superficie : 8000 m²

environ.

La carte topographique 1/50 000^e de Sbiba propose le toponyme de Hr. El Belahar.

Sur la rive orientale de l'Oued El Htob, s'étale un site archéologique (fig. 455) occupant le sommet d'une colline allongée orientée nord-sud. On y voit plusieurs pièces en pierres brutes, des murs arasés ainsi que quelques harpes en place. La céramique antique est absente.



Fig. 455

Site n°129*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.202

247,150 N ; 418,800 E ; Alt. 795 m.

Henchir Laouej

Site antique occupant une position dominante très étendue, avec une faible densité d'occupation. Il comprend plusieurs groupes de ruines dont quelques pierres taillées, dans sa partie centrale, près des restes d'une huilerie antique.

Présence de plusieurs alignements grossiers dans la partie orientale. Près d'une maison moderne, se trouvent plusieurs harpes et deux paires de jumelles de pressoir du modèle classique en place, l'une d'elles est brisée et écroulée. Ces jumelles mesurent : 210 cm de hauteur, 62 cm de largeur, 30 cm d'épaisseur, l'écartement entre les montants est de 50 cm pour

le pressoir du nord, et 63 cm pour celui du sud. Les jumelles sont à trois encoches, entières sur l'une d'elle et partielles sur l'autre élément ; les encoches sont reliées par une rainure de 13 cm de largeur. Présence d'un plateau de moulin.

Ces éléments sont en calcaire local. Les ruines de l'huilerie ont dû servir d'habitat à une époque tardive.

A l'ouest, on voit des alignements importants de murs en moellons délimitant de grands espaces de ruines. De grands alignements de blocs bruts forment des sortes de clôtures. L'une de ces clôtures récentes a été établie partiellement sur un mur en grand appareil probablement tardif.

A l'extrémité ouest du site, se trouve le mzar de Sidi Belgacem derrière lequel se trouve un plateau de broyage rectangulaire taillé à même la roche naturelle. Les structures arasées sous le mzar peuvent appartenir à une huilerie antique comme le suggère le plateau qui s'y trouve.

Céramique antique, sigillée.

Un paysan a déposé devant sa maison :

- une auge double en calcaire de 90 cm x 62 cm , hauteur : 4 cm, cette partie conservée à l'intérieur mesure 61 cm x 38 cm, profondeur : 18 cm, décorée d'une rosace à six branches de 24 cm de diamètre, taillée en relief.

- une auge simple usée, en calcaire de 146 cm x 56 cm extérieur et 117 cm x 36 cm.

Des pièces de monnaie antique en bronze ont été trouvées sur le site.

Site n°130*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.195

247,450 N ; 421,200 E ; Alt. 745 m.

Henchir El Kharroubat

Aïn Ghram

Superficie : 1,5 ha.

Ce site comporte un alignement de harpes, des blocs en place, un mur arasé, en *opus africanum*. Les éléments identifiables sur le site sont : restes de trois pressoirs à huile, une jumelle à deux trous à l'ouest, celle du nord est



Fig. 456

brisée, h. : 230 cm, larg.65 cm, ép. : 42 cm.

Du côté est, se trouve un plateau de moulin en calcaire local, enterré, diam. : 180 cm, surface utile : 62 cm, bourrelet central : 36 cm.

Les restes de la seconde huilerie comportent deux paires de jumelles non alignées et orientées vers l'ouestet un plateau de pressoir. Un muren *opus africanum* est visible à 6,80 m des jumelles.

Les deux jumelles occupent une largeur de 4 m, elles sont distantes de 160 cm, laissant un espace utile de 60 cm au pilier et de 52 cm pour la seconde.

Les jumelles du sud à deux trous mesurent : h. : 240 cm, larg. : 56 cm, ép. : 27 cm, distance réservée au *prelum*: 60 cm.

La première jumelle qui contient normalement des trous de fixation partiels est entièrement perforée vers le bas.

La seconde jumelle comporte trois trous (fig. 456), h. : 140 cm, larg. : 61 cm, ép. : 33 cm, et la seconde pierre est large de 52 cm , épaisse de 32 cm, l'espace utile est de 52 cm.

Un autre pressoir jumelle a été remarqué au sud du site dans une zone dominant l'oued, le bloc de fixation est brisé à côté du pressoir, ces jumelles sont dotées de trous grossièrement taillés.

Un contrepoids d'huilerie (fig. 457) se trouve à la limite nord du site, L. : 130 cm, larg. : 80 cm, h. : 90 cm, l'encoche : 20 cm x 33 cm, elle est haute de 42 cm, avec une rainure de 10 cm.

Un fût de colonne a été retrouvé parmi les blocs remployés, dans une maison moderne, au milieu du site, longueur :75 cm, diamètre : 38 cm.

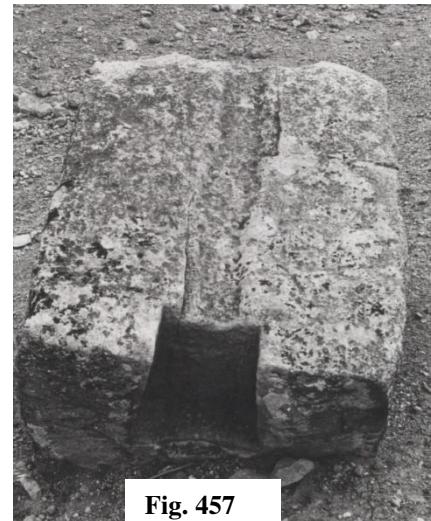


Fig. 457

Site n° 131*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.194

247,450 N ; 421,750 E ; Alt. 670 m.

El Goussa

pont-Aqueduc(fig. 458) enjambant l'Oued El Merfeg, un affluent de la rive gauche de l'Oued Sibba. C'est un ouvrage orienté nord-sud, long, dans ses parties visibles et conservées, de 38,90 m, sa hauteur maximum est de 6,70 m. La largeur du lit de l'oued est, au pied du monument, d'environ 14 à 15 m, et au niveau de la conduite, de 25 m.



Fig.458

Le pont est constitué par 2 arches, le côté sud de l'ouvrage s'appuie sur la pente du terrain, et l'arc de cette partie n'est que partiellement visible, celui du milieu mesure 5,60 m, le pilier central mesure 3,30 m x 3 m, sa hauteur est de 2,60 m, il repose à l'endroit le plus bas du lit de l'oued.

La conduite supérieure est une rigole large de 155 cm, bordée de deux margelles de 73 cm de largeur et hautes de 60 cm. La conduite est entièrement enduite de stuc étanche fait de chaux de tuileaux rouge.

Le bâtiment est légèrement arasé du coté de l'arrivée de l'eau par le sud, il est en bon état, seul l'arc sud a perdu une partie de sa façade est et nécessite une restauration.

Les piliers sont en pierres de taille, la partie supérieure est en moellons liés à la chaux, avec un enduit dont on voit encore des traces sur la façade est du monument

Site n°132

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.175

247,400 N ; 422,500 E ; Alt. 560 m.

Sidi Nasseur

Superficie : $\frac{1}{2}$ ha.

Aunord de Sidi Nasseur se trouve un site antique totalement arasé. Il s'étend sur une surface de 1,5 ha environ et est planté de figuier de barbarie. On y a vu une pierre de forme de maie rectangulaire ? (L. visible : 60 cm, larg. : 57 cm, ép. : 42 cm, champ de pressage ?: 45 cm visible / 51 cm, rainure larg. : 9 cm, prof. : 3 cm), des



Fig.459

harpes en place, des murs en moellons, un plateau de broyage brisé en calcaire jaunâtre (fig. 459). En contrebas, se trouve une construction moderne réemployant des pierres antiques. Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée.

- Au sud du site se trouve le marabout de Sidi Nasseur devant lequel se trouvent deux fûts de colonne antiques encastrés dans le solin et peints en vert.

h. : 127 cm, astragale : 3 cm, diam. : 30 cm ;

h. : 133 cm, astragale : 5 cm, diam. : 24,5 cm.

Site n°133

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.177

247,100 N ; 422,950 E ; Alt. 669 m.

Sidi El Zaïer El Arifi

Superficie : 2 ha



Fig. 460

Site antique arasé qui occupe un petit plateau dominé au milieu par un marabout (fig. 460). Le site recèle des harpes en place, des alignements, de la céramique antique sigillée, de la céramique modelée et des tessons d'amphores.

Site n°134

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.179

246,850 N ; 424,700 E ; Alt. 650 m.

Henchir Ahmida

Superficie : 3 ha.



Fig. 461

Il s'agit d'un site antique occupant une colline (fig. 461). Il renferme 3 jumelles en place coiffées de leurs linteaux. Toutes les trois sont disposées en une ligne d'orientation nord-sud. Chaque paire comporte 3 encoches dans le premier montant et 3 trous dans le deuxième. Ces cavités sont reliées par une rainure à la paroi interne des montants. La 4e jumelle, dont les deux montants n'avaient pas la même taille et qui se trouve aussi sur la même ligne, est dépourvue de linteau (fig. 462).



Fig. 462

Juste à l'ouest des jumelles du nord, se trouvent deux plateaux de broyage dont l'un est en bon état (fig. 463) :



Fig. 463

1- diam. : 178 cm, prof. : 16 cm, bordure : 13 cm, champ de broyage : 59 cm, diam. du bourrelet : 34 cm, encoche : 11 / 11 cm, prof. : 4 cm, h. visible : 35 cm ;

2- diam. : 190 cm, prof. : 14 cm, bordure : 15 cm, champ de broyage : 60 cm, diam. du bourrelet : 35 cm, encoche : 7 / 9 cm, prof. : 5 cm, h. visible : 25 cm. Tout ce matériel est en calcaire jaunâtre.



Fig. 464

Non loin, se trouve un contrepoids dépourvu de rainure :

L. : 139 cm, larg. : 75 cm, ép. : 30 cm, encoche : 14 / 16 / 28 cm

Le sommet de la colline est occupé par une jumelle sans linteau en calcaire nummulitique (fig. 464), h. : 230 cm, larg. : 78 cm, ép. : 37 cm, distance : 45 cm, elle est dotée de 3 encoches reliées par une rainure,

- 1^{ere} encoche : 21 / 26 cm, prof. : 18,5 cm,

distante de la deuxième de 25 cm, rainure larg. : 13,5 cm, prof. : 7,5 cm,

- 2^e encoche au milieu : 15 / 17 cm, prof., 14 cm, distante de la troisième encoche : 30 cm, rainure larg. : 14 cm, prof. : 7,5 cm,
- 3^e encoche en bas : 20 / 22 cm, prof. : 19 cm, nuancée par une rainure en bas L. : 22 cm, larg. : 6 cm, prof. : 4 cm.

Le deuxième montant portant des trous, avait les mêmes dimensions.

A coté, il y a deux fragments de deux plateaux de broyage l'un en calcaire d'apparence marbrée, l'autre en calcaire jaunâtre. Au sud, il y a une auge en calcaire blanc en bon état de conservation.



Fig. 465

A l'extrémité occidentale, se trouve un bassin rectangulaire (fig. 465) construit en maçonnerie, orientation nord-sud. L. : 19,70 m et 19,20 m, larg. : 10,10 m et 10,50 m avec deux contreforts semi-circulaires internes au niveau des grands côtés et un seul au niveau des petits côtés. Les traces de l'enduit étanche sont visibles sur la paroi interne du bassin. Le mur est large de 160 cm, la hauteur s'élève à environ 1,50 m.

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée, de fragments de jarres, de ratés de cuissons, de pieds d'amphores, des cubes de mosaïque... La partie méridionale du site est occupée par un espace cendreux avec de la pierraille, de la céramique sigillée et des fragments d'amphores. Aujourd'hui, cette partie est cultivée.



Fig. 466

Site n°135

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.178

246,850 N ; 427,000 E ; Alt. 600 m.

El Chenchaina / El Mebdouâa

Superficie : 1 ha environ.

Un site antique totalement arasé (fig. 466) situé à l'ouest de la route Sbeitla-Sbiba.

Au sud du site sur la rive nord de l'Oued el

Hassi, se trouve une construction (30 m / 30 m) qui a perdu ses appareils. On peut la deviner grâce à la forme rectangulaire de l'éminence qui subsiste.



Fig. 467

A l'ouest du site, on a trouvé un montant de jumelle de pressoir à 3 trous (fig. 467) ; il mesure 2,10 m. de long, 70 cm de large et 40 cm d'épaisseur. On a relevé aussi la présence de tuiles, de terre cendreuse, de céramique antique commune et sigillée, mais aussi de céramique islamique verte.

Toute la surface occupée par le site est couverte d'une terre cendreuse de couleur noirâtre. Le site recèle de la céramique modelée en grande quantité, des tuiles, des pierres calcinées, de la céramique sigillée et de la céramique islamique verte à décor floral noir. Les ossements, les fragments de jarres, les fragments d'enduit hydraulique n'y sont pas rares. La majorité du site est plantée de figuiers de barbarie

Site n°136

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.178

246,850 N ; 427,000 E ; Alt. 595 m.

Superficie : 1 ha

A l'est de la route Sbiba-Sbeitla, s'étend, un champ de ruines très effacées. On voit des alignements de harpes, les traces informes de structures en maçonnerie à l'extrémité occidentale du site. Une spoliation a dégagé un fût de colonne en calcaire blanc marbré L. : 80 cm diam. : 40 cm. Le site est couvert par de la pierraille (nummulitique gris), des tuiles plates et de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°137

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.178

246,850 N ; 427,000 E ; Alt. 605 m.

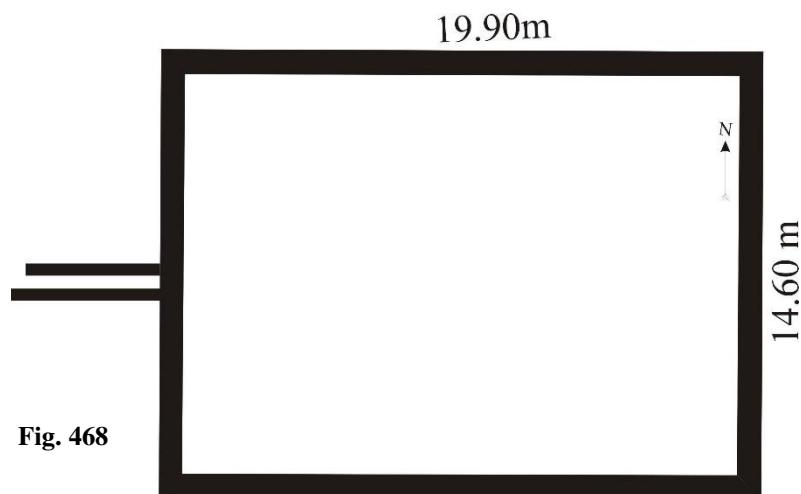


Fig. 468



Fig. 469



Fig. 470

A environ 400 au sud-ouest d'el Mabdouaa(site n° 135), se trouvent les ruines d'un bassin rectangulaire, en maçonnerie (fig. 468), en mauvais état de conservation, 14,60 m / 19,90 m ; mur large de 75 à 80 cm, h. visible : 80 cm. Des traces d'enduit étanche paraissent dans sa paroi interne à l'angle sud-est. Une conduite, qui a perdu son *specus*, (mur arasé construit de la même manière) se joint au milieu du côté occidental du bassin. Cette conduite est visible sur une distance d'environ 200 m vers l'ouest. Le canal est porté par un mur en

moellons liés à la chaux (larg. entre 1 m et 80 cm.) Ensuite, le tracé du canal devient souterrain. En creusant un puits, le paysan propriétaire du terrain a découvert un canal à environ 1,50 m de prof. Un petit affluent, du côté droit de oued el Hassi permis de découvrir le canal (fig. 469) : le *specus* prend une forme rectangulaire (h. : 30, larg. : 27 cm) revêtue à l'intérieur d'enduit étanche et couvert par des dalles en calcaire blanc (ép. : 16cm). L'aqueduc est alimenté par la source d'Aïn El Hassi située à environ 1 km du point de l'aboutissement.

Il faut signaler que la source est captée depuis 1942 et actuellement équipée par des engins qui pompent l'eau.

De part et d'autre de cette source, on voit les restes de carrières antiques (fig. 470). Des traces d'outils d'extraction ainsi que les négatifs de pierres dont on a trouvé des échantillons à Sbiba à Jamâa Sidi Okba (bien que ce soit une roche de mauvaise qualité : grès dunaire). Le front de la carrière arrive jusqu'à 4 m de hauteur parfois.

Site n°138

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.178

246,850 N ; 427,000 E ; Alt. 605 m.

A environ 400 m au sud du bassin (site n° 137), un autre oued, parallèle au précédent, et portant le même toponyme, a dégagé les restes d'une nécropole antique à inhumation : il s'agit de fragments d'amphores (fig. 471), de fragments de dalles en calcaire blanc et d'ossements humains. On a pu compter les traces très dégradées d'environ cinq tombes, résultat de l'effondrement de la berge sud de cet oued.



Fig. 471

Des tessons de céramique antique commune et sigillée sont épargillés sur le site.

Site n°139

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.182

245,000 N ; 447,250 E ; Alt. 455 m.

Hr. Mrass El Harmel (d'après les paysans)

Superficie 14 ha environ.

Sur la carte topographique 1/50 000e de Sbiba, ce site est dit Hr. Marsel el Harmel.

C'est un site antique complètement arasé dont les ruines sont dispersées sur le versant ouest de l'Oued el Htab.

La partie nord-ouest laisse voir une structure rectangulaire de 12 mnord-sud / 16 m est-ouest, qui réemploie des blocs antiques et des éléments d'huilerie en pierre nummulitique grisâtre. Cette structure a subi plusieurs spoliations. Aunord de cette structure, on remarque une tâche de terre cendreuse. Plusieurs éléments d'huilerie mal conservés sont dispersés sur cette partie du site.

- Une pierre de fixation,
- Un montant de jumelle h. : 276 cm, larg. : 76 cm, ép. : 36 cm munie de deux trous distants de 60 cm,
- Un fragment de plateau de broyage,
- Deux mortiers en calcaire blanc :
 - un est brisé en deux parties h. : 54 cm, base : 39 cm, diam. : 45 cm, bordure entre 8 et 10 cm, prof. : 34 cm,
 - l'autre, dégagé récemment au sud du site, est bien conservé h. : 39 cm, base : 30 cm, diam. d'ensemble : 38 cm, bordure : 4 cm, prof. : 29 cm.

Au sud du site, non loin d'une source, se trouve un espace d'environ 30 m / 30 m couvert de cendre, il recèle des tesselles de mosaïque, des tuiles d'hypocaustes, des tubes à emboîtement, des restes d'un mur arasé en galet de l'oued, à double parement, de 65 cm de large : établissement thermal ?

On remarque des éléments de cinq d'huileries :

1^e huilerie (fig. 472) :

Sur le flanc nord d'une colline située au sud du site, se trouve :

- un plateau de broyage en calcaire nummulite, diam. extérieur : 180 cm ; diam. intérieur : 159 cm ; bordure : 10 cm ; h. visible : 20 cm,
- un broyeur en calcaire blanc marbré diam. : 41 cm ; diam. de l'axe : 14 cm ; h. visible : 34 cm,
- des fragments de jumelles en calcaire nummulite²⁴⁰.



Fig. 472

240 La pierre nummulitique est une pierre de mauvaise qualité.

2^e huilerie

Elle se situe au nord-est de la colline, au bord d'un ravin, on y voit :

- un plateau de broyage en nummulite, à trou axial (diam. ex. : 1,80 m ; ch. de broyage : 75 cm ; h. conservé : 23 cm ; trou axial : 29 cm prof. : 8 cm.)
- les fragments de montants de jumelles en nummulite.

3^e huilerie

Située au nord de la première et à l'ouest de la deuxième, au bord du même ravin, cette huilerie laisse voir :

- un contrepoids (L. : 1,55 m ; larg. : 86 cm ; encoche : 27 cm / 24 cm / 10 cm)
- un fragment de jumelle (L. : 181 cm, ép. : 30 cm, larg. : 71 cm) avec trois encoches dont deux seulement sont conservées (1^e h. : 31 cm, larg. : 17 cm, 2^e h. : 31 cm, larg. : 17 cm).

4^e huilerie

Elle se trouve au nord de la troisième et du ravin, elle renferme :

- les restes d'un plateau de broyage,
- deux montants de jumelle dont l'un est en place (1^{er} montant h. : 1,80 cm larg. : 71 cm ; ép. : 36 cm, avec deux encoches (1^{ere} en haut h. : 16 cm, larg. : 16 cm, la 2^e en bas h. visible : 36 cm, larg. : 13 cm,), la rainure mesure 13 cm de largeur et 2 cm de prof.), ainsi qu'un fragment d'un deuxième montant (2^e montant : h. visible : 115 cm, larg. 75 cm, ép. : 26 cm doté de deux encoches : 1^{ere} h. 19 cm, larg. 15 cm, 2^e : h. : 45 cm, / 42 cm, larg. : 36 cm)
- un broyeur en calcaire marbré blanc, diam. 40 cm, trou axial 9 cm ; h. apparente 28 cm.

5^e huilerie

Elle se trouve à l'est de la quatrième et comporte :

- un plateau de broyage, (fig. 474) diam. ext. : 1,80 m, avec un trou axial de 30 cm de diam., champ de broyage : 60 cm ; h. visible : 25 cm ; bordure : 30 cm.
- un broyeur en calcaire marbré assez bien conservé, transporté au Musée de Sbeitla (fig. 473) ; (h. : 40 cm diam ; de base 38 cm ; trou axial est entre 13 et 14 cm).



Fig. 473



Fig. 474

Non loin, on a repéré un *meta* en calcaire fossilisé blanc (h. : 50 cm diam. sup. : 20 cm, diam. inf. : 46 cm)

Un fragment de basalte noir, un fragment de *catillus* jaunâtre, plusieurs structures en pierres brutes (ramassées du grand cours d'eau qui passe juste à côté) et du plâtre, d'orientation nord-sud / est-ouest, sont aussi à signaler.

Des éléments antiques sont récupérés chez les paysans qui habitent autour du site, il s'agit de :

- deux bases de colonnes :

1^{ère} ionique, h. : 24 cm, dé h. : 10 cm, 44 x 44 cm, diam. : 44 cm, profil : deux tores plats encadrant une scotie parabolique de faible hauteur (fig. 475).

2^e ionique h. : 33 cm, dé h. : 10 cm 45 x 45 cm, diam. 43 cm,

- une auge en calcaire blanc : L. : 75 cm, larg. : 48 cm., bordure 5 à 10 cm, prof. : 13 cm h. : 26 cm.



Fig. 475

Le site est parsemé de la céramique antique commune et sigillée très variée.

A l'extrémité sud du site, se trouvent trois escargotières : taches cendreuses dont la plus importante est de 16 m de diamètre ; on y voit des pierres calcinées, des coquillages d'escargots, des éclats de silex.

Site n°140*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.209

246,700 N ; 419,900 E ; Alt. 724 m.

Henchir Ben Hachem

Superficie : 1,5 ha.

Site en bordure de l'Oued Sbiba dont la partie orientale a été plantée et se trouve ainsi partiellement sauvegardée, tandis que la partie occidentale a été entièrement débitée et a subi un épierrage systématique.

Sur le site, ont été repérés :

- un mortier en calcaire local de 0,70 m de diamètre, haut de 0,47 m, brisé et taillé en morceaux ;

- un contrepoids d'huilerie de 1,28 m de longueur et 0,80 m de largeur, hauteur : 0,67 m, encoche : 0,23 m x 0,32 m avec rainure de 0,06 m ;

- un plateau de moulin avec bourrelet central en grès rougeâtre, diamètre : 1,70 m, épaisseur : 0,50 m, rayon de broyage : 0,45 m, bourrelet : 0,25 m ;
- un second plateau de moulin brisé ;
- une partie de jumelle de pressoir brisée.

Céramique antique commune et sigillée. C'est un établissement oléicole.

Site n°141

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.184

246,600 N ; 423,700 E ; Alt. 675 m.

El Henchir.

Superficie : 2 ha.



Fig. 476

Un site antique arasé se trouve au pied des contreforts orientaux de Djbel Tioucha et au sud-ouest de Sbiba (fig. 476).

Il renferme deux huileries :

La première est signalée par deux montants en place (fig. 477), h. : 247 cm larg. : chacun 77 cm, ép. : chacun 34 cm distant de 53 cm, surmontés d'un linteau pourvu sur ses petits côtés de décor architectonique formé de corniches : il s'agit d'un quart de rond encadré par un double filet étagé).



Fig. 477

- Les montants portent chacun 2 trous (trou sup. h. : 16 cm, larg. : 18 cm, trou inf. : 18 / 18 cm reliés par une rainure qui dépasse le trou inférieur vers le bas (h. : 140 cm, larg. : 11 cm, prof. : 8,5 cm).

- La deuxième recèle :

- un plateau de broyage en calcaire grisâtre (fig. 478) ,diam. : 180 cm, ch. broyage : 75 cm, bourrelet : 28 cm, encoche : 10 / 10 cm, prof. : 5 cm ; prof. : 13 cm, h. visible : 15 cm, bordure : 16 cm,



Fig. 478



Fig. 479

- des fragments de jumelle,
- une pierre d'ancrage enfouie, réemployée comme assise pour la fixation des montants (L. : 155 cm, larg. : 54 cm), avec deux mortaises chacun faisant 33 / 41 cm, prof. : 2 cm et une encoche en queue d'aronde au milieu (11 / 17 / 20 cm),
- un plateau de pressage circulaire (fig. 479) diam. visible : 186 cm doté d'une rainure (l. : 3 cm, prof. : 5 cm) et une rigole sur l'une de ses extrémités de 7 cm de large et 6 cm de profondeur),
- Aunord decette huilerie, se trouvent les restes d'un pavement en enduit hydraulique.

Le site livre aussi des harpes en place, d'autres dessinant des alignements. A l'extrémité sud-est de site, on distingue une structure quadrangulaire de 6,70 / 4,40 m, d'orientation est-ouest dont le mur est à double parement avec remplissage en cailloux, large de 54 cm.

Le sol du site est jonché de pierrailles, de tuiles plates, d'enduit étanche, de cubes de mosaïque, de tubes de coffrage et de céramique antique commune et sigillée.

Site n°142

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.190

245,950 N ; 427,950 E ; Alt. 591 m.

Hr. El Ouchem

El Haouachmia

El Smaïryya

Superficie environ 1/2 ha.

A l'est de l'ancienne piste Sbeitla-Rohia, se trouve un site antique arasé contenant les restes de thermes antiques (29 m de long / 20 m de large environ) éventré, nord-sud par un canal artificiel creusé lors des travaux d'aménagement agricole servant à détourner le cours de l'oued²⁴¹. Ce monument est construit en maçonnerie (fig. 480). Plusieurs parties conservent du stuc étanche, d'autres portent les restes de mosaïques. Une abside est attestée au milieu. On peut y distinguer deux niveaux d'utilisation. Le site renferme des tuiles d'hypocaustes, des fragments de seuil de porte, de la céramique antique commune et sigillée. Des blocs et des harpes en place sont à signaler.



Fig. 480

Site n°143

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.186

245,750 N ; 432,500 E ; Alt. 595 m.

Hr. Abri

Superficie : 3 ha environ.

241 Pour éviter l'inondation de la zone agricole irriguée située à l'est.

Actuellement, selon les paysans le site est dit Hr. Kcheina. C'est un site antique complètement arasé et planté en figuiers de barbarie. Il renferme :

- un montant de jumelle en place (fig. 481),
- un plateau de broyage,
- deux contrepoids :

le premier est de type A (L. : 130 cm, larg. : 82 cm, encoche : 12 / 10 / 16 cm, rainure L. : 110 cm, larg. : 6 cm, prof. : 3 cm,

le deuxième est de type D avec des encoches emboîtées,

- des harpes en place,
- une pièce de monnaie.

Parmi les éléments récupérés par les habitants on a trouvé

- plusieurs tambours de colonne cannelés et rudentés en calcaire blanc :
 - 1 : h.: 32 cm, diam. : 27 cm ;
 - 2 : h.: 23 cm, diam. : 32 cm ;
 - 3 : h.: 23 cm, diam. : 31 cm ;
- une base de colonne en calcaire blanc (dé : 35 / 40 cm, h. : 6 cm, h. totale : 20 cm, diam. lit d'attente : 25 cm, profil : une plinthe, deux baguettes dont celui du bas est plus important et une échine inclinée vers le disque).
- deux auges en calcaire jaunâtre (fig. 482),

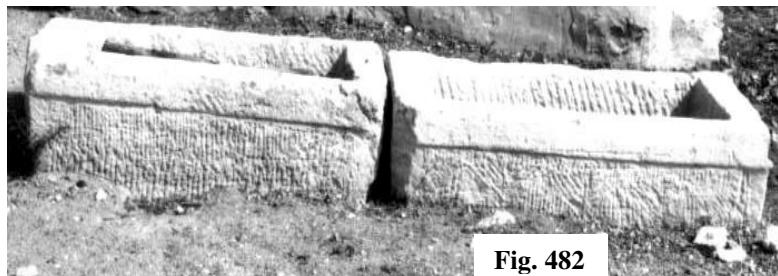


Fig. 482



Fig. 481



Fig. 483

- une pierre de fixation de jumelle brisée (L. : 135 cm, larg. : 76 cm, avec deux mortaises 1^{er} : 40 / 36 cm, le 2^e : 30 / 32 cm, prof. : 3 cm),
- et un mortier (fig. 483) prof. : 37 cm, bordure : 7 cm, diam. ext. : 46 cm, diam. int. : 32 cm.

Sur le flanc occidental de la colline qu'occupe le site, se trouve une concentration de la céramique sigillée avec des cailloux calcinés. Ce fait est dû à la forte pente.

Site n°144

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.183

245,800 N ; 433,000 E ; Alt. 600 m.

Sidi A.E.K.

Devant le marabout se trouvent les éléments antiques suivant :

- 5 fûts ou fragments de fûts de colonnes :
 - calcaire blanc : h visible : 115 cm ; diam. : 38cm
 - calcaire blanc, doté d'un astragale double : h. visible : 103 cm ; astragale : 3 et 1,5 cm ; diam. : 32 cm
 - calcaire blanc : h. : 105 cm ; diam. :34 cm
 - tuf jaunâtre : h. visible : 52 cm ; diam. : 34 cm
 - calcaire blanc, doté d'un astragale : h. visible : 28 cm astragale : 5 cm ; diam. : 30 cm
- Un méta en calcaire fossilisé : base : 47 cm ; h. 41 cm ; diam sup. 21 cm ; encoche inf. 10/4/10 ; encoche sup. 4/5/5 cm
- Un broyeur cannelé conique en calcaire jaunâtre : L. : 44 cm ; diam.1 : 34 cm ; diam. 2 : 37 cm ; encoches : 4/5/5 cm
- Une auge en calcaire locale : L. 85 cm ; larg. : 62 ; h. 30 ; prof. 19 cm ; bordure : entre 10 et 14 cm

Site n°145

CNSAMH, feuille de Sbiba,069.185

245,050 N ; 441,700 E ; Alt. 580 m.

Hr. El Hassek

Superficie : 5 ha ; environ.

Le site se trouve au sud de Koudiat El Alfa. On y trouve des traces d'huilerie ; des briques en plâtre ; un fragment de fût de colonne ; un fragment de *catillus* ; un fragment de seuil de porte et de la céramique antique commune et sigillée.

— Les restes des huileries :

- Des fragments de montants de jumelle en nummulite à l'ouest du site,

- Plus au nord, un plateau de broyage (fig. 484) diam. ext. : 1,75 m ; diam. int. : 1,30 m ; champ de broyage : 57 cm ; bourrelet érodé,

- Un plateau de pressoir (L. conservée : 2 m, aire de pressage diam. : 150 cm, ép. : 16 cm) et un plateau de broyage au sommet du site (fig. 485).

— Les traces de plâtre : Il s'agit de restes très modestes de fours de cuisson du plâtre ; des carreaux de plâtre (L. : 53 cm, larg. : 35,5 cm, ép. : 7 cm) et des murs construits en moellons liés au plâtre (fig. 486), les uns ont été dégagés à la suite des spoliations, les autres sont visibles sur le terrain (L. : 27 cm).

— La céramique : Une densité particulière de la sigillée est à signaler partout sur le site. On a ramassé un fragment de lampe chrétienne. La commune et les pieds d'amphores sont aussi bien attestés.



Fig. 484

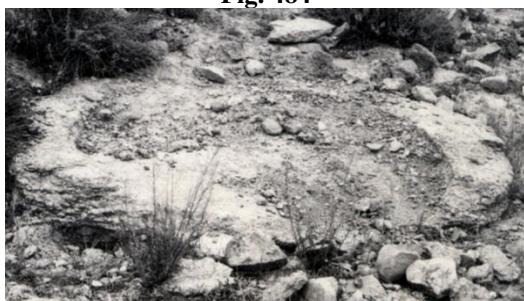


Fig. 485



Fig. 486

Site n°146

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.188

244,250 N ; 448,800 E ; Alt. 465 m.

Hr. Ouled Mohamed

Superficie : 1500 m²



Fig. 487

Site antique complètement arasé, et planté de figuiers de barbarie. On y voit ça et là des tas de pierres brutes, des structures de murs à double parement de 67 cm, dont l'une, se situant à l'ouest du site, est de forme rectangulaire, et mesure 9,70 m x 5 m, l'orientation d'ensemble est nord-nord-ouest-sud-sud-est. Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée, de fragments de jarres et de céramique modelée. Le

propriétaire du terrain parle de deux stèles ainsi que d'éléments d'huileries dégagés à la suite de recherches de pierres, mais aujourd'hui disparus. Le site rappelle celui de Hr. El Bellar (Hr. El Tahar site n°069 168).

Devant une maison moderne, il y a un fragment de broyeur à axe trouvé (fig. 487) et deux meules traditionnelles (usage manuel), l'une en pierre calcaire beige, l'autre en calcaire grisâtre.

Site n° 147*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili,068.244

246,000 N ; 417,800 E ; Alt. 940 m.

Sidi Ahmed

Sur une falaise dominant l'Oued Hamed, se trouvent les ruines d'une sorte de village "berbère", hameau fortifié qui comporte une douzaine de maisons collées les unes aux autres, groupées au sommet de la falaise fortifiée du côté de son seul accès Ssud.

Au pied de la falaise du coté nord présence probable d'un abri préhistorique ?

La paroi de la falaise nord de l'Oued Om El Aroug à environ 150 m avant la confluence avec l'Oued en Brek (pour former l'Oued Sbiba), présente trois niveaux de mortaises rectangulaires alignées dont le tracé est légèrement incliné vers l'aval. L'espace entre ces différents niveaux est de deux mètre parfois. Quelques mortaises abritent des pierres qui en sortent pour former un support à un mur dont on voit les traces sur le niveau le plus bas. Le mur, large de 50 cm, est construit en moellons et de la chaux, dont la partie conservée est basée sur une plate-forme aménagée au dépend de la falaise.

Il est possible que ce soit le point d'alimentation en eau de l'aqueduc de *Sufes* comme c'est le cas actuellement. En effet, un canal moderne, en grande partie bâti en terre, part, exactement, de cet endroit pour irriguer les jardins et les vergers situés à 2,5 km en aval.

S'agit-il d'un aménagement pour garder un niveau plus élevé de l'eau ou bien un niveau variable en fonction de celui de l'oued pour bien contrôler l'écoulement de l'eau ?

Site n°148

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.199

245,600 N ; 423,000 E ; Alt. 720 m.

Hr. Berdiali

Superficie : 2 ha environ.

C'est un site antique totalement arasé, traversé par un cours d'eau, d'orientation nord-sud. Plantée de figuiers de barbarie, la partie occidentale a livré un montant de jumelle en calcaire blanc, en partie enfoui, avec 2 encoches reliées par une rainure : h. visible : 164 cm, larg. : 44 cm, ép. : 26 cm,

1^{ère} encoche en haut h. : 24 cm, larg. : 14 cm, prof. : 8 cm ;

2^e en bas h. : 14 cm, larg. : 13 cm, prof.: 10 cm; rainure L.: 59 cm, larg.: 8 cm, prof.: 3,5 cm).

Le montant est pourvu d'un tenon (L. : 37 cm, larg. : 24 cm, h. : 2,5 cm) destiné à s'encastrer dans le mortaises du linteau aujourd'hui disparu. Cette partie a livré aussi un fût de colonne (L. : 134 cm, diam. 51,5 cm), des harpes en place et un fragment de seuil de porte.

Sur la falaise de la berge est d'un ravin traversant le site les traces de clous, de ciseaux, de poinçons et les éclats de pierres qui couvrent le sol, laissent croire à l'existence d'une carrière à cet endroit.

La partie orientale du site est actuellement labourée, elle a livré des harpes en place et des tuiles à rebords. Au sud de cette partie, il y a une petite éminence avec deux harpes en place et peu de céramique antique commune et sigillée.

Au nord, on voit 3 dalles disposées verticalement en forme de L (7 m / 4 m) dont l'une est munie d'une cavité. Une spoliation moderne de l'espace abrité par ces dalles a montré qu'il s'agit des restes d'un *tumulus*.

Site n°149

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.197

244,700 N ; 432,750 E ; Alt. 572 m.

Superficie 750 m²

Il s'agit des restes d'un édifice, probablement un mausolée (fig 488), orienté est-ouest, construit en moellons liés à la chaux adoptant l'*opus incertum*. En grande partie détruit, le monument ne conserve qu'un pan de mur (h. : 2,70 m, L. : 5 m) divisé en deux parties parallèles. Tout autour, sont disposées des masses de maçonnerie détachées du monument.

Quelques fragments de tuile et quelques tessons de la céramique antique commune et sigillée jonchent le sol.

A environ 150 m vers l'ouest apparaissent les traces d'un édifice partiellement dégagé lors d'une fouille clandestine. La partie dégagée prouve que l'édifice est construit en *opus africanum*. La paroi interne de la partie nord conserve les restes d'un enduit étanche. Le fouilleur clandestin a dégagé un seuil de porte en calcaire blanc (long. 128 cm)



Fig. 488

Site n°150

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.194

244,550 N ; 435,850 E ; Alt. 575 m.

Hr. El Draa, sur la carte / Hr. Gsirat El Kradem

Superficie : 9 ha environ.

Site antique complètement arasé, au nord de la route Sbiba-El Jabbès, et planté de cactus.

Il renferme des éléments d'huilerie :

Au milieu du champ de ruines, se trouvent deux montants de jumelles en pierre nummulite : l'un, renversé, mesure 1,66 m de long ; 072,5 cm de large et 40 cm d'épaisseur, l'autre (fig. 489), brisé, mesure d'un côté 1,64 m, de l'autre 1,80 m de long ; 75 cm de large et 30 cm d'épaisseur. Il comporte une rainure (longueur conservée : 192 cm, largeur : 14 cm,) et une encoche (18,5 / 14 cm, prof. : 13 cm). Juste à côté, se trouve un fragment d'une pierre de fixation.

Non loin, il y a un fossé de spoliation qui a dégagé :



Fig. 489

— un plateau de broyage, en calcaire nummulite (fig. 490), mesurant 2,12 m à l'extérieur ; 1,70 m à l'intérieur ; champ de broyage : 71 cm, prof. : de 22 cm ; bordure : 22 cm, hauteur de 35 cm ; bourrelet : 36 à 37 cm avec une encoche rectangulaire de 7 x 9 ; prof. 4 cm,



Fig. 490

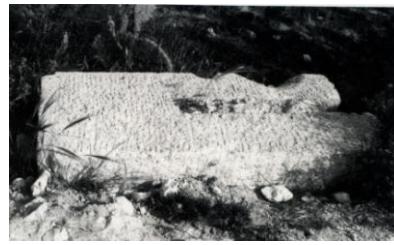


Fig. 491

— deux montants de jumelle brisés :

- 1- de 1,50 m x 68 cm de largeur avec une rainure, L. : 70 cm larg. : 14 cm, prof. : 13 cm),
- 2- en calcaire jaunâtre (fig. 491) de 2,25 cm de long, 74 cm de large et 30 cm d'épaisseur.

— une pierre de fixation brisée : L. : 110 cm, larg. : 70 cm, ép. : 22 cm avec deux mortaises

- 1^{er} L. : 70 cm, larg. : 30 cm, prof. : 8 cm,
- 2^e L. : 70 cm, larg. : 36 cm, prof. : 8 cm,

— un fragment d'un plateau de pressage en calcaire blanc avec une encoche centrale? (L. : 125 cm, larg. : 66 cm, rayon de l'aire de pressage : 54 cm, l'encoche (16 / 14 cm, prof. : 10 cm).

A une dizaine de mètres vers le nord, se trouve la moitié d'un plateau de broyage en place, de 1,10 cm de diamètre extérieur ; le champ broyage 60 cm ; bourrelet où il y a une encoche de 11 x 10 cm et 9 cm de prof.

On a vu aussi un fût de colonne en calcaire jaunâtre (fig. 492), de 1,66 m de long et 30 cm et 26 cm de diamètre, astragale 4 cm.

Au sommet de l'espace occupé par le site, se trouve un pressoir à huile (fig. 493). On y voit un montant de jumelle en calcaire nummulite L. 250 cm,



Fig. 492



Fig. 493



Fig. 494



Fig. 495

larg. : 80 cm et épai : 41 cm. Il comporte un sillon (l. : 11 cm, prof. : 8 cm) avec une encoche à son extrémité supérieure ainsi qu'une deuxième à 30 cm de la précédente (16 / 13, prof. : 7 cm). Juste à côté, il y a une pierre de fixation irrégulière. Des traces d'un pavement de stuc étanche sont remarquées au pied de la jumelle.

A l'extrémité méridionale du site, se trouve un contrepoids en place (fig. 494), en calcaire blanc. Il mesure 1,35 m de long, 85 cm de large, l'encoche mesure : 20,5 / 22 la rainure est longue de 120 cm, larg. : 5,5 cm, prof. : 4 cm.

A 200 m à l'est, se trouvent les restes d'une huilerie : un fragment d'un plateau de broyage, un contrepoids enfoui (fig. 495) L. : 128 cm, larg. : 76 cm, ép. visible : 27 cm, encoche larg. : 35 cm et des blocs en place, de la céramique antique commune et sigillée.

Partout sur le site, on voit des harpes en place, des alignements de harpes, des murs en moellons arasés, des briques de plâtre brisées, des pieds d'amphores, un fragment de marbre, de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°151

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.192

244,600 N ; 438,700 E ; Alt. 555 m.

Hr. El Fercha

Superficie 2 ha.

C'est un site antique arasé et planté en figuiers de barbarie, situé au bord sud de la route Sbiba-Jebbès.

A quelques mètres au nord, il y a un plateau de broyage en calcaire coquillé (fig. 496), diam. ext. : 1,85 m ; diam. int. : 1,45 m, h. : 23, prof. : 14, bourrelet : 40 cm, champ de broyage : 55 cm ; bordure : 22 cm.

Non loin, il y a un montant de jumelle hors contexte (L. : 260 cm, larg. : 73 cm, ép. : 27 cm) qui comporte trois trous (fig. 497) trou sup. h. : 19 cm, larg. : 13 cm, trou du milieu h. : 19 cm, larg. : 13 cm, trou inf. h. : 20 cm, larg. : 13 cm, reliés par une rainure : L. : 183 cm, larg. : 13 cm, prof. : 7 cm.

Juste à côté, se trouve un autre montant renversé (L. : 255 cm, larg. : 76 cm, ép. : 43 cm.)



Fig. 496



Fig. 497

Un montant de jumelle en calcaire coquillé nummulite enfoui dans le sol L. visible : 200 cm, larg. : 80 cm, ép. inconnue, avec une rainure L. : 92 cm, larg. : 13 cm, prof. : 6 cm. Un paysan nous a affirmé que la jumelle été en place avec un linteau pendant les années 60.

D'après les brigades topographiques le site renfermait également un bassin cruciforme à contreforts externes : (fig. 498).

La céramique antique commune et sigillée est omniprésente.

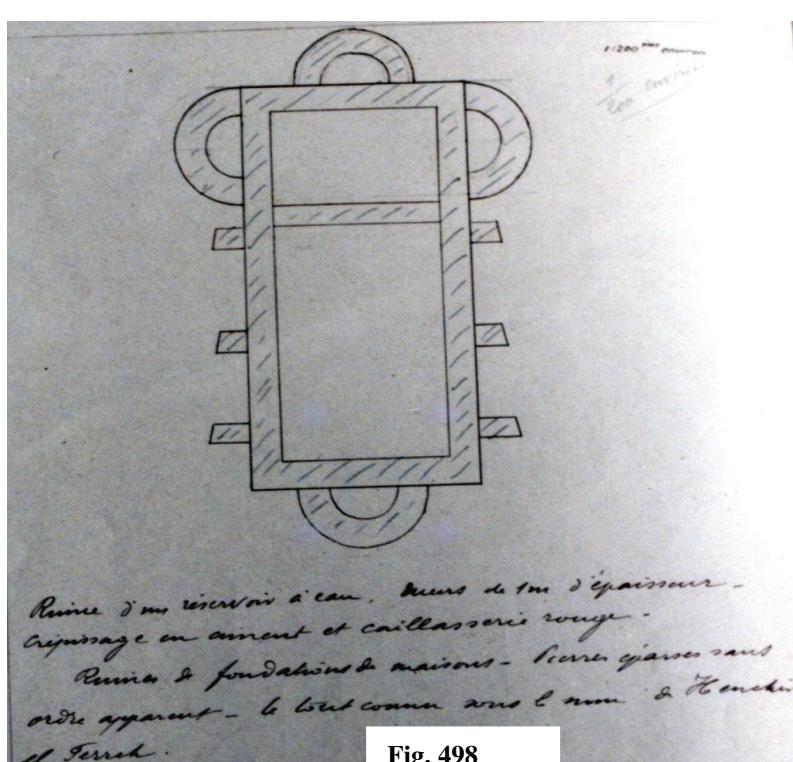


Fig. 498



Fig. 499

Epigraphie

Une stèle funéraire épigraphique est découverte réemployée dans une structure tardive au milieu des ruines de Hr. Fercha :

Épitaphe de *L. Iulius Securus*

Référence, inédite (fig. 499)

Support

Stèle en calcaire nummulitique brisée aux extrémités. Découverte à Hr. El Fercha le 26/9/1999, remployée dans un monument tardif arasé. Actuellement in situ, elle mesure, h : 166 cm ; larg. : 55 cm. Le champ épigraphique est une niche aménagée dans la partie supérieure de la stèle, brisée à droite h : 42 cm ; larg. : 41 cm. Le texte composé de 6 lignes, écriture capitale africaine allongée (h. lettres : 5 cm), avec des *hederae* (fig. 500). Lieu de conserv. : en place.

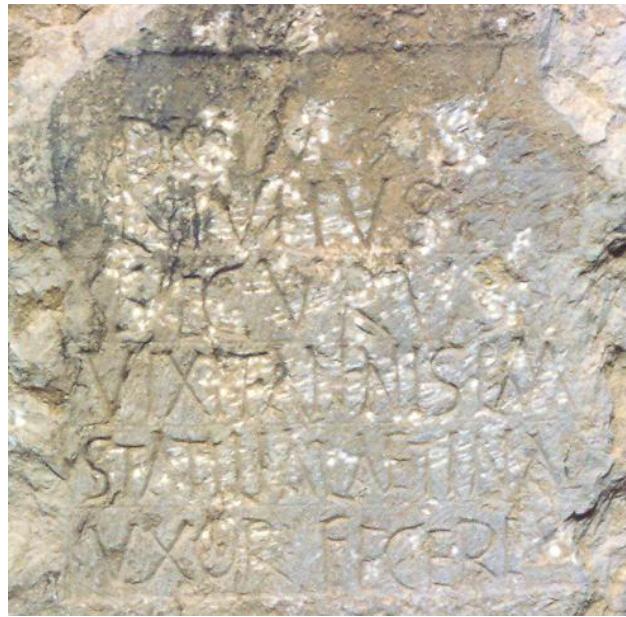


Fig. 500

Texte

D M.S·	
L .IVLIUS	
SECVRVS	
VIXIT ANNIS LXXXX	
STATILIA LAETINA	
VXOR FECERES	sic

Lecture

D(iis)·M(anibus)·S(acrum)·	
L(ucius)·Iulius	
Secvrus	
uixit annis LXXXX	
Statilia Laetina	
uxor fecit	

Apparat crit.

- Ligne 1 Hederae après chaque lettre
- Ligne 2 :
- Absence de formule funéraire finale
- Ligne 4 « *vixit annis* » : en toute lettre
- Ligne 6 : « *feceres* » : imparfait relatif à la 2^e personne du singulier.

Traduction

Aux dieux Mânes consécration. *Lucius Iulius Securus* a vécu 90 ans. Sa femme *Statilia Laetina* a fait faire ce tombeau.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes abrégée date le texte au II^e- III^e siècle.

Site n°152

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.193

244,400 N ; 440,450 E ; Alt. 560 m.

Aouithet Mheinnya

Superficie : ½ ha.

Au sud-ouest de Koudiet El Alfa, au sud de la route Sbiba-Jebbès, sur la rive droite de l'Oued Mrira, se trouve un site antique totalement arasé. On y a vu une structure occupant l'espace d'une petite éminence : mur double parement en pierres brutes liées par de la chaux. Le site recèle aussi des harpes en place, de la céramique antique commune et sigillée.

Site n°153

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.201

243,850 N ; 440,250 E ; Alt. 555 m.

Hr. Leimej

Superficie : environ ½ ha.

Dans une oliveraie, se trouve un site antique, aujourd'hui, totalement arasé. On n'y voit que quelques traces de cailloux, de fragments de jarres, de cendre et de la céramique antique, commune et sigillée.

Site n° 154*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.251

245,350 N ; 419,000 E ; Alt. 742 m.

Sidi Mohamed El Gharbi

El Messamchah

Superficie : 2500 à 3000 m².

Au fond des gorges de l'oued, dans une zone très difficile d'accès, et au sommet d'une butte, se trouve un mzar installé sur un site antique.

C'est un enclos de forme rectangulaire : 5,15 m est-ouest et 4,40 m nord-sud, entièrement construit en blocs antiques, et entouré d'un cimetière de 600 m² environ.

Parmi les éléments antiques repérés, une auge de 0,89 m x 0,63 m, et des fragments d'éléments de porte. Quelques harpes sont encore en place entre les tombes.

Au sud-ouest du mzar et en direction du site principal, se trouvent des alignements de

murs grossiers en blocs non taillés.

Le site principal situé en bas, au fond de la petite vallée, couvre une superficie de 2500 à 3000 m². Il renferme plusieurs alignements de blocs et des blocs en place, des traces d'épierrage et deux paires de jumelles de 2,60 m x 0,70 m x 0,35 m, une seconde pierre mesure 2,55 m x 0,43 m x 0,77 m. Les deux sont munies de trois trous, et peuvent appartenir au même pressoir.

Ruines compactes, huilerie antique, céramique antique commune et sigillée.

Site n°155

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.200

245,450 N ; 422,700 E ; Alt. 750 m.

Sidi Ahmed



Fig. 501

Le site est difficile à repérer à cause de sa position isolée dans le lit fond d'un oued profond situé parmi les ondulations des hauteurs du sud-ouest de Sbiba. Il s'agit d'un marabout quadrangulaire écroulé (L. : 7,65 m, larg. : 6,95 m, ép. du mur : 65 cm). Les restes de la construction montrent qu'à l'intérieur il y avait 3 arcs, (en forme de T, deux alignés et le troisième les recoupant au milieu, h. de l'arc : 230 cm, larg. : 280 cm, 249 cm et 263 cm) se joignant sur un fût colonne antique encore debout au milieu du monument.

Aujourd'hui, seuls les deux arcs qui divisent la pièce en deux subsistent. Le côté oriental est percé par une petite entrée. Le monument principal abrite un arbre qui porte des morceaux de tissus.

Trois éléments antiques sont à signaler :

- deux fûts de colonnes lisses en calcaire local blanc, celui qui est détaché (fig. 501) mesure 97,5 cm de h. : 32 cm de diam. avec un astragale de 5 cm de hauteur ;
- une base de colonne corinthienne en calcaire blanc plinthe : 35 cm / 38 cm h. : 6 cm, partie décorée h. : 10,5 cm, diam. lit d'attente : 30 cm ; profil : une plinthe, un tore, un filet, deux scoties séparées par un astragale, un filet et un tore réduit en retrait .

Site n°156

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.209

244,450 N ; 427,550 E ; Alt. 630 m.

Aïn Ed Diba

Parallèlement au cours de l'Oued Smara (orienté est-ouest et descendant des contreforts occidentaux de Jebel Tiouacha), on compte sept puits aménagés dans le tuf dunaire (fig. 502 et 503). Ces puits sont alignés suivant le tracé du ravin, mais ils sont situés en majorité sur la rive nord de ce cours d'eau.



Fig. 502



Fig. 503



Fig. 504

Le diamètre varie entre 1,5 m et 2 m et parfois plus de 3 m, résultats des réutilisations modernes ; profondeur entre 2 et 3,5 m. Au fond, ces puits communiquent entre eux à l'aide d'un canal à section quadrangulaire à sommet arrondi. Cherchée dans les profondeurs, moyennant ces puits, l'eau est acheminée par l'intermédiaire du canal de puits en puits, jusqu'à atteindre en aval Aïn es Smara, une source actuellement tarie, ou l'on voit une petite excavation aménagée dans le même couche de tuf dunaire (fig. 504).



Fig. 505

A environ 300 m en aval, sur la rive droite de l'Oued Smara au niveau du dernier méandre avant de croiser la route de Sbiba à Sbeitla, se trouve une structure allongée d'orientation N-S, construite en maçonnerie (fig. 505). On y voit un pavement de mosaïque polychrome, des cendres, des tuiles et des tubes d'emboîtement : il s'agit sans doute d'un établissement balnéaire.

A environ 100 m au sud il y a un bassin construit en maçonnerie²⁴² pourvu de contreforts rectangulaires externes du côté oriental et septentrional (fig. 506). Il est orienté d'est en ouest en une forme de 9 (fig. 507), le mur est large de 90 cm. Le bassin mesure 23 m / 20 m. Une partie annexe mesure 50 m / 53 m. Actuellement, le monument est en mauvais état de conservation : en effet, il a perdu son pavement et une partie importante du mur occidental.



Fig. 506

Le mur sud est confondu avec une conduite qui correspond probablement à celle qui apparaît à l'est de la route Sbeitla-Sbiba. La conduite n'est perceptible qu'à partir de la paroi interne du piédroit sud

Le complexe hydraulique fonctionne de la manière suivante : en amont les puits vannes, reliés par des galeries de forme rectangulaire à sommet en pleine cintre ; en aval on a des puits ralentisseurs de forme cylindrique dont le canal n'est aménagé que sur une partie de la paroi du puits.

Ce bassin doit avoir une relation avec l'aqueduc qui apparaît en aval et qui mène à un autre bassin secondaire (site n° 069.206).

242 Guérin V. 1862, p. 375, « A sept heures, nous nous arrêtons un instant près d'une enceinte ruinée, appelée Souk-m'ta-Aïn-ed-Diba (le marché de la source des chacals). Ce n'est autre chose qu'un réservoir antique construit avec de petits matériaux bien cimentés. L'eau y était amenée des hauteurs voisines au moyen d'un aqueduc. »

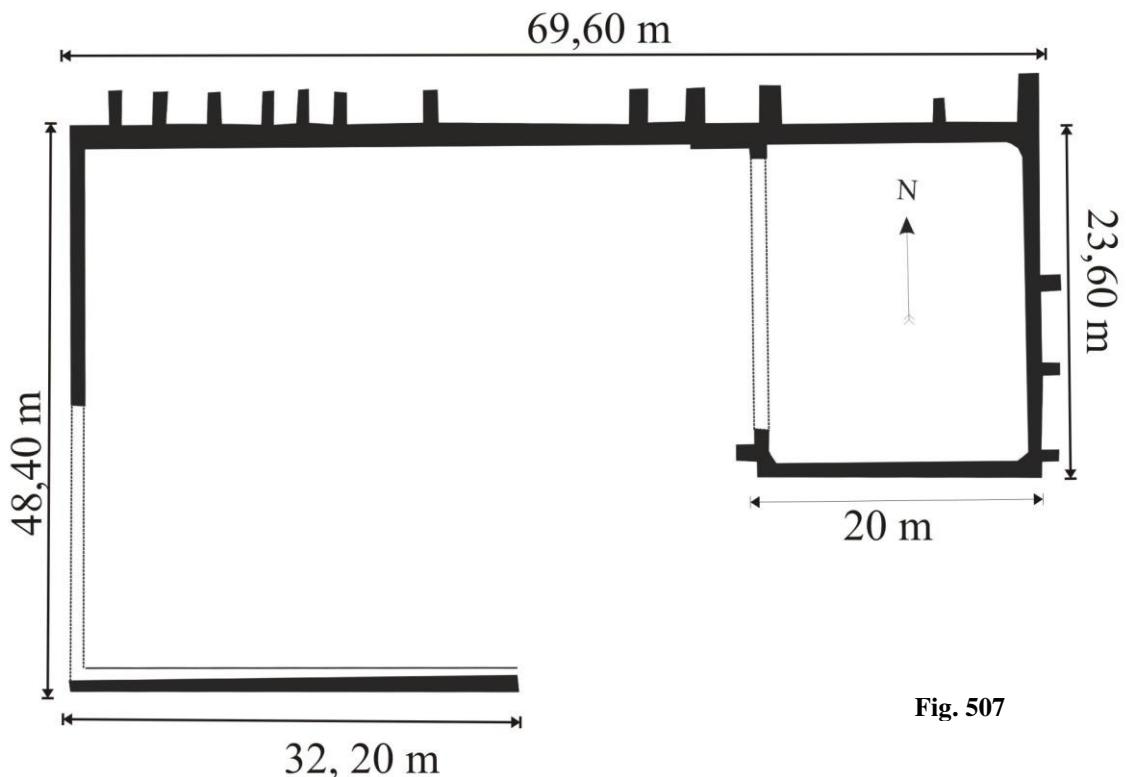


Fig. 507

Site n°157

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.206

244,500 N ; 428,650 E ; Alt. 597 m.

Hr. Bou Meftah (sur la carte)

Superficie : 1 ha environ.

Site antique arasé qui se compose de trois parties :

— La première partie se trouve au nord du village d'Aïn Kmeinssya, à l'ouest de la route Sbiba- Sbeitla entre deux oueds : elle est connue chez les habitants sous le toponyme de Kods Errmed. Ce monticule est remarquable par la grande quantité de pierres brutes et de moellons ainsi que par la couleur de cendre qui le caractérise²⁴³. Les pierres sont calcinées, la terre est cendreuse, plusieurs fragments de charbon sont éparpillés sur le site. Les spoliations ont dégagé, sur le flanc sud, deux murs d'orientation nord-ouest/sud- est, en pierres brutes, à double parement de 45 cm de large et des harpes en place. Seule de la poterie modelée et tournée est attestée.

²⁴³ Se sont là tous des signes d'un incendie subi par le site à un moment précis (ressemblance avec Kods Errmed près de Hr. El Henbez, Kods Errmed près de Hr. Smida, et celui situé près de Hr. Thmed. Plafond en chaume et en bois peut facilement être la proie des flammes ; site islamique situé sur la voie nord-sud et est-ouest.

— La deuxième s'étend à une centaine de mètre à l'est de la route. Elle est connue ici par le toponyme de Hr. Magroune el Oudiane.

- Quelques harpes en place,
- Un chapiteau toscan (fig. 508), avec une table mal conservée en calcaire blanc, h. total : 35 cm ; diam lit de pause : 30 cm, abaque : 50 / 50 cm, h. 10 cm. Le tronc de cône et relativement haut, il est séparé de l'abaque et du tronçon de fût par deux filets.
- Deux petits fûts de colonnes en calcaire blanc,
- Un seuil de porte brisé.

Au niveau de l'oued méridional, l'érosion a fait apparaître les vestiges d'un aqueduc, construit en maçonnerie, *specus* large de 50 cm, actuellement visible sur environ 2 m sur la rive gauche et environ une dizaine de mètres sur la rive droite. Il réapparaît juste à l'est de la route, sur une dizaine de mètres. Ce tronçon est d'orientation nord-ouest sud-est



Fig. 509

— La troisième partie se trouve à une centaine de mètre à l'est : deux pavements de mosaïque parallèles, monochromes avec cubes de couleur blanche sont séparés par un mur arasé de 50 cm de largeur,

- le premier pavement à l'ouest, incomplet au nord, L. conservée : 5,60 m, larg. conservée : 2,50 m,

- le second à l'est, est brisé au nord et à l'est : L. conservée : 3 m, larg. restante : 2,5 m.

A l'extrémité orientale du site, se trouve un bassin en maçonnerie (fig. 509-510), brisé dans sa partie septentrionale. Actuellement, le monument s'élève à 2 m par rapport au niveau actuel du sol. A l'intérieur, le bassin est muni, au niveau des quatre angles, de joints d'étanchéité. Dimension : côté nord : 3,23 m, côté sud : 3,46 m, côté est : 4,60 m, côté ouest :



Fig. 508

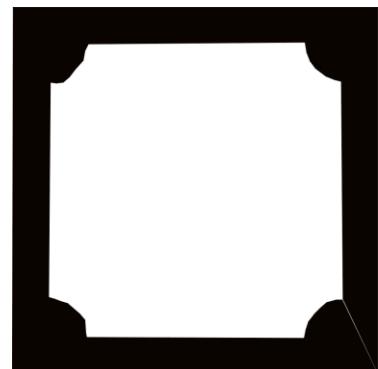


Fig. 510



4,90 m, larg. du mur : 75 cm. Le site est parsemé par de la céramique antique commune et sigillée

Site n°158

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.204

244,250 N ; 432,500 E ; Alt. 585 m.

Hr. Salsala

Superficie : 20 ha.

Site antique totalement arasé occupant une koudiat qui domine une vaste plaine.

Le site est aujourd’hui totalement bouleversé, violé et détruit. Seule une structure, au sommet de la koudiat, a gardé en partie sa forme et ses matériaux qui témoignent d’un état de réemplois. Il s’agit d’une construction quadrangulaire où on a réutilisé des gros blocs antiques, taille conservée et des éléments de pressoirs enclavant un remplissage en moellons et de la chaux, ép. du mur : 150 cm.

Non loin de là, se trouve un énorme fût de colonne en calcaire jaunâtre (L. : 230 cm, diam. : 50 et 40 cm.

Sur le flanc occidental de la koudiat, existe une structure de 30 / 25 m environ (fig. 511) , construite en blocs antiques réemployés, aujourd’hui hors contexte. Pour dégager le terrain, ces matériaux ont été déplacés au bord de la piste qui longe le site à l’ouest



Fig. 511

Parmi les éléments antiques dispersés sur le site, on a remarqué des pièces d’huilerie : plusieurs montants de pressoirs, des contrepoids, des plateaux de pressage dont un seul est en

bon état de conservation, actuellement renversé, doté de deux becs d'écoulement (fig. 512) et des plateaux de broyage.

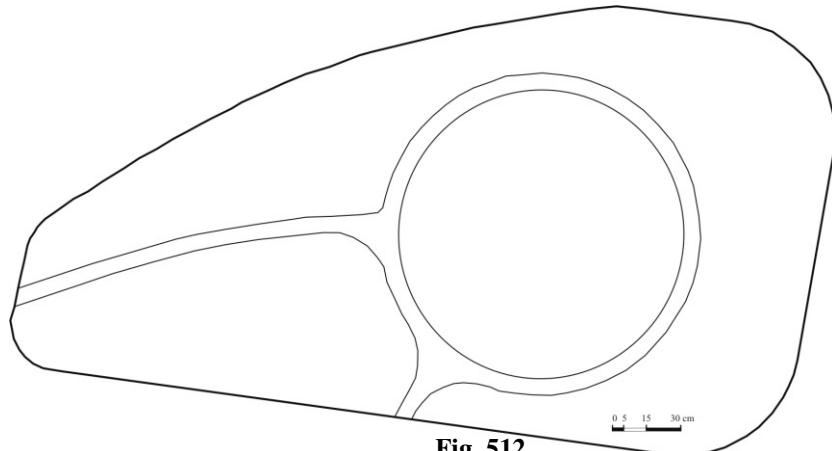


Fig. 512

On a remarqué aussi :

- une pierre de fixation de jumelles (L. : 1,80 m, larg. : 63 cm, ép. : 23 cm, deux tenons : le premier mesure : 49 cm : 25 cm, le second mesure 51 / 29 cm, prof. : 7 cm),
- une pierre d'ancrage,
- un petit broyeur, tronc conique (fig. 513), L. : 46 cm diam. : 37 cm avec trou axial,
- une base de colonne engagée (fig. 515), h. totale : 41 cm, diam. : 44 cm.

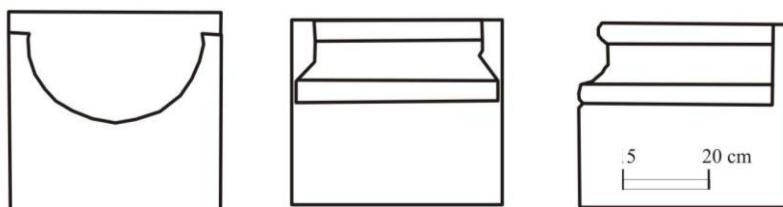


Fig. 515

- trois mortiers en calcaire blanc :

- 1^{er} diam sup. : 38 cm, bordure : 3 cm, h. : 55 cm,
- 2^e diam. sup. : 51, bordure 8 cm, h. : 51 cm,
- 3^e diam. sup. 78, bordure : 6,5 cm, h. 62 cm),

- plusieurs fragments d'auges et des éléments d'architecture.

A côté d'une maison située au sud-est du site, se trouve une structure en maçonnerie, L. : 820 cm larg. : 540

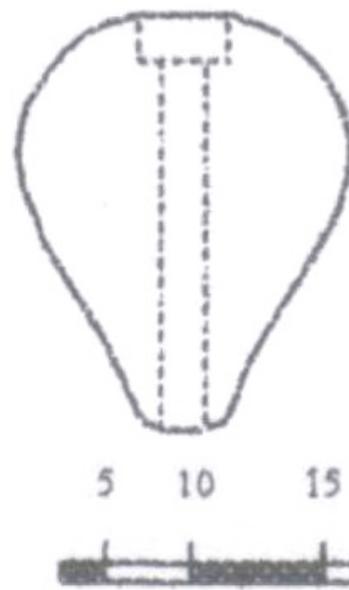


Fig. 513

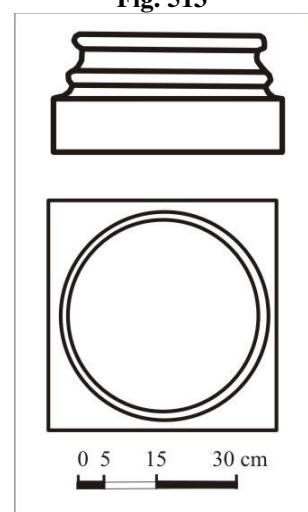


Fig. 514

cm, h. : 120 cm, qui semble être une citerne : la paroi interne est très dégradée ce qui entrave son identification.

Dans la cour de cette maison :

- une base de colonne ionique attique en calcaire blanc (fig. 514) : plinthe : 44 cm / 44 cm, h. : 10 cm, h totale : 22 cm, diam. du lit d'attente : 36 cm le plinthe : 43 / 43, profil deux tores sont plus ou moins aplatis. Ils présentent des ciselures qui donnent au tore inférieur un profil légèrement à pans coupés. Le tore supérieur est en léger retrait par rapport au premier. Ces tores encadrent une scotie parabolique par l'intermédiaire de deux filets.

- deux fût de colonnes en calcaire blanc :

- 1 : L. : 82 cm, diam. : 32 cm et 36 cm,
- 2 : L. : 40 cm diam. : 28 cm,

- un mortier en calcaire blanc : h. : 50 cm prof. : 40 cm , diam. sup. : 81 cm, diam. à la base : 70 cm,

- une *meta* en calcaire blanc fossilisé h. :30 cm, diam. sup. : 24 cm, diam. infer. : 37 cm

- une auge en calcaire blanc (fig. 516) L. : 96 cm, larg. : 51 cm, h. : 30 cm, prof. : 17 cm, bordure entre 16 et 14 cm.

Au sud de la maison précitée, on a dégagé, à la suite d'une spoliation, une conduite à ciel ouvert, orientée nord-sud. Le tracé visible mesure 9,50 m, construit en moellons liés à la chaux. Le *specus* mesure 40 cm de profondeur et 30 cm de largeur. Il conserve encore de l'enduit étanche.

La majorité de l'espace occupé par le site est aujourd'hui plantée de cactus, particulièrement la partie septentrionale.

Au sud-ouest du site, on voit un aqueduc antique, orienté est-ouest, construit en moellons. Son tracé est reconnaissable sur une distance d'environ 500 m (l. : 91 cm). A l'extrémité occidentale de l'aqueduc, la carte 1/50 000° signale une structure située du côté nord. Or, le terrain ne laisse apparaître que quelques traces de pierrailles et de la céramique antique sigillée. Le monument est entièrement endommagé à cause des travaux agricoles. Il n'y reste que quelque masse de maçonnerie épargnée le long du tracé. A l'extrémité orientale du monument, l'état de conservation du *specus* permet de vérifier les dimensions : larg. : entre 27 et 32 cm, prof. : 33 cm.



Fig. 516

Ruines d'un aqueduc dont on retrouve le tracé, les voûtes (fondations), débris de murs, sur une longueur de plus de 500 m. -
Cet aqueduc paraît commençant à une source tarie, et dans
peut-être un réservoir ou cisternum très conservé mais comblé -



Fig. 517

Avant de se déverser dans un bassin rectangulaire (fig. 517-518) de 4 m est-ouest / 5,85 m nord-sud conservant son revêtement d'enduit étanche fin, l'aqueduc est pourvu d'un ralentisseur circulaire, actuellement brisé du côté nord, recouvert du même type de stuc, destiné probablement à véhiculer l'eau vers d'autres directions. La conduite est jalonnée, du côté nord, d'une structure (7,60 m est-ouest / 3,80 m nord-sud ; 1,10 de prof. ; mur entre 80 et 50 cm de larg.) pourvu d'un stuc grossier. Du côté sud, on remarque un dallage en moellons qui a perdu son pavement de mosaïque comme en témoignent les fragments dispersés aux alentours. Le sol est jonché de tubes de coffrage, de tuiles d'hypocaustes ainsi que de la céramique antique commune et sigillée. Tout porte à croire que nous avons affaire à un établissement thermal.

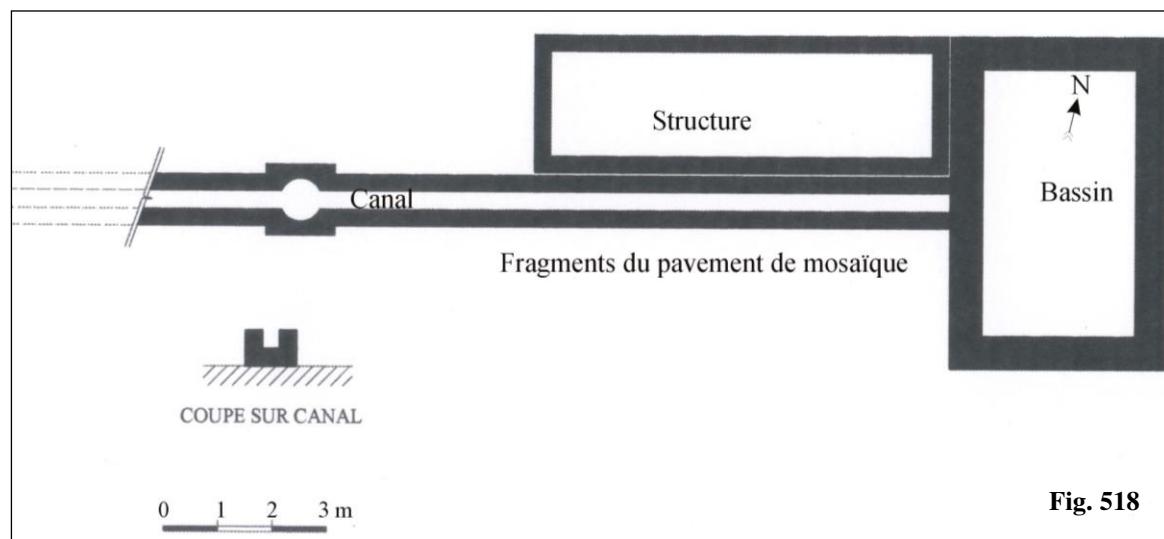


Fig. 518

Le site recèle de l'enduit étanche, des tuiles plates et à rebord, plusieurs pieds d'amphores notamment sur le flanc occidental de la koudiat, des tesselles de mosaïque et de la céramique antique commune et sigillée ainsi que des fragments de lampes à huile.

Site n°159

CNSAMH, feuille de Sbiba,

069.207

243,650 N ; 437,900 E ; Alt. 545 m.

Superficie 1 ha environ.

Sur la rive gauche de l'Oued Leimej au nord-ouest de Kods Errmed (n°069.241), se trouve un site antique totalement arasé. On y voit plusieurs structures avec mur arasé à double parement : larg. 65 cm. Il faut noter aussi les traces de trois pressoirs :

Le premier dominant le site recèle :

- deux montants de jumelle (fig. 519), h. : 182 cm, larg. : 74 cm, ép. : 32 cm, munie d'une rainure avec deux trous (1e h : 8 cm, larg. : 113 cm, la 2e, au milieu, h. : 27 cm, larg. : 13 cm et une encoche : larg. : 13 cm, h. : 11 cm),

- une pierre de fixation en calcaire nummulitique blanc (fig. 520), L. 153 cm, munie de deux mortaises développées sur toute la largeur, distants de 38 cm, 1er L. 38 cm, larg. : 28 cm.

Situé à une dizaine de mètres au sud du précédent, le deuxième pressoir est détectable grâce à un montant de jumelle en calcaire blanc hors contexte, h. : 210 cm, larg. : 67 cm, ép. : 30 cm,

Le troisième pressoir renferme :

- deux montants hors contexte
- un fragment de plateau de broyage en calcaire jaunâtre (fig. 521).

La céramique antique commune et sigillée jonche le sol du site.



Fig. 519



Fig. 520



Fig. 521



Fig. 522

Site n°160

**CNSAMH, feuille de Sbiba,
069.216**

243,350 N ; 430,500 E ; Alt.
585 m.

Hr. Aouaoua

Superficie : 1,5 ha environ.

Site antique arasé (fig. 522), situé

à l'est de Hr. Souk El Roumane (n° 199), à environ 150 m à l'ouest de la route Aïn el Kmaïssyya-Thmed. Il renferme une structure avec des alignements de harpes qui signalent la présence de deux pièces juxtaposées L. : 875 m nord-sud / larg. : 4,90 m est-ouest, orientées nord-sud. Cette structure se trouve à l'est du site (fig. 523). Quelques harpes en place, des pierres en grand appareil, quelques fragments d'amphores et des tessons de céramique commune sont à signaler. La céramique sigillée est très rare.



Fig. 523

Site n°161

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.214

243,150 N ; 433,150 E ; Alt. 584 m.

Sidi Abd el Kader

Superficie : 1500 m².

Il s'agit d'un site antique arasé, situé sur un terrain légèrement incliné dominé par le mzar de Sidi Abd el Kader. Celui-ci se présente sous forme d'enclos en pierres brutes dont les angles sont arrondis (13 m / 11 m / 9 m / 13,50 m, h. du mur environ 1,50 m), et il est doté de

deux niches, à l'angle nord-ouest, blanchies à la chaux. Le mzar est orienté vers le sud-est, la porte est limitée par deux blocs antiques disposés verticalement.

A l'intérieur, se trouvent des éléments antiques réemployés tel que :

- trois fûts de colonnes en calcaire blanc :

1- h. visible : 1,55 m, astragale : 3 cm, diam. : 38 cm,

2- h. visible : 1,50 m, astragale : 2 cm, diam. : 32 cm,

3- h. visible : 85 cm, astragale : 4 cm, diam. : 28 cm.

- une *meta* en calcaire blanc fossilisé : diam. inférieur : 44 cm, h. : 40 cm, diam. sup. : 18 cm,

- de gros blocs antiques, une base ou chapiteau brisé en calcaire blanc,

- une *meta* (h. : 36 cm, base diam. : 50 cm),

- un seuil de porte.

La céramique antique commune et sigillée est attestée. Quelques éléments antiques se trouvent devant la maison du paysan qui habite à proximité du site.

Site n°162

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.213

242,800 N ; 438,750 E ; Alt. 545 m.

Kods Errmed

Superficie : 1 ha environ.

Il s'agit d'une colline qui domine l'Oued Leimej sur sa rive droite. Elle est enclavée aujourd'hui par des figuiers de barbarie. Le sol du site est cendreux (fig. 524), on y voit, à l'

est, les restes de murs en moellons et de la céramique modelée, un fragment de meule en basalte noir, des ossements, des pierres calcinées et quelques tessons de la céramique commune et sigillée.



Fig. 524

Site n°163

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.210

242,650 N ; 445,900 E ; Alt. 473 m.

Hr. Sbil

Superficie : $\frac{1}{2}$ ha.

C'est un site antique arasé qui renferme une structure en *opus africanum*, occupant une petite éminence faisant 10,50 m / 15,20 m. On y voit des traces de plâtre, des harpes en place, un mur en moellons liés au plâtre et des fragments d'éléments d'huilerie. Au sud, se trouve un bassin circulaire de 5,60 m de diamètre, construit en moellons avec de la chaux, avec les restes de contreforts. Ce bassin, actuellement comblé (fig. 525), est en mauvais état de conservation.

A environ 20 m au sud, les paysans affirment avoir dégagé un autre bassin de même type. Actuellement, l'emplacement de ce dernier bassin est occupé par une dépression de 5,60 m de diamètre. La céramique antique commune et sigillée est omniprésente (une anse de lampe).



Fig. 525

Site n°164

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.208

242,700 N ; 446,650 E ; Alt. 465 m.

Hr Sbil

Superficie : 4000 m² environ.

Ce site est connu chez les paysans sous le toponyme de Gbar El Azouza. Il s'agit d'un site antique composé de deux parties séparées par une piste et faisant chacune environ 2000 m².



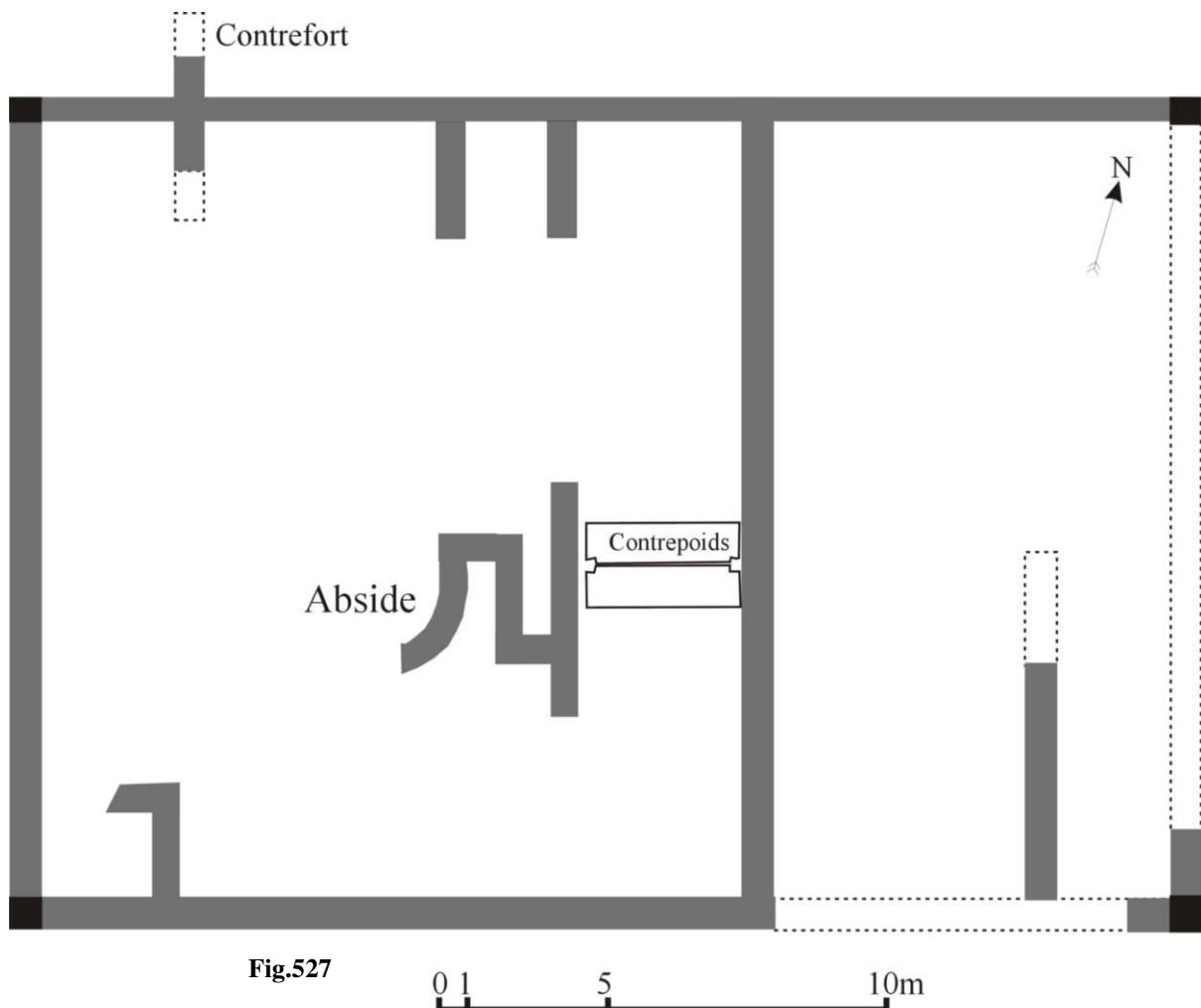
Fig. 526

Au nord de la piste, le site renferme des harpes en place, de la céramique antique commune et sigillée ainsi que des fragments d'amphores.

Au sud de la piste, il y a une structure qui occupe le sommet d'une éminence (fig. 527). Elle

mesure 26,90 m, / 29,60 m, / 27,05 m / 29,95 m. Cette structure est constituée de deux parties : l'une englobe un contrepoids de pressoir en calcaire blanc type A (fig. 526) : L. : 136 cm, larg. 77 cm, ép. : 55 cm, encoche : 23 / 28 / 9, rainure : L. : 82 cm, larg. : 6 cm, prof. 4 cm, la deuxième contient un départ d'une abside. Les remblais qu'occupe la structure ne

permettent pas une meilleure lecture. Les murs sont réguliers, de 60 cm de largeur, ils sont construits en moellons et de la chaux avec des harpes dans les quatre angles. Le site renferme des fragments de mosaïque bichrome et polychrome, des tesselles de mosaïque de différentes couleurs et calibres, des tubes de coffrage, du stuc étanche, des anses et des pieds d'amphores, du plâtre et de la céramique antique commune et sigillée.



Site n°165*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.283

243,000 N ; 420,550 E ; Alt. 945 m.

Henchir El Agab

Superficie : 2000 m² environ.

Établissement antique (fig. 528)



Fig. 529



Fig. 528

comprenant les restes d'une huilerie bien conservée (relativement). Sur le flanc de la colline au sud- est, une escargotière et un mzar.

Le site antique est un champ de ruines arasées avec un enchevêtrement de blocs non taillés, et de blocs taillés en calcaire local, certainement récupérés sur place.

Au sud de l'établissement, en flanc de colline, se trouvent les restes d'une huilerie antique, bâtiment orienté au sud- est, et couvrant un terrain faisant 25 m environ nord-sud et 15 m est-ouest Présence de deux paires de jumelles dont 3 éléments sont encore en place (fig. 529).

Vers le sud, un contrepoids du pressoir occidental est également en place et permet de mesurer la longueur totale du *prelum* qui serait, selon cette position, de 12,30 m. Cette huilerie prouve, dans ce cas, la séparation des deux opérations de broyage et de pressage, qui ne se faisaient pas dans le même bâtiment, ce qui nous pousse à envisager que l'opération de broyage se faisait à l'extérieur, au soleil, mais que l'extraction de l'huile, elle, ne pouvait se faire qu'à l'ombre avec le moins de lumière possible. La présence de deux jumelles de pressoir dans le même pressoir, et dans un bâtiment aussi exigu, est à remarquer. Les jumelles de pressoir de cette huilerie sont à deux trous avec rainure dépassant le trou du bas, hauteur : 2,20 m ; largeur : 0,70 m ; épaisseur : 0,35 m ; espacement utile : 0,50m. L'établissement est doté d'une porte au nord mesurant : 1,40 m.

Une escargotière se trouve sur le site antique, elle mesure 13 m de diamètre, c'est une terre cendreuse avec coquillage et silex, l'épaisseur du gisement ne peut être évaluée en l'état actuel.

Site n°166

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.219

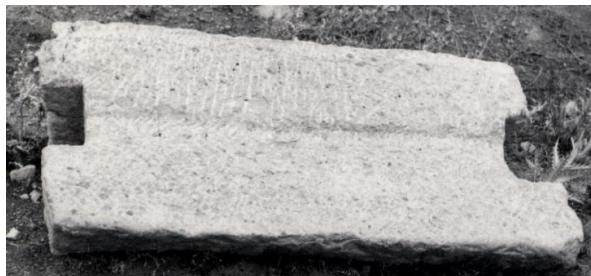


Fig. 530

243,350 N ; 426,200 E ; Alt. 702 m.

Sidi Naceur

Autour du mzar de Sidi Naceur se développe une nécropole mégalithique, assez étendue. Les tombeaux repérés sont en forme ovoïdale avec 8 m de diamètre en moyenne.

Site n°167

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.227

242,850 N ; 429,600 E ; Alt. 615 m.

Hr. El Hassari (sur la carte)

Superficie : 2 ha environ.

Site antique arasé situé à environ 500 m à l'ouest de la route Sbiba -Sbeitla. Il renferme :

- un contrepoids de type A (fig. 530) L. : 132 cm, larg. : 62 cm, ép. : 55 cm, encoche : 20 / 18 / 34 cm, rainure L. : 108 cm, larg. : 5,5 cm, prof. : 1 cm,
- une *meta* (diam. à la base : 38 cm, diam. au sommet : 19 cm, h. totale : 36 cm, encoche à la base 4 / 4 / 4 cm),
- des harpes en place et des structures avec des éléments de réemploi.



Fig. 531



Fig. 532

A l'ouest du site, se trouve un mzar qui renferme des éléments antiques (fig. 531) :

- une base de colonne en calcaire blanc. Plinthe : 37 / 37 cm, h. : 10,5 cm, moulure h. totale : 12 cm, diam. du lit d'attente : 24 cm, profil : plinthe assez haute suivie d'un tore aplati, une scolie très petite encadré par deux filets, un deuxième tore et un filet.
- un fût de colonne en calcaire blanc (fig. 532) L. : 190 cm, diam au lit de pause : 34 cm, astragale inférieur : 4 cm, diam. sup. : 33 cm, astragale sup. : 6 cm,
- deux *metae* :
 - 1^{er} : h. totale : 37 cm, diam à la base (en creux) : 40 cm., encoche : 5 / 5 cm, prof. : 4 cm, diam sup. : 20 cm, ;
 - 2^e : diam. à la base : 37 cm, h. : 37 cm, diam. sup. : 11 cm, encoche sup. : 4 / 5 cm, prof. : 3 cm
- des pierres taillées.

Hormis ces éléments, on a repéré :

- un fragment de linteau de jumelle,
- une pierre de fixation réemployée,
- des anses, des fragments et des pieds d'amphores,
- la céramique antique commune, sigillée et moderne.



Site n°168

CNSAMH,

Fig. 533

feuille de Sbiba, 069.221

242,950 N ; 430,200 E ; Alt. 600 m.

Hr. Souk Er Roumane

Il s'agit d'une installation hydraulique composée de deux éléments :

1- Un aqueduc à ciel ouvert (fig. 534), construit en moellons avec liant de chaux, porté par un mur qui s'élève jusqu'à 1,50 m au niveau du sol. Conservant son enduit étanche, le *specus* mesure 32 cm de haut et 37 cm de large. Suivi sur 300 m environ, le tracé de cet aqueduc serpente avec les courbes de niveau, dessinant une forme d'un « S » irrégulier. Il est marqué par des regards de forme circulaire (diam. : 46 cm, prof. par rapport au niveau de canal : 28 cm). Les traces d'un arc dans le mur porteur de l'aqueduc, juste à l'angle sud du bassin du côté extérieur, sont à remarquer.

2- Un bassin adossé à l'aqueduc du côté nord (fig. 533 et 535) est construit en moellons et de la chaux (même technique et mêmes matériaux que ceux de l'aqueduc). Il mesure 25,95 m du côté ouest ; 25,50 m du côté est ; 37,30 m du côté nord et 35,70 m du côté sud. Le mur est large de 1,50 et haut de 1,50 à 2,10 m, il est muni de 6 contreforts de forme trapézoïdale sur chaque petit côté et 9 contreforts sur son côté nord. Les angles nord-ouest, et nord sont pourvus chacun d'un contrefort de même forme. A l'intérieur et à l'angle nord-ouest se trouve un contrefort circulaire adossé au mur.



Fig. 534

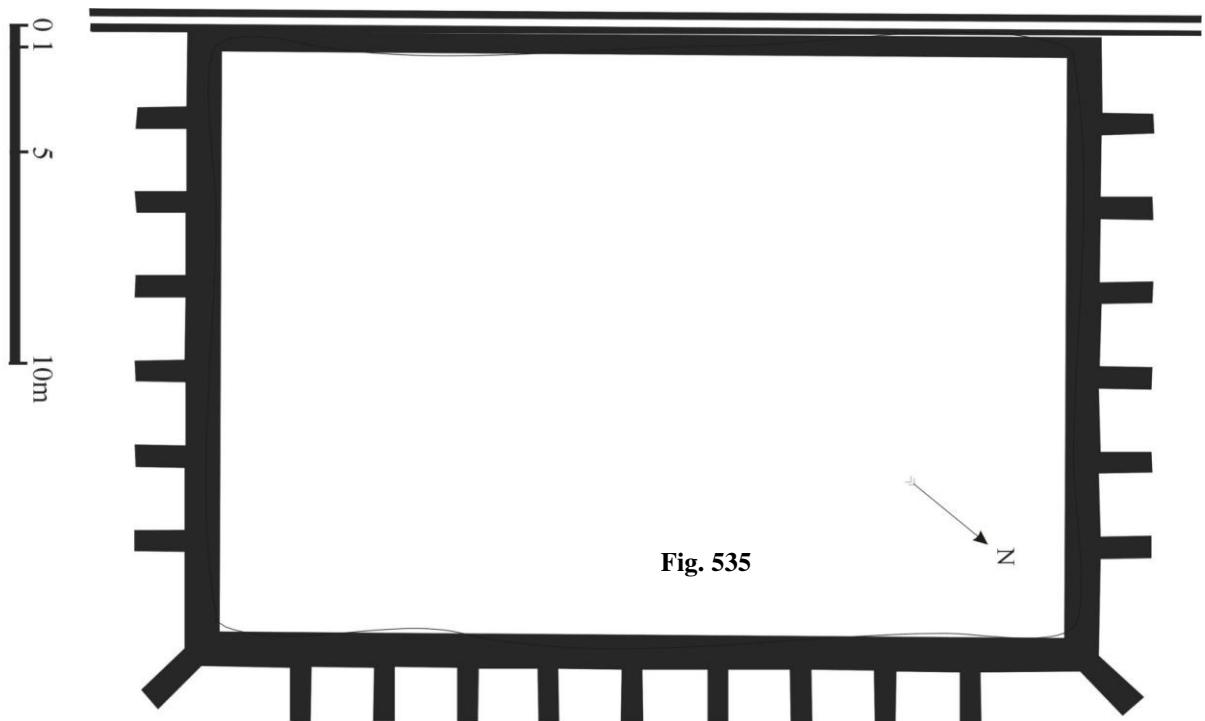


Fig. 535

Un trou près de l'angle nord-ouest est aménagé en gros blocs dont un seuil de porte. L'enduit du bassin est en partie conservé. Il témoigne d'une grande connaissance technique. Le bassin devait être alimenté, autant que l'aqueduc qui le borde du côté sud, à partir d'un *impluvium* assurer par la pente nord-ouest et nord de la colline située juste au sud du monument. Il est possible qu'il ait été abandonné lors de la construction du canal, comme il est possible qu'il ait fonctionné parallèlement. Les paysans parlent d'un canal souterrain rattaché à ce bassin du côté nord servant à irriguer la plaine située en aval.

En suivant le tracé de l'aqueduc vers l'est on a découvert un élément antique remployé dans un gourbi actuellement en ruine : il s'agit d'un élément d'architecture : un claveau ou un corbeau en forme trapézoïdale avec en relief une couronne végétale flaquée sur chaque angle par un trèfle (fig. 536), remployé encastré dans l'angle nord du gourbi (dimension : h. 35 cm ; larg. 42 et 33 cm ; ép. 35 cm).

Au sommet de la colline située au sud du bassin, on a découvert une escargotière : tache de terre de 20 m de diamètre, couleur grise. Elle renferme de la cendre, des pierres calcinées, des traces de coquillages et des éclats de silex. Actuellement, l'escargotière est très effacée, elle a été très perturbée par les labours.

La céramique antique commune et sigillée est omniprésente.

Epigraphie

Epitaphe de [...]Rusticus

Référence, inédite (fig. 537 et 538)

Support

Deux fragments non jointifs appartenant à une stèle funéraire en calcaire blanc ont été découverts remployés dans un gourbi situé au sud de Hr. Souk Erroumaine²⁴⁴.

— La premier, h. : 17 cm ; larg. : 26 cm ; ép. : 21 cm, il comporte la partie inférieure d'un registre à reliefs et la partie supérieure du champ épigraphique.

Le registre en reliefs (h. : 12,5 cm) incomplet en haut, figure un trépied sur lequel sont déposées des offrandes et au dessous duquel il y a d'autres objets indistincts. A droite, on voit un cratère surmonté d'un vase surmonté d'un deuxième cratère. Entre le trépied et les cratères on voit une rosace surmonté un disque probablement un gâteau ? Ces éléments sont flanqués de deux amphores celle de gauche a un fond plat et celle de droite a un pied pointu. Un cadre limitant ce registre le sépare au champ épigraphique signalé dans cette première partie par les lettres : « *DMS* » de 4 cm de h.



Fig. 537

244 Ce gourbi remploy aussi un élément d'architecture : un claveau ou un corbeau de forme trapézoïdale, avec en relief, une couronne végétale flaquéée sur chaque angle par un trèfle. On pense volontairement que ces deux éléments proviennent ou bien de Hr. Hassari (site n° 167) ou bien de Hr. Aouaoua (site n° 160) qui sont les seuls dans le secteur à être qualifiés de sites d'habitats



Fig. 538

— Le deuxième fragment, actuellement encastré dans le mur septentrional du gourbi, comporte 3 lignes dont la première est incomplète en haut. Il mesure 20 cm de h. et 32 cm de larg., les lettres font 3,5 cm de h.

Texte :

DMS	D(iis) M(anibus) s(acrum)
[.....]	[.....]
RVSTI[...]	Rusti[cus]
VIXIT ANN	uixit ann-
IS LXXXI	is LXXXI

Apparat Crit. :

Ligne 1 : deux points séparent les lettres « *DMS* »

Suit au moins une ligne pour le prénom et le nom et peut être la filiation le tout ne doit pas dépasser 9 lettres

Ligne 3 « *R* » on voit seulement sa partie inférieure de la lettre.

Ligne 5 : « *L* » encadre en bas les deux premiers « *X* » ; deux *Hedera* à la fin dont la première est inversée.

Absence de formule funéraire finale

Traduction :

Consécration aux dieux Mânes. [.....] ? *Rusticus* a vécu pendant 81 ans.

Remarque :

Le relief du premier registre rappelle les stèles de Hr. Skhira, situé au sud-est de l'endroit sur le versant sud de Mghila. Ces traditions artistiques sont présentes à Hr. Thmed à

quelques km au sud.*Rusticus* est un cognomen qui révèle une origine géographique²⁴⁵ répandue en Afrique. Kajanto en a compté 135 fois sur un totale de 344 à travers l'Empire²⁴⁶ soit 39%.

Le défunt a vécu jusqu'à un âge assez avancé. Ce phénomène est remarquable surtout à Hr. Thmed où on calcule une moyenne d'âge dépassant 58 ans et dont on voit deux sur sept agés de 80 et 85 ans.

Datation :

L'invocation aux dieux Mânes opte pour le II^e-III^e siècle.

Site n°169

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.226

242,300 N ; 435,850 E ; Alt. 560 m.

Hr. Bou Hlel

Superficie : 3 ha environ.

Il s'agit d'un site antique totalement arasé. Il renferme les ruines de 4 huileries, des éléments antiques, des mzars, une pièce de monnaie, une lampe à huile, et de la céramique.



Fig. 539

Les huileries :

- La première se trouve à l'ouest du site, elle comporte deux montants de jumelle de pressoir en calcaire nummulitique grisâtre, en place (fig. 539). L'un avec trois encoches et une rainure sur la paroi intérieure, l'autre est pourvu de trois trous. Ils sont distants de 41 cm. Chacun est doté d'un tenon qui mesure 3 cm de hauteur :

- 1^{er} montant, h. : 206 cm, larg. : 71 cm, ép. : 32 cm, trous reliés par une rainure qui dépasse le trou inférieur de 5 cm, h. totale : 1,29 m, larg. : 11 cm, prof. : 5 cm ;

- 1^{er} en haut, h. : 16 cm, larg. : 11 cm ;



Fig. 540

245 Kajanto, 1965, p. 81.

246 Kajanto, 1965, p. 310.

- 2^e au milieu h. : 16 cm, larg. : 11 cm ;
- 3^e en bas h. : 42 cm, larg. : 11 cm ;
- 2^e montant h. 206 cm, larg. : 72 cm, ép. : 31 cm, encoches reliées par une rainure qui dépasse le trou inférieur de 5 cm, h. totale : 1,29 m, larg. : 11 cm, prof. : 5 cm ;
 - 1^{ère} en haut, h. : 16 cm, larg. : 11 cm, prof. : 10 cm,
 - 2^e au milieu h. : 16 cm, larg. : 11 cm, prof. : 10 cm,
 - 3^e en bas, h. : 42 cm, larg. : 11 cm, prof. : 10 cm ;

La deuxième, au milieu du cactus, n'est signalée que par un montant de jumelle à deux encoches : h. totale : 220 cm larg. : 75 cm, ép. : 48 cm avec un tenon de 5 cm de h. les encoches sont reliées par une rainure h. : 140 cm, larg. : 15 cm prof. : 8 cm,

- 1^{ère} est en haut de rainure h. : 20 cm, larg. : 15 cm, prof. : 18 cm,
- 2^e est au milieu de la rainure, h. : 17 cm, larg. : 15 cm, prof. : 19 cm.

La troisième aussi comporte un montant en place et les fragments d'un deuxième à côté (fig. 540), h. conservée : 200 cm, larg. : 80 cm, ép. : 38 cm, avec trois encoches reliées par une rainure h. totale : 124 cm, larg. : 15 cm, prof. : 3 cm. :

- 1^{ère} encoche en haut, h. : 15 cm, larg. 10 cm, prof. : 13 cm,
- 2^e au milieu, h. : 15 cm, larg. : 17 cm, prof. : 13 cm,
- 3^e en bas, h. : 18 cm, larg. : 16 cm, prof. : 15 cm .

Juste à côté, il y a un contrepoids en calcaire blanc, type A, L. : 147 cm, larg. : 80 cm, ép. : 60 cm, encoche en queue d'aronde, base : 30 cm, h. : 36 cm, ouverture : 24 cm, prof. : 10 cm, rainure L. : 127 cm, larg. : 7 cm, prof. : 6 cm.



Fig. 541

La quatrième est signalée par un montant situé à l' est du site (fig. 541) avec un tenons de 5 cm de hauteur, h. totale : 200 cm, larg. : 66 cm, ép. : 38 cm avec une rainure sur la paroi interne, h. totale : 102 cm, larg. : 15 cm, prof. : 4 cm, dotée de trois encoches :

- 1^{ère} en haut : h. : 12 cm, larg. : 115 cm, prof. : 15 cm,
- 2^e au milieu : h. : 18 cm, larg. : 15 cm, prof. : 15 cm
- 3^e en bas h. : 14 cm, larg. : 15 cm, prof. : 15 cm.

Au sud du site, se trouve un pavement de mosaïque monochrome de couleur blanche abrité par des figuiers de barbarie (fig. 542): dimensions visibles : 2 m / 2 m, cube : 2 cm / 2 cm, ép. : 0,5 cm.

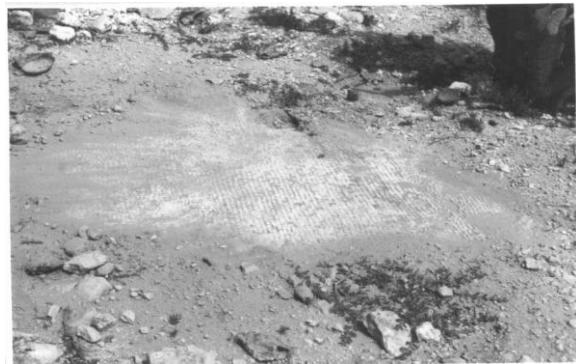


Fig. 542

Le site a livré aussi :

- deux broyeurs coniques (fig. 543-544) :

- 1^{er}, L. : 48 cm, diam. : 34 cm et 24 cm, trous axial, diam. 10 cm,
- 2^e, L. : 36 cm, diam. : 28 et 37 cm avec deux encoches, 1^{ère} : 11 / 10 cm, prof. : 6 cm, 2^e : 11 / 10, prof. : 6 cm,



Fig. 543



Fig. 544

- plusieurs fragments d'auges,
- une base de colonne en calcaire blanc, brisée h. totale : 42 cm, dé : 50 / 50 cm,
- un seuil de porte L. : 123 cm, larg. : 43 cm, ép. : 16 cm, partie antérieure larg. : 12 cm, les deux côtés latéraux larges de 20 et 12 cm,
- une pierre à décore (fig. 545)



Fig. 545



Fig. 546

- une *meta* à base quadrangulaire 50 / 34 cm, h. : 56 cm, partie sup. h. : 28 cm, diam. : 20 cm (fig. 546).
- un mortier en calcaire fossilisé : h. 36 cm ; diam. sup. 63 cm ; prof. 30 cm (fig. 547).



Fig. 547

Au milieu des figuiers de barbarie, se trouve le mzar de Lella Jeilia El Kalgui. Il s'agit d'une tombe construite et blanchie à la chaux, entourée d'éléments antiques : trois auges en calcaire blanc dont un est en bon état L. : 84 cm, larg. : 50 cm, h. : 40 cm, prof. : 25 cm, bordure : 8 11 cm. A l'intérieur de cet enclos, il y a des offrandes. Tout autour, se trouve un cimetière moderne avec des tombes rudimentaires.

Le site a livré une lampe à huile en sigillée (fig. 548), récupérée par un paysan, elle porte un décor floral et géométrique (L. : 15 cm, diam. : 8,2 cm, h. : 3,6 cm, beck : 4,3 cm, anse : 3,8 cm).



Fig. 548

La céramique antique commune et sigillée est omniprésente.

Site n°170

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.222

242,200 N ; 439,550 E ; Alt. 530 m.

Hr. Hembez

Superficie : 35 ha.

C'est un site antique totalement arasé et très étendu. Aujourd'hui le site est envahi en grande partie par des champs agricoles. Il comporte plusieurs structures en maçonnerie, orientées est-ouest

Au sud et sur la rive de l'Oued El Melah, se trouvent les restes d'un petit établissement thermal de 20 / 20 m : petites pièces construites en moellons et chaux dont les parois internes des murs sont enduites, plusieurs tesselles de mosaïque polychrome (4 couleurs : noire, rouge, jaune et blanc, tubes à emboîtement, tuiles d'hypocaustes et de la cendre.



Fig. 549

Sur la rive gauche de ce même oued, se trouve un pan de mur de même type de construction, orientation nord-sud (perpendiculaire à celle de l'oued), les restes d'un bassin (dimensions : 640 / 550 / 680 / 540 cm avec deux contreforts du côté de l'oued construit en moellons et de chaux avec du stuc étanche sur la paroi interne (fig. 549-550). A l'intérieur de ce bassin, il y a deux auges dont l'une, en calcaire coquillé grisâtre, est double, la deuxième, en calcaire jaunâtre, est simple.

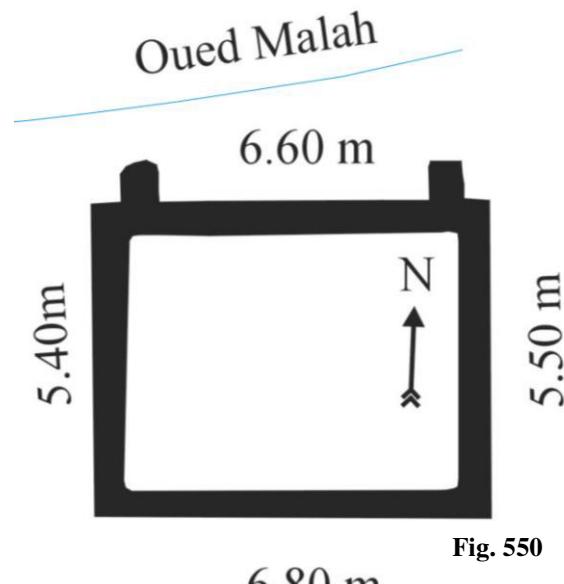


Fig. 550

Plusieurs éléments d'huilerie brisés ou réemployés sont à signaler : des fragments de pierres de fixation, linteaux de jumelles (fig. 551). Un seul montant jumelle est encore en place (fig. 552), à côté d'un étable moderne, il est percé de deux trous reliés par une rainure qui se suit vers le bas, il est taillé dans un calcaire grisâtre très résistant (h. visible : 250 cm, larg. : 87 cm, ép. : 31 cm, trou 1 : h. : 20 cm, larg. : 14 cm, trou 2 : h. : 20 cm, larg. : 14 cm, rainure : L. : 150 cm, larg. : 14 cm, prof. : 7 cm).



Fig. 551

On a trouvé aussi des éléments d'architecture

- une base de colonne ionique en calcaire jaunâtre brisée (fig. 553), dé : 50/50 cm, h. moulures : 14 cm, diam. : 40 cm, profil : une plinthe haute et un tore inférieur de faible hauteur. Ce dernier est séparé d'une haute scotie peu profonde par l'intermédiaire d'un filet. Le tore supérieur est totalement endommagé.



Fig. 552



Fig. 553

Fig. 554

- un chapiteau toscan en calcaire blanc en bon état de conservation (fig. 554), abaque : 36/36 cm, h. : 39 cm, h. totale : 39 cm, diam. du lit de pause : 27 cm. Il se compose, de bas en haut : court tronçon de fût, une échine profilée en arc aplati, une torsade, un filet et un abaque carré.



Fig. 555

- fragment de chapiteau (une volute),
- des fragments de fûts de colonnes
- des claveaux.

Le site recèle aussi un seuil de porte (fig. 556), des fragments d'enduit, un fragment de *meta* en calcaire résistant

couleur mauve, un fragment de broyeur et un broyeur conservé (fig. 555). On a trouvé aussi deux pièces de monnaie très oxydées.

Au nord- est de du site, il y a quelques structures (pierres brutes et chaux) et les restes d'un établissement thermal sur la rive droite de l'Oued Leimej à côté de la source d'Aïn Charchara.

Le site occupe un espace accidenté à cause de l'effet de l'érosion. Partout on voit des tas de pierres naturelles et de la céramique antique, notamment la sigillée.

Très perturbé et détruit, le site ne livre un peu partout des pierres, des cailloux, des pierres de taille, des fragments de lampes à décor floral et géométrique et de la céramique antique commune et sigillée.



Fig. 556

Site n° 171

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.223

242,000 N ; 441,450 E ; Alt. 530 m.

Sidi Belkacem

Superficie : 500m²

Le mzar se trouve sur une colline située sur la rive droite de l'Oued Leimej. Il est bâti en pierres brutes sèches formant un petit enclos de 4 m de diamètre. Il ouvre au sud- est et ne contient pas d'offrandes. Le mzar est entouré des restes d'une structure arasée probablement un bassin, faite en mur à double parement peu visible, de 60 cm de large. La structure comporte un petit espace de 5 m / 3 m avec pavement en stuc étanche. Quelques tessons de céramique antique sigillée sont à signaler.

Site n° 172

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.217

242,050 N ; 443,200 E ; Alt. 506 m.

Hr.Ragoubet El Zréga (d'après le paysan)

Superficie : environ 3 ha.

C'est un site antique arasé cité sur la carte topographique, par erreur Hr. Rokbet Ez Zerga. Il est situé sur la rive droite (sud) de l'Oued Leimej.



Fig. 557

Il n'y subsiste qu'une jumelle d'huilerie en place à deux trous, aux rainures dépassant le trou inférieur, en bon état de conservation qui a, apparemment, perdu son linteau récemment (fig. 557).

Le site renferme plusieurs structures difficiles à identifier à cause des déblais qui couvrent le sol. A l'extrémité septentrionale du site, se trouve une construction moderne ruinée où furent

réemployés plusieurs éléments antiques dont un fragment de jumelle en calcaire blanc. A côté de ce bâtiment, il y a : un plateau de broyage en calcaire coquillé enfoui (fig. 559), diam. total : 197 cm, prof. :: 16 cm, bordure : 20 cm, champ de broyage : 55 cm, bourrelet h. : 15 cm, diam. : 40 cm à 41 cm et une *meta* en calcaire jaunâtre (fig. 558), diam. à la base : 52 cm, h. totale : 56 cm diam. au sommet : 25 cm.

La céramique antique commune est omniprésente, la sigillée est rare.



Fig. 558



Fig. 559

Site n°173

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.218

241,750 N ; 444,350 E ; Alt. 490 m.

Superficie 2500 m²

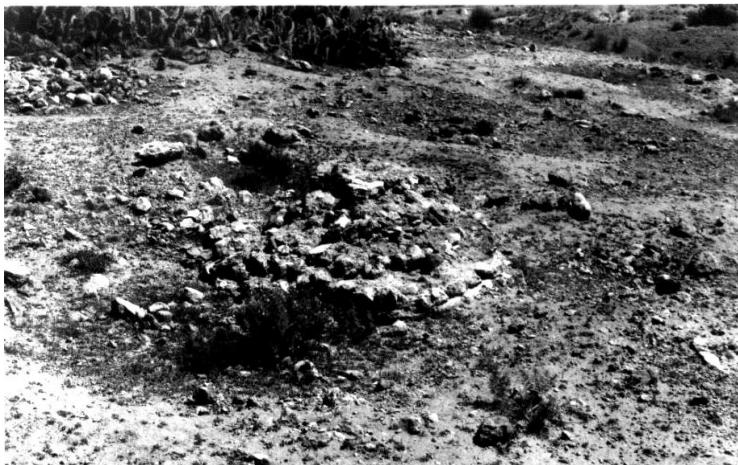


Fig. 560

A l'ouest du site de Hr. El Hassek (n°069.220), il y a une petite structure en maçonnerie : il s'agit du soubassement d'une tombe. Tout autour, essaimement régulièrement dans l'intervalle et les dimensions, des fosses de spoliations (fig. 560). Ce qui laisse penser à une nécropole en relation peut-être avec le site de

Hr. El Hassek. La céramique antique sigillée jonche le sol du site.

Site n° 174

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.220

241,600 N ; 445,600 E ; Alt. 495 m.

Hr. El Hassek

Superficie : 8000 m².

Site antique arasé et planté de figuiers de barbarie, il renferme :

- quelques harpes en place ;
- un énorme contrepoids (long : 156 cm l.80 cm ép. 38 cm) dégagé lors d'une spoliation
- des fragments de plâtre ;
- deux *metae* en calcaire fossilisé (fig. 561) ;
- plusieurs éléments d'huileries :

Des fragments de jumelles en pierre nummulitique coquillée ;

Plusieurs fragments de plateaux éparpillés, un plateau de broyage intact (fig. 563);

Deux plateaux de pressage dont un seul est bien visible (fig. 564);

Un broyeur conique, axe troué, en calcaire blanc (fig. 562) ;



Fig. 561

Plusieurs fragments de pierre de fixation.

- deux murs arasés, d'orientation nord-sud / est-ouest, avec double parement construits en moellons et de la chaux, larges de 55 cm ;
- des structures en *opus africanum* ;
- un fragment de seuil de porte ;
- un fût de colonne lisse brisée ;
- une brique (ép. : 5 cm, L. : 25 cm.) réemployée dans un mur moderne.



Fig. 562

Vers le nord-ouest du site, au pied d'une colline, l'érosion a mis au jour une structure en moellons enfouie comportant 3 pièces communicantes entre elles. La pièce la plus dégagée laisse voir le départ d'une voûte en berceau. Elle est en grande partie enterrée et remplie de boue, ce qui nous a empêchés de vérifier le témoignage d'un paysan affirmant que le sol de cette pièce est mosaïqué. Tout autour du monument se trouvent des traces de cendre, des tuiles d'hypocaustes, des tubes de coffrage et des fragments d'enduit étanche.



Fig. 563



Fig. 564

A l'ouest du site, le dépotoir d'un atelier métallurgique est signalé par une tâche de terre de 13 m de diamètre comportant des restes de scories de fer à forte densité. A une dizaine de mètres, apparaissent les traces d'un four : une petite éminence dont on voit une structure circulaire effondrée de 3,60 m de diamètre, des pierres calcinées et les traces de feu.

Les scories sont les traces d'une exploitation minière moderne. Les paysans affirment que plusieurs galeries se trouvent dans la montagne et servaient à l'époque coloniale pour l'extraction des produits miniers.

Les paysans rapportent qu'ils ont dégagé des ossements, au cours des travaux agricoles, non loin du site, il pourrait s'agir d'une nécropole ?

Le site est jonché de céramique antique commune et sigillée, de pierraille et de pièces de monnaie dont deux laissent deviner sur le droit l'effigie d'un empereur et sur le revers deux guerriers (un romain et un barbare) dont l'un frappe l'autre d'un coup de sabre.

A l'extrême orientale du site, se trouve un mzar : Kalouet Suyyah Mrila, il s'agit d'un petit enclos en pierres sèches brutes avec des traces de culte à l'intérieur.

Epigraphie

Croix Constantinienne

Référence, inédite (fig. 565)

Support



Fig. 565

Stèle calcaire blanc (L. conservée : 48 cm, larg. conservée : 20 cm, ép. : 14 cm) représentant, en relief, une croix monogramme dans un cercle (diamètre : 17 cm) encadrée par l'*alpha* et l'*omega* : h. lettres : 5 cm. La pierre est réemployée dans le mur d'une maison moderne (de Ahmed Ben Mohamed Dâassi).

Texte

α□□□ (chrisme dans un cercle en relief) □ω

Apparat crit.

Toutes les branches de la croix touchent le cercle qui l'entoure.

Datation :

L'époque chrétienne surtout à partir du IV^e siècle.

Site n°175

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.231

242,500 N ; 430,600 E ; Alt. 610 m.

Sidi Mabrouk El Krammar (sur la carte).

Superficie : 500 m².



Fig. 566

Cimetière avec 18 tombes construites, blanchies à la chaux, jouxtant un mzar rudimentaire délaissé. Le mzar, dit par les paysan Sidi Mabrouk El Khammar, renferme un fût de colonne (h. visible : 70 cm, diam. 27 cm, astragale : 7 cm et un fragment d'auge (fig. 566).

Site n° 176*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.289

242,600 N ; 417,900 E ; Alt. 750 m.

Henchir Ben Guettas

Superficie : 3000 m².

Sur la rive gauche de l'oued, se trouve un site antique. C'est un champ de pierres brutes récupérées dans le lit de l'oued pour être utilisées dans cet établissement (comment ont-elles été ramenées ?). C'est un site forestier difficile d'accès, entièrement pris entre l'oued et la montagne.

C'est un habitat d'éleveurs ou de chasseurs, habitat-refuge. Beaucoup d'oliviers sauvages dans la zone. Présence de la céramique antique.

Site n° 177*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.291

242,400 N ; 420,500 E ; Alt. 1060 m.

Superficie : 800 à 1000 m² environ.



Fig. 567

Site antique, formé par des alignements de larges murs en moellons, installé au milieu d'une clairière et dessinant des structures (fig. 567).

Sur le champ de ruines, qui a subi un épierrage systématique, on remarque la présence de :

- un grand contrepoids en

calcaire blanc local, long de 1,50m, haut de 0,60 m, large de 0,80 m, avec une rainure de 0,05 m, une encoche latérale mesurant ; hauteur de 0,37 m, la base mesure : 0,22 m, la partie supérieur : 0,16 m, la profondeur de l'encoche est de 0,12 m ;

- un second contrepoids en calcaire blanc local avec encoche latérale entière à rainure, longueur : 1,44 m, largeur : 0,65 m, hauteur : 0,50 m, base de l'encoche 0,26 m, sommet de l'encoche 0,17 m, profondeur de l'encoche : 0,12m;

- des éléments de portes brisés ;

- un fixateur de jumelle de pressoir en calcaire blanc local, laissant un espacement entre les jumelles de 0,47 m.

Le site antique est parsemé de céramique antique, commune et sigillée.

Sur la butte dominant Bir Loucif au nord du site antique 068.291 et à 200 m environ, se trouvent les ruines d'un bâtiment récent avec plusieurs éléments remployés : harpes antiques probablement récupérées de l'établissement antique. Présence de la seule céramique modelée récente, traces de mur arasé. La butte commande l'entrée de cette petite clairière.

Site n°178

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.236²⁴⁷

241,300 N ; 430,300 E ; Alt. 605 m.

Hr. Kramar (sur la carte)

Superficie : 15 ha environ.

247 Guérin V. 1862, p. 376, « A huit heures trente minutes, nous passons à côté de l'henchir Sar-el-Araba : ce sont probablement les restes d'une grande ferme antique. »

A l' est de la route Sbeitla-Sbiba de 400 m environ, à l' extrémité orientale de Kodiat Bou Meftah, se trouve un site antique totalement arasé connu actuellement sous le toponyme de Hr. Ethouamnyya.



Fig. 568

On y a repéré les restes de quatre huileries, une borne milliaire, plusieurs éléments antiques, les restes d'un four de cuisson, traces de thermes, de la céramique et une pièce de monnaie.

Les huileries :

*1^e huilerie (fig. 568) : elle compte une jumelle en place, coiffée d'un linteau, tout en bon état de

conservation :

- le premier montant, (hauteur totale : 2,20 m ; larg. : 74 cm, ép. : 40 cm ; trous à la paroi intérieure liés par une rainure :

- le 1^{er} en haut : h. : 18 cm, larg. : 15 cm,
- le deuxième au milieu 15 x 30 cm
- le troisième (la plus en bas) 15 x 18 cm. La distance entre les deux montants : 53 cm.

- le deuxième présente les mêmes dimensions.

Chacun des deux montants est pourvu d'un tenon, de 3 cm de hauteur, destiné à s'encastrer dans la mortaise du linteau qui mesure 1,85 m de long, 94 cm de large et 45 cm d'épaisseur. Les rainures continuent à s'enfoncer dans le sol avec la jumelle.

*2^e huilerie (fig. 569) : il s'agit de deux montants d'une jumelle en place (lisses) dépourvue de rainure :

- l'un en calcaire coquillé grisâtre (h. visible : 140 cm, larg. : 80 cm, ép. : 35 cm) il est doté de deux encoches :
 - 1^{ère} en haut : h. : 14 cm, larg. : 12 cm, prof. : 6 cm,
 - 2^e en bas h. : 20 cm, larg. : 17 cm, prof. : 7 cm) ;
- l'autre est en calcaire blanc, il est pourvu de deux trous.



Fig. 569



Fig. 570

Les deux montants sont pourvus de têtes de 3 cm de hauteur mais ils ont perdu leur linteau.

*3^e huilerie (fig. 570) : il s'agit toujours de deux montants en place, en calcaire jaunâtre, l'un comporte deux encoches, l'autre deux trous avec une rainure sur la paroi interne et une tête en haut, le linteau n'existe plus.

*4^e huilerie (fig. 571) : deux montants de pressoirs hors contexte, dont l'un en calcaire blanc, l'autre en calcaire nummulitique.

Le site a livré plusieurs autres éléments antiques récupérés par les habitants du hameau situé au voisinage du site. On a pu recenser :

- quatre auges :

1^{ère} avec nid d'hirondelle (fig. 581) L. : 121 cm, larg. : 65 cm, h. : 34 cm, prof. : 18 cm, bordure 10 cm,

2^e avec une plinthe au niveau de l'une de ses grandes lèvres (fig. 582) h. : 9 cm, L. : 104 cm, larg. : 60 cm, h. : 28,5 cm, bordure : 15 cm,

3^e de forme quadrangulaire simple (fig. 580)

4^e L. : 91 cm, larg. : 60 cm, h. : 38 cm, prof. : 25 cm, bordure : 8,5 cm (fig. 578)



Fig. 571

- trois mortiers (fig. 586-588),

- trois broyeurs :

- 1^{er}, L. : 42 cm, diam.: 36 cm,



Fig. 573



Fig. 572

- deux contrepoids de pressoirs :

- 1^{er}, avec encoches latérales sans rainure type « B », L. : 90 cm, larg. : 50 cm, encoche : 22 / 23 / 11 cm ;
- 2^e (fig. 572) en partie enfoui, pourvu de deux encoches latérales et deux autres sur la face supérieure, type « D »



Fig. 574

- ainsi qu'un plateau de broyage en bon état de conservation (fig 574) et une margelle de puits monolithique (fig. 573).

A l'extrême orientale du site, juste au nord d'une maison moderne, se trouve un champ de 250 m² environ (fig. 575), où se concentrent les restes d'une petite installation thermale : des murs en maçonnerie, portant du stuc étanche, des cubes de mosaïque bichrome, des tuiles d'hypocaustes (carreaux de 19 x 19 x 3 cm) ; tubes de coffrage sur une tache de terre cendreuse juste à côté.

Aujourd'hui, à part les quelques jumelles signalées ci dessous et les quelques blocs en place, les fûts des colonnes brisées ça et là, le site est totalement perturbé à cause des travaux agricoles et des activités des chercheurs de pierres.

Le site recèle deux pièces de monnaie, des pieds, des anses et des fragments d'amphores, de la céramique antique commune et sigillée très variée (deux fragments de lampes à huile avec des reliefs) et des carreaux de mosaïques



Fig. 575

Vu leur utilité, plusieurs éléments antiques ont été récupérés par les paysans installés à proximité. Il s'agit de :

- une base de colonne ionique (fig. 576) h. : 27 cm, plinthe h. : 10 cm, 44 x 44 cm., profil : les tores de cette base sont plats, peu haute la scotie, est encadrée par deux filets ;
- une base de pilastre (fig. 577) en calcaire blanc : h. : 22 cm, base : 53 x 46 cm, table : 43 x 52 cm ;



Fig. 576



Fig. 577

- Chapiteau toscan (fig. 577) h. totale : 20 cm, diam. lit de pause : 23,5 cm, abaque 46 x 46 cm, h. : 8 cm. Le profil de l'échine est à peine concave. Elle est séparée de l'abaque par un abaque ;
- des fragments de fûts

de colonne en calcaire blanc ;

- 9 auges en calcaire blanc :



Fig. 578

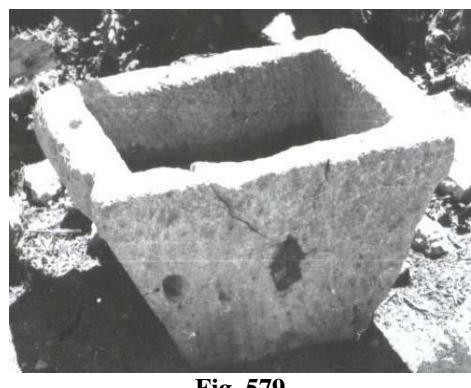


Fig. 579



Fig. 580



Fig. 581



Fig. 582

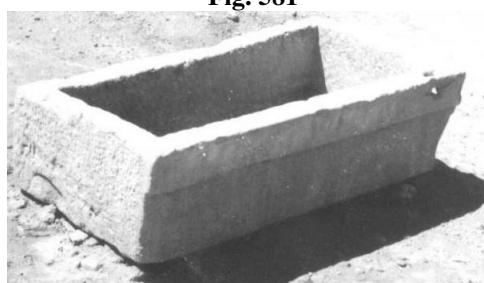


Fig. 583

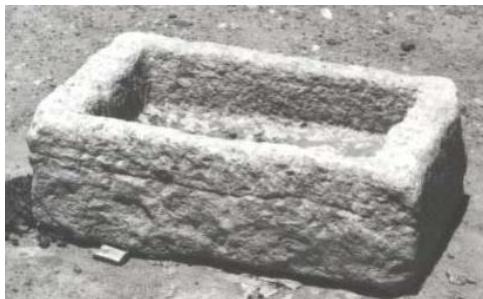


Fig. 584

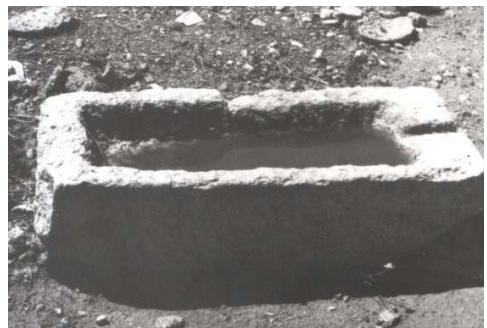


Fig. 585

1^{ère}, : L. :114 ; h. : 32 cm, bordure : 8 cm , prof. : 23 cm avec une plinthe au niveau de l'un de ses grands cotés, de 10 cm de hauteur (fig. 583) ;

2^e, en forme conique (fig. 579) avec une base amoindrie h. : 35 cm, L. : 68 cm, larg. : 48 cm, prof. : 18 cm, base : 41 x 30 cm, bordure : 8 cm ;

3^e, L. : 87 cm, larg. : 59 cm , h. : 32 cm, prof. : 20 cm, bordure : 9 cm (fig. 584);

4^e, L. : 94 cm, larg. : 52 cm, h. : 44 cm, prof. : 27 cm, bordure : 6 cm (fig. 585);

5^e, L. : 103 cm, larg. : 62 cm, h. : 33 cm, prof. : 21 cm, bordure :10, 15, 14, 7 cm ;



Fig. 586



Fig. 587



Fig. 588



Fig. 589

- un mortier en calcaire blanc : h. : 43 cm prof. : 35 cm diam à la base : 50 cm,diam sup. : 52 cm, bordure : 7 cm (fig. 589),
- - quatre meules en calcaire blanc (Fig. 590-593),



Fig. 590



Fig. 591



Fig. 592



Fig. 593

quatre *metae* en calcaire fossilisé (fig. 593-596) dont l'un mesure, h. : 52 cm diam. à la base : 44 cm diam. sup. : 11 cm trou sup. : 4x4 cm;



Fig. 594

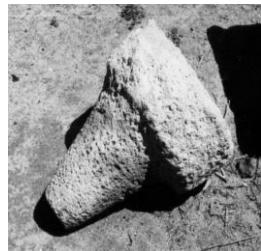


Fig. 595



Fig. 596



Fig. 597

- un *catilus* (fig. 598) en calcaire fossilisé, brisé (h. 40 cm diam. : 51 cm, bordure : 6 cm)

Il faut aussi signaler la présence d'éclats de silex et d'un tronc d'arbre fossilisé.



Fig. 598

Epigraphie

Se trouvant sur la voie romaine *Sufes-Sufetula* qui n'a pas laissé de traces sur le terrain, le site de Hr. El Khrammar a fourni une borne milliaire :

Borne milliaire de Maximin le Thrace et son fils

Références

Grira M., 2003, p. 433-435, n°1.

Support

Il s'agit d'un fût en calcaire marbré de couleur blanche (fig. 599), déplacé à l'extrême méridionale du site, brisé en haut et en bas : h : 1,73 m, diamètre. : 50 cm. Une niche peu profonde de forme rectangulaire. h. : 1,25, cm larg. : 40 cm, est aménagée dans la partie supérieure de la pierre dans laquelle est inscrite une inscription de 18 lignes : h. des lettres varie de 3,5 à 14 cm. Ecriture africaine allongée nuancée (le cas de C de CAESAR), garnie soignée et profonde. *Support* : fût. *Matériau* : calcaire marbre. Lieu de conserv. Musée de Sbeitla.



Fig. 599

Texte :

1 IMP CAES
[[.]]XIMI-
[[...]]PIVS FELIX AVG GER
[..]X SARMA MAX DAC
5 [...]X PONTIFEX MAX TRIB
[.]JOT III IMP V ET [[.]]
VERVS [[....]]MVS NO-
BLISSIMVS CAES PRINCEPS
IVVENTVTIS GERMA MAX
10 SARMA MAX DAC MAX.
PONTES VETVSTATE CONLAB-
SOS ET ITER LONGA INCVRIA
CORRVPTVM RESTITVERVNT ET PRO SVA
INFATIGABILI RO-
VIDENTIA PERVIVM COM
15 MEANTIBVS REDDIDE-
RVNT
IIVX.

Lecture :

1 Imp(erator) Caes(ar)
[[C(aius) Iulius Verus Ma]]ximi-
[[nus]] pius felix Aug(ustus) Ger(manicus)
[ma]x(imus) Sarma(ticus) max(imus) Dac(icus)
5 [ma]x(imus) Pontifex max(imus) Trib(unicia)
[p]lot(estate) III Imp(erator) V et [[C(aius) Iulius]]
Verus [[Maxi]]mus no-
b(i)lissimus Caes(ar) princeps
iuuentutis germa(nicus) Max(imus)
10 sarma(ticus) max(imus) dac(icus) max(imus).
Pontes uetustate conlab-
sos et iter longa incuria
corruptum restituerunt et pro sua infatigabili <p>ro-
uidentia peruum com
15 meantibus reddide-
runt
IIVX.

Apparat Crit.

Quelques points d'abréviation de forme triangulaire sont remarquables. Le texte souffre de quelques imperfections dues à des inconvenients lapidaires et épigraphiques. Certaines

lignes dépassent le champ épigraphique : la ligne 5 (« *B* » de « *TRIB* » est sur le bord du champ de même que la lettre « *O* » de « *NOBILISSIMVS* » à la fin de la ligne 7 ; la lettre « *X* » de « *MAXIMVS* » à la fin de la ligne 10 ; la lettre « *T* » de « *RESTITVRVNT* » à la fin de la ligne 13 et la lettre « *M* » de « *COMMEANTIBVS* » à la fin de la ligne 15. Une lettre omise dans la ligne 14 (« *P* » de « *PROVIDENTIA* »). Quelques brisures dans la première ligne (le supérieur de la « *C* » de « *CAES* »). Le nom de l'empereur dans la deuxième et la septième ligne est partiellement martelé. « *C. IVLIVS VERVS* » et les trois premières lettres de « *MAXIMINVS* » sont martelés. De même « *[MAX]IMINVS* » dans la ligne 7. Le début des lignes 3,4,5,6,7 est brisé. Une anomalie dans la dernière ligne : il s'agit de la manière d'inscrire le chiffre qui représentait le numéro du mille indiqué par la borne. C'est ce que P. Salama²⁴⁸ l'appelle l'écriture rétrograde. Elle découle peut-être, comme l'affirme Ch. Tissot, de l'ordre dans lequel ces deux éléments s'énoncent : c'est à dire la lecture latine du chiffre « *SEPTEM DECIM* »²⁴⁹. Ce phénomène est connu en Afrique comme ailleurs : plusieurs exemples sont enregistrés dont : Une borne de la région de Téboursouk indiquant le *XIII^e* milles à partir de *Sucubi* (Salama, borne n° 12) ; En Narbonnaise (*CIL*, XIII, 5545 : *IIIXXX* = 23 milles ; Dans le même endroit : entre Timgad et Lambèse (*CIL*, VIII, 10212 : VIII, n° 10213 = *IIIV* : *CIL*, VIII, 22540 = *BCTH*, 1901, P .448 n°1 ; *CIL*, VIII, 22541 = *BCTH*, 1901, p. 449, n°3 ; *BCTH*, 1901, p. 449 n° 4 et 5 ; *Rec de Const.*, 1901, p. 54, n° 3 ; Sur la route Lambèse-Cirta, C, 22359, *VX* = 15 ; *Thuburbo Minus* et *Turris* : *CIL*, VIII, 21992 = 10056 : *IIIX* = 14²⁵⁰

De toutes les manières, la lecture ici est sans aucun doute le 17^e mille qui concorde parfaitement avec le lieu de provenance de cette borne, si on commence à mesurer à partir de Sbeitla (25 km = 17 milles).

Traduction :

L'empereur César Caius Iulius Verus Maximinus, pieux, heureux, Auguste, très grand vainqueur des Germains, très grand vainqueur des Sarmates, très grand vainqueur des Daces, grand pontife, dans sa troisième puissance tribunicienne, salué imperator pour la cinquième fois et Lucius Vérus Maximinus, très noble César, prince de la jeunesse, très grand vainqueur des Germains, très grand vainqueur des Sarmates, très grand vainqueur des Daces, ont reconstruit les ponts effondrés par vétusté et la chaussé dégradée par une longue incurie, leurs prévoyance infatigable l'a rendue fonctionnelle aux usagers. 17 milles.

Datation :

248 Salama P. 1987, p. 45 et 123 n° 163 et 164 ; (Salama P., 1987, INAA), p. 93-94 n°156.

249 Voir Tissot Ch., 1888, T. II, p. 321 ; Cagnat R., 882, p. 62 ; Kienast D.1990, p. 183-184.

250 *CIL*, VIII, 10056 = 21992.

La III^e puissance tribunicienne de Maximin le Thrace date du 10 décembre 236 au 9 décembre 237. L'empereur est salué imperator pour la cinquième fois après sa deuxième victoire sur les Sarmates et les Daces au courant de l'été de l'année 237²⁵¹. La datation précise serait alors durant l'automne l'année 237.

Bibliographie

Guérin V., 1862, p. 376.

Grira M., 2003, p. 433-435.

Site n°179

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.232

241,300 N ; 435,250 E ; Alt. 575 m.

Sidi Abdelkader

Superficie : 2,5 ha.

Il s'agit d'un site antique arasé (fig. 600), on y a remarqué :

Une citerne en carafe comblée, construite en moellons et de la chaux et des harpes en place.

Une grande partie du site est occupée par un cimetière moderne dominé par un mzar au sommet d'une colline, connu chez les paysans par Sidi Mansour. Celui-ci est construit en pierres brutes et blanchi à la chaux (dimension : 7 m / 7,10 / 7,40 / 7,80 m). Il renferme des éléments de réemploi :

- un seuil de porte,
- une auge brisée
- et des blocs de taille.

Le site recèle des fragments d'amphores et de la céramique antique commune et sigillée.

251 Loriot X., 1975, p. 676 ; Cagnat R., 1914, p. 200.



Fig.600

Site n° 180

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.239

240,700 N ; 433,350 E ; Alt. 620 m.

Symbolé linéaire double sur la carte Sbiba au 1/50 000e dont les traces n'ont pas été retrouvées sur le terrain.

Site n°181

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.240

240,500 N ; 435,950 E ; Alt. 570 m.

Sidi Ali Ben Jaballah

Superficie : 5600 m².

C'est un mzar rectangulaire (L. : 3,20 m ; larg. : 250 cm), en moellons, blanchi à la chaux, pourvu d'une niche à l'angle nord-ouest qui renferme des traces de culte. L'entrée du mzar est construite avec des éléments d'huilerie.

Tout autour, il y a un cimetière moderne comptant 72 tombes construites et blanchies à la chaux. C'est la famille Tarhout qui est à l'origine de la construction de ce cimetière. Le site est clôturé sur trois côtés par le cactus.

Site n°182

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.237

240,600 N ; 438,800 E ; Alt. 569 m.

Sidi El-Hasnaoui

On a réemployé dans la zaouia de Sidi El-Hasnaoui trois fûts de colonnes antiques ainsi qu'un seuil de porte en calcaire blanc.

Non loin se trouve trois mzars avec quelques éléments antiques : 3 fragments de fûts de colonnes, un fragment de catilus et un fragment de seuil de porte.

Dans la cour de l'école primaire de Sidi el Hasnaoui, se trouve un

- fragment de linteau en calcaire jaunâtre (fig. 601), h. : 53 cm, larg. : 42 cm ép. : 23 cm. Le fragment débute par un bandeau suivi d'un cavet, une torsade et un talon orné. Ce dernier est orné d'une file de feuille formée d'une côte centrale qui s'élargisse vers le haut. Il est entouré de trois lobes sur les deux cotés incurvée et marqué par un sillon central. S'agit-il d'un élément de socle ou de corniche ?
- deux fragments d'auge en calcaire jaunâtre.

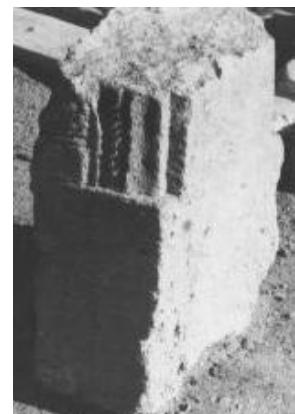


Fig. 601

Site n°183

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.233

240,750 N ; 440,900 E ; Alt. 565 m.

Hr. Mrhila (sur la carte).

Sur la carte, ce site est signalé par des symboles multiples linéaires, formant deux traits parallèles qui ne sont autres que des vestiges d'un aqueduc. Ces symboles s'étendent sur environ 700 m s'orientant du sud-sud-est au nord-nord-ouest. Sur le terrain, rien n'a été trouvé et même les paysans confirment l'absence de vestiges à cet endroit. Ils nous ont parlé d'un fossé artificiel de même orientation que celle du monument prétendu, creusés dans le secteur. Au sud, au pied de Djebel Mrhila (jebel Mgħuila) et au niveau de Aïn Dalia, on a trouvé les traces d'un mur en maçonnerie, peu visible à cause de l'effondrement de la falaise : il s'agit probablement du départ de cet aqueduc.

Site n° 184*

CNSAMH, feuille Ksar Tlili, 068.299

241,500 N ; 418,350 E ; Alt. 1119 m.

Hr. Kef Damous

Superficie : 1000 m² environ.

Champ archéologique de forme rectangulaire, mesurant 32 m nord-sud et 17 m est-ouest Il renferme les restes d'un petit établissement antique avec des alignements de murs en moellons arasés, des harpes en place et des fragments de jumelle de pressoir. Présence de la céramique antique, commune et sigillée.

Au sud de cette huilerie antique, à 500 m environ, à mi-chemin du sommet du pic Kef Damous, près d'une clairière, on aperçoit des restes antiques qui couvrent un terrain d'environ 500 m², très difficile à délimiter à cause de la forêt et de la forte pente du terrain. Présence d'alignements de harpes, utilisation de l'*opus africanum*, céramique antique commune, abondance de la sigillée.

Site n°185

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.247

240,250 N ; 427,250 E ; Alt. 685 m.

El Baaja

Superficie : ½ ha environ

L'endroit, correspondant à l'emplacement de ce site signalé par le symbole RR sur la carte Sbiba au 1/50 000^e, n'offre rien hormis de très rares tessons de céramique antique commune et sigillée. La proximité de la montagne et le changement du degré de la pente à ce niveau peuvent expliquer l'enfouissement de ce site sous l'alluvionnement. Actuellement, non loin du site, des maisons modernes remploient quelques blocs antiques.

Site n°186

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.244

239,700 N ; 435,600 E ; Alt. 585 m.

Hr. El Mangoub

Superficie : 5 ha.

C'est un site antique arasé et planté, en grande partie, de cactus.

La position du site au bord de l'Oued Thmed, qui le longe au sud- est, est à l'origine du dégagement d'une structure en moellons orientée nord-sud / est-ouest

Le site renferme trois jumelles (fig. 602), dont une est en place (h. : 180 cm, larg. : 70 cm, ép. : 40 cm, tenons h. : 4,5 cm, une rainure larg. : 15 cm, prof. : 4 cm, h. visible : 164 cm, avec deux encoches chacune faisant 15 cm / 15 cm / 15 cm), le linteau se trouve juste à côté (L. : 156 cm, larg. : 86 cm, deux mortaises faisant chacun mesure 41 cm / 53 cm, prof. : 3 cm).

- Une structure adoptant l'*opus africanum* se trouve au sud- est du site (fig. 603-604), L. : 14,50 m est-ouest / 12,50m nord-sud, elle regarde vers le sud (vers l'Oued Thmed).

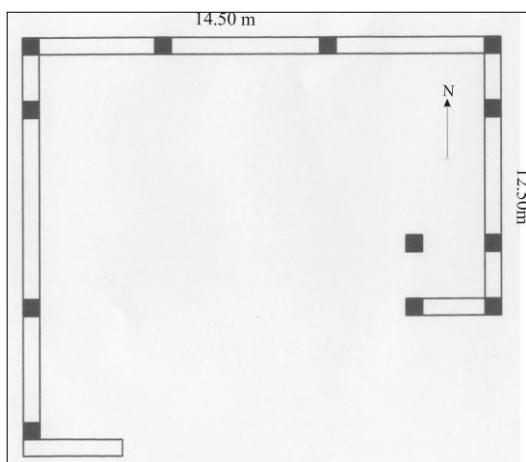


Fig. 603



Fig. 604

- Un contrepoids de pressoir en calcaire jaunâtre, type A (L. : 152 cm, larg. : 83 cm, ép. : 61 cm), se trouve dans le lit de l'oued.
- Non loin, il y a un bloc de fixation de jumelle en calcaire blanc, (fig. 605).

Le site est jonché de la céramique antique commune de la sigillée, de pieds d'amphores et de tuiles.



Fig. 602



Fig. 605

Site n°187

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.245

239,500 N ; 439,200 E ; Alt. 630 m.

Au nord de Dir El Hadjla (un contrefort septentrional de Jebel Mghuila), au sud de Sidi El Hasnaoui, non loin d'Aïn El Gammam, s'étend sur plusieurs ha. une nécropole mégalithique : plusieurs *tumuli* de forme elliptique (fig. 606) : gros blocs, amas de pierres accumulées en amoncellement de 10 à 15 m de diamètre. Les uns sont constitués d'une seule structure, les autres présentent des structures complexes.

L'espace présente également des terrasses des cultures disposées suivant les courbes de niveau, laissant des passages parallèles à la pente. L'emplacement des tombeaux coïncide dans la majorité des cas avec les aménagements agricoles ce qui pose un problème chronologique ?



Fig. 606

Site n°188

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.248

239,250 N ; 439,500 E ; Alt. 663 m.

Hr. Aïn El Rhamdia sur la carte

Aïn El Guemam d'après les habitants



Fig. 607

1 ère partie superficie : environ 700 m².

Au pied de l'un des contreforts septentrionaux de Jebel Mghuila, dit « Dir El Hadjala », se trouve un site antique complètement arasé qui renferme deux structures : Forme rectangulaire (24,5 m est-ouest /16,40 m nord-sud), difficile à distinguer à cause des broussailles, on ne voit que les traces du mur nord enfoui à même le sol. Il s'agit d'un bassin identifiable à l'enduit que porte la paroi interne du mur signalé (fig. 607-608). Structure en maçonnerie de forme rectangulaire (32 m /20,60 m), d'orientation nord-ouest/sud- est, complètement arasée, mur large de 67 cm. Du côté ouest, la structure est dédoublée à l'intérieur d'une deuxième forme en demi-rectangle (16,20m nord-sud/ 4m est-ouest) à peine visible.

La deuxième partie : 800 m².

Sur la rive gauche de l'oued qui limite la partie précédente à l'ouest, se trouve un site antique arasé envahi par les broussailles : il s'agit de quelques structures peu identifiables couvertes de pierres calcinées, de terre cendreuse, de céramique sigillée et de céramique modelée.

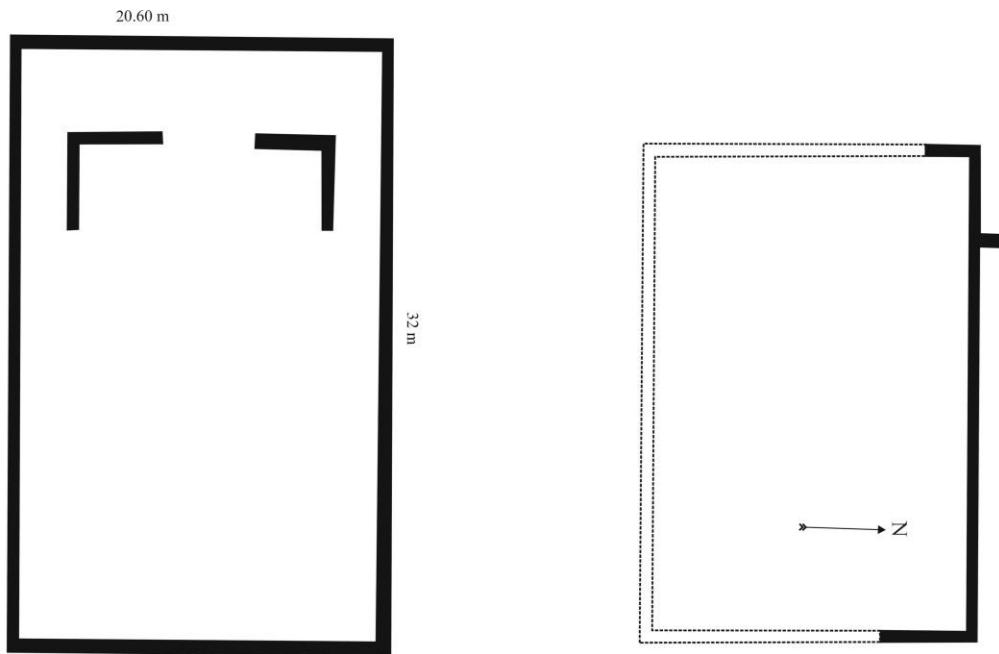


Fig. 608

Site n°189

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.254

239,500 N ; 443,500 E ; Alt. 608 m.

Hr. Tsmed sur la Carte

Hr. Thmed d'après les habitants

Superficie : 55 ha environ.

C'est un site antique très étendu, composé de champs de ruines dispersées et formant quatre unités en gros :

I- Située au milieu, la première unité se compose de deux parties ;

1-] La partie orientale s'étend sur une colline allongée, orientée est-ouest. On peut y voir à l'est :

- Une tache de terre grisâtre avec une densité de la céramique antique, particulièrement de la sigillée. Les paysans parlent d'une nécropole antique ?

- Non loin, se trouve une base de colonne hétérodox brisée en calcaire local hors contexte (fig. 609) : h. : totale : 30 cm ; plinthe 50 / 45 cm, h. : 8 cm ; diamètre du disque : 27 cm, profil : une

plinthe quadrangulaire qui supporte un tore plat. Au-dessus, une scorie délimitée partie en haut par un chanfrein et liée avec un tore plat incliné et un tronçon de fût lisse

Le secteur le plus important de tout le site s'étale sur le flanc septentrional de la colline. Il renferme :

- quelques harpes en place,

- plusieurs blocs antiques arrachés dont certains comportent des encoches,

- deux bases de colonnes :

- en bon état de conservation, la 1^{ère}, mesure 44 cm de hauteur totale, plinthe carrée 48 / 48cm, et 41 cm de diamètre du disque,
- La 2^e, est brisée, elle mesure 61 cm de hauteur, le dé mesure 44 cm x 49 cm, et 46 cm de hauteur ;

- quatre montants de jumelles en calcaire coquillé hors contexte :

- 1^{er}, L. : 250 cm, larg. : 70 cm, ép. : 30 cm,
- 2^e, (fig. 610) h.: 270 cm, larg.: 83 cm, ép. : 36 cm, avec un tenon de 4,5 cm de hauteur, doté d'une rainure larg. : 12 cm, prof. : 5 cm,
- 3^e, h.: 210 cm, larg.: 53 cm, ép. : 30 cm, avec deux trous de 17 cm / 26 cm chacun,
- 4^e, montant renversé, mesure 167 cm de hauteur, 52 cm de large et 32 cm d'épaisseur ;

- un plateau de pressoir renversé (192 cm / 198 cm),

- un linteau de jumelle (L. : 130 cm, larg. : 75 cm, ép. : 30 cm, deux mortaises, 1^e, L. : 56 cm, larg. : 30 cm, prof. : 6 cm, le 2^e, L. : 56 cm, larg. : 26 cm, prof. : 6 cm) ;

- trois *metae*, en calcaire jaunâtre fossilisé, de forme conique :

- h. : 45 cm, base 45 cm de diam, diam supérieur : 12 cm,
- h. : 50 cm, diam inférieur 50 cm, diam supérieur 17 cm doté d'une encoche quadrangulaire de 5 / 5 cm, prof : 2,5 cm,



Fig. 609



Fig. 610

- h. : 35 cm, avec une base quadrangulaire h. : 60 cm, diam. supérieur : 15 cm, avec une encoche quadrangulaire de 5 / 5 cm prof. : 3 cm.
- une pierre rectangulaire avec deux encoches aux extrémités ;
- une auge en calcaire blanc, dégagée récemment lors de travaux agricoles ; L. : 80 cm, larg. : 49 cm, h. : 35 cm, bordure : 9 cm, prof. : 15 cm, doté de deux trous sur les petits côtés.
- un chapiteau en calcaire jaunâtre très mal conservé ;
- des fragments de pavements et des tesselles de mosaïque monochrome, ainsi que des fragments d'enduits étanches ;



Fig. 611



Fig. 612

Les spoliations récentes sur ce site ont mis au jour deux bases de colonnes en calcaire blanc dont l'une est en mauvais état de conservation

- un haut dé trapézoïdal surmonté d'un tore plat, d'un filet et une portion de colonne (fig. 611) ;
- corinthienne en calcaire blanc (fig. 612), profil : une plinthe brisée, un tore plat, un filet, deux scoties séparées par un astragale, un filet et un tore aplati en partie endommagé.

Un bassin aménagé dans le sol (Fig. 613) prof.: 1.30 m ; longueur : 170 cm ; largeur : 1.34 m, avec un marchepied sous forme de pierre encastrée du côté nord dans la paroi interne qui conserve de l'enduit étanche.

Sur le côté occidental de la piste qui limite le site à l'ouest, se trouve une petite éminence renfermant une structure de 23 m nord-sud / 15 m est-ouest. On y voit des murs en moellons effondrés, des tuiles d'hypocaustes, des tubes de coffrage, de l'enduit étanche. A l'est, se trouve une tache de terre cendreuse avec des cubes de mosaïques, des tuiles d'hypocaustes. Ces éléments laissent à penser qu'il s'agissait d'un établissement thermal ?



Fig. 613

Cette partie est parsemée, comme tout le site, par de la céramique antique commune et sigillée, dont la densité est importante : on y a pu distinguer un fragment de lampe à relief représentant une scène de spectacle.

Sur le versant sud de l'éminence regardant vers l'Oued Tsmed qui coule de l'ouest vers l'est on a trouvé :

- une pièce de monnaie portant le nom de Constantin : IMP CONSTANTINVS PI... AVG sur le droit, avec le portrait de l'empereur, et sur le revers une scène mythologique une *meta* tronc conique : h. : 50 cm, diam. inf. : 50 cm, diam. sup. : 13 cm, avec une encoche quadrangulaire en haut de 6 / 6 cm, prof. 4 cm ;
- un fragment de fût de colonne ;
- les restes d'une voûte en maçonnerie à côté d'un bassin moderne.

La colline est couronnée par le mzar de Sidi Hassen qui remploya un petit fût de colonne.

2-] La deuxième partie se situe à l'ouest d'une piste traversant le site. Elle occupe le sommet et le flanc oriental d'une éminence située sur la rive gauche de l'Oued Thmed²⁵². Surplombant l'oued du côté nord, une structure réemployant des éléments d'huileries antiques se dresse au sommet de l'éminence. Le mur, qui clôture la structure est construit en *opus africanum*, il est très mal conservé à cause du glissement de terrain. Elle mesure environ 13 m est-ouest / 15 m nord-sud. La largeur du mur mesure environ 100 cm. Elle se compose de 8 à 9 pièces entourant un patio au milieu. Le sol de la pièce de l'angle nord-ouest est couvert d'une terre cendreuse.

252 Au sommet et sur un emplacement dominant l'Oued et la plaine située au sud ainsi qu'un petit couloir (gorge de passage) juste au pied oriental.

Sur le côté est, il y a deux montants de pressoir en calcaire jaunâtre, brisés, dont l'un est en place. Cette partie est jonchée de la céramique antique commune et sigillée.

A environ 60 m à l'ouest, se trouve une escargotière de 15 m de diamètre : une tache de terre cendreuse où on voit des éclats de silex, des pierres calcinées et des coquillages d'escargots.

A environ 400 m au sud-sud-est de la structure signalée ci dessus, au bord d'un affluent de l'Oued Thmed du côté occidental, non loin d'une source actuellement tarie, se trouve un bassin construit en moellons, faisant environ 4,85 m nord-sud / 3,90 m est-ouest ; le mur mesure de 60 à 70 cm de largeur. Le côté sud du monument est pourvu de deux contreforts (hauteur conservé : 70 cm). La paroi interne du monument conserve encore les traces de l'enduit étanche.

Le site est menacé par les travaux agricoles, par les chercheurs de pierres et les fouilles clandestines.

II- Occupant un terrain légèrement incliné vers le sud, la deuxième unité est située à l'ouest par rapport aux restes du site.

Dans un espace parsemé de pierrailles on voit les restes d'une huilerie :

- un plateau de pressage brisé et enterré (diam. : 180 cm),
- deux montants de jumelles brisés,
- un petit contrepoids enterré,



Fig. 614

- une bloc d'assise de jumelle qui en plus des mortaises, est dotée de rainures probablement un montant de jumelle réemployé en bloc d'assise ou l'inverse (fig. 614),
- deux *metae* dont un seul est conservé (h. : 50 cm, diam. inférieur : 50 cm, diam. supérieur : 10 cm, avec une encoche quadrangulaire en haut de 6 / 5 cm prof. : 4 cm).

Le site renferme aussi des structures en *opus africanum*, des harpes en place, des tuiles,

des fragments de stuc étanche, des pieds d'amphores, et de la céramique antique commune et sigillée. A l'est de la piste qui traverse de site du nord au sud, il y a, dans une surface cendreuse, de la céramique antique commune et de la sigillée. Les paysans parlent d'une nécropole où ils ont recueilli des lampes à huile et des plats en sigillée. Au sud, se trouve un petit espace comportant une importante densité de coquillages fossilisés.

III- La troisième unité se situe au delà de l’Oued Thmed, sur une éminence de 585 m d’altitude²⁵³.

On y voit une terre cendreuse avec :

- des blocs antiques,
- des ossements,
- des scories de fers ? Métallurgie ?,
- des traces de feux,
- des fragments de meule en calcaire fossilisé,
- de la céramique modelée et de la céramique antique commune et sigillée.

Les spoliations ainsi que les travaux agricoles ont détruit une grande partie du site. A environ 50 m à l’est de cette zone se trouve une structure d’environ 40 m / 50 m qui renferme des harpes alignées en place, de la pierraille, des tuiles plates (*tegulae*), des tuiles d’hypocaustes, des tubes de coffrage et de la céramique antique commune et sigillée.

Epigraphie et reliefs

1 - Fragment de Stèle anépigraphe

Référence, inédite (fig. 615)

Support

Stèle, calcaire blanc périssable, incomplète en haut et en bas découverte par S. Ben Baaziz dans les années 1980.

On y voit sculpté en relief plat un personnage nu, tête ronde, grosse par rapport au corps, nez long souligné par un petit trou allongé, yeux représentés en relief, les bras, en forme de grandes palmettes, sont levés vers le haut rappelant le signe dit de Tanit. Au-dessus de la tête, est présenté un croissant dirigé vers le haut. Le torse, en forme de rectangle, est flanqué de deux palmettes ou épis de blé, incomplète en bas.



Fig. 615

253 Ce secteur est situé dans l'espace projeté dans la carte Jebel Mrhila au 1/50 000 n°77.

Remarque

La stèle est en partie comparable à celles d'Aïn Néchma²⁵⁴.

Datation

C'est une tradition qui remonte à la fin du I^{er} siècle.

2 - Fragment de stèle à relief

Référence, inédite (fig. 616)

Support

Un fragment de stèle à sommet triangulaire encastré dans le mur de la même maison. Dans une niche, est représentée, en relief, une tête non identifiée entre deux colonnes torsadées supportant chacune une lampe à huile tournées vers l'intérieur.

Remarque

Il s'agit là d'une tradition répandue à Hr. Skhira situé sur le versant sud de Jebel Mghila²⁵⁵. La proximité de deux sites peut expliquer l'influence qui devait être réciproque.



Fig. 616

Datation

La date proposée par M. Leglay pour les stèles de Hr. Skhira est le II^e-III^e siècle ce qui semble être plausible ici puisqu'elle correspond à la majorité du matériel inscrit ou sculpté de Hr. Thmed.

254 Leglay M., 1961, p. 404 et suiv. Pl. XV, n° 2 et 3, Id 1966, pl. II n° 1.

255 Leglay M., 1961, p. 308-309, pl. X n° 4.

3 - Stèle incomplète anépigraphe (votive ?)

Référence, inédite (fig. 617)

Support

Fragment de stèle en calcaire jaunâtre, incomplet en haut et en bas découvert par S. Ben Baaziz pendant les années 1980. Elle se compose de deux registres :

- Le premier incomplet en haut, renferme deux corbeilles en vannerie d'ou sortent deux pommes de pin d'Alep, celle de droite est mieux conservée que l'autre. Les deux paniers sont séparés par une colonnette semi-cylindrique incomplète en haut.

- Le second en bas, représente une entrée d'un édifice probablement à vocation religieuse : un arc porté par deux colonnes lisses portées par deux bases ioniques et surmontées par deux chapiteaux de même profil que ceux des bases. A l'intérieur se trouve un personnage probablement une femme, debout, au milieu , représentée de face, vêtue d'une tunique plissée, serrée au niveau de la taille, descendant jusqu'aux chevilles et porte à la main droite une offrande.

Visage martelé, coiffure indistincte, elle ? porte des boucles d'oreilles. La disparition d'une grande partie de l'épiderme de la pierre cache l'état de la main gauche qui semble être ramenée sur la poitrine.



Fig. 617

Remarque

Les stèles à décor architectonique sont fréquemment présentes dans la Tunisie centrale et précisément autour de la région de Bou Arada²⁵⁶. Dans la région de *Sufes* on les trouve dans la cité et ici à Hr. Thmed. Les corbeilles à pin d'Alep révèlent surtout le culte de Saturne qui peut-être confirmé par les autres stèles de Hr. Thmed.

4 - Stèle d'Atlas

Référence, inédite (fig. 618)

256 Ferchiou N., 1981, p. 141-189 et pl. 43-60

Support

Stèle en calcaire blanc jaunâtre incomplet en haut. On y voit deux registres :

- Le premier en haut est incomplet dans sa partie supérieure. La partie restante renferme, dans une niche rectangulaire incomplète en haut, un lion de profil marchant à droite, visage de face, endommagé. Ce registre est séparé de celui de dessous par un bandeau.(Picard G.-Ch., 1957, p. 70-71 et pl. XXIV-XXV-XXVI)

- Le registre suivant renferme un titan nu, corps musclé, les mains derrière la tête, cheveux long, moustache et barbe envahissant le visage ; la jambe droite pliée, genou par terre celle gauche est dressé, le héros est entrain de se lever supportant (la voûte du ciel).

Remarques

Deux autres stèles de Hr. Thmed reproduisent l'une le thème d'Atlas seul, la seconde Atlas plus le lion et l'aigle. Il s'agit là des attributs de Saturne que l'on trouve assis sur l'une des stèles signalées.

Cette stèle ainsi que les deux autres signalent l'existence d'un atelier locale dont on ne trouve pas les traces ailleurs dans l'état actuel de la connaissance. Cet atelier se caractérise par une évolution remarquable de la recherche d'une plasticité qui tend vers la réalité.



Fig. 618

5 - Stèle d'Atlas 2

Référence, inédite (fig. 619)

Support

Stèle en calcaire blanc réemployée dans la maison de Lamine Ben Mohamed. Incomplète en haut elle renferme trois registres superposés :

- Le registre supérieur en forme de niche rectangulaire incomplète en haut, abrite un personnage dont il ne reste que la partie inférieure. Il est vêtu d'une tunique courte et ample,

assis sur un banc, les jambes sont croisées, celle de droite est posée sur la gauche ; à gauche un lion baissant la tête opposé à un aigle qui baisse également la tête.

- Le registre central figure un titan nu, corps musclé, les mains derrière la tête, cheveux long et consistant, moustache et barbe encombrant le visage donnant un regard sérieux, la jambe droite pliée (genou ne touchant pas la terre), celle de gauche est dressé pour se lever en supportant (la voûte du ciel).

- Dans le registre inférieur sont creusées deux niches rectangulaires abritant chacune une décoration géométrique.

Les deux niches sont encadrées de quatre listels lisses. Le tout suggère une porte.²⁵⁷.

Remarque

La façon dont le personnage du registre supérieur est assis et dont on ne voit que les pieds croisés suggère le dieu Saturne qu'on trouve dans la même état sur la fameuse stèle Boglio. On trouve la même position dans une statue de Haïdra représentant également Saturne²⁵⁸.

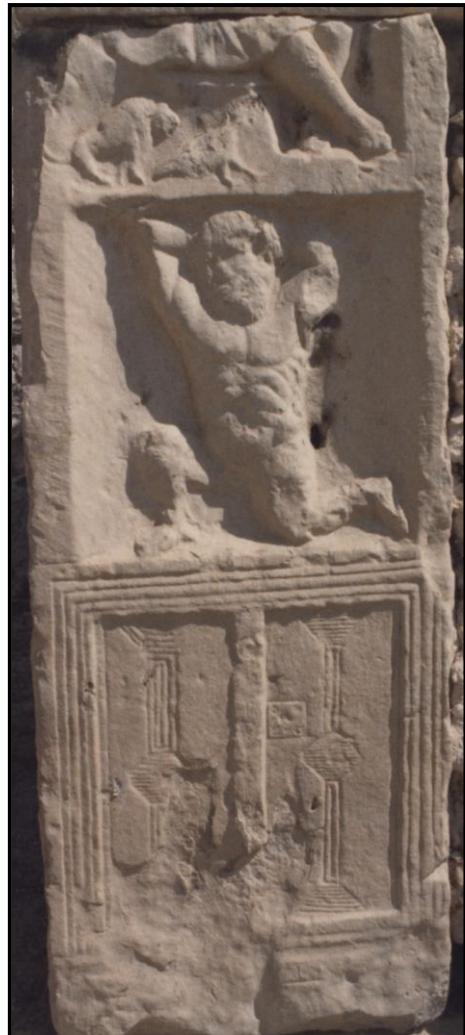


Fig. 619

6 - Stèle d'Atlas 3

Référence, inédite (fig. 620)

Support

Remployée renversée comme montant droit de porte dans la maison de Lamine Ben Mohamed, h. : 163 cm ; larg. : 51 cm. Elle comporte deux registres :

- En haut un cartouche à queue d'aronde anépigraphe.
- En bas le même Atlas des deux stèles précédentes, mais la sculpture ici est moins soignée que dans les deux autres stèles.

Remarque

257 Leglay M., 1966, p ; 286 et n° 3 et p. 287.

258 Leglay M., 1961, pl. XII, 3.

Cette stèle anépigraphe confirme l'idée de l'existence d'un atelier local car on trouve le même motif sculpté de la même manière sur les deux stèles précédentes qui proviennent du même site.

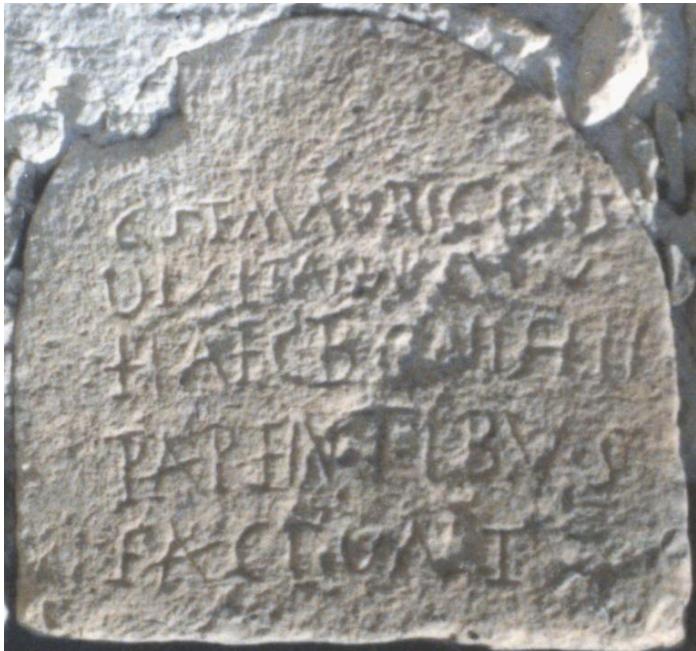


Fig. 621.



Fig. 620.

7 - Epitaphe de C. S. T(iti) f(ilius) Moricinus

Référence, inédite (fig. 621)

Support

Caisson en calcaire endommagé remployé dans le mur occidental de la maison de Lamine Ben Mohamed à la paroi extérieure, h. : 39 cm ; larg. : 39 cm. Texte de 5 liges mal conservées h. lettres : 3,5 cm. Ecriture cursive et abréviation.

Texte

C S.TF MAVRICINVS	C(aius) S.(---) T(iti) F(ilius) Mauricinus
VIXIT ANNIS XIV	uixit annis XIV,
3- HAEC BONI FILI	3- haec boni fili(o)
PARENTIBVS	parentibus
FACIVNT	faciunt

Lecture

Apparat crit.

L. 1 Ligature de « T » et « F. » ; S(--) est probablement un gentilice abrégé²⁵⁹.

L. 2 : « *uixit annis* » en toute lettres ; le « I » de « XIV » n'est pas certaine.

L. 5 : *faciunt* est un présent utilisé pour le parfait *fecerunt*.

Traduction

Caius S(--) T(it) f(ilius) Mauricinus a vécu 14 ans. Ses parents élèvent (ce tombeau) à leur bon fils.

Remarques

Une analogie entre tant pour le support que pour la manière du dessin de la lettre S est remarquée entre cette épitaphe et celle de *Iulus Italicus* (n° 12).

Révélant une origine ethnique dérivé de *Mauricus*, *Mauricinus* est un *cognomen* peu répandu²⁶⁰.

Datation

L'absence d'invocation aux dieux Mânes permet de dater le texte de la première moitié du I^{er} siècle.

8 - Épitaphe de *Q. Meniu[s] S]aturninus*

Référence, inédite (fig. 622)

Support

Stèle calcaire rectangulaire brisée en haut à droite, remployée dans la maison de Lamine Ben Mohamed : h. conservé : 91 cm : larg. : 36 cm. Le champ épigraphique est une niche rectangulaire aménagée au sommet de la face principale (fig. 623). L'écriture comporte des abréviations et des points de séparation. h. lettres : 2,5 à 3,5 cm

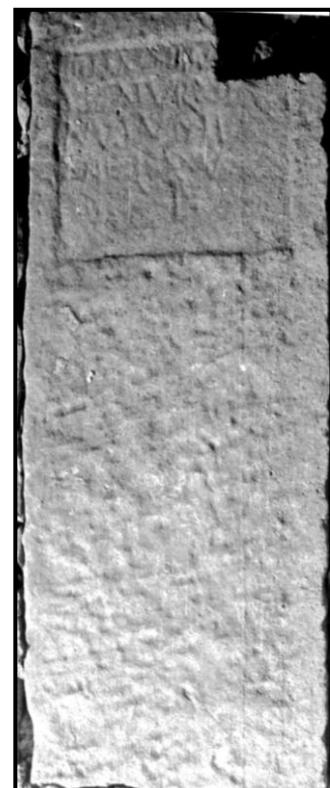


Fig. 622

259 A Dougga on dénombre plusieurs de gentilices abrégé, voir *MAD*, index. Naddari L. 2007, p. 461, a également trouvé des gentilices abrégé dans la vallée de l'oued Sarrat.

260 Kajanto I., 1965, p. 206



Fig. 623

Texte

Q MENIV[.]

[.]ATVRNI-

NVS VIXIT

AN LXXXV

D I

Lecture

Q(uintus) Meniu[s]

[S]aturni-

nus uixit

an(nis) LXXXV

D(iebus) I

Apparat crit.

L. 1 *Menius* pour *Memius*.

Absence de formule funéraire initiale et finale.

Traduction

Quintus Menius Saturninus a vécu 85 ans et un jour.

Remarques

Le gentilice Menius est attesté autour de *Sufetula* avec M : Memius. Une épitaphe de Hr Gradhou²⁶¹ au sud-ouest de Sbeïtla nomme trois hommes portant ce gentilice.

Datation

L'absence de l'invocation aux dieux Mânes situe le texte dans la première moitié du I^{er} siècle.

261 Duval N., 1989, 1, p. 473, n° 217.

9 - Épitaphe de *Fuscha Audnia*

Référence, inédite (fig. 624)

Support

Stèle à sommet triangulaire, en calcaire blanc, incomplète en haut, trouvée, il y a environ 20 ans, à Hr. Thmed par S. Ben Baaziz ; h. : 171 cm ; larg.. : 38 cm ; ép. : 21 cm

La face antérieure est divisée en 4 registres superposés :

- Registre supérieur, deux traits verticaux parallèles, liés par d'autres obliques qui se recoupent ; de part et d'autre des hachures obliques légèrement courbés vers l'extrémité du registre. Le tout, forme une sorte de palmier ou une toiture stylisée?

- au dessous, une niche rectangulaire qui figure une femme debout de face, drapée jusqu'aux chevilles, tenant par les deux mains un objet pointu au sommet.

Visage triangulaire, yeux ronds, les oreilles dégagées avec des grosses boucles, cou long et la tête est coiffée d'un bonnet.

- Dans le registre suivant, on voit une cruche à gauche et un pot à droite le tout est flanqué par deux pommes de pin.

- Au dessous d'une niche de fond rectangulaire vide se trouve le champ épigraphique rectangulaire (fig. 625) h. : 25 cm ; larg. : 29 cm ; h. lettres. : 3 cm. Ecriture cursive, tassemement à gauche

Texte Lecture

DIS MANIBVS D(i)is Manibus (sacrum)

FVSCHA AVDNIA Fuscha Audnia

VIXIT ANIS LXXX uixit an<n>is LXXX

P D P(onendum) d(edicavit)

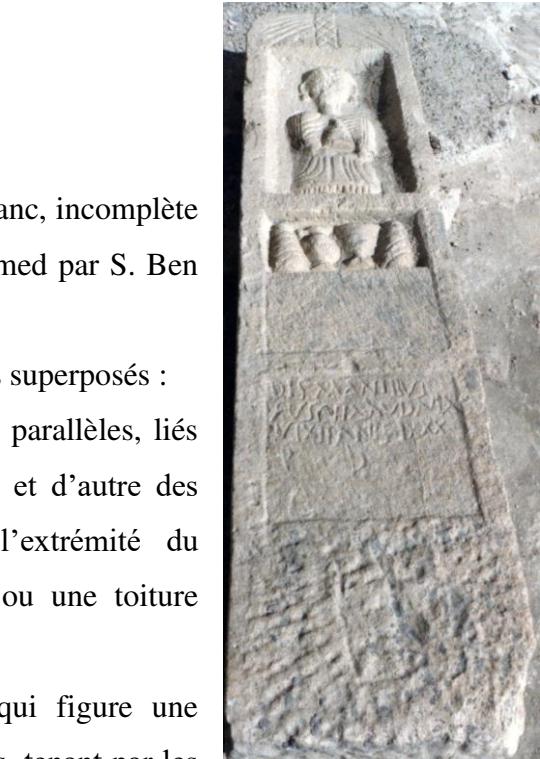


Fig. 624

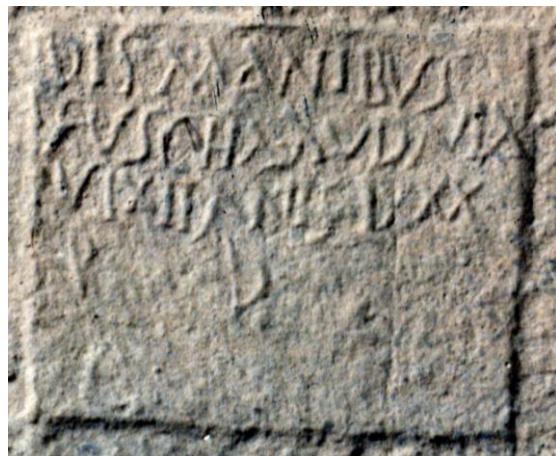


Fig. 625

Apparat crit.

L. 1 « *Dis Manibus* » en toutes lettres ; On peut lire donc « *D(i)is Manibus*

Fuscha(e) Audnia(e) ».

L. 3 vixit anis en toutes lettres.

L.4 : Il est difficile de lire « *p(ater) d(edit)* » car la défunte est décédée très âgée et il est difficile que son père soit vivant à ce moment là.

Traduction

Aux dieux Mânes consécration. *Fuscha Audnia* a vécu pendant 80 ans. (Un tel) a pris soin d'ériger (ce tombeau).

Remarque

Fuschus -a est attesté à Thala sous la forme « *Fu< s > cus* » en tant que *cognomen* sur une épitaphe du II^e-III^e siècle²⁶². D'après Solin, c'est le cognomen, qui a donné *Fuscinus* et *Fuscianus*²⁶³. Ce nom relatif à un caractère physique (couleur de la peau) est fréquent chez les esclaves et les affranchis²⁶⁴.

Audnia est inconnu.

Datation

L'invocation en toutes lettres place l'épitaphe vers la fin du I^{er} siècle.

262 *ILTun*, 499. On le trouve aussi à Dougga, voir *MAD*, n°423 et 976.

263 Solin, 1977, p. 103 et suivant, voir p. 119.

264 Kajanto I., 1965, p. 65 ; 134 ; 228

10 - Épitaphe de Cilia Fanent

Référence, inédite (fig. 626)

Support

Stèle à sommet triangulaire en calcaire blanc, trouvée, durant les années 1980 ans à Hr. Thmed par S. Ben Baaziz. h. : totale : 145 cm, larg. : 44 cm. Elle comporte trois registres :

- Au sommet, une niche triangulaire ornée d'une grosse pomme de pin. ; h. triangle : 20 cm.

- Au dessous, une niche à sommet arrondie dans laquelle, est représentée en relief, une femme debout de face, visage triangulaire. Cheveux longs ramenés en arrière, elle porte une tunique et un manteau à plis verticaux qui s'inclinent à gauche et à droite vers le bas, couvrant le corps jusqu'aux chevilles, serré au niveau de sa taille, manches longues, montrant dans la main gauche un objet cylindrique, la main droite ramenée sur le ventre.



Fig. 626

Un pan du manteau passe au-dessus du bras gauche et retombe amplement et à droite.

- le registre inférieur est réservé au champ épigraphique (fig. 627) : un cartouche à queue d'aronde, h. : 27 cm, larg. : 31 cm, qui abrite un texte de 4 lignes. h. lettres : 3 cm. Ecriture cursive de qualité médiocre. Lieu de conserv. Inconnu

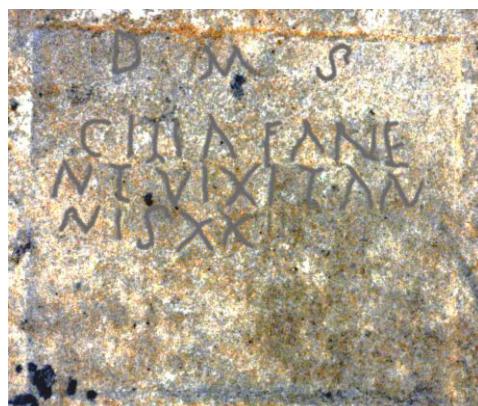
Texte

D M S

CILIA FANE

NT VIXIT AN

NIS XX



Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)

Cilia Fane-
nt uixit an-
nis XX.

Apparat crit.

Texte difficile à déchiffrer.

L. 3 et 4 : *vixit annis* en toute lettres

Absence de la formule funéraire finale.

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Cilia Fanent a vécu pendant 20 ans.

Remarque

Le relief paraît très simple et un peu tendu malgré la recherche de la plasticité et la souplesse. Le thème du fruit du pin d'Alep est présent à Hr. Thmed sur une autre stèle de même type, elle occupe toujours un niche triangulaire situé au sommet de la stèle (voir ci dessous). Le gentilice Cilia, est attesté dans la cirtéenne à Tiddis sous César et Auguste²⁶⁵. Le *cognomen Fanent* est une forme indéclinable et semble être inconnu dans cette forme, il est probablement dérivé du gentilice *Fannius* attesté à *Sufes*.

Datation

L'invocation aux dieux Mânes abrégée, incite à situer ce texte entre la fin du II^e et le début du III^e siècle.

11 - Épitaphe d'*Aelia Gemella*

Référence, inédite (fig. 628)

Support

Stèle en calcaire jaunâtre à sommet triangulaire, remployée comme linteau de porte dans la maison de Lamine Ben Mohamed, h. : 155 cm ; larg. : 37 cm.

- La partie triangulaire, h. : 14 cm, renferme dans une niche un relief d'un gros fruit de pin d'Alep.
- Juste au-dessous un autre registre en forme de niche à sommet arrondi, h. : 42 cm ; larg. : 27 cm. A l'intérieur on voit, en relief, deux personnages debout de face : le premier, à gauche, une femme, vêtue d'un manteau couvrant le corps jusqu'aux mollets et au dessous un pantalon, ramenant la main droite au-dessus de sa poitrine tenant une écharpe flottant au dessus de l'épaule gauche, visage triangulaire, yeux en amande, nez long souligné par une petite bouche, cheveux divisés au milieu, la main droite tenant un objet au-dessus du ventre.

Le deuxième : un enfant, vêtu jusqu'au-dessous des genoux, il tient un objet des deux mains.



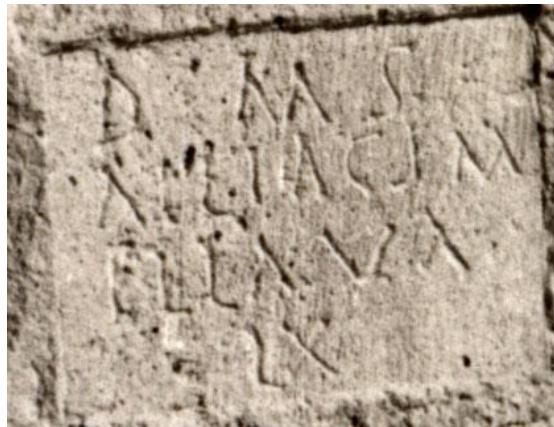
Fig. 628

265 Lassère J.-M., 1977, p. 175.

- Au-dessous de la niche se trouve une inscription funéraire de quatre lignes très mal conservée (fig. 629) : Champ épigraphique : h. : 52 cm ; larg. : 20 cm ; h. lettres : entre 3 et 4 cm

Texte

D. M. S.
AELIA GEM
ELLA V A
LX



Lecture

D(iis) M(anibus) s(acrum)
Aelia Gem-
ella u(ixit) a(nnis)
LX

Fig. 629

Apparat crit.

Absence de formule funéraire finale.

Traduction

Aux dieux Mânes consécration. Aelia Gemella a vécu 60 ans.

Remarques

On remarque une opposition entre le relief qui représente deux personnages et le texte de l'épitaphe qui évoque seulement une défunte. Cette dernière qui porte un *cognomen* relatif à la naissance est un membre de la gens des *Aelii* attesté à *Sufes* et à Hr. Kouky.

Datation

Fin II^e début III^e siècle en se basant sur l'invocation aux dieux Mânes abrégé et les duo-nomina²⁶⁶.

12 - Epitaphe de *Iulus Talicus*

Référence, inédite (fig. 630)

Support

Caisson en calcaire incomplet en bas à gauche, découvert remployé dans le mur occidental de la maison de Lamine Ben Mohamed: h. : 42 cm larg. : 33 cm. La face inscrite est à sommet arrondi. Texte de 6 lignes mal conservées. *Ecriture* : onciale cursive, abréviation, h. lettres : 3 cm

266 L'apparition de la pomme du pin sur les stèles à Saturne d'apparaît pas avant le II^e siècle.

Texte	Lecture
1 DMS	1 D(iis) M(anibus) s(acrum)
IVLVS	Iul<i>us
3 TALICVS	3 <I>talicus
VIX AN XXII	uix(it) an(nis) XXII
ET MAI[...] F VIX	et Mai[...] F(ilia) uix(it)
6 [...] MI	6 [...] m(ensibus) I

Apparat crit.

L. 1, 2, 3 : la lettre « *S* » est cursive.

L. 2 *Iulus* pour *Iulius* (« *I* » du 2^e syllabe omise).

L. 3 : *Talicus* pour *Italicus* (« *I* » initiale omise) ;
lettre « *C* » de « *TALICVS* » ressemble à la lettre G.

L. 5 : ligature ou bien « *ET* ».

L. 6 incomplète à gauche ; ligature ou bien Et pour un troisième défunt.

Absence de formule funéraire finale

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. *Iulus Italicus* a vécu 22 ans et *Mai[...]* sa fille a vécu [...] et un mois.

Remarques :

Iulus : Malgré qu'il soit le *nomen* le plus fréquent à travers l'Empire, la région de *Sufes* n'a livré que trois individus : le premier à *Sufes* (n° 59), le second à Hr. Fercha (n° 86) et celui là qui provient de Hr. Thmed.

Italicus : I. Kajanto a dénombré pour ce *cognomen*, qui attaché d'abord à une origine italienne, seulement 75 attestations à travers l'Empire toutes périodes comprises²⁶⁷.

Datation

Duo-nomina + DMS = fin II^e début III^e siècle.

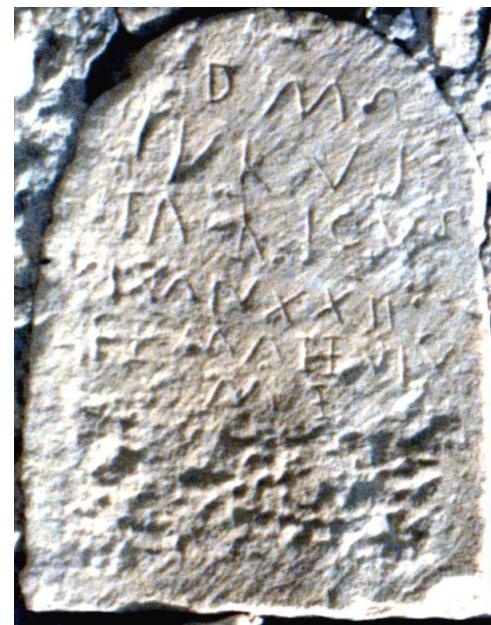


Fig. 630

13 - Épitaphe de *Ivnia Fausti*

Référence, inédite (fig. 631)

Support

Cippe calcaire découvert par S. Ben Baaziz au début des années 1980 à Hr. Thmed. Il comporte une table en haut et un socle grossièrement taillé en bas. Le monument est assez

267 Kajanto I., 1965, p. 180.

dégradé, il est brisé à gauche et à droite. En grande partie enterrée, on n'y voit qu'une seule face où est gravée, dans la partie supérieure, une épitaphe de 6 lignes à peine visibles (lecture à partir d'une photo) Le champs épigraphique est délimité par un cadre mouluré (fig. 632).

Texte	Lecture
1- DMS	1- D(iis) M(anibus) s(acrum)
IVNIA	Iunia
3- FAVSTI	3- Fausti (filia)
VIXIT	uixit
6- AN LXX	6- An(nis) LXX
HSE	H(ic) s(ita) e(st)



Fig. 631

Apparat crit.

L. 3 : filiation par le cognomen

L. 4 « vixit » en toutes lettres

Traduction

Consécration aux dieux Mânes. Iunia fille de Faustus a vécu pendant 70 ans. Elle repose ici.

Remarque

Ce type de monument est rare voire inconnu dans la région. D'origine italienne, le gentilice Iunius-a est attesté en Afrique depuis l'époque républicaine à Utique²⁶⁸, à Hadrumète²⁶⁹, à Leptis Minus²⁷⁰... Avec César et Auguste il gagne l'Africa Nova particulièrement Sicca Veneria²⁷¹ et la Cirtéenne²⁷².



Fig. 632

Ultérieurement on le trouve à *Sufetula*²⁷³ et en Numidie précisément à *Madaure*²⁷⁴, au *Castellum Dimidi*²⁷⁵, à *Timgad*²⁷⁶, à *Lambèse*²⁷⁷, à *Hr. El Hammam*²⁷⁸ à *Lamasba*²⁷⁹... Le père

268 Lassère J.-M., 1977, p.82 : un *D. Iunius* se trouvait à Utique en 146 dans la commission qui devrait traduire l'œuvre de Magon.

269 Lassère J.-M., 1977, p. 88

270 Lassère J.-M., 1977, p. 97

271 Lassère J.-M., 1977, p. 150 et 152

272 Lassère J.-M., 1977, p. 180-181

273 Lassère J.-M., 1977, p.249 ; Duval N., 1989, 1, p. 403-488, voir n° 51 p. 435 et n° 161 p. 463.

274 Lassère J.-M., 1977, p. 254

275 Lassère J.-M., 1977, p269

qui devait s'appeler *Iunius Faustus* porte un *cognomen* africain romanisé attesté seulement par cette inscription dans la région de *Sufes*. Il est généralement porté par des esclaves et affranchis²⁸⁰.

Datation

En se basant sur le formulaire (*DMS* abrégé) et l'onomastique (nom unique) cette épitaphe est datée au début du III^e siècle.

14 - Stèle d'un personnage drapé ?

Référence, inédite (fig. 633)

Support

Stèle en calcaire blanc, sommet arrondi, brisée en bas et à droite : h. conservée 22,5 cm. Dans une niche à sommet arrondi (dont il ne reste que la moitié gauche), un homme debout (pieds disparus), vêtu de la toge dont les plis sont remarqués sur la partie restante du corps.

Remarque

Cette stèle représente avec les autres, surtout celles des Atlas, un degré de romanisation notable à Hr. Thmed.



Fig. 633

Site n°190

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.258

239,000 N ; 436,150 E ; Alt. 600 m.

Lella Meriam

A l'abri d'un *thuya* (arara) se trouve un enclos en pierres sèches de 5 m de diamètre, blanchies à la chaux. A l'intérieur du mzar, se trouve une niche qui renferme quelques offrandes. Le mzar est posé sur une structure circulaire faite par une concentration de pierres brutes : *tumulus*?

276 Lassère J.-M., 1977, p. 286

277 Lassère J.-M., 1977, p. 287

278 Lassère J.-M., 1977, . 341

279 Lassère J.-M., 1977, p343

280 Kajanto I., 1965, p. 73.

Site n°191

CNSAMH, feuille de Sbiba, 069.263

238,650 N ; 438,850 E ; Alt. 740 m

Sidi Ali Ech Chaïb

Superficie : environ 2000 m².

Au pied de Jebel Mghila, à l'extrême sud dans l'espace couvert par la carte Sbiba au 1/50 000 n°69, se trouve une zaouia écroulée qui occupe un bassin antique de forme rectangulaire d'orientation nord-sud (fig. 634-636).

Le monument islamique est aménagé de la manière suivante :

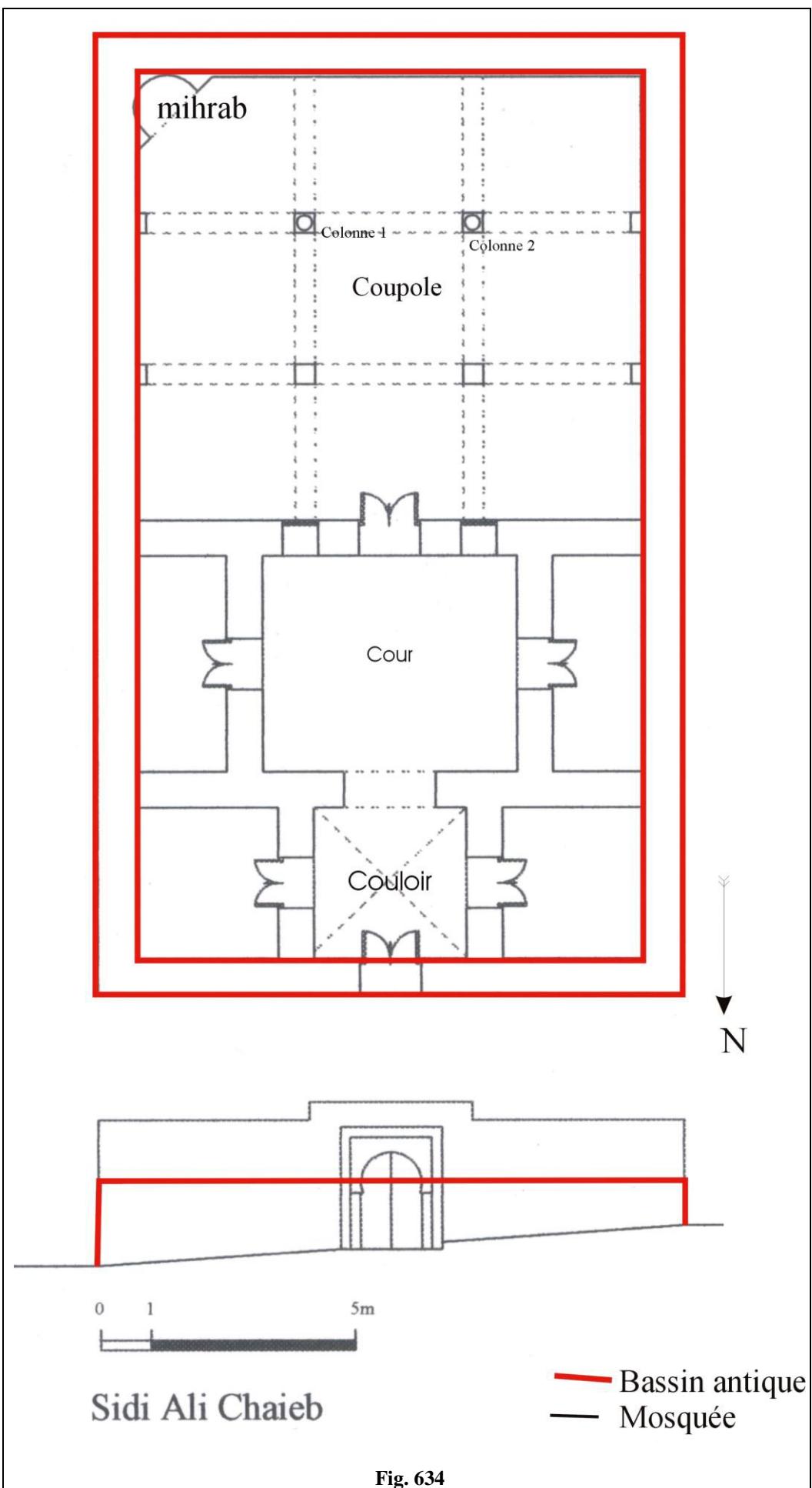
Au sud, il y a une salle de prières identifiée par le mihrab établi à l'angle sud-est. Il a la sous forme d'une abside demi-circulaire ajoutée à la paroi interne du bassin antique : la niche qu'il forme avec le plafond est aujourd'hui un endroit où on dépose des offrandes. Actuellement effondrée, la coupole était portée sur 4 colonnes occupant le milieu de la salle, laissant de chaque côté une nef. Seules les deux colonnes méridionales sont encore en place : celle de l'est est torsadée, elle porte un chapiteau. Celle de l'ouest est lisse, elle est surmontée d'un chapiteau tardif brisé, à décor floral et des palmes incisées (fig. 638-639).

Les feuilles de ces chapiteaux sont comparables à celles des chapiteaux de Sidi Mohamed Ben Chrifa. Les feuilles des deux couronnes ont la même hauteur. Les lobes sont à trois folioles marquées par des fortes incisions. En outre il semble que la partie supérieure est totalement différente. Sur les retombées des feuilles de la deuxième couronne naît un lobe à trois pétales. Le reste du chapiteau est très érodé ce qui ne permet pas de savoir qu'elle type d'hélices, de calices de volutes et d'abaque utilisé.

On accède à la salle de prière par une entrée rectangulaire flanquée de deux fenêtres. L'entrée porte une inscription arabe sur son linteau,

La salle de prières ouvre sur un petit patio rectangulaire. De l'est et de l'ouest s'affrontent deux pièces identiques en forme et en dimensions affrontées. On accède à ce patio par une entrée en fer à cheval voûtée, percée dans le mur septentrional du bassin antique, sur le patio donnent deux pièces.

Généralement l'espace de ce bassin est divisé en trois parties parallèles du sud au nord : au sud la salle de prières, au milieu le patio qui est flanqué de deux pièces affrontées, et enfin deux autres pièces avec des antichambres. Toutes ces salles communiquent avec le couloir et le patio par deux fenêtres et une entrée pour la salle de prières ; une entrée pour les deux pièces suivantes et enfin par une fenêtre pour chacune des deux dernières pièces qui ouvrent sur un couloir conduisant vers la cour.



Le mur de la partie antique (fig. 637) est en maçonnerie revêtu d'enduit étanche assez grossier, qui porte encore les traces de coffrage.



Fig. 635



Fig. 636

Islamique : les murs ajoutés à l'époque islamique (à l'intérieur ou bien la partie supérieure ajoutée aux murs du bassin pour les rehausser) sont en maçonnerie, dépourvue de revêtement. Il faut noter aussi l'utilisation de la technique de la voûte croisée, des linteaux portés sur le bois, le réemploi des matériaux antiques (colonnes et chapiteau et même le bassin) et l'utilisation du plâtre.

A l'ouest de ce monument, se trouve une structure carrée, mur à double parement ; hauteur entre 1 m et 1,50 m. A côté de l'angle nord-est de la structure, sur la piste qui mène au marabout, se trouve un fossé non identifié ?

Non loin, il y a un mur en moellons liés à la chaux, orienté est-ouest, conservé sur 20 m.



Fig. 637

Le site est jonché de la céramique antique commune et sigillée, aussi bien que de la céramique islamique de l'époque moderne.



Fig. 638



Fig. 639

Bibliographie :

Cagnat R., 1926, p. CCI.

Site n° 192

Hr. Hamouda (feuille de Jebel Mrhila n° 77)

238,600 N ; 427,200 E ; Alt. 702 m.

Superficie : 6 ha

Site antique arasé et labouré, situé sur la limite nord de l'espace projeté dans la carte de Jebel Mrhila, à environ 10 km au sud de Sbiba.

Il se compose de trois unités :

— La 1^{ère} est située à l'ouest du site : il s'agit d'une huilerie signalée par une jumelle en calcaire blanc, en place.

- Le premier montant est muni de deux encoches reliées par une rainure (h. visible : 245 cm, ép. : 37 cm, larg. : 70 cm, encoche supérieure : 13 cm x 10 cm, prof. 14 cm, encoche inférieure 13 cm x 10 cm, prof. 15 cm, rainure larg. : 9 cm, prof. 5 cm h. encoche comprise : 130 cm).

- Le deuxième montant, brisé en haut, est muni d'un trou traversé par une rainure (h. visible : 170 cm, larg. : 76 cm, ép. : 35 cm, trou larg. : 15 cm, h. : 18 cm, rainure, h. conservée : 150 cm, prof. : 5 cm, larg. : 8 cm).

Tout autour, il y a des harpes en place et des pierres antiques hors contexte. A côté, se trouve :

- un montant de pressoir en calcaire jaunâtre très dégradé mais en place,
- Au nord de cet endroit, les labours ont dégagé un plateau de pressoir circulaire, en calcaire grisâtre en bon état, doté d'une rainure circulaire entravée deux fois l'une par un bec servant de déversoir et l'autre par une encoche aménagée dans l'épaisseur servant à fixer le plateau (fig. 640), diam ext. : 98 cm, diam int. : 83 cm, ép. : 40 cm , rainure larg. : 5 cm, prof. : 4 cm.



Fig. 640

— La 2^e est située au centre du site. On y voit des structures et des alignements réemployant des pierres de taille en calcaire jaunâtre dont des éléments d'huilerie (fragments de contrepoids) d'orientation générale nord-nord- est/sud-sud-ouest La structure la mieux conservée mesure 13,20 m x 13 m.

A l'extrême orientale, se trouve un complexe hydraulique, il s'agit :

- d'un bassin rectangulaire (fig. 641-642), orienté est-ouest (30,20 m x 15,90 m), construit en moellons liés à la chaux, seul le mur septentrional, du côté de la pente, est en grande partie conservé (largeur 90 cm) et doté d'un contrefort semi-circulaire dans sa partie orientale. Le mur sud est également, en partie, conservé, il laisse voir la forme semi-circulaire de l'angle sud- est.

- Le mur occidental, quant à lui, est enfoui, il est accosté d'une petite citerne ou petit établissement thermal. Cela est signalé par une structure en maçonnerie peu visible. On y voit des tubes de coffrage, des cubes de mosaïques sur une terre cendreuse.

Vers le sud il y a :

- un seuil de porte en calcaire jaunâtre, L. : 128 cm, larg. : 71 cm, h. visible : 15 cm, partie antérieure est large de 17 cm, h. par rapport à la partie postérieure 4 cm ;
- un plateau de pressoir en calcaire jaunâtre en place brisé, diam. ext. : 150 cm, diam int. : 130 cm, prof. conservée : 14 cm, bourrelet diam. : 31 cm ;



Fig. 641

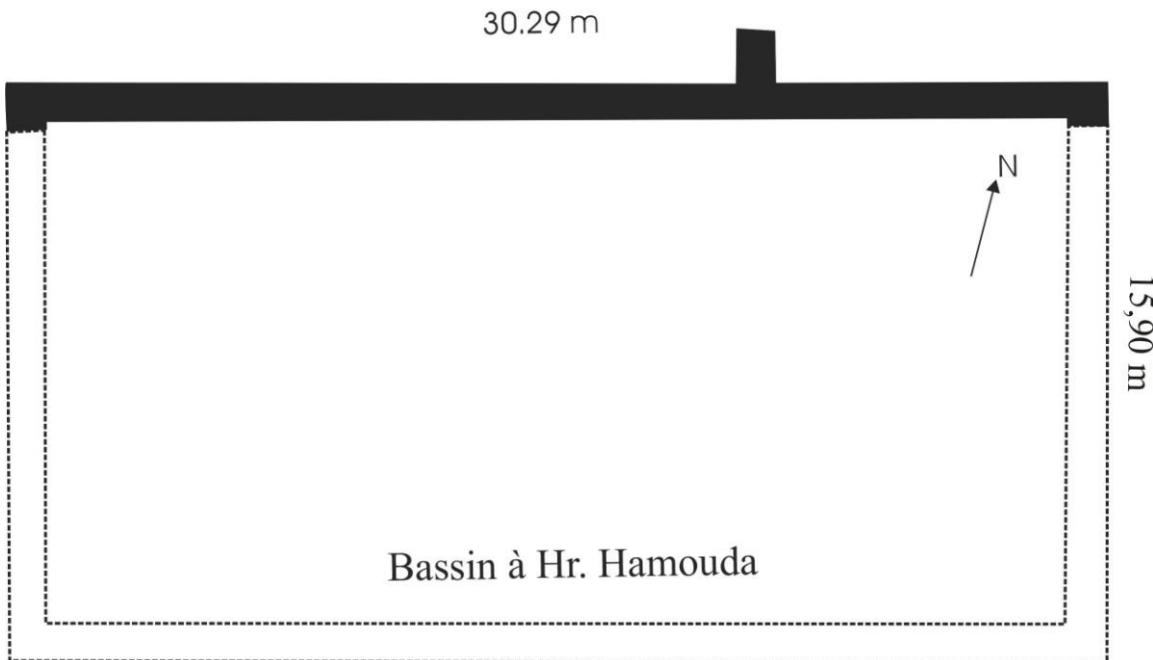


Fig. 642

- deux seuils de porte et un fragment de contrepoids en calcaire blanc, dégagés lors d'une spoliation :

- 1^{er} seuil L. : 99 cm, larg. : 48 cm, h. au niveau de la partie antérieure : 22 cm, au niveau de la partie postérieure : 18 cm, larg. de la partie antérieure : 16 cm ;
- 2^e seuil L. : 127 cm, larg. : 54 cm, h. 1 : 23 cm, h. 2 : 16 cm, larg. de la partie antérieure : 15 cm, ce deuxième seuil est doté de deux encoches dans les extrémités de la partie antérieure.

— La 3^e au sud se trouve dans la dernière partie du site. On y a vu une structure peu claire, construite en pierres en grand appareil (dont trois sont dotées de moulures) et de maçonnerie. Actuellement la structure est en ruine ce qui ne permet pas l'identification d'un mausolée ou d'un temple ?

Le site est parsemé de céramique antique commune et sigillée ainsi que de quelques fragments de jarres.

Site n° 193

Hr. El Goguiba (feuille de Jebel Mrilha n° 77)

238,900 N ; 434,000 E ; Alt. 650 m.

Superficie : 3.5 ha

Site antique arasé et planté de cactus. Il est constitué de deux parties séparées par un petit torrent :

—à l'est :

On ne peut y voir que de rares harpes en place, un contrepoids en calcaire blanc, type A, enfoui (L. visible : 100 cm, larg. : 70 cm, ép. : 50 cm, encoche : grande base : 27 cm, petite base : 18 cm, h. : 37 cm, prof. : 13 cm) et des blocs, calcaire jaunâtre, dispersés ça et là.

— à l'ouest :

Fragments de pièces d'huilerie (contrepoids, montants de jumelle) en calcaire marron et jaunâtre.

Le site est couvert de pierraille, de fragments de plâtre, de fragments d'amphores et de céramique antique commune et sigillée.

Annexe

HR.AÏSSA

Ce toponyme introuvable sur les cartes topographique et inconnu chez les paysans de la région, est signalé dans Cagant R. 1886, p. 130 (voir fig. 643) : « H. Aïssa. – Petit établissement agricole » entre Hr. Kouki (site n° 069.157) et Hr. Abid ed Jemel (en direction de Sbiba, non localisé). Probablement l'antique *Marazanae* (Barbery J., 1985, p. 16 note n° 8) Une source portant le toponyme d'Aïn Aïssa se trouve au nord-est de Kroumet El Bhima (voir site n° 053) et au sud-est d'Aïn el Mahfoura (n° 038), mais elle est éloignée de tout contexte archéologique.

HR. MAHARIA

Ce toponyme est cité aussi par R. Cagnat 1886, (voir fig. 643) Toujours, venant de H. Kouki en direction de Sbiba, après H. Aïssa et H. Abid ed Djemel et avant d'atteindre Hr. Bou ed Diab, l'auteur note « H. Maharia. – Etablissement agricole sans importance ». Actuellement, ce toponyme est inconnu chez les paysans de la région, il est aussi introuvable sur les cartes topographiques.



Fig. 643 : Extrait de la carte de R Cagnat 1886.

Tableau de concordance des numéros des sites

AAT₂ : *Atlas Archéologique de Tunisie*, Fascicule II au 1/100 000^e.

035 (XXXV): le numéro de la feuille de Thala au 1/100 0000^e de l'Atlas Archéologique.

036 (XXXVI) : le numéro de la feuille d'El Ala au 1/100 0000^e de l'Atlas Archéologique.

CA : *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*.

068 : le numéro conventionnel de la Carte Archéologique de Ksar Tlili au 1/50 000^e

069. le numéro conventionnel de la Carte Archéologique de Sbiba au 1/50 000^e.

N° inventaire	<i>AAT₂</i>	CA	Toponyme
001	036.121	069.121	Hr. Jiljel (Djeljil)
002		069.105	Hr. Draa
003		068.012	Sidi Hamza
004		069.005	Aïn Jeljil
005		069.009-013-014	Es Selsla
006		069.010	
007	036.119	069.119	Hr. Contra
008		068.027	
009		069.017	El Maazoula
010		068.040	
011		068.037	Aïn El Mal
012		069.019	Hr. Kef Damouss
013		068.046	Aïn Sidi Abdelmalek
014	036.118	069.118	Sidi Abelkader
015		069.022	
016		069.025	Sidi Ben Habbès
017		068.058	Sidi Ahmed Ben Salah
018		069.026	Borj Amor Ben brahim
019	036.112	069.112	Hr. Jedliane
020		069.024	
021	036.143	069.143	Hr. Baba Abdallah
022	036.153	069.153	Hr. Mhalla
023		068.095	Hr. Sidi El Gharnag
024		069.027	Hr. Jedliane
025		068.099	Kef El Louz
026		068.109	Koudiat el Dhalli
027		068.093	
028		068.114	El Saguia
029	035.226	068.112	Sidi Belgacem
030		069.028	
031	036.144	069.038-144	Hr. Ben Haj
032	036.113	069.113	Hr. Demma
033		069.031	El Aouilia - El Jouibia - Kalouet El Aouabdia
034		068.226	Hr. Felfoul
035		069.033	Sidi Agereb
036	036.124	069.124	Hr. Kef El Beyata
037	036.125	069.125	Aouinet ed Debbaine
038		069.039	Ragoubet Er Remed
039	069.133	069.133	Hr. Ferah
040		069.037	
041	036.117	069.117	Hr. Fartout
042	036.114	069.114	Hr. Dammag
043	036.147	069.147	
044		069.041	
045		069.044	
046	036.126	069.126	Hr. Ghrissa
047	035.227	068.227	
048	036.115	069.115	El Ksara
049	036.127	069.127	Sidi Sahbi

050		036.131	069.131	Hr. Ouled Hayeg
051			069.050	Hr. El Beinia
052		036.145	069.145	Hr. Lahmar
053			069.052-055	
054			069.058	
055			069.054	Beiniet Draj
056			069.056	Bir Douar Smita
057			069.049	Mrass el Ganfoud
058			069.051	Cité Ennakhla
059			069.057	
060			069.064	Sidi Abid El Jemel
061			069.061	
062			069.062	
063			069.067	El Mhfoura
064	035.228		068.228	AïnFrigha
065			069.065	
066			069.069	
067	035.230		068.230	El Joua El Kebir
068.			069.072	
069			069.066	Ferme Boyer
070			069.071	Hr. El Hamara
071			069.073	
072			069.070	Hr. Magroune El Ouediane
073			068.158	Kef El Galaa
074	035.229		068.229	
075			069.074	Aïn Smara
076			069.085	
077			069.077	Hr. El Ksar
078			069.078	Ragoubet El Froukh
079	036.128		069.128	Hr. Smida
080	036.129		069.129	Hr. El Beinia
081	036.130		069.130	Hr. Sidi Bou leidieb
082			069.089	Hendi El Henchir
083			069.090	Zoubia
084	036.146		069.146	Ras El henchir
085			069.095	Sidi Mansour El Gmeizi
086	036.156		069.156	Hr. El Afrane
087			069.088	
088			069.084	
089	036.116		069.116	Hr. Sbiba (<i>Sufes</i>)
090			069.093	
091			069.087	Hr. Mekerig
092			069.092	Kods Erremead
093	036.132		069.132	
094			069.094	Ras El Argoub
095			069.101	Hr. Douar El Fraïjya
096			069.107	Hr. Beit Hamda
097			069.099	Sidi Aïssa
098			069.097	
099			069.098	Hr Merthoum
100			069.108	Hr. El Fassa 2
101			069.102	
102			069.103	
103			069.109	Oum El rouaouine
104			069.111	Hr. El Açal
105			069.100	Dar El haj Salah
106			069.104	Sidi Ahmed Eze Zaïer
107			069.110	Ras El Khabia
108			069.142	Khalouet Er Rbaïia
109			069.122	

110	069.140	Hr. Gazgouz
111	069.152	Hr. El Beiniani
112	069.135	
113	069.138	Sidi Ali El Hachmi
114	069.159	Hr. Aouled Arif
115	069.139	Sidi Abd El Afidh
116	069.150	
117	069.151	Ragoubet El Gsour
118	069.160	Hr. El Hekna
119	069.158	Hr. Gazrouz
120	069.161	Sidi Bou Sâa
121	069.141	
122	068.191	Hr. El Merfeg, Sidi Khlifa
123	069.167	
124	069.165	Ettahouna
125	069.164	Hr. Ben Malek
126	069.170	Hr. El Hamri
127	069.166	Hr. El Marthoum
128	069.168	Hr. Tahar
129	068.202	Hr. Laouj
130	068.195	Henchir El Kharroubat, Aïn Ghram
131	068.194	El Goussa
132	069.175	Sidi Nasseur
133	069.177	Sidi Zaïer El Arifi
134	069.179	Hr. Ahmida
135	069.178	Chenchaina/el Mabdouaa
136	069.178	
137	069.178	
138	069.178	
139	069.182	Hr. Mrass El Harmel
140	068.209	Hr. Be Hachem
141	069.184	El Henchir
142	069.190	Hr. El Ouchem, El Haouachmia, El Smaïryya
143	069.186	Hr. El Arbi
144	069.183	Sidi A E K
145	069.185	Hr. El Hassek
146	069.188	Hr. Ouled Mohamed
147	068.244	Sidi Ahmed
148	069.199	Hr. Berdiali
149	069.197	
150	069.194	Hr. El Draa/ Hr. Gsirat El Kradem
151	069.192	Hr. El Fercha
152	069.193	Aouithet Mheinnya
153	069.201	Hr. Leimij
154	068.251	Sidi Mohamed El Gharbi
155	069.200	Sidi Ahmed
156	069.209	Aïn Ed Diba
157	069.206	Hr. Bou Meftah
158	069.204	Hr. Selsla
159	069.207	
160	069.216	Hr. Aouaoua
161	069.214	Sidi AbdelKader
162	069.213	Kods Errmad
163	069.210	Hr. Sbil
164	069.208	Hr. Sbil
165	068.283	Hr. El Agab
166	069.219	Sidi Naceur
167	069.227	Hr. El Hassari

168	069.221	Hr. Souk Er Roumane
169	069.226	Hr. Bou Hlel
170	069.222	Hr. Henbez
171	069.223	Sidi Belgacem
172	069.217	Hr. Ragoubet Ez Zréga
173	069.218	
174	069.220	Hr. El Hasek
175	069.231	Sidi Mabrouk El Khammar
176	068.289	Hr. Ben Guettas
177	068.291	
178	069.236	Hr. Khammar
179	069.232	Sidi Abdelkader
180	069.239	
181	069.240	Sidi Ali Ben Jaballa
182	069.237	Sidi El Hasnaoui
183	069.233	Hr. Mghila
184	068.299	Hr. Kef Damouss
185	069.247	El Baaja
186	069.244	Hr. El Mangoub
187	069.245	
188	069.248	Hr. Aïn El Rhamdia sur la carte/Aïn El Guemam
189	069.254	Hr. Thmed
190	069.258	Lella Meriam
191	069.263	Sidi Ali Echaïeb
192	Dj Mghila	Hr. Hamouda
193	Dj Mghila	Hr. el Gorguiba

HR.AÏSSA

HR. MAHARIA

Tableau de concordance des numéros des inscriptions

Ref. inventaire		AE	CIL, VIII	ILAfr	ILTun	Autres réf.	Remarques
Site	Document						
007	1		23240				
	2						Inédit
	3						Inédit
	6						Inédit
	010*	1	2000, 1616				
012	2						Inédit
016	1						Inédit
022	1		23239		394		
	2		23238		394		
037	1						Inédit
041	1		266=11439				
	4						
042	1						Inédit
044	1						Inédit
049	1						Inédit
	2						Inédit
058	1						Inédit
063	1						Inédit
	2						Inédit
064	1	2000, 1624					
079	1						
081	1		11448		395		
089	2		255=11418				
	3			147		ILS, 6835	
	4		256=11419				
	5		261=11428				
	6		258=11421				
	7						Inédit
	8		262=11430				
	9						Inédit
	10		257=11420				
	11	1992, 1763					
	12		11422				
	13		23234				
	14			390			
	15		269a et b =23235				
	16		23236				
	17		263=11426				
	18		11446				
	19						Inédit
	20						Inédit
	21		259=11423				
	22		260=11424				
	23						Inédit
	24		11434				
	25		11440				
	26		11438				
	27		11427			ILS, 6834	
	28			392			
	29			148			
	30			148	392		
	31				391		
	32				392		
	33		23237				

	34		264=11435				
	35		268=1444				
	36		11445				
	37		11443				
	38		265=11442				
	39		11429				
	40		267=1441				
	41		11437				
	42		11432				
	43		1143111433				
	44						
	45			392			
	46			392			
	47						
	48			148	392		
	49					Inédit	
	50					Inédit	
	51					Inédit	
	52					Inédit	
	53		11447				
	54		269c=11436				
099	1					Inédit	
105	1					Inédit	
	2					Inédit	
151	1					Inédit	
168	1					Inédit	
174	1					Inédit	
178	1					Inédit	
189	7					Inédit	
	8					Inédit	
	9					Inédit	
	10					Inédit	
	11					Inédit	
	12					Inédit	
	13					Inédit	

TABLES

Table des sites archéologiques

Carte de localisation.....	I
Carte archéologique de la région de Sbiba	II
Site n°.....	page
Présentation.....	3
001 Hr. Jiljel (Djeljil)	6
002 Hr. Draa.....	7
003 Sidi Hamza.....	8
004 Aïn Jeljil.....	8
005 Es Selsla.....	9
006.....	10
007 Hr. Contra.....	10
008.....	29
009 El Maazoula.....	30
010.....	31
011 Aïn El Mal.....	33
012 Hr. Kef Damouss.....	34
013 Aïn Sidi Abdelmalek.....	37
014 Sidi Abelkader.....	37
015.....	38
016 Sidi Ben Habbès.....	38
017 Sidi Ahmed Ben Salah.....	40
018 Borj Amor Ben brahim.....	41
019 Hr. Jedliane.....	42
020.....	43
021 Hr. Baba Abdallah	43
022 Hr. Mhalla.....	44
023 Hr. Sidi El Gharnag.....	49
024 Hr. Jedliane.....	50
025 Kef El Louz.....	52
026 Koudiat el Dhalli.....	52
027.....	52
028 El Saguia.....	53
029 Sidi Belgacem.....	53
030.....	55
031 Hr. Ben Haj.....	55
032 Hr. Demma.....	60
033 El Aouilia - El Jouibia - Kalouet El Aouabdia.....	61
034 Hr. Felfoul.....	62
035 Sidi Agereb.....	63
036 Hr. Kef El Beyata.....	64
037 Aouinet ed Debbaine.....	65
038 Ragoubet Er Remed.....	68
039 Hr. Ferah.....	69
040.....	71
041 Hr. Fartout.....	72
042 Hr. Dammag.....	76
043 Hr. Bheilil.....	81
044.....	85
045.....	87
046 Hr. Rrissa.....	87
047.....	88
048 El Ksara.....	89
049 Sidi Sahbi.....	90
050 Hr. Ouled Hayeg.....	93
051 Hr. El Beinia.....	93
052 Hr. Lahmar.....	96
053.....	100

054.....	102
055 Beiniet Draj.....	102
056 Bir Douar Smita.....	103
057 Mrass el Ganfoud.....	103
058 Cité Ennakhla.....	104
059.....	105
060 Sidi Abid El Jemel.....	106
061.....	106
062.....	107
063 El Mhfoura.....	107
064 AïnFrigha.....	110
065.....	113
066.....	113
067 El Joua El Kebir.....	114
068.....	114
069 Ferme Boyer.....	115
070 Hr. El Hamara.....	115
071.....	118
072 Hr. Magroune El Ouediane.....	119
073 Kef El Galaa.....	120
074.....	121
075 Aïn Smara.....	121
076.....	121
077 Hr. El Ksar.....	122
078 Ragoubet El Froukh.....	122
079 Hr. Smida.....	125
080 Hr. El Beinia.....	130
081 Hr. Sidi Bou leidieb.....	130
082 Hendi El Henchir.....	139
083 Zoubia.....	142
084 Ras El henchir.....	143
085 Sidi Mansour El Gmeizi.....	143
086 Hr. El Afrane.....	144
087.....	146
088.....	146
089 Hr. Sbiba (<i>Sufes</i>).....	146
090.....	243
091 Hr. Mekerig.....	243
092 Kods Erremealad.....	246
093.....	246
094 Ras El Argoub.....	247
095 Hr. Douar El Fraijya.....	248
096 Hr. Beit Hamda.....	249
097 Sidi Aïssa.....	249
098.....	250
099 Hr merthoum.....	250
100 Hr. El Fassa 2.....	253
101.....	254
102.....	255
103 Oum El rouaouine.....	255
104 Hr. El Açal.....	256
105 Dar El haj Salah.....	258
106 Sidi Ahmed Eze Zaïer.....	262
107 Ras El Khabia.....	263
108 Khalouet Er Rbaïia.....	263
109.....	263
110 Hr. Gazgouz.....	264
111 Hr. El Beiniani.....	264
112.....	265
113 Sidi Ali El Hachmi.....	265

114 Hr. Aouled Arif.....	266
115 Sidi Abd El Afidh.....	268
116.....	268
117 Ragoubet El Gsour.....	269
118 Hr. El Hekna.....	270
119 Hr. Gazrouz.....	271
120 Sidi Bou Sâa.....	273
121.....	275
122 Hr. El Merfeg, Sidi Khelifa.....	275
123.....	275
124 Ettahouna.....	275
125 Hr. Ben Malek.....	276
126 Hr. El Hamri.....	277
127 Hr. El Marthoum.....	278
128 Hr. Tahar.....	279
129 Hr. Laouj.....	279
130 Henchir El Kharroubat, Aïn Ghram.....	280
131 El Goussa.....	281
132 Sidi Nasseur.....	282
133 Sidi Zaïer El Arifi.....	283
134 Hr. Ahmida.....	283
135 Chenchaina/el Mabdouaa.....	285
136.....	286
137.....	287
138.....	288
139 Hr. Mrass El Harmel.....	288
140 Hr. Be Hachem.....	291
141 El Henchir.....	292
142 Hr. El Ouchem, El Haouachmia, El Smaïryya.....	294
143 Hr. El Arbi.....	294
144 Sidi A E K.....	296
145 Hr. El Hassek.....	296
146 Hr. Ouled Mohamed.....	297
147 Sidi Ahmed.....	298
148 Hr. Berdiali.....	299
149.....	299
150 Hr. El Draa/ Hr. Gsirat El Kradem.....	300
151 Hr. El Fercha.....	302
152 Aouithet Mheinnya.....	305
153 Hr. Leimij.....	305
154 Sidi Mohamed El Gharbi.....	305
155 Sidi Ahmed.....	306
156 Aïn Ed Diba.....	307
157 Hr. Bou Meftah.....	309
158 Hr. Selsla.....	311
159.....	315
160 Hr. Aouaoua.....	316
161 Sidi AbdelKader.....	316
162 Kods Errmad.....	317
163 Hr. Sbil.....	317
164 Hr. Sbil.....	318
165 Hr. El Agab.....	319
166 Sidi Naceur.....	321
167 Hr. El Hassari.....	321
168 Hr. Souk Er Roumane.....	322
169 Hr. Bou Hlel.....	326
170 Hr. Henbez.....	329
171 Sidi Belgacem.....	332
172 Hr. Ragoubet Ez Zréga.....	333
173.....	333

174 Hr. El Hasek.....	334
175 Sidi Mabrouk El Khammar.....	336
176 Hr. Ben Guettas.....	337
177.....	337
178 Hr. Khammar.....	338
179 Sidi Abdelkader.....	347
180.....	348
181 Sidi Ali Ben Jaballa.....	348
182 Sidi El Hasnaoui.....	349
183 Hr. Mghila.....	349
184 Hr. Kef Damouss.....	350
185 El Baaja.....	350
186 Hr. El Mangoub.....	350
187.....	352
188 Hr. Aïn El Rhamdia sur la carte/Aïn El Guemam	352
189 Hr. Thmed.....	354
190 Lella Meriam.....	374
191 Sidi Ali Echaïeb.....	375
192 Hr. Hamouda.....	378
193 Hr. el Gorguiba.....	381
Hr.Aïssa.....	382
Hr. Maharia.....	383
Tableau de concordance des numéros des sites.....	385
Tableau de concordance des numéros des inscriptions.....	389
Table des sites archéologiques.....	391